REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME III. — 1er MAI 1874.

17286
6

Af
20
R5
pér 3
L 9

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VI[1].

L'ÉGLISE RUSSE.

II.

LE PATRIARCAT ET LE SAINT-SYNODE. — LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE ET LA SITUATION DES DIFFÉRENS CULTES.

Nous avons étudié l'esprit de l'orthodoxie orientale, nous avons essayé d'en déterminer la valeur morale et politique; nous voulons aujourd'hui examiner la situation légale de l'église russe, ses rapports avec l'état et avec le souverain. Dans le catholicisme grec, la constitution ecclésiastique tend à se modeler sur la constitution politique, de même que les limites des églises tendent à se calquer sur les limites des états ou des peuples. Ce sont là deux faits corrélatifs, inhérens à la forme nationale des églises orthodoxes. Confinées dans les frontières de l'état, dépourvues de chef commun et de centre religieux étranger, ces églises, indépendantes les unes des autres, sont plus ouvertes à l'influence du pouvoir temporel, plus accessibles au contre-coup des révolutions de la société laïque. Avec une hiérarchie partout identique de prêtres et d'évêques, les églises orthodoxes s'accommodent selon les temps ou les lieux de régimes fort divers, le mode de leur gouvernement intérieur finissant toujours par se mettre en harmonie avec le mode de gouvernement politique. Le degré de leur liberté est en raison de la liberté

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, 15 janvier et 1er mars 1874.

civile, et la forme de leur administration en rapport avec l'administration de l'état. Sur ce point encore, on a souvent en Occident pris l'effet pour la cause. L'asservissement des églises de rite grec a été la conséquence plutôt que le principe de la servitude des peuples de l'est de l'Europe. En Russie, comme à Byzance, ce n'est point la dépendance de l'église qui a créé l'autocratie, c'est l'autocratie qui a fait la dépendance de l'église. En usant de ces expressions de dépendance ou de servitude, nous parlons en étrangers : elles ne sont point admises par les Russes, et sur nos lèvres elles blessent leurs oreilles. Prêtres et laïques repoussent tout reproche de ce genre comme une calomnie ou un malentendu. A les en croire, les Russes n'ont fait que conserver, en les régularisant, les relations primitives de l'église et de l'état dans l'empire des Constantin et des Théodose. Ces revendications ne se peuvent entièrement contester : il entre dans les jugemens de l'Occident sur l'église russe plusieurs préjugés et beaucoup de confusion. Pour se rendre sérieusement compte de la situation de l'église vis-à-vis du gouvernement, il faut un examen attentif de leurs rapports réciproques, il faut savoir distinguer ce qui appartient à l'un de ce qui revient à l'autre, savoir séparer ce qui dans leurs relations actuelles est accidentel, transitoire, et ce qui est permanent, inhérent à la nature même de l'église ou de l'état. Pour mieux comprendre ce qui dans la constitution de l'église russe est le fait de l'orthodoxie orientale et ce qui est le fait du système politique, il faut rapprocher la situation légale du culte dominant de celle des autres confessions chrétiennes, des autres religions dans l'empire; il faut connaître quelles tendances imposent au gouvernement russe, en matière religieuse et en administration ecclésiastique, ses traditions nationales et son principe autocratique.

I.

C'est à une époque relativement récente que l'église russe a été mise à la place qu'elle occupe aujourd'hui dans l'état. Avant d'y parvenir, elle a passé par différentes phases dont l'une, le patriarcat, excite encore chez quelques esprits des regrets, si ce n'est des espérances. Cette église, que nous nous représentons comme endormie depuis des siècles, a eu une existence active, vivante, souvent tragique. A notre étonnement, elle a une histoire aussi remplie et aussi animée qu'aucune. Les Russes, ecclésiastiques et laïques, l'ont plusieurs fois écrite : M. Mouravief, le frère du terrible général, l'avait ébauchée, Mgr Philarète, évêque de Tchernigof, et Mgr Macaire, archevêque de Kharkof, l'ont récemment traitée en de vastes ou-

vrages qui partout feraient honneur au clergé. La lente diffusion du christianisme dans ces immenses plaines du nord, parmi des peuplades de tant de races diverses, prête à ces annales un charme égal à celui des récits de la prédication chrétienne dans les forêts de la Gaule ou de la Germanie. Pour le politique, elles ont un double intérêt : l'émancipation progressive de l'église russe vis-à-vis de l'église-mère de Constantinople et l'intimité croissante du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel dans l'empire. Cette marche constante et parallèle vers un double objet donne à l'histoire ecclésiastique de la Russie une unité, une logique difficiles à retrouver dans l'histoire de toute autre église nationale.

Au point de vue de ses relations étrangères comme au point de vue de son gouvernement intérieur, l'existence de l'église russe se partage en quatre phases : l'âge de la complète dépendance du siége de Constantinople, — la période transitoire où l'église moscovite acquiert peu à peu son autonomie, enfin l'indépendance ecclésiastique définitivement proclamée, — la période du patriarcat de Moscou, et celle du saint-synode de Pétersbourg, qui dure encore. Pendant la première époque, les métropolites de la Russie, siégeant à Kief comme les grands-princes, sont d'ordinaire directement nommés par le patriarche de Constantinople, souvent même ce sont des Grecs étrangers à la langue et aux mœurs du pays. En dépit de quelques tentatives d'un ou deux *kniazes* pour rompre cette sujétion, l'église russe n'est alors qu'une province du patriarcat byzantin. L'invasion des Tatars et le transport du centre politique des bords du Dnieper au bassin du Volga relâchent, en les isolant, les liens des deux églises. Le métropolite de la Russie, qui suit les grands-princes à Vladimir, puis à Moscou, est encore suffragant du patriarche grec, mais il est de sang russe; il est élu par son clergé ou choisi par le souverain. A l'exemple de sa mère byzantine, l'église de Russie se montre, dès l'origine, pleine de respect ou de déférence pour le pouvoir temporel. Les guerres civiles des princes apanagés, puis la domination tatare, lui garantirent longtemps plus d'influence ou d'indépendance que ne lui en eût laissé un pouvoir plus fort. Comme les kniazes de Vladimir ou de Moscou, les métropolites étaient confirmés par les khans mongols; la politique des oppresseurs se joignait à la piété des princes nationaux pour assurer les prérogatives de la hiérarchie ecclésiastique. Russes et Tatars contribuaient à l'influence d'un clergé dont les chefs servaient d'arbitres entre les différens kniazes, ou d'avocats vis-à-vis de l'envahisseur. C'est peut-être l'âge le plus glorieux, l'âge héroïque de l'église russe; c'est l'époque de ses plus grands saints nationaux : les Alexandre Nefski, les Alexis, les Serge, l'époque de la plupart de ses grandes fonda-

tions monastiques. L'élévation de l'autocratie au sortir du joug tatar devait diminuer la position de l'église : l'extinction de la maison souveraine lui redonna pour un temps une puissance nouvelle. A travers ses fureurs bizarres, Ivan le Terrible avait travaillé à l'abaissement du clergé comme à celui des boïars. L'église russe eut alors dans son métropolite saint Philippe son Thomas Becket. Aujourd'hui la châsse d'argent de la victime du tsar occupe dans la cathédrale de Moscou un des quatre angles, qui, selon l'usage oriental, sont les places d'honneur, et les souverains de la Russie vont baiser les reliques du défenseur des droits de l'église.

Le métropolite, chef unique de l'église moscovite, était déjà un personnage bien considérable en face d'un autocrate. Il fut remplacé par un prélat pourvu d'un titre plus imposant et de plus hautes prérogatives. En 1589, au lendemain de la mort du prince qui avait le plus violenté le clergé, sous le fils d'Ivan le Terrible, la Russie demanda un patriarche. L'initiative de cette innovation ne vint pas d'un tsar, elle vint des calculs d'un homme qui, devant la perspective de la fin prochaine de la famille régnante, rêvait le pouvoir suprême. Chose remarquable, le patriarcat fut établi à la même époque et sous la même influence que le servage. Par l'une de ces deux mesures, Boris Godounof cherchait l'appui de la noblesse, par l'autre celui du clergé. Les motifs étaient honorables pour la Russie, il s'agissait de l'émanciper de toute suprématie religieuse étrangère, de mettre la chaire de Moscou sur le même rang que les vieilles métropoles ecclésiastiques de l'Orient. Les prétextes étaient plausibles : la Moscovie, démesurément agrandie sous les derniers tsars, était trop vaste pour que son église pût être gouvernée des rives du Bosphore; Constantinople était tombée sous le joug des Turcs et son patriarche dans la dépendance du sultan. L'empire russe n'était pas seulement le plus grand des états orthodoxes, il était le seul libre de toute domination étrangère, et il semblait naturel que l'indépendance ecclésiastique suivît l'indépendance politique. La création du patriarcat, comme, un siècle plus tôt, le mariage d'Ivan III avec l'héritière des empereurs d'Orient, cachait peut-être quelques visées lointaines. Peut-être les Russes entrevoyaient-ils la possibilité de succéder aux Grecs dans leur ancienne suprématie religieuse et politique. Le patriarche de Constantinople, venu à Moscou pour l'érection du siége patriarcal, reçut du tsar et du clergé l'offre d'y monter lui-même en gardant le titre de patriarche œcuménique, comme si, en faisant asseoir sur leur nouvelle chaire le chef traditionnel de l'église grecque, les Russes eussent voulu transporter le centre de l'orthodoxie des bords du Bosphore à ceux de la Moskova. Le prélat byzantin, qui n'était

venu chercher que des secours pour son église, refusa les offres du tsar et se contenta de ses aumônes. Le patriarcat moscovite eut un caractère uniquement national, sa juridiction ne s'étendit qu'avec les limites politiques de l'empire, et ne put même s'asseoir dans les provinces orthodoxes de la Pologne. C'était aux évêques russes rassemblés en concile de nommer leur chef; ils choisissaient trois noms, entre lesquels le sort devait décider. Les prérogatives du patriarche restèrent au fond les mêmes que celles du métropolite : il fut seulement entouré de plus d'hommages. Comme le métropolite, le patriarche était le chef suprême de la justice ecclésiastique, qui, outre les affaires du clergé et les causes de mariage, embrassa jusqu'à Pierre le Grand les causes de succession. A son entretien étaient affectés les revenus de couvens et de terres déterminés : sa maison était modelée sur celle du tsar; il avait comme lui sa cour, ses boïars, ses grands-officiers; il avait ses tribunaux, ses chambres financières, ses administrations de toute sorte.

L'institution d'un patriarche revêtu de tels priviléges paraissait devoir assurer à l'église une plus haute influence. Elle lui donna plus d'éclat extérieur que de réelles garanties d'indépendance. En coupant le dernier lien qui la rattachait à la juridiction de Constantinople, le patriarcat accrut l'isolement de l'église russe et par là la laissa peut-être plus exposée aux entreprises du pouvoir civil. Affranchi de toute autorité étrangère, le clergé moscovite n'eut plus à l'étranger de recours contre l'autorité des tsars. N'ayant au dehors ni supérieur, ni sujets spirituels, le patriarche restait sans appui extérieur, enfermé dans les limites de l'empire en face de l'autocratie, qui tôt ou tard devait limiter les priviléges du patriarcat ou le supprimer comme un contre-poids incommode. Une pareille dignité dans de telles conditions ne pouvait avoir longue vie; elle ne dura guère plus d'un siècle (1589-1700). La situation d'où était sorti le patriarcat lui donna d'abord un grand rôle. La forte organisation de son église au moment de l'affaiblissement de son gouvernement civil fut pour la Russie une chance heureuse, ce fut, disent ses historiens ecclésiastiques, une précaution providentielle. Institué à la veille de l'extinction de la maison tsarienne du sang de Rurik, le patriarcat traversa l'anarchie des usurpateurs et présida à l'établissement des Romanof. Dans la première période, il aida plus qu'aucun pouvoir à sauver la Russie de la dissolution ou de la domination étrangère; dans la seconde, il contribua largement à donner au règne réparateur des premiers Romanof le caractère religieux et paternel qui, dans l'histoire de la Russie, en fait une sorte d'âge d'or. Les dix patriarches de Moscou forment comme une dynastie

pontificale dont l'existence est remplie d'alternatives de grandeur et de chute. Le premier est le principal promoteur de l'élection au trône de Boris Godounof et est chassé de son siége par le faux Dmitri; le second soulève le peuple contre les Polonais campés dans Moscou, et par l'ordre de leur parti meurt de faim dans sa prison. Sous Michel Romanof, c'est le père du tsar, le patriarche Philarète, qui dirige le gouvernement, c'est lui qui rétablit l'autocratie et est le vrai fondateur de la dynastie. Sous le tsar Alexis, c'est encore un patriarche, Nikone, qui a la principale part à la conduite des affaires, c'est lui qui décide la réunion de l'Ukraine et la soumission des Cosaques à l'empire. Le pontificat de Nikone marque le point culminant de l'église russe et le moment critique de son histoire. D'un caractère remuant et ferme, d'un esprit à la fois studieux et entreprenant, ce moine, sorti du peuple, arraché à un couvent de la Mer-Blanche, est peut-être le plus grand homme qu'ait produit la Russie avant Pierre le Grand, avec lequel on pourrait lui trouver plus d'un trait de ressemblance. Sa puissance tourna au détriment de son siége, et la plus sage de ses réformes ecclésiastiques au déchirement de son église. Des corrections qu'il fit subir aux livres d'offices sortit le schisme, le *raskol*, qui depuis deux siècles désole l'orthodoxie russe. De son influence sur les affaires publiques et de la jalousie des boïars surgirent les démêlés qui, après un long procès, le firent solennellement déposer par un concile. La chaire de Moscou reçut de la chute du plus grand de ses pontifes un ébranlement dont elle ne se remit point : la déposition du patriarche prépara l'abolition du patriarcat. Le schisme qui repoussait la réforme liturgique de Nikone dépouilla l'église officielle de son influence sur une grande partie de la nation. En ayant recours au pouvoir civil pour lutter contre les sectaires, l'église se mit davantage dans sa dépendance; elle fut obligée de chercher auprès du trône l'appui qu'elle perdait dans le peuple. A ce point de vue, la position de l'église russe n'était point sans ressemblance avec celle de l'église anglicane de la même époque vis-à-vis des sectes puritaines. Lorsqu'elle fut supprimée par Pierre le Grand, l'autorité patriarcale était en sensible décadence.

Le patriarcat était affaibli, il parut encore entouré de trop de prestige au rénovateur de la Russie. L'abolition du trône patriarcal devait être une des réformes de Pierre le Grand : elle était la condition de la durée des autres. L'église était naturellement trop attachée aux vieux usages, trop opposée aux innovations pour que le réformateur lui laissât une constitution aussi forte. On connaît le propos du malheureux Alexis : « je dirai un mot aux évêques, qui le diront aux prêtres, lesquels le répéteront au peuple, et tout revien-

dra à l'ordre ancien. » Pierre savait les encouragemens donnés dans le clergé aux projets réactionnaires de son fils. Petit-fils lui-même d'un patriarche, il se souvenait du pouvoir exercé par son bisaïeul Philarète sous le nom du tsar Michel; il se rappelait les embarras qu'avait donnés à son père Alexis la déposition de Nikone. Pierre Ier n'était pas homme à admettre la théorie scolastique des deux pouvoirs, des deux astres qui éclairent les peuples d'une lumière indépendante; ce n'étaient point de pareilles leçons qu'il avait rapportées de l'Europe. La suppression du patriarcat fut un des effets de l'imitation de l'Occident. Ne pouvant, comme à la guerre ou dans l'administration, y employer des étrangers, Pierre se servit pour la réforme de l'église de Petits-Russiens élevés à l'académie de Kief sous l'influence de l'Europe. La réforme ecclésiastique se fit sous une inspiration occidentale, en partie sous une inspiration protestante; les voyages du tsar, les exemples de l'Angleterre, de la Hollande et de certains états de l'Allemagne, ne furent probablement pas étrangers à la nouvelle constitution de l'église russe. La France elle-même y contribua d'une manière indirecte. Le remplacement d'un chef unique par une assemblée ne fut point dans l'œuvre de Pierre le Grand un acte isolé, spécial à l'église; c'était un plan général, un système alors en vogue en Occident, particulièrement en France, où les ministres de Louis XIV cédaient la place aux conseils de la régence. Pierre s'était épris de cette innovation, et au retour de son second voyage il substitua partout aux dignités exercées par un seul homme des colléges composés de plusieurs membres. De l'administration de l'état il transporta ce système à l'administration de l'église : le saint-synode russe n'eut point d'autre origine, et pendant quelques semaines il porta le titre de *collége spirituel*, bientôt changé pour le nom plus ecclésiastique de *très saint-synode*.

Aux colléges administratifs de Pierre Ier ont, au commencement du XIXe siècle, succédé des ministres : le collége ecclésiastique, le saint-synode, a seul survécu. C'est que le tsar, mal inspiré pour les départemens civils, avait rencontré la forme de gouvernement la mieux adaptée aux besoins de son église. Le synode rappelait par certains côtés les conciles, qui dans l'orthodoxie orientale ont toujours joui de l'autorité suprême. D'après les canons de l'église, c'était à une assemblée de ce genre que, pendant la vacance de la chaire patriarcale, revenait l'administration ecclésiastique. Il n'y avait donc qu'à régulariser ce mode temporaire de gouvernement et à le rendre permanent. Après la mort du réformateur, quelques personnes songèrent à relever le patriarcat; eût-il été relevé, qu'il n'eût pu rester debout. Il n'y a plus de place en Russie pour un

patriarche, il n'y en aurait dans aucun état moderne. Le rétablissement n'en peut être rêvé que par des étrangers à la Russie ou à l'orthodoxie, ou par des sectaires demeurés en dehors du mouvement des sociétés humaines. En détruisant le patriarcat, Pierre Ier fit une œuvre politique; il y mêla, comme toujours, des erreurs de détail, des exagérations. Dans son *Règlement spirituel*, il introduisit des clauses outrées, parfois blessantes pour le clergé; cette création, l'une des plus contestées de ses réformes, n'en est pas moins l'une des plus durables. Le renversement du patriarcat abaissa un moment le clergé russe; il le réduisit pendant un siècle à une dépendance exagérée, fâcheuse pour ses mœurs, pour sa considération; il fournit un grief de plus aux sectaires, et rendit le *raskol* plus obstiné; ce ne fut pas moins pour la Russie et pour l'église une révolution d'autant moins à regretter qu'elle était inévitable. Elle ouvrit la porte aux réformes ecclésiastiques, ou du moins les rendit possibles; l'ignorance du clergé diminua; presque toute la théologie russe date de cette ère nouvelle. La substitution parmi le clergé national d'une autorité collective à une autorité unique n'était pas seulement dans les besoins de l'état moderne, elle était dans l'esprit et les destinées du christianisme oriental. Comme l'ensemble de l'église orthodoxe, chacune de ses églises particulières tend à être gouvernée par des assemblées; dans les membres, comme dans le corps entier, l'autorité est en train de passer à une représentation ou à une délégation multiple. Il y a une autre cause de cette transformation. Dans l'orthodoxie, c'est en grande partie à la nation, au pouvoir civil, qu'il appartient de décider du mode d'administration de l'église; naturellement le gouvernement ecclésiastique tendra de plus en plus à se mettre en harmonie avec le gouvernement civil et les habitudes des sociétés modernes. On a dit qu'en créant le saint-synode Pierre le Grand avait fait en Russie une œuvre analogue à celle de Henri VIII et d'Élisabeth en Angleterre. A part toutes les autres, il y a cette différence, que le catholicisme grec comporte dans sa constitution extérieure des réformes incompatibles avec le catholicisme romain. Chez lui, l'autorité administrative suprême, patriarcat ou synode, a toujours été d'institution humaine, historique; aucune ne peut, comme la papauté, élever de prétentions à une origine divine et à une durée éternelle. Le gouvernement de l'église par une assemblée n'est point particulier à la Russie et au régime autocratique. Les peuples orthodoxes auxquels le XIXe siècle a rendu une existence indépendante ont adopté la même institution. La Grèce démocratique et libérale a, comme la Russie, mis à la tête de son église un synode. Les détails de l'organisation varient, le fond est le même. Dans les deux pays, les lois orga-

niques, si différentes à tous égards, se rencontrent sur ce point et donnent au souverain vis-à-vis de l'église des titres équivalens. La forme synodale n'est point une invention passagère du despotisme, c'est la forme naturelle, logique, nous pourrions dire la forme définitive de l'administration des églises du culte grec. Le respect de leur antiquité pourra préserver les patriarcats orientaux du sort de celui de Moscou; ils verront leur autorité effective diminuée se réduire à une sorte de présidence du conseil de gouvernement de l'église. Aujourd'hui même le patriarche de Constantinople est entouré d'un synode sans lequel il ne prend aucune mesure importante. Dans toutes les églises orthodoxes, l'ancienne administration monarchique par patriarche, exarque ou métropolite, doit graduellement céder la place aux autorités collectives.

De cette substitution d'assemblées multiples à l'autorité personnelle des plus hautes dignités ecclésiastiques, il ne suit point que les églises orientales doivent demeurer dans une étroite et perpétuelle dépendance de l'état. La forme synodale n'implique point en elle-même l'asservissement des églises; elle leur peut assurer une liberté égale, parfois même supérieure à celle que leur offre le patriarcat. De nos jours même, la comparaison entre le saint-synode de Pétersbourg et le patriarche de Constantinople est peu propre à faire regretter au clergé russe cette dernière dignité. « A l'étranger, me disait un Russe en rade de Constantinople, vous pleurez volontiers le patriarcat de Moscou. Connaissez-vous celui du Phanar? Quand nous aurions un patriarche, quelles seraient en dehors du respect populaire ses garanties d'indépendance? Votre grand patriarche d'Occident, le pape romain, qui a des sujets et des tributaires spirituels aux quatre coins du globe, ne se trouve pas assez libre dans un état libéral; il ne voit pour son pouvoir de garanties que dans la souveraineté. Que serait-ce d'un patriarche national isolé en face d'un autocrate? Il lui faudrait descendre au rang de fonctionnaire révocable ou s'ériger en empereur religieux, en mikado. Vous plaignez en Occident la servitude de notre église, et, quant à l'église de Turquie, vous lui trouvez assez de liberté pour avoir protégé ses maîtres par les armes; serait-ce que le saint-synode russe est choisi par un prince chrétien et le patriarche byzantin par le sultan? La main musulmane qui élève à son gré sur la chaire de Constantinople en fait à son gré descendre : nous avons vu des patriarches tour à tour nommés, destitués et renommés; nous avons vu le synode de Constantinople composé en grande partie d'anciens patriarches déposés. Est-ce là une constitution préférable à celle de notre église? »

Ce n'est en effet ni l'une ni l'autre forme, ni le synode ni le pa-

triarcat, qui par soi-même a la vertu d'assurer la liberté de l'église; c'est le mode d'élection d'où sortent l'une ou l'autre autorité et les garanties qui l'entourent; ce sont avant tout les lois et plus encore les mœurs publiques. Dans des conditions également favorables, la comparaison entre un patriarche unique et un conseil synodal pourrait encore tourner au profit du dernier. C'est lui qui saurait le mieux assurer la liberté intérieure du clergé et les droits des prêtres ou des fidèles, lui qui mènerait le mieux la société religieuse au *self-government*. Il n'y a pas de constitution libérale qui ne soit conciliable avec un synode : en le composant de membres de droit, inamovibles, comme l'est déjà en partie le synode de Pétersbourg, on en pourrait faire une sorte de sénat ecclésiastique, — en le laissant élire par les évêques, une sorte de concile par délégation, — en le faisant choisir par les différentes classes du clergé, un parlement, une assemblée représentative de tous les intérêts ecclésiastiques. Cette forme flexible se prête à tous les progrès, à toutes les évolutions où peuvent aboutir les habitudes politiques ou les idées religieuses. Là est le gage de sa durée : un synode est aussi bien à sa place dans un gouvernement absolu que dans un gouvernement libéral, dans une république que dans une monarchie.

Le saint-synode de Russie est en rapport avec le gouvernement et la société russes. Comme toutes les autorités de l'empire, il est à la nomination du souverain. Il a le titre de *très saint-synode dirigeant*, c'est-à-dire administrant; mais le code et le *Règlement spirituel* ont soin de constater qu'il n'agit qu'en vertu d'une délégation de l'empereur. Pour la puissance autocratique, le synode est l'instrument de l'administration des affaires ecclésiastiques, comme l'est le sénat des affaires civiles. Les Russes n'en contestent pas moins les déductions tirées de ces textes législatifs par les adversaires de leur église. Il en est, disent-ils, de cette prérogative souveraine comme de toutes les prérogatives monarchiques; il est facile de les pousser à l'absurde, facile d'en tirer des conséquences outrées. En pareille matière, il est toujours malaisé de déterminer les bornes des droits du pouvoir; ce sont moins les titres ou les textes qui en décident que les mœurs. En Russie, où il ne peut y avoir de concordat avec un pouvoir ecclésiastique étranger, l'état semble libre de régler la constitution de l'église à son gré et de pousser ses prétentions aussi loin qu'il lui plaira. Ce n'est là qu'une apparence; ce pouvoir est limité par les mœurs nationales et les coutumes des pays orthodoxes. Pour n'être pas nettement tracées, ces barrières n'en sont pas moins souvent plus effectives que des chartes ou des lois.

L'étranger se représente parfois le tsar comme le chef de son

église, comme une sorte de pape national. Aucun Russe, aucun orthodoxe n'admet de pareilles vues. On ne saurait trop le rappeler, l'orthodoxie orientale ne reconnaît qu'un maître, Jésus-Christ, qu'une autorité pour parler en son nom, les conciles œcuméniques. L'église russe ne voit dans le tsar qu'un protecteur, un défenseur, qualités que les traditions chrétiennes attribuaient à tout monarque chrétien, chacun dans ses états. Si parfois l'empereur reçoit dans la législation le titre de chef de l'église, il ne s'agit que de son administration. Vis-à-vis du dogme, le souverain n'a pas plus d'avis à donner que le dernier des fidèles. A cet égard, les empereurs de Russie n'ont jamais glissé sur la pente où s'est laissé entraîner plus d'un des premiers empereurs chrétiens. Le dogme reste en dehors et au-dessus des délibérations du saint-synode : les questions de discipline lui sont même d'ordinaire étrangères; si elles venaient devant lui, ce devrait être comme devant une commission d'étude, la décision ou l'approbation restant aux évêques et au corps de l'église. Dans ce cas, la confirmation impériale ne serait guère qu'une sorte d'*exequatur* ou de *placet*, comme en Occident s'en est si longtemps réservé le pouvoir civil. L'administration de l'église, voilà la sphère où se renferme l'intervention de l'état; là même, son autorité est contenue par la tradition, par les canons des conciles, et aussi par le caractère œcuménique de l'église et l'exemple des autres peuples orthodoxes avec lesquels l'empire tient à rester en communion. En Russie comme en Occident, le droit de nomination aux dignités ecclésiastiques est la principale des prérogatives du trône vis-à-vis de l'autel; encore, au lieu d'être par le tsar exercée dans toute sa plénitude, cette prérogative est-elle partagée entre le synode et lui. L'intervention de la puissance civile à cet égard s'explique aisément au point de vue du droit du peuple comme à celui du droit divin. Dans le premier cas, c'est comme représentant de la nation, dont il absorbe en sa personne tous les pouvoirs, que l'empereur propose ou confirme les évêques jadis directement choisis par le peuple; dans le second, c'est comme préposé au bien-être physique et moral de ses sujets que le souverain a part à la collation de dignités ecclésiastiques, qui d'ailleurs confèrent des priviléges temporels; c'est, comme l'écrivait Pierre le Grand au patriarche de Constantinople, que Dieu doit demander compte aux princes de la manière dont ils auront veillé sur l'administration de son église. En Russie, l'ingérence de l'empereur dans les affaires ecclésiastiques peut encore être regardée comme une suite de l'esprit patriarcal, naturellement peu subtil en fait de distinction des deux puissances. Parmi les sujets de peinture des églises russes sont les sept conciles œcuméniques sur lesquels repose l'orthodoxie orientale. Le mode de représentation en est

simple; ce sont des évêques assemblés autour du trône d'un empereur, parfois, comme pour l'impératrice Irène, autour d'une femme. Ce sujet se rencontrait aussi dans nos églises du moyen âge et y était figuré à peu près de la même façon. Les gens qui ont sous les yeux de telles représentations s'étonnent peu de la part que prend le souverain à l'administration ecclésiastique, et de fait, s'ils ont parfois outre-passé vis-à-vis de l'église les droits que s'étaient arrogés les empereurs d'Orient, les tsars sont le plus souvent demeurés en-deçà. L'influence du pouvoir civil sur le clergé de Russie pourrait même sembler un reste des anciens rapports de l'église et de l'état dans cet Orient qui change si peu, si les Russes n'avaient fait la remarque que chez eux les plus grands abus de l'autorité laïque dans les affaires ecclésiastiques dataient de l'influence occidentale.

Le principal acte d'ingérence des tsars dans l'église a été l'établissement du saint-synode. C'est l'usage le plus extrême, et, si l'on veut, le plus grand abus qu'ils aient fait de leur pouvoir, et, jusque dans l'abus, on en sent les limites. On sent que l'empereur n'est pas maître de l'église comme il l'est de l'état. C'est le plus despote des souverains russes, le plus enclin à aller en tout au bout de ses idées et de sa puissance, c'est le plus violent et le moins scrupuleux des autocrates qui accomplit cette révolution ecclésiastique. On a trop oublié combien dans cette affaire la conduite de Pierre le Grand contraste avec ses procédés habituels. Ce prince, qui d'ordinaire semble incapable de ménagemens et de lenteurs calculés, n'attaque pas de front la dignité qu'il veut détruire, il ne l'abolit pas officiellement. Avant de supprimer le patriarcat, il habitue le peuple et l'église à se passer de patriarche. Il prolonge indéfiniment la vacance de la chaire de Moscou, et ce n'est qu'au bout de vingt ans, lorsque le patriarcat n'est plus qu'un souvenir historique, lorsque le haut clergé a été renouvelé et rempli de Petits-Russiens imprégnés de l'esprit de l'Occident, que Pierre le Grand déclare ses intentions. Une fois décidé, il ne proclame pas lui-même le remplacement du patriarcat par un synode, il le fait proclamer par un concile national. Le règlement organique qui détermine les fonctions du nouveau pouvoir, le tsar le fait rédiger et approuver par des évêques. La chose faite, il ne se contente pas d'en faire part aux autres branches de l'église orthodoxe, il demande pour sa nouvelle institution la reconnaissance, on pourrait dire la confirmation des patriarches orientaux, qui avaient eux-mêmes reconnu l'indépendance de l'église russe. A suivre cette conduite, si peu régulière qu'elle puisse sembler, il est aisé de voir qu'au milieu même de ses emportemens Pierre ne se sent pas aussi libre que sur le terrain politique. On prétend que, lors de l'ouverture du saint-

synode, un prélat moscovite ayant demandé à l'empereur s'il n'y aurait plus de patriarche, Pierre lui répondit : « C'est moi qui suis votre patriarche (1) ! » Quand le mot serait vrai, de pareilles saillies ne sont pas à prendre à la lettre. Tout autres sont les prétentions professées par le gouvernement et les théories enseignées dans ses écoles. On a vu, il y a quelques années, le synode de Pétersbourg et la presse russe se joindre au patriarche de Constantinople pour représenter au gouvernement de Bucharest que, dans ses projets de constitution pour l'église roumaine, il outre-passait les droits du pouvoir civil et violait les canons des conciles. Dans les catéchismes russes, les tsars sont simplement appelés *principaux curateurs et protecteurs de l'église.*

Loin de se regarder comme les papes de leur clergé, les tsars ne revendiquent aucun rang dans la hiérarchie. Il n'est qu'un empereur qui ait jamais prétendu à des fonctions ecclésiastiques : c'est le malheureux Paul Ier, qui prenait sans doute le sacre impérial pour une ordination. Un jour, dit-on, il eut envie de célébrer la messe, et, pour l'en dissuader, il fallut lui rappeler qu'il s'était marié deux fois, ce que l'orthodoxie interdit à ses prêtres. Le pauvre fou eût aussi bien pu dire la messe en qualité de grand-maître de l'ordre de Malte qu'en qualité de chef de l'église russe. Le tsar n'a aucun caractère ecclésiastique, il n'a rien d'un *pontifex maximus* à la manière antique. Tous ses droits vis-à-vis de l'église lui viennent de son pouvoir civil; ce n'est pas comme chef du clergé, c'est comme chef de l'état qu'il intervient dans l'administration ecclésiastique. Dans l'intérieur du temple, au lieu de recevoir des hommages des prêtres, l'empereur leur en rend. Selon l'usage russe, il baise la main du pope. On raconte qu'un curé de village hésitant à tendre sa main aux lèvres d'un grand-duc qu'il était venu recevoir à la porte de son église, le prince impatienté lui dit : « Allonge donc ta patte, imbécile ! » Un tel hommage peut sembler tout extérieur, parfois presque dérisoire; comme beaucoup d'actes de religion, en devenant habituel, il est devenu machinal : il n'en a pas moins de signification et marque clairement la vraie position du souverain vis-à-vis du clergé.

II.

Il nous faut maintenant examiner le mécanisme intérieur de l'administration ecclésiastique. Au point de vue civil, le saint-synode

(1) Nicolas Polévoï, *Istoria Petra Vélikago;* Tondini, *The Roman Pope and the Eastern Popes.*

est le premier des grands corps de l'état; au point de vue religieux, il tient la place du patriarche et en exerce tous les droits. On l'a souvent en Russie considéré comme un concile national; le synode étant à la nomination du gouvernement, cette désignation n'est pas exacte : elle pourrait un jour le devenir. Pierre le Grand, tout en se réservant d'en choisir les membres, semble avoir voulu faire de son synode une sorte de représentation des différentes classes du clergé. Les évêques y étaient en minorité; au-dessous d'eux siégeaient des archimandrites de monastères et des membres du clergé séculier; peut-être y avait-il là une tendance presbytérienne. Le conseil dirigeant de l'église russe est vite revenu à une composition plus en harmonie avec la hiérarchie et les canons orthodoxes, qui attribuent le gouvernement de l'église aux évêques. Dans le saint-synode, l'épiscopat est aujourd'hui en majorité : deux places seulement sont réservées à l'ordre des prêtres. Le nombre des membres n'est pas fixe, et tous n'y entrent pas au même titre et pour le même temps. Il y a les membres proprement dits et les membres assistans, les membres de droit inamovibles, et les membres temporaires et révocables. Les membres de droit, dont l'inamovibilité est un privilége peut-être unique en Russie, sont les trois métropolites des capitales successives de l'empire, Kief, Moscou et Pétersbourg, auquel est d'ordinaire réuni Novgorod. C'est au titulaire de cette double métropolie qu'appartient la présidence. L'usage assure encore une place dans le saint-synode à l'exarque de Géorgie, dont la petite église jouit d'une organisation particulière. Les autres membres sont au choix de l'empereur, qui les nomme pour un temps déterminé; ce sont quatre ou cinq archevêques, évêques ou archimandrites. Enfin viennent deux membres du clergé inférieur, du clergé marié, deux archiprêtres, dont en général l'un est l'aumônier et le confesseur de l'empereur, l'autre le grand-aumônier de l'armée. La présence au conseil suprême de l'église de deux représentans du clergé séculier est indispensable dans un pays où le corps ecclésiastique est divisé en deux classes ayant des tendances et des intérêts divers. Ce serait peu dans le saint-synode que deux prêtres séculiers en face de sept ou huit prélats du clergé monastique, si l'appui de l'opinion ou du gouvernement ne compensait souvent l'infériorité numérique.

Le saint-synode est une assemblée permanente, et le lieu de sa résidence, comme sa composition, fait que l'influence effective ne s'y répartit pas exactement sur le nombre des voix. C'est à Pétersbourg que siége le synode : à Moscou, comme en Géorgie, il n'a que des délégations, des commissions locales. Les titulaires pourvus d'évêchés étant obligés de se partager entre l'administration de leur dio-

cèse et leurs fonctions synodales, ils n'exercent ces dernières qu'à tour de rôle, selon un ordre de roulement déterminé. De cette façon, les membres qui ont leur demeure habituelle dans la capitale, comme le métropolite de Pétersbourg et le confesseur de l'empereur, ont à la direction des affaires une part plus effective que leurs collègues de province. Lorsqu'il est question, comme dans ces derniers temps, de réformes économiques ou civiles pour le clergé, le synode est appelé à siéger dans les commissions désignées à l'étude de ces difficiles problèmes; en d'autres termes, on lui adjoint alors quelques hauts fonctionnaires laïques. Ainsi fut composée la grande commission *des affaires du clergé orthodoxe*, à laquelle le gouvernement avait remis la recherche des moyens d'améliorer la situation matérielle et la position sociale du clergé. Dans d'autres cas, c'est le synode lui-même qui réclame de tous les évêques des renseignemens et des avis.

Près du synode est un délégué de l'empereur portant le titre de procureur-général ou haut-procureur (*Ober-procourator*). Ce fonctionnaire, qui, devant les dignitaires ecclésiastiques, personnifie le pouvoir civil, est toujours un laïque. Pierre le Grand, désireux de faire marcher le clergé comme une armée, conseillait de confier cet emploi à un militaire, homme hardi et décidé. Sous l'empereur Nicolas, le haut-procureur fut pendant longtemps un officier de cavalerie, le comte Protassof. De pareils choix pour un pareil poste n'avaient rien de très surprenant dans un pays et dans un temps habitués à voir les fonctions civiles occupées par des généraux. L'impression était autre en Occident, où d'un fonctionnaire botté et éperonné l'on faisait le président du saint-synode et le vrai chef du clergé. Sous Alexandre II, le haut-procureur a cessé d'être un militaire; de ce côté, il n'y a plus de motifs de susceptibilité pour la dignité de l'église, de raillerie ou de scandale pour l'étranger. Le procureur auprès du saint-synode appartient à l'ordre civil; parfois ces importantes fonctions ont été confiées au ministre de l'instruction publique sans pour cela rentrer dans son ministère. En Russie, il n'y a point de ministre des cultes; les religions dissidentes relèvent du ministère de l'intérieur, l'église orthodoxe s'administre par le synode sous le contrôle de son procureur. Ce dernier étant le fondé de pouvoir de l'empereur, c'est par lui que s'exercent tous les droits attribués au souverain. Le haut-procureur est l'intermédiaire entre l'empereur et le saint-synode; toute communication de l'un à l'autre passe par lui : il soumet au synode les projets de loi du gouvernement, et à la sanction impériale les règlemens arrêtés dans le synode. Rien dans le conseil dirigeant de l'église ne se fait sans la participation du procureur; c'est lui qui propose, lui qui expédie

les affaires, lui qui fait exécuter les mesures prises. Aucun acte synodal n'est valable sans sa confirmation, et il a un droit de *veto* dans le cas où les décisions de l'assemblée seraient contraires aux lois. Chaque année, il présente à l'empereur un rapport sur la situation générale de l'église, sur l'état du clergé et de l'orthodoxie. Le rôle du procureur-général vis-à-vis du synode est à peu près celui d'un gouvernement et d'un conseil d'état vis-à-vis d'une assemblée délibérante. Les pays orthodoxes qui ont imité la constitution de l'église russe lui ont emprunté ce rouage essentiel. Le roi de Grèce est ainsi représenté au synode d'Athènes par un fonctionnaire laïque; si ce dernier a dans l'administration du clergé une influence moindre que son collègue de Pétersbourg, la cause en est aux mœurs politiques des deux pays.

Les affaires qui dépendent du saint-synode sont divisées en plusieurs branches, dont les unes, comme la justice et la censure ecclésiastique, sont plus particulièrement dans les attributions du synode, les autres, comme les écoles et les finances, dans celles du procureur. Les affaires ecclésiastiques se traitent par écrit et par correspondance : de là une administration compliquée, des bureaux et des dossiers de toute sorte. C'est là la principale originalité de l'église russe. La bureaucratie, de toutes les institutions occidentales celle qui s'est le mieux acclimatée en Russie, s'y est étendue du domaine civil sur le domaine religieux. Dans l'église comme dans l'état, aucune question ne se décide sans rapports et sans pièces à l'appui. Pour l'étude et l'expédition des affaires, le synode et le procureur ont chacun leur chancellerie. Ces administrations laïques, remplies de fils de popes qui n'ont pu ou n'ont voulu entrer dans le sacerdoce, ont l'influence qu'ont partout les bureaux. Leur pouvoir effectif est d'autant plus grand que la composition du synode est plus variable, et que moins de ses membres sont au courant des détails de la jurisprudence ecclésiastique. Le synode est hors d'état d'examiner toutes les questions en séance; pour la plupart, pour toutes les affaires courantes, la décision, comme le rapport, est abandonnée aux chancelleries. Les membres du synode n'ont qu'à signer. Pour plus de rapidité, on va souvent, dit-on, chercher les signatures à domicile. De là des abus, de là des anecdotes ou des mots plus ou moins édifians. C'est un membre du synode qui, voyant un de ses collègues examiner un rapport, lui dit : « Ce n'est pas pour lire que nous sommes ici, c'est pour signer, ce qui est plus commode et moins long. » Ou bien c'est un prélat qui laisse surprendre sa signature dans une affaire où il est directement intéressé à la refuser; parfois même, prétend-on, ce sont les bureaux qui altèrent une décision prise en séance, et sous cette

forme la présentent à la signature (1). Il faut beaucoup rabattre de ces récits où partout se complaît la malignité publique. La juste sévérité du gouvernement contre les employés prévaricateurs a déjà réformé plus d'un abus. La bureaucratie n'en a pas moins dans l'église un rôle qui semble d'autant plus exagéré qu'elle y paraît moins à sa place. Malheureusement, comme nous l'allons voir par l'administration diocésaine, les conditions générales de l'empire et la situation particulière du clergé russe fournissent plus d'un motif en faveur de la prolongation du système actuel.

Entre toutes ces affaires, dont un grand nombre sont abandonnées au procureur ou aux chancelleries, le synode se réserve plus spécialement les plus ecclésiastiques, celles qui touchent de plus près aux traditions ou à la discipline de l'église : ainsi l'enseignement des séminaires, les enquêtes sur les dévotions et les superstitions populaires, la canonisation des saints, la censure spirituelle. Cette dernière institution est aujourd'hui particulière à la Russie; elle n'avait d'analogue que dans les états romains, avec cette différence que, sous le gouvernement papal, la censure ecclésiastique embrassait toute la sphère de l'esprit humain, tandis qu'en Russie elle est renfermée dans les matières religieuses. A côté de la censure spirituelle du synode est une censure civile dépendant du ministère de l'intérieur. Ce dualisme atténue les inconvéniens de cette tutelle intellectuelle. Les sciences laïques sont soumises à la censure laïque, dont l'esprit est naturellement moins étroit ou moins défiant. Des ouvrages de science, de philosophie ou d'économie politique trouvent ainsi dans l'empire un accès qu'auraient pu leur fermer les scrupules de la commission synodale (2). A la censure spirituelle sont d'abord soumis les traités de dévotion, puis les livres sortis du clergé, les recueils et les journaux ecclésiastiques, qui déjà sont nombreux en Russie. A l'intérieur, cette censure est préventive, l'église a retenu vis-à-vis de la presse périodique un privilége abandonné par l'état sous le règne actuel. Pour toucher aux matières religieuses, les feuilles politiques doivent obtenir l'agrément de la censure spirituelle; le plus souvent elles pré-

(1) *Rouskoé tchernoé i béloé Doukhovenstvo,* t. II, ch. I. Cet ouvrage anonyme, publié il y a quelques années à Leipzig, donne sur l'église de curieux détails, mais il manque trop d'impartialité envers le haut clergé pour qu'on s'y puisse entièrement fier.

(2) *L'Indicateur de la Librairie* (*Oukazatel po délam petchati*), feuille officielle paraissant à Pétersbourg deux fois par mois, donne la liste des livres admis ou repoussés par l'une ou l'autre censure, et spécialement par la censure étrangère. On peut ainsi se rendre compte de l'étendue de la sphère de chacune en même temps que de leur sévérité. Dans quelques numéros pris au hasard, nous remarquons l'admission d'ouvrages de Darwin et de Karl Marx, la prohibition de livres du docteur Strauss et d'Athanase Coquerel.

fèrent s'abstenir. Le clergé se trouve ainsi plus protégé que l'administration, et l'église que le gouvernement. Les questions religieuses, celles même qui n'ont trait qu'à l'éducation ou à la situation matérielle du clergé, sont rarement débattues, ou ne le sont que sous un contrôle gênant. Il en résulte une sorte d'unanimité extérieure, factice, aussi peu profitable à l'église qu'à l'état. La censure synodale étant composée de moines, l'esprit monastique y prédomine, et le clergé marié, le clergé paroissial se trouve plus encore que les laïques entravé dans l'exposition des griefs ou des vœux qui lui sont propres. Au lieu d'être toujours asservie à l'état, l'église s'est en cette matière parfois servie de l'autorité publique dans des vues qui n'étaient ni celles de la nation, ni toujours celles du pouvoir. Avec la faveur de l'opinion, et même des hautes régions gouvernementales, le clergé inférieur et ses avocats ont souvent été obligés d'avoir recours à des moyens détournés, à des récits romanesques ou à des livres imprimés à l'étranger. La censure privilégiée de l'église a été ainsi parfois un obstacle à sa réforme. Dans l'état actuel des mœurs politiques de l'empire, on n'en saurait espérer la suppression; ce qui serait à désirer, c'est qu'elle fût réduite à un contrôle disciplinaire du clergé orthodoxe.

Grâce au saint-synode, l'église russe est probablement la plus centralisée du monde. Obligés à d'incessantes relations avec le pouvoir central, les évêques sont devenus une sorte de préfets ecclésiastiques. L'empereur ne les nomme pas de sa seule initiative : c'est le synode qui les propose. Il présente trois candidats, et d'ordinaire le souverain désigne le premier sur la liste. Les Russes se flattent d'avoir ainsi mis d'accord les droits et les intérêts des deux pouvoirs. Les diocèses, les *éparchies*, comme disent les orthodoxes, sont en général délimités sur les gouvernemens civils. L'empire en compte aujourd'hui soixante, divisés en trois classes. Dans certaines régions, ces diocèses sont plus grands que la France ou l'Italie. Ils comptent en moyenne près d'un million de fidèles. A cet égard, l'église russe est en contraste avec l'église grecque, où chaque bourgade a son évêque. De ces soixante éparchies, trois ont le titre de métropolies, dix-neuf celui d'archevêchés. Comme en Occident, ces titres ne correspondent plus à une juridiction réelle, ils indiquent un rang, non une fonction. Il n'y a plus de suffragans, les métropolites ont seulement des évêques-vicaires, et quelques autres prélats des coadjuteurs. Il ne reste dans l'empire qu'une province ecclésiastique, ce sont les cinq diocèses qui forment l'exarchat de Géorgie; partout ailleurs les évêques dépendent uniquement du synode. Les titres de métropolite et d'archevêque ne sont pas toujours portés par le prélat assis sur les siéges auxquels ils appartiennent. Le gouvernement ou le synode n'accorde souvent la dignité qu'après plu-

sieurs années d'occupation du poste. Ces titres, donnés comme une sorte de grade dans la hiérarchie du *tchine*, deviennent ainsi une distinction personnelle : sous ce rapport, on pourrait les comparer au cardinalat. Il en est à quelques égards du traitement comme du titre, et les évêques sont par ce double lien tenus dans la dépendance du pouvoir central. L'allocation du trésor n'est point fixe, ou plutôt elle ne forme que la moindre partie des revenus épiscopaux. A côté du traitement, il y a les supplémens, puis les secours du saint-synode, puis les immeubles ecclésiastiques ou l'indemnité qui les remplace, enfin le casuel et les dons volontaires. Toutes ces ressources constituent des revenus assez élevés sans être excessifs. Les évêques, les principaux surtout, ont dans la société un haut rang dont en général leur mérite les rend dignes. Aucune chaire de l'Europe n'a été occupée par une plus remarquable succession de prélats que la chaire de Moscou, même depuis la fin du patriarcat. L'existence extérieure des évêques russes est entourée d'un certain luxe, leur vie intérieure est sévère. Pris dans le cloître, ils ont d'ordinaire un couvent pour demeure, et à travers les plus hautes dignités observent le régime d'abstinence des moines.

Les évêques ne sont pas seulement subordonnés à l'autorité du synode, chacun d'eux est assisté d'un conseil ecclésiastique qui dans son diocèse joue en petit un rôle comparable à celui du synode dans l'empire : c'est le consistoire éparchial, *éparkhialnaïa consistoria*. Les membres en sont nommés par le synode sur la présentation de l'évêque, et leurs décisions n'ont de validité qu'avec la confirmation épiscopale. Ces consistoires participent aux soins de l'administration diocésaine. Ce sont eux qui jugent en première instance les causes encore déférées à la justice ecclésiastique. Pour la plupart des affaires, spécialement pour la justice, le saint-synode sert de cour d'appel et juge en dernier ressort. Les causes soumises aux tribunaux de l'église peuvent se ranger sous deux chefs principaux : les affaires personnelles ou disciplinaires du clergé, et les affaires de mariage ou de divorce. Presque seule dans le monde chrétien, l'église russe a conservé ce privilége de justice, longtemps revendiqué par l'église latine. La Russie a, selon les principes de la société moderne, commencé à substituer à la justice ecclésiastique la justice civile, qui depuis la réforme judiciaire présente de plus sérieuses garanties. Les tribunaux du clergé doivent être réorganisés, et leurs attributions, déjà réduites par Pierre le Grand, encore diminuées. Il est question de leur enlever les causes de divorce pour ne réserver à l'évêque que la confirmation de la sentence rendue par les tribunaux ordinaires. C'est là une des nombreuses mesures accessoires qui doivent compléter les grandes réformes du règne actuel.

Près de chaque consistoire est placé un secrétaire laïque dont les fonctions dans le conseil diocésain rappellent celles du haut-procureur près du saint-synode. Ce secrétaire est à la tête de la chancellerie éparchiale, chargée de la rédaction et de la correspondance. Nommé par le synode sur la présentation du haut-procureur, il reste sous la juridiction immédiate de ce dernier. C'est au procureur que le secrétaire adresse ses rapports, tandis que l'évêque et le consistoire envoient les leurs au synode. Ce fonctionnaire laïque, comme la plupart des employés des chancelleries ecclésiastiques, est d'ordinaire sorti d'une famille cléricale, car dans toute cette vaste administration le haut-procureur et ses principaux assistans sont à peu près les seuls qui par la naissance ne tiennent pas au clergé. L'influence du secrétaire et des chancelleries éparchiales sur la présentation des affaires, la nomination aux places, la décision des procès, a parfois, comme celle des chancelleries synodales, donné lieu à de regrettables abus et ouvert la porte à une corruption administrative dont la victime était le clergé. A ces défauts, on a, dans ces derniers temps, cherché divers remèdes; on a tenu les secrétaires sous une surveillance plus exacte, on a parfois augmenté leur traitement, on a entrepris la réforme de la justice ecclésiastique. Toutes ces mesures ne touchent point aux bases de l'administration de l'église; dans chaque diocèse comme dans le synode, on conserve l'espèce de dualité qui près des autorités ecclésiastiques place un fonctionnaire laïque, organisation qui par certains côtés rappelle notre système judiciaire avec sa double et parallèle hiérarchie de juges et de procureurs. On modifie peu la centralisation, qui est dans les habitudes du gouvernement. Le saint-synode intervient dans l'administration du diocèse à peu près de la même manière qu'un ministre de l'intérieur dans celle d'une préfecture. L'évêque et son consistoire doivent sans cesse en référer au synode : pour toute chose de quelque importance, pour l'érection ou la suppression d'une église, pour l'emploi des fonds ou des aumônes, pour la déposition d'un prêtre ou le relèvement de ses vœux, il faut une autorisation synodale. Pour s'absenter plus de huit jours de son diocèse, l'évêque, astreint à la plus sévère résidence, a besoin d'un congé du synode. Chaque année, il est tenu de présenter un rapport sur l'état de son éparchie, sur les écoles, sur la réception des sacremens, sur les conversions faites parmi les cultes étrangers à l'orthodoxie, en particulier parmi les sectaires russes, les *raskolniks*.

Cette tutelle administrative et la bureaucratie qui en résulte s'expliquent surtout par les conditions particulières à la Russie et à l'église russe. L'immensité des distances a longtemps opposé de telles difficultés à tout recours contre les abus de l'autorité locale, que le gouvernement a, dans toutes les branches de l'administration, été

conduit à un système de centralisation et de tutelle. La division du clergé russe en deux classes animées d'une sourde rivalité rendait plus nécessaire le contrôle du pouvoir central. Plus l'évêque et le haut clergé célibataire étaient, par le genre de vie ou les intérêts, séparés du clergé marié, plus se faisait sentir dans l'église le besoin d'un pouvoir modérateur et impartial. On ne l'a point remarqué, c'est là une des principales causes de l'influence du pouvoir civil chez l'église russe. Dans l'église latine, où le clergé n'est point de la même façon divisé en deux classes, le prêtre s'est encore trouvé trop exposé à l'omnipotence de l'évêque pour ne pas chercher un abri contre elle. Cette protection, que depuis la révolution il ne pouvait réclamer de l'état, il l'a demandée à Rome. Là, on le sait, a été, en France surtout, une des causes de l'ultramontanisme parmi le clergé catholique. N'ayant ni chef national ni souverain pontife étranger, le clergé russe n'a eu contre le despotisme épiscopal d'autre refuge que la protection du gouvernement civil; les garanties que le prêtre catholique a cherchées auprès du pape dans l'ultramontanisme, le pope orthodoxe les a trouvées auprès du tsar dans l'intervention de l'état. Il y a ainsi non-seulement exagération, il y a confusion lorsque nous parlons de l'oppression de l'église russe par le pouvoir impérial. Si l'autorité de l'état pèse jusqu'à un certain point sur le haut clergé, elle abrite le clergé inférieur; au lieu d'un signe d'asservissement, la constitution actuelle de cette église est pour la masse de ses prêtres un gage de liberté.

On a souvent, en Russie même, montré tout ce qu'il y aurait à faire pour rendre à l'église plus de vie et d'indépendance. On a vu *la Gazette de Moscou* parler de resserrer les liens des diverses églises orthodoxes et de renouveler dans l'empire les conciles provinciaux; on a vu le gouvernement inviter le saint-synode à l'étude de cette dernière question. Tout cela pourrait se faire, et bien plus encore, si les mœurs publiques étaient mûres pour de telles réformes. On pourrait rétablir les élections ecclésiastiques, qui dans certaines provinces ont longtemps persisté; on pourrait en toutes choses revenir à l'antique discipline. Un tel retour serait moins malaisé dans l'église gréco-russe que dans l'église catholique romaine; dans l'une, la centralisation dérive d'un principe théologique, et vient de l'intérieur, du cœur même de l'église; dans l'autre, elle n'a qu'un principe politique, et vient du dehors, du pouvoir civil. On pourrait faire bien des choses dans l'orthodoxie russe, si les mœurs s'y prêtaient; mais elles en sont encore loin, et, en Russie comme en Occident, nous ne savons jusqu'à quel point l'esprit moderne déliera tous les liens qui rattachent l'église à l'état. En tout cas, en Russie moins qu'ailleurs, la société religieuse ne se peut assez isoler de la société civile pour avoir un mode d'existence hors de tout rap-

port avec le sien. Les mœurs religieuses ne s'y pourront transformer qu'avec les mœurs politiques.

Ce qui est désirable, ce qui est réalisable dans le gouvernement de l'église de Russie, ce n'est pas l'abrogation des institutions existantes, c'en est l'élargissement progressif de manière qu'elles restent en harmonie avec les besoins spirituels aussi bien qu'avec les institutions civiles. En gardant la surveillance de l'administration de l'église, l'état se devrait également interdire d'user du pouvoir séculier dans un intérêt ecclésiastique et d'employer le clergé dans un intérêt temporel. Selon l'expression d'un des esprits les plus distingués de l'orthodoxie russe, « la foi ne doit pas être subordonnée au but extérieur et étranger d'un étroit conservatisme officiel. Il n'est pas bon que l'église soit chargée de bénir et de consacrer tout ce qui dans l'ordre politique existe à un moment donné (1). » L'intérêt de la religion demande que l'intervention de l'état dans les affaires ecclésiastiques soit réglée et contenue; l'intérêt de l'église et celui du pays s'opposent à ce que dans la situation présente l'état abdique toute influence dans l'église. L'abandon prématuré de l'église russe à elle-même la livrerait à l'ignorance et à la routine. Ici encore se rencontrent des préjugés qui ne s'expliquent que par le manque de connaissance des faits. Dans l'opinion vulgaire, la principale cause de l'engourdissement supposé de l'église russe est sa dépendance du pouvoir civil : c'est là ce qui la glace et la pétrifie. L'observateur attentif aboutit à de tout autres conclusions; pour lui, la plupart des progrès, la plupart des réformes de l'église de Russie, ont été dus à l'initiative de l'état. Ce n'est point que l'église orthodoxe soit un corps inerte privé de tout principe de vie, c'est que sa vie est enfermée dans la religion et la piété, c'est que l'esprit ecclésiastique est généralement conservateur, stationnaire, et que, pour l'amener à des réformes aux heures même où comme dans la Russie actuelle les réformes sont le plus urgentes, il faut le plus souvent des influences extérieures, laïques. Chez les Russes, l'initiative est pour une double raison presque toujours partie d'en haut, du trône; l'une est que l'histoire a mis tous les pouvoirs dans les mains du gouvernement, l'autre, que, grâce au contact avec l'Occident, il s'est trouvé depuis deux ou trois siècles plus éclairé que la nation. Cette loi historique, que peut seul abroger le développement interne de la civilisation, s'est imposée à l'église comme au peuple. Depuis l'abolition du servage, la réforme ecclésiastique est devenue l'un des principaux soucis du gouvernement. L'église et le clergé ont leur place naturelle dans la grande œuvre du renouvellement populaire; l'intérêt de l'état est de les mettre au plus vite en mesure de l'occuper.

(1) Samarine, *Introduction aux œuvres de Khomiakof.*

Quelque chose dans ce sens a déjà été accompli; s'il ne s'est pas fait davantage, si bien des projets sont restés stériles, bien des mesures mal exécutées, la faute n'en est pas uniquement à l'excès du pouvoir de l'état, elle est parfois aux sourdes résistances ou aux répugnances de l'église. Cette église, en apparence si dépendante, si docile, a vis-à-vis du pouvoir plus de moyens de défense qu'il ne le semble; quand elle n'en a point d'autre, il lui reste la force d'inertie. Dans la société ecclésiastique plus qu'ailleurs, la routine, les traditions et l'esprit de corps font obstacle aux innovations; en Russie, le mal se complique parfois des intérêts d'une bureaucratie dans laquelle on a cherché le remède. Le pouvoir ne peut guère en effet agir sur l'église que par elle-même, par sa hiérarchie. Au lieu d'être entravées par son immixtion dans le domaine ecclésiastique, les réformes peuvent aussi l'être par la timidité ou l'insuffisance des moyens d'action du pouvoir. Le gouvernement n'aime point à provoquer le déplaisir du saint-synode ou le mécontentement de l'un ou l'autre clergé; il redoute surtout de blesser l'ignorante piété du peuple. C'est ainsi qu'ont été longtemps ajournées plusieurs des réformes les plus désirables, comme l'émancipation des *raskolniks*, la sécularisation de la justice ou des registres de l'état civil, l'adoption du calendrier grégorien. L'autocratie, avons-nous dit ici même (1), est la base historique de la Russie; elle en est encore l'institution fondamentale, et toutes les autres s'y doivent conformer. Elle n'est pas pour cela toujours omnipotente, elle a en face d'elle les mœurs, les habitudes, les préjugés du peuple russe, auxquels elle est elle-même contrainte de s'adapter. Il en est ainsi en particulier de la religion : si puissante que soit l'autocratie vis-à-vis de l'église, le culte national est à certains égards plus fort qu'elle. L'empereur en a la protection, le gouvernement, si l'on veut; il ne peut l'exercer qu'en en respectant les traditions, les principes fondamentaux et parfois aussi les préventions.

III.

Aux relations de l'état avec l'église orthodoxe, il est curieux de comparer ses relations avec les autres cultes de l'empire. Rien ne montre mieux que ce rapprochement ce qui, dans l'organisation de l'église dominante, est le fait de la religion et ce qui est le fait de la politique. La situation des cultes dissidens doit en Russie être examinée sous un double aspect, au point de vue national et au point de vue politique, vis-à-vis du peuple russe et vis-à-vis de son gou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1874.

vernement. Au premier égard, la position des autres confessions est fort différente de celle de l'église orthodoxe; au second, elle est fort semblable. Un pouvoir extérieur identique leur impose une constitution analogue. Comme l'orthodoxie, le catholicisme et le protestantisme sont soumis au principe qui régit tout en Russie, l'autocratie. Aucune forme religieuse ne peut se soustraire à la loi commune, et les clergés la subissent comme les autres classes. Le souverain ne s'arroge guère moins de droits vis-à-vis des confessions auxquelles il est étranger que vis-à-vis de l'église à laquelle il appartient. La grande différence est que par son génie même l'orthodoxie s'accommode mieux que certaines de ses rivales de cette nécessité, et qu'étant la religion nationale, la tutelle de l'état est toujours pour elle une protection.

C'est la diversité de leurs institutions politiques qui fait qu'en possédant toutes deux une église nationale l'Angleterre et la Russie ont en face des autres confessions une attitude si diverse. En Angleterre, un seul culte a une position officielle, un seul des relations légales avec l'état; les autres sont ignorés du pouvoir, qui les tolère. En Russie, tous les cultes tolérés ont une situation légale, tous sont officiellement reconnus par l'état, qui n'ignore rien de ce qui se passe chez lui et fait partout sentir sa main. En cela, la Russie est plus équitable, plus autoritaire, l'Angleterre moins juste et plus libérale. Le système russe se rapproche davantage du système français, avec cette double et grande différence qu'en France il n'y a ni religion d'état ni autocratie. Le gouvernement de Pétersbourg est prêt à tolérer, à garantir, à subventionner même au besoin tous les cultes, à la condition que tous se plieront au régime autocratique. Aucun état ne reconnaît autant de religions; toutes les grandes doctrines du globe sont venues se rencontrer sur son territoire, dans l'intérieur même de ses limites européennes. La loi proclame la liberté de toutes, de l'islamisme et du bouddhisme comme du judaïsme et des diverses confessions chrétiennes. Elle ne leur accorde pas seulement, comme naguère Rome et l'Espagne, la liberté de conscience individuelle, mais aussi celle du culte extérieur. Dans la perspective Nevski à Pétersbourg, en face de la cathédrale grecque de Notre-Dame de Kazan, s'élèvent une église luthérienne, une église catholique, une église arménienne, en sorte qu'à la principale rue de la capitale on a pu donner le surnom de *Rue de la Tolérance*. Les synagogues dans l'ouest de la Russie, les mosquées dans l'est, rivalisent de nombre et de grandeur avec les églises orthodoxes. Sur le champ de foire de Nijni, la mosquée et l'église se font pour ainsi dire pendant. Le peuple russe est, comme l'état, naturellement tolérant; s'il y a dans l'empire des restrictions à la liberté des cultes, la raison en est à la politique, non à la reli-

gion ; elle est dans la forme du gouvernement ou dans les défiances nationales.

Le gouvernement tend à donner à tous les cultes de l'empire une organisation analogue à celle de l'église orthodoxe. La position des différentes religions dépend beaucoup de leur bonne volonté ou de leur aptitude à se conformer à cette politique. Il y a là en effet moins un goût d'uniformité administrative qu'un besoin, une exigence du principe qui régit la Russie. Avec les cultes dissidens comme avec l'orthodoxie, le but du pouvoir est double : c'est d'abord de leur donner un gouvernement intérieur, national, indépendant de l'étranger; c'est ensuite d'en centraliser les affaires pour les tenir sous une surveillance plus directe. Par là, il tend à transporter chez les autres cultes les formes administratives et bureaucratiques introduites dans l'église nationale. Cela est surtout sensible pour les confessions chrétiennes. Chez les catholiques comme chez les arméniens, chez les luthériens comme chez les calvinistes, se retrouve, sous des désignations diverses et au-dessus de la hiérarchie propre à chaque église, une organisation extérieure plus ou moins semblable à celle du culte dominant. Chacune de ces confessions a son autorité centrale, chacune a près d'elle des représentans laïques du pouvoir civil, procureurs ou secrétaires; chacune a ses consistoires, pourvus pour ses fidèles de fonctions analogues à celles des consistoires orthodoxes pour les Russes du rite grec. Les différens clergés y avaient jusqu'à ces derniers temps conservé la tenue des registres de l'état civil et le pouvoir judiciaire pour les causes matrimoniales, en sorte que des églises peu populaires en Russie y possédaient encore des priviléges dont les avaient souvent dépouillées les pays où elles étaient le plus en faveur. A travers l'unité des vues, le pouvoir civil a dû chercher à s'adapter à la constitution de chaque église en même temps qu'il l'adaptait à la sienne. De là des différences de formes qui n'empêchent point la similitude du fond. Les arméniens ont en passant sous la domination russe conservé leur patriarche, qui porte le titre de *catholicos*. A côté de ce chef religieux, élu par les évêques de sa confession, est placé un synode dont il est le président et qui, comme lui, siége sur le territoire russe, au célèbre monastère d'Etschmiadzine, au pied du mont Ararat. Les luthériens ont des consistoires provinciaux, et à Pétersbourg un consistoire général assisté d'un procureur impérial. L'organisation des calvinistes, qui sont beaucoup moins nombreux et représentent plutôt la forme polonaise du protestantisme, est à peu près semblable. Les catholiques ont, comme les autres confessions, une autorité administrative centrale; elle porte le nom de *collége catholique romain* et siége à Pétersbourg sous la présidence de l'archevêque de Mohilef, primat des catholi-

ques de Russie. Ce collége ecclésiastique, indépendant du Vatican, a pour les affaires catholiques un rôle plus ou moins semblable à celui du saint-synode pour les affaires orthodoxes. En outre chacun des diocèses catholiques de Russie a son consistoire, dont les membres, nommés par l'évêque, ne peuvent siéger qu'avec la confirmation du gouvernement.

De toutes les confessions chrétiennes, l'église romaine est par son principe celle qui s'accommode le moins bien de ces formes administratives; c'est elle qui a le plus de répugnance à se modeler sur les limites des états et sur leurs constitutions politiques, elle qui est le plus hostile à l'intervention du pouvoir civil. Pour ces deux raisons, sa situation en Russie a toujours été plus ou moins précaire et mal définie. En dépit de longues négociations et de maintes conventions, Rome et la Russie n'ont, depuis qu'elles sont en contact, pu trouver une base d'entente. Dès le premier partage de la Pologne, Catherine II tentait avec l'archevêque Sestrintsevitch de faire pour les catholiques annexés à l'empire ce que Pierre le Grand avait, avec Procopovitch, fait pour les orthodoxes de la Moscovie. Elle cherchait à enfermer les catholiques de Russie dans les frontières russes, à relâcher les chaînes qui les rattachaient à Rome, pour ne laisser guère subsister entre eux et la cour papale que le lien de la communion au lieu de celui de la juridiction. Les successeurs de Catherine ont souvent suivi la même politique, et le plus souvent y ont été encouragés par les hommes les plus distingués des différens partis (1). De cette façon, tantôt par calcul, tantôt sans bien s'en rendre compte, le gouvernement russe a plus ou moins tendu à réduire le catholicisme à l'état de simple rite, ne différant de l'orthodoxie que par la langue et les formes. L'église romaine se devait difficilement plier à des exigences en contradiction avec son esprit cosmopolite et hiérarchique. Aussi la cour de Rome n'a-t-elle jamais caché sa répulsion pour le système d'administration ecclésiastique russe. Dans leurs négociations avec la Russie, les papes Grégoire XVI et Pie IX se plaignaient qu'en l'assujettissant aux consistoires diocésains et au collége ecclésiastique de Pétersbourg on eût enlevé à l'évêque le gouvernement de son église. Ils réclamaient contre la présence dans les consistoires catholiques de secrétaires laïques ou de procureurs impériaux à la nomination du ministère (2). Les difficultés qui dans tant de pays s'élèvent entre la curie romaine et le pouvoir civil, entre la conception catholique de l'église et la conception moderne de l'état, sont plus graves et plus difficiles à ré-

(1) On peut consulter à ce sujet les ouvrages de M. Tolstoy et de M. Samarine sur le catholicisme et les jésuites en Russie.

(2) *Esposizione documentata sulle costanti cure del S. P. Pio IX a riparo dei mali che soffre la Chiesa cattolica nei dominii di Russia e di Polonia,* Roma 1866.

soudre en Russie que partout ailleurs. Les concessions mutuelles et la bonne volonté réciproque y peuvent à peine remédier. Entre l'autocratie russe et la papauté romaine, entre ce que les catholiques ont appelé le césaropapisme des tsars et ce que les Russes nomment l'autocratie cosmopolite des papes, il y a une antipathie naturelle, une sorte d'incompatibilité fondamentale. Chacun des deux pouvoirs étend trop loin ses droits pour ne pas sembler empiéter sur ceux de l'autre. De là des revendications inconciliables, de là la difficulté de trouver un *modus vivendi* entre la cour de Pétersbourg et la curie romaine. Après bien des négociations reprises et abandonnées, il y a fallu renoncer. L'église catholique est aujourd'hui en Russie sans concordat, sans constitution officiellement acceptée des deux parties, ayant à sa tête le collége ecclésiastique de Pétersbourg, que la cour romaine tient en suspicion et qu'elle a la sagesse de supporter. Après plusieurs années, on a récemment pu s'entendre pour remplir les vides de la hiérarchie. En juin 1872, nous avons vu sacrer à Pétersbourg un archevêque de Mohilef, primat catholique de Russie. L'église romaine a dans l'empire une situation précaire, mais peut-être aussi régulière que le comporte le régime autocratique, — situation anormale dans le monde catholique, mais en rapport avec celle des autres églises en Russie et avec les institutions russes, qui ne font que lui appliquer la loi commune.

Partout où ils sont en quelque nombre, les catholiques de Russie ont des églises; ils en ont de grandes et de petites, de riches et de pauvres. Parmi ces dernières, il en est une qui nous a laissé un souvenir particulier. C'était à la fin de l'hiver, un dimanche de carême, dans la vieille Novgorod, où, comme dans toute la Grande-Russie, il n'y a point de catholiques indigènes. On nous indiqua cependant une chapelle catholique romaine dans un faubourg écarté au-delà du Volkof, derrière le Kremlin. C'était au premier étage d'une sorte de grange basse et sombre. Comme toutes les chapelles catholiques de l'intérieur de l'empire, la salle était remplie de soldats de Lithuanie et de Pologne, auxquels se mêlaient quelques Polonais internés dans la ville. Il y avait bien dans cet étroit espace une centaine d'hommes et à peine trois ou quatre femmes. L'autel, couvert d'une nappe blanche et surmonté de deux cierges allumés, semblait préparé pour la messe. Au bout d'un certain temps, comme nous nous étonnions de ne pas voir paraître le prêtre, on nous dit qu'il était absent, et qu'il n'y en aurait point pour la messe. Il y avait bien à Novgorod un évêque polonais interné depuis l'insurrection de 1863; mais il n'avait pas la permission d'officier en dehors de chez lui. Les fidèles, presque tous munis de livres, se mirent à chanter l'office, mêlant des cantiques aux prières de la messe et se

levant et s'agenouillant tour à tour devant l'autel muet. Le soir du même dimanche, j'appris que la masure qui servait de chapelle menaçait ruine, et que, de crainte d'un accident, le commandant militaire avait résolu de n'y plus laisser aller ses soldats. Cette chapelle sur le point de crouler et cette messe sans prêtre me parurent alors un symbole de la situation de l'église catholique en Russie en même temps que de la foi de ses enfans. Cette impression était exagérée, la semaine sainte à Moscou vint heureusement bientôt la corriger. Pour peu qu'ils soient nombreux, les catholiques ont dans le centre même de l'empire, à Moscou par exemple, des églises convenables et parfois de brillans offices. A travers la tristesse qui peut venir l'assaillir en Russie, le catholique ne doit pas oublier qu'en des pays où les lois et les mœurs semblaient lui garantir plus de liberté, l'église en a dans ces derniers temps trouvé moins. Au milieu de la crise religieuse actuelle de l'Europe, le catholique comme le libéral doit savoir gré à la Russie qu'avec de plus sérieux motifs de défiance et un pouvoir plus discrétionnaire elle n'a pas dans sa conduite vis-à-vis du clergé catholique poussé l'usage de la force aussi loin que plusieurs gouvernemens de l'Occident. L'autocratie s'est montrée moins intolérante que certaines démocraties. S'il y a encore chez les Russes quelques évêques internés, quelques diocèses privés de leurs pasteurs, le motif en est plutôt politique que religieux; il est avant tout national.

La situation des différens cultes en Russie ne dépend pas uniquement de leur attitude vis-à-vis de l'autocratie; elle dépend non moins de leur relation avec la nationalité russe. Si, en étant moins nationaux, les cultes dissidens semblent moins exposés que le culte dominant aux immixtions ou à la tutelle du pouvoir civil, ils ne trouvent point dans le respect du peuple ou dans les traditions du pays la même protection. L'église russe n'est pas seulement, comme l'église anglicane, une église d'état, c'est une religion nationale tellement liée par l'histoire et les habitudes à l'existence de la Russie qu'en dehors d'elle il semble qu'on ne puisse être Russe. C'est là une des difficultés, une des faiblesses de l'empire. On connaît la devise de l'empereur Nicolas : « autocratie, orthodoxie, nationalité. » Ces trois termes, les deux derniers surtout, ont en effet été étroitement soudés, et à bien des égards résument encore la politique de Moscou, si ce n'est celle de Pétersbourg. Le gouvernement élève aux plus hauts emplois des hommes de toute confession; pour lui, comme pour le peuple, l'orthodoxie n'en est pas moins le plus sûr garant de patriotisme ou de *loyalisme*. A ce point de vue, la Russie s'est, sans bien s'en rendre compte, laissé entraîner à suivre l'exemple de Byzance, qui de la foi orthodoxe avait fait le principal lien de l'empire grec. Elle se trouve encore à un certain degré dans

la situation de l'Orient, de la Turquie par exemple, où jusqu'à ces derniers temps la religion tenait lieu de nationalité, ou mieux en était le premier signe. Cette tradition orientale, qui dans l'Europe moderne semble un anachronisme, a malheureusement dans la sainte Russie des fondemens historiques qui la font encore durer. C'est l'orthodoxie grecque qui a fondu dans un peuple les différens élémens ethniques d'où est sortie la nation russe. La Moscovie n'a rencontré de religions différentes que parmi ses ennemis d'Europe et d'Asie. Il y a là pour la cohésion de l'empire, il y a là surtout pour son développement libéral un sérieux obstacle. La religion prise comme fondement national assure mal l'unité du pays qu'on fait reposer sur elle; employée comme instrument de nationalisation, elle rend plus difficile la réconciliation des contrées attachées à d'autres cultes. En la devant précéder, l'assimilation religieuse risque de retarder l'assimilation politique. Aux provinces de culte dissident, la russification n'apparaît qu'au bout de l'apostasie; aux Russes enclins à sortir du giron orthodoxe, la patrie semble enjoindre de se dénationaliser.

Les désignations officielles accusent nettement cette position des cultes hétérodoxes vis-à-vis du culte dominant. Dans la langue gouvernementale, les confessions non orthodoxes sont appelées confessions étrangères (*inostrannyia ispovedaniia*). Une telle expression met pour ainsi dire en suspicion devant le patriotisme russe plus d'un quart des sujets russes. L'empire a d'autant plus d'intérêt à l'abandon d'une pareille désignation qu'historiquement elle est plus fondée. Les cultes sans lien avec l'orthodoxie ne se rencontrent en effet que dans les provinces d'origine étrangère, ou demeurées longtemps sous la domination de l'étranger. Nous ne parlons pas ici des sectaires en révolte contre l'église nationale et légalement encore comptés comme lui appartenant. Du nord au sud, les cultes dissidens forment aux flancs de la Russie orthodoxe deux bandes d'une largeur variable, le plus souvent en concordance avec les limites ethnologiques. De l'ouest du golfe de Bothnie à la frontière autrichienne, ce sont les protestans, les catholiques et les juifs; à l'est, le long de l'Oural, du Volga et du Caucase, ce sont des musulmans mêlés de quelques païens. En dehors même de la Sibérie et du Turkestan, ces cultes dissidens comptent environ 20 millions d'adhérens, dont la moitié dans la Russie proprement dite. Chacune de ces religions étrangères a des régions où elle domine : le protestantisme en Finlande et dans les trois provinces baltiques, le catholicisme dans le royaume de Pologne et les deux provinces lithuaniennes de Kovno et de Vilna, les arméniens au sud de la Transcaucasie, les mahométans dans plusieurs districts de l'Oural et de la Crimée, les

bouddhistes enfin dans la steppe des Kalmouks. Il n'est pas besoin de faire remarquer ce qu'a d'embarrassant pour un gouvernement cette répartition territoriale qui lie chaque culte à une contrée, à une race, souvent à une langue. L'Irlande et l'Angleterre offrent à cet égard un contraste moins marqué que la Russie et certaines de ses provinces. Pour les Russes, catholique est synonyme de Polonais, et protestant d'Allemand. Cela est surtout vrai pour le catholicisme, qui, devant la nationalité comme devant l'autocratie, se trouve dans une position plus défavorable que les autres confessions. Lié historiquement à la Pologne comme l'orthodoxie à la Russie, il a le privilége d'exciter de particulières défiances. On le regarde comme un symptôme de *polonisme*, mot qui dans la bouche des Russes désigne une sorte de *fenianisme* appuyé sur des complots et des sociétés secrètes. Au point de vue même de la civilisation générale, on est souvent en Russie enclin à voir dans les cultes étrangers, dans le catholicisme surtout, dans le *latinisme*, comme on l'appelle, une influence hostile au génie et à l'indépendance intellectuelle des Slaves. Ce sont ces préventions nationales qui déterminent l'attitude de la Russie devant les confessions non orthodoxes. Les regardant comme le véhicule d'une nationalité étrangère, elle redoute de leur voir dénationaliser des provinces qu'historiquement elle considère comme russes. De même que l'islamisme dans ses gouvernemens de l'est est pour elle un témoin et un reste de la domination tatare, le catholicisme et le protestantisme sur ses frontières occidentales, dans la Russie-Blanche, la Lithuanie, les provinces baltiques, sont à ses yeux une importation polonaise ou germanique introduite à l'époque de l'abaissement de la Russie. Ne pouvant les faire disparaître des contrées où ils se sont enracinés, elle tient à ne point laisser ces cultes étrangers s'implanter dans les régions demeurées à l'abri de toute influence antinationale. Ainsi s'explique la législation russe en matière religieuse; si elle restreint la liberté de conscience, la faute n'en est pas à l'oppression de l'église dominante, elle est aux craintes patriotiques du gouvernement et de la nation. Il n'y a rien en Russie de l'esprit qui amena la révocation de l'édit de Nantes.

Dans une telle situation, le plus sûr remède fût peut-être sorti de l'extension du mal. Laissées libres de se répandre, les différentes religions, en se pénétrant et se débordant les unes les autres, eussent elles-mêmes effacé leurs démarcations géographiques ou ethnologiques. Leur diffusion parmi les Russes eût fait perdre aux cultes dissidens leur caractère étranger en même temps qu'aux provinces dissidentes elle eût enlevé un grief. Un tel moyen était à la fois trop lent et trop hardi pour un peuple habitué à chercher l'unité natio-

nale dans l'unité religieuse. La Russie a commencé par essayer d'un système opposé; tout autre à sa place eût probablement fait de même. Le but de sa législation a été de confiner les cultes étrangers dans leurs frontières historiques, de les enclore dans les populations qui les professent. Chacun est maître de demeurer dans la religion de ses pères, chaque confession est libre dans l'enceinte de ses propres limites; il lui est seulement interdit de les franchir. A cet égard, on peut se représenter les droits des cultes non orthodoxes en Russie comme une sorte de charte qui leur aurait été accordée à la condition de ne point entamer le domaine de l'orthodoxie. Le gouvernement s'est regardé comme un tuteur qui, en accordant à des hôtes étrangers le libre exercice de leur religion, leur eût interdit d'y séduire ses pupilles. Les conquêtes spirituelles leur sont prohibées; le privilége en est réservé à l'église orthodoxe. Le code civil russe le dit expressément, l'église dominante a seule le droit de faire des prosélytes. Il est toujours permis d'y entrer, jamais d'en sortir. L'orthodoxie russe est un édifice dont les portes ne s'ouvrent que dans un sens, du dehors au dedans, et se referment pour jamais sur ceux qui les ont une fois franchies.

Les lois confessionnelles remplissent plusieurs chapitres des tomes X, XIV et XV du volumineux recueil qui tient lieu de code (*Svod zakonof*). Tout enfant issu de parens orthodoxes est à jamais enchaîné à l'orthodoxie; il en est de même de ceux quinaissent de mariages mixtes. Le mariage en pareil cas ne s'obtient qu'avec un engagement dans ce sens. Si certaines églises d'Occident n'accordent la bénédiction nuptiale qu'à la même condition, la loi ne donne pas à ces exigences ecclésiastiques une sanction civile, la conscience des époux reste libre de s'y soumettre ou de s'y refuser. Il en est tout autrement dans un pays où le mariage religieux est le seul légal, et où l'inscription sur les registres de l'église décide à jamais du culte. Selon les adversaires de la Russie, ces règlemens ont parfois donné lieu à des séquestrations d'enfans du genre de celle du juif Mortara, tant reprochée naguère au gouvernement papal. Indépendamment de la violence faite à la conscience, ces dispositions ont l'inconvénient d'entraver les unions entre les différens cultes, et par suite entre les différentes populations de l'empire. Ce n'est point du reste un privilége auquel l'église orthodoxe ne puisse renoncer; elle a souvent béni le mariage de princesses russes avec des princes protestans ou anglicans sans leur imposer de tels engagemens. L'abrogation des lois qui restreignent la liberté du prosélytisme serait plus facile encore, puisqu'elle ne dépend que de l'état. Un article du code interdit aux orthodoxes de changer de religion, un autre stipule les pénalités réservées à ce genre de délit. La procédure est à peu près celle suivie jadis en pareille ma-

tière en Occident, sauf que les châtimens sont moins rigoureux. Le fidèle enclin à sortir de l'orthodoxie est d'abord livré à l'exhortation paternelle du clergé paroissial, puis déféré au consistoire, de là au synode, et condamné à la pénitence ecclésiastique dans un couvent. La persistance dans l'apostasie peut entraîner la perte des droits civils et la déportation en Sibérie. Le prosélytisme est le privilége légal de l'église officielle, et il est interdit de s'opposer à l'exercice du droit que lui confère la loi. C'est un délit d'engager à quitter la foi orthodoxe, c'en est un de détourner de l'embrasser. Un article du code exige en pareil cas la dénonciation des parens les plus proches; un autre prescrit aux autorités civiles et militaires de veiller à l'exécution de ces lois.

Ce n'est point assez pour l'intérêt national de retenir dans l'enceinte de l'orthodoxie les sujets russes qui y sont nés, il importe de ne pas laisser grossir par des conversions les cultes dissidens, et par suite les nationalités qui inspirent le plus de défiance au patriotisme moscovite. De là une autre mesure générale. Les dissidens ne peuvent faire de prosélytes les uns chez les autres. Le monopole de l'église orthodoxe en fait de propagande n'admet pas de concurrence. L'empire est un champ dont la culture religieuse lui est réservée; elle seule a le droit d'y semer l'Évangile. Juifs, mahométans ou païens ne peuvent entrer dans le christianisme que par la porte orthodoxe officielle. On compte ainsi en faire des Russes en même temps que des chrétiens. Le juif de Pologne, qui vit au milieu de catholiques, ne peut embrasser leur foi; le musulman qui, dans la Transcaucasie, vit à côté de l'arménien, ne peut recevoir de lui le baptême sans une instance auprès du ministre de l'intérieur, qui, dans sa décision, ne consulte que le bien de l'empire. Pour instruire un infidèle dans leurs croyances, il faut au catholique ou au protestant une permission impériale spéciale pour chaque cas. Cette législation aboutit parfois à des prescriptions bizarres. Dans le Transcaucase par exemple, les arméniens sont autorisés à baptiser les musulmans assez malades pour que la mort semble certaine, la conversion restant soumise à la confirmation du lieutenant de l'empereur.

A la propagande orthodoxe au contraire, aucun encouragement n'est refusé. Pour lui venir en aide, il y a des sociétés patronnées par les membres de la famille impériale. Les missions russes, surtout vis-à-vis des populations non chrétiennes, sont une entreprise politique et nationale autant que religieuse. Hormis la contrainte, le gouvernement met à leur service tous les stimulans dont il peut disposer. « Un des moyens des missions, disait dans son rapport sur l'année 1872 le procureur-général du saint-synode, c'est d'améliorer la situation matérielle des couvens. » Pour cela, en Sibérie par

exemple, on leur distribue des terres, faisant ainsi des missions un instrument de colonisation. On ne saurait entièrement blâmer ces procédés, qui, par la diffusion du christianisme, ouvrent la voie à la civilisation : la moitié de l'Europe chrétienne n'a guère été convertie d'une autre façon. En Asie comme en Europe, une telle propagande n'en a pas moins un grave défaut : elle est le principe de conversions simulées, extérieures, et, jointe aux règlemens qui retiennent dans son sein ceux qui ont une fois mis le pied dans l'orthodoxie, elle est en matière religieuse une des causes du règne des apparences qui a longtemps dominé en Russie, et qui partout a été l'un des grands obstacles à son progrès réel. Parmi les fidèles inscrits sur les registres de l'église nationale, beaucoup ne sont orthodoxes, beaucoup même ne sont chrétiens que de nom. Parmi les convertis dénombrés depuis un siècle dans les rapports officiels, il en est beaucoup dont, après deux ou trois générations, les descendans retourneraient encore volontiers au culte primitif. De l'aveu des sociétés d'encouragement pour les missions, les prosétytes sont souvent plus difficiles à retenir dans l'église qu'à y faire entrer. Parmi les conquêtes du culte officiel sur le protestantisme ou le catholicisme, comme parmi celles sur l'islam, l'abandon secret ou public de l'orthodoxie est fréquent. L'apostasie est surtout commune chez les populations musulmanes, chez les tribus tatares du Volga, de l'Oural ou du Caucase, qui s'étaient laissé administrer le baptême. En Russie comme dans l'Inde et l'Afrique, l'islam a repris une vigueur nouvelle, de la défensive il tend à passer vis-à-vis du christianisme à l'offensive. La foi du prophète revient aisément en faveur parmi des populations dont les idées et les mœurs sont restées musulmanes. On a vu sous Nicolas des Tatars chrétiens pétitionner pour être autorisés à retourner à la religion de leurs ancêtres. Sortis de l'islam ou des confessions chrétiennes de l'Occident, ces nouveau-venus à l'orthodoxie se trouvent dans une position analogue à celle des sectaires, des *raskolniks*, que la loi seule enferme dans l'église dominante. De là de faux orthodoxes, de faux chrétiens et de mauvais Russes; de là pour le culte national une source nouvelle de corruption, de formalisme, de matérialisme extérieur. Les résultats politiques ne sont pas toujours meilleurs que les résultats religieux. Le bénéfice de quelques conversions suspectes est pour la Russie compensé par le tort que lui fait la propagande orthodoxe parmi ses sujets dissidens et leurs coreligionnaires étrangers. Dans la Lithuanie, la Russie-Blanche ou les provinces baltiques, les séductions religieuses sont hautement dénoncées, souvent exagérées par les feuilles catholiques ou protestantes de l'Occident. Sur les confins de l'Asie, le prosélytisme officiel parmi les musulmans apporte un obstacle de plus à l'établissement de la puissance

russe au centre du continent, et au rayonnement de son influence vis-à-vis de l'influence anglaise.

Nous avons montré les bases politiques de la législation religieuse de l'empire; il ne faut pas croire que toutes les clauses de cette législation, dont nous avons voulu citer les plus choquantes, aient dans la pratique une valeur égale. Pour être inscrites dans le recueil des lois, ces prescriptions ne sont point exécutées à la lettre. Le progrès de la civilisation en rend heureusement l'application difficile, parfois impossible; sur ce point, les mœurs des Russes valent souvent mieux que leurs lois. En Russie plus que partout ailleurs, il est bon de se défier des règlemens écrits et de ne pas croire tout décidé par un texte législatif. En mal comme en bien, il faut savoir distinguer entre les prescriptions légales et l'application. Si certaines réformes ne sont encore inscrites que sur le papier, il est d'anciens abus qui n'existent plus guère que dans le code. Les Russes disent à qui veut l'entendre que cette législation religieuse n'est qu'une lettre morte. Il est certain qu'elle n'est point rigoureusement exécutée; l'empereur, dans les provinces baltiques par exemple, a lui-même protégé contre elle la conscience de certains de ses sujets protestans. Pour n'être pas toujours exécutée, ce n'en est pas moins la loi. Les feuilles catholiques et protestantes entretiennent parfois l'Occident de la contrainte imposée à tels ou tels de leurs coreligionnaires de Russie; il est fâcheux que ces récits soient autorisés par le code de l'empire. La loi n'a pas besoin de stimuler le zèle national et religieux du clergé ou de l'administration. Prêtres et employés sont jaloux de se distinguer par des conversions qui, pour leurs promoteurs, sont des titres de faveur, et que chaque année le saint-synode enregistre dans un tableau officiel comme des conquêtes pour l'état en même temps que pour l'église. On peut en Angleterre laisser dormir les lois sans les abroger : la liberté générale garantit contre tout abus d'autorité. Il en est autrement en Russie. Là, ce qui prend la place de la loi quand elle n'est point appliquée, c'est l'arbitraire, et avec lui l'incohérence et la corruption. La liberté de conscience est alors heureuse de trouver un refuge dans la vénalité. Par les nouveaux orthodoxes comme par les *raskolniks*, les documens officiels le reconnaissent, le silence des popes ou de la police est acheté à prix d'argent. La loi qui donne à l'église le privilége du prosélytisme aboutit ainsi à la démoralisation de l'église et du peuple.

La Russie ne pourra de longtemps renoncer à une église d'état : ses traditions et son mode de gouvernement ne le lui permettent point. L'exemple de l'Angleterre montre du reste qu'une église nationale n'est pas incompatible avec l'entière liberté religieuse. L'épreuve serait moins dangereuse pour l'église russe que pour l'église

anglicane. En Russie, il y a beaucoup d'hommes épris de l'unité religieuse, ou mieux de l'unité de la forme et du culte religieux comme de l'unité politique. Il leur en coûte d'autant plus de renoncer à leur idéal qu'en toutes choses le génie russe, le génie grand-russien, a jusqu'ici tendu vers la centralisation, l'absorption, l'unification. Ailleurs aussi l'unité spirituelle a été le rêve de plus d'un grand esprit, de plus d'un grand peuple; il est douteux qu'elle ait jamais beaucoup profité aux nations qui l'ont conquise ou gardée. L'unité dégénère souvent en uniformité, et le calme qui succède au flot des opinions aboutit aisément à la stagnation. Le pays de l'Europe qui s'est montré le plus fidèle à ce culte de l'unité absolue, l'Espagne, n'a pas à se féliciter des sacrifices qu'il lui a coûtés. Si, comme on le dit souvent aujourd'hui, les peuples protestans ont sur les autres un avantage, c'est en grande partie que chez eux la variété l'emporte sur l'unité, et que par la diversité des croyances et la multiplicité des points de vue l'esprit est mieux préparé à la liberté politique ou à l'indépendance intellectuelle. En Russie même, cette unité religieuse dont les Grands-Russes ont si longtemps joui a peut-être été pour quelque chose dans le manque de personnalité ou d'originalité, dans le manque de fécondité qui leur a été si souvent reproché. Si l'unité religieuse a du prix, c'est au moins quand elle est réelle; or depuis sa grande expansion territoriale et depuis le schisme intérieur de son église, cette unité n'est plus en Russie qu'une apparence ou une fiction légale. La Russie actuelle est trop vaste, elle touche à trop de climats et s'étend sur trop de races pour ne contenir qu'une religion. La multiplicité s'est introduite chez elle, le plus sage serait de reconnaître le fait, et, ayant perdu le bénéfice de l'unité, de recueillir pour l'intelligence et la moralité, pour l'état et la religion elle-même, le profit de la variété. Il ne s'agit que de mettre fin dans le domaine religieux au règne des apparences, au système d'illusion et au culte des dehors, qui ne trompent plus que les plus intéressés à tout savoir. L'église nationale y gagnerait en profondeur plus qu'elle n'y perdrait en superficie; le principal avantage serait probablement pour elle. Au prix de quelques défections dont la plupart ne lui enlèveraient que des âmes qui ne lui appartiennent réellement point, l'orthodoxie officielle trouverait dans l'émulation et la lutte un stimulant qui ne peut lui venir d'ailleurs. Notre histoire religieuse offre à cet égard un enseignement. C'est au temps où le protestantisme a été chez nous le plus libre et le plus florissant, au XVIIe siècle, que l'église catholique de France a jeté le plus vif et le plus pur éclat; c'est après la révocation de l'édit de Nantes, lorsqu'elle s'était débarrassée des réformés et de Port-Royal, qu'a commencé sa décadence morale et intellectuelle du XVIIIe siècle. Pour une église plus encore que pour un parti politique, c'est une

mauvaise école que de n'avoir point de rivaux. Ce fut là certainement une des causes de l'ignorance et de l'infériorité de l'église russe au temps où, retranchée dans son isolement et derrière ses priviléges légaux, elle était à l'abri de tous les coups. En religion comme en industrie, l'excès de protection devient une raison d'infériorité : rien ne peut remplacer la libre concurrence. Un clergé qui garde ses ouailles emprisonnées dans les murailles de la loi a, pour les retenir au bercail, moins besoin de science ou de vertu.

L'abolition de toute entrave à la liberté religieuse est une des plus importantes réformes qui restent à faire à la Russie; c'est probablement une des dernières qu'elle exécutera. Trop de traditions, de préventions, d'intérêts, s'y opposent. Il y aurait dans le résultat une trop grande part d'inconnu, de trop grandes chances d'agitation. Cette émancipation des croyances ne serait peut-être pas moins féconde que l'émancipation des paysans; elle serait aussi grave. Dans l'état actuel des institutions et des mœurs, un brusque et complet affranchissement de tous les cultes serait une sorte de révolution. Devant les obstacles que rencontre encore la liberté religieuse dans certains pays en possession de beaucoup d'autres libertés, on comprend qu'elle ne puisse être débarrassée de tout lien dans un état encore dénué de droits politiques. Pour certains cultes, pour le catholicisme romain en particulier, il n'y a pas d'illusion à se faire. En Russie comme en Occident, l'ardente intempérance du parti qui prétend seul représenter l'église et sa haine des institutions modernes, tout, jusqu'à la proclamation d'un dogme rendu suspect par la passion ou les doctrines de ses promoteurs et mal compris ou défiguré par ses adversaires, d'un dogme pour lequel la langue russe n'a pas de nom qui ne prête à l'équivoque (1), tout contribue à rendre plus précaire la situation d'une église qui déjà avait contre soi les défiances de la nationalité et de l'autocratie. Il peut sembler que les imprudentes violences d'un état voisin devraient encourager le gouvernement russe à gagner par une attitude opposée ses sujets catholiques. Une telle politique pourrait être habile; mais ce serait être exigeant pour un pays ou pour un gouvernement que de toujours lui demander ce qui paraît dans son intérêt le mieux entendu.

C'est par ses sectes intérieures, par les plus tranquilles et les plus inoffensifs de ses *raskolniks*, qu'elle a si longtemps refusé de reconnaître, que la Russie doit inaugurer l'émancipation religieuse. Des deux causes qui limitent chez elle la liberté de conscience, de l'autocratie et de la nationalité, l'une au moins n'a rien à perdre et beaucoup à gagner à l'affranchissement des sectes nationales. C'est

(1) Le mot *népogréchimost*, le plus souvent employé pour désigner l'infaillibilité, a plutôt par l'étymologie le sens d'*impeccabilité*.

en retirant aux clergés une de leurs prérogatives que l'état assurerait le mieux leur liberté réciproque, c'est par la sécularisation des registres de l'état civil et l'introduction du mariage civil. Cette double invention de la révolution française, ailleurs tant attaquée par les conservateurs catholiques et protestans, serait en Russie pour eux comme pour tous l'une des meilleures garanties. Là, comme partout, cette réforme rencontre des obstacles dans les préventions religieuses de ceux même qui seraient le plus intéressés à la voir adoptée. Le gouvernement va en faire l'essai pour les *raskolniks*, qui n'ont point de ministres reconnus. La sécularisation de l'état civil sera bientôt appliquée aux confessions étrangères, comme elle l'est déjà aux cultes non chrétiens. L'état des mœurs et de l'instruction, la piété et les préjugés du peuple, ne permettront pas de longtemps d'introduire la même mesure dans le culte où elle serait le plus efficace, dans l'orthodoxie officielle. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'aucune église ne soit plus admise à exercer des répétitions d'âmes à l'aide de l'inscription sur ses registres. D'autres réformes devront accompagner ou précéder celle de l'état civil: c'est d'abord l'abrogation de toute loi qui des pratiques religieuses semble faire une obligation légale; c'est l'abolition des listes de confession et de communion, et surtout des tableaux officiels des conversions orthodoxes. La législation religieuse est peut-être le domaine par où l'esprit moderne a le moins pénétré en Russie, c'est toujours celui où il a été apporté le moins de changement. Le but du gouvernement et des patriotes doit être de mettre l'église nationale en état de supporter la double concurrence des sectes intérieures et des cultes étrangers. L'intérêt de l'orthodoxie et celui des confessions dissidentes sont moins en opposition qu'ils ne le semblent : l'indépendance de l'une ne peut croître qu'avec l'émancipation des autres. Pour les droits de la conscience, les différens cultes sont malgré eux plus ou moins solidaires, comme les libertés religieuses le sont des libertés politiques. Là est le point qu'il ne faut pas perdre de vue. Les relations de l'église et de l'état ne peuvent se soustraire séparément à la loi qui régit la constitution russe; appuyées sur l'autocratie et la nationalité, elles ne se doivent modifier qu'avec l'ordre de choses d'où elles proviennent. C'est du progrès de l'esprit public que les cultes dissidens, comme l'église nationale, doivent attendre le développement de leurs garanties. En Russie comme partout, il est chimérique de rêver une liberté religieuse isolée des libertés civiles, et dans un pays où l'esprit national est en étroite liaison avec un culte et en défiance avec d'autres, la première suit plutôt qu'elle ne précède.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES ALBIGEOIS

ORIGINES, DÉVELOPPEMENT ET DISPARITION DU CATHARISME DANS LA FRANCE MÉRIDIONALE, D'APRÈS DE NOUVELLES RECHERCHES.

Histoire des Albigeois, — Les Albigeois et l'Inquisition, par Napoléon Peyrat, Paris 1872.

L'histoire de France est depuis longtemps la plus étudiée et la mieux connue des histoires; cela n'empêche pas que bien des points ont encore besoin d'être éclairés. Notre formation nationale se distingue par un caractère de continuité, de progrès régulier, retardé parfois par de grands désastres, mais reprenant toujours après l'orage sa direction constante. Cela suppose évidemment l'homogénéité foncière des parties intégrantes de l'unité française, sans qu'on doive nier pour cela les variétés qui en diversifient la surface. Ce progrès ne s'accomplit pas sans absorber chemin faisant des élémens étranges, disparates, réfractaires même, qui ressemblent à des blocs erratiques lentement recouverts par les alluvions d'un grand fleuve, et dont il est difficile ensuite de définir la nature et la provenance. Pourtant ils sont là, *mole sua stantes*, on ne peut les éliminer, et même ils servent, sinon de cause, au moins d'occasion, aux événemens les plus décisifs qui aient concouru à faire la France. La croisade albigeoise du XIIIe siècle, le curieux essai de réforme qui la provoqua, la persistance prolongée de ce mouvement en dépit des circonstances les plus décourageantes, enfin l'extinction totale, absolue du catharisme en des temps où d'autres fermens religieux pourchassés avec non moins d'acharnement s'affirment avec une intensité croissante et tendent déjà la

main à la réforme du XVIe siècle, tout ce groupe de faits bizarres aiguillonne au plus haut degré la curiosité. Il y a là comme un paradoxe historique, comme un cas de tératologie nationale. N'oublions pas que la guerre albigeoise fut non la cause, mais le moyen de la fusion du nord et du midi de la France. Cette fusion fut d'abord, il est vrai, l'écrasement brutal de l'une des deux régions par l'autre; mais toutes deux étaient trop visiblement destinées à se compléter et à s'unir pour qu'à la longue les principes de cohésion et d'harmonie ne reprissent pas le dessus. Nos historiens ont raconté en détail la grande croisade dirigée par Simon de Montfort au temps d'Innocent III et de Philippe-Auguste. On se rappelle les fines et savantes recherches de M. Fauriel, qui se préoccupa de cette lugubre période au point de vue surtout de l'histoire de la littérature et de la civilisation méridionales (1). Toutefois il faut reconnaître que, peu familiers avec les questions théologiques, nos historiens n'ont encore su nous donner qu'une idée assez vague du *catharisme*, c'est-à-dire de la doctrine dite albigeoise, et, quand le résultat politique de l'expédition n'est plus douteux, quand il est certain que désormais l'Aquitaine, le comté de Toulouse et la Provence sont ou seront incorporés au royaume de France, ils ne nous disent plus rien ou presque rien de ces mystérieux sectaires qui furent si longtemps l'âme de la résistance; ils se bornent à nous apprendre que l'inquisition les acheva.

Il existe pourtant un ouvrage que l'on peut considérer comme classique pour tout ce qui concerne les croyances albigeoises, c'est l'*Histoire et doctrine de la secte des Cathares* de M. C. Schmidt, professeur de théologie à Strasbourg. Quant à l'extinction finale de l'église albigeoise, nous possédons depuis 1872 l'œuvre en trois volumes de M. N. Peyrat, originaire du pays même où elle jeta ses plus profondes racines et descendant de ses martyrs. Quelques erreurs de point de vue, de graves défauts de composition et de style, ne sauraient ôter à cet ouvrage le mérite de nous instruire sur les derniers tressaillemens du catharisme agonisant. C'est à l'aide principalement de ces deux livres et de données éparses dans plusieurs travaux allemands que nous venons proposer une appréciation raisonnée de cette pauvre secte noyée dans le sang de ses enfans, et dont l'extirpation radicale, impitoyablement poursuivie, a droit à autre chose qu'à un enregistrement banal dans les tables chronologiques de l'histoire de France.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1832, et aussi *Croisade contre les Albigeois*, Paris 1838.

I.

Ce qui a contribué à épaissir les ténèbres autour de la question albigeoise, c'est qu'au temps des grandes controverses entre les catholiques et les protestans la passion théologique s'en mêla. Les réformés, qui pouvaient se rattacher facilement aux vaudois ou *pauvres de Lyon*, cherchèrent à ranger aussi les albigeois parmi leurs ancêtres spirituels, et se laissèrent trop souvent entraîner à effacer ou du moins à émousser ce qu'il y avait de plus saillant, de plus original dans la secte disparue. De leur côté, les docteurs catholiques, mus par le désir d'atténuer l'horreur du traitement infligé par leur église à ces malheureux, inclinèrent à exagérer les côtés odieux du système religieux des cathares, et tandis que, d'après les premiers, les albigeois auraient presque pu passer pour des calvinistes anticipés, d'après les autres ils n'auraient été qu'un débris répugnant du vieux manichéisme, une société des plus dangereuses, des plus corrompues, dont la destruction à outrance aurait été une grande mesure de salut public. Les uns et les autres se trompaient, comme on va le voir, et cependant, l'exagération des deux parts mise de côté, il y avait du vrai dans les deux appréciations.

Une autre circonstance fâcheuse, c'est qu'à l'exception d'un court rituel roman édité en 1852 par M. le professeur Cunitz de Strasbourg nous ne pouvons consulter aucun ouvrage écrit par un docteur albigeois de quelque autorité pour nous renseigner directement sur les croyances réelles de ses coreligionnaires. Nous sommes réduits aux descriptions des adversaires, de quelques apostats, et aux dépositions recueillies par les tribunaux de l'inquisition. Les unes sont dénigrantes, les autres suspectes. Ce qu'il faut surtout craindre, quand on les consulte, c'est la tendance de ces juges ou de ces historiens, également passionnés, à présenter comme des dogmes immédiats, comme des croyances positivement professées par les cathares, beaucoup d'excentricités ridicules ou repoussantes qui ne sont que des conséquences réelles ou prétendues des principes admis par eux. Rien de plus trompeur qu'une pareille méthode. Par exemple, du fait que l'état de mariage leur paraît inconciliable avec la perfection morale, leurs adversaires concluront que le catharisme autorise l'adultère et même innocente les dépravations les plus cyniques. Ce que les historiens orthodoxes imaginent sur ce thème, les juges-inquisiteurs sauront bien, moyennant la torture, le faire avouer à leurs victimes. Le grand mérite de M. Schmidt est d'avoir, à force de comparaisons minutieuses et de tact critique, réussi à démêler le vrai du faux dans ces épineuses procédures.

Enfin il faut bien reconnaître que le jour n'est pas encore fait complétement sur les origines de cette secte, que l'on voit surgir tout à coup au XIIe siècle, armée de toutes pièces, se propageant avec une rapidité merveilleuse dans la France du midi et l'Italie du nord, assez forte pour alarmer la papauté, donnant la main à des sectes orientales plus anciennes, mais sans qu'on puisse établir un rapport de filiation directe, — tandis que, tout à côté, dans les mêmes régions très souvent, on assiste à des essais de réforme religieuse partant de principes très différens, dont pourtant les partisans sont à chaque instant mêlés au catharisme au point d'être mainte fois rangés sous sa bannière. Il y a au premier abord quelque chose d'inextricable dans cette confusion d'hommes et d'idées. Pour nous orienter, commençons par rappeler l'état de l'église latine dans les deux siècles qui précèdent la grande expansion du catharisme.

L'orthodoxie romaine avait triomphé dans tout l'Occident, et triomphé d'une manière absolue. Les Mérovingiens dans le midi des Gaules, les musulmans en Afrique et en Espagne, les Carlovingiens en Italie, avaient complétement anéanti cette hérésie arienne que les Goths, les Lombards et les Burgundes avaient apportée de la Germanie, et qui, vaincue à l'intérieur de l'empire depuis Théodose, avait dû à ce puissant renfort une sorte de floraison nouvelle, du reste très inféconde. L'orthodoxie avait pour elle les populations soumises, plus nombreuses que leurs conquérans, le prestige de la vieille civilisation, auquel les Goths surtout cédaient aisément, et qu'est-ce que ces braves Burgundes, Ostrogoths, Vandales et Visigoths pouvaient comprendre aux subtilités métaphysiques qui faisaient le fond de la dispute entre Athanase et Arius? Au surplus la lourde épée franque ne tarda pas à joindre ses argumens à ceux de l'épiscopat catholique, et l'arianisme s'évanouit. La querelle suscitée entre Pélage et Augustin relativement à la grâce et au mérite des œuvres était oubliée, d'autant plus que le siége romain, tout en condamnant Pélage, ne forçait personne à professer l'augustinisme pur, et qu'en pratique, sinon en théorie, un magnifique pélagianisme s'étalait dans l'église. — Une autre hérésie, d'un genre bien différent, celle qui avait séduit la jeunesse d'Augustin, et qui avait quelque temps poussé d'effrayantes ramifications dans la chrétienté d'Occident, le manichéisme, avec son dualisme persan, sa saveur franchement païenne et l'espèce d'ivresse religieuse qu'il communiquait à ses adhérens, était mort depuis la fin du VIe siècle, écrasé à la fois par la persécution orthodoxe et par les invasions (1). L'*adoptianisme*,

(1) Il sera plus d'une fois question du manichéisme dans cette étude. Rappelons brièvement qu'il doit son nom au mage Mani, qui opéra, au IIIe siècle, une sorte de fusion du parsisme et du christianisme. Comme le parsisme, il pose en principe le

autre hérésie relative à la personne du Christ, un instant préconisé en Espagne au VIIIe siècle par Élipand de Tolède et Félix d'Urgel, n'avait pas survécu à ses auteurs. En un mot, du Xe au XIIe siècle l'orthodoxie romaine règne sans aucun partage dans tout l'Occident, et ce qui la fortifie encore, c'est que les grandes conquêtes faites par le christianisme au nord de l'Europe sont dirigées par des missionnaires partis de Rome, tout au moins très attachés au siége pontifical, portant avec eux le dogme, le culte et la discipline de Rome.

Cependant et malgré tout il se détache sur ce fond uniforme quelques faits isolés qui, bien que fort rares, donnent lieu de croire qu'il circulait encore dans les couches obscures des populations quelques ruisselets d'hétérodoxie. En 1022, on est tout étonné d'apprendre qu'un grand procès pour crime d'hérésie s'instruit à Orléans. Deux prêtres et onze de leurs partisans sont condamnés au supplice du feu. Et de quel genre d'erreurs sont-ils accusés? De manichéisme! Il y en avait donc encore au XIe siècle! A présent on peut se demander jusqu'à quel point les juges qui les condamnèrent savaient très pertinemment ce que c'était que le manichéisme. D'autre part, pourquoi, parmi tant d'hérésies, avoir été choisir précisément celle-là? Le plus probable reste toujours qu'il y avait au moins quelques analogies se prêtant à cette identification. Ce qu'il faut noter, c'est que l'un des deux prêtres condamnés avait été confesseur de la reine Constance, femme de Robert de France et fille

dualisme absolu de la lumière et des ténèbres, de Dieu et de Satan. L'armée des mauvais génies attaqua l'armée divine. Le premier-né de Dieu ou l'homme-type, champion du royaume lumineux, fut vaincu, puis sauvé; mais une partie de sa lumière resta captive des ténèbres. C'est pour la recouvrer que Dieu fit apparaître deux puissances célestes, Christus et le Saint-Esprit, le premier comme soleil et lune, le second comme lumière éthérée, et leur fonction fut d'attirer les parcelles lumineuses disséminées sur la terre. Afin de les mieux retenir, le démon forma l'homme, qui unit ainsi dans sa nature la plus pure lumière terrestre et les ténèbres démoniaques. Ces ténèbres obscurcissaient victorieusement dans le judaïsme et le paganisme cette lumière captive. Alors Christus lui-même descendit sur la terre sous une forme corporelle apparente, et par son enseignement, par sa vertu attractive, il commença la délivrance; mais déjà ses apôtres défiguraient sa doctrine. C'est Mani qui devait venir comme une incarnation définitive du Saint-Esprit pour révéler le mystère du monde et la voie sûre de la rédemption. Il y avait plusieurs degrés d'affiliation à la secte. Les *élus* seuls possédaient la connaissance complète du grand mystère et ne le révélaient que sous la forme de l'allégorie aux simples *auditeurs*. Ceux-ci devaient à l'intercession des élus et à certains rites prescrits par eux de participer sans perdre leur âme aux plaisirs et aux affaires de ce monde. Les élus au contraire menaient la vie la plus austère et ne se nourrissaient guère que d'olives. On reconnaîtra dans cette très rapide esquisse le caractère essentiel de cette doctrine, qui joignait l'idéalisme mystique le plus exalté à un naturalisme encore tout païen. C'est ce qui explique son prestige et sa propagation rapide à l'époque où l'ancien monde flottait encore indécis entre le christianisme et le paganisme.

du comte de Toulouse, Guillaume Taillefer III. A la suite de la jeune reine, nombre de clercs et de laïques aquitains étaient venus dans le nord. Faut-il déjà remonter la Garonne pour rencontrer un foyer d'hérésie? Ajoutons seulement ce trait qui peint l'époque. Constance voulut assister au supplice des condamnés, et au moment où son ancien confesseur passait devant elle, les mains liées, prêt à monter sur le bûcher, Constance crut faire œuvre pie en enfonçant une baguette de fer dans l'œil du malheureux.

Quelques faits analogues, d'une importance moindre encore, ne pouvaient sérieusement compromettre l'unité catholique. Vers la fin du XIe siècle, les luttes de l'empire et du sacerdoce, le pontificat de Grégoire VII, puis le grand mouvement des croisades, absorbèrent les esprits; mais un autre adversaire de l'église allait lever la tête, et celui-là ne devait pas être facile à vaincre. Il ne s'agissait pas de dogmes métaphysiques hors de la portée du vulgaire, c'est la conscience morale qui s'insurgeait. La corruption profonde du clergé avait fini par soulever l'opinion. L'église, par ses doctrines et ses prétentions, maintenait un idéal de sainteté très élevé; dans la pratique, elle semblait prendre à tâche de le démentir. Nous ne referons pas, après tant d'historiens, le tableau très peu édifiant des vices de tout genre dont la hiérarchie ecclésiastique donnait du haut en bas le scandaleux exemple. Il est vrai de dire que cette corruption cléricale ne se distinguait en rien de celle qui régnait dans tous les rangs de la société féodale et que favorisait l'extrême grossièreté des mœurs; mais les laïques les plus vicieux eux-mêmes sentaient la contradiction qui existait entre la morale officiellement enseignée et la vie réelle de ceux qui l'enseignaient. Des pontifes de mœurs austères, comme Grégoire VII, n'avaient pu élever que des digues insuffisantes contre ce débordement d'immoralité. Le célibat imposé aux clercs par ce pape dans des vues politiques aussi bien que disciplinaires semblait n'avoir abouti qu'à des abus nouveaux et plus crians encore. Du mépris du clergé au doute sur la légitimité de ses pouvoirs religieux, de là à l'ébranlement de la foi dans la doctrine qu'il enseignait, il n'y avait qu'une transition insensible. Depuis le XIIe siècle et par des organes d'une autorité incontestable, tels que saint Bernard, l'idée de la nécessité d'une réforme se répand et devient populaire.

Cependant il y avait plusieurs manières de concevoir cette réforme. Comme le célèbre moine de Clairvaux, on pouvait la désirer sous une forme pour ainsi dire constitutionnelle, c'est-à-dire que, sans toucher au dogme ni à l'organisme traditionnel de l'église, en se servant de l'autorité des conciles et des papes dignes de leur haute position, par de vigoureux appels à la conscience de tous et au moyen d'énergiques mesures disciplinaires, on procéderait régu-

lièrement à la guérison du grand corps malade; mais tous ne partageaient pas la foi robuste de saint Bernard dans l'efficacité de cette méthode, ni même dans le droit divin du clergé. Déjà l'on rencontrait des esprits plus hardis qui ne reculaient pas devant une rupture avec l'ordre établi. A son tour, ce point de vue révolutionnaire se prêtait à deux conceptions très différentes. Ou bien l'on procéderait populairement, on laisserait de côté les dogmes et les mystères pour ne s'appuyer que sur la conscience des simples, on remonterait par-dessus le clergé aux sources mêmes de l'enseignement évangélique, on ramènerait l'enseignement chrétien à la simplicité des premiers jours, à la morale prêchée par le Christ lui-même, — ou bien l'un ou l'autre des anciens principes condamnés par l'église reprendrait vie et force contre une hiérarchie qui s'était arrogé des prérogatives démenties par les faits. Le propre, l'originalité du catharisme, c'est qu'il appartient à cette dernière catégorie. Bien loin d'être la première des hérésies modernes, il est la dernière des anciennes. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer.

Au XIIe siècle en effet, on voit surgir à côté de lui des essais de réforme d'esprit tout démocratique. Tanquelin dans les Pays-Bas (1115-1124), Eudo de Stella en Bretagne (mort en 1148), soulèvent les multitudes au souffle de leur parole ardente, et mêlent à leur opposition furibonde à l'église des idées d'une bizarrerie qui confine à la démence. Ce n'étaient encore là que des ouragans qui passent sans laisser de traces durables. Un mouvement plus sérieux fut celui que suscita le prêtre Pierre de Bruis (1104-1124), bientôt suivi par son disciple Henri, ancien moine de Clairvaux (1116-1148). C'étaient des prédicateurs itinérans, de mœurs austères, animés d'une certaine fureur iconoclaste. Ils en voulaient au baptême des enfans, aux autels, qu'ils faisaient enfouir, aux croix, qu'ils faisaient brûler, à la présence réelle du corps de Jésus dans l'eucharistie, au sacrifice de la messe, à l'efficacité des prières pour les âmes du purgatoire, et ils ramenaient la vie chrétienne à l'observation consciencieuse des préceptes évangéliques; c'était du radicalisme ecclésiastique. Henri paraît avoir exercé un grand prestige sur les masses. Son action se fit sentir du Mans jusqu'à Lausanne, en passant par le midi de la France. Saint Bernard reçut du pape Eugène III l'ordre d'aller le combattre, et, malgré la protection dont le couvrait Ildefonse, comte de Saint-Gilles, saint Bernard réussit à le faire jeter dans les cachots de l'évêque de Toulouse, où il ne tarda pas à mourir. Pierre de Bruis doit avoir été brûlé vif par une population furieuse. C'est aux semences de réforme répandues par ces hardis prêcheurs qu'il faut, selon toute vraisemblance, attribuer l'essor que prend dans la seconde moitié du XIIe siècle la tendance dite des *vaudois* ou *pauvres de Lyon*, qui a son foyer principal dans les

Alpes et à Lyon, Pierre Valdo pour prédicateur éponyme, et la *Nobla Leyczon* pour livre-manifeste (1). Cette association religieuse, essentiellement populaire, d'allures toutes pacifiques, défia toutes les persécutions et subsista jusqu'à la réforme du XVIe siècle, dans laquelle, comme nous l'avons vu, elle se fondit. Quelques différences que l'on puisse signaler entre ces diverses tentatives de réforme, elles ont pour caractère commun de procéder par la suppression de ce qu'elles regardent comme des erreurs ou des superfétations ajoutées par l'église romaine au christianisme évangélique; elles aspirent à élaguer les branches malades ou parasites, mais non pas à déraciner l'arbre tout entier pour le remplacer par un autre.

Le catharisme ou la religion albigeoise procède d'un tout autre principe. Il ne vise pas précisément à rabaisser le dogme et le culte orthodoxes afin de mettre au premier rang des conditions du salut la piété intérieure et la charité. Il part d'une notion métaphysique de l'Être divin, laquelle nie radicalement la notion orthodoxe; il oppose sa tradition, son clergé, son rituel, à la tradition, au clergé, au rituel de Rome, et il est facile de voir que, sans se confondre avec le vieux manichéisme, il se rencontre avec lui sur plus d'un point essentiel.

D'abord il pose en principe un dualisme métaphysique qui serre de bien près le dualisme manichéen. D'après l'enseignement primitif de la secte, le principe du mal existait de toute éternité en face du principe du bien; mais on peut distinguer deux théories qui se combattirent quelquefois au sein du catharisme lui-même, sans aller jusqu'à la rupture ouverte. Il y eut en effet, comme on va le voir, un adoucissement apporté au dualisme absolu.

D'après la théorie dualiste absolue, le Dieu bon n'aurait créé que des êtres spirituels, invisibles et purs; c'est le mauvais qui aurait créé la matière et le monde visible, foyer de tout mal physique et moral. Il y a pourtant des esprits ou des âmes sur la terre. Cela vient de ce que le dieu méchant, s'étant introduit dans le monde céleste, a séduit ces âmes et les a entraînées à descendre avec lui sur la terre. Pour les y retenir, il les a renfermées dans des corps et enchaînées par la sensualité. Le Dieu bon consentit du reste à cette incarcération pour que les âmes coupables fussent punies de leur faute. La terre est donc un lieu de pénitence. Les âmes, en vertu de leur nature originelle, que rien ne peut anéantir, doivent infailliblement retourner au ciel; mais elles s'attardent dans leurs péchés et par conséquent dans la période d'épuration qu'elles doi-

(1) Voyez, pour ce qui concerne les vaudois, les études intitulées *l'Israël des Alpes*, par M. Hudry-Menos, dans la *Revue* du 15 novembre 1867, du 1er avril et du 1er août 1868, et du 1er janvier 1869.

vent subir. C'est pour abréger cette période, qui menaçait de se prolonger indéfiniment, que le Dieu bon envoya sur la terre son fils Jésus, sa plus parfaite créature. La forme corporelle sous laquelle il apparut aux hommes n'était pas réelle, car il ne voulait avoir rien de commun avec l'œuvre du mauvais principe. Aussi ses actes visibles ne sont-ils eux-mêmes que des apparences, n'ayant d'autre réalité interne que les vérités dont ils sont la représentation symbolique. Jésus révéla aux hommes leur vraie nature et le moyen de retourner au ciel. Pour obtenir la délivrance, il est indispensable de s'affilier à l'église des *cathares*, c'est-à-dire des *purs* ou des *purificateurs*. Comme pourtant cette église était peu nombreuse et n'avait pas toujours existé, on admettait une longue série de métempsycoses en vertu desquelles les âmes non purifiées avant la mort rentraient dans d'autres corps, et continuaient ces migrations prolongées jusqu'à ce qu'enfin elles pussent et voulussent entrer dans la communion des purs. Un docteur cathare italien du XIIIe siècle, Jean de Lugio, introduisit une modification dans le système en enseignant que la guerre entre le monde matériel et le monde spirituel était incessante, et qu'il y avait continuellement des âmes attirées sur la terre par le pouvoir démoniaque. La chute des âmes, cause de l'existence d'une humanité terrestre, n'était donc plus un fait primordial, consommé une fois pour toutes; c'était un fait permanent, répété par chaque enfant venant au monde.

Le dualisme mitigé, qui ramenait la totalité des êtres à un seul Dieu, leur auteur unique, expliquait d'une manière plus mythologique encore la coexistence du bien et du mal. D'après ce système adouci, Dieu avait originellement deux fils, Satanael et Jésus. Le premier, qui était aussi l'aîné, avait été investi du gouvernement du ciel et du pouvoir créateur. L'orgueil le perdit, il aspirait à détrôner son père, et il associa d'autres esprits à sa révolte. Jusque-là, sauf ce qui regarde Jésus, nous retrouvons la vieille légende rabbinique transfigurée par Milton. Satanael est chassé du ciel, il crée l'homme et la femme, séduit celle-ci et devient père de Caïn. Dieu, qui par pitié avait donné une âme à la créature humaine, ne permit pas que le pouvoir de Satanael restât illimité. Il lui ôta la faculté créatrice, mais lui laissa le gouvernement de la terre dans l'espoir que les hommes, grâce au principe divin constitutif de leur âme, finiraient par échapper au pouvoir satanique. C'est parce que cela tardait trop qu'il envoya son second fils Jésus sous l'apparence d'un corps humain. C'est sous cette forme qu'il ressortit immédiatement de la personne de Marie, après avoir pénétré dans son oreille sous forme d'un rayon de lumière (1). Il accomplit son œuvre ré-

(1) Ce trait curieux n'est pas précisément hérétique; il est au contraire, sinon ap-

demptrice en triomphant de Satanael. Celui-ci perdit le gouvernement du monde, mais conserva le pouvoir de nuire. La rédemption des âmes s'opère selon ce système aux mêmes conditions que dans le premier; mais, moins lié par la rigueur de son dualisme, admettant même qu'il y a toujours quelques relations entre Satanael et Dieu, ce point de vue mitigé s'ouvre à l'espérance du retour de tous les êtres spirituels, de Satanael lui-même, dans le vaste sein du père de tous.

Les deux systèmes se rejoignaient dans leur manière de considérer les livres saints et dans les formes essentielles de la piété. Ils rejetaient l'Ancien-Testament, qu'ils considéraient comme dicté par le génie du mal, voulant tromper par un faux-semblant de religion pure l'aspiration naturelle de l'âme vers le Dieu saint. Jéhovah n'était qu'un déguisement de ce mauvais esprit, et la loi juive le moyen fallacieux d'éterniser son pouvoir. Toutefois ils croyaient trouver dans les prophètes et dans les psaumes des inspirations du Dieu de bonté qui voulait préparer la rédemption. Ils reconnaissaient en revanche l'autorité du Nouveau-Testament (1), mais leur livre favori était le quatrième Évangile, dont ils forçaient évidemment le sens réel, sans qu'on puisse leur contester entièrement le mérite d'avoir devancé la critique moderne en relevant plus d'un passage à tendance dualiste ou favorisant l'idée que le corps de Jésus n'était pas tout à fait semblable au nôtre. Ils tenaient aussi en grand honneur un évangile apocryphe également attribué à l'apôtre Jean, et qui doit leur être venu d'Orient, ainsi qu'une apocalypse, orientale aussi, intitulée *Vision d'Ésaïe.*

Des principes communs aux deux systèmes résultait également que le péché consistait avant tout dans l'amour des créatures matérielles; la création visible était aux deux points de vue l'œuvre du mauvais principe. Donc toute inclination sensuelle, toute appétence des biens matériels était coupable *per se.* La possession de la richesse, le commerce avec les personnes mondaines, le mensonge intéressé, — à moins qu'il ne s'agît d'échapper à la persécution en trompant le grand trompeur infernal, — la guerre, le meurtre des animaux, les reptiles exceptés, l'usage du lait et de la viande, étaient interdits. Ces deux derniers préceptes se rattachaient à l'idée que

prouvé, du moins toléré par la tradition catholique et très fréquent dans les anciens tableaux et les enluminures représentant la conception.

(1) M. le professeur Reuss, de Strasbourg, a étudié de près la version cathare du Nouveau-Testament d'après un manuscrit de Lyon. L'*Apocalypse* vient tout de suite après les *Évangiles* et les *Actes;* les épîtres dites catholiques suivent, et enfin les épîtres de Paul, augmentées d'une épître *aux Laodicéens*, tenue longtemps pour authentique. Le savant professeur a été frappé de l'exactitude relative de cette version cathare. Le dialecte est un roman se rapprochant de l'espagnol. Ce sont les noms propres qui paraissent avoir le plus souffert.

les animaux étaient ou pouvaient être des personnes jadis humaines qui n'avaient pas achevé la série de leurs métempsycoses; mais par une singulière contradiction il était licite de se nourrir de poisson. Cette distinction venait de ce qu'on ignorait le mode de propagation des animaux aquatiques; on ne savait pas qu'ils proviennent, aussi bien que les animaux terrestres, d'une fécondation sexuelle, soumise seulement à d'autres conditions. En revanche, tous les êtres évidemment nés d'une copulation charnelle avaient, en vertu des prémisses connues, une origine impure. Par la même raison, le mariage lui-même était considéré comme illicite. Ne servait-il pas à augmenter le nombre des esclaves de Satanael? C'est pourquoi la sainteté cathare n'était compatible qu'avec le célibat, et l'on voyait des époux se séparer d'un commun accord pour se vouer entièrement à la purification de leurs âmes.

Des principes d'une pareille austérité eussent naturellement empêché la société cathare de s'étendre et même de subsister; mais il y avait, comme dans le vieux manichéisme, deux degrés de pureté. Les *parfaits* ou les *bons hommes*, c'est-à-dire ceux qui s'astreignaient à toutes les rigueurs du code cathare, formaient une aristocratie spirituelle, distincte des simples *croyans*, lesquels pouvaient vivre de la vie ordinaire, tout en faisant de leur mieux pour se rapprocher de la sainteté suprême, mais à la condition de rester en communion permanente avec les parfaits. Ceux-ci leur communiquaient la pureté au moyen du baptême d'esprit appelé *consolamentum*, et l'administraient par l'imposition des mains sur la tête de leurs pénitens. C'est là le grand rite cathare, caractéristique de la secte, le sacrement qui la rendit populaire, et dont le prestige survécut longtemps à sa courte floraison. C'est par le *consolamentum* que le croyant recevait l'*esprit*, c'est-à-dire cette force divine dont l'âme était séparée par le fait de sa chute, et qui devait lui servir de véhicule pour remonter aux sphères éthérées. Quand le moment de l'administrer était venu, un *parfait*, après une ablution manuelle et une prière dans laquelle il était dit : *Aias merce de l'esperit pausat en carcer*, « aie compassion de l'esprit mis en prison (1), » prenait le livre des Évangiles, exhortait le pénitent à mettre tout son espoir dans ce *consolamentum*, puis il posait le livre sur sa tête et prononçait sept fois l'oraison dominicale. Suivait une lecture du commencement de l'Évangile de Jean, et la cérémonie se terminait par une bénédiction et le « baiser de paix. » Le *consolé* se relevait en communion avec le ciel, quelquefois il se vouait lui-même à la vie des parfaits; le plus souvent il reprenait son train de vie ordinaire, mais dans l'espoir de réitérer cette cérémonie salutaire, car l'essentiel

(1) Rituel cathare de Lyon.

était de mourir avec le *consolamentum* encore pourvu de toute son énergie. Aussi voyait-on des malades qui l'avaient reçu refuser ensuite tout remède et tout secours pour être certains de s'endormir dans la pleine possession de l'Esprit-Saint. Autant on était assuré d'obtenir à cette condition la céleste béatitude, autant les âmes qui prétendaient s'en dispenser étaient infailliblement réprouvées, lors même qu'elles auraient passé leur vie dans les austérités et scrupuleusement observé toutes les ordonnances de l'église romaine. Celle-ci, pour les cathares, n'était qu'une institution démoniaque, idolâtrique, plus juive et païenne que chrétienne, et devait sa fondation aux ruses du mauvais esprit, toujours habile dans l'art de retenir les hommes sous son joug en donnant le change à leurs meilleures aspirations. Par conséquent ils rejetaient tous les moyens de salut que cette église offrait aux hommes, tels que la participation au corps réel de Jésus-Christ dans l'eucharistie, l'absolution du prêtre, les indulgences, l'intercession de Marie et des saints, le culte des images et des reliques, et c'est par là qu'après avoir rappelé sur tant de points les vieux manichéens les cathares s'unissaient dans la pratique aux disciples de Pierre de Bruis, de Henri, de Valdo, et devançaient les réformés du XVIe siècle.

D'autre part, ils opposaient à la hiérarchie catholique un épiscopat spécial. Les évêques et les diacres étaient choisis parmi les *parfaits*. Ils étaient ordinairement itinérans dans les limites de leur diocèse, enseignant et administrant le *consolamentum*. Ils y joignaient aussi des conseils médicaux pour le soulagement des malades. L'évêque marchait le plus souvent accompagné de deux diacres, qu'il appelait ses deux fils, l'*aîné* et le *puîné*, évidemment par imitation de la hiérarchie céleste. Les plus pieux s'agenouillaient devant eux comme devant des réceptacles de l'esprit divin. C'est ce qu'on appelait l'*adoration*, acte symbolique de l'affiliation à la secte et très curieusement recherché par les inquisiteurs.

On peut voir par cette esquisse comment plus tard il put se faire que les controversistes catholiques et protestans se méprirent, sans se tromper tout à fait, sur le vrai caractère de la société cathare. Les catholiques étaient certainement fondés à prétendre qu'il y avait dans tout cela de forts élémens de manichéisme. Nous y retrouvons en effet ce point de vue dualiste, cette captivité des âmes dans le monde visible, ces efforts du mauvais principe pour les retenir, ce corps fictif du Christ, cette double morale, d'un côté très austère, à l'usage des *élus* ou des *parfaits*, de l'autre plus accommodante pour les simples fidèles, cette communication du salut octroyée par les premiers, toutes choses qui distinguent aussi la religion de Mani. D'autre part, il serait injuste de méconnaître les différences très sensibles qui défendent de confondre les deux

systèmes. Sans parler de l'adoucissement apporté au dualisme absolu par un grand nombre de cathares, nous ne trouvons pas chez eux ce mélange de naturalisme païen, cette personnalité divine du soleil, de la lune, de la lumière éthérée, qui jouent un si grand rôle dans la doctrine du mage persan. Le catharisme est incomparablement plus spiritualiste et moins polythéiste. Rien surtout ne ressemble chez lui à ce culte personnel de Mani, qui tenait une si grande place dans le rituel manichéen et qui avait fini par se substituer à celui de Jésus. On ne voit pas même de trace chez nos cathares d'un souvenir quelconque de l'hérésiarque oriental, à moins qu'à leur insu la fête qu'ils appelaient *Manisola*, et qu'ils célébraient en automne (1), ne dût son nom à quelque tradition lointaine et fruste remontant réellement jusqu'au temps du culte de Mani. On ne sait pas ce que signifie ce nom mystérieux. L'explication qu'en donne M. Peyrat n'en est pas une; il est permis seulement de penser que cette fête était en rapport avec leur idée favorite de la réintégration des âmes dans l'unité divine. Enfin nous devons relever ce trait essentiel du catharisme, qui consiste dans une diminution très notable de l'importance assignée à la personne de Jésus-Christ par la donnée chrétienne traditionnelle. Son œuvre se serait bornée à annoncer la vérité aux hommes, et en réalité lui aurait très peu coûté, car ses souffrances, comme son corps, n'auraient été qu'apparentes. Le véritable et permanent agent du salut des âmes, c'est l'*esprit* qui parvient au commun des hommes par le canal des parfaits. C'est à sa possession immédiate que l'homme doit aspirer, c'est à elle qu'il devra liberté, vérité et charité. C'est par ce côté surtout que le catharisme se dégageait des erreurs et des puérilités de sa théologie, c'est par là qu'il devait se survivre sous d'autres formes, c'est par là, pour tout dire en un mot, qu'il cesse d'être une ancienne hérésie et qu'il tend à devenir moderne.

II.

Tâchons maintenant d'esquisser rapidement les origines historiques de ce curieux mouvement albigeois.

Comme nous l'avons dit, c'est au XIIe siècle, sous Louis le Gros, Louis VII et Philippe-Auguste, qu'il se révèle à l'état épanoui, presque dominant au midi de la France et au nord de l'Italie. Ce qui est singulier, c'est qu'il en soit si peu question auparavant. Quelques symptômes précurseurs, que l'on peut glaner çà et là dans le cours du XIe siècle, permettent à peine de soupçonner qu'il existe et qu'il

(1) Ils célébraient aussi, en même temps que l'église catholique, les grandes fêtes de Noël, Pâques et Pentecôte, en les interprétant conformément au principe allégorique appliqué par eux aux faits visibles de l'histoire évangélique.

germe. Si les prétendus manichéens condamnés à Orléans en 1022 n'étaient pas précisément des cathares, il est probable pourtant que leurs doctrines avaient plus d'un rapport avec le catharisme ultérieur. En 1035, on découvrait un conventicule cathare au château de Monteforte, près de Turin. En 1058, le quartier de la *Pataria*, c'est-à-dire des chiffonniers, à Milan, était noté comme un foyer d'hérésie, et de là vint le nom de *patarins*, qui servit en Italie et ailleurs à désigner les sectaires. Les Italiens les appelaient aussi *gazari* d'après une prononciation locale du nom cathare, et de ce nom, qui passa sous cette forme en Allemagne, dérive sans doute le mot allemand *ketzer*, qui veut dire *hérétique*; mais avec le XIIe siècle les traces d'une rapide extension se multiplient. Dès 1115, on signale des cathares à Soissons, à Trèves, dans les Flandres et en Champagne. En 1119, un concile de Toulouse les condamne formellement et enjoint aux seigneurs temporels de les poursuivre. Cette condamnation a peu d'effet. De 1140 à 1146, on voit le catharisme pénétrer à la fois à Périgueux, à Liége et à Cologne. Dans cette dernière ville, le peuple traîna sur le bûcher deux missionnaires de la doctrine suspecte; mais c'est surtout au midi de la France qu'elle s'implante solidement, au point que, d'accord avec le pape Eugène III, saint Bernard dut parcourir le pays albigeois pour tâcher de ramener les errans. Sa prédication itinérante fut froidement accueillie. L'enthousiasme, qui partout ailleurs naissait sur ses pas, lui fit là complétement défaut, et il revint triste et piqué, attribuant surtout les progrès de l'hérésie à l'incurie et aux mauvaises mœurs du clergé local. En 1163, le concile de Tours, présidé par le pape, réitère les anathèmes du concile de Toulouse, mais sans effet notable. La preuve en est que l'épiscopat méridional, voyant les seigneurs laïques refuser leur concours à la persécution, tâcha de ramener les chefs de l'hérésie par la persuasion et conféra avec eux au château de Lombers, près d'Alby. Naturellement on se sépara sans s'être entendu, et quatre ans après, en 1167, les cathares, désormais connus en France sous le nom d'albigeois, tinrent une sorte de concile à Saint-Félix de Caraman, où ils achevèrent de fixer leur discipline, leur culte et leur organisation. Un évêque hérétique de Constantinople, Nicétas, qui représentait un groupe imposant de communautés orientales imbues des mêmes principes, y vint tout exprès pour établir des relations régulières entre les cathares de l'Occident et ceux de l'Orient. Cette venue d'un évêque d'un genre nouveau frappa beaucoup les imaginations du moyen âge; on estropia son nom, et il fut grandement question du *pape Niquinta*, venu des pays lointains pour tout changer. Un instant on put se demander si les deux églises rivales de Rome et de Constantinople n'allaient pas être sérieusement menacées par une catholicité nouvelle

qui s'étendait déjà des deux versans des Pyrénées jusqu'aux rives du Bosphore.

Ici se pose la question, moins simple qu'on ne le croirait au premier abord, des relations des cathares occidentaux avec ceux de l'Orient.

L'Arménie au VIIe siècle avait été le théâtre d'un essai de retour au christianisme apostolique, du moins au christianisme de saint Paul, dont le promoteur fut un certain Constantin de Samosate. La prétention de mettre toujours la personne et les écrits de l'apôtre Paul au premier rang fit que l'on appela ses adhérens les *pauliciens*. A leur antipathie contre la loi juive et même contre tout l'Ancien-Testament, ils joignaient des principes très dualistes et une morale très sévère. Le manichéisme comptait encore des partisans dans ces régions écartées; ses débris passèrent dans l'église paulicienne. Il est à noter qu'en dépit et peut-être en raison même de l'austérité qu'ils affichaient, leurs ennemis les accusent déjà de mœurs honteuses, et prétendent que leur secte n'est qu'une école de dépravation monstrueuse dirigée par un président qu'ils appellent le *ryparos*, c'est-à-dire l'*ordurier*. Il est inutile de rappeler ici que toutes les sociétés religieuses à leur tour, celles surtout qui s'enveloppent d'un certain mystère, sont l'objet de ces odieux soupçons. Ce qui pouvait toutefois alimenter ces calomnies, c'était la dépréciation du mariage et de la génération. Malgré des persécutions fréquentes, les pauliciens augmentèrent en nombre dans les provinces frontières de l'empire grec, au point qu'au IXe siècle l'impératrice Théodora leur déclara une guerre à outrance. Les pauliciens se défendirent vigoureusement, et, peu rassuré par les succès des armées impériales, l'empereur Basile, qui redoutait surtout de les voir s'allier aux Arabes, leur offrit de les transporter en Thrace, où déjà plusieurs d'entre eux avaient émigré. Ils acceptèrent, et menèrent dans leur nouvelle patrie une existence assez prospère, concentrée principalement à Philippopolis et aux environs, jusqu'à ce que l'empereur Alexis Comnène, qui leur avait enlevé leurs franchises en 1085, s'avisa en 1115 de les ramener à l'orthodoxie grecque. Il réussit auprès d'un certain nombre, mais l'hérésie s'était déjà propagée au sein des populations slaves, surtout en Bulgarie. On sait combien le vieux polythéisme slave était dualiste, et le penchant au dualisme était resté prédominant dans toute cette région (1). En même temps, l'ancienne rigueur paulicienne s'adoucit, et, sous le

(1) Il se pourrait même qu'une tendance analogue à celle des pauliciens se fût déjà fait valoir parmi les moines slaves en dehors de toute influence asiatique. C'est du moins l'opinion de M. Schaffarik, qui fait autorité en matière d'antiquités slaves, et qui a déterré un pope bulgare du milieu du Xe siècle portant le nom de *Bogomil*, de *Bog*, Dieu, — *mil*, avoir compassion. C'est précisément le nom des cathares slaves.

nom de *bogomiles*, il se forma une société cathare dont les doctrines présentent une étroite analogie avec celles du catharisme mitigé d'Occident. La Dalmatie, l'Albanie, la Bosnie, comptèrent de nombreux adhérens de cette secte. Toutes ces coïncidences, auxquelles se joignent plusieurs traces d'influence et de tradition orientales dans les coutumes et les idées du catharisme d'Occident, ne permettent pas de contester un certain rapport de filiation entre celui-ci et les sectes analogues originaires de l'Orient. On peut admettre qu'à partir du XIe siècle les croyances pauliciennes et bogomiles débarquèrent plus d'une fois en Italie par suite des relations commerciales établies entre les deux côtes de l'Adriatique.

Cependant il ne faudrait pas concevoir cette filiation d'une manière trop absolue. On sait combien depuis Charlemagne jusqu'aux croisades l'Orient et l'Occident demeurèrent étrangers l'un à l'autre. On ne comprend pas du tout comment des missionnaires bulgares ou dalmates, dont au surplus il n'existe aucune trace historique, auraient pu déterminer un grand mouvement religieux au sein de populations comme celles de la Gascogne et de la Provence. Enfin la transplantation des pauliciens d'Asie-Mineure en Thrace est de la fin du Xe siècle, et dès le commencement du XIe on surprend jusque dans le nord de la France des remous d'hérésie qui présentent au moins de l'analogie avec le catharisme.

Voici l'explication qui nous paraît plausible. Ce qui détermine les révoltes religieuses des XIe et XIIe siècles contre l'église catholique, c'est, nous l'avons dit, l'indignation des consciences laïques soulevées par la corruption du clergé; par conséquent on peut prévoir que les seules hérésies populaires seront celles qui donneront une expression vigoureuse à l'insurrection des consciences. Naturellement elles trouveront leur terrain le mieux préparé là où il existe une déférence moins enracinée qu'ailleurs aux prétentions romaines. Sans doute l'arianisme était profondément oublié; il n'en est pas moins remarquable qu'en fait le catharisme n'a jeté en Occident de profondes racines que dans des contrées jadis ariennes que la conquête franque avait ramenées de force dans l'unité catholique, savoir l'Espagne du nord, la France du midi et l'Italie septentrionale. Il est donc hautement probable que, tout en disparaissant comme doctrine professée, l'arianisme dans ces régions avait laissé certaines traditions de défiance, de scepticisme, vis-à-vis du clergé orthodoxe. De même le manichéisme avait dû déposer çà et là quelques sédimens dualistes alimentés par l'importance croissante que la foi du moyen âge attribuait à Satan. Il y a de ces germes longtemps enfouis dans le sol et qui n'attendent qu'un jour propice pour éclore à sa surface. L'antipathie provoquée par les scandales ecclésiastiques une fois arrivée à ce point que l'on regardait tout

l'édifice de l'église comme une œuvre diabolique, il n'en fallut pas davantage pour que les esprits imbus de cette hostilité passionnée trouvassent tout naturel un système qui ramenait en quelque sorte cette gigantesque tromperie à la manifestation contemporaine d'une loi permanente et fondamentale de l'univers. On sait ce qui arrive quand un sentiment politique ou religieux d'une certaine violence penètre dans les masses. Elles ne regardent guère aux détails de la forme qu'on leur propose pour lui donner un corps, à la seule condition que cette forme soit vivement accusée. Et c'est là, ce nous semble, qu'il faut faire place à l'influence du catharisme oriental sur notre Occident. Par des canaux obscurs dont il serait vain de rechercher la trace, il fournit au ferment anticatholique de l'Occident méridional des traditions, des dogmes, des cérémonies, qu'il n'eût pas tirés de lui-même. Il est extrêmement probable que, sans aucun rapport avec l'Orient, le midi de la France eût vu se former quelque hérésie plus ou moins dualiste, il ne l'est pas qu'il eût produit spontanément une théologie et une organisation ecclésiastique si ressemblantes l'une et l'autre à ce que le catharisme oriental avait constitué. Voilà, selon nous, la seule manière de se rendre raison de ce mouvement albigeois, si peu conforme, quand on examine de près ses principes dogmatiques, au génie de nos populations méridionales. Il est à noter que, par une exception très rare dans l'histoire des hérésies, ni les amis ni les adversaires du catharisme albigeois n'ont conservé le souvenir d'un hérésiarque, auteur premier, docteur éponyme, et faisant autorité comme Arius chez les ariens, Pélage chez les pélagiens, etc. Le plus souvent, il est vrai, le rôle de l'hérésiarque est beaucoup plus restreint qu'il ne semble; son œuvre personnelle se réduirait à bien peu de chose, et même à rien, s'il ne trouvait pas autour de lui des esprits ne demandant pas mieux que de partager ses vues; mais le fait que nous signalons n'en est que plus instructif. Chez les albigeois, la tendance antiromaine fut seule tout à fait indigène, le dualisme peut se rattacher à quelques détritus de vieille hérésie; le système théologique est venu d'ailleurs.

Cette explication rend beaucoup mieux compte de cette étrange histoire que les raisons alléguées ordinairement par nos historiens, telles que la haine de la maison capétienne alliée de Rome, la verve railleuse des troubadours, l'essor des esprits dans ces provinces moins saturées que les autres de barbarie germaine, plus avancées en civilisation que celles du reste de la France. Toutes ces considérations peuvent servir à expliquer pourquoi l'hostilité contre le catholicisme fut plus générale et plus profonde qu'ailleurs, mais elles n'expliquent pas du tout le prestige exercé sur une telle population par une théologie aussi caractérisée, aussi exceptionnelle que

celle du catharisme. Quel rapport y a-t-il entre les troubadours, la conservation relative de l'ancienne civilisation, les franchises communales et cette métaphysique dualiste qui fournissait au catharisme ce qu'on peut appeler son dogme nourricier? Nous ne voyons qu'un élément du problème que notre théorie laisserait sans explication. Pourquoi donc, dira-t-on, les insurgés religieux du midi, au lieu de revêtir ce manteau oriental, n'abondèrent-ils pas tout simplement dans le sens purement réductif de la tradition catholique préconisé par Pierre de Bruis, Henri, les vaudois, et qui aurait tout aussi bien satisfait leurs antipathies et leur besoin de piété plus austère? J'avoue m'être souvent posé cette question sans pouvoir la résoudre; mais nous devons à M. Peyrat une observation très fondée et très instructive. Il nous montre que le catharisme était sympathique surtout à la noblesse. Il y avait dans les tendances *henriciennes* et vaudoises quelque chose de niveleur, de démocratique, qui devait exciter le dédain ou la défiance de l'aristocratie méridionale. Au contraire le catharisme, avec son dualisme raffiné, son organisation épiscopale, ses prétentions à l'aristocratisme religieux, était bien plus en harmonie avec l'esprit d'une société féodale. C'est pour cela qu'il trouva son principal point d'appui dans la brillante noblesse méridionale du XIIe siècle. Tant que celle-ci le protége, il est fort et résiste aux plus formidables assauts. Quand enfin cette noblesse vaincue, découragée, plus que décimée par la guerre, les confiscations, les supplices, ne peut plus ou ne veut plus le soutenir, il s'affaisse et meurt lentement, obscurément, sans se retremper comme d'autres sectes dans le martyre de ses confesseurs.

L'histoire de la lugubre croisade albigeoise n'est plus à faire. On sait qu'après un premier essai de guerre sainte tenté par le cardinal Henri en 1180, et qui ne réussit guère, Innocent III crut nécessaire de frapper les grands coups. Le voyage des légats Raoul et Pierre de Castelnau dans les provinces méridionales eut sans doute pour but officiel de combattre l'hérésie par la controverse, mais aussi et surtout de lui enlever l'appui de la haute noblesse. C'est la puissante maison de Toulouse qu'il s'agissait principalement de détacher. Raymond VI sympathisait visiblement avec les sectaires, sans rompre formellement avec l'orthodoxie catholique. Il résista de son mieux aux objurgations des légats, refusa de persécuter ses sujets hérétiques, fut censuré, excommunié, prit peur et finit par se soumettre à ce qu'on exigeait de lui; mais Pierre de Castelnau l'avait à peine quitté qu'il fut assassiné. Raymond eut beau protester de son innocence, Innocent III ne voulut pas y croire, et saisit avidement ce prétexte pour lancer la bulle de croisade contre les albigeois. Philippe-Auguste, que d'autres questions ab-

sorbaient, ne fit rien pour s'y opposer, mais il refusa de se croiser lui-même. En revanche, l'appel pontifical fut entendu par la noblesse remuante et pauvre du nord. Un tas d'aventuriers se joignit à elle, et trois armées réunies au Puy, à Lyon et à Bordeaux, menacèrent le midi d'une nouvelle invasion de barbares. Il ne pouvait se défendre avec quelque chance de succès qu'à la condition de rester uni; mais Raymond compromit tout par ses négociations. Les instructions d'Innocent aux légats leur prescrivaient de tout faire pour diviser les chefs hérétiques ou fauteurs d'hérésie, particulièrement de tromper Raymond *arte prudentis dissimulationis* (1), afin de les abattre plus facilement les uns après les autres. Raymond donna dans le piége. Le chevaleresque Raymond-Roger, vicomte de Béziers, qui refusa d'accepter des conditions honteuses, dut supporter seul l'attaque des croisés (1209). Le sac de Béziers, sous la direction du légat Arnaud et de Simon de Montfort, fut quelque chose d'épouvantable. On voudrait, pour l'honneur de l'humanité, reléguer dans le royaume des légendes la sinistre parole attribuée au légat : « tuez-les tous, le Seigneur connaît les siens. » Elle est malheureusement attestée par César de Heisterbach, un contemporain, et moralement confirmée par l'odieux message qu'Arnaud envoya au pape, comme un bulletin de victoire. « Les nôtres, dit-il, n'épargnant ni le rang, ni le sexe, ni l'âge, ont fait périr par le glaive environ 20,000 personnes, et après un énorme massacre des ennemis toute la cité a été pillée et brûlée. La vengeance divine a fait merveille (2)! »

Le vicomte Roger tenait encore dans Carcassonne. Le légat consentit à le laisser sortir, lui douzième, mais tous les habitans de la ville devaient rester à sa merci. « Je me laisserais plutôt écorcher vif, répondit-il, c'est pour moi qu'ils sont tous au danger. » Alors le légat l'attira dans le camp des croisés sous prétexte de négocier, et le fit arrêter traîtreusement. La ville effrayée ouvrit ses portes. Il fut permis au gros des habitans de s'en aller, vêtus seulement de leurs chemises; mais on en retint 450, hérétiques vrais ou supposés, qui furent brûlés sans miséricorde. Comme Béziers, Carcassonne fut pillée de fond en comble.

La croisade était victorieuse. Ceux qui l'avaient provoquée offrirent les domaines hérétiques à des seigneurs du nord qui refusèrent tous, à l'exception de Simon de Montfort. Roger de Béziers mourut bientôt, et Simon n'eut plus guère de compétiteur que Raymond de Toulouse. Celui-ci, voyant trop tard qu'il avait suivi une fausse voie, s'évertuait encore à obtenir l'appui de la cour pontifi-

(1) *Recueil des Lettres d'Innocent III*, lib. XI, ep. 232.

(2) *Ultione divina mirabiliter sæviente*, dans le *Recueil des Lettres d'Innocent III*, lib. XII, ep. 108.

cale. Innocent eût peut-être cédé, son entourage s'y opposa, et malgré l'humilité des offres que fit Raymond aux conciles de Saint-Gilles et d'Arles, on lui fit des conditions si dures qu'il se retira la rage dans le cœur. La guerre recommença. Raymond cette fois avait des alliés; mais de nouveaux croisés arrivèrent à Montfort des Flandres, de la Lorraine, des bords du Rhin, du duché d'Autriche, et il remporta près de Castelnaudary une victoire signalée sur les comtes de Toulouse, de Béarn et de Foix. Pourtant un puissant allié s'était déjà mis en route pour les soutenir. Le nord de l'Espagne était alors, lui aussi, un pays d'hérésie; son principal souverain, Pierre d'Aragon, le brillant vainqueur des Maures à Las Navas de Tolosa, rêvait peut-être la fondation d'un empire à cheval sur les Pyrénées. Il fit faire des remontrances au pape, et, comme elles n'aboutirent à rien, il passa en France avec une armée; mais Simon et ses croisés le surprirent près de Muret, et il mourut en combattant. Simon se vit donc maître incontesté de la belle région qui va du Rhône aux Pyrénées. Les légats le proclamèrent souverain légitime, et il entra dans Toulouse ayant à ses côtés Louis, fils de Philippe-Auguste, jeune dévot qui aurait voulu brûler la ville hérétique tout entière. Simon se contenta d'en raser quelques quartiers. Et quand le prince Louis vint, tout glorieux, raconter au roi Philippe ses combats, ses prouesses et les résultats bénis de la croisade, son père ne lui répondit que par un morne silence. Le roi de France n'ignorait pas au prix de quel sang innocent ces résultats avaient été obtenus, et il paraît certain que Philippe-Auguste, esprit supérieur à son temps et l'un des rois vraiment grands de notre histoire, recula devant l'occasion qui s'offrait à lui d'agrandir instantanément son royaume sans coup férir. Il ne fit pas même valoir ses droits de suzerain sur le comté de Toulouse. La belle France du midi était ravagée, ses principales villes mises à sac, ses enfans massacrés par dizaines de milliers, et déjà le troubadour Sicard de Marvejols pouvait entonner sa complainte :

Aï! Tolosa e Provensa,	Hélas! Toulouse et Provence,
E la terra d'Agensa,	Et toi, terre d'Agenois,
Bezers e Carcassey,	Béziers et Carcassonne,
Quo vos vi! quo vos vey!	Quels je vous vis! quels je vous vois!

III.

Cependant, et bien que le concile de Latran de 1215 eût sanctionné tous les résultats de la croisade, l'écrasement du midi n'était pas encore complet. A peine Simon de Montfort l'eut-il quitté pour aller s'entendre avec la cour de France, que ses nouveaux sujets s'insurgèrent. Le comte de Toulouse fut rappelé. Simon, furieux,

dut revenir en hâte, et trouva les portes de la ville fermées. Les bourgeois pourtant prirent peur et voulurent négocier. A mesure que leurs députés arrivaient près de Simon, celui-ci les faisait arrêter, et, profitant de cette heure de trêve, ses hommes d'armes pénétraient dans la ville. Les Toulousains désespérés élevèrent en hâte des barricades et livrèrent trois batailles de rues, « non comme gens raisonnables, mais comme fous enragés. » Enfin, comme deux quartiers étaient déjà consumés par les flammes, ils se rendirent à condition qu'on épargnerait leur vie et leurs biens. Montfort promit tout et ne tint rien. Il fit emprisonner tous les notables et en fit périr un grand nombre, puis il marcha contre le comte de Foix; mais, le lendemain même de son départ, Toulouse s'insurgea de nouveau, le vieux Raymond rentra dans sa capitale aux acclamations des habitans, et l'insurrection, un moment découragée, se propagea dans toute la contrée. Simon recommença le siége de Toulouse, s'acharna pendant neuf mois devant ses murs, et finit par mourir d'un coup de pierre que lui lança une femme (1217).

Le ciel semblait de nouveau favorable à la cause albigeoise. Amaury de Montfort, digne fils de son père, héritier de son titre et de ses prétentions, général presque sans armée et comte sans terre, ne parvenait pas même à décider le roi de France à se déclarer son suzerain. La mort d'Innocent III, le peu de sympathie que rencontra la nouvelle croisade promulguée par Honorius III, le retour dans leurs domaines des princes dépossédés, tout encourageait l'hérésie à relever la tête. Elle refleurissait plus touffue, plus foisonnante que jamais. On vit de nouveau les évêques cathares, assistés de leurs diacres, parcourir les villes et les campagnes, présider des assemblées nombreuses, administrer le *consolamentum* aux malades et aux pénitens. La secte que l'on croyait avoir anéantie défiait de nouveau ses adversaires et se fortifiait de la haine patriotique allumée contre les barbares du nord, contre les *Romieus*, qui, la croix à la main, avaient porté partout la ruine et le carnage.

Sur ces entrefaites, le vieux Raymond, le comte de Foix et Philippe-Auguste moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre (1222-1223), et une nouvelle génération de princes vint présider aux destinées de l'Occident chrétien. Ce furent, pour ce qui touche à notre histoire, le roi Louis VIII à Paris, Raymond VII à Toulouse, Roger-Bernard à Foix, Raymond Trancabel, le jeune fils de l'héroïque défenseur de Béziers, ramené dans le château de ses pères. C'est à ce moment de réaction albigeoise que commence le récit de M. Peyrat.

Nous avons quelques reproches à lui adresser. Que, descendant lui-même des vieux albigeois, il ne se soit pas borné à recueillir avec un soin pieux les vénérables reliques de ses ancêtres martyrs, que plus d'une fois l'indignation contre leurs bourreaux ait donné

à son histoire l'accent de la passion, ce n'est pas là ce qui nous étonne. Ce qu'il faut regretter, c'est le ton constamment enflé, c'est la lourdeur et la prolixité de sa narration. Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire. Nous exigeons aujourd'hui des historiens plus de sobriété dans la forme, des faits, des citations nombreuses, des comparaisons de textes et des preuves. On doit se garder de se donner l'apparence de l'érudition quand on manque du matériel nécessaire pour la soutenir, et ne pas se laisser aller à la manie de l'étymologie, quand on néglige les règles au moyen desquelles la science moderne est parvenue à consulter sans danger « la perfide sirène, » comme l'appelle quelque part M. Max Müller (1). Il est permis d'aimer beaucoup son pays, seulement il ne faut pas que cet amour dégénère en une vanterie perpétuelle de tout ce qui en provient; on pense alors malgré soi à la renommée très spéciale qu'on a faite aux habitans du bassin de la Garonne. L'historien, là où les documens circonstanciés lui manquent, a le droit de conjecturer, mais non pas celui de décrire à satiété des scènes qui n'ont pour garantie que son imagination, sauf à les coudre moyennant des « sans doute » ou des « certainement. » En un mot, la forme du récit est défectueuse, et le fond prête trop souvent à l'objection.

Quelque laborieuse pourtant que soit la lecture de ces trois volumes, on y glane plus d'une donnée nouvelle et intéressante sur la seconde période de l'histoire albigeoise, bien moins connue que la première. La connaissance exacte des lieux et des traditions locales a mainte fois servi très heureusement l'auteur. Son appréciation du catharisme est trop élogieuse, surtout trop ambitieuse. S'il fallait l'en croire, c'est au catharisme que se rattacheraient presque toutes les grandeurs qui l'ont suivi, depuis Dante jusqu'à Lamartine, depuis l'auteur de l'*Imitation* jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et Mirabeau. On doit toutefois reconnaître qu'il a relevé avec une grande justesse l'élément véritablement fort et vivace de la doctrine albigeoise, celui qui, dégagé d'un alliage compromettant, devait, sous d'autres formes, se perpétuer jusqu'à nos jours et même se retrouver dans les plus récentes transformations du christianisme. Achevons notre étude en signalant les points saillans de l'agonie prolongée qui suivit si promptement la renaissance momentanée de 1217-1225; mais auparavant résumons rapidement les principaux faits qui les expliquent.

Louis VIII, on le sait, ne partageait pas les scrupules de son père

(1) Pour donner un échantillon des illusions étymologiques auxquelles s'abandonne trop aisément M. Peyrat, nous dirons que, d'après lui, le mot *romanesque* signifie *latin-ibère*, c'est-à-dire *roman*, latin, *esque*, basque, aquitain ou ibère. A ce compte *pittoresque* signifierait *picte-ibère*, et tous les adjectifs en *esque* auraient de l'ibère dans leur composition.

Philippe-Auguste. Il se fit adjuger par le pape la possession des provinces conquises par Simon, et, malgré les offres de soumission des princes méridionaux, il partit à la tête d'une armée pour leur imposer sa domination directe. En passant, il prit Avignon, après un siége pénible, puis il traversa le pays sans rencontrer de résistance; mais il n'obtint pas non plus de soumission réelle, et, quand il mourut en Auvergne (1226) de la maladie qui le minait depuis quelque temps, on eût dit qu'il n'avait guère fait autre chose qu'une promenade militaire inutile. Ce fut en réalité Blanche de Castille, mère de saint Louis et tutrice du jeune roi, qui, de concert avec le cardinal Saint-Ange, son très intime conseiller, fit la conquête définitive du midi. Espagnole et ambitieuse, elle fut heureuse de penser que du même coup elle écrasait l'hydre hérétique et reculait jusqu'à la Méditerranée les limites du royaume. Malgré les embarras de sa lutte avec les grands vassaux, elle envoya des renforts à Humbert de Beaujeu, qui commandait l'armée royale presque emprisonnée dans Carcassonne. Toulouse fut bloquée, le midi fut encore une fois dévasté. Les seigneurs méridionaux n'osèrent pas prolonger la résistance. Raymond VII et le comte de Foix durent se rendre à Meaux et passer par toutes les conditions qu'on leur imposa. Raymond vit ses domaines réduits au seul diocèse de Toulouse, avec quelques appendices dans le Quercy et l'Agenois; de plus il lui fallut s'engager à donner sa fille unique en mariage à l'un des fils de Blanche. Le démantèlement de certaines villes, des garnisons royales dans d'autres, devaient servir de garantie. Enfin il dut promettre de poursuivre les hérétiques sans miséricorde et de subir la flagellation ecclésiastique, qui lui fut administrée à Paris, le 12 avril 1229, devant le grand autel de Notre-Dame.

Les cathares n'osaient plus se montrer à découvert, mais ils étaient toujours nombreux et ardens. Raymond, qui les considérait avec raison comme ses partisans les plus fidèles, ne les poursuivait que mollement. La plupart des grandes familles, après avoir plié sous l'ouragan de la croisade, étaient restées affiliées ou du moins favorables à la secte persécutée. Le comte de Foix lui-même était cathare décidé, et son château servait de refuge aux *bons hommes* et aux diacres ou diaconesses traqués par les gens de l'évêque de Toulouse. Comme les anciennes sectes gnostiques, comme le manichéisme, la tendance cathare excellait dans l'art de se cacher sous des dehors orthodoxes. Sans en avoir jamais fait un dogme, il semble qu'elle s'accommodait assez bien d'une conformité extérieure avec le rituel catholique, quitte à se dédommager en secret des hommages involontaires qu'elle se croyait forcée de rendre au génie du mal. Voilà la véritable origine de l'inquisition comme institution *sui generis*. Jusqu'alors la recherche des hérétiques avait été d'une

manière générale un des offices de l'évêque. Les instructions pontificales avaient enjoint aux évêques français du midi de redoubler de zèle dans l'accomplissement de cette partie de leurs fonctions; mais on s'aperçut à Rome que, soit défaut de lumières, soit influences de personnes ou d'intérêts, soit enfin tiédeur plus ou moins calculée, les évêques ne s'y prenaient pas comme il aurait fallu. Ils manquaient de flair pour dépister l'hérésie, d'habileté pour en éventer les secrets, d'énergie pour disperser les conciliabules, pour arracher aux accusés l'aveu de leurs erreurs et les livrer sans miséricorde au bras séculier. Il fallait une police secrète et un tribunal spécial. En 1232-1233 furent rendus les décrets pontificaux qui enlevaient l'office de l'inquisition aux évêques pour en charger les dominicains, comme du *saint-office* par excellence. On sait ce que c'était que les procédures inquisitoriales. Si jamais les cathares eurent besoin d'un argument nouveau pour être confirmés dans leur croyance que l'église romaine était l'œuvre du diable, ils le trouvèrent certainement dans le mode de procédure qui leur fut appliqué au nom du saint-père. Dénonciateurs payés, accusateurs anonymes, criminels civils admis à témoigner, questions à dessein rendues captieuses, aveux extorqués par la torture, il n'est pas possible de concevoir un renversement plus complet des règles élémentaires de la justice, et il ne faut pas mettre tout cela sur le compte de la grossièreté du temps. La justice ordinaire, tant religieuse que civile, respectait déjà certaines formes tutélaires des accusés, et les consuls de Narbonne, en 1234, surent très bien se plaindre de ce que les inquisiteurs n'observaient ni l'ordre juridique, ni les préceptes du droit canonique. Toulouse, Carcassonne, Alby, Béziers, à peine relevée de ses ruines, toutes les villes et bourgades de la région albigeoise virent se multiplier les proscriptions, les incarcérations, les bûchers des vivans et des morts. Il y eut en effet de fréquens procès posthumes. On voyait souvent les bourreaux traîner le long des rues des claies chargées d'ossemens calcinés, tandis que le héraut de l'inquisition sonnait de la trompe aux carrefours et criait à la foule : *Qui aital* (ainsi) *fara, aital périra!* Les inquisiteurs envoyaient des commissaires jusque dans les moindres villages et sommaient d'abord le curé, puis les habitans, de leur dénoncer tous les suspects. On ramenait à la ville des bandes de malheureux enchaînés. Bien peu revenaient acquittés. La plupart étaient ou condamnés à mort ou *immurés* pour le reste de leurs jours dans de sombres cachots. Il fallut décupler le nombre des prisons, et, selon la navrante hyperbole d'un contemporain, les carrières des Pyrénées elles-mêmes n'eurent plus assez de pierres pour construire toutes celles qu'on projeta. Alors commença pour les cathares la vie

vagabonde et farouche des *faidits* ou proscrits. Les bois et les montagnes leur servirent de refuge. Ils utilisèrent les grottes nombreuses et profondes des contre-forts pyrénéens, où bien souvent, sans le savoir, ils foulèrent les cendres des aborigènes qui les avaient peuplées aux temps préhistoriques (1). Il se forma sur les points les plus inaccessibles de la région trois centres principaux de catharisme : à Penne d'Albigeois, qui domine une courbe de l'Aveyron, vers le nord du diocèse d'Alby, — à la Montagne-Noire, non loin de Mazamet, près des sources de l'Arnette, — enfin, plus au sud, à Montségur sur le Thabor. Ce dernier lieu de refuge devint bientôt le plus important. C'est là que se reconstitua le sacerdoce cathare, dont tant de membres avaient subi le martyre. Guilhabert de Castres fut le patriarche désigné peu de temps après le traité de Paris.

Le fanatisme engendre le fanatisme. La piété cathare, en vertu de ses principes, était plutôt humaine, adoucissante, que violente; mais il vint un moment où l'indignation l'emporta. En 1241 une véritable hécatombe d'albigeois avait été consommée à Lavaur. En 1242, un jeune noble retiré à Montségur, d'origine toulousaine, mais d'une famille venue d'Aragon, Raymond d'Alfar, naguère gouverneur pour le comte de Toulouse du château d'Avignonet, ayant appris qu'en tournée dans le Lauraguais les inquisiteurs devaient tenir leurs assises dans la ville qu'il avait dû quitter, résolut de faire un exemple dans l'espoir d'intimider les bourreaux de son pays. Il trouva facilement des complices. La plupart avaient à venger le supplice de quelque parent ou enfant. Avignonet est construite près d'une source qui lui a donné son nom celtique, et ses habitans passaient pour très sympathiques au catharisme. Elle comptait parmi les villes démantelées en vertu du traité de Paris, mais la destruction de ses murs n'était que commencée, c'était encore en réalité une ville fermée. Un gardien livra une des portes aux complices de d'Alfar, et à la faveur des ténèbres ils purent encore s'adjoindre une trentaine d'habitans qui se sentaient menacés. Les treize inquisiteurs, logés au château, venaient de se mettre au lit. Un tumulte indescriptible éclate dans les salles et les corridors. Ce sont leurs serviteurs surpris qu'on égorge. Bientôt les portes de leurs chambres volent en éclats, d'Alfar et les siens font irruption armés de gourdins; peu d'instans après, les treize inquisiteurs gisaient assommés. Tandis que le gros des conjurés regagnait la montagne et que les inquisiteurs de Carcassonne accouraient avec leurs gens d'armes pour instruire cette sombre affaire, d'Alfar eut l'audace de rester dans la ville et d'assister à son procès par contu-

(1) M. Peyrat prétend même que plus d'une fois les antiquaires ont pris pour des ossemens humains fossiles les restes des albigeois ensevelis ou morts sans sépulture dans ces cavernes si fouillées aujourd'hui.

mace. Les cadavres des inquisiteurs assommés furent rapportés en grande pompe à Toulouse, où on leur fit de splendides funérailles. La dévotion toulousaine les invoque encore aujourd'hui comme des saints patrons. Sur leurs tombeaux, qui n'existent plus, on lisait cet euphémisme : *Albigensium gladiis pro Christo occisi*, « tués pour le Christ par l'épée des albigeois. » La nouvelle de ce meurtre audacieux monta les têtes. Les populations méridionales s'agitèrent. Raymond de Toulouse, qui, tout en feignant d'obéir au pape et au roi de France, n'avait cessé de tramer dans l'ombre des négociations avec les ennemis de la maison capétienne, crut que le moment était venu de lever le masque. Les rois d'Aragon et de Castille lui avaient promis leur concours. Une armée anglaise débarquait à Bordeaux. Toutes les conquêtes de Philippe-Auguste étaient compromises. Le roi Louis IX fut à la hauteur de la situation. Il prévint par une marche rapide l'arrivée des alliés attendus par les Anglais et infligea à ceux-ci deux défaites signalées à Taillebourg et à Saintes. Les velléités de révolte des seigneurs du midi ne tinrent pas devant ces éclatans succès de la maison de France, et Raymond VII dut humblement demander une paix qu'il n'obtint qu'en consentant à de nouvelles aggravations du traité de Paris. Ce fut encore Blanche de Castille qui présida aux négociations. Elle exigea le supplice des conjurés d'Avignonet, et de plus que « l'on coupât la tête du dragon, » c'est-à-dire que l'on détruisît Montségur, ce boulevard suprême du catharisme. On fit périr quelques obscurs complices du drame d'Avignonet ; les plus coupables s'étaient mis hors d'atteinte. Quant à Montségur, il était plus facile d'en ordonner la destruction que d'en venir à bout.

Il faut savoir que déjà le comte de Toulouse, déférant aux volontés de la cour de France, avait promis de s'emparer de ce nid d'aigle et d'enlever ainsi sa citadelle au catharisme condamné. Il avait envoyé des troupes, et, prétextant les difficultés, d'ailleurs très réelles, d'une attaque de vive force, il s'était borné à organiser un blocus qui ne fut pris au sérieux ni par les assiégeans, ni par les assiégés. Aussi Blanche voulut-elle que ce fût désormais l'armée royale, sous les ordres immédiats d'un sénéchal désigné par elle, qui fût chargée du siége. Raymond, déçu et honteux, se rendit en Italie pour faire sa paix, disait-on, avec le pape, peut-être en réalité pour ne pas assister à la ruine totale de ses meilleurs partisans.

Il est peu de sites en France qui parlent plus à l'imagination que celui de Montségur. C'était un domaine de l'antique maison de Belissen-Mirepoix, dont le nom celtique fait penser au temps où Bellisana, Belena ou Mélissende était adorée comme déesse lunaire et guérissante. Cette race vaillante et poétique avait produit des guer-

riers, des troubadours, et à une époque plus récente des docteurs du catharisme. Il faut ranger parmi ces derniers toute une série de femmes distinguées, dont la plus brillante fut la vicomtesse Esclarmonde, célèbre par sa piété, son savoir et son inépuisable charité. Le pog ou puy de Montségur est une montagne en forme de pyramide tronquée d'environ 2 kilomètres de long sur un demi-kilomètre de large, détachée de la masse montagneuse voisine par le cours encaissé de l'Ers. Les pentes environnantes sont presque partout verticales; à l'ouest, le talus qui domine le val de Montségur est un peu plus abordable, mais très abrupt encore. Une rampe, menée à force de travail le long de l'escarpement du nord-ouest, conduit seule au plateau, qui lui-même, s'abaissant vers le milieu, se partage en deux plates-formes distinctes. L'horizon, fermé au sud, à l'ouest et à l'est par un gigantesque cirque de montagnes boisées, s'ouvre vers le nord dans la direction des châteaux de Mirepoix et de Pamiers. Des travaux considérables avaient été ajoutés aux vieilles défenses du château en prévision du siége qu'il devait soutenir. Déjà les anciens possesseurs avaient fouillé comme des termites les entrailles de la montagne, et un mystérieux réseau de souterrains avait été percé dans la roche vive, faisant ainsi de Montségur un véritable château des Pyrénées, réalisant tous les rêves de l'école *effrayante* d'il y a cinquante ans.

Hugues des Arcis, sénéchal de Carcassonne, commença par détruire le camp de Nore sur la Montagne-Noire. La vallée des *Clamours*, théâtre d'un combat acharné, semble nous apporter dans son nom sinistre l'écho des cris de guerre et de rage qui la remplirent ce jour-là. Puis il reçut l'ordre de se concentrer sur Montségur. L'élite des chevaliers dépossédés par la croisade, une masse de *faidits*, le patriarche cathare Bertran d'En Marti, successeur de Guilhabert de Castres, un grand nombre de diacres et de diaconesses, étaient venus se renfermer dans le vieux château pour y livrer le suprême combat de leur foi. Des vivres, de l'argent, des armes, avaient été réunis en quantité immense dans les souterrains. Le chef des assiégés fut Pierre Roger de Belissen, qui depuis longtemps s'était préparé à la défense du castel héréditaire de sa famille. Le connétable occupa d'abord les villages d'en bas, et gravit lentement le chemin qui monte de Lavelanet à Montségur. Après des efforts titanesques, il parvint à s'établir sur l'extrémité du plateau opposée au château; mais les murs de la forteresse étaient très hauts, d'une épaisseur à défier les moyens ordinaires de faire brèche. Il résolut alors de construire ce qu'on appelait une *chatte*, c'est-à-dire une tour roulante, semblable à celle que les croisés de Godefroy de Bouillon avaient employée lors du siége de Jérusa-

lem. Si l'on parvenait à la rapprocher des tours assiégées, de monstrueuses griffes ou crampons de fer s'abaissaient sur les créneaux, on jetait dessus un pont volant, et on donnait l'assaut.

Une dépression de terrain séparait le campement des royaux de l'emplacement proprement dit du château, et pendant le mois qu'il fallut passer à construire le massif engin, des combats vraiment épiques furent livrés par les deux partis. Les cathares obtinrent du patriarche la *convinenza*, c'est-à-dire la faculté de recevoir, lors même qu'ils ne pourraient plus parler, le *consolamentum* et le baiser de paix qui, d'après le rituel, ne s'accordaient qu'à la demande du mourant. Malgré les attaques furieuses des assiégés, la tour mobile fut achevée et posée sur un énorme camion fourni par l'évêque d'Alby. La difficulté était surtout de la faire monter sur la pente opposée du val. Elle n'avançait que pas à pas sur un talus assez raide. Elle mit cinq mois à gravir une rampe de 500 mètres. Quand elle fut tout près du sommet, il lui restait encore à franchir un rebord de rocher par un défilé étroit et tortueux. L'hiver était venu. Il est ordinairement rigoureux sur ces hauteurs, et les assiégés comptaient sur la gelée et la neige pour immobiliser la sinistre machine. L'hiver, par exception, fut relativement doux, se fit longtemps attendre et ne retarda que très peu la marche en avant du monstre de bois. Par des sentiers secrets, aboutissant à des souterrains plus ignorés encore, quelques frères du dehors avaient pu pénétrer dans le donjon, entre autres un délégué des églises cathares de Lombardie. On affirmait que le comte de Toulouse, que l'empereur Frédéric II, allaient intervenir. Vaine espérance! le comte et l'empereur chassaient ensemble en Calabre et ne songeaient guère à Montségur. Le mois de février vit la tour mobile reprendre sa lente ascension. Enfin elle approcha, sombre et menaçante, de sa rivale, la vieille tour de pierre. On eût dit le combat fantastique de deux géans. Le duel recommença à leurs pieds avec un acharnement sans pareil. Les femmes cathares elles-mêmes s'en mêlèrent, et on les vit, échevelées, courir sur les remparts, encourager de leurs cris leurs défenseurs, lancer l'huile et la poix ardentes, tandis qu'au haut du donjon les prêtres cathares opposaient leurs prières désespérées aux anathèmes que fulminait l'évêque d'Alby du haut de sa tour mobile.

Pierre Roger de Belissen, qui jusqu'alors avait soutenu par sa confiance le courage de ses compagnons, redouta une issue fatale. Le trésor de l'église cathare était caché dans le château. Grâce aux souterrains dont jamais les assiégeans ne connurent tous les débouchés, il en fit transporter la plus grande partie par des sectaires dévoués dans la grotte d'Ornolac, aujourd'hui de Lombrives, non loin de Tarascon-sur-l'Ariége. Le reste fut enfoui quelque part dans la forêt de Serrelongue. Une trahison précipita le dénoûment. L'un des

sentiers secrets qui aboutissaient au pied des murs fut indiqué par des montagnards aux gens du sénéchal. Un détachement de l'armée royale s'engagea pendant la nuit sur cette échelle vertigineuse et surprit les gardes, qui ne s'attendaient pas à être attaqués de ce côté. Au bruit de la lutte, le sénéchal fait sortir une autre colonne de la tour de bois, la lance contre la poterne orientale, fait pleuvoir les pierres et les flèches du haut de sa gigantesque *chatte*, et bientôt Pierre Roger se vit forcé de se rendre. Les conditions furent que les hommes d'armes seraient livrés au sénéchal, les prêtres à l'archevêque de Narbonne, et que Pierre Roger pourrait se retirer avec son ingénieur, son chirurgien et toutes les valeurs qu'il pourrait encore emporter de Montségur. Au lever du soleil, les troupes royales prirent possession du château. Quelques-uns des plus hardis parmi les vaincus s'étaient laissés glisser le long d'un câble jusque sur les pointes de rocher du talus inférieur, et s'étaient dérobés dans les ténèbres. La plupart n'osèrent ou ne voulurent pas profiter de ce moyen d'évasion. L'évêque cathare de Toulouse donna la bénédiction suprême à l'assemblée des croyans, et bientôt on vit défiler la lugubre procession des évêques, diacres et parfaits, le patriarche Bertran d'En Marti en tête (1), que l'on conduisait au bûcher. Un assez grand nombre de femmes, dont plusieurs appartenaient à la plus haute noblesse, faisaient partie du funèbre cortége. On les mena sur un monticule voisin terminé par une esplanade qu'entouraient des rochers et des bois. Pendant qu'on élevait un bûcher colossal, l'archevêque de Narbonne et l'évêque d'Alby tâchèrent de les convertir, et, quand tout fut prêt, les sommèrent de reconnaître l'autorité du pape. Pour toute réponse, les cathares s'élancèrent en chantant un cantique sur le bûcher, qui brûlait déjà. Les catholiques entonnèrent le *Veni spiritus*, sans se douter certainement qu'ils ne pouvaient choisir d'hymne mieux approprié aux sentimens des suppliciés. Ceux-ci étaient 205. Encore aujourd'hui, quand on remue le sol de l'esplanade, on remet au jour des os calcinés mêlés à une poussière humaine.

Ceux des prisonniers qui appartenaient au sénéchal furent dirigés sur Carcassonne, où la prison perpétuelle les attendait. C'est pendant la semaine sainte de l'an 1244 qu'ils descendirent vivans dans leurs tombes. La persécution contre la secte, désormais réduite à l'impuissance, redoubla de violence. On fit la chasse aux *faidits* avec des chiens; on appliqua sévèrement une mesure de la police inquisitoriale qui voulait que quiconque passait pour avoir trempé

(1) Une sculpture conservée au musée de Foix montre, en avant d'une forteresse que l'on commence à démolir, un personnage en costume d'évêque, la corde au cou, entre deux soldats qui le mènent au supplice. On croit qu'elle représente l'évêque cathare après la prise de Montségur.

dans l'hérésie ne parût en public que marqué d'une croix de drap jaune : ce signe permettait de reconnaître les suspects et d'exercer sur eux une continuelle surveillance. Ce furent les *crouzets*. Raymond de Toulouse ne revint de Rome qu'après la prise de Montségur. Ce prince, véritable Hamlet méridional, comme le définit très bien M. Peyrat, forma toujours de vastes projets sans jamais prendre une décision, si ce n'est à la male heure et quand ce qu'il allait faire ne pouvait qu'empirer la situation qu'il voulait sauver. Il survécut cinq ans à la ruine de sa dernière espérance, et Blanche de Castille, reine de fait pendant l'absence de son fils, parti pour l'Orient, eut avant sa mort, qui arriva en 1252, la satisfaction de voir enfin se réaliser l'espoir qu'elle avait si longtemps caressé. A la mort de Raymond, le comté de Toulouse passa à la maison de France en la personne de son gendre Alphonse, frère de saint Louis et mari de Joana, sa fille unique.

A partir de la chute de Montségur, l'histoire des albigeois n'est plus qu'un martyrologe. Saint Louis, revenu de la croisade, imposa des restitutions aux évêques et aux couvens scandaleusement enrichis par les confiscations, mais il était trop dévot catholique pour modérer la persécution proprement dite. La secte prolongea comme elle put sa tragique existence. On signale encore un synode cathare tenu à Saint-Saturnin vers 1254, où un patriarche, Vivian, fut encore nommé; mais il alla se fixer en Lombardie, où beaucoup de *faidits* s'étaient réfugiés. Là, profitant de la lutte continuelle de l'empire et du saint-siége, l'église cathare, bien que proscrite officiellement, devait une tranquillité relative à la prépondérance du parti impérial. Des vengeances privées, sans intérêt historique, forment seules dans notre midi la contre-partie du traitement infligé par l'église triomphante aux débris de sa rivale abattue. En 1270, on surprenait encore des cathares venus pour prier et pleurer sur les ruines de Montségur. Le règne de Philippe le Bel, tout despotique qu'il fût, valut mieux pour les populations méridionales que celui de saint Louis. Il fit payer très cher ses bonnes grâces, selon son habitude, mais il refréna l'inquisition, poursuivit des évêques trop tyranniques, et chercha à substituer autant que possible la justice laïque aux tribunaux dominicains. Clément V, son pape d'Avignon, favorisa lui-même cette tendance. Toutefois Philippe ne voulut pas supprimer la terrible organisation de Grégoire IX. Il avait besoin pour la réalisation de ses desseins de ne pas laisser mettre en doute son orthodoxie. Plus d'une fois encore les sanglans arrêts de l'inquisition soulevèrent les populations indignées. Deux inquisiteurs furent encore massacrés dans le diocèse de Valence en 1321; mais on ne cite plus de grandes maisons fournissant encore des martyrs au catharisme; ses adhérens ne se recrutent plus que dans les classes

populaires. M. Peyrat signale avec raison l'espèce de dérivatif que le mysticisme de Jean d'Oliva, de Joachim de Flore, et d'une partie ardente de l'ordre des franciscains, les *fratricelles,* ouvrit à ce qu'il y avait de plus vivace, de plus moderne, dans la tendance cathare. Le « règne de l'Esprit, » annoncé par l'*Évangile éternel,* comme devant mettre un terme à celui du Fils et de l'église papale, ressemblait beaucoup à l'idéal que les docteurs du catharisme présentaient comme la félicité suprême réservée à l'humanité purifiée. L'antipathie albigeoise contre la hiérarchie romaine y trouvait aussi son compte. Au milieu de ces sombres annales, on distingue une figure intéressante et peu connue, celle du moine franciscain Delicios, à qui peu de chose manqua pour être le Savonarole de Toulouse, et qui travailla de son mieux à pacifier les esprits, à répandre les idées de tolérance et à sauver les franchises méridionales de la double étreinte de la royauté et du saint-siége. Après quelques succès relatifs, il échoua, et dans sa vieillesse il paya de sa liberté ses généreux efforts. Du reste il ne vécut que peu de mois dans son cachot.

Le catharisme se traîna donc de bûcher en bûcher jusque vers le milieu du XIVe siècle. Depuis lors ce sont plutôt des vaudois et des sorciers que l'inquisition incarcère ou fait brûler, et il est difficile de démêler les lambeaux de tradition albigeoise qui s'attachent parfois aux hallucinations des malheureux condamnés pour avoir rendu un culte au diable. Il est toutefois encore un sombre drame dont la grotte d'Ornolac ou de Lombrives fut le théâtre; il doit clore cette funèbre histoire.

On se rappelle que dans cette grotte avait été en grande partie déposé le trésor de Montségur. Ce fut une des principales ressources qui permirent à la société cathare de prolonger son existence. Peu à peu cette caverne, aux dimensions fantastiques, était devenue un refuge de *faidits*. Un évêque cathare habitait dans les profondeurs de la grotte, et cinq ou six cents montagnards s'étaient établis aux alentours. Vers 1328, l'inquisition voulut détruire ce repaire d'hérétiques, dont l'importance lui avait été signalée par de récens procès. La caverne, qui doit avoir servi de lit à un torrent souterrain, a plus d'une lieue de profondeur, et elle est double, c'est-à-dire qu'après avoir parcouru un corridor d'un quart de lieue on se trouve au pied d'une galerie supérieure trois fois plus profonde et plus vaste. On parvient à ce second étage en gravissant un escarpement de 80 pieds coupé de fissures que l'on franchit au moyen d'échelles. Ceux qui, réfugiés dans la grotte d'en haut, retirent après eux les échelles peuvent se croire inexpugnables. Les soldats envoyés pour surprendre les *faidits* commencèrent par faire évacuer quelques autres cavernes moins importantes qui formaient comme des succursales de celle d'Ornolac, et ils manœuvrèrent de façon à forcer les

habitans à se réfugier dans la cathédrale souterraine, espérant ainsi acculer dans une impasse tout ce qui restait de l'église hérétique. Cette opération accomplie, ils pénétrèrent dans la grotte. Lorsqu'ils arrivèrent au pied du grand talus intérieur, ils se virent accueillis par une grêle de flèches et de pierres, et par des cris sauvages qui les glacèrent de terreur. Leur chef ordonna la retraite, mais il fit murer l'étroit boyau qui fait communiquer l'étage inférieur avec le dehors. Lui et ses hommes montèrent la garde durant plusieurs jours à l'entrée de la grotte. Que se passa-t-il dans les entrailles de la montagne? On l'ignore. Le plus probable est que ces immurés d'un nouveau genre se résignèrent à mourir tous ensemble plutôt que de tomber vivans entre les mains de l'inquisition. La grotte resta longtemps scellée, objet de l'effroi superstitieux des populations. On a trouvé des pots d'argile et des débris de légumes qui font croire qu'ils avaient quelques provisions, un petit étang souterrain leur fournit de l'eau pure; mais ces ressources ne purent longtemps durer. Les restes humains abondent dans l'étage supérieur. Les suintemens de la voûte en tombant goutte à goutte les ont ensevelis dans une couche épaisse de stalagmites, comme si la montagne eût tissé de ses larmes à ses enfans martyrs un grand linceul de marbre. Ce sont les fouilles entreprises dans l'intérêt de la géologie qui ont révélé l'existence du grand ossuaire (1). Cette nécropole d'Ornolac fait pendant à l'autre ossuaire cathare que l'on a découvert au fond des tours du château de Foix, où siégea longtemps l'inquisition. Il y avait là des oubliettes et des *in pace* jonchés d'ossemens humains, et, entre autres effroyables choses, on trouva un grand squelette attaché par le cou, les bras et les pieds à des anneaux scellés dans la muraille.

Le dirai-je? ce squelette d'un mort qui expira dans ses fers et qui y resta me semble le lamentable symbole du catharisme dans son héroïsme à la fois et dans son impuissance finale. L'église albigeoise a droit au respect dû à toutes les sincérités, à toutes les grandes infortunes, à toutes les protestations courageuses contre la tyrannie temporelle ou spirituelle. La papauté, qui triompha d'elle, sortit affaiblie et déconsidérée par sa victoire même. En même temps que le catharisme s'éteint, la formidable théocratie de Grégoire VII et d'Innocent III tombe pour ne plus se relever. Philippe le Bel peut, sans craindre le sort de ses prédécesseurs, la défier, l'insulter, la réduire à la condition d'instrument de sa politique. Les jours du

(1) M. Peyrat fait observer à juste titre que, si cet amas d'ossemens était fossile, comme l'ont cru des antiquaires qui ne savaient pas que la grotte de Lombrives avait servi de refuge aux cathares proscrits, on devrait en trouver également et même en plus grande quantité dans la galerie inférieure, où les eaux les auraient évidemment entraînés.

schisme arrivent à grands pas, et depuis lors la papauté resta sans doute une institution puissante avec laquelle les hommes d'état durent toujours compter, mais une institution irrévocablement abaissée quand on la compare à ce qu'elle était au temps où la chrétienté occidentale tout entière s'inclinait humblement devant des arrêts qui lui semblaient dictés par le ciel même. On ne peut contester que le traitement barbare qu'elle infligea d'abord au catharisme, puis à tous les mouvemens d'indépendance religieuse, acheva dans une foule d'esprits la désillusion que les mœurs dissolues d'un trop grand nombre de prêtres avaient commencée.

A ce point de vue, le catharisme, quoique vaincu, tient une place importante parmi les facteurs du monde moderne; mais n'exagérons rien, et reconnaissons qu'il était incapable de servir de berceau à la société nouvelle qu'enfantait le moyen âge. Pas une seule grande œuvre de pensée, pas un de ces monumens imposans qui affrontent le vandalisme des persécuteurs et lui survivent n'est sorti de là. Si nous oublions un instant ce qu'il y eut de tragique dans ses destinées, que trouvons-nous dans le catharisme? Une métaphysique puérile, irrationnelle, une mythologie plutôt qu'une doctrine, plus de vieilleries que de nouveautés. Le dualisme dont, sous toutes ses formes, il est pénétré correspond à un point de vue inférieur de l'esprit, et ses conséquences sont toujours funestes : il mène infailliblement à l'ascétisme considéré comme la perfection de l'être humain. En effet, il s'agit toujours, en conformité d'un tel principe, de tuer la vie physique, mauvaise, criminelle en elle-même, élément, non pas seulement inférieur, mais satanique, essentiellement damnable, de la nature humaine. Le mariage, par conséquent la vie de famille, se voient compris parmi les diverses formes de la servitude infernale, et le devoir est d'en sortir, dès et autant qu'on le pourra. Le jeûne poussé jusqu'à l'extravagance, un tas de ridicules abstinences, s'élèvent à la hauteur d'actes sacrés. Comment le monde moderne, dont la grande loi est le travail, pourrait-il s'accommoder d'un pareil idéal? Il est vrai que le catharisme admet deux morales, l'une pour les *parfaits*, l'autre pour les simples *croyans*. C'est encore du dualisme, et du pire. Il n'y a qu'une morale, dont tous sont tenus de réaliser de leur mieux les exigences, et rien au fond n'est plus démoralisant que de présenter comme moral et satisfaisant un état de choses où la grande majorité croit rester dans la règle en restant dans sa corruption. Supposons un instant que, par impossible, le catharisme fût devenu la religion dominante en Europe. Que serait-il arrivé? Il n'était pas moins sacerdotal que le catholicisme, c'est-à-dire que, comme l'église catholique, il faisait dépendre l'union avec Dieu de l'union avec le prêtre, et que, comme elle, il niait qu'il pût y avoir un autre intermédiaire

légitime entre l'homme et l'influence divine. Ce principe peut assurément être contesté; mais, une fois admis, il faut reconnaître la prudence supérieure du dogme catholique, qui fait dépendre la légitimité sacerdotale du caractère indélébile conféré au prêtre par son ordination régulière plutôt que du degré de sainteté auquel il peut être parvenu. Comment en effet s'assurer dans tous les cas et dans tous les instans de la réalité de cette sainteté personnelle? S'il est toujours désirable que le bon exemple donné par le clergé confirme indirectement ses prétentions au gouvernement des âmes, s'il est évident que le contraire aura toujours les plus fâcheux résultats, il n'en est pas moins vrai que l'essentiel est de savoir quelle est l'origine proprement dite du pouvoir sacerdotal, et, encore une fois, l'église romaine a eu l'habileté de la fonder sur la seule base qui convienne à un sacerdoce voulant durer. On doit penser qu'en thèse générale le clergé cathare justifia la haute opinion que ses adhérens avaient de ses vertus. Saint Bernard lui-même témoigne en sa faveur, et le succès de sa propagande ne s'expliquerait pas autrement. Quand l'heure de la persécution fut venue, ce clergé, sauf quelques exceptions, fut courageux, désintéressé, héroïque; mais calomnierons-nous la nature humaine en disant que, si la persécution ne s'était pas élevée, si le nombre des *parfaits*, évalué par un contemporain à 4,000, avait toujours été en augmentant, on aurait vu plus d'un faux frère se glisser dans la sainte phalange? Quelques défections éclatantes dont le souvenir s'est conservé, celle entre autres d'un certain Yvon, qui pendant des années se faufila dans les églises cathares dont il devait plus tard être le dénonciateur, celle encore du frère Ratherius, qui fut dix-sept ans cathare et *parfait*, et qui finit par se faire dominicain, prouvent que ce n'est pas là une pure supposition. C'est la destinée de toutes les sociétés ascétiques, qu'elles soient brahmanes, bouddhistes, musulmanes ou chrétiennes. Le premier mouvement de ferveur passé, l'orgueil, l'intérêt, l'ambition, la sensualité, rentrent peu à peu par mille canaux subtils dans le domaine qu'on avait cru leur fermer à jamais, et il n'est pas facile de les en éliminer. Les sacerdoces, une fois constitués et en possession du pouvoir, n'abdiquent pas volontiers. Ils se retranchent derrière les habitudes prises, les formes rituelles, le prestige des traditions, la régularité de la succession. Tôt ou tard on aurait donc vu le sacerdoce cathare tomber dans les mêmes défauts que ceux qu'il reprochait si amèrement à la hiérarchie romaine, avec cette différence à son désavantage, qu'il aurait été plus infidèle encore que celle-ci à son principe vital, à la seule chose qui fît sa raison d'être.

Nous n'avons rien dit d'un élément qui joua un grand rôle dans

la question albigeoise et dont M. Peyrat s'est beaucoup occupé, celui de la nationalité méridionale écrasée pour toujours par le succès de la croisade. Il est en réalité bien difficile de décider si le catharisme put se féliciter d'être intéressé au maintien de la séparation entre le nord et le midi de la France, ou bien si l'indépendance du midi n'eut pas beaucoup à souffrir de sa connexion avec les destinées d'une hérésie détestée. D'un côté, la maison de France se voyait amenée, par l'intérêt de l'unité nationale qu'elle voulait réaliser, à combattre une tendance religieuse qui, dans un tel temps, ne pouvait que contrarier l'objet de sa glorieuse et constante ambition; de l'autre, l'autonomie du midi devait soulever contre elle des passions religieuses d'une force à la longue irrésistible, du moment qu'on la croyait solidaire du catharisme. En fait, si les deux élémens politique et religieux se prêtèrent quelque temps un mutuel appui, ils contribuèrent par leur alliance à leur chute simultanée. On peut regretter à plus d'un point de vue que la fondation de notre unité française ait coûté tant de larmes et de sang dans la région méridionale, mais on peut le dire sans réticence : *Hoc erat in fatis*. Le nord et le midi de la France sont absolument nécessaires l'un à l'autre; leur séparation les condamnerait à l'annulation désespérée. Ils se complètent par leurs qualités et se font équilibre par leurs défauts. Ce n'est pas dans des jours où nous sentons si douloureusement la blessure faite à notre vie nationale par une mutilation récente que nous pouvons hésiter dans notre jugement définitif sur la marche des événemens qui nous ont faits ce que nous sommes. Le catharisme a péri, surtout parce que, ni politiquement, ni religieusement, il n'était né viable. Le grand honneur qui lui reste, c'est d'avoir, en dépit de son principe sacerdotal, contribué à relever la grande idée de la filiation divine de l'âme humaine. C'est là son œuvre féconde, car ce principe, si peu sacerdotal en lui-même, n'est autre chose que celui de la véritable indépendance religieuse. Il aboutit à fonder l'autonomie de la conscience. Le catharisme albigeois est au moyen âge le premier grand martyr de cette autonomie qui constitue aujourd'hui notre plus précieux trésor. Le moyen âge repose tout entier sur le droit prétendu d'opprimer la conscience, soit individuelle, soit collective, soit par la conquête, soit par l'anathème. C'est le jour où tous comprendront que ni la conquête ni l'anathème ne créent une légitimité quelconque, c'est ce jour-là seulement qu'on pourra dire le moyen âge vraiment fini.

ALBERT RÉVILLE.

L'IDÉE DE FORCE

ET

LA PHILOSOPHIE DYNAMISTE

I. F. Magy, *de la Science et de la Nature*, 1864. — II. Ch. Lévêque, *la Science de l'invisible*. 1865. — III. É. Vacherot, *la Science et la Conscience*, 1869. — IV. F. Papillon, *la Nature et la Vie*, 1873. — V. F. Bouillier, *le Principe vital et l'âme pensante* (2e édition), 1874.

Dans un travail précédent, nous avons étudié un groupe de penseurs chez lesquels l'idée spiritualiste raffinée, subtilisée, vaporisée, au point d'être quelquefois à peine l'ombre d'elle-même, ne paraît subsister qu'à titre de tendance morale et religieuse (1). Nous voudrions étudier aujourd'hui un autre groupe d'écrivains, plus réglés, plus soucieux de la clarté et de la précision, plus fidèles à la tradition, et qui toutefois ont cherché aussi à rajeunir et à élargir la doctrine spiritualiste, à en tirer non-seulement une philosophie de l'esprit, mais encore une philosophie de la nature. Ceux-ci relèvent de Leibniz, et leur principe est l'idée de force, que ce grand philosophe a introduite dans la philosophie et dans la science. Tout être est actif par essence. Ce qui n'agit pas n'existe pas, *quod non agit, non existit*. Or tout ce qui agit est force : tout est donc force ou com-

(1) Voyez notre travail intitulé *une Phase nouvelle de la philosophie spiritualiste* dans la *Revue* du 15 novembre 1873. — N'oublions pas toutefois que ces classifications sont toujours un peu arbitraires, et ne doivent pas être prises en toute rigueur. C'est ainsi que M. A. Fouillée, que nous avons rangé dans le premier groupe à cause des formes subtiles de sa pensée, appartiendrait plutôt au second par le fond réel de ses idées.

posé de forces, et cela est vrai des corps comme des esprits. L'essence de la matière n'est pas l'étendue inerte, comme le croyait Descartes, c'est l'action, l'effort, l'énergie. De plus le corps est composé, et le composé suppose le simple. Les forces qui composent le corps sont donc des élémens simples, inétendus, des atomes incorporels. Ainsi l'univers est un vaste dynamisme, un savant système de forces individuelles, harmoniquement liées sous le gouvernement d'une force primordiale, dont l'activité absolue laisse subsister en dehors d'elle l'activité propre des créatures et les dirige sans les absorber.

C'est ce spiritualisme leibnizien, fondé sur la notion de force et de force individuelle, qui a de plus en plus prédominé dans nos écoles pendant les vingt ou trente dernières années, qui a produit de son côté et produit encore, en face d'un jeune idéalisme plus hardi et plus nuageux, des œuvres à la fois fortes et sages, libérales et circonspectes, s'inspirant de l'esprit du temps sans s'y asservir, préparant le retour des esprits aux idées saines sans les violenter. C'est ce courant d'opinions, d'enseignemens, d'écrits, qui lutte depuis vingt ans contre les idées positivistes et sceptiques sans jamais lâcher pied, et qui a réussi, comme nous l'écrivait récemment un des hommes les plus éminens du parti adverse, à conserver au spiritualisme ses positions premières et à se maintenir « sinon victorieux, du moins invaincu. »

Parmi les ouvrages inspirés par la philosophie dynamiste, celui qui nous en présente sous une forme savante et nouvelle l'exposition la plus systématique est le livre de M. Magy, *la Science et la Nature*, l'un des meilleurs écrits philosophiques publiés en France depuis dix ans. M. Magy appartient à cette belle école française pour laquelle la clarté est non pas seulement un ornement, mais un devoir. Sa pensée, large et nourrie, se développe avec une suite et une ampleur qui rendent la lecture de son livre aussi facile qu'intéressante, et elle se traduit dans un style noble et grave, auquel on ne peut reprocher qu'un peu trop de solennité et de ce que les anciens appelaient *sermo rotundus*. Au lieu de ce byzantinisme obscur et subtil où se complaisent quelques-uns de nos jeunes novateurs dans leur mystico-nihilisme, vous avez affaire ici à une manière mâle, ferme, vraiment classique, dans laquelle la tradition sévère du XVIIe siècle s'unit au souvenir du noble style de M. Cousin.

Dans le même temps que M. Magy, un autre philosophe distingué, déjà placé au premier rang par ses études sur l'esthétique, M. Charles Lévêque, entrait résolûment dans la même voie. Il faisait du dynamisme la base de son enseignement au Collége de France, en commentant la philosophie de la nature des anciens à

l'aide de la science contemporaine. Il soutenait la même doctrine dans plusieurs travaux publiés par la *Revue*, où il exposait la thèse de l'idéalité ou plutôt de la spiritualité de la matière (1), car la précision des termes veut que l'on réserve le nom d'*idéalistes* à ceux qui nient la réalité des choses extérieures, et non à ceux qui transforment les atomes en forces et les corps en esprits. Enfin, par l'action de son enseignement et de ses écrits, M. Ch. Lévêque conquérait à la philosophie spiritualiste, grâce à la séduction de l'idée leibnizienne, un écrivain plein de talent et d'une belle espérance, qui avait débuté dans des principes contraires, et qui, revenu des sciences à la métaphysique, de la contemplation des corps à celle des esprits, promettait à la philosophie un laborieux et brillant défenseur, lorsqu'il a été récemment enlevé à la science par une mort prématurée, le jeune et intéressant Fernand Papillon. Les lecteurs de la *Revue* avaient pu apprécier ce talent facile et fougueux que le temps devait mûrir. Récemment il publiait sous ce titre : *la Nature et la Vie*, une série d'études qui avaient paru ici même sur les grands problèmes de la science considérés au point de vue philosophique, et dans lesquelles dominait d'un bout à l'autre l'idée de force comme élément constitutif de la matière. Enfin il avait achevé et il était sur le point de publier une histoire des sciences au XVIIIe siècle dans son rapport avec la philosophie, et l'idée centrale de cette histoire, dont il a lu à l'Institut de nombreux fragmens, était l'influence de la philosophie de Leibniz sur le développement des sciences modernes.

Je ne crois pas forcer les choses en rattachant M. Vacherot à l'école et à l'opinion du spiritualisme dynamiste (2). Ceux-là seuls qui ne connaissent pas ses idées pourront s'en étonner. Il y a en effet dans sa philosophie deux philosophies distinctes et en quelque sorte superposées : l'une qui se rapporte à la psychologie et la cosmologie, l'autre à la métaphysique et à la théologie. Or en métaphysique M. Vacherot est sans doute très loin du théisme; mais en psychologie et en cosmologie il reste fidèle aux opinions de l'école spiritualiste. Sa cosmologie est celle de Leibniz, sa psychologie est celle de Maine de Biran. Comme M. Magy, comme M. Lévêque, il construit

(1) *La Nature et la philosophie idéaliste*, 15 janvier 1867; — *l'Atome et l'Esprit*, 1er juin 1869.

(2) On devrait même, si l'on tient compte de l'ordre du temps, citer le nom de M. Vacherot avant les autres, car son livre de la *Métaphysique et de la Science*, qui est de 1859, contient déjà une forte exposition du dynamisme avec un sentiment juste des limites de cette doctrine. — Nous ne devons pas non plus négliger de rappeler ici ce que nous avons dit déjà dans un travail antérieur, c'est qu'Émile Saisset, par son enseignement de l'École normale, est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre les idées du dynamisme leibnizien.

la matière avec des forces; l'âme aussi est pour lui une force, mais une force radicalement distincte des autres et d'un ordre supérieur.

C'est au même système d'idées que l'on doit rattacher la doctrine de l'animisme réveillée et rajeunie par M. Fr. Bouillier dans son livre du *Principe vital*, qui fit, il y a quelques années, un grand bruit dans le monde médical, et que l'auteur vient de publier de nouveau avec de notables développemens et éclaircissemens. Le même point de vue règne encore dans le vigoureux écrit de M. Caro sur *le Matérialisme et la science*, quoique l'auteur soit conduit par son sujet plutôt à rechercher la cause extrinsèque du mouvement premier de la matière que la cause immanente de ses mouvemens actuels : c'était en effet sa dépendance plus que sa spontanéité qu'il s'agissait d'établir. Je ne doute pas non plus que M. E. Bersot ne fût prêt à se rallier à ce point de vue, s'il prenait parti pour un système de philosophie naturelle, au lieu de professer à cet égard, comme il le fait dans sa *Libre Philosophie*, un esprit de doute et de circonspection, à coup sûr très légitime, mais peut-être un peu excessif. Enfin, parmi les travaux qui ont contribué à cette renaissance du leibnizianisme en France, il est impossible d'oublier les savantes œuvres de M. Nourrisson, de M. Foucher de Careil sur la philosophie de Leibniz, suscitées et couronnées l'une et l'autre par l'Académie des Sciences morales (1). Sans insister plus longtemps d'ailleurs sur un historique que l'on pourrait facilement développer, essayons de faire connaître les idées qui forment le fond de la philosophie dynamiste, en nous appuyant principalement sur le livre de M. Magy et en y ajoutant nos propres réflexions.

I.

L'objet de M. Magy, dans son livre *de la Science et de la Nature*, n'est rien moins que de constituer la philosophie première, c'est-à-dire de déterminer les idées fondamentales qui sont à la fois et les principes de la connaissance et les principes de la nature. Or ces idées se ramènent, suivant lui, à deux essentielles, dont toutes les autres ne sont que des applications médiates ou immédiates. Ces deux idées sont l'étendue et la force. Toutes les sciences humaines, de près ou de loin, ont pour objet et n'ont pour objet que ces deux seules idées. Il y a six classes de sciences : ce sont les sciences mathématiques, les sciences physico-chimiques, les sciences

(1) Nous sera-t-il permis, pour ne rien omettre dans cette revue sommaire, de nous citer nous-même, et de rappeler que, dans notre *Introduction* aux *OEuvres de Leibniz* (Paris 1866), nous avons aussi défendu le principe dynamiste contre le mécanisme cartésien?

morphologiques (minéralogie, botanique, zoologie), les sciences anthropologiques et les sciences philologiques. Le problème est d'établir que, dans ces six classes de sciences, les deux seuls objets possibles de la démonstration scientifique sont l'étendue et la force.

Soient par exemple les sciences mathématiques; ces sciences ont pour objet la quantité, c'est-à-dire tout ce qui est mesurable; or il n'y a que quatre sortes de quantités : ce sont d'abord précisément les deux idées en question, la force, objet de la mécanique, et l'étendue, objet de la géométrie : ce sont en outre le temps et le nombre. Il s'agit de prouver que ces deux dernières quantités se ramènent aux deux premières. Pour ce qui est du temps par exemple, il n'est mesurable, c'est-à-dire il n'est une quantité mathématique qu'en tant qu'on le ramène à l'étendue et à la force. En effet, comment mesure-t-on le temps dans les pendules, les horloges, les chronomètres? En le ramenant à l'espace parcouru par un mobile qui se meut par l'action plus ou moins directe de la pesanteur, c'est-à-dire de la force (1). Quant au nombre, c'est le rapport d'une quantité mathématique à son unité; mais, comme il n'y a pas d'autres grandeurs mathématiques que l'étendue, la force et le temps, réductible lui-même à l'étendue et à la force, on voit par là qu'il en est de même du nombre. On peut dire sans doute que je me forme le concept du nombre sans avoir besoin de la force et de l'étendue, et en voyant plusieurs objets différens, mais de même espèce, comme plusieurs arbres, plusieurs hommes, etc. Ce serait confondre l'idée du nombre et l'idée de multitude; or la multitude n'est pas une notion mathématique. Pour constituer un nombre, il faut que les unités qui le composent soient rigoureusement homogènes, ce qui n'est vrai que des quantités mathématiques, et encore une fois de l'étendue, de la force et du temps. Voilà pour les sciences mathématiques. Est-il nécessaire de démontrer que la physique et la chimie ne s'exercent que sur les notions d'étendue et de force? Que sont la pesanteur, la lumière, la chaleur, l'électricité, sinon autant de forces, et qu'expriment les lois physiques, si ce n'est des relations dans l'espace? Quant à la chimie, qui étudie les actions moléculaires, elle les considère comme essentiellement dynamiques. La formation de l'eau par la combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène est-elle autre chose que le résultat de leur action réciproque en vertu de leur force respective d'affinité? Qu'est-ce que la loi des équivalens, sinon une formule par laquelle on exprime les conditions générales d'une

(1) Nous avons quelques doutes sur la valeur de cette démonstration. De ce que le temps ne peut se mesurer que par le moyen de l'espace, s'ensuit-il qu'il ne soit pas une notion première et irréductible? S'il en était ainsi, la force elle-même ne serait pas une notion première, car elle ne se mesure aussi que par l'espace et par le temps.

certaine espèce d'équilibre qui constitue proprement la combinaison chimique, et dans laquelle tous les élémens agissent comme autant de forces qui se neutralisent réciproquement? Considérons maintenant les sciences que M. Magy appelle morphologiques, et parmi lesquelles il range la minéralogie, la botanique et la zoologie. La minéralogie n'est devenue une véritable science que par le moyen de la cristallographie, c'est-à-dire lorsqu'elle a pu définir chaque espèce minérale par sa forme cristalline, en d'autres termes géométrique, c'est-à-dire par la notion d'étendue, et la forme cristalline elle-même est le résultat de certaines forces chimiques qui, disposant les molécules suivant un plan, et comme d'après un rhythme déterminé selon chaque espèce, constituent ainsi les familles chimiques analogues aux espèces de la botanique et de la zoologie. Quant à ces deux sciences, on sait qu'elles étudient d'une part la structure des organes par l'anatomie, et de l'autre les fonctions de ces organes par la physiologie. Or la structure est une détermination de l'étendue, et la fonction est une détermination de la force. De plus, indépendamment de la force ou des forces agissant dans chaque organe, la forme générale des corps vivans suppose une force générale qui la détermine, et de plus encore une force qui, transmettant cette forme d'individu en individu, sert à la conservation de l'espèce; enfin, remontant jusqu'à l'origine de l'être vivant, la physiologie a encore besoin de l'idée de force pour comprendre l'apparition de la vitalité.

Dans les sciences anthropologiques, la notion d'étendue disparaît, et laisse subsister seule la notion de force. L'âme est-elle une force? et est-elle distincte des autres forces qui lui sont associées, par exemple du dynamisme cérébral, sans lequel elle ne peut s'exercer? Peut-être cette seconde question n'était-elle pas nécessaire à traiter en ce lieu : que l'âme soit une force simple ou composée, cela est indifférent, il semble, à la proposition fondamentale de l'auteur; mais, nécessaire ou non, cette discussion n'en est pas moins l'occasion d'une belle et savante démonstration de la spiritualité de l'âme (1). Pour établir d'abord que l'âme est une force, M. Magy se sert du fait de l'activité scientifique; il montre tous les obstacles qui s'opposent à cette activité : les exigences de la vie sociale, les besoins du corps, les passions égoïstes, le défaut d'aptitude, les difficultés propres de la science, chacun de ces obstacles exigeant un effort particulier pour le vaincre; ce ne sont là que des efforts préliminaires, mais dans le travail lui-même que d'efforts nouveaux!

(1) M. Magy lit en ce moment même à l'Académie des Sciences morales un mémoire sur *l'Ame*, où il reprend, en la développant, la démonstration de son livre.

Autant d'actes d'attention que de propositions à comprendre; autant d'efforts d'invention que de solutions à découvrir, sans parler des efforts consécutifs nécessaires pour conserver la science acquise et ne rien perdre de ce que l'on a appris ou trouvé. L'auteur arrive encore aux mêmes conséquences en analysant la méthode scientifique et en montrant que cette méthode n'est encore que l'action d'une force, bien plus, d'une force une, simple, irréductible, et non d'une résultante, comme l'enseignent les matérialistes. Nous ne pouvons suivre M. Magy dans les riches et savans développemens qu'il donne ici à cette preuve. Contentons-nous de le résumer en disant que, pour lui, la pensée, sous quelque forme qu'elle s'exerce, est toujours une synthèse, comme l'a dit Kant, que toute méthode est ou une analyse synthétique ou une synthèse analytique, et qu'elle consiste toujours à aller de la pluralité à l'unité, ou de l'unité à la pluralité. Comment une telle opération serait-elle possible, si l'âme n'était pas elle-même une force, et si elle n'était qu'une résultante? Quant à l'union du dynamisme cérébral avec l'âme pensante, elle n'a rien de particulièrement extraordinaire, car elle signifie tout simplement que l'âme n'est pas une substance séparée, absolument indépendante, qu'elle est en rapport avec le tout, et plus particulièrement avec le système de forces auquel elle est naturellement unie; mais il n'est pas plus raisonnable d'identifier l'âme à son organe que l'oxygène à l'hydrogène, sous prétexte que ces deux gaz réunis perdent les propriétés qu'ils manifestent chacun à part. M. Magy se croit obligé de poursuivre encore la notion de force dans toutes les autres sciences anthropologiques, la logique, l'esthétique, la morale, la politique : travail peu nécessaire, à ce qu'il semble, toutes ces sciences n'étant que des dérivations et des applications de la science de l'âme, mais qui fournit à l'auteur l'occasion de répandre beaucoup de vues intéressantes sur divers objets.

Cette grande enquête sur les sciences humaines une fois achevée, M. Magy en cherche la contre-épreuve en comparant sa propre théorie avec celles des plus célèbres philosophes sur les idées fondamentales, notamment avec celles d'Aristote et de Kant, et il s'efforce d'établir que les dix catégories du premier et les douze catégories du second se réduisent toutes à la notion d'étendue et à la notion de force.

Ainsi la première partie du problème est résolue; nous savons quels sont les deux principes de la connaissance; il reste à chercher quels sont les principes de l'existence. Ici, on serait tenté de croire que ce sont les mêmes de part et d'autre; mais ce serait, suivant l'auteur, la plus grave méprise. Les deux idées fondamentales en effet, bien loin de pouvoir coexister objectivement dans la réalité,

sont dans un antagonisme radical et s'excluent l'une l'autre, de telle sorte que l'une des deux au moins est subjective; il ne s'agit que de savoir laquelle des deux. Quant à supposer qu'elles le sont toutes deux, nous verrons bientôt que cela est impossible.

Le caractère propre de l'étendue est de tomber sous l'imagination. La force au contraire, comme l'a dit Leibniz, se conçoit, mais ne s'imagine pas. L'étendue a trois dimensions, la force n'en a aucune; il est vrai qu'elle agit suivant une direction que l'on peut représenter par une ligne, mais les dimensions de l'étendue font partie intrinsèque de l'étendue elle-même, tandis que la direction de la force est étrangère à sa notion. En outre l'étendue est indéfiniment divisible; la force est essentiellement indivisible. L'étendue est inerte; la force est active. Les deux propriétés, étant ainsi opposées, ne peuvent être attribuées au même titre au même objet. Comment pourraient-elles s'associer ensemble? La force sera-t-elle répandue sur toute la surface de l'étendue, ou concentrée en un point? N'ayant pas de dimensions, comment se comportera-t-elle par rapport à la dimension? Comment la force active agira-t-elle sur l'étendue inerte, et quel mode d'action peut-on concevoir de l'étendue inerte sur la force active? Il y aurait donc action sans réaction. Ne serait-ce pas revenir aux vieilles cosmogonies des anciens, qui composaient la nature d'un principe mâle et d'un principe femelle, d'un élément actif et d'un élément neutre? Toutes ces oppositions prouvent manifestement que ces deux notions ne peuvent pas être réelles à la fois, et que, si l'une est objective, l'autre ne l'est pas. Lequel des deux termes doit être tenu pour certain d'une certitude absolue?

Ici nous croyons pouvoir dire que la discussion faiblit un peu, et que l'argumentation n'est plus assez serrée. Au lieu d'une discussion véritablement approfondie de l'opinion très accréditée aujourd'hui qui nie la réalité de la force et n'y voit qu'une pure dénomination représentant la cause inconnue des phénomènes ou même une simple relation entre les phénomènes, M. Magy se contente de considérations un peu trop générales à notre gré, et il ne fait guère que reprendre les argumens dont il s'est déjà servi pour établir l'idée de force comme conception de l'esprit. Cependant ici il s'agit d'autre chose : il s'agit de la réalité essentielle et objective de la force; une nouvelle discussion, et plus profonde encore que la première, eût été nécessaire, car c'est là qu'est le nœud du système. Quoi qu'il en soit, l'auteur prouve la réalité intérieure de la force dans l'âme par l'activité de la pensée, par les impulsions de la passion et de l'instinct, par la lutte contre ces instincts, par l'habitude, par la faculté locomotrice, par la force morale. Ce sont bien là sans

doute les faits que l'on devait invoquer; mais il fallait les soumettre à une analyse plus précise et plus approfondie. Voilà pour la force au dedans de nous-mêmes; il s'agit de savoir si elle existe aussi en dehors de nous : le dynamisme psychologique est-il une exception, une contradiction dans l'univers? ou plutôt n'est-il pas un cas particulier du dynamisme universel? Ici l'auteur invoque, pour prouver le dynamisme de la matière, les faits suivans, déjà mentionnés : l'action exercée par le monde extérieur sur notre âme, l'impossibilité de concevoir un corps sans lui prêter au moins l'attribut de l'impénétrabilité, le fait de la pesanteur qui m'impose un effort proportionné à la tension du poids, toutes les actions physiques et chimiques, qui toutes paraissent homogènes avec la pesanteur, puisque cette action est toujours comparable à celle d'un poids, puisque la chaleur, la lumière, l'électricité, sont des agens mécaniques, c'est-à-dire des causes de mouvemens ou d'équilibre, et par conséquent des forces. Tous ces faits nous prouvent que le monde est un vaste dynamisme, un système de forces, et que sa réalité n'est que son activité.

Ainsi la force est un élément substantiel et réel, soit au dedans, soit en dehors de nous; il s'ensuit, d'après ce qui a été dit plus haut, que l'étendue est une notion subjective dont il ne s'agit plus que d'expliquer l'origine. L'étendue est perçue par deux de nos sens, par la vue et par le toucher. Il y a donc deux étendues, une étendue tactile et une étendue visible; l'une et l'autre, pour être perçues, supposent trois conditions, une cause physique, une cause physiologique, une cause psychologique : d'abord le contact d'un corps extérieur, puis la transmission d'une certaine impression au cerveau par le moyen des nerfs, enfin la perception de cette impression par l'âme. Or nul contact sans une certaine action du corps extérieur sur nos organes, nulle impression physiologique sans une certaine action et énergie propre des nerfs, nulle sensation sans un certain degré d'attention. La perception de l'étendue n'est donc que la résultante d'un certain conflit de forces. Dès lors pourquoi n'admettrait-on pas que l'étendue n'est autre chose que le produit de la réaction de l'âme contre l'action des forces extérieures, en un mot qu'elle n'est qu'une intuition psychologique? C'est là une vérité aujourd'hui démontrée pour chacune de nos sensations. Il est établi que la saveur, la couleur, l'odeur, ne sont que les réactions de chaque système de nerfs (optique, gustatif, olfactif), et il ne s'agit que d'assimiler l'étendue aux autres sensations. Ajoutez à cela que, la lumière étant reconnue d'un commun accord comme phénomène subjectif, comment n'en serait-il pas de même de l'étendue, qui l'accompagne nécessairement et qui en est en quelque sorte le support? L'expérience,

dit-on, atteste la réalité de l'étendue; non, elle n'en atteste que la perception. De même que nous localisons dans nos organes des sensations qui n'ont pu être perçues que dans le cerveau, de même nous localisons en dehors de nous l'étendue perçue en dedans. Or les faits s'expliquent tout aussi bien dans cette hypothèse que dans celle de la réalité de l'étendue.

Si l'étendue n'est qu'une intuition subjective, une manifestation de la force, il s'ensuit que les corps, qui sont des composés, ne peuvent être composés que de forces et non d'atomes; car ou ces atomes sont purement étendus et sans force, ce qui est contraire à la notion même de la matière, qui est active, puisqu'elle exerce une action, ou ils sont à la fois étendus et doués de force, ce qui est contradictoire, comme on l'a vu. L'auteur rencontre ici l'hypothèse de l'atomisme chimique, qui seul, dit-on, peut expliquer les deux lois fondamentales de la chimie, la loi des proportions multiples et celle des proportions définies; mais ces lois n'expriment en définitive que des rapports pondéraux, et signifient seulement que tel poids déterminé d'un corps s'unit à tel poids déterminé d'un autre corps, que de plus les poids divers d'un même corps qui s'associent à un poids constant d'un autre corps sont entre eux dans des rapports simples et constans. Or ces lois subsistent tout aussi bien dans l'hypothèse des forces que dans celle des atomes.

Après avoir expliqué la notion d'étendue corporelle par l'action des forces extérieures sur l'âme et la réaction de celle-ci, M. Magy explique très ingénieusement l'idée d'espace ou d'étendue incorporelle par l'action directe des forces organiques sur l'âme et la réaction de l'âme sur ces forces mêmes. L'âme est en effet associée d'une manière continue à un système particulier de forces qui est son corps, et elle est dans un rapport d'action et de réaction incessant avec ce système. Si la représentation de l'étendue naît du conflit des forces en général, il doit y avoir une représentation de l'étendue indépendante de l'action des forces externes, et qui vient du commerce constant entre l'âme et le corps. L'espace sera donc immanent à l'âme, inséparable de l'âme, inné, comme on dit, tout aussi bien que l'union de l'âme et du corps est en quelque sorte innée, puisque nous n'avons jamais fait l'expérience d'un autre état. M. Magy montre avec finesse et habileté comment son hypothèse répond aux caractères propres à la notion d'espace, et il réfute fortement l'hypothèse de Leibniz et celle de Kant. Cette partie du livre, que nous ne pouvons qu'indiquer, est, à notre avis, celle où l'auteur a montré le plus de pénétration et d'originalité philosophique.

Si l'étendue, l'espace et toutes les qualités des corps, c'est-à-dire toutes les images que nous nous faisons des choses, sont les actes

de notre esprit, l'auteur pourrait tout aussi bien dire que Schopenhauer : « Le monde est ma représentation, » et, en forçant le sens des mots, en appelant volonté, avec le philosophe allemand, c que tout le monde appelle force, c'est-à-dire l'activité inhérente aux choses, il dirait encore avec le même auteur : « Le monde est volonté; » si l'on réunit enfin les deux idées, le monde sera la volonté objective devenue objet de représentation, *die Welt als Wille und Vorstellung*. Un tel système pourra être caractérisé comme l'est en Allemagne le système de Schopenhauer, à savoir comme un réalisme idéaliste. Deux différences profondes séparent cependant le dynamisme de M. Magy et celui du philosophe de Francfort.

La première, c'est que pour Schopenhauer il n'y a qu'une seule force; la volonté est une, et les individus ne sont que des momens, des accidens, des apparitions successives de cette volonté. Pour M. Magy au contraire, plus fidèle au point de vue leibnizien, les forces sont des élémens individuels, des simples, dont la réunion forme des composés; l'âme est un de ces élémens simples, et elle se distingue du corps non-seulement par la supériorité de ses attributs, mais comme le simple se distingue du composé. En outre, pour Schopenhauer, la force est antérieure à l'intelligence, la faculté représentative n'est qu'un accident de la volonté; par conséquent la volonté prise en elle-même n'est pas une intelligence, elle est absolument irrationnelle et inconsciente. Pour le philosophe français au contraire, l'intelligence est la plus haute expression de la force. La force en soi doit donc être aussi intelligence en soi. Ainsi le dynamisme de Schopenhauer est un dynamisme panthéiste ou même athée, tandis que le dynamisme de M. Magy est spiritualiste et théiste. « Eh quoi! s'écrie l'auteur dans une page vraiment éloquente, n'existe-t-il aucune intelligence qui soit non-seulement raisonnable, mais la raison même? La pure essence des choses, qui déjà dans le champ de l'étendue se traduit par tant de merveilles à la lumière de ce soleil visible, est-elle inaccessible à tous regards, plongée de toute éternité dans des ténèbres sacriléges? Cette nature qui s'ignore, qui ne sait pas qu'elle est digne du regard d'un dieu, retient-elle en soi, comme dans un abîme, le principe interne de sa beauté sans aucun témoin qui le voie de la claire vue, qui le contemple à découvert et sans voiles? Pour moi, cette pure intelligence, à qui est présent tout intelligible, qu'elle embrasse et pénètre sans effort par une intuition toute-puissante, j'essaie en vain de supposer sa non-existence, contraint de reconnaître par une évidence irrésistible que de la part d'un être pensant le comble de la déraison est de supposer que la raison n'est pas. »

II.

Si nous cherchons à caractériser les traits essentiels de ce que nous appelons l'école dynamiste, nous pouvons dire qu'ils se ramènent à trois points principaux. Cette école fait prévaloir l'idée de force sur l'idée de substance, et même, avec Leibniz, elle ramène en général la substance à la force. En second lieu, elle ne voit dans l'étendue que le mode d'apparition de la force, et elle compose les corps d'élémens simples et inétendus plus ou moins analogues, sauf le degré, à ce qu'on appelle l'âme; enfin elle voit dans les forces non pas seulement, comme les savans, des agens généraux, ou les modes d'action d'un agent universel, mais des principes individuels, à la fois substances et causes, qui sont inséparables de la matière, qui constituent la matière même. Le dynamisme ainsi entendu n'est que le spiritualisme universel.

On voit que la doctrine repose tout entière sur la notion métaphysique de la force, entendue comme une entité effective, substantielle, individuelle, fort différente par conséquent de ce que les savans appellent des forces, c'est-à-dire des causes indéterminées, absolument inconnues dans leur essence, qui ne se manifestent que par leurs effets, et qui ne sont guère que les formules abrégées de chaque classe irréductible de phénomènes. Telle est du moins la tendance qui paraît dominer de plus en plus dans l'esprit des savans, au point même que quelques-uns d'entre eux ont été jusqu'à croire que ce résidu métaphysique, si peu qu'il en reste encore, peut et doit être lui-même absolument éliminé et remplacé par des signes mathématiques. En même temps que cette disposition se manifestait chez les savans, le même mouvement se produisait en métaphysique, et le positivisme français, de même que l'empirisme anglais, renouvelant ou continuant la vieille philosophie de Condillac et de Hume, s'efforçait de ramener la notion de force ou celle de cause à un simple titre nominal, utile sans doute pour les nomenclatures des philosophes et des savans, mais n'ayant pas plus de valeur intrinsèque que la *vertu dormitive* qui fait dormir, ou la *vertu pulsifique* qui fait battre le pouls. Il sera donc intéressant et il sera nécessaire d'étudier ce double point de vue, si l'on veut se rendre compte de la signification et de la valeur du dynamisme en philosophie.

Il faut remonter plus haut, et nous replacer par la pensée à ce moment décisif de la pensée moderne où Descartes, rompant définitivement avec la physique péripatéticienne, déclarait que tous les phénomènes de l'univers corporel pouvaient s'expliquer par la ma-

tière et le mouvement. C'était dire, la matière elle-même n'étant que la substance étendue, que tous les phénomènes sont géométriques et mécaniques, et que tout ce qui n'est pas géométrique ou mécanique est pure fiction de l'entendement, superstition scolastique, jargon et non-sens. La physique, jusque-là sous la domination d'Aristote, s'était surtout occupée des *qualités*. Avec Descartes et Galilée (1), la physique se préoccupa surtout de la *quantité*; elle devint de plus en plus la mesure des phénomènes. A la voix de Descartes, les vieilles qualités occultes du moyen âge s'enfuirent comme des ombres qui craignent le jour. Les *formes substantielles*, les *accidens réels*, les *antipathies* et les *sympathies*, je ne sais quels monstres scolastiques qui formaient un monde dans le monde, et dont se repaissait l'imagination alourdie des vieux docteurs en même temps que l'imagination aventureuse des illuminés et des charlatans, de telle sorte qu'aucune limite précise n'avait pu être fixée entre la physique et la magie, — tous ces agens mystérieux, équivoques, produits bâtards de l'abstraction et du rêve, furent exorcisés, et la science dans sa vraie idée s'empara pour la première fois des esprits.

Cependant, si la physique de Descartes était dans la vraie voie en substituant des notions claires à de pures abstractions, elle s'en éloignait d'autre part et restait dans les voies de la science d'imagination par le peu d'attention qu'il donnait aux phénomènes particuliers. Il avait raison de croire que la physique devait devenir géométrique et mécanique; mais son erreur était de commencer par là. Avant de réduire les phénomènes à la quantité, il faut les connaître tels qu'ils sont, et la simplicité des ressorts se cache pour nos sens sous la complexité infinie des effets. Ce sont ces effets que Descartes n'avait pas eu le temps d'étudier, construisant tout *a priori* à la manière des anciens sages. De là la fragilité de sa construction; de là la chute de cet édifice magnifique, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques débris admirables qui défient l'outrage du temps.

L'erreur de Descartes avait été le dédain de l'expérience, et par suite la simplification prématurée des causes. Le progrès de la science se fit donc nécessairement en sens inverse : la méthode expérimentale, plus précise, mettant en relief la différence des phénomènes, dut nécessairement ramener la diversité des causes, et, comme il était trop tôt pour avoir recours à des explications mécaniques, très discréditées d'ailleurs par l'abus des cartésiens, ces causes durent être considérées comme autant de qualités de la ma-

(1) Nous ne nous engageons pas dans la question historique de savoir dans quelle mesure ces deux grands génies ont contribué à cette révolution. Voyez sur ce point le savant travail de M. Ch. Thurot sur l'*Histoire du principe d'Archimède.*

tière. Ce fut en quelque sorte un retour aux qualités occultes, et c'était encore à l'aide de ce vieil épouvantail que les cartésiens surannés du XVIIIe siècle s'opposaient aux progrès les plus évidens et les mieux démontrés. C'est ainsi par exemple que, ne démêlant pas bien dans la théorie newtonienne de l'attraction universelle la partie certaine, fondée sur l'expérience et le calcul, de la partie hypothétique et conjecturale, ils rejetèrent la théorie tout entière comme suspecte de retour aux qualités occultes, et ce préjugé était si fort que Leibniz lui-même, que sa théorie dynamique devait rendre plus accessible, refusa toujours d'admettre « les attractions de loin, » comme incompatibles avec l'idée que nous devons nous faire de la matière. Enfin, lors même que l'évidence mathématique eut forcé les deux partis à tomber d'accord des faits et des lois, le débat continua pendant tout le siècle entre les *impulsionistes* et les *attractionistes;* les premiers voulaient tout ramener au phénomène du choc; les seconds, et parmi eux les plus grands, d'Alembert par exemple, se refusaient à admettre que l'attraction pût s'expliquer par les lois du mouvement, et affirmaient qu'elle est une qualité primordiale immédiatement déposée dans la matière par le créateur; d'autres enfin, comme Euler, déclaraient que le débat ne signifiait rien : « qu'un chariot fût tiré par devant, ou poussé par derrière, c'était, disait-il, exactement la même chose (1). »

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le triomphe de l'attraction, c'est-à-dire d'une qualité, en apparence au moins, irréductible à la mécanique, fut une sorte de revanche des qualités occultes contre le mécanisme cartésien. Sans doute il y avait une grande différence entre l'attraction et les entités scolastiques, car elle représentait des effets réels et des lois incontestables; sans doute, l'attraction une fois supposée, tout s'expliquait mécaniquement et mathématiquement, mais la cause elle-même semblait échapper au mécanisme et, si elle était réelle, supposait dans la matière une sorte de spontanéité vitale absolument irréductible à l'étendue et au mouvement.

Ce fut bien autre chose lorsque les grands travaux de Lavoisier et de Berthollet eurent révélé, dans les faits les mieux observés et les plus rigoureusement pesés, une attraction d'un autre ordre appelée *affinité,* qui nous révèle des phénomènes bien plus extraordinaires et une sorte de psychologie minérale, les corps étant doués d'une sorte de faculté de choisir, se mariant aux uns, repoussant

(1) Il est à remarquer que Newton lui-même était plutôt impulsioniste qu'attractioniste : *Quamvis fortasse,* dit-il, *si physici loquamur, verius dicantur* IMPULSUS; et il inclinait à expliquer l'attraction comme un mouvement de l'éther contre les planètes; mais les newtoniens rejetèrent absolument cette hypothèse que Lesage de Genève fit revivre à la fin du XVIIIe siècle.

les autres, ayant des amours, des répulsions, des indifférences, passant du mariage au divorce, du divorce à de nouveaux mariages, nous donnant en un mot le spectacle de choix aveugles, mais précis et infaillibles, qui rappellent la mécanique des passions, lorsque la volonté n'intervient pas pour en gouverner le jeu, au point qu'un grand poète n'a eu pour ainsi dire qu'à retourner la métaphore et appliquer à la psychologie la langue chimique tirée de la psychologie même pour nous peindre, dans ses *Affinités électives*, le tableau subtil et médiocrement intéressant, mais savamment étudié, de cette chimie des âmes, où les combinaisons s'appellent amours, et les dissociations rupture et oubli.

Ce que Newton avait fait pour la mécanique céleste, Berthollet pour la chimie, Haller le fit pour la physiologie, et l'irritabilité parut une propriété de la matière vivante, aussi irréductible que l'attraction universelle ou l'affinité chimique. Enfin, sans insister sur un point que l'histoire des sciences démontrerait solidement, on peut dire que tout le travail du XVIIIe siècle a été de multiplier les forces, comme celui du XVIIe siècle avait été de les réduire. En même temps qu'on multipliait les forces, on multipliait aussi les agens, et les substances occultes appelées fluides croissaient dans la même proportion que les causes occultes. Sans doute les vrais savans ne s'y trompaient pas; mais il est impossible à l'esprit humain d'employer des mots sans y attacher des idées, et sans finir par en substantialiser l'objet. Aussi, quoique la science dans sa partie expérimentale et phénoménale fût de plus en plus exacte et rigoureuse, elle tendait à retourner dans sa partie théorique et hypothétique à l'ontologie abstraite des scolastiques. Le nombre des forces allait toujours croissant, et c'était à qui en découvrirait une nouvelle (1).

Tel était l'état de la science dans la première partie de notre siècle; bientôt un mouvement en sens inverse allait commencer, longtemps ignoré et mal compris de ceux-là mêmes qui en étaient les promoteurs, mais qui est devenu aujourd'hui manifeste aux yeux de tous, au point que l'imagination impatiente anticipe bien au-delà de ce que l'expérience a révélé, tel cependant qu'il ne peut être contesté par personne. Cette tendance, c'est la réduction, la simplification

(1) Voyez la *Physique* de Biot (Paris 1816) et même, beaucoup plus récemment, la *Chimie* de Pelouze (1850). — Voici par exemple, suivant ce dernier, les forces qui se manifestent dans les actions chimiques. Il y en a de trois sortes : les forces *chimiques*, les forces *physiques* et les forces *mécaniques*. Les forces chimiques sont la *cohésion* et l'*affinité*. L'affinité est de deux sortes : l'affinité *simple* et l'affinité d'*antagonisme*. — Celle-ci se divise en force *comburante* et force *combustible*, force *acide* et force *alcaline*. Les forces physiques sont : la force *expansive* de la chaleur, la force *électro-positive* et *électro-négative*, la *lumière*, une force inconnue agissant au contact. Les forces mécaniques sont : la force de *division*, la force de *compression* et la force de *pesanteur*.

des causes, en un mot le retour au principe cartésien avec cette différence, que ce qui n'était chez Descartes qu'hypothèse et construction *a priori*, divination du génie, s'appuie aujourd'hui sur l'expérience et le calcul, sur les méthodes les plus fines et les plus profondes.

On a cent fois décrit depuis quelques années ce grand mouvement de la science moderne, qui depuis Ampère jusqu'à nous a emporté les esprits dans la voie de l'unité, comme nos pères l'avaient été dans la voie de la diversité : Ampère et Faraday ramenant l'électricité et le magnétisme à un même agent, à des lois identiques, et les transformant l'un dans l'autre; Yung et Fresnel donnant définitivement l'avantage à l'hypothèse de Descartes et de Huyghens sur celle de Newton, et réduisant la lumière à un mouvement ondulatoire de ce que Descartes appelait la matière subtile, et que nous appelons éther; Melloni et ses successeurs reproduisant sur la chaleur toutes les expériences faites sur la lumière, et trouvant partout des résultats identiques; enfin Joule, Mayer, Clausius, déterminant avec une précision mathématique le parallélisme de la chaleur et du mouvement, et leur équivalent par une quantité constante. A mesure que ces rapports merveilleux se faisaient découvrir, l'esprit des savans s'éloignait de plus en plus du polythéisme scientifique de l'âge précédent. Ce ne fut pas du premier coup que cette révolution philosophique s'accomplit; il fallut que l'esprit s'y habituât peu à peu. D'abord on parla de corrélation des forces, puis de transformation des forces; on arriva enfin à prononcer le mot d'identité. Une fois dans cette voie, l'imagination ne devait plus reconnaître aucun frein, et, de réduction en réduction, il fallut que tout fût identique, uniforme, tant il est facile et séduisant de ramener tout à tout, tant cette formule est commode pour tout savoir sans avoir appris! Une fois lancée dans l'opinion publique, une telle hypothèse offrait trop d'avantages à la demi-science pour qu'elle ne devînt pas populaire. Les vrais savans s'en tenaient à ce qui était démontré, et évitaient d'aller au-delà; mais les savans qui se piquaient de philosophie et les philosophes qui se piquaient de science allaient jusqu'au bout, et ne voyaient plus dans l'univers tout entier, y compris le monde de la vie, de la liberté et de la pensée, qu'un grand phénomène de mouvement.

Quoi qu'il en soit de ces exagérations, qui n'appartiennent qu'indirectement à notre sujet, ce qui était rigoureusement démontré suffisait pour établir que des causes longtemps présumées différentes étaient essentiellement identiques, d'où l'on pouvait au moins conjecturer sans contradiction que les autres causes, jusque-là réfractaires à toute identification, pourraient se réduire et se confondre ultérieurement. Ce qu'on appelle causes ou forces dans les

sciences physiques n'était donc que des hypothèses provisoires, destinées à représenter certains groupes de phénomènes provisoirement irréductibles, mais destinées aussi à s'effacer progressivement et à disparaître les unes dans les autres, n'étant par conséquent que des étiquettes, des signes de nomenclature, des expressions conventionnelles sans valeur objective. Or, s'il en était ainsi des diverses forces reconnues jusqu'ici, pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la force elle-même, et la science a-t-elle besoin de cette dernière entité plus que de toutes les autres? L'idée de force ne serait-elle donc autre chose, malgré la haute autorité de Leibniz, qu'une pure abstraction, un signe, une inconnue, ou encore, si l'on veut, une notion métaphysique qu'il faut laisser aux philosophes, habitués à se nourrir de ces viandes creuses, mais dont la science proprement dite n'a que faire, et qui même contredit la notion de la matière en lui prêtant une sorte de faculté que l'on ne rencontre que dans l'âme, et qui ne se révèle qu'à la conscience? Ce point de vue ne serait pas, comme on le voit, la négation absolue de l'idée de force prise en soi, il se contenterait de l'éliminer de la science positive, comme la dernière des qualités occultes et la source même de toutes les qualités occultes.

C'est ce dernier point de vue qu'un illustre savant, M. H. Sainte-Claire Deville, a développé récemment dans son enseignement de la Sorbonne (1). Suivant lui, la notion de force est inutile; on peut s'en passer, du moins en chimie, et la remplacer par une expression mathématique, la quantité de mouvement. Partout où l'on parle de force, on dira quantité de mouvement, et le résultat sera le même. Or il y a tout profit à remplacer une notion obscure et vague, plus métaphysique que physique, par une notion mathématique d'une signification déterminée. M. Sainte-Claire Deville croit en outre que l'affinité chimique, aussi bien que toute autre qualité occulte, doit se ramener à un mode du mouvement, et il croit avoir fait un pas important dans cette voie. Enfin sa principale raison est que la notion de force est empruntée à la psychologie et implique la notion d'une volonté. C'est donc un véritable anthropomorphisme que d'attribuer la force à la matière. Il est facile de reconnaître dans cette habile discussion deux courans d'idées qui ne sont pas de la même source et qui aboutissent cependant au même but, d'une part le courant positiviste et nominaliste, qui réduit la force à n'être qu'une expression verbale, et de l'autre le courant du spiritualisme cartésien qui, n'admettant rien de commun entre la matière et l'esprit, ne permet pas de transporter à l'une les attributs de l'autre. C'est avec ces deux tendances que le dynamisme leibnizien est tenu de s'expliquer.

(1) *Revue des cours scientifiques*, 11 janvier 1868.

Pour ce qui est d'abord de la théorie de l'unité des forces, qui conduit les uns, comme on l'a vu, à une sorte de panthéisme physique, et les autres à l'élimination même de l'idée de force, il s'en faut que cette théorie soit aussi évidente qu'elle le paraît à ses partisans passionnés. Sans parler des démentis qu'elle reçoit encore de l'expérience, et qui peuvent n'être que provisoires, mais qui suffisent cependant jusqu'à nouvel ordre pour tenir la théorie en échec, je dis même que théoriquement et *a priori* le principe de l'identité absolue soulève de grandes difficultés, car, après avoir montré que tout est identique, il restera toujours à expliquer comment il peut y avoir quelque chose de différent, et n'oublions pas que sans différences il n'y a rien. L'antiquité, dès les premiers temps de la spéculation philosophique, a eu la tentation de l'unité absolue; mais cette conception a échoué devant l'impossibilité d'expliquer le nombre, la multitude, la diversité. Tandis que les uns disaient que tout est un (d'une unité absolue et sans différence), que les autres disaient que tout est multiple, d'une multitude infinie et sans fond, la grande philosophie de Platon et d'Aristote a compris la nécessité de placer à l'origine des choses le rapport primitif et indissoluble de l'un et du plusieurs (τὸ ἕν καὶ τὰ πόλλα). Il y aura toujours une diversité primitive coexistant avec l'unité absolue, et l'unité de principe impliquera toujours la pluralité des manifestations. Qui sait même si, au-delà de ces identités apparentes dont la science est enivrée à l'heure qu'il est, cette même science, en creusant plus avant, ne verra pas reparaître un monde d'oppositions et de différences qui nous échappent? Sans doute, c'est l'unité qui aura toujours raison en dernier ressort, et qui en a jamais douté? mais il faut bien en définitive que la différence commence quelque part, et là où elle a sa source, l'hypothèse de l'unité absolue des forces est en défaut.

Il faut d'ailleurs bien distinguer *les* forces et *la* force. De ce qu'il serait établi par l'expérience que tous les phénomènes peuvent se ramener les uns aux autres par des transformations insensibles, on peut bien en conclure qu'il n'y a qu'une force, mais non pas qu'il n'y en a pas du tout. On peut se tromper sur le nombre et la nature des causes; il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas de cause. Tout peut s'expliquer mécaniquement, disait Leibniz, excepté le mécanisme lui-même, dont les principes doivent être cherchés dans la métaphysique : c'était dire que tous les phénomènes peuvent se ramener au mouvement, mais que le mouvement suppose la force; c'était dire aussi que l'on ne doit pas faire intervenir une force spéciale pour chaque classe de phénomènes, mais qu'il en faut au moins une pour les expliquer tous. Or il nous semble que M. Sainte-Claire Deville a confondu ces deux points de vue, celui des forces

et celui de la force. Les chimistes seuls sont compétens pour savoir jusqu'à quel point il est utile ou nécessaire de supposer en chimie des forces particulières. C'est un débat intérieur entre chimistes où nous n'avons pas à intervenir. Le savant professeur a-t-il réussi à réduire l'affinité chimique au mouvement, comme on l'a fait pour la chaleur, la lumière, l'électricité? Encore une fois ce sont les chimistes seuls qui peuvent en décider; mais, pour avoir supprimé la force en chimie, l'a-t-il écartée dans la mécanique? Il revient à Descartes et se trouve en face du problème posé par Leibniz, et il est engagé à résoudre les objections que celui-ci avait dirigées contre le mécanisme cartésien. Comment appellera-t-on ce qui dans un corps résiste au mouvement, ou ce qui retarde le mouvement? Ce n'est pas là une propriété de l'étendue; la géométrie ne connaît rien de pareil. Suivant Leibniz, s'il n'y a rien dans les corps que l'étendue, un corps en mouvement qui en rencontre un autre doit l'entraîner avec lui, et ils doivent continuer à marcher de concert avec la même vitesse qu'avait le premier. C'est ce qui est contraire à l'expérience. Or cette puissance rétardatrice du mouvement est si peu réductible à l'étendue, qu'elle n'est pas même proportionnelle au volume, puisqu'il peut se faire que ce soit le plus petit corps qui entraîne le plus grand ou qui lui résiste. Il y a donc un élément propre dans les corps qui n'est pas exclusivement géométrique, et c'est ce qu'on appelle la force. De plus, si l'on retranche l'idée de force de la mécanique, comment en distinguera-t-on les deux parties, l'une appelée *cinématique*, dans laquelle on étudie le mouvement purement et simplement sans aucune mention de la force, la seconde appelée *dynamique*, où l'on étudie le mouvement dans son rapport avec la force? Comment effacer cette distinction et réduire la seconde science à la première? Pour prendre le théorème le plus élémentaire de la dynamique, comment exprimer, comment même comprendre, sans la notion de force, le théorème du parallélogramme des forces? Comment comprendre le principe de l'action et de la réaction, là où par hypothèse il n'y a ni action ni réaction? Enfin n'est-ce pas une sorte de cercle vicieux que de nous dire qu'on remplacera la force par la quantité de mouvement? car, si nous demandons à la mécanique ce qu'il faut entendre par quantité de mouvement, elle nous apprend que c'est le produit de la masse par la vitesse : or la masse elle-même ne se définit que par le poids, et le poids à son tour est inintelligible sans la force (1).

(1) Voici, par exemple, l'idée que nous devons nous faire de la masse, suivant Poisson : « lorsqu'on essaie de mouvoir différens corps sur un plan horizontal, la grandeur des efforts que l'on est obligé de faire pour leur imprimer le même mouvement peut donner une idée de leurs masses respectives, et, quand on trouve que deux corps de même volume exigent des efforts différens, on doit les regarder comme contenant

Si l'on écarte l'hypothèse idéaliste qui nie toute réalité des corps, et qui n'est pas ici en discussion, il semble bien que le dernier résidu de l'analyse, lorsqu'on décompose les qualités de la matière, soit l'idée de force. Les unes, appelées qualités secondes, ne sont que nos sensations mêmes; les autres, appelées qualités premières, ne semblent être que les conditions abstraites de la manifestation des sensations. La seule réalité effective, c'est l'énergie exercée par la nature, et sans laquelle nous ne connaîtrions pas son existence.

Cependant, nous dit-on, la force est une idée psychologique; peut-on sans anthropomorphisme la transporter dans la matière même? L'idée de force se tire de la volonté; supposer la force comme inhérente à la matière, c'est lui prêter en quelque sorte une volonté. Cette objection n'est pas psychologiquement exacte. La volonté, en tant que volonté, n'est pas susceptible d'être représentée par des poids : elle n'est donc pas une force. L'idée de force se tire de l'idée d'effort musculaire, c'est-à-dire de l'énergie que le moi sent en lui-même quand il lutte contre un obstacle physique. Descartes a bien vu cette origine de l'idée de force, et il n'a pas été aussi étranger qu'on le croit à cette notion. Il dit lui-même que, si nous supposons dans les corps la pesanteur, la force et autres vertus ou qualités, c'est par analogie avec l'action exercée par l'âme sur le corps (1). On nous dit qu'on ne peut concevoir une force sans une pensée, sans un moi; nous disons au contraire que nous ne pouvons concevoir une force sans une résistance physique. De là vient qu'on ne peut pas dire que Dieu est une force; autrement il faudrait se le représenter comme luttant contre la matière. La force est en quelque sorte le moyen terme entre l'âme et le corps, et comme le médiateur plastique de quelques philosophes.

Quant à l'induction qui nous fait attribuer la force aux corps étrangers, elle n'a rien que de naturel. Il suffit de remplacer un obstacle vivant par un obstacle inerte, ou réciproquement, par exemple un homme par une machine, ou une machine par un homme; si l'un et l'autre exigent le même effort de notre part pour leur résister ou les faire mouvoir, ils auront quelque chose de commun, et c'est ce que j'appellerai la force. Je définirai donc la force, dans les corps bruts, ce qui, substitué à un agent vivant, produira sur un autre agent vivant (par exemple moi) les mêmes effets que le premier sur le second; je la définirai, dans les corps vivans, ce qui s'oppose en eux à la force que je déploie moi-même quand je veux les déplacer dans l'espace; enfin, en moi-même, j'appellerai force l'effort que je me sens obligé de faire pour déplacer un corps : or

sous ce volume des quantités différentes de matières inertes. » (*Traité de mécanique*, t. II, l. III, § 1.)

(1) Descartes, *Correspondance* (éd. V. Cousin, t. IX, p. 127).

ces trois choses sont homogènes, puisque je puis remplacer mon propre effort par celui d'un autre homme ou d'un animal, et celui-ci par une machine. Il y a donc quelque chose d'identique entre le moi et la matière, puisque l'un peut remplacer l'autre, et c'est ce qui résulte du reste manifestement du fait seul de leur union et de leur action réciproque.

Cependant, quelles que puissent être en définitive les conclusions de la science relativement à l'idée de force, elles n'engageraient pas la métaphysique, de même que les exigences de la métaphysique n'ont rien de strictement obligatoire pour les savans. La science en effet est autorisée à écarter toutes les notions dont elle n'a pas besoin, et qui ne servent qu'à embarrasser sa marche. De même que le géomètre ne se préoccupe pas de la nature de l'espace, de même que l'astronome ne parle pas du premier moteur, de même le physicien et le mécanicien pourraient trouver quelque avantage à se dégager de la notion de force, pour se borner à en étudier les effets. Encore une fois, c'est aux savans de voir si cette exclusion est utile, si elle est possible, si elle est féconde en résultats; mais, ainsi que l'exclusion hypothétique des causes finales dans les sciences de la nature ne prouve rien contre l'existence de telles causes, de même l'élimination conventionnelle de la force n'en serait nullement la suppression, et, quoi qu'en pussent dire les savans, la métaphysique serait toujours autorisée à conserver une notion dont elle démontrerait la nécessité et la réalité.

C'est ici que de nouveaux adversaires et de nouvelles difficultés nous attendent; c'est maintenant sur le terrain même de la métaphysique que la discussion est transportée. L'école anglaise et le positivisme français, d'accord pour retrancher de l'esprit humain toute notion métaphysique, nous contestent l'idée de force et au dedans et au dehors de nous. En dehors, c'est une induction illégitime; au dedans, c'est une pure abstraction. Il n'y a que des phénomènes ou des groupes de phénomènes. Le pouvoir, la cause, la force, aussi bien que la substance, sont des êtres de raison, des fictions d'école, et, comme on le disait au moyen âge, de pures émissions de voix, *flatus vocis*.

Nous n'insisterons pas sur le premier point, que nous avons longuement traité ailleurs (1). On objecte que la force en dehors de nous ne nous est révélée que par la sensation de résistance : or cette sensation, dit-on, n'a rien de différent des autres; comme celles-là, elle n'est qu'un mode particulier de notre faculté de sentir; elle ne nous révèle rien au-delà d'elle-même, elle est toute subjective. Dans

(1) Voyez notre étude sur *Mill et Hamilton* dans la *Revue* du 15 octobre 1869.

le travail en question, nous avons déjà essayé de répondre à cette objection; nous avons montré par quelle série d'inductions nous passons de la force qui est en nous à la force qui est hors de nous. Il suffira de rappeler ici que ce n'est pas la sensation de résistance qui nous fait conclure à l'objectivité de la force; c'est le fait bien constaté de l'arrêt du mouvement. Comment le moi, qui a conscience de produire un mouvement, celui de notre corps par exemple, se sent-il tout à coup arrêté dans ce mouvement, comme lorsque nous rencontrons un mur dans l'obscurité? Est-ce le moi qui s'arrête lui-même, comme le dit Fichte dans sa langue logomachique, qui rappelle le monologue de Sosie? Si le mouvement a une cause interne qui est moi, l'arrêt de mouvement doit avoir une cause externe que j'appellerai non-moi, puisque je n'en ai pas conscience, et que je n'appelle moi par définition que ce qui a conscience de soi.

La vraie difficulté n'est donc pas d'induire la force en dehors de nous : c'est de la trouver en nous-mêmes. Ici le débat est entre l'école de David Hume et celle de Maine de Biran. Aucun philosophe n'a fait plus d'efforts que le premier pour éliminer la notion de force de l'esprit humain; aucun n'en a fait plus que le second pour la saisir à sa source et dans son type essentiel, l'effort musculaire. Le problème en est encore là, et toute la métaphysique, que dis-je? toute la science humaine est suspendue à ce débat.

Que disent les partisans de David Hume? C'est qu'il n'y a pas plus de force intérieurement qu'extérieurement; il n'y a que succession de phénomènes. Ce qu'on appelle la volonté n'est qu'une abstraction. Il n'y a de réel que la volition. L'action motrice volontaire, où l'on croit surprendre un pouvoir en acte, une vraie cause, n'est qu'un phénomène complexe, composé de plusieurs momens successifs : la volition, le mouvement avec tout son mécanisme nervo-moteur, et enfin la sensation musculaire. La volition n'est donc pas un pouvoir direct, immédiatement perçu; ce n'est qu'un antécédent psychologique. La sensation musculaire, bien loin d'être la manifestation d'une force, n'est autre chose qu'un dernier effet. Ces phénomènes se succèdent en nous comme les mouvemens en dehors de nous; pas plus de force d'un côté que de l'autre. Non-seulement la volition n'est qu'un antécédent, ce n'est pas même un antécédent absolu et premier, et, à d'autres points de vue, c'est un conséquent. La volition n'est qu'une résultante de désirs, c'est le désir le plus fort formé d'un nombre infini de petits désirs accumulés ou velléités; le désir lui-même est déterminé par la sensation, la sensation par le mouvement organique, et enfin celui-ci par le mouvement extérieur de l'objet. Il y a donc un cercle; on part du mouvement pour aboutir au mouvement. Seulement il y a un passage inexplicable, à savoir du mouvement à la sensation, et ré-

ciproquement; mais, de même qu'en dehors tout est mouvement transformé, au dedans tout est sensation transformée. Telle est l'analyse de David Hume, reprise de nos jours avec un surcroît de précision et de force par Stuart Mill.

Suivant l'école de Maine de Biran, cette analyse n'est pas complète. Entre la volition et le mouvement, il y a quelque chose : c'est l'*effort*. Il ne suffit pas en effet que je veuille mouvoir le bras pour qu'il se meuve tout seul ; il faut que je prenne la peine de le mouvoir moi-même. Ma volonté ne commande pas à mes organes comme un capitaine à ses soldats, ou un maître à son domestique. Il serait trop commode que je n'eusse qu'à vouloir; la vertu serait trop facile. Entre la volonté et l'action, il faut un moyen terme, qui soit le passage de l'une à l'autre et le sentiment de ce passage. Dans l'hypothèse de David Hume, une fois l'ordre donné par la volonté, peu importerait que le bras fût mû par un autre ou par moi-même; mais il y a une grande différence entre le bras mû extérieurement et le bras mû intérieurement. Lors même que mon bras obéirait constamment à ma volonté par un mécanisme tout préparé, je serais bien averti par ma conscience que ce n'est pas moi qui le meus. On dit que la sensation musculaire n'est que l'effet qui suit le mouvement, et non la conscience de la cause qui le produit. C'est confondre deux faits bien distincts. La sensation musculaire n'est pas la même chose que la sensation d'effort, car elle subsiste lorsque l'effort a disparu, et elle peut avoir lieu sans qu'il y ait effort; par exemple, si l'on nous fait porter un poids trop lourd en nous soutenant le bras, ce ne sera pas nous qui ferons effort, ce sera celui qui nous soutiendra le bras, et cependant nous aurons la sensation de lourdeur et de fatigue musculaire, de même que celui qui a reçu des coups de bâton en conserve la sensation, sans avoir fait aucun effort pour les recevoir. Tout autre est le sentiment qui se produit quand de nous-mêmes nous faisons effort pour soutenir un poids; sans cette sensation particulière, nous pourrions dire de telle action qu'elle est agréable ou douloureuse, mais non qu'elle est facile ou difficile. Sans doute, arrivée là, l'analyse est au bout de toute démonstration : elle ne peut définir ce qui ne peut que se sentir. Je ne puis pas plus définir l'effort que la lumière; mais il n'est pas douteux que, dans le fait de l'effort, je sens quelque chose qui part de moi et qui s'applique à un terme résistant appelé non-moi, que je fais reculer ou qui me repousse jusqu'à ce qu'il y ait équilibre entre l'un et l'autre; ce quelque chose, je l'appelle pouvoir, force et cause, je le distingue de la représentation antécédente de l'action et de sa réalisation consécutive; mais je le sens au contraire comme le passage de l'un à l'autre, moyen terme, dit Leibniz, entre la puissance et l'acte.

Il semble qu'il y ait des cas anormaux où le sentiment de ce pouvoir intermédiaire a disparu, et avec lui le sentiment propre du moi. Le médium par exemple, qui croit écrire sous la dictée des esprits, se met à sa table parce qu'il veut écrire, et il écrit en réalité. Dans ce cas, le phénomène se passe exactement comme le voulait David Hume. Le sujet veut mouvoir, et il meut; les deux phénomènes se suivent dans l'ordre indiqué; pourquoi le médium ne s'attribue-t-il pas l'action à lui-même? Ici les deux phénomènes de la volition et du mouvement se rencontrent comme dans l'état normal; pourquoi la conclusion n'est-elle pas la même? Il faut qu'il y ait un intermédiaire qui fait défaut. Je puis même aller jusqu'à supposer un cas où, sans état maladif et en conservant la parfaite conscience de notre état physiologique, on pourrait réussir à provoquer spontanément en soi-même des actions réflexes; ces actions ne deviendraient pas pour cela des actions volontaires, le sentiment du pouvoir moteur faisant défaut. Au reste le cas du médium précédemment cité, et qui mériterait d'être étudié de près, réfute victorieusement l'opinion de Spinoza et de Bayle sur l'origine qu'ils donnent l'un et l'autre à ce qu'ils appellent l'illusion de la liberté : cette illusion vient, disent-ils, de l'ignorance où nous sommes des vraies causes qui nous font agir; or il se trouve ici que c'est précisément parce que le sentiment de la vraie cause, c'est-à-dire de la cause moi, fait défaut que le malade objective cette cause, et attribue ses propres phénomènes à une cause surnaturelle.

Maintenant ce pouvoir moteur dont nous sentons la réalité dans la conscience de l'effort est-il un pouvoir premier, absolu, sans antécédent, une sorte de création *ex nihilo?* Cela n'est nullement nécessaire. Outre que la question de la force est distincte de celle de la liberté, la liberté elle-même n'est pas la toute-puissance, l'indépendance absolue, laquelle n'appartient qu'au créateur. Il faut distinguer avec Leibniz la causalité ou pouvoir d'agir de la raison suffisante ou déterminante qui aide à agir. Que la volonté soit sollicitée, inclinée ou même déterminée à agir (le degré ne fait rien ici) par tel ou tel phénomène antécédent, il ne s'ensuit pas que le pouvoir d'agir soit lui-même un phénomène; aucun pouvoir ne nous est donné dans l'expérience comme absolu, et nous ne pouvons nous expliquer comment un pouvoir peut la première fois commencer une série de mouvemens : c'est pourquoi l'action de la cause première nous est et nous sera toujours incompréhensible. Ainsi tout pouvoir est toujours précédé dans son action de quelques circonstances; mais la nécessité de ces circonstances antécédentes ne lui ôte pas le privilége d'être une véritable cause.

III.

On a vu par tout ce qui précède que nous n'hésitons pas à prendre parti pour la philosophie dynamiste contre ses adversaires, et de toutes les écoles contemporaines nous croyons encore que c'est celle qui a pénétré le plus profondément dans l'intelligence de la nature. Est-ce à dire cependant que tout soit fini par là, que tous les problèmes soient résolus, que l'idée de force suffise à tout, qu'elle puisse tenir lieu de toutes les autres notions métaphysiques, comme semblent le croire nos néo-leibniziens, et comme M. Magy l'enseigne expressément dans son livre? Je crois bien avec lui que toutes les qualités de la matière, y compris l'étendue, se résolvent dans la force, soit, mais la force elle-même est-elle le dernier mot de l'analyse et n'y a-t-il rien au-delà? Les corps sont des forces; mais ne sont-ils que des forces? L'âme est une force, mais n'est-elle qu'une force, et même est-ce son essence d'être une force? Enfin Dieu est-il une force? Voilà des questions qui restent en suspens pour nous, et, à vrai dire, sur lesquelles les affirmations de nos dynamistes nous paraissent singulièrement exagérées.

Si nous considérons d'abord les corps, nous remarquerons que le terme de force est employé par l'école dynamiste dans deux sens différens. Au début, on part de l'idée de force telle que l'entendent les savans. Or qu'est-ce que la force pour les savans? C'est une cause de mouvement ou, si l'on veut, une cause de repos, car tantôt la force cause le mouvement, tantôt elle l'arrête ou elle le modifie. La matière suivant la mécanique est inerte, c'est-à-dire qu'elle ne paraît pas douée du pouvoir de commencer, arrêter ou modifier son mouvement : une fois en mouvement ou en repos, elle y restera pendant l'éternité, et elle conservera indéfiniment la même vitesse et la même direction; or, comme nous voyons dans la nature que le mouvement commence, s'arrête, recommence, change de vitesse et de direction, toutes ces modifications supposent des causes, et ces causes sont ce qu'on appelle des forces. Telle est l'idée scientifique de la force; il n'y en a pas d'autre, et c'est bien de là que part la philosophie dynamique. Où arrive-t-elle maintenant avec Leibniz? Elle arrive à conclure que les corps sont non-seulement sollicités par des forces, déterminés, poussés, arrêtés, modifiés par des forces, mais encore qu'ils sont composés de forces, qu'ils sont eux-mêmes des forces. La force n'est plus seulement une cause, elle devient une substance. Elle n'est plus un principe d'action; elle est un principe actif, un élément, une chose, un atome spirituel. Le dynamisme leibnizien, c'est l'atomisme idéalisé, subtilisé. Or qui ne voit la différence qui existe entre une force, cause du mouvement, et un atome

même spirituel? Dans le premier sens, la force est ce qui meut, dans le second elle est ce qui est mû; de moteur, elle devient mobile. Autre chose est donc la force suivant la mécanique et la force suivant nos métaphysiciens. Sans doute l'atomisme moderne, en concevant les particules de la matière comme étant de plus en plus petites, ou même en ne tenant aucun compte dans le calcul de l'étendue de l'atome pour n'en considérer que le poids, a pu ouvrir la voie au dynamisme, qui remplace les atomes par des monades; toujours est-il que la monade elle-même, avant d'être une force, doit être d'abord une substance.

Sans doute les définitions sont libres, suivant l'axiome de l'école, on pourra donc convenir d'appeler forces des substances simples, essentiellement actives; mais on n'aura pas pour cela fait disparaître la notion de substance. Dans une langue rigoureusement scientifique, je ne crois pas qu'on puisse dire que les forces se promènent dans l'espace, qu'elles vont plus ou moins vite, qu'elles courent les unes après les autres, comme on le dit des corps, et, quoique ce ne soient là que des représentations idéales, puisque le mouvement aussi bien que l'étendue n'est qu'une intuition subjective, cependant, même idéalement, le moteur devra toujours se distinguer du mobile, et la mécanique distinguera toujours le point qui se meut des forces qui le meuvent. Sans doute, comme on l'a dit, on ne doit pas se représenter les forces attelées à la matière comme les chevaux à un carrosse. La substance et la force sont indissolublement unies pour composer ce que nous appelons un être : ce qui reste vrai du monadisme, c'est que le dernier fond des choses corporelles ne peut pas être la substance étendue; mais, quoi qu'on fasse, il restera toujours un résidu irréductible à l'idée de force et que l'on absorbe à tort dans cette idée. On demandera ce qu'est la substance en elle-même, abstraction de la force. Je répondrai : elle n'est rien; de même que, si on me demandait ce que c'est que le concave sans le convexe, je dirais aussi que ce n'est rien; je ne conclurai cependant pas de là que le convexe et le concave soient la même chose.

C'est cette double signification de l'idée de force qui cause tant de malentendus entre les philosophes et les savans : ils croient parler de la même chose et entendent en réalité des choses très différentes. Pour les savans, les forces sont des causes inconnues d'action; pour les philosophes dynamistes dont je parle, ce sont des êtres individuels et substantiels. Quelques philosophes par exemple ont voulu appliquer à l'immortalité de l'âme le principe de la mécanique moderne, que la force est indestructible, qu'elle se déplace ou se transforme, mais qu'elle ne périt pas. C'était une évidente confusion d'idées, car ce principe ne prouve qu'une chose, c'est que, dans tous les changemens de l'univers, une même quantité de force

persiste en général, et qu'on la retrouvera sous une autre forme dans quelque autre partie de l'univers. Il n'y a rien à conclure de là en faveur de la persistance des élémens individuels appelés forces par métonymie, mais qui n'ont aucun rapport avec ce que la mécanique appelle de ce nom. C'est ainsi qu'on peut supposer, comme l'a fait Buffon, qu'il y a toujours dans l'univers une même quantité de vie, sans qu'il en résulte le moins du monde que ce sont toujours les mêmes êtres vivans qui subsistent. De même encore la question de l'unité de force a une autre signification, suivant que l'on considère l'un ou l'autre de ces deux sens. Pour les savans par exemple, elle signifiera que les causes des phénomènes qui paraissent différentes en apparence se ramènent à une seule en réalité; pour nos dynamistes au contraire, l'unité de force serait la négation de l'individualité des êtres et leur absorption dans un seul. On peut très bien admettre l'unité de force dans le premier sens sans l'admettre dans le second; mais, si l'on ne s'explique pas sur ce que l'on veut dire, on voit combien d'obscurités peuvent résulter de cette confusion des mots.

On dira peut-être que, si la physique et la mécanique ne nous autorisent pas rigoureusement à confondre la substance avec la force, il n'en est pas de même de la chimie. Que veulent dire en effet les chimistes lorsqu'ils nous enseignent que, dans tous les changemens des corps, la quantité de matière est toujours la même? Ils entendent par là que, si on pèse rigoureusement les élémens avant et après la combinaison ou la décomposition des substances, on trouve toujours le même poids. C'est donc la quantité de poids qui reste la même, et il n'y a pas d'autre mesure de la matière que le poids; mais, de ce que les chimistes ne peuvent mesurer la matière que par le poids (et quelle autre mesure serait possible, l'étendue étant écartée?), s'ensuit-il qu'ils confondent la matière avec le poids? Le poids est-il autre chose qu'un rapport, et un corps, si on en admet la réalité externe, peut-il être composé de rapports? Aussi ne voit-on pas que jusqu'ici la chimie ait pu échapper à l'hypothèse des atomes. Or, que la métaphysique, en subtilisant l'atome, le transforme en monade, j'y consens et même j'y adhère; mais qu'on ne croie pas pour cela avoir changé de catégorie. La monade est une substance aussi bien que l'atome; elle n'est pas une force pure.

Le dynamisme absolu, en supposant qu'il ait réellement existé dans l'histoire de la philosophie, serait plutôt la doctrine de Kant que celle de Leibniz. Leibniz en effet compose les corps avec des substances tout aussi bien que les épicuriens. Il conserve la notion de substance comme les cartésiens. Il ne l'a jamais niée, écartée, dissimulée. Sa réforme a été de considérer la substance comme essentiellement active, et à ce titre de l'appeler force, et non de la sup-

primer. Herbart, qui a renouvelé en Allemagne de nos jours la philosophie de Leibniz, a insisté avec raison sur ce côté réaliste de sa doctrine. Kant au contraire, dans ses *Fondemens métaphysiques de la physique*, semble avoir voulu construire la nature avec la notion pure de force. Il imagine deux forces élémentaires, l'attraction et la répulsion, qui remplissent l'univers (il ne s'agit pas de monades); un certain composé de forces attractives et répulsives, voilà un corps; la réunion de toutes les forces attractives et répulsives, voilà la matière. M. de Rémusat, dans un profond écrit sur la nature de la matière, déjà ancien (1), mais encore neuf aujourd'hui, semble se rattacher à ce point de vue. C'est aussi celui qui domine dans la philosophie de Schelling. C'est là ce que j'appelle le vrai dynamisme où la notion de substance disparaît tout à fait, s'évanouit dans celle de force, et n'en est plus que la résultante. Ici, le système est complet; mais est-il intelligible? Qu'est-ce que des attractions et des répulsions qui ne sont pas les attractions ou répulsions de quelque chose? Peut-on même les comprendre sans les substantialiser involontairement? Certains philosophes de nos jours croient comprendre des mouvemens sans mobiles et sans moteurs, des mouvemens qui se promènent dans l'espace sans être les mouvemens de quelque chose, des mouvemens existant de toute éternité avant même qu'il y eût des esprits pour se les représenter. Conceptions chimériques! disent nos dynamistes. Soit; mais des forces sans substratum sont à peu près aussi inintelligibles.

Si donc on considère les corps, il semble que la notion de force n'en épuise pas l'idée, et que, suivant la vieille métaphysique de l'école, il faille maintenir au-dessous de la force, mais indissolublement liée à elle et se définissant par elle, enfin comme dernier résidu de l'analyse, la notion de substance.

Si maintenant nous considérons l'âme, le dynamisme rencontre des difficultés analogues et plus profondes encore. Nous accordons sans peine qu'il y a de la force dans l'âme; nous accordons qu'en tant qu'elle agit sur le corps et qu'elle produit des effets mesurables et pondérables, elle peut être appelée force au même titre que les agens physiques eux-mêmes, car ce qui produit un même effet peut être appelé du même nom. Si je soulève un poids, je suis une force au même titre que le cheval qui fait tourner une roue ou que le levier qui soulève un fardeau. Enfin, par cela seul qu'elle est en commerce avec le corps, il faut avouer que l'âme a quelque analogie avec le corps, qu'elle est « quelque chose du corps, » comme dit Aristote. Ainsi l'âme est force à un certain point de vue; mais l'est-elle en elle-même? Est-ce là son essence, sa définition? Nos spiri-

(1) *Essais de philosophie*, 1842, t. X, essai IX.

tualistes ont-ils bien pensé à une telle doctrine, en ont-ils pesé toutes les conséquences? Si l'on prend le terme de force dans le sens précis et rigoureux de la science, elle est une cause de mouvement, elle se mesure par le poids qu'elle est capable de soulever à une certaine hauteur dans l'unité de temps. Toute force est donc évaluable en poids, en kilogrammes. L'effort musculaire est proprement appelé une force, puisqu'il peut en effet se mesurer sur le dynamomètre par le déplacement de l'aiguille qui représente une certaine quantité de kilogrammes. L'âme, en tant qu'elle agit par le corps et sur le corps, est donc dépositaire d'une certaine force évaluable en nombres et en poids; mais en est-il ainsi de l'âme en elle-même, dans son activité propre et intérieure, dans ce qui constitue son essence même, la volonté? La volonté est-elle une force dans le sens précis du mot? Une volonté forte se distingue-t-elle d'une volonté faible par le nombre de kilogrammes qu'elle peut soulever? La force morale est-elle du même ordre que la force physique? Dira-t-on de la vertu d'une femme qui résiste à une passion coupable qu'elle a une vertu de quarante chevaux? Cette expression ridicule ne serait cependant que rigoureusement exacte, si la volonté était une force dans le sens rigoureux; car on sait que dans la mécanique, le cheval est devenu le symbole conventionnel de la force. On a souvent employé, pour décrire l'état de l'âme partagée entre les motifs et se décidant pour l'un d'eux, la comparaison d'une balance où le poids le plus fort entraîne le plus faible et fait pencher l'un des plateaux. Cette métaphore si décriée ne serait plus une métaphore, ce serait la réalité elle-même. Comment une force pourrait-elle être plus ou moins grande sans se manifester par ses effets, c'est-à-dire par le mouvement? Dans cette hypothèse, si vous mettez dans une balance un caractère fort et un caractère faible, toutes choses égales d'ailleurs, la volonté forte devra entraîner la volonté faible, c'est-à-dire peser davantage. Sans doute l'âme est une activité, et l'on peut convenir d'appeler force toute espèce d'activité; mais reconnaissons qu'elle n'est pas du même ordre ni de la même mesure que la force physique et mécanique. Reconnaissons qu'il y a là deux notions et non pas une seule; or employer une seule expression pour signifier des choses si différentes, entendre la force tantôt dans le sens physique, tantôt dans le sens métaphysique, et croire que l'on a parlé du même objet, c'est une confusion d'idées et de termes qui n'est pas scientifique, qui ne recommande pas une théorie. Si au contraire on maintient rigoureusement l'identité des deux idées, et si l'on persiste à dire que l'âme est une force dans le même sens que le corps, il faut admettre avec Herbart que la psychologie est une partie de la mécanique, et que les lois du nombre et du poids s'appliquent à l'esprit aussi bien

qu'à la matière. Il faudra par exemple dire que les âmes s'attirent l'une l'autre en raison inverse du carré des distances, car, si l'âme est une monade dynamique comme le corps, comment pourrait-elle être dispensée de ses lois? Il faudra dire que deux âmes, en se rencontrant dans l'espace, se choqueront et rebondiront en arrière. Il faudra dire que, si on réunit un grand nombre d'âmes ensemble, bien serrées, on pourra en former un bâton pour en frapper d'autres âmes, ou, disposées d'une autre façon, en former une épée qui les transpercerait; il faut admettre que, réunies et pressées l'une contre l'autre dans un étroit espace, elles formeraient un paquet où l'on ne pourrait en ajouter une nouvelle, et que, si l'on en ôtait quelques-unes, il y aurait un trou dans le paquet. On se demande si de pareilles conceptions, quoique autorisées par le grand nom de Leibniz, sont très supérieures à celles du matérialisme (1). On n'y échapperait pas d'ailleurs en disant que, l'étendue n'étant qu'une notion subjective, toutes ces conséquences n'ont rien de réel; car il suffit que l'étendue soit le mode d'apparition de la force, pour qu'elles soient rigoureusement justifiées.

Nous croyons donc que le spiritualisme ne peut se réduire au pur dynamisme sans abdiquer. Il y a dans l'âme un élément autre que la force, supérieur à la force, d'une autre qualité, d'une autre essence. Elle n'est pas seulement force, elle est esprit. Elle n'est pas seulement, selon l'expression profonde des stoïciens, « quelque chose qui est *tendu* dans le corps, qui *peine* dans le corps (τόνος, πόνος); » elle est un *acte* dans le sens d'Aristote, une *idée* dans le sens de Platon : en réunissant les deux termes, on peut dire qu'elle est une ctivité idéale, intérieure, agissant en soi et sur soi, une raison pratique (λογὸς πρακτικός). La force adhère à l'âme; elle en émane, elle en dépend; elle en est en quelque sorte une hypostase; elle n'est pas l'âme. Le problème métaphysique n'est pas de savoir comment l'âme s'unit au corps, mais comment dans l'âme elle-même le dyna- isme s'unit à 'hyperdynamique, comment l'esprit devient force, ou, si l'on veut, comment la force devient esprit : la force, c'est l'incarnation de l'esprit. Il n'est nullement extraordinaire qu'il y ait dans notre âme un fond incompréhensible, que nous ne pouvons expri-

(1) Kant, qui a connu aussi bien que personne le point de vue monadologique, puisqu'il y a été élevé, et qu'il a même professé cette doctrine pendant la moitié de sa carrière, a signalé ces conséquences dans l'un de ses ouvrages les plus curieux, les *Rêves d'un visionnaire*. « S'il en était ainsi, dit-il, un pied cubique d'espace pourrait être rempli d'esprits dont la masse résisterait aussi bien par impénétrabilité que s'il était plein de matière, et qui devrait être soumise aux lois du choc. » Il ajoute : « Vous ne pouvez retenir la notion d'esprits que si vous concevez des êtres qui n'aient pas la propriété de l'impénétrabilité et qui malgré leur nombre ne feraient jamais un tout solide; mais des substances simples dont la composition donne un tout impénétrable et étendu sont des unités matérielles. »

mer que par des locutions imparfaites, puisqu'il est de la nature de notre intelligence de ne comprendre rigoureusement que ce qui est réductible au nombre et à l'étendue. Ce qui échappe à la mesure mathématique se sent, mais ne se comprend pas. C'est pourquoi le mystique Malebranche disait profondément que l'idée d'âme est plus obscure que celle de corps. Qui oserait cependant soutenir *a priori* que, par cela seul que notre intelligence ne peut comprendre que le nombre et la mesure, tout ce qui n'est pas mesurable n'existe pas? Leibniz a eu raison de dire que la source de la mécanique et des mathématiques doit être cherchée dans la métaphysique; mais il a eu tort de s'arrêter à la notion de force, qui est encore une notion mécanique et mathématique, et de ne pas être remonté jusqu'à l'acte d'Aristote, qui est la source de la force, mais qui ne s'y épuise pas.

Si nous nous refusons à dire que l'âme est une force, à plus forte raison ne le dirons-nous pas de Dieu. La force est une idée de rapport qui suppose l'effort et l'obstacle. Dire que Dieu est une force infinie, ce serait dire qu'il est capable de soulever un poids infini; mais ce serait toujours se le représenter comme soulevant un poids. Le *fiat* divin ne peut se mesurer en kilogrammes, le nombre en fût-il infini. Là où il n'y a plus de résistance, la force a disparu, et il ne reste plus que l'acte pur, ainsi que l'a dit si profondément Aristote. Encore une fois, il ne faut pas confondre l'activité et la force. L'activité est l'essence de l'être, et nous admettons avec Leibniz que ce qui n'agit pas n'est pas, *quod non agit, non existit;* mais la force n'est qu'une activité inférieure : c'est l'activité tombant sous les lois de l'espace et du temps, tandis que l'âme ne connaît que les lois du temps, et que Dieu est au-dessus des unes et des autres.

On voit quelle position nous prenons dans ce débat : nous admettons les résultats de la philosophie des forces; mais nous croyons qu'il faut aller au-delà. Nous sommes non pas anti-dynamistes, mais hyperdynamistes. L'idée de force nous paraît insuffisante pour édifier le spiritualisme, et même elle pourrait donner lieu à des retours fâcheux de la part d'adversaires qui sauraient raisonner avec rigueur, ce qui heureusement n'est pas commun. Le dynamisme n'en est pas moins un vigoureux effort pour lier la métaphysique à la science, et une base d'opération très solide contre les matérialistes grossiers, les empiristes étroits et les idéalistes raffinés.

PAUL JANET.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870 - 1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. Enquêtes parlementaires. — III. *Opérations des armées allemandes*, par le colonel Borbstædt, 1 vol. — IV. *Un Ministère de la guerre de vingt-quatre jours*, par le général Cousin de Montauban, comte de Palikao. — V. *La Journée de Sedan*, par le général Ducrot. — VI. *Belfort, Reims, Sedan, le 7e corps de l'armée du Rhin*, par le prince George Bibesco. — VII. *Histoire de l'armée de Châlons*. — *Campagne de Sedan*, par un volontaire de l'armée du Rhin. — VIII. *L'armée de Mac-Mahon et la bataille de Beaumont*, par M. Defourny, curé de Beaumont-en-Argonne. — Documens inédits, etc.

IV.

L'ARMÉE DE CHALONS ET LA BATAILLE DE SEDAN.

C'est le destin d'une guerre mal engagée, les revers engendrent les revers, on n'échappe à un désastre que pour courir à un désastre plus terrible encore, pour retomber sous le poids des malheurs qui s'enchaînent et s'aggravent. C'est surtout la vérité en 1870, à cette heure unique et décisive du mois d'août où Bazaine, après trois batailles sanglantes, reste fixé sous Metz, et où entre en scène à Châlons une autre armée improvisée dans la confusion avec des débris et des conscrits, poussée à l'aventure par une sorte de fatalité mystérieuse vers le gouffre invisible qui l'attend. Ici tout conspire à préparer l'effroyable dénoûment que nul certes ne peut

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février et du 15 mars.

entrevoir et où l'on court tête baissée, les yeux fermés. Obsessions politiques, incohérence des mouvemens militaires, conflits de direction, malentendus, contre-temps, tout se réunit pour faire de cette armée nouvelle, la dernière qui reste pour l'instant à la France, la victime expiatoire d'une situation déjà plus qu'à demi perdue, pour précipiter une catastrophe qui d'un seul coup dépasse toutes les catastrophes connues, Azincourt et Waterloo; oui, plus que Waterloo et Azincourt, — Sedan, pour tout dire, Sedan, la tragédie militaire qui est tout à la fois le dernier mot de cette phase de la guerre par l'empire et le prélude d'une révolution politique, de la chute de Metz, du siége de Paris, de l'invasion répandue jusqu'à la Loire, jusqu'au cœur de la France. Comment cette tragédie s'accomplit-elle après vingt-cinq jours de campagne, moins de quinze jours après Rezonville et Saint-Privat?

I.

Au moment où sur les hauteurs de Metz expiraient les derniers feux de la bataille de Rezonville, le soir du 16 août, l'empereur, parti le matin de Gravelotte, débarquait à Châlons, après avoir traversé Verdun en fugitif, avec le prince impérial, le prince Napoléon et quelques-uns de ses officiers, sans soupçonner encore assurément que derrière lui toutes les communications allaient se fermer. Au même instant arrivait de son côté le général Trochu, qui, après bien des incertitudes et des changemens de destination, venait prendre le commandement du 12e corps en formation au camp et s'était fait précéder dans la journée de son chef d'état-major, le général Schmitz. Pendant la nuit du 16 au 17 survenait à son tour le maréchal de Mac-Mahon, achevant la pénible retraite qu'il poursuivait depuis Frœschviller, qui l'avait un moment rejeté jusque vers Chaumont. Les uns et les autres arrivaient soucieux, préoccupés d'une situation qu'ils voyaient hérissée de difficultés et de périls, même avant de la connaître tout entière. Ce qu'ils avaient sous les yeux n'était guère de nature à les rassurer. Ce camp où ils se rencontraient à l'improviste, où naguère encore les parades officielles se déployaient dans toute leur régularité, ce camp n'était plus pour l'instant, selon le mot d'un chef militaire, qu'une sorte de plage où l'on venait échouer, où se confondaient au hasard des troupes venant de tous côtés : soldats de Frœschviller et de Wissembourg, plus délabrés, plus défaits, que s'ils avaient supporté six mois de guerre, — isolés et débandés, courant par milliers, se livrant au désordre et à la licence, gardes mobiles parisiens, au nombre de 18,000 hommes, agitant le camp de leur remuante indiscipline. La veille, avant de quitter Paris, le général Trochu écrivait : « Je me rends au camp de Châlons, où il est

vraisemblable que va se passer un singulier drame... » C'était en effet le commencement d'un véritable drame qui allait se passer, non plus entre Metz et Paris, mais entre Paris et Châlons, avant de se dérouler entre Châlons et la Meuse, — qui se nouait dès le matin du 17 au camp, dans un conseil de guerre où assistaient l'empereur, le prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon, le général Trochu, le général Schmitz, le général Berthaut, commandant des mobiles parisiens.

Que voulait-on et que pouvait-on faire? S'arrêter un moment au camp de Châlons pour se donner le temps de respirer, de rallier des forces et de prendre un parti, cela se pouvait encore. S'attarder sur cette plaine rase de Champagne, que le général Trochu appelait pittoresquement un « tapis de billard, » qui n'avait aucune défense, il n'y avait pas à y songer; une attaque soudaine pouvait tout culbuter dans le désordre qui régnait, et ce danger, sans être aussi absolument pressant que le croyaient certains généraux, n'avait cependant rien de chimérique, puisque l'ennemi commençait à être signalé, puisque le maréchal de Mac-Mahon, venant de Chaumont, avait pu croire un moment sa retraite menacée au point d'intersection du chemin de fer, à Blesme. La question militaire se compliquait encore d'une question politique qui contenait déjà le destin de l'empire. La vérité est que la situation même de l'empereur, telle que la faisaient les événemens, devenait une des difficultés les plus graves. Dépouillé du commandement de l'armée, qu'il venait de céder au maréchal Bazaine à Metz, n'exerçant pas le gouvernement, qu'il avait laissé à la régence à Paris, jeté comme une épave sur cette plage de Châlons, l'empereur n'était plus qu'un souverain à demi déposé. C'est ce que le général Schmitz caractérisait en deux mots : « L'empereur ne commande plus l'armée, et il n'est pas sur son trône. — Oui, c'est vrai, répondait assez mélancoliquement Napoléon III, j'ai l'air d'avoir abdiqué. » Il fallait sortir de là. Reprendre la direction de la campagne, l'empereur ne le pouvait plus, il le sentait lui-même. Rester au quartier-général de l'armée, c'était perpétuer une équivoque qui ne ferait que troubler l'opinion et aggraver les embarras des chefs militaires. Il n'y avait plus pour l'empereur qu'un moyen, dur à son orgueil, il est vrai, périlleux encore peut-être, mais imposé par la nécessité : c'était de rentrer sans plus de retard à Paris pour « remonter sur son trône, » comme on le disait, pour ressaisir le gouvernement en se servant du général Trochu, dont la popularité pouvait sauver la crise. Les résolutions du conseil de guerre étaient là tout entières, elles se résumaient dans ces trois faits (1) : l'empereur reviendrait aux Tuileries, le général

(1) Je ne parle pas de ce renvoi à Paris de la garde mobile, qui fut décidé en effet

Trochu le précéderait sur-le-champ comme gouverneur de Paris; le maréchal de Mac-Mahon prendrait le commandement en chef de l'armée de Châlons, qu'il allait se hâter de réorganiser autant que possible, et il suivrait à son tour le mouvement sur Paris en manœuvrant selon les circonstances, selon ce qui se passerait du côté du maréchal Bazaine, sous les ordres duquel, par une combinaison bizarre de plus, il restait placé.

Si peu régulière que fût une décision si grave adoptée par un conseil improvisé, entre chefs militaires réunis par le hasard, elle était certainement la plus prudente, elle s'inspirait des circonstances, d'une vive et forte impression des choses; mais on n'avait pas compté avec Paris, où les résolutions arrêtées le 17 au matin à Châlons, portées dès le soir par le général Trochu lui-même, produisaient l'effet d'un coup de théâtre ou d'un coup de foudre. Ni le retour de l'empereur, ni la nomination du général Trochu au poste de gouverneur de Paris, ni le rappel de l'armée, n'entraient évidemment dans les vues de la régence et du ministère. Depuis quelques jours, la régente agissait avec la plus persévérante vivacité pour détourner l'empereur de revenir; « avez-vous réfléchi, lui disait-elle, à toutes les conséquences qu'amènerait votre rentrée à Paris sous le coup de deux revers? » Le ministre de la guerre, de son côté, se hâtait d'écrire à l'empereur pour le « supplier de renoncer à une idée qui paraîtrait l'abandon de l'armée de Metz; » il s'efforçait de démontrer que « l'armée de Châlons serait avant trois jours de

dans le conseil de guerre de Châlons sur l'avis du général Trochu, du général Schmitz et du général Berthaut, commandant des mobiles parisiens. Ce n'était qu'un incident peu important de la délibération; la passion de parti l'a grossi démesurément depuis pour en faire un texte de récriminations violentes contre le général Trochu, qu'on a en vérité accusé d'avoir voulu s'assurer une garde prétorienne en rentrant à Paris. Tout cela est assez ridicule. Ces jeunes gens n'étaient pas même entièrement armés, ils manquaient totalement d'instruction, ils n'avaient encore aucune habitude militaire, et on ne pouvait songer à les conduire tels qu'ils étaient à l'ennemi en rase campagne. Ils pouvaient au contraire bien servir et devenir de bons soldats avec un peu de temps, en se battant d'abord dans des positions défensives. C'était l'avis du général Berthaut, qui avait une grande confiance en eux. Les ramener à Paris, où l'on commençait à prévoir une attaque de l'ennemi, semblait une chose assez simple. On aurait pu envoyer la partie la plus indisciplinée, réputée la plus dangereuse, dans les places fortes du nord; il en fut question. Et après? A quoi cela eût-il conduit? C'eût été certainement d'un déplorable effet d'envoyer quelques-uns des bataillons dans les places du nord, tandis que les autres seraient revenus à Paris. L'empereur lui-même le reconnaissait, et, s'il semblait éprouver d'abord quelque hésitation, il se rangeait très promptement à l'avis du conseil. En fin de compte, après tout le bruit qu'on a fait, je suis à chercher de quel poids a pesé dans les événemens cette rentrée de la garde mobile à Paris. Elle n'a eu en réalité aucune influence, il n'y avait eu aucun calcul à Châlons, et ce n'était qu'un détail dans la délibération du 17, dont le point essentiel dans la pensée du général Trochu, — le retour de l'armée tout entière sous Paris, — excluait certainement toute préméditation fondée sur le concours d'une troupe révolutionnaire.

85,000 hommes sans compter le corps de Douay, » qu'avec cela on pourrait « faire une puissante diversion sur les corps prussiens, déjà épuisés par plusieurs combats. » C'était en un mot dès cette heure de la nuit du 17 au 18 août et pour quelques jours une lutte directe, passionnée, obscure, entre deux systèmes, — l'un tendant à ramener l'armée sous Paris, dans des conditions où, « reposée et reconstituée, selon l'expression du maréchal de Mac-Mahon, elle pourrait offrir une résistance sérieuse, » l'autre rejetant cette armée à peine agglomérée vers le maréchal Bazaine, la poussant à la rencontre de l'ennemi en rase campagne. Je voudrais préciser cette situation où, pendant cinq longs jours, du 17 au 22, s'agite à tâtons, dans l'ombre, au milieu de toutes les contradictions, la grande et émouvante question : cette armée de Châlons, la dernière armée qui reste à la France, sera-t-elle ramenée sur Paris pour devenir le noyau d'une défense réorganisée, ou bien sera-t-elle envoyée à l'aventure, sacrifiée pour tenter de relever par un dernier effort la fortune militaire et politique de l'empire? Ici tout se hâte, tout a son importance, chacun prend son rôle et sa responsabilité dans ce drame que le général Trochu avait bien raison d'appeler « singulier, » où une fois de plus les affaires de la France semblent livrées à l'inconnu.

Et d'abord la régente, le ministre de la guerre, de qui venaient surtout l'opposition au plan de Châlons, l'excitation ardente à l'action, obéissaient-ils uniquement, comme on l'a dit, à une préoccupation de salut dynastique? Ils avaient évidemment cette pensée des périls croissans de la dynastie, ils avaient cette pensée à leur manière, en esprits troublés, peu prévoyans, se laissant entraîner à tout risquer sur un coup de dé, et refusant presque avec un dédain irrité la seule combinaison qui pût peut-être pour le moment détourner une explosion révolutionnaire, — le retour de l'armée sous Paris. Chose étrange! la guerre durait depuis quelques jours à peine, et déjà le malheur avait produit le phénomène le plus curieux d'hallucination et de confusion. Les personnages du gouvernement, et ils n'étaient pas les seuls, j'en conviens, semblaient vivre dans une atmosphère factice et enflammée où ils perdaient le discernement de la réalité, des choses possibles, de cette situation qui d'heure en heure se déroulait et s'aggravait au loin.

L'impératrice mettait dans ces tristes affaires un sentiment à la fois féminin et chevaleresque. Qu'elle eût des inquiétudes pour la sûreté personnelle de l'empereur, s'il revenait, cela n'est point douteux; elle disait qu'il « ne rentrerait pas vivant aux Tuileries, » — car on en était là! L'anxiété de la femme perçait dans ces mots. Il y avait aussi chez la régente un instinct de fierté qui se révoltait. Elle ne pouvait se résigner à voir le souverain rentrer aux Tuileries

nuitamment, en se cachant comme un vaincu et un fugitif. Un tel retour lui semblait un attentat à « l'honneur de l'empereur, » à sa « gloire. » On avait encore l'illusion de la gloire! La chevalerie de l'impératrice fixait l'empereur au camp et l'envoyait se relever à la première bataille qui se livrerait. Le ministre de la guerre, vieux et vaillant soldat dépaysé dans les affaires publiques, homme d'imagination et d'expédiens encore plus qu'organisateur, avait, lui aussi. sa pensée ou, si l'on veut, sa fascination. Il n'avait pas eu de peine à voir que l'éparpillement de nos forces avait contribué à nos désastres, et il voulait, comme il le dit assez naïvement, « changer les rôles, opposer aux masses prussiennes des masses françaises. » Il avait été de plus frappé de ce fait que notre armée, d'habitude si hardie, s'était vue dès le premier moment réduite à une défensive décousue, déconcertée, et il voulait lui rendre la confiance en la ramenant tambour battant à l'ennemi. Le général de Palikao improvisait de nouveaux corps, il s'enivrait un peu des plans de campagne qu'il imaginait, et c'est ainsi que par des raisons militaires qui n'excluaient pas la préoccupation dynastique, qui la voilaient ou la palliaient tout au plus, le ministre de la guerre se trouvait d'accord avec la régente pour s'opposer à toute pensée de retraite sur Paris. Aller en avant, aller au secours de Metz, c'était bientôt le mot d'ordre habilement propagé de façon à intéresser le patriotisme; mais il ne suffisait pas de vouloir. Tout dépendait d'un certain nombre d'élémens inconnus ou incertains : l'état de l'armée qu'on voulait envoyer au combat, la position et les ressources du maréchal Bazaine. qu'on se proposait de rejoindre, la marche et les progrès de l'ennemi dans les provinces françaises, la nature du terrain où l'on pouvait engager une campagne nouvelle. Qu'en était-il de tout cela réellement?

L'armée de Châlons, cette armée que le ministre de la guerre destinait à rétablir nos affaires, allait être en quelques jours, il est vrai, d'un peu plus de 100,000 hommes avec une artillerie de plus de 400 bouches à feu; mais comment se composait-elle? Elle ressemblait déjà, même après s'être débrouillée de la confusion du premier moment, à une de ces armées qui sont le suprême effort d'un pays. Le 1er corps, jeté avant les autres sur cette « plage » de Châlons et placé maintenant sous les ordres du général Ducrot, avait cruellement souffert du feu de Frœschviller, du trouble d'une longue retraite. Ducrot s'employait énergiquement à le refaire. Il fallait suivre en courant ce travail de réorganisation, rétablir la discipline, jeter dans des cadres à demi détruits des renforts de réserve qui ne suffisaient pas à remplir les vides. Je ne veux citer qu'un exemple; même avec un contingent assez copieux, qu'il

recevait de son dépôt d'Afrique, le 3e régiment de zouaves ne remontait pas à plus de 1,200 hommes. — Le 5e corps n'avait pas débarqué complétement à Châlons avant le 20 août. Il n'avait pas perdu de monde au feu, il avait laissé une de ses brigades à Sarreguemines, une partie de ses bagages à Bitche, son moral un peu sur les chemins, et, sans avoir combattu, il était plus désorganisé que ceux qui avaient vu l'ennemi. — Le 12e corps, de nouvelle formation, destiné d'abord à Trochu, puis confié au général Lebrun, aide-de-camp de l'empereur, avait un noyau sérieux et solide, la division d'infanterie de marine, qui allait bientôt montrer sa valeur. Il avait de plus trouvé fort à propos trois régimens du 6e corps qui n'avaient pu passer pour atteindre Metz avec Canrobert. Le reste se composait de bataillons de marche sans instruction et sans esprit militaire. — Le 7e corps enfin, sauf la division Conseil-Dumesnil, qui avait suivi Mac-Mahon depuis Frœschviller, était encore à Belfort le 17 et le 18. On hésitait à le diriger sur Châlons par la ligne de Chaumont, qui pouvait n'être plus sûre; il fallait le faire passer par Paris, et il ne rejoignait l'armée que le 21, peut-être même le 22, après un voyage en chemin de fer long et entrecoupé, funeste pour la discipline, fatigant pour les hommes et pour les chevaux, qui arrivaient exténués.

Tout était ainsi, de sorte que cette armée, dont le ministre de la guerre parlait comme d'une force avec laquelle on pouvait tout entreprendre, n'existait pas le 18; elle se formait dans la confusion, elle arrivait à peine, avec les plus énergiques efforts, à être à peu près agglomérée, à demi réorganisée vers le 22. Elle comptait certes assez de braves gens pour aller courageusement au combat, s'il le fallait; telle qu'elle était, avec ses incohérences et ses lacunes, avec ses corps rassemblés en toute hâte, avec ses soldats de toute provenance, en partie atteinte déjà d'un certain esprit de défiance et de désordre, pouvait-elle passer dès ce moment pour une véritable armée de campagne, d'opérations devant l'ennemi? Redoutable question qui restait en suspens à Châlons!

Un autre élément de la situation, et non le moins grave pour la décision à prendre, était ce qui se passait à Metz. L'obscurité commençait à envelopper l'armée du Rhin. L'empereur avait à peine atteint Châlons qu'un voile semblait s'étendre sur les événemens de la Moselle. Bazaine se disait victorieux le 16 au soir, et même l'impératrice se servait de l'heureuse nouvelle pour convaincre le général Trochu de l'inopportunité de la retraite sur Paris. Trochu, un instant ébranlé, démêlait néanmoins la vérité; « oui, disait-il à l'amiral Jurien de La Gravière en quittant l'impératrice, Bazaine est victorieux, et pourtant il est arrêté... » Le commandant de l'armée du Rhin était en effet arrêté le 16, il était encore plus arrêté et en

outre complétement cerné à partir du 18 au soir, après la bataille de Saint-Privat. Dès lors on ne savait plus rien ou presque rien. Les communications, interceptées par les voies régulières, devenaient rares et incertaines. Aux pressantes interrogations que le maréchal de Mac-Mahon adressait à Paris, le ministre de la guerre répondait le 20 par le renseignement le plus vague sur la position de Bazaine le soir du 18, — ce qui n'empêchait pas cependant le général de Palikao de raconter ce jour-là même au corps législatif l'histoire fabuleuse de « trois corps d'armée prussiens précipités dans les carrières de Jaumont! » Non-seulement le maréchal Bazaine se montrait peu communicatif, mais les rares et sommaires informations qu'il transmettait étaient de nature à donner l'idée la plus inexacte de sa situation et à égarer ceux qui, placés loin de lui, avaient à prendre une résolution. Ainsi, sans parler des inquiétudes peu fondées qu'il exprimait sur ses approvisionnemens de munitions, Bazaine déguisait évidemment une partie de la vérité lorsqu'il écrivait le soir de Saint-Privat : « En ce moment, sept heures, le feu cesse, nos troupes sont constamment restées sur leurs positions... » Il n'était pas plus précis dans un rapport du lendemain où il décrivait les principaux résultats de la terrible affaire de la veille, et qui n'arrivait du reste que plusieurs jours après. Certainement rien dans ces dépêches ne pouvait donner l'idée d'une bataille qui avait fait plus de 30,000 victimes. Une seule chose apparaissait manifestement : Bazaine était cerné, il avait dans tous les cas, selon son propre aveu, besoin de quelques jours pour se refaire sous Metz, au risque de laisser le blocus se resserrer, les issues se fermer autour de lui, — et qu'on remarque bien dès ce moment ce qu'il y avait d'étrange, de peu réfléchi, à mettre ou à maintenir le maréchal de Mac-Mahon sous les ordres d'un chef investi! Il en résultait que tout ce qu'on faisait, tout ce qu'on pouvait tenter à Châlons, restait à la merci de nouvelles incertaines ou tardives ou même détournées en chemin de leur destination. Entre Châlons et Metz, tout est donc de plus en plus vague et obscur lorsque tout devrait être concerté et précis.

II.

Que se passe-t-il pendant ce temps au camp ennemi? L'état-major prussien n'avait eu d'abord qu'une pensée : se porter à grandes marches sur la Moselle pour gagner la route de Verdun et atteindre au passage l'armée française de Metz, qu'il supposait disposée à la retraite. C'est à quoi il employait les forces considérables de Frédéric-Charles et de Steinmetz, Ire et IIe armées. Pour le moment, après avoir franchi les Vosges à la suite des divisions de Mac-Mahon, le

prince royal de Prusse devait s'arrêter avec la IIIe armée sur la route de Nancy, en attendant l'effet des grands coups qui se préparaient, en se tenant prêt à seconder, s'il le fallait, ces combinaisons. La question une fois vidée devant Metz par les batailles du 16 et du 18, tout changeait de face. Les chefs militaires allemands, sachant ce qui en était beaucoup mieux qu'on ne le savait à Châlons ou à Paris, se sentaient plus libres. Le prince royal pouvait désormais reprendre sa marche, dépasser Nancy et s'avancer en côtoyant le chemin de fer de l'Est dans la direction de la Marne et de Paris. Ce n'est pas tout. La bataille de Saint-Privat était à peine finie depuis quelques heures, l'état-major allemand croyait déjà possible de former une armée nouvelle qu'il appelait « l'armée de la Meuse » et qu'il plaçait sous les ordres du prince royal de Saxe. Il allait rester, pour bloquer Metz et contenir Bazaine, les trois corps de la Ire armée, quatre corps du prince Frédéric-Charles, deux divisions et demie de cavalerie et 104 batteries d'artillerie. L'armée du prince de Saxe, composée de la garde prussienne, du IVe corps, du XIIe corps saxon et de deux divisions de cavalerie,—à peu près 80,000 hommes, —devait enlever Verdun, si elle pouvait, passer dans tous les cas la Meuse à cette hauteur et s'avancer par la route de Sainte-Menehould sur Châlons en se reliant au prince royal de Prusse, en concourant au grand mouvement sur Paris. C'était sur un vaste front une masse de 240,000 hommes, divisée en deux armées qui devaient sans cesse combiner leurs marches et leurs opérations. — Dès le 20 août, ce mouvement était commencé et allait continuer les jours suivans, éclairé et couvert à distance par des nuées d'audacieux cavaliers battant le pays, devançant le gros des forces prussiennes.

Ainsi entre le 18 et le 23 août la question en est là. L'armée de Châlons se forme en toute hâte, confusément. Bazaine est enfermé sous Metz, plus ou moins occupé à se refaire, donnant sur ce qu'il peut ou sur ce qu'il veut des nouvelles plus ou moins exactes. D'un autre côté, le prince royal de Prusse est en marche, s'avançant vers la Marne, poussant bientôt des partis jusque vers l'Aube. Le prince de Saxe, qui a déjà un de ses corps, le IVe, à Commercy, se liant à la IIIe armée, commence à franchir la Meuse avec la garde prussienne et le XIIe corps en contournant Verdun, où il va se heurter inutilement, qu'il ne peut enlever de vive force, mais qui n'arrête pas sa marche. Cette distribution même des rôles et des situations définit et limite en quelque sorte d'avance le terrain où allait s'engager la campagne, si l'on voulait essayer de rejoindre l'armée de Metz pour combattre avec elle ou pour la dégager en appuyant sa retraite : c'est cette région montueuse et boisée qui se déroule depuis Toul, particulièrement depuis Bar-le-Duc jusqu'aux Ardennes, qu'il faut franchir pour se porter des plaines de la Champagne dans

l'ancien pays des trois évêchés. C'est l'Argonne, vaste complication de plateaux, de gorges, d'étangs et de forêts. Du côté de la Champagne, en avant de l'Argonne, l'Aisne est une première ligne d'opérations. Du côté du nord, les versans du massif s'abaissent vers la Meuse, qui, descendant des régions de Langres, court par Commercy, Saint-Mihiel, Verdun, Stenay, Mouzon, Sedan, Mézières. Au-delà de la Meuse, sur la rive droite, des hauteurs parallèles entrecoupées de vallées, le chemin de fer de Mézières à Metz par Carignan et Montmédy, puis la frontière belge. Des routes nombreuses sillonnent depuis longtemps le pays, devenu facile même pour des armées. Quatre principaux passages s'ouvrent toujours à travers l'Argonne. L'un, le plus direct, le défilé des Islettes, est celui que suit la grande route de Paris à Metz par Sainte-Menehould et Verdun. C'est là que Dumouriez, campé autour de Sedan, venait en 1792 prendre à revers et briser par la canonnade de Valmy l'invasion prussienne qui était déjà en Champagne. Plus à l'ouest se succèdent les passages de Grand-Pré, — de la Croix-au-Bois, où l'on arrive par Vouziers, — du Chêne-Populeux. Toutes ces issues servent à déboucher sur la Meuse entre Verdun et Sedan. Qu'on observe bien qu'à partir du 21 et du 22 août l'armée du prince de Saxe avait précisément sa direction par Verdun sur la route de Sainte-Menehould en se liant au prince royal de Prusse.

C'est dans ces conditions et sur ce terrain, c'est en présence des dispositions stratégiques d'un ennemi aussi vigilant qu'audacieux et avec des forces à peine rassemblées à Châlons que le général de Palikao parlait de revenir aussitôt à l'action. Il avait deux ou trois plans de campagne en quelques jours. Il voulait ou qu'on allât droit sur Verdun pour culbuter le prince de Saxe et donner la main à l'armée de Metz, — ou qu'on marchât par Stenay sur Montmédy, si Bazaine ne pouvait plus percer que de ce côté, — ou bien enfin qu'on se jetât sur le prince royal de Prusse en marche sur Paris par la ligne de l'Est. Il n'y avait que le choix des combinaisons tour à tour proposées et agitées, malheureusement fondées les unes et les autres sur une appréciation bien peu juste de nos forces, et sur une ignorance des mouvemens de l'ennemi qui ne fut peut-être jamais égalée, qui reste un des phénomènes les plus étranges de cette étrange et triste guerre.

Aller à Verdun, — premier projet de prédilection du général de Palikao, — oui, assurément, rien de mieux, si c'était possible, si on avait une armée manœuvrière en état de renouveler sous un Napoléon les miracles de la campagne de 1814, si on pouvait gagner de vitesse le prince de Saxe sur la Meuse, si le prince de Prusse, qui allait être sur notre flanc, avait les yeux fermés et ne faisait rien pour nous troubler. Un désastre devenait inévitable, si une de ces

conditions manquait, et elles pouvaient manquer, elles manquaient toutes. Je ne veux d'autre preuve que ce fait : le général de Palikao suppose, pour le succès de son plan, que l'armée de Châlons aurait dû partir le 21 août, et ce jour-là le 5e, le 7e corps débarquaient à peine, ils arrivaient exténués, certainement hors d'état de se mettre en route sur-le-champ. Avant le départ, les contre-temps commençaient. Au moment où l'on serait arrivé, vers le 25 ou le 26, on serait infailliblement tombé sur le prince de Saxe, qui était déjà en avant de la Meuse, ayant ses forces concentrées dans un rayon peu étendu, pouvant de plus compter tout au moins sur l'appui des deux corps bavarois de l'armée du prince de Prusse, que leur ligne de marche tenait assez rapprochés. — Se porter sur Montmédy par Stenay, c'était encore fort bien, à la condition de réussir à tromper la surveillance de la cavalerie allemande, qui battait déjà l'Argonne. Si on ne réussissait pas, l'armée française avait la chance de se trouver d'un instant à l'autre dans un étroit espace entre la Meuse et la frontière belge, serrée de près par les forces allemandes, qui se détourneraient momentanément de Paris pour se replier sur elle. — Se jeter sur le prince royal de Prusse pour tenter de le surprendre isolément, c'était bientôt dit. La IIIe armée allemande ne comptait pas moins de 150,000 hommes. Il fallait donc aborder cette masse en s'exposant du même coup à être assailli par l'armée du prince de Saxe, accourant de son côté sur nous avec ses 80,000 hommes. Voilà la vérité des choses, que le général de Palikao méconnaissait ou ignorait lorsqu'avec ses imaginations et ses hardiesses à la Dumouriez il proposait de si singulières et si terribles parties.

Ni l'empereur, il faut le dire, ni surtout le maréchal de Mac-Mahon, ne partageaient les illusions du ministre de la guerre, quoiqu'ils se crussent obligés d'en tenir compte. L'empereur, réduit à un rôle tout passif d'ostentation suprême et d'embarrassante inertie, restant au camp comme si c'était désormais le seul lieu où il pût rester, l'empereur flottait entre l'opinion du général Trochu, qu'il avait paru sanctionner le 17, qui répondait à sa propre pensée, et l'opinion du général de Palikao, à laquelle il avait l'air de se rendre le 18. Le maréchal de Mac-Mahon résistait de toute la force de son bon sens aux combinaisons qu'on voulait lui faire exécuter, et si dans un premier moment, pressé de sollicitations, il écrivait à Paris que le gouvernement pouvait compter sur lui, qu'il « ferait tout pour rejoindre Bazaine, » cela voulait dire simplement qu'il ferait ce qu'il pourrait, qu'il attendrait les événemens. Il attendait en effet, plein de perplexité, impatient de voir clair et de se fixer. Il s'adressait à Paris, au ministre de la guerre, qui lui envoyait plus d'excitations et de plans de campagne que d'informations. Il

s'adressait même, lorsqu'il le pouvait encore, au maréchal Bazaine, qui ne lui disait rien ou qui lui répondait qu'il était « trop éloigné du centre de ses opérations pour régler ses mouvemens, » qu'il le laissait « libre d'agir comme il l'entendrait. » Dès lors Mac-Mahon n'hésitait plus, et le 21 août, quittant le camp de Châlons, qu'une précipitation malheureuse livrait aux flammes derrière lui, il portait son armée ou ce qui pouvait s'appeler son armée, non plus sur Verdun, mais sur Reims. Là il pouvait encore, ou revenir vers le nord, s'il le fallait, ou se replier décidément sur Paris, ou même attendre l'ennemi sur les fortes positions de la montagne et de la forêt de Reims. Au fond, il avait fait son choix; Reims n'était pour lui à ce moment que la première étape de la retraite définitive sur Paris.

Une scène caractéristique qui se passait ce jour-là même ne faisait que confirmer et accentuer la pensée du maréchal. M. Rouher venait d'arriver en plein mouvement de l'armée. Ancien ministre de confiance de l'empereur, président du sénat, assistant au conseil depuis les premiers désastres de la guerre, M. Rouher n'était-il conduit à Châlons que par une inspiration toute spontanée de sympathie pour son souverain? S'il n'avait aucune mission, s'il n'était qu'un voyageur de sentiment, et il l'assure, il pouvait passer du moins pour un plénipotentiaire suffisamment autorisé des vœux, des désirs, des impressions qui régnaient autour de la régente, dans les conseils du gouvernement de Paris. Toujours est-il qu'arrivé le matin du 21 au camp de Châlons, le soir à Reims, il se rencontrait au quartier-général de Courcelles avec l'empereur, le maréchal de Mac-Mahon, le chef d'état-major de l'armée, et dans cette entrevue, transformée en une sorte de conseil de guerre assez étrange, il livrait un dernier combat pour les idées d'offensive du général de Palikao. Bien qu'il n'eût aucune illusion et qu'il crût déjà « tout perdu, » — c'était le mot dont il se servait en abordant l'empereur, — M. Rouher n'insistait pas moins pour la grande combinaison. Il faisait de la stratégie à sa manière, il proposait au maréchal de Mac-Mahon d'aller « faire sa jonction avec Bazaine, » de battre sans doute les Allemands, puis « de revenir sur le prince royal » pour « protéger Paris dans des conditions de victoire et sauvegarder tous nos intérêts. » C'était ce qui s'appelait conduire rondement les choses. Le maréchal avait une idée bien autrement sérieuse de la situation, et refusait absolument de se laisser entraîner dans cette aventure. « C'est impossible! » s'écriait-il, et il déclarait du ton le plus résolu que le lendemain, à moins de quelque nouvelle décisive ou d'un ordre de Bazaine, il se dirigerait positivement sur Paris. L'empereur écoutait et ne disait rien, il en revenait à son mot : « alors que faut-il faire? » M. Rouher n'avait pas

réussi; il était réduit à repartir immédiatement pour Paris sans avoir rien obtenu, emportant, avec des proclamations et des décrets, la certitude de cette résolution de retraite qui allait jeter la régente, le conseil, le ministre de la guerre, dans des transes nouvelles et provoquer de leur part un suprême effort d'opposition.

La question en était là lorsque tout changeait de face par une de ces péripéties qui sont comme les auxiliaires de la fatalité. Dans la matinée du 22 août, au moment où les ordres pour la marche sur Paris étaient déjà prêts, arrivait à Reims une dépêche du maréchal Bazaine datée du 19, et disant : « *Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre ensuite par Montmédy* sur la route de Sainte-Menehould et Châlons, si elle n'est pas fortement occupée; dans le cas contraire, *je continuerai sur Sedan et même Mézières pour regagner Châlons...* » D'un autre côté, à peu d'intervalle, arrivait de Paris un télégramme plein d'émotion et d'impatience, expédié sous l'impression du rapport de M. Rouher. « Le sentiment unanime du conseil en présence des nouvelles du maréchal Bazaine est plus énergique que jamais, disait-on. *Les résolutions prises hier soir devraient être abandonnées;... ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus déplorables conséquences. En présence de ce désastre, il faudrait craindre que la capitale ne se défendît pas...* » C'est sous le coup de ces communications que le maréchal de Mac-Mahon se décidait, entre dix heures du matin et une heure de l'après-midi, à suspendre son mouvement sur Paris, à reprendre la route du nord. Que cette décision fût prise tout d'abord sur la dépêche de Bazaine, avant l'arrivée de la dépêche du ministre de la guerre, qui se serait croisée, dit-on, sur le fil du télégraphe avec l'avis de la détermination nouvelle adoptée à Reims, soit; la question de responsabilité morale ne change guère. Le télégramme ministériel n'était pas moins parti de Paris avant qu'on connût aux Tuileries ce qui se passait à Reims depuis le matin; il avait pour objet d'aiguillonner le maréchal ou, pour mieux dire, de lui fermer la route de Paris. C'était la manifestation redoublée, aggravée, de la pression sous laquelle se débattait depuis quatre jours le commandant en chef de l'armée de Châlons, et qui pesait certainement sur lui à cette dernière heure; mais ce n'est pas tout, ce n'est même pas le point le plus grave.

Cette délibération contradictoire, agitée, se complique d'une circonstance plus délicate. Il y avait une autre dépêche de Bazaine expédiée de Metz à la suite de la première le 19 au soir ou le 20 au matin par une voie différente, arrivée aussi le 22 à Reims, adressée spécialement au maréchal de Mac-Mahon et disant : « J'ai dû prendre position près de Metz pour donner du repos aux soldats et les ravitailler... L'ennemi grossit toujours autour de moi; je suivrai *probable-*

ment pour vous joindre la ligne du nord et *vous préviendrai si la marche peut être entreprise sans compromettre l'armée...* » Dans cette dépêche, Bazaine se montrait évidemment bien moins affirmatif que dans celle où il traçait son prochain itinéraire par Montmédy. Tout était incertain, douteux, suspensif, tout se résumait dans ce mot : « je vous préviendrai ! » Or cette dépêche, Mac-Mahon ne la recevait pas, il n'en avait aucune connaissance. Qu'était-elle devenue? Dans quelle intention, ou par quelle fatalité, ou par quelle négligence se trouvait-elle interceptée ou retenue et dans tous les cas détournée de sa destination? C'est là un mystère qui même encore aujourd'hui n'est point éclairci (1). Une chose bien certaine, la dépêche était arrivée, le ministre de la guerre du 22 août 1870 l'avait reçue de son côté, il ne jugeait nécessaire ni de la transmettre à Mac-Mahon, ni de lui demander s'il la connaissait, et, lorsqu'il a été interrogé, il a répondu : « Je ne pouvais pas prévoir que le maréchal de Mac-Mahon n'aurait pas connaissance d'une dépêche qui avait été adressée en triple expédition et dont l'une m'était parvenue. J'ai pensé que le maréchal l'avait reçue... » De trois expéditions, une seule, la plus importante, n'était donc point arrivée : voilà le fait! Si le maréchal de Mac-Mahon avait reçu cette dépêche, s'il avait connu les restrictions du général en chef de l'armée du Rhin, s'il avait su que Bazaine se réservait encore de le prévenir, aurait-il pris sans plus de réflexion le parti auquel il s'arrêtait le 22 août? C'est au moins douteux, à en juger par ce mot poignant qu'il aurait dit à un de ses lieutenans en sortant du conseil où venait d'être décidée la marche sur le nord : « j'aurais mieux aimé me voir couper le bras droit que d'être forcé de signer un ordre pareil, qui est la perte de notre dernière armée! »

C'était l'acte d'obéissance d'un soldat se préparant à une entreprise que son instinct et son jugement désavouaient, se rendant à des nécessités qu'il ne pouvait ni éluder ni dominer, et ici je voudrais montrer cette situation d'un chef militaire ayant à se débattre au milieu de toutes les impossibilités et de toutes les incohérences. Le maréchal de Mac-Mahon avait affaire au ministre de la guerre, qui ne cessait de « peser sur lui, » — c'est le mot du général de Palikao, — pour le pousser en avant, pour lui imposer des plans de campagne. Il était censé en même temps placé sous les ordres de Bazaine, dont il ne recevait que peu de nouvelles, dont

(1) Une instruction judiciaire a été commencée sur cette affaire à la suite du procès du maréchal Bazaine, qui a mis en lumière cet incident, assez peu connu pour que bien des récits aient fait une confusion entre les dépêches arrivées au maréchal de Mac-Mahon. On a supposé tout simplement que la dépêche n'avait pas pu être ignorée du maréchal, puisqu'elle était parvenue au quartier-général de l'empereur et au ministre de la guerre. Il ne s'agit nullement ici, bien entendu, de chercher qui a été coupable. I y a eu ou négligence ou suppression de dépêche, voilà le fait.

il ne connaissait ni la position, ni les ressources, ni les intentions. Il portait dans son camp un empereur qui ne commandait plus, c'est vrai, qui ne restait pas moins un embarras. On prétendait lui donner à exécuter une opération qu'il croyait compromettante, impossible, avec une armée dont il n'ignorait pas les faiblesses, en présence d'un ennemi dont il venait d'éprouver la puissance. Son sentiment militaire, sa raison, le ramenaient vers Paris, et, puisqu'il pensait ainsi, il aurait dû, dit-on, résister à toutes les obsessions, refuser de se prêter à des combinaisons dont il voyait le péril. C'est possible; mais, d'un autre côté, on ne cessait de faire peser sur lui les responsabilités les plus redoutables, la perte de Metz et de l'armée du Rhin, les événemens qui pouvaient éclater à Paris. Lui-même, dans ses délibérations intimes, il n'était pas insensible à la gravité des choses. « Abandonner Bazaine, a-t-il dit, me causait un véritable déchirement. » Au dernier moment enfin, lorsqu'il aurait eu l'intérêt le plus pressant à ne rien ignorer, un élément essentiel de décision lui manquait; la dépêche qui aurait pu le mieux l'éclairer lui restait inconnue.

Tout est lutte et contradiction, et c'est de cet ensemble de circonstances obscures, tourmentées, que sort la résolution suprême qui, pour sauver l'armée de Metz, va perdre l'armée de Châlons, — que Mac-Mahon résume, non sans laisser entrevoir comme une dernière réserve, dans une dépêche expédiée à tout hasard au maréchal Bazaine : « Je marche *dans la direction* de Montmédy. Je serai après-demain sur l'Aisne, *d'où j'opérerai suivant les circonstances* pour venir à votre secours... »

III.

C'en est donc fait, tout est décidé le 22, et le 23 au matin l'armée entière s'ébranle, un peu en désordre d'abord, mais avec l'élan et la bonne volonté que des soldats retrouvent bientôt quand ils vont en avant. Elle doit se porter le premier jour sur la Suippe, entre Saint-Masmes et Saint-Martin-L'Heureux, en pleine Champagne, puis sur l'Aisne. Le 5e et le 12e corps tiennent la gauche de l'armée, le 1er corps est au centre, le 7e corps forme l'aile droite, protégée par les cuirassiers de Bonnemains. La cavalerie de Margueritte, qui a escorté l'empereur le 16, au sortir des lignes françaises de Metz et qui n'a pu rejoindre l'armée du Rhin, est en avant vers Monthois, observant l'Argonne du côté de Grand-Pré. C'est là le point de départ. La direction générale est le passage de l'Argonne par le Chêne-Populeux, Vouziers, Grand-Pré, pour tomber sur la Meuse vers Stenay, où l'on touche à Montmédy.

Assurément, puisqu'on tentait l'aventure, il n'y avait plus qu'un

moyen de se tirer d'affaire, c'était d'atténuer les périls de l'entreprise par la vigueur foudroyante de l'exécution, par la précision et la rapidité des mouvemens, de se mettre en mesure d'arriver sur la Meuse au plus vite, de façon à devancer l'ennemi, sans lui laisser le temps d'amener ses masses à notre rencontre ou à notre suite. Ce n'était point impossible. La marche par l'ouest de l'Argonne, en s'accomplissant plus loin des Allemands, avait la chance de leur échapper tout d'abord et peut-être de les embarrasser. Il n'y avait guère que 80 kilomètres à parcourir pour atteindre Stenay, trois ou quatre jours devaient suffire amplement. Vers le 26 ou le 27 au plus tard, le 5e et le 12e corps, débouchant par le Chêne, par le défilé de Quatre-Champs, le 1er et le 7e corps s'avançant par Vouziers, la Croix-au-Bois, Grand-Pré, pouvaient se trouver assez concentrés sur la ligne de Buzancy, Nouart, à portée de la Meuse. Le succès définitif restait certes bien problématique encore. La jonction n'était pas faite, elle dépendait de Bazaine, qui aurait à livrer une nouvelle bataille et à la gagner. L'armée de Châlons pouvait courir avant peu d'étranges risques; mais enfin, si elle arrivait le 27 sur la Meuse, elle avait la chance de n'avoir affaire qu'au prince de Saxe. Tout tenait à la célérité. Malheureusement les difficultés commençaient presque au départ de Reims, et l'armée en était à peine à sa seconde marche que déjà le 5e et le 12e corps, brusquement détournés de leur direction, se voyaient ramenés à l'ouest sur Rethel pour ne repartir que le 26 après une journée perdue. Pourquoi ce détour sur Rethel? C'était en partie la suite d'une nécessité de ravitaillement, peut-être aussi en partie l'effet d'un excès de prudence et dans tous les cas la conséquence de l'organisation hâtive, incomplète de l'armée. Dès le premier jour, deux des chefs de corps avaient prévenu le maréchal que leurs troupes allaient manquer de vivres le lendemain. Inquiet pour ses approvisionnemens, bien plus préoccupé encore de sa ligne de communication avec Paris, qu'il laissait découverte en s'avançant et qui pouvait être coupée d'un instant à l'autre, soucieux des témérités périlleuses auxquelles on le poussait, Mac-Mahon se sentait disposé à redoubler de précautions bien plus qu'à payer d'audace, et il ne croyait pouvoir mieux faire que de s'appuyer à Rethel, au chemin de fer de Reims à Mézières : première et irréparable perte de temps, premier signe d'indécision dans une marche où chaque heure est précieuse, où le doute peut tout compromettre.

Qu'arrive-t-il en effet? Le mouvement prend aussitôt une sorte d'allure flottante et décousue. Tandis qu'une partie de l'armée passe la journée du 25 autour de Rethel, le reste ralentit nécessairement sa marche; le 1er corps fait au plus 15 kilomètres pour gagner Attigny, le 7e corps atteint Vouziers après une étape plus courte

encore. Le 26, Ducrot et Douay sont comme la veille obligés de se borner à une étape de quelques kilomètres, ou même de s'arrêter pour laisser à l'aile gauche, partie le matin de Rethel, le temps de rentrer en ligne par le Chêne et Tourteron, où le 12e corps arrive le soir avec le quartier impérial. Le 1er corps va camper sur le plateau de Voncq, à 8 kilomètres d'Attigny; le 7e corps, quant à lui, tourne autour de Vouziers, passant d'une rive de l'Aisne sur l'autre rive, piétinant sur place, dans la boue, sous des pluies torrentielles. Hésitations du commandement, oscillations des marches, désordres dans le service des vivres, encombremens des équipages, tout commence à réagir sur le moral de cette armée prompte à s'énerver et à se décourager. Par une combinaison étrange de plus, par un ordre que rien n'explique, la cavalerie de Margueritte, qui pendant les premiers jours a éclairé l'aile droite, est ramenée, à dater du 25, de même que la cavalerie Bonnemains, au centre et à la gauche, où elle n'a rien à faire, tandis que notre flanc le plus menacé n'est gardé que par la cavalerie peu nombreuse de Douay. C'est dans cette situation que se révèle tout à coup la présence des Prussiens, contre lesquels va se heurter une partie de la division Dumont, du 7e corps, la brigade Bordas, que le général Douay a envoyée pour garder le défilé de Grand-Pré, et qui se croit déjà en face de « forces supérieures. » Douay, bientôt informé de ce qui se passe à Grand-Pré, n'a plus qu'un souci : charger le général Dumont d'aller dégager sa brigade, qu'il croit en péril, se mettre lui-même sous les armes en avant de Vouziers pour attendre l'ennemi, et prévenir le commandant en chef, dont le quartier-général est malheureusement assez éloigné. Voilà où en sont les choses le soir du 26 après quatre jours de marche : on a gagné 50 kilomètres depuis le départ de Reims, et l'armée, occupée d'un côté à reprendre son équilibre, rompu par le détour sur Rethel, sent d'un autre côté l'ennemi sur elle. L'alerte a été sans doute un peu prompte et un peu vive : ce n'est point encore le gros de l'armée prussienne; tout se borne pour le moment à des escarmouches d'avant-garde. L'échauffourée de Grand-Pré prouve du moins que l'ennemi est sur nos traces, qu'il accourt, et cette nouvelle, arrivant d'heure en heure de toutes parts, vient raviver les anxiétés du maréchal de Mac-Mahon en lui révélant l'imminence et la gravité de la crise qui s'approche.

L'armée allemande effectivement n'était plus bien loin, et ce qu'on commençait à distinguer ne devait être que le prélude des opérations par lesquelles l'ennemi se disposait à déjouer les entreprises de l'armée de Châlons. Au premier moment, il est vrai, les chefs de l'état-major prussien n'avaient d'autre pensée que de poursuivre le grand mouvement d'invasion qu'ils dirigeaient sur Châlons et sur Paris. Tandis que le prince de Saxe, après une tentative inutile

sur Verdun, franchissait la Meuse, poussant sa cavalerie sur la route de Sainte-Menehould à travers l'Argonne, le prince royal de Prusse s'était avancé de son côté vers la Marne, envoyant des partis jusqu'à Vitry-le-Français. Ce qu'ils pouvaient rencontrer de résistance à Châlons ou sur un autre point, ce que nos généraux se proposaient de faire, les Allemands ne le savaient pas encore. La retraite sur Reims avait réussi à les tromper ou du moins à prolonger leur incertitude sur nos desseins. Le fait est que pendant deux jours la marche de Mac-Mahon vers le nord leur avait complétement échappé. Ce n'est que le 25 qu'ils commençaient à démêler la vérité. Ils l'apprenaient par les cavaliers du prince Albert qui dépassaient le camp de Châlons évacué et incendié, par les éclaireurs du prince de Saxe qui battaient l'Argonne, surtout peut-être par des journaux de Paris, dont les légères et coupables indiscrétions les mettaient sur la voie. Aussitôt l'état-major-général du roi, qui était à Bar-le-Duc le 25, prenait son parti, et, avant que le soir fût passé, il avait arrêté ses résolutions : il suspendait le mouvement sur Paris pour rejeter par une grande conversion l'armée du prince royal et l'armée du prince de Saxe sur Mac-Mahon. A ce moment, la IIIe armée était entre Bar-le-Duc et Châlons, à plus de 80 kilomètres de la ligne de marche des corps français; l'armée de la Meuse, bien que plus rapprochée de nous, était encore, au moins en partie, à plus de 50 kilomètres : il suffit de rapprocher les dates et les positions pour voir ce que pouvaient nous coûter des lenteurs inévitables peut-être, dans tous les cas désastreuses.

Rien n'était certes plus audacieux que le mouvement résolu le soir du 25 août par les Allemands; mais ils avaient l'orgueil du succès, une confiance doublée par la désorganisation croissante dont ils étaient les témoins. De plus, pour accabler cette armée de Mac-Mahon dont la marche, en les étonnant d'abord, les comblait de joie, ils avaient les huit corps du prince de Prusse et du prince de Saxe, représentant une force de 230,000 hommes au moins, et, comme si ce n'était pas assez, ils allaient détacher de l'armée d'investissement de Metz deux corps, le IIe et le IIIe, qui se portaient un moment dans la direction de Stenay, pour rentrer, à la vérité, presque aussitôt dans leurs lignes. Les Allemands avaient à l'appui de leur hardiesse l'avantage du nombre, c'est bien certain, ils étaient servis par nos hésitations, rien n'est plus clair. Tendre ce vaste filet destiné à se resserrer sur nous, faire arriver, à point nommé, presque à heure fixe, par des chemins différens, sans interruption et sans trouble, des forces si considérables concourant à une même action, tout cela n'était pas moins une opération de premier ordre, rappelant les plus puissantes combinaisons de Napoléon. Il faut savoir se dire que, si l'on a été vaincu, on l'a été par un en-

nemi qui avait tout fait pour vaincre, et qui savait la guerre, que nous avions un peu oubliée. Dans le plan de M. de Moltke, l'armée du prince de Saxe, à laquelle on adjoignait momentanément les deux corps bavarois, avait mission de descendre la Meuse jusqu'à Stenay, de se jeter sur notre flanc à travers l'Argonne, de nous harceler, de nous retarder de façon à laisser à la IIIe armée le temps d'arriver. Celle-ci de son côté devait se porter sur notre ligne de marche, prendre l'Argonne à revers par Grand-Pré, Vouziers, Attigny, le Chêne, en sorte que cette grande conversion, appuyée d'une part à la Meuse, décrivant au sud un cercle qui pouvait s'étendre ou se resserrer selon les circonstances, tendait sans cesse à envelopper Mac-Mahon pour l'étreindre sur un point que les hasards de la guerre fixeraient.

Le signal partait de Bar-le-Duc dans la nuit du 25 au 26. Toute la cavalerie allemande se jetait aussitôt en avant à travers l'Argonne, paraissant partout, se montrant dès le 26 à Grand-Pré, où elle commençait à nous joindre, et c'est à l'abri de ces mobiles rideaux de cavaliers que s'accomplissaient à marches rapides ces mouvemens conçus avec une hardiesse mêlée de prévoyance, exécutés avec un ensemble et une sûreté redoutables. Notre quartier-général n'était pas encore au Chêne que le quartier-général du roi de Prusse, quittant Bar-le-Duc, était à Clermont en Argonne, au centre des opérations. Le 27, le XIIe corps saxon se trouvait à Stenay, tenant les deux rives de la Meuse; il était suivi du IVe corps, de la garde des Bavarois, qui avant deux jours allaient être sur nous. Le 27 aussi, le Ve, le XIe corps, les Wurtembergeois du prince royal, avaient des avant-gardes à Sainte-Menehould, de sorte que, si l'on n'était pas encore tout à fait en présence, on se rapprochait d'heure en heure.

Le maréchal de Mac-Mahon, sans connaître la vérité tout entière, en voyait assez dans la journée du 27 pour juger la situation avec l'esprit militaire le plus sûr. Il démêlait clairement, — on le lui annonçait d'ailleurs de toutes parts, — que deux fortes colonnes, deux armées distinctes, marchaient sur lui par le nord et par le sud de l'Argonne. D'un autre côté, il n'avait reçu aucune nouvelle de Metz depuis son départ de Reims, il était informé d'une manière sûre, quoique indirecte, que deux jours auparavant Bazaine n'avait encore rien tenté. Que pouvait-il faire dans ces conditions? Devait-il poursuivre sa marche ou s'arrêter? Question terrible qu'il se posait à lui-même à son quartier-général du Chêne! C'est alors que le 27 août, à huit heures du soir, il adressait à Paris cette dépêche, où tout était vrai, sauf l'évaluation des forces de l'ennemi, qui restait bien au-dessous de la réalité :

« Les Ire et IIe armées, plus de 200,000 hommes, bloquent Metz. Une

force évaluée à 50,000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignemens annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 50,000 hommes... Je suis au Chêne avec un peu plus de 118,000 hommes. Je n'ai aucune nouvelle de Bazaine; si je me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie des Ire et IIe armées, qui à la faveur des bois peuvent dérober une force supérieure à la mienne, en même temps attaqué par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. *Je me rapproche demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite,* selon les événemens, vers l'ouest. »

Que répondait-on de Paris? La dépêche de Mac-Mahon était visiblement un nouveau coup de foudre pour le gouvernement. Aux appréciations si nettes du maréchal, le ministre de la guerre opposait des alarmes politiques, des informations de fantaisie puisées on ne sait où. « *Si vous abandonnez Bazaine*, disait-il, *la révolution est dans Paris, et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces de l'ennemi...* Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi, avec une avant-garde et des forces de cavalerie... » Le général de Palikao assurait qu'on se trompait, qu'on avait « trente-six heures, peut-être quarante-huit heures d'avance » sur le prince royal. « Vous n'avez devant vous, ajoutait-il, qu'une partie des forces qui bloquent Metz, et qui, vous voyant vous retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. » Évidemment le général de Palikao ne voyait rien, il n'avait aucune idée ni de la position du maréchal, ni des intentions et des mouvemens de l'ennemi, ni de la vérité des choses; il fermait les yeux à la lumière qu'on lui montrait, et tout entier à sa pensée, à l'entraînement de sa confiance, comme s'il eût craint de n'avoir pas dit assez dans sa première dépêche de la nuit, il adressait le 28 au matin à Mac-Mahon une véritable sommation : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter le corps de Vinoy sur Reims... » C'était le renouvellement des pénibles luttes de Châlons et de Reims, mais cette fois dans des conditions bien plus extrêmes, bien plus décisives. Il s'agissait sinon de tout sauver, — c'était difficile désormais, — du moins d'éviter de tout perdre, de s'arrêter au bord de l'abîme, et ce jour-là certes le général de Palikao se chargeait d'une terrible responsabilité. Livré à lui-même, Mac-Mahon n'eût point hésité; il n'avait point écrit à Paris pour provoquer des ordres qu'on pouvait se dispenser de lui donner; il notifiait simplement une résolution prise. Que ne le laissait-on faire? que ne résistait-il de son côté et ne suivait-il jusqu'au

bout sa propre inspiration? Chose curieuse qui peint le chaos du moment, l'empereur lui-même, qu'on a toujours cru favorable aux idées venant de Paris, pressait au contraire le maréchal de persister dans ses intentions de retraite. Devant les dépêches si impératives qu'il recevait coup sur coup, Mac-Mahon croyait devoir s'arrêter. C'était la fatalité qui triomphait encore une fois dans ce drame intime du Chêne-Populeux, ayant pour messagère un télégramme du général de Palikao!

Le désastre, j'ose le dire, ne pouvait plus être loin. Cette péripétie nouvelle avait d'autant plus de gravité que par le fait, au moment où arrivaient les injonctions aussi impérieuses qu'irréfléchies du ministre de la guerre, la retraite sur Mézières était déjà commencée. Dès le 27 au soir, les premiers ordres avaient été donnés, et aux premières heures de la nuit les quatre corps s'étaient hâtés de préparer leur marche vers l'ouest par Vendresse, Poix, Mazerny, en se faisant précéder des parcs et des bagages. Il fallait donc tout changer maintenant, revenir sur ses pas, ramener dans la direction qu'on venait d'abandonner ces masses de quatre corps d'armée qui, en s'accumulant sur quelques routes autour du Chêne, en se coupant pour reprendre leur ligne, finissaient par produire des « encombremens inextricables d'hommes, de voitures et de chevaux. » Le temps était affreux, les soldats, excédés de fatigues inutiles, manquant souvent de vivres, s'abandonnaient à l'indiscipline; l'inquiétude et la défiance entraient dans les esprits au spectacle de ces mouvemens contradictoires qu'on ne s'expliquait pas, dont le commandement souffrait dans son prestige. C'est à peine si, après plus de douze heures passées à se débattre dans une confusion démoralisatrice, on avait regagné quelques kilomètres le 28 au soir, et ce n'est guère que le 29 que l'armée française pouvait reprendre sa marche sur une ligne assez incohérente, où le 12e corps occupait la gauche, où le 5e corps, par une évolution singulière, avait passé à l'extrême droite. Malheureusement ce temps que nous perdions tournait au profit de l'ennemi, qui s'avançait rapidement, qui se montrait à Grand-Pré, à Buzancy, sur notre front, même à Vouziers sur nos derrières, tourbillonnant de toutes parts, prenant nos positions à mesure que nous les quittions, grossissant à vue d'œil, si bien que ce qui eût été encore possible le 27 devenait à chaque instant plus difficile.

Que se proposait de faire le maréchal de Mac-Mahon, exécuteur obéissant des ordres de Paris? Il voulait toujours sans doute franchir la Meuse, dont il n'était plus éloigné, pour se diriger sur Montmédy; il voulait même la franchir « coûte que coûte, » au plus vite. C'était l'instruction incessante qu'il adressait à tous ses lieutenans; seulement, rien n'est plus clair, à mesure qu'on avançait,

le désarroi augmentait. Tandis que Lebrun passait librement la Meuse dès le 29 à Mouzon et que Ducrot allait à son tour la passer sans trouble le lendemain un peu plus bas, à Remilly, Douay et de Failly restaient pendant ces deux jours aux prises avec les difficultés les plus sérieuses. Si l'état-major prussien avait voulu attendre le moment décisif, il n'aurait pu mieux calculer, et il ne pouvait aussi être mieux servi : il allait trouver le 30 août deux de nos corps sur la rive droite de la Meuse, deux autres corps sur la rive gauche, celui de Douay s'avançant péniblement à travers le défilé de Stonne, celui du général de Failly s'attardant à Beaumont, comme pour préparer au prince de Saxe une facile victoire, premier prix des habiles manœuvres de M. de Moltke.

IV.

Il y a des heures où tout est contre-temps. Ce premier contre-temps de Beaumont, où venait aboutir cette étrange campagne, fut une désastreuse surprise, prologue de la grande et irréparable catastrophe qui se préparait. La veille, le général de Failly avait passé une partie de la journée à se battre avec les Saxons vers Nouart et Bois-des-Dames, sur la route de Stenay qu'il avait mission de suivre. Un officier lui avait été envoyé le matin pour modifier sa direction et le détourner d'un combat trop obstiné; cet officier, M. de Grouchy, avait été pris par l'ennemi. Le général de Failly n'avait donc appris qu'assez tard, par un second officier, qu'il devait se rabattre sur Mouzon par Beaumont, où son corps refluait effectivement pendant toute la soirée, où il n'arrivait lui-même qu'assez avant dans la nuit.

Cette petite ville de Beaumont, où le général de Failly se trouvait conduit par un hasard de la guerre, est sur les derniers versans de l'Argonne, dans une sorte d'hémicycle fermé au sud par la vaste forêt de Dieulet, couvert au nord par une série de collines, les Gloriettes, couronnées de bois qu'il faut franchir pour arriver à Mouzon. Par l'est, elle touche presqu'à un repli de la Meuse, coulant à peu de distance; par l'ouest, elle communique avec l'intérieur de l'Argonne, avec les défilés où Douay se trouvait en ce moment même engagé. Ce n'était pas une ville à défendre, c'était un camp de passage où pouvait s'abriter un moment une petite armée marchant avec vigilance. La vérité est que le malheureux 5e corps, arrivant pendant toute la nuit pêle-mêle, exténué de fatigue et affamé, s'était installé comme il avait pu autour de Beaumont : au sud de la ville, au bas des pentes boisées de Dieulet, la division Goze avec quelques régimens de la division Guyot de Lespart, au nord le

reste de la division de Lespart, la brigade qui restait au général Labadie, la cavalerie, le génie. Une simple vue du pays aurait dû suffire pour montrer la nécessité d'occuper les collines du nord qui dominent la vallée, de surveiller au sud ce mystérieux amphithéâtre de forêts d'où pouvait descendre un ennemi invisible, — on n'en faisait rien. Des camps mal posés, l'artillerie laissée dans un pli de terrain, les principales positions négligées, peu de grand'-gardes, pas de reconnaissances, on en était là le 30 au matin, — « et, selon le mot expressif d'un des témoins, l'ennemi laissé la veille après le combat à 5 kilomètres! » Chose étrange, le général de Failly négligeait toutes les précautions au moment même où il avouait qu'il lui était « impossible de dire s'il avait devant lui une division ou plusieurs corps d'armée. » Il ne savait pas que le prince de Saxe était déjà tout près de lui avec le IVe, le XIIe corps et la garde, que les Bavarois touchaient à Buzancy et suivaient Douay, que le Ve, le XIe corps, les Wurtembergeois du prince royal, arrivaient de leur côté, que le quartier-général du roi était à Grand-Pré, et allait être dans quelques heures sur les hauteurs voisines de Sommauthe.

Cette journée du 30, la dernière laissée à notre pauvre fortune pour passer la Meuse et qui allait être marquée par la jonction définitive des armées prussiennes, cette journée inquiétait gravement le maréchal de Mac-Mahon, qui dès le matin, à l'aube, arrivait à Beaumont, témoignant le plus sérieux souci pour cette aile droite de son armée. Il aurait voulu que le 5e corps ne perdît pas un moment et se hâtât de partir pour Mouzon, qui n'était plus qu'à deux lieues; il allait d'un autre côté presser la marche de Douay. Il sentait que là était le danger, qu'on pouvait tout craindre tant que l'armée entière n'avait pas franchi la Meuse. Le général de Failly cependant montrait la plus bizarre sécurité, et se laissait retarder sous prétexte de donner à ses soldats le temps de se remettre un peu et de fourbir leurs armes. Vainement, à mesure que s'écoulaient les heures de la matinée, les avis alarmans se multipliaient, vainement des habitans fugitifs venant du côté des bois assuraient que l'ennemi se rapprochait, ces propos n'excitaient que des railleries. On était au camp comme en pleine paix, les hommes à la corvée ou à la maraude, l'artillerie dételée, à l'aventure, les chevaux à l'abreuvoir, lorsque, entre onze heures et midi, les officiers, répandus dans Beaumont, et le commandant en chef lui-même, qui se trouvait à déjeuner chez le maire, entendaient ce cri sinistre : « les Prussiens sont sur vous! » Peu après, vers midi, un premier coup de canon retentissait. Presque aussitôt des colonnes d'infanterie débouchaient des bois par quatre ou cinq chemins forestiers. L'armée du prince de Saxe se déployait, portant son centre sur nos campe-

mens du sud de Beaumont, s'étendant par son aile droite vers la Meuse et Letanne, gagnant par son aile gauche la Thibaudine sur la route de Stonne; elle tendait à nous envelopper. Avant qu'on eût le temps de se reconnaître, le centre de l'ennemi tenait notre camp sous son feu, à 400 mètres de distance!

La surprise ne pouvait être plus complète et plus terrible. Cet orage inattendu tombant sur nos bivouacs en désarroi produisait tout d'abord un affreux désordre, une confusion indescriptible d'hommes, de chevaux effarés se précipitant de toutes parts sous les obus. Pas une pièce d'artillerie n'était en position, pas un bataillon n'était formé. Bientôt cependant ces soldats, un instant déconcertés, se jetaient sur leurs armes et se mettaient en devoir de soutenir le choc. La panique éclaircissait les rangs; en définitive la division Goze, avec les deux brigades Nicolas et Saurin, et les quelques autres troupes qui se trouvaient là, formaient un noyau de 7,000 ou 8,000 hommes qui, vigoureusement ralliés par leurs chefs, ne laissaient pas d'arrêter l'ennemi. Au premier moment s'ouvrait un combat décousu, meurtrier, où en moins d'une heure tombaient à la tête de leurs soldats le colonel de Behagle du 11e de ligne, frappé à mort, le vaillant colonel Berthe du 86e de ligne, grièvement blessé et depuis général, le colonel du 68e de ligne et ses trois chefs de bataillon, le commandant de Lacvivier du 46e de ligne, et bien d'autres. Les Allemands souffraient aussi du feu de notre mousqueterie et du feu de l'artillerie, qui pendant ce temps avait pu aller prendre position au-delà de Beaumont. La lutte était cependant trop disproportionnée, elle avait été surtout engagée dans de trop mauvaises conditions pour pouvoir se prolonger. Ces troupes engagées au sud de Beaumont ne tardaient pas à se voir obligées d'abandonner leur camp, laissant leur matériel et des prisonniers à l'ennemi, se repliant le mieux possible vers les collines du nord de la ville, dans la direction de Mouzon. Ce n'était pas la fin du combat. Les Allemands marchaient sur nos traces, contournant Beaumont, abordant ces hauteurs, où le général de Failly avait maintenant toutes ses forces, singulièrement réduites et encore plus ébranlées. Si atteint qu'il fût, le 5e corps ne résistait pas moins. Pendant deux heures encore, il disputait la position de La Harnoterie, que tenait énergiquement le général de Fontanges, il ne cédait le terrain que pas à pas; mais déjà il se voyait menacé d'être tourné de toutes parts, d'un côté par les Saxons, qui en longeant la Meuse manœuvraient pour lui couper le chemin de Mouzon, d'un autre côté par les Prussiens et les Bavarois, qui l'attaquaient et le débordaient sur la droite. Le général de Failly s'était hâté de faire connaître sa situation à Mouzon, où l'on entendait d'ailleurs depuis midi le bruit des engagemens de Beaumont. Lebrun avait envoyé successivement une bri-

gade, puis deux autres brigades et de la cavalerie pour recevoir ou dégager le 5e corps, et, lorsque le général de Failly se rapprochait le soir de Mouzon, ce secours lui devenait certes des plus utiles. C'est une brigade du 12e corps qui avait à soutenir le dernier choc. C'est le 5e régiment de cuirassiers qui, par une charge hardie où périssait le colonel de Contenson, achevait de couvrir la retraite plus que précipitée du général de Failly, heureux d'arriver enfin à Mouzon après une affaire où il avait infligé à l'ennemi une perte de plus de 3,000 hommes en perdant lui-même 1,800 hommes, atteints par le feu, plus de 3,000 prisonniers et une partie de son artillerie.

Que devenait de son côté pendant ces cruelles heures le général Douay, engagé vers la Meuse sur une ligne assez rapprochée du 5e corps? Il était lui-même fort en péril, harcelé par l'ennemi, qui l'aiguillonnait depuis le matin en le menaçant toujours de se jeter sur lui. Arrivé à la hauteur de Stonne vers midi, il avait entendu distinctement le canon de Beaumont, et, s'il n'eût écouté que son inspiration de soldat, il se serait dirigé aussitôt sur de Failly, mais il avait pour première instruction de gagner la Meuse à tout prix avant le soir. Il ne le pouvait qu'en s'efforçant d'échapper à l'ennemi, et il n'y réussissait pas même entièrement. Une de ses colonnes, la division Conseil-Dumesnil, égarée à la recherche de son chemin, était allée se heurter contre les Bavarois, qui manœuvraient pour se jeter entre le 5e et le 7e corps français. Une violente échauffourée s'ensuivait; les deux généraux de brigade Morand et de Bretteville étaient mis hors de combat, et une partie de la division, prise de panique, se rejetait en désordre sur le gros du 7e corps. Douay devait donc se hâter, s'il voulait éviter de se laisser surprendre dans ces défilés qu'il avait encore à traverser. Il se hâtait sur Raucourt, vers Remilly, et cette marche était dure, elle s'accomplissait péniblement au milieu de toute sorte d'anxiétés. A chaque instant, il fallait s'arrêter, les obus ennemis ne cessaient de tomber sur l'arrière-garde.

Lorsqu'enfin vers le soir le 7e corps commence à déboucher sur Remilly, nouveau contre-temps : on tombe sur la cavalerie Bonnemains, arrêtée elle-même par les dernières colonnes du 1er corps, qui en sont à passer la Meuse, franchie depuis midi par Ducrot. Que faire? Ces soldats de Douay exténués tombent sur la route et s'endorment; leur chef seul veille dévoré d'inquiétude en songeant qu'il peut être attaqué d'un instant à l'autre, que pour sûr au jour il risque d'être précipité dans la Meuse, s'il ne s'est pas mis à l'abri d'ici là. A dix heures du soir, la cavalerie Bonnemains passe encore la rivière sur un pont flottant. Ces cuirassiers aux longs manteaux blancs et aux casques scintillant dans la nuit, ayant de la peine à contenir leurs chevaux effarés, ressemblent à une apparition fantastique sur les

eaux à la lueur blafarde des feux allumés sur les deux rives. A deux heures du matin, il n'y avait encore que deux régimens et trois batteries du 7e corps de l'autre côté de la Meuse. Alors Douay, prévenant ses lieutenans, laissant devant Remilly le général du génie Doutrelaine et prenant avec lui une de ses divisions, sa réserve d'artillerie, se jette, par la rive gauche de la Meuse, dans la direction de Sedan, où il arrive vers cinq heures du matin, à bout de forces. Douay n'avait du reste pris ce parti qu'après avoir reçu l'avis que l'armée tout entière se portait sur Sedan. C'était la suite de ces malheureuses affaires du jour qui n'étaient point sans doute un désastre complet, mais qui étaient à coup sûr le commencement et la préparation du désastre.

Cette triste journée du 30 avait en effet une gravité décisive qu'on n'apercevait pas peut-être tout d'abord pendant le combat. Lorsque le général Ducrot, déjà sur la rive droite de la Meuse avec ses premières divisions et inquiet au bruit du canon, avait fait demander des instructions, l'officier qu'il avait envoyé revenait avec cette singulière réponse, que « tout allait bien. » A six heures du soir, l'empereur adressait de Carignan à Paris cette dépêche bien plus étrange encore : « il y a eu un engagement aujourd'hui sans grande importance. Je suis resté à cheval assez longtemps. » L'engagement « sans importance, » c'était Beaumont. Que pouvait faire désormais le maréchal de Mac-Mahon? Il ne pouvait plus songer à revenir sur Montmédy par Carignan après avoir été obligé d'abandonner la route directe par Stenay, et, s'il eût persisté dans cette pensée, il aurait couru au-devant d'un danger bien plus sérieux encore qu'il ne le supposait, puisque le lendemain même, le 31, Bazaine, qui jusque-là était resté immobile, échouait dans une tentative pour sortir de Metz. L'armée de Châlons se serait donc trouvée seule au milieu de toutes les armées allemandes accourant sur elle. Mac-Mahon pouvait-il attendre l'ennemi en arrière de Mouzon, sur les hauteurs de la rive droite de la Meuse? Il était exposé à se voir tourné, d'un côté par Stenay, dont les Prussiens restaient maîtres, d'un autre côté peut-être entre Mouzon et Sedan; dès lors il perdait toute ligne de retraite s'il était battu, il n'avait plus d'autre ressource que de se réfugier en Belgique. Voyant cette situation, le maréchal se décidait immédiatement à se replier vers Sedan, gardant ainsi tout au moins une possibilité de retraite par l'ouest. Malgré la longanimité qu'il montrait à l'égard de ceux qui lui imposaient leurs plans, il devait, j'imagine, ressentir quelque impatience en adressant à Paris pendant la nuit cette sèche et laconique dépêche, qui ressemble à un reproche : « Mac-Mahon fait savoir au ministre de la guerre qu'il est forcé de se porter sur Sedan. » Comme s'il avait voulu pousser à bout l'honnête soldat, le

général de Palikao avait le triste courage de lui répondre dans de pareils momens : « Je suis surpris du peu de renseignemens que M. le maréchal de Mac-Mahon donne au ministre de la guerre;... votre dépêche ne m'explique pas la cause de votre marche en arrière; vous avez donc éprouvé un revers? »

Ce n'était point effectivement une victoire qui avait été remportée à Beaumont, et qu'on remarque bien ce fait saisissant : depuis qu'il a quitté Reims, Mac-Mahon ne cesse d'être partagé entre toutes les obsessions et ses propres instincts; il flotte entre deux directions. On le pousse vers Montmédy et Metz, il veut revenir sur Mézières, il tombe sur Sedan! Sedan n'est plus ainsi un hasard, c'est la résultante de tout ce qui s'accomplit depuis huit jours. On dirait qu'un destin implacable a désigné d'avance la malheureuse ville comme le point mystérieux où doit expirer le dernier effort d'une armée française, où va s'achever la grande manœuvre de l'ennemi, impatient de saisir et d'étreindre sa proie.

V.

Quel est donc ce champ de bataille où vont se rencontrer comme au fatal rendez-vous de si grandes masses humaines, où va s'accomplir une des plus tragiques péripéties de la guerre? Sedan, la ville même de Sedan n'est qu'un réduit, un dernier refuge, avec son vieux château qui la surmonte et ses vieux remparts qui ne lui font plus qu'une impuissante cuirasse contre l'artillerie moderne. Le vrai champ de bataille est tout autour, irrégulier, tourmenté, marqué néanmoins dans son ensemble d'une certaine unité frappante, formant un vaste cercle que coupe la Meuse de son cours sinueux. A partir de la ville, au-dessus du château et d'un vieux camp qui existe encore, se déploie une sorte de massif central montueux, mouvementé, isolé pour ainsi dire dans sa configuration sur la rive droite de la Meuse. Par le sud et par l'ouest, il s'abaisse vers la Meuse, qui, en arrivant sur Sedan, passe à Bazeilles, au faubourg de Balan, contourne la ville, va former par une boucle vigoureusement dessinée la presqu'île d'Iges, puis se redresse sur la petite ville de Donchery pour s'en aller vers Mézières. A l'est, les pentes assez escarpées sur certains points tombent sur la vallée industrieuse et charmante de la Givonne, qui, venant du nord, trouve sur son chemin tous ces villages de Givonne, Haybes, Daigny, La Moncelle, et va déboucher sur la Meuse, à Bazeilles. Au nord, le groupe montagneux est également circonscrit, à partir de Givonne, par une dépression de terrain où coule le ruisseau d'Illy et de Floing, qui va rejoindre la Meuse au-dessous de Sedan, à la presqu'île d'Iges. C'est tout un ensemble de positions décrivant ainsi un cercle de

Bazeilles à Floing, dominant la vallée de la Givonne par les hauteurs de La Moncelle, de Daigny, faisant face au nord par le calvaire d'Illy, point culminant de ce plateau où s'étend, comme pour servir d'abri et de défense, le bois de la Garenne.

Étendez votre regard tout autour du haut du plateau d'Illy, un autre spectacle saisissant se déroule aussitôt : de toutes parts, à peu de distance, apparaissent des positions dominantes et plus fortes encore. Ainsi, devant Bazeilles et Sedan, sur la rive gauche de la Meuse, se déploie tout un amphithéâtre de hauteurs, les Noyers, le Liry, les bois de la Marfée, où le prince Frédéric-Maurice livrait autrefois bataille au maréchal de Châtillon, envoyé par Richelieu, le Frenois, la Croix-Piot, qui domine le pays, qui surplombe Donchery et le cours de la Meuse au-dessous de Sedan. En face des hauteurs de La Moncelle, de Daigny, de l'autre côté de la vallée de la Givonne se déroulent les positions du bois Chevalier, les coteaux qui depuis Carignan bordent la vallée du Chiers. Au nord, au-delà de la dépression d'Illy, le terrain se relève vers Fleigneux; on a devant soi les vastes et épaisses forêts qui touchent à la Belgique, à travers lesquelles se dessine la route qui conduit de Sedan à Bouillon. Plus loin, au-delà de Floing et faisant suite aux pentes de Fleigneux, ce sont les coteaux de Saint-Menges, le Hattoy, les bois de La Falizette, le pic de Sugnon, Vrigne-aux-Bois, se reliant avec Donchery. C'est une série presque ininterrompue de bois, de hauteurs s'élevant par degrés, de sorte qu'on a sous les yeux un amphithéâtre immense aux étages superposés, comme un vaste cirque formé par la nature, avec un cercle intérieur resserré sur Sedan et un cercle extérieur dominant tout, le cours de la Meuse, la ville, le plateau de Sedan, fermant toutes les issues et tous les passages, par Mouzon comme par Mézières, par la Belgique comme par le sud. C'est là le champ de bataille où couraient deux armées, l'une cherchant à s'échapper après l'affaire de Beaumont, qui lui fermait la route de Montmédy, l'autre s'efforçant d'atteindre l'armée fugitive pour la contraindre à combattre ou l'envelopper de ses replis, — et maintenant tout allait se précipiter.

Dès la nuit du 30 au 31, le mouvement français avait commencé. Le maréchal de Mac-Mahon lui-même, précédé dans la soirée par l'empereur, arrivait à Sedan vers minuit. Ses troupes le suivaient ou allaient se mettre en route au matin pour se concentrer dans la journée autour de Sedan. Elles devaient prendre précisément ces positions qui couronnent la ville, le 12e corps de Lebrun sur les hauteurs de La Moncelle et à Bazeilles, faisant face à la Meuse, le 1er corps se repliant à la gauche de Lebrun sur les crêtes qui dominent la vallée de la Givonne, Daigny, — le 7e corps, en arrière de Floing, se reliant à Ducrot par le plateau d'Illy. Quant au 5e corps, dont le com-

mandement passait ce jour-là même du général de Failly au général de Wimpfen, arrivant tout droit d'Afrique, il restait tellement éprouvé et désorganisé par l'affaire de Beaumont qu'il ne pouvait plus servir que comme réserve; il allait bivouaquer sous le vieux camp, au ravin du fond de Givonne, qui communique avec toutes les positions. La cavalerie Bonnemains, Margueritte, Fénelon, devait camper sur le plateau en arrière de Douay et de Ducrot. Tout cela s'exécutait le 31; mais déjà il n'y avait plus à s'y tromper. La retraite elle-même devenait difficile. Le 1er corps, venant de Carignan, qu'il avait atteint la veille lorsqu'on songeait encore à se diriger sur Montmédy, le 1er corps, bien que cheminant assez loin, par les coteaux du Chiers, par Francheval, Villers-Cernay, avait été obligé de s'arrêter plusieurs fois dans la journée, se croyant près d'être attaqué. Le 12e corps, plus rapproché de la Meuse, avait eu des engagemens.

C'est qu'en effet nous ne pouvions plus faire un pas sans être suivis. A chacun de nos mouvemens répondait un mouvement de l'ennemi. La garde prussienne marchait sur les traces de Ducrot par Francheval et le haut de la vallée de la Givonne comme pour nous fermer la route de la Belgique et doubler la pointe d'Illy. Le XIIe corps saxon se dirigeait sur Daigny et La Moncelle, suivi par le IVe corps. Les Bavarois de Von der Tann se trouvaient dès le soir du 31 devant Lebrun. Ils s'emparaient du pont du chemin de fer, passaient audacieusement la Meuse et tentaient d'enlever Bazeilles, qu'ils couvraient de feu, dont ils commençaient l'incendie. L'infanterie de marine du général de Vassoigne les repoussait avec le plus vigoureux entrain et les rejetait au-delà de la Meuse; mais les Bavarois restaient maîtres du pont, et les troupes de Lebrun campaient à la lueur des incendies mal éteints de Bazeilles. A l'autre extrémité de la ligne ennemie, le XIe et le Ve corps arrivaient déjà sur Donchery, ayant à leur gauche les Wurtembergeois. Les têtes de colonne du XIe corps allaient là aussi s'emparer du pont de Donchery, passer la Meuse et doubler la presqu'île d'Iges et nous fermer la route de Mézières par Vrigne-aux-Bois. Les Allemands, dans la dévorante activité de leurs mouvemens, n'avaient qu'une crainte, celle de voir l'armée française leur échapper. Toute la question était là pour eux, et pour nous aussi elle était là : il s'agissait de se hâter sur Mézières ou de livrer bataille sous Sedan, où l'on arrivait à peine. Je ne parle pas d'une évasion en Belgique, que personne n'eût osé proposer avant le combat à des hommes résolus à faire leur devoir jusqu'au bout.

Le maréchal de Mac-Mahon soupçonnait-il la gravité de sa situation? Qu'en pensait-il? L'idée de la retraite sur Mézières flottait dans son esprit, ce n'est pas douteux. C'était surtout la préoccupation du général Ducrot, qui, sans avoir une initiative de commandement, ne

voyait pas d'autre issue; mais le temps pressait déjà, les troupes n'arrivaient que lentement, quelques-unes n'atteignaient leur camp que le soir. — Attendre l'ennemi devant Sedan, c'était une résolution étrangement grave. Rien n'était plus périlleux que de s'appuyer sur une place sans canons, sans vivres, qui, dans un moment d'émotion et de panique, pouvait exercer une attraction terrible sur des soldats ébranlés ou peu aguerris. Le plus sage eût été sans doute de ne point rester sur ce que j'appelais le cercle intérieur autour de Sedan, de se placer sur le cercle extérieur vers Saint-Menges et Vrigne-aux-Bois, de façon à se réserver une issue. Le maréchal se perdait évidemment un peu dans ce tourbillon, il ne se rendait pas compte de ce qu'il faisait lui-même, et il croyait avoir plus de liberté qu'il n'en avait lorsque dans la journée il disait au général Douay, qui ne lui cachait pas ses inquiétudes : « Je ne veux pas m'enfermer dans des lignes, je veux être libre de manœuvrer. — Monsieur le maréchal, répondait avec tristesse le commandant du 7e corps, demain l'ennemi ne vous en laissera pas le temps. » En réalité, le maréchal délibérait avec lui-même, sans avoir encore un projet bien arrêté; mais de toute façon, qu'on voulût se frayer un chemin vers Mézières, qu'on voulût attendre la bataille sous Sedan, c'était une précaution élémentaire de se mettre à l'abri le plus possible en coupant les ponts de la Meuse. On ne l'avait pas fait à Bazeilles, on ne le faisait pas à Donchery. Une compagnie du génie était envoyée à Donchery, à son arrivée elle n'avait plus ni poudre ni instrumens nécessaires. Lorsque tout était de nouveau expédié, l'ennemi avait déjà le pont et le gardait. Autre contre-temps : il y avait dans la gare de Sedan un convoi de 1 million de rations de vivres envoyé pour l'armée. Quelques obus tombent sur la gare, aussitôt le convoi, sans être déchargé, repart pour Mézières!

Le 31 au soir, les esprits étaient soucieux dans les camps. « Je pense que nous sommes perdus, disait le général Doutrelaine à Douay dans son bivouac de Floing. — C'est aussi mon opinion, ajoutait Douay, il ne nous reste donc plus qu'à faire de notre mieux avant de succomber. » De son côté, Ducrot, dévoré d'anxiété et d'impatience, s'étendait sur la terre nue près d'un camp de zouaves pour attendre le jour. Lebrun était tenu en alerte par l'échauffourée de Bazeilles. La nuit pesait sur tout le monde, lorsqu'à quatre heures et demie du matin le feu éclatait tout à coup, d'abord devant Lebrun, puis devant Ducrot, au milieu d'une brume épaisse qui couvrait la vallée de la Meuse et la vallée de la Givonne. C'était la bataille de Sedan qui commençait!

Engagée successivement sur toutes les parties des lignes françaises à mesure que l'ennemi étend ses mouvemens, prolongée pendant neuf heures, cette triste et sanglante bataille peut se résumer

en trois phases distinctes marquées par trois commandemens différens, de même qu'elle se concentre en trois actions principales : les combats devant Bazeilles et La Moncelle, les combats devant Daigny et Givonne, les mêlées confuses et terribles du plateau d'Illy, qui sont le signal du désastre. Au premier moment, ce sont les Bavarois de Von der Tann qui, après avoir passé la nuit à disposer dix-huit batteries sur les pentes de la rive gauche qu'ils occupent, franchissent la Meuse à la faveur de l'obscurité, et se portent brusquement sur Bazeilles. Ils trouvent devant eux la brigade de marine de Martin des Pallières, qui les reçoit avec la plus inébranlable fermeté. Plusieurs fois ils renouvellent leurs tentatives avec des forces croissantes, ils sont toujours repoussés, et la lutte ne tarde pas à devenir meurtrière. Ce n'est encore que le début. Bientôt les Bavarois sont soutenus par une attaque dirigée sur La Moncelle, à la gauche de Lebrun. Ici les Saxons, accourus au secours des Bavarois, vont se heurter contre la division Grandchamp et la division Lacretelle. Plus haut, vers Daigny et Givonne, Ducrot s'est engagé à son tour, jetant au-delà de la vallée la division de Lartigue, chargée d'aller prendre les positions du bois Chevalier; mais le général de Lartigue trouve le bois déjà occupé par des troupes du XIIe corps saxon, avec lesquelles il ouvre un combat des plus vifs sans pouvoir avancer. Ce n'est qu'un peu plus tard que Douay va être attaqué de son côté. Ainsi l'action ne se dessine pas encore vers Floing, elle commence assez vivement devant Daigny, elle est dans toute son intensité, et en définitive avantageuse pour nos marins à Bazeilles. Rien de précis encore, lorsqu'un accident imprévu, quoique bien simple à la guerre, vient compliquer la situation. Le maréchal de Mac-Mahon, au premier avis donné par le général Lebrun, est accouru sur le champ de bataille, s'avançant sous le feu ennemi auprès de La Moncelle, et là, sur un point où s'élève aujourd'hui une croix commémorative, il est atteint d'un éclat d'obus. Le maréchal, ramené à Sedan, rencontre sur son chemin l'empereur, qui vient se montrer sur ce champ de bataille où il erre comme un fantôme. A six heures du matin, l'armée a perdu son chef, douloureusement frappé, et sauvé du moins par cette blessure presque heureuse d'une effroyable épreuve. Première crise dans la direction des affaires de la journée.

Si Mac-Mahon avait un plan, il l'emportait avec lui. Au fond, il n'en avait aucun sans doute, il recevait l'attaque sur les positions qu'il avait prises : c'est précisément pour se décider qu'il venait sur le terrain. Ducrot, à qui le maréchal faisait remettre le commandement, avait quant à lui ses idées arrêtées. Il avait le pressentiment des desseins de l'ennemi, qu'il soupçonnait de vouloir recommencer « son éternel mouvement de capricorne, » et il ne voyait d'autre moyen d'échapper à un désastre que de tenter de se frayer

un chemin vers Mézières, en commençant par ramener l'armée sur le plateau d'Illy. Aussi, dès qu'il recevait le commandement, prenait-il son parti sans hésiter. Il envoyait partout l'ordre de se porter sur Illy et il se rendait lui-même auprès du général Lebrun, plus engagé que les autres. Vainement Lebrun objectait-il la difficulté et le danger de retirer du combat des troupes qui tenaient vigoureusement l'ennemi en échec. Aux yeux du nouveau général en chef, l'affaire de Bazeilles n'avait qu'une importance secondaire, l'essentiel, le plus pressé était de déjouer la combinaison par laquelle les Prussiens tendaient à nous cerner. Ducrot voyait évidemment juste. Si avant onze heures, — il n'était pas encore huit heures du matin, — on pouvait arriver par Illy et Floing vers Saint-Menges et Vrigne-aux-Bois, rien de mieux; on avait la chance de ne trouver encore que les têtes de colonne de l'ennemi. Était-ce possible? Le désordre ne se mettrait-il pas dans les rangs de cette armée en retraite? N'arriverait-on pas trop tard? Une chose bien certaine, c'est qu'il n'y avait pas d'autre moyen, et que dans tous les cas il ne pouvait arriver rien de plus désastreux que la catastrophe à laquelle on courait. Ducrot insistait donc auprès du général Lebrun, en même temps qu'il faisait remonter sur le plateau les deux divisions Pellé et Lheriller du 1er corps, laissant pour le moment la division de Lartigue aux prises avec l'ennemi au-delà de la Givonne.

A peine le mouvement commençait-il cependant, qu'une péripétie nouvelle venait encore une fois tout changer. Le général de Wimpfen réclamait tout à coup le commandement en chef, que lui remettait une lettre du ministre de la guerre au cas où il arriverait malheur au maréchal de Mac-Mahon, et son premier acte était de rétracter les ordres donnés par le général Ducrot. A quel mobile obéissait le général de Wimpfen? Il était arrivé la veille du fond de l'Afrique; il n'avait pas eu le temps de se mettre au courant de la situation, il ne connaissait pas cette armée qu'il avait à conduire. Il avait attendu deux heures, il revendiquait le commandement lorsqu'il voyait peut-être dans la vigoureuse attitude du corps de Lebrun un présage de succès. Et tout cela se passait en plein combat! Il était neuf heures du matin, il y avait eu trois chefs, trois directions différentes. Quelle armée engagée avec l'ennemi résisterait à tant de mobilités et à tant de contradictions? Par un jeu étrange des choses, le général de Palikao, après avoir pesé de toute façon sur cette campagne par ses excitations, se trouvait intervenir encore jusque sur le champ de bataille par cette lettre de commandement qu'il aurait dû tout au moins ne pas laisser ignorer du maréchal de Mac-Mahon. Il avait préparé sans le savoir une péripétie de plus!

Le mouvement entrepris par le général Ducrot fût-il d'un succès douteux, il n'y avait que du danger à l'interrompre, une fois qu'il

était commencé, pour se porter en avant au sud en fermant les yeux sur le nord. Le général de Wimpfen, peu après avoir pris le commandement, rencontrait l'empereur, et à ce souverain, témoin passif et inerte de toutes ces contradictions, il disait : « Que votre majesté ne s'inquiète pas, nous allons jeter les Bavarois à la Meuse, puis nous nous tournerons avec toutes nos forces contre notre nouvel ennemi. » C'était une bien présomptueuse confiance. Wimpfen croyait qu'il n'y avait qu'à suspendre un mouvement, à ramener en avant les divisions de Lebrun, à poursuivre un avantage à Bazeilles.

Sans doute le combat n'avait pas cessé depuis le matin à Bazeilles et s'étendait au parc de Monvillé à l'entrée de la vallée de la Givonne; il était encore dans toute sa violence. Les Bavarois se voyaient obligés d'appeler successivement toutes leurs forces du Ier corps, puis une division du IIe corps, ils rencontraient une résistance opiniâtre qui les exaspérait. Notre infanterie de marine soutenait la lutte intrépidement au prix de son sang, mais en infligeant aussi à l'ennemi les pertes les plus graves. Chaque issue avait été barricadée pendant la nuit, chaque position était disputée. On se battait au milieu des flammes et des décombres. Ce malheureux village de Bazeilles restait pendant quelques heures livré à toutes les fureurs de la guerre, au point qu'il allait bientôt n'être plus qu'un amas de ruines fumantes (1). Le combat était si violent que ni nos soldats restés au feu, ni les Bavarois n'avaient pu s'avercevoir qu'il y eût un commencement de retraite. On se battait toujours avec obstination. Seulement il est bien clair que la résistance devait faiblir, elle cédait le terrain pas à pas, allant se réfugier dans quelques maisons. La défense devenait de plus en plus pénible, et des retours offensifs, même conduits avec intrépidité, ne pouvaient qu'être plus difficiles. C'était l'effet inévitable des oscillations de commandement. Le résultat était plus sensible encore vers le haut de la vallée de la Givonne, devant Daigny. Les divisions Pellé et Lheriller, rappelées près du bois de la Garenne, en arrière d'Illy, par le général Ducrot, avaient dû, d'après les intentions nouvelles de Wimpfen, redescendre vers la Givonne; mais, lorsqu'elles revenaient, la division de Lartigue, engagée depuis le matin au-delà de la vallée, était déjà en retraite. Elle disputait encore un moment Daigny, puis elle se repliait. Le général de Lartigue était blessé, le général de

(1) Le lendemain et les jours suivans, par une représaille soldatesque, sous prétexte que les habitans s'étaient mêlés au combat, les Bavarois exercèrent d'impitoyables violences : près de 40 personnes, et parmi elles des femmes, des vieillards, des enfans, périrent tuées pendant le combat, asphyxiées ou fusillées. Ce n'est pas tout. Le pétrole vint activer l'incendie commencé le 31 août et continué le 1er septembre : 263 maisons furent livrées aux flammes; il y en a aujourd'hui 265 reconstruites, dont 34 par le comité du *sou des chaumières*.

brigade Fraboulet de Kerléadec blessé aussi; le chef d'état-major, le colonel d'Andigné, restait sur le terrain criblé de blessures. Les Saxons étaient à Daigny et abordaient les pentes occupées par nous. Plus haut la garde prussienne menaçait le village même de Givonne. Après dix heures, le mouvement ennemi se dessinait sur toute cette ligne jusqu'à Bazeilles, où les Bavarois décimés, mais obstinés, gagnaient du terrain sur Lebrun.

On n'avait rien fait, on avait épuisé ses forces dans des retours décousus et impuissans, on n'avait nullement l'air de « jeter les Bavarois dans la Meuse, » et pendant ce temps, à l'autre extrémité, au nord, la lutte s'animait par degrés à partir de onze heures. Le XIe corps prussien, venant de Donchery, s'avançait en force devant Douay, précédant le Ve corps et gagnant les pentes de Saint-Menges, de Fleigneux. Le XIe et le Ve corps venant de Donchery, la garde venant de l'autre côté par le haut de la vallée de la Givonne, — encore un instant, le cercle allait se fermer sur nous à Illy! Là était la clé de la position, là était maintenant le péril signalé par le formidable feu d'artillerie qui s'ouvrait sur nous. Wimpfen, courant sur ce champ de bataille de Lebrun à Douay, rencontre Ducrot, qui est attiré lui-même sur le plateau par le bruit de ce qui se passe, et qui lui dit : « Vous le voyez, les événemens se produisent plus tôt que je ne le pensais. L'ennemi attaque le calvaire d'Illy. Douay est ébranlé. Les instans sont précieux. Hâtez-vous d'envoyer des renforts, si vous voulez conserver cette position. — Eh bien! répond Wimpfen, chargez-vous de cela, réunissez tout ce que vous trouverez de troupes et maintenez-vous *bon* par là pendant que moi je m'occuperai du 12e corps. »

C'était plus facile à dire qu'à faire. Ducrot néanmoins s'élance, donnant l'ordre au général Forgeot d'amener sur le plateau tout ce qu'il a d'artillerie, rappelant encore une fois les divisions Pellé et Lheriller, déjà diminuées, ralliant autant que possible quelques troupes du 5e corps qui se trouvent au bois de la Garenne. Ducrot voit grossir l'orage qui le menace, et alors, appelant la division Margueritte, d'autres fractions des divisions Bonnemains et de Fénelon, il prépare une charge de cavalerie qui, débouchant par une dépression de terrain entre le bois de la Garenne et Floing, devra balayer tout ce qu'elle trouvera devant elle pour se rabattre ensuite à droite sur le flanc des lignes ennemies en marche sur Illy. Margueritte, un des plus intrépides et des plus intelligens officiers de l'armée, s'avance pour reconnaître le terrain, il est blessé mortellement. Aussitôt un des chefs de brigade, le général de Gallifet, prend le commandement et se précipite à la tête de ses cavaliers. Il brise la première ligne ennemie et va échouer sur la seconde. Les escadrons se replient et vont se reformer en arrière pour s'élancer de

nouveau. Trois fois ils recommencent, semant la terre de leurs morts, laissant dans la mêlée le général Tillard, le colonel Cliquot, du 1er de chasseurs d'Afrique, les lieutenans-colonels de Gantès et de Linières, tués, le lieutenant-colonel Ramond, grièvement blessé, 22 officiers du 1er de hussards, tués ou blessés : ils ne peuvent arriver à rompre la ligne de fer qu'on leur oppose. Charges héroïques, mais impuissantes, qui vont arracher au roi Guillaume lui-même, placé sur les hauteurs de Frenois et contemplant le sanglant spectacle, ce cri significatif : « Oh ! les braves gens ! » En même temps que ces cavaliers se dévouent, l'artillerie du général Forgeot s'avance à son tour sur le plateau, ouvrant intrépidement son feu; mais en peu d'instans les affûts sont brisés, les caissons sautent, deux batteries sont pulvérisées par le feu convergent de cinquante pièces ennemies. Ducrot enfin, ralliant les bataillons ou fractions de bataillons qu'il peut trouver, s'efforce d'enlever ses soldats par son impétueuse énergie. Les soldats le suivent d'abord, puis reculent accablés, et bientôt infanterie, cavalerie, artillerie, tout se mêle et se confond dans un désordre qui ne permet plus de rien entreprendre, qui est le signal de la débandade et de la fuite vers Sedan.

Douay, de son côté, ne reste pas inactif. Aux prises avec l'ennemi depuis le matin, mais surtout depuis onze heures, il tient tête de son mieux, bien qu'avec des forces diminuées de deux brigades, que Wimpfen, par une singulière inspiration, lui a demandées pour secourir le général Lebrun, et qui dès ce moment se trouvent perdues pour Douay sans pouvoir arriver à Lebrun. Pour le 7e corps, l'occupation d'Illy est une condition de sûreté et de salut. Aussi, dès qu'il voit la position menacée et abandonnée, Douay, sans hésiter, se hâte de former une colonne pour essayer de la reprendre. Une première fois il croit avoir touché le but lorsque son infanterie, saisie de panique, se replie précipitamment. Une seconde fois il revient à la charge, secondé par tous ceux qui l'entourent, se multipliant pour raffermir ses hommes. Il a presque réussi un instant, les troupes ramenées sur le plateau ne se laissent pas ébranler d'abord, l'artillerie arrive et se met courageusement en batterie; mais bientôt rien ne peut plus résister, tout plie; c'en est fait, la position est définitivement perdue. Il est deux heures; avant qu'une heure soit écoulée, la garde prussienne arrivera sur Illy, rejoignant le XIe, le Ve corps, et le cercle sera fermé! A ce moment, quelle est la situation? Le 1er et le 7e corps français n'existent plus, on peut le dire; ce ne sont que des masses éperdues, décomposées, n'écoutant plus leurs chefs, se dérobant sous les obus qui sillonnent le plateau de toutes parts, et se jetant comme un torrent vers la place, où s'accumulent depuis le matin les fuyards, les déserteurs du champ de bataille. Le 12e corps, après sa vigoureuse résistance à Bazeilles

et à Monvillé, a été obligé de se replier, partie vers le vieux camp, partie vers le faubourg de Balan, aux portes de la ville. Les événemens se pressent. Alors deux scènes bien différentes se passent au quartier-général de Wimpfen et à Sedan même.

Le général de Wimpfen avait-il le sentiment de la gravité croissante des choses, de la réalité de sa situation? Toujours est-il qu'au moment où il n'y avait plus d'espoir, où une partie de l'armée s'effondrait sur le plateau d'Illy, entre une heure et deux heures, il concevait l'idée la plus étrange; il voulait, disait-il, « forcer la ligne qui se trouve devant le général Lebrun et le général Ducrot, » pour se porter sur Carignan, et il écrivait à l'empereur : « Que votre majesté vienne se mettre au milieu de ses troupes, elles tiendront à honneur de lui ouvrir un passage. » En même temps ordre était envoyé à Ducrot et à Douay d'arriver et de couvrir la marche. Ainsi le matin Wimpfen arrêtait le mouvement vers Mézières, et maintenant, après sept heures de combat sanglant, en présence de forces qui semblaient grossir à chaque instant, il parlait de percer par Carignan, d'où l'on était arrivé la veille, pour échapper à l'ennemi! S'il avait la puissance de s'ouvrir un passage, pourquoi rétrogradait-il depuis le matin? Avec quoi voulait-il tenter son aventure désespérée? Ducrot ne connaissait, je crois, cet ordre qu'en entrant à Sedan, et Douay le recevait sur le plateau, lorsqu'il venait d'échouer dans sa dernière tentative pour reprendre Illy. Wimpfen attendait toujours cependant l'arrivée de l'empereur; il s'agitait, mettant sa dernière espérance dans une entreprise chimérique. Wimpfen semblait ignorer ce qui se passait autour de lui, à quelques pas de lui, dans cette malheureuse ville dont il n'était séparé que par des murs.

Ce qui se passait à Sedan, c'était le drame de la déroute dans sa sinistre réalité. A mesure que les minutes s'écoulaient, les troupes débandées affluaient et se répandaient partout. Les obus, venant de tous les côtés, tombaient sur les remparts, dans les rues, sur les places, et faisaient des trouées dans les foules surexcitées ou hébétées de terreur. Ducrot, Douay, Lebrun, arrivaient successivement avec le désespoir de la défaite, craignant de pressentir le dénoûment de tout cela. Placé au milieu de ces désastres, entendant l'effroyable canonnade qui sévissait, voyant les victimes se multiplier, l'empereur ne songeait guère à répondre aux propositions héroïques de Wimpfen; déjà résigné à tout avec le fatalisme passif de son caractère, il n'avait pour le moment d'autre idée que d'arrêter l'effusion du sang, et il faisait hisser le drapeau blanc parlementaire entre trois et quatre heures. Ce n'était point évidemment son droit, puisqu'il ne commandait pas, et le chef d'état-major, le gé-

néral Faure, faisait aussitôt abattre le drapeau. On envoyait un officier au général de Wimpfen, qui repoussait avec emportement la pensée de capituler; son âme de soldat se révoltait, et c'était bien naturel. Peu après, vers quatre heures et demie, le général Lebrun, envoyé par l'empereur, arrivait à Balan auprès de Wimpfen, qui l'accueillait avec sa proposition de tenter la percée. « Soit, répliquait froidement Lebrun, nous sacrifierons 2 ou 3,000 hommes de plus sans résultat utile; mais, si vous le voulez, marchons! » Et les deux chefs, ramassant un millier d'hommes, marchaient en effet à la rencontre de l'ennemi; seulement, au bout de 200 mètres, ils s'apercevaient qu'ils n'étaient plus suivis.

Tout s'effondrait, il n'y avait plus rien à espérer. Wimpfen, rentrant à Sedan, essayait encore de se dérober à la fatalité qui l'étreignait en envoyant sa démission à l'empereur; mais quoi? aucun des généraux n'aurait voulu accepter la responsabilité du dénoûment qui se préparait. C'était cruel sans doute d'être arrivé la veille d'Afrique, d'avoir pris le commandement à neuf heures du matin pour signer une capitulation le soir. Puisque le général de Wimpfen avait si vivement revendiqué les périlleux devoirs du commandement, puisqu'il restait seul le chef de l'armée, seul il pouvait traiter en son nom, et il finissait par se résigner. Pendant que ces dernières scènes se passaient, l'empereur avait reçu un officier parlementaire envoyé par le roi de Prusse, qui, chose curieuse, ignorait la présence de Napoléon III à Sedan, et avec cet officier était parti le général Reille, chargé de cette lettre tristement fameuse : « n'ayant pu mourir à la tête de mes troupes, je remets mon épée à votre majesté! » Tout était là : reddition personnelle de l'empereur à discrétion, nécessité de traiter pour l'armée.

Un jour de vivres dans la place, les Prussiens déjà maîtres des portes de Sedan, tout autour 500 bouches à feu encore chaudes de la lutte et pointées sur le dernier refuge d'une armée en détresse, 240,000 hommes disposés de façon à fermer tous les passages, toutes les fissures, — c'est dans ces conditions que le général de Wimpfen, accompagné du général Faure, du général Castelnau, aide-de-camp de l'empereur, et de quelques officiers, se rendait le soir du 1er septembre à Donchery pour négocier avec M. de Moltke, M. de Bismarck et le général de Blumenthal! Dès le premier moment d'ailleurs il n'y avait aucune illusion à se faire. M. de Moltke se montrait le ministre froid et implacable de la force victorieuse dictant ses volontés. Les conditions étaient dures : l'armée prisonnière de guerre avec armes et bagages, les officiers gardant leurs armes, et prisonniers comme la troupe. Vainement Wimpfen cherchait à se débattre, invoquant le courage de son armée, les ressources

qui lui restaient, les considérations politiques. M. de Moltke demeurait parfaitement insensible et se bornait à remettre sous les yeux du général français l'extrémité de sa situation en même temps que la force des positions prussiennes. Un instant, le général Castelnau, envoyé par Napoléon III, intervenait, déclarant que l'empereur, en remettant son épée sans conditions au roi, avait espéré que cette démarche vaudrait à l'armée une capitulation plus honorable. « Quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon III? dit M. de Bismarck. Est-ce l'*épée de la France* ou *son épée à lui?* Si c'est celle de la France, les conditions peuvent être singulièrement modifiées... — C'est seulement l'*épée de l'empereur*, » reprit le général Castelnau. Dès lors les conditions restaient les mêmes, et, comme Wimpfen parlait de recommencer la bataille le lendemain, puis paraissait accepter la proposition qui lui avait été faite au commencement de la conférence d'envoyer un officier pour vérifier les positions de l'armée allemande, M. de Moltke finissait par ajouter sèchement : « Vous n'enverrez personne, c'est inutile, et d'ailleurs vous n'avez pas longtemps à réfléchir, car il est minuit; c'est à quatre heures du matin qu'expire la trêve, et je ne vous accorderai pas un instant de sursis... » Pourtant, sur l'observation que Wimpfen ne pouvait prendre une telle décision sans avoir consulté les autres généraux, et aussi sur quelques mots de M. de Bismarck, M. de Moltke accordait jusqu'à neuf heures. A six heures du matin, dans un conseil de guerre, les généraux, la mort dans l'âme, se résignaient à subir une capitulation à laquelle ils ne voyaient aucun moyen humain de se soustraire. Deux seulement, le général Pellé et le général de Bellemare, protestèrent, sans indiquer comment on pouvait échapper à la terrible extrémité. Tout était fini pour cette armée qui depuis dix jours portait le nom d'armée de Châlons.

Au moment où l'on délibérait encore pour la forme, à six heures du matin, le 2 septembre, l'empereur de son côté sortait de Sedan, se dirigeant sur Donchery, où il croyait trouver le roi. Il ne rencontrait que M. de Bismarck, avec qui il s'entretenait pendant une heure dans une petite maison d'ouvrier qui est sur la route de Donchery. L'empereur pensait voir le roi avant la signature de la capitulation, et le roi ne voulait pas voir l'empereur avant que la capitulation ne fût signée. Cela fait, une entrevue était arrangée dans un petit château qui domine la vallée de la Meuse, et où le vaincu allait attendre son vainqueur. A une heure, Guillaume arrivait. Napoléon III répéta ce qu'il venait de dire peu d'instans auparavant à M. de Bismarck, « qu'il n'avait pas voulu la guerre, que l'opinion publique de la France l'y avait forcé. » Il se lavait les mains des désastres de la France en disant : Ce n'est pas moi! S'il n'avait pas voulu la guerre,

il avait fait du moins tout ce qu'il fallait pour la rendre inévitable et désastreuse. L'entrevue au surplus dura peu. « Nous étions tous les deux très émus de nous rencontrer en pareille circonstance, écrivait le roi Guillaume à la reine de Prusse. Je ne puis exprimer tout ce que j'éprouvais lorsque je pensais que trois ans auparavant j'avais vu l'empereur, qui était alors au faîte de sa puissance. » L'empereur partait pour Wilhelmshœhe, tandis que l'armée française, avant d'être traînée captive en Allemagne, allait subir pendant dix jours, dans la presqu'île d'Iges transformée en prison, toutes les misères et toutes les humiliations.

Non, ce ne fut pas une honte, comme on l'a dit souvent sans y réfléchir, ou du moins la honte n'est que pour les défaillances individuelles et les coupables calculs mêlés à ce lugubre drame de la guerre. Telle qu'elle était, cette bataille de Sedan avait mis 10,000 Allemands hors de combat; elle nous coûtait à nous 11,000 hommes, 20 généraux, des officiers sans nombre, tués ou blessés. Cette malheureuse armée qui succombait, qu'on traitait si peu généreusement, n'avait point certes rendu les armes sans combat, sans avoir sauvé l'honneur, et si elle se trouvait conduite à ce point où, serrée dans un formidable étau, elle ne pouvait plus échapper à une capitulation assurément désastreuse, ce n'était point encore une honte pour elle. Elle payait la rançon de l'imprévoyance, de l'irréflexion, des contradictions, qui avaient présidé à la campagne. Elle expiait toute une politique dont l'empereur, par un oubli de dignité dans l'infortune, pouvait décliner la responsabilité devant le vainqueur, mais qui n'avait pas moins livré notre pays désarmé aux fatalités de la guerre. Sedan était pour l'armée un deuil, pour la France la révélation de ce qui la menaçait, et lorsqu'on prétend encore innocenter l'empire par la supposition des avantages qu'il aurait pu obtenir, s'il fût resté debout, c'est qu'on ignore ou l'on veut ignorer ce que M. de Bismarck, dans la hautaine confiance de la victoire, disait dès la nuit du 1er au 2 septembre 1870 : « Il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis. Il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque. » M. de Bismarck voyait juste cependant lorsqu'il croyait à ce moment que tout n'était pas fini, qu'il y aurait encore bien des combats à livrer, des torrens de sang à verser, pour arriver à des conquêtes qui au bout du compte pèsent souvent sur les vainqueurs comme sur les vaincus.

CH. DE MAZADE.

LE TONKIN

ET

LES RELATIONS COMMERCIALES

L'attention de la France vient d'être soudainement appelée sur sa colonie de Cochinchine au moment où, livrée au travail de sa réorganisation, se fiant à la sagesse, au calme habituel de ses possessions d'outre-mer, elle suivait d'un regard à peu près désintéressé la marche des Anglais sur Coumassie et l'entrée des Hollandais dans le Kraton des Atchinois. La nouvelle inattendue de l'assaut donné par une troupe française à la citadelle d'Hannoï ou Kécho, — la capitale du Tonkin prend indistinctement ces deux noms, — était-elle le prélude d'une continuation de conquête dans la péninsule indo-chinoise, ou bien une préparation à l'exercice d'un protectorat semblable à celui que nous accordons depuis 1865 à Norodon Ier, roi du Cambodge? Certains journaux de Saïgon et de Hongkong avaient déjà présenté l'une ou l'autre de ces deux hypothèses comme un fait accompli. Il n'y a d'exact heureusement, dans toutes ces versions, qu'un traité de commerce qui vient d'être signé le 15 mars avec sa majesté Tu-Duc, l'empereur d'Annam. Si nous nous en félicitons, c'est que nous avons la douleur de croire que notre pays n'a jamais été moins en mesure d'étendre par les armes les frontières de ses colonies, et plus sévèrement contraint de se montrer avare de ses trésors et du sang de ses fils.

Ce n'était donc pas dans un dessein avoué d'agrandissement extérieur que le 18 octobre dernier l'aviso le d'*Estrées*, remorquant la canonnière l'*Arc*, quittait le mouillage de Saïgon pour celui d'Hannoï. Cette expédition, sollicitée par le gouvernement annamite lui-même, avait pour objet de mettre fin aux complications qui résultaient de la présence trop prolongée dans ces parages d'un de nos honorables compatriotes, M. Dupuis, et d'établir simplement les bases d'un traité de commerce motivé par la découverte de nouvelles voies navigables. D'après les rapports publiés par M. Dupuis,

on venait en effet d'acquérir la certitude que par le Song-koï ou Fleuve-Rouge existait une route relativement facile pour se rendre par eau du golfe de Tonkin à la province chinoise du Yunnan. M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine française, pensa dès lors qu'une voie de communication aussi importante ne devait pas rester fermée au commerce. L'infortuné lieutenant de vaisseau Francis Garnier, qui commandait l'expédition composée du d'*Estrées* et de l'*Arc*, devait donc, non-seulement protéger M. Dupuis contre les tracasseries des mandarins, mais obtenir encore l'ouverture du fleuve Song-koï dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour la France, et sans porter nullement atteinte aux droits de propriété du souverain d'Annam.

Dès son mouillage à Hannoï, la petite force française rencontrait malheureusement de la part d'un Chinois au service de l'empereur Tu-Duc, le « grand-maréchal » Uguyen-Tri-Phnang, les dispositions les plus hostiles, et il est à regretter qu'à Saïgon on n'ait pas pris le soin, avant le départ de la mission, de s'enquérir de l'accueil qui lui serait fait à son arrivée. Elle constata bientôt en effet que Uguyen, notre ennemi implacable depuis longtemps, croyant, non sans raison, son influence compromise par la présence des représentans d'une puissance étrangère, se préparait à une attaque. M. Garnier ne crut pas devoir attendre une agression dont les apprêts se poursuivaient presque sous nos yeux; s'élançant avec sa hardiesse habituelle sur la citadelle d'Hannoï à la tête d'une poignée d'hommes, il s'en empara sans perdre un soldat. M. Dupuis avait de son côté appuyé le mouvement d'occupation en lançant de ses canonnières des bombes sur la forteresse. Quelques jours après ce coup heureux, M. Garnier apprit que des pirates, des rebelles, faisaient des préparatifs contre lui dans l'intérieur; il se rendit dans les provinces de Nam-dinh et de Ninh-binh, y nomma des gouverneurs, destitua des mandarins et envoya de faibles détachemens sur les points menacés. Pendant son absence de la capitale, des bandes indisciplinées de transfuges chinois, arborant un drapeau noir, tentèrent plusieurs fois de reprendre la citadelle, dégarnie de la plus grande partie de ceux qui l'avaient prise. Les attaques n'en furent pas moins énergiquement repoussées par le petit nombre d'hommes qui y restaient. C'est en poursuivant les assaillans repoussés avec trente soldats d'infanterie de marine seulement que M. Garnier, revenu en toute hâte à Kécho, fut tué; M. Balny, enseigne de vaisseau, disparut, et deux sergens et trois soldats de son détachement tombèrent aussi frappés mortellement. Dès que ces tristes nouvelles parvinrent à Saïgon, le gouverneur envoya aussitôt la *Sarthe* porter secours aux faibles détachemens que nous avions à Kécho. Ce navire y conduisit 200 hommes d'infanterie de marine commandés

par un chef de bataillon. M. Philastre, administrateur en Cochinchine, désigné pour remplacer M. Garnier, les accompagnait, et dès son arrivée cet agent suivit une politique peut-être trop ouvertement opposée à celle de son infortuné prédécesseur. M. Philastre a été rappelé et remplacé par un capitaine d'infanterie de marine, M. Rheinard, dont tout le monde en Cochinchine a pu apprécier l'énergie et l'intelligence. C'est, comme disent les Anglais, *the right man in the right place*. Aujourd'hui nous n'avons plus à Kécho que notre agent, installé avec 40 hommes dans un blockhaus construit en dehors de la citadelle, et 200 hommes établis à Haï-phang, à l'embouchure du Song-koï.

La fin tragique de M. Francis Garnier a donné le coup de grâce à cette conquête improvisée du Tonkin, mais que l'on eût certainement acceptée sans ce dénoûment fatal et imprévu. Quoi qu'il en soit, ces complications, à tant de points de vue regrettables, ne nous ont point aliéné le souverain de l'Annam. Le « grand-maréchal, » mort depuis, tué par un éclat d'obus français, n'aurait pas tenu compte dès le principe, paraît-il, des ordres pacifiques qu'il aurait reçus de Hué. Tu-Duc, n'exerçant qu'un pouvoir à peu près nominal sur ses lieutenans du Tonkin, ayant ses côtes infestées de pirates chinois, nous aurait même priés de rester dans le pays en attendant le paiement d'une indemnité d'un million et la conclusion du traité de commerce qui vient enfin d'être signé.

Il est des pertes qu'aucun argent ne rachète, c'est celle d'un officier de marine et d'un voyageur aussi instruit que l'était Francis Garnier; il est aussi des vengeances qu'aucune pendaison au plus haut des vergues de nos bâtimens ne peut compenser : ce sont celles exercées par nos ennemis sur 80 villages et 500 Annamites, les uns incendiés pour avoir laissé arborer chez eux le drapeau tricolore, les autres égorgés en raison de leur sympathie pour la France. Le gouvernement annamite assure qu'il lui a été impossible d'empêcher ces déplorables exécutions; force nous est bien de le croire jusqu'au jour où l'occasion se présentera de tirer parti de cette impuissance.

Après avoir refait en compagnie de M. Dupuis le trajet de Hong-kong à la province chinoise du Yunnan par le Fleuve-Rouge et ses affluens, nous donnerons quelques détails sur le Tonkin et sur les ressources qu'il offre. Ce riche fleuron de la couronne d'Annam doit s'en détacher un jour comme un fruit trop mûr et tomber entre les mains de la France. Si nous avions l'imprudence de vouloir précipiter aujourd'hui ce résultat, il faudrait jeter dans ces contrées un argent devenu difficile à trouver pour des nécessités douloureuses et urgentes; nous y verrions périr, soit par les insolations, les fièvres, la dyssenterie, soit par les embûches, ce que nous avons de plus pré-

cieux à garder, c'est-à-dire nos marins et nos soldats. Le traité que nous venons d'obtenir de l'empereur Tu-Duc est déjà un fait considérable dont il faut savoir apprécier la valeur : M. L. de Carné, cette première victime de l'Indo-Chine, ne réclamait point autre chose lorsqu'à la fin de 1867 il arrivait avec la mission de M. Lagrée, dans le Yunnan, en vue du Fleuve-Rouge.

I.

C'est le 25 octobre 1872 que deux bateaux à vapeur français, le *Louakai* et le *Hoong-kiang*, remorquant une petite chaloupe à vapeur, quittèrent la rade de Hongkong pour le Tonkin. L'expédition était commandée par M. Dupuis, résidant habituellement à Hankow; pour second, notre compatriote avait choisi un autre Français, M. Millot, négociant à Shanghaï. Le chargement se composait de munitions de guerre, de canons, de boulets, de poudres, de fusils Chassepot et de revolvers; le tout devait être remis au « maréchal » Mah, commandant en chef l'armée chinoise qui combattait alors l'insurrection musulmane dans la province de Yunnan. Atteindrait-on le but indiqué en traversant par des voies fluviales tout le Tonkin? Personne n'osait l'affirmer à Hongkong; les Anglais ne le croyaient pas. On n'en partit pas moins comme s'il s'agissait de parcourir une route longtemps fréquentée.

Le 9 novembre, les deux bâtimens arrivaient sur les côtes du Tonkin, à l'embouchure du Cuacum, nom d'un fleuve qui devait, d'après les informations obtenues des indigènes, communiquer dans la direction d'Hannoï avec le Song-koï. M. Dupuis avait à peine jeté l'ancre qu'on vint lui annoncer la visite d'un commissaire royal, le fameux Li, ministre des affaires étrangères à Hué et ancien ambassadeur de cette cour à Pékin. Li s'opposa naturellement à l'entrée des bateaux dans le fleuve, mais, sur les protestations énergiques de M. Dupuis, le haut dignitaire annamite promit d'en écrire à Hué et d'apporter une réponse dans un délai de quinze jours. Pour ne pas se créer de sérieux ennuis dès le début du voyage, l'expédition dut consentir pendant tout ce temps à ne pas changer de place.

L'embouchure du Cuacum est défendue par quelques forts qui purent autrefois être redoutables, mais dont on ne peut aujourd'hui que constater les ruines et l'impuissance. Avant 1865, il s'y faisait un grand commerce de denrées et d'armes; comme c'était sur ce point de la côte que les rebelles annamites s'approvisionnaient de mousquets et de poudre pour combattre leur souverain, Tu-Duc prit le sage parti d'en fermer le port. Les négoces se sont depuis portés sur Trali, où l'on rencontre maintenant les neuf dixièmes des jonques qui trafiquent entre Canton, Macao, Hongkong et les autres

ports du Tonkin. C'est aussi par le Cuacum que les pirates chinois remontent jusqu'à la ville de Haï-dzung. Faisant des razzias des jeunes filles annamites surprises la nuit dans les villages riverains, les pirates vont ensuite les vendre dans quelque crique cachée de la province de Kuang-tong, où les femmes s'achètent, selon leur jeunesse et leur beauté, dans des prix variant de 200 à 500 francs.

Le délai consenti par M. Dupuis étant expiré, Li revint à bord sans apporter l'autorisation de continuer un voyage très dangereux, disait-il, et, la cour de Hué exigeant de nouveau trois mois de réflexion pour se décider, M. Dupuis ne se fit aucune illusion : c'était un refus déguisé. « Je consens à tout, et pendant quatre mois, s'il le faut, j'attendrai le bon plaisir de votre excellence, répondit-il; mais l'embouchure du Cuacum est malsaine, l'eau que j'y prends pour faire boire mes hommes est détestable. Laissez-moi remonter un peu plus haut en rivière, et, dans de meilleures conditions d'ancrage, je pourrai attendre indéfiniment votre auguste décision. » L'excellence, émerveillée de tant de douceur, se retira satisfaite, mais, une fois sous vapeur, M. Dupuis ne s'arrêta plus. Après avoir navigué pendant un certain temps, l'expédition constata que le fleuve se divisait tout à coup en quatre bras, dont l'un heureusement se trouvait être navigable. Le 18 décembre, la flottille entrait dans le Song-koï, qu'elle remontait pendant quatre jours pour arriver sans encombre devant Hannoï, où il lui fallut jeter l'ancre forcément. Ici se présentèrent de grandes difficultés. On était dans une époque de sécheresse qui ne permettait plus aux bateaux à vapeur de remonter plus loin; cette insuffisance d'eau dans le Fleuve-Rouge est annuelle et dure quatre mois. On fut donc contraint de louer des embarcations légères aux Tonkinois, de transborder les munitions, et, comme les mandarins ne manquèrent pas de susciter des difficultés à nos impatiens voyageurs, ce ne fut que le 18 janvier que l'expédition put continuer son voyage.

Pendant que ceci se passait, deux rébellions avaient éclaté au Tonkin, dont l'une s'étendait jusqu'à Laoukai, une des dernières villes de l'empire au nord. Comme tous ces insurgés étaient campés sur les bords du Fleuve-Rouge, M. Dupuis fut obligé de passer avec ses munitions de guerre, non seulement devant l'armée régulière de l'empereur, mais encore au milieu des deux armées rebelles. Chose étrange, les chefs de ces dernières se montrèrent très courtois vis-à-vis des Français; l'un d'eux réclama même de M. Dupuis le service de parler en sa faveur au maréchal Mah : natif de Yunnan, son plus vif désir était d'y rentrer, mais, commandant des rebelles dans un pays ami de la Chine, il craignait, non sans raison, d'avoir la tête tranchée à son retour. M. Dupuis lui promit d'intervenir, et obtint aisément par la suite le pardon demandé.

Le 20 février, l'expédition arrivait à Laoukai; le 4 mars, elle touchait enfin à Mong-kow, point dans le Yunnan où la navigation du Fleuve-Rouge cesse entièrement. A partir de là, le Song-koï n'est qu'un faible ruisseau dont la source est située à l'ouest, tout proche de la ville longtemps musulmane de Talifou, et non loin d'un contre-fort des hautes montagnes de l'Himalaya.

Le maréchal Mah reçut M. Dupuis d'une façon très amicale, et le félicita d'avoir le premier accompli un si hasardeux voyage. A cette époque, les rebelles mahométans, combattus par le maréchal chinois, n'avaient plus dans la direction de la Birmanie que trois villes en leur pouvoir. Secondés par quelques canonniers européens, les impériaux ont pris ces derniers retranchemens de la formidable insurrection. Pourtant la paix sera-t-elle de longue durée? Nous ne le croyons pas. Les musulmans ne seront définitivement tranquilles que lorsqu'ils seront anéantis ou maîtres du pays, une longue suite de rébellions l'a prouvé. De leur côté, les soldats chinois ont commis dans le Yunnan de telles atrocités qu'il est impossible que tant de sang versé n'engendre pas d'horribles revanches. Pendant près de vingt ans, cette malheureuse province n'a été qu'un vaste champ de carnage. Les généraux de l'Empire-Céleste, pour qui la guerre est toujours une excellente affaire d'argent et de plus un motif légal de rapine, brûlaient les villes après les avoir pillées, laissaient les champs sans semence après en avoir recueilli les récoltes. Il n'y eut d'ailleurs ni batailles rangées, ni villes prises d'assaut : la trahison livrait la clé des portes, et l'argent achetait l'épée des chefs rebelles. Si l'un des généraux chinois, Ma-yon-long, se contentait en entrant dans une ville insurgée de décapiter trois ou quatre notables, Tien-yon-yuy, un autre général, tuait tous les hommes qui tombaient entre ses mains, civils ou militaires, armés ou non armés. Convaincus que les musulmans ne céderaient qu'à la force et recommenceraient dès qu'ils se sentiraient en mesure de reprendre la lutte, les soldats chinois ne faisaient plus aucun quartier. Aussi le féroce Tien-yon-yuy était-il leur commandant préféré; approuvant hautement sa cruauté, ils accusaient Ma-yon-long de trahison. Peut-être ce dernier eût-il payé de sa vie son habituelle clémence sans une singulière aventure qui le mit dans l'obligation de faire trancher la tête à la fille d'un des plus puissans chefs des révoltés. Cette jeune femme, très belle, aimant à monter les chevaux les plus fougueux, précédant presque toujours à la guerre les soldats de son père, distribuait des récompenses aux braves ou punissait les lâches; elle avait fini par exercer un tel ascendant sur l'esprit de ses hommes, qu'avec elle ils se croyaient invincibles. Un jour, la jeune guerrière, s'étant procuré un sauf-conduit pour le camp ennemi, y pénètre et compte sur son éclatante beauté pour arriver

jusqu'à la couche du général Ma-yon-long, et l'assassiner; mais l'astucieux Chinois, soupçonnant quelque trahison, ordonne d'arrêter la nouvelle Judith. Après quelques mois de prison, elle veut fuir; reconnue seulement alors, l'ordre est donné de la décapiter avec les amis qui s'étaient dévoués pour lui rendre la liberté.

Indépendamment de la rébellion mahométane, le Yunnan est encore souvent exposé dans l'ouest aux passages de bandes errantes de pillards, aux invasions des Miaotse, montagnards féroces qui descendent dans la plaine, tuent ceux qui résistent, font des captifs, ravagent les cultures, prennent ce qui peut être emporté et brûlent ce qui reste. Les armes impériales viennent, il est vrai, d'en faire un grand carnage, mais beaucoup de ces sauvages indigènes se sont réfugiés sur les hauteurs, d'où ils redescendront certainement un jour. On le voit, avant que cette malheureuse province puisse être parcourue dans toute son étendue par les Européens, pour que ses soies, ses riches et abondans minerais puissent circuler sans craindre le pillage et descendre par le Fleuve-Rouge jusqu'aux embouchures du Cuacum, le Céleste-Empire a besoin de garder ses frontières du côté du Thibet, de relever bien des ruines, de donner la vie à des solitudes autrefois fertiles, mais couvertes aujourd'hui d'ossemens humains, enfin de s'attacher une population encore frémissante du joug qui lui est imposé. Pourquoi le dissimuler? les sympathies des voyageurs européens dans ces régions sont pour les fils du prophète. En ce qui me concerne, je préfère leur fanatisme belliqueux à l'indifférence chinoise, leur orgueilleuse ignorance à la prétendue science momifiée du *Céleste*, leur croyance en une vie future, dût-elle se perpétuer dans le paradis de Mahomet, au néant où doivent disparaître les disciples de Bouddha.

Les Anglais ont fait et font encore journellement de grands efforts pour ouvrir une route commerciale de leurs provinces du nord-est de l'Inde à celles du sud-ouest de la Chine; mais un simple coup d'œil sur une carte du plateau central de l'Asie fait comprendre que les montagnes arides qui se dressent dans cette région seront toujours un obstacle insurmontable à des voies de commerce faciles. Depuis que le littoral des Birmans leur est ouvert, les Anglais, ont porté leurs efforts vers le sud et ont tenté de parvenir au Yunnan à travers la Birmanie, en remontant l'Irawady à partir de Rangoun; pour faciliter l'entreprise, ils n'auraient point hésité à soutenir les rebelles musulmans du Yunnan, si Talifou n'était pas tombé aux mains des impériaux. Le succès du voyage de M. Dupuis a de nouveau réveillé leur jalouse ardeur. Leurs agens ont recommencé à étudier la route navigable qui doit conduire de Rangoun aux frontières de la Chine par Bhamo, l'ancien entrepôt des caravanes. Parmi les projets mis en avant, le meilleur paraît être celui

du capitaine Sprye. Ce dernier cite à l'appui de son tracé le voyage accompli récemment par une caravane composée de marchands chinois et birmans, qui, profitant de la tranquillité qui règne dans les montagnes depuis l'égorgement des Miaotse, a suivi l'antique route de la Chine aux Indes, et est arrivée sans encombre à Bhamo avec de l'orpiment et quatre cents balles de soie de la province de Szechuen. Ces marchands annoncent que d'autres caravanes les suivent. Quelle que soit l'importance de ces faits, les Anglais eux-mêmes sont contraints d'avouer que, si le Song-koï est ouvert au commerce européen, aucune voie ne pourra entrer en compétition avec celle-là. Le triomphe de cette route serait en effet complet, si dès aujourd'hui quelques maisons françaises honorables, riches et entreprenantes allaient s'établir à Hannoï ou aux embouchures du Song-koï. Nous en connaissons beaucoup réunissant ces conditions, mais quelle est celle qui donnera le patriotique exemple? Les Anglais assurent que nous ne saurons jamais tirer parti d'une pareille situation; ne trouverons-nous pas moyen de leur donner un démenti? Ce qui préoccupe aussi beaucoup nos voisins, c'est la crainte de voir, si nous nous emparons du Tonkin, un trop grand rapprochement s'opérer entre la France et la Birmanie indépendante. Ils ont beaucoup remarqué déjà qu'en octobre dernier le comte Marescalchi, capitaine de zouaves, neveu du maréchal Mac-Mahon et son aide-de-camp à Châlons, avait apporté au petit roi de Birmanie la ratification d'un traité de commerce entre son royaume et la France. Il est certain que le choix de cet envoyé a dû fournir un sujet d'inquiétude et de réflexion aux Anglais, qui peuvent devenir un jour nos voisins en Cochinchine. Aussitôt après la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, un éleveur d'Australie ne m'a-t-il pas avoué à Ceylan que ses compatriotes venaient de se constituer en miliciens à Sydney dans la crainte d'une invasion française!

Revenons à M. Dupuis. Aussitôt sa mission terminée auprès du maréchal Mah, ce dernier lui donna en toute propriété une escorte de cent cinquante de ses *braves* ou soldats chinois pour assurer son retour dans le Tonkin. Le voyageur retrouva sur sa route les deux armées rebelles qui lui avaient fait un si bon accueil à son premier passage, et qui continuèrent à lui prêter un utile appui. Les mandarins annamites de l'armée impériale se bornèrent à le traiter avec une parfaite indifférence. Le second de M. Dupuis, M. Millot, arriva seul à Hongkong après huit mois d'absence: il n'avait avec lui qu'un seul bateau, le *Louakai;* malgré le dépit qu'elle ressentait de son heureux voyage, la colonie anglaise lui fit un brillant accueil. M. Dupuis, avec le *Hoong-kiang*, son canot à vapeur et son escorte, restait à Hannoï afin d'y ouvrir un comptoir et de poser les premières bases du traité de navigation dont nous avons déjà parlé. En février

1874, M. Senez, commandant le navire de guerre français le *Bourayne*, rencontrait encore notre compatriote, toujours préoccupé de son installation, près des embouchures du Cuacum.

Les services rendus au gouvernement annamite par la chasse terrible que M. Senez fit à cette époque aux pirates sont trop considérables pour être passés sous silence. Tu-Duc doit au commandant français de l'avoir délivré d'un millier de bandits qui bloquaient ses ports depuis quatre mois, et nous lui devons de nous avoir fait connaître tout le littoral de la province du Tonkin. Parti le 5 octobre 1873 de Saïgon, le *Bourayne*, après avoir doublé le cap Padaran, se dirigea vers Vung-gang, situé à quatre milles au sud. Les ressources de cette petite ville sont à peu près nulles; la pêche est la seule industrie des habitans, tourmentés par les tigres qui rôdent à deux pas de leurs maisons, comme le sont les autres indigènes dans la plupart des ports de la côte. On y rencontre aussi beaucoup de bœufs sauvages et d'éléphans. L'habitant n'a d'autre moyen de les éviter que de se barricader la nuit chez lui et de n'en plus sortir qu'au lever du soleil. L'empereur d'Annam préfère voir dévorer un à un ses sujets par les bêtes féroces et laisser détruire leurs récoltes que d'autoriser les Annamites à posséder des armes, qu'ils pourraient tourner contre lui une fois les fauves détruits. De Vung-gang, le bâtiment français alla reconnaître le mouillage d'Hannoï, et vint jeter l'ancre devant le village de Mush-huan. Là, les indigènes vinrent offrir de petits chevaux en grand nombre à nos marins, qui n'en savaient que faire; le prix de ces chevaux varie de 30 à 120 francs. Il s'y trouve des bœufs qui donnent de 115 à 120 kilogrammes de viande abattue pour la modique somme de 20 francs. Le reste est à l'avenant. Plus haut, dans la baie de Hone-cohé, les cerfs sont très abondans; singulièrement curieux, ils accourent comme des animaux apprivoisés. Pays de cocagne pour le chasseur, si les tigres n'y dévoraient un ou deux indigènes par semaine! Il n'y a qu'un puits d'eau douce à Hone-cohé, inépuisable, il est vrai.

De Hone-cohé, le *Bourayne* alla se présenter devant la rade de Hone-ko, qu'il contourna sans y mouiller; c'est un des plus beaux et des plus sûrs ancrages de cette côte, si riche en ports et en baies. La capitale de la province de Binh-dinh, résidence des autorités provinciales, n'est éloignée que de 15 à 18 kilomètres par terre de Kuinhone. On s'y rend en palanquin en sept heures. Quoique la population lui parût peu sympathique, M. Senez se fit porter en chaise au chef-lieu, où il trouva dans la citadelle, construite, comme celle de la capitale du Tonkin, d'après des plans français, les mandarins auxquels il voulait rendre visite. C'est un vaste quadrilatère de 1,000 à 1,200 mètres de côté, ne contenant plus que quelques vieux canons renfermés piteusement dans des paillottes. Bien que

entourées de larges fossés, d'un bras de rivière, rien de plus aisé à enlever que ces fortifications; il en est de même des ouvrages en terre qui défendent l'entrée du port.

A Tourane, où tant de millions ont été engloutis sans utilité par l'amiral Rigault de Genouilly, en face d'une plage où dorment d'un sommeil éternel tant de nos marins terrassés par les fièvres et la dyssenterie, le *Bourayne* fut étonné de voir en rade un affreux petit bateau à vapeur portant les couleurs allemandes. Un négociant de cette nation, habitant Hongkong, venait de le vendre sans vergogne 200,000 francs au gouvernement annamite; c'est à peine si cette carcasse, chargée de couleurs comme une vieille coquette, en valait 6,000. Ce marchand eut l'effronterie de venir à bord demander passage pour Vittoria au commandant Senez; on le lui refusa. Avec ses 200,000 francs, et peu rassuré probablement, il dut se résigner à attendre dans son bateau la fin de la mousson du nord-est.

C'est le 21 octobre, en quittant le mouillage de Hué, capitale de l'Annam et résidence de l'empereur, qu'on aperçut à la hauteur de l'île Hon-tsen deux grandes jonques aux allures suspectes. Un coup de canon à boulet, tiré sans préambule par l'une d'elles sur le *Bourayne*, ne donna pas longtemps à chercher à quelle espèce d'ennemis on allait avoir affaire. Comme à l'endroit où se trouvaient les embarcations chinoises l'eau avait une teinte terreuse, le *Bourayne* dut surveiller sa marche, et naviguer avec la plus grande circonspection dans la crainte d'un échouage. Les pirates, croyant à de l'hésitation de notre part, se mirent avec rage à faire vibrer leurs gongs en agitant leurs bannières ornées de queues de vache, et, ce qui était plus sérieux, à nous canonner vigoureusement tout en manœuvrant de façon à rapprocher les distances. Le bâtiment français, ayant enfin trouvé un fond de 16 mètres, ouvrit à son tour le feu à deux encablures, et une lutte très vive s'engagea des deux côtés. Bientôt les combattans se rapprochèrent davantage, et les matelots français purent faire pleuvoir sur ces misérables une grêle de mousqueterie. Les défenseurs d'une des jonques, sentant couler celle qu'ils montaient, l'abandonnèrent pour passer sur l'autre, et continuèrent à combattre avec une énergie désespérée et, disons-le, admirable. Percée de trois obus, on ne tarda pas à voir la seconde jonque s'enfoncer lentement; l'équipage se réfugia sur l'avant, qui surnageait encore, et fit feu de la seule pièce en état de tirer. C'est alors que, le corps à moitié dans l'eau, se cramponnant aux mâts, aux gréemens, ces malheureux s'obstinèrent à brûler contre nous leurs dernières cartouches. Il n'y eut pour eux ni pitié ni grâce. Deux embarcations pleines de fusiliers furent amenées, et allèrent achever presque à bout portant l'œuvre de destruction. Le croirait-on? les pirates ripostèrent même dans cette situation. Tous périrent

au nombre de trois cents. Sans parler de son gréement démoli, de ses haubans coupés, d'un boulet de 12 dans la coque au deux tiers de son épaisseur, le bâtiment français compta deux hommes blessés, dont l'un, M. Couturier, aspirant de première classe, était atteint d'une balle qui lui traversa le bras sans toucher l'os. Pendant cette scène de carnage, deux ou trois mille Annamites armés de lances attendaient du haut des dunes le résultat de la lutte. Le combat terminé, ils se jetèrent avec de grandes démonstrations, comme des vautours avides, sur ce qu'il y avait à piller dans les débris de la jonque à moitié submergée.

Le 29 octobre, le *Bourayne* ayant embarqué un évêque français, M. Gauthier, dont le siége apostolique est à Hongneu, appareilla pour les îles Houmé, où deux jonques de forbans chinois, sur quatre qui s'y trouvaient au mouillage, acceptèrent vaillamment un combat, qui se termina encore par une destruction complète des bandits. Les deux autres jonques avaient fait voile pour aller s'échouer à la côte, à l'ouest de l'île; le *Bourayne* les y suivit, les incendia, et les pirates qui les montaient, réfugiés dans un îlot désert et inculte, durent y mourir de faim, si, selon toute probabilité, personne ne vint leur apporter des vivres. Le 28, nouvelle bataille navale; 120 de ces énergiques pirates périrent dans ce combat, après une lutte acharnée qui ne dura qu'une demi-heure; le *Bourayne* eut ce jour-là deux hommes et un mousse blessés, sa cheminée crevée par un biscaïen, sa coque traversée à bâbord par un boulet de 18, et son tribord endommagé par un boulet rougi de 24.

Ces canonnades répétées, qui remplissaient de bruit et de fumée les baies du Tonkin ordinairement si paisibles, avaient vivement ému toute la population du littoral; les malheureux Annamites, bloqués dans leurs ports depuis quatre mois, vinrent en foule dans les eaux du *Bourayne* demander des nouvelles et s'informer anxieusement s'ils pouvaient à l'avenir naviguer sans crainte d'être attaqués. Sur la réponse affirmative du commandant, une flottille partit presque aussitôt pour aller porter des approvisionnemens à l'armée de Tu-Duc. Ce monarque, auquel on se plaît à faire une renommée d'habileté exagérée, n'est pourtant pas aussi maître chez lui qu'on le suppose, car à cette époque six provinces étaient entre les mains des deux armées rebelles rencontrées par M. Dupuis.

Le 30, M. Senez faisait jeter l'ancre devant Catba. Ce port était autrefois un vrai nid de forbans; il est maintenant, paraît-il, devenu plus honnête. Chacun y bâtissait des habitations en paillottes, il est vrai, mais qui dans un avenir prochain promettaient de se changer en constructions plus sérieuses. Catba, placée en face des trois plus grandes rivières du Tonkin, — Cuacum, Bac-dangian et Lueth-huyen, — ayant un mouillage excellent où des navires d'un

fort tonnage pourront toujours s'abriter, sera donc probablement et dans un temps prochain la ville la plus florissante de toute la côte au point de vue commercial.

Le 2 novembre, M. Senez, laissant son bateau à l'ancre, prenant avec lui deux baleinières, une jonque chinoise servant de magasin et vingt hommes armés de fusils Chassepot, remonta les bouches du Cuacum jusqu'à Haï-dzung, le chef-lieu de la province de ce nom. Haï-dzung est une grande ville avec de nombreuses maisons en briques et défendue par une citadelle qui pourrait offrir une sérieuse résistance, si elle était occupée par une armée en rapport avec son étendue. L'accueil fait par le gouverneur à nos compatriotes leur parut plein de cordialité. Ils en profitèrent pour se mettre en route dès le 4, résolus de pousser jusqu'à Hannoï, la vieille capitale. A peine partis, une barque montée par des indigènes catholiques vint à leur rencontre et les pria de descendre un instant dans un village, à la porte duquel un provincial de l'ordre des dominicains espagnols, le père Masso, les attendait pour leur faire fête. Le clergé indigène en costume, suivi d'une multitude d'enfans aux vêtemens bariolés, portant des bannières, des oriflammes, avec des gongs et des tambours, vint les recevoir au débarcadère de la mission. Nos voyageurs trouvèrent là M. Colomer, évêque espagnol, et de plus un succulent déjeuner avec des vins d'Espagne. On y laissa l'évêque français, M. Gauthier, qui depuis son départ de Hongneu n'avait point voulu quitter le commandant du *Bourayne*, et auquel revenait sans doute la plus grande partie de toutes ces démonstrations. Chaque soir, il fallait s'arrêter afin de laisser reposer les hommes, que le travail à la rame fatiguait un peu; on choisissait pour s'abriter une bonne pagode, dans laquelle chacun s'installait le plus confortablement possible. Lorsqu'il n'y avait pas en vue quelque temple hospitalier, les berges servaient de lieu de campement; les habitans des villages voisins se hâtaient d'apporter à nos marins de la paille, de l'eau, tout ce dont ils avaient besoin; comme ces petites fournitures étaient payées avec une grande ponctualité, l'accord régna toujours entre l'équipage et les paisibles riverains. Le 6 novembre, à trois heures, l'expédition quittait le canal qu'elle avait pris au sortir de Cuacum pour entrer dans le Song-koï; deux heures après, elle était devant Hannoï.

Le Fleuve-Rouge, d'après l'intéressant rapport du commandant du *Bourayne*, est large de 400 à 500 mètres à l'endroit où aboutit le canal, et d'une profondeur de 6 à 10. Il laisse dans son parcours de nombreux bancs de sable ferrugineux à découvert; les eaux en sont épaisses, d'une couleur hautement carminée, et c'est probablement à cette particularité que la rivière doit le nom que lui donnent les Tonkinois. Devant Hannoï, le Song-koï est large de 1,000 à

1,500 mètres; mais la profondeur n'est malheureusement que de 5 mètres, ce qui est dû sans doute à la division des eaux en deux bras. Quant à l'étendue que la capitale occupe sur la rive, elle est de 4 à 5 kilomètres; sur la rade règne cette fiévreuse activité, ce mouvement incessant de jonques et d'embarcations que l'on remarque dans tous les ports de l'extrême Orient; les pétards, les vibrations du gong, y déchirent les oreilles des Européens, comme si l'on se trouvait en rade de Canton ou de Shanghaï.

Des troupes annamites attendaient à leur débarquement nos compatriotes et leur firent cortége jusqu'au *Conq-Quam*, l'hôtellerie des étrangers. Pour y arriver, il leur fallut traverser la ville, marcher pendant quatre kilomètres au milieu d'une population avide de voir les « barbares » d'Occident. C'est à coups de rotin, hélas! que nos matelots réprimaient cette curiosité, excessive il est vrai, mais partout bien naturelle sans doute lorsqu'on songe à la fièvre qui poussait les badauds sous les pas du shah de Perse. Je sais que c'est le bâton qui est notre habituel argument contre l'importunité des Asiatiques, mais je déplore ces violences, et, pour ma part, je ne les ai jamais employées. Dans les rues de Canton, quelques mois après la prise de cette ville, sur les montagnes du Marivelès aux Philippines, je me suis vu entouré par beaucoup de Chinois, de Tagales et de Negritos, et c'est par la douceur, en provoquant une gaîté facile à faire naître, que j'ai tenu éloignés mes visiteurs trop impétueux. Le missionnaire n'emploie jamais le bambou pour se faire accepter des populations chinoises ou annamites; seul et sans défense, il réside paisiblement au milieu d'elles quand la persécution ordonnée par les mandarins ne sévit pas contre lui.

Nous ne suivrons pas le commandant du *Bourayne* et ses compagnons dans la visite qu'ils firent au gouverneur de Bac-ninh, visite qui, par suite de la grossièreté de quelques soldats chinois au service de l'Annam, faillit dégénérer en drame sanglant; nous dirons seulement que la citadelle qui commande la ville, composée de 500 à 600 maisons, n'a aucune valeur, qu'elle est dominée par des collines hautes de 800 à 1,500 mètres, et défendue par une douzaine de canons oxydés. Le gouverneur, dont l'accueil fut parfait, quoique ayant dans la contrée la réputation d'un homme éclairé et intelligent, ne savait pourtant rien, dit M. Senez, de son pays, tant au point de vue politique et commercial que géographique. Il en est ainsi de la plupart de ces hauts fonctionnaires.

De retour à bord le 15 novembre, on repartait le 16 pour aller à Quan-yen en passant de Cuacum au Bac-dangian par un *arroyo* vaste et profond. La rivière de Bac-dangian est une grande voie intérieure, large de 5 à 7 kilomètres, avec des profondeurs variables de 5 à 20 mètres. A Quan-yen, les explorateurs furent une

fois encore bien accueillis par le mandarin Le-Tuam, ancien ministre des affaires étrangères à Hué, aujourd'hui général d'armée. La ville est sans importance, la citadelle sans solidité; aussi dès le lendemain nos compatriotes regagnaient leur bâtiment. Le 24, le *Bourayne* passait le détroit d'Hainan, et le 27 on jetait l'ancre devant Hongkong, ayant, dans un voyage qui avait duré cinquante jours, exploré tout le littoral du Tonkin, visité ses principales villes, coulé sept jonques portant plus de cent canons et donné la mort à 500 bandits. Lorsqu'un souverain d'Asie permet ou demande qu'on fasse une pareille police dans ses états, il est facile de prévoir que ce souverain sera prochainement dépossédé sans qu'on ait besoin de recourir à l'emploi des armes.

II.

L'empire d'Annam, situé dans la presqu'île de l'Indo-Chine, au-delà du Gange, est composé d'une partie de la Cochinchine, du Tonkin, du Ciampa et de quelques lambeaux de la province du Laos. Nous n'avons à parler aujourd'hui que du Tonkin, dont les frontières n'ont jamais été bien exactement limitées; sur de bonnes cartes, on les trouvera figurées du 18e jusqu'au 22e degré de latitude septentrionale. Le Tonkin proprement dit est donc borné au nord par la Chine, à l'est par la mer, au sud par la province du Ciampa, à l'ouest par l'Annam. La capitale est Hannoï ou Kécho, c'est-à-dire le « Grand-Marché; » dans la langue officielle, on l'appelle encore Than-long-Than, ce qui signifie la « Cité du Dragon rouge. » Édifiée au VIIe siècle, lorsque la contrée dépendait encore de la Chine, cette ville fut abandonnée par le premier roi de la dynastie Dinh, vers l'an 900, mais pour redevenir capitale jusqu'au moment où es monarques annamites établirent leur résidence dans la Haute-Cochinchine, à Hué. Elle compte aujourd'hui 100,000 habitans.

Le Tonkin doit à la chaîne de montagnes côtières qui l'enferment de l'ouest jusqu'au littoral, sur une longueur de 20 lieues, ainsi qu'à sa frontière montagneuse du nord, le nombre exceptionnel de ses *songs* ou fleuves. Le principal de ces cours d'eau est le Song-koï ou Fleuve-Rouge, qui prend sa source dans les contre-forts de l'Himalaya, parcourt une partie du Yunnan sous le nom de Hoti-kiang, descend jusqu'à Hannoï, et vient se jeter à la mer, divisé en plusieurs bras, à Cuacum, presque au centre du golfe. La barre du Song-koï, comme la généralité des barres des grandes rivières, est formidable, très dangereuse par un gros temps, et la canonnière française l'*Arc* s'y est récemment échouée. Les plus grandes jonques de Chine peuvent sans difficulté remonter jusqu'à Hannoï; il y a deux cents ans, les Hollandais, avec les lourds bâtimens de cette

époque, purent même aller jusqu'à quelques lieues de la capitale, remorqués à la cordelle par les villageois riverains.

Dans un pays comme le Tonkin, où la culture du riz est en grande faveur, les larges voies de terre n'existent pour ainsi dire pas. Les routes sont plus avantageusement remplacées par des « chemins qui marchent, » selon l'expression pittoresque de Pascal, c'est-à-dire par des rivières, des canaux ou de simples *arroyos*. En toute saison, l'indigène voyage aisément pieds nus sur les berges glissantes; mais l'Européen, avec sa forte chaussure, son lourd accoutrement, éprouve une difficulté réelle à s'y maintenir. Nous ne conseillerions jamais à une troupe nombreuse de s'y aventurer : l'attaque, la défense et la retraite seront toujours impossibles sur ces étroits sentiers, autour desquels s'exhalent des vapeurs malsaines lorsque le riz commence à lever, c'est-à-dire quand le soleil échauffe les eaux croupissantes qui sont nécessaires à la germination; mais tout n'est pas rizière au Tonkin, et les plaines les plus fertiles sont entourées d'escarpemens élevés et de montagnes où règne une splendide végétation tropicale. L'aréquier, avec son joli panache et son régime doré, sa tige droite et élancée, coupe partout gracieusement la ligne monotone des rizières vertes ou blondes selon la saison; même dans les plaines, la température n'est pas excessive pour les Européens. Des orangers presque toujours en fleurs, grands comme des chênes verts d'Italie, parfument la brise qui chaque nuit souffle de terre; dans le jour, un vent léger vient de la mer et rend la chaleur fort supportable. On peut donc voyager dans cette contrée, en somme tempérée, sans crainte d'insolation, si l'on ne commet pas l'imprudence d'exposer, même pendant l'espace d'une seconde, sa tête nue au soleil. C'est là le grand avantage que le Tonkin offre sur la Cochinchine, et si la possession de la première de ces provinces est désirable, c'est afin de pouvoir établir dans la montagne, pour nos compatriotes malades, des stations aérées où ils pourront retrouver les forces perdues à la suite d'un trop long séjour dans notre malsaine possession du sud.

Comme dans tous les pays tropicaux, il n'y a réellement dans cette partie de l'Indo-Chine que deux saisons, l'une de pluies, l'autre de sécheresse; la première commence en mai et finit en août. En octobre et en novembre, les ouragans et les typhons désolent tous les ans les malheureuses côtes de ce pays. Aussitôt que l'approche du fléau est signalée, les petites embarcations, comme une volée d'étourneaux surpris, regagnent en toute hâte la côte et vont s'abriter dans les rivières, le plus loin possible de la mer. Dans les maisons, de fortes poutres sont placées debout, derrière les cloisons qui font face à la tourmente, dans la crainte que le vent

ne s'y engouffre et ne les renverse de fond en comble. Dès que le typhon avec ses nuées grises, lacérées d'éclairs, disparaît, le peuple sort en foule dans les rues, en poussant de grands cris, avide de contempler les dégâts; puis presque aussitôt, avec le calme asiatique qui le caractérise, il se remet patiemment à relever ses réduits en bambous, qu'un nouvel ouragan peut demain jeter par terre. Les tremblemens de terre se font à peine sentir dans cette zone, limitée pourtant à l'est et au nord par de grandes montagnes. On se souvient encore cependant qu'en 1800 la mer fit soudainement irruption sur le littoral, s'avançant jusqu'à une distance de 8 kilomètres dans les terres; elle ne se retira qu'après quinze heures d'un épouvantable séjour, balayant dans sa retraite des hommes et des animaux, et transformant en une plaine fangeuse les emplacemens occupés la veille par de populeux villages.

Si dans les plaines le sol est gras, limoneux, et doit sa fertilité aux alluvions que de nombreux cours d'eau lui apportent, les montagnes sont en général formées d'entassemens de granit et de syénite. Les contre-forts donnent du quartz, du marbre et des roches calcaires. Les mines d'or et d'argent sont situées à l'ouest du Tonkin; on ignore ce que donnent les premières, exploitées par l'empereur; les secondes produisent annuellement 6,000 kilogrammes d'argent environ. Il y a des cantons, dit M. l'abbé Richard, où l'or doit être fort abondant, puisque l'on y nourrit des canards pour le seul profit de l'or que l'on retire de leurs excrémens. Qui a jamais vu un pareil système de nettoyage appliqué aux pépites d'or? Comment croire aussi le père Diego Avvarte, débarqué le premier en 1596 sur les côtes de Cochinchine, lorsqu'il déclare avoir trouvé une grande croix sur le rivage, plantée là avant l'arrivée d'aucun missionnaire connu?

L'étain, le zinc et le cuivre se trouvent au nord, dans les soulèvemens qui forment la frontière du Tonkin. J'ai eu sous les yeux, il y a peu de jours, un échantillon de minerai de cuivre provenant de ces montagnes si grandement fécondes en métaux de toute sorte; envoyé à Londres par les soins de M. Rémi de Montigny, ce minerai a donné 40 pour 100 de cuivre pur (1). Si des spéculateurs hardis voulaient entreprendre là des travaux de mine, nous devons les prévenir que les Chinois leur fourniraient les bras nécessaires à ces rudes travaux; mais quels sont les capitaux français qui oseront se risquer? Quant à ceux de nos compatriotes sans fortune qui vou-

(1) Des échantillons de minerai de fer de la province de Yunnan, remis par M. de Montigny à notre École des mines, ont donné 97 pour 100 de peroxyde de fer, — des mattes de première fusion 37 de cuivre, 15 de plomb, 36 d'arsenic, — du minerai d'étain en poudre fine jusqu'à 70 d'étain, — de la galène 73 de plomb contenant 5 millièmes d'argent.

draient s'aventurer au Tonkin, nous les engageons à ne point partir dans une condition trop précaire. On se figure toujours en France que l'émigration convient aux gens pauvres, comme si la France avait, à l'exemple de l'Irlande et de quelques provinces allemandes, une pléthore d'êtres misérables, n'ayant rien à attendre d'un sol ingrat ou d'un patrimoine trop divisé. Cette croyance malheureuse est l'origine de cruelles déceptions, elle est la source de cette niaise redite, que nous ne savons pas nous enrichir dans les pays d'outre-mer comme les Anglais, les Américains, les Suisses, les Allemands, savent le faire. Qui ne sait que les plus gros marchands de Londres, les armateurs de Liverpool, de La Haye et de Hambourg, les opulentes maisons américaines de Boston et de New-York, ont depuis un temps immémorial la plus grande partie de leur fortune aux Indes anglaises ou néerlandaises et en Chine? Que nos capitalistes envoient d'intelligens et probes représentans dans ces riches contrées, et les capitaux français y feront une aussi grande figure que n'importe quels autres capitaux étrangers. Dans une colonie française née d'hier, la Nouvelle-Calédonie, c'est un Anglais, un M. Higginson, qui tient à Nouméa le haut du pavé commercial. Sait-on comment il est venu là? Avec des bateaux à vapeur et de l'argent de plusieurs grandes maisons de Sydney. Nos compatriotes y débarquent en général avec la trousse de Figaro, les plus riches avec une malle qu'ils portent gaîment eux-mêmes sur leurs épaules.

Indépendamment du riz, dont on fait deux récoltes par an, en juillet et novembre, on cultive encore au Tonkin le maïs, qui vient fort bien dans les terrains privés d'eau; on y trouve l'igname, la patate et la pomme de terre. Il y a une quantité de légumes très différens de ceux d'Europe. M. de La Bissachère, un missionnaire, assure qu'il croît au Tonkin, sous la fiente de l'éléphant, un champignon de la forme et de la couleur d'une noix pleine de trous; croquant sous la dent, d'une saveur exquise, il est réservé à la table de l'empereur. N'est-ce pas notre morille de France, le délicat cryptogame tant vanté par Brillat-Savarin? Le blé et la vigne n'ont jamais pu réussir. Le bambou pousse partout comme en Chine; on en fait des charrues, des herses, des pioches, des engins de pêche, des lances, des briquets, des instrumens de musique, des siéges, du papier, des maisons entières. Le cocotier, le mûrier blanc, l'arbre à thé, le tabac, le bétel, le bananier, l'ananas, s'y trouvent abondamment comme dans tous les pays intertropicaux. La flore d'Europe n'y est représentée que par le muguet et le rosier. Les hauteurs, partout boisées, recèlent des essences d'une grande richesse, et dont quelques-unes sont peut-être encore ignorées de nos savans malgré les ouvrages de Loureiro et de Taberg, puisque jusqu'à présent pas un naturaliste n'a pu séjourner dans les hautes

régions peuplées de tigres pour y étudier à loisir. Citons pourtant, parmi les bois les plus célèbres dans le pays, le teck, l'arbre à vernis, et celui qu'on appelle le *bois d'aigle;* brûlé, il donne un parfum délicieux. On ne s'en sert que dans les palais et les temples, et l'empereur se l'est réservé pendant de longues années pour son usage et celui de ses dieux.

S'il est une contrée où le fauve dispute à l'homme le droit de séjour sur la terre qui ensemble les voit naître, c'est bien au Tonkin. Nous avons déjà dit combien les tigres, toujours insatiables de chair humaine, sont nombreux sur le littoral; dans les montagnes aux forêts sombres, dans les plaines, partout où le jungle se couvre de sinistres roseaux, on trouve encore ces féroces carnassiers à l'affût de l'homme ou du cerf. L'éléphant sauvage, le buffle, le rhinocéros, le sanglier, des singes d'une variété infinie, sont aussi des ennemis contre lesquels l'indigène soutient une lutte sans trêve. En une seule nuit, toute une récolte de riz, de canne à sucre et de fruits peut disparaître à la suite de l'invasion inattendue de ces nocturnes ravageurs. Les plus malfaisans d'entre eux sont toujours les singes. Nous en avons vu dans un champ de cannes à sucre une bande nombreuse; rassassiés outre mesure, leurs petits ventres rebondis, de leurs doigts infatigables ils cassaient la jeune tige des succulentes graminées sans même l'approcher de leurs bouches repues. C'est avec de grands cris, les vibrations du gong, des torches, qu'on met tous ces pillards en fuite; mais, en attendant que les récoltes soient rentrées, que de nuits passées sans sommeil par les pauvres agriculteurs!

Soumis au joug, l'éléphant, le buffle, le bœuf sauvage, deviennent en très peu de temps les serviteurs de l'homme. Il paraît que c'est au Laos que naissent les éléphans les plus remarquables par leur intelligence. Faut-il en grande pompe promener un souverain assis sur un trône d'or, marcher contre les ennemis du maître, être vénéré à l'égal d'une divinité comme à Siam, écraser sous ses pieds puissans le corps d'un misérable, l'éléphant deviendra tour à tour porteur solennel, foudre de guerre, dieu ou bourreau cruel. Il y aura une époque critique une fois tous les deux ans, où le noble animal n'obéira qu'à regret à son fidèle cornac : c'est lorsque l'amour viendra loger dans sa grosse tête. Alors il se fait méchant, indocile, ingrat pour son éleveur; mais, cette fièvre passée, l'éléphant redevient le plus doux et le plus inoffensif des pachydermes.

Le cheval est de petite taille comme celui de Singapour et de Batavia. La forme, ordinairement chétive, reprend toute sa grâce dès que l'animal est reposé et bien nourri. On ne s'en sert pas pour l'agriculture ou le transport des denrées; il est monté par les mandarins ou les riches négocians du Tonkin. On trouve dans les montagnes de l'ouest un ours de petite taille, l'axis au pelage roux

clair, parsemé d'étoiles blanches, la gazelle et le renard. Dans les plaines, point de lièvres, point de moutons; mais les basses-cours y sont mieux fournies de poules, d'oies, de cochons et de canards que la plupart de nos fermes d'Europe. Les abeilles déposent au hasard, soit dans les creux de rochers, soit dans les cavités d'un arbre mort, un miel blanc et parfumé; on n'en connaît pas de commun, c'est-à-dire à couleur jaune. Les sauterelles, aussi malfaisantes qu'en Algérie, sont mangées frites et blanches de sel; j'avoue y avoir goûté aux îles Soulou sans être écœuré.

Dans un pays traversé par tant de cours d'eau, baigné en grande partie par une mer aux ondes tièdes, les poissons abondent et fournissent aux habitans leur nourriture principale. On trouve des poissons dans l'eau des rivières en aussi grand nombre que dans les fleuves, et l'art de la pêche est aussi bien entendu au Tonkin qu'il peut l'être sur le littoral chinois. La sardine et la morue sont excessivement abondantes. Les indigènes prétendent qu'un poisson mangé deux fois préserve du mal de mer. Quelque étrange que cela paraisse, le fait est affirmé par le père de Rhodes dans ses *Voyages et missions*, voici en quels termes : « Je crois qu'on trouvera bon que je mette ici un beau secret que les chrétiens de la Cochinchine m'ont enseigné pour n'avoir pas cette incommodité d'estomac qui est fort commune à ceux qui vont sur la mer. Il faut prendre un de ces poissons qui ont été dévorés et que l'on trouve dans le ventre des autres poissons, le bien rôtir, y mettre un peu de poivre et le manger en entrant dans le navire; cela donne tant de vigueur à l'estomac qu'il va sur mer sans être ébranlé. Je trouvai ce secret fort beau; je m'en suis servi depuis, et je n'ai jamais ressenti aucune atteinte de ce mal, qui jusque-là m'avait été très fâcheux. » Il est probable qu'après avoir beaucoup navigué Mgr de Rhodes s'était habitué à la mer.

Dans les montagnes, on rencontre des tortues énormes allant rarement à l'eau et se nourrissant d'herbes communes; d'autres, également colossales, se tiennent au bord des rivières, cachées dans les creux des berges, où elles vivent des corps en décomposition que le courant leur apporte. Parmi les oiseaux que nous avons en Europe, on retrouve au Tonkin le moineau, la caille, la bécassine et la tourterelle d'une variété admirable de plumage; la plus belle est celle aux éclatantes couleurs rouges et vertes; la cage lui est mortelle. Il en est de même des colibris, qu'on ne peut garder, faute de pouvoir leur donner les petites chenilles dont ils se nourrissent et auxquelles ils font habituellement la chasse sur les arbrisseaux. L'aigle est petit; le vautour par contre est énorme, comme dans tous les pays où l'enfouissement des charognes n'est pas jugé nécessaire. Si un homme malade est abandonné couché et à découvert dans un

champ de riz ou sur une plage déserte, une volée de vautours ne tardera pas à s'abattre sur lui et à l'achever à coups de bec et d'ongles. Sur tout le littoral, au bord des fleuves, l'épervier est dressé fort habilement pour la pêche; sur les falaises les plus escarpées, la petite hirondelle de mer ou salangane bâtit le nid dont la succulente néossine fait les délices des fines bouches chinoises.

Les habitans du Tonkin sont remarquables par la pureté de leur type mongol. Leurs figures sont plus larges et moins longues que celles des Européens; les joues sont proéminentes, les nez courts, les yeux petits et enfoncés, les cheveux longs, mous, ne frisant jamais, la peau pâle, jaunâtre, mais en réalité moins brune que celle des Cochinchinois. Du reste, dans les deux pays, les hommes et les femmes que leurs travaux n'exposent pas au soleil ont une peau dont la blancheur égale presque celle des Occidentaux. Quoique d'origine chinoise, les Tonkinois ont le nez plus saillant que celui des *Célestes;* on ne nous y désigne que par l'épithète « d'hommes à long nez. » Les femmes ne manqueraient pas d'une certaine beauté dans leur jeunesse, si, comme au Japon, elles n'avaient la funeste habitude de se noircir les dents, de se rougir les lèvres, et de mâcher le bétel. Il faut un certain courage, une longue habitude du pays pour s'habituer à supporter l'odeur nauséabonde de cette mastication d'un usage général chez les deux sexes. Les yeux des Tonkinoises sont plus obliquement fendus que ceux des hommes; très noirs, ils ont une expression animée, vive; le corps des femmes du Tonkin est plus blanc que celui des femmes de la Cochinchine : aussi les premières sont préférées par ceux des galans annamites qui ont la prétention d'aimer le beau. Nubiles à douze ans, elles sont d'une fécondité extraordinaire, très naturelle chez un peuple ichthyophage. Il naît plus de filles que de garçons; c'est le contraire dans le Laos et dans le nord. Les mères sans exception nourrissent leurs enfans; si l'une d'elles vient à mourir, c'est une des proches parentes de la défunte qui allaite l'orphelin.

Les maladies les plus communes, les plus à redouter, sont la dyssenterie et la fièvre; mais elles sont moins fréquentes qu'à Saïgon. La lèpre y compte trente-deux variétés. Il en est une horrible qui ronge les doigts des pieds et des mains, et attaque jusqu'aux nerfs, qui se retirent. La plus singulière des infirmités, mais celle-là inoffensive, est celle qui donne aux cheveux de quelques jeunes Tonkinois une blancheur anticipée et à leur corps la couleur d'un linceul blanc. Pour ne point déparer l'uniformité des couleurs qui doit régner dans une belle armée, les Annamites voués ainsi au blanc par la nature sont de droit exemptés du service militaire.

Dans un pays où l'on raconte que les grands singes ne parlent pas afin de ne point payer d'impôt, où l'on a tout intérêt à cacher

le nombre des naissances, il est bien difficile de connaître le chiffre exact de la population. En 1812, M. de La Bissachère évaluait celle du Tonkin à 18 millions d'habitans; de nos jours, on l'évalue à 25; un évêque de la Cochinchine, M. Pellerin, a porté à 30 millions la population totale placée sous le gouvernement de Tu-Duc; enfin M. Retord, en 1851, assurait que, dans la juridiction apostolique de l'une des provinces tonkinoises, il avait compté 3,900 âmes par lieue carrée, d'où il faudrait conclure que la France est proportionnellement trois fois moins peuplée. Quant à la cause d'une pareille densité de population, il faut la chercher dans ce fait, que le poisson est la nourriture principale des Annamites, et peut-être aussi dans l'usage de la polygamie, pratiquée comme moyen d'accroître la famille. On trouve là, m'a dit à Manille un missionnaire espagnol qui avait résidé longtemps dans les environs de Tourane, des hommes toujours disposés à épouser les filles enceintes d'un autre, par le seul désir de laisser une postérité plus grande. On a vu des vieillards, chefs de famille, réunir autour d'eux des fils, des petits-fils et des arrière-petits-fils au nombre de quatre-vingts; mais est-il besoin de dire, surtout à des lecteurs français, qu'il faut être riche pour jouir du spectacle d'une pareille lignée?

Comme tous les Asiatiques, l'Annamite a moins d'imagination que d'adresse; ainsi que chez le Chinois, l'imitation l'emportera sur l'invention; donnez à l'un et à l'autre un objet à copier, ils en reproduiront fidèlement jusqu'aux défauts et aux taches. Le caractère du peuple est doux, porté aux plaisirs et à la bienfaisance. Le proverbe le plus usité dans les familles est celui-ci : « la nature est généreuse, il faut l'imiter. » Les fils ont pour leurs pères âgés des attentions touchantes; comme chez les Chinois, on professe pour les ancêtres une espèce de culte, et nous avons vu que quelques patriarches jouissaient vivans du doux privilége de recevoir les hommages de deux ou trois générations. La femme n'est point tenue prisonnière dans un harem et n'a point les pieds mutilés. Elle y est très recherchée, lorsqu'elle est dans une condition de santé promettant la fécondité. On n'attache guère de prix à la virginité. Une femme peut avoir été violée, et malgré ce fait, considéré comme un simple accident, elle n'en est pas moins recherchée en mariage, s'il n'y a pas eu de sa faute, ou même quand il y en aurait eu un peu sans scandale. Tout récemment, dans une de nos sociétés savantes, on accusait les populations du Tonkin et de la Chine d'une cruauté naturelle qui dépasserait tout ce que l'imagination peut rêver de plus atroce en tortures. C'est une accusation imméritée. Il y a certainement dans l'extrême Orient des hommes dont le métier est de prolonger *par ordre* les souffrances des criminels, de désarticuler ou de dépecer un patient avec un raffinement cruel, mais faut-il en

conclure que tous les Asiatiques aiment à faire souffrir? Si une terre a été arrosée du sang des martyrs chrétiens, c'est bien celle dont nous parlons; qu'on lise les récits des missionnaires qui ont survécu à de si nombreuses persécutions, et on verra que les Annamites sont dépeints sous les traits les plus doux. A la suite de l'expédition de M. F. Garnier, on se rappelle que cent villages ont été brûlés et que cinq cents Tonkinois ont été assassinés; on les accusait d'avoir accueilli favorablement les Français et d'aimer les chrétiens. Qui a ordonné ces incendies et ces massacres? Ce sont les mandarins, les gouverneurs, des fonctionnaires du plus haut rang; voilà les vrais coupables. Ce qu'il faut reprocher en réalité aux Asiatiques, c'est une douceur passive qui leur fait tout accepter, altère les instincts nobles, dégrade leurs facultés, les habitue enfin à la soumission servile, et développe en eux une indifférence complète pour tout ce qui est liberté, instruction, initiative individuelle et progrès. Voilà dans quel abaissement le despotisme d'un seul souverain comme Tu-Duc peut jeter une nation de plusieurs millions d'hommes.

Les arts, l'industrie, sont peu développés chez un peuple à ce point effacé. S'il excelle dans les constructions navales, grâce aux magnifiques bois qu'il trouve partout, les voiles, les cordages, sont faits avec des feuilles d'arbres et des fibres de bambous qui, après quelques heures de pluie, se décomposent ou se rompent. Le papier est fabriqué également avec des écorces d'arbrisseaux; la pâte, rouie, couverte de chaux, séchée, jetée dans des moules formés de fils d'acier très fin, finit par donner un produit sans solidité ni durée, très inférieur à celui de la Chine. L'encre, composée de suie et de graisse, manque de cohésion. Le cuir est mal tanné. Les étoffes, dont la confection est principalement réservée aux femmes, ne manquent pas d'une certaine finesse. Le coton n'est filé que la nuit, l'expérience ayant démontré que, pour ce travail, l'humidité est préférable à la sécheresse. Malheureusement on ne sait pas donner la couleur aux tissus. La fabrication des soies est supérieure à celle de la Chine, et les taffetas, les satins, sont remarquables par leur durée; mais pas un fabricant ne sait comment s'obtient la moire, ni comment on donne une nuance aux dessins. La fabrication du verre y est inconnue : ignorance singulière, partagée par tous les *Célestes*. Point d'horloges, pas de sabliers, on mesure le temps au moyen de petites boules creuses en cuivre percées d'un petit trou. On les jette dans un vase plein d'eau, et lorsqu'elles sont remplies par l'infiltration, la descente de la boule au fond du bassin indique qu'une heure annamite, égale en durée à deux de nos quarts d'heure, vient de s'écouler.

Chaque village, comme chaque rue d'une ville chinoise, a sa spécialité de fabrication. Il y en a qui ne sont composés que de vo-

leurs ou de pirates. S'il s'y trouve un ouvrier excellent, l'empereur ou même un gros mandarin le fait appeler à la cour, et le trop habile artisan est contraint pendant un certain nombre d'années de travailler gratuitement pour ses seigneurs et maîtres. Le voyageur Crawfurd, qui en 1822 a visité la Cochinchine en qualité d'envoyé extraordinaire du gouvernement des Indes-Orientales, prétend que les objets laqués fabriqués au Tonkin sont d'un travail très achevé et supérieur à tout ce qui se fait en ce genre au Japon; il faut qu'il ait regardé d'un œil bien favorable les boîtes à bétel des Tonkinois et qu'il n'ait jamais vu celles du Japon. M. Laplace, capitaine de vaisseau, commandant la *Favorite* en 1831 et depuis amiral, quoique ayant visité Tourane plusieurs fois, n'a jamais parlé de ces laques merveilleux. La supériorité des Japonais dans l'art de vernir les bois ne saurait être contestée; pour nous, il est évident qu'ils l'emportent même sur les Chinois, leurs habiles rivaux.

Quelques citadelles, des palais en ruines, beaucoup de pagodes, sont les seuls édifices qui dénotent une certaine intelligence de construction; mais, on le sait déjà, la plus grande partie des places fortes est due à des ingénieurs français venus dans cette partie de l'Indo-Chine de 1790 à 1819, sous le règne mémorable de Gia-long. Si les colonnes de plusieurs palais sont en beaux marbres, elles n'ont ni piédestal, ni chapiteau. Les pagodes sont misérables, les idoles d'une uniformité désespérante. La peinture y est complétement arriérée; elle affiche un superbe dédain pour la perspective, les proportions, les ombres et le clair-obscur. Au lieu de reproduire les hommes et les animaux sous leur forme la plus noble, le peintre ne se plaît qu'aux transformations hideuses et grotesques de tous les êtres; son seul mérite est de ne point créer des images licencieuses comme en inventent à profusion les dessinateurs japonais et chinois. Si quelques portraits décorent l'habitation d'un riche indigène, soyez persuadé que ce sont les images d'ancêtres grands dans leur pays ou utiles à leur patrie.

Les habitans du Tonkin ont l'oreille fort juste; ils aiment à chanter, mais ne s'accompagnent pas de la mandoline à une corde, que les artistes lyriques portent habituellement avec eux. On n'en tire des vibrations que lorsque le chant est fini, mais les voix s'accordent toujours avec les sons de l'instrument. Le violon n'a qu'une corde; deux morceaux de bois ronds, que l'on frappe l'un contre l'autre, forment les cymbales. On connaît au Tonkin le fifre, le hautbois et la flûte; inutile d'ajouter que tous les instrumens à vent sont façonnés très ingénieusement à l'aide de bambous de différentes grosseurs. Plus les musiciens soufflent fort et font du bruit, plus la musique paraît excellente aux indigènes. Quelle différence avec les anciens Hindous, qui, assure-t-on, connaissaient trente-six

genres différens de mélodies, dont chacun correspondait à une saison de l'année, au jour, à la nuit, aux heures, à l'état de l'atmosphère, à toutes les situations délicates de la vie!

Il y a des théâtres dans les principales villes, mais en général on y chante ce qui doit être parlé, et *vice versa*. Les pièces sont grivoises. Dans la province voisine du Laos, les marionnettes sont fort goûtées, et c'est de là que partent tous les nomades comédiens qui parcourent joyeusement l'Indo-Chine. Les danses diffèrent complétement de celles d'Europe; le meilleur danseur est celui qui, le corps raide, les jambes immobiles, remue les bras avec une grande vivacité dans toutes les directions. Le sublime du genre est de conserver sur la tête, sans en rien répandre, un vase plein d'huile garnie d'une mèche enflammée. Ajoutons qu'on danse au Tonkin non pas pour son plaisir, mais en vue de celui des autres, et qu'un danseur ne paraît jamais que sur les planches d'un théâtre.

Avec un gouvernement despotique comme celui de Tu-Duc, le commerce intérieur et extérieur est de bien peu d'importance. Très longtemps le riz, qui est la principale production du pays, est resté un produit prohibé à l'exportation; autorisé à la sortie pendant quelques années, l'empereur Tu-Duc vient encore, depuis la famine qui sévit aux Indes anglaises, d'en interdire l'exportation. Les jonques chinoises allant, — lorsque les pirates le permettent, — à Trali, à Haï-dzung, à Kécho, et qui sont parties de Canton, d'Hainam ou d'autres ports du Céleste-Empire, apportent au Tonkin du thé commun, du sucre candi, un peu de farine, des drogues pharmaceutiques, des étoffes de soie ornées de dessins ou de fleurs, de la porcelaine, de la grosse batterie de cuisine et un peu de quincaillerie. Le commerce français pourrait dès aujourd'hui y envoyer des armes blanches et des armes à feu, de la poudre, du drap rouge, des miroirs, de la bimbeloterie; point d'objets d'art, mais des vases en porcelaine garnis de fleurs artificielles, des horloges de Franche-Comté et des montres en argent à très bon marché, du corail en chapelet, — le plus rouge sera le plus estimé, — des tabatières à musique, des tambours d'ancien modèle, des grosses caisses, de la parfumerie commune, enfin des caisses en fer d'un petit volume servant à renfermer des bijoux, de l'or ou de l'argent. Il est plus difficile d'indiquer les objets qui pourraient dès à présent donner un chargement de retour, surtout si l'exploitation du riz continue à être prohibée; mais Tu-Duc, obligé d'entrer en composition avec nous, sera bientôt contraint d'adopter des idées plus larges en matière commerciale, et alors, indépendamment du riz qu'on pourra charger pour le nord de la Chine, Pulo-Penang, Singapour, Batavia, les Philippines ou Calcutta, on trouvera dans les ports du Tonkin des peaux et des cornes d'animaux, de l'huile de coco, de la cire, du

vernis, des gommes, du coton, de la soie, de la cannelle, des poissons salés, et enfin, dans un temps prochain, nous l'espérons du moins, les riches minerais, les soies, les thés, qui, provenant du nord de la Chine, prendront la voie du Fleuve-Rouge jusqu'à son embouchure dans le golfe du Tonkin.

Le débloquement des ports de l'Annam par le *Bourayne*, le parcours de la mer à Yunnan opéré pour la première fois par des Français, MM. Dupuis et Millot, sont des titres, il faut le répéter, qui nous assurent sur toutes ces contrées une situation exceptionnellement favorable. En dehors des intérêts particuliers de la France, le commerce en général doit tirer un grand profit de la voie tracée par nos compatriotes. La chambre de commerce de Hongkong, qui avait envoyé infructueusement un M. Michell Moss à la découverte de cette même route, invite déjà les Anglais à faire leurs préparatifs pour l'exploiter. Il reste à savoir si la cour de Pékin autorisera cependant les bateaux à vapeur étrangers à naviguer au nord de son empire, dans cette partie du Yunnan qu'arrosent les rivières Kinsha et Min avant de se confondre dans le grand fleuve Yang-tse-kiang. De cette concession dépend tout l'avenir du Song-koï, et nous affirmons qu'elle n'a point été encore accordée. Très probablement une demande de libre navigation sur le Yang-tse-kiang et ses affluens aura été déjà formulée à Pékin par notre ministre, M. de Geoffroy, et il est hors de doute qu'elle ne soit appuyée par les délégués des autres nations intéressées comme nous à l'obtenir. Si rien n'avait été fait à ce sujet, il faudrait se hâter.

Nous croyons avoir démontré que les produits du Yunnan et du Szechuen, au lieu de s'écouler à l'ouest vers l'Europe par l'antique route de la Chine aux Indes, modifiée par le capitaine Sprye, au lieu de suivre à l'est le haut Yang-tse-kiang pour redescendre ensuite jusqu'à Shanghaï, déboucheront, pour des raisons de temps et d'économie, par le Fleuve-Rouge dans le golfe du Tonkin. Une fois à Cuacum, Trali ou Catba, les marchandises auront gagné, indépendamment du temps employé à descendre à Shanghaï, un parcours de six jours, celui de ce dernier point à Hongkong, et de onze, si l'on compte le temps nécessaire pour aller en bateau à vapeur de Shanghaï à Hongkong. Or rapprocher ainsi de vingt-cinq jours environ l'Europe des précieuses productions de la Chine et du Tonkin est une tentative d'une importance réelle. Nous y voyons un riche avenir commercial et d'heureuses spéculations, si nos armateurs veulent en tirer parti et ne pas se laisser distancer, comme en Nouvelle-Calédonie, par d'actifs et intelligens compétiteurs.

EDMOND PLAUCHUT.

LE

MARIAGE DE GÉRARD

I.

Quelles voix berceuses possèdent ces cloches de province qui sonnent encore le couvre-feu dans certaines petites villes! Cette musique familière clôt doucement la journée de travail, et endort les enfans dans leur lit d'osier mieux qu'une chanson de nourrice. Il y a quelque chose d'intime et de réconfortant dans ces sons pleins, larges et pacifiques... Le couvre-feu de Juvigny-en-Barrois a de ces accens-là. Sa voix chaude s'envole chaque soir, — à huit heures en hiver, à neuf heures en été, — du haut de la massive tour de l'horloge, seul fleuron laissé à la couronne murale de la vieille cité par Louis XIV, ce grand démanteleur de nos forteresses lorraines. Au moment où commence cette histoire, un beau dimanche de juillet 186., les dernières vibrations de la cloche venaient de s'évanouir le long des coteaux de vignes où les maisons de Juvigny, éparpillées dans la verdure, dévalent vers la rivière d'Ornain, comme un blanc troupeau indiscipliné qui descend à l'abreuvoir. Dans un des jardins qui verdoient derrière les vieux logis de la ville haute, un jeune homme, accoudé au mur d'une terrasse, contemplait les pentes de la gorge de Polval, resserrée entre deux vignobles et déjà envahie par le crépuscule. Les premières étoiles ouvraient leurs yeux de diamant au-dessus des lisières boisées qui bordent l'horizon, et tout au loin, vers les bois, des roulemens de chariots résonnaient sur la route pierreuse et s'en allaient diminuant toujours. Au milieu du silence relatif qui avait succédé aux tintemens de la cloche, tout à coup le vent d'est apporta par bouffées joyeuses la musique d'un bal champêtre perdu sous les feuillées d'une promenade voisine. Le jeune homme redressa la tête et aspira longuement l'air sonore, comme s'il eût voulu s'abreuver des sons mélodieux épars dans le vent.

— Monsieur Gérard, cria tout à coup derrière lui la voix nasillarde de la vieille servante du logis, M. de Seigneulles est déjà couché, Baptiste et moi nous allons en faire autant, ne comptez-vous pas rentrer bientôt?

— Tout à l'heure, Manette.

La servante, ayant fermé à double tour la porte qui donnait sur les vignes, revint vers son jeune maître. — Bonsoir donc! dit-elle, quand vous remonterez, n'oubliez pas de verrouiller le vestibule. Vous savez que votre père n'aime pas à coucher les portes ouvertes.

— Oui, oui, répondit-il impatiemment, bonsoir!

Gérard de Seigneulles était un garçon de vingt-trois ans, à la taille un peu frêle, mais bien prise. Son teint mat et ses yeux d'un bleu profond contrastaient avec ses cheveux noirs et sa barbe brunissante. Sa physionomie était mobile et nerveuse, la passion s'y trouvait comme voilée et contenue par une singulière timidité, et ce mélange donnait à toute sa personne une apparence de réserve qu'on prenait communément pour de la raideur. Son père, chevalier de Saint-Louis et ancien garde-du-corps sous la restauration, s'était marié tard et avait perdu sa femme au bout de quelques années. Gérard était l'unique enfant de M. de Seigneulles, qui l'avait élevé sévèrement et à l'ancienne mode. Légitimiste ardent et obstiné, intelligence peu cultivée, mais cœur droit et d'une loyauté proverbiale, le *chevalier*, comme on l'appelait à Juvigny, avait pour principe que les fils doivent obéir passivement jusqu'à leur majorité, et pour lui la majorité était restée, comme dans l'ancien droit, fixée à vingt-cinq ans.

A douze ans, Gérard avait été envoyé au collége des jésuites de Metz. Il se souvenait encore en frissonnant des transes qui le saisissaient quand aux vacances il rentrait à la maison avec de mauvaises notes. Il lui était arrivé souvent de faire cinq ou six fois le tour de la ville haute avant d'oser tirer la sonnette paternelle et affronter les bruyantes colères de M. de Seigneulles. Aussitôt après son baccalauréat, il avait suivi un cours de droit à Nancy; mais là encore l'austère *chevalier* s'était bien gardé de lui laisser la bride sur le cou. Il avait mis son fils en pension chez une vieille parente dévote et casanière. Pour gagner sa chambre, Gérard devait traverser celle de cette respectable douairière, ce qui l'obligeait à rentrer de bonne heure et rendait impossible toute tentative d'émancipation nocturne. A un pareil régime, on comprend que le jeune homme n'avait pas dû traîner son droit en longueur. Après avoir dépêché coup sur coup ses quatre examens, il venait de passer sa thèse, et il était rentré à Juvigny depuis quinze jours à peine. En dépit de cette éducation claustrale, Gérard était mondain jusqu'aux moelles, et sa vertu lui pesait lourdement. On ne change guère plus

ses instincts que son tempérament, et le jeune de Seigneulles se sentait pris d'un goût violent pour les plaisirs terrestres. Il avait le sang chaud et l'esprit curieux. Comme on lui avait tenu jusqu'alors la dragée haute, il se promettait de la croquer à belles dents le jour où il parviendrait à la happer. Malheureusement, dès la première semaine de son retour, il lui fallut en rabattre. Outre que la petite ville n'abondait pas en plaisirs, la vie qu'on menait chez M. de Seigneulles n'avait rien de réjouissant pour un garçon que ses vingt-trois ans démangeaient fort et dru. Le chevalier ne voyait que le curé de sa paroisse et deux ou trois honnêtes gentilshommes du cru. Tout en laissant à son fils un peu plus de liberté, il ne lui donnait guère les moyens d'en profiter, et de plus au milieu des jeunes gens de Juvigny, dont il n'avait ni les mœurs ni le langage, Gérard se trouvait gauche et dépaysé.

Il aurait voulu vivre cependant! D'impatientes aspirations lui gonflaient le cœur et lui montaient aux lèvres. Ardent, la tête pleine de désirs et le corps plein de séve, il se disait que chaque heure de cette existence maussade était autant de pris sur sa jeunesse, et, tout en s'agitant dans sa solitude comme un écureuil dans sa roue, il bâillait d'ennui et de langueur. La veille encore, une jeune ouvrière que Manette employait à la journée et qu'on nommait Reine Lecomte l'avait surpris dans cette situation d'esprit. Il se promenait dans le jardin paternel en s'étirant les bras et en se démanchant la mâchoire. La jeune fille, coquette et délurée comme la plupart des grisettes de Juvigny, le lorgnait du coin de l'œil, tandis qu'elle ramassait du linge sur la pelouse. — M. Gérard, lui dit-elle tout à coup, vous avez l'air de joliment vous ennuyer!

— C'est vrai, répondit-il en rougissant, je trouve les journées longues.

— C'est que vous ne savez pas vous amuser. Pourquoi n'allez-vous pas le dimanche au bal des Saules?

— Au bal! murmura Gérard, qui tremblait que son père n'entendît.

— Oui, comme tous ces messieurs... On croirait que c'est par fierté et que vous faites fi de nos bals d'ouvrières.

— On se tromperait, répliqua-t-il; si je n'y vais pas, c'est que je n'y connais personne.

— Bah! vous ne manquerez pas de danseuses; si vous y venez demain, je vous promets une contredanse.

Tout en jasant, la petite Reine pliait son linge; le grand soleil éclairait ses yeux rieurs, son nez retroussé et ses dents étincelantes. Elle s'éloigna après avoir jeté au jeune homme un sourire qui le rendit rêveur.

Depuis le matin, il ruminait cette idée d'une fugue au bal des

Saules, pesant dans la balance l'attrait du fruit défendu et les risques du courroux paternel. On s'explique maintenant pourquoi les sons joyeux de l'orchestre lointain lui causaient ce soir-là une si singulière émotion. Un Parisien habitué à dépenser librement sa jeunesse eût souri d'une pareille agitation à propos d'un bal d'ouvrières; mais pour Gérard, élevé comme une demoiselle et n'ayant donné que de rares coups de dents à la grappe du plaisir, ce bal avait la séduction mystérieuse d'un péché commis pour la première fois. La guinguette des Saules lui semblait un jardin fermé, plein de senteurs nouvelles et capiteuses. Une soudaine explosion de l'orchestre triompha de ses dernières hésitations. Il ne fallait pas songer à sortir par la porte des vignes, dont Manette avait emporté la clé. Gérard enjamba le mur de la terrasse, sauta légèrement sur la terre élastique du vignoble, et se glissa avec précaution à travers les pampres. Un quart d'heure après, il cheminait sous les arbres de la promenade.

La longue allée de platanes qui borde un bras de l'Ornain était plongée dans une ombre épaisse. Tout au fond, les lanternes de couleur suspendues à l'entrée du bal semblaient des vers luisans épars dans la feuillée. Quand la musique se taisait, on n'entendait plus que le clapotement cristallin de l'eau entre les racines des arbres. Arrivé près du rustique pont de bois qui conduisait à la guinguette, Gérard, essoufflé et palpitant, sentit son audace s'évanouir. Il ne savait comment se présenter dans ce bal dont il ignorait les usages, et il se mit à errer, indécis, au bord de la rivière. L'orchestre jouait une valse. A travers les charmilles, on distinguait les guirlandes de verres de couleur, et on entrevoyait les couples tournant lentement dans un cercle plein de poudroiemens lumineux. Les éclats de rire se mêlaient aux sons câlins des flûtes et au chant plus aigu des violons; une odeur de réséda et de clématite, s'exhalant des parterres voisins, acheva de griser Gérard. Il se précipita sur le pont, paya en baissant les yeux son entrée au contrôleur, tapi dans sa logette de sapin, et, longeant comme un pauvre honteux les plus obscures charmilles, il se glissa derrière les rangs des mères endimanchées et des bourgeoises curieuses qui formaient la galerie de ce bal en plein air.

Il était à peine remis de son éblouissement, lorsqu'il distingua parmi les danseuses le minois chiffonné de la petite Reine. La couturière était toute pimpante dans sa robe fond blanc et sous les rubans roses de son mignon bonnet, dont les brides volaient au vent, Elle dansait avec un grand et robuste garçon, à la barbe blonde touffue, à la mine épanouie et narquoise, qui valsait à merveille et semblait le coq du bal. Il était coiffé d'un feutre mou à larges bords et vêtu d'un ample veston de velours noir sur les revers duquel

flottaient les bouts d'une cravate ponceau; un pantalon de casimir blanc orné d'une bande noire complétait cette toilette à la fois négligée et tapageuse, qui contrastait avec les redingotes correctes et les chapeaux à haute forme des autres jeunes gens. La souplesse, l'entrain et l'aplomb du valseur en veston de velours paraissaient faire l'admiration de la galerie. — Voyez-vous, dit une commère, la petite Reine aime les beaux danseurs; elle ne quitte pas M. Laheyrard.

— Elle se venge sur le frère des tours que lui joue la sœur, répliqua une fille laide qui faisait *tapisserie*. Mlle Laheyrard a soufflé à Reine son amoureux.

— Quoi! ce petit Finoël se serait mis en tête d'épouser la Parisienne?

— Il est toujours accroché à ses jupes, et elle le traîne partout comme son ombre!

La valse venait de finir, et Gérard, le cœur battant, se mit à la recherche de la petite Reine. Ayant remarqué que la plupart des jeunes gens se gantaient pour danser, il fouilla dans ses poches et n'y trouva qu'une paire de gants noirs. On ne se mettait pas en frais d'élégance chez M. de Seigneulles, et le noir y était la couleur à la mode. Tandis que Gérard regardait piteusement cette livrée de deuil et se demandait s'il ne valait pas mieux danser les mains nues, il entendit le signal de la contredanse et se trouva tout à coup face à face avec Reine Lecomte.

— A la bonne heure! s'écria gaîment la couturière, vous êtes de parole; donnez-moi le bras.

Gérard enfonça précipitamment ses doigts dans ses tristes gants noirs, et Reine, pendue à son bras, le promena triomphalement aux endroits les mieux éclairés de la salle de bal. Elle n'était pas fâchée de montrer à toute la galerie qu'elle avait pour cavalier un joli garçon et de plus l'héritier d'une des meilleures familles de Juvigny. Le jeune de Seigneulles, devinant que tous les yeux le dévisageaient, acheva de perdre son aplomb. Quelques danseurs qui le connaissaient et ne l'aimaient pas le regardaient de travers ou ricanaient en sourdine. Gérard se sentait mal à l'aise et commençait à regretter son escapade quand l'orchestre préluda. Au même moment, le joyeux compagnon à la veste de velours aborda la petite Reine et s'écria sur un ton demi-goguenard et demi-prétentieux : — Eh quoi! Reine de mon cœur, vous m'avez fait faux bond, vous prodiguez vos grâces à un étranger!

— Oui, répondit-elle en minaudant, M. de Seigneulles vient ici pour la première fois, et il faut encourager les débutans.

— Je sais que vous aimez à faire des éducations, — répliqua le jeune homme avec un large éclat de rire, et soulevant son feutre :

— Mes complimens, monsieur! dit-il à Gérard, qui se mordait les lèvres et rougissait.

— Taisez-vous, impertinent! — s'écria Reine furieuse, puis, se tournant vers son cavalier, elle lui demanda s'il avait un vis-à-vis. Sur sa réponse négative, elle interpella de nouveau le jeune homme à la barbe blonde. — Allons, mauvais sujet, reprit-elle, invitez vite une de ces demoiselles et faites-nous vis-à-vis.

— A vos ordres, duchesse!.. — Il s'inclina plaisamment, pirouetta sur ses talons et revint bientôt avec une danseuse.

Le quadrille commença. Gérard ne savait que dire à Reine Lecomte, il ignorait complétement la langue qu'il faut parler aux grisettes; la conversation languissait, et le jeune de Seigneulles songeait que ce bal était loin d'avoir les charmes qu'il avait rêvés. Il tremblait de commettre quelque gaucherie en dansant; heureusement le quadrille s'exécutait avec un sans-façon qui aurait mis à l'aise un enfant : à chaque figure, les danseurs prenaient leurs danseuses par la taille et se bornaient à pirouetter avec elles. Le *cavalier seul* fut l'unique épreuve réellement pénible pour Gérard : il croyait sentir tous les yeux fixés sur lui et il s'avançait timidement, osant à peine lever les yeux et ne sachant que faire de ses bras. Il comprit surtout son infériorité quand il vit à l'œuvre son vis-à-vis en veston de velours. Le jeune homme débuta par une série d'entrechats folâtres, pendant lesquels il battait l'air de ses bras dressés au-dessus de sa tête comme les élytres d'un insecte gigantesque; soudain il s'arrêta court, se balança lentement et gravement en face de Gérard, ébaucha un salut grotesque en rejetant vivement son feutre en arrière, envoya du bout des doigts des baisers aux deux danseuses, puis leur tendit les mains, et termina le tout par une ronde échevelée.

Gérard était ébaubi. — Quel est ce jeune homme? demanda-t-il à Reine.

— Mais c'est votre voisin, le fils de l'inspecteur de l'Académie... Ah! ah! je gage que vous connaissez mieux sa sœur, la belle Hélène Laheyrard.

— Non, j'arrive de Nancy et je ne connais plus personne.

— Vous la connaîtrez bientôt, reprit la petite Reine avec une intention maligne, elle fait assez parler d'elle! Dieu! si nous autres nous osions le demi-quart de ce que se permet cette Parisienne, on n'aurait pas assez de pierres pour nous lapider.

— Vraiment, et elle est jolie?

— Cela dépend des goûts, répondit Reine avec dédain; il y a des gens qui en raffolent parce qu'elle a de grands yeux qui ont l'air de vouloir tout dévorer, et de longs cheveux bouclés qu'elle laisse

traîner sur son dos. Quant à moi, je ne tournerais pas seulement le menton pour la voir passer; mais les hommes sont si bêtes!

Le galop final coupa court à la conversation; Gérard, qui avait repris un peu d'aplomb, enlaça étroitement la taille de sa danseuse et se mit à tourbillonner comme les autres à travers le bal. Il goûtait fort cette façon de danser. Tout fier de s'en être si bien tiré, il ne songeait plus déjà qu'à recommencer, lorsqu'une exclamation partie du banc où il avait reconduit Reine Lecomte le fit retourner sur ses pas. Une voisine venait de faire remarquer à la couturière les cinq doigts du gant de Gérard imprimés en noir sur son corsage blanc.

— Ah! monsieur de Seigneulles, s'écria la grisette courroucée, vous êtes gentil! Voyez dans quel état vous avez mis ma robe!

Le pauvre garçon, stupéfait et penaud, aurait voulu être à cent pieds sous terre. On faisait cercle autour d'eux, et les rieurs malintentionnés ne manquaient pas. Gérard rougissait, murmurait des excuses et s'embrouillait dans ses phrases.

— Ma foi! dit derrière lui la voix goguenarde d'un gros commis de magasin, puisque M. de Seigneulles permettait le bal à son fils, il aurait bien dû lui payer une paire de gants jaunes.

— Bah! reprit un autre, qui voulait faire le spirituel, tous ces nobles de la ville haute sont les mêmes, ils portent le deuil de leur garde-robe et de leurs espérances.

Gérard n'était point patient; il se retourna vers le rieur, le saisit par le revers de sa redingote, et, le secouant violemment: — Monsieur, s'écria-t-il, je crois que vous vous permettez de m'insulter!

En un instant, il fut entouré par une bande de jeunes boutiquiers qui ne demandaient qu'à lui faire un méchant parti. — A la porte! criait-on : est-ce que ces *noblillons* s'imaginent qu'ils viendront faire les maîtres dans notre bal?..

— Tout beau, messieurs! cria une voix retentissante, est-ce ainsi qu'on pratique l'hospitalité chez vous? — De deux coups de ses solides épaules, M. Laheyrard se fit jour à travers la bande, et vint vivement se camper à côté de Gérard. Les poings carrément appuyés sur ses hanches, la mine narquoise, et le chapeau rejeté en arrière, le jeune homme dévisagea les adversaires de M. de Seigneulles. — Voilà bien du bruit, continua-t-il, pour une robe fripée! Monsieur se fera un plaisir d'en offrir une neuve à Mlle Reine, c'est son affaire. Est-ce une raison pour vous conduire comme des roquets de village qui aboient quand un étranger passe dans leur bourgade? Je vous trouve absolument grotesques, et je vous dis ceci : le premier qui fera un pas vers mon jeune ami entamera d'abord une conversation avec mes deux poings...

Les assaillans se regardèrent, calculèrent mentalement la pesanteur des bras du jeune Laheyrard, et après quelques grognemens

sourds s'éparpillèrent aux premières mesures de l'orchestre, qui annonçait un nouveau quadrille.

Gérard remerciait chaudement son défenseur; celui-ci haussa les épaules, et poussant le jeune de Seigneulles vers une allée solitaire : — Vous venez sans doute au bal des Saules pour la première fois? lui demanda-t-il, — et sur sa réponse affirmative : — On le voit, vous n'avez pas encore le pied marin; mais cela vous viendra avec un peu de pratique.

Gérard répliqua que cet esclandre l'avait dégoûté pour longtemps des bals publics, et voulut prendre congé de son nouvel ami. — Minute! s'écria celui-ci, je ne vous quitte pas. La promenade est obscure et déserte; ces garnemens de là-bas pourraient en profiter pour prendre une revanche.

Ils sortirent ensemble et firent quelques pas sous les platanes.

— Si je ne me trompe, dit Gérard, nous sommes voisins. Je me nomme Gérard de Seigneulles, et je crois que c'est à monsieur Laheyrard fils que j'ai le plaisir de parler.

— Oui, répondit son compagnon en se caressant complaisamment la barbe, Marius Laheyrard, étudiant de la Faculté de Paris et rédacteur de *l'Aurore boréale*, journal de la nouvelle école... Vous avez pu y lire assez souvent des vers de ma façon.

— Pardon, dit poliment Gérard, je vous avoue que je ne connaissais pas ce journal, mais je me le procurerai...

— Je signe *Mario*, poursuivit M. Laheyrard, par égard pour le *bonhomme*...

— Quel bonhomme? fit Gérard, qui n'y comprenait rien.

— Le père Laheyrard... mon père, ajouta négligemment le poète, Il a horreur des vers, et il voulait m'empêcher d'écrire sous prétexte que mes *poèmes orgiaques* compromettent sa dignité universitaire; mais je lui ai rivé son clou!

— Ah! murmura le jeune de Seigneulles, interloqué du sans-façon avec lequel ce poète traitait l'autorité paternelle... Puis, voulant être aimable, il ajouta : — J'aime beaucoup les vers moi-même; j'admire surtout Lamartine.

— Lamartine, un vieux rossignol! s'écria irrévérencieusement Marius.

— Mais, objecta Gérard, pourtant... *Jocelyn*...

— *Jocelyn*, c'est le *vieux jeu!* — reprit impitoyablement M. Laheyrard. Avec beaucoup de verve, il se mit alors à exposer à son compagnon toute une théorie poétique d'après laquelle une savante combinaison de mots curieusement sonores et colorés tenait lieu d'émotion et de pensée. — Voyez-vous, s'écria-t-il d'un air superbe, l'inspiration qui fait pousser des poèmes en une nuit, comme des champignons, il n'en faut plus...

A nous qui ciselons les mots comme des bronzes,

il faut la lueur des lampes, l'effort inoui et le combat non-pareil.

Gérard ouvrait de grands yeux. Pour joindre l'exemple au précepte, Marius, à travers les rues endormies, se mit à réciter des sonnets où on ne parlait que de *siècles fauves*, d'*obscures épouvantes* et de *farouches nostalgies ;* le soleil couchant y était comparé à un ivrogne barbouillé de vin, et les étoiles à des poissons rouges nageant dans un bocal d'azur... Après avoir déclamé pendant un bon quart d'heure, le poète s'arrêta pour bourrer sa pipe et l'allumer. A la lueur de l'allumette, Gérard contemplait la mine sensuelle et réjouie de Marius, large des épaules, rablé et maflu comme frère Jean des Entommeures, et il s'étonnait que cette poésie funèbre et macabre pût sortir de cette tête rabelaisienne.

— Je suis altéré comme le sable du Sahara, s'écria M. Laheyrard en faisant claquer sa langue, et il est déplorable que les cafés soient déjà fermés... — Là-dessus, changeant de thèse et sautant en pleine réalité, il vanta les vertus de la bière mousseuse, et, passant de l'esthétique à la gastronomie, il célébra en style épique les dîners plantureux qu'on faisait à Juvigny. Le caractère de Marius présentait un tel mélange d'affectation bizarre et de gaminerie enfantine, de bonhomie joviale et d'excentricité voulue, que le jeune de Seïgneulles se demandait s'il avait affaire à un fou ou à un mystificateur. Tout en devisant, ils avaient atteint la rue du Tribel, où ils demeuraient tous deux. Marius tira de sa poche un énorme passe-partout. — Voici, dit-il, la mignonne clé qui ouvre le manoir paternel, mais je veux d'abord vous reconduire jusqu'à votre porte.

— C'est que, balbutia Gérard confus, je n'ai pas de clé, moi, et puis je tiens à ne pas réveiller mon père. — Il conta la façon dont il avait sauté par-dessus le mur du jardin.

Marius éclata de rire. — Ah! ah! dit-il en se tenant les côtes, les gants noirs, votre danse pudibonde et vos cérémonies avec la petite Reine, tout s'explique... Allons, vous êtes un bon jeune homme, et j'espère que nous nous reverrons. Regagnez votre mur, mon ami, et bonne nuit!

Il rentra chez lui en sifflant. Quant à Gérard, il tourna le coin de la rue, enfila le chemin du Pâquis, puis, remontant à travers les vignes, se mit en devoir d'escalader la terrasse. Grâce à de vieux espaliers moussus qui formaient des échelons naturels, il atteignit sain et sauf la crête du mur. Il y était encore à chevauchon quand une voix gouailleuse lui cria : — Bravo! — et en relevant la tête, il aperçut le poète, qui fumait, perché sur un arbre du jardin voisin.

Le plus fort était fait. Avec précaution, Gérard franchit le vestibule et monta l'escalier sur la pointe des pieds. Il avait atteint le

palier sur lequel se trouvait la chambre de son père, et il se croyait déjà sauvé, quand par malheur il heurta un meuble dans l'obscurité. Au même instant, la porte de la chambre s'ouvrit, et le chevalier de Seigneulles, drapé dans sa robe de flanelle, apparut, un bougeoir à la main.

— Mule du pape! monsieur, s'écria-t-il, prenez-vous ma maison pour un hôtel garni? Je n'entends pas que mes portes restent ouvertes passé dix heures. Vous devriez le savoir... — Et comme Gérard essayait de se justifier : — Assez, ajouta-t-il sévèrement, allez vous coucher, vous me présenterez demain vos excuses.

II.

Le lendemain, jour de barbe, le chevalier de Seigneulles était installé dans son fauteuil de cuir, au beau milieu de sa cuisine, entre sa servante Manette et son barbier Magdelinat. Manette avait allumé une flambée pour faire dégourdir l'eau destinée à la savonnette, et le jet de la flamme promenait de clairs reflets sur les ferrures du tournebroche, les rangées de casseroles, les bassines de cuivre rouge, et le haut dressoir chargé de vaisselle. Un rayon de soleil filtrant à travers les rideaux de cotonnade rouge colorait d'un joli ton rose les cheveux déjà blancs de M. de Seigneulles et la face glabre et futée de Magdelinat, occupé à promener son rasoir sur la bande de cuir. Le barbier était un beau parleur, obséquieux et insinuant, méchant comme une guêpe et peureux comme un lièvre. Il connaissait le premier tous les petits scandales de Juvigny et avait l'art de les assaisonner de malins commentaires, afin de leur donner une saveur plus ou moins épicée selon le goût de ses cliens. M. de Seigneulles était le seul qui accueillît assez mal les histoires du barbier, et Magdelinat lui en gardait secrètement rancune. Il avait appris en se levant l'aventure du bal des Saules, et il aurait aimé à en régaler le chevalier, afin de rabattre un peu ses airs hautains et cassans. La langue lui démangeait fort, mais d'un autre côté il était retenu par la crainte des orageuses colères de M. de Seigneulles, et tout en affilant son rasoir il cherchait un procédé ingénieux pour satisfaire son envie sans risquer de se brouiller avec son client. Ce jour-là, l'ancien garde-du-corps semblait moins disposé que jamais à lier conversation avec son perruquier. Il s'était réveillé de fort méchante humeur; sa maigre figure était rigide, ses yeux gris restaient fixés droit devant eux, ses sourcils avaient l'air de deux accens circonflexes, et son nez d'aigle était plus pincé que d'habitude. Il ne desserrait guère les dents et restait insensible aux câlineries de ses deux chats favoris, qui se frôlaient en vain contre ses longues jambes en poussant de petits miaulemens étranglés.

— Où est mon fils? demanda-t-il brusquement.

Manette répondit que M. Gérard, parti dès le matin pour les bois et ne sachant s'il rentrerait à midi, avait recommandé qu'on dînât sans l'attendre. M. de Seigneulles grogna d'un air de mécontentement.

— M. Gérard, dit gracieusement Magdelinat, est un joli garçon. Il promet de devenir un bien agréable danseur.

— Qu'en savez-vous? fit sèchement M. de Seigneulles.

— Oh! je n'en sais rien que par ouï-dire.

— Que me chantez-vous là avec vos *ouï-dire?*.. Mon fils n'a jamais mis les pieds dans un bal, et je ne sache pas qu'il aille battre des entrechats sur la place publique.

Magdelinat toussa discrètement, et s'occupa de faire mousser son savon dans le plat à barbe de faïence. — Monsieur le chevalier connaît-il le jeune Laheyrard?

— Ce drôle qui sonne du cor et m'empêche de dormir!.. Dieu merci, non! et je n'ai nulle envie de le connaître.

— M. Laheyrard est aussi un joli danseur, et de plus un gaillard qui n'a pas froid aux yeux...

M. de Seigneulles fit un geste d'impatience, et Magdelinat se hâta de lui promener son blaireau sur les joues et le menton; mais quand le chevalier, le visage enduit d'une onctueuse couche de mousse, fut mis hors d'état de parler, à ce moment critique où le client est entièrement à la discrétion du barbier, Magdelinat reprit perfidement : — Il n'est bruit dans le public que de l'affaire de M. Laheyrard au bal des Saules. Figurez-vous, monsieur, qu'hier soir il a tenu tête à cinq ou six méchans drôles qui voulaient molester un jeune homme peu au courant des usages et venu au bal pour la première fois! Comprend-on cela? chercher querelle à un charmant garçon, sous prétexte qu'il est noble et que son père regrette Charles X?

Il fut violemment interrompu par le chevalier, qui lui serrait le bras comme dans un étau. — Son nom! s'écriait M. de Seigneulles à travers des flots de mousse. C'était Gérard, n'est-ce pas? Sangrebleu, faites-moi grâce de vos mystères, et dites-moi tout sans biaiser!

— Sapristi, lâchez-moi! murmura le barbier épouvanté, je n'étais pas là... On m'a, il est vrai, parlé vaguement de M. Gérard, mais je n'affirme rien... Tenez-vous en repos, monsieur de Seigneulles, sinon mon rasoir vous fera quelque estafilade...

— Contez-moi tout! répliqua le chevalier d'un air sombre.

Le malicieux coiffeur ne se fit pas prier. Sans tenir compte des grimaces de Manette, qui lui montrait le poing derrière le fauteuil, il dévida son écheveau jusqu'au dernier fil, détaillant le quadrille

dansé par Gérard, l'admiration du jeune homme pour la petite Reine, la scène des gants noirs, et finalement la triomphante intervention de Marius Laheyrard. M. de Seigneulles écoutait tout sans broncher; les muscles de sa figure s'étaient détendus, son front était morne, et ses yeux ne jetaient plus qu'une grise lueur. Il semblait si mortifié que Magdelinat eut peur d'avoir été trop loin, et, cherchant à raccommoder les choses, il ajouta qu'après tout Reine était une jolie fille, et que plus d'un voudrait être à la place de M. Gérard.

— Assez! grogna l'austère chevalier, croyez-vous mon fils capable de s'afficher avec cette ouvrière?

— Et quand cela serait, répondit le barbier en riant, pourvu qu'un garçon rapporte au logis ses deux oreilles, il n'y a pas à s'inquiéter du reste.

— Mais il peut compromettre cette petite fille! s'écria M. de Seigneulles scandalisé.

— Bah! Reine est une fine mouche... C'est son affaire d'ailleurs, et quand elle ferait un faux pas en compagnie de M. Gérard, cela n'a pas de conséquence!

— Monsieur... Magdelinat, dit le chevalier de son air le plus méprisant, chez vos boutiquiers de la ville basse cette morale-là peut passer; mais chez moi, quand on casse les vitres, on a pour principe de les payer. Les de Seigneulles ont toujours vécu sans reproche, et mon fils respectera cette jeune fille... Je ne veux pas qu'il s'expose à quelque compromis scandaleux ou à pis encore. — Manette, ajouta-t-il en se levant fièrement et en s'essuyant le menton, dis à Baptiste de seller Bruno!

M. de Seigneulles sortit sans daigner jeter un regard vers Magdelinat, qui pliait bagage, poursuivi des reproches de Manette.

Quand Bruno fut sellé, le chevalier, qui avait revêtu sa longue redingote brune et coiffé son chapeau aux larges ailes, descendit dans la cour, enfourcha son vieux cheval et partit pour sa promenade quotidienne. Tous les matins, après avoir entendu la messe de sept heures et achevé sa toilette, il faisait dans les environs une chevauchée de deux heures. Droit sur sa selle et ne perdant pas un pouce de sa haute taille, il suivait au pas les rues de Juvigny. Quand il passait devant une de ces vierges de plâtre qui ornent le logis de nos vignerons et qu'on décore d'un raisin noir à l'Assomption, il ne manquait pas d'ordinaire d'arrêter Bruno et de soulever son chapeau dévotement. Il fallait qu'il fût absorbé par de bien sérieuses réflexions, car ce jour-là il ne prit garde ni aux façades tapissées de vigne, ni aux vierges de plâtre. Il avait la tête basse et ruminait péniblement les propos de Magdelinat. — Ainsi, pensait-il, Gérard n'a pas échappé à la contagion! J'ai eu beau veiller sur lui, l'élever religieusement, lui dérober le spectacle d'un monde

impie et libertin, rien n'y a fait... Maudit siècle! continua-t-il en allongeant un coup de cravache à Bruno, qui profitait des distractions de son maître pour tondre les brindilles d'une haie, époque sans principes et sans respect, ta lèpre gagne les âmes nourries des doctrines les plus saines! Aller se commettre dans un bal de grisettes! Gérard n'a-t-il point de honte?.. C'est une chose terrible que d'avoir des fils. Dès qu'ils sentent leurs vingt ans, ils deviennent semblables à ces vins qui se mettent à bouillonner aussitôt que la vigne est en fleur, et cassent les bouteilles, si on n'y prend garde... Sangrebleu, tous ces cœurs de jeunes gens sont donc les mêmes?

Mon Dieu, oui, tous semblables! Et si M. de Seigneulles, qui longeait une lisière bordée de gros tilleuls, eût seulement regardé autour de lui, il aurait pu voir que, dans la création, les moindres bestioles étaient, comme les garçons de vingt ans, en proie aux mêmes troubles et aux mêmes tentations; toute la nature portait la marque de la tache originelle. Sous la feuillée mielleuse des tilleuls, de magnifiques papillons nacrés se poursuivaient deux à deux; des libellules vertes se balançaient par couples aux tiges des joncs penchés sur les fossés humides, et de l'autre côté de la haie des moissonneurs embrassaient leurs moissonneuses, sans vergogne, en plein soleil. Je ne sais si le chevalier vit ces choses et si elles lui firent impression, mais il sangla les flancs de Bruno d'un vigoureux coup de cravache. La bête prit le trot et ne s'arrêta pour souffler que sur les friches de Savonnières. Le soleil déjà haut répandait ses nappes dorées sur un paysage agreste et accidenté. Au-dessus des fonds ombreux de la gorge de Savonnières, une légère brume se balançait encore, mais sur les plateaux et les versans opposés tout était allégresse et lumière aveuglante. Entre deux bouquets de bois, on apercevait à travers un clair voile de fumée les maisons de Juvigny échelonnées aux flancs de la colline. Les toits rouges tranchaient avec vigueur sur la verdure foncée des jardins, les vitres scintillaient à donner des éblouissemens, et au-dessus des fumées fuyantes la flèche de Saint-Étienne et la tour de l'Horloge se dressaient lumineuses sur un ciel d'un bleu immaculé. Au-delà de la ville, des vignes, puis des vignes encore, toute une perspective de collines onduleuses et verdoyantes se prolongeant jusqu'aux grands bois de l'Argonne, dont la ligne bleuâtre et lointaine marquait l'extrême limite de l'horizon. A travers ce joyeux soleil, dans l'air limpide, les voix sereines des cloches de Juvigny s'envolaient en grappes sonores. Le chevalier laissa se reposer Bruno et savoura avec une certaine volupté cet ensemble de choses harmonieuses. Ce pays était le sien, il en avait dès l'enfance respiré les senteurs robustes, et il l'admirait avec un orgueil patriotique. Le spectacle des bois vaporeux et des vignobles pleins de

bruissemens de sauterelles, la vue des vieilles maisons de la ville haute et le chant des mêmes cloches qui avaient sonné à son baptême lui rappelèrent sans doute le temps où il avait été jeune, où il avait eu aussi un cœur tendre et prompt à la tentation. Il se sentit adouci et comme imprégné intérieurement d'une rafraîchissante rosée. Un moment, le rigide gentilhomme s'amollit, et revint à des sentimens plus humains. — Allons, soupira-t-il en donnant de l'éperon à Bruno, il faudra marier ce garçon-là... il n'est que temps!

Marier Gérard! ce fut le sujet de ses méditations pendant le repas de midi. Le jeune homme, sous le coup de l'explosion des colères paternelles, s'était bien gardé de rentrer. M. de Seigneulles dépêcha son dîner, et descendit à la ville basse chez une vieille veuve de ses amies, Mme de Travanette. Le logis de la veuve, situé dans le quartier de Juvigny qu'on nomme le Bourg, est célèbre dans le pays par son joli perron à rampe de fer forgé et sa façade du XVIe siècle aux élégantes gargouilles de pierre. Ce logis était alors le seul point de réunion des rares débris de l'ancienne noblesse locale. Chaque jour, d'une heure à quatre, les vieux amis de la maison se relayaient pour faire la partie de trictrac de la veuve. Quand M. de Seigneulles pénétra dans l'antique salon, lambrissé de chêne et tendu de *verdures* de Flandre, il aperçut l'abbé Volland, déjà assis près de la bonne dame. Dans le demi-jour bleuâtre entretenu par les volets à demi clos, au milieu de ce grand salon aux meubles fanés et aux dorures ternies, ces deux personnages faisaient un aimable et piquant tableau d'intérieur. A l'un des coins de la bergère, Mme de Travanette, vêtue de soie puce, très droite encore malgré ses soixante-dix ans, ayant une figure sèche et bilieuse sous un tour de faux cheveux noirs, tricotait attentivement un gros bas de laine. Appuyé sur les bras de son fauteuil, l'abbé Volland, curé de Saint-Étienne, clignait doucement les yeux en écoutant les confidences de la vieille dame. L'abbé était un petit homme replet, aux mains courtes et potelées, à la mise soignée. Il frisait la soixantaine. Ses lèvres épaisses, rouges et fendues dans le milieu, donnaient à sa bouche l'air d'une cerise double; quand il riait, on voyait sous ces lèvres gourmandes deux rangées de petites dents blanches et carrées du bout. Cette bouche vermeille, le nez aux ailes grasses et retroussées, l'œil fin et d'épais cheveux gris tout frisés disaient clairement que le curé devait être un charmant convive, à l'humeur enjouée, aux manières onctueuses et à l'esprit délié.

A l'arrivée de M. de Seigneulles, l'abbé Volland se leva en ébauchant élégamment un de ces saluts ecclésiastiques qui ressemblent à une révérence. On causa d'abord de choses indifférentes, puis le nom de Gérard ayant été prononcé : — Comment va-t-il, demanda

Mme de Travanette, est-il vrai que vous vouliez faire de lui un magistrat?

— Non, dit le chevalier, tant que le gouvernement actuel sera sur pied, Gérard ne prêtera jamais un serment qu'il ne pourrait pas tenir. Je réserve mon fils pour le jour où notre vrai roi reviendra, ce qui ne saurait tarder...

— Amen! soupira Mme de Travanette, et que le bon Dieu vous entende; mais je crains bien de ne pas voir ce jour-là... Les rois en exil ont tort; ils sont à l'égard de leurs sujets comme d'anciens amis qui veulent renouer une correspondance interrompue depuis de longues années; quand il s'agit de reprendre la plume, on s'aperçoit qu'on n'a plus une seule idée commune, et on ne trouve rien à se dire...

L'abbé, qui redoutait la politique, prit des airs distraits et gratta sur la manche de sa soutane d'imperceptibles grains de poussière. — En attendant, dit-il à M. de Seigneulles, que comptez-vous faire de Gérard?

— Je veux le marier.

— Si vite!..

— Il n'est que temps, répliqua le chevalier. — Il conta l'escapade du bal des Saules, tandis que le curé souriait de l'air de quelqu'un déjà au courant de l'aventure. Quand M. de Seigneulles prononça le nom de Marius Laheyrard, Mme de Travanette joignit les mains : — Ah! s'écria-t-elle, ces Laheyrard, quelle famille! Il paraît qu'on n'a jamais vu d'intérieur plus désordonné. Les enfans sortent avec des bas troués, et jamais dans la maison on ne touche à une aiguille. Je ne dis rien du père, c'est un pauvre homme; mais la mère, quelle folle!.. Elle ne peut pas garder une bonne. On ne comprend pas vraiment qu'elle ait eu assez peu de tact pour faire nommer son mari dans une ville où elle a mené une jeunesse orageuse. Chacun sait que, lorsqu'elle a épousé M. Laheyrard, il y avait urgence... Elle m'a fait une visite que je ne lui ai pas rendue, et j'espère qu'elle s'en tiendra là.

— Sa fille aînée a du talent, objecta l'abbé.

— Pauvre enfant, je la plains, elle est si mal élevée! Est-ce vrai, l'abbé, qu'elle se promène seule avec un petit employé de la mairie, et qu'elle dessine des nudités?

L'abbé Volland épousseta de nouveau d'invisibles soupçons de duvet.

— Je vous assure, madame, qu'on en dit plus qu'il n'y en a.

— Oh! vous, monsieur Volland, vous les défendez; vous avez un faible pour les brebis galeuses.

— Eh! madame, riposta doucement l'abbé, n'est-ce pas la vraie charité évangélique? D'ailleurs Mme Laheyrard est un peu ma pa-

rente; Hélène est ma filleule, et elle chante aux orgues avec beaucoup de zèle et de ferveur.

— Enfin, continua obstinément Mme de Travanette, personne ne les voit.

— Pardonnez-moi, Mme Grandfief, toute rigide qu'elle est, n'hésite pas à recevoir Mlle Laheyrard...

— Qui donne des leçons de dessin à sa fille Georgette. Ah! Mme Grandfief est une fine mouche!

— Ne parlez-vous pas, interrompit M. de Seigneulles, de la femme de l'ancien maître de forges de Salvanches? Elle a donc une fille?

— Oui, reprit Mme de Travanette, et puisque vous cherchez une femme pour Gérard, voilà votre affaire.

Le chevalier dressa l'oreille. Mme de Travanette, qui avait la manie des mariages, fit aussitôt un merveilleux éloge de Georgette Grandfief : dix-huit ans, jolie, supérieurement élevée, deux cent mille francs de dot, — en un mot, un excellent parti. M. de Seigneulles eût préféré une famille moins bourgeoise; mais la vieille dame lui remontra qu'à Juvigny les filles nobles étaient fort pauvres et fort montées en graine; elle termina en offrant de servir elle-même d'intermédiaire. Le chevalier restait pensif. Avant de faire une démarche, il aurait voulu voir la mère et la fille, et juger par lui-même...

— Écoutez, dit tout à coup l'abbé en se levant pour partir, ce que je vais vous proposer n'est peut-être pas très canonique, mais le ciel me pardonnera à cause de la pureté de l'intention... Demain, Mme Grandfief et sa fille passeront au presbytère l'après-midi, afin de confectionner avec les demoiselles du rosaire les fleurs destinées à la fête de l'Assomption. Venez me faire visite vers quatre heures et amenez Gérard. Vous verrez ces dames, et le jeune homme nous dira son goût.

M. de Seigneulles fit un signe d'assentiment, l'abbé prit congé, et la partie de trictrac commença.

Le soir, à souper, le chevalier accueillit son fils d'un air de bonne humeur et ne souffla mot des événemens de la veille. Avant de se coucher, il dit à Gérard : — Demain, vous ne vous éloignerez pas. Nous irons ensemble visiter l'abbé Volland... Et, ajouta-t-il, vous me ferez le plaisir d'acheter des gants gris; j'ai assez de vos gants noirs!

Ce fut la seule allusion qu'il se permit à l'endroit du bal des Saules.

III.

Le jardin du presbytère était bien le plus étrange jardin de curé qu'on pût rêver. Disposé en terrasses sur l'emplacement des anciens

fossés de la ville haute et fort négligé par l'abbé Volland, qui n'entendait rien au jardinage, il offrait à l'œil un échantillon des cultures les plus diverses. Dans ce fouillis, parfait symbole de l'esprit d'égalité chrétienne qu'un bon pasteur doit maintenir parmi ses ouailles, les laitues croissaient fraternellement à côté des rosiers à cent feuilles, les lis alternaient avec les groseilliers, et de grands pieds d'angélique, des touffes de fenouil, de grosses boules de buis mêlaient leurs senteurs aromatiques au parfum des clématites. Au long de la terrasse inférieure régnait une allée de charmilles centenaires, au centre de laquelle s'ouvrait une rotonde ornée d'une table de pierre et de siéges rustiques. Là s'étaient réunies les jeunes filles occupées à confectionner des fleurs de papier, sous la direction de la doyenne des congréganistes et d'un jeune prestolet de vicaire très remuant et frisé comme un mouton. Quand M. de Seigneulles et Gérard entrèrent dans le corridor, un murmure de voix féminines, s'élevant de cette charmille comme d'une ruche bourdonnante, parvint jusqu'à eux.

La servante les introduisit dans le salon, où l'abbé Volland se trouvait en conférence avec Mme Grandfief. Grande, avec une taille plate et de gros os, cette dame avait des manières imposantes et mesurées, la parole impérieuse et emphatique. Son front carré, encadré de maigres cheveux châtains, son nez très long, sa face rectangulaire terminée par un menton massif, rappelaient vaguement le type de la race chevaline. L'abbé lui présenta ses visiteurs, et M. de Seigneulles entama avec elle une solennelle conversation roulant sur des relations communes. Cet entretien cérémonieux amusait médiocrement Gérard, et il commençait à étouffer des bâillemens nerveux, quand le curé proposa de descendre au jardin. Le jeune homme ne se le fit pas dire deux fois, et dès qu'on fut dehors, abandonnant l'abbé et ses hôtes, qui marchaient d'un pas de procession, il se dirigea vers la charmille dont le gai bourdonnement l'attirait. Quand il eut atteint l'une des ouvertures, il s'arrêta un moment sur le seuil de cette obscure et verte allée, d'où on apercevait, comme au fond d'un panorama, le groupe des robes claires au milieu desquelles la soutane du vicaire faisait une tache noire. Debout au centre du groupe, une jeune fille, très blanche de peau, avec d'épais cheveux blonds ondoyant librement sur ses épaules, tenait une assiette pleine de groseilles rouges, où elle picorait avec de jolies mines d'oiseau friand.

— Vous aimez les groseilles, mademoiselle Laheyrard? dit au même instant le vicaire avec un fort accent lorrain.

— Oui, j'aime surtout à les cueillir, et vous, monsieur l'abbé?

— Moi aussi, mais je n'aime pas seulement celles que je cueille, répondit-il d'un air de convoitise.

— Voulez-vous des miennes?

L'abbé fit un signe affirmatif, et en un clin d'œil la charmante espiègle, sans s'inquiéter des figures scandalisées de ses voisines, saisit du bout des doigts une longue grappe appétissante et la balança devant les lèvres du vicaire.

Le malheureux était devenu cramoisi. Il regardait avec ahurissement cette grappe tentatrice, tremblotant à l'extrémité d'une main mignonne, et du même coup il entrevoyait un bras blanc, que la manche très large laissait à découvert. Il balbutia quelques syllabes confuses, et, tournant les talons, battit prudemment en retraite vers l'autre extrémité de la charmille, où le curé, M. de Seigneulles et Mme Grandfief avaient assisté à la scène. — Quelle inconvenance! murmura cette dernière à l'oreille du curé, qui faisait la moue.

Cependant la jeune fille tenait toujours sa grappe au bout des doigts : — Ce sera donc moi qui la mangerai! dit-elle avec un limpide éclat de rire, et elle l'égrena gentiment dans sa bouche. — Gérard s'était approché, elle l'aperçut, fit un mouvement de surprise, et ses clairs yeux bruns rencontrèrent les regards émerveillés du jeune homme.

— Georgette, dit la sévère Mme Grandfief en s'adressant à l'une des travailleuses, mets ton chapeau, il est temps de nous retirer.

Une seconde jeune fille, brune avec des joues couleur de pêche mûre, une bouche en cœur, de gros yeux sournoisement baissés, et des formes grassouillettes, se détacha du groupe qui regardait Mlle Laheyrard avec horreur, et s'approcha de Mme Grandfief.

— Voici ma fille, monsieur de Seigneulles, dit la dame, tandis que Mlle Georgette faisait une révérence cérémonieuse.

— Elle est charmante! murmura galamment le chevalier.

L'abbé Volland, essayant de donner un air grondeur à sa physionomie onctueuse, avait pris à part la blonde espiègle aux groseilles. — Hélène, dit-il, je te prie à l'avenir de respecter mon vicaire.

— Mais, monsieur le curé, répondit la jeune fille d'un ton malicieusement confus, je le respecte et même je l'admire. Si vous aviez vu avec quel air de mouton effarouché il a résisté à la tentation... Il m'a rappelé le saint Antoine des marionnettes.

— Enfant terrible! grommela le curé en secouant la tête.

Lorsque le chevalier et Gérard sortirent du presbytère : — Comment trouves-tu cette jeune fille? dit M. de Seigneulles.

— Très séduisante, répondit le jeune homme encore tout rêveur, quel joli son de voix et quels magnifiques cheveux blonds!

— Blonds? répéta le chevalier en s'arrêtant, ai-je la berlue? Il m'a bien semblé qu'elle était brune.

— Blonde, mon père! avec de longues boucles soyeuses qui couvrent ses épaules...

M. de Seigneulles fronça les sourcils. — Sangrebleu ! soyez donc à la conversation : qui vous parle de cette *évaltonnée* à la crinière flottante? Il s'agit de Mlle Grandfief.

— Ah ! fit Gérard, je l'ai à peine remarquée.

— Eh bien ! quand vous aurez l'honneur de vous retrouver avec elle, ayez la bonté de la regarder. Je l'ai remarquée, moi, et il ne me déplairait pas qu'elle devînt ma bru.

Pendant ce temps, la jeune fille que le chevalier traitait d'*évaltonnée* quittait à son tour le presbytère et regagnait lentement la rue du Tribel. — Quelles prudes que ces provinciales, songeait-elle, et quelle idée a eue papa de venir à Juvigny ! — Et, tout en maugréant, elle poussa un soupir; les causes qui avaient amené sa famille en province lui revenaient tristement à l'esprit. Son père, ancien professeur de physique à Saint-Louis, avait fait de nécessité vertu en quittant Paris, où la vie commençait à être lourde avec quatre enfans et des appointemens modestes. — Et songer, pensait-elle, qu'il faudra moisir à Juvigny, et devenir peut-être une vieille fille laide et parcheminée comme la doyenne des congréganistes!.. Oh ! non, jamais ! — Au même instant, Gérard, qui marchait derrière son père, se retourna, reconnut Mlle Leheyrard et la salua avant de rentrer à la maison. — Tiens! se dit la jeune fille, interrompant brusquement ses réflexions mélancoliques, notre voisin a décidément bonne mine... Il est joli garçon et n'a pas l'air prétentieux des jeunes gens de la ville. Ma conduite avec le vicaire a dû le suffoquer. — Elle se mit à rire tout haut en songeant à la mine effarée de l'abbé.

Elle franchit le seuil de la maison paternelle, où l'attendaient les vulgaires tracas d'un intérieur peu confortable et mal ordonné. Outre Hélène et Marius, l'inspecteur avait deux jeunes enfans : une fillette de dix ans aux cheveux ébouriffés, aux longues jambes maigres, que le poète avait plaisamment surnommée Tonton, et un garçon d'une douzaine d'années, Benjamin, qui passait son temps à faire l'école buissonnière et ne rentrait au logis qu'avec des bosses au front et des vêtemens en lambeaux. Tout le poids de la surveillance et de l'entretien de ces deux bambins indisciplinés retombait sur Hélène. Mme Laheyrard, qui avait été jolie et conservait encore des prétentions, bien qu'elle frisât la cinquantaine, était sans cesse affairée et remuante; mais son activité brouillonne ne profitait guère au bien-être du ménage. Elle perdait toutes ses journées à discuter avec les fournisseurs, à se quereller avec sa servante, à gémir sur la cherté des vivres et le peu de ressources de la petite ville. Ce soir-là, à l'heure du repas, ses plaintes étaient encore plus verbeuses et plus amères que de coutume; elle venait de renvoyer sa domestique, et le dîner s'en était ressenti.

— Affreux pays ! s'écriait-elle en lançant des regards courroucés

vers son mari, qui mangeait paisiblement son dessert, on nous a bien mal traités en nous envoyant dans cette bourgade !

— Mais, ma bonne amie, répondit M. Laheyrard en secouant les longs cheveux gris qui lui retombaient sur le cou, rappelle tes souvenirs; c'est toi-même qui as demandé Juvigny au ministère.

L'inspecteur d'académie parlait lentement; rien qu'en écoutant son débit scandé et légèrement sentencieux, on devinait le vieux professeur qui a trôné longtemps dans une chaire universitaire. Cette parole mesurée avait le don d'exaspérer tout particulièrement Mme Laheyrard.

— Eh oui ! c'est moi, répliqua-t-elle aigrement; quand tu me le répéteras cinquante fois !.. Je me suis trompée et j'en fais pénitence. Le pays n'est plus reconnaissable; la ville est maussade, et quant aux habitans, parlons-en ! Des gens vaniteux et mal élevés. Nous avons fait plus de quarante visites, et c'est à peine si on nous en a rendu dix... C'est ta faute aussi, monsieur Laheyrard !

— Ma faute ! murmura l'ancien professeur, puis-je forcer les gens à venir chez moi ?

— Tu n'as pas su te poser à Juvigny. On donne des dîners partout; as-tu seulement tenté une démarche pour faire inviter ta femme et ta fille ?

— J'ai pour principe de ne jamais m'imposer, répondit le brave homme, c'est de la dignité.

— C'est de l'égoïsme ! Dis-donc que tu préfères t'enfermer avec tes livres !

M. Laheyrard releva la tête et fixa un instant sur sa femme ses yeux intelligens et fatigués. — Mélanie, dit-il doucement, tu vas trop loin. Si on nous néglige à Juvigny, tu devrais te rappeler que c'est peut-être autant ta faute que la mienne.

Mme Laheyrard se mordit les lèvres. Cette timide allusion à l'histoire de sa jeunesse jeta une douche froide sur son excitation nerveuse. Marius bourra sa pipe d'un air impatienté et alla finir sa soirée dehors. L'inspecteur, pour se dérober à de nouvelles lamentations, se réfugia dans le jardin. Hélène se hâta d'enlever le couvert et courut le rejoindre sous les arbres du verger.

Seule de toute la famille, elle comprenait M. Laheyrard et l'aimait. Elle le voyait tourmenté par les folles exigences de Mme Laheyrard, tourné en ridicule par Marius, à peine obéi par les enfans, auxquels on n'avait inculqué ni la soumission ni le respect. Cependant elle le sentait bien supérieur comme cœur et comme esprit au reste de la famille, et elle s'efforçait de lui faire oublier toutes ces petites misères domestiques à force de tendres câlineries. Elle s'intéressait à ses travaux; lui, de son côté, l'encourageait dans ses études de peinture. Quand il était fatigué de ses livres, elle l'égayait

de ses saillies espiègles. Pour M. Laheyrard, au milieu de ses tracas administratifs, la gaîté d'Hélène était comme la chanson d'un rouge-gorge pendant une maussade journée d'hiver. Ce soir-là, ils se promenèrent longtemps, bras dessus bras dessous, le long des allées herbeuses du jardin; puis le vieux professeur baisa sa fille au front et regagna son cabinet de travail, tandis qu'Hélène se mettait à la recherche des enfans afin de les traîner à leur dortoir.

Quand elle redescendit, lasse des criailleries des deux marmots, Mme Laheyrard, qui ne pouvait tenir en place, était sortie pour faire des courses en ville. Hélène se retira dans une grande pièce contiguë au jardin, dont elle avait fait son atelier. Des études étaient accrochées au mur; dans un angle, près d'un piano chargé de musique, se dressait un chevalet; sur un guéridon, un bouquet de fleurs des champs s'étalait dans un pot de faïence. La première chose qui frappa les yeux de la jeune fille fut l'empreinte des cinq petits doigts de Tonton sur la toile où une étude était fraîchement ébauchée. Hélène frappa du pied avec colère. — Bicoque de maison! s'écria-t-elle, — et, en proie à un violent accès de mauvaise humeur, elle alla s'asseoir sur les marches de pierre qui descendaient vers le jardin. Là, les coudes sur les genoux, les mains enfoncées dans ses cheveux, elle promena ses regards mélancoliques sur la gorge de Polval, rougie par les dernières lueurs du crépuscule. Juvigny lui pesait. Née à Paris et Parisienne jusqu'au fin bout de ses ongles roses, elle ne pouvait s'habituer à ce calme béat, à ces horizons étroits, à ces intérêts mesquins de la petite ville. La vie de province lui faisait l'effet d'une visite trop prolongée chez des gens ennuyeux, dans une maison sentant le moisi et le renfermé. Au loin, dans le faubourg, un orgue nasillard jouait un air qu'elle se souvint d'avoir entendu l'an passé dans quelque théâtre du boulevard. Toutes ses impressions de l'existence parisienne lui revinrent alors à la file. Elle se rappela son balcon au quatrième d'une maison de la rue d'Assas, la grille du Luxembourg, le jeu de paume avec ses joueurs aux casaques blanches et rouges, les caisses d'orangers alignées sur la terrasse où les bourgeois du quartier et les étudians se promenaient gaîment à l'heure du crépuscule. Elle gravit en imagination l'escalier du musée et revit la place où elle s'installait avec son chevalet et son carré de toile cirée pour copier le *Labourage nivernais*. Elle avait la nostalgie de toutes ces choses; elle aurait donné deux ans de sa vie pour entendre de nouveau la clameur des gardiens criant sous les grands marronniers : « On va fermer! » Prise d'un mouvement d'irritation et de révolte, — Oh! je m'ennuie trop! s'écria-t-elle avec colère en étirant ses bras.

— Si je pouvais du moins être bon à vous distraire! dit derrière elle une voix mordante et bien timbrée.

Elle tourna languissamment la tête. — Ah! c'est vous, monsieur Finoël, bonsoir!

— J'avais à parler service avec M. Laheyrard, il m'a dit que vous étiez à votre atelier, et j'ai pris la liberté d'entrer... Est-ce que je vous dérange?

— Non pas, j'ai mal aux nerfs, voilà tout... Vous êtes le bienvenu.

Dans la pénombre crépusculaire, on distinguait confusément la petite taille du nouvel arrivant et sa tête pâle encadrée de longs cheveux. Ses grands yeux d'un jaune fauve, ses joues maigres et ses lèvres minces avaient cette expression à la fois souffreteuse et spirituelle qui est l'indice d'une organisation rachitique. Francelin Finoël était en effet affligé d'une déviation de l'épine dorsale, et c'était même en partie à cette difformité qu'il devait son admission dans l'intimité de la famille Laheyrard. Son emploi de secrétaire de la mairie l'avait mis en relation avec l'inspecteur d'académie, et, comme il était obligeant, agréable causeur et bon musicien, Mme Laheyrard, peu gâtée par la société de Juvigny, avait accueilli familièrement ce visiteur chétif et malingre, qu'elle regardait comme un garçon sans conséquence. — Comment allez-vous aujourd'hui? reprit Hélène en lui tendant une main qu'il serra avec vivacité dans ses longs doigts amaigris. — Il y avait dans l'accent et le geste de la jeune fille quelque chose d'amical et d'attendri. Sa bonté native la portait à se montrer affectueuse pour ce petit être maladif et disgracié. Cette familiarité compatissante surprenait bien des gens, et ceux qui connaissaient mal la jeune fille étaient portés à confondre cette pitié sympathique avec un sentiment plus vif. A voir les yeux subitement illuminés de Francelin Finoël, on eût dit qu'il s'y méprenait lui-même et s'abusait sur la nature des démonstrations cordiales de Mlle Laheyrard.

— Je vais toujours bien dès que je suis ici, répondit-il d'une voix caressante, rien que le contact de vos mains suffit pour me guérir.

Elle se mit à rire et se tourna vers lui tout en allumant les bougies du piano. — Voulez-vous, dit-elle, que je sois complétement aimable, permettez-moi d'aller me rasseoir sur la pierre du perron; le frais du soir me détendra les nerfs.

Sur un geste du jeune homme, elle reprit sans façon la pose dans laquelle il l'avait trouvée : le front dans les mains et les yeux perdus dans le vide. Assis sur le tabouret du piano, Francelin Finoël la dévorait du regard, tandis qu'elle restait silencieuse et comme enfoncée dans sa rêverie.

— Mon peu de cérémonie ne vous choque pas trop? reprit-elle;

c'est que, voyez-vous, j'ai déjà été aujourd'hui un objet de scandale au presbytère, et je ne voudrais pas recommencer ce soir. A propos, il y avait chez l'abbé Volland un de nos jeunes voisins, M. de Seigneulles; le connaissez-vous?

— Fort peu, mais assez pour ne pas l'aimer.

— Pourquoi? Il a une figure expressive, le regard fier, la barbe noire, et avec cela il rougit comme une pensionnaire. La timidité sied aux bruns comme les fleurs aux grands arbres.

— Gérard de Seigneulles, poursuivit dédaigneusement Finoël, est un de ces jolis garçons qui sont venus au monde avec des gants... Cerveaux bornés et vaniteux, plantes de luxe brillantes et inutiles...

Hélène lui coupa la parole. — J'aime les fleurs qui ne servent à rien, s'écria-t-elle d'un petit ton décidé, j'aime tout ce qui est coloré et lumineux!

La soirée était chaude, et des papillons venus du jardin tournoyaient autour des bougies. — Eux aussi! répliqua ironiquement le petit bossu en montrant les insectes qui se grillaient à la flamme.

— Vous êtes sentencieux ce soir, M. Finoël. — Hélène se leva, passa devant lui et se mit au piano. — Chantez-moi quelque chose, cela dissipera nos idées noires.

Elle frappa quelques accords et indiqua du doigt à Finoël la partition de *Don Juan* ouverte à l'endroit de *la Sérénade*. Francelin obéit et commença. Il avait une voix merveilleusement pure et vibrante; les sons, en s'échappant de ses lèvres, donnaient la sensation d'une musique trop idéale pour être humaine; on eût dit une âme qui chantait. Tout en accompagnant, Hélène subissait le charme de cette voix étrange et pénétrante. Quand l'air fut fini, elle se retourna et vit le regard profond du bossu fixé sur elle avec une intensité embarrassante.

— Que vous avez de beaux cheveux! murmura-t-il sourdement.

— Vous trouvez? fit-elle en passant ses doigts dans les boucles annelées avec un geste de coquetterie naïve, bah! à quoi cela me sert-il? Il faudra les enfouir un de ces matins dans une affreuse résille et devenir institutrice au fond de quelque pensionnat maussade.

— Quelle plaisanterie! dit Finoël en haussant les épaules.

— Je ne plaisante pas; nous sommes pauvres, je suis une fille sans dot, et il faudra que je gagne mon pain. Gouvernante ou sous-maîtresse, voilà mon lot; cela vaut encore mieux que de sécher sur pied dans ce trou de Juvigny.

— Vous n'êtes pas de celles qu'on laisse sécher! répliqua-t-il en s'animant; n'avez-vous donc pas d'ambition? Belle et richement douée comme vous l'êtes, n'avez-vous jamais rêvé un intérieur, des

enfans, un mari heureux de faire de vous la reine de cette petite ville, que vous méprisez trop?

Elle secoua la tête. — Bourgeoise en province, non, je n'ai pas la bosse...

Elle n'eut pas plus tôt lâché ce dernier mot qu'elle remarqua une amère expression sur la figure de Finoël, et s'aperçut qu'elle venait de dire une sottise. En un instant, ses clairs yeux bruns devinrent humides. Vexée de son étourderie, désolée d'avoir pu blesser le jeune homme, Hélène lui tendit la main avec vivacité. — Je voulais dire, reprit-elle confuse, que j'ai trop mauvais caractère pour faire une bonne femme d'intérieur.

Les pommettes du bossu s'étaient colorées d'une légère rougeur. — J'ai compris, — fit-il tristement; puis, retenant la main d'Hélène dans les siennes avec une insistance passionnée : — Vous me croyez votre ami, n'est-ce pas? s'écria-t-il; eh bien! promettez-moi de ne prendre aucune résolution extrême avant de m'en parler... Jurez-le-moi!

Elle le regarda avec étonnement. — Je vous le promets! dit-elle un peu effrayée; la, êtes-vous content?

— Merci! murmura-t-il en rendant la liberté à la main de la jeune fille.

Sur ces entrefaites, Mme Laheyrard, revenue de ses courses à la ville basse, entra dans l'atelier. Dix heures venaient de sonner. Finoël prit congé de ces dames et regagna son logis.

Il habitait une maison d'assez pauvre apparence, située à mi-côte, à quelques pas du vieux collége. Un tisserand en occupait les caves et le rez-de-chaussée; les pièces du premier étage étaient louées en garni à de petits employés ou à des ouvrières. Francelin remonta dans sa modeste chambre encombrée de paperasses, et, ne se sentant pas en humeur de dormir, alla s'accouder à la fenêtre, ouverte sur les jardins et le petit bois du collége.

Francelin était enfant naturel; sa mère, lessiveuse et journalière de son métier, était morte à la peine six ans auparavant. Élevé en qualité de boursier dans ce même collége dont les arbres ombrageaient sa croisée, il y avait fait de bonnes études, et à force de volonté il était parvenu à sortir du milieu misérable dans lequel il avait passé son enfance. Degré par degré, il avait grimpé jusqu'à mi-chemin de l'échelle sociale de Juvigny. A vingt-cinq ans, il menait la mairie de la petite ville en qualité de secrétaire; c'était un résultat, mais bien mince encore aux yeux d'un garçon tenace et ambitieux comme Finoël. Le fils de la lessiveuse rêvait d'être admis sur un pied d'égalité dans les salons des riches fabricans et des hauts fonctionnaires de Juvigny. Son talent de musicien lui avait déjà ouvert la porte de quelques familles; mais d'autres maisons, et des plus

aristocratiques, lui restaient obstinément fermées. Depuis l'arrivée des Laheyrard, son ambition avait reçu un coup d'éperon violent. Ébloui par la beauté d'Hélène, grisé par sa grâce familière et ses façons affectueuses, il marchait depuis lors au milieu d'un mirage et ne pensait plus qu'à devenir le mari de Mlle Laheyrard.

— Pourquoi pas? se disait-il ce soir-là en écoutant le tic-tac des métiers de tisserand épars dans le faubourg, Hélène est pauvre et ne trouvera pas facilement à se marier; moi, comme esprit et comme volonté, je suis supérieur à tous les jeunes gens d'ici. Avec elle pour femme, je me sentirais de force à remuer tout le petit monde de Juvigny et à grimper sur le dos de tous ces gens-là pour atteindre mon but. Je pourrais me faire nommer conseiller municipal, supplanter le maire qui est une nullité, et, qui sait? par ce temps de suffrage universel, arriver jusqu'à la députation...

Un bruit frais de plantes mouillées et le glou-glou d'une carafe sur le rebord de la fenêtre voisine le rappelèrent à la réalité et lui firent faire un brusque mouvement de retraite. Au même instant, une voix de jeune fille se mit à fredonner, une tête se pencha, et, à la lueur de la lune naissante, la figure rusée de la petite Reine se montra entre deux pots de balsamines. — Êtes-vous rentré, Francelin? demanda la couturière.

Reine Lecomte était la nièce du tisserand du rez-de-chaussée; tout enfant elle avait joué avec Finoël, et ils s'étaient tutoyés pendant longtemps. Elle aussi, depuis trois ou quatre ans, choyait un rêve : c'était de devenir une dame et de porter chapeau. Pour en arriver là, il suffisait d'épouser Francelin, et à son tour l'ambitieuse grisette se disait : — Pourquoi pas?

Comme le jeune homme se tenait coi, elle renouvela sa question.

— Oui, répliqua sèchement Finoël, mécontent d'être dérangé, je rentre à l'instant, et je vais me coucher.

— Vous êtes bien fier depuis que vous fréquentez vos belles dames de la ville haute! Ces Parisiennes vous feront perdre la tête, mon pauvre Francelin.

— Vous m'obligerez en laissant ces dames en paix, dit Finoël avec humeur, bonsoir!

— Patience! murmura la petite Reine, qui voulait avoir le dernier mot, « qui va chercher de la laine revient tondu, » et vous le serez à ras, mon bel agneau bêlant.

Finoël referma violemment sa fenêtre et s'alla coucher furieux.

IV.

Satisfait de sa première entrevue avec Mme Grandfief, M. de Seigneulles s'était décidé à mener rondement cette importante affaire

du mariage de Gérard. Sur sa demande, l'abbé Volland et Mme de Travanette avaient sondé le ménage Grandfief, et, leurs démarches ayant été accueillies favorablement, le chevalier avait chargé son notaire de résoudre les questions d'intérêt. En homme sage, il estimait qu'il ne fallait point mêler les discussions d'argent aux affaires de sentiment. Quand les apports respectifs furent bien établis, M. de Seigneulles se mit directement en relation avec M. et Mme Grandfief, et il fut convenu que Gérard serait autorisé à faire sa cour à la jeune fille. Le vieux gentilhomme désirait que son fils fût agréé comme un homme aimable avant d'être imposé comme un mari. Le mariage ne devait être divulgué que lorsque les deux jeunes gens se seraient mis d'accord, et Mme Grandfief, sûre de l'obéissance de sa fille, convaincue d'ailleurs de l'attrait irrésistible de la beauté de Georgette, accepta cette condition, bien qu'elle lui parût ridiculement romanesque.

Donc deux fois par semaine Gérard alla passer l'après-midi dans la maison de Salvanches, située à l'extrémité de la promenade des Saules, au milieu d'un grand parc que l'Ornain baigne de ses eaux bruyantes et poissonneuses. Le jeune homme s'y rendait, tantôt accompagné par son père, tantôt chaperonné par Mme de Travanette ou l'abbé Volland. Ces entrevues cérémonieuses se passaient d'une façon fort maussade. Exécutant strictement le programme imposé par sa mère, Mlle Georgette, droite sur sa chaise, le nez en l'air et les yeux baissés, ne se mêlait à la conversation qu'avec une sage retenue. Si Gérard lui adressait la parole, elle soulevait lentement ses paupières frangées de longs cils et regardait d'abord Mme Grandfief, comme pour chercher une réponse dans les yeux maternels. Quand elle se décidait à parler, elle semblait presque réciter une leçon. Elle était jolie, et bien que ses gros yeux noirs eussent plus d'éclat que de profondeur, son nez retroussé, ses joues fraîches, sa bouche mignonne, lui donnaient une certaine grâce piquante et sensuelle; mais elle avait l'esprit étroit et peu cultivé, dans la ville ses naïvetés étaient devenues proverbiales, et son babillage frivole, tout rempli de détails de toilette, n'était pas fait pour mettre Gérard en verve. Le jeune homme avait une de ces natures réservées qui ne s'épanouissent pleinement que dans des milieux réchauffans et sympathiques. Aussi demeurait-il froid et taciturne, laissant tout le poids de la conversation à l'abbé ou à Mme de Travanette. Ces visites périodiques à Salvanches lui paraissaient de lourdes corvées; il en revenait chaque fois somnolent, las et mélancolique.

Un soir d'août, après une de ces stations chez les Grandfief, il rentrait tout morose à la maison. Ayant pris par les vignes, il gravissait le sentier mitoyen entre la propriété de son père et celle du

voisin, quand des éclats de voix et des cris joyeux lui firent relever la tête. Il aperçut deux enfans qui traînaient une échelle et qui à son approche disparurent derrière les massifs de la terrasse. — Tonton! Benjamin! voulez-vous bien rapporter l'échelle? cria une voix argentine et aérienne. — De triomphans éclats de rire répondirent seuls à cette sommation. — Méchans gamins! continua la voix mystérieuse.

Dans le verger voisin, le feuillage d'un vigoureux prunier s'agita tout à coup, et Gérard y découvrit, assise entre deux maîtresses branches, tenant d'une main un gros morceau de pain et de l'autre cueillant des reines-claudes, Mlle Hélène Laheyrard. Elle était charmante ainsi, tête nue, cheveux au vent, avec une légère teinte rose sur ses traits animés et un éclair dans ses grands yeux. Les rayons épars dans la feuillée promenaient alternativement sur son cou et sur sa figure de rapides touches d'ombre et de lumière; un léger vent qui agitait l'ourlet de sa robe découvrait deux mignonnes bottines et même parfois la naissance de deux jambes aux attaches menues. A la vue de Gérard, Hélène, avec un joli geste à la fois chaste et coquet, ramena sur ses pieds les plis flottans de sa jupe de toile; puis, ses regards rencontrant ceux du jeune de Seigneulles, elle ne put s'empêcher de rire.

— Mademoiselle, dit Gérard en la saluant, permettez-moi d'aller chercher une échelle.

— Ne vous donnez pas cette peine, monsieur, répondit-elle; les enfans reviendront d'eux-mêmes dès qu'ils s'apercevront que leur niche ne m'a pas émue.

Gérard la trouvait merveilleusement belle dans cet encadrement de feuilles vertes. Cette rayonnante manifestation de la beauté féminine eut pour premier effet de vaincre sa réserve et sa timidité. — Laissez-moi du moins, reprit-il, vous tenir compagnie jusqu'à ce que Tonton ait rapporté l'échelle.

Il tremblait que sa requête ne fût mal accueillie; mais Hélène eut l'air de la trouver toute naturelle. — Volontiers, fit-elle. D'ailleurs, puisque nous sommes voisins, je tiens à me réhabiliter dans votre esprit. Voilà la seconde fois que je vous scandalise, et c'était déjà trop de la grappe de groseille...

Le jeune homme voulut protester. — Voyez-vous, continua-t-elle en l'interrompant familièrement, il ne faut pas me juger sur mes étourderies, et si mon frère Marius était ici, il vous dirait que je suis une fille sérieuse, bien qu'un peu *toquée*.

A ce dernier mot, Gérard ouvrit de grands yeux. — Je veux dire un peu folle, reprit-elle en riant. Ah! je ne suis pas une demoiselle bien élevée et bien sage comme Georgette Grandlief!.. Vous la connaissez, je crois?.. Si sa mère la surprenait, perchée comme

moi sur un prunier, quelle *sermonnade!* Je l'entends d'ici dire : Fi donc! mademoiselle!

Elle roulait de gros yeux, pinçait les lèvres et mimait le ton sentencieux de la dame avec une drôlerie si comique que Gérard ne put retenir un éclat de rire. — Vous avez, s'écria-t-il, un joli talent d'imitation.

— Je possède comme cela un lot de jolis talens qui me font passer pour une fille mal élevée... J'essaie parfois de mettre en cage mes espièglerie, mais j'oublie de fermer la porte, et prrrou!.. les maudits oiseaux reprennent leur volée. Au rebours de bien des gens, chez moi le premier mouvement est toujours détestable, mais le second est très bon, je vous assure.

— J'en suis certain, s'écria Gérard, charmé. — Appuyé à la barrière du verger, il admirait Hélène avec un réel enthousiasme. L'une des mains de la jeune fille allait et venait dans le feuillage en quête des reines-claudes dont l'épiderme rosé, déjà fendu par la maturité, laissait voir les chairs juteuses et dorées. Elle les croquait avec des mines friandes en passant, comme une chatte, le fin bout de sa langue sur ses lèvres humides, ou bien elle mordait sans façon dans son croûton de pain. Le soleil faisait étinceler l'émail de ses petites dents, et parfois aussi les frais contours de ses bras blancs sous l'ampleur des manches. Gérard, ébloui, se sentait métamorphosé et découvrait au fond de lui des audaces dont il ne s'était jamais douté. Troublé par ces émotions subites, qui lui montaient à la tête comme la mousse capiteuse du vin nouveau, il était tenté de crier à la jeune fille : — C'est fait de moi! vous êtes trop adorablement belle!.. — Ses yeux du moins le lui disaient; quant à ses lèvres, elles s'agitaient pour parler, mais ne savaient ou n'osaient rien exprimer. A la fin, elles se desserrèrent. — Oui, répéta-t-il, je suis certain que vous êtes bonne autant que belle, bonne comme tout ce qui est franc et spontané : les fleurs et le soleil!

— Pas de complimens! répliqua Hélène d'un ton décidé; d'abord votre comparaison ne vaut rien. Le soleil n'est pas toujours bon, et celui de ce soir est en train de me rôtir si bien les épaules que je n'oserai plus les montrer au prochain bal de Mme Grandfief,... car vous savez qu'on danse à Salvanches... Vous aimez la danse, je crois? ajouta-t-elle en lui lançant un regard malicieux.

A cette allusion à l'aventure du bal des Saules, Gérard rougit et balbutia. — Moi, continua Hélène, je ferais cinq lieues à pied, par la pluie, pour danser un quadrille. Aussi, comme j'ai horreur de rester sur ma chaise, j'ai tenu ce soir à me montrer sous mes moins mauvais côtés, afin que vous n'ayez pas honte de m'inviter jeudi.

Elle fut interrompue par une voix retentissante qui criait : — Ne t'impatiente pas, Hélène, je t'apporte l'échelle de la délivrance!

Marius Laheyrard déboucha d'un massif de noisetiers en traînant l'échelle volée par les enfans; au même moment, il aperçut Gérard : — Par Zeus! s'écria-t-il, c'est mon danseur aux gants noirs... Tu connais donc M. de Seigneulles, sournoise?

Gérard expliqua le hasard de la rencontre, tandis qu'Hélène posait ses pieds sur les premiers échelons. Elle rassembla ses jupes, sauta sur le gazon, et alla se suspendre au bras de son frère. Le jeune de Seigneulles saluait déjà pour prendre congé, quand Marius le retint par le bras. — Non pas, s'écria-t-il impétueusement, vous avez mis le pied sur notre domaine, et nous vous gardons... Il y a aujourd'hui un rôti passable, et vous allez dîner avec nous.

Gérard voulait refuser, mais Hélène se tourna vers lui et réitéra gaîment l'invitation; il se sentit séduit, et se laissa entraîner jusqu'au logis de l'inspecteur, où Marius le présenta à sa mère. Mme Laheyrard parut très fière du nouvel ami de son fils, et l'ancien professeur fit à son jeune voisin un accueil à la fois grave et bienveillant qui le mit tout de suite à l'aise. Le dîner fut cette fois présentable; les enfans étaient sages, la nappe était blanche, et le rôti cuit à point. Mis en gaîté par la bonne chère et la présence d'un étranger, Marius en profita pour exposer ses théories les plus excentriques. Hélène riait aux éclats, et parfois, quand les *charges* du jeune poète dépassaient la mesure, le silencieux M. Laheyrard se contentait de hausser les épaules et de s'écrier avec un doux accent de reproche : — Marius, mon ami, tu me compromets! — ce qui avait inévitablement pour effet de déterminer une plus formidable explosion de pétards subversifs, destinés à mystifier le *bonhomme*.

Dans cette atmosphère de bonne humeur, ayant devant les yeux le sourire étincelant et le regard rieur d'Hélène, Gérard se dégourdissait peu à peu. Il se faisait à lui-même l'effet d'une feuille de thé toute recroquevillée avant de tomber dans la théière, et qui sous l'influence de l'eau chaude se détend, se déplie, reprend sa forme naturelle et donne tout son parfum. Quand on servit le café, il se sentait déjà un autre homme. Il était devenu bavard et expansif. Il conta son enfance solitaire dans la vieille maison de la ville haute, son adolescence cloîtrée chez les jésuites de Metz, ses études de droit à Nancy avec l'antique douairière pour chaperon... Hélène se mit à rire. — Mais c'est un père farouche que le vôtre, et j'ai dû le choquer terriblement l'autre jour au presbytère!.. Ah! ce n'est pas notre papa, à nous, qui aurait de ces duretés-là, s'écria-t-elle en câlinant M. Laheyrard.

— Oui, murmura le vieux professeur, moi, on me mène par le bout du nez!

— Si bien, continua l'espiègle jeune fille en prenant le nez de son père entre ses doigts effilés, si bien que son nez s'en est al-

longé; mais aussi on aime bien son père! reprit-elle en frottant sa joue satinée contre la barbe déjà longue du savant. — Elle eut un subit élan de tendresse; le père et la fille s'embrassèrent avec effusion, tandis que Gérard ému admirait le groupe charmant formé par le vieillard aux longs cheveux gris et la blonde enfant. Un pied en l'air soulevant l'ourlet de la robe, l'autre à peine posé sur la pointe, Hélène avait passé ses bras autour du cou de son père et ne voulait pas le désemprisonner.

A la fin, M. Laheyrard se dégagea et rentra dans son cabinet de travail. Mme Laheyrard était allée coucher les enfans, Marius fumait dans le jardin; Hélène et Gérard restèrent seuls près du perron, au pied d'un grand mûrier noir, qui semait sur eux des baies purpurines. Le crépuscule était arrivé, les grillons chantaient, des sphinx de vigne bourdonnaient autour des phlox en fleurs. Hélène s'approcha des touffes lilas et parvint à enfermer dans ses mains un des sphinx qui rôdaient autour des thyrses fleuris; puis, revenant près de Gérard, elle écarta les doigts à demi pour lui montrer l'insecte qui faisait faire le moulinet à ses ailes roses et grises. — N'est-ce pas, dit-elle, qu'il est étrange avec sa tête pointue et ses gros yeux brillans comme des diamans noirs?..

Gérard, afin de mieux voir, avait pris les doigts d'Hélène entre les siens et les tenait presque au niveau de ses lèvres. Mlle Laheyrard sentait sur ses mains le souffle du jeune homme. — Quelle jolie nuance ont ses ailes! murmura-t-il.

— Je voudrais avoir une robe de ce rose-là! s'écria Hélène, j'ai envie de l'emprisonner sous un verre pour le peindre demain.

— Non, répondit Gérard, soyez généreuse... Il a si longtemps vécu cloîtré dans la maussade prison de sa chrysalide!

— Comme vous! fit étourdiment la jeune fille.

— Oui, comme moi, répliqua-t-il gaîment, cette nuit est peut-être sa seule nuit de fête, ne la lui prenez pas.

— Bien parlé, dit Hélène, va donc, bohémien, reprends ta liberté et dépense-la joyeusement.

Elle ouvrit ses mains, et le sphinx s'enfuit en bourdonnant. Gérard demeurait pensif. Peut-être songeait-il qu'entre lui et le papillon l'analogie s'arrêtait là; tandis que le sphinx reprenait son libre essor vers les phlox humides, le cœur de Gérard restait comme otage dans les petites mains d'Hélène. Quand il rentra chez son père, il lui sembla qu'une métamorphose s'était opérée dans toute sa personne; en lui blanchissait une aube obscure, pareille à cette lueur diffuse qui se répand au-dessus des bois au moment où la lune va se lever.

A partir de cette soirée, il retourna plus d'une fois chez Marius La-

heyrard. A l'aide d'une subtile capitulation de conscience, il regardait ces visites, ignorées de son père, comme une compensation de l'ennui qu'il éprouvait à Salvanches. Il ne se considérait pas comme engagé sérieusement avec Mlle Georgette; il allait chez les Grandfief pour ne pas désobéir à M. de Seigneulles, mais après avoir accompli ce devoir fastidieux il s'en récompensait par une fugue chez les Laheyrard, où on l'accueillait avec cette familiarité naturelle aux Parisiens, habitués aux relations rapidement nouées. Mme Laheyrard lui reprochait de ne pas venir plus souvent, et Hélène le traitait en ami.

Elle se sentait curieusement attirée vers ce jeune homme réservé et cependant expansif à ses heures, timide et enthousiaste, à l'esprit cultivé et pourtant naïf, auquel l'éducation provinciale donnait le charme et la verdeur d'un fruit sauvage. Peu à peu elle l'introduisait dans son intimité, lui montrait ses dessins, lui faisait de la musique et lui parlait de Paris, qu'il n'avait jamais vu. La conversation d'Hélène, spirituelle et vagabonde, tantôt émue et tantôt railleuse, émaillée de mots étranges empruntés au langage des ateliers, découvrait à Gérard des horizons inconnus et attirans. Près d'elle, il se trouvait ignorant comme une carpe, et cependant il se sentait plus à l'aise et plus éloquent que partout ailleurs. La jeune fille lui donnait un aplomb et une confiance dont il ne s'était jamais cru capable. Entre eux, du reste, pas un seul mot d'amour, pas même un grain de cette menue galanterie qui est devenue presque une monnaie banale dans les conversations mondaines; seulement parfois de longs silences inquiétans, un contact doucement prolongé de deux mains tournant un feuillet de musique, une fleur cueillie et donnée au moment du départ... Ce n'était rien et c'était exquis. Le meilleur de l'amour est dans ces muets commencemens, et Gérard savourait délicieusement cet *andante* de la symphonie amoureuse.

A quelques soirs de là, le jeune de Seigneulles venait de quitter Hélène, lorsque Francelin Finoël entra dans l'atelier. La jeune fille, assise au piano, répétait encore une des mélodies préférées de son voisin. On eût dit que dans l'atmosphère quelque chose trahissait le passage récent de Gérard, car Francelin amena immédiatement la conversation sur M. de Seigneulles.

— Il sort d'ici, dit Hélène.

— Ah! murmura Finoël, vous le voyez donc maintenant?.. Puis il ajouta avec une intention maligne : — On parle beaucoup en ville de son mariage avec Mlle Grandfief.

Hélène pâlit. Cette nouvelle inattendue lui causa une impression pénible. Elle avait beau se dire qu'elle n'avait aucun droit sur le cœur de Gérard, elle éprouva une souffrance aiguë et sut très mauvais gré à Finoël de cette révélation désagréable.

— Ah! fit-elle avec une indifférence affectée, rien d'étonnant à cela; M. de Seigneulles est d'âge à se marier, et Georgette est un bon parti. A propos des Grandfief, vous savez qu'ils donnent un bal?

— Quand? demanda anxieusement Finoël.

— Jeudi prochain... Les invitations sont lancées; mon père a reçu la nôtre hier, et vous en trouverez une sans doute en rentrant.

Francelin parut visiblement inquiet. Il avait toujours ardemment désiré d'être invité chez Mme Grandfief, dont le salon était le plus exclusif de Juvigny. Être reçu là équivalait pour le jeune ambitieux à une lettre de naturalisation dans la haute société de la petite ville. Son agitation devint si manifeste que Hélène crut devoir le rassurer. — J'ai parlé de vous à Georgette, dit-elle, on fera de la musique, et vous êtes trop bon musicien pour qu'on vous oublie.

Néanmoins Francelin ne paraissait que médiocrement tranquillisé. Il ne tenait plus en place, et, abrégeant sa visite, il descendit en courant jusqu'à la côte du collége. Ce fut avec un tremblement qu'il introduisit sa clé dans la serrure et qu'il alluma une chandelle. Quand la vacillante lueur put triompher de l'obscurité, le bossu parcourut d'un rapide coup d'œil toute l'étendue de sa chambre. Il ne vit pas l'invitation si ardemment convoitée, et son cœur se serra. Il recommença ses perquisitions en visitant les meubles un à un. Rien. Alors, furieux, il bondit dans son escalier pour interroger la femme du tisserand, et rencontra Reine Lecomte, qui lui apportait un papier plié. Il le lui arracha des mains. Hélas! ce n'était que le journal du chef-lieu, encore vierge sous sa bande grise.

— Vous êtes sûre, s'écria-t-il, qu'on ne m'a pas apporté d'invitation pour le bal de Salvanches?

— Ma tante n'a rien reçu, répondit la petite Reine, tandis qu'un éclair malicieux passait dans ses yeux gris.

Les lèvres de Francelin devinrent toutes blanches. — C'est un oubli, murmura-t-il d'une voix étranglée.

— Non, ce n'est pas un oubli, dit nettement la couturière, qui n'était pas fâchée de la déconvenue de son ancien camarade.

— Qu'en savez-vous? grommela-t-il en lui lançant deux regards aigres et envenimés.

— Je le sais, répéta Reine impitoyablement, parce que j'étais à Salvanches quand Mlle Georgette a proposé à sa mère de vous inviter, à quoi Mme Grandfief a répondu sèchement : « Non, non, je n'aime pas à mêler mon monde... » Est-ce assez clair?

Le petit bossu restait muet. Une colère sourde lui mordait le cœur, et des larmes de rage et d'humiliation roulèrent dans ses yeux fauves. Reine aperçut ces deux larmes brûlantes; se repen-

tant sans doute d'avoir asséné le coup trop brutalement, elle reprit d'un ton affectueux : — Je vous ai fait de la peine, mon pauvre Francelin; mais, quand je vois des gens d'esprit comme vous se laisser berner de la sorte, ça me donne sur les nerfs, et je ne puis me retenir de leur crier casse-cou!

Finoël demeurait silencieux. La couturière lui mit amicalement sa main sur le bras. — Voyez-vous, continua-t-elle, ces gens riches nous font quelquefois bonne mine, mais au fond ils nous méprisent et se croient pétris d'une autre pâte. Je le sais bien, moi qui vais en journée chez eux et qui ai l'oreille fine!.. Restez avec vos pareils, allez, Francelin, au moins ceux-là vous aimeront pour vous-même. Voilà-t-il pas une belle affaire que leur bal? Si vous tenez à savoir ce qui s'y passe, je vous le dirai, moi; on m'a retenue pour être au vestiaire. Je vous raconterai les toilettes des dames, et vous saurez le nom de ceux qui auront dansé avec Mlle Laheyrard...

Toutes les phrases de Reine entraient dans le cœur de Finoël comme autant de flèches; la dernière le fit bondir de douleur, et repoussant rudement la main de l'ouvrière : — Assez, s'écria-t-il, vous m'excédez, je suis malade, et j'ai besoin qu'on me laisse!

Reine haussa les épaules et sortit en faisant claquer la porte. Francelin alla s'asseoir près de la fenêtre. La nuit était splendide, le ciel très pur et plein d'un fourmillement d'astres; à chaque instant, des étoiles filantes traversaient l'espace et glissaient silencieusement derrière les arbres du collége. On eût dit une immense fête donnée dans le ciel, un mystérieux bal des étoiles. Finoël, le cœur ulcéré, sentait en lui des bouillonnemens d'envie et de haine. Il aurait volontiers souhaité que, par une soudaine convulsion, ces myriades d'astres scintillans vinssent tomber en pluie de feu sur cette ville qui le traitait en paria... O diversité des impressions! le bossu contemplait en grondant le poudroiement des étoiles, et la chute de ces météores dans la nuit ne présentait à son esprit que l'image d'un embrasement sinistre; pendant ce temps, à deux cents pas plus haut, dans sa petite chambre de la rue du Tribel, Gérard de Seigneulles rêvait, les yeux perdus dans le ciel constellé. Il écoutait les sons lointains du piano d'Hélène, il se rappelait les gestes et les moindres mots de la jeune fille, et, suivant d'un regard enivré l'éclosion et la fuite lumineuse des étoiles filantes, il les comparait dans son enthousiasme à des lis radieux tombant comme une pluie d'amour sur la maison de sa bien-aimée.

ANDRÉ THEURIET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

UNE SOTIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

La Tentation de saint Antoine, par M. Gustave Flaubert, 1 vol. in-8°; Paris 1874.

Il faut rajeunir un mot de notre vieille langue, si l'on veut donner un nom exact au nouvel ouvrage que vient de publier M. Gustave Flaubert. Est-ce un roman? Assurément non. Est-ce un poème? Pas davantage. Serait-ce par hasard un essai philosophique sous forme de drame, ou bien une de ces satires à plusieurs personnages que Voltaire intitulait *Facéties et dialogues?* Il y a quelque chose de cela; mais les dialogues facétieux de Voltaire sont nets, précis, et le sens en est parfaitement intelligible depuis le premier mot jusqu'au dernier, l'esprit agressif qui les anime ne cache pas son venin sous des voiles apocalyptiques. D'ailleurs le cadre choisi par M. Gustave Flaubert reporte la pensée vers des temps bien plus éloignés de nous. A propos d'un vieux scénario populaire, comment ne pas songer aux *mystères*, aux *moralités*, aux *soties?*

Ce n'est pas la première fois que l'art de notre siècle avec ses prétentions philosophiques emprunte des sujets à l'imagination naïve du moyen âge. Goethe s'est approprié la légende de Faust, M. Edgar Quinet a fait sortir une épopée de la complainte du Juif-Errant; tous deux ont exprimé les systèmes les plus ardus et les plus compliqués de leur temps à l'aide de personnages pris au théâtre des marionnettes. Goethe a beau donner à son *Faust* le titre de tragédie, *Faust* est un mystère comme l'*Ahasvérus* de M. Edgar Quinet. *La Tentation de saint Antoine*, toute distance maintenue entre M. Flaubert et les écrivains que je viens de citer, mérite-t-elle le même nom? Je ne le pense pas. Le mot de *mystère* dans notre ancienne littérature

s'applique à des œuvres d'une intention élevée, quelles que soient d'ailleurs les faiblesses de l'art et les erreurs du fond. *Le Miracle de Théophile*, où le vieux poète Rutebeuf a représenté aussi la tentation d'un religieux, tous ces miracles qui mettent toujours en scène l'intervention du ciel et de l'enfer dans la destinée de l'homme, *le Jeu de saint Nicolas* par Jean Bodel, *les Miracles de Notre-Dame*, *le Miracle de l'impératrice de Rome*, *le Miracle de Clovis*, sont vraiment des *mystères* dans le sens du moyen âge, c'est-à-dire des drames sacrés où apparaît une certaine liberté d'esprit avec une réelle élévation de sentiment. Les poètes à qui l'on doit ces curieuses ébauches y ont exprimé à leur manière le savoir et la philosophie de leur époque. Les idées que M. Gustave Flaubert a essayé de produire dans *la Tentation de saint Antoine* sont trop au-dessous du savoir et de la philosophie de nos jours pour qu'il soit possible de placer cette singulière œuvre dans la catégorie des *mystères*. Ce n'est pas non plus une *moralité*, car les joyeux auteurs de ces satires dramatiques, en raillant les abus et les vices du monde, avaient la prétention de réformer les mœurs de leurs contemporains. Que cette prétention fût justifiée ou non, le genre n'en supposait pas moins une foi positive à l'ordre moral. C'est précisément cette foi que M. Gustave Flaubert repousse avec dédain, la considérant comme chose vulgaire et absolument indigne de la poésie. Je ne vois en vérité que les *soties* dont le programme convienne de tout point à son œuvre. Les *soties* étaient des satires dialoguées, des satires dramatiques, dans lesquelles la sottise humaine était montrée sous toutes ses faces. Les *sots*, c'étaient tous les humains, et le poète qui les mettait en scène s'appelait résolûment *le prince des sots*.

Des sots dont on se moque, un prince des sots qui rassemble de toutes parts les sujets de son empire et publiquement leur montre leur sottise, voilà bien le résumé de cette œuvre, si l'on s'en tient du moins à l'idée première qui en est le véritable fond. Cette idée, hâtons-nous de le dire, ne se dégage que pour le lecteur initié déjà aux précédens ouvrages de M. Gustave Flaubert. Il y a dans la suite de ses productions toute une série d'arcanes qu'il est nécessaire de pénétrer. En rendant compte ici même du dernier roman de l'auteur, *l'Éducation sentimentale*, j'ai été conduit à en signaler le caractère profondément misanthropique; au moment où j'achève de lire la dernière page de *la Tentation de saint Antoine*, je m'assure de plus en plus que je ne m'étais pas trompé. Une misanthropie amère, hautaine, systématique, est certainement l'inspiration fondamentale de tous les ouvrages de M. Gustave Flaubert. Que représente *Madame Bovary?* Les vulgaires ignominies de la vie quotidienne dans le monde qui nous entoure, la bêtise de l'homme,

l'avilissement de la femme, la débauche, la luxure, la cupidité, l'irréligion risiblement grossière, toute sorte de types hideux et burlesques étudiés avec une précision scientifique au beau milieu d'une grenouillère normande. Qu'est-ce que *Salammbô?* Une énigme perverse. L'éclat épique des peintures, la reconstitution hardie de l'antique Carthage, le portrait étincelant de la fille du suffète, tout cela n'est si curieusement fouillé, si richement mis en œuvre que pour enchâsser dans l'or et le porphyre deux ou trois idées impures et impies : l'image froidement méprisante de la femme, une noble vierge souillée à plaisir par des raffinemens d'imagination malsaine, la chaste Salammbô initiée savamment à la volupté, à la cruauté, à la passion, à la mort. Le mot de l'énigme dans cette mystérieuse peinture, c'est un outrage à l'humanité. « L'humanité m'ennuie, » disait en 1794 un révolutionnaire qui avait épuisé toutes les ivresses au milieu des fureurs de la tempête. L'auteur de *Salammbô* semble répéter ce mot de Danton; seulement il le répète à sa manière, avec toute sorte de complications et de manœuvres où brille la dextérité de l'artiste. *Salammbô* était dirigée contre l'idéal de la femme, et *l'Éducation sentimentale* est dirigée contre l'idéal de l'homme. Rien de plus différent que les deux cadres; au fond, c'est le même mépris du genre humain, le même dégoût de la vie, le même parti-pris d'avilir toutes choses. Après avoir ainsi défiguré l'homme et la femme, après s'être moqué de la nature humaine dans le passé des âges épiques comme dans la vulgarité des temps modernes, l'impitoyable pessimiste continue aujourd'hui son œuvre en évoquant l'histoire des religions.

On voit tout de suite combien M. Gustave Flaubert s'éloigne par le fond de ces auteurs de *soties* auxquels il a emprunté, sans le savoir peut-être, le cadre singulier de ses dialogues. Les rimeurs des vieilles *soties* ne sont que des satiriques joyeux; l'artiste qui a écrit *la Tentation de saint Antoine* est un misanthrope gouailleur. A cette inspiration haineusement ironique, il faut, pour être exact, ajouter certaines choses dont les *soties* du moyen âge n'avaient aucun soupçon, un sentiment du style connu seulement des époques raffinées, les curiosités d'un ciseleur byzantin, le plus singulier emploi d'une érudition fantastique, le plus étrange pêle-mêle de systèmes philosophiques mal lus et mal compris.

La première idée qui vient à l'esprit quand on parcourt ces pages, c'est l'idée d'une mystification. L'auteur a-t-il un dessein, une pensée, ou bien s'est-il amusé à peindre des figures incohérentes selon le hasard de son caprice? Il s'agit d'un cauchemar, il est vrai, ce qui autorise les apparitions les plus baroques; mais peindre un cauchemar, c'est encore un sujet, et ce sujet peut bien ne pas être indigne de l'art, s'il est conduit avec intelligence, si l'on y entrevoit

une espèce d'arrangement en vue d'un résultat quelconque. Ici, de prime-abord on ne soupçonne rien, aucun plan, aucun but; on n'aperçoit qu'un tourbillonnement de masques, un fourmillement d'êtres absurdes, et tout naturellement, à chercher la signification de ces monstruosités, on craint de tomber dans un piége. Interroger comme des symboles des signes tracés à l'aventure, quelle naïveté mortifiante! Prenez garde : pendant que vous vous appliquez en toute conscience à découvrir un secret qui n'existe pas, le mystagogue se gausse de vous, ô lecteur candide, et le prince des sots ajoute un nom à la liste de ses sujets. Telles sont les réflexions auxquelles on ne saurait échapper dès qu'on s'engage un peu dans la danse macabre de M. Flaubert avec le désir d'y comprendre quelque chose. Cette préface qu'on se rédige à soi-même n'est vraiment pas encourageante. Essayons toutefois de pénétrer sa pensée, écartons les masques et déchirons les voiles; le meilleur moyen de châtier cette philosophie sournoise, c'est de l'obliger à se produire au grand jour.

La scène est en Thébaïde. Saint Antoine est dans sa cabane, méditant et rêvant. Cette cabane, faite de boue et de roseaux, est adossée à des rochers sur la plate-forme d'une montagne qui domine la vallée du Nil. D'un côté, la montagne est à pic, et le fleuve forme comme un grand lac au bas de la muraille de pierre. En face de la cabane se dresse une croix. Le soleil baisse, la nuit tombe; le vieil ascète, en proie à un profond ennui, laisse échapper de son âme des paroles de désespoir. Toute sa vie passée lui apparaît. Il revoit en esprit sa mère, sa sœur, et cette douce jeune fille, Ammonaria, qu'il rencontrait chaque soir à la citerne, quand elle menait boire ses buffles. Le jour où un anachorète du désert l'a décidé à le suivre, sa mère s'est affaissée mourante, sa sœur lui faisait des signes pour le rappeler, Ammonaria tout en pleurs courait après lui. Il aperçoit encore sa robe qui flottait sur ses hanches et les anneaux de ses pieds qui brillaient dans la poussière. La pauvre Ammonaria, sa douleur allait sans doute attendrir Antoine; c'est pour cela que l'anachorète lui criait des injures pendant que les chameaux, galopant toujours, emportaient le maître et le néophyte. Depuis ce départ, il a plus d'une fois changé de solitude; il a habité d'abord le tombeau d'un pharaon, puis une citadelle en ruines au bord de la Mer-Rouge. Un jour que d'horribles démons, hurlant dans ses oreilles, l'avaient renversé à terre, une caravane qui passait par là le secourut et l'emmena dans Alexandrie. Là il voulut s'initier plus profondément aux mystères des Écritures sous la direction du vieux Didyme, le grand aveugle, qui connaissait mieux que personne l'esprit des livres saints; mais il y avait trop d'occasions de pécher dans la ville tumultueuse, trop de bruit, trop de disputes, trop d'hérétiques et de sectaires arrêtant les pas-

sans dans les rues pour discuter avec eux et les convaincre. Il s'est réfugié à Colzim, il s'est imposé d'effroyables pénitences, il est devenu le modèle des solitaires. Tout un peuple d'ascètes s'est formé autour de lui. Il leur a donné des règles, comme un fondateur d'empire. Peu à peu cependant tous se sont dispersés; lui seul persiste à mener cette vie contre nature.

Pourquoi cela? Il aurait pu servir Dieu d'une autre manière, faire partie du clergé actif, se mêler aux hommes, visiter les familles. D'ailleurs un laïque n'est pas nécessairement damné. Il n'eût tenu qu'à lui d'être grammairien, philosophe, d'étudier les sciences, d'enseigner l'astronomie, de s'entourer de nobles jeunes gens qui eussent avidement recueilli ses paroles, ou bien, si ces triomphes de l'esprit sont des piéges pour la piété, qui l'empêchait d'être soldat? Il était robuste et hardi; il eût pu faire campagne, supporter de longues marches, monter à l'assaut des villes, tendre les câbles des machines qui lancent les pierres et font pleuvoir le feu, entrer casque en tête par la brèche des murailles fumantes. Et de regret en regret, de pente en pente, dans cette sorte d'ambition à rebours, il descend des degrés supérieurs aux degrés les plus infimes; pourquoi n'a-t-il pas acheté de son argent une charge de publicain au péage de quelque pont? Les voyageurs lui auraient appris des histoires en lui montrant dans leurs bagages toute sorte d'objets curieux. De ce vœu si modeste, l'imagination de l'ascète s'élève tout à coup à des désirs extraordinaires. Le voilà de nouveau sur les hauteurs, mais ce ne sont plus les hauteurs saintes d'où il est descendu avec un si profond découragement; il regrette de ne pas être magicien. Un philosophe lui a dit que « le monde forme un ensemble dont toutes les parties influent les unes sur les autres, comme les organes d'un seul corps. Il s'agit de connaître les amours et les répulsions naturelles des choses, puis de les mettre en jeu. » Quelle science que celle-là! Devant les perspectives que lui ouvre cette idée, l'anachorète a des éblouissemens; il se voit déjà initié aux arcanes souverains et modifiant ce qui paraît être l'ordre immuable. Qu'est devenue sa foi au Dieu de l'Évangile? Il n'y pense même plus, un autre monde l'appelle, une autre puissance le domine et l'enveloppe. L'auteur, qui dispose de tous les jeux de l'ombre et de la lumière sur son théâtre fantastique, exprime ce changement d'une façon très significative. « Alors, dit-il, les deux ombres dessinées derrière l'ascète par les deux bras de la croix se projettent en avant. Elles font comme deux grandes cornes. »

C'est qu'en effet le diable n'est pas loin. Cette lassitude, ce dégoût, ces regrets, ces ambitions déréglées, autant d'appels au démon, et le démon a répondu. Le voici; une grande ombre plus

subtile qu'une ombre ordinaire se marque sur la terre. Accoudé contre le toit de la cabane, Satan, « comme une chauve-souris gigantesque qui allaiterait ses petits, » porte sous ses ailes les sept péchés capitaux. La seconde partie va commencer.

Assurément, si l'auteur a voulu traiter son sujet en psychologue et en poète, c'est ici qu'il doit concentrer ses efforts. A voir la paresse, la gourmandise, l'avarice, la colère, l'orgueil, l'envie, la luxure, venir aiguillonner tour à tour le vieux héros de la Thébaïde et profiter de ses défaillances, on soupçonnera sans doute ce que s'est proposé M. Gustave Flaubert. Prend-il au sérieux cette idée de tentation, ou prétend-il s'en moquer? Croit-il avec la conscience de l'humanité que la vie est un combat, suivant la belle parole du sage romain, ou bien avec certaines écoles pense-t-il que l'homme doit se laisser vivre sans efforts et sans luttes selon la bonne loi naturelle? N'en demandez pas tant à M. Gustave Flaubert. Il n'y a pas dans cette série de tableaux la moindre trace d'une pensée. Antoine cède d'abord, puis résiste, sans qu'on sache ni pourquoi ni comment. Il cède à de vagues mouvemens de concupiscence, il résiste grâce aux vagues mouvemens de l'habitude; on ne le voit ni succomber ni vaincre. Rien n'est expliqué, rien ne parle, rien ne vit. Il est trop clair que l'auteur n'a cherché que des occasions de peintures fantastiques.

Ces peintures, il faut l'avouer, sont parfois d'une main vigoureuse. Si l'auteur s'inquiète peu de peindre logiquement les choses de l'esprit, il excelle à créer des images où reparaissent un instant les civilisations détruites. Quelques traits lui suffisent pour composer des machines immenses à la manière de John Martin. Voyez son tableau d'Alexandrie, les deux ports, le môle, le pont que soutiennent des colonnes de marbre plantées dans la mer, les navires à voiles passant sous les arches, autour du grand port les constructions royales, le palais des Ptolémées, le Muséum, le Posidium, le Cæsaréum, le Soma, où est le tombeau d'Alexandre, dans les faubourgs des fabriques de verre, de parfums, de papyrus, les maisons blanches, les temples de granit aux frontons chargés d'or, les marchés pleins d'herbes, la foule dans les rues aussi bigarrée que les édifices, des prêtres d'Osiris, des soldats romains, des nègres, des femmes arrêtées au seuil des boutiques, des artisans courbés sur leur ouvrage. Tout cela est curieusement conçu et mis en œuvre avec puissance.

Ce spectacle amuserait les yeux, si le peintre ne s'avisait tout à coup de se transformer en historien. Vous regardiez non sans plaisir une gravure à l'eau-forte; la gravure se brouille, s'efface, et une thèse historique apparaît sous l'image évanouie. Sur la scène que

le peintre vient de représenter avec tant de détails, savez-vous quels personnages il amène? Les moines de la Thébaïde vêtus de peaux de chèvres et armés de gourdins formidables, qui se ruent dans la ville pour tuer les ariens. Antoine, qui assiste en son cauchemar à l'horrible bataille, y est bientôt mêlé de sa personne; il en devient même le principal acteur. On ne peut se dispenser de transcrire ici les indications du libretto : « Antoine retrouve tous ses ennemis l'un après l'autre. Il en reconnaît qu'il avait oubliés; avant de les tuer, il les outrage; il éventre, égorge, assomme, traîne les vieillards par la barbe, écrase les enfans, frappe les blessés. Et on se venge du luxe; ceux qui ne savent pas lire déchirent les livres; d'autres cassent, abîment les statues, les peintures, les meubles, les coffrets, mille délicatesses dont ils ignorent l'usage et qui, à cause de cela, les exaspèrent. De temps à autre, ils s'arrêtent tout hors d'haleine, puis recommencent. Les habitans réfugiés dans les cours gémissent; les femmes lèvent au ciel leurs yeux en pleurs et leurs bras nus. Pour fléchir les solitaires, elles embrassent leurs genoux; ils les renversent, et le sang jaillit jusqu'aux plafonds, retombe en nappes le long des murs, ruisselle du tronc des cadavres décapités, emplit les aqueducs, fait par terre de larges flaques rouges. Antoine en a jusqu'aux jarrets; il marche dedans, il en hume les gouttelettes sur ses lèvres, et tressaille de joie à le sentir contre ses membres, sous sa tunique de poil qui en est trempée. La nuit vient, l'immense clameur s'apaise, les solitaires ont disparu... » Voilà l'histoire à la façon de M. Gustave Flaubert; c'est ainsi qu'il nous donne un tableau de l'Égypte au IVe siècle de l'ère chrétienne!

On sait bien que beaucoup d'écrivains ecclésiastiques, dès ces premiers temps de l'institution monacale, en ont signalé les périls, on sait que saint Jérôme lui-même les dénonce sans ménagemens dans ses lettres; mais où donc M. Flaubert a-t-il vu ces hordes de moines enragés saccageant Alexandrie et exterminant les ariens? Ne dites pas qu'il s'agit d'un cauchemar, et que l'auteur a bien le droit de traduire en visions fiévreuses les ressentimens secrets de son héros. Jusque dans ce domaine du délire, où l'imagination en effet peut réclamer ses droits, l'histoire adresse à l'auteur des objections invincibles. Nous avons des renseignemens très dignes de foi sur la personne et le caractère de saint Antoine. Son grand compagnon d'armes dans la lutte contre Arius, Athanase, a raconté sa vie. Saint Jérôme, en écrivant la biographie de saint Paul ermite, a longuement parlé de son vénérable émule, le solitaire de Colzim. De savans hommes du XVIe siècle, à Paris, à Cologne, à Bâle, ont imprimé des lettres que saint Antoine avait écrites en égyptien à des monastères de la Thébaïde, et qui, traduites en grec et en la-

tin, sont parvenues jusqu'à nous. On peut en lire le résumé dans la *Bibliothèque* d'Ellies du Pin et surtout dans le grand ouvrage que le bénédictin dom Remi Ceillier a publié sous ce titre : *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*. Le principal caractère de ces lettres est l'onction, la piété, avec un grand bon sens et une rare finesse d'intelligence. Le moine égyptien, sans culture et sans lettres, embarrassa plus d'une fois les philosophes grecs qui venaient lui adresser des questions subtiles. Athanase, dans sa vie d'Antoine, en a conservé plusieurs traits. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les beaux esprits, déconcertés par ses réponses, s'en allaient toujours enchantés de sa bonne grâce, « car il n'était point rustique pour avoir vieilli dans la montagne; il était agréable et civil, et ses discours étaient assaisonnés d'un sel divin qui le rendait aimable à tous ceux qui l'allaient voir. » Ainsi parle saint Athanase (1). Et voilà l'homme que M. Gustave Flaubert nous représente faisant des rêves atroces, éventrant les ariens, assommant les femmes, les enfans, les vieillards, trépignant avec joie dans des ruisseaux de sang qui lui montent jusqu'aux jarrets, humant comme un nectar les éclaboussures qui lui sautent aux lèvres!

Qu'on nous permette encore une citation du grand évêque à qui est due l'histoire du grand ascète. Ce n'est pas faire acte de pédantisme; l'auteur de *Salammbô* affiche la prétention d'épuiser toutes les ressources de l'archéologie avant de donner carrière à son imagination. Nous le suivons sur le terrain qu'il a choisi. Quoi de plus naturel, et en même temps quoi de plus comique, je vous prie, que cette confrontation des documens les plus vénérables avec les fantaisies de M. Flaubert? « Antoine, dit Athanase, se rendit dans Alexandrie à la prière des évêques et de tous les fidèles. Il y condamna les ariens dans un discours public, disant que leur doctrine était la dernière des hérésies et le signe avant-coureur de l'antechrist... Tout le peuple se réjouissait d'entendre un si grand homme frapper d'anathème une hérésie hostile au Christ. Tous les habitans de la ville accouraient pour le voir. Les païens eux-mêmes et leurs prêtres, ceux du moins à qui ils donnent ce nom, allaient à l'église et disaient : Nous demandons qu'il nous soit permis de voir l'homme de Dieu. C'est de ce titre que tous le saluaient. Beaucoup de païens exprimaient le désir de pouvoir au moins toucher le vieillard, persuadés que cela seul leur porterait bonheur. Dans ce peu de jours, il se fit plus de chrétiens qu'il ne s'en serait fait en une année. Quelques-uns croyant que la foule pourrait l'importuner, il leur

(1) J'emprunte ici la traduction de dom Remi Ceillier, *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. IV, p. 508.

dit sans s'émouvoir : — Ils ne sont pas en plus grand nombre que les démons avec qui nous combattons sur la montagne. » Voilà des scènes paisibles et des images toutes sereines; où est donc le gourdin du vieux moine? Où donc sont les furies, les tueries, et l'horrible joie du monstre qui piétine dans des flaques rouges?

La chose la plus singulière en tout ceci, c'est que M. Gustave Flaubert connaît très bien le document que nous lui opposons. Il a lu avec attention la *Vita et conversatio sancti patris nostri Antonii* écrite par Athanase pour tous les moines de l'univers (1). Bien des images très vives, très inattendues, qu'on attribue tout naturellement à la fantaisie de M. Flaubert, lui sont fournies par l'évêque égyptien. Il y a un endroit, par exemple, où le personnage de M. Flaubert, parlant de ses tentations, nous donne ces singuliers détails : « J'ai repoussé le monstrueux anachorète qui m'offrait en riant des petits pains chauds..., et cet enfant noir apparu au milieu des sables, qui était très beau et m'a dit s'appeler l'esprit de fornication. » Voilà bien, dites-vous, les conceptions bizarres et lubriques de l'auteur de *Salammbô*. Eh bien! non, le diable déguisé en moine et offrant des pains à l'anachorète se trouve dans le récit d'Athanase; M. Flaubert n'ajoute que la circonstance des petits pains chauds. Quant à l'enfant noir, il n'y change rien; tous les traits sont empruntés aux pages du vieil évêque (2). Je pourrais citer bien d'autres preuves de la curiosité avec laquelle M. Flaubert a feuilleté ces antiques documens. Quand il met dans la bouche d'Antoine ces paroles de satisfaction orgueilleuse : « c'est par mon ordre qu'on a bâti cette foule de retraites saintes, pleines de moines portant des cilices sous leurs peaux de chèvre, et nombreux à pouvoir faire une armée; j'ai guéri de loin des malades, j'ai chassé des démons, j'ai passé le fleuve au milieu des crocodiles; l'empereur Constantin m'a écrit trois lettres; Balacius, qui avait craché sur les miennes, a été déchiré par ses chevaux,... » tous ces traits, tous ces détails sont empruntés à la biographie de saint Antoine par saint Athanase. Comment donc M. Flaubert, qui a interrogé les textes, a-t-il pu défigurer l'histoire avec une telle violence?

(1) *Vita et conversatio sancti patris nostri Antonii, scripta missaque ad monachos in peregrina regione versantes a sancto patre nostro Athanasio episcopo Alexandriæ.* — Je me sers de l'édition donnée par M. l'abbé Guillon, alors professeur à la Faculté de théologie de Paris, dans sa grande collection des pères de l'église, *Collectio selecta sanctorum ecclesiæ Patrum.* Voyez XXXIIe volume, p. 195 et suiv.

(2) « Cum nec hoc modo posset Draco Antonium prosternere, sed sese videret ex corde illius abjectum, stridens, ut scriptum est, dentibus, et quasi extra se raptus, qualis animo est talis specie ipsi apparuit, *niger scilicet puer*... Sciscitante Antonio : Quis tu es qui hæc mecum loqueris? tum ille lamentabili voce : Ego, inquit, fornicationis sum amicus... et spiritus fornicationis vocor. » *Vita et conversatio sancti patris nostri Antonii,* p. 200.

On ne s'arrêterait pas à ce problème, si M. Gustave Flaubert n'était pas un artiste, et un artiste d'une nature toute particulière, esprit systématique, imagination acharnée. En posant cette question, c'est au principe même du livre que je m'attaque. La pensée première de l'auteur a été probablement celle-ci : « Je veux peindre le vieux monde à l'heure où toutes les religions de l'Orient et de l'Occident sont rassemblées au sein de l'empire romain. Que de contrastes! que de figures étranges! que d'apparitions inouies! Il y a là de quoi déployer ma force. Je placerai la scène en un lieu d'où je pourrai tout voir, dans la Thébaïde par exemple, non loin de ces grandes villes d'Égypte, confluens de toutes les inspirations de l'Europe et de l'Asie, entrepôts des deux mondes, caravansérails où se rencontre le grec avec le juif, le chrétien avec le néoplatonicien, le gnostique avec le sceptique, et des sectes sans nombre, et des illuminés de toute espèce, magiciens, thaumaturges, astrologues, vaticinateurs, guérisseurs (1). Pour avoir mes coudées franches, je n'ai qu'à choisir un héros exalté, un ardent visionnaire (la terre d'Égypte en comptait par milliers), et c'est dans le cerveau de ce visionnaire que viendront se réfléchir les images de mon tableau. Y aura-t-il lieu de s'étonner qu'elles s'y reproduisent pêle-mêle? La confusion même est un des caractères de cette époque; l'empereur Hadrien le signalait déjà au IIe siècle, et précisément à propos de la situation religieuse de l'Égypte, dans une lettre célèbre que nous a conservée Flavius Vopiscus. Le visionnaire dont j'ai besoin, où est-il? Je n'ai pas à le chercher bien loin dans l'Égypte du IVe siècle; ce sera le chef et le modèle des ascètes, Antoine, celui dont les saints ont raconté les combats intérieurs et dont l'imagination populaire a travesti si grotesquement la grande image. Souvenir de grandeur, souvenir de bouffonnerie, tout cela plaît à mon art et se prête à mon dessein. Voilà le sujet, voilà le cadre; le vieux monde et son délire vu à travers le cerveau d'un ascète. »

Nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en résumant ainsi les conceptions qui ont présidé à cette œuvre sans nom. Après cela, quel intérêt y pourrait-on chercher? Dès les premières pages, on a vu combien l'histoire y est défigurée, et, comme l'auteur s'est arrogé toute licence sur ce point, comme il peut toujours répondre qu'il s'agit d'un cauchemar, que le cauchemar a des droits incontestables, que la fièvre est son domaine, que ni l'histoire ni le bon sens n'ont qualité pour réclamer, à quoi bon poursuivre une telle lecture? Est-il donc si intéressant d'apprendre ce que peut devenir

(1) Un des canons du concile d'Ancyre, tenu peu de temps avant le concile de Nicée, interdit à tous les chrétiens de recourir aux vaticinateurs, sorciers guérisseurs, etc... Voyez à ce sujet la savante étude de M. Eugène Révillout, *le Concile de Nicée d'après les documens coptes*. Paris, in-8°, 1873.

une phase de la vie du genre humain reflétée dans un cerveau en délire? S'il n'y a ici que le plaisir de la mise en œuvre, je suis obligé de dire, pour ma part, que ce plaisir ne compenserait pas suffisamment l'insupportable ennui que m'infligeraient le vide et la fausseté du fond. Une seule chose me soutient, je l'ai indiquée déjà, c'est l'idée qu'il y a peut-être une philosophie sous ces visions désordonnées.

Alexandrie et les ariens, l'empereur Constantin et les pères du concile de Nicée, Nabuchodonosor, la reine de Saba, toutes les scènes destinées à représenter les tentations des sept péchés capitaux, scènes fantasques, magiques, éblouissantes, ont passé tour à tour dans la lanterne du montreur d'images. Voici maintenant un épisode d'un autre genre : Satan s'est déguisé pour s'entretenir directement avec Antoine. C'est la troisième partie. Antoine avait un disciple nommé Hilarion, qui lui était cher entre tous. Où est-il aujourd'hui? Mort peut-être ou caché plus loin dans quelque solitude plus profonde. C'est sous la forme de ce disciple que le tentateur revient auprès de l'ascète. Les sept péchés capitaux ont causé de nombreuses défaillances au pauvre Antoine sans le faire succomber tout à fait; Satan reprend son œuvre dans une conversation légère, ironique, perfide, qui rappelle çà et là le Méphistophélès de Goethe devisant avec Faust. Antoine a grand'peine à reconnaître le fils de son cœur dans ce discoureur équivoque. Est-ce bien Hilarion qui tient de si étranges propos? Ce n'est là ni son accent joyeux, ni son visage souriant. Évidemment, si c'est Hilarion, il a voyagé, il a vu le monde, il a connu des maîtres et hanté des écoles que le vieux moine ne soupçonnait même pas. N'est-ce pas pour cela qu'il l'écoute, quand tout ce qu'il dit devrait lui faire horreur? Une ardente curiosité l'a saisi, et bientôt, malgré sa foi, malgré ses œuvres, malgré tant d'années héroïquement consacrées au service du Christ, il succombe sottement aux séductions qui ont perdu le premier homme. *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum.* Oh! pénétrer jusqu'aux principes de tout ce qui est, connaître la hiérarchie des anges, la vertu des nombres, la raison des germes et des métamorphoses! Antoine, non pas celui dont Athanase nous a peint la robuste simplicité, mais celui de M. Flaubert, a souvent ramassé toutes ses forces pour s'élancer au sommet du ciel; toujours il est retombé sur terre. « Le secret que tu voudrais tenir, lui dit Hilarion, est gardé par des sages. Ils vivent dans un pays lointain, sous des arbres gigantesques, vêtus de blanc et calmes comme des dieux. Un air chaud les nourrit. Des léopards tout à l'entour marchent sur des gazons. Le murmure des sources avec le hennissement des licornes se mêlent à leurs voix. Tu les écouteras, et la face de l'inconnu se dévoilera! » Perfide

promesse, tous ces sages que le Satan de M. Flaubert évoque tumultueusement ont pour mission spéciale de faire grimacer l'humanité. S'il mêle adroitement à ces caricatures quelques traits de ressemblance avec Jésus, peu importe que cette ressemblance tout extérieure ne se rapporte en rien au fond des choses; il espère tromper le moine ahuri et déraciner la foi du fond de son cœur.

Voici d'abord les hérétiques des premiers siècles, moitié chrétiens, moitié néo-platoniciens, gnostiques, illuminés, ceux qui s'appellent les purs, ceux qui derrière tout symbole aperçoivent toujours les profondeurs insondables, et, saisis de vertige, s'y plongent éperdument. Voici Manès, Saturnin, Cerdon, Marcion, Bardesanes, chacun avec son système sur la création, les priscillaniens affirmant que c'est le diable qui a fait le monde, Valentin soutenant que le monde est l'œuvre d'un dieu en délire, Basilide qui promet à ses disciples de les faire supérieurs à la loi, si bien qu'ils pourront mépriser tout, même la vertu, les carpocratiens qui condamnent l'abstinence, les nicolaïtes qui recommandent d'exterminer la chair à force de débauches, les marcosiens qui font de l'inertie et de la stupidité la vertu par excellence, les paterniens qui se vantent d'apaiser le diable par des dévotions immondes. Après que tous ces insensés ont jeté leurs clameurs, un homme s'élance un paquet de lanières à la main, et, frappant de droite et de gauche, dit à chacun des vérités terribles; Marcion, Nicolas, Carpocras, Manès, autant de scélérats, la vermine des écoles et la lie de l'enfer! Qui parle ainsi? Tertullien. Antoine, heureux de l'entendre, veut s'attacher à lui, comme le naufragé s'accroche à la planche qui peut le sauver; mais déjà Tertullien a disparu. A sa place, il aperçoit deux femmes, Priscilla et Maximilla, les deux amies de Montanus, qui racontent leurs amours et finissent par se battre. Montanus les sépare et annonce sa religion : après l'âge du père est venu l'âge du fils; lui, il inaugure le troisième, l'âge du paraclet. Ensuite c'est une nouvelle invasion de sectes, d'écoles, de groupes exaltés et violens : arcontiques, valésiens, caïnites, les partisans des évangiles apocryphes, ceux-ci glorifiant l'évangile d'Ève, ceux-là l'évangile de Judas, ces autres la prophétie de Barcouf! Antoine discute avec eux, on le terrasse, on l'entraîne, et après mille visions sans queue ni tête il se trouve entouré de fidèles qui lui crient : C'est toi qui es le Christ! c'est toi qui es le Verbe!

Réveillé un instant par l'horreur qu'il éprouve, l'ascète tombe étendu dans sa cabane, et l'hallucination recommence. Il voit les premiers chrétiens, les martyrs, les confesseurs, ceux qui ont survécu aux tortures, et qui plus tard se racontent leurs épreuves dans les agapes fraternelles avec des transports qui les enivrent. L'auteur ne néglige pas cette occasion de répéter les calomnies des païens

contre les communautés chrétiennes. Écoutez ce qu'il ose dire de ces réunions saintes où de si nobles personnes, frères et sœurs en Jésus, s'encourageaient dans la foi et l'espérance : « Leurs yeux noyés de larmes se fixent les uns sur les autres. Ils balbutient d'ivresse et de désolation; peu à peu leurs mains se touchent, leurs lèvres s'unissent, les voiles s'entr'ouvrent, et ils se mêlent sur les tombes entre les coupes et les flambeaux. » Ainsi, malgré les prétentions à la science et sous les ciselures de la forme, on voit percer ainsi de page en page un scepticisme vulgaire. N'allez donc pas vous fier aux apparences, s'il lui arrive de bafouer les personnages qui ont osé contrefaire la mission de l'Homme-Dieu. Les trois apparitions qui terminent cette fantasmagorie des sages, — le gymnosophiste hindou, Simon le Magicien, Apollonius de Tyane et son disciple Damis, — composent assurément un épisode fort drolatique. Le mystique des bords du Gange, tout nu, enduit de bouse de vache, qui sort du tronc d'arbre où il vivait incrusté pour brûler la sale auberge de son corps et se plonger dans l'anéantissement, est une figure solennellement grotesque. Le magicien Simon possède à fond le langage des histrions de la foire : « Je peux faire se mouvoir des serpens de bronze, rire des statues de marbre, parler des chiens. Je peux apparaître en jeune homme, en vieillard, en tigre et en fourmi, prendre ton visage, te donner le mien, conduire la foudre... » Quant à la scène d'Apollonius de Tyane et de son disciple Damis essayant d'endoctriner Antoine, c'est une vraie bouffonnerie. Tout à l'heure, quand M. Flaubert jetait sur la scène la cohue des hérésiarques, il y avait dans son procédé une certaine furie qui ne prêtait point à rire; ici, qu'il l'ait voulu ou non, la sottise du sujet fait éclater son masque. Il écrit une espèce de vaudeville, quelque chose comme cette pièce de théâtre, chef-d'œuvre du bas comique, disait-il lui-même, et qu'il proposait l'autre jour (fort inutilement, il est vrai) à l'admiration de ses contemporains. Antoine devient une espèce de Géronte que se disputent deux Sganarelles frottés de haute érudition. Le premier Sganarelle est profond, le second est stupide. Ils ont chacun une histoire saugrenue à raconter, et c'est à qui dira la sienne le premier. Ils se croisent, s'interrompent, se coupent la parole, si bien que le malheureux Antoine, au milieu de ce vacarme, hébété, ahuri, ne sait que pleurer et geindre. Cette scène burlesque se termine par un miracle. Apollonius propose à son disciple Damis de le conduire au-delà de toutes les formes, plus loin que la terre, plus haut que le ciel, au sein des idées pures, afin de franchir encore le dernier espace et de saisir dans son infinité l'éternel, l'absolu, l'être. Il lui prend la main, et tous les deux, côte à côte, s'élèvent doucement dans

l'air. Cet imbécile de Damis avait écrit des mémoires où il racontait bien des choses de cette force; ces mémoires, véritable fatras, tombèrent, on ne sait comment, entre les mains de l'impératrice Julia, femme de l'empereur Sévère, qui les fit rédiger en meilleur style par le sophiste Flavius Philostrate. La *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate n'est pas difficile à lire pour ceux qui ont le goût de ces billevesées; elle a été traduite trois fois en français, d'abord par Castillon au XVIIIe siècle, par Legrand d'Aussy au commencement du nôtre, et il y a une dizaine d'années par M. Chassang. Cette dernière version, avec notes et commentaires, est de tout point excellente. M. Flaubert, pour étudier ce personnage, n'avait donc que l'embarras du choix, tant les documens abondent. Il a fort étudié Philostrate, cela va sans dire; je crois pourtant que la scène gravement burlesque des deux histoires lui appartient en toute propriété. Philostrate n'y réclame rien.

A la fantasmagorie des sages, que couronne le miracle d'Apollonius, succède naturellement la fantasmagorie des divinités. De l'une à l'autre, le mystique philosophe de Tyane fournit la transition. Il se vante si haut de connaître tous les dieux, tous les rites, tous les symboles! « Celui-là vaut tout l'enfer à lui seul, » s'écrie l'ascète frappé d'épouvante, et cependant, avec cette niaiserie que lui attribue l'auteur, il cède au sentiment de curiosité éveillé dans son âme par les promesses du thaumaturge. Satan, qui est toujours là sous la figure d'Hilarion, saisit son désir au vol, et aussitôt voilà le défilé des dieux qui commence. La ronde des sages, vraie ronde du sabbat, formait le quatrième acte de la *sotie;* le cinquième met en branle la ronde des dieux.

Ce sont d'abord les dieux de ces âges où l'homme se distingue à peine de la nature qui l'enveloppe, dieux qui rampent, qui glissent à ras du sol sous les formes les plus infimes, feuilles, pierres, coquilles, vagues représentations d'animaux, espèces de nains hydropiques, puis des idoles antérieures au déluge, idoles informes, disloquées, dégingandées, qui craquent dans leurs jointures et se cassent les reins en marchant. « Antoine et Hilarion, dit l'auteur, s'amusent *énormément;* ils se tiennent les côtes à force de rire. » Pauvre Antoine! il ne rira pas toujours de si bon cœur. Hilarion, c'est-à-dire Satan, ne manque aucune occasion de lui signaler quelques ressemblances lointaines entre ces divinités grossières et les symboles du Dieu qu'il adore. Le vrai Antoine, dans le récit d'Athanase, n'est pas embarrassé par des argumens de ce genre, il confond les philosophes grecs qui viennent discuter avec lui en haut de sa montagne, et les renvoie aussi charmés que stupéfaits de son grand sens, car il est toujours alerte et souriant, toujours armé de force

et de sérénité. Le Géronte que nous représente M. Flaubert est incapable de soutenir le combat. Sitôt qu'Hilarion prononce une parole malsonnante : « Oh! grâce! grâce! n'achève pas! » dit le bonhomme, et il se met à pleurnicher. C'est bien pis quand paraît le Bouddha. Hilarion commente le discours du mystique hindou en citant des versets de l'Évangile. Si l'ami d'Athanase avait été soumis à pareille épreuve, il aurait crié au Bouddha : « Toi qu'on ose rapprocher du Christ, as-tu jamais dit : *Notre père, qui êtes aux cieux?* La loi que tu enseignes est sans âme, sans cœur, sans foyer vivant. As-tu jamais exprimé un principe de vie, inspiré l'amour de la vie? Tu n'es qu'un prêcheur de mort; nous allons, nous, comme dit l'Évangile, vers celui qui a les paroles de la vie éternelle. » Au lieu de répondre ainsi, le saint Antoine de M. Flaubert tombe à terre et y reste prosterné, écrasé, stupide.

Après un temps assez long, le bonhomme se relève et aperçoit un personnage qui le fait rire. C'est un poisson à tête d'homme qui « s'avance droit dans l'air en battant le sable de sa queue. » Cet être risible supplie Antoine de le respecter, car il est « le contemporain des origines, la première conscience du chaos, » il a habité le monde informe « où sommeillaient des bêtes hermaphrodites, où des yeux sans tête flottaient comme des mollusques parmi des taureaux à face humaine et des serpens à pattes de chien. » C'est Oannès, le dieu de l'ancienne Chaldée. Vous rappelez-vous dans *Zadig* la scène où l'Indien, l'Égyptien, le Chaldéen, en présence d'un Grec et d'un Celte, se querellent si plaisamment sur l'ancienneté de leurs idoles? Le portrait d'Oannès tracé par l'auteur de *Zadig* fait grand tort à celui que nous donne M. Gustave Flaubert. Cette fois d'ailleurs les moqueries de Voltaire sont aussi sérieuses que spirituelles. Zadig apaise très sagement la dispute en prouvant aux disputeurs qu'ils sont tous du même avis. Ils ont beau se récrier, il les oblige à reconnaître qu'ils adorent, non pas le gui, mais celui qui a fait le gui et le chêne, non pas le bœuf, mais celui qui leur a donné les bœufs, non pas le poisson Oannès, mais celui qui a créé la mer et les poissons. Certes les railleries du déisme voltairien sont ordinairement bien médiocres; ne pensez-vous pas cependant que sur plus d'un point M. Flaubert les relève par le contraste? Dans les plus ridicules folies du genre humain, Voltaire découvre et dégage un principe de vérité, la croyance universelle au Dieu créateur du monde. C'est faire acte de philosophe. M. Flaubert se croit sans doute bien plus hardi. Voltairien au fond, mais voltairien artiste, ajoutant l'imagination à l'ironie pour la rendre plus libre, affranchi de toutes les règles de bon sens, de toutes les convenances de goût qui retenaient encore le railleur du XVIIIe siècle, il s'applique à dégrader partout l'idée

de Dieu. Dans cette moquerie de toutes les religions, le christianisme, n'en doutez pas, est sournoisement enveloppé. Seuls, les dieux de la Grèce prononcent avant de mourir quelques fières paroles, et arrachent au bonhomme Antoine ce cri d'admiration : Comme c'est beau! comme c'est beau!

Faut-il poursuivre notre lecture? Ce rayon de soleil qui tombe sur le front de Jupiter et sur le glaive de Mars indique-t-il que de ce chaos une idée quelconque se dégagera? L'auteur a-t-il un regret, un amour, un idéal? Un instant, quand il nous montre la croix plantée près de la cabane d'Antoine grandissant tout à coup, perçant les airs et projetant sur les dieux de la Grèce une ombre qui les fait tous mourir, j'ai cru qu'il allait protester contre la mort de l'Olympe. Idée absurde aux yeux du philosophe et qui révolte le chrétien, idée excusable, littérairement parlant, chez l'artiste enivré des beautés de la forme! L'enthousiasme après tout, fût-il erroné, vaut mieux que cette perpétuelle ironie sous un appareil épique; mais non, l'auteur de *la Tentation de saint Antoine* n'a pas même cette excuse. Son livre est le désordre même; n'y cherchez pas la moindre trace du culte du beau, la moindre étincelle de la passion du vrai, quels que soient ce beau et ce vrai. C'est un pandémonium. Nul amour, nulle préférence ne guident l'esprit de l'auteur, si ce n'est l'amour des images à dessiner, des couleurs à étaler, des noms bizarres à faire résonner, et la prédilection pour les scènes lubriques. A-t-il à glorifier la sagesse de Jupiter, l'activité de Minerve, quelques mots lui suffisent; mais s'il faut peindre les sanglantes mutilations d'Atys, l'effronterie d'Isis, les douleurs impudiques des pleureuses sur le corps d'Adonis, s'il faut faire gravement des calembours obscènes et religieusement décrire le culte des prostitutions dans les temples de Babylone, oh! les détails abondent et les paroles se pressent sur ses lèvres : cynisme à haute dose, cynisme solennel et sacré, quintessence de cynisme!

J'ai dit : nul amour, nulle préférence sérieuse; il faut ajouter : nul soupçon de la philosophie de l'histoire. Au simple point de vue de la science humaine, l'histoire des religions se développe avec l'histoire de l'humanité. Les croyances religieuses s'épurent suivant le travail intérieur du genre humain. Ne voit-on pas, au sein même de la révélation, les consciences s'éclairer, tout en s'exerçant sur un fond qui ne change pas? Saint Augustin exprimait hardiment cette idée quand il demandait que Dieu grandît et se perfectionnât sans cesse au fond du cœur de l'homme; *crescat, perfectus semper, crescat Deus in te.* C'est dans le même sentiment que de nobles esprits, essayant de tracer la philosophie de l'histoire, ont montré les idées

religieuses se transformant d'âge en âge, de cycle en cycle, jusqu'au jour où se lève sur l'humanité la lumière du christianisme. De l'Égypte à l'Inde, de l'Inde à la Perse, de la Perse au monde grec, du monde grec au monde romain, il y a une progression, interrompue souvent, mais toujours renouée, selon les vicissitudes mêmes de la culture générale. Cet ordre, que la philosophie recherche et que la poésie peut se proposer de peindre, M. Gustave Flaubert prend plaisir à le bouleverser. Quels sont les dieux qu'il met en scène après les poétiques divinités de l'Olympe? Les dieux des Scythes, les dieux des Cimmériens, les dieux de l'Étrurie, et parmi ces derniers le dieu Crépitus, expliquant lui-même le sens de son culte en des commentaires qui font penser à Rabelais. Ce n'est pas, bien entendu, le Rabelais « exquis et excellent » signalé par La Bruyère, c'est le Rabelais que ce même La Bruyère appelle « le charme de la canaille, » avec cette différence qu'il est grave, harmonieux, plaintif, et qu'il débite ses bouffonneries en style sacerdotal. Savez-vous enfin par qui se termine le défilé des dieux? Le dernier de tous, ô blasphème des traditions, non pas seulement religieuses, mais poétiques et morales de notre race! le dernier de tous, celui qui paraît et qui meurt après les lamentations rabelaisiennes de Crépitus, c'est Jéhovah.

J'entends le lecteur qui me crie : Assez! La cause est entendue, et la patience ne saurait aller plus loin. — Le lecteur a raison, mais, avant de conclure, on tient à donner ses preuves. Moi aussi, je pense que c'est assez, et je me rappelle une page de Diderot qui exprime exactement ce que j'éprouve. Il s'agit d'une toile du peintre Boucher qui a excité la colère du critique. « Boucher! je ne sais qu'en dire. La dégradation du goût, de la couleur, de la composition, des caractères, de l'expression, du dessin, a suivi pas à pas la dépravation des mœurs. Que voulez-vous que cet artiste jette sur la toile? Ce qu'il a dans l'imagination, et que peut avoir dans l'imagination un homme qui?.. » Je m'arrête, car Diderot s'attaque à l'homme, et je ne m'adresse qu'à l'artiste, à un artiste laborieusement égaré dont on voudrait voir la vigueur et l'effort employés à un meilleur usage. La seule chose que j'aie à signaler dans cette page de Diderot, c'est la répulsion que lui inspire une œuvre où il n'y a ni plan, ni composition, ni perspective, une œuvre incohérente où l'œil est offensé, où l'esprit est outragé. Diderot décrit avec verve ce pêle-mêle, ce fouillis, ce gâchis, bien moins condamnable à coup sûr que celui dont nous venons de parler, puisqu'il y est question seulement d'un assemblage confus d'objets et de personnages rustiques; puis, tout à coup, sans transition, éclatant contre les organisateurs de ce salon de peinture où est exposée cette chose irritante : « Mon ami,

s'écrie-t-il, est-ce qu'il n'y a pas de police à cette académie? Est-ce qu'à défaut d'un commissaire aux tableaux qui empêchât cela d'entrer, il ne serait pas permis de le pousser à coups de pied le long du salon, sur l'escalier, dans la cour, jusqu'à ce que le berger, la bergère, la bergerie, l'âne, les oiseaux, la cage, les arbres, l'enfant, toute la pastorale fût dans la rue? Hélas! non : il faut que cela reste en place; mais le bon goût indigné n'en fait pas moins la brutale, mais juste exécution (1). »

Diderot n'eût pas commis de telles brutalités, alors même qu'elles eussent été permises. Quant à l'exécution idéale, elle doit être complète; cette *sotie* est un mauvais livre. Artiste, historien, philosophe, M. Gustave Flaubert s'est tristement fourvoyé. Artiste, il a dessiné des paysages éclatans, buriné quelques ébauches vigoureuses, trouvé certains effets de style; mais il n'a fait en somme qu'une œuvre confuse, embrouillée, sans perspective, précisément le contraire de l'art. L'enchevêtrement du récit avec le dialogue ajoute encore au *tintamarre* et au *brouillamini*, comme disait M. Jourdain. Il faut avoir le texte sous les yeux pour comprendre les intentions de l'auteur; bien des scènes, si on les entend lire à haute voix, sont inintelligibles. Historien, M. Flaubert a dénaturé la physionomie des siècles et rapetissé les plus grandes choses. Montalembert, dans le premier volume de ses *Moines d'Occident*, Chateaubriand, dans le onzième livre des *Martyrs*, avaient décrit et expliqué les scènes de la Thébaïde avec une élévation digne du sujet; l'auteur de *la Tentation de saint Antoine*, qui a lu comme eux les antiques documens de cette histoire, les a falsifiés à plaisir. Philosophe, il mêle les questions, il confond les systèmes, il répète sur l'infini et le fini des formules dont le sens vrai paraît lui échapper; il méconnaît en toutes choses l'idée de l'ordre; enfin il a le mépris de l'humanité parce qu'il a le dégoût du monde, non pas un dégoût sincère, douloureux, comme celui du sombre Schopenhauer, mais un dégoût de bel esprit qui aurait indigné le misanthrope de Francfort.

Le dégoût du monde et le mépris de l'humanité, tels que M. Flaubert les affiche, apparaissent nettement dans la conclusion de son livre. On a vu que le vieil ascète, sans succomber tout à fait, subit constamment des défaillances; tout le trouble, tout l'attire et le séduit. Sa dernière chute est de vouloir renoncer à son âme, il envie les êtres qui n'ont pas à combattre, qui ne sont pas un esprit, une conscience, une personne, il aspire à l'anéantissement. Les dernières divinités qu'il aperçoit sont les esprits des animaux, des végétaux, des minéraux, les feux follets de la vie inconsciente,

(1) Diderot, *Salon de 1765*.

les odeurs, les souffles, ce qui n'a presque pas d'être, ce qui est tout voisin du néant. « O bonheur! dit-il, j'ai envie de voler, de nager, d'aboyer, de beugler, de hurler. Je voudrais avoir des ailes, une carapace, une écorce, souffler de la fumée, porter une trompe, tordre mon corps, me diviser partout, m'émaner avec les odeurs, me développer comme les plantes, couler comme l'eau, vibrer comme le son, briller comme la lumière, me blottir sur toutes les formes, pénétrer chaque atome, descendre jusqu'au fond de la matière, — être la matière! » Voilà le vœu suprême d'Antoine après cette nuit de démence. Aussitôt le jour se lève, les nuages se déroulent comme les rideaux d'un tabernacle, on aperçoit la figure du Christ dans le disque même du soleil, et Antoine se remet en prière. C'est comme si l'auteur disait : « Ce pauvre homme, toujours convaincu d'erreur, est toujours repris par les illusions de sa foi. » En d'autres termes, le sentiment religieux est une maladie, et cette maladie est incurable. Tel est, j'en ai peur, le dernier mot de ce livre.

Si cette interprétation est exacte, le malade le plus compromis en cette affaire n'est pas le symbolique personnage bafoué par l'auteur. Il n'est pas de pire maladie intellectuelle que la misanthropie dont s'inspire M. Gustave Flaubert. Encore le mot de misanthropie est-il insuffisant, il faudrait pouvoir dire *misocosmie*. Avec un talent si vigoureux, un goût si curieux de la forme, un amour si passionné de l'art, M. Gustave Flaubert peut voir où l'a conduit son système. Le dernier livre qu'il a publié était mortellement ennuyeux, celui-ci est illisible. Qu'il se renouvelle donc, il en est encore temps; qu'il s'initie aux secrets de la vie morale, qu'il s'élève en toutes choses au sentiment de l'ordre, loi suprême de la philosophie et condition absolue du grand art. Il y aurait pour un écrivain de cette valeur de si précieuses ressources à découvrir dans la région des idées saines! Libre à lui sans doute de railler telle époque, telle société, tel groupe d'hommes; tant qu'il affectera le mépris systématique de la nature humaine, il ne sortira pas des ténèbres extérieures. En somme, et pour ceux-là même qui sont moins touchés que nous d'une telle impiété philosophique, que représente cette *sotie* bizarre intitulée *la Tentation de saint Antoine?* Deux choses également répugnantes : la caricature de l'histoire et la falsification de la poésie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1874.

Les vacances parlementaires, qui durent depuis un mois déjà, vont bientôt arriver à leur fin. Encore deux semaines, l'assemblée nationale reprendra ses séances, et M. le président de la république, qui depuis quelques jours fait à la ville de Paris la galanterie d'être en villégiature à l'Élysée, M. le président de la république reprendra, lui aussi, le chemin de la résidence officielle, où l'on va faire de la politique et des ministères.

Encore quelques jours, à deux pas du Jardin du roi et du bosquet d'Apollon, dans un coin du palais de Versailles, le bruit des discussions parlementaires renaîtra. Les partis se retrouveront en présence avec leurs prétentions et leurs passions. Les lois constitutionnelles frapperont à la porte de l'assemblée, car enfin il y aura bientôt une demi-année qu'on parle de ces lois déclarées urgentes au mois de novembre dernier. Les questions qui s'agitent se préciseront forcément ou s'obscurciront et se compliqueront une fois de plus. De toute façon, ce sera sans doute une session décisive qui s'ouvrira le 12 mai. Pour le moment, c'est une vraie politique de vacances qui règne : des bruits, des rumeurs, des polémiques, des lettres et des consultations envoyées aux journaux par les députés qui ont des loisirs, des « communiqués » du gouvernement, de petites guerres à mots couverts ; oui, des bruits, des équivoques ou de médiocres incidens. M. de duc de Broglie doit-il décidément quitter le pouvoir ? M. Dufaure a-t-il vu M. le président de la république, et a-t-il préparé le programme du prochain ministère de la fusion des modérés ? Que pensez-vous du dernier conflit du conseil-général de Marseille ou de la manifestation de cet obscur député de Nice, qui, membre de l'assemblée nationale de France, trouve tout simple d'afficher le désir de voir sa province détachée de la France ? Connais-

sez-vous la grande nouvelle ? M. le comte de Chambord est arrivé ou est sur le point d'arriver à Versailles, — sans doute pour s'installer à la préfecture ou au palais pendant que M. le maréchal de Mac-Mahon est à Paris, visitant paisiblement l'exposition de peinture organisée par M. le comte d'Haussonville pour venir en aide aux Alsaciens-Lorrains ! Ainsi vont les choses, et, puisque les grandes questions sont en suspens jusqu'au retour de l'assemblée, puisqu'il n'y a rien de mieux, c'est bien le moins que chaque matin et chaque soir on recommence, avec des subtilités toujours nouvelles, l'éternel débat : il s'agit de savoir comment il faut entendre la loi du 20 novembre, quelle différence il y a entre la « prorogation des pouvoirs » et le « septennat; » il s'agit de distinguer, de peser des mots, de sonder les mystères d'une syllabe merveilleuse qui heureusement sauve tout, qui est le dernier espoir de la France. Rien n'est perdu, les casuistes veillent et sont à l'œuvre. On dirait que les premiers rayons du printemps les émoustillent et mettent leur imagination en verve.

Cependant le pays ne s'intéresse guère à toutes ces subtilités agitatrices dont on s'obstine à l'assourdir. Il mène aujourd'hui comme hier sa vie tranquille et laborieuse. Il paie ses impôts sans résister, puisque les recettes du premier trimestre de l'année atteignent à 1 million près les évaluations du budget, et que les nouveaux impôts rentrent comme les autres, dépassant même un peu les prévisions. Il travaille et fait bonne contenance dans les transactions du monde, puisque dans les trois derniers mois, malgré une crise d'incertitude, son commerce atteint un chiffre d'importation de 925 millions et un chiffre d'exportation de 856 millions, qui représente un mouvement d'affaires inférieur à celui de 1873, mais supérieur encore à celui des années qui ont précédé la guerre. Le pays vit et travaille, étranger aux cabales, aux brigues et aux passions de parti, et tout ce qu'il demande à ceux qui prétendent le guider, à ceux qui se servent toujours de son nom, c'est de ne pas jouer avec sa sécurité et ses intérêts, de ne pas lui disputer les plus simples conditions d'une existence régulière, de le laisser respirer et s'apaiser sous le régime qui lui a été donné. Le pays dans son ensemble, le pays qui vit de labeur et d'industrie s'en tient à la réalité des choses. Il sait et il voit qu'il y a un gouvernement né d'une série d'actes et d'évolutions qui se sont succédé depuis trois ans jusqu'à la loi du 20 novembre 1873, déclarant M. le maréchal de Mac-Mahon président de la république pour sept ans. Il sait qu'à ce pouvoir, dont la durée et le titre ont été fixés, la loi du 20 novembre a promis une organisation constitutionnelle. Voilà le fait acquis et l'engagement contracté. Si dans cette œuvre, en partie irrévocable, en partie inachevée, il y a eu des calculs inavoués, des réticences, des sous-entendus, des réserves secrètes, des médiations mystérieuses, le pays et M. le maréchal de Mac-Mahon,

qui est le premier intéressé après le pays, n'y sont pour rien, n'y peuvent rien. La situation ne reste pas moins telle qu'elle a été créée. La faiblesse du ministère a été de vouloir tout ménager, de ne pas se prononcer assez promptement et assez nettement, de laisser grossir et se propager des ambiguïtés contre lesquelles il est aujourd'hui réduit à réagir par des circulaires, des « communiqués » et des menaces qui n'intimident guère personne, qu'on brave ou qu'on élude. Le ministère, avec l'état de siége et les répressions judiciaires, ramenât-il au silence les journaux qui ne cessent de se livrer à une guerre d'interprétations captieuses contre l'institution même du gouvernement, il n'empêcherait pas de parler les députés qui envoient des consultations à ces journaux comme M. Lucien Brun, qui écrivent des lettres comme M. Ferdinand Boyer et M. de La Rochette. M. Lucien Brun, le conseiller ordinaire de M. le comte de Chambord, continuerait à déployer dans sa politique un talent d'avocat expert aux subtilités de procédure. M. de La Rochette persisterait dans ses singulières récriminations et dans ses regrets de ne pouvoir disposer de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Est-il donc si difficile de s'en tenir à la vérité des choses et aux modestes inspirations du bon sens? Supposez un instant un peu de bonne volonté, quelque prévoyance chez ceux qui font de la politique et même, si vous voulez, une certaine abnégation : quoi de plus simple que la situation actuelle? Mais c'est là le malheur : il y a eu trop de mystères, trop de diplomatie, et maintenant à mesure que se révèlent les caractères, les conséquences de cette situation, c'est une véritable explosion de plaintes, de récriminations, de défis, de désaveux. Évidemment les intrépides champions de la légitimité, les chevau-légers, avaient leur manière à eux d'entendre la loi du 20 novembre. La promesse des lois constitutionnelles leur paraissait une bonne plaisanterie. Ils croyaient et ils avaient sur ce point, disent-ils, l'assurance des « personnes les plus autorisées, » que la prorogation était tout bonnement une arme contre le radicalisme, que la majorité de l'assemblée restait toujours libre, que M. le maréchal de Mac-Mahon ne serait jamais un obstacle au retour de la monarchie dès qu'il serait possible de la proclamer. Eh quoi! ce n'était donc pas vrai? Voilà que les « personnes les plus autorisées » nient absolument les démarches qu'on leur prête, et M. le garde des sceaux Depeyre signe des circulaires contre ceux qui font la guerre au septennat, et M. le vice-président du conseil, nous « ramenant au message du 13 novembre 1872, » dit plus brutalement que M. Thiers aux royalistes : « Laissez là toute espérance! » De là cette manifestation ininterrompue, assez monotone et passablement comique, de surprise et de dépit. Les légitimistes qui conduisent cette campagne semblent ne pas s'en douter : ils montrent qu'ils se faisaient à eux-mêmes un bien singulier rôle et qu'ils préparaient à M. le président de la république un rôle plus

étrange encore. En fin de compte, à en croire les témoignages naïfs de leur désappointement, ils auraient voulu être trop habiles et ils seraient tombés dans leur propre piége. Ils auraient pris M. le président de la république pour une respectable utilité consentant à les couvrir de sa tutélaire complaisance, et le maréchal n'a eu qu'à rester lui-même pour déjouer leurs savans calculs, au risque d'ajouter à la confusion dans laquelle ils se débattent. Où peut les conduire le dépit? Ce n'est pas facile à dire. Leur dernier espoir, leur dernière tactique est de menacer le gouvernement d'une dislocation de majorité, soit par une proposition formelle de restauration monarchique, soit par quelque combinaison, plus subtile et plus provisoire que jamais, qui, en supprimant le titre de président de la république, créerait une sorte de pouvoir neutre, tout personnel au maréchal. Les plus violens parlent déjà de poser nettement la question entre le rétablissement de la monarchie et la dissolution de l'assemblée. Tout cela est en vérité très édifiant, assez triste sans laisser de ressembler à une peu amusante comédie, et ne fait qu'ajouter un chapitre de plus à l'histoire des partis qui ne craignent pas de sacrifier leur pays à leurs préjugés et à leurs passions.

Et cependant il ne faut pas se plaindre. Cette campagne des légitimistes à outrance, à la veille de la rentrée de l'assemblée, n'est pas sans quelque utilité. Elle a cela de bon qu'elle prépare inévitablement des actes décisifs. Elle met plus vivement à nu cette grande nécessité publique d'une solution qui en finisse avec toutes les équivoques ; en laissant éclater au grand jour les arrière-pensées et les prétentions des partis, elle éclaire la situation et ramène aux seules conditions sérieuses où puisse s'établir aujourd'hui un régime de stabilité relative.

Que se passera-t-il aux premiers jours de la session? Il faut s'attendre un peu à de l'imprévu, à des incidens. Évidemment les questions ne peuvent plus désormais être éludées, elles naîtront en quelque sorte d'elles-mêmes, soit sous la forme de propositions individuelles, soit sous la forme des projets que le gouvernement peut présenter à l'assemblée. Il n'est point impossible même que l'assemblée, pressée par les circonstances, par l'impatience des partis, ne soit maintenant conduite à faire dans la session prochaine ce qui aurait pu être l'œuvre de deux sessions, et qu'au lieu de se borner à discuter, à voter d'abord la loi électorale, elle n'ait à se prononcer sur l'ensemble de l'organisation constitutionnelle, sur l'institution de deux chambres, sur une vice-présidence ou sur le mode de transmission du pouvoir en cas de vacance; toutes ces questions se lient assez intimement. Qu'on ait temporisé jusqu'ici par des considérations parlementaires, pour éviter des chocs trop prompts et trop vifs, pour ménager les susceptibilités les plus délicates d'une majorité dont on avait besoin, qu'on ait voulu laisser en quelque façon le septennat prendre racine de lui-même, insen-

siblement, avant d'aborder des discussions où cette majorité pouvait se diviser, soit; c'était peut-être un excès de prudence qui, en ajournant les difficultés, ne faisait que les compliquer et les aggraver au lieu de les simplifier. Aujourd'hui il n'y a plus même moyen d'attendre. C'est une affaire de prévoyance politique, d'existence en face des polémiques et des contestations passionnées qui mettent en doute le caractère du gouvernement qu'on a voulu créer. De deux choses l'une : ou bien le pouvoir doit définitivement prendre corps, s'affirmer, se compléter par des institutions destinées à en assurer l'efficacité et l'indépendance, ou bien il n'est plus qu'une fiction, un pouvoir désarmé et sans force devant les partis qui affichent la prétention de le maintenir dans un rôle effacé et précaire. Il n'y a pour lui qu'une manière de répondre à cette prétention, c'est de vivre, et il n'y a qu'un tribunal qui puisse trancher le débat entre toutes les interprétations contradictoires, c'est l'assemblée. C'est à elle maintenant de dire si elle a entendu ne rien faire de sérieux, si ce qu'elle a fait elle veut par hasard le défaire aujourd'hui, ou si elle entend au contraire le confirmer, le compléter, le fortifier de façon à donner au pays un gouvernement véritable. Voilà la question qui ne peut plus rester en suspens, puisqu'elle a été posée, qui a été si altérée, si obscurcie, qu'il ne suffit plus pour la trancher d'une circulaire ou de quelques « communiqués » ministériels.

Si les légitimistes que l'élection de 1871 a envoyés à l'assemblée, qui passent aujourd'hui leur temps à embarrasser le gouvernement, sont la majorité, comme ils le disent sans cesse, et peuvent faire la monarchie, qu'ils produisent cette majorité et qu'ils rétablissent la monarchie. Si, à défaut d'une majorité dans l'assemblée, ils croient que le pays est avec eux et n'aspire qu'à voir arriver M. le comte de Chambord sous les plis du drapeau blanc, qu'ils fassent appel au pays. Ce sera prudent ou imprudent, personne dans tous les cas ne pourra s'en étonner, ce sera l'œuvre d'un parti soutenant sérieusement ses opinions et se servant de tous les moyens avouables pour les faire triompher. Ce qui n'est pas sérieux, c'est de dire plus ou moins directement : Nous n'avons pas la majorité, nous ne pouvons pas faire la monarchie, c'est vrai, et nous ne consulterons pas le pays, parce qu'il est probable que le pays, qui nous a élus une première fois, ne renouvellerait pas notre mandat; mais nous avons été nommés « dans un jour de malheur, » comme disait cet infortuné Beulé, et, si nous ne pouvons pas réunir une majorité pour rétablir la royauté, nous sommes assez nombreux pour empêcher tout ce qui ne sera pas la monarchie. Nous forcerons les ministères à compter avec nous; nous maintiendrons un provisoire indéfini, au risque d'épuiser les forces de la nation. En attendant, nous ferons des pèlerinages en répétant chaque jour à la France qu'elle n'a que le choix entre le suicide et une amende honorable devant son

roi. — Ce qui serait tout aussi peu sérieux, ce serait de dire encore : Nous avons créé un gouvernement, rien n'est plus vrai, il faut bien un gouvernement ; mais nous lui refuserons les moyens de vivre autrement que par notre volonté et pour servir nos desseins. Le septennat n'est qu'un mot; pas d'institutions, pas de lois organiques dont on pourrait finir par se contenter : un intérim géré par le maréchal de Mac-Mahon, qui est un trop galant homme pour ne pas nous remettre le pouvoir que nous lui avons donné le jour où nous pourrons rappeler le roi, et il peut compter qu'à ce prix nous sommes ses meilleurs amis!

Que les légitimistes de l'extrême droite se l'avouent ou qu'ils ne se l'avouent pas, c'est là le dernier mot de leur système, comme c'est le dernier mot de tous les partis à outrance. Le moment est venu d'en finir avec cette politique de l'impuissance chagrine. Puisque les monarchistes ne peuvent faire la monarchie, qu'ils laissent faire ce qui est possible! Puisqu'ils ont créé un gouvernement, qu'ils laissent à ceux qui prennent ce gouvernement au sérieux le soin de lui assurer les moyens de vivre! Évidemment tout un pays ne peut pas rester sous un régime d'intérim indéfini, ne sachant ni ce qu'il est aujourd'hui ni ce qu'il sera demain, attendant tout de l'imprévu, réduit à se demander sans cesse, comme un navire en perdition, vers quel rivage il va être poussé. Une nation n'est pas provisoire. Elle a des affaires extérieures, des obligations, les intérêts permanens de son travail, de son industrie, de son commerce, et pour pouvoir déployer sérieusement, sûrement son activité, elle a besoin, sinon d'un de ces régimes qui ont toujours la prétention de se croire définitifs, du moins d'un certain ensemble d'institutions essentielles qui sont la puissance publique organisée, qui en fixant une situation permettent une certaine confiance. Si la France l'avait oublié, les habiles stratégistes de la légitimité le lui rappellent. Il y a une chose qui n'est pas moins certaine, c'est que M. le président de la république lui-même ne peut plus accepter la position qui lui est faite. Ce n'est pas pour lui une question d'ambition personnelle, il serait au-dessus de telles considérations, c'est une affaire de dignité. L'estime publique a fait de lui un personnage consulaire, et c'est précisément parce que son caractère est une garantie, comme on le dit, qu'il ne peut souffrir plus longtemps de voir son autorité mise en doute, son rôle dénaturé devant la France, ses paroles contestées toutes les fois qu'il parle de l'irrévocabilité de son pouvoir, de la nécessité de l'organisation constitutionnelle. M. le maréchal de Mac-Mahon a pu jusqu'ici ne point se hâter de réclamer l'exécution des promesses de la loi du 20 novembre, il a pu attendre sans impatience les décisions de l'assemblée en se bornant à maintenir fermement le sens qu'il attache au vote qui l'a fait président de la république pour sept ans. On lui fait sentir aujourd'hui qu'il est temps de dissiper toutes ces obscurités,

de sorte que les légitimistes, par leur précipitation, par la singularité de leurs interprétations audacieuses et subtiles, n'arrivent qu'à rendre plus prochaines, plus nécessaires et plus inévitables à tous les points de vue ces solutions constitutionnelles qu'ils n'étaient peut-être pas les premiers intéressés à provoquer. Les chevau-légers ont sûrement bien employé leurs vacances.

Et maintenant est-ce que tout cela ne met pas sur la voie des combinaisons possibles dans un temps donné, des conditions dans lesquelles peut s'accomplir sérieusement cette organisation constitutionnelle qui apparaît comme le programme de la session prochaine? Chose à remarquer, le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon a cela de curieux qu'il n'est contesté dans son principe ou affaibli que par quelques-uns de ceux qui l'ont créé et qui affectent encore de se dire ses amis; il a ou il peut avoir au contraire le concours de bien des hommes d'autres nuances d'opinion qui, après avoir discuté et combattu la loi de prorogation telle qu'elle était, en acceptent sans arrière-pensée toutes les conséquences, qui n'avaient d'ailleurs hésité à la voter que parce qu'ils auraient voulu dès le premier moment cette organisation à laquelle il faut arriver aujourd'hui. Un manifeste qui a paru dans un journal de province, et qui exprime la pensée de M. Casimir Perier, le disait nettement il y a peu de jours : « Notre solution, c'est la consolidation de ce qui existe, c'est le maréchal de Mac-Mahon affermi dans son pouvoir, c'est la transmission de ce pouvoir mise à l'abri des surprises et des coups de main... » Quel est l'ami le plus intelligent, le plus prévoyant du septennat? Est-ce M. Casimir Perier? est-ce M. Lucien Brun ou M. Ferdinand Boyer? Tout récemment, M. Laboulaye, traçant dans une lettre un tableau aussi net que décisif de la situation, prenait pour point de départ l'existence incontestée de ce gouvernement qu'il s'agit d'organiser, et en indiquant les conditions du concours de ceux qui pensent comme lui il ne se montrait certes pas exagéré; c'était en conservateur, partisan décidé d'un pouvoir exécutif très fort, qu'il parlait. Dernièrement M. Germain, devant une réunion de maires du département de l'Ain, faisait les mêmes déclarations et le même acte d'adhésion au régime créé par la loi du 20 novembre. M. Dufaure a déjà exprimé ses opinions dans la commission des trente. Ces hommes ne sont pas les seuls, bien d'autres dans l'assemblée ont les mêmes pensées, les mêmes dispositions, et ne refuseraient pas les garanties les plus conservatrices au pouvoir de M. le président de la république. Maintenant donc toute la question est de savoir si l'organisation constitutionnelle, devenue une nécessité évidente, s'accomplira par quelque transaction nouvelle avec ceux qui n'ont d'autre souci que de l'annuler d'avance, ou avec ceux qui ont été les premiers à la demander, — avec les hommes qui reconnaissent le gouvernement dans son principe, dans sa durée, ou

avec les partis qui ne voient dans ce pouvoir qu'une fiction, un expédient de circonstance destiné à préparer ou à couvrir d'autres combinaisons.

Tout est là. C'est la question qui va se poser devant l'assemblée; c'est la question qui pèse sur le ministère lui-même. Le ministère ne peut persévérer dans son système de ménagemens et continuer à chercher des alliés à l'extrême droite qu'en diminuant le caractère et la portée de l'organisation constitutionnelle; il ne peut trouver des alliés au centre gauche que par un déplacement de direction et de majorité, en se transformant et en cherchant sa force dans des combinaisons nouvelles. De toute façon, il y aura évidemment un parti à prendre. Que les nouvellistes à l'imagination prompte et inventive se soient déjà fait un jeu de composer des listes ministérielles, de former le cabinet de la fusion des centres, les nouvellistes vont un peu vite; on n'en est pas encore là sans doute. Rien ne paraît devoir être fait avant que les partis se soient dessinés, avant que les premiers incidens ou les premiers débats de la session aient révélé l'esprit, les tendances, des diverses fractions parlementaires. Au fond, le ministère sait bien que ses plus dangereux ennemis aujourd'hui, les véritables ennemis du gouvernement, sont ceux qui ne veulent pas d'une organisation constitutionnelle, parce que c'est la « consolidation de ce qui existe, » parce que c'est à leurs yeux « la république pour sept ans, » et que, toujours selon eux, « là est le danger de la situation. » Le ministère arrivât-il, par les plus habiles combinaisons, par les plus ingénieux arrangemens de rédaction, à désarmer ces intraitables en leur arrachant une adhésion de circonstance à des lois sans précision et sans caractère, ce ne serait encore qu'un expédient qui deviendrait aussitôt un prétexte d'ambiguïtés nouvelles. Ce serait toujours à recommencer. M. le ministre de l'intérieur en serait réduit à reprendre sa campagne de « communiqués » et d'explications extra-parlementaires sur les lois d'organisation comme sur la loi du 20 novembre.

On aura beau faire, il n'y a qu'une politique possible, naturelle et simple, c'est le rapprochement des partis modérés, qui ne croient pas, quant à eux, que la consolidation de ce qui existe soit précisément « le danger de la situation actuelle, » qui sont convaincus au contraire que ce qu'il y a de plus prudent, de plus pressant aujourd'hui, c'est d'assurer à la France quelques années de repos avec des institutions régularisées et un gouvernement défini. Que cette politique se présente donc à l'assemblée, résolûment, sans se dissimuler et sans équivoque; qu'elle se place sur un terrain où elle rencontrera sans doute l'hostilité des partis extrêmes, mais où elle ralliera aussi infailliblement toutes les forces modérées; cette politique a certainement toutes les chances de triomphe. Elle est à peu près sûre de rallier une majorité nouvelle, parce qu'en

définitive, si l'assemblée se laissait entraîner à refuser une organisation nécessaire, sous prétexte que c'est la « république pour sept ans, » elle mettrait à coup sûr le gouvernement dans l'embarras en lui rendant la vie fort difficile, mais elle aurait fait un acte éclatant d'impuissance après lequel elle aurait de la peine à former un gouvernement nouveau et peut-être même à prolonger sa propre existence.

Est-ce que nous n'avons pas assez vécu dans ce provisoire où rien ne suit son cours régulier, où tout est interverti et hors de sa place, où chacun se croit le droit de suivre son humeur et son inspiration sans s'inquiéter des plus simples conditions de l'ordre et même des premiers intérêts du pays? C'est le rôle des chambres de faire de la politique; ce n'est point apparemment le rôle des conseils-généraux et des présidens des assemblées départementales de se livrer à des manifestations politiques, de s'ériger en censeurs de la marche du gouvernement, des lois votées par les pouvoirs publics. C'est là cependant ce que le président du conseil-général de Marseille a cru devoir faire. Cette petite session des assemblées de département, qui s'est passée à peu près partout fort paisiblement, a eu sa petite scène de trouble et d'émotion à Marseille, où le radicalisme domine dans le conseil-général. Le président a voulu faire sa manifestation, il a ouvert cette session de quelques jours par une harangue politique. Le préfet a protesté, le public a murmuré ou applaudi. Là-dessus conflit entre le président et le préfet, interruption des travaux du conseil-général, rapports au gouvernement, lettres échangées, interpellations dans la commission de permanence, question contentieuse portée devant le conseil d'état, — et tout cela parce qu'il a plu à M. Labadié, président radical du conseil départemental, de se donner la satisfaction de dire leur fait au gouvernement et à l'assemblée nationale! Ce n'est point assurément bien grave, ce n'est qu'un signe de plus de cette maladie de l'esprit de parti pénétrant partout, dénaturant tout, cherchant à tout prix une occasion de se produire, au risque de compromettre le caractère des institutions les plus utiles. Au bout du compte, qu'en résulte-t-il? M. Labadié a fait son discours à la grande joie de ses collègues en radicalisme, et les affaires du département sont restées en suspens. Il faudra maintenant une session extraordinaire pour s'occuper des intérêts du pays, qui paient les frais de l'éloquence de M. Labadié.

Ce qui s'est passé à Nice est d'une autre nature et d'une autre gravité. Un député, qui s'appelle M. Piccon, a profité de ses vacances pour aller dans une réunion faire la confidence du véhément désir qu'il éprouve de voir Nice revenir à l'Italie. Ce député, qui, à l'époque de l'annexion, secondait d'un si grand zèle M. le sénateur Laity, qui depuis, pendant la guerre, demandait déjà Garibaldi comme préfet à Nice, choisit l'heure présente pour souhaiter un nouveau démembrement de

la France. Le discours de ce patriote a réjoui les Allemands! Que fait alors ce député à l'assemblée nationale de France? Puisque tels sont ses sentimens, sa place n'est point assurément à Versailles, où les plus vifs dissentimens d'opinions n'altèrent pas un commun patriotisme. Qu'en pensera l'assemblée? Qu'en pense le gouvernement lui-même? Une enquête a été faite, à ce qu'il paraît, pour vérifier les paroles de M. Piccon. Des explications seront provoquées sans nul doute. Si le discours n'est pas expliqué ou désavoué, il n'est point impossible qu'il n'y ait quelque résolution dictée par le patriotisme, et c'est ainsi que ces vacances qui vont finir laissent à la chambre, avec les grandes affaires, un petit héritage d'incidens à vider, comme un intermède avant ou après les discussions solennelles de la politique.

L'assemblée nationale, à part les incidens qui l'agitent quelquefois et les questions constitutionnelles qui vont en grandissant devant elle depuis trois ans, l'assemblée s'est donné une tâche immense, épineuse et délicate, qu'elle n'a point encore achevée, qu'elle poursuit laborieusement, et où elle ne laisse pas de s'égarer peut-être quelquefois. Lorsqu'elle se réunissait au mois de février 1871, lorsqu'elle se trouvait en face de cette dure nécessité d'une liquidation désastreuse de six mois de guerre, elle décidait qu'une grande enquête serait ouverte sur les actes du gouvernement de la défense nationale. L'enquête devait s'étendre à la guerre, à la politique, à l'administration, aux finances, aux marchés passés à Tours ou à Bordeaux et à Paris. Commission principale d'enquête politique et militaire, commission des marchés, ont été le double instrument de cette œuvre, qui a pris par degrés des proportions presque colossales. La pensée était assurément bonne; le zèle et le dévoûment n'ont pas manqué à l'exécution. Les documens accumulés déjà sont considérables, les rapports se sont succédé, et on n'est pas encore au bout. M. le duc d'Audiffret, comme président de la commission des marchés, a déployé une activité infatigable, et a préparé par ses recherches les élémens d'une réforme de l'administration militaire. M. le comte Daru a publié récemment un long rapport d'ensemble sur les événemens politiques à partir du 4 septembre 1870. M. Perrot s'est chargé de retracer l'histoire de la guerre en province. M. Chaper a raconté le siége de Paris. D'autres ont suivi les événemens à Lyon, à Marseille ou à Toulouse, et il y a une histoire du camp de Conlie, exposée par M. de Laborderie, qui est certainement curieuse. L'œuvre grossit et s'étend chaque jour. Les Anglais, avec la passion qu'ils ont de voir clair dans leurs affaires et le sens pratique qu'ils portent en tout, font quelquefois de ces enquêtes parlementaires; mais ils les font sur des questions précises, ils s'occupent avant tout de rassembler des faits, ils ne cherchent pas à dépasser les limites d'une investigation impartiale et positive. L'enquête française, poursuivie dans ces conditions, sans parti-

pris, sans préoccupations, pouvait assurément être utile, et malgré tout elle le sera; mais il est évident qu'on a souvent donné audience aux opinions ou aux conjectures, ou même aux apologies personnelles plutôt qu'aux faits. On s'est lancé un peu à l'aventure, sans fixer de limites, sans préciser le caractère des recherches et sans se défendre toujours de certaines obsessions d'esprit, de certains jugemens préconçus. Il en est résulté un amas de documens peu sûrs, un travail confus, détourné souvent de sa vraie destination, contesté, contre lequel s'élève aujourd'hui M. le général Trochu dans un livre très brillant et très vif, — *la Politique et le siège de Paris,* — qu'il oppose à M. le comte Daru. La défense même que le général Trochu croit nécessaire comme ancien gouverneur de Paris indique l'écueil qu'on n'a pas su toujours éviter.

La vérité est que l'enquête française ressemble un peu trop quelquefois, non à une investigation patiente, précise, impartiale, mais à un procès dirigé contre le gouvernement de la défense nationale, contre le 4 septembre, et où les rapporteurs ont trop l'air souvent de se donner la mission d'instruire une accusation politique dénuée de sanction. C'est là une erreur qui affaiblit l'intérêt de ce vaste travail et qui en atténue même l'autorité. L'assemblée n'est pas un tribunal. La responsabilité générale qui s'attache à ces tragiques événemens ne relève guère désormais que du pays. S'il y a une responsabilité politique plus précise à faire peser sur des gouvernemens, la question devrait être vidée depuis longtemps. S'il y a des responsabilités individuelles pour des faits déterminés, ce n'est pas l'assemblée qui est juge. En dehors de cela, les opinions du rapporteur ne sont que des opinions qui ont l'inconvénient de paraître engager l'assemblée dans des controverses où elle n'a que faire. Ces rapports sont des récits ou des exposés plus ou moins intéressans, selon le mérite des auteurs, ils ne sont rien de plus. L'assemblée n'est pas plus chargée d'écrire l'histoire que de prononcer des arrêts de justice. Et voyez où cela conduit : lorsque M. le général Trochu croit devoir se plaindre, qui a-t-il devant lui? Est-ce M. le comte Daru auteur d'un exposé sur les événemens politiques et militaires de 1870? est-ce le président de la commission parlant au nom de l'assemblée? Quelle différence y a-t-il, au point de vue de l'autorité du témoignage, entre M. le comte Daru et M. le général Trochu? Il y a cette différence, que le général Trochu était là, en pleine action, portant le poids d'une situation affreuse, et que M. le comte Daru n'y était pas, comme le remarquait un jour spirituellement l'ancien gouverneur de Paris.

Et puis enfin à quoi bon s'attarder dans ces vieilles querelles et leur donner en quelque sorte une consécration officielle? A quoi sert de refaire perpétuellement le procès du 4 septembre, dont le principal coupable sans doute n'est ni le général Trochu ni le gouvernement de la défense nationale? Que ceux qui espèrent encore préparer une restau-

ration de l'empire s'efforcent de représenter le 4 septembre comme un crime au lieu de voir en lui le dénoûment fatal, inévitable, des désastres impériaux, ils sont dans leur rôle; apparemment il y a autre chose à faire aujourd'hui qu'à leur venir en aide, à leur fournir des élémens pour la réhabilitation, assez difficile, il est vrai, de l'empire. Si le 4 septembre a été si manifestement un crime, une usurpation, alors l'assemblée n'a plus qu'à rappeler le corps législatif; ce n'est pas probablement son intention cependant. Toujours est-il que l'empire ne ferait pas mieux le procès de ceux à qui il a légué un triste héritage, et c'est à quoi on s'expose en se laissant aller à la tentation des enquêtes politiques au lieu de se borner à rassembler des faits, des témoignages, qui ne sont pas l'histoire, qui sont les matériaux de l'histoire.

Où en est maintenant l'Europe? Les questions générales ne sont point pour le moment au premier rang des préoccupations publiques. La Suisse, qui pratique, quant à elle, le système du plébiscite, vient de soumettre au scrutin populaire la révision de sa constitution fédérale, votée à une grande majorité sous l'influence des conflits religieux qui passionnent les esprits. L'empereur Guillaume, qui semble entièrement remis de la grave maladie qu'il a éprouvée pendant l'hiver, vient de clore lui-même le parlement allemand par un discours dont une seule partie, celle qui a trait à la loi militaire, intéresse l'Europe et la France. L'empereur, M. de Bismarck, M. de Moltke, ont consenti à ne réclamer le contingent militaire que pour sept ans; ils ont fait cette libérale concession aux scrupules parlementaires d'une fraction du *Reichstag;* mais l'empereur parle assez haut en son nom et au nom de tous les gouvernemens allemands pour que cette concession soit estimée à son juste prix. Il n'est point douteux que la puissance militaire de l'Allemagne doit rester telle qu'elle a été fixée, c'est l'intention évidente de la politique qui de Berlin préside aux destinées allemandes. Que les armemens se multiplient et grandissent un peu partout, les intérêts de la paix ne restent pas moins les premiers, et c'est parce qu'ils sont les premiers qu'une simple affaire particulière, due à l'initiative privée, prend en ce moment même l'inportance d'une affaire internationale. La question de l'isthme de Suez est devenue tout à coup un objet de délibérations ou de pourparlers diplomatiques à la suite d'un conflit relatif aux conditions d'existence de cette grande voie de communication ouverte par l'énergie d'un Français entre l'Occident et l'Orient. Il s'agit tout simplement en apparence d'un tarif que la compagnie de Suez revendique le droit d'établir sur le tonnage réel des navires au lieu de le fixer sur le tonnage officiel souvent fictif. Elle a établi en effet ce tarif depuis deux ans, et la justice française a même prononcé en sa faveur dans un procès soulevé par la compagnie des Messageries maritimes; mais les armateurs étrangers ont réclamé. Ils ont invoqué l'appui de leurs gouvernemens, qui à leur tour sont intervenus à Constantinople, et de tout

cela il est résulté un acte du sultan interdisant à la compagnie de Suez de maintenir le tarif qu'elle perçoit depuis deux ans, en lui enjoignant de revenir au tarif de tonnage officiel. A vrai dire, c'est là un acte d'interprétation discrétionnaire des conventions, d'omnipotence auquel M. de Lesseps avait manifesté l'intention de résister. Le conflit est devenu un instant assez vif, lorsque les gouvernemens ont évoqué la question dans l'intérêt même d'une œuvre essentiellement internationale. M. de Lesseps s'est soumis à la décision du sultan en réservant les droits de la compagnie qu'il représente, et la diplomatie trouvera sans nul doute un moyen de tout concilier, de façon à ne pas mettre en péril une des plus grandes entreprises de ce siècle.

Les événemens ne se hâtent pas en Espagne. Il y a un mois déjà que se livraient autour de Bilbao les combats sanglans dont l'issue est restée incertaine, qui ont laissé en présence carlistes et libéraux. Pendant que Serrano était à guerroyer contre les carlistes, le ministère était en pleine crise à Madrid, et c'est là une des causes de cette sorte de trêve qui s'est prolongée depuis un mois. Serrano a été obligé d'envoyer l'amiral Topete afin de remettre la paix entre ces ministres assez bien inspirés pour se quereller dans un pareil moment, pour ajouter une crise de pouvoir à la guerre civile. Topete semble avoir réussi, au moins pour l'instant, et cette préoccupation a cessé de peser sur les opérations militaires du nord. D'un autre côté, Serrano a employé ce mois à refaire ses troupes, à augmenter son armée et à préparer ses moyens d'attaque. Un nouveau corps a été notamment formé sous les ordres du général Manuel de la Concha. Ce corps a été composé par son chef avec de vieux soldats, de sorte que maintenant ce sont deux véritables armées, l'une conduite par Serrano, l'autre menée au combat par Concha, qui vont tenter le grand effort contre les positions carlistes. La lutte est peut-être déjà engagée, et on peut dire que c'est l'avenir de l'Espagne qui se joue dans ces montagnes aux abords de Bilbao.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfans, par M. Guizot.
Troisième volume. Paris 1871. Hachette.

Le nouveau volume de M. Guizot embrasse la période qui s'étend depuis l'avénement de François Ier jusqu'à la mort d'Henri IV. Il n'en est peut-être pas dans notre histoire qui soit plus intéressante et plus dramatique. D'abord il s'agit bien de notre France d'aujourd'hui, et nous nous y reconnaissons partout. Il nous faut un effort pour nous re-

trouver entièrement dans ces hommes du moyen âge dont les idées et les croyances étaient si différentes des nôtres; mais la France moderne commence avec la renaissance. Les problèmes qui se posent alors sont ceux que nous cherchons encore à résoudre, et nous nous débattons tous les jours contre les difficultés qu'ont rencontrées devant eux les gens de cette terrible époque. M. Guizot nous les dépeint en les faisant parler eux-mêmes, c'est-à-dire en citant autant qu'il le peut leur correspondance et leurs mémoires : c'est une façon de les placer vivans devant nous. Quand nous les voyons agir, quand nous les entendons parler, nous nous apercevons que ce ne sont pas des inconnus. L'imprévoyance avec laquelle sont conduites les brillantes et fatales expéditions d'Italie, la valeur qu'on y déploie et les fautes qu'on y commet nous font croire qu'il est question de récits contemporains. N'est-ce pas hier qu'on nous abusait de paroles comme celles que Bonnivet adressait à François Ier devant Pavie, pour l'entraîner à livrer bataille : « Nous autres Français n'avons accoutumé de faire la guerre par artifices militaires, mais à belles enseignes découvertes. Nos rois portent la victoire avec eux, comme notre petit roi Charles VIII au Taro, notre roi Louis XII à Agnadel, et notre roi qui est ici à Marignan. » C'est donc bien de nous et de notre France qu'il s'agit dans ce volume ; aussi le lisons-nous non-seulement avec une vive curiosité, mais avec une sorte d'intérêt douloureux, comme des gens qui se sentent mêlés eux-mêmes à ces luttes d'autrefois, et qui reconnaissent dans cette histoire du passé toutes les inquiétudes et toutes les souffrances du présent.

Les querelles de religion remplissent le XVIe siècle; M. Guizot n'a guère fait dans son troisième volume que raconter celles qui ont ensanglanté la France. Ce qui frappe le plus dans le récit qu'il en a tracé, c'est la haute impartialité de l'écrivain. On pouvait croire que ce mérite coûterait quelque peine à M. Guizot. Ce sont les indifférens qui se trouvent le plus à leur aise pour apprécier les luttes religieuses : il est aisé d'être juste pour les combattans quand on n'a pas d'intérêt dans le combat. On sait au contraire que M. Guizot est un chrétien sincère et ardent, et il a donné des preuves de ses convictions dans des ouvrages qu'on n'a pas oubliés. L'un des deux partis qui se font alors la guerre est le sien, et c'est la liberté de sa foi qui se décide sur les champs de bataille. Cependant son impartialité est complète, il n'a d'antipathie ou de complaisance pour personne, et nulle part cette époque n'avait été encore aussi équitablement jugée que dans son ouvrage.

Sans doute, il voit la naissance du protestantisme avec une sympathie qu'il ne cherche pas à cacher ; il assiste en esprit à ces conférences pieuses entre Lefèvre-d'Étables et Guillaume Farel, où le vieux maître disait à son disciple en lui prenant la main : « Dieu renouvellera le monde, et vous le verrez ! » Il ne dissimule pas sa vive admiration pour Calvin, « qui était à la fois le plus hardi et le moins révolutionnaire des

novateurs du XVIe siècle; hardi dans la pensée chrétienne, mais plein de déférence et de ménagement envers l'autorité, même quand il se séparait d'elle avec éclat. » Il montre que l'œuvre du grand réformateur français, quoiqu'il soit venu le dernier, était nouvelle : jusque-là Luther, Zwingle, les réformés d'Allemagne et d'Angleterre, avaient appelé les princes et les puissans à leur aide, et, pour les payer de leur protection, ils avaient plus ou moins soumis l'autorité religieuse au pouvoir civil; Calvin voulut l'alliance des deux pouvoirs, mais distincts, indépendans, se portant un respect mutuel, se prêtant un mutuel appui, sans empiéter l'un sur l'autre. Cette distinction entre la société religieuse et la société civile n'est réclamée d'ordinaire que par les esprits indépendans et au nom des intérêts laïques. M. Guizot sait gré à Calvin de l'avoir établie au nom de la religion même, il est heureux aussi de célébrer l'héroïsme des premiers martyrs protestans; mais ces sentimens ne l'entraînent jamais au-delà de la justice et de la vérité. Il aperçoit les fautes des deux partis et n'hésite pas à les blâmer. « Dans l'un et dans l'autre camp, nous dit-il, prévalaient des erreurs énormes et fécondes en funestes conséquences ; catholiques et protestans se croyaient en possession exclusive de la vérité, de toute la vérité religieuse, et en droit de l'imposer par la force à leurs adversaires dès qu'ils en avaient le pouvoir. Les uns et les autres étaient étrangers au respect de la conscience humaine, de la pensée humaine, de la liberté humaine. Ceux qui la réclamaient pour leur propre compte quand ils étaient faibles n'en avaient plus souci envers les autres, quand ils se sentaient forts. » Au moment où M. Guizot va raconter ces guerres sanglantes qui se terminent par le drame effroyable de la Saint-Barthélemy, il s'arrête, comme s'il avait peur d'aller trop loin et d'être plus sévère que ne le veut la justice pour les auteurs du massacre. Il n'a pas sans doute l'intention de les amnistier, mais il pense qu'ils ne doivent pas être frappés seuls. « C'est une méprise et une injustice trop communes, dit-il, de faire peser presque exclusivement de tels faits, et la réprobation qui leur est due, sur les grands acteurs historiques dont le nom y reste attaché. Les peuples eux-mêmes en ont été bien souvent les principaux auteurs; ils ont bien souvent précédé et poussé leurs maîtres dans les désastreux attentats qui ont souillé leur histoire, et c'est sur les masses, comme sur les chefs, que doit peser le juste arrêt de la postérité. » Il montre alors, par une série d'exemples, que les massacres pour cause de religion ont commencé par des mains populaires bien plutôt que par des volontés royales. C'est ainsi que dans les deux partis s'était peu à peu accréditée cette opinion que l'assassinat était permis pour la bonne cause. M. Guizot a raison de regarder tous ceux qui ont pris part à ces exécutions sommaires, à quelque culte qu'ils appartiennent, dans quelque rang de la société qu'ils soient placés, comme des complices lointains de la Saint-Barthélemy.

Si le XVIe siècle abonde en scènes lugubres, il présente aussi des cô-

tés moins sombres et plus attrayans. M. Guizot s'est bien gardé de les omettre. Il s'est plu à nous dépeindre les grands caractères de ce temps, le premier des Guises, Condé, Coligny; en face de ces fanatiques sans pitié, comme le baron des Adrets, ou ce Montluc qui parcourait la Guienne en faisant pendre les huguenots aux piliers des halles sous prétexte « qu'un pendu étonne plus que cent tués, » il a placé les sages, les modérés, comme L'Hospital, qui mettaient les passions de secte au-dessous des intérêts du pays. Il les montre cherchant à s'organiser, à former un tiers-parti, bien faible encore au milieu de cette déraison générale, mais qui doit finir par rallier les esprits éclairés, qui dominera bientôt dans la haute bourgeoisie et les parlemens, et dont la *Ménippée,* ce chef-d'œuvre de patriotisme et de bon sens, sera l'admirable expression. Ces politiques, comme on les appelle, commencent à s'apercevoir qu'il n'est pas indispensable, quand un état est divisé entre deux religions rivales, d'exterminer l'une d'elles, pour que l'autre vive en paix; ils pensent qu'il vaut mieux qu'elles s'accommodent ensemble par des concessions mutuelles. Ainsi dans les temps les plus sombres de notre histoire, au milieu des massacres auxquels la religion sert de prétexte, on commence à entrevoir la liberté religieuse dont l'édit de Nantes jettera les premiers fondemens. La liberté politique profite aussi des malheurs publics. Le pouvoir absolu a besoin d'être heureux pour n'être pas contesté. Au premier revers, le prestige cesse; on ose regarder en face cette autorité souveraine devant laquelle on baissait les yeux, et l'on s'étonne de la trouver si médiocre et si vide. Si les revers continuent, elle ne peut bientôt plus résister, et en est même quelquefois réduite, ce qui est le dernier des affronts pour elle, à se mettre sous la protection de la liberté. C'est ainsi que François II et Henri III, à bout de moyens pour rétablir la concorde dans le pays, durent convoquer les états-généraux. Il est vrai que, pour en neutraliser l'effet, ils ordonnèrent à leurs baillis d'empêcher à tout prix l'élection des députés qui leur étaient contraires, et qu'ils n'hésitèrent même pas, s'ils étaient élus, à les faire attaquer sur la route par des gens décidés « à les mettre en un lieu où ils ne feraient jamais ni bien ni mal. » Mais il en réchappait toujours quelqu'un qui venait apporter à l'assemblée une parole indépendante et réclamer les droits qu'avait la nation à voter ses impôts et à prendre part au gouvernement de ses affaires.

M. Guizot, comme on le pense bien, a grand plaisir à raconter toutes ces tentatives. Ce qui le rend plus heureux encore, c'est de nous retracer le grand règne d'Henri IV. Il est charmé de ce sens droit et net, de cet esprit pratique, si éloigné de toute infatuation, si ennemi de tout mysticisme, qui se bat et négocie en même temps, qui consent à payer ce qui lui appartient pour n'avoir pas à le conquérir, qui cède à l'opinion au lieu de se raidir contre elle, et qui fait à la paix publique le

plus grave de tous les sacrifices, celui de sa foi. M. Guizot l'applaudit de toutes ces concessions; il l'approuve même, et sans réserve, de s'être fait catholique. « Je ne saurais mesurer précisément, dit-il, quelle part l'ambition, l'intérêt personnel, l'égoïsme royal, ont pu avoir dans l'abjuration religieuse d'Henri IV; je ne prétends pas nier la présence de ces infirmités humaines, mais je demeure convaincu que la part du patriotisme a été la plus grande, et que le sentiment de ses devoirs de roi envers la France en proie à tous les maux de la guerre civile et de la guerre étrangère a été le mobile déterminant de sa résolution. » Sully, tout protestant qu'il était, l'avait conseillée à Henri IV; il pensait que c'était pour lui le seul moyen « de posséder tranquillement ce grand, riche et populeux royaume, et d'être en condition de pouvoir faire de grandes et loyales associations étrangères. » Le fait est qu'à partir de sa réconciliation avec l'église tout parut réussir au roi, qui reconquit son royaume pièce à pièce. C'est vraiment une merveille de voir avec quelle rapidité la France, qui semblait irrévocablement perdue sous Henri III, s'est relevée sous Henri IV. Il l'avait trouvée ruinée, épuisée, divisée en mille factions, occupée par l'étranger, que tous les partis appelaient à leur aide; il la laissa riche, unie, réconciliée avec elle-même, redoutée de ses voisins, et, comme c'est son usage, rêvant déjà, au lendemain de ses désastres, des projets de domination.

M. Vitet disait, il y a deux ans, au sujet du premier volume de M. Guizot, « que l'histoire de France est une source d'enseignemens et de consolations. » Il est bien plus naturel encore de le dire après le troisième; il n'y a pas de lecture qui soit plus faite pour nous donner du cœur. Le règne d'Henri IV montre que nous ne devons jamais perdre courage et combien de ressources il reste à la France quand on la croit tout à fait abattue. C'est la leçon qu'il faut tirer du livre de M. Guizot. On trouverait assurément beaucoup d'autres éloges à en faire; on pourrait remarquer surtout combien cette main reste ferme malgré les années; on admirerait cette étendue de vues, cette richesse de souvenirs, cette sûreté de jugement, cette aisance avec laquelle l'auteur mêle sans cesse ses propres pensées à celles des contemporains; mais il me semble que, dans la situation où se trouve notre pays, il y a autre chose à louer dans ce bel ouvrage que des mérites littéraires. Il vaut mieux remercier M. Guizot d'avoir consacré sa vigoureuse vieillesse à faire une œuvre utile qui nous enseigne à ne pas désespérer de nous-mêmes et de la France.

GASTON BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

POÉSIE PHILOSOPHIQUE

DANS LES NOUVELLES ÉCOLES

UN POÈTE POSITIVISTE.

I.

Il nous a paru digne d'intérêt de rechercher dans la poésie contemporaine le reflet des nouvelles idées qui traversent et agitent à l'heure présente la conscience de l'humanité. Le grand mouvement qui se poursuit si activement dans les hautes sphères de la science doit avoir son contre-coup ailleurs. Sous la pression ou la menace des événemens intellectuels qui se préparent, il n'est pas possible que les esprits demeurent en repos, et que la paix même des antiques croyances ne soit pas profondément troublée. Les nouvelles théories, diverses par les explications qu'elles proposent, unanimes par les négations qu'elles imposent, les systèmes qui généralisent si hardiment les résultats des sciences positives et les groupent sous certaines vues d'ensemble, se sont emparés de l'attention publique dans les régions où l'on pense; on a eu bientôt fait d'en déduire les conséquences, d'en mesurer la portée, d'en déterminer l'influence pratique. De là dans les idées un grand ébranlement qui se propage et s'étend. Quelque chose de solennel s'annonce, comme à la veille des crises de l'esprit humain.

Chaque conception philosophique a pour effet de modifier non-seulement la conscience, mais l'imagination des hommes d'une époque, en changeant leur manière de sentir la vie et de comprendre la mort. Or la vie et la mort, n'est-ce pas le tout de l'homme, le problème où tous les autres aboutissent? Du même coup se modifient le sentiment religieux et le sentiment poétique, associés aux mêmes fortunes. Je parle de ce sentiment religieux tel qu'il se rencontre souvent dans le monde et dans le temps où nous vivons, vague, indéfini, et qui, n'étant astreint à aucun dogme précis, suit presque sans résistance le triomphe alternatif des doctrines contraires, s'élevant ou s'abaissant avec elles, se consolidant sous certaines influences, s'évaporant et se subtilisant sous d'autres, changeant de nature et de forme, selon les perturbations atmosphériques qu'il subit, dans les divers climats d'idées qu'il traverse. Le sentiment poétique subit les mêmes variations; il porte l'empreinte plus ou moins troublée de ces révolutions intellectuelles qui modifient l'aspect des choses divines et humaines. Et cela doit être. Qu'est-ce au fond que la poésie? Quel en est le thème éternel? Qu'exprime-t-elle sous les formes les plus variées? M. Jouffroy le disait, il y a près de quarante ans, dans une de ces pages où revit ce grand esprit avec sa grandeur et son charme. « L'âge d'innocence a sa poésie, l'âge mûr a la sienne, et telle est la supériorité de celle-ci qu'en se révélant à nous elle flétrit, elle décolore, elle anéantit le charme de la première. Il est singulier d'appeler poésie cette superficielle inspiration qui s'amuse à célébrer les joies frivoles, à déplorer les douleurs éphémères des passions. La vraie poésie n'exprime qu'une chose, les tourmens de l'âme humaine devant la question de sa destinée. C'est là de quoi parle la lyre des grands poètes, celle qui vibre avec une monotonie si mélancolique dans les poésies de Byron, dans les vers de Lamartine. Ceux qui n'ont pas assez vécu ne comprennent qu'à moitié ces sourds accens, traduction sublime d'une plainte éternelle, mais ils retentissent profondément dans les âmes mûres en qui les grands problèmes ont développé le véritable sentiment poétique. A elles seules, il est donné de comprendre la haute poésie lyrique, à elles seules, pour mieux dire, il est donné de sentir la poésie, car la poésie lyrique est toute la poésie; le reste n'en est que la forme. » Ou les doutes mélancoliques qu'inspirent ces questions, ou les rêves tantôt sombres et brillans par lesquels on s'est efforcé de les résoudre, voilà ce qui attire irrésistiblement les poètes dignes de ce nom. Et si cela est vrai de tous les temps, combien cela doit être plus vrai encore d'un temps comme le nôtre, livré à de telles agitations de doctrines, à de si dramatiques perplexités de conscience!

Imagine-t-on en effet de plus saisissans contrastes avec les vieilles

croyances de l'humanité, celles qui semblaient faire partie d'elle-même et de sa raison, que cette invasion formidable des doctrines naturalistes et positives, qui de toutes parts pénètrent l'esprit humain, et le dépossèdent lentement ou violemment de ses plus intimes et de ses plus chères convictions? On avait bien vu quelque chose d'analogue dans la crise philosophique du XVIIIe siècle; mais, en dehors de quelques penseurs comme Diderot, qui portait déjà dans sa pensée les suggestions scientifiques du siècle suivant, ce n'était là qu'une tempête de surface, n'atteignant pas le fond de déisme et même de christianisme persistant, — crise d'incrédulité, légère ou passionnée selon les esprits, en partie provoquée par les imprudences de conduite ou les excès de pouvoir de l'église officielle, voltairianisme élégant, mode d'opposition passagère, sorte de fronde politique, quand ce n'était pas simplement une forme commode de la frivolité licencieuse se servant des doctrines nouvelles comme d'un voile pour couvrir des désordres qui n'avaient rien de philosophique. — C'est autre chose aujourd'hui. La lutte qui s'engage dans la conscience humaine est plus profonde et autrement grave. Il s'agit bien cette fois de notre destinée tout entière, mise comme enjeu suprême dans cette grande partie qui se joue autour de nous, en nous, et dans laquelle, si nous perdons, l'homme perd son dieu.

Un autre idéal de vie, une autre destinée, s'imposent à nous, si les doctrines nouvelles ont raison. Il ne faut pas s'y tromper, et toute illusion à cet égard serait une faiblesse d'esprit ou un aveuglement volontaire. Il est plus viril et plus digne de voir les choses telles qu'elles sont, et de prendre son parti en conséquence. M. Max Müller, dans des leçons récentes données avec éclat à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, raillait ingénieusement ces personnes qui se dédoublent intellectuellement, estimant sans doute que la recherche scientifique, quelles que soient les découvertes auxquelles elle aboutit, ne doit jamais toucher les convictions morales ou religieuses. Audacieuses dans leurs idées spéculatives, timorées dans leurs croyances pratiques, quel singulier et ridicule contraste! « Elles semblent admettre que le monde a été créé deux fois, l'une d'après Moïse, l'autre d'après Darwin. J'avoue que je ne puis adopter cette distinction artificielle, et il me prend envie de poser à ces philosophes à sang-froid la question que le paysan allemand posait à son évêque, qui, comme prince, s'amusait tout le long de la semaine, et, comme évêque, passait le dimanche en prière : « Qu'adviendra-t-il de l'évêque, si le diable arrive et enlève le prince? » — M. Max Müller a raison. La recherche scientifique n'est pas un simple délassement intellectuel, et les croyances du savant ne peuvent se

séparer de celles de l'homme qui est dans chaque savant. « Quand on s'embarque à bord d'un navire, il y faut mettre les deux pieds, on ne peut en laisser un sur la terre ferme. En quelque lieu qu'il nous conduise, il faut l'y suivre; en quelque lieu qu'il nous débarque, il faut tenter d'y vivre. La conception du monde et de notre place dans le monde, telle qu'elle a été présentée par M. Darwin et plus vigoureusement définie par quelques-uns de ses successeurs, ne touche pas seulement aux intérêts de la science, elle va droit au cœur, et doit devenir pour tout homme aux yeux de qui la vérité soit scientifique, soit religeuse, est sacrée, une question de vie et de mort dans la pleine acception du mot. » Tout est sérieux ici, tout doit l'être. Or ce qu'il faut bien comprendre, c'est que parmi les conséquences extrêmes, mais infailliblement prévues, redoutées par quelques-uns des représentans des nouvelles écoles, acceptées avec résolution par d'autres, est cette conception qui proscrit avec l'idée d'un créateur toute idée de finalité comme contraire à la science, d'où suit nécessairement qu'il faut renverser les termes du problème de la destinée, qu'il faut le poser tout autrement, si l'on n'aime pas mieux tout simplement y renoncer.

Ce qui résulte en effet des généralisations scientifiques les plus fortement liées, les plus logiques, qui ont été produites autour de nous dans ces derniers temps, c'est une idée toute nouvelle de la vie, dans laquelle une suite de phénomènes nous a introduits à une heure donnée, d'où la liaison d'autres phénomènes nous retirera demain, manifestations passagères, expressions momentanées de la force unique, universelle, inconsciente, apparitions accidentelles à la surface du temps et de l'espace infinis. Le monde n'est plus ce tout harmonieux où chaque être, le plus humble et le plus sublime, avait sa nature déterminée, sa destination spéciale, dans un ensemble de natures et de fins prévues et coordonnées par la pensée créatrice. Si l'harmonie se produit ici ou là, ce n'est pas une intention, c'est un résultat. Il ne faut plus s'abandonner à ces vagues rêveries d'autrefois, à ces songes énervans d'une philosophie sentimentale, qui aimait à se demander pourquoi l'homme avait été mis en ce monde, quelle est sa fin, ce que Dieu a voulu obtenir de lui en lui imposant la dure tâche de vivre, en vue de quelle destinée il l'éprouve, quelles espérances enfin justifient le mal lui-même et rendent la souffrance sacrée. Cet ordre de questions est à jamais fermé! On doit exclure de la conception nouvelle ces trois idées : la finalité qui présidait à l'ensemble de l'univers et en régissait chaque détail, la pensée suprême qui l'expliquait, la bonté parfaite qui la faisait aimer. La nécessité règne à la place de la finalité, une nécessité mécanique selon les uns, dynamique selon les

autres, mais en tout cas une nécessité sans conscience et sans amour.

Au point de vue des philosophies les plus récentes, il n'y a qu'une loi qui règle les manifestations d'une force unique. Cette force identique à elle-même sous ses métamorphoses apparentes exclut toute idée de commencement ou de fin. Elle ne peut ni avoir commencé ni cesser d'être. Elle est tout ce qui est ou du moins tout ce que nous mettons sous cette notion d'existence. Concevoir qu'elle ait pu commencer ou qu'elle puisse finir, ce serait concevoir le néant, le placer avant ou après, c'est-à-dire concevoir une contradiction. Les forces physiques, les forces vitales, les forces sociales, sont les manifestations diverses de cette force; elles en représentent, pour ainsi dire, les divers degrés d'intensité. Voilà la réalité expérimentale, tout le reste n'est que pure rêverie. La nature n'est que le cercle immense dans lequel s'agitent éternellement ces diverses manifestations de la force, se transmettant et se transformant les unes dans les autres. Une multitude de systèmes de mouvemens se forment et se décomposent selon des rhythmes déterminés. C'est là tout le secret de la naissance et de la mort. Des mouvemens qui s'intègrent ou se désintègrent, voilà l'histoire uniforme, sous des apparences variées, des grands corps astronomiques, des organismes vivans et des organismes sociaux. L'histoire d'un corps vivant nous raconte en raccourci et nous peint sensiblement celle d'un monde. L'évolution, l'équilibre, la dissolution, c'est par cette triple phase que passe toute existence individuelle ou collective. — L'astronomie, la géologie, la physiologie, l'histoire des sociétés humaines, ne représentent réellement aux yeux de l'observateur que des combinaisons de mêmes phénomènes élémentaires variées à l'infini. Qu'est-ce que la vie universelle? Une succession d'êtres et de formes en fonction de naissance et de mort. Qu'est-ce que chaque vie individuelle? Un moment insignifiant dans ces variétés de combinaisons et de transformations de mouvemens. Qu'est-ce que l'humanité? Une collection de ces momens.

La vie individuelle, l'histoire tout entière, ne sont plus que des épisodes imperceptibles perdus dans l'œuvre immense, éternelle de la nature, des accidens sans avenir et sans portée, des quantités infinitésimales que le penseur peut négliger dans la production universelle et infinie dont le Cosmos lui-même n'est qu'un jeu peut-être fortuit et momentané. L'incommensurable nous déborde et nous écrase de toutes parts. Que viendraient faire ici les ridicules protestations d'une chétive personnalité qui ne voudrait pas se résoudre à disparaître et qui jetterait dans l'infini le cri de son impuissance révoltée? Ira-t-on de nouveau repaître l'imagination

humaine des faux espoirs par lesquels les vieilles religions et les vieilles philosophies l'enivraient et l'exaltaient dans le vide? Il y a un moyen plus digne de nous consoler. La science nous montre la véritable immortalité, celle de nos œuvres, de nos travaux, de nos pensées, celle enfin de la race qui sort de nous. Encore faut-il bien nous persuader que ce n'est là qu'une immortalité toute relative et provisoire. Ce n'est qu'un prolongement abstrait de notre existence dans un temps indéfini, mais certainement limité, bien que la limite échappe à nos yeux et même à notre pensée. L'humanité mourra, comme chaque société humaine sera morte, comme chaque homme sera mort. La terre elle-même qui porte les hommes, comme un navire ses passagers, la terre périra, non dans les forces élémentaires qui la constituent, mais dans sa forme et son organisme actuels. Le soleil, qui est la source de vie pour cette partie du monde, s'éteindra. La mort s'étendra sur l'immensité sidérale; elle en fera je ne sais quelle gigantesque nécropole où flotteront confusément les cadavres des mondes et les soleils éteints. L'évolution cosmique elle-même aura une fin, puisqu'elle est un mouvement; mais cette fin n'en atteindra que les manifestations éphémères : la force elle-même ne peut pas s'anéantir.

Que nous importent après tout soit le repos relatif de cette force, soit les résurrections possibles de nouveaux univers impossibles à concevoir, complétement différens de tout ce qui est maintenant, et dans lesquels il n'y a pas de place pour ces multitudes de générations qui auront mesuré par tant de souffrances et de mérites inutiles les longs siècles de l'humanité? Ainsi s'ouvre, aux limites mêmes de notre connaissance, un *au-delà* incommensurable que reconnaissent toutes les écoles nouvelles, naturalistes et positivistes, dont elles prétendent avoir la claire vision, tout en arrêtant la pensée et la destinée de l'homme dans le cercle de la réalité phénoménale que mesurent nos facultés, dans le champ circonscrit des lois que nous pouvons vérifier. Immensité matérielle et intellectuelle à la fois, soit le fond de l'espace sans bornes, peuplé de mondes sans nombre, soit l'enchaînement des causes sans terme, ce double infini, ou pressenti par la pensée quand elle essaie de remonter à un premier principe, ou dévoilé par l'astronomie et deviné au-delà du Cosmos actuel, cette immensité, c'est comme un océan, nous dit-on, qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque, ni voile. — Qu'importe encore une fois, puisque dans cette immensité l'homme est un étranger? Devant ces hypothèses gigantesques que l'on jette comme une proie à notre imagination, dans ces espaces que les productions incessantes de la force ne rempliront jamais, même pendant l'éternité, notre person-

nalité s'épouvante, parce qu'elle se sent là perdue, anéantie. Pascal, qui a ressenti dans sa grande âme toutes les émotions, j'oserais dire tous les frissons de l'infini, aurait seul pu rendre le désespoir de l'âme humaine aux prises avec ces implacables pensées. Il éprouvait quelque chose d'analogue quand il disait : « Le silence éternel de ces abîmes infinis m'effraie, » ou bien encore : « En regardant tout l'univers muet et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir ce qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est et sans moyen d'en sortir. » Voici que de ces abîmes silencieux une voix est sortie : Pascal n'est plus seul, il est sauvé; mais imaginez un Pascal sans Dieu, un Pascal sans la croix, en face de cette solitude sans bornes, muette et ténébreuse, où sa personnalité est jetée à l'abandon. Il se sent gagné par le désespoir, par la folie devant ces abîmes, il ne peut en soutenir l'horreur, il va s'y engloutir; mais quel cri sublime il aurait poussé avant de disparaître dans le gouffre!

C'est l'état où doivent être les grandes imaginations poétiques, s'il en est, parmi celles qui, détachées de toute croyance positive, s'abandonnent au souffle des idées nouvelles. Jamais la situation des esprits n'a été, en un certain sens, plus pathétique qu'aujourd'hui. C'est l'heure de la crise suprême où il faut faire son choix entre deux directions contraires, et, si l'on a fait son choix, renoncer à toutes les anciennes doctrines, les vieilles institutrices et les consolatrices de l'humanité, sur le commencement et la fin des choses, la destinée de l'homme, le caractère indélébile et sacré de la personnalité qu'il crée par la souffrance et la vertu, sous le regard d'un Dieu, son juge et son témoin. Il n'est pas possible qu'un poète vivant dans un temps pareil au nôtre, où tout est remis en question, l'avenir et le passé du monde, le mystère de la vie et de la mort, ne ressente pas profondément dans son âme l'émotion de ces problèmes si violemment agités, et ne s'en fasse pas à un jour donné l'interprète dans des vers qui resteront comme l'expression inspirée d'un moment vraiment tragique dans l'histoire de l'humanité.

II.

Ce poète s'est rencontré. Au milieu des frivolités galantes, des jeux plastiques, des ciselures où s'amuse la poésie contemporaine, au-dessus des mièvreries sentimentales où elle s'attarde, voici

qu'un grand cri a retenti, un cri superbe, impie et désespéré. Je l'ai recueilli. C'est l'accent authentique d'un vrai poète, absolument sincère, supérieur à la plupart de ceux que l'on cite aujourd'hui, indépendant des petits groupes, des pléiades et des coteries, bien digne d'attention certes par le sentiment des problèmes, par l'ardeur douloureuse qu'il apporte à les étudier, par la profondeur des émotions qu'il en reçoit et qu'il nous communique dans une langue parfois étrange, incorrecte, mais puissante, imagée, forte jusqu'à l'âpreté, lyrique, où circule une âme passionnée, une âme de feu. On ne s'y trompera pas cette fois : c'est la révélation d'une intelligence remuée jusque dans ses profondeurs par les philosophies nouvelles, soit celle de M. Auguste Comte, soit celle de M. Darwin ou de M. Herbert Spencer. Cette poésie ardente et souffrante mérite d'être retenue comme le témoignage de la crise morale et religieuse que nous traversons, l'expression momentanée de l'esprit humain à cette heure de lutte et de trouble. A ce titre, elle nous appartient : elle nous apporte l'écho des souffrances et des luttes d'une génération dans une conscience profonde et grave, digne par sa sincérité de les ressentir, par son talent de les exprimer. Que nous voici loin soit de l'éclectisme railleur de Voltaire nous racontant si gaîment les contradictions des *Systèmes*, soit de la sérénité de Goethe luttant de calme et de splendeur poétiques avec l'indifférence et la magnificence de la nature ! Ici nous sommes dans une tout autre région de sentiment et d'idée, et pour ainsi dire sous un autre climat moral. C'est la révolte contre les vieilles croyances qui domine dans cette sombre poésie; mais c'est aussi la tristesse des nouvelles doctrines, c'est l'effroi devant le vide entrevu, parfois le désespoir et quelque chose comme l'hallucination du néant.

Ce petit livre, composé d'une douzaine de morceaux, imprimé plus que modestement, distribué à quelques personnes, et qui n'était pas même destiné par son auteur à la publicité (1), il est né d'une inspiration vraie, il vivra. On assure que l'auteur est une femme; on ne s'en douterait pas à l'énergie et à la virilité de la pensée. Tout cela d'ailleurs n'importe guère; c'est une partie de l'âme moderne que nous voyons à découvert dans ce livre, ce sont ses agitations morales, ses emportemens et tout à côté ses découragemens. Cela seul nous intéresse. Ses colères d'abord et ses protestations contre le Dieu qu'elle abandonne, voilà ce qui frappe l'esprit dès que l'on ouvre ces pages. Le lecteur est saisi par la violence des anathèmes contre les vieilles formes de l'idéal et du divin, que le poète répudie avec trop de haine pour n'y pas croire un peu. On

(1) *Poésies philosophiques*, par L. Ackermann.

n'injurie ainsi que ce qu'on est habitué à craindre et ce qu'on redoute encore.

Lisons ensemble quelques vers de ce *Prométhée* qui a su être original même après celui de Byron, celui de Shelley, celui de Goethe. C'est un des sujets favoris de la poésie moderne et l'un de ceux qui se prêtent le mieux à l'inspiration philosophique. Byron, dans le transparent symbole qu'il emprunte au vieil Eschyle, montre l'homme en lutte avec la destinée, rompant cette trame artificielle du sort dans laquelle les faibles seuls restent captifs. Goethe crée un Prométhée spinoziste, s'écriant qu'il est le maître même de la nature par son activité, et qu'en dehors de la nature et de l'homme il ne pourrait y avoir que des pouvoirs *vassaux du destin*, ce qui les placerait au-dessous de l'homme. Le drame de Shelley, c'est la délivrance du prisonnier de Jupiter par l'avénement d'une foi nouvelle, la foi à la puissance de la nature, la seule divinité; il célèbre la chute des idoles, la ruine des vieilles tyrannies qui tombent devant la science. C'est évidemment de la pensée de Shelley que se rapproche le hardi Prométhée de Mme Ackermann. La pièce s'ouvre par des imprécations :

Frappe encor, Jupiter, accable-moi, mutile
L'ennemi terrassé que tu sais impuissant;
Écraser n'est pas vaincre, et ta foudre inutile
S'éteindra dans mon sang.

Quel est son crime? Il a voulu relever l'homme, jeter l'étincelle de la pensée dans l'obscur limon dont cette pauvre et tremblante créature était pétrie; il a tenté de le faire croire à des dieux clémens, il a voulu inaugurer une ère d'amour sur cette terre cruelle, abreuvée de sang :

O mes désirs trompés! ô songe évanoui!
Des splendeurs d'un tel rêve encor l'œil ébloui,
Me retrouver devant l'iniquité céleste,
Devant un dieu jaloux qui frappe et qui déteste,
Et dans mon désespoir me dire avec horreur :
« Celui qui pouvait tout a voulu la douleur! »

Mais la vengeance est là qui s'apprête. Un esprit de révolte, descendu de ce rocher expiatoire, va transformer la terre. Le vieux captif du Caucase a choisi son héritier. Déjà grâce à lui, la raison s'est affermie, le doute va naître. Bientôt les mortels s'enhardiront au point de citer le tyran divin à leur tribunal. « Pourquoi nos maux? s'écrieront-ils; pourquoi le caprice et la haine d'un dieu? » Et alors s'élèvera contre ce dieu un juge, la conscience humaine;

elle ne pourra l'absoudre, et le rejettera. Ce sera le vengeur promis à la détresse de Prométhée :

Délivré de la foi comme d'un mauvais rêve,
L'homme répudiera les tyrans immortels,
Et n'ira plus, en proie à des terreurs sans trêve,
Se courber lâchement au pied de tes autels.
Las de le trouver sourd, il croira le ciel vide.
Jetant sur toi son voile éternel et splendide,
La nature déjà te cache à son regard;
Il ne découvrira dans l'univers sans borne
Pour tout dieu désormais qu'un couple aveugle et morne,
La Force et le Hasard.

Montre-toi, Jupiter, éclate alors, fulmine
Contre ce fugitif à ton joug échappé.
Refusant dans ses maux de voir ta main divine,
Par un pouvoir fatal il se dira frappé.
Il tombera sans peur, sans plainte, sans prière,
Et quand tu donnerais ton aigle et ton tonnerre
Pour l'entendre pousser au fort de son tourment
Un seul cri qui t'atteste, une injure, un blasphème,
Il restera muet; ce silence suprême
Sera ton châtiment.

Prométhée n'est qu'une belle imprécation; mais c'est tout un drame lyrique, en quatre parties, que Mme Ackermann a consacré à la grande figure et au grand nom de Pascal. *Le Sphinx*, *la Croix*, *l'Inconnue*, *le Dernier Mot*, voilà les divisions de cette œuvre, la plus étendue et l'une des plus hardies du livre. Ici d'ailleurs l'audace des anathèmes redouble : ils ne s'adressent plus à un dieu mythologique, à un dieu de convention, au vainqueur des titans; ce ne sont plus des foudres inoffensives que le poète va provoquer. Ses coups portent plus haut; c'est jusqu'au Dieu de l'Évangile que remontent les ardentes apostrophes de son impiété exaspérée. C'est la croix qu'il veut abattre, la croix libératrice qui s'élève à ce sommet sublime où se fait le partage des deux mondes, le monde antique avec l'esclavage et la haine, le monde moderne avec l'égalité des âmes et la loi de l'amour. Tout cela ne satisfait pas le poète, et s'il faut accepter la sombre alternative posée par Pascal : croire ou désespérer, eh bien! il désespérera; mais d'abord il décrit en traits superbes la lutte de Pascal avec le sphinx. Dans ce pâle et frêle chrétien qui l'a défié, le sphinx est tout surpris de trouver un athlète héroïque.

Quels assauts! quels élans! Jamais lutte pareille
Ne s'était engagée à la clarté des cieux!
. . . . . .

Parfois le sphinx, outré d'une telle assurance,
Tentait de t'arracher un rêve, une espérance,
Tu ne lâchais pas prise, et l'animal ailé
De ses ongles en vain labourait ta poitrine;
Tu regardais couler ton sang avec transport,
Dans tes bras déchirés pressant la foi divine,
Et tu livrais tes flancs pour sauver ton trésor.

Pascal est vainqueur. Que va-t-il faire de sa victoire? Un hommage à la terreur insensée qui va tout prendre, sa force, sa volonté, sa raison :

Comment? tant de faiblesse après tant de vaillance?
Puisqu'entre ces trépas tu pouvais faire un choix,
N'eût-il pas mieux valu périr sans défaillance,
Dévoré par le sphinx, qu'écrasé sous la croix?

Cette vie cependant si pleine de luttes terribles et de dévorantes austérités, elle eut son heure d'enchantement. La légende d'un amour profond et délicat est venue jusqu'à nous. Quelle était cette femme assez belle, assez noble, pour avoir un instant soumis ce cœur si fier? Les hommes ont à peine murmuré un nom :

L'image fugitive à peine se dessine;
C'est un fantôme, une ombre, et la forme divine
En passant devant nous garde son voile au front...

Si la triste et chaste inconnue sut qu'elle fut aimée et par qui, quelle dut être son ivresse, et quel dut être aussi son effroi!.. Mais bientôt les scrupules vinrent assaillir l'âme douloureuse de Pascal, et son amour s'immola lui-même,

Se croyant un péché, lui qui n'était qu'un rêve!

La foi reprit tout dans ce cœur : aussi quelle dure apostrophe au dieu jaloux!

Dans ton avidité désastreuse, infinie,
Tu ne lui laissas rien qu'une croix et la mort;
Oui, tu lui ravis tout, et trésor à trésor;
Après son chaste amour, tu lui pris son génie.
Sacrifice complet! Jamais être mortel
N'avait encor livré tant de dons à ta flamme.
Ton rayon devint foudre en tombant sur cette âme;
Il a tout dévoré, l'holocauste et l'autel.

Alors éclate le dernier mot du poète. Dût la noble cendre de Pascal frémir d'horreur, le poète veut exprimer les colères que son âme tient amassées. Oui, tout est vrai, Pascal, dans les sombres peintures que tu fais de l'homme. Voilà bien nos tortures, nos dé-

sespoirs, nos doutes; mais, lorsque, nous traînant des sommets aux abîmes, tu nous tiens suspendus entre deux infinis, tu crois que tu n'as plus qu'à dévoiler la foi pour nous voir tomber anéantis sur son sein! Tu t'es trompé, Pascal!

Quand de son Golgotha, saignant sous l'auréole,
Ton Christ viendrait à nous, tendant ses bras sacrés,
Et quand il laisserait sa divine parole
Tomber pour les guérir sur nos cœurs ulcérés,
Quand il ferait jaillir devant notre âme avide
Des sources d'espérance et des flots de clarté,
. . . . . .
Nous nous détournerions du tentateur céleste,
Qui nous offre son sang, mais veut notre raison.
Pour repousser l'échange inégal et funeste,
Notre bouche jamais n'aurait assez de « non! »
Non à la croix sinistre et qui fit de son ombre
Une nuit où faillit périr l'esprit humain,
Qui, devant le progrès se dressant haute et sombre,
Au vrai libérateur a barré le chemin!
Non à cet instrument d'un infâme supplice
Où nous voyons, auprès du divin innocent
Et sous les mêmes coups, expirer la Justice;
Non à notre salut, s'il a coûté du sang;
. . . . . *Non* même à la victime
Et *non* par-dessus tout au sacrificateur!

Eh quoi! peut-on croire qu'il est un Dieu, qu'il dispose de la force infinie, et qu'il assiste aux jeux sanglans de l'arène humaine, imposant le massacre, infligeant l'agonie? Faudra-t-il donc saluer ce dieu cruel comme le gladiateur mourant saluait césar? S'il existe, forçons-le par nos anathèmes à révéler sa puissance immorale et à nous écraser :

Qui sait? nous trouverons peut-être quelque injure
Qui l'irrite à ce point que, d'un bras forcené,
Il arrache des cieux notre planète obscure,
Et brise en mille éclats ce globe infortuné.
Notre audace du moins vous sauverait de naître,
Vous qui dormez encore au fond de l'avenir,
Et nous triompherions d'avoir, en cessant d'être,
Avec l'humanité forcé Dieu d'en finir.
Oh! quelle immense joie après tant de souffrance!
A travers les débris, par-dessus les charniers,
Pouvoir enfin jeter ce cri de délivrance :
Plus d'hommes sous le ciel, nous sommes les derniers!

A ces accens désespérés, vouant le monde au néant et condamnant les générations futures à ne pas naître, on croirait entendre un disciple de Schopenhauer. Le monde est aussi mauvais que possible, et

l'optimisme est « une absurdité criante inventée par les professeurs de philosophie pour se mettre d'accord avec la mythologie des Juifs, qui prétend que tout est bien. » Promenons l'optimiste le plus endurci dans les hôpitaux, les lazarets, les cabinets d'opérations chirurgicales, dans les cachots, sur les places d'exécution, sur les champs de bataille; il verra si la vie est autre chose qu'une chasse incessante, où, tantôt chasseurs et tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une horrible curée, une guerre de tous contre tous, une sorte d'histoire naturelle de la douleur qui se résume ainsi : vouloir sans motif toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite dans les siècles des siècles jusqu'à ce que la croûte de notre planète éclate (1). Qu'il vaudrait bien mieux que le monde, étant si mauvais, n'eût pas été ou qu'il cessât d'être! Lui aussi, Schopenhauer, s'écrierait avec volupté sur les ruines du monde :

Plus d'hommes sous le ciel, nous sommes les derniers!

III.

Dieu est détrôné. A sa place, les lois aveugles et fatales règnent; du moins il n'y a plus là quelqu'un à maudire, il y a simplement quelque chose à subir. Ces souveraines, si elles nous font du mal, c'est sans le vouloir et sans nous haïr. La raison va-t-elle être satisfaite? Le poète, qui croit être ici la voix de l'humanité pensante, va-t-il abdiquer sa colère? Sa colère, oui, non sa tristesse. Je me souviens à ce propos d'un admirable passage de l'*Éloa* de M. de Vigny. Elle a tout donné, la vierge mystique, sa part de bonheur, son innocence, sa beauté, son ciel et son dieu, tout pour apaiser par un peu d'amour l'orage de haine qui gronde dans le cœur du maudit. Elle espère, à force de sacrifices, ramener le calme dans cette âme de colère. Elle interroge son funeste compagnon, elle voudrait du moins, ayant tout donné, que ce don ne fût pas perdu :

Seras-tu plus heureux, du moins es-tu content?
— Plus triste que jamais. — Qui donc es-tu? — Satan.

Quelque chose de semblable se passe dans l'âme du poète, où se représentent comme sur une scène les phases diverses du grand drame. Substituez à l'Éloa du poète la pensée avec ses inquiétudes, ses aspirations, ses sacrifices; substituez l'homme à l'archange proscrit. Elle aussi, la pensée, comme Éloa, est sortie de

(1) M. Ribot, *la Philosophie de Schopenhauer*, p. 141.

l'âge de l'innocence, elle a subi l'attrait de la science. Elle offre à l'homme, son compagnon de route et d'exil, la vérité enfin conquise après tant de siècles d'illusions douloureuses; elle l'a vu tant de fois se révolter contre la dure loi de l'épreuve, contre la souffrance, contre la mort, contre l'amour, parfois pire que la mort, contre Dieu surtout, qui lui inflige tant de supplices que sa toute-puissance pouvait lui épargner. Elle lui apporte cette consolation suprême, le grand mot : « rassure-toi, Dieu n'est pas. » Elle pense que l'homme va se réjouir enfin, que sa conscience affranchie des peurs serviles va respirer à l'aise sous un ciel désert. Comme Éloa, elle lui dit : « Seras-tu plus heureux, du moins es-tu content? » Et l'homme aussi lui répond : « Plus triste que jamais. »

C'est bien là l'impression qui règne dans les chants où le poète annonce et célèbre l'avénement des doctrines nouvelles. On pourrait presque dire que c'est l'inspiration unique de cette singulière poésie, monotone, puissante pourtant par la profondeur des sentimens et la mélancolique beauté des images. Si c'est la vérité qu'elle révèle, pourquoi donc si peu de joie et si peu d'amour? Est-ce que le signe sensible de la vérité n'est pas l'ivresse de l'avoir conquise et le bonheur de la posséder? Eh bien! lisez cette page où, pour la première fois, le positivisme a été défini en beaux vers. Le poète triomphe des dernières conquêtes de la raison et de la science, mais quel triomphe morne et quelle peinture de l'expiation!

Il s'ouvre par-delà toute science humaine
Un vide dont la foi fut prompte à s'emparer.
De cet abîme obscur, elle a fait son domaine;
En s'y précipitant, elle a cru l'éclairer.
Eh bien! nous t'expulsons de tes divins royaumes,
Dominatrice ardente, et l'instant est venu.
Tu ne vas plus savoir où loger tes fantômes;
Nous fermons l'inconnu.

Mais ton triomphateur expiera ta défaite.
L'homme déjà se trouble, et, vainqueur éperdu,
Il se sent ruiné par sa propre conquête;
En te dépossédant, nous avons tout perdu.
Nous restons sans espoir, sans recours, sans asile,
Tandis qu'obstinément le désir qu'on exile
Revient errer autour du gouffre défendu.

Le poète ne retrouve un peu de calme que dans les rares instans où il oublie l'homme pour contempler la nature dans ses perpétuelles métamorphoses. Il s'élève alors à une sorte de quiétisme scientifique; mais il ne s'y complaît pas et ne s'y arrête pas longtemps. Dans cet ordre d'idées, nous avons remarqué la pièce intitulée *le Nuage*,

inspirée de Shelley; l'influence du poète anglais est sensible dans tout le volume. Aussi bien, s'il eût vécu de notre temps, Shelley eût été l'interprète prédestiné du naturalisme. Ce *Nuage* est tout un symbole de la doctrine de l'évolution. Son histoire n'est-elle pas celle même des forces éternelles en circulation dans le Cosmos, qu'aucune forme ne limite, qu'aucun temps n'épuise, qu'aucun être ne contient, qu'aucun système, aucune formule ne définira jamais, qui échappent à la mort, et pour qui la naissance même n'est qu'une transformation? « Je change, mais je ne puis mourir, » dit le nuage :

Levez les yeux, c'est moi qui passe sur vos têtes,
Diaphane et léger, libre dans le ciel pur;
L'aile ouverte, attendant le souffle des tempêtes,
Je plonge et nage en plein azur.

Le voilà; il flotte et voyage comme un mirage errant. L'aurore et le soir le colorent tour à tour. Il est calme et doux comme une vision heureuse. Regardez, maintenant c'est la tempête et l'horreur.

On croirait voir au loin une flotte qui sombre,
Quand d'un bond furieux fendant l'air ébranlé
L'ouragan sur ma proue inaccessible et sombre
S'assied comme un pilote ailé.

La ruine et la mort ont passé sur les cités humaines. Voici maintenant la pluie bienfaisante et la divine fécondité des champs :

Sur le sol altéré, je m'épanche en ondées,
La terre rit; je tiens sa vie entre mes mains.
C'est moi qui gonfle au sein des plaines fécondées
L'épi qui nourrit les humains.

Où j'ai passé, soudain tout verdit, tout pullule :
Le sillon que j'enivre enfante avec ardeur.
Je suis onde et je cours, je suis séve et circule,
Caché dans la source ou la fleur.

Un fleuve le recueille; mais un désir irrésistible semble le pousser plus loin toujours vers un but inconnu; il vole à ce but « comme un grand trait liquide qu'un bras invisible a lancé. » C'est l'océan qui l'appelle, qui l'attire, qui l'absorbe amoureusement.

Océan, ô mon père! ouvre ton sein, j'arrive!
. . . . . .
Mais le soleil, baissant vers toi son œil splendide,
M'a découvert bientôt dans tes gouffres amers.
Son rayon tout-puissant baise mon front limpide :
J'ai repris le chemin des airs.

Ainsi jamais d'arrêt, pas de repos; la nature, patiente ouvrière, ne fait que dissoudre et recomposer.

Tout se métamorphose entre ses mains actives;
Partout le mouvement, incessant et divers,
Dans le cercle éternel des formes fugitives
Agitant l'immense univers.

Nous avons analysé ce petit poème, parce qu'à vrai dire il est une exception dans le volume que nous avons sous les yeux. C'est le seul où la philosophie nouvelle s'exprime tranquillement, sans quelque retour mélancolique ou passionné sur le sort qui est fait à l'homme dans l'univers dévoilé par la science. Partout ailleurs le problème de la destinée revient sous toutes les formes agiter le poète, l'inquiéter dans la paix précaire et factice de ses convictions, jeter dans sa contemplation le trouble et l'effroi du grand abandon, la révolte de la personnalité humaine contre la loi qui la condamne à une apparition éphémère suivie de l'anéantissement. L'amour et la mort, c'est le texte perpétuel des sombres méditations du poète, et n'est-ce pas là en effet le double mot qui résume la destinée terrestre de l'homme : l'amour, c'est-à-dire la vie, ses joies les plus pures, ses ivresses, ses enchantemens infinis avec ses aspirations sans borne et ses rêves d'éternité, — la mort, c'est-à-dire l'inévitable lendemain de ces ivresses, le démenti brutal à ces éternités promises, la rupture violente de ces pactes de l'amour où un bonheur isolé de l'autre semblait être le plus cruel supplice, — où la séparation dans le néant était la plus sanglante ironie? *L'Amour et la Mort*, c'est le titre d'une des plus belles pièces du recueil, celle où la passion, en lutte, avec les idées nouvelles, s'élève le plus haut dans cette lutte et prend, pour ainsi dire, son plus fier élan en s'appuyant sur l'obstacle infranchissable.

Regardez-les passer, ces couples éphémères!
Dans les bras l'un de l'autre enlacés un moment,
Tous, avant de mêler à jamais leurs poussières,
Font le même serment :

« Toujours! » un mot hardi que les cieux qui vieillissent
Avec étonnement entendent prononcer,
Et qu'osent répéter des lèvres qui pâlissent
Et qui vont se glacer!

Vous qui vivrez si peu, pourquoi cette promesse, ce vain défi au néant? N'entendez-vous pas cette voix inflexible qui crie à tout ce qui naît : « Aime et meurs ici-bas? » — Et vous aussi, aimez donc et mourez! — Ils protestent, les amans désespérés, ils protestent contre la dure loi, et dans quel noble et fier langage!

Nous voudrions tout citer de ce poème; citons au moins ces belles strophes où l'implacable nature répond à ce cri de l'illusion humaine, à ce mensonge de l'amour et de l'orgueil proclamant l'éternité de l'homme :

Vous échapperiez donc, ô rêveurs téméraires,
Seuls au pouvoir fatal qui détruit en créant!
Quittez un tel espoir; tous les limons sont frères
En face du néant.

. . . . . .

Quand un souffle d'amour traverse vos poitrines,
Sur des flots de bonheur vous tenant suspendus,
Aux pieds de la beauté lorsque des mains divines
Vous jettent éperdus,

Quand, pressant sur ce cœur qui va bientôt s'éteindre
Un autre objet souffrant, forme vaine ici-bas,
Il vous semble, mortels, que vous allez étreindre
L'infini dans vos bras,

Ces délires sacrés, ces désirs sans mesure,
Déchaînés dans vos flancs comme d'ardens essaims,
Ces transports, c'est déjà l'humanité future
Qui s'agite en vos seins.

Elle se dissoudra, cette argile légère
Qu'ont émue un instant la joie et la douleur;
Les vents vont disperser cette noble poussière
Qui fut jadis un cœur.

. . . . . .

Du moins vous aurez vu luire un éclair sublime,
Il aura sillonné votre vie un moment;
En tombant, vous pourrez emporter dans l'abîme
Votre éblouissement.

Mais une si triste consolation ne suffit pas au poète, et dans une autre pièce, *Paroles d'un Amant*, il soutient hardiment qu'il y a pour l'amour même une sorte de joie lugubre à penser que l'être idolâtré ne revivra pas ailleurs, sous d'autres cieux, séparé par l'infini de celui qui traîne sur la terre un reste de jours misérables. Qu'on ne vienne pas lui parler d'éternité :

C'est assez d'un tombeau, je ne veux pas d'un monde
Se dressant entre nous.

Qu'on ne vienne pas lui dire qu'un ciel, je ne sais lequel, lui rendra l'être dont la mort l'a séparé :

Me le rendre, grand Dieu! mais ceint d'une auréole,
Rempli d'autres pensers, brûlant d'une autre ardeur,
N'ayant plus rien en soi de cette chère idole
Qui vivait sur mon cœur!

Ah! j'aime mieux cent fois que tout meure avec elle,
Ne pas la retrouver, ne jamais la revoir;
La douleur qui me navre est certes moins cruelle
Que votre affreux espoir.

L'amour est jaloux de l'éternité même. S'aimer est tout, vivre en s'aimant est tout, vivre plus ou moins longtemps, qu'importe? mais vivre séparés par l'éternité, voilà l'inconsolable malheur.

Durer n'est rien. Nature, ô créatrice, ô mère!
Quand sous ton œil divin un couple s'est uni,
Qu'importe à leur amour qu'il se sache éphémère,
S'il se sent infini?

. . . . . .

Quand la mort serait là, quand l'attache invisible
Soudain se délierait qui nous retient encor,
Et quand je sentirais dans une angoisse horrible
M'échapper mon trésor,

Je ne faiblirais pas; fort de ma douleur même,
Tout entier à l'adieu qui va nous séparer,
J'aurais assez d'amour en cet instant suprême
Pour ne rien espérer.

Mais ce n'est là que l'exaltation passagère d'un amour qui sent la vie lui échapper et qui aime mieux jeter l'objet aimé dans le néant, où il ne sera à personne, que dans une éternité qui pourrait le lui ravir. C'est le suprême choix d'un désespéré. Rien de morne et de lugubre comme la pensée du poète chaque fois que cette nature invoquée et maudite lui révèle sa face meurtrière et sereine. Dans un dialogue étincelant des plus sombres beautés, *la Nature et l'Homme*, elle dévoile enfin son but, celui qu'elle poursuit du fond de l'éternité. Ce but, ce n'est pas l'atome humain. L'ouvrière immortelle, qui dispose du temps, de l'espace et de la matière, songe déjà à franchir l'humanité, après qu'elle l'a créée. Je ne sais quel grand désir germe dans son sein. On dirait qu'elle prépare ses entrailles pour un suprême enfantement. Toutes les créations successives n'ont été pour elle que des essais de sa force et des avortemens qu'elle rejette avec dédain. Elle tend à quelque chose de plus grand, de plus fort, de plus libre. L'homme n'est que l'ébauche imparfaite du chef-d'œuvre qu'elle a rêvé. Elle repousse cette frêle ébauche, comme les autres, dans le néant, et reprend dans ses mains l'argile dont elle l'avait formée et qu'elle va repétrir. Que médite-t-elle, la grande artiste? que prépare-t-elle? Médite-t-elle et prépare-t-elle un dieu? — Non, lui répond l'homme, maître à son tour de la nature par la science, et qui se refuse à reconnaître en elle une puissance imaginaire. « Non, lui dit-il; j'ai mesuré tes forces; tu ne pourras rien faire de

plus grand que moi, et, si chétif que je sois, j'ai marqué les bornes de ton pouvoir! Tu n'enfanteras pas un dieu, tu ne peux engendrer que pour la mort! »

Car sur ta route en vain l'âge à l'âge succède :
Les tombes, les berceaux ont beau s'accumuler,
L'idéal qui te fuit, l'idéal qui t'obsède
A l'infini pour reculer.

Tous ces anathèmes viennent se concentrer dans le dernier poème, le cri où éclate le sentiment de détresse dont cette âme est pleine. C'est comme la dernière note d'un naufragé. C'en est un en effet. Le poète se compare au passager qui voit s'entr'ouvrir le pont du navire et qui, à perte de vue, n'aperçoit que la mer immense se soulevant pour l'engloutir. Il redresse son front au-dessus du flot qui le couvre, et pousse au large un dernier cri. Comme ce voyageur, le poète sent le gouffre sous ses pieds, sur sa tête la foudre. Autour de lui, les ondes et les cieux luttent d'acharnement, de bruit, d'obscurité. Ce navire perdu, c'est la nef humaine qui court à travers les abîmes sans boussole et démâtée.

Mais ce sont d'autres flots, c'est un bien autre orage
Qui livre des combats dans les airs ténébreux;
La mer est plus profonde, et surtout le naufrage
Plus complet et plus désastreux.

. . . . . .

L'équipage affolé manœuvre en vain dans l'ombre;
L'Épouvante est à bord, le Désespoir, le Deuil;
Assise au gouvernail, la Fatalité sombre
Le dirige vers un écueil.

Moi que sans mon aveu l'aveugle Destinée
Embarque sur l'étrange et frêle bâtiment,
Je ne veux pas non plus, muette et résignée,
Subir mon engloutissement.

. . . . . .

Afin qu'elle éclatât d'un jet plus énergique,
J'ai dans ma résistance à l'assaut des flots noirs
De tous les cœurs en moi, comme en un centre unique,
Rassemblé tous les désespoirs.

Qu'ils vibrent donc si fort, mes accens intrépides,
Que ces mêmes cieux sourds en tressaillent surpris;
Les airs n'ont pas besoin, ni les vagues stupides,
Pour frissonner, d'avoir compris.

Ah! c'est un cri sacré que tout cri d'agonie.
Il proteste, il accuse au moment d'expirer.
Eh bien! ce cri d'angoisse et d'horreur infinie,
Je l'ai jeté je puis sombrer!

IV.

Assurément c'est de la poésie troublante et troublée; mais c'est de la poésie. Rien de semblable n'avait été entendu dans ce siècle en France; je veux dire rien de plus désespéré. Ce cri méritait de retentir par-dessus l'indifférence et la frivolité des uns, par-dessus le calme et la confiance intrépide des autres. C'est l'écho dans une forte imagination des conceptions nouvelles que l'on nous impose sur le monde, sur l'homme et sur la vie. Là est le caractère et l'impérieuse originalité de ces poèmes. Ils sont étranges et saisissans. L'âpre monotonie de l'accent les fixe irrésistiblement dans l'âme qui les entend. On ne peut plus s'en détacher; on en épuise jusqu'au fond la sombre volupté. C'est une sorte d'ivresse lugubre qui vous gagne; il sort de là je ne sais quel esprit de vertige, comme d'un abîme que l'on contemple.

Certes Lamartine et Alfred de Musset avaient trouvé de magnifiques accens pour traduire les tourmens de l'âme devant les mystères de sa destinée; mais au fond ils tenaient encore par les dernières racines de leur pensée ou de leur cœur à des doctrines religieuses qui renfermaient la solution de ces grands problèmes. On sent cela surtout chez Lamartine. Il nous donne l'émotion de ces problèmes, il ne nous en donne pas l'effroi. Quand il nous enlève jusqu'aux sommets les plus hauts où la méditation humaine puisse monter, on sent encore que l'on est soutenu par une aile large et forte, et que ce vol qui nous tient éperdus se dirige. C'est un mélancolique souvent, ce n'est jamais un révolté. Dans ses tristesses les plus sombres subsiste un optimisme secret qui les attendrit et comme un reflet de foi qui les colore et les tempère. Quelque chose d'analogue se remarque même dans Alfred de Musset. Lui aussi, après les jours de sa folle saison, quand, instruit par la souffrance, il apprit qu'il y a quelque chose de sérieux dans la vie, et s'écria dans un chant admirable : « L'infini me tourmente, » lui aussi, l'auteur de *l'Espoir en Dieu* et de la *Lettre à Lamartine*, au fond du cœur, à certaines heures plus graves, il entendait une voix qui le rappelait vers les vieilles croyances oubliées. Il avait abandonné son âme, sous certains souffles desséchans, à l'ironie, au scepticisme des cœurs blasés; il la reprenait alors aux folles idoles qui engendrent le doute pour la rendre et la consacrer soit au regret, soit à l'espérance. Dans ses ivresses mêmes, il garda toujours quelque chose comme la nostalgie du dieu perdu. Et combien il avait de charme alors dans ces retours et ces prosternemens inattendus! C'était la grâce du sceptique redevenu tout d'un coup « capable de prières et de larmes. »

Chez Mme Ackermann, comme on a pu le voir, tout diffère. Nous ne comparons pas les talens assurément, nous ne comparons que les inspirations. Ici on sent que le divorce est radicalement accompli avec les antiques croyances et les cultes du passé. Ce n'est plus, comme chez Lamartine, la vague mélancolie des espérances trompées ou des amours déçus, le sentiment de la disproportion entre les vœux de l'homme et les fugitifs bonheurs dont il lui est donné de jouir. Ce n'est plus, comme chez Alfred de Musset, cette amertume née au milieu de la volupté, cette angoisse secrète qui sort de la jouissance même et qui lui survit, ou bien encore cet élan subit du cœur qui, meurtri par la vie, interroge la mort et remonte à Dieu pour savoir ce qu'il doit craindre de l'une ou espérer de l'autre. C'est la science qui se substitue à la foi; M. Auguste Comte est le révélateur. Pour la première fois on sent le contre-coup direct des nouveaux systèmes dans l'imagination d'un poète. Il scrute les problèmes, non dans l'espérance de les résoudre, mais pour montrer aux yeux de la raison éclairée qu'ils ne peuvent pas être résolus. Il y a de la passion aussi, mais cette passion, c'est la haine, c'est la colère contre la crainte servile qui a si longtemps prosterné l'humanité devant des autels baignés du sang et des pleurs de tant de générations. Cette fois ce n'est plus un thème poétique qu'on poursuit, une rêverie que l'on exprime; c'est une âme qui se livre.

Mais en même temps qu'on aura remarqué l'origine scientifique de ces inspirations, on aura été frappé de la morne tristesse qui règne d'un bout à l'autre dans ces vers et qui en fait l'unité à travers les sujets les plus variés. Elle en fait en même temps ce que j'oserais appeler, malgré tant d'anathèmes, l'austérité et la moralité; elle en fait aussi la poésie même, — oui, la poésie, car elle n'est possible avec de pareils systèmes que dans les périodes de transition, quand il y a encore lutte de l'âme tout entière avec le passé qui l'obsède. Plus tard, si ces systèmes devaient triompher, le conflit cesserait, et avec lui l'état violent et pathétique des esprits, favorable aux inspirations du poète. Si ces doctrines étaient la vérité, toute la vérité, il n'y aurait pas plus de haine et de colère contre Jéhovah que nous n'en avons aujourd'hui contre Jupiter. Il n'y aurait plus qu'une philosophie, la physique, — qu'une religion, la physique, — qu'une poésie, encore et toujours la physique! — La tristesse même, la sombre inspiratrice de ces poèmes, elle ne serait plus possible. Elle ne peut être que le résultat d'une comparaison entre les dogmes nouveaux et les dogmes anciens. On sait ce qu'on quitte, on s'effraie de ce qu'on va trouver à la place. Voilà d'où naît ce trouble affreux de l'esprit. L'apaisement se fera, l'abaissement plutôt, irrémédiable, définitif, si les nouveaux dogmes peuvent jamais

établir leur empire. On peut dire à ce poète ce qu'il dit lui-même à Pascal : « La preuve que ta foi scientifique n'est pas la certitude encore, c'est ton désespoir. Aurais-tu tant gémi, si tu n'avais douté? »

Le jour où l'on ne doutera plus, on se résignera à l'inévitable. On prendra une autre forme d'esprit, d'autres habitudes mentales; on s'acclimatera dans d'autres régions de sentiment et d'idée. La folie mystique sera bien déracinée cette fois; l'industrie et la science seront les seules divinités de ce monde nouveau. Pour cela, il faudra refaire une autre humanité; on nous le promet. Nous attendons les prophètes à l'œuvre; mais alors même on n'obtiendra rien tant que subsistera ce mystérieux *au-delà* conservé sous des noms différens dans les nouvelles écoles, les plus hostiles à toute idée transcendante ou mystique, soit l'immensité de M. Littré, au bord de laquelle il s'efforce de retenir l'esprit humain, ce vide à la limite de toute science, dont nous parle si éloquemment Mme Ackermann, où la foi avait placé ses vains royaumes, « ce gouffre défendu, » autour duquel erre éternellement le désir exilé, — soit cette région de l'*inconnaissable*, décrite par M. Spencer comme s'il la connaissait, où il place le principe des choses, la source de la force, principe et pouvoir à la fois réel et inaccessible, que l'on nomme et que l'on interdit à la fois, comme pour irriter la curiosité de l'esprit. N'est-ce pas en effet une situation extraordinaire, une contrainte impossible que l'on impose à la raison quand on vient lui dire : « Ici, aux limites de tes facultés de connaître, se dresse une barrière infranchissable. Tout porte à croire que derrière cette barrière se cache le grand mystère; mais tu n'y pénétreras jamais. Le secret est là, un voile le recouvre dans le dernier sanctuaire de la nature, par-delà l'espace, le temps, la mesure; mais tu ne lèveras pas le voile, et l'humanité passera et la terre mourra avant qu'un coin du voile ne soit seulement levé ni par la science ni par le génie même. » — C'est là une impossible contrainte, une insupportable tyrannie, un état de crise aiguë qui peut bien être propice encore aux poètes, mais qui ne peut être le régime normal de l'humanité. Il faut ou que l'abîme défendu soit à tout jamais fermé, et qu'on déclare que toute réalité inaccessible est une pure chimère, — ou que l'immensité pressentie redevienne cet infini où l'homme replacera la source de ses immortels espoirs, la sanction de sa destinée, son idéal et son Dieu.

E. Caro.

LES RÉVOLUTIONS

DE L'ASIE CENTRALE

III [1].

LA BIRMANIE, LE THIBET, LES PROVINCES OCCIDENTALES DE LA CHINE.

La seconde partie de cette étude a montré pourquoi l'empire anglo-indien n'a fait aucun progrès au nord-ouest depuis vingt ans. Un pays montagneux et peu fertile, des populations clair-semées et belliqueuses, ne sont pas pour tenter une puissance à laquelle appartiennent déjà les riches vallées du Gange et de l'Indus. Des considérations stratégiques eussent seules justifié de nouvelles conquêtes dans la direction du bassin de l'Aral; mais qui ne sait que la Grande-Bretagne ne veut plus croire à la guerre? Sa diplomatie, hors d'Europe du moins, n'a plus qu'un programme : ouvrir de nouveaux marchés au commerce, chercher de nouveaux consommateurs. Sa politique n'est plus guidée que par l'intérêt des fabricans de Manchester, de Sheffield et de Nottingham. Cela étant, ce sont des consuls et non des ambassadeurs qu'elle doit envoyer aux nations étrangères. Le gouvernement de Calcutta, comme celui de la mère-patrie, s'inspire de ces principes économiques. Les relations qu'il a voulu se créer au-delà de ses frontières orientales avec la Birmanie, le Thibet, le Yunnan, le Turkestan oriental, ont eu pour unique but en apparence de favoriser l'échange des marchandises. Pourtant on trouvera sans doute que le récit n'en est pas dépourvu d'intérêt, car il nous conduit en des pays dont l'histoire contempo-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

raine est féconde en événemens. Les contrées situées à l'est du massif central de l'Asie sont de nos jours aussi bouleversées par les révolutions que les royaumes légendaires de la Transoxiane.

I.

L'empire birman est de création moderne, et peut-être, parce qu'il n'était pas encore bien assis, il fut un voisin incommode pour les Anglais du Bengale pendant la première moitié de ce siècle. Au surplus, ceux-ci ne cherchaient alors que des prétextes de lutte et de conquête. Une première guerre, en 1826, se termina par l'annexion des provinces de Tenasserim et d'Arracan, qui s'étendent le long du golfe du Bengale; le monarque birman conservait encore le Pégou, où se trouvent les bouches de l'Irawady, grand fleuve navigable jusqu'à 350 lieues de Rangoun et par lequel s'exportent les productions du pays. En 1852, lord Dalhousie, irrité contre des tribus sauvages qui ne reconnaissaient aucun maître, fit occuper soudainement le Pégou; puis un ordre du gouvernement anglo-indien déclara que ce territoire passait sous la domination britannique. Le texte de cet ordre montre assez bien comment le plus ambitieux des gouverneurs-généraux avait l'habitude de traiter les états asiatiques. « Comme compensation pour le passé et pour assurer la sécurité de l'avenir, le gouverneur-général en conseil a décidé et proclame par les présentes que la province de Pégou est maintenant et sera désormais partie de l'empire britannique. Les troupes birmanes qui peuvent s'y trouver encore seront chassées; un gouvernement civil sera tout de suite établi, et des fonctionnaires seront préposés à l'administration des affaires dans chaque district. Les habitans sont invités à se soumettre et à prendre confiance dans le gouvernement britannique, dont le pouvoir est irrésistible, comme ils l'ont vu, et dont la règle est juste et bienveillante. Le gouverneur-général en conseil, s'étant donné une réparation qu'il juge suffisante, ne désire faire aucune autre conquête dans le royaume birman, il consent à cesser les hostilités; mais, si le roi d'Ava ne renoue pas ses anciennes relations d'amitié avec le gouvernement britannique, ou s'il cherche à reprendre le territoire que celui-ci déclare par les présentes lui appartenir, le gouverneur-général en conseil usera de nouveau de la puissance qu'il possède jusqu'à subversion totale de la nation birmane. »

Si les conquérans tartares du moyen âge faisaient moins de phrases, ils n'agissaient pas du moins avec plus de sans-gêne. Cette prise de possession d'une province entière, en dehors de tout traité et par une simple déclaration de lord Dalhousie, est bien certaine-

ment l'un des faits les plus curieux de la conquête anglaise dans les Indes. Le Pégou se soumit au reste sans difficulté; sous le régime britannique, il devint prospère. Le souverain birman n'eut garde de protester. Seulement lord Dalhousie, tout puissant qu'il fût, ne pouvait exiger que le commerce fort considérable dont l'Irawady est le chenal ne reçût aucune atteinte par ces changemens politiques. Ce commerce, auquel le port de Rangoun sert d'entrepôt, se chiffrait annuellement avant la conquête par 12 ou 15 millions de francs. On le vit décliner peu à peu, sans que l'on en connût bien la cause. Les négocians anglais s'en émurent, d'autant plus qu'ils espéraient ouvrir par là des débouchés non-seulement à la Birmanie, qui est un état de médiocre importance, mais encore aux provinces méditerranéennes de la Chine, où les habitans se comptent par millions. Jusqu'à présent, ces provinces ont expédié leurs produits par une longue navigation fluviale sur Shanghaï ou Canton, d'où il faut encore faire la moitié du tour du monde pour les ramener en Europe. D'ailleurs les Anglais sont en concurrence sur les côtes de la mer orientale avec les trafiquans de toutes les nations civilisées. Les Américains du nord surtout s'y présentent avec avantage depuis que le chemin de fer du Pacifique leur raccourcit la distance. Quel intérêt n'y aurait-il pas à détourner sur Rangoun, un port anglais, le courant commercial de la Chine intérieure! Ce projet n'est pas un rêve, puisque une partie du trafic suit la voie de l'Irawady depuis un temps immémorial. Ne peut-on le développer davantage, y intéresser le roi de Birmanie, créer à travers cet état presque barbare des routes, peut-être même des chemins de fer? Avant de dire quelles tentatives ont été faites dans ce sens depuis quelques années, il convient d'examiner d'abord ce qu'est cette Chine occidentale que l'on prétend mettre en rapports habituels avec le golfe du Bengale.

Le Yunnan, qui termine au sud-ouest l'empire du Milieu, est un pays montueux, de 1,800 à 2,000 mètres d'altitude, où s'étalent les derniers contre-forts du vaste plateau thibétain. Les principaux fleuves de la Chine et de l'Indo-Chine prennent naissance dans cette province ou dans le voisinage. Les eaux qu'elle reçoit du ciel s'écoulent en effet vers l'orient par le Yang-tsé-kiang et par la rivière de Canton, vers le sud par le Mékong, le Salouen ou l'Irawady; à l'ouest, quelques petits affluens apportent leur tribut au Brahmapoutra, qui débouche, on le sait, dans le golfe du Bengale, par le même estuaire que le Gange. Calcutta, Rangoun, Bangkok, Saïgon, Canton, Shanghaï, c'est-à-dire tous les grands ports de l'Asie, sont donc symétriquement disposés sur une circonférence dont le centre est dans le Yunnan, et dont ces divers fleuves représentent les

rayons. Cependant la population de cette province n'est ni hindoue, ni malaise, ni chinoise. Quand les peuples divers qui l'entourent sont arrivés sur le sol qu'ils occupent aujourd'hui, ils y ont rencontré sans doute des autochthones que la conquête a refoulés au centre. Les habitans actuels du Yunnan sont en majeure partie de race inférieure, autant que des études ethnographiques incomplètes le laissent entrevoir. Sur les confins de la Birmanie, du Thibet, de la Chine et du royaume de Siam, vivent des tribus sauvages, les Laotiens, les Shans, les Kakhyens, les Mao-tsé, que le gouvernement de Pékin peut à peine réclamer pour sujets. Il en est de même des tribus reléguées dans la partie montagneuse du Szechuen, au nord du Yunnan. Toutefois la politique chinoise, qui paraît avoir été toujours habile et prudente, s'est attribué depuis des siècles une apparence de souveraineté sur ces peuplades indépendantes. Soit en y construisant des forteresses, soit plutôt en y déportant en masse des populations qui l'embarrassaient ailleurs, elle a su conserver dans ces pays une certaine suprématie.

Le Yunnan et le Szechuen ne sont pas au surplus des territoires à dédaigner. Ce qui le prouve, c'est qu'ils nourrissent une population fort dense, bien que le sol soit presque partout très accidenté. Depuis les pères jésuites chargés par l'empereur Kang-hi de lever la carte de la Chine au commencement du XVIIIe siècle, les provinces intérieures ne furent plus visitées par les Européens jusqu'à l'époque où l'expédition française du Mékong y arriva. A peine nos savans officiers y avaient-ils été précédés de quelques années par des missionnaires catholiques que les habitans accueillaient avec assez de bienveillance. En ces derniers temps, M. Francis Garnier, dont la mort récente doit inspirer tant de regrets, un missionnaire instruit, M. l'abbé David, un naturaliste autrichien, le baron de Richtofen, les ont explorées en divers sens. Il résulte de leurs études que le Yunnan et le Szechuen sont surtout remarquables sous le rapport des richesses minérales. La houille et le minerai de fer s'y trouvent en abondance; en l'état actuel, on peut y acheter du cuivre à vil prix, ce qui tient sans doute à la richesse du minerai; les indigènes recueillent en outre des métaux précieux. Ces ressources naturelles, jointes au bon marché de la main-d'œuvre, attireraient vite l'industrie européenne, si le pays n'était en proie à d'interminables guerres civiles à peu près depuis l'époque à laquelle les Anglais se sont annexé le Pégou. Il est vraisemblable qu'il ne faut pas expliquer autrement la diminution de trafic signalée par les négocians de Rangoun.

Outre que la population du Yunnan est de race mélangée, elle se distingue encore par la religion des contrées bouddhistes en-

vironnantes; un grand nombre des habitans sont musulmans. Cela date de loin, car le Vénitien Marco Polo, qui les avait visités au XIIIe siècle, consigne le fait dans ses récits. Comment le mahométisme est-il arrivé jusque-là? L'invasion arabe, qui convertit la Transoxiane à l'islam, n'a pas dépassé Kachgar. Le Bengale, séparé d'ailleurs de la Chine par d'épaisses montagnes, n'a reçu qu'en 1203 les doctrines musulmanes. Les mahométans du Yunnan ou Panthays se targuent d'une plus noble origine. Il est constant que les Arabes se rendaient par mer à Canton dès les premiers temps de l'hégire. Or les annales chinoises racontent que, vers l'an 757, l'empereur régnant, menacé par des rebelles, implora le secours du calife Abou Jaffir, qui lui envoya gracieusement une armée par la voie de mer. L'insurrection éteinte, ces troupes auxiliaires ne voulurent plus retourner dans leur patrie; elles étaient assez indisciplinées, on les relégua dans les provinces montagneuses du sud-ouest. Les Panthays seraient les descendans de ces anciens guerriers. A vrai dire, leur physionomie rappelle le type tartare au moins autant que le type sémitique. La connaissance de la langue arabe n'a été conservée chez eux que par les mollahs, et seulement grâce à la lecture assidue du Coran. Quoi qu'il en soit de cette question d'origine, la différence de religion a suscité depuis mille ans et plus un antagonisme perpétuel entre les Chinois et les Panthays. Moins nombreux que leurs adversaires, ces derniers étaient plus remuans; plus instruits, ils étaient néanmoins exclus des fonctions publiques par la défiance des mandarins mandchous. En 1845, des milliers de musulmans furent massacrés dans une émeute. En avril 1856, un nouveau soulèvement coûta la vie à 14,000 d'entre eux; mais l'un des survivans de ce grand carnage s'enfuit dans les montagnes, où ses partisans vinrent le rejoindre. Après quelques années d'une guerre de guérillas, encouragés par les succès des Taïpings, ils descendirent dans les plaines, s'emparèrent de la ville de Talifou et furent bientôt maîtres de la province de Yunnan presque entière. Bien qu'inférieurs en nombre à la population purement chinoise par la race et par la religion, ils purent tenir tête à leurs ennemis héréditaires, en raison de l'appui que leur prêtaient les tribus indisciplinées de la frontière et peut-être aussi parce qu'ils tenaient de leurs ancêtres des instincts plus guerriers. Fidèles aux traditions arabes qu'ils prétendaient avoir importées en Chine, ils donnèrent à leur chef le titre pompeux de sultan Soliman. Celui-ci ne manqua pas d'envoyer de sa capitale de Talifou aux états d'alentour des proclamations pompeuses par lesquelles il annonçait le triomphe des vrais croyans sur les impies. Au fond, les Panthays obéissent assez peu aux prescriptions du Coran, qu'ils connaissent mal, puisque ce livre

sacré n'a jamais été traduit dans la langue chinoise. S'ils réprouvent l'usage du tabac et de la viande de porc, ils boivent volontiers du vin. La distance et la difficulté des routes ne leur permettent guère de faire le pèlerinage de La Mecque. Le gouvernement musulman qui s'établit dans le Yunnan ne différait guère de l'ancien, sauf qu'il était plus belliqueux et moins rusé. Les Chinois s'y soumirent avec la résignation fataliste qui est dans leur caractère, attendant des jours meilleurs; quant à l'empereur de la Chine, il avait fort à faire à cette époque avec des rebelles plus redoutables et plus rapprochés de Pékin.

Il n'est pas surprenant que cette révolution mahométane n'ait eu presque aucun retentissement au dehors, tant ce pays vivait à l'écart du reste du monde. Tout au plus en fut-il d'abord question dans les lettres des prêtres français de la mission thibétaine, ou dans les récits de quelques Anglais qui parcouraient la Birmanie pour les besoins de leur commerce. Il y avait déjà douze ans que les Panthays avaient reconquis leur indépendance, lorsque les intrépides voyageurs de l'expédition du Mékong les rencontrèrent sur leur chemin dans le haut du Yang-tsé-kiang. Les insurgés se défièrent de nos compatriotes, qui se présentaient en effet sous les auspices du gouvernement chinois. Vers le même moment, ils eurent au contraire l'occasion d'entrer en rapports avec le gouvernement anglo-indien, qui leur envoyait en quelque sorte une ambassade.

Après comme avant la conquête du Pégou, quelques hommes entreprenans, officiers ou médecins de l'armée anglo-indienne, qui s'étaient donné la tâche aventureuse d'explorer le royaume birman, se laissèrent séduire par l'idée que les deux grands fleuves de cette contrée, l'Irawady et le Salouen, peuvent servir de débouchés à la Chine occidentale. L'un d'eux, le capitaine Sprye, n'alla pas à moins de proposer un chemin de fer entre Rangoun et Szemao, ville frontière du Yunnan, projet chimérique s'il en fut, car une reconnaissance effectuée le long de la voie indiquée fit voir que les ingénieurs y rencontreraient des obstacles presque insurmontables, et que même le trafic entre les deux extrémités de cette ligne était en réalité de médiocre importance. Un autre explorateur, le docteur Williams, qui avait abandonné sa carrière militaire pour entrer au service de l'empereur birman, proposait de reprendre l'ancienne voie des caravanes par l'Irawady jusqu'à Bhamo, et par terre de Bhamo à Talifou. Ces projets attirèrent l'attention en Angleterre plus qu'ils ne le méritaient peut-être. Les chambres de commerce demandèrent avec instance que ce nouveau mode de communication avec la Chine fût sérieusement examiné. Les premières parties de cette

étude ont montré combien sir John Lawrence fut hostile, tant que dura sa vice-royauté, à toute extension de l'influence britannique en dehors des frontières de l'Inde. La politique qu'il trouvait bonne avec l'Afghanistan, il l'appliquait aussi dans ses rapports avec les états situés plus à l'est. Il aurait voulu que les Anglais se renfermassent dans les limites des pays anciennement annexés, dont personne ne pouvait leur disputer la possession. Toutefois le ministre de l'Inde, lord Cranbourne (1), était imbu d'idées plus larges; il fit décider, par son influence personnelle, qu'une expédition de découvertes serait envoyée au-delà de Bhamo, de façon à nouer des relations amicales tant avec le souverain musulman des Panthays qu'avec les diverses tribus à moitié sauvages dont on signalait la présence sur les frontières de la Birmanie et du Yunnan.

L'expédition avait cependant une apparence plutôt commerciale que politique. Elle avait pour chef le major Sladen, agent politique en résidence à Mandalay, capitale de la Birmanie, et bien au courant par conséquent des mœurs du pays. Cet officier savait déjà que les musulmans victorieux avaient établi dans le Yunnan une sorte de gouvernement à peu près tranquille, que les tribus frontières, quelque turbulentes qu'elles fussent, n'avaient pas vu sans déplaisir diminuer un commerce dont elles retiraient certains avantages, et qu'en définitive le véritable obstacle à la reprise du trafic ne se trouvait pas ailleurs qu'à Mandalay. Ce que l'empereur birman avait toujours redouté le plus depuis l'annexion du Pégou, c'était de voir les Anglais sortir de leurs nouvelles possessions, s'avancer plus au nord, venir dans la capitale et même au-delà, enfin acquérir une influence qui leur livrerait tôt ou tard le royaume tout entier. Par un traité conclu en 1867, les Anglais avaient obtenu l'extradition des criminels, la création à Ava d'un tribunal spécial pour juger les différends entre eux et les indigènes; en outre ils avaient arraché, non sans peine, des stipulations favorables aux opérations commerciales. L'un des résultats de cet acte avait été la création d'un service hebdomadaire de bateaux à vapeur entre Rangoun et Mandalay. Quel prestige ce despote asiatique pouvait-il conserver aux yeux de ses propres sujets lorsque ceux-ci auraient la faculté de descendre sur le territoire anglais et d'y voir à l'œuvre une administration équitable et bienveillante? Par quelles ressources de finances remplirait-il son trésor lorsqu'il ne pourrait plus, sur un signe de sa volonté, s'attribuer le monopole de tel ou tel négoce, ou bien multiplier à l'improviste les droits de douane? Les indi-

(1) Le marquis de Salisbury (ci-devant lord Cranbourne) vient de reprendre le ministère de l'Inde dans le cabinet formé par M. Disraeli. Il est à croire que cet homme d'état inspirera une allure plus hardie à la politique anglo-indienne.

gènes, Birmans, Shans ou Chinois, se soumettaient sans mot dire à ces exactions; les Européens ne les supporteraient pas, ils appelleraient l'intervention étrangère. On s'en aperçoit une fois de plus, au midi comme au nord, à l'est comme à l'ouest, qu'il s'agisse de politique ou de commerce, entre un gouverneur européen et les monarques indigènes il y a toujours une sorte d'incompatibilité. Les Anglais n'avaient jadis qu'un moyen de résoudre cette difficulté : ils annexaient. Effrayés à la longue de l'étendue des domaines que ce système leur a procurés, ils emploient maintenant des procédés plus doux. Réussiront-ils? L'expérience est trop neuve pour que l'on puisse l'affirmer.

Le major Sladen emmenait avec lui le capitaine Williams, du corps des ingénieurs, le docteur Anderson, conservateur du musée de Calcutta, en double qualité de médecin et de naturaliste, et trois négocians anglais de Rangoun qui voulaient examiner par eux-mêmes en quoi consistait le trafic des provinces centrales, plus une escorte de 50 soldats indigènes. Après bien des pourparlers, après avoir affirmé que l'Irawady n'était pas navigable en amont de Mandalay à cette époque de l'année, l'empereur leur prêta d'assez bonne grâce son propre bateau à vapeur pour remonter le fleuve jusqu'à Bhamo, ce qui se fit sans accident, bien qu'officiers, mécaniciens et matelots de ce navire fussent tous Birmans. Ne se sent-on pas déjà prévenu en faveur de ces prétendus barbares en apprenant qu'ils savent manœuvrer une machine à vapeur? L'expédition arrivait donc à Bhamo le 22 janvier 1868 après neuf jours de voyage. Cette ville, située sur la frontière de la Birmanie, contient des échantillons de toutes les populations d'alentour. Les Chinois y ont des comptoirs d'où ils expédient des caravanes à leurs compatriotes du Yunnan. Les Shans, d'allure pacifique, et les Kakhyens, plus sauvages, s'y viennent ravitailler des objets qu'ils trouvent bon d'emprunter à l'industrie des pays civilisés. En réalité, Bhamo est un petit entrepôt où arrivent avec plus ou moins d'abondance les marchandises de tout l'univers; on prétend y avoir trouvé des objets de fabrique russe parvenus jusque-là par la Sibérie, la Mongolie et la Chine. Comme l'Irawady prend ensuite son cours vers le nord, c'est en cet endroit que commence la voie de terre. Le plus embarrassant pour les voyageurs anglais était de se procurer des moyens de transport. Les autorités birmanes avaient sans doute des instructions secrètes : elles ne les y aidaient nullement, espérant toujours qu'ils n'auraient pas la persévérance d'aller plus loin. Fatigués d'attendre, ils eurent l'adresse de se concilier le bon vouloir des chefs kakhyens, et réussirent, par leur entremise, à transmettre un message au commandant de Momein, poste panthay le plus rap-

proché; puis ils se mirent en marche à l'aventure avec une partie seulement de leur escorte, bien accueillis partout au surplus, grâce aux petits présens qu'ils pouvaient semer sur la route et peut-être encore plus à cause des consultations bienveillantes que le docteur de l'expédition distribuait à tous les malades des localités qu'ils traversaient. La réponse du commandant panthay les rejoignit en chemin; elle était des plus sympathiques. Le trajet s'acheva donc sans obstacle jusqu'à Momein. Le major Sladen, content de l'accueil que lui faisait cet officier, l'un des grands dignitaires, paraît-il, du nouvel état musulman, ne jugea pas nécessaire de pousser jusqu'à Talifou, résidence officielle du sultan Soliman. Les mahométans semblaient s'intéresser au trafic qu'il avait mission de faire revivre, les chefs des tribus intermédiaires entre Momein et Bhamo promettaient de respecter les Anglais et leurs marchandises; il revint vers la Birmanie en septembre, après neuf mois d'absence. Le résultat le plus clair de cette expédition fut de faire connaître l'importance commerciale de Bhamo, où le gouvernement vice-royal résolut alors d'avoir un représentant, en quelque sorte un consul, pour protéger les négocians britanniques. Le docteur Anderson en rapportait aussi des collections intéressantes qui enrichiront les musées de Rangoun et de Calcutta. Quant à la route de Bhamo à Momein, il fallait bien convenir qu'elle est décidément défavorable au commerce par caravanes. Non-seulement elle est rendue longue et difficile par la nature accidentée du terrain, mais encore la province de Yunnan, où elle aboutit, ne pourra d'ici longtemps alimenter un gros trafic, ravagée comme elle l'est depuis quinze ans par la guerre civile. C'est une véritable illusion de prétendre ouvrir dans cette direction une grande route commerciale, quelques-uns disaient même un chemin de fer, pour ramener dans le golfe du Bengale les productions de la Chine occidentale, que le Yang-tsé-kiang conduit aujourd'hui sur les marchés de Shanghaï avec aussi peu de dépense que possible.

Il est à noter que le cabinet britannique ne gardait pas toute la réserve prescrite par les convenances diplomatiques en établissant ainsi par le canal du major Sladen des relations directes avec des insurgés auxquels l'empereur de la Chine ne cessait de faire la guerre. Quels qu'aient été depuis 1856 les succès obtenus par les mahométans du Yunnan, ce ne sont après tout que des rebelles. Les Panthays ne manquèrent pas de se prévaloir de cette avance que la Grande-Bretagne leur avait faite. Dans l'année 1872, on vit arriver à Londres une ambassade conduite par le fils adoptif du sultan Soliman, qui proposait de renouveler les conventions déjà faites avec le major Sladen, et demandait en outre la bienveillance de la

Grande-Bretagne en faveur de cet état créé nouvellement aux dépens du Céleste-Empire. Pourquoi cette ambassade allait-elle à Londres plutôt que de s'arrêter à Calcutta? C'est que les peuples à demi civilisés de l'Asie centrale sentent par instinct que le gouvernement de la métropole sera moins dur pour eux que celui du vice-roi. L'empereur birman en a fait lui-même l'expérience; dans un moment de dépit contre l'agent politique que lord Mayo avait mis auprès de lui, il s'adressa tout droit à la reine Victoria et eut le bonheur d'en avoir une réponse, ce qui dut sans doute le relever à ses propres yeux et mécontenter les autorités anglo-indiennes autant qu'il en était satisfait. Quant à l'envoyé du souverain de Talifou, un accueil courtois lui était bien dû en reconnaissance de la réception que ses compatriotes avaient faite aux Anglais en 1868; mais ce fut tout. On s'efforça de lui faire entendre que l'Angleterre ne pouvait agir contre les intérêts de l'empire chinois. Cette réponse était prudente, comme l'événement le prouva dans un bref délai. A peine cet ambassadeur était-il de retour à Rangoun que la nouvelle y parvint de la destruction complète du royaume panthay. Talifou était tombé par trahison entre les mains des Chinois; Momein était la seule ville qui résistât encore aux vainqueurs. Il serait difficile de raconter en détail comment cette nouvelle révolution s'est accomplie, si rares sont les nouvelles qui nous arrivent de ce coin du monde. Des négocians français y ont contribué en fournissant des armes et des secours à l'armée chinoise, et en découvrant du même coup une nouvelle voie d'accès au Yunnan, voie facile et relativement courte qui détruit, suivant toute apparence, les projets d'avenir conçus par les explorateurs des provinces birmanes. Ceci nous entraînera un peu loin de l'Asie centrale; mais le pays dont il sera question, outre qu'il est le débouché naturel des contrées que nous venons de parcourir, présente, semble-t-il, un si grand intérêt pour la France et pour notre colonie de Cochinchine que l'on nous saura gré peut-être d'entrer dans quelques développemens à ce sujet.

Les navires qui se rendent de Saïgon à Hong-kong laissent à gauche un vaste golfe au fond duquel est située la province annamite du Tonkin. Ce mot n'est pas nouveau dans notre histoire maritime. Vers la fin du siècle dernier, on parlait beaucoup d'y créer une colonie française; les indigènes, préparés par les missionnaires jésuites, étaient disposés à nous bien accueillir. Les grandes guerres de la révolution et du premier empire empêchèrent de donner suite à ce projet. Sous la restauration, il était trop tard, l'occasion était perdue. Il y a douze ans à peu près, lorsque fut fondé notre établissement de Saïgon, on se dit sans doute que cette localité, par sa position à l'embouchure d'un grand fleuve et sur la route de la Chine

et du Japon, convenait mieux pour une colonie militaire. Le golfe de Tonkin devint alors le repaire des pirates que les marines européennes pourchassaient impitoyablement dans les eaux de la Chine. En 1872, un navire de guerre français, le *Bourayne*, eut mission d'explorer ce golfe. Le *Bourayne* a reconnu la côte sur une fort grande étendue, découvert des ports et des mouillages dont l'existence n'était pas soupçonnée, visité la ville de Kécho, capitale de la province, et, ce qui ne gâte rien, coulé ou brûlé plusieurs jonques de pirates. Le capitaine Senez, commandant de l'expédition, a signalé en particulier un beau fleuve, le Song-koï, qui passe à Kécho, et qui est navigable sur une fort grande longueur. Or il est à remarquer que les explorateurs du Mékong, lors de leur séjour dans le Yunnan en 1868, avaient également entendu parler de ce fleuve, qui prend sa source non loin de Talifou et qui reste navigable jusque sur le territoire chinois.

Par une heureuse coïncidence, le capitaine Senez, en arrivant à Kécho, y rencontrait un compatriote, M. Dupuis, qui essayait de conduire par cette voie une cargaison d'armes dans la Chine occidentale. Ce négociant avait déjà fait par terre deux voyages dans le Yunnan, et, après s'être assuré que le Song-koï peut porter bateau, il avait fait marché avec le général de l'armée chinoise qui tenait tête aux musulmans. C'était cette fourniture qu'il amenait alors et que les autorités annamites faisaient difficulté de laisser passer. La présence du *Bourayne* ne contribua pas peu à lever tout obstacle. M. Dupuis eut la permission de poursuivre sa route; il redescendit le fleuve peu de mois après sans accident, et repartit pour Hong-kong avec l'intention d'organiser des comptoirs dans le Tonkin, peut-être même d'établir un service de bateaux à vapeur entre le Yunnan et Hong-kong ou Saïgon. Cet exemple tout récent ne montre-t-il pas que nos compatriotes, lorsqu'ils sont soutenus à propos, savent aussi bien que les Anglais ou les Américains ouvrir de nouvelles voies au commerce avec les nations barbares?

La fin de cet épisode, toute récente, a été marquée par un regrettable événement, la mort de M. Francis Garnier. Tous les rapports venus du Tonkin s'accordaient à dire que la population, pressurée d'un côté par les mandarins de la cour d'Annam, de l'autre par les pirates ou par les rebelles chinois, accueillerait avec plaisir les Français. Cela était si vrai que l'empereur Tu-duc, par crainte que le pays ne lui échappât, demandait au gouverneur de la Cochinchine de rappeler M. Dupuis, un simple négociant, dont la présence excitait sa jalousie. L'amiral Dupré ne répondit qu'en envoyant à Kécho un homme de talent et d'énergie, le lieutenant Garnier, revenu récemment d'un nouveau voyage d'exploration dans la vallée

du Yang-tsé-kiang. Une faible escorte l'accompagnait. Se sentant soutenu par les indigènes et menacé par les mandarins, ce brave officier s'empara résolûment de la ville. Par malheur, quelques jours après il succomba dans une sortie dirigée contre ses agresseurs. La province dont il avait pris possession au nom de la France est sans contredit l'un des plus riches pays du globe. Les indigènes du Tonkin manifestent le désir de se donner à nous. Ce serait pour notre colonie de Saïgon, qu'on ne le perde pas de vue, autre chose qu'une extension de territoire; ce serait prendre sous notre garde l'un des aboutissans de ce merveilleux massif de l'Asie centrale, dont nous avons déjà presque fait le tour sans rencontrer sur les frontières d'autres nations européennes que la Russie et la Grande-Bretagne.

Le Tonkin, dès qu'il serait placé sous la garde d'un peuple civilisé, deviendrait sans doute l'un des débouchés de la Chine intérieure. Le Yunnan écoulerait par là la houille et les métaux qu'il peut fournir en quantités prodigieuses; or ce sont des marchandises de valeur dans une région du globe qui n'en a guère produit jusqu'à présent. Notons à ce propos les évolutions singulières qu'a subies le commerce des Européens avec le Céleste-Empire. Au commencement, Canton, Hong-kong et Macao semblaient être les entrepôts de la Chine. On eût dit que toutes les productions de cet immense pays arrivaient naturellement sur l'un ou l'autre de ces trois marchés. Quelques années plus tard, lorsque les ports du Yang-tsé s'ouvrirent, on comprit mieux l'importance exceptionnelle de ce beau fleuve, qui du Szechuen à la mer, sauf quelques rapides, traverse les plus riches provinces sans cesser d'être navigable. Le Song-koï sera, dans de moindres proportions, l'artère principale des provinces du sud-ouest. La voie terrestre de Bhamo à Talifou, que les Anglo-Indiens ont rêvé d'établir, servira tout au plus aux tribus sauvages de la frontière. Rangoun et l'Irawady ne seront alimentés que par l'empire birman et le Pégou, ce qui n'est pas du reste à mépriser, puisque ce domaine restreint fournit déjà pour 15 millions de francs de transactions annuelles; mais c'est une illusion de prétendre que l'on attirera de ce côté un trafic beaucoup plus important. Vers le sud-est, l'Inde anglaise a atteint ses dernières limites.

II.

Il existe, dit-on, un proverbe chinois ainsi conçu : le Thibet est le pays du monde le plus élevé et le plus riche. Le plus élevé, ce n'est pas contestable, car c'est en effet le plateau culminant du vaste massif de l'Asie centrale. Le plus riche, on peut affirmer que c'est

inexact, sans qu'il soit besoin d'autre preuve que la faible densité de la population. Avec un territoire deux fois grand comme la France, il n'y existe pas, paraît-il, plus de 4 millions d'habitans. De quelle souche cette population est-elle issue? Elle est assurément de race jaune, plutôt mogole que chinoise. Sur la frontière orientale, dans les montagnes qui bornent à l'ouest la province de Szechuen, se retrouvent en outre des tribus primitives, analogues à celles que l'on rencontre sur les confins du Yunnan et de la Birmanie. Sous le rapport de la religion, tous les Thibétains sont bouddhistes, sans doute avec des croyances plus vives que n'en ont leurs coreligionnaires du Céleste-Empire, puisqu'ils supportent depuis fort longtemps un gouvernement théocratique. Les couvens sont innombrables : Lhassa est le principal sanctuaire du lamamisme. Ce que l'on peut dire de cette contrée avec le plus de certitude, c'est qu'elle est le pays le moins connu du globe. De nombreux explorateurs anglais ont tenté d'y pénétrer, soit par l'Inde, soit par la Chine; aucun d'eux n'y a réussi. Tout au plus les officiers chargés d'opérations trigonométriques dans l'Himalaya ont-ils pu y envoyer quelques Hindous, dressés tant bien que mal aux observations exactes. Les missionnaires français ont été parfois plus heureux. On n'a pas oublié le voyage à Lhassa de MM. Huc et Gabet en 1846. A une époque plus récente, nos zélés compatriotes ont créé quelques centres de propagande sur le territoire du talaï-lama; mais, outre qu'ils s'adonnent rarement aux recherches scientifiques, il ne leur a plus été permis de s'avancer à l'intérieur du pays. Un fait assez singulier dans l'état présent de nos connaissances géographiques montre bien à quel point la carte du Thibet est incertaine : on ignore encore par quelle voie le Tsang-bo, le plus grand cours d'eau de cette contrée, s'écoule à la mer. Les uns prétendent que cette rivière se jette dans l'Irawady, d'autres la dirigent vers le Brahmapoutra, et, bien que cette dernière opinion soit la plus vraisemblable, il est juste d'ajouter qu'elle ne s'appuie sur aucune observation directe.

L'histoire ancienne du Thibet, bien obscure encore, serait dépourvue d'intérêt. Pour comprendre la situation politique actuelle, il est inutile de remonter plus loin que les premières années du XVIIIe siècle. En 1703, un général chinois, s'étant emparé de Lhassa, y établit la forme de gouvernement qui a subsisté jusqu'à ce jour. Le talaï-lama, souverain maître du pays et en même temps chef spirituel des bouddhistes thibétains et mogols, passe pour être une incarnation de la Divinité, superstition d'autant plus bizarre que les lamas ne peuvent l'installer qu'après qu'il a reçu un diplôme de l'empereur de la Chine. A côté de lui, un roi temporel, quatre ministres et seize mandarins, constituent une sorte de gou-

vernement indigène; le pouvoir appartient en fait aux deux ambassadeurs chinois qui résident à Lhassa. Ceux-ci nomment ou révoquent roi, ministres ou mandarins, décident toutes les affaires et sont en définitive les vrais maîtres. Cette suzeraineté étrangère se maintient au reste plutôt par l'habileté que par la force. Il n'y a pas quatre mille soldats chinois dans le Thibet; encore sont-ils disséminés depuis le Szechuen jusqu'au Népaul. C'est que la diplomatie chinoise, qui est d'une finesse surprenante, a recours à la ruse plus volontiers qu'à la violence. On a déjà vu que la capitale du Yunnan musulman a été reprise par trahison; nous aurons encore occasion plus tard de citer d'autres exemples de cette adresse dans les affaires politiques.

La suprématie chinoise s'étend même au-delà du Thibet jusque sur le versant méridional de l'Himalaya. Lorsque les Anglais, en 1865, châtièrent les habitans du Bhotan, qui avaient commis des déprédations dans les provinces limitrophes du Bengale, le roi de Lhassa, avec l'assentiment de la cour de Pékin, envoya des secours à ces montagnards d'origine thibétaine; bien plus, le royaume de Népaul se reconnaît vassal du Céleste-Empire. La population du Népaul, moitié thibétaine et moitié hindoue, occupe au milieu des montagnes une contrée fertile et salubre, que les Anglais ont quelque raison d'envier. Faute d'occasion sans doute, lord Dalhousie négligea de s'annexer ce beau territoire, qui fournit cependant à l'armée indigène du Bengale un fort contingent d'excellens engagés volontaires. Le souverain actuel de ce petit état, Jung-Bahadour, mit son armée au service de la Grande-Bretagne lors de l'insurrection de 1857. On prétend, il est vrai, que ces braves auxiliaires, arrivés dans l'Oude trop tard pour prendre part aux combats, s'en retournèrent chez eux chargés du butin qu'ils avaient pillé. Que ce soit exact ou non, leur chef reçut une récompense magnifique, la grand'croix de l'ordre du Bain, que l'on ne décerne qu'à des souverains ou aux hommes d'état les plus éminens. Il est traité comme un monarque indépendant par le vice-roi, qui entretient un résident à Katmandou, sa capitale, et cependant Jung-Bahadour paie tribut à l'empereur de la Chine, ce qui doit étonner d'autant plus que la crête de l'Himalaya, fort élevée dans le Népaul, ne se peut franchir que par des cols qui sont inaccessibles une partie de l'année.

Cette situation remonte assez loin. En 1790, une peuplade hindoue, les Gourkas, après avoir soumis les Mogols aborigènes du Népaul, s'avança dans le Thibet, ravageant et pillant sur son passage. Les lamas implorèrent l'aide des Chinois, qui arrivèrent avec une nombreuse armée, repoussèrent les Gourkas jusqu'à Katmandou, et leur imposèrent un traité de paix dont l'une des conditions était d'envoyer tous les cinq ans une ambassade et un tribut à Pékin.

En 1854, tandis que les Anglais luttaient contre la Russie, et l'empereur de la Chine contre les Taïpings, Jung-Bahadour, qui régnait déjà, se dit que le moment était bon pour chercher un accroissement de territoire. Il attaqua donc le Thibet avec une armée de 30,000 hommes et 44 pièces d'artillerie. La guerre dura deux ans sans grands résultats de part ni d'autre. Le légat impérial en résidence à Lhassa devait être bien embarrassé d'intervenir entre ces deux vassaux de son maître, puisque la situation du Céleste-Empire ne permettait de lui envoyer aucun secours. Pourtant, lorsque les belligérans firent enfin la paix, il eut l'adresse de se poser en médiateur et d'obtenir encore une fois la reconnaissance du tribut quinquennal auquel le monarque du Népaul s'était soumis depuis soixante ans. A peine le traité conclu, Jung-Bahadour désavoua cet engagement. Il n'y courait aucun risque. Seulement, quelques années après, les mandarins lui firent insinuer avec adresse qu'il y avait tout profit à faire acte de respectueuse soumission envers le fils du soleil, puisque, en échange d'offrandes sans valeur, l'empereur avait coutume d'envoyer à ses vassaux de brillantes étoffes de soie, des ivoires curieusement travaillés, des porcelaines de grand prix et quantité d'autres objets précieux, comme la Chine sait les fabriquer. La vérité est que la dynastie mandchoue qui règne à Pékin, en lutte de tous côtés contre des rebelles, aime à faire parade de sa prétendue souveraineté sur des nations lointaines. Si peu que le gouvernement chinois connaisse la géographie, encore ne doit-il pas ignorer que Katmandou est beaucoup plus rapproché du golfe du Bengale que du golfe de Pétcheli, et quelle satisfaction de montrer au représentant de la Grande-Bretagne que le roi du Népaul est fidèle à ses anciens sermens d'allégeance! Puis, il faut tout dire, les ambassadeurs du Népaul avaient encore un autre moyen d'augmenter le bénéfice de leur voyage : c'était de faire la contrebande de l'opium à l'abri de leur caractère officiel. Jung-Bahadour, plus cupide que vaniteux, résolut en 1866 de reprendre ses relations avec la cour de Pékin, interrompues depuis quinze ans. Ses envoyés traversèrent le Thibet sans accident; arrivés à Tatsindou, la première ville du Szechuen située sur leur route, ils apprirent qu'il était impossible d'aller plus loin parce qu'une insurrection ravageait cette province. Ils durent revenir les mains vides.

Quelle est cette autre insurrection qui isolait le Thibet du côté de la Chine? Ce ne sont pas les Taïpings, dont les provinces orientales furent seules à souffrir; ce ne sont pas non plus les musulmans du Yunnan, car les nouveaux rebelles sont bouddhistes en grande majorité. Il paraît probable qu'à la suite de la prise de Pékin par l'armée anglo-française le gouvernement mandchou tomba dans un état de complète désorganisation. Partout où il y avait des op-

primés, — et l'administration corrompue des mandarins en avait fait beaucoup, — partout où il existait des peuplades de race étrangère, — et toutes les provinces frontières de cet immense empire en contiennent plus ou moins, — les mécontens prirent les armes. Les insurgés du Szechuen étaient connus sous le nom de *Toufehs*. Que voulaient-ils? On prétend que c'étaient des pillards, et rien de plus. Quels furent les incidens de la lutte? Les renseignemens font défaut. Tout ce qu'on peut dire est que le calme se rétablit quelques années plus tard, et que ces rebelles semblent n'avoir pas eu plus de succès en définitive que ceux qui s'étaient emparés de Nankin et de Talifou. Cependant ils furent pendant plusieurs années un obstacle sérieux qui retarda les progrès de l'influence européenne dans cette région.

Dès que les traités de 1860 eurent ouvert la Chine aux étrangers, Anglais et Français voulurent pénétrer dans l'intérieur, les premiers afin de s'y créer des relations commerciales, les seconds mus plutôt par le désir d'y répandre le christianisme. Les cartes dressées par les jésuites au XVIIIe siècle avaient déjà fait connaître la grande importance du Yang-tsé-kiang, qui prend sa source près des frontières du Thibet, et coupe de l'ouest à l'est les plaines les plus fertiles de l'empire. Le développement rapide du trafic dans les ports de Shanghaï et de Hankou montrait assez que ce fleuve est le débouché naturel des provinces les plus riches. En en remontant le cours, ne pouvait-on pas arriver au Thibet, traverser ce royaume inconnu et redescendre dans la vallée du Gange par les cols de l'Himalaya? Tel est le projet imaginaire que les Anglais conçurent tout d'abord sans prévoir les empêchemens qu'ils rencontreraient en chemin, et que quelques-uns de leurs aventureux explorateurs cherchent encore à réaliser de temps en temps. Le premier, le colonel Sarel, qui se mit en route à l'automne de 1861 se vit arrêté dans le Szechuen par les Toufehs. En février 1868, un autre voyageur, M. Cooper, entreprenait la même excursion sous les auspices de la chambre de commerce de Shanghaï. Les rebelles étaient alors domptés; mais, lorsqu'il voulut dépasser la ville de Batang et se diriger sur Lhassa, les lamas thibétains lui interdirent de la façon la plus formelle l'accès de leur pays. M. Cooper voulut alors se diriger de Batang sur l'Assam, dont il n'était séparé que par 300 ou 400 kilomètres de montagnes. Repoussé de nouveau, il revint à Shanghaï, s'embarqua pour l'Inde, sut intéresser à ses projets les négocians de Calcutta, et, quoique poliment éconduit par le gouvernement vice-royal, il s'engagea dans les montagnes de l'Assam. Cette fois encore la tentative fut infructueuse; les autorités thibétaines avaient donné l'ordre d'expulser par la force tous les étrangers qui se présenteraient. Il est digne de remarque que lord Mayo comprenait fort

mal en cette circonstance les intérêts de la colonie anglaise. Les jongles de l'Assam sont peut-être la partie de la péninsule où la culture de l'arbre à thé réussit le mieux. Cette plante ne vient pas au Thibet, dont le sol est trop sec ou le climat trop froid. Or le thé est la boisson ordinaire des Thibétains, qui ne sauraient s'en priver sans devenir malades. Aujourd'hui c'est la Chine qui leur fournit en quantités prodigieuses cette denrée, d'un transport facile, d'un prix élevé; les cultivateurs du Bengale voudraient avec raison détourner à leur profit une partie de ce monopole.

Si ces divers voyages n'ont rien appris de nouveau sur le Thibet, ils ont du moins fait connaître le Szechuen. Pendant ces dernières années, un Allemand, le baron de Richtofen, l'a parcouru dans tous les sens; il a révélé toutes les richesses que l'agriculture et l'industrie minière en peuvent retirer, mais aussi il a fait voir que ce quartier du globe ne peut avoir d'autre débouché que le Yang-tsé-kiang. Notre malheureux compatriote Francis Garnier venait de reconnaître le cours supérieur de ce fleuve quelques mois avant l'expédition du Tonkin qui lui a coûté la vie (1). Lui aussi pensait que les produits de la Chine occidentale doivent s'exporter par Canton ou Shanghaï; le but principal de son excursion avait été d'explorer les rapides du Yang-tsé en vue d'en rendre la navigation possible par des bateaux à vapeur. C'est une illusion sans contredit de croire que l'on détournera ce commerce vers l'Occident par une route plus courte ouverte à travers le massif des montagnes. Reste le Thibet tout seul dont les Anglais auraient à se préoccuper. Par quelle cause cette contrée est-elle impénétrable pour eux? Ce sont peut-être les missionnaires qui vont nous l'apprendre. Ces zélés propagateurs de la foi catholique s'inquiètent peu des longitudes et des latitudes, que les géographes veulent connaître avec précision; sauf quelques rares exceptions, ils n'étudient guère la faune et la flore des contrées qu'ils parcourent, ils ne cherchent pas à se renseigner sur les habitudes du commerce. Par compensation, ils envoient souvent des pays lointains qu'ils visitent des observations sur l'état social et politique, observations d'autant plus précieuses qu'ils vivent avec le menu peuple et pénètrent plus avant que ne le peuvent faire les autres Européens.

L'occupation de Pékin par l'armée anglo-française et le traité de paix qui s'ensuivit eurent, on le sait, pour conséquence de donner

(1) A voir quelle science et quel dévoûment les officiers de la marine française apportent dans les voyages d'exploration qui leur sont quelquefois confiés, on se sent regretter que les missions de ce genre ne soient pas plus fréquentes. L'Indo-Chine est encore bien peu connue. Pourquoi la belle expédition du Mékong n'a-t-elle été suivie d'aucune autre?

aux missionnaires le droit de s'établir sur tout le territoire du Céleste-Empire. Ils n'avaient pas attendu cette permission. Quoique souvent inquiétés par les mandarins, plusieurs vivaient déjà dans le Szechuen, où ils avaient fait quelques milliers de prosélytes. Ils avaient même fondé en 1854 un centre de mission dans la vallée de Bonga, sur le sol du Thibet et tout près des frontières du Yunnan. C'était un lieu désert lorsque y arrivèrent MM. Fage et Renou, qui réunirent autour d'eux un certain nombre d'indigènes, défrichèrent le sol, le mirent en culture, puis convertirent leurs ouvriers et de proche en proche les habitans des villages d'alentour. Ainsi se fondaient alors ces intéressantes communautés sous l'apparence modeste d'une exploitation agricole. Cependant cela déplaisait aux lamas du voisinage, qui, quatre ans avant l'expédition anglo-française, avaient détruit la maison de Bonga, et forcé MM. Renou et Fage de chercher un refuge dans le Szechuen.

Les missionnaires savaient bien que rien ne se fait au Thibet sans la permission du gouvernement de Pékin; ils n'ignoraient pas que le gouverneur du Szechuen était en quelque sorte vice-roi de cet état subalterne, que le talaï-lama recevait de lui le mot d'ordre. Aussi, lorsque ce haut mandarin eut fait publier dans sa province les stipulations du dernier traité qui leur étaient favorables, s'imaginèrent-ils que la route de Lhassa leur était ouverte, bien plus, qu'ils allaient obtenir justice contre leurs persécuteurs et rentrer en triomphe dans leur ancienne résidence de Bonga. Ce n'est plus à la dérobée qu'ils vont prêcher les infidèles, se disent-ils; les autorités chinoises leur délivrent des passeports; le vicaire apostolique, Mgr Thomine-Desmazures, est reçu avec de grands honneurs à Tatsindou, sur la frontière. Peut-être ne montrèrent-ils pas une réserve suffisante en présence de ces mandarins et de ces lamas ombrageux, qui sont de toute nécessité hostiles aux idées nouvelles. Leur illusion s'évanouit bientôt. Dès qu'ils eurent mis le pied sur le sol du Thibet, on leur signifia brusquement qu'il était défendu d'aller plus loin; il était interdit aux indigènes de leur rien vendre, de leur fournir des bêtes de somme, même d'entrer en relation avec eux. La seule concession qu'ils obtinrent fut la permission de rentrer à Bonga, et ce ne fut pas pour longtemps. En 1864, ils ne furent même plus tolérés en cet endroit. Les missionnaires qui avaient converti peu à peu plusieurs villages des environs furent expulsés les uns après les autres et tous contraints de se réfugier dans le Yunnan ou dans le Szechuen (1).

Ainsi les missionnaires français ne sont guère plus heureux que

(1) On trouvera le récit complet de ces événemens, ainsi que beaucoup de renseignemens peu connus sur le royaume de Lhassa, dans *la Mission du Thibet*, ouvrage rédigé d'après les lettres de M. l'abbé Desgodins, l'un des missionnaires de Bonga.

les négocians de la Grande-Bretagne. Moins favorisés que MM. Huc et Gabet, qui avaient du moins pénétré jusqu'à Lhassa quinze années plus tôt, le Thibet leur est fermé. Quelle est la cause de cette exclusion persistante? Que la Chine n'ait pas accepté de bon cœur le contact des nations civilisées de l'Occident, on n'en saurait douter : vaincue, elle s'est soumise; mais les mandarins s'entendent pour reprendre par la ruse une partie des concessions que la force leur a arrachées. Il n'est donc pas étonnant déjà qu'ils répugnent à nous ouvrir le Thibet, sur lequel ils n'exercent au surplus qu'une autorité mal définie. En outre le Thibet subit de son côté une transformation singulière; tous les voyageurs sont d'accord là-dessus, depuis MM. Huc et Gabet jusqu'à M. Desgodins. Il y a deux partis en présence : les lamas et leur chef, le talaï-lama, qui prétendent conserver le régime théocratique; en face d'eux le peuple, qui veut s'affranchir de leur domination, et que le roi temporel soutient de son mieux. Les lamas sont hostiles, on le pense bien, à la prédication chrétienne, qui diminuerait leur influence, tandis que les hommes du commun accueilleraient volontiers nos missionnaires. De temps en temps, cet antagonisme de classes se traduit par des révoltes que les légats impériaux aident à comprimer. Cette situation incertaine se dénouera un jour ou l'autre par une révolution complète dont les lamas seront sans doute victimes, à moins toutefois que le Thibet ne soit avant cela la proie d'une invasion étrangère. C'est un royaume qui se démembre. Le maharajah de Cachemire, un vassal de la Grande-Bretagne, s'est approprié le Ladak il y a moins de vingt ans. Tout à fait au nord, dans la région presque inconnue du Koukhounour, s'agitent des tribus mogoles qui n'ont au fond qu'un médiocre respect pour leur chef religieux, le talaï-lama, et pour tous les lamas qui vivent à leurs dépens. Les Mogols ont l'esprit de conquête, on le sait : ils sont assurément mal organisés de nos jours; mais ne sont-ils pas devenus les voisins de la Russie, qui peut trouver quelque jour son avantage à les pousser dans cette direction?

III.

Dans cette revue rapide des divers états de l'Asie centrale, nous n'avons trouvé jusqu'à présent que des dynasties chancelantes et des insurrections qui commencent par être victorieuses pour finir par être battues. La frontière nord-est de l'Inde va nous présenter un spectacle nouveau, c'est-à-dire la création d'un royaume musulman dont le chef, après une lutte acharnée, reste maître incontesté de ses états, et bien plus obtient l'investiture des deux grands pontifes de l'islamisme, le khan de Bokhara et le sultan de Constan-

tinople. La contrée où sont survenus ces événemens remarquables rappelle assez bien par sa disposition géographique l'Eldorado des romanciers, car elle est bornée sur trois côtés par de hautes montagnes et du quatrième par un désert. Nos anciennes cartes la désignent sous le nom de Petite-Boukharie, ce qui n'a aucun sens, ou de Tartarie chinoise, ce qui est inexact maintenant, puisque les Chinois en ont été expulsés; il est mieux de l'appeler le Turkestan oriental ou Kachgarie, du nom de sa capitale actuelle. C'est une large vallée d'une élévation de 1,200 mètres au plus au-dessus du niveau de la mer. La rivière qui l'arrose, le Tarim, se jette dans une mer intérieure, le Lobnour, ou se perd au milieu des sables. Quoique l'air soit très sec et qu'il n'y pleuve presque jamais, les nombreux affluens de cette rivière sont abondamment alimentés par la fonte des neiges et des glaciers. Le sol, sablonneux, ne manque pas de fertilité lorsqu'il est possible de l'irriguer. La végétation ressemble à celle de l'Europe moyenne; nos saules et nos peupliers poussent au bord des ruisseaux; les montagnes renferment des richesses minérales, du cuivre, de la houille et surtout la précieuse pierre de jade, que les Chinois taillent aujourd'hui avec art et que les peuplades antéhistoriques recherchaient déjà pour en faire leurs meilleures haches de combat. Enfin il n'est pas de pays plus salubre au monde. Ainsi doté par la nature, le Turkestan oriental possède encore l'avantage d'être sur la route des caravanes qui circulent entre la Chine et la Transoxiane. Les sables du désert de Gobi et les passes des monts Thian-shan sont en effet moins inhospitaliers que les steppes glacées de la Sibérie; aussi les villes d'Aksou, Yarkand, Kachgar, sont-elles connues des grands voyageurs du moyen âge et des temps modernes. Toutefois ce n'est qu'en ces derniers temps que les Européens ont obtenu la permission d'y pénétrer de nouveau. On va voir quelles révolutions leur en avaient interdit l'accès jusqu'alors.

Il importe peu de savoir que la Kachgarie appartint jadis au roi Cambyse et fut conquise par Alexandre. Les points essentiels à connaître sont que la population est turque d'origine, qu'elle fut convertie à l'islamisme peu après la Transoxiane, et que vers le XIVe siècle une bande de mahométans fanatiques, — on les appelait des Khodjas, — venus de la Boukharie, s'emparèrent du pouvoir. Entre les Turcs de Kachgar et les Chinois, il y avait toujours eu d'intimes relations. De la grande muraille de la Chine aux monts Thian-shan, les caravanes opéraient un mélange continuel entre des peuples de races diverses. La guerre de rapines, comme on la fait au cœur de l'Asie, avec l'esclavage qui en est la conséquence, déplaçait les populations tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Il en advint que bon nombre de Chinois se fixèrent dans le Turkestan oriental, que par compensation les provinces chinoises de Kansou et de Chensi

continrent à la longue beaucoup de Turcs musulmans, et qu'entre ces deux extrémités se forma une nation moitié turque et moitié chinoise que l'on désigne maintenant sous le nom de Tounganes. En 1757, l'empereur de la Chine s'empara de toute cette contrée. Son autorité fut reconnue jusqu'au pied du Boulor-Tagh, à 5,000 kilomètres de Pékin. Cependant cet empereur était déjà de la dynastie mandchoue, aussi détestée par les vrais Chinois que par les Turcs qu'il venait de conquérir. Les Khodjas détrônés se réfugièrent à Khokand, attendant l'occasion de prendre leur revanche.

Leurs descendans l'essayèrent en 1827. L'un d'eux, Jehanghir-khan, renommé pour son courage, envahit la Kachgarie à la tête d'une troupe d'Ousbegs. Quoiqu'il eût réussi d'abord à prendre Yarkand, au bout de quelques mois le sort des armes lui fut contraire. De retour dans son pays natal, il fut livré par le khan de Khokand aux Chinois, qui l'emmenèrent à Pékin et lui coupèrent la tête. La mémoire de cet infortuné chef de bande est restée populaire dans l'Asie centrale. Un peu plus tard, en 1852, eut lieu une nouvelle tentative. Un Khodja devint momentanément maître de Kachgar. Celui-ci ne se fit remarquer que par une cruauté dont les Turcs eux-mêmes, peu susceptibles sous ce rapport, se dégoûtèrent bien vite. Il avait imaginé d'ériger auprès de sa capitale une pyramide de crânes humains. Adolphe Schlagintweit, le savant et malheureux voyageur qui s'aventura dans le Turkestan oriental à cette époque, fut l'une des victimes de ce tyran sanguinaire. Il n'est pas étonnant que le peuple ait rappelé lui-même les Chinois pour mettre fin à de si terribles massacres.

Nous arrivons à des événemens qui ont laissé une trace plus durable. On a vu comment les musulmans s'étaient infiltrés depuis des siècles dans le Kansou et le Chensi. Il a été dit aussi qu'une des conséquences de la prise de Pékin par l'armée anglo-française fut l'insurrection des Panthays dans le Yunnan, et celle des Toufehs dans le Szechuen. A l'instar de leurs coreligionnaires de ces deux provinces, les musulmans du nord s'insurgèrent en 1862. Ne perdons pas de vue toutefois que le caractère commun de toutes ces révoltes était la haine de la dynastie mandchoue, et non point une hostilité de race entre les Turcs et les Chinois, si bien que les insurgés mahométans s'alliaient volontiers aux Taïpings, qui étaient, eux, de religion bouddhiste. Bien que l'on ne connaisse guère les vicissitudes de cette troisième insurrection, il paraît probable qu'elle a été comprimée, et que le Kansou et le Chensi, de même que le Yunnan et le Szechuen, sont maintenant des provinces paisibles du Céleste-Empire; mais l'ébranlement qu'en reçut alors la population musulmane s'étendit plus loin à l'ouest. Les Tounganes prirent aussi les armes; il était moins facile de les réduire.

Entre Ngan-si-fou, capitale du Kansou, et Kachgar, les caravanes coupent en pointe le désert de Gobi, dont le sol, assez aride en général, devient cependant fertile lorsque les eaux courantes se prêtent à des irrigations. Quelques grandes villes, Khamil, Tourfan, Ouroumtsi, Aksou, sont échelonnées sur ce parcours. Toute cette contrée, soumise alors à l'empereur de la Chine, était administrée par le gouverneur-général de la province d'Ili, en résidence à Kouldja, au nord des monts Thian-shan. Ce gouvernement d'Ili était une sorte de colonie pénale, où les mandarins mandchous avaient coutume d'envoyer les mécontens politiques. Toutefois les Tounganes formaient la masse de la population, et, plus belliqueux que les Chinois de race pure en raison du sang turc qui coulait dans leurs veines, ils étaient en majorité dans les rangs de l'armée. Ce fut donc, lorsqu'ils se soulevèrent, une insurrection militaire. A Ouroumtsi par exemple, les soldats tounganes, conduits par leurs officiers, s'emparèrent du pouvoir et mirent à mort tous les Mandchous; un incendie, qui se déclara au milieu du désordre, ne put être éteint qu'après avoir détruit plusieurs rues de la ville. Le mandarin de Kouldja, ayant réuni quelques troupes fidèles, offrit la bataille aux rebelles; battu en rase campagne, il fut bientôt bloqué dans sa citadelle. Partout les mahométans se levaient en masse et proclamaient la guerre sainte. La révolte s'étendit alors comme une traînée de poudre jusqu'à l'extrémité du Turkestan oriental, dans la portion que l'on appelait communément l'Altychar, et dont Khoten, Yarkand et Kachgar sont les villes principales. Sur cette frontière cependant, les Tounganes n'avaient aucune influence. La population indigène, d'origine turque sans mélange, les haïssait presque autant que les Chinois. Le plus curieux fut que cette immense insurrection n'avait pas de chef. Ceux de Khoten mirent à leur tête un prêtre indigène, Hadji Hubiboula; ceux d'Aksou et de Yarkand élurent un Khodja, Rechid-Oudin. Partout les mandarins et les garnisons chinoises éprouvèrent le même sort. Bloqués dans les citadelles par un ennemi supérieur en nombre, ils résistèrent jusqu'à complet épuisement de leurs vivres et de leurs munitions; puis ils mirent le feu à leurs magasins vides et se jetèrent dans les flammes avec cette insouciance de la vie qui caractérise la race jaune.

A Kachgar, les insurgés reçurent un secours du dehors. On se souvient de ce Jehanghir-khan que les Chinois avaient mis à mort en 1827; il avait un fils, Buzurk-khan, qui vivait à Khokand. Ce rejeton de l'ancienne dynastie des Khodjas était un débauché d'assez peu de ressource. Lorsqu'il apprit la révolte des mahométans de l'Altychar, il franchit cependant les montagnes pour se joindre à eux avec une troupe d'environ 500 soldats. Il s'était fait accompa-

gner par un homme d'une valeur incontestable, Yacoub-beg, qui était alors kouchbeggi ou général des troupes khokandiotes. Ce Yacoub, Tajik par la naissance, — ce qui indique sans doute qu'il est d'une famille âryenne et non tartare, — était depuis longtemps déjà au service du khan de Khokand. On prétend qu'il vendit aux Russes en 1847 une partie du territoire d'Ak-medjid, dont il avait le commandement. Que ce soit vrai ou non, il est certain qu'il est audacieux et intelligent; de plus il possède l'art de se faire aimer de ses compagnons. La haute dignité qu'il avait obtenue à Khokand ne le satisfaisait pas, car il voyait bien que ce khanat tombait sous la dépendance de la Russie. Il devint tout de suite le vrai chef des insurgés de Kachgar; cette ville ne fut pas au reste une conquête facile. Les Chinois, renfermés dans la citadelle, ne se défendirent pas moins de seize mois. La plupart étaient morts de faim; les survivans se suicidèrent plutôt que de se rendre, sachant que leurs ennemis ne feraient aucun quartier. En mars 1865, Yacoub-beg était maître de la place.

Le Turkestan oriental se trouvait alors partagé en presque autant de principautés qu'il y avait de grandes villes. Dans l'est, les Tounganes luttaient avec succès contre les mandarins; mais au-delà d'Aksou la population turque ne voulait pas accepter leur suprématie. A Kachgar, Yacoub se déclarait indépendant; Rachid-Oudin en disait autant à Yarkand, et Hubiboula à Khoten. Ce dernier eut un moment l'espoir d'obtenir la protection du vice-roi britannique, lorsqu'au mois d'octobre 1865 il eut la visite de M. Johnson, officier anglais, le premier Européen qui eût franchi le Karakorum depuis Adolphe Schlagintweit. Sir John Lawrence, fidèle à sa politique favorite d'abstention et d'ailleurs bien inspiré cette fois, ne daigna pas répondre aux propositions d'alliance que lui adressait ce souverain improvisé. En 1866, Yacoub soumit Yarkand et le pays environnant; l'année d'après, il arrive avec son armée devant Khoten; il invite Hubiboula à venir signer la paix dans son camp; celui-ci s'y rend sans défiance et est aussitôt emprisonné, puis la ville est envahie par surprise. En moins de trois ans, cet officier de fortune était devenu maître de toute la Kachgarie entre les monts Thian-shan et le Kouenloun, et depuis le Boulor-Tagh jusqu'à Aksou. Il eut en outre l'adresse de se débarrasser de son prétendu protecteur, Buzurk-khan, qui partit pour La Mecque ou pour Bokhara, reconnaissant lui-même qu'il était incapable de régner. Depuis ce temps, les affaires de Yacoub-beg ont toujours prospéré. L'émir de Bokhara, qui malgré sa décadence reste le chef spirituel des mahométans orientaux, lui a décerné le titre d'*athalik-ghazi*, ou protecteur des fidèles. C'est le nom sous lequel il convient de le désigner à l'avenir. La Kachgarie n'est pas encore un état puissant par le

nombre de ses habitans, mais son chef est un homme habile, c'est incontestable. Solidement établi au milieu des populations musulmanes que la conquête chinoise avait désagrégées, il peut s'étendre vers l'orient; il n'a rien à craindre ni de l'Angleterre ni de la Russie, dont les montagnes le séparent. Cette création d'un nouveau royaume mahométan au cœur de l'Asie, sur les confins du Céleste-Empire, est un fait considérable dont on n'a peut-être pas assez tenu compte en Europe. Nous sommes trop enclins à croire que la religion de Mahomet est partout en décadence. Cette étude aura montré que l'islamisme, menacé en Europe, atteint au cœur de l'Asie par la conquête de Samarcande, se développe cependant avec une singulière vigueur sur les confins de la Chine, tandis que les Européens entament à peine le Céleste-Empire par les bords de la mer orientale.

Ce n'est pas ici le lieu de dire quelle fut l'attitude des Russes en face de l'insurrection toungane et du nouveau royaume de Kachgarie; ne nous occupons pour le moment que des rapports de Yacoub-beg avec l'Inde anglaise. Au nord du Pendjab s'ouvre la vallée de Cachemire, la plus belle qu'il y ait sur la terre, au dire des voyageurs. Sol fertile, climat salubre, population paisible et laborieuse, cette province est une possession enviable à tous égards; notons en passant un fait curieux de géographie commerciale. Le Cachemire, si éloigné de nous et presque isolé au milieu de montagnes inaccessibles, a subi plus qu'aucun pays du monde le contre-coup de nos derniers désastres en raison de l'industrie de luxe qui fait sa richesse. Il a de plus le malheur de posséder un gouvernement détestable. Au moment de l'annexion du Pendjab, lord Dalhousie eut l'imprudence de laisser cette contrée sous la domination d'un souverain indigène en lui imposant pour seule condition de payer un tribut annuel au trésor britannique. Le maharajah de Cachemire gouverne comme tous ses pareils, pressurant son peuple, imposant aux caravanes des droits de douanes arbitraires. Peu jaloux de voir les Anglais s'immiscer dans ses affaires intérieures, il avait fait jadis un règlement pour limiter le nombre des étrangers qui pénétreraient dans ses états et fixer la durée de leur séjour. Toutefois de tels abus ne pouvaient durer toujours. Le lieutenant-gouverneur du Pendjab s'est interposé en ces derniers temps, et maintenant le commerce est mis à l'abri des exactions qui lui étaient précédemment imposées. Le consul anglais qui réside dans le Ladak depuis quelques années a réussi à rétablir les anciennes relations commerciales du Cachemire et par conséquent de l'Inde anglaise avec les pays situés au-delà des montagnes.

Ces relations commerciales ont, il est vrai, bien peu d'importance. Comment en pourrait-il être autrement? Entre le Pendjab

et le Turkestan oriental, il y a trois routes : l'une par l'Afghanistan et le plateau de Pamir; la seconde franchit la chaîne du Boulor-Tagh par la vallée de Ghilgit, qu'habitent de farouches descendans du peuple âryen; la troisième, qui est la plus fréquentée, passe plus à l'est. De Leh, elle se dirige vers l'un des cols du Karakorum et redescend à Yarkand par la vallée du Karakach; mais, de même que les précédentes, elle se maintient à 5,000 mètres et plus au-dessus du niveau des mers sur une très grande longueur; elle traverse des déserts où les caravanes ne rencontrent dix jours durant ni habitations, ni vivres, ni même de fourrage pour les bêtes de somme. Les frères Schlagintweit ont dépeint l'effet que produisent ces altitudes extrêmes sur le corps humain. L'être le plus robuste sent ses forces s'évanouir : oppression, migraine, saignemens de nez, absence d'appétit, tels sont les principaux caractères de la singulière maladie à laquelle l'homme est enclin sur les hautes montagnes. Malgré ces obstacles naturels, le commerce de la Kachgarie avec l'Inde a toujours eu quelque activité, parce que ce royaume intérieur, quoique peu peuplé, possède plusieurs grandes villes, qu'il n'a aucune sorte d'industrie et que l'on n'y récolte que les fruits d'un climat tempéré. A l'époque de la domination chinoise, on faisait par cette voie la contrebande de l'opium. L'insurrection des Tounganes et les guerres intestines qui vinrent ensuite firent baisser le chiffre des transactions. Depuis 1870, la valeur annuelle des marchandises échangées est d'environ 3 millions de francs, ce qui correspond à peu près au chargement de 2,500 bêtes de somme. Si insignifiant que soit ce trafic en comparaison de l'immense commerce qu'alimentent les vallées du Gange et de l'Indus, les Anglais pensent avec raison qu'il ne faut pas le négliger, d'autant qu'ils n'ont pas d'autre moyen d'acquérir une certaine influence dans l'Asie centrale.

Peu de temps après que Yacoub eut triomphé de ses rivaux, deux Anglais, MM. Shaw et Hayward, se rendirent à Yarkand; ils y furent bien accueillis, non point sans défiance, car on ne leur permit de faire aucune excursion aux alentours de cette ville. Ces voyageurs confirmèrent les récits, déjà parvenus par des voies indirectes, qu'un nouvel empire musulman se consolidait au-delà des montagnes, que les Chinois en avaient été expulsés et que le vainqueur était maître du Turkestan tout entier, depuis le Kouenloun jusqu'au Thian-shan. Au surplus l'athalik-ghazi ne dédaigna point de faire une avance à l'Angleterre. Vers les derniers jours de 1869, on vit arriver à Lahore un ambassadeur de ce conquérant avec des lettres pour le lieutenant-gouverneur, pour le vice-roi et même pour la reine Victoria. Comme on doit s'y attendre, lord Mayo, fidèle à la politique de son prédécesseur, reçut froidement cet envoyé, l'in-

vitant à dire à son maître qu'il est sage de gouverner avec justice et prudent de ne pas se mêler aux querelles des nations voisines. Lord Mayo ignorait peut-être à cette époque que Yacoub-beg fût déjà en négociation avec d'autres puissances européennes; un neveu de ce monarque était depuis quatre ans à Constantinople pour solliciter l'appui du sultan en faveur des musulmans orientaux; un autre délégué avait été jusqu'à Saint-Pétersbourg négocier l'appui ou la neutralité des Russes. L'ambassadeur venu à Calcutta n'était pas un simple diplomate; il devait en outre acheter des armes, embaucher des ouvriers et, si c'était possible, ramener avec lui un officier anglais. Il obtint à peu près tout ce qu'il demandait. Un employé civil de l'administration du Pendjab, M. Douglas Forsyth, reçut mission de porter à l'athalik-ghazi les complimens amicaux du vice-roi. Ses instructions lui enjoignaient de s'abstenir de toute discussion politique : voir Yacoub-beg dans sa capitale, recommander à sa bienveillance les caravanes venant du Cachemire, examiner le pays et les routes qui y conduisent, voilà le programme qui lui était tracé. De même que pour le voyage du major Sladen à Bhamo et Momein, l'objet exclusif de cette mission était en apparence d'établir des relations commerciales, et l'on semblait convaincu à Calcutta que cette nouvelle expédition serait d'autant meilleure qu'elle s'accomplirait avec moins d'apparat. Entrer en rapports intimes avec des souverains barbares, soupçonneux ou cruels, se disait-on, c'est s'exposer de rechef à ce qui s'est passé en Abyssinie et ailleurs encore. L'ambassadeur est mis en prison, peut-être égorgé; il faut alors une expédition militaire pour venger l'honneur national sottement compromis. Il suffit d'étudier l'histoire des gouverneurs-généraux depuis lord Bentinck jusqu'à lord Dalhousie pour se convaincre que, s'ils avaient eu tant de prudence, l'empire indo-britannique n'aurait jamais acquis sa grandeur actuelle.

M. Forsyth emmenait avec lui M. Shaw, revenu depuis quelques mois d'un premier voyage à Yarkand, et le docteur Henderson, médecin et naturaliste distingué. M. Hayward, qui connaissait aussi ces montagnes, se proposait de rejoindre la mission par une autre voie. Par malheur il fut assassiné peu de jours après dans la vallée de Ghilgit. Le maharajah de Cachemire s'était chargé de fournir des vivres et des bêtes de somme. Ce n'était pas une petite affaire, car l'envoyé anglais, outre son escorte, était accompagné par l'ambassadeur de l'athalik-ghazi et par plusieurs pèlerins musulmans qu'attirait la piété bien connue du nouveau souverain de Yarkand. La caravane partit de Leh le 7 juillet 1870. C'était un peu tard, puisqu'on voulait être de retour avant l'hiver et que les passes du Karakorum sont interceptées par les neiges dès le mois de novembre. Le voyage fut long et pénible, comme on devait s'y attendre. Les An-

glais firent leur entrée dans Yarkand le 23 septembre, après quarante-huit jours de route. A la sortie des montagnes, M. Forsyth avait appris une fâcheuse nouvelle : l'athalik-ghazi était absent. Il était parti pour Aksou depuis le mois de mars avec tout ce qu'il avait pu réunir de soldats. Les Tounganes, maîtres de tout le pays compris entre Kouldja, Tourfan et Ouroumtsi, ne renonçaient pas encore à reprendre la Kachgarie, où se trouvent les villes les plus prospères du Turkestan. Ces rebelles, qui avaient commencé par expulser les Chinois, trouvaient fort mauvais que Yacoub et ses compagnons du Khokand fussent venus leur dérober la plus belle portion de leur conquête. On racontait alors à Yarkand que l'athalik-ghazi avait été victorieux, qu'il allait revenir bientôt dans sa capitale; mais les instructions que M. Forsyth avait reçues avant de partir étaient formelles. Il lui était interdit de prolonger son séjour jusqu'à l'année suivante et par conséquent d'attendre Yacoub ou de se rendre à son camp. Il dut donc revenir en toute hâte dans le Pendjab sans avoir obtenu le moindre résultat.

La Russie a montré plus d'adresse et d'empressement. Après s'être emparé de Kouldja, que les Tounganes, réduits à l'impuissance, faute d'un chef habile à les diriger, ne surent pas défendre, le général Kauffmann, gouverneur-général de Tachkend, a conclu un traité avec Yacoub-beg en 1872. Un consul russe réside maintenant à Kachgar afin d'y protéger les intérêts de ses nationaux. Il est possible au surplus que les indigènes du Turkestan oriental cherchent leurs débouchés au nord plus volontiers qu'au sud, parce que les montagnes sont moins hautes et que les caravanes ont de tout temps frayé la voie de ce côté. Pourtant l'ambassade que l'athalik-ghazi envoya à Constantinople en mars 1873 prit la route de l'Inde. Cette mission fut couronnée d'un plein succès : le sultan accorda un titre souverain à Yacoub-beg, qui s'intitule aujourd'hui l'émir Mohammed-Yacoub, khan de Kachgar. C'est la consécration définitive par le chef des vrais croyans de l'indépendance du nouvel état musulman. Le vice-roi saisit avec plus d'empressement cette nouvelle occasion d'entrer en rapports avec le vainqueur des Tounganes et des Chinois. Au retour de l'ambassadeur musulman, M. Douglas Forsyth repartit avec lui pour Yarkand, accompagné d'une suite plus nombreuse et plus solennelle. Sous l'apparence d'un simple traité commercial, on peut deviner que la Grande-Bretagne ne négligera pas cette fois de s'assurer les avantages que la Russie a déjà obtenus. D'ailleurs Yacoub s'est montré jusqu'à ce jour trop intelligent et trop fin politique pour ne pas comprendre qu'il importe à la sécurité future de son royaume de tenir la balance égale entre ses deux puissans voisins.

Aux dernières nouvelles, la Kachgarie était tranquille. On veut que de grands dangers la menacent encore du côté de la Chine. Avec la patiente obstination qui le caractérise, le gouvernement de Pékin écrasera peut-être les Tounganes insoumis, comme il a déjà triomphé des mahométans du Yunnan et des Toufehs du Szechuen. Alors, dit-on, il tournera toutes ses forces contre l'émir du Turkestan. Ceux qui s'inquiètent de cet avenir oublient que la situation n'est pas la même. Outre que Yacoub s'est assuré la bienveillance de l'Angleterre et de la Russie, il convient d'observer que les mahométans étaient en minorité dans ces provinces de la Chine. S'ils se sont maintenus indépendans pendant plusieurs années, c'est qu'ils avaient affaire à un empire désorganisé par la guerre étrangère. Noyés dans une population bouddhiste plus nombreuse qu'eux, ils devaient succomber à la longue. A l'ouest d'Aksou, la population tout entière appartient à l'islamisme et est d'origine turque comme ses maîtres actuels. Il y a communauté de race et de religion entre le souverain et les sujets, entre le conquérant et le peuple conquis, ou plutôt la conquête a été une guerre de délivrance. Aussi paraît-il probable que le jeune royaume survivra à son heureux fondateur, ce qui serait un avantage au point de vue européen, puisqu'il en résulterait une barrière entre l'Angleterre et la Russie.

Il n'est pas hors de propos de constater que le khan de Kachgar aura d'autant plus de chances en sa faveur qu'il se montrera plus hospitalier envers les Européens; le rigorisme étroit des émirs de Bokhara lui serait mortel. N'est-ce pas par là qu'ils ont péri? Yacoub sera-t-il tolérant comme le sultan de Constantinople et comme le shah de Perse? Personnellement on le dit fanatique, ou du moins il l'était au début de sa carrière. Il a subi dans sa jeunesse l'influence des écoles de la Transoxiane; l'un des premiers actes de son gouvernement fut de créer un caravansérail à La Mecque, d'où lui est venu un grand renom de piété parmi les nombreux pèlerins de l'Asie centrale; mais il est, dit-on, entouré d'hommes plus accessibles aux idées modernes. Ses ambassadeurs lui auront rapporté que le sultan, le chef suprême de l'islamisme, ne répugne pas à entretenir des relations amicales avec les infidèles. Ayant eu jadis les Russes pour adversaires, il ne peut ignorer quelle est la puissance des armes modernes. Il a maintenant dans sa capitale deux envoyés européens, l'un du tsar et l'autre de la reine Victoria, dont il saura sans doute balancer les prétentions contraires avec l'adresse qu'on se plaît à lui attribuer. Tout porte donc à croire que l'Asie centrale compte dès à présent un nouvel empire; il est malaisé de prévoir quelle influence ce grand changement exercera sur les contrées d'alentour.

H. Blerzy.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

VI.

SOUVENIRS DU FOREZ (1).

I. — BOEN ET LE PAYSAGE DE L'ASTRÉE. — LES D'URFÉ.

L'*Astrée* a fait au Lignon une renommée poétique supérieure à celle qu'elle a conservée. Qui connaît en effet aujourd'hui l'*Astrée*, sauf quelques érudits ou quelques curieux, et qui ne connaît le Lignon? Outre son existence réelle, cette petite rivière a conquis une existence d'imagination tellement nette et précise que, même chez les esprits ignorans, elle demeure indissolublement associée au tableau d'une vie pastorale raffinée et fabuleuse. *Les bergers du Lignon!* qui n'a prononcé cent fois ces mots, et qui jamais s'est trompé sur le caractère qu'il devait y attacher, même quand il ignorait que ce cours d'eau a roulé le corps évanoui du beau Céladon? Le Lignon a donc pour toujours pris place dans cette géographie poétique qui n'est jamais complète et qui s'augmente de siècle en siècle avec chaque grand écrivain; mais il a eu encore une autre fortune, c'est que son existence réelle s'accorde à merveille avec son existence poétique, et ne fait éprouver aucune de ces déceptions que les voyageurs modernes se sont plaints souvent d'avoir éprouvées à la vue du Xanthe et du Simoïs au renom héroïque, ou de l'Ilyssus cher à Platon et à ses disciples. Je l'ai vu en

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

plusieurs endroits, il répond de tout point aux charmans tableaux dont il fait la bordure dans le roman de d'Urfé. Aux environs de La Bâtie, j'ai pu me convaincre qu'il était par places assez profond pour que Céladon eût pu s'y noyer; à Boën, c'est une aimable rivière, coulant sur un lit de cailloux, qu'elle laisse transparaître sous la mince couche de cristal de ses eaux vives, limpides et rares, assez analogue à quelques autres rivières de ces régions, par exemple la Bèbre, qui passe à Lapalisse. Elle court en rase plaine ou dans des vallons partout ouverts, en sorte que ses rives n'ont rien d'escarpé ni de sauvage, et se prêtent à souhait aux promenades de bergers peu pressés; Céladon et Hylas, Astrée et Diane, ont pu les parcourir sans fatigue, à petits pas, en discourant de métaphysique amoureuse et en prenant des temps de repos pour s'adresser les doux reproches de leurs cœurs. Le Lignon a enfin un autre mérite que je ne lui soupçonnais pas, celui d'être un véritable document historique et de renseigner avec une certaine probabilité sur l'origine d'une partie des populations de ces régions. Le Lignon, c'est, sous des formes très variées, mais parfaitement reconnaissables, le nom de quantité de rivières de la Franche-Comté, l'Ognon, la Lignotte ou Linotte, la Lison. Le hasard a voulu qu'avant d'aller en Forez je traversasse une partie de la Franche-Comté, et là un hasard plus grand encore me fait tomber sous les yeux un document que je ne cherchais pas et qui m'apprend qu'au moyen âge l'Ognon s'appelait le Lignon, ainsi qu'il ressort d'une charte latine du XIe siècle. Il n'y a pas seulement ressemblance entre ces noms, il y a identité absolue. Serait-ce donc en Franche-Comté qu'il faut chercher l'origine d'une partie de ces populations du Forez?

Il faut l'y chercher en effet, et le nom de la petite ville de Boën, où le chemin de fer nous transporte de Montbrison en une demi-heure environ, conserve encore le souvenir du peuple qui s'y établit ou plutôt qui y fut établi autrefois, Boën, c'est-à-dire la cité des Boïens. Puisque nous sommes dans le pays même de l'*Astrée*, laissons ses personnages nous servir de guides. Voici ce que l'un deux, le berger Thamyre, nous rappelle sur ces lointaines origines. « Sachez donc, grande nymphe, qu'encore que nous soyons, Calidon et moi, demeurans dans ce proche hameau de Montverdun, nous ne sommes pas toutefois de cette contrée; nos pères et ceux d'où ils sont descendus sont de ces Boïens qui jadis sous le roi Bellovèse se sortirent de la Gaule, et allèrent chercher de nouvelles habitations au-delà des Alpes, et qui, après y avoir demeuré plusieurs siècles, furent enfin chassés par un peuple nommé romain hors des villes bâties et fondées par eux, et parce qu'il y en eut une partie qui, étant privés de leurs biens, s'en allèrent outre la forêt Hyrcinie, où

les Boïens, leurs parens et amis, s'étaient établis du temps de Sigovèse, et d'autres choisirent plutôt de revenir en leur ancienne patrie, nos ancêtres revinrent en Gaule, et enfin par mariages se logèrent parmi les Ségusiens. » Ainsi ces Boïens du Forez sont des Gaulois dénationalisés depuis longtemps qui firent un jour retour en Gaule; mais les choses ne se passèrent pas tout à fait aussi tranquillement que le rapporte le berger Thamyre, et lorsqu'ils revinrent dans leur ancienne patrie, le sang s'était assez mélangé et dénaturé durant cette longue absence pour qu'ils pussent y être considérés comme un peuple étranger. Chassés d'Italie après leur long établissement dans la Cisalpine, ce fut non pas en Gaule qu'ils se rendirent, mais en Germanie, près de leurs frères, dans la forêt hyrcinienne, comme le dit d'Urfé, puis, déplacés encore par la guerre, ils descendirent avec le peuple des Helvètes dans la Séquanaise, aujourd'hui la Franche-Comté, où ils s'établirent. C'est là que César les trouva et les vainquit dans sa première campagne, en compagnie de leurs amis les Helvètes; mais, tandis qu'il força ces derniers à retourner vers les lieux d'où ils étaient partis, il laissa les Boïens en possession de leurs domaines, sur la demande des peuples éduens, qui, connaissant leur vaillance, voulurent les avoir pour gardiens militaires de leurs frontières. César déféra même tellement à ce vœu des Éduens qu'il les gratifia de colonies boïennes sur celles de leurs frontières que les Boïens n'avoisinaient pas, c'est-à-dire que des régions du Jura il en transporta, *more romano*, une forte bande entre la Loire et l'Allier; c'est de cette colonie boïenne que les habitans de Boën et de ses environs sont descendus. Ce sont de vieux Gaulois devenus Germains, et des Germains redevenus Gaulois.

Je voudrais croire aux farfadets afin de pouvoir attribuer à leur malice la singulière mystification que me réservait Boën. « Lorsque vous irez en Forez, m'avait-on dit pendant que j'étais à Lyon, ne manquez pas de visiter Boën. La race féminine y est d'une beauté remarquable, et sa réputation à cet égard est telle qu'elle fait rechercher avec empressement les filles de Boën pour tous les usages qui réclament de la grâce et de l'élégance; peut-être aussi pour cette raison en trouverez-vous moins de belles qu'autrefois, car on a beaucoup tiré de cette riche mine. » Sur cette promesse, j'arrive à Boën plein de confiance; mais, lorsque j'en suis reparti, j'aurais été autorisé par mon expérience à déclarer que la mine était épuisée. O déception cruellement comique! jamais collection de laideurs aussi complète ne s'était étalée sous ma vue. J'ai beau monter et descendre la ville, m'avancer sur le seuil des portes, passer la tête dans l'intérieur des boutiques, coller mon front contre les vitres, partout je n'aperçois, pour parler comme Rabelais, que d'*horrific-*

ques vieilles, les unes aux dos montueux comme des tertres mal formés, les autres aux jambes inégales, celles-ci chassieuses, celles-là roupieuses, toutes édentées par l'âge, avec une conscience scrupuleuse. Pour en faire une à peu près présentable, il en aurait fallu prendre au moins cinq ou six, et encore aurait-on pu dire avec Régnier que la matière aurait manqué à l'ouvrage. Un Romain aurait regardé une telle aventure comme un présage sinistre et serait précipitamment rentré chez lui; je n'ai pas poussé si loin la superstition; cependant je n'ai pu m'empêcher de penser, en voyant tant de prototypes parfaits de la sibylle de Panzoust, que les anciens procès de sorcellerie étaient peut-être fondés en raison. Enfin, au moment où j'allais m'éloigner de Boën, je réussis à rencontrer trois ou quatre visages de jeunes filles qui, sans être d'une beauté exceptionnelle, sont accueillis par mes yeux avec une vivacité de joie qu'ils n'avaient jamais ressentie à ce degré. S'il m'est permis d'en juger par ces rares échantillons, la population de Boën conserve en effet encore son type gallo-germanique originel; voilà bien ce long et doux profil qui fait ressembler les jolies Allemandes à des brebis sentimentales, cet air de visage intéressant et cette grâce paisible qui ont fait faire à l'imagination des poètes tant de rêves de clair de lune. En les voyant, ma mémoire m'a spontanément présenté certaines figures de jeunes filles dans des cartons qu'Overbeck a exécutés à Rome pour la maison de campagne de sa fille adoptive. C'est exactement le même type et le même genre de grâce; or Overbeck, étant Bavarois, était Boïen d'origine comme mes jeunes Forésiennes.

Heureusement la nature avait à m'offrir une ample compensation pour cette mésaventure; le plus beau paysage qu'il y ait en Forez se rencontre précisément à mi-route entre Montbrison et Boën : une vaste plaine fraîche et verte, et, aux deux flancs de cette plaine, deux collines isolées qui se font face. Sur la plus rapprochée, un village s'étage à mi-hauteur au-dessus des restes d'un château, qui sont considérables, et dont la maçonnerie décrit tant de circuits qu'il semble voir les ruines d'une miniature de quelque Ecbatane aux sept enceintes; l'autre se couronne à son sommet d'une ancienne église abbatiale dont la carcasse extérieure, encore intacte, trompant l'imagination en même temps que les yeux, dissimule que cet édifice apparent n'est que le tombeau d'un souvenir. Ainsi placées l'une en face de l'autre, les deux collines ont l'air de deux rivales en présence qui font assaut de beauté et déploient toutes leurs ressources pour attirer chacune à son profit exclusif l'attention du contemplateur, qui va en effet de l'une à l'autre en regrettant toujours celle qu'il quitte. Le village aux ruines féodales de la première colline, c'est Marcilly; l'abbaye de la seconde, c'est Montver-

dun, lieux bien célèbres dans le roman de l'*Astrée*. Cela ressemble, pour l'ampleur, le pittoresque à effet et le caractère décoratif, à ces paysages si admirablement *arrangés* du Guaspre, qui ont si souvent l'air de décors composés pour un drame pastoral à l'italienne, l'*il Pastor fido* de Guarini par exemple. Et de fait c'est cela même, car ce paysage c'est le vrai paysage de l'*Astrée*, celui en qui se résument et se condensent avec le plus de grâce et de force tous les traits épars qui sont propres à la nature du Forez. Si heureusement sont ici rapprochés ces traits divers, qu'on croirait volontiers à la présence d'un habile artiste. Que ce tableau est bien composé! que les parties en sont bien balancées et que les contrastes en sont harmonieux! L'habile artiste s'est rencontré en effet, non pour créer matériellement ce beau théâtre, mais pour le sentir, pour le révéler, et lui donner les scènes qu'il appelle naturellement. Cet habile artiste, c'est d'Urfé. D'Urfé est aujourd'hui sinon oublié, au moins bien délaissé; mais, pour savoir s'il fut un homme de génie, je n'ai qu'à jeter les yeux sur ce paysage. Ce ne fut jamais une imagination vulgaire que celle qui surprit à ce point l'âme de ces lieux. Cette longue plaine découverte de toutes parts sans autres accidens que les collines qui la ferment, on la reconnaît sans l'avoir jamais vue, tant l'*Astrée*, sans jamais la décrire avec détail, nous en donne bien le sentiment; c'est cette même plaine où les bergers et les bergères de d'Urfé s'essaiment par groupes amoureux, d'où ils se voient venir de si loin les uns les autres, où ils vivent pour ainsi dire à découvert, impuissans qu'ils seraient à y trouver une cachette qui dérobât leurs actions aux regards. Ces collines isolées, si particulières au Forez, qui s'élancent excentriquement d'un sol aplani, sans exhaussement graduel du terrain, comme de gracieuses boursouflures sur une surface unie, semblent faites à souhait pour se couronner à leur sommet d'une pierre de sacrifices ou d'une chapelle druidique. Toute l'*Astrée* est là, ramassée sous le regard dans ce village de Marcilly, situé à mi-côte, avec une pittoresque élégance, comme il convient à un village qu'habitent des bergers si raffinés, dans cette plaine qui se déroule lente comme les promenades, les conversations et les aveux de ces bergers, et dans cette colline de Montverdun, d'où le regard des dieux les surveille. Ce beau paysage nous conduit assez directement au logis du père même de l'*Astrée*, le château de La Bâtie; mais pendant que nous nous y rendons, mettons le temps à profit pour dire au lecteur quelques mots de cette famille des d'Urfé, la plus illustre qu'il y ait eu en Forez.

Étaient-ils Boïens plus directement que par cette lointaine origine que nous avons déjà signalée, et qui leur était commune avec

bien d'autres habitans de cette région? Ils semblent s'être plu à le croire, car une généalogie, écrite par Anne d'Urfé, le frère aîné d'Honoré, ou du moins rédigée par ses ordres, les fait descendre d'un certain *Wulphe* (le loup), noble Bavarois, qui vivait vers le milieu du VIIIe siècle, et Honoré, sans affirmer formellement cette origine, l'adopte assez clairement. C'est ce nom sauvage de Wulphe qui, orthographié par moitié conformément à la façon latine, en supprimant le double *W*, et par moitié, conformément à la prononciation germanique, en marquant d'un accent l'*e* de la fin, et transformé ainsi en *Ulphé*, aurait produit ce nom de d'Urfé, aussi joli que de tournure peu commune. A ce fondateur douteux se rattache une légende bien d'accord avec son nom, car c'est tout à fait une légende de loup. Une des vassales de ce Wulphe mit au monde six enfans d'une *ventrée;* Hirmantride, la châtelaine, qui vivait en un temps où l'on n'avait sur la science de l'embryogénie que des opinions fort élémentaires, s'avisant de penser que cette fécondité ne pouvait être le fait d'un seul, la reprocha durement à la pauvre femme. Elle fut cruellement punie de ce jugement téméraire, car un an après elle-même mit au monde douze enfans d'un seul coup. Perdant la tête et redoutant les reproches de son mari, Hirmantride rangea ces six couples de jumeaux dans un grand panier et le remit à un valet avec ordre d'aller le jeter à l'eau. En chemin, Wulphe rencontra le valet, et, lui ayant demandé où il allait et ce qu'il portait, celui-ci répondit qu'il allait noyer des louveteaux, sur quoi le seigneur, ayant voulu les voir, les reconnut d'emblée pour ses fils et les fit élever secrètement. De l'aîné de ces louveteaux vinrent toutes les générations des d'Urfé; quant aux onze autres, la légende ne dit pas dans quels bois ils allèrent gîter. En admettant cette lointaine origine, reste la question de savoir à quelle époque les d'Urfé se sont établis en Forez. En 1129, nous dit la même généalogie, qui nous présente un second Wulphe, toujours Bavarois de nation, mais élevé à la cour de Louis le Gros. Ce Wulphe fit campagne avec le roi contre le comte d'Auvergne, et, comme il s'en revenait au pays de France, il s'éprit de la fille de Guy Ier, comte de Forez, l'obtint en mariage et se fixa dans cette région, où il fit élever le château d'Urfé. Que ce nouveau fait soit apocryphe ou non, toujours est-il que le premier acte où apparaissent les seigneurs d'Urfé (1173) est singulièrement rapproché de la date présumée de cet établissement en Forez.

Peu importent après tout ces longs siècles, l'existence des races date réellement du jour où elles deviennent illustres, et s'éteint lorsqu'elles cessent de l'être; or, si je résume les faits que j'ai sous les yeux, je trouve que l'existence de cette famille a été aussi courte

que brillante. Elle a duré réellement deux siècles et demi, s'est couronnée dans Honoré de tout ce qu'elle eut d'éclat et de noblesse, après quoi elle s'est éteinte deux générations plus tard d'un seul coup, et n'a prolongé son nom jusqu'aux approches de l'ère moderne que par des substitutions. Obscure et perdue dans les rangs de la féodalité sous les comtes de la maison du Viennois, on ne la voit activement commencer qu'à la fin du XIVe siècle avec Guichard, ami et conseiller de Louis II, duc de Bourbon, qui le nomma capitaine du Roannais et bailli du Forez. Tout régime politique nouveau qui s'établit crée des fortunes nouvelles; or l'élévation des d'Urfé coïncide trop étroitement avec l'avénement au comté de Forez des ducs de Bourbon, et apparaît trop subitement dans la personne de Guichard pour ne pas faire penser qu'elle fut due à la faveur de ce nouvel état de choses. A partir de ce moment, leur fortune ne cessa de grandir, et, leur importance dépassant bientôt les étroites limites du Forez, nous les trouvons sous Charles VII et Louis XI au nombre des très gros seigneurs du royaume et parmi les principaux officiers de la couronne. Le plus illustre, Pierre II, celui-là même qui changea définitivement le nom d'*Ulphé* en celui d'*Urfé*, vécut sous trois règnes, et reçut de chacun des faveurs toujours plus élevées. Il semble avoir été homme d'une habileté peu commune, car nous le voyons conseiller de tous les princes successivement et même à la fois, et de tous il réussit à tirer profit. Il est vrai que ce qui explique cette singularité, c'est que ces princes étaient ceux qui composèrent la ligue du Bien public, le duc de Guienne, frère de Louis XI, Jean II de Bourbon, Charles le Téméraire, François II de Bretagne; mais le comble de l'habileté, c'est qu'il réussit à se sortir des vengeances de Louis XI, et il l'avait mortellement offensé, car il avait été l'un des témoins et des participans à la fameuse entrevue de Péronne, et plus tard il avait consenti à être l'ambassadeur du duc de Guienne auprès de Charles, pour engager ce dernier à renouveler la guerre contre le roi. Bailli de Forez et chambellan de Jean II de Bourbon, chambellan et grand-écuyer du duc François II de Bretagne, chambellan et grand-écuyer de France sous Charles VIII, sénéchal de Beaucaire, capitaine de cinquante lances des ordonnances de France, gouverneur de Coussy en Vermandois, quasi grand-maître de l'artillerie sous Louis XII, tous ces titres disent assez à quelle hauteur il porta la fortune de sa maison. Enfin pour comble, étant devenu veuf de sa première femme, Catherine de Polignac, il se remaria avec Antoinette de Beauvau, issue des Bourbons-Vendôme, en se passant, dit le généalogiste, du consentement du duc et de la duchesse de Bourbon, et comme le bonheur, lorsqu'il a le caprice de s'abattre sur une certaine tête, s'acharne sur elle avec autant d'obstination qu'on en

attribue au malheur, la duchesse de Bourbon, qui était alors Anne de Beaujeu, n'en voulut pas plus de ce mariage à Pierre d'Urfé que son père Louis XI ne lui en avait voulu de ses défections. Il semblait que cette grandeur eût atteint son sommet; les successeurs de Pierre trouvèrent moyen d'y ajouter encore. Lorsque les biens du connétable de Bourbon furent confisqués, la charge de bailli du Forez fut donnée par la couronne à Claude d'Urfé, le fils de Pierre, et depuis cette charge ne sortit plus de la famille. Claude fut honoré d'une façon toute particulière de l'affection de Henri II, qui l'employa aux missions les plus délicates et aux fonctions les mieux faites pour le désigner à la considération publique, car il l'envoya représenter la France au concile de Trente, et avant même qu'il fût de retour, il le nomma gouverneur du dauphin, qui l'aima à l'égal de son père et le fit surintendant de sa maison après son mariage avec Marie Stuart. C'est ce d'Urfé qui à son retour d'Italie reconstruisit le château de La Bâtie que nous allons visiter. Enfin le père d'Honoré, Jacques, imitant l'exemple de son aïeul que nous venons de voir se rapprocher par mariage de la maison de Bourbon, épousa une comtesse de Tende, issue de la maison de Savoie d'une part, et de l'autre de la maison de ces Lascaris qui avaient porté le titre d'empereurs de Trébizonde. Les empereurs de Trébizonde! ce souvenir à demi romanesque s'associe à merveille, il en faut convenir, avec le caractère de l'*Astrée*, et fait à d'Urfé une auréole bien assortie à son génie (1).

On a souvent observé que, lorsque les races sont près de s'éteindre, elles réunissent sur un rejeton élu toutes les qualités éparses dans de longues générations, comme si, sentant s'approcher la mort, elles faisaient effort pour lui échapper en s'assurant l'immortalité par un dernier héritier, ou comme si, avant de quitter la terre, elles voulaient par une noble coquetterie laisser d'elles une image qui les fît admirer, regretter et envier. Cet effort suprême semble leur coûter tout ce qui leur reste des forces que la nature avait mises originairement à leur disposition, car, aussitôt après la production de cet élixir condensé d'elles-mêmes, on les voit s'étioler, languir et disparaître du soir au matin, c'est-à-dire en une ou deux générations. Les d'Urfé présentent un exemple remarquable de cette loi obscure. Le déclin commence pour eux immédiatement après l'apparition de l'individualité la plus brillante qu'ils aient produite; que dis-je commence? la mort est ici déjà, du vivant même d'Honoré, en la personne d'Anne, son frère aîné, et le représentant de la maison. Si nous devons tenir Honoré pour le miroir le plus

(1) Antoine de La Mure, *Généalogie de la maison d'Urfé.*

fidèle des qualités de sa famille, nous découvrirons assez aisément les raisons de ce déclin, car son génie, plus lumineux que plein, plus fin et pénétrant que fort, nous dira que la race était faite pour s'user vite, manquant un peu de cette *animalité* qui seule assure la durée. Ce raffinement, cette délicatesse, ce triage exquis entre les sentimens humains, accuseront chez les ascendans d'Honoré une prédominance de l'élément nerveux et sensitif sur l'élément musculeux et énergique. Et de fait les d'Urfé, au moins depuis l'époque où on peut facilement suivre leurs actions, se présentent avec quelque chose de très imaginatif et de très bizarre.

Pierre II n'éleva peut-être si haut la fortune de sa maison que par les audaces d'un esprit aventureux à l'excès, car nous voyons qu'il fut capable des coups de tête les plus téméraires et des imprudences les plus romanesques, jusqu'à être obligé de sortir plusieurs fois du royaume, et cela lorsque rien ne l'y obligeait, dans le plein milieu de sa faveur et dans l'âge le plus avancé. Il est vrai qu'il semble avoir été aussi leste et souple que téméraire, aussi adroit qu'aventureux, et il se tira de tous ses mauvais pas avec bonheur. Jeune, il se jeta tête baissée dans la ligue du Bien public. Nous avons dit comment il n'y gagna qu'honneurs et profits, ayant été comblé par tous les princes tour à tour. Plus tard, ne se fiant pas trop au pardon de Louis XI, prudent au moins peut-être en cela, il s'en alla combattre les Turcs, et revint chevalier du Saint-Sépulcre. Longtemps après, lorsque la maturité aurait dû le calmer, nous le voyons sous Louis XII enlever de vive force des prisons de l'état un de ses amis condamné à la peine capitale, lui l'un des grands-officiers de la couronne, et, tombé dans la disgrâce du roi, s'en aller mettre sa vaillance au service du roi d'Espagne. Les d'Urfé possédèrent à peu près tous ce même courage romanesque; un des neveux de Pierre, Oroze, compagnon de Bayard, est resté célèbre par un combat, digne des poèmes de chevalerie, qu'il soutint contre don Alonze de Soto Mayor et treize Espagnols. Ce courage qui ne doute de rien s'accorde assez bien d'ordinaire avec un excès de généreuse confiance et de croyance naïve en l'honnêteté d'autrui; ce noble défaut ne fut pas étranger au caractère des d'Urfé, et maintes fois ils en furent victimes. Le grand-père de Pierre II fut assassiné par les domestiques de sa confiance, un autre d'Urfé fut assassiné par un capitaine dont il avait fait la fortune. En ces temps de guerres religieuses, ils restèrent catholiques zélés, mais ils eurent une piété imaginative; le château de La Bâtie nous montrera combien Claude d'Urfé porta dans la sienne de complication et de bizarrerie. A tous ces signes, on reconnaît dans cette race la présence d'un élément romanesque considérable; il n'y aurait donc

rien d'étonnant à ce que l'imagination eût accompli ici son rôle ordinaire, qui est d'exalter les forces de la vie et d'en sécher peu à peu la source. Ce qui est certain, c'est qu'on voit tout à coup s'abattre comme deux fléaux destructeurs sur cette famille l'impuissance charnelle et la dévotion. Le mariage d'Anne d'Urfé, frère d'Honoré, avec sa parente la belle Diane de Châteaumorand, fut un des scandales mondains de la fin du XVIe siècle. La dame, qui paraît avoir été d'un caractère aussi peu endurant que bizarre, obtint divorce en cour de Rome pour cause d'impuissance et de froideur naturelle de son mari, et Anne entra dans les ordres. Son frère Honoré, qui était depuis longtemps amoureux de sa belle-sœur, l'épousa avec dispense du pape; mais, pas plus que son aîné, il ne trouva le bonheur dans ce mariage, et, rebuté d'une couche que sa femme transformait en chenil (parmi d'autres excentricités, elle aimait à s'entourer de lévriers qui ne la quittaient même pas au lit), il se sépara d'elle au bout de quelques années et mourut sans postérité. Un troisième frère, Antoine, évêque de Saint-Flour, fut tué les armes à la main pendant les guerres de la ligue. Le titre héréditaire des d'Urfé passa à un quatrième frère, Jacques (1), et ce seigneur, qui vécut plus que centenaire, eut le temps de voir s'éteindre sa famille après l'avoir vue refleurir comme par miracle, car le phénomène des flambeaux dont la flamme ne monte jamais plus haut que lorsqu'elle est près de s'éteindre se présente maintes fois à ces fins de races, et la nature semble aimer à masquer d'une fertilité trompeuse une imminente stérilité. Son fils Emmanuel eut six garçons, un seul se trouva propre au mariage, et il mourut sans enfans; les autres entrèrent dans les ordres, où ils furent tous remarquables par leur piété fervente. L'aîné, Louis, mourut évêque de Limoges, où il laissa un souvenir de vertus dont il subsistait encore une ombre légère à l'époque où celui qui écrit ces lignes était enfant. Ainsi cette famille disparut en bloc et d'un seul coup, au moment même où l'on pouvait croire à une longue perpétuation, avant la fin du XVIIe siècle. Une des sœurs fit passer par mariage les titres des d'Urfé dans une branche des Larochefoucauld, et c'est ainsi qu'on voit ce nom figurer encore quelquefois dans notre histoire du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution française.

A son premier voyage à Paris, Casanova, continuant les débuts de cette carrière d'incomparable aventurier qu'il avait si adroitement commencée à Venise en disant longtemps la bonne aventure au sénateur Bragadini par le moyen des chiffres disposés en pyra-

(1) Jacques était le second des frères par ordre de primogéniture, et Honoré n'était que le cinquième.

mides, et qu'il devait terminer si heureusement comme bibliothécaire du duc de Waldstein, fit rencontre d'une certaine marquise d'Urfé, grande enthousiaste de sciences occultes, et s'associa avec elle pour fabriquer des *homunculi*; il nous a raconté avec sa naïveté d'Italien sans vergogne combien cette fabrication lui fut utile, et à quel point elle fut ruineuse pour son associée. On voit encore un d'Urfé prendre part à la guerre d'Amérique, puis se lancer à corps perdu dans la révolution, et finir par s'empoisonner en prison comme son ami Condorcet; mais l'un et l'autre n'eurent des d'Urfé que les titres. La marquise de Casanova, de son nom de famille Jeanne Camus de Pontcarré, eut pour mari un Larochefoucauld, et son petit-fils, ce révolutionnaire même que nous venons de citer à sa suite, s'appelait Du Chastellet. Lorsque la révolution française voulut mettre sous le séquestre les biens de ce dernier héritier, il se trouva qu'il n'en restait à peu près rien. En moins d'un siècle, tout avait disparu de cette famille, qui avait été si puissante et si riche, corps, titres et biens. Voilà les tours de roue de la fortune dans un monde où tout prend fin, ayant pris commencement, moralité vieille comme le monde, mais qui ne laisse pas que de nous rendre rêveurs chaque fois que nous sommes témoins de quelqu'une de ces évolutions de la destinée, c'est-à-dire à peu près tous les jours.

II. — LE CHATEAU DE LA BATIE.

Lorsque Claude d'Urfé revint d'Italie en 1548 pour être gouverneur des enfans de France, il en rapporta deux enthousiasmes, l'enthousiasme païen des arts de la renaissance et l'enthousiasme mystique des doctrines eucharistiques de ce concile de Trente auprès duquel il avait représenté notre monarchie; le château de La Bâtie, propriété héréditaire de sa famille, reconstruit par ses soins sous cette double inspiration, garde de l'un et de l'autre de ces sentimens un souvenir précieux et durable.

Ce n'est pas ici qu'il faut chercher le berceau féodal des d'Urfé (1); le château de La Bâtie n'est pas un manoir, c'est une maison de plaisance, et il eut toujours ce caractère, même avant qu'il eût été reconstruit dans le goût italien par Claude. Situé en plaine, il a l'air comme perdu dans l'intérieur des terres, bien qu'il ne soit qu'à quelques pas d'un gros village gaîment étagé sur une pente assez rapide. A l'époque de sa splendeur, alors qu'il était protégé contre

(1) Ce berceau féodal était le château d'Urfé, près de Saint-Just en Chevalet, dont les ruines sont célèbres.

l'indiscrétion des regards par des bois de haute futaie non encore entamés par la hache, alors que l'enclos, isolé par le Lignon, qui lui sert de ceinture et de frontière, était planté de beaux jardins peuplés de statues de marbre, et que dans le voisinage le couvent de cordeliers construit par Pierre d'Urfé et Catherine de Polignac, sa femme, s'élevait encore avec ses mausolées de marbre, ce dut être une résidence délicieuse. Ce nid seigneurial, caché entre ses remparts de verdure, était fait à souhait pour l'incubation des rêveries nobles, car tout ce qui peut les fomenter et les entretenir était ici réuni : douceur de la solitude, magnificence des arts, voisinage protecteur de la religion, austères enseignemens des tombeaux, il n'y manquait rien en vérité, si ce n'est un air un peu moins humide et moins apte à donner la fièvre à ceux qui le respirent; mais quoi! il faut bien que l'once d'amertume se retrouve en toute livre de parfums. Aujourd'hui le couvent de Pierre II a disparu avec les tombeaux qu'il renfermait, ces beaux jardins ont été effacés, et cependant c'est un lieu qui parle moins de ruine et de mort que de délaissement et d'oubli. Le génie des rêveries l'habite toujours, mais ces rêveries sont celles de la mélancolie et de l'absence, non plus celles de l'étude et de la méditation. En quelques instans, on est enveloppé de ces douceurs qui émanent de la vieillesse des choses, de ces exquises émotions que le passé est habile à faire naître lorsqu'il est encore tout près de nous; c'est le sentiment délicieusement triste que notre contemporain Hébert a exprimé avec tant de délicatesse dans le tableau qu'il a composé avec ce banc de pierre désert envahi par les plantes grimpantes où naguère venait s'asseoir un couple d'amans. « Il n'y a personne au logis depuis un certain temps déjà, » semble vous dire à votre arrivée le sphinx qui garde la rampe de la cour d'honneur. Ce n'est pas non plus le sentiment de la dévastation et de la mort, c'est celui du délaissement qui vous saisit lorsqu'une fois monté, vous vous trouvez engagé dans cette suite d'appartemens démeublés, dépenaillés, que décorent encore quelques restes de splendeurs : ici une porte adorablement ornée d'arabesques de la renaissance et de figurines italiennes, là un plafond à caissons, ailleurs une cheminée surmontée de sculptures; vous ne seriez point trop étonné si, ouvrant une dernière porte, vous découvriez dans la chambre la plus reculée quelque vieux Caleb Balderstone incliné devant deux tisons à demi éteints, et ruminant dans sa solitude les souvenirs confus d'un passé lointain. Derrière le château, le fossé creusé au pied de la façade opposée à celle de la cour d'honneur s'est rempli de cette végétation chagrine et au vert maussade qui s'engendre des eaux croupissantes et des boues froides; mais ces herbes sont venues lentement, une à

une, comme si le temps leur avait manqué pour un plus complet envahissement, comme si elles s'avançaient timidement, incertaines de leur sécurité. Autrement abondante et vigoureuse est cette végétation quand elle se sent en quelque sorte sûre de la solitude, et qu'elle n'a pas à craindre le réveil d'une vigilance assoupie, ni le retour d'un maître absent. En toute réalité, ces lieux ont pris l'image de leur fortune actuelle, ils portent la physionomie du délaissement, non celle de l'abandon sans retour, ils sont sans protecteurs, non sans maîtres. Hier ils appartenaient à M. le duc de Cadore, aujourd'hui à un riche banquier de Saint-Étienne, M. Verdelin, et ils semblent toujours espérer qu'une bienveillance éclairée saura reconnaître leur beauté sous l'étiolement qui l'efface, et les relèvera de la consomption qui lentement les mine.

Ces lieux sont faits à l'image de leur fortune actuelle, dis-je, et j'ajouterai qu'ils sont le symbole parlant de la fortune qu'a subie la renommée du plus illustre de ceux qui habitèrent cette noble demeure. Comme eux, l'auteur de l'*Astrée* souffre de l'indifférence, et sa célébrité, autrefois si grande, s'étiole dans la solitude des bibliothèques. Son génie conserve encore une demi-existence, son œuvre, qui enchanta tant de générations de grands et beaux esprits, a prolongé encore jusqu'à nous les dernières clartés de son crépuscule; de même que ce château de La Bâtie n'est pas encore tombé à l'état de monument historique pur et simple, Honoré d'Urfé est encore mieux qu'un nom à placer à sa date dans la nomenclature d'une histoire littéraire, ou à inscrire à son numéro d'ordre dans un dictionnaire biographique; mais rares sont aujourd'hui les curieux qui hasardent une excursion au travers de ses pages abondantes. Le temps manque, le siècle a d'autres soucis que ceux de la délicatesse des sentimens, et ce beau miroir d'amour et d'honnêteté, où si peu ont la fantaisie de venir se regarder, se ternit dans l'ombre. Pendant que j'étais à La Bâtie, j'ai vu poser les premières assises d'une féculerie que le propriétaire actuel se propose d'établir en ces lieux, et décharger dans les caves placées sous la merveilleuse chapelle du château les provisions de pommes de terre destinées à alimenter ladite féculerie. Le hasard a vraiment des traits de génie que tout l'esprit du monde ne rencontrerait pas; cette féculerie, qui s'élève contre la demeure du père de l'*Astrée* comme une ironie agressive et peu voilée, n'est-ce pas toute notre époque en miniature? Certainement on n'a pas eu l'intention de faire une épigramme, mais on l'aurait cherchée qu'on n'aurait pu la faire meilleure, et j'ajouterai plus délicate et plus gracieuse. N'est-ce pas comme si le génie du présent voulait dire au génie de ces lieux : « Voilà l'objet de nos modernes préoccupations, nous sommes obligés de tout utiliser, et c'est pour-

quoi nous nous voyons contraints d'établir une vile usine à vos côtés; mais nous savons quel respect vous est dû, et nous avons eu soin que notre fabrication ne fût pas sans quelque analogie avec vos goûts et vos préférences. Oh! certes nous n'aurions pas osé établir ici de grossières ou puantes manufactures, mais une féculerie n'a rien qui puisse vous choquer. » Courtoise attention! les produits du génie d'Honoré d'Urfé ne sont pas en effet sans rapports avec ce genre de produits matériels. S'il est vrai que les livres nourrissent le corps, et s'ils peuvent être comparés, selon leur nature, aux divers alimens, qu'est-ce que les pages de l'*Astrée* sinon de succulentes et substantielles fécules morales admirablement propres à réconforter l'esprit sans le charger et l'alourdir?

Nous nous arrêterons peu au château lui-même. Dans son état actuel, il se compose du corps de logis principal flanqué de deux longues ailes; c'est assez dire qu'il est à peu près intact, sinon comme habitation, au moins comme édifice. L'intérieur n'existe plus, mais l'architecture extérieure reste dans toute son originalité première, et n'a subi ni dégradations considérables ni stupides reconstructions. Plusieurs des dispositions rappellent celles des palais italiens, et sont dues en effet à l'admiration de Claude d'Urfé pour les magnificences de cette contrée. Ainsi, en place d'escalier, on monte de la cour au premier étage du château par une rampe d'une inclinaison si bien ménagée pour les facilités de l'ascension que les carrosses la gravissaient autrefois. Cette rampe aboutit à une galerie ouverte et spacieuse, du genre de celles qu'on appelle en Italie *loggie*, qui traverse dans toute son étendue une des ailes du château. L'aile opposée, qui est réservée tout entière aux dépendances et services, est percée à une hauteur assez considérable du sol de petites ouvertures cintrées, étroites et gracieuses, auxquelles on arrive par de petits escaliers de pierre, hauts et raides, ayant juste la largeur de ces ouvertures. Elles offrent accès à un cellier ou office admirablement éclairé et voûté qui donne la sensation de la grande salle d'honneur d'un palais souterrain; c'était en effet autrefois la salle des gardes. C'est tout, et notre description se trouverait complète avec ces quelques lignes, si par heureuse fortune la dévastation n'avait pas épargné deux des parties de ce château, les plus petites, mais les plus curieuses, la chapelle et la salle des bains, qui sont au nombre des raretés de la France, et constituent une page encore toute vivante de notre histoire morale au XVIe siècle.

Il est assez malaisé de faire comprendre la subtilité compliquée des pensées qui semblent avoir présidé à la disposition de cette partie du château; essayons cependant. La première chose qui

frappe, c'est que la place de cette chapelle est des plus singulières. Elle forme une des extrémités du corps de logis principal, et se trouve immédiatement contiguë à la salle des bains, de telle sorte que, pour y entrer et en sortir, il faut traverser cette dernière pièce. Il est bien vrai qu'au beau temps des d'Urfé cette chapelle s'ouvrait sur la cour, la place n'en reste pas moins fort bizarre, et cette bizarrerie ressort encore davantage par le contraste des décorations des deux pièces. Jamais les deux esprits qui, d'abord mêlés et amis, puis séparés et ennemis, composent toute l'histoire morale du XVIe siècle, la renaissance païenne et le christianisme théologique et disputeur, ne se sont trouvés plus étroitement en contact. Cette salle des bains est charmante; disposée en forme de grotte, le pavé, les parois, la voûte, sont composés d'une marqueterie de petits cailloux et de fins graviers arrangés avec une négligence apparente; contre la muraille principale, cette grotte se creuse en forme de niche, et aux côtés de cette niche des figures de naïades et de tritons formés de ces mêmes petits cailloux sortent de leur gaîne de terre comme les divinités protectrices du lieu. Cela est d'une coquetterie et d'une élégance rustiques qui font penser à ces antres sacrés où les bergers de *Daphnis et Chloé* allaient, dans les derniers jours du paganisme, faire leurs dévotions aux nymphes locales ou appeler sur leurs amours la protection du dieu Pan. Quatre grandes statues de marbre représentant les quatre saisons ajoutaient autrefois la richesse du grand art à la simplicité recherchée de cette décoration; de ces statues, il ne reste que celle de l'Automne, représenté sous la forme d'un homme d'âge mûr, de corps maigre et musculeux, assis dans une attitude fière et presque agressive, foulant d'un pied dédaigneux les fruits qui s'échappent de sa corne d'abondance. Cette statue, par parenthèse, se présente avec un caractère quelque peu énigmatique; est-elle bien réellement du XVIe siècle? Il y a quelque quarante ans, un archéologue de la localité crut devoir l'attribuer à Coysevox; on lui fit remarquer avec une justesse apparente qu'elle avait été décrite du temps même d'Anne d'Urfé par le franciscain Fodéré dans la relation historique qu'il a donnée des couvens de son ordre. Toutefois cette raison ne me semble pas sans réplique, et l'erreur de cet archéologue me paraît fort excusable, car cette statue porte tous les caractères de l'art français de la fin du XVIIe siècle. Rien ne prouve que cette statue soit la même que celle qui existait du temps d'Anne d'Urfé, car dans l'espace d'un siècle il peut arriver bien des aventures même à des effigies immobiles. Nous savons par exemple que, lorsqu'il était enfant, Louis, dernier des d'Urfé par droit d'aînesse et mort évêque de Limoges, avait été pris d'une dévotion tellement ardente que, nou-

veau Polyeucte, il s'en allait traitant comme des idoles les statues du château et des jardins. Qui nous dit que cette statue de l'Automne n'a pas été faite en remplacement d'une plus ancienne qui aurait été victime du zèle de Louis d'Urfé ou de quelque autre accident? Enfin n'oublions pas dans cette décoration, d'un caractère emblématique, la grille de la fenêtre, ouvrage d'un travail exquis qui figure les frais et sobres aspects d'une jeune vigne au printemps, avec ses tendres pousses, ses vrilles fantasques et ses feuilles naissantes.

Avant même de franchir le seuil de la chapelle, nous pouvons assez bien commencer à comprendre dans cette salle des bains la philosophie morale qui fut particulière à Claude d'Urfé. L'homme est composé de deux substances, un corps et une âme, dont chacune requiert ses médecins et son hygiène propre. La nature est le médecin du corps, Dieu est le médecin de l'âme; le moyen d'hygiène du corps est le bain, le moyen d'hygiène de l'âme est la prière et le sacrifice. Voilà pourquoi la salle des bains est contiguë à la chapelle, c'est qu'elle est le lieu de purification du corps, comme la chapelle est le lieu de purification de l'âme. La salle des bains est le vrai vestibule de la chapelle, que dis-je? c'est aussi une chapelle, quoique d'un ordre inférieur, car nul ne saurait porter à Dieu une âme digne de lui, si cette âme est la prisonnière languissante d'un cachot souillé au lieu d'être la radieuse habitante d'un joyeux logis. Le respect que la morale nous enjoint d'avoir pour notre corps constitue un véritable culte; aussi, bien que nous ne soyons plus païens, devons-nous honorer la bonne nature dont les forces réparatrices effacent les souillures matérielles du péché et expulsent les germes ennemis qui pourraient altérer la vigueur native de notre âme. Ce n'est donc pas par fantaisie que cette salle présente l'aspect d'un petit sanctuaire païen; on a voulu qu'elle eût ce caractère. Voyez plutôt: est-ce que la décoration de cette salle ne raconte pas les miracles permanens par lesquels la nature entretient en nos corps la santé? Que veulent dire ces deux allégories en rocaille représentant, l'une un jeune arbrisseau qui se transforme en homme, l'autre un vieillard qui se retient à la terre par de robustes racines, sinon que l'hygiène, qui fait épanouir la jeunesse avec un luxe de beauté et une splendeur de pureté qu'elle ne connaîtrait pas sans ce respect de la nature, prolonge les jours du vieillard et le conserve à la terre bien après le terme ordinaire de la vie? Et ces statues des saisons, qui marquaient allégoriquement les quatre périodes de la vie de l'homme, que voulaient-elles dire, sinon que la nature accompagne l'homme à travers toutes les étapes de son pèlerinage, et que c'est elle qui lui fournit également des attraits pour le plaisir, des forces pour l'activité et des langueurs pour le repos? Et les grilles char-

mantes qui représentent les jeunes pousses de la vigne, à quoi font-elles allusion, sinon au miracle de révivification que le vin accomplit en nous, miracle que la théologie païenne exprima en faisant de Bacchus un symbole de résurrection?

Nous avons dit comment le corps se purifie et s'entretient, voyons maintenant comment l'âme se blanchit et se nourrit. La chapelle est une glorification sous vingt formes différentes de la doctrine de la transsubstantiation formulée par le concile de Trente, et une glorification presque matérielle à force d'être précise, à force de vouloir démontrer, de faire toucher la réalité du mystère. On voit que Claude d'Urfé n'avait pas perdu son temps au concile, et qu'il avait suivi ses discussions en auditeur recueilli. Comme le corps se nourrit de la substance de la nature, l'âme se nourrit de la substance de Dieu, et c'est là ce que dit l'inscription latine quelque peu bizarre qui se déroule autour de la chapelle : *Majorem hac dilectione nemo habet amoris enim impetus enascens dedit socium convesci igitur o Christe gloria regnans in præmium tibi hanc mensam hoc sacrificium viventes ac mortui ens in ædilium moriens in P.*, inscription qui doit se traduire probablement ainsi : « nul ne possède une volupté plus grande que celle-là, car l'élan de l'amour à sa naissance nous donna par elle un compagnon à absorber en nous; c'est pourquoi, ô Christ régnant dans la gloire, les vivans et les morts t'ont consacré en offrande cette table et ce sacrifice, le vivant dans la chapelle, le mourant au sein de la paix. » Par cette nutrition de l'âme, il faut entendre non pas un symbole théologique exprimant les rapports du créateur et de la créature, mais une réalité qui, d'origine métaphysique comme l'âme même, a passé, comme elle aussi, dans la nature, un fait décrété à la naissance des choses par le premier mouvement de l'amour créateur, et qui a reçu son accomplissement dans le temps par le plus auguste des sacrifices dont le sacrement de l'eucharistie est non-seulement la commémoration pieuse, mais le renouvellement incessant. La décoration entière de cette chapelle, peintures, sculptures, marqueteries, raconte le développement de ce fait à travers le temps, comment il a été prédit et figuré par l'histoire de l'ancienne loi, et enfin institué par la divine victime elle-même. Au-dessus de l'autel, un superbe ouvrage en marqueterie représente la cène; sur la face principale de la table de marbre de ce même autel, un charmant bas-relief représente le premier sacrifice de Noé après le déluge. A la voûte de la chapelle, voici la manne qui tombe en flocons épais sur les Israélites affamés; à la voûte de l'oratoire, séparé de la chapelle par une boiserie sculptée, voici Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, l'eau et la manne, double symbole des deux espèces du sacrement de l'eucharistie. Sur

se murailles, des fresques de style sévère et de bonne exécution rappellent les faits figuratifs du grand mystère chrétien, le sacrifice d'Isaac, Melchisédech présentant les pains de propitiation, le sacrifice mosaïque de l'agneau, Samson déchirant le lion dans lequel il trouvera le lendemain le rayon de miel nourrissant, Élie nourri par l'ange, le repas pascal. Avais-je tort de dire que cette chapelle était une page encore toute vivante de l'histoire du XVIe siècle? La doctrine eucharistique est là écrite dans sa rigueur la plus littérale.

A cette précision rigide, qui n'a voulu laisser aucune prise à l'esprit de dispute, aucun sens vague dont la subtilité de l'hérésie pût s'emparer, on reconnaît l'acharnement et l'ardeur des luttes théologiques de l'époque. Toutes les précautions ont été calculées pour qu'aucune équivoque ne fût possible et que le spectateur ne pût prendre le change; le mystère qu'on adore et qui s'accomplit ici, disent ces peintures, ces sculptures, ces marqueteries, est tel que nous le représentons, et non pas tel que le proposent les hérétiques, qui le détruisent sous le prétexte de le simplifier. Ce n'est pas à cette seule rigidité littérale des doctrines qu'on sent dans cette chapelle la préoccupation de l'hérésie, car ces réfutations imagées ne sont pas toutes purement théologiques, et dans plus d'une on peut remarquer une expression de haine ou de menace. N'est-ce pas ces sentimens qu'il faut lire dans les bas-reliefs sculptés sur les deux faces latérales de l'autel, et dont l'un représente David coupant la tête à Goliath, et l'autre Pharaon enseveli avec son armée dans la Mer-Rouge? Les impies périront comme Goliath, ils seront engloutis comme Pharaon, et par le même moyen, la force du divin mystère. Lorsque David marcha contre Goliath, ne portait-il pas avec lui pour ses frères la mesure de froment et les dix pains, présent de son père Isaï? Ainsi triompheront ceux qui marchent au combat avec les armes de l'eucharistie. Lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, n'échappèrent-ils pas sous la protection de la pâque qu'ils venaient de célébrer? Ainsi échapperont au danger les croyans qui porteront en eux le corps et le sang du Christ. Très probablement aussi la fresque qui représente Samson déchirant le lion enveloppe quelque chose de ces menaces subtiles et voilées. Samson déchira de ses mains un lion qui s'élançait pour le dévorer, et le lendemain, repassant à l'endroit où il avait abandonné les lambeaux de la bête, il vit que les abeilles y avaient déposé un rayon de miel succulent. Ainsi l'hérésie s'est élancée sur l'église; mais elle sera déchirée comme le lion, et lorsqu'on recherchera son corps, on trouvera dans ses entrailles le miel de l'eucharistie triomphante. C'est l'âme du concile de Trente en images non-seulement dans ses doctrines, mais encore dans ses passions.

« L'esprit humain est comme un paysan ivre à cheval; quand on le redresse d'un côté, il retombe de l'autre, » disait Luther, l'auteur premier de ces longues disputes; la chapelle de La Bâtie en est une preuve assez singulière. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'à force d'être précisé, le mystère finit par perdre tout caractère mystique, surnaturel et miraculeux, et par se matérialiser, pour ainsi dire. D'autre part, l'insistance extrême avec laquelle les artistes l'ont rattaché à l'antique sacrifice de chair et de sang lui enlève son caractère d'éternité et le transforme en un fait historique traditionnel qui est allé se développant et s'épurant à travers les âges. Ajoutez un certain effet très positivement matériel qui est produit par la multiplicité des images de substances propres à la nutrition; il y a là tant de pains de propitiation, tant d'agneaux pascals, tant de rayons de miel, tant de manne et d'eau de rocher, que l'essor de l'imagination en est cloué à la terre, et qu'elle est conduite à assimiler la loi mystérieuse aux lois des fonctions les plus naturellement conservatrices de la vie. Claude d'Urfé cachait-il par hasard un rationalisme d'un genre particulier sous l'orthodoxie stricte dont témoigne cette chapelle? Nous avons déjà dit que la contiguïté de la salle des bains laisse supposer qu'il considérait la religion comme l'hygiène de l'âme, opinion qui n'a rien d'hétérodoxe, pourvu qu'elle soit complétée par quelque chose de plus grand. Autre remarque que ne manquera pas de faire un visiteur attentif et subtil : au centre de la voûte est dessiné un triangle, et dans ce triangle sont inscrites les lettres initiales d'une devise à la louange de Dieu : D. M. O. S. (*Deo maximo, optimo, sempiterno*). Est-ce par l'effet d'un simple hasard que la disposition de ces initiales donne le mot *mos*, coutume? Faut-il croire que l'orthodoxie de Claude d'Urfé reposait sur cette glorification de la tradition que nous venons de signaler? Cela s'accorderait assez, il en faut convenir, avec cette insistance à rattacher le mystère à la chaîne des faits matériels et historiques qui peuvent en être considérés comme les figures. Je me hâte d'ajouter que ce n'est là qu'une conjecture toute personnelle, et que je ne la présente qu'à ce titre, le devoir d'un observateur philosophique étant de ne rien taire de ce qu'il voit ou croit apercevoir. Tout ce que j'ai voulu par la série de remarques qui précèdent, c'est montrer combien il est malaisé à l'esprit humain de se tenir ferme à un point donné, puisque, au moment même où le créateur de cette chapelle cherche à préciser le dogme de l'eucharistie avec une rigueur qui ne laisse aucune prise à l'hérésie, l'insistance de ses moyens de défense le pousse légèrement en dehors du cercle de sévère orthodoxie où il a voulu se renfermer.

Cette orthodoxie reste cependant très entière : la foi de Claude

d'Urfé ne peut être mise en soupçon, mais elle a besoin d'être expliquée. De germes d'hétérodoxie, il n'y en a ici d'aucune sorte, même en admettant, comme ayant appartenu au maître du logis, ces deux opinions, dont l'une est certaine et l'autre conjecturale, la religion est l'hygiène de l'âme, la coutume rend les choses sacrées, car ces deux opinions n'ont rien que n'admette le catholicisme, où cette hygiène de l'âme a été précisément réglementée avec un soin infini, et dont la tradition constitue une des bases les plus solides et les plus sûres; seulement ces opinions sont communes également au catholicisme et à la simple philosophie morale. Une alliance discrète et éclairée entre la doctrine traditionnelle de l'église et le courant philosophique de la renaissance, tel me paraît avoir été le secret de Claude d'Urfé; ce fut celui de bien d'autres illustres esprits du XVIe siècle, même au sein de l'église. On se figure souvent fort légèrement aujourd'hui que, dans ces luttes du XVIe siècle, le catholicisme représentait l'élément ennemi de la raison, c'est tout le contraire qui est la vérité. L'élément vraiment mystique, par conséquent antirationaliste, fut le protestantisme : c'est là ce que sentirent à merveille tant d'esprits éclairés de cette époque, qui restèrent catholiques précisément par philosophie, comme notre sage et prudent Montaigne. Je crois fort que Claude d'Urfé fut du nombre de ces esprits; mais alors demanderez-vous peut-être pourquoi cette rigidité théologique et cette animosité contre l'hérésie? Précisément parce que l'hérésie se présentait comme le contraire de ses opinions rationnelles. A celui qui considérait la religion comme l'hygiène de l'âme, le protestantisme, qui apportait avec lui la guerre, par conséquent la maladie, devait paraître le contraire même de la religion; à celui qui regardait la tradition comme chose sacrée, le protestantisme, qui l'interrompait et la niait, apparaissait nécessairement comme une profanation sacrilége.

Il n'y a pas que les doctrines du concile de Trente dans cette chapelle; l'Italie de la renaissance y a mis tout le luxe de ses arts et toute l'habileté de ses artistes, car cette décoration fut l'œuvre d'Italiens appelés par Claude d'Urfé ou venus avec lui. Deux d'entre eux seulement ont signé leur œuvre; l'auteur du tableau en marqueterie représentant la cène qui forme la porte du tabernacle s'appelait le frère Damien de Bergame, convers de l'ordre des frères prêcheurs, l'auteur des marqueteries de l'oratoire se nommait François Roland de Vérone; nous regrettons d'ignorer les noms du sculpteur des charmans bas-reliefs de l'autel et du peintre des fresques. Le système général de cette décoration ne laisse pas que d'être quelque peu étrange dans sa magnificence; elle se compose de carrés dont les ornemens se correspondent sur le pavé, sur la

voûte, sur la boiserie sculptée qui sépare la chapelle proprement dite de l'oratoire. Il est inutile d'essayer de décrire ce luxe de marqueteries et de sculptures au milieu desquelles apparaissent cent fois répétées les initiales de Claude d'Urfé et de sa femme Jeanne de Balzac ainsi disposées, DIC, disposition que nous notons parce qu'elle donne à ce simple chiffre une valeur d'ornement exceptionnelle; disons seulement que cette décoration riche et vigoureusement délicate est après tout, quoi qu'on en ait voulu dire, plus logiquement conçue et ordonnée que capricieusement variée. A chaque instant, l'œil est sollicité par l'attrait d'un détail nouveau, mais ce détail après examen se trouve le même que celui qu'il vient de quitter; cette variété n'est qu'une illusion produite par une habile alternance entre les sujets des divers compartimens. Ce qu'il y a ici de très exceptionnel, c'est ce que l'Italie présente avec tant de magnificence, la richesse des matières employées, les marbres de choix, les bois précieux, le concours des arts divers appelés à se faire valoir les uns les autres et à produire une harmonie pleine d'éclat. Le pavé de cette chapelle mérite une mention particulière à cause du grand nom dont il réveille le souvenir; il est en carreaux de briques vernissées et peintes, dont les figures légères entourées d'ornemens déliés rappellent le système de décorations de Raphaël aux loges du Vatican, et celles des thermes de Titus qui servirent peut-être de modèle au grand artiste.

En outre de sa valeur d'art, en outre de son importance morale comme expression des doctrines théologiques du XVIe siècle, cette chapelle possède encore un intérêt littéraire qui achève d'en faire un document historique de premier ordre. Jusqu'à l'automne dernier, j'avais été persuadé avec tout le monde que c'était à l'influence de la littérature régnante en Italie et en Espagne à la fin du XVIe siècle, aux drames pastoraux du Tasse et de Guarini, à la *Diane* de Montemayor, qu'Honoré d'Urfé devait la forme particulière de son imagination; l'excursion au château de La Bâtie m'a révélé qu'il la devait à des influences plus directes et plus vivantes. Le drame et le roman pastoral ne lui ont fourni que des cadres; quant au tour de son imagination, aux associations des choses qu'elle préfère, aux combinaisons qu'elle recherche, c'est à cette salle des bains et à cette chapelle qu'il faut en demander le secret. Chacun de nous sait combien son être moral doit aux bizarres et fines impressions de l'enfance; mais de toutes nos facultés aucune ne leur doit autant que notre imagination. Enfant, Honoré d'Urfé a été baigné dans cette salle mythologique, et là plus d'une fois sans doute pendant qu'il barbotait dans sa cuve de marbre comme un jeune triton, il a fait rejaillir l'eau aux visages des nymphes en riant aux éclats

avec l'heureux entrain de l'innocence lorsqu'il les avait inondées; il a suivi de ses petits doigts les figures des mosaïques de cailloux comme il suivait les lettres dans son alphabet, il a caressé et tapoté familièrement les allégories et les dieux. On l'a fait prier dans la chapelle, et là ses jeunes regards se sont promenés avec une curiosité chercheuse sur les images peintes et sculptées qui la remplissent. Une surtout a dû particulièrement occuper ses yeux, le sacrifice de Noé, sculpté sur la face de l'autel, devant lequel on le faisait agenouiller, et l'idée de bêtes offertes en sacrifice, d'holocaustes de chair et de sang, s'est associée à l'idée de culte dans sa tendre imagination. Puis toutes ces figures qui rattachent le mystère chrétien aux histoires de l'ancienne loi le poussaient doucement vers une antiquité religieuse toute patriarcale, toute rustique, où les prêtres étaient pâtres, où les victimes étaient tirées d'entre les bêtes des troupeaux chéris, où les campagnes rendaient des oracles divins. Les images de ce double spectacle s'associaient et se confondaient sans effort, car il était aussi près des unes que des autres, et dans ses jeunes rêves le sacrifice du bœuf et de l'agneau fut sans doute plus d'une fois présidé par les nymphes, tandis que la grotte de la salle des bains servit plus d'une fois de temple aux patriarches et aux prophètes de la chapelle. Voilà le secret de l'imagination de d'Urfé, de ses grottes qui sont des sanctuaires, de ses berceaux de verdure qui sont des temples, de ses bergers pieux comme des ermites, de ses nymphes et de ses vestales, de son druidisme à la doctrine pure comme le christianisme et à la liturgie innocemment sanglante comme l'antique religion patriarcale. Son druide Adamas, en sortant de cette chapelle, a traversé la grotte des bains, voilà pourquoi il est si familier avec les secrets des riantes allégories, pourquoi sa parole est aussi abondante en images heureuses, pourquoi il connaît si bien le langage des nymphes et des grâces; le berger Céladon, en sortant de cette grotte, où il a bercé ses rêveries amoureuses, est entré dans cette chapelle, voilà pourquoi son amour a la ferveur de la religion, et pourquoi l'être aimé inspire à son cœur la timidité et la crainte que la Divinité inspire aux fidèles. Tels des tableaux de l'*Astrée* sont de véritables calques de ces lieux-ci. Lorsque le chevalier Alcidon raconte comment, errant une nuit dans les campagnes de Provence, il a vu les dieux des eaux tenant conseil dans la Sorgue, la décoration de la grotte des bains revient aussitôt au souvenir, et lorsque les eubages, vêtus de blanc, présidés par le druide Adamas, procèdent à l'immolation des victimes, on revoit le bas-relief de la chapelle qui représente le sacrifice de Noé.

Sphingem habe domi, garde ton secret chez toi, dit une inscrip-

tion placée au-dessous du sphinx qui garde la rampe de la cour d'honneur; le secret que gardent ces lieux, nous croyons l'avoir découvert et expliqué, c'est l'alliance tacite de l'esprit de la renaissance et de la religion traditionnelle; s'ils en connurent d'autres, le temps les a effacés et emportés, mais celui-là suffit amplement pour faire de ce château une page d'histoire qu'aucun document écrit ne saurait égaler. C'est ce que nous avons vu de plus complet en ce genre parmi les anciennes résidences particulières après le château de Bussy-Rabutin. Ce que le château de Bussy est pour l'histoire du XVIIe siècle, le château de La Bâtie l'est pour l'histoire du XVIe. Aussi voulons-nous émettre de nouveau à son sujet le vœu que nous avions énoncé jadis à propos du château de Bussy : c'est qu'il soit créé une classe mixte de monumens historiques qui, tout en respectant les droits de la propriété particulière, protége contre la brutalité ou l'ignorance ce qui est en définitive la propriété de tous. De telles pages ne peuvent être abandonnées à la merci du hasard, et, lorsque le passé a réussi à se conserver vivant à un pareil degré, le devoir du présent est de le transmettre intact à l'avenir.

III. — L'ASTRÉE.

L'*Astrée* a été écrite en beaucoup de lieux, au château de Virieu en Bresse, à la cour de Savoie, mais le paysage qu'elle décrit est celui de La Bâtie et des environs, les personnages qu'elle met en scène eurent pour la plupart leurs originaux dans les familles de cette région du Forez, les aventures qu'elle raconta se déroulèrent pour la plupart sur ces rives du petit Lignon; le souvenir de ce livre reste donc associé aussi étroitement que possible à cette demeure, puisque c'est d'ici qu'en sortit l'inspiration.

Comme il est un peu d'habitude aujourd'hui de parler de l'*Astrée* avec un demi-dédain, je commence par condenser nettement en trois mots ce que je vais en dire : l'*Astrée* est un beau livre, un livre de haute portée, presque un grand livre, et en bonne foi il serait invraisemblable qu'il en fût autrement. Fades églogues, bucoliques artificielles, mièvreries sentimentales, voilà qui est bientôt dit; cependant il nous semble que, pour avertir et retenir le jugement, il suffirait de se rappeler la fortune de cet ouvrage. C'est une des plus prodigieuses qu'il y ait jamais eu; le succès même d'*Orphée aux enfers* de M. Offenbach n'a eu rien de plus universel. La vogue en fut si grande, qu'elle entraîna l'imitation directe des personnages mis en scène; on sait l'histoire de cette société de seigneurs et dames d'Allemagne qui s'était formée en académie champêtre à l'instar des

bergers de d'Urfé, et j'ai à peine besoin de rappeler que l'hôtel de Rambouillet, sanctuaire de beau langage et de nobles mœurs, fut chez nous une académie d'un genre analogue. Notons en outre que ce succès fut obtenu sur un des publics les plus lettrés, les plus raffinés, les plus autorisés à être dédaigneux qu'il y ait eu au monde, car il était tout fraîchement sorti de ce XVIe siècle si bien fait par l'abondance et la force de ses œuvres pour former des connaisseurs difficiles, et c'était celui-là même qui à ce moment faisait la fortune du *Don Quichotte* en Espagne, applaudissait les dernières œuvres de Shakspeare en Angleterre, avait vu mourir le Tasse en Italie, et allait demain acclamer Corneille en France. L'engouement passa, la célébrité persista; pendant deux siècles, l'*Astrée* n'a rien perdu de son renom. Les esprits les plus divers et les plus opposés ont également aimé ce roman; Pélisson et Huet, l'évêque d'Avranches, en étaient enthousiastes (l'exemplaire dont je me sers pour composer ces pages est, par parenthèse, un de ceux qui ont appartenu au docte évêque), La Fontaine et Mme de Sévigné en raffolaient, Racine, sans en trop rien dire, l'a lue avec amour et profit, car sa diction ressemble par plus d'un point à celle de l'*Astrée*, surtout par une certaine molle fluidité et une certaine continuité de douceur, Marivaux l'a lue et en a profité plus certainement encore que Racine, car il se pourrait bien que ce fût là qu'il eût pris quelques-uns des secrets de sa subtile analyse et surtout ces mascarades et travestissemens de conditions qu'il aime à mettre en scène. Enfin Jean-Jacques Rousseau l'admirait tellement qu'il avouait l'avoir relue une fois chaque année pendant une grande partie de sa vie; or, comme l'influence de Jean-Jacques sur les destinées de notre moderne littérature d'imagination a été prépondérante, il s'ensuit que le succès de l'*Astrée* s'est indirectement prolongé jusqu'à nos jours, et que Mme Sand par exemple, sans trop s'en douter probablement, dérive quelque peu de d'Urfé. Ce ne peut être une œuvre sans valeur sérieuse, le bon sens le dit assez, que celle qui sut plaire à un pareil public de grands et beaux esprits, de si diverses conditions et séparés par de si longs intervalles de temps.

L'origine du livre va nous en révéler d'abord la portée la plus directe. Dans toutes ces régions du Lyonnais et du Forez, du Velay et de l'Auvergne, la ligue n'eut pas de défenseurs plus énergiques que les d'Urfé; mais de tous le plus ardent fut Honoré. Son frère aîné, Anne, s'était depuis longtemps remis en l'obéissance du roi, qu'Honoré tenait encore sous les drapeaux du jeune Nemours; il fut un des acteurs principaux dans la résistance désespérée de Montbrison, une des dernières places qui se soient rendues à Henri IV. Lorsqu'il fallut enfin déposer les armes, Honoré eut à réfléchir assez tris-

tement sur les conséquences de son énergie. Après l'ardeur qu'il avait dépensée au service de la ligue, il lui était difficile de rentrer en grâce auprès de Henri IV; il n'essaya pas de conquérir la faveur royale, et se retira à la cour du duc de Savoie, dont il était par sa mère assez proche parent, ainsi que nous l'avons expliqué en résumant l'histoire de la famille. Quelques années plus tard, son frère Jacques, étant devenu le représentant de la maison d'Urfé, le mit en possession d'une partie des biens qu'ils tenaient du fait de leur mère dans la Bresse, alors province du duc de Savoie; mais voilà que peu après la Bresse devient province française, et qu'Honoré se trouve, bon gré mal gré, sujet de Henri IV. Il est assez vraisemblable, bien que rien ne l'établisse d'une manière certaine, que cette circonstance eut une influence décisive sur sa conduite ultérieure, et qu'il songea dès lors sérieusement à effacer les souvenirs du passé. Le moyen qu'il employa fut aussi ingénieux que noble; il rassembla et fondit au feu d'une imagination sensée, sereine et douce les souvenirs des lieux où il avait passé son enfance et sa jeunesse, les combina avec les histoires des vicissitudes de destinée que la fortune de la guerre et la tyrannie des passions avaient fait éprouver à tant de gens de sa connaissance, à commencer par lui-même, réunit le tout autour d'une héroïne au nom royalement emblématique, et le dédia à Henri IV. Jamais livre n'alla plus directement à son adresse. L'*Astrée* fut comme la première églogue de Virgile étendue en trois mille pages en l'honneur du règne réparateur d'Henri IV. Assis sous les hêtres de son château de Bresse, Honoré se prit à décrire, par le moyen d'une société rustique imaginaire, les douceurs de la paix, le bonheur de la vie cachée, les mélancolies des exilés, les erreurs de l'amour malavisé, les repentirs des ardeurs téméraires, le règne d'Astrée en un mot, déesse de clémence et de justice. Sur mille tons divers, ses bergers, ses nymphes et ses druides répétèrent et varièrent le fameux vers du poète :

O Melibee, Deus nobis hæc otia fecit;

ils dirent combien Astrée est aimable et combien il est amer d'en vivre séparé, combien sa défaveur est fatale, mais comment cependant par constance d'amour son âme divine peut toujours être fléchie.

Astrée, c'est la monarchie de Henri IV, Céladon, c'est Honoré d'Urfé lui-même, les bergers qui entourent les deux amans, ce sont ses alliés, ses proches, ses amis, ses égaux de rang et de condition. Céladon, par désespoir d'avoir offensé Astrée, s'est jeté dans le Lignon, comme d'Urfé, par regret d'avoir offensé la monarchie, s'est exilé; sauvé miraculeusement, il n'ose pas plus que d'Urfé solliciter

son pardon, il rumine ses tristes rêveries dans des grottes sauvages, comme d'Urfé les siennes dans ses montagnes de Savoie, et quand il veut rentrer en grâce, il lui faut se rapprocher sous des travestissemens comme d'Urfé sous les déguisemens emblématiques du roman. Oh! la lente et la longue, mais la noble, mais la délicate allégorie où l'âme élevée d'un gentilhomme s'exprime avec la diction irréprochable d'un lettré accompli! Et cependant tandis que Céladon d'Urfé se morfond ainsi au sein d'une tristesse timide, ses amis et ses frères chantent les joies de leur condition; ce n'est pas qu'eux aussi ils n'aient eu bien des peines, mais ils ne se les rappellent maintenant que pour s'en faire une joie en les racontant; jour après jour, Céladon voit se dénouer des difficultés cruelles, se fermer des plaies cuisantes, lui seul reste empêtré dans ses obstacles et en proie à son mal. Si l'historien célèbre du *Consulat et de l'empire* a pu dire justement du *Génie du christianisme* de Chateaubriand qu'il restait attaché à l'œuvre religieuse du premier consul comme une frise sculptée à un monument, on peut bien plus justement encore dire que l'*Astrée* est indissolublement unie au règne réparateur de Henri IV, dont elle est l'apologie allégorique. En dehors de sa valeur littéraire, et à quelque rang que veuille le placer un goût injuste, le livre possède une importance historique de premier ordre qui défie tous les dédains, et que lui reconnaîtront à jamais tous les chercheurs intelligens des choses passées. D'Urfé n'y a pas exprimé seulement ses désirs et ses regrets, il y a peint en charmantes couleurs l'état moral de ses contemporains. Là revivent les dispositions et les vœux de la noblesse provinciale française au sortir du sanglant XVIe siècle. Ces bergers de l'Astrée qu'on a tant plaisantés sont en effet bergers plus qu'on ne le croit, car ce sont les gentilshommes campagnards de France revenus de la gloire et des magnificences des cours. Ils marquent cette soif du repos, ce dégoût de la lutte et des horreurs de la guerre, qui s'emparèrent alors de tout ce qui était modéré d'ambition et humain de cœur. Foin du métier de courtisan, disent-ils, et qu'il est plus économique d'obéir aux lois somptuaires du roi Henri, et de porter de modestes parures; foin du métier de soldat, et qu'il vaut bien mieux être berger, traire avec Sully ces deux mamelles de la France, pâturage et labourage, et planter des mûriers avec Olivier de Serres!

Nul livre n'était mieux fait pour servir la politique de Henri IV, car nul n'était mieux conçu pour déconseiller les cœurs des fureurs de la guerre civile; mais ce qu'il y a de très particulièrement piquant ici, c'est qu'il servait Henri IV par le moyen même de l'esprit qui lui avait été, qui lui était encore si contraire. Plus tard, sous Louis XIII, il vint un moment où le duc de Rohan, désespérant de

la fortune de son parti et comprenant que le temps de l'ordre monarchique était arrivé, mit la main des protestans de France dans la main de Richelieu; on peut dire d'Honoré d'Urfé qu'il fit le même raisonnement pour son parti, et que par l'*Astrée* il mettait la main des vieux ligueurs dans la main de Henri IV, et faisait sa soumission dans le langage même des ennemis du roi. Quel est en effet l'esprit du livre? C'est celui même qui régnait alors dans les régions où il fut écrit. Bien que forésien de paysage et de souvenirs, il est savoisien et bressan d'inspiration et de talent, j'entends bien entendu savoisien du temps de saint François de Sales et bressan du temps de Camus, évêque de Belley. Avec sa sagacité imaginative si souvent admirable, Michelet, dans un chapitre trop écourté de son histoire de France, a rapproché naguère saint François de Sales et d'Urfé; mais le rapprochement est beaucoup plus étroit qu'il ne l'a cru : il n'y a pas seulement analogie, il y a presque identité d'inspiration et de nature de talent entre l'*Introduction à la vie dévote* et l'*Astrée*. Le roman de d'Urfé est au fond un véritable manuel, ou, comme on aurait dit autrefois, un trésor de spiritualité politique à l'usage des courtisans, gentilshommes et gens de parti, comme l'*Introduction à la vie dévote* est un trésor de spiritualité religieuse à l'usage des mondaines. « Croyez, Philotée, dit saint François de Sales, qu'une âme vigoureuse et constante peut vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine. » — « Croyez, gentilshommes mes frères, dit Honoré d'Urfé, qu'une âme vigoureuse et constante peut vivre libre et indépendante sans révolte ni insubordination. » Tous deux présentent et recommandent l'amour comme principe, la constance comme moyen et l'ordre comme but. Les mêmes vertus qui font de Céladon l'amant parfait font le citoyen parfaitement honnête. Silence désormais à ces âmes altières qui ne veulent être libres que par la révolte, indépendantes que par l'orgueil, qui ne croient pouvoir faire preuve d'énergie qu'à force de férocité! la plus véritable liberté est la volontaire obéissance, la plus sûre indépendance est celle qui résulte de la loyale soumission, la plus complète énergie est celle de la fidélité gardée avec une inébranlable constance. Céladon, Céladon, voilà quel est en tout et toujours le type de la perfection désirable. N'est-il pas en effet plus désirable d'être Céladon à la ferme modestie et à la vertueuse fidélité que d'être un Polémas à la férocité orgueilleuse ou un Hylas à l'immorale inconstance? L'amour est le fondement des états, comme il est celui des familles, puisque nous avons vu par la sanglante expérience du siècle d'où nous échappons que le contraire de l'amour, qui est la haine, est la ruine des peuples : c'est donc à l'amour qu'il faut revenir en employant pour nous y ramener autant de constance que nous avons

mis d'obstination à nous en tenir écartés et à suivre notre haine, car l'amour est le principe et la fin des choses, il engendre la justice, qui engendre la paix, qui engendre l'ordre, d'où naît le bonheur, lequel se résout en amour, et ainsi par constance à son principe l'âme se ramène à ce même principe, et parcourt un cercle ineffable où l'amour est la récompense des efforts aimans opérés par obéissance au moteur amour. Voilà la portée morale de l'*Astrée*, rarement on prêcha la paix sociale avec plus de finesse et de douceur.

Les contemporains écoutèrent avec ravissement, comprirent à peu près, et furent à demi convertis; cette demi-conversion suffit à changer les mœurs. On le vit bien plus tard au refroidissement graduel des passions de guerre civile, qui est si sensible d'année en année entre le règne de Henri IV et la majorité de Louis XIV. Quelle différence de chaleur entre les luttes de la ligue et celles de la minorité de Louis XIII, et entre ces dernières et la fronde! Une coïncidence très curieuse à observer, c'est qu'à partir de l'apparition de l'*Astrée* l'anarchie se présenta sans principes moraux, comme pour justifier sans réserve la réprobation que lui infligeait la doctrine à demi platonicienne, à demi mystique de d'Urfé. La ligue avait eu au milieu de ses violences sauvages des principes moraux qui lui avaient servi d'excuse; mais qu'est-ce que les troubles de la minorité de Louis XIII, sinon une anarchie capricieuse et décousue? Cette absence absolue de principes fut très sensible lorsque, dans les années qui suivirent la mort d'Henri IV, on vit Polémas et Lygdamon, Clidamant et Alcidon reprendre les armes, qui à Sedan, qui à Poitiers, qui à Angers, qui en Dauphiné ou en Saintonge, coups de tête téméraires aboutissant à une série d'avortemens par l'absence de parti-pris, le défaut de concert et l'inconstance naturelle là où ne règne pas une forte passion : elle fut bien plus sensible plus tard encore sous la fronde, anarchie composée d'égoïsmes cherchant à se duper les uns les autres, et conduits par les seuls mobiles de l'intérêt. L'*Astrée* ne fut pas étrangère à ce résultat, car le succès, qui en fut de près d'un demi-siècle, eut cette qualité de lenteur qui fait les influences souveraines, et ce succès fut renouvelé et ravivé jusqu'à la mort de d'Urfé, arrivée en 1625, par les publications des parties ultérieures, qui parurent à longs intervalles de la première, l'une en 1616, l'autre en 1619. La partie de 1619 est curieuse par sa dédicace à Louis XIII, qui dans ces années qui suivirent la mort de Concini semblait vouloir prendre possession de lui-même. Dans cette dédicace, d'Urfé se plaît à remarquer que le nom de *Loys* s'écrit comme le mot *lois*, calembour significatif qui, rapproché du titre d'*Astrée*, suffirait à donner la clé du livre et à dévoiler la pensée

de l'auteur. Cette pensée est bien toujours la même qu'il laissait transparaître dans la première partie, le règne nécessaire d'Astrée, c'est-à-dire de la justice appuyée sur les lois. Ici d'Urfé parle à voix basse presque comme Richelieu va parler tout à l'heure à haute voix. Le règne d'Astrée a pu être arrêté, il peut être entravé encore, il ne peut être empêché; Céladon finira par se rapprocher de sa déesse, le berger n'en est pas à se rebuter pour quelques lenteurs de plus ou de moins. De fait l'*Astrée*, tant par son long succès que par la substance de sa doctrine et surtout par la manière rusée dont d'Urfé la présenta, fut un des plus admirables instrumens de l'établissement de l'ordre monarchique. Un instrument d'ordre monarchique! certes ce n'était pas précisément ainsi que l'entendaient ses contemporains, car plus d'un seigneur et plus d'une héroïne parmi ceux et celles qui s'en laissèrent charmer n'avaient aucune répugnance à la guerre civile et à la révolte. Aussi est-il probable que, si d'Urfé leur eût prêché l'obéissance aussi ouvertement qu'il leur prêchait l'amour et la vie honnête, son livre n'aurait jamais obtenu un aussi long succès sur cet ombrageux et altier public; mais l'auteur savait son monde, et c'est par l'amour qu'il les conquit à l'ordre. Tout fut gagné quand il eut réussi à leur prouver que la fidélité est une grâce, la constance une bravoure, et que la politesse exclut violence et orgueil. S'ils ne tenaient pas à être sujets fidèles, ils tenaient passionnément à être gracieux, braves et polis, et, en voulant n'être qu'aimables, ils apprirent à être soumis. Une vertu les fit glisser dans une autre, et, si tout à l'heure Louis XIV va trouver dans sa noblesse tant de serviteurs respectueux et dévoués, il les devra en partie au doux traquenard où d'Urfé sut si adroitement prendre les cœurs. D'ailleurs, lorsque le règne d'un livre est aussi long, il a le temps de changer les dispositions morales d'une société; c'est ce qui arriva pour l'*Astrée :* au bout de trente ans, le roman avait acquis l'autorité d'une doctrine d'orthodoxie sociale, et cette orthodoxie avait créé son église, qui s'appela l'hôtel de Rambouillet, avait engendré ses docteurs de la loi, ses scribes commentateurs, ses prophétesses enthousiastes. Il n'y a pas de livre chez aucune nation qui démontre d'une manière plus certaine l'influence de la littérature sur les mœurs, car il n'y en a pas dont on suive aussi bien à découvert l'action et l'influence.

Cette doctrine de l'amour, dont d'Urfé donna leçon à ses contemporains, est très particulière et n'a pas été encore, que nous sachions, démêlée selon son importance. L'*Astrée* est un livre infiniment curieux en ce qu'il est la jonction de deux grands courans de doctrines, l'un descendant et à sa fin, l'autre montant et encore près de sa source. Là se trouvent condensés trois siècles de culture platonicienne combinés

avec cinquante ans de ce mysticisme né au XVIe siècle, dans le sein du catholicisme, de l'appel à la réforme de la vie intérieure : c'est un livre que l'on peut dire à la fois platonicien et quiétiste; sorti de la source lointaine de Pétrarque, il s'achemine vers les torrens de Mme Guyon. Ici encore la ressemblance avec saint François de Sales est tellement étroite que je suis porté à me demander si le grand druide Adamas, à la parole abondante et ornée, n'a pas été peint à l'image de l'aimable évêque de Genève lui-même. Toutefois il faut ici faire une réserve qui a son importance : dans ce mélange de platonisme et de mysticisme, la place du platonisme est la plus forte; somme toute, et une fois toutes nuances notées (il y entre même encore quelque peu d'astrologie judiciaire), l'*Astrée* est un livre platonicien. L'amour est le tout de l'âme, car les âmes ont été faites à la ressemblance de Dieu, dont l'essence est amour; l'amour est donc le principe de toute activité, de toute science et de toute vertu. La religion n'est qu'amour, puisqu'elle se rapporte à Dieu, et même lorsqu'il s'adresse à un être de chair et de sang, l'amour est encore une religion, tant il rapproche l'âme de sa perfection. En vérité, celui qui sait parfaitement aimer sait toute chose bonne et belle, ose toute chose bonne et belle, et se détourne du contraire par la vertu même de son amour. Contemplez Céladon : ce n'est qu'un berger mélancolique et timide; mais parce qu'il est parfaitement amoureux, tous les dons de l'intelligence et toutes les vertus du cœur lui viennent par surcroît. Il courbe en berceaux les branches d'arbres pour élever à sa divinité un temple frais comme son cœur, il taille le bois et la pierre pour que ses yeux de chair puissent aussi contempler cette image qui leur est refusée et que son âme seule contemple, il dresse des autels, établit un culte, rédige un rituel d'amoureuse liturgie; le voilà pour l'amour d'Astrée artiste, poète et prêtre. L'amour qui peut produire de tels miracles est le seul véritable, mais combien il est rare! L'amour est un, et c'est pourquoi toutes les âmes vont vers lui d'une pente naturelle, comme les fleuves vers la mer; mais, comme elles furent créées diverses, il s'en faut bien que leur cours soit toujours égal et direct. Jetées dans ce monde opaque, ignorantes du patron céleste sur lequel elles furent formées, et sans moyens certains de le reconnaître, elles vont à l'aventure, cherchant leur semblable, croient souvent la rencontrer et s'y attachent passionnément, mais cessent bientôt d'aimer lorsque leur erreur leur devient sensible, ou bien la rencontrent en réalité, mais ne sont pas aimées cependant, parce que le patron divin qu'elles recherchent par divine sympathie se trouve en elles trop imparfaitement taillé pour que l'âme sœur le reconnaisse d'emblée. De là toutes ces variétés imparfaites de l'amour,

qui donnent quelquefois le change pendant un certain temps, mais dont aucune ne connaît la durée et qui laissent toutes subsister l'égoïsme des amans. L'amour véritable se reconnaît à deux signes authentiques, la constance et l'oubli de soi. Lorsque l'âme a trouvé sa semblable, la révélation d'aucune erreur n'étant possible, l'amour ne peut prendre fin, et l'âme s'absorbe et se confond en cette semblable au point de ne pouvoir démêler sa vie propre de la sienne. Voulez-vous savoir à quel point l'amour porte l'âme hors d'elle-même, allez au pays de Forez consulter la fontaine de la Vérité d'amour. Lorsqu'un amant veut savoir s'il est aimé, il va se mirer dans la fontaine, et la première image qu'il y voit n'est pas la sienne, c'est celle de la personne qu'il aime, ce qui s'explique, puisque l'âme de l'amant est changée par l'amour en l'âme de celle qu'il aime. Ainsi Clidamant en se regardant dans la fontaine y voit Silvie, parce que son âme est changée en Silvie, et n'est plus en lui par conséquent, mais il ne s'y voit pas parce que Silvie n'est pas changée en Clidamant. L'amour véritable est celui de Céladon pour Astrée, parce que sa soumission profonde indique que le don de soi et l'oubli de soi sont aussi complets que possible; il veut ce que veut Astrée, parce qu'il n'a de vie que par elle, il ne se dispense pas d'aimer à cause de ses rigueurs pas plus que le chrétien ne se dispense d'implorer Dieu parce qu'il éprouve sa sévérité, ou qu'il ne sent pas en lui la grâce divine. L'amour n'est donc qu'obéissance et abandon de soi, et nous voilà tout doucement poussés vers la doctrine quiétiste de l'absorption de l'âme en la substance de l'être aimé.

En somme, l'amour parfait tel que d'Urfé le représente en Céladon ressemble singulièrement à une dévotion; aussi n'est-on point surpris d'apprendre que parmi les si nombreuses actions qu'exerça son influence, une des plus immédiates fut la création du roman dévot. Les bouquets de fleurs mêlées que lia en bottes si énormes le bon Camus, évêque de Belley, pour l'agrément des âmes dévotes, ont été cueillis dans les prés des bergers de l'*Astrée* bien plutôt que dans ces jardins du Saint-Esprit d'où saint François de Sales tira la matière de ses bouquets spirituels, composés à l'instar de la bouquetière Glycera. Nous avons sur ce point le témoignage formel de l'évêque Camus; il nous apprend que ce fut sur le conseil même d'Honoré d'Urfé qu'il ouvrit les écluses de cette abondance que trois cents volumes ne suffirent pas à tarir.

Quant à toutes ces variétés, soit moins parfaites, soit même défectueuses de l'amour, avec quelle vigueur et quelle souplesse à la fois d'Urfé a su les saisir et les peindre, imitant avec une adresse souvent incomparable le tour propre à chacune d'elles, subtil avec

l'amour de Sylvandre, noblement platonicien avec l'amour de Tircis, orageux et violent avec l'amour de Damon et de Madonthe, véhément et énergique avec l'amour italien de Chryséide et d'Arimant, brutalement sensuel et presque bestial avec l'amour de Valentinian et d'Eudoxie, gai et spirituellement cynique avec les amours volages et inconstans d'Hylas! Il y a dans ce livre, qu'on lit si peu aujourd'hui, telles nouvelles qui sont de purs chefs-d'œuvre, et valent les romans les plus renommés des époques qui ont suivi, celle de Damon et de Madonthe par exemple, ou celle de Chryséide et d'Arimant. La réputation de mignardise et de bel esprit quintessencié qu'on a faite à d'Urfé est aussi légère qu'injuste, il suffit pour s'en convaincre de lire quelques-unes de ses nouvelles. Quel romancier a jamais été plus énergique que d'Urfé lorsqu'il peignit la ténébreuse figure de Lériane, et qui mit jamais mieux en relief les noirs artifices du monde? Quelle plume réaliste a jamais osé un personnage plus brutal que l'eunuque Héracle? Quel maître en l'art de conter a su jamais conduire un récit avec plus de plaisante humeur et d'ironique enjouement qu'il ne s'en trouve dans l'histoire d'Hylas? Très divers et très énergique à l'occasion dans la peinture des caractères, d'Urfé n'est pas davantage quintessencié et précieux dans son style. C'est un style d'une bonne venue et d'un courant toujours égal, limpide, un peu lent sans doute, mais sans tortuosités ni obscurités, sans recherches laborieuses d'expression ni raffinement mièvre. Il n'y a pas de livre plus clair et plus coulant, et ce mérite de clarté est d'autant plus grand que le sujet porte sur les choses les plus obscures et les plus fuyantes qu'il y ait au monde, à savoir les secrets mouvemens de l'âme dans la passion profonde et fine entre toutes, celle de l'amour. D'Urfé dit simplement des choses fort subtiles, et souvent, pendant mes lectures de l'*Astrée*, il m'a rappelé ces accoucheurs adroits qui devinent la position de l'enfant, vont le chercher avec une agilité de doigts admirable, et le tirent au jour avec une délicatesse de toucher qui n'offense pas ses faibles membres.

Que de choses nous aurions à dire encore, si nous pouvions examiner plus longuement et plus minutieusement ce livre! Qu'il nous suffise d'en avoir montré l'esprit et l'importance historique, et résumons-nous d'un mot en disant que, si notre littérature des derniers siècles nous a transmis des livres d'une composition plus parfaite, elle ne nous en a transmis aucun qui ait joué un rôle plus considérable, et auquel se rattache une rénovation sociale et littéraire plus complète.

ÉMILE MONTÉGUT.

UNE

MER INTÉRIEURE EN ALGÉRIE

Nulle part les contrastes de la nature ne sont plus frappans qu'au sud de la province de Constantine. La chaîne de montagnes la plus élevée de l'Algérie, le Djebel-Aurès, dont les points culminans dépassent 2,300 mètres d'altitude, y domine de toute sa hauteur les régions basses et sablonneuses du Sahara. Ce sont deux mondes opposés qui se touchent : d'un côté, un massif aux pics neigeux, aux larges flancs couverts de pâturages et de forêts, aux nombreux cours d'eau arrosant une suite à peine interrompue de pittoresques villages qui rivalisent entre eux pour la richesse et la fertilité de leurs jardins; de l'autre, une plaine desséchée par un soleil brûlant, un horizon sans limites, quelques oasis perdues dans l'espace; au nord, les descendans de l'ancienne race berbère, les Kabyles Chaouïas, chez lesquels abondent les types blonds aux yeux bleus, peuple laborieux, sédentaire, ayant l'amour du sol; au sud, les Arabes nomades aux cheveux noirs, au visage bronzé, qui n'ont d'autre toit que leur tente, d'autre travail que leur marche incessante à travers le désert, d'autres ressources que leurs troupeaux de chameaux et de moutons. Le contre-fort le plus méridional de l'Aurès, le Djebel-Amar-Khaddou, dresse verticalement au-dessus du désert, avec lequel il s'harmonise par l'aridité, son ossature de grès rouges dénudés. En explorant cette montagne aux déchirures profondes, aux escarpemens vertigineux, aux pentes couvertes d'immenses blocs de rochers affectant des formes bizarres, aux ravins creusés dans le roc, dont les lits, coupés par de brusques ressauts, semblent des torrens de laves subitement figées, on se demande avec stupeur quelle collision de forces terribles a pu produire un tel chaos. Du sommet de l'Amar-Khaddou, on jouit d'un magnifique spectacle. Au nord, le massif de l'Aurès se dresse dans toute sa majesté grandiose; au sud, on voit se dérouler à ses pieds l'immensité, la mer de sable. Çà et là quelques taches d'un vert sombre et presque noir tranchent sur

le fond grisâtre du désert : ce sont les oasis de Garta, de Seriana, de Sidi-Ochba, de Sidi-Mohammed-Moussa. Plus loin, à l'horizon, le regard s'arrête étonné, ébloui, sur la surface claire et resplendissante du chott Mel-Rir.

En suivant la route de Biskra à Tougourt, on traverse une vaste plaine où la végétation ne produit que des broussailles clair-semées, au pied desquelles les sables s'accumulent en petites dunes de 1 à 2 mètres de hauteur. A 28 kilomètres de Biskra, on trouve la forêt de Saâda, qui n'en est une que dans l'imagination des habitans de ces régions arides. Les arbustes les plus élevés y atteignent à peine la hauteur d'un homme à cheval. Cependant, quand on a séjourné quelque temps dans le sud et qu'on remonte vers le nord, on est si heureux de retrouver ces traces de végétation arborescente, que le titre de *forêt*, dont on décore le mâquis de Saâda, ne semble plus aussi exagéré. A partir de Saâda commence la région des nomades ou Sahariens. Là, plus d'autre végétation que des bruyères, plus d'autre eau que celle des puits artésiens. Ces plaines stériles, qui nous paraîtraient inhabitables, sont couvertes de tentes et de troupeaux pendant la saison d'hiver. Les bruyères y suffisent à la nourriture des moutons et des chameaux. Quand les nomades sont campés trop loin des puits artésiens, ils ne les conduisent que tous les deux jours à l'abreuvoir. Ils font en même temps leur provision d'eau; ils partent dans la nuit pour arriver au puits vers six ou sept heures du matin, et être de retour avant le milieu du jour. Les puits artésiens de Chegga ont été réparés récemment par le capitaine Picquot, directeur d'un atelier de forage. Il y a construit un vaste abreuvoir. Tous les matins, de nombreuses bandes de chameaux s'y dirigent de tous les points de l'horizon. Rien n'est curieux comme de voir ces pauvres bêtes altérées abandonner, en arrivant près du puits, leur démarche grave et nonchalante, se précipiter vers l'eau avec des grognemens bizarres et témoigner leur joie par les gambades les plus grotesques. A partir du mois de mars, les tribus nomades commencent à remonter vers le nord, pour aller passer l'été dans les terres de parcours situées entre Batna et Constantine. Du 20 avril à la fin de septembre, on ne trouve plus une seule tente au sud de Saâda; la chaleur y devient insupportable. Dans la première quinzaine de mars 1873, nous avons eu 39 degrés sur les bords du chott Mel-Rir, où nous avions à exécuter des opérations géodésiques. L'atmosphère était alors d'une telle transparence que nous pouvions nous croire à peine éloignés de quelques kilomètres du Djebel-Amar-Khaddou, dont les crêtes étaient encore couvertes de neige. Ce contraste de climats nous créa d'assez sérieuses difficultés. Il était indispensable en effet de construire un signal sur l'Amar-Khaddou avant de faire les stations de la plaine

de Chegga, d'où la chaleur chassait déjà les nomades. Heureusement le signal put être installé dans le courant de mars, et les opérations furent terminées vers le 15 avril dans la plaine de Chegga.

Les indigènes désignent sous le nom de *chotts* ou *sebkhas* des bas-fonds vaseux, couverts de matières salines, où l'eau ne séjourne qu'à certains momens de l'année. Le chott Mel-Rir est à 70 kilomètres au sud de Biskra; il occupe une superficie d'environ 150 lieues carrées, son lit communique à l'est avec celui du chott Sellem. Du chott Sellem au golfe de Gabès, situé à 80 lieues à l'est, on trouve une série d'autres bas-fonds semblables parmi lesquels les plus importans sont les chotts Rharsa et El-Djerid. Le bord oriental de ce dernier n'est distant de la Méditerranée que d'environ 18 kilomètres. Tous ces bas-fonds sont souvent à sec; ils sont alors couverts de sels de magnésie, et ressemblent, à s'y méprendre, à d'immenses plaines couvertes de gelée blanche. Quand on s'aventure dans l'intérieur des chotts, on y éprouve une chaleur lourde et accablante. Les yeux sont éblouis par la réverbération des rayons du soleil sur les petits cristaux de magnésie qui tapissent le sol; les objets placés sur les bords y sont réfléchis avec autant de fidélité que dans les eaux les plus transparentes. L'illusion est complète; on se croirait sur un îlot au milieu d'un lac véritable.

Le lit du chott Mel-Rir était tout à fait à sec lorsque nous l'avons parcouru en 1873; on y voyait de nombreuses empreintes de gazelles. Le sol était assez solide; en quelques endroits seulement, nous enfoncions jusqu'à la cheville. Il serait imprudent de s'y risquer sans guide. Il y a des trous de vase, très difficiles à distinguer, dans lesquels on disparaîtrait entièrement; les indigènes les appellent *marmites* (*chriats*). Le chott Mel-Rir est beaucoup moins dangereux cependant que le chott Sellem et le chott El-Djerid. Ce dernier est traversé par la route très fréquentée qui conduit de Nifzaoua à Touzeur. C'est une ligne longue et étroite, sur laquelle on ne peut s'avancer qu'un à un. A certains momens de l'année, celui qui se hasarde à droite ou à gauche s'expose à être submergé dans la boue. Moula-Ahmed (1) raconte, d'après Et-Tedjâni, qu'une caravane de 1,000 chameaux traversait le chott El-Djerid, lorsqu'un de ces animaux s'écarta un peu du chemin; tous les autres le suivirent et disparurent successivement dans la vase. Il ajoute qu'à l'époque où il y passa lui-même un terrain de cent coudées s'enfonça tout à coup, engloutissant les hommes et les animaux qui s'y trouvaient. Les chameaux se mirent à beugler, et ne laissèrent d'autres traces que leurs fientes, qui remontèrent à la surface. Des arbres que le vent avait déracinés, poussés par la rafale vers cet endroit,

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. IX, p. 280.

y disparurent en sa présence. « C'est un lieu étrange que cette *sebkha,* dit-il en son langage oriental : la nuit n'y a pas d'étoiles, elles se cachent derrière la montagne; le vent souffle, à rendre sourd, de tous les côtés à la fois; afin de faire sortir le voyageur de son chemin, il lui jette le sable à la figure, et on ne peut ouvrir les yeux qu'en prenant de grandes précautions. »

Des observations barométriques, faites dans le bassin du chott Mel-Rir par MM. Vuillemot, Marès, Dubocq, Ville, avaient donné pour ce bassin des altitudes inférieures au niveau de la mer. Les divers résultats présentaient entre eux d'assez grandes discordances, et ne pouvaient être acceptés que comme des approximations. L'altitude de Biskra même était fort incertaine; on la faisait varier de 89 à 140 mètres. En 1868, M. Ville, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui avait étudié la question avec un soin spécial, déclarait qu'on ne pouvait pas conclure de toutes les données obtenues jusqu'alors que le chott Mel-Rir fût au-dessous du niveau de la mer (1). A plusieurs reprises, cette question avait préoccupé les officiers d'état-major chargés de travaux géodésiques en Algérie. En 1872, le ministre de la guerre voulut bien me charger d'exécuter, avec le concours du capitaine de Villars, les opérations géodésiques de la méridienne de Biskra. Nous prîmes nos mesures pour déterminer avec toute la précision possible l'altitude du chott Mel-Rir. Au sud de Biskra, il ne fallait plus compter sur le nivellement géodésique, qui donne les différences de hauteurs par des observations faites à de grandes distances. Dans ces régions sablonneuses, les rayons lumineux, rasant le sol échauffé par le soleil, éprouvent souvent des déviations considérables; on y voit se produire tous les jours le phénomène du mirage. Il était donc nécessaire de se munir d'un niveau à lunette et de mires graduées pour y faire un nivellement de proche en proche. Cette opération, exécutée en 1873 avec le concours du capitaine Noll, sur un trajet de 125 kilomètres, nous prouva que le bord occidental du lit du chott Mel-Rir était à 27 mètres au-dessous du niveau de la mer, et que ce lit avait une inclinaison moyenne de 25 centimètres par mètre dans la direction de l'est, d'où il résulterait que celui du chott Sellem est à plus de 40 mètres au-dessous du niveau de la mer. Il est établi d'ailleurs, par le rapport sur les opérations de la méridienne de Biskra, déposé au ministère de la guerre, que l'erreur probable totale des nivellemens géodésique et géométrique est inférieure à 60 centimètres. Il était donc mathématiquement démontré que les chotts Mel-Rir et Sellem occupaient le fond d'une vaste dépression du sol. Il était naturel dès lors de supposer que cette dépression se continuait

(1) *Exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara,* p. 709.

par les chotts Rharsa et El-Djerid jusqu'à peu de distance du golfe de Gabès, et qu'il suffirait de la relier à ce golfe par un canal pour la transformer en mer intérieure.

Quand on voit les régions mornes et désolées du chott Mel-Rir, que l'on songe aux modifications profondes que leur ferait éprouver la présence de la mer en tempérant le climat, en régularisant les pluies et en y développant ainsi la fécondité naturelle du sol, on ne peut s'empêcher d'être ému par la grandeur de cette entreprise. En 1872, nous rencontrâmes entre Constantine et Batna le caïd des nomades sahariens, Bou-Lakrase, de la famille des Ben-Gannah. Il nous demanda pourquoi nous nous donnions tant de peine à construire des signaux sur les sommets les plus élevés. Nous lui répondîmes que notre intention était d'aller ainsi jusqu'au Sahara, afin de savoir si le chott Mel-Rir était au-dessous du niveau de la mer. « J'ai souvent contemplé les chotts, reprit-il tout rêveur; j'ai pensé quelquefois qu'ils étaient semblables à la mer et que jadis les flots venaient jusque-là. » Je lui expliquai alors comment il serait peut-être possible de les y ramener. Son imagination parut vivement frappée. « Dieu le veuille! dit-il après un instant de silence; ce sera une grande chose. » Or en étudiant attentivement les auteurs anciens qui nous ont laissé des renseignemens sur l'histoire et la géographie de l'Afrique, en examinant tous les documens topographiques que nous possédons sur le bassin des chotts, on acquiert la conviction que ce bassin communiquait autrefois avec la Méditerranée et formait un golfe intérieur connu sous le nom de *grande baie de Triton*, — que la baie de Triton s'est desséchée vers le commencement de l'ère chrétienne à la suite de la formation d'un isthme qui l'a séparée de la mer, — que, dans l'état des choses, il suffirait de creuser un canal de communication entre le bassin des chotts et le golfe de Gabès pour créer une mer intérieure. Il est indubitable que les conséquences de cette opération seraient immenses pour la prospérité de l'Algérie et de la Tunisie.

I. — HISTOIRE DU BASSIN DES CHOTTS.

Hérodote, qui écrivait vers l'an 456 avant Jésus-Christ, est le premier auteur qui ait donné des détails géographiques sur le lac Triton. Dans le livre IV de son *Histoire*, il décrit successivement, en allant de l'orient vers l'occident, les peuples qui habitent la côte septentrionale de l'Afrique. « Après les Lotophages, dit-il, viennent les Machlyes, qui mangent aussi du lotus; leur pays s'étend jusqu'au fleuve Triton, qui se jette dans le grand lac ou golfe (1) de

(1) Le mot λίμνη, employé par Hérodote, signifie à la fois *lac intérieur* et lac attenant à la mer, par conséquent *baie, golfe*.

Triton, dans lequel est l'île de Phla. » Il raconte ensuite que Jason fut poussé par la tempête sur les côtes de la Libye, et qu'il se trouva dans les bas-fonds de la baie de Triton avant de découvrir la terre; un triton lui montra le moyen de sortir de ce passage dangereux. Cet épisode du voyage des argonautes avait déjà été mentionné par Pindare (1), qui écrivait quelques années plus tôt. Hérodote nous apprend encore que les Libyens qui habitaient sur le bord occidental du lac Triton étaient des peuples laboureurs, tandis que ceux qui habitaient sur le bord oriental étaient des peuples nomades et bergers. Cette particularité est confirmée par Scylax. Il n'y a que les peuples laboureurs en effet qui bâtissent des villes, et nous verrons que ce géographe place la ville des Libyens sur le bord occidental du lac Triton. Ce qui ressort des récits d'Hérodote et ce qu'il est essentiel de noter, c'est d'abord que le grand lac de Triton communiquait avec la mer, puisque le vaisseau de Jason y fut jeté par la tempête; c'est ensuite qu'il ne parle pas de la Petite-Syrte, dont le nom n'apparaît que plus tard, et qui semble avoir été désignée en même temps que le lac sous la dénomination collective de grand lac ou grande baie de Triton.

Après Hérodote vient Scylax, auteur du *Périple de la Méditerranée*, qui écrivait vers le IIe siècle avant l'ère chrétienne. Dans sa description de l'Afrique, il cite l'île Brachion (2), où croît le lotus, et l'île de Cercinna, où il y a une ville du même nom. « Vers l'intérieur des terres, ajoute-t-il, se trouve le grand golfe de Triton (3), qui renferme la Petite-Syrte, surnommée de Cercinna, et le lac Triton avec l'île Triton, ainsi que l'embouchure d'un fleuve du même nom. L'entrée du lac est étroite; on y voit une île au reflux de la mer, et souvent alors les vaisseaux ne peuvent plus y pénétrer. Ce lac est considérable; les bords en sont habités par les peuples de Libye, dont la ville est située sur la côte occidentale. » Les savans sont d'accord pour reconnaître dans les îles Brachion et Cercinna les îles actuelles de Djerba et de Karkenah (4), entre lesquelles se trouve l'entrée du golfe de Gabès. La Petite-Syrte était donc évidemment le golfe de Gabès; le lac Triton occupait le bassin des chotts; la Syrte et le lac, réunis par une communication assez étroite, formaient ensemble le grand golfe de Triton. L'île basse qu'on voyait dans la communication au moment du reflux était sans doute for-

(1) IV, 44 et seq.

(2) D'après Mannert, la véritable leçon serait νῆσος Λωτοφάγων, *île des Lotophages*. C'était probablement l'île des Lotophages où Homère conduit Ulysse. Plus tard Strabon, Pline, Solin, l'appellent *île de Meninx*. C'est l'île Djerba de nos jours.

(3) Κόλπος μέγας Δρονίτης. D'après Vossius, il faut lire Τριτωνίτης.

(4) C'est à Cercinna qu'Annibal se retira après sa défaite; c'est là que fut exilé Sempronius Gracchus, l'amant de Julie; aujourd'hui on y déporte les filles publiques qui ont des démêlés avec la police tunisienne.

mée par les sables qui s'y amoncelaient et qui devaient finir par la combler. Quant à l'île Triton, elle était évidemment la même que l'*île de Phla* d'Hérodote. Où était-elle située? Nous ne nous arrêterons pas à discuter les différentes hypothèses qui ont été émises à ce sujet. Sir Grenville Temple, M. Guérin, M. Duveyrier, l'identifient avec le Nifzaoua, qui est une presqu'île importante et couverte d'oasis du chott El-Djerid. Cette opinion paraît la seule admissible. Le Nifzaoua en effet devait être une île à l'époque où le bassin des chotts était occupé par les eaux de la mer. Lorsque la communication se combla, le niveau des eaux baissa; l'île devint une presqu'île. De même qu'Hérodote, Scylax désigne encore la Petite-Syrte et le lac Triton sous le nom collectif de *grand golfe de Triton;* mais il écrit trois cents ans plus tard : la communication qui les réunit étant devenue étroite, on les désigne déjà en même temps par des noms particuliers.

Pomponius Melas écrivait vers l'an 43 de Jésus-Christ, environ deux siècles après Scylax. « Le golfe de la Syrte (1), dit-il, est dangereux non-seulement à cause des bas-fonds, mais encore à cause du flux et du reflux de la mer. Au-delà de ce golfe est le grand lac Triton, qui reçoit les eaux du fleuve Triton. On l'appelle aussi lac de Pallas. » Le lac et la Syrte ne communiquent plus entre eux; cela ressort clairement de ce passage; le niveau des eaux a baissé par l'évaporation, et l'île Triton a disparu. Dans le chapitre VI du même auteur, chapitre consacré à la description de la Numidie, dont Cirta (Constantine) était la ville la plus importante, on lit le remarquable passage suivant : « on assure qu'à une assez grande distance du rivage, vers l'intérieur du pays, il y a des campagnes stériles où l'on trouve, s'il est permis de le croire, des arêtes de poissons, des coquillages, des écailles d'huîtres, des pierres polies telles qu'on en tire communément de la mer, des ancres qui tiennent aux rochers, et autres marques et indices semblables qui prouvent que la mer s'étendait autrefois jusque dans ces lieux. » Ce texte n'est-il pas frappant? Dans les campagnes stériles situées vers l'intérieur du pays, au sud de Constantine, ne reconnaît-on pas le Sahara algérien, qui commence à Biskra? Ces cailloux arrondis par les flots de la mer, ces coquillages, ces ancres abandonnées, ne sont-ils pas des témoins irrécusables de la présence récente de la mer? Il n'y a pas longtemps en effet qu'elle s'est retirée, puisque Scylax décrivait encore minutieusement l'entrée de la baie. Sur certains points, comme à El-Feidh, où le terrain avoisinant les chotts s'élève en pente insensible, les flots en se retirant ont laissé à découvert des zones d'une largeur de plusieurs kilomètres. C'est là que les

(1) *De Situ orbis,* VII.

voyageurs trouvent les vestiges qui excitent leur étonnement; mais bientôt les ancres seront recueillies par les indigènes, les cailloux roulés et les coquillages seront entraînés par les torrens jusque dans le fond du lit desséché des lacs ou recouverts par les sables, et disparaîtront pour la plupart.

Arrivons maintenant à Ptolémée, qui écrivait vers la fin du IIe siècle et qui nous fournit de précieux renseignemens sur la géographie de l'Afrique. Dans sa table IV, consacrée à l'Afrique intérieure, Ptolémée fait la description suivante du Gir : « c'est d'abord le Gir, qui aboutit d'un côté au mont Usargala et de l'autre à la gorge Garamantique, le fleuve a un embranchement qui va former le lac des Tortues; le Gir, se perdant alors, reparaît plus loin et forme une autre rivière dont l'extrémité occidentale va former le lac Nuba. » Déjà le voyageur Shaw avait cru reconnaître le Gir de Ptolémée dans l'Oued-Djeddi, qui prend sa source au Djebel-Amour, arrose Laghouat et vient se jeter dans le chott Mel-Rir après un parcours de plusieurs centaines de kilomètres. M. Vivien de Saint-Martin, dans son ouvrage *le Nord de l'Afrique ancienne*, n'hésite pas à reconnaître que le Nigris décrit par Pline et le Gir de Ptolémée ne sont qu'un seul et même fleuve, l'Oued-Djeddi, que par conséquent le lac des Tortues ne peut être que le chott Mel-Rir; M. Duveyrier de son côté arrive à la même conclusion. Ces deux écrivains remarquent d'ailleurs que, dans l'énumération des villes situées sur le cours du Gir, Ptolémée cite *Thykimath*, *Ghéoua*, *Iskhéri*; ils font ressortir l'identité de ces noms avec ceux de *Tadjemout*, *Laghouat*, *Biskra*, et la similitude des positions relatives que ces différentes villes occupent sur les cours du Gir et de l'Oued-Djeddi. Ajoutons que Ptolémée place également *Lynxama* à l'est d'Iskeri, et que le nom et la position de cette ville concordent avec le nom et la position de Lyæna, qui était encore au temps de Shaw le plus riche des villages au nord du chott Mel-Rir.

Ptolémée, de même que Pline, fait sortir le Gir du lac des Tortues, et lui fait remonter souterrainement le bassin de l'Oued-R'ir ou Iguarghar. Or M. Duveyrier établit que le mot berbère *gher*, *ghir*, et par corruption *nigher*, *nighir*, signifie « bassin hydrographique. » Les auteurs grecs et latins, ne se rendant pas bien compte de la signification de ces mots, les faisaient, par un pléonasme, précéder du vocable *fleuve*; c'est ce qui explique le grand nombre des cours d'eau que les anciens ont appelés *Niger* ou *Nigris*. Dans le sens attribué généralement au mot *fleuve*, la description de Ptolémée serait fausse; mais, si on restitue au mot *gir* son véritable sens de « bassin hydrographique, » elle est très exacte, et le Gir représente le bassin de l'Oued-Djeddi réuni à celui de l'Iguarhgar par le lac des Tortues ou chott Mel-Rir. L'identité du Gir avec

l'Oued-Djeddi et celle du lac des Tortues avec le chott Mel-Rir nous paraissent donc hors de doute.

Dans sa seconde table de l'Afrique, Ptolémée cite, le long de la Petite-Syrte, Macadoma, les embouchures du fleuve Triton, Tacape. Dans la même table, en énumérant les montagnes de l'Afrique proprement dite, il cite le mont Vasaletus, où prend sa source le fleuve Triton et sur lequel se trouvent plusieurs lacs : le lac de Triton, le lac de Pallas et le lac de Libye. Il dit encore qu'au pied du mont Vasaletus commence le désert de Libye. Il nomme ensuite les nombreuses villes de l'Afrique, parmi lesquelles il cite Tisurus (Touzeur), qu'il place entre le mont Vasaletus et la mer. — Deux nouveaux lacs apparaissent dans Ptolémée, le lac de Libye et le lac des Tortues, qui n'est autre que le chott Mel-Rir. N'y a-t-il pas lieu d'en conclure que le niveau des eaux a continué à baisser, et que le grand bassin primitif s'est subdivisé en plusieurs bassins distincts?

Ptolémée fait venir le fleuve Triton du mont Vasaletus, puis il le fait couler dans le lac de Libye. Quel était ce mont Vasaletus (Οὐσαλειτον)? Il y a bien un mont Ousselet en Tunisie; mais il est fort loin, au nord des chotts, à l'ouest du lac Kairouan. Le mont Vasaletus, dont le nom a disparu, était sans doute une des chaînes qui forment la ceinture nord-ouest du bassin des chotts. Il nous importe peu d'ailleurs de le retrouver; il nous suffit de savoir qu'il était situé dans l'intérieur des terres, au-delà de Tisurus et au commencement du désert de Libye. Le fleuve Triton, qui y prenait sa source, ne peut donc être, comme le croient Shaw et Rennell, ni la petite rivière de Gabès, ni le ruisseau d'El-Hammab, qui sont situés près du littoral. — Du lac de Libye, Ptolémée fait couler le fleuve Triton dans le lac Pallas et dans le lac Triton. En même temps il place les embouchures de ce fleuve dans la Petite-Syrte, au nord de Tacape. Or il est incontestable aujourd'hui que le lit du chott Sellem, c'est-à-dire du lac de Libye, est bien au-dessous du niveau du golfe de Gabès, et il eût été matériellement impossible qu'il se produisît un courant vers ce golfe. La version de Ptolémée resterait donc inexplicable, si nous ne rendions ici encore au mot *fleuve*, dont il se sert, son véritable sens de bassin hydrographique. Par *fleuve Triton*, il faut entendre l'ensemble des eaux qui s'écoulent dans le bassin du lac Triton; cette interprétation est d'autant plus admissible que le mot même de triton entraînait toujours l'idée d'eau chez les anciens. « Quelle qu'ait été, dit M. Baissac (1), la signification originelle du mot *trito* en grec, il est incontestable que l'idée d'eau y fut généralement attachée. » Rien n'est plus na-

(1) Baissac, *de l'Origine des dénominations ethniques dans la race âryane*, p. 65.

turel par conséquent que d'admettre que le nom de *Triton* ait été appliqué à un ensemble de cours d'eau, c'est-à-dire à un bassin.

Recherchons maintenant ce que Ptolémée voulait désigner par les « embouchures » de ce fleuve. Dans un pays comme l'Afrique, où les rivières disparaissent souvent dans les sables pour ne reparaître qu'à de grandes distances, les habitans devaient naturellement supposer une communication souterraine entre le lac Triton et les cours d'eau qui prenaient leur source à quelques kilomètres du lac. De semblables idées sont encore très répandues chez les Arabes. D'ailleurs Macadoma était située à environ 60 kilomètres au nord de Tacape (Gabès); c'est à peu près à égale distance de ces deux villes que Ptolémée place les embouchures du fleuve Triton. Cette position correspond exactement à celle de l'embouchure de l'Oued-Akareit, située à 24 kilomètres au nord de Gabès. C'est là que devait aboutir l'ancienne communication de la grande baie de Triton avec la mer. Quoique la communication n'existât plus à l'époque de Ptolémée, la tradition devait en avoir conservé le souvenir, et cette circonstance suffisait pour que l'Oued-Akareit fût désigné sous le nom de fleuve Triton. Ce souvenir se perpétua jusqu'à Édrisi, qui vivait au XIe siècle; seulement ce n'est plus l'Oued-Akareit que cet auteur arabe fait communiquer avec le lac, c'est la rivière de Gabès. D'après la direction de cette rivière et la topographie de la région où elle coule, il est impossible qu'elle ait jamais communiqué avec le lac Triton. Il ne faut donc considérer le récit d'Édrisi que comme l'écho altéré d'une légende rappelant l'existence d'une ancienne communication entre le golfe et le lac, et il était naturel que cette légende se fixât sur le cours d'eau le plus en vue de la contrée, celui qui tombe dans la mer à Gabès.

On peut enfin se demander quelle était la ville des Libyens que Scylax place sur la côte occidentale du lac Triton. Ne serait-elle pas la même que celle dont parle Diodore de Sicile? « On raconte, dit ce dernier, que les Amazones bâtirent dans le lac Triton une ville qu'à cause de sa situation ils appelèrent *Chersonèse* (presqu'île). » La ville actuelle de Touzeur est bâtie entre le chott Rharsa et le chott El-Djerid. A l'époque où la grande baie de Triton existait, ces deux chotts se réunissaient à l'ouest de Touzeur, qui se trouvait ainsi dans une presqu'île; la position particulière de cette ville correspond donc exactement à celle qu'il est naturel de supposer à la Chersonèse de Diodore de Sicile. Il est certain d'ailleurs qu'elle est excessivement ancienne, à en juger d'après la remarque que fait à ce sujet l'Arabe Moula-Ahmed (1). « Je ne crois pas, dit-il, qu'il me soit tombé entre les mains aucun ouvrage où il soit ques-

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. IX. — *Relation de voyage de l'Arabe Moula-Ahmed*, traduction de Berbrugger, p. 291.

tion des anciens édifices qu'on voit à Touzeur, édifices qui remontent à une haute antiquité; mais on prétend qu'ils furent construits à l'époque du déluge, du temps de Noé. » La relation de cet Arabe est fort curieuse. Il revient de La Mecque, il est l'objet de la vénération de tous. Il s'intéresse aux lieux qu'il parcourt, il interroge les habitans, qui s'empressent de lui raconter toutes les légendes du pays; pour eux, la ville de Touzeur remonte au déluge. Il faut évidemment voir dans cette légende le souvenir de l'époque pendant laquelle les eaux des lacs s'élevaient au niveau de celles de la mer et recouvraient des terres aujourd'hui à sec. Il est fort probable que Touzeur est à la fois la ville dont parle Scylax et la Chersonèse de Diodore de Sicile. Les ruines de Tisurus devaient être très instructives; malheureusement M. Guérin (1) raconte que les débris de la ville antique ont été en partie employés comme matériaux de construction dans les divers villages qui constituent le chef-lieu actuel du Djerid. .

Les auteurs que nous avons invoqués dans cette discussion historique sont assez nombreux et leurs descriptions assez précises pour qu'il paraisse démontré que le bassin des chotts a été autrefois occupé par la mer. Résumons en quelques mots le résultat de nos recherches. A l'époque d'Hérodote, les lacs sont en communication avec la mer par une large ouverture. La Petite-Syrte et le lac Triton sont connus sous le nom collectif de *grande baie de Triton*. Dans cette baie est une île appelée Phla, qui n'est autre que le Nifzaoua. A l'époque de Scylax, la Petite-Syrte et le lac Triton sont encore désignés sous le même nom collectif; mais, la communication qui les relie étant devenue étroite, le golfe et le lac sont déjà distingués aussi par les noms particuliers de *Petite-Syrte* et de *lac Triton*. L'île de Phla existe toujours dans le lac sous le nom d'*île Triton*. A l'époque de Pomponius Melas, la communication entre le lac et la Syrte n'existe plus. Le lac Triton est au-delà de la Syrte dans l'intérieur des terres. Les eaux de ce lac, qui ne reçoit pas de ses affluens un tribut assez considérable, ont baissé par suite de l'évaporation. Le Nifzaoua n'est plus qu'une presqu'île. Le nom de *lac Pallas* apparaît à côté de celui de *lac Triton*. On n'est pas encore bien éloigné de l'époque de Scylax, et les voyageurs trouvent sur le rivage laissé à découvert des traces de la présence récente de la mer. Puis on arrive à Ptolémée : les eaux ont continué à baisser; elles se sont définitivement fixées dans les dépressions les plus profondes de l'ancien lit. Le bassin primitif s'est subdivisé. On voit apparaître le *lac des Tortues* et le *lac de Libye* à côté des lacs Pallas et Triton. Le souvenir de l'ancienne communication a été conservé

(1) *Voyage archéologique en Tunisie*, t. Ier, p. 262.

par la tradition, et Ptolémée place l'embouchure du « fleuve Triton » au point où aboutissait cette ancienne communication. Les siècles se succèdent, la tradition s'altère. A l'époque d'Édrisi, c'est le cours d'eau le plus connu de la Petite-Syrte, celui qui arrose Gabès, qui passe pour avoir communiqué autrefois ou même pour communiquer encore souterrainement avec le lac. Le souvenir de l'ancienne baie de Triton s'est transmis vaguement jusqu'à nous. C'est ainsi que la légende fait remonter la fondation de Touzeur au déluge, rappelant l'époque où cette ville antique s'élevait dans une presqu'île, et où les eaux de la mer venaient baigner le pied de ses murailles.

II. — RECHERCHE DE L'ANCIENNE COMMUNICATION. — CAUSES DE LA FORMATION DE L'ISTHME.

On a vu que le détroit qui reliait autrefois le lac Triton à la Petite-Syrte devait probablement aboutir à l'embouchure de l'Oued-Akareit. C'est l'opinion de Rennell, qui a discuté avec soin cette question (1). « La partie la plus voisine du lac, dit-il, est celle où tombe aujourd'hui la rivière d'Akroude (Oued-Akareit). Cette rivière est périodique, et elle était à sec lorsque Shaw la visitait; c'est là qu'il faut rechercher l'ancienne communication, s'il y en a eu, et nous ne doutons guère que cette communication n'ait effectivement existé. » D'après M. Henri Duveyrier (2), qui a exploré cette région, un banc de sables de 18 kilomètres sépare aujourd'hui le chott El-Djerid de la mer, et c'est à peine si l'on reconnaît les traces de l'ancienne communication dans la ligne des bas-fonds de l'Oued-Akareit. En étudiant la carte de la régence de Tunis de M. le capitaine d'état-major Pricot de Sainte-Marie ou bien encore celle que M. Guérin a publiée à la suite de son voyage archéologique en Tunisie, où les mouvemens de terrain sont indiqués avec tous les détails que comportent des levés expédiés, on est frappé de la dépression continue qui relie l'embouchure de l'Oued-Akareit à la pointe orientale du chott El-Djerid; c'est évidemment là qu'existait l'ancienne communication, et c'est par là seulement qu'on peut songer à la rétablir. Cette conclusion est confirmée par les observations de M. Guérin, qui fait remarquer que, par l'escarpement de ses bords, l'Oued-Akareit forme une ligne de démarcation assez tranchée entre les plaines plus ou moins ondulées qu'il sépare.

Comment la communication entre les chotts et le golfe s'est-elle comblée? Comment s'est formé l'isthme qui les sépare? Plusieurs auteurs ont cherché à expliquer la naissance de l'isthme de Gabès

(1) *The geographical System of Herodotus*, p. 661.
(2) *Touareg du nord*, p. 43.

par l'action des torrens qui apportaient dans les lacs des masses considérables de graviers et de cailloux. Ces dépôts, en s'accumulant à l'entrée de la baie de Triton, auraient fini par la fermer. Il est certain que les cours d'eau qui s'écoulent dans le bassin des chotts deviennent par momens de véritables torrens; mais, lorsque la communication existait, ce bassin était inondé, et, quelle que fût la vitesse des torrens, elle était bientôt détruite par la résistance de la masse liquide où ils pénétraient; leur action ne pouvait pas se faire sentir à plus d'un kilomètre ou deux du rivage. C'est dans ce rayon que les sables devaient nécessairement se déposer. Pour qu'ils fussent entraînés ensuite vers l'embouchure de la baie, il eût fallu un courant général des eaux de cette baie vers la Méditerranée. Un tel courant devait-il se produire, et dans ce cas était-il assez fort pour charrier les sables déposés à l'estuaire des torrens?

A l'époque où la grande baie de Triton existait, elle était nécessairement alimentée par un courant venant du golfe de Gabès, puisqu'elle a commencé à se dessécher dès que l'isthme fut formé. La quantité d'eau enlevée au bassin de la Méditerranée par les rayons solaires et non restituée par les pluies représente annuellement une couche de 1 mètre 1/2 (1). L'évaporation devait être plus rapide dans la baie de Triton que dans la Méditerranée; mais les eaux qu'elle perdait ainsi allaient, en grande partie, se résoudre en pluie sur les versans méridionaux de l'Aurès, d'où elles lui étaient ramenées par les nombreux affluens qui y prennent leur source. La baie de Triton pouvait occuper une surface de 320 kilomètres de longueur sur 60 kilomètres de largeur. En admettant que la différence entre les eaux qu'elle recevait et celles qui lui étaient enlevées par l'évaporation se traduisît, comme pour la Méditerranée, par une couche de 1 mètre 1/2, elle perdait environ 28 milliards de mètres cubes par an. Pour lui restituer cet énorme volume d'eau, il suffisait d'une vitesse de 11 mètres par minute à un courant de 1,000 mètres de largeur sur 5 mètres de hauteur. A l'époque d'Hérodote, où la communication devait être très large, la vitesse du courant était nécessairement plus faible.

Les eaux de la mer contiennent en volume 27 millièmes de sel, qu'elles déposent en s'évaporant. La baie de Triton recevant tous les ans de la Méditerranée une couche d'eau de 1 mètre 1/2, il se serait formé au fond du lit un dépôt annuel de 40 millimètres, et, en lui supposant une profondeur de 60 mètres, elle se serait transformée en moins de quinze cents ans en un immense bloc de sel. C'est ce qui finirait par arriver à la Méditerranée et à la Mer-Rouge, s'il n'existait pas à l'entrée de ces mers des contre-courans inférieurs

(1) Élisée Reclus, *la Terre*, p. 111.

chargés de ramener dans l'océan les masses de sel qui se déposent par l'évaporation. On peut induire par analogie qu'il existait un contre-courant à l'embouchure de la baie de Triton. Il devait se produire alors un mouvement général, mais très lent, des couches d'eau inférieures de toute la baie vers la Méditerranée. Ce mouvement s'accélérait jusqu'au détroit, où il atteignait sa plus grande vitesse; on ne peut croire qu'il fût assez accentué dans l'intérieur du bassin pour entraîner les sables déposés à l'estuaire des fleuves.

Après la formation de l'isthme, la baie de Triton, en lui attribuant une profondenr uniforme de 60 mètres, aurait dû se dessécher en quarante ans; mais les choses ne se passèrent pas ainsi. Le fond de cette baie devait alors être irrégulier comme le fond de toutes les mers. Les eaux se retirèrent dans les dépressions les plus profondes et formèrent de petits lacs permanens, dont le niveau cessa de baisser lorsque, par suite de la réduction de leur surface, ils ne perdirent plus par l'évaporation qu'une quantité d'eau égale à celle qu'ils recevaient de leurs affluens. Ces lacs étaient loin d'occuper la surface des chotts actuels; mais peu à peu les torrens ont dû en niveler les lits en y accumulant les sables et les cailloux, et les eaux, en s'étalant, ont présenté une plus grande surface à l'évaporation. C'est ainsi qu'avec les siècles ils se sont transformés en ces larges surfaces planes que les indigènes appellent *chotts*. Cette action des torrens continue encore de nos jours. Le lit du chott Mel-Rir s'incline vers celui du chott Sellem, qui est à un niveau inférieur. C'est vers ce dernier chott que les eaux se dirigent, c'est là qu'elles séjournent et qu'elles déposent les sables et les limons qu'elles charrient, et cela se passera ainsi tant que le lit du chott Sellem n'aura pas été exhaussé au niveau de celui du chott Mel-Rir. Pour nous résumer, les sables entraînés par les torrens qui tombaient dans la baie de Triton étaient déposés sur le littoral; cette baie était alimentée par un courant venant de la Méditerranée; il existait selon toute probabilité un contre-courant inférieur, mais il était trop faible pour mettre en mouvement les sables et les accumuler à l'entrée de la baie. Il est donc naturel de chercher les causes de la formation de l'isthme dans l'action des courans du golfe de Gabès.

Les marées, qui sont généralement peu sensibles dans la Méditerranée, sont au contraire très accentuées dans le golfe de Gabès. Cette particularité est mentionnée par les auteurs anciens. Procope fait une description assez curieuse de ce phénomène. « Tous les jours, dit-il, la mer s'avance sur le littoral aussi loin qu'un bon piéton pourrait le faire en un jour; le soir, elle rentre, laissant le rivage à sec. Les nautoniers pénètrent sur le continent, qui prend pendant ce temps l'aspect d'une mer, et y naviguent tout le jour. » D'après MM. Guérin et Élisée Reclus, la marée atteint une éléva-

tion de plus de 2 mètres à l'embouchure de l'Oued-Gabès; elle doit être nécessairement un peu plus forte à l'embouchure de l'Oued-Akareit, située tout à fait au fond du golfe.

La hauteur exceptionnelle des marées de cette partie de la Méditerranée s'explique facilement. On sait que les vagues de marée se déplacent d'orient en occident, dans le sens du mouvement diurne de la lune. En arrivant dans le golfe de Gabès, elles se trouvent comprimées par le resserrement des côtes; leur vitesse se ralentit par suite du frottement contre les bas-fonds; elles s'entassent alors les unes sur les autres, et gagnent en hauteur ce qu'elles perdent en largeur et en rapidité. En roulant sur les bas-fonds du golfe de Gabès, elles en remuent profondément les vases et les sables, et en entraînent une partie vers le littoral. Lorsqu'il existait une large communication entre la Petite-Syrte et la baie de Triton, la marée pénétrait dans cette baie et se faisait sentir jusqu'au fond du chott Mel-Rir, où elle atteignait sa plus grande hauteur; mais les sables, en s'accumulant sur le littoral de la Petite-Syrte, durent successivement rétrécir la communication, qui finit par n'être plus qu'un étroit canal. A la marée montante, il devait alors s'y engager une barre qui, arrivée dans les eaux tranquilles de la baie, perdait sa vitesse en s'épanouissant, et laissait retomber les sables qu'elle entraînait.

Pendant l'été, les vents dominans de la partie orientale de la Méditerranée sont les moussons de nord-nord-ouest. Les anciens les appelaient *vents étésiens;* mais pendant l'hiver il y a quelquefois des coups de vent du nord-est et du sud-est très violens. A l'action régulière des marées s'ajoute ainsi l'action accidentelle des vagues puissantes que ces vents soulèvent alors dans la haute mer, et qui viennent se briser sur la côte, après avoir roulé sur les bas-fonds vaseux et sablonneux du golfe de Gabès.

Telles sont les causes qui ont déterminé la formation d'un isthme à l'entrée de la baie de Triton. Il dut se créer tout d'abord un cordon littoral régulier. Ce cordon, se modifiant peu à peu sous l'influence des vents de sud-ouest, qui venaient y déposer les sables du désert, s'est transformé en dunes irrégulières et mamelonnées. Tout porte à croire que c'est bien ainsi que les choses ont dû se passer. Si l'on se rappelle la description de Procope, qui nous montre les marées s'avançant à une grande distance sur le continent, on est forcé d'en conclure que le littoral de la Petite-Syrte était alors une plage basse et régulière. L'envahissement des côtes du golfe de Gabès par les sables de la mer est d'ailleurs un fait bien constaté par les voyageurs : Shaw le signale dans ses *Observations géographiques sur le royaume de Tunis;* M. Guérin dit que l'embouchure de

l'Oued-Gabès sert actuellement de port à l'oasis, celui de l'antique Tacape étant depuis longtemps ensablé.

Les géologues s'accordent aujourd'hui à reconnaître que le centre de l'Afrique était jadis recouvert par les eaux de la mer. Ce vaste océan saharien était limité au nord par la chaîne de l'Atlas et par l'Aurès. Dans sa *Malocologie de l'Algérie*, M. Bourguignat pose les conclusions suivantes, qu'il regarde comme indiscutables : « au commencement de la période actuelle, le nord de l'Afrique était une presqu'île dépendante de l'Espagne; le détroit de Gibraltar n'existait pas, la Méditerranée communiquait avec l'Océan par le grand désert de Sahara, qui était alors une vaste mer. » M. Charles Martins considère les chotts comme les lais de la mer saharienne. « Le dernier de ces chotts, dit-il, s'arrête à 16 kilomètres seulement de la mer. Que cet isthme se rompe, et le bassin des chotts redevient une mer, une Baltique de la Méditerranée (1). »

M. Dubocq (2) n'a trouvé sur les bords du chott Mel-Rir aucun lais de mer qui puisse faire supposer que l'estuaire de ce bassin ait été oblitéré, depuis les temps historiques, par les collines de sable qui bordent le golfe de Gabès, et que l'évaporation ait successivement épuisé les eaux de ce bassin. Il croit d'ailleurs à l'existence de l'ancien océan saharien, et il admet également que le niveau des chotts est plus bas que celui de la mer; il donne même au chott Sellem des altitudes négatives de 65, 76 et jusqu'à 85 mètres, qu'il a déduites de ses observations barométriques, mais qui doivent être exagérées. M. Coquand (3) cite M. Dubocq, dont il semble adopter les conclusions. Les différentes assertions de M. Dubocq peuvent-elles se concilier? Nous ne le croyons pas. Dans le grand soulèvement géologique qui exhaussa la vaste région saharienne et qui la transforma en continent, le bassin du chott Mel-Rir resta au-dessous du niveau de la mer. Donc, même dans le cas où le chott Mel-Rir, à la suite de cette convulsion, se fût trouvé complétement séparé de la mer par un isthme, les eaux de l'océan saharien auraient été retenues dans son bassin. Il se serait formé un grand lac intérieur, dont le lit aurait embrassé au moins les contours de la couche d'altitude zéro et dont les eaux auraient conservé pendant longtemps une composition chimique analogue à celle de l'océan. Nous avons dit que les eaux de la baie de Triton avaient dû s'évaporer très rapidement après la formation de l'isthme; mais, à l'époque où le grand océan saharien existait, les conditions climatériques du nord de l'Afrique étaient bien loin de ce qu'elles sont aujourd'hui, et, si nous admettons que le bassin des chotts est devenu un lac intérieur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1864.

(2) Dubocq, *Constitution géologique des Zibans et de l'Oued-Rir*, 1853.

(3) Coquand, *Géologie et paléontologie du sud de la province de Constantine*, 1862.

au moment même où l'océan saharien a disparu, nous devons supposer que pendant longtemps ce lac recevait directement une quantité d'eau assez considérable pour contre-balancer l'évaporation solaire, et que ce n'est que bien plus tard qu'il s'est desséché, à la suite des modifications successives du climat. Forcément il a donc existé une faune littorale sur les bords du chott Mel-Rir, et si on ne retrouve ni vestiges de cette faune, ni lais de mer, c'est qu'ils ont disparu. M. Dubocq, il est vrai, ne parle que des temps historiques; mais il a bien constaté la présence d'érosions sur les flancs de l'Aurès, qui limitait autrefois l'océan saharien au nord; il aurait dû en trouver à plus forte raison sur les bords du chott, qui furent un rivage à une époque plus rapprochée de nous.

Il est facile de se rendre compte d'ailleurs de la disparition des vestiges de la mer sur les bords du chott Mel-Rir. On a vu qu'après la formation de l'isthme, dont la conséquence fut le desséchement des lacs par l'évaporation, l'action des torrens eut pour résultat d'entraîner les matières qu'ils charriaient, d'abord dans les parties les plus basses des lits desséchés, et de proche en proche dans toutes les dépressions, qui furent ainsi successivement comblées. La plupart des témoins de la présence de la mer furent donc enfouis dans le fond vaseux des chotts, et il est fort probable qu'on les retrouverait en grand nombre, si l'on y faisait des fouilles assez profondes. Si quelques-uns de ces témoins restèrent sur le littoral, ce durent être nécessairement ceux qui, placés sur les lignes de séparation des eaux, purent échapper à l'action des torrens; mais l'on sait que le vent amoncelle les sables qu'il transporte ou qu'il balaie sur tous les obstacles qu'il rencontre. Il est donc naturel de supposer que cette action des vents, persistant pendant vingt siècles, a dû entasser une épaisse couche de sables sur la plupart de ces vestiges, placés sur les lignes de séparation des eaux et par conséquent sur les parties saillantes du terrain. Peut-être en retrouverait-on encore quelques-uns à la surface du sol, mais ils doivent être excessivement rares, et il n'est pas étonnant qu'on n'en ait pas découvert dans les quelques explorations rapides qui ont été faites jusqu'à ce jour dans le bassin des chotts.

III. — LONGUEUR DU CANAL A CREUSER. — PROJET DE NIVELLEMENT DU BASSIN DES CHOTTS. — RIVAGE PROBABLE DE LA NOUVELLE MER.

M. le capitaine d'état-major Pricot de Sainte-Marie, qui était en mission en Tunisie en 1845, a fait la route du chott El-Djerid à Gabès par Bordj-el-Hamma. Il a relaté avec beaucoup de soin toutes les particularités de l'itinéraire, montées, descentes, changemens de direction, dans un registre qui se trouve aux archives du dépôt

de la guerre. La longueur totale de la route est d'environ neuf heures. Après avoir quitté le lac, il marche pendant quatre heures et ne mentionne que des montées. Il signale alors une longue pente à gauche vers le lac, puis la route continue à monter; elle redescend un peu, il est vrai, pour arriver à Bir-Chenchou, mais c'est pour remonter immédiatement. Lorsqu'elle recommence à descendre, il ne faut plus qu'un peu plus d'une heure pour arriver à Gabès, et la pente n'est certainement pas bien rapide, puisque M. Pricot de Sainte-Marie ne donne que ces deux seules indications : descente, faible descente. En somme, on monte beaucoup plus qu'on ne descend pour aller du lac à Gabès, dont l'altitude n'est que de 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il en résulte que le chott El-Djerid est au-dessous de la mer, et par suite que la dépression du chott Mel-Rir se prolonge bien jusqu'à la pointe orientale du chott El-Djerid. Pour inonder cet immense bassin et reconstituer ainsi le grand golfe de Triton d'Hérodote, il suffirait donc de le relier à la mer par un canal; 18 kilomètres séparent le chott El-Djerid de la mer; mais on ne doit pas en conclure qu'il y aurait un canal de 18 kilomètres à creuser. La véritable longueur du canal serait déterminée par la distance du golfe de Gabès à la courbe d'altitude zéro du bassin à inonder. D'après les cartes de MM. Pricot de Sainte-Marie et Guérin, il est très probable que le point le plus élevé de la dépression qui relie le chott à l'embouchure de l'Oued-Akareit est plus rapproché de cette embouchure que du chott. Ce fait, qui ressort de l'itinéraire déjà cité, résulte encore logiquement de la façon dont l'ancienne communication a été comblée par les sables de la mer. La courbe d'altitude zéro qui contourne la pointe orientale du chott El-Djerid doit donc pénétrer assez profondément dans la dépression qui représente l'ancienne communication. Les travaux à exécuter pour le percement de l'isthme seraient ainsi notablement réduits. Le passage suivant de Rennell confirmerait cette opinion : « on voit par la carte de Shaw et ses descriptions que l'espace compris entre le lac et les dernières sinuosités du golfe est uni et plat, et que le terrain s'élève un peu seulement près du niveau de la mer. » Cette question de la longueur du canal sera d'ailleurs complétement résolue par un nivellement préalable du bassin des chotts.

Fixer les contours du bassin à inonder, telle est en effet la nécessité qui s'impose tout d'abord. Pour exécuter ce travail, il faut deux groupes, composés chacun de trois topographes. Ces deux groupes partiraient de la cote *zéro*, facile à retrouver au moyen de l'altitude du signal de Chegga, que nous avons construit sur les bords du chott Mel-Rir; puis ils marcheraient en sens opposés en suivant la courbe d'altitude zéro. Le chef de chaque groupe déterminerait, au moyen d'un niveau à lunette, les points où les mires devraient être

placées pour se trouver sur la courbe zéro. Un second observateur, muni d'une boussole à *éclimètre* et à *stadia*, se placerait successivement à chaque mire d'arrière et viserait la mire d'avant afin de relever la direction et la longueur de chacun des côtés du polygone parcouru. Il *recouperait* tous les points importans, mouvemens de terrain, oasis, etc., et en prendrait les distances zénithales. Le troisième observateur dessinerait les mouvemens de terrain, le bord des lacs, les contours des oasis, les chemins. Tous ces documens, coordonnés jour par jour, permettraient au chef de l'expédition de dresser une carte complète de la région des chotts, où seraient tracés le rivage de la mer à créer, le rivage actuel des chotts, la position des oasis voisines, les chemins importans. Pour les oasis qui pourraient se trouver au-dessous du niveau de la mer, un tableau statistique spécial indiquerait le nombre des habitans, le nombre des palmiers, l'étendue des jardins. Par les distances zénithales, on connaîtrait les points saillans qui, placés dans la zone inondable, seraient destinés à former des îles, et, si ces points étaient habités, un nivellement spécial en donnerait le périmètre. Il serait également fait de temps en temps, toutes les fois que cela paraîtrait utile, un cheminement direct vers le lit des chotts, afin d'avoir la profondeur exacte de la mer future. Parvenus à l'extrémité orientale du chott El-Djerid, les observateurs se dirigeraient sur le golfe par la dépression qui aboutit à l'embouchure de l'Oued-Akareit. Ce cheminement, en arrivant au bord de la mer, fournirait d'abord une vérification indispensable à l'ensemble des opérations; il permettrait en second lieu de construire le profil du terrain compris entre la courbe zéro et le golfe de Gabès.

Il y a environ 80 lieues en ligne droite de Chegga au golfe. Avec les détours qu'il serait obligé de faire, chaque groupe aurait environ 100 lieues à parcourir; à 1 lieue par jour, cela ferait cent jours. Ce grand travail de nivellement s'accomplirait donc en un seul hiver. En y employant des officiers et des soldats, auxquels il suffirait de donner une indemnité pour couvrir leurs frais exceptionnels, on ne dépasserait pas une dizaine de mille francs, et l'on peut dire qu'en ne considérant même que l'intérêt scientifique de la question, cette dépense serait insignifiante en comparaison du résultat obtenu. On connaîtrait alors exactement le rivage et la profondeur de la mer à créer, le nombre et l'importance des oasis à exproprier, le profil et la nature du terrain où le canal devrait être creusé. Avec ces données, on pourrait calculer la largeur et la profondeur du canal, et par conséquent le nombre de mètres cubes de terres à déplacer pour percer l'isthme de Gabès. On pourra même désigner à l'avance l'emplacement des ports futurs. La question se poserait alors avec une grande netteté. Il n'y aurait plus qu'à éta-

blir le devis des dépenses, en y faisant entrer les indemnités dues aux propriétaires des oasis comprises dans la zone inondable et à examiner les avantages qui résulteraient pour l'Algérie et la Tunisie de la création d'une mer intérieure.

Il pourrait à première vue sembler plus rationnel de commencer le nivellement par le golfe de Gabès. En partant du golfe, on obtiendrait tout d'abord en effet l'altitude du chott El-Djerid, ce qui établirait immédiatement la possibilité ou l'impossibilité de la création d'une mer intérieure. A cela, on peut répondre que, si, contre toutes nos prévisions, la dépression du chott Mel-Rir ne se prolongeait pas jusqu'au chott El-Djerid, si elle s'arrêtait à la hauteur de Négrin par exemple, l'expédition reviendrait sur ses pas, mais elle rapporterait des documens géographiques très complets sur cette partie si intéressante et si peu connue de l'Algérie, et elle n'aurait pas mis plus de temps pour accomplir ce travail qu'il ne lui en eût fallu pour se rendre à Gabès. Elle aurait d'ailleurs l'immense avantage de pouvoir s'organiser sur le territoire français, et cette dernière considération doit l'emporter.

Ce n'est que pour mémoire que nous avons fait mention des oasis à exproprier; il n'est guère probable qu'il s'en trouve beaucoup dans ce cas. En parcourant l'ouvrage de M. Guérin, on voit que toutes les villes importantes du Nifzaoua et du pays de Touzeur et de Nefta sont bâties sur des collines ou des plateaux. Nous avons montré d'ailleurs que jamais ni le Nifzaoua, qui formait une île, ni le pays de Touzeur, qui formait une presqu'île, n'ont été inondés. Il résulte de treize observations barométriques faites par M. Pricot de Sainte-Marie au camp de Touzeur (1) que l'altitude de ce point est de 30 mètres au-dessus du niveau de la mer; d'après sept autres observations, l'altitude de Nefta serait 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces cotes, qui peuvent être considérées comme exactes à 20 ou 25 mètres près, confirment notre supposition. Dans la région du chott Mel-Rir et de l'Oued-Rir, la seule oasis importante qui semble être au-dessous du niveau de la mer est celle de Neïra. Dans les oasis, la fortune se compte d'après le nombre des palmiers que l'on possède. Celle de Neïra en contient environ 5,000 qu'on peut estimer en moyenne à 100 francs; cela ferait 500,000 francs. En prenant au *pis aller* dix fois ce chiffre pour la valeur totale des indemnités à accorder, on n'arriverait encore qu'à 5 millions. On voit donc que le moindre tracé de chemin de fer entraîne souvent plus d'expropriations que n'en exigerait la création de la mer intérieure d'Algérie, dont les bienfaits seraient autrement importans.

Mettant à profit les itinéraires, les cotes barométriques fournies

(1) Ce camp est situé à 6 kilomètres au nord de Touzeur. Les observations correspondantes ont été faites à Tunis même.

par quelques voyageurs, et les autres documens que nous avons pu nous procurer, nous avons dressé une carte des contours probables de la courbe d'altitude *zéro*. Cette courbe donne une idée générale du rivage de la mer à créer, qui couvrirait une superficie de 320 kilomètres de longueur sur 50 ou 60 kilomètres de largeur. Elle donne en même temps une idée de la grande baie de Triton, avec cette seule différence que cette baie était réunie à la Petite-Syrte par une large communication au temps d'Hérodote, et par un canal plus étroit au temps de Scylax. Pour établir cette carte, nous avons encore eu à notre disposition une série d'altitudes que M. Duveyrier a déterminées à l'aide d'un baromètre anéroïde au cours de ses explorations dans la région des chotts. Malheureusement les altitudes barométriques ne sauraient servir qu'à titre de simples renseignemens. Ces altitudes en effet se contredisent souvent. La plupart ont été calculées au moyen d'observations correspondantes faites à Alger; si l'on considère la distance qu'il y a entre cette ville et la région des chotts, on ne doit pas s'étonner du peu de précision des résultats obtenus à l'aide d'observations faites en deux points si éloignés l'un de l'autre, séparés par de nombreuses chaînes de montagnes, où par conséquent les conditions atmosphériques peuvent se trouver si différentes au même instant. Il suffira de rappeler ici à cet égard que trois observateurs distingués, MM. Vuillemot, Jus et Lehaut, avaient adopté pour Biskra l'altitude de 89 mètres, tandis qu'elle est réellement de 124 mètres, et cependant cette altitude était le résultat d'observations nombreuses faites dans deux villes et par conséquent dans de très bonnes conditions. Les voyageurs, qui sont obligés de se contenter bien souvent d'un très petit nombre d'observations et même d'une observation unique, peuvent donc commettre sur les altitudes des erreurs de 40 mètres et plus. Dans la question qui nous occupe, où une différence de niveau de 20 mètres est excessivement importante, de telles données ne peuvent plus avoir que la valeur de renseignemens fort vagues.

IV. — NAVIGATION DU GOLFE DE GABÈS. — AVANTAGES DE LA CRÉATION D'UNE MER INTÉRIEURE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE.

Les anciens considéraient la navigation comme très difficile dans la Petite-Syrte, tant à cause des bas-fonds que des marées. Solin, qui, contrairement à Scylax, regarde la Petite-Syrte comme moins dangereuse que la Grande-Syrte, raconte que la flotte romaine put y passer sans accident sous le consulat de Cn. Servilius et de C. Sempronius. Les dangers devaient être en somme plus apparens que réels. Le nombre considérable des villes marchandes que les Car-

thaginois possédaient sur ce littoral semble prouver au contraire que la Syrte offrait de grandes facilités au commerce. Ils y naviguaient en toute sécurité, tandis que les navires étrangers, qui ne connaissaient ni le chemin à suivre pour éviter les bas-fonds, ni les heures des marées, n'osaient s'y aventurer que fort rarement.

Aujourd'hui il n'y a pas un seul port sur la côte du golfe de Gabès, dont les parages sont beaucoup moins fréquentés que du temps des Grecs et des Romains. Il n'y a qu'un seul mouillage près de Sphax, à l'ouest des îles Karkenah; mais les navires doivent jeter l'ancre à une assez grande distance du littoral, qui est encombré par les sables. Il n'existe qu'une carte marine du golfe; c'est une carte anglaise, d'après laquelle les plus grands vaisseaux peuvent y naviguer. Entre les îles Karkenah et Djerba, les sondes varient de 20 à 30 brasses (1); elles diminuent successivement en approchant de la côte, et se réduisent à 4 brasses en arrivant près de l'embouchure de l'Oued-Akareit. On trouve alors un petit cordon de sables qui longe le littoral, et les sondes ne sont plus que de 2 brasses. Toutes ces sondes correspondent aux basses mers de vive eau. A la marée montante, les eaux doivent s'élever d'au moins 3 mètres vers l'embouchure de l'Oued-Akareit. Dans l'état des choses, les petits bateaux de commerce pourraient y pénétrer, comme ils pénètrent dans l'Oued-Gabès; mais, lorsque la mer se précipitera dans le canal pour aller remplir le bassin des chotts, elle balaiera les sables déposés près du rivage. L'entrée du canal deviendra ainsi accessible à tous les navires, qui iront facilement le *prendre* lorsque des feux seront établis sur les îles Karkenah et Djerba. L'approche de ces îles n'offre d'ailleurs aucun danger sérieux; longtemps avant d'y arriver en effet, on trouve des bancs de vase où le mouillage est excellent même par les plus forts coups de vent. Partout la sonde indique admirablement le fond. On s'étonnerait après cela que les anciens aient représenté la navigation comme si difficile dans la Petite-Syrte, s'il n'y avait pas lieu de supposer que les vagues de la mer, en rejetant constamment sur le littoral les vases et les sables qu'elles enlevaient aux bas-fonds du golfe, ont fini par en augmenter la profondeur. Le golfe de Gabès étant complétement dépourvu de ports, on comprendra que la nouvelle mer rendrait de grands services à la navigation en offrant aux vaisseaux un abri certain contre les vents de nord-est et de sud-est, très violens dans ces parages.

Après avoir creusé un canal de communication, il y aurait encore des précautions à prendre pour éviter l'ensablement. Sans parler du dragage, dont on aura toujours la ressource, on pourra arrêter

(1) Brasses anglaises ou *fathoms* de $1^{m},83$.

les sables au moyen d'une digue jetée vis-à-vis de l'entrée du canal. Cette digue serait dirigée du nord au sud de façon à recevoir obliquement le choc des vagues venant de la haute mer. Deux épis ou petites jetées partant du rivage protégeraient l'entrée du canal contre les remous et les courans littoraux. Entre la jetée et les épis, deux passages, l'un au nord, l'autre au sud, seraient ménagés pour l'entrée des navires. Les sables s'accumuleraient au pied des jetées; il s'en introduirait très peu dans le canal, et il suffirait de draguer de temps en temps.

En supposant que le bassin des chotts ait une profondeur moyenne de 25 mètres, la contenance serait d'environ 480 milliards de mètres cubes. Il ne faudrait pas croire que cet énorme volume d'eau pût lui être fourni en quelques jours, même en quelques mois. Peut-être faudra-t-il plusieurs années; cela dépendra de la largeur et de la profondeur du canal de déversement, de sa longueur et par suite de la rapidité du courant qui s'y établira. Il sera facile de calculer le temps nécessaire lorsque le nivellement préalable aura fait connaître le profil de l'isthme à percer et la nature du sol. Alors on pourra prévoir aussi la rapidité du courant permanent qui, une fois le bassin rempli, s'établira dans le canal pour porter à la nouvelle mer les 28 milliards de mètres cubes d'eau que lui enlèvera annuellement l'évaporation.

Nous n'avons pas encore parlé de l'influence que cette mer exercera sur le climat du midi de l'Europe. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de traiter à fond une question qui nécessiterait préalablement des observations météorologiques longues et régulières dans la région des chotts; nous en dirons cependant un mot en terminant. Pendant l'été, les vents dominans de la partie orientale de la Méditerranée sont les vents de nord-ouest. La mer d'Algérie réduirait d'autant la surface du grand foyer d'appel saharien, et la violence des vents de nord-ouest serait légèrement atténuée. Dans les autres saisons de l'année, les vents dominans sont les vents de sud-ouest (1); en passant sur le lit de la mer intérieure, ils se chargeront de vapeur d'eau dont une partie se résoudra en pluie sur les flancs de l'Aurès; l'autre partie ira augmenter la quantité d'eau qui tombe annuellement en Sicile et dans le midi de l'Italie, mais sans modifier sensiblement le climat de ces régions.

Le bassin des chotts et la Petite-Syrte n'ont pas toujours été stériles comme de nos jours. « Les bords du lac Triton, dit Scylax, sont habités tout autour par les peuples de la Libye, dont la ville est située sur la côte occidentale. Tous ces peuples sont appelés Li-

(1) Ils sont produits par les contre-courans supérieurs des vents alizés, qui s'abaissent généralement vers le 30e degré de latitude, et se font sentir à la surface de la terre.

byens, et malgré leur teint jaunâtre ils sont naturellement fort beaux. Le pays qu'ils habitent est excessivemet riche et fertile; de là vient qu'ils nourrissent beaucoup de nombreux troupeaux. » Polybe nous apprend que Massinissa, voyant le grand nombre des villes bâties autour de la Petite-Syrte et la richesse du canton des *emporia* ou places marchandes, jeta des yeux jaloux sur les revenus que Carthage en tirait. Diodore de Sicile parle également avec admiration de la fertilité de l'Afrique proprement dite (1). Sous la domination des Romains, ces contrées devaient être encore très prospères, si l'on en juge par le grand nombre des établissemens qu'ils y ont fondés. Cela est bien changé aujourd'hui. Il n'y a plus une seule ville importante sur les bords de la Syrte, et l'on ne trouve autour des lacs que quelques rares oasis. Le retrait des eaux de la mer paraît donc avoir profondément modifié le climat de ces régions florissantes où les sables du désert, charriés par les vents du sud à travers le lit desséché des chotts, sont venus porter la désolation. Cet envahissement lent, mais continu des sables du sud, est malheureusement un fait bien constaté. M. Guérin en parle en termes éloquens dans la relation de son voyage à Nefta. « Les sables, dit-il, engloutiraient complétement cette sorte de paradis terrestre, si l'homme ne luttait avec énergie pour repousser leurs vagues mobiles et progressives, chaque jour plus menaçantes. » Dans cette lutte sans trêve, l'homme finira par être vaincu, s'il n'oppose aux sables une barrière infranchissable en ramenant la mer dans son ancien lit. Et il est impossible de douter de l'efficacité de cette barrière, si l'on songe que le seul cours de l'Oued-Djeddi a suffi pour arrêter pendant des siècles la marche des sables vers le nord. « L'Oued-Djeddi offre, dit M. Carrette, une particularité assez remarquable pour n'avoir échappé à aucun des peuples qui se sont succédé dans cette contrée. Dans une longueur de 300 kilomètres, il forme la ligne de démarcation entre la terre et les sables. Sur la rive gauche ou septentrionale, les terres cessent brusquement au lit du fleuve; les sables commencent du côté opposé. » Malheureusement ils ont fini par franchir le cours inférieur de l'Oued-Djeddi; pourquoi? C'est que le retrait des eaux de la mer a eu pour résultat de creuser devant ce fleuve un gouffre de 25 à 30 mètres de profondeur; alors la vitesse de son cours s'est accélérée, et, le volume de ses eaux diminuant en même temps par suite d'une évaporation plus rapide due à une plus grande sécheresse de l'air, le lit de la rivière s'est trouvé périodiquement à sec, et les sables ont pu passer sur la rive septentrionale. N'avons-nous pas le droit d'espérer que, si la présence de la mer venait

(1) L'Afrique proprement dite comprenait la Tunisie et la partie est de la province de Constantine.

régler de nouveau l'écoulement des eaux de l'Oued-Djeddi, le cours de la rivière reprendrait sa régularité primitive, et que, de nouvelles conditions climatériques aidant, l'influence bienfaisante de cette mer se ferait sentir de proche en proche jusqu'aux sources de l'Oued-Djeddi, c'est-à-dire sur toute la limite sud de la province d'Alger elle-même?

Le percement de l'isthme de Suez a suffi pour amener une notable amélioration du climat dans les régions que traverse le canal de communication. Il est bien constaté que les pluies y ont augmenté dans une notable proportion, que, d'exceptionnelles qu'elles étaient, elles y sont devenues régulières. Si la présence d'un simple canal de communication a suffi à produire une amélioration aussi sensible, que ne doit-on pas attendre de la création d'un vaste golfe ayant 320 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 60 kilomètres! Ne serait-ce pas une rénovation complète de tout le sud de la province de Constantine et de la Tunisie?

De Chegga à la frontière tunisienne s'étend une immense plaine comprise entre les derniers contre-forts de l'Aurès (1) au nord et le rivage septentrional des chotts au sud. Elle n'a pas moins de 150 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 40 kilomètres. Cette vaste surface se compose de terres entièrement stériles aujourd'hui, à quelques rares oasis près, mais qui deviendraient admirablement fertiles, si elles étaient arrosées. C'est un fait incontestable en effet que les terrains arides et calcinés du sud, que le sable si fin et si pénétrant du désert, se transforment sous l'influence de l'eau en un limon d'une incroyable fécondité. En 1873, nous avons traversé vers la fin de mars plusieurs oasis de cette région. Les Arabes moissonnaient déjà, — et cependant cette récolte, qui d'ailleurs était admirable, avait été ensemencée vers la fin de décembre. L'attention des colons algériens s'est portée plusieurs fois de ce côté. Dans son *Exploration scientifique des bassins du Hodna et du Sahara*, M. Ville dit qu'un comité agricole s'est formé pour demander la concession de plusieurs milliers d'hectares après la réussite du premier puits artésien à El-Feidh. Il ajoute que les sondages n'ont pas réussi encore, mais qu'il n'y a pas lieu de désespérer du succès, et qu'il faudrait des appareils permettant d'atteindre à une profondeur de 300 à 400 mètres. On a reculé devant la dépense de l'outillage; mais, si la mer venait au-devant de la colonisation, lui apportant à la fois un climat plus tempéré, une voie de communication et de transport, une sécurité absolue, hésiterait-on encore? A-t-on reculé devant les forages dans la plaine de la Mitidja? Dans la vaste plaine qui s'étend de Chegga à la frontière tunisienne,

(1) Djebel-Amar-Khaddou et Djebel-Chechar.

le travail si long et si pénible du défrichement serait épargné aux colons. Il leur suffirait d'avoir de l'eau. Serait-il même nécessaire de creuser des puits artésiens? Que l'on regarde la carte de cette contrée, et on sera frappé du nombre de cours d'eau qui la traversent. Tous, à l'exception de l'Oued-Djeddi, prennent leur source dans l'Amar-Khaddou ou le Chechar, dont les sommets, couverts de neige en hiver, s'élèvent à 1,200 ou 2,000 mètres. En établissant des barrages sur ces rivières, qui parfois se changent en torrens, ne pourrait-on pas emmagasiner une quantité d'eau assez considérable pour arroser les terres? N'est-il pas permis d'espérer qu'avec le secours des pluies, devenues plus fréquentes et plus régulières, il serait facile de changer complétement l'aspect de cette vaste région, qui se transformerait en une immense oasis couvrant une superficie de 600,000 hectares? En présence de ce résultat colossal, que sont les quelques oasis qu'il faudra peut-être exproprier? Nous avons dit qu'il était impossible de calculer ce que coûterait le percement de l'isthme de Gabès; cette question sera résolue par le nivellement préalable. Nous pouvons cependant nous en faire une idée approchée. Le canal de Suez a 150 kilomètres de longueur; le devis des travaux était de 185 millions, parmi lesquels les terrassemens figuraient pour 72 millions et les travaux d'art pour 84 millions. En se fondant sur ces chiffres et en supposant au canal de Gabès une longueur probable de 12 kilomètres, on arriverait, en y comprenant les travaux d'art, c'est-à-dire les digues jetées à l'entrée du canal et les phares de Karkenah et de Djerba, à un peu moins de 15 millions. Nous profiterions d'ailleurs de l'expérience acquise à Suez. Il est possible en outre que la nature du sol permette de réduire considérablement les travaux de terrassement, et qu'il suffise de creuser un canal étroit que nous laisserons le soin d'élargir et d'approfondir au courant rapide des eaux de la Méditerranée, se précipitant vers le bassin des chotts. Quoi qu'il en soit, nous arriverions, au *maximum*, en y comprenant les indemnités à accorder, au chiffre total de 20 millions. Est-il permis d'hésiter devant cette somme? La terre n'est-elle pas le premier élément de la fortune publique, le capital producteur par excellence? Nous aurions *créé* un admirable capital agricole de 600,000 hectares qu'on peut sans exagération estimer à plusieurs milliards.

L'amélioration du climat se ferait d'ailleurs sentir au-delà de Biskra jusqu'à la vaste et fertile plaine d'El-Outaya, où plusieurs fermes se sont déjà créées. Toute cette contrée, qui n'est aujourd'hui desservie que par la route de Batna, à peine tracée dans l'Aurès et souvent impraticable au roulage, pourrait écouler ses produits et s'approvisionner au moyen des transports par mer, qui sont toujours peu dispendieux, tandis que le transport par le roulage sur les routes défon-

cées de l'Aurès atteint des prix exorbitans. Rien ne serait plus facile et moins coûteux d'ailleurs que d'établir un chemin de fer entre le port le plus voisin et les plaines de Biskra et d'El-Outaya. Par nos postes militaires appuyés au littoral, nous serions aux portes des riches oasis du Souf et de l'Oued-Rir. Tougourt serait alors moins éloigné de notre colonie que ne l'est aujourd'hui Biskra. Ouargla, Goleah, Ghadamès, seraient rapprochés de plus de 300 kilomètres.

Ce gigantesque travail aurait un immense retentissement jusque dans le centre de l'Afrique, et y porterait à un haut degré l'influence et le prestige de la France. A plusieurs reprises, des tentatives ont été faites pour attirer en Algérie les caravanes qui font le commerce du centre de l'Afrique : elles sont toujours restées infructueuses. Il est facile d'en comprendre la raison. Si les caravanes ne viennent pas échanger leurs produits sur notre littoral, c'est non-seulement parce qu'elles auraient à faire un trajet plus long que pour se rendre à Tripoli ou au Maroc, mais encore parce qu'elles traverseraient notre colonie dans toute sa profondeur, qu'elles relèveraient de notre autorité dans ce parcours, et qu'elles craindraient ainsi de compromettre leur indépendance. On objectera peut-être qu'elles pourraient s'arrêter à Gériville, à Laghouat, à Biskra; mais, par suite de la cherté des transports dans ces postes éloignés, notre commerce ne peut leur offrir qu'à des taux très élevés les objets qu'elles recherchent, tels que cotonnades, métaux, armes; elles préfèrent donc porter à Tripoli ou au Maroc leurs propres produits, dents d'ivoire, poudre d'or, dépouilles d'autruche, etc. Si la mer d'Algérie était créée, il serait facile d'établir dans un de ses ports un grand comptoir pour le commerce du centre de l'Afrique. Ce comptoir pourrait s'élever sur le littoral sud et être au besoin neutralisé. Il suffirait qu'il fût protégé par un poste militaire, dont il serait indépendant. Il est permis d'espérer qu'alors les caravanes, attirées par les ressources que leur offriraient les produits variés de notre industrie et de notre commerce, afflueraient bientôt sur ce nouveau marché.

La Tunisie a tout autant d'intérêt que l'Algérie à la création de la nouvelle mer. Entourée par la mer de trois côtés, au nord, à l'est et à l'ouest, elle deviendrait une vaste presqu'île, préservée à jamais de l'envahissement des sables du sud. Les heureuses modifications qui en résulteraient pour son climat lui rendraient bientôt cette richesse et cette fécondité qui faisaient l'admiration des contemporains de Scylax et de Massinissa. Le gouvernement tunisien tiendrait désormais les clés de toutes les portes du sud, et l'exercice de son autorité serait mieux assuré. Il pourrait établir au débouché du canal un vaste port à la fois militaire et commercial. Les travaux de percement de l'isthme qui se feraient sur son territoire

donneraient lieu à une grande opération financière dont il pourrait recueillir les principaux bénéfices et qui, dans tous les cas, aurait pour résultat l'accroissement de la fortune publique de la Tunisie.

Pour terminer cette étude, jetons un coup d'œil en arrière et résumons-la en quelques mots. On a vu qu'au commencement de la période géologique moderne tout le centre du continent africain était occupé par un vaste océan qui s'étendait jusqu'au pied de l'Atlas. Dans le soulèvement qui fit émerger le Sahara du sein des eaux, un grand bassin, compris entre le chott Mel-Rir et le golfe de Gabès, dut rester au-dessous du niveau de la mer, puisqu'il communiquait encore avec elle peu de temps avant l'ère chrétienne et formait une baie intérieure connue sous le nom de *grande baie de Triton*. Nous avons vu ensuite qu'un isthme s'est formé à l'entrée de cette baie par l'accumulation successive des sables que les vagues arrachaient aux bas-fonds du golfe de Gabès et rejetaient sur le littoral. La baie s'est desséchée, et il s'est formé de petits lacs permanens, occupant les dépressions les plus profondes de son lit; nous avons vu ces lacs s'élargir, se niveler sous l'action des torrens, se transformer définitivement en larges surfaces planes connues sous le nom de *chotts*. Partant des résultats précis donnés par un nivellement régulier, les combinant avec tous les documens modernes qu'il nous a été possible de réunir, nous en avons dû conclure que le bassin des chotts est encore au-dessous du niveau de la mer, et qu'il suffirait de creuser un canal de quelques kilomètres pour y ramener les eaux de la Méditerranée. Nous avons montré que ce projet ne présente aucune difficulté sérieuse, et qu'en quelques mois il serait possible de déterminer exactement les données du problème à résoudre. Les avantages qui en résulteraient pour l'Algérie et la Tunisie ont pu faire comprendre que jamais entreprise aussi vaste n'a demandé si peu d'efforts.

La création d'une mer intérieure en Algérie ne restera pas à l'état de projet. Déjà le conseil supérieur de l'Algérie, présidé par M. le général Chanzy, dans sa haute et vive sollicitude pour tout ce qui touche aux intérêts et à la prospérité de cet admirable pays, a voté vers la fin de l'année dernière des fonds destinés à faire des études de nivellement dans la région des chotts. Nous entrons ainsi dans les voies de l'exécution, et on peut espérer que notre génération verra l'accomplissement de ce grand travail, dont le résultat comptera parmi les plus importantes conquêtes que, par son intelligence et son énergie, l'homme aura jamais faites sur la nature.

E. Roudaire.

LE

MARIAGE DE GÉRARD

SECONDE PARTIE (1).

V.

L'annonce de la soirée des Grandfief avait mis tout Juvigny en émoi; pendant huit jours, il n'y eut plus à la ville haute et à la ville basse d'autre sujet de conversation. — A Salvanches, l'appartement du premier étage, où on n'avait pas reçu depuis des années, venait, disait-on, d'être décoré à neuf; on avait fait venir des fleurs de très loin, et le bal devait être terminé par un souper commandé à Paris. — Les couturières veillaient jusqu'à minuit pour échancrer des corsages, bouillonner des tulles et festonner des volans. Quant aux loueurs de voitures, ils se frottaient les mains : Salvanches étant à une demi-lieue de la ville, on avait retenu d'avance tous leurs véhicules, depuis le plébéien char-à-bancs suspendu sur l'essieu jusqu'au poudreux berlingot haut perché sur d'antiques ressorts et orné de deux étages de marchepieds.

Enfin le grand jour du jeudi arriva. Dès huit heures, la famille Grandfief était sous les armes et attendait ses hôtes sur le seuil du salon, car à Juvigny on vient au bal de bonne heure, les dames luttant de ponctualité afin de s'assurer les meilleures places. M. Grandfief, bonhomme méticuleux et pacifique, étranglé dans sa cravate blanche et gêné dans ses bottes vernies, occupait les loisirs de l'attente en allant sur la pointe des pieds modérer le jeu des lampes et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

affermir les bougies dans leurs bobèches. Son fils Anatole, jeune lycéen de douze ans, tout fier de sa veste neuve, faisait de courageux efforts pour introduire ses mains dans des gants paille, tandis que Georgette s'étudiait devant une glace à prendre des poses souriantes et à manier son éventail. Droite et majestueuse dans une robe de velours nacarat, qui découvrait modestement ses épaules osseuses, Mme Grandfief marchait d'un air de reine, jetant un dernier coup d'œil sur le salon et la salle de billard, où on devait danser, et sur le vestiaire, où la petite Reine, aidée d'une femme de chambre, disposait les numéros et les pelotes à épingles. A travers ces allées et venues, elle adressait à son mari et à ses enfans de brèves et solennelles recommandations. — Georgette, dit-elle à sa fille, tu ne danseras pas plus d'une fois avec la même personne.

— Non, maman... Et avec M. de Seigneulles?

— Deux fois seulement... Entre les quadrilles, on fera un peu de musique, tu accompagneras les chanteurs au piano...

— Je crois que j'entends une voiture! s'écria le lycéen, qui était aux aguets dans la galerie.

En effet, sur le sable du jardin illuminé de lanternes vénitiennes, on distinguait le roulement des roues. Toute la famille revint se grouper au seuil du salon et prit des poses de circonstance. Bientôt un frou-frou de robes glissa le long des marches de l'escalier.

— Ce sont les cousines Provenchères! murmura Anatole, qui avait hasardé une œillade furtive du côté du vestiaire.

Les Grandfief remplacèrent brusquement leur attitude pompeuse par des mines dédaigneusement indifférentes. — Peuh, maugréa M. Grandfief, elles viendraient volontiers avant que les bougies ne fussent allumées!

— Georgette, chuchota Mme Grandfief, case-les toi-même, afin qu'elles n'accaparent point les plus belles places.

Les dames Provenchères étaient des parentes pauvres qu'on invitait par devoir et qu'on traitait sans façon. Elles s'avancèrent toutes trois de front, avec l'air guindé des gens qui ne sortent guère. Les filles, déjà mûres, portaient des toilettes aux jupes étriquées, de petits souliers dont elles avaient elles-mêmes recouvert de satin neuf l'empeigne usée, et des gants blancs dont les éraflures nombreuses trahissaient le travail obstiné de la gomme élastique. La mère avait une sorte de fourreau de levantine marron et un bonnet orné de raisins artificiels. — Que de belles choses, cousine! dit-elle en jetant un regard d'envie sur les bougies des lustres, et des fleurs partout!.. Vous devez en avoir pour plus de cent francs rien que dans l'escalier...

Cependant les invités arrivaient à la file : magistrats majestueux

donnant le bras à de maigres épouses, figées dans leur robe de moire; gros fabricans à la mine épanouie et à la parole bruyante; couples de jeunes filles noyées dans des nuages de tulle blanc; puis les jeunes gens : clercs de notaire, professeurs, surnuméraires scrupuleusement rasés et gantés de frais, et, çà et là, les fils des filateurs et des maîtres de forges des environs, reconnaissables à leurs toilettes plus élégantes, à leur aplomb d'hommes riches et influens dans le pays. Gérard de Seigneulles vint l'un des derniers; il était seul, le chevalier ayant pour principe de ne jamais se coucher plus tard que neuf heures. Il jeta un rapide coup d'œil sur les banquettes des danseuses; Hélène ne s'y trouvait pas, et le visage du jeune homme eut une involontaire expression de désappointement. L'orchestre ayant donné le signal d'un quadrille, Gérard, d'après l'ordre exprès de son père, alla inviter Georgette Grandfief. La jeune fille y comptait du reste, et lui avait gardé cette première contredanse; mais, si elle avait espéré que la musique et l'animation du bal feraient sortir son danseur de sa réserve habituelle, elle se trouva déçue. Dans l'intervalle des figures, la conversation se traînait de la façon la plus languissante. Gérard ne quittait pas des yeux la porte du salon, et ne desserrait les lèvres que pour laisser tomber des monosyllabes insignifians. Mlle Georgette revint à sa place très désappointée.

La foule commençait à refluer dans la salle de billard. Les premiers plateaux de punch avaient délié les langues et rompu la glace. Les hommes papillonnaient gaîment autour des fauteuils où les dames minaudaient en respirant leurs bouquets. Les jeunes filles, réunies par groupes, chuchotaient sournoisement derrière leurs éventails. Les danseurs allaient d'un groupe à l'autre, murmuraient une formule d'invitation, puis revenaient dans les embrasures des portes inscrire leurs engagemens. Un joyeux bourdonnement de voix mêlé au frissonnement des étoffes emplissait l'atmosphère tiède et lumineuse du grand salon. Le lycéen Anatole Grandfief, assis sur une banquette, songeait intérieurement qu'un bal est en somme un divertissement fort inférieur à une partie de barres; pour se désennuyer, il posait ses doigts sur ses oreilles, les fermant et les débouchant alternativement, de façon à jouir du singulier contraste de toutes ces rumeurs brusquement coupées par un silence artificiel, puis éclatant de nouveau en notes confuses semblables à des bruits de mer. Tout à coup un silence réel succéda au brouhaha des conversations, et tous les yeux se tournèrent vers le seuil du salon, où venait de pénétrer Mme Laheyrard, accompagnée de Marius et d'Hélène.

L'inspecteur avait chargé Marius de le remplacer. Mme Laheyrard,

en robe rose très décolletée, s'appuyant fièrement au bras de son fils, se fraya un chemin jusqu'à la maîtresse de la maison. Le poète était superbe; sa luxuriante barbe blonde reposait sur une cravate blanche à larges bouts flottans, et il avait inauguré pour la circonstance un gilet de satin bleu de ciel qui faillit causer une émeute. — Il ne voulait pas, disait-il, être pris pour un notaire, et ce gilet couleur de temps était destiné à corriger la tonalité absolument bourgeoise de l'habit et du pantalon noirs. — Quant à Hélène, sa toilette excita un murmure d'admiration chez les hommes et mit un pli de jalousie sur le front de toutes les femmes. Une longue robe de gaze blanche moulait merveilleusement les grâces de sa taille et de son corsage; sur cette étoffe à la trame soyeuse et vaporeuse, une souple liane de ronce, mêlée de fleurs et de fruits, était posée en sautoir et s'en allait relever légèrement les plis de la jupe. A la naissance de cette guirlande, juste à l'endroit où la gaze laissait voir la mate carnation de l'épaule, un papillon ouvrait ses ailes d'azur. Des ronces pareilles à celles du corsage renouaient négligemment les boucles à demi tombantes de ses magnifiques cheveux blonds. Sûre de l'effet de cette toilette, à la fois simple et raffinée, laissant errer ses grands yeux bruns à droite et à gauche sans fausse modestie et cependant sans affectation de hardiesse, la coquette enfant s'assit auprès de sa mère avec une aisance et une souplesse élégante qui achevèrent d'exaspérer les jalousies de l'entourage. En un clin d'œil et comme par une tacite convention, il s'opéra un mouvement de retraite dans les groupes voisins, de façon à isoler complétement les nouvelles venues.

La mère du lycéen Anatole, qui tenait à vivre en bons termes avec l'université et ménageait la femme de l'inspecteur, s'aperçut rapidement de ce manége, et murmura quelques mots à l'oreille de Georgette, qui vint s'asseoir près d'Hélène. — Ma mère, dit Mlle Grandfief, désirerait qu'on fît un peu de musique... Avez-vous apporté un de ces vieux airs que vous chantez si bien?

— Je les sais par cœur, répondit Hélène, et je me mets toute à votre disposition.

Elle traversa le salon, s'assit au piano en se dégantant avec de petits gestes saccadés et impatiens, et s'accompagnant elle-même, au milieu d'un silence profond, elle chanta cette *brunette*, composée sur l'air d'une vieille danse que nos pères appelaient la *Romanesque* :

Au fond des halliers
Du grand bois qui bourgeonne,
Entends-tu les ramiers,
O ma mignonne?

Dans les chemins creux,
Leur chanson vagabonde
Semble la voix profonde
Du printemps amoureux.

Elle s'élève,
Tombe et renaît;
C'est comme un rêve
De la forêt.

Lente caresse
Aux sons voilés,
Son chant nous laisse
Ensorcelés.

Nos cœurs troublés
Par ces langueurs câlines
A coups doublés
Battent dans nos poitrines.

Tout le long du jour,
Sous les feuilles nouvelles,
Viens, parlons d'amour
Au chant des tourterelles.

D'aimer et d'être aimé
Voici l'heure.
Contre mon cœur charmé,
Ah! demeure...
Mignonne, est-il rose qui fleure
Mieux que l'amour, l'amour au mois de mai?

La voix d'Hélène était si tendre à la fois et si entraînante, elle avait des accens si veloutés et en même temps si pénétrans, que, malgré les préventions de la société de Juvigny contre Mlle Laheyrard, les applaudissemens éclatèrent.

— Ils ont beau battre des mains, murmura seule la cousine Provenchères à sa fille aînée, je trouve de la dernière inconvenance pour une jeune fille ces chansons où il n'est question que d'amour...

Gérard était accouru complimenter Hélène. Elle lui tendit la main d'un air radieux. — Comment trouvez-vous ma toilette? dit-elle en se tournant gaîment pour se faire mieux admirer, suis-je à votre gré?

— Vous êtes trop belle! répondit Gérard émerveillé, cette guirlande de mûres semble avoir été cueillie tantôt dans la forêt... Elle vous donne une grâce sauvage inexprimable, et près de vous les autres danseuses ont l'air de plantes de serre chaude.

— Parlez-vous bien franchement?

— Oh! du fond du cœur.

Cette admiration sincère était peinte si éloquemment dans les

regards du jeune homme qu'Hélène ne pouvait guère en douter. Elle en parut enchantée, d'autant plus qu'avant de s'éloigner Gérard l'invita pour la première mazurke.

— Vous connaissez donc M. de Seigneulles? lui demanda Georgette qui survint.

— Certainement, nous sommes voisins, et M. Gérard est un ami de mon frère.

— Vraiment! fit Mlle Grandfief, il ne m'en avait rien dit... Eh bien! ma chère, continua-t-elle, entraînant Hélène à l'écart, je vais vous confier un secret.

— Un secret?

— Oui, et en échange, vous me rendrez un service... Il est question de me marier à M. de Seigneulles. Le savez-vous?

Hélène fit un signe de tête et resta muette. Elle sentit toute sa joie se fondre brusquement et lui laisser un froid glacial autour du cœur. Ces bruits de mariage n'étaient pas cependant nouveaux pour elle, mais, sans s'expliquer pourquoi, elle les avait traités de chimériques; les paroles de Georgette venaient de lui en révéler toute la réalité.

— Oui, on veut nous marier, reprit cette dernière, ma mère s'imagine que tout va bien parce qu'elle est d'accord avec le chevalier, mais je ne suis pas de son avis; je trouve, moi, que mon futur me fait la cour un peu froidement, et je voudrais savoir ce qu'il pense au fond du cœur... Après tout, dit Georgette en se rengorgeant, je ne suis pas embarrassée de ma personne, et je vaux bien qu'on se donne la peine de m'aimer pour moi-même!

Hélène, devenue très pâle, mordillait d'un air embarrassé le bout de son éventail, mais Georgette, fort occupée d'elle-même, n'y prit pas garde et poursuivit : — Vous danserez certainement avec lui; tout en causant, tâchez donc d'amener la conversation sur moi et de confesser M. Gérard. Vous seule pouvez me rendre ce service, d'abord parce que vous avez de l'esprit et que vous osez parler, ensuite parce que mes amies me jalousent et ne seraient pas fâchées de me souffler mon prétendu, tandis que vous...

— Oui, moi, je ne compte pas! fit Hélène en essayant de masquer son trouble par un sourire.

— Je ne dis pas cela, mais enfin vous ne songez pas à vous marier ici, et c'est tout ce qu'il me faut... Allons, ma chère, faites cela pour moi, et, si dans la conversation vous trouvez moyen de glisser mon éloge, ne vous gênez pas...

L'orchestre retentit de nouveau, et les deux jeunes filles se séparèrent. On jouait une mazurke; c'était la danse promise à Gérard, et Hélène ne vit pas le jeune homme s'avancer vers elle sans une

certaine appréhension. Son cœur battait à l'idée de délivrer le message dont l'avait chargée Georgette, et cependant une secrète curiosité la poussait à provoquer une explication. Elle prit le bras de Gérard, et ils se mirent à danser lentement sans se parler. Les flûtes et les cors mêlaient de temps en temps leurs soupirs aux notes plus allègres des instrumens à cordes; les couples glissaient ou sautaient alternativement en tournoyant, les danseurs droits sur leurs hanches et la tête rejetée en arrière, les danseuses plus souples et plus onduleuses, inclinant doucement le front vers l'épaule du danseur, comme si la musique les eût alanguies. Les étoffes de soie chatoyaient, les épaules mates ou rosées prenaient sous la lumière chaude des lampes les tons de beaux fruits satinés et pulpeux; les fleurs meurtries des bouquets et des coiffures exhalaient dans l'air des odeurs capiteuses. Les couples faisaient le tour par le billard et la galerie, puis revenaient s'égrener dans le salon. Hélène et Gérard atteignirent ainsi l'extrémité de la salle de billard, et là Mlle Laheyrard s'arrêta brusquement. Elle ne retrouvait plus sa hardiesse accoutumée, elle était pâle et agitait son éventail d'une façon nerveuse.

— Êtes-vous fatiguée? demanda Gérard.

— Non, seulement un peu oppressée... Reposons-nous un instant.

Au même moment, Georgette glissa devant eux au bras de Marius, et, tout en dansant, elle fit à Hélène un signe rapide du coin de l'œil.

— Mlle Grandfief a l'air de beaucoup s'amuser, commença cette dernière d'une voix mal assurée, elle est bien jolie ce soir!

Gérard gardait le silence. — N'est-ce pas votre avis? continua-t-elle en insistant.

— Elle est très fraîche, répondit-il d'un air indifférent.

— Fraîche!.. c'est un pauvre compliment que vous lui faites là... Elle a de jolis yeux, de beaux cheveux...

— Moins beaux que les vôtres! répliqua-t-il en caressant du regard les boucles annelées qui retombaient sur le cou blanc de sa danseuse.

— Et puis, poursuivit Hélène, elle est très réservée, et c'est un grand mérite, à ce qu'il paraît; c'est une femme d'intérieur, elle a beaucoup d'ordre, enfin une foule de qualités sérieuses.

— Elle en possède une surtout que vous oubliez, dit le jeune homme impatienté.

— Laquelle?

— Elle a une amie bien dévouée!

Ils se regardèrent un moment dans le fond des yeux. Hélène ne

put s'empêcher de sourire; mais, redevenant promptement grave, elle reprit : — Je vous trouve sévère... Je sais qu'il est de mauvais goût de trop vanter ce qui nous touche de près; mais, bien que Georgette soit votre fiancée, il me semble que vous poussez la modestie un peu loin.

La figure de Gérard s'empourpra. — Ma fiancée! murmura-t-il, avez-vous pu le croire?

— Chacun le dit, et votre père ne le cache pas.

— Mlle Grandfief peut être une fiancée selon les rêves de mon père, s'écria Gérard avec animation, mais elle ne sera jamais la mienne! — Il baissa les yeux, respira lentement, et ajouta d'une voix tremblante : — La fiancée de mon cœur, celle que j'aime, c'est vous!.. — Et, tout effrayé de son audace, il prit la main d'Hélène comme pour continuer la mazurke interrompue.

La jeune fille était pâle comme un lis, mais ses yeux illuminés trahissaient les joies de son cœur. — Hélène! reprit le jeune homme grisé par ce regard charmant et par la musique du bal, Hélène!..

— Assez! assez! murmura-t-elle d'une voix à la fois impérieuse et tendre.

En même temps elle lui serra la main avec force... Le monde entier disparut aux yeux de Gérard ébloui; il souleva la petite main qui palpitait dans la sienne, et fit le geste de la porter à ses lèvres. La salle était solitaire et personne ne pouvait les voir... Il le croyait du moins; mais la porte du billard s'ouvrait en face de celle du vestiaire, où la petite Reine, intriguée par cette longue station, penchait de temps à autre sa tête futée afin d'apercevoir les deux jeunes gens. Le geste passionné de Gérard fut saisi au vol par la couturière.

— Je vous en prie! balbutia Hélène, qui perdait elle-même son sang-froid. — Elle fit quelques pas en marquant le rhythme de la mazurke et en entraînant son cavalier. — Profitons des dernières mesures, dit-elle, nous ne danserons plus ensemble ce soir.

— Je ne danserai plus avec personne! répondit Gérard au moment où les derniers accords de l'orchestre annoncèrent la fin de la mazurke.

Il s'éloigna comme un fou. Hélène était demeurée immobile et absorbée au milieu de la salle, quand elle sentit tout à coup un éventail frôler son bras. — Eh bien! chuchota Georgette derrière elle, lui avez-vous parlé de moi?

Hélène tressaillit et se contenta de répliquer par un signe de tête affirmatif.

— Vous avez fait mon éloge, j'espère? continua Mlle Grandfief.

— Mais... oui.

— Qu'a-t-il répondu?..

La réflexion n'avait jamais été la qualité dominante d'Hélène, et Georgette était venue la questionner dans un de ces momens où l'esprit est ailleurs et où les paroles jaillissent des lèvres presque à l'insu de celui qui parle. Encore à demi perdue dans sa rêverie, elle murmura étourdiment : — Il a dit que j'étais une amie bien dévouée. — A l'air stupéfait de Mlle Grandfief, elle comprit qu'elle avait laissé échapper une sottise, et voulut la rattraper; mais elle eut beau balbutier une explication embarrassée, le coup avait porté.

— Ah! s'écria Georgette courroucée, fort bien!.. à son aise! — C'est égal, fit-elle en s'éloignant, c'est drôle!

Cependant les heures fuyaient. Sur une banquette de la salle de billard, le jeune lycéen Anatole, alourdi par le punch et la chaleur, avait fini par s'endormir. A l'animation de la danse succéda le tumulte du souper. Les détonations des bouteilles de champagne se mêlèrent aux tintemens des verres et aux cliquetis de l'argenterie. Tout autour de la longue table de la salle à manger, les rires perlés des jeunes femmes, les mots plaisans chuchotés à l'oreille, les interpellations joyeuses, circulèrent avec les flûtes pleines de vin pétillant et doré. Au milieu du bourdonnement des conversations, les saillies de Marius partaient de temps en temps comme des fusées. Il s'était placé sans façon près de Mlle Georgette, et la poussait traîtreusement à tremper ses lèvres dans la mousse du champagne. Elle y prenait goût et paraissait se consoler assez lestement de l'indifférence de Gérard. Quand les violons donnèrent le signal du cotillon, elle accepta le bras du poète, et, sans se soucier des prudentes recommandations de sa mère, elle dansa de nouveau avec son joyeux voisin de table. La foule avait diminué, les groupes s'éclaircissaient peu à peu, et au dehors les voitures commençaient à rouler. Celle de Mme Laheyrard était arrivée; la femme de l'inspecteur fit signe à sa fille et à Marius. Au même instant, Gérard s'élança vers Hélène et lui donna le bras jusqu'au vestiaire. Il posa lui-même sur les épaules de la jeune fille le gros châle qui devait la protéger contre la fraîcheur, et il escorta ces dames jusqu'à la voiture. — A bientôt! lui dit Hélène en sautant légèrement près de sa mère.

Marius referma la portière, et faisant un geste majestueux : — En route! cria-t-il au cocher, moi, je reviendrai à pied avec mon ami Gérard;

> Je veux baigner mon cœur dans le frais du matin,
> Comme on trempe un biscuit dans du vieux chambertin.

Il était quatre heures. A l'orient, au-dessus des vignes, une bande de pourpre annonçait le jour, et on entendait déjà la chanson des

alouettes. Marius, la tête fort échauffée par le vin de Champagne, fredonnait un air de valse en endossant son pardessus. Près de lui, Gérard, les yeux perdus dans le ciel, cheminait comme en extase. — Brrr..., dit le jeune Laheyrard, il fait *frisquet!*.. Cette petite fête était vraiment charmante; Mlle Georgette est une aimable fille, et le champagne du père est un joli vin!

Il ne tarissait pas sur la beauté de Mlle Grandfief. Ce brave poète, qui dans ses vers ne chantait que les déesses aux blancheurs marmoréennes et les hétaïres aux yeux fauves, semblait dans la réalité singulièrement sensible aux charmes bourgeois d'un teint frais et d'un nez retroussé. — C'est beau comme Rubens! s'écriait-il en célébrant les épaules potelées et les joues roses de Mlle Georgette, ah! mon ami, bien que le dur métal de mon cœur ait été mordu par tous les acides de la vie, j'ai senti ce soir que les flèches d'Érôs pouvaient le faire vibrer encore... Je suis amoureux.

— Vous aussi! dit ingénument Gérard.

— Moi-même;... mais chut! je ne vous la nommerai pas. Apprenez seulement qu'elle est belle comme les trois *Kharites* et qu'elle a reçu l'aveu de mon amour.

— Quoi! déjà?

— Oui... Vous savez que j'ai toujours dans mes poches quelque sonnet de ma façon?

— Vous lui en avez lu un? demanda Gérard stupéfait.

— Mieux que cela! Je l'ai déposé entre ses doigts mignons, et ma foi! elle l'a lestement glissé dans son gant en baissant ses yeux de colombe effarouchée.

Gérard ne put s'empêcher de rire en songeant à la mine de cette danseuse inconnue quand elle déchiffrerait l'étrange poésie de Marius. Le poète, de son côté, lança un formidable éclat de rire, et l'écho de la promenade répercuta longuement la joie bruyante des deux amis. Dans le ciel couleur de perle, les alouettes montaient gaîment, et au fond des vignobles les grives commençaient à gazouiller.

— Quel beau temps! s'écria Gérard, comme le ciel est limpide et comme ces chants d'oiseaux vous mettent l'allégresse au cœur! — Il fredonna l'air d'Hélène...

Dans les chemins creux,
Leur chanson vagabonde
Semble la voix profonde
Du printemps amoureux.

— Ah! mon ami, dit-il en serrant la main de Marius, étonné de l'enthousiasme expansif de ce garçon si réservé d'ordinaire, mon

ami, quelle bonne chose que la vie, et comme je me sens heureux ce matin!

— A la bonne heure! voilà comme j'aime à vous voir! Évohé! vive la jeunesse! cria Marius, lançant en l'air son chapeau et le rattrapant au vol, — et dire qu'à cette heure il y a des gens chauves, des bourgeois rhumatisans, qui s'acagnardent dans leur lit et calomnient la rosée du matin? — Stupides vieillards!

Il avait pris le bras de Gérard, et tous deux, débordant de séve et de jeunesse, s'en allaient d'un pas léger vers la ville haute, chantant des lambeaux de romance et déclamant des vers. Quand ils furent au pied des terrasses de Polval, Gérard tira de sa poche un passe-partout; mais Marius l'arrêta d'un geste superbe. — Fi! mon cher, lui dit-il, allons-nous rentrer prosaïquement par la porte? Non pas, souviens-toi, Roméo, du bal des Saules et de ta souplesse d'écureuil. — Escaladons la terrasse.

— Volontiers, fit Gérard. — En ce moment, il eût escaladé le ciel pour en rapporter un rayon d'étoile. Ils grimpèrent follement le long des espaliers qui craquaient sous leurs pieds. Quand ils atteignirent le parapet, le soleil levant leur donna la bienvenue avec sa première lueur rose.

— Et maintenant, mon fils, s'écria Marius, embrassons-nous!

— Embrassons-nous, répéta Gérard en serrant sur son cœur le frère d'Hélène.

Debout sur le mur, ils se donnèrent une fraternelle accolade au nez des vignerons matineux qui montaient la côte et les regardaient effarés; puis tous deux, franchissant la clôture mitoyenne, disparurent à la fois derrière les charmilles des jardins contigus.

VI.

De même que la brusque volatilisation de l'éther fortement chauffé produit un froid intense, les effervescences de notre cerveau sont suivies d'une réaction de réflexion calme et réfrigérante. Dans l'ordre moral ou physique, la loi est pareille. Gérard de Seigneulles s'en aperçut au lendemain du bal de Salvanches, quand, après un sommeil agité, il s'éveilla dans sa chambre inondée de soleil. Les exaltations de la veille, s'évaporant comme de subtiles fumées, amenèrent en lui un dégagement de froide raison. Il aimait Hélène, et il le lui avait dit; mais en même temps, aux yeux de son père et de la famille Grandfief, il était le fiancé de Georgette. Il ne pouvait honnêtement continuer à jouer ce double rôle. Sa loyauté et son amour pour Mlle Laheyrard lui commandaient de se créer au plus tôt une situation nette; mais, d'un autre côté, il n'envisageait pas

sans terreur les moyens qu'il emploierait pour sortir de l'équivoque, et l'explosion de colère avec laquelle le chevalier de Seigneulles accueillerait un pareil dénoûment. Il fallait agir cependant, Gérard était impatient de revoir Hélène, et il ne voulait pas reparaître devant elle avant de s'être dégagé complétement avec les Grandfief. Il résolut d'aller dès le lendemain à Salvanches, et de n'en revenir qu'après avoir clairement décliné toute prétention à la main de Mlle Georgette. Afin de ne pas compliquer les choses, il devait, jusque-là, continuer à dissimuler, ne se souciant pas d'affronter la colère paternelle avant d'avoir bravement brûlé ses vaisseaux.

Quand il fut sur la route de Salvanches, bien qu'il marchât avec une honnête lenteur, il lui sembla que les arbres de bordure se succédaient avec une étonnante rapidité. Il se représentait par avance la scène qui allait se passer chez les Grandfief; il imaginait les demandes et les réponses, entendait les intonations solennelles et sentencieuses de Mme Grandfief, et prévoyait qu'en somme il ferait là-bas une fort piteuse figure. A la grille, lorsqu'il eut agité la sonnette, dont chaque tintement lui allait au cœur, ce fut d'une voix hésitante qu'il s'informa si on pouvait le recevoir. — Oui, ces dames travaillent dans le petit salon. — Et d'un pied léger la femme de chambre le précéda dans le vestibule. Là, il eut un dernier frisson; mais, évoquant la blonde figure d'Hélène, il retrouva bientôt tout son courage, et entra déterminé à mener les choses à bonne fin.

Mme Grandfief était debout, comptant une pile de linge. Assise, près de la fenêtre, devant un de ces jolis dévidoirs comme on en voit dans les tableaux de Chardin, et que nos grand'mères appelaient des *giroindes*, Mlle Georgette était en train de pelotonner des écheveaux de fil. Mme Grandfief aimait qu'on surprît sa fille vaquant à ces menus détails de la vie domestique; cela lui donnait un petit air sérieux et la posait en femme de ménage. Après un échange de politesses banales, la mère de Georgette emporta sa pile de linge, et laissa les deux jeunes gens en tête-à-tête. Elle trouvait, elle aussi, que Gérard se tenait un peu trop sur la réserve; s'imaginant que sa présence l'intimidait, elle résolut pour la première fois de le laisser seul avec sa fille; néanmoins, en mère prudente, elle se tint aux écoutes derrière la porte de la pièce voisine.

Gérard s'était assis dans un fauteuil, et se demandait comment il commencerait sa harangue; Mlle Georgette continuait à dévider son fil, tandis que par la fenêtre ouverte les jasmins de Virginie, poussant leurs branches jusque dans l'intérieur du salon, venaient effleurer ses cheveux noirs soigneusement lissés en bandeaux. Par intervalles, on entendait le frais bouillonnement de l'Ornain, qui roule en cet endroit avec une rapidité torrentielle. Ce fut la jeune

fille qui la première rompit le silence en s'excusant de poursuivre son travail de dévideuse, et, comme Gérard s'étonnait de la voir si laborieuse au surlendemain d'un bal : — Que voulez-vous, dit-elle, chacun occupe son temps comme il peut, et je n'ai pas les ressources d'esprit de Mlle Laheyrard!

L'attitude de Gérard au bal avait grièvement blessé son amour-propre, et on le sentait à son ton agressif. Le jeune homme s'empressa de mettre à profit l'entrée en matière qu'on lui offrait. — Je ne crois pas, dit-il, que Mlle Laheyrard soit si désœuvrée, elle s'occupe beaucoup.

— De ses robes, oui... Il est vrai que c'est une grosse affaire... Comment avez-vous trouvé sa toilette de jeudi?

— Simple et de bon goût.

— Simple, peut-être, cette méchante petite robe de gaze n'avait pas dû lui coûter cher; mais de bon goût, ce n'est pas l'avis de tout le monde.

— C'est le mien, répondit sèchement Gérard.

— Ah! fit Georgette avec dépit; puis, de plus en plus excitée, elle continua : — Puisque vous êtes de ses amis, conseillez-lui donc de ne plus se poser de papillons sur l'épaule.

— Je m'en garderai bien. Mlle Laheyrard n'a de leçon de goût à recevoir de personne; elle est trop Parisienne pour cela.

— Et trop coquette pour se priver d'un colifichet qui attire tous les regards!

L'action était engagée. Les paroles amères partaient comme des flèches. Là-bas sous les néfliers du jardin, la voix grondeuse de la rivière s'élevait à mesure, comme pour se mettre au diapason de la querelle.

— Elle est assez jolie, répliqua Gérard, pour se passer d'être coquette.

— Avec quel feu vous la défendez! s'écria malignement Mlle Grandfief, vous êtes un ami bien dévoué!..

— Mlle Laheyrard n'en pourrait pas dire autant de toutes ses amies.

— Le reproche me touche peu... Mlle Laheyrard n'est pas mon amie. Dieu merci! je place mieux mes amitiés.

— Chacun place son cœur où il peut, riposta Gérard, qui s'irritait à son tour; quant à moi, je l'aime, et je ne souffrirai pas qu'on l'attaque en ma présence...

Ce fut la goutte d'amertume destinée à faire déborder le vase. Mlle Georgette se leva, les yeux brillans, les narines gonflées. — Me dire cela, à moi, s'écria-t-elle, ah! c'est trop fort! — Le dépit lui coupa la parole, et, usant de la suprême ressource des femmes qu'on pousse à bout, elle se mit à fondre en larmes.

Mme Grandfief, qui n'avait pas cessé d'être aux aguets derrière la porte, parut brusquement sur le seuil du salon. — Monsieur, s'écria-t-elle, votre conduite est indigne... Je regrette amèrement de vous avoir ouvert ma maison...

— Madame, dit Gérard en prenant son chapeau et en s'inclinant, je ferai en sorte à l'avenir de ne plus vous donner l'ennui de pareils regrets.

Il sortit, encore tout échauffé par cette algarade, aspira non sans un certain plaisir l'air tiède du dehors, et marcha rapidement dans la direction de la ville haute.

Tandis que Gérard exécutait son coup d'état à Salvanches, Francelin Finoël, qui ne pouvait tenir en place dans son bureau de la mairie, avait résolu de faire une visite au logis Laheyrard. Il n'avait encore que de vagues détails sur le bal Grandfief, car Reine Lecomte n'était pas rentrée chez sa tante depuis la soirée; on l'avait retenue à Salvanches pour aider à remettre tout en ordre, et elle y couchait. Tout en montant à la ville haute, le petit bossu semblait rouler dans sa tête de grands projets; sa figure expressive, plus pâle que d'habitude, et sa démarche précipitée trahissaient une anxiété fiévreuse. Avant de franchir le seuil de la maison, il s'arrêta sur les marches de l'escalier et essuya des gouttes de sueur qui humectaient son front. Un spectacle fait pour calmer ses nerfs agités l'attendait dans le jardin, où toute la famille était réunie à l'ombre du grand mûrier. — Sur un réchaud fumait un bassine de cuivre rouge pleine de sirop bouillonnant; des mirabelles aux couleurs d'or étaient amoncelées dans des corbeilles, et Mme Laheyrard, après les avoir délicatement débarrassées de leurs noyaux, les disposait une à une dans de grands plats de faïence, d'où s'exhalait une odeur appétissante de fruits mûrs et meurtris. A droite et à gauche, Tonton et le Benjamin, la figure barbouillée de confitures, surveillaient ces apprêts avec des mines gourmandes et de longs éclats de rire. Hélène, ornée d'un tablier blanc à bavette, les bras retroussés jusqu'au coude, se tenait debout devant la bassine et en agitait le contenu avec une longue spatule, qu'elle soulevait de temps en temps pour faire briller au soleil les gouttes perlées du sirop. Dès qu'elle aperçut Finoël : — Venez! lui cria-t-elle, vous assisterez au grand œuvre des confitures; qu'on dise encore que je ne suis pas femme de ménage, avez-vous jamais vu ménagère plus affairée que moi?

Elle était très animée; la chaleur du réchaud teignait d'une jolie nuance rose ses joues et son front; ses yeux riaient et tous ses traits exprimaient une profonde joie intérieure. Francelin jeta un regard mécontent sur le groupe formé par les enfans et Mme Laheyrard; il avait compté trouver Hélène dans son atelier, et son désappointe-

ment se trahissait par un redoublement d'inquiétude nerveuse. Il allait et venait autour du réchaud sans répondre aux interpellations espiègles des enfans, et regardait avec un pli amer des lèvres la silhouette étrange de sa petite ombre sur le sable de l'allée.

— Vous êtes-vous amusée au bal? dit-il enfin à Hélène.

— A merveille! répondit la jeune fille en versant toute une jatte de fruits dans le sirop bouillant, et en agitant la confiture avec sa longue spatule. — L'air se remplit d'une suave et savoureuse odeur de prunes, que les enfans aspirèrent à narines grandes ouvertes. — Comme cela sent bon! s'écria-t-elle, on mangerait l'air en tartine, tant il en est embaumé... A propos, je vous ai cherché l'autre soir chez Mme Grandfief... Pourquoi n'y êtes-vous pas venu?

— Cela ne m'a pas été possible, répliqua Finoël en rougissant. A Hélène seule, il n'aurait pas craint de dire la vérité, mais devant les enfans et Mme Laheyrard son amour-propre souffrait d'avoir à faire un aveu humiliant. Il baissa les yeux et continua sa promenade d'un air embarrassé. Sa réponse ambiguë n'en imposa pas à la jeune fille; elle l'examina du coin de l'œil, vit sa rougeur, et devina le vrai motif de son absence. Dès que la confiture fut cuite à point, elle déposa la bassine fumante sur les marches du perron, et, faisant signe du doigt à Finoël : — Venez à l'atelier, j'ai de la musique nouvelle à vous montrer.

Lorsqu'ils furent seuls, elle interrogea le jeune homme du regard : — Vous avez quelque chose à me dire? commença-t-elle.

— Oui, murmura-t-il. — Il fit deux ou trois tours, puis reprit : — Je ne sais si vous vous rappelez notre conversation d'il y a quinze jours, ici même... Vous parliez de quitter Juvigny pour vous faire institutrice, et vous m'avez promis de ne rien arrêter sans me consulter... Êtes-vous toujours décidée à partir?

— Je ne sais, répondit-elle en rougissant à son tour, je vous avoue que je n'y ai guère pensé depuis... Auriez-vous entendu parler de quelque situation avantageuse?

— Non, mais depuis quinze jours j'ai pris moi-même une grande résolution; ma position est plus solide, mes appointemens vont être augmentés, et j'ai songé à me marier. — Il s'arrêta devant les regards étonnés d'Hélène. — Cela vous surprend, continua-t-il, et de vrai, humble et fait comme je suis, mon idée peut paraître étrange! Les jeunes filles de Juvigny, qui jugent l'homme à l'enveloppe, riraient au nez de celui qui leur adresserait une pareille proposition. Aussi n'est-ce pas parmi elles que je veux chercher une femme. La femme que je rêve devra avoir un esprit moins superficiel; son regard intelligent devra percer mon écorce déplaisante pour découvrir en dessous les qualités sérieuses qui font l'homme vraiment

fort. Je suis ambitieux, j'ai assez d'esprit pour aspirer à une position élevée, et je possède la volonté nécessaire pour y arriver. Voilà les garanties de bonheur que je pourrais offrir à celle qui voudrait de moi.

A mesure qu'il parlait, Hélène, accoudée au piano, ouvrait de grands yeux. Elle croyait comprendre le sens voilé des paroles de Finoël, et elle tremblait de lui laisser voir qu'elle l'avait deviné. Son regard étonné exprimait à la fois une inquiète appréhension et une douce pitié. Finoël continua, les yeux baissés, en poursuivant ses allées et venues dans l'atelier : — Cette femme intelligente, au cœur tendre, à l'esprit large et courageux, elle existe; un hasard heureux m'a conduit près d'elle, et c'est devant elle aujourd'hui que j'ouvre mon cœur...

Il s'arrêta en face d'Hélène, et, la regardant fixement : — Rougiriez-vous de moi pour mari, mademoiselle Hélène?

Cette fois il n'avait parlé que trop clairement, et il fallait répondre. — Moi! s'écria-t-elle avec effroi.

— Me suis-je trompé? reprit-il avec une nuance d'amertume; ne m'avez-vous pas fait un cordial accueil en dépit de mon humble naissance? ne m'avez-vous pas confié vos rêves et vos peines comme à un ami?

— Oui, comme à un camarade des heures de solitude et d'ennui.

— Comme à celui qui pourrait devenir le compagnon de toute votre vie?

— De toute ma vie? s'écria Hélène, non, je n'y ai jamais pensé.

Il se mordit les lèvres. — Mais, reprit-il avec une certaine âpreté, n'avez-vous jamais réfléchi du moins que ma pensée à moi pourrait s'égarer jusque-là? Quand vous me parliez doucement, quand nous chantions ensemble, quand vous me serriez la main, n'avez-vous pas songé que cette familiarité pourrait éveiller en moi des espérances et me créer en quelque sorte des droits?

— Des droits! dit-elle avec vivacité, vous vous êtes singulièrement mépris, monsieur, je ne vous aime pas!

Il resta muet en face d'elle, la contemplant avec de grands yeux pleins de reproches. Elle craignit d'avoir été trop dure, et reprit d'un ton plus calme : — Si mon étourderie et mes façons familières ont pu vous abuser au point de vous faire prendre pour de l'amour ce qui n'était qu'une affectueuse camaraderie, je le regrette du fond du cœur, et vous en demande pardon.

Elle avait réellement le cœur touché de compassion, et des larmes brillaient dans ses yeux; mais Francelin Finoël était trop occupé de lui-même, son amour-propre était trop douloureusement blessé, pour qu'il pût comprendre l'accent sincère de la jeune fille. — Je

ne me suis pas autant abusé que vous voulez bien le dire, s'écria-t-il en élevant la voix; seulement depuis quinze jours quelque chose s'est passé qui a changé votre cœur et tourné ailleurs vos pensées. Je n'aurais pas à chercher bien loin pour découvrir tout ce mystère.

— Ah! vous m'agacez à la fin, fit-elle irritée de l'obstination de Finoël; je ne vous comprends pas, et je ne veux pas en entendre davantage!

Elle se dirigea vers la porte, mais le petit bossu s'était placé devant elle, et lui barrait le passage. — Vous m'entendrez jusqu'au bout pourtant, répliqua-t-il avec force en dardant sur elle ses regards pleins de colère, je ne suis pas dupe, et j'ai bien deviné que vous préfériez le nom de Seigneulles à celui de Finoël;... mais, si je me suis fait illusion, prenez garde de vous abuser cruellement à votre tour. Le beau Gérard vous compromettra, c'est tout ce que savent faire les gens de ce monde-là.

— Vous devenez insolent! s'écria Hélène. — Un bouillonnement de colère lui monta au visage; ses lèvres pâlirent, ses yeux étaient pleins de lueurs indignées. Elle saisit le chapeau que Finoël avait déposé sur un meuble, le lui jeta dans les mains, puis, faisant reculer le petit bossu devant ses regards chargés de mépris, elle ouvrit toute grande la porte du vestibule. — Adieu! murmura-t-elle d'une voix altérée, — et comme Finoël, effaré, restait immobile : — Sortez! répéta-t-elle en frappant du pied avec violence.

Il s'élança furieux hors de la maison, et, pour comble d'exaspération, se heurta contre son rival, qui traversait la rue du Tribel. Finoël lança de côté une œillade envenimée qui fit éprouver à Gérard une sensation de malaise analogue à celle que cause, dit-on, le magnétique et froid regard du crotale. La pluie commençait à tomber; le bossu ôta son chapeau et savoura longuement la fraîcheur des gouttes d'eau sur son crâne brûlant. Il rentra dans sa pauvre chambre de garçon, s'accouda sur la table, et put enfin donner pleine liberté à l'expansion de sa rage et de sa haine. Ses traits maladifs se contractèrent, et dans ses doigts crispés il tordit les mèches de ses cheveux noirs. — Ainsi, pendant cette semaine maudite, son amour-propre avait été deux fois blessé au vif : par le refus d'une invitation à Salvanches et par les dédains d'Hélène. Deux chocs douloureux l'avaient coup sur coup fait rouler jusqu'au bas de cette montée que son ambitieuse volonté était occupée à gravir péniblement. Tout était à recommencer, et il se sentait pris d'un fiévreux découragement. Au dedans de lui grondait un orage de rancune et de dépit, et, comme un écho à son désespoir, au dehors, dans le jardin du vieux collége, la pluie ruisselait parmi les

arbres et sanglotait en débordant des chenaux du toit. Au milieu de la confusion de ses pensées amères, il entrevoyait, pareille à la vision d'un paradis perdu, la blonde et séduisante image d'Hélène, et près d'elle la triomphante figure de Gérard de Seigneulles. Sa rage redoubla. — Oh! je me vengerai, s'écria-t-il en frappant la table du poing, je me vengerai!

Un léger bruit lui fit tourner la tête, il aperçut derrière lui Reine Lecomte. La couturière revenait de Salvanches, et la démangeaison de conter tout ce qu'elle savait l'avait poussée à entrer chez Finoël. En entendant son exclamation et en voyant ses traits bouleversés, la petite Reine supposa qu'il connaissait déjà les détails de la soirée, et elle prit une mine de condoléance.

— Eh bien! fit-elle, mon pauvre Francelin, n'avais-je pas raison quand je vous disais de vous défier de cette Parisienne? Vous savez ce qui s'est passé au bal?

— Quoi? que s'est-il passé? s'écria Finoël en la regardant avec colère.

— Vraiment vous ne savez rien?.. C'est le bruit de la ville... Mlle Laheyrard et M. de Seigneulles ne se sont pas quittés de la soirée, et je les ai vus, de mes propres yeux, se serrer tendrement les mains.

Elle lui raconta la scène du billard en l'amplifiant. — Tout le monde l'a remarqué comme moi, ajouta-t-elle, et je suis certaine que le mariage de Mlle Grandfief est tombé dans l'eau... On s'est moqué de vous, Francelin, et vous serviez tout simplement de tapisserie pour cacher le jeu des deux amoureux.

Finoël se mordait les lèvres, et ses yeux jaunes lançaient des éclairs.

— Mais patience, continua la petite Reine, le père de Seigneulles n'est pas commode; il fera beau bruit quand il apprendra la nouvelle, et la Parisienne n'est pas au bout de ses peines!

— Croyez-vous qu'il empêchera son fils de l'épouser?

— J'en suis sûre, et si vous vouliez m'écouter... Tenez, Francelin, je suis bonne fille, moi, et je ne vous garde pas rancune de vos duretés; faisons la paix.

Elle avança la main, et, moitié de gré, moitié de force, se saisit des longs doigts maigres de Finoël, qui la regardait d'un œil interrogateur et anxieux. — Redevenons bons amis, dit la couturière en lui serrant la main, et je vous aiderai à vous venger.

VII.

En rentrant au logis, Gérard apprit par Manette que le chevalier venait de partir pour la Grange-Allard. M. de Seigneulles avait là, à deux lieues de Juvigny, au milieu de la forêt du Grand-Juré, une belle ferme qu'il chérissait et soignait comme la prunelle de ses yeux. Il s'y installait souvent pendant des semaines entières, logeant dans un galetas à peine meublé, mangeant avec les fermiers et ne dédaignant pas de pousser lui-même la charrue ou de manier le fléau. Cette fois il était allé y surveiller le battage de son blé, et il comptait y passer huit jours. En recevant cette communication, Gérard éprouva un soulagement sensible. Sa rupture avec les Grandfief avait épuisé son courage, et il n'était pas fâché de jouir d'un répit d'une semaine avant de soutenir l'assaut de la colère paternelle. Dès qu'il eut dîné, il se rendit chez Hélène, qu'il trouva seule dans l'atelier.

Encore émue de la visite de Francelin Finoël, elle serra silencieusement la main de Gérard.

— Je suis allé tantôt à Salvanches, commença-t-il, et j'y ai parlé comme je devais le faire. Maintenant la situation est très nette, et je ne remettrai plus les pieds chez les Grandfief. Mon cœur est libre, Hélène, et vous appartient tout entier.

Elle mit un doigt sur ses lèvres. — Chut! fit-elle avec un sourire, et qu'avez-vous dit à votre père?

— Rien encore, répondit-il un peu embarrassé; il est parti ce soir pour la Grange-Allard, mais il saura tout dès son retour.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel un léger nuage passa sur le front de la jeune fille. — Il me semble, reprit-elle, que vous avez commencé par la fin; c'était à M. de Seigneulles qu'il fallait parler tout d'abord.

— Ne me faites pas de reproches, répliqua-t-il d'un air suppliant qui la désarma; cette après-midi passée à Salvanches m'a mis les nerfs dans un piteux état... Jouez-moi un peu de Mozart pour les calmer.

Elle s'assit au piano et commença une sonate. Gérard s'était placé près d'elle et savourait le bonheur de la contempler à la lueur tremblante des bougies que le vent du jardin faisait vaciller. Il suivait l'ondulation des boucles blondes sur le corsage de toile écrue, le mouvement des longs cils bruns alternativement levés ou baissés, la ligne spirituelle du profil, le va-et-vient des mains blanches sur le clavier. — Le murmure de la pluie sur les feuillages du jardin faisait comme une basse berceuse au chant clair du piano. L'angle

où ils étaient assis se trouvait seul éclairé; le reste de l'atelier était plongé dans une mystérieuse pénombre qui ajoutait au charme du tête-à-tête et en doublait l'intimité. Ils passèrent ainsi tendrement deux bonnes heures sans presque se parler. Tous deux écoutaient l'amour nouveau chanter dans leurs cœurs, et cette magique chanson intérieure, s'unissant si bien à la suave musique de Mozart, suffisait à les occuper. Pour Gérard, cet amour si miraculeusement éclos était un enchantement de toutes les minutes. Il avait été si longtemps sevré de tendresse et si longtemps tourmenté de désirs confus! La passion avait envahi tout en lui, le corps et l'esprit, le cœur et le cerveau. C'était une fermentation tumultueuse, pareille à celle du moût dans la cuve, ayant plus de mousse que de liqueur, plus de bouillonnemens que de force. Il aimait Hélène avec la fougue de ses vingt-trois ans, adorant tout en elle : le caprice de ses cheveux d'or ondoyans et les espièglerics de son esprit fantasque, la grâce câline de ses façons et les serpentines inflexions de son cou délicat, le sourire de ses lèvres aux coins retroussés, le charme profond de ses yeux bruns et la bonté de son cœur.

Hélène, à son tour, se sentait entraînée vers lui par la secrète influence qui attire l'un vers l'autre les élémens opposés. A cette fille de Paris, née dans un milieu sceptique, élégant et frivole, Gérard plaisait par toutes les qualités qui sont les contraires de la civilisation parisienne : la foi robuste, l'étonnement naïf et cette fraîcheur d'enthousiasme qui est à l'esprit ce que la fleur est sur le fruit. Par une grâce d'état, due peut-être à la mystérieuse influence du sang et de la race, le jeune homme, dans le monde bourgeois de sa petite ville, avait gardé toutes les élégances du gentilhomme, toutes les délicatesses d'une intelligence élevée. Aussi, dès qu'il avait parlé, Hélène l'avait aimé comme elle savait aimer, avec la promptitude d'une nature primesautière, avec la hardiesse d'un cœur pur et ardent.

Pendant huit jours, ils goûtèrent un bonheur qu'aucun nuage n'assombrit. Ils avaient oublié le reste du monde, et leurs pieds ne touchaient plus à terre. Tout entiers à la joie de s'aimer, ils commettaient de ces terribles étourderies qui sont innocentes en elles-mêmes, mais que la société d'une petite ville ne pardonne pas. Accompagnés des deux enfans, ils sortaient par la porte des vignes et s'en allaient par les friches à la recherche d'un motif de paysage. Quand ils avaient trouvé un site disposé à souhait, Hélène ouvrait sa boîte à couleurs, préparait sa toile et se mettait à peindre, tandis que Gérard lui faisait la lecture. Mme Laheyrard, qui voyait déjà sa fille mariée au jeune de Seigneulles, ne contrariait en rien leurs courses aventureuses.

Elle n'avait jamais exercé sur Hélène une surveillance bien scrupuleuse, et la perspective d'un noble mariage enivrait trop sa vanité pour qu'elle songeât à jouer le rôle de mentor. Elle nourrissait déjà les plus ambitieuses espérances et bâtissait sur cette future union des échafaudages de châteaux en Espagne. Elle en perdait presque le peu de cervelle qu'elle eût jamais possédé, et avec son intempérance de langue ordinaire elle ne se gênait guère chez les fournisseurs et les commères du voisinage pour hasarder de transparentes allusions à l'époque peu éloignée où Hélène s'appellerait Mme de Seigneulles. Les imprudences des jeunes gens et les maladresses de Mme Laheyrard étaient commentées et enjolivées avec cette aimable charité qui fait le fonds de l'espèce humaine en général, et de l'espèce humaine des petites villes en particulier. Au bout de quelques jours, il n'y eut pas une maison où on ne se contât à l'oreille l'histoire des amours d'Hélène et de Gérard. La nouvelle fit le tour de Juvigny, serpentant le long des masures de la côte de l'Horloge, circulant dans les rues silencieuses de la ville haute, puis redescendant à travers les jardins de Polval, pour aller se perdre au fond des lavoirs et des buanderies de l'Ornain. Les seuls intéressés ignoraient les rumeurs qui agitaient la ville. Les amoureux vivent dans une atmosphère étrange; il se dégage de leur tendresse un lumineux fluide qui les trahit, mais qui les isole en même temps et les rend pareils à cet oiseau des gaves qui nage enveloppé de globules d'air et se meut dans l'eau des torrens comme un plongeur sous sa cloche. Hélène et Gérard ne sortirent de leur extase que lorsque le retour du chevalier de Seigneulles fut annoncé.

— Mon père arrivera demain dans la matinée, dit un soir Gérard, et dès demain je lui parlerai.

— Je penserai à vous bien fort, tandis que vous serez sur la sellette, répondit Hélène; — elle essayait de sourire, mais elle tremblait intérieurement à la pensée que sa destinée était tout entière entre les mains du terrible chevalier: — vous reviendrez nous voir à la brune, et vous me conterez tout.

Le lendemain en effet, M. de Seigneulles, après un frugal déjeuner à la Grange-Allard, fit seller Bruno et s'en revint allégrement à travers les bois du Juré. Le chevalier était fort satisfait; toute sa récolte était battue et engrangée, ses regains étaient superbes, et les raisins, qui commençaient à noircir, promettaient une belle vendange. Tout en chevauchant le long des tranchées, il se disait que les amours de Gérard et de Mlle Grandfief devaient être maintenant en aussi bon point que ses vignes, et il projetait de faire le mariage avant la Toussaint. Dès qu'il eut confié Bruno à Baptiste, il entra dans la cuisine, où Manette lui remit deux lettres apportées la

veille par le facteur. La première était une très laconique épître de Mme Grandfief. La mère de Georgette prévenait sèchement le chevalier qu'elle lui rendait sa parole et renonçait à une alliance pour laquelle Gérard et sa fille avaient aussi peu de goût l'un que l'autre. La seconde lettre, écrite par une main inconnue et non signée, était conçue en ces termes :

« Des amis charitables considèrent comme un devoir d'avertir M. de Seigneulles des assiduités compromettantes de son fils auprès de Mlle Laheyrard. On sait que les jeunes gentilshommes de ce temps-ci aiment à conter fleurette aux filles sans dot... *Ce sont là jeux de princes;* mais, si M. de Seigneulles n'est pas devenu complétement aveugle, il mettra ordre à des fréquentations qui scandalisent la ville et donnent une triste opinion des mœurs de la jeunesse *bien pensante.* »

L'ancien garde du corps lâcha un juron qui fit trembler les vitres de la cuisine. — Où est mon fils? cria-t-il. — Gérard était sorti après son déjeuner, et Manette pensait qu'il était sans doute allé au-devant de monsieur le chevalier... Sans écouter davantage les verbeuses explications de la servante, M. de Seigneulles, encore guêtré et tout poudreux, courut au logis de l'abbé Volland. Il trouva le curé sous ses charmilles, marchant d'un pas de cérémonie et lisant son bréviaire. — Savez-vous ce qui m'arrive? commença-t-il en barrant le chemin à l'abbé.

Celui-ci regarda, par-dessus ses lunettes, les yeux étincelans du chevalier, sa toilette en désordre, son nez d'aigle pincé par la colère. — Le feu a pris à la Grange-Allard? demanda-t-il à son tour.

— Sangrebleu! Il s'agit bien de cela!.. Le mariage de Gérard est rompu.

Le curé essuyait les verres de ses lunettes avec une ferveur toute particulière.

— Ce n'est pas tout! poursuivit le chevalier fumant d'indignation, monsieur mon fils s'est laissé enjôler par les Laheyrard, qui l'ont attiré chez eux, et il s'est sottement amouraché de la fille, qui est une écervelée...

L'abbé Volland donna une chiquenaude à d'imperceptibles duvets égarés sur sa manche. — Oui, dit-il avec un soupir, j'avais déjà eu vent de cette fâcheuse affaire, et j'ai certainement l'intention d'en parler à Mme Laheyrard; mais il faut agir discrètement et avec cette sage circonspection qui prévient le scandale.

— Peste soit de la circonspection! grogna M. de Seigneulles, faut-il mettre des mitaines pour rabrouer deux aventurières qui portent le désordre dans les familles?.. Où allons-nous, et pour-

quoi ne sommes-nous plus au temps où, avec une bonne lettre de cachet, on fourrait les fils désobéissans dans un donjon et les filles légères derrière les grilles d'un couvent?.. Mais je saurai me défendre, moi et les miens, et je vais de ce pas laver la tête à ces péronnelles...

— Bonté divine! s'écria l'abbé, ne faites pas d'esclandre, mon ami!.. Hélène est ma filleule; laissez-moi mener cette affaire et morigéner la jeune fille... Je vous promets de voir ces dames aujourd'hui, dès que j'aurai fini mon bréviaire.

M. de Seigneulles baissa la tête. Au fond, il n'était pas fâché que le curé se chargeât de la démarche. — Soit, fit-il, vous parlerez sans colère, et cela n'en vaudra que mieux. Dites bien à ces... personnes que je leur défends de recevoir Gérard, et que, si mon fils insiste, elles aient à lui fermer la porte au nez... Du reste, je vais voir ce jeune merle, et je saurai lui rabattre le caquet.

Il quitta brusquement l'abbé, rentra chez lui, et, montant dans sa chambre, se mit à la fenêtre, moins pour dissiper les fumées de son courroux que pour ruminer à l'aise la mercuriale destinée au coupable. La fenêtre donnait sur les jardins, et le long des charmilles de la maison voisine le chevalier de Seigneulles aperçut une jeune fille dans la pleine fleur de beauté de ses dix-huit ans. A ses boucles blondes flottantes, il reconnut Mlle Laheyrard. — Voilà, pensa-t-il, la dangereuse créature qui a *embobeliné* Gérard! — Hélène allait et venait entre les bordures de buis, inclinant le cou pour respirer une rose ou se baissant pour cueillir un brin de réséda. En dépit de sa colère, le vieux M. de Seigneulles subit involontairement le charme de cette grâce et de cette beauté. Il suivit du regard les souples mouvemens de la jeune fille et la vit se retourner légèrement, puis s'élancer au-devant de M. Laheyrard, qui descendait l'allée, le nez plongé dans un livre. D'un geste espiègle, elle s'empara du volume qui absorbait l'attention du vieux savant et le cacha dans sa poche. Alors, posant ses mains sur les épaules de son père, elle lui mit deux bons baisers sur les joues, prit son bras et marcha gaîment à son côté, lui faisant admirer ses fleurs, causant avec animation et amenant de paisibles sourires sur le grave visage du vieillard. Le père et la fille semblaient s'aimer passionnément. Rien qu'à la façon dont ils se donnaient le bras, on sentait une affection chaude et tendre. Ces démonstrations câlines, cet échange de douce familiarité, firent pousser un soupir à M. de Seigneulles. Il n'était pas gâté sous ce rapport, ayant toujours inspiré plus de crainte que d'amour. Il ne put s'empêcher d'envier les marques d'affection que cette jeune fille prodiguait à son père. Oh! s'il avait eu, lui, une bru de son choix, une bru aimante et caressante,

comme il l'aurait gâtée et choyée à son tour!.. Cette tendresse filiale finissait par remuer en lui je ne sais quelles fibres endormies; mais le chevalier ne voulait pas se laisser amollir, et il referma brusquement la fenêtre. Au même moment, Gérard entra, un peu pâle, mais faisant bonne contenance.

— Ah! vous voici enfin, monsieur, s'écria M. de Seigneulles, dont tout le courroux se ralluma, j'en ai appris de belles!.. Veuillez m'expliquer votre conduite envers Mme Grandfief et cette inconvenante rupture, à laquelle j'étais loin de m'attendre.

— Je comptais vous en instruire moi-même, et je regrette d'avoir été prévenu, dit Gérard en baissant les yeux sous le regard irrité de son père; j'ai cessé mes visites à Salvanches parce que je n'aime pas Mlle Grandfief.

— Ouais!.. Et parce que votre cœur est pris ailleurs, n'est-ce pas? Je sais d'avance toutes les sottises que vous allez me débiter; mais, puisque vous aviez cette lubie en tête, pourquoi vous être rendu d'abord hypocritement à Salvanches, au risque de me faire jouer un rôle de Cassandre auprès d'une famille honorable?

— Pardon, mon père, quand je vous ai suivi chez Mme Grandfief, j'avais le cœur libre; j'ai cru agir honnêtement en me dégageant dès que j'ai senti que j'aimais une autre personne.

— Oui, une intrigante qui vous a pris comme un oiseau à la pipée... Et maintenant que comptez-vous faire?

— Épouser Mlle Laheyrard après avoir obtenu votre consentement.

— Rien que cela!.. Et si je refuse?

— J'attendrai.

— Vous attendrez... quoi? s'écria M. de Seigneulles furieux, vos vingt-cinq ans, n'est-ce pas? afin de me faire les sommations légales... Ah çà, mais est-ce que je rêve? Il n'y a donc plus ni religion, ni famille, ni autorité?.. Des sommations à moi! Avez-vous perdu la tête ou la gangrène révolutionnaire vous a-t-elle empoisonné au point de vous enlever tout respect de vous-même et des autres?

Gérard osa pour la première fois regarder son père en face, et d'une voix très ferme : — J'ai dit que j'attendrais, mon père, parce que je sais que vous êtes juste... En voyant ma patience et ma respectueuse persistance, vous jugerez qu'il s'agit d'une affection sérieuse, et vous ne voudrez pas faire souffrir deux cœurs qui ne demandent qu'à vous aimer.

— Phrases de roman, tout cela! Non, monsieur, vous ne mettrez pas ma patience à l'épreuve, et vous ne me ferez pas consentir à un sot mariage. Si mes façons ne vous plaisent pas, vous quitterez

ma maison sur l'heure; je vous compterai votre légitime, et vous irez loin de chez moi vivre comme l'enfant prodigue...

Le chevalier s'arrêta au beau milieu de sa harangue. Le naturel du propriétaire et la prudence du Lorrain reparurent. Il craignit d'être pris au mot et d'avoir l'humiliation de rendre des comptes à son fils. — Morbleu! s'écria-t-il, si vous en veniez à cette extrémité, vous emporteriez avec vous ma solennelle malédiction!

Gérard était devenu très pâle et ne desserrait pas les lèvres. — Je vous donne un mois pour réfléchir, se hâta d'ajouter le chevalier; mais, comme je n'aime pas le scandale, vous irez faire vos réflexions ailleurs qu'à Juvigny. — Il ouvrit violemment la fenêtre et cria : — Baptiste, attelle Bruno à la carriole et apprête-toi! — Puis revenant vers son fils : — Baptiste va vous conduire tout à l'heure à la Grange-Allard. Vous me ferez le plaisir d'y passer quelques semaines; cela vous rafraîchira les idées.

A la seule pensée de partir sans revoir Hélène, qui l'attendait, Gérard eut un soubresaut de révolte; ses yeux brillèrent pleins de larmes et d'éclairs indignés, mais il n'avait pas en vain passé six ans chez les jésuites de Metz. Il y avait respiré une atmosphère imprégnée de discrètes réserves et de silencieuses capitulations; il y avait pris involontairement l'habitude d'une soumission où le corps avait plus de part que l'esprit. — C'est bien, monsieur, dit-il en s'inclinant, j'obéirai.

— Allez vous préparer, reprit l'inflexible chevalier, vous partirez dans une demi-heure.

En effet, une demi-heure après, Bruno, fouetté vigoureusement par le taciturne Baptiste, emmenait au trot la carriole sur la route de la Grange-Allard; mais, quand on fut en plein bois du Juré, Gérard mit brusquement la main sur les rênes, arrêta net la voiture, et, sautant sur la route : — Tu vas, dit-il au domestique, poursuivre jusqu'à la ferme; moi, j'ai affaire à Juvigny, et j'y retourne.

— Monsieur Gérard, s'écria Baptiste épouvanté, ce n'est pas une chose à faire!.. Vous serez cause que M. le chevalier me renverra.

— Mon père n'en saura rien, et je te promets d'être à la ferme avant minuit... Va! s'écria impérieusement le jeune homme.

Là-dessus il tourna lestement les talons et entra sous bois, laissant l'équipage paternel trottiner mélancoliquement dans la direction de la Grange-Allard. Il lui tardait de revoir Hélène pour lui expliquer de son mieux les tristes incidens de la journée et lui jurer que rien ne pourrait changer son cœur. Il erra dans les fourrés jusqu'à la brune; mais, dès que le crépuscule eut obscurci les vignobles de Juvigny, il descendit rapidement vers Polval et pénétra chez les Laheyrard par la porte des vignes. Une lumière qui brillait aux

vitres du rez-de-chaussée lui redonna du courage, et il se faufila discrètement derrière les charmilles.

Dans l'atelier, près de la lampe dont le modeste abat-jour laissait dans l'ombre ses yeux rougis et sa mine attristée, Hélène était assise, les deux mains dans les cheveux et les coudes sur la table. Elle n'était pas seule; Mme Laheyrard allait et venait à travers la pièce; sa pantomime animée et l'accent irrité de ses paroles indiquaient assez que ses nerfs venaient d'être agacés par quelque histoire désagréable. — Comprend-on pareille chose? murmurait-elle, et m'envoyer dire cela par l'abbé Volland! Comme si je ne savais pas garder ma fille! Oh! les sottes gens et la maudite ville!..

Sur ces entrefaites, Gérard parut dans l'embrasure de la porte-fenêtre restée ouverte. Hélène étouffa un cri de surprise; quant à Mme Laheyrard, son indignation redoubla. D'un air de dignité affectée et avec un dépit mal contenu, elle s'avança vers le jeune homme, qui balbutiait des excuses embarrassées. — Monsieur de Seigneulles, dit-elle, quand vous viendrez chez moi, vous voudrez bien y entrer par la porte de la rue, comme tout le monde, ou plutôt vous me ferez le plaisir de n'y rentrer jamais d'aucune façon. Je ne me soucie pas que votre père m'accuse encore de vous attirer dans ma maison... Et à ce propos je suis bien aise de vous dire qu'on est un peu trop présomptueux dans votre famille. Où votre père a-t-il pris que je cherche à vous accaparer? Qu'il garde son fils, je garderai ma fille. Je défends à Hélène de vous recevoir désormais.

Après avoir vainement essayé d'interrompre ce flux de paroles, Gérard ouvrait la bouche pour y répondre; mais Hélène, d'un coup d'œil plein de tendresse et de prière, lui fit signe de s'éloigner. Gérard répondit à cet ordre par un regard passionné, et ce fut tout. Il s'inclina silencieusement et redescendit les marches du perron, tandis que Mme Laheyrard refermait brusquement sur lui la porte vitrée.

VIII.

Gérard, abasourdi comme un homme à qui on vient d'asséner un coup violent sur le crâne, suivit machinalement la grande allée du jardin. Encore incapable de rassembler ses pensées, il éprouvait confusément la sensation d'un complet désastre. Arrivé à la porte des vignes, il aspira l'odeur des roses et des résédas épars dans les parterres de celle qu'il aimait, puis il descendit lentement la pente du vignoble et gravit le versant opposé. Quand il eut atteint le sommet de la colline, il s'appuya contre un *murger* de pierres moussues et contempla d'un air morne la rangée des vieux logis de la ville

haute. Au loin, entre les arbres du verger, la lumière de l'atelier d'Hélène scintillait pareille à un mélancolique regard d'adieu. La gorge de Gérard se serra, ses yeux se mouillèrent, et un sanglot entr'ouvrit ses lèvres. C'était sa première grande douleur. Auprès de ce malheur imprévu, les chagrins de sa vie d'écolier, les ennuis de sa jeunesse solitaire, ne lui apparaissaient plus que comme de misérables piqûres d'épingle.

Dix heures sonnèrent. Il se rappela la promesse faite à Baptiste et s'enfuit dans la forêt. La nuit donne aux bois une physionomie plus originale et plus intime. Dans le jour, traversés de rayons, égayés par les chants des oiseaux ou l'éclat des voix humaines, ils semblent s'imprégner de la vie des autres; à la nuit, ils sont livrés à eux-mêmes et vivent de leur vie propre. Sous leur ombre, mille bruits insaisissables pendant les heures lumineuses redeviennent perceptibles; on y distingue le frisson des feuilles de tremble sans cesse agitées et nerveuses, le frôlement des fougères qui se redressent, le son mat d'un gland tombant sur la mousse, ou le faible sanglot d'une source microscopique filtrant goutte à goutte entre des racines. Tous ces murmures s'unissent pour former une harmonie grave et pénétrante. Ainsi, au milieu des ténèbres douloureuses qui enveloppaient le cœur de Gérard, mille menues impressions, étouffées jusque-là par le tumulte des joies de la semaine passée, ressuscitaient pour ainsi dire et unissaient leurs voix frêles. Il retrouvait dans sa mémoire les moindres mots d'Hélène, ses gestes les plus insignifians, les plus rapides variations de sa figure spirituelle et mobile. Le bruissement du vent dans les pins lui rappelait la musique du bal de Salvanches... Il revit Hélène tournant lentement sous la lumière des lustres, avec ses lèvres rieuses et sa longue jupe traînante, puis s'asseyant au piano et chantant de sa voix nette et bien timbrée la chanson des *Ramiers*...

Dans les chemins creux,
Leur chanson vagabonde
Semble la voix profonde
Du printemps amoureux...

Hélas! cette nuit, dans les combes de la forêt, ce n'était pas la voix amoureuse des ramiers qui résonnait; seule, la plainte funèbre de la *hulotte* s'élevait par intervalle comme l'appel désespéré d'un enfant perdu. Cette lamentation retentissante courait d'arbre en arbre, et allait mourir au loin dans les massifs. Chaque fois qu'elle traversait la futaie, les petits grillons, tapis dans l'herbe, faisaient soudain silence, et Gérard s'imaginait entendre la propre voix de son bonheur évanoui lui crier de loin : « Je ne reviendrai jamais plus,

jamais plus! » Il pressa le pas; les ténèbres du bois l'oppressaient. Enfin il vit s'éclaircir les arbres, le taillis fut remplacé par des champs recouverts de chaumes; des toits se détachèrent vaguement sur le ciel, et des aboiemens sonores réveillèrent les échos de la forêt. — Est-ce vous, monsieur Gérard? dit tout à coup une voix inquiète.

Il tressaillit et reconnut le taciturne Baptiste, planté en sentinelle devant l'écurie de la ferme. — M. le chevalier ne vous a pas vu au moins? continua le bonhomme, il va me *sabouler* d'importance, voilà trois heures que je devrais être en route... Bonsoir!

Gérard gagna sa chambre à tâtons et ne s'endormit qu'au petit jour. Il se réveilla vers dix heures sans savoir où il était, mais avec la confuse sensation d'un fardeau qui lui pesait sur le cœur. Il se frotta les yeux, reconnut la ferme et comprit enfin l'angoisse qui lui serrait la poitrine. Pendant cette première journée d'exil, les heures se traînèrent avec une lourdeur de plomb. Vers le soir, n'y tenant plus, il fit deux lieues à travers bois pour contempler de loin la flèche de Saint-Étienne et les arbres du Pâquis, s'en revint harassé et se coucha sans souper. Le lendemain, même manége. Dès le matin, il boucla ses guêtres, et par des sentiers de traverse gagna un plateau de vignes, situé en face des jardins de la ville haute. Il grimpa sur un poirier sauvage, et armé d'une lorgnette, du haut de cet observatoire, il explora le terrain. Au-delà des pampres du plateau, une bande d'ombre marquait l'emplacement de la gorge de Polval, puis le terrain se relevait jusqu'aux talus verdoyans où s'étageaient les terrasses des jardins. On voyait au milieu des arbres les vieilles maisons de la rue du Tribel avec leurs treilles, leurs gloriettes enguirlandées de clématite, leurs façades grises percées de fenêtres à petits carreaux. On distinguait les couleurs des massifs de dahlias et les ondulations des rideaux flottant aux croisées ouvertes. Gérard reconnut bien vite le logis de l'inspecteur et ne le quitta plus des yeux. Il était midi; la cloche de Saint-Étienne sonna lentement l'*Angelus*, puis le bourdon de la tour de l'horloge annonça l'heure du dîner aux ouvriers des fabriques. Une forme blanche se montra tout à coup sur le perron, près du grand mûrier. Le cœur du jeune homme battit, et la lorgnette trembla dans sa main. Bientôt les enfans parurent, puis Marius Laheyrard; la blanche apparition descendit lentement les marches du perron, les autres la suivirent, et tous s'enfoncèrent derrière les arbres fruitiers. Le visage de Gérard se rembrunit; mais il n'avait pas eu le temps d'essuyer les verres de la lorgnette, que déjà les quatre figures reparaissaient à la porte des vignes. C'était bien Hélène; on voyait distinctement son chapeau de paille aux rubans cerise, ainsi que la boîte de couleurs portée par Marius, et les grands filets à pa-

pillons brandis par les enfans. Plus de doute, elle allait peindre dans la campagne. Toute la bande prit le sentier des vignes et disparut de nouveau dans les profondeurs de Polval.

Gérard était resté sur son arbre. Il attendait; un pressentiment lui disait que tout n'était pas fini. Au bout d'un bon quart d'heure, il vit émerger au-dessus des pampres du plateau d'abord les filets à papillons, puis le large feutre de Marius, et enfin la claire robe de toile écrue. Le groupe traversa les vignes en biais pour gagner la forêt dans la direction d'une combe très pittoresque nommée dans le pays le Fond d'Enfer. Gérard se souvint qu'Hélène avait souvent exprimé le désir de faire une étude d'après un vieux hêtre patriarcal qui ombrage le fond de la combe, et dont les racines puissantes sont baignées par une source. Il avait un trop violent désir de revoir la jeune fille pour ne pas profiter de cette conjoncture favorable. Se laissant glisser au pied de l'arbre, il se dirigea vers la combe, lentement, avec les minutieuses précautions d'un Mohican qui ramperait en pleine forêt vierge.

Il ne s'était pas trompé, et Mlle Laheyrard suivait en effet le sentier couvert qui descend comme une rapide coulée de verdure jusqu'au fond de la combe. Quand on fut arrivé près de la source, Marius déposa la boîte de couleurs et le pliant au pied du hêtre, puis, s'essuyant le front : — Maintenant, dit-il, au revoir, amusez-vous bien; moi, je vais pousser jusqu'à Savonnières pour y ruminer à mon aise un sonnet en l'honneur de la Beauté nonpareille qui a blessé mon cœur, car, ajouta-t-il en voyant un sourire poindre sur les lèvres d'Hélène, moi aussi, je suis féru d'amour, moi aussi je demande aux astres secourables d'adoucir la rigueur d'un père barbare et de faire luire le jour qui rassemblera nos destinées...

Il s'éloigna en déclamant d'une voix retentissante ces vers de Théophile de Viau :

Ce jour sera filé de soie,
Le soleil partout où j'irai
Laissera quand je passerai
Des ombrages dessus ma voie;
Les dieux, à mon sort complaisans,
Me combleront de leurs présens,
J'aurai tout mon soûl d'ambroisie...

Les enfans suivirent le cours du ruisseau en pourchassant les grands *nacrés* et les *vulcains* qui filaient, ailes étendues, sous les ramures des hêtres. Après avoir trempé ses mains dans la source et s'être décoiffée, Hélène se plaça devant sa toile et prépara sa palette. Longtemps elle resta rêveuse; ses grands yeux immobiles re-

gardaient devant eux sans rien voir. Pourtant le paysage était éclairé à souhait pour un peintre. Large et profonde, la combe évasait mollement ses flancs boisés où tous les tons du feuillage, depuis le vert métallique des chênes jusqu'au vert pâle des saules, se mêlaient harmonieusement. En haut, sur un ciel fin et pommelé, les grands arbres de la bordure circulaire se détachaient du taillis où leurs cimes arrondies formaient comme les fleurons d'une vaste couronne verdoyante. Tout un côté de l'entonnoir était plongé dans une ombre bleuâtre; un seul rayon de soleil y descendait comme une vapeur argentée, et, à travers les frondaisons du gros hêtre, ce rayon faisait pleuvoir des milliers de gouttes lumineuses sur le sombre miroir de la source. Le côté opposé au contraire était largement ensoleillé : au-delà d'un rideau de jeunes saules, on voyait étinceler en pleine lumière un coin de route tournante, un bout de pré et une rangée de peupliers frissonnans. Dans le silence de cette solitude, on n'entendait que les soupirs flûtés du ruisseau et les rires des enfans, qui s'éloignaient de plus en plus.

Hélène, son pinceau à la main, demeurait distraite, et sa physionomie, si spirituellement gaie lorsqu'elle s'animait, avait en ce moment un accent de tristesse morne. Tout en s'irritant contre l'image obsédante qui hantait sa pensée, elle ne songeait qu'à Gérard. Depuis le congé signifié si rudement au jeune de Seigneulles, elle s'était adressé plus d'une sévère remontrance. Cent fois elle s'était juré d'oublier cette folle quinzaine et de redevenir une fille raisonnable. Elle avait beau se répéter que Gérard était trop jeune et M. de Seigneulles trop orgueilleux pour qu'une pareille liaison fût jamais autre chose qu'une amourette passagère, l'image de son voisin ne la quittait pas; au contraire elle s'imposait chaque jour plus despotiquement. Pendant la nuit du bal, Hélène avait donné son cœur, et elle sentait qu'il lui en coûtait trop de le reprendre... Elle poussa un petit soupir étouffé, secoua ses longues boucles blondes; ses yeux assombris devinrent tout à coup brillans comme l'eau de la source, et une larme roula sur sa joue. Elle l'essuya avec un geste d'impatience, puis elle saisit sa palette et se mit résolûment au travail.

Déjà elle avait indiqué sur la toile les valeurs relatives de tous les tons du feuillage, quand un fracas de branches écartées lui fit tourner la tête. Elle jeta un cri et devint pâle; Gérard était près d'elle.

— Vous m'en voulez de vous avoir surprise? murmura-t-il.

Elle secoua la tête, et un sourire courut de ses lèvres à ses yeux humides. Le jeune homme fit quelques pas, et vint se placer à ses pieds. — Ne me grondez pas! continua-t-il de l'air d'un écolier pris en faute.

— Non, je ne vous gronderai pas, répondit-elle; d'ailleurs à quoi me servirait-il de mentir?.. je pensais à vous.

— Bien vrai?

— J'étais si triste de vous avoir laissé partir l'autre soir sans un mot d'excuse et de consolation!.. Il ne faut pas en vouloir à ma mère, le sermon de l'abbé Volland l'avait surexcitée, mais elle est bonne femme au fond, bien que sa langue tourne trop vite.

— Oh! fit-il charmé, je ne lui en veux pas... Je ne souffrais que d'être condamné à ne plus vous voir.

— Maintenant que vous m'avez vue, vous allez vous sauver... Que dirait-on, si on vous surprenait ici? Il y aurait de quoi faire tomber la tour de l'horloge à la renverse et rendre fou M. de Seigneulles.

— Vous savez, soupira Gérard, qu'il m'a exilé à la ferme.

Hélène ne put s'empêcher de rire. — Au pain sec!.. Quel homme que votre père! il me fait peur.

Gérard se taisait et ne bougeait pas. La jeune fille tourna la tête à demi vers la place où il était agenouillé. — Allons, dit-elle en lui tendant la main, adieu!

Il serra les doigts d'Hélène et les retint prisonniers dans les siens. Ils se regardèrent un moment, puis elle retira brusquement sa main. — Partez! reprit-elle d'une voix moins ferme.

— Pas encore! supplia-t-il, laissez-moi vous dire combien je vous aime!

Les yeux d'Hélène, devenus sérieux, plongèrent lentement dans les yeux bleus de Gérard. — A mon tour, murmura-t-elle, je vous demanderai : Est-ce bien vrai? — Et, comme Gérard voulait se récrier, elle lui posa gentiment la main sur le bras. — Écoutez, poursuivit-elle, je ne ressemble pas à vos demoiselles de Juvigny, je n'ai pas appris dès le berceau à peser tous mes mots pour voir s'ils sont en règle avec les convenances. Je parle comme je pense et j'agis comme je parle, spontanément et sincèrement. Êtes-vous bien sûr au fond du cœur de m'aimer pour tout de bon? Si vous me le répétez, je le croirai, mais ne me le redites pas à la légère. Plus tard, si vous vous étiez trompé, je souffrirais trop.

— Je vous aime, s'écria-t-il avec passion, et ma vie est à vous.

Elle baissa la tête. — Apprenez-moi ce que vous êtes devenu depuis notre dernière soirée...

Gérard lui conta ses souffrances, tandis qu'elle donnait nerveusement de petits coups de pinceau sur sa toile; il conta longuement; il faisait si bon dans cette ombreuse solitude! Les libellules brunes et bleues volaient sur les herbes aquatiques, les *reines des prés* embaumaient l'air, et les minutes passaient plus rapides que les

libellules, plus douces à savourer que l'odeur des reines des prés. Tout en devisant, Gérard arrachait sur le bord de l'eau des menthes, des salicaires, des centaurées roses, et les jetait aux pieds d'Hélène.

— Eh bien! ne vous gênez pas, jeunes gens! cria une voix de stentor qui les fit tressaillir.

C'était Marius, qui apparut tout à coup entre les ramures de la saulaie, en riant comme un faune dans sa longue barbe blonde. Hélène ébaucha une moue boudeuse, et Gérard se leva rouge comme un coquelicot.

— Pourquoi rougissez-vous, jeune Daphnis? continua le poète, me prenez-vous pour un cyclope jaloux ou pour un frère farouche?.. Je connais les peines d'amour et je sais y compatir... J'ai toujours pris le parti des amoureux persécutés contre les tuteurs et les pères.

— Marius, pas de folies! s'écria Hélène impatientée.

— Par Sminthée Apollon! reprit-il, je parle sérieusement... Gérard t'aime, son père le tyrannise et maman Laheyrard te défend de le voir... Je suis du côté des jeunes contre les ancêtres, et vous pouvez compter sur moi... Ami Gérard, vous êtes un galant homme, et vous avez l'intention d'épouser ma sœur?

— C'est mon désir le plus ardent et mon unique préoccupation, répondit gravement Gérard.

— Eh bien! tôpez là, s'écria Marius en lui tendant sa large main, nous mettrons ces vieilles gens à la raison, et avant peu nous chanterons Hymen, ô hyménée...

Hélène était devenue vermeille. — Il est tard, dit-elle, et il faut partir.

— Vous me permettrez de vous revoir ici? hasarda timidement Gérard.

— Je ne sais, murmura-t-elle hésitante en regardant alternativement son frère et le jeune de Seigneulles.

— Et pourquoi pas? s'exclama impétueusement Marius, ne serai-je pas là, et cela n'est-il pas suffisant?.. Je voudrais bien voir que quelqu'un s'avisât de le trouver mauvais!

Ils se serrèrent tous trois les mains, et Gérard s'en revint à la ferme avec le cœur en fête.

Depuis cette rencontre, ils se retrouvèrent plus d'une fois au Fond d'Enfer. Marius accompagnait régulièrement sa sœur; mais, chaperon peu gênant, une fois qu'on était arrivé près de la source, il plantait là les deux amoureux pour battre les buissons ou faire une halte à l'auberge de Savonnières. Quand vint le 1er septembre, Marius renonça complétement à ce rôle de mentor pour courir la plaine en

compagnie des chasseurs de Juvigny. Hélène et Gérard furent alors abandonnés à eux-mêmes, mais l'habitude était prise, et elle était trop douce pour qu'ils eussent le courage de la rompre. En dehors de leurs rendez-vous, le reste de la vie leur était indifférent. Hélène trouvait dans la franchise même de son amour et dans la droiture de son cœur une encourageante sérénité, qui lui faisait surmonter cette terreur du qu'en dira-t-on, dont se compose la moitié de la morale conventionnelle des gens du monde. Elle n'entendait rien à ces capitulations prudentes, à ces habiletés sournoises où excellent les habitans des petites villes, toujours en garde les uns contre les autres. En amour, la Parisienne, malgré son scepticisme à fleur de peau et son apparente frivolité, agit avec bien plus de naturel et d'ingénuité que la provinciale. Hélène croyait à l'amour de Gérard; en l'allant voir au Fond d'Enfer, elle savait qu'aux yeux du monde elle commettait une imprudence, dans sa conscience elle ne se sentait pas coupable. Si on avait sondé les cœurs des deux jeunes gens, on aurait certes découvert plus de scrupules et de préjugés dans l'esprit timide de Gérard que dans l'âme ferme et chastement passionnée de la jeune fille.

Cependant l'automne s'avançait. Septembre et les vacances avaient ramené un plaisir pour lequel les bourgeois de Juvigny ont un goût très vif : la *tendue* aux petits oiseaux. Dans ce pays forestier, il n'est pas de propriétaire qui ne façonne alors deux ou trois centaines de reginglettes en brins de coudrier élastiques et souples, et ne les aligne au long des sentiers de son taillis. A ces engins viennent se prendre à foison rouges-gorges, fauvettes, pinsons et verdières, et les indigènes ont une joie féroce à faire chaque matin la *tournée* afin de ramasser les victimes. Les dames mêmes se mettent de la partie. Ces tendues sont pour elles des prétextes à pique-niques et à sauteries en plein air. Or il advint que, vers la fin de septembre, un marchand de bois, dont les fils étaient liés avec Marius, profita des vacances pour organiser une partie de chasse qui devait se terminer par un plantureux déjeuner dans la forêt du Juré. Pour faire les honneurs du déjeuner, quelques dames devaient rejoindre leurs maris, et parmi elles Mme Grandfief, dont le débonnaire époux était un enragé Nemrod. Naturellement Marius figurait au nombre des invités; on aimait son entrain et sa large gaîté. En dépit de ses excentriques façons et de sa manière de débiter ses sonnets au dessert, il passait pour un aimable convive, et il était de toutes les parties de plaisir.

Ce jour-là, on s'était mis en route dès l'aube; pendant quatre heures, on avait battu les friches : aussi le poète avait-il un appétit formidable quand on arriva, vers dix heures, sous les arbres

où la longue table était dressée. Marius se trouva placé en face de Mme Grandfief. La mère de Georgette était venue seule, ne se souciant pas d'exposer les chastes oreilles de sa fille aux plaisanteries un peu crues d'un déjeuner de chasseurs. Elle répondit au salut de Marius par un froid signe de tête, et prit un air si majestueux que le jeune Laheyrard se hâta de fuir ce regard hautain qui lui coupait l'appétit. Ses yeux se dédommagèrent en contemplant le spectacle réjouissant de la table, où une appétissante collection de jambonneaux, de pâtés et d'écrevisses s'étalait entre deux rangées de verres et de bouteilles. Quand on servit le gigot rôti à *la ficelle*, le cœur du poète s'épanouit. Il avait pour voisins deux chasseurs campagnards à la mine assez naïve et aux manières toutes rondes. L'apparente bonhomie de ces bourgeois paisibles séduisit Marius, et il se promit d'égayer son déjeuner en faisant *poser* les deux honnêtes philistins. Dès qu'il vit dans son assiette une large tranche succulente, il déboucha une bouteille, remplit son verre et ceux de ses voisins. — Voyons ce vin clairet, s'écria-t-il; j'ai, comme dit Saint-Amand, un de ces gosiers ardens que rien ne désaltère.

Le jour que je naquis, il dut pleuvoir du sel!

— Défiez-vous de notre petit vin de pays, monsieur, répondit son voisin de droite, il a l'air innocent, mais il est méchant au fond, et capiteux en diable.

— Méchant? ce petit-lait! à d'autres! repartit dédaigneusement Marius en vidant son verre; sachez, mon cher monsieur, que le sang de la vigne ne suffit plus à troubler la sérénité de mon cerveau. Il faut à mon ivresse l'opium des Chinois, le haschich des Indiens et le raki des Polynésiens.

— C'est différent! dit l'autre avec ce rire niais, sous lequel le campagnard meusien dissimule ses finasseries et ses malices. — En même temps, derrière le dos de Marius, il fit au voisin de gauche un clignement d'yeux significatif.

Le poète continuait à bavarder, tout en dévorant son gigot et en buvant d'autant. — Voyez-vous, reprit-il, deux ou trois verres de vin peuvent déranger l'équilibre nerveux de gens rassis occupés à de moutonnières besognes, mais les artistes, habitués aux orages de la pensée, se rient de ces faciles ivresses... Nous planons dans la tempête comme l'albatros.

— C'est-à-dire, ricana son interlocuteur, que, vous autres, vous vivez dans le vin comme le poisson dans l'eau.

— Bien parlé, honnête voisin! s'écria Marius; pour votre peine,

versez-moi une rasade... Hardiment, à verre pleurant, et maintenant à votre santé!

Les longs éclats de rire des convives, le cliquetis des fourchettes et les fabuleux récits des chasseurs couvraient le bruit de cette conversation. Le poète, grisé par ses propres paroles, poussé par ses voisins, qui ne laissaient pas son verre vide, devenait plus loquace à mesure que le tumulte de la table grandissait. Les comparaisons bizarres, les images étranges, les invocations lyriques, débordaient de ses lèvres, mêlées à des souvenirs rabelaisiens. — Par Zeus! fit-il tout à coup, je crois que vous m'offrez la carafe! Foin de cette liqueur de grenouilles! Me prenez-vous pour un buveur d'eau comme mon noble ami Gérard de Seigneulles?

— M. Gérard! murmura le voisin de droite, je croyais le trouver ici; on ne le voit plus nulle part.

— Son père l'a mis en quarantaine à la Grange-Allard, répondit le voisin de gauche, qui était notaire dans un village proche de la ferme; j'ai ouï dire que le jeune homme avait le cœur trop inflammable, et M. de Seigneulles l'a envoyé aux champs pour le calmer, comme on descend le vin à la cave pour le rafraîchir.

— Ha! ha! fit Marius en éclatant de rire, le bon billet qu'a La Châtre!

— Que voulez-vous dire, jeune homme, avec votre billet?

— Je dis, répliqua le poète, que l'amour se rit des menaces des pères et des grilles des donjons. On ne s'avise jamais de tout...

Le notaire cligna de nouveau de l'œil vers ses voisins, comme pour leur indiquer qu'il allait adroitement confesser le poète. — Eh quoi? reprit-il, prétendez-vous que le jeune de Seigneulles n'est pas à la Grange-Allard?

— Il y est et il n'y est pas, répondit Marius d'un air comiquement mystérieux. — Il aperçut tout à coup le regard froid de Mme Grandfief fixé sur lui, et retrouva au fond de son cerveau un grain de bon sens. — Chut! vous voudriez me faire jaser, compère; mais je suis discret comme la tombe... Je ne vous dirai point dans quel coin verdoyant de la forêt ce jeune Endymion va retrouver la Diane de ses rêves... Buvons!

On avait débouché le champagne, et la liqueur mousseuse pétillait gaîment autour de la table. — A votre santé, jeune homme, repartit le notaire en trinquant avec Marius, et ne nous faites plus de pareils contes. Il y a loin de la ferme à Juvigny, et, si amoureux qu'on soit, on ne fait pas trois lieues à l'allée et trois lieues au retour pour roucouler sous les fenêtres de sa Dulcinée.

— Qu'en savez-vous? riposta Marius, que la contradiction irritait; vous en parlez comme un conscrit... Rien n'est impossible aux amou-

reux. Les bois leur prêtent leurs solitudes feuillues, et le Fond d'Enfer a des hêtres assez épais pour que les propos d'amour ne puissent venir aux oreilles des bavards...

Il croyait parler à mi-voix; mais, comme tous les gens dont le vin délie la langue, il avait le verbe haut, et le bruit de ses paroles s'élevait au-dessus du diapason des conversations particulières. Mme Grandfief, droite sur sa chaise, tenait ses yeux d'agate fixés sur Marius Laheyrard et ne perdait pas un mot de ses discours.

— Vous croyez donc qu'ils se rencontrent au Fond d'Enfer? répéta insidieusement le notaire.

— Qui a parlé du Fond d'Enfer? balbutia Marius; ah! notaire plus obstiné qu'une mule, tu plaides le faux pour savoir le vrai! mais je n'ai rien dit et je ne dirai rien... Motus! l'amitié m'est sacrée... Je bois à la déesse Muta! Je bois au silence des forêts, à l'impassible et olympienne poésie!..

A partir de ce moment, Marius n'eut plus qu'une perception confuse des choses. A travers les brumes de l'ivresse, les deux yeux ternes de Mme Grandfief lui semblaient agir sur sa raison comme le regard fixe d'un serpent qui veut fasciner un oiseau. Quelqu'un se leva au dessert pour chanter, et provoqua de formidables éclats de rire; ce même quidam en quittant sa place fit une chute très lourde sur le gazon, et Marius eut la sensation vague que ce convive incongru n'était autre que lui-même. Il répétait constamment : — Les jambes fléchissent, mais la tête est solide! — Malgré sa résistance, il se sentit soulevé par deux bras compatissans et porté dans un tilbury qui se mit à rouler vers Juvigny. Pendant le trajet, il crut remarquer qu'il faisait grand vent et que les arbres le saluaient au passage. La voiture s'arrêta devant le logis de l'inspecteur, et le poète, soutenu par ces mêmes bras indulgens, fut hissé jusqu'à sa chambre et couché tout habillé sur son lit de fer. Autour de lui, les meubles tournoyaient avec une rapidité vertigineuse. Il ferma les yeux, et n'eut plus conscience de rien...

André Theuriet.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA

POLITIQUE CONSERVATRICE

DE CASIMIR PERIER

— 1831 — 1832 —

S'il est une étude historique qui mérite de fixer aujourd'hui l'attention des conservateurs de toutes nuances, monarchistes ou républicains, c'est assurément celle du ministère de Casimir Perier, à qui l'histoire a décerné le titre glorieux de grand ministre de l'ordre public. Dans les temps troublés où nous sommes, on est assuré, quelle que soit la diversité des circonstances, de trouver dans cette étude les plus graves sujets de réflexion, et des leçons pleines d'autorité qui doivent profiter à tous, — gouvernement ou partis. Comment nier l'autorité de ces leçons quand on considère les succès inespérés du système politique et des procédés ministériels de Casimir Perier, en les mettant en regard du désordre matériel et moral qu'il avait à vaincre et de la violence des passions anarchiques, nées avant son ministère, qui l'assaillirent plus violemment encore jusqu'à son dernier jour? Plus le danger était immense et la défaite menaçante, plus le système et les procédés qui les ont conjurés se recommandent à la conscience des bons citoyens et aux méditations du gouvernement. Au reste, la justice de l'histoire se fit pressentir dès les premières explications du président du conseil aux tribunes des chambres; elle éclata même bientôt dans un sentiment public qui se généralisa de plus en plus à mesure que sa politique passa des paroles aux actes. Cependant, depuis le jour où Louis-Philippe

l'avait placé à la tête de son conseil, aucune amertume, aucune attaque n'avaient été épargnées à Casimir Perier : impitoyables calomnies, violences dans la rue, dans la presse, à la chambre des députés, tout était bon aux passions hostiles pour le condamner à des luttes incessantes qui usèrent les forces de son corps sans éteindre l'énergie de son âme. Il mourut bientôt à la peine, mais la mort lui apporta, avec la paix du tombeau, une gloire qui devait s'élever chaque jour plus universelle et plus pure. Aussi était-ce la voix même de la France qui parlait par la bouche de Royer-Collard lorsque, sur la tombe encore ouverte de Casimir Perier, il prononçait ces paroles : « La gloire de M. Casimir Perier est pure et inattaquable. Sortie comme un météore de ces jours nébuleux où il semble qu'autour de nous tout s'obscurcit et s'affaisse, elle sera durable, car elle n'est point l'œuvre artificielle et passagère d'un parti qu'il avait servi; il n'a servi que la cause de la justice, de la civilisation et de la vraie liberté dans le monde entier. »

Plus de quarante ans ont passé, et l'on peut dire que cet hommage rendu à la mémoire de Casimir Perier est devenu l'arrêt même de la postérité, de telle sorte que, si l'on en excepte un petit nombre d'esprits dominés par des préjugés étroits ou des passions implacables, il n'est pas un parti respectable et sincère, même parmi ceux qu'il a le plus énergiquement combattus, qui ne soit prêt à s'honorer en parlant dignement de Casimir Perier.

Comment tant de gloire incontestée a-t-elle succédé à tant d'accusations, à de si violentes attaques? Comment la société a-t-elle été sauvée de tant de péril par une politique si calomniée jusqu'au jour où on a pu dire de Casimir Perier ce que lord Castlereagh a dit de M. Pitt, que sa politique avait triomphé sur sa tombe? La réponse est tout entière dans les principes et dans les procédés de cette politique.

I.

Témoin et acteur des drames si cruellement agités de 1831 et 1832, honoré comme collègue de toute la confiance de Casimir Perier (1), l'auteur de cette étude pourrait répondre à cette question en faisant uniquement appel à ses souvenirs, il sait d'avance qu'il serait cru. Cependant, pour faire revivre tout entière cette époque presque contemporaine, dont on parle tant et qu'on se rappelle si peu, il entend se séparer en quelque sorte de son passé pour demander surtout ses preuves et ses conclusions aux actes publics,

(1) M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, chap. XII.

au *Bulletin des lois*, au *Moniteur officiel*, à ces témoins sans entrailles qui portent en eux, sans le savoir, l'éloge, la justification ou la condamnation des régimes politiques dont ils reçoivent les ineffaçables empreintes. C'est ainsi que Casimir Perier lui-même entendait être jugé. Un jour, plusieurs amis insistaient auprès de lui sur la nécessité de créer un journal destiné à le défendre contre les attaques incessantes d'une presse acharnée; il leur fit cette fière et simple réponse : « J'ai *le Moniteur* pour enregistrer mes actes, la tribune des chambres pour les expliquer et l'avenir pour les juger. »

Mais avant d'entrer dans le vif de la carrière politique de Casimir Perier, il importe à qui veut la juger en pleine connaissance de cause de se rendre un compte exact des circonstances qui ont précédé son avénement à la présidence du conseil des ministres et l'ont rendu nécessaire. Il faut donc jeter un coup d'œil rapide sur la situation de la France depuis la proclamation de la royauté du 9 août jusqu'au jour où Louis-Philippe fit appel à l'énergie de Casimir Perier pour la défense de la politique si patriotiquement libérale et si profondément humaine qui avait pris place avec lui sur le trône.

La contre-révolution, qui avait jeté soudainement à la France l'audacieux et funeste défi des ordonnances royales du 25 juillet 1830, s'était brisée contre une résistance armée qu'elle avait rendue légitime; mais sa tentative seule et sa défaite elle-même avaient eu pour effet de surexciter toutes les passions et de bouleverser tous les intérêts. La résolution ne manqua pas plus que la rapidité pour conjurer le péril qui menaçait la société tout entière. Par un élan général et populaire, devenu irrésistible jusque dans les départemens les plus dévoués à la restauration, le drapeau des principes de 1789 et de l'indépendance nationale fut partout arboré. Un prince patriote, dont l'opposition de 1814 à 1830 était restée constamment libérale sans jamais devenir factieuse, fut presque en même temps porté au trône. Enfin ce grand mouvement reçut sa consécration par l'envoi de milliers de députations de la garde nationale apportant à la royauté de juillet le suffrage presque unanime de plus de 30,000 communes, non avec des bulletins de vote, mais en venant tout armées lui demander une organisation et de nouvelles armes pour la défendre. Dans les sphères les plus élevées de la politique, à la vue de l'abîme entr'ouvert par les fatales ordonnances du 25 juillet, les bons citoyens, même les plus opposés de sentimens et d'opinion, n'hésitèrent pas à donner leur concours à l'établissement de ce gouvernement d'ordre et de salut.

En un mot, dans les premiers momens, qui durèrent bien peu, un sentiment patriotique qui entraînait M. de Lafayette, devant lequel s'inclinait le duc de Fitz-James avec une sagesse trop rare

aujourd'hui (1), apportait son concours à la royauté nouvelle pour l'établissement d'un gouvernement capable de résister aux dangers que porte en elle toute révolution, quelque légitime qu'elle soit; mais la tentative contre-révolutionnaire et insensée du roi Charles X venait de semer le germe de l'anarchie sur le sol de la France, toujours trop bien préparé pour elle, et ce germe ne tarda pas à se développer de toutes parts avec ses fruits les plus amers. Le ministère du 9 août 1830 contenait d'ailleurs en lui-même des causes de faiblesse et d'impuissance qui devaient profiter à ce développement en paralysant l'action du gouvernement. Les divers groupes de l'opposition libérale sous la restauration y avaient tout naturellement pris place et y étaient représentés par leurs chefs principaux. Tous siégeaient dans les conseils de la royauté nouvelle avec l'intention la plus sincère de la soutenir loyalement, mais aussi avec des vues très différentes sur la marche à imprimer à l'administration et à la politique du gouvernement. De là des défiances et des tiraillemens intérieurs qui se traduisirent presque aussitôt au dehors en agitation des esprits et en désordres publics.

C'est ainsi qu'à peine constitué le gouvernement fut impuissant à contenir les passions populaires, dont le coupable aveuglement s'en prit tout d'abord aux choses sacrées, sous l'influence d'une réaction aveugle contre le déplorable système qui, pendant la restauration, avait de plus en plus compromis le clergé en mêlant à tous les degrés la religion à la politique. A Reims, la ville du sacre de Charles X voit ses croix renversées et l'archevêque (2) outragé en présence de la garde nationale inerte et partageant en grande partie les passions qu'elle devait réprimer; à Nancy, une foule en délire profane les objets sacrés, se porte sur l'évêché et menace la vie de l'évêque (3), qui ne trouva son salut que dans la fuite; à Orléans, à Chartres, à Nevers, à Bourges, à Niort, à Narbonne, à Toulouse, on retrouve les mêmes scènes anarchiques et irréligieuses, qui devaient se reproduire quelques mois plus tard à Paris sous le coup d'une regrettable provocation légitimiste. Sous les yeux mêmes du gouvernement, fatalement embarrassé dans son action, de nombreux clubs populaires s'étaient ouverts où des ora-

(1) Voici en quels termes s'exprimait M. le duc de Fitz-James devant la chambre des pairs, tout émue de ces nobles paroles : « En ce moment, je ne suis que Français, et je me dois tout à mon pays ; c'est à la grande considération de son salut que je sacrifie tous les sentimens qui depuis cinquante ans m'attachaient à la vie. C'est elle qui, agissant en moi avec une violence irrésistible, m'ouvre la bouche pour prononcer le serment que l'on exige de moi. » (Séance du 10 août 1830.)

(2) Le cardinal duc de Latil, ministre d'état et pair de France; il se réfugia en Angleterre.

(3) Le comte de Forbin-Janson, primat de Lorraine; il se réfugia en Amérique.

teurs fougueux faisaient entendre les doctrines les plus subversives. « Remarquez, disait à ce sujet à la chambre des députés M. Guizot, ministre de l'intérieur, remarquez qu'il ne s'agit pas de vagues théories, ni de simples discussions philosophiques; ce n'est pas telle ou telle vérité qui est mise en question; ce sont les choses elles-mêmes, ce sont les faits constitutifs de la société, la distribution des fortunes, des propriétés; c'est votre révolution, c'est le gouvernement qu'on agite dans ces sociétés. Enfin c'est l'appel continuel au trouble, à la force et à la violence. » Le gouvernement, poussé par l'opinion publique, s'adressait-il enfin aux tribunaux, les accusés portaient par leurs paroles jusque dans l'enceinte de la justice la révolte qu'ils venaient de faire éclater dans les rues, et n'y rencontraient pas moins d'hésitation et de faiblesse. Écoutons par exemple l'accusé Hubert, l'un des présidens et des principaux orateurs de la Société des amis du peuple, la plus audacieuse de toutes à cette époque, apostrophant les juges du tribunal de première instance de la Seine : « Juges de Charles X, récusez-vous! le peuple vous a dépouillés de la toge en rendant la liberté à vos victimes... Si, à défaut de justice, un sentiment de pudeur ne vous porte pas à vous abstenir, condamnez-moi;... mais je ne puis me dégrader jusqu'à vous soumettre ma justification, que vos antécédens vous mettent hors d'état de comprendre. » Que répond à ce langage la justice outragée? Le tribunal prononce une peine sans importance pour le fait de la poursuite, et laisse passer l'insulte sans la punir. Cette faiblesse, qu'on cherchait en vain à décorer du nom de dédain, était un puissant encouragement pour le désordre moral et matériel qui se reproduisait sans cesse et sous toutes les formes à mesure qu'on se rapprochait de l'époque du procès des ministres de Charles X. Tous les jours, sur un point ou sur un autre, des bandes parcouraient Paris en vociférant les cris sinistres de mort à Polignac! — la tête des ministres! — à bas la chambre des pairs! — et bientôt, s'enhardissant, elles se réunirent le 17 octobre et firent tout à coup une tentative sur Vincennes pour en arracher les anciens ministres, et sur le Palais-Royal pour exiger du roi leur renvoi à quelque juridiction improvisée moins suspecte que celle de la chambre des pairs, et dont on pût prévoir avec certitude l'implacable arrêt. Le désaccord profond des opinions dans le ministère et le défaut absolu d'unité qui en résultait dans l'action du gouvernement laissaient le champ libre à l'anarchie, et faisaient dès ce moment apparaître de toutes parts la mesure des immenses difficultés qui attendaient Casimir Perier.

C'est alors que M. Guizot, ministre de l'intérieur, frappé plus que personne des dangers de cette situation, craignant qu'elle ne de-

vînt irrémédiable en se prolongeant, pensa que le moment était venu de la modifier par la retraite de plusieurs ministres trop suspects aux préjugés populaires. C'était constituer au moins par là dans le ministère, à défaut d'autre, l'unité de la popularité, unité la plus propre à faire traverser le terrible défilé du procès des ministres de Charles X.

Avec une abnégation et une liberté d'esprit dignes d'admiration, M. Guizot et M. le duc de Broglie, malgré leur dédain naturel pour la popularité, dédain inspiré par une philosophie disposée peut-être à ne pas tenir assez de compte des préjugés et même des sentimens du pays, comprirent qu'il y avait là une force de circonstance qu'ils ne pouvaient apporter eux-mêmes. Ils se décidèrent dès lors à la retraite, en même temps que plusieurs ministres de nuances intermédiaires, tels que MM. Casimir Perier, Molé, Louis et Dupin, laissant aux deux ministres les plus populaires, MM. Laffitte et Dupont de l'Eure, le soin de former un cabinet d'une résistance moins suspecte, dont les soutiens en dehors du conseil seraient le général Lafayette et M. Odilon Barrot, et qui recevrait dans son sein de jeunes ministres (1) dont la notoriété, appartenant tout entière à l'époque nouvelle, devait contribuer à désarmer les préjugés passionnés de la population parisienne. Le principal mérite de ce cabinet, présidé par M. Laffitte, était d'être le résultat d'une nécessité reconnue même par les hommes éminens qui se retiraient; mais c'était celui d'un expédient de circonstance bien plus que d'une solution durable, et l'on pouvait prévoir dès les premiers jours que le succès même de la mission du ministère Laffitte ferait reparaître avec plus de gravité les dangers qu'avaient déjà fait naître, dans un cabinet plus riche en talens divers et en expérience gouvernementale, le défaut de cohésion et les divisions des partis politiques.

Quoi qu'il en soit, il est permis à l'auteur de cette étude de rappeler, avec l'émotion d'un impérissable souvenir, que le jour de terrible responsabilité où fut rendu le mémorable arrêt de la cour des pairs vit s'accomplir, pure de toute tache, au milieu même du débordement des passions les plus odieuses, la mission d'humanité, d'honneur et de justice à laquelle le roi Louis-Philippe avait ouvert la voie, dès les premiers jours, en réclamant incessamment des chambres et de son ministère l'abolition de la peine de mort. Ce fut un beau jour, mais une simple éclaircie entre les orages de la veille et ceux non moins violens du lendemain. La fin même de ce jour remit aux prises, dans le ministère Laffitte, les tendances diverses qui le divisaient profondément. D'un autre côté, la ma-

(1) M. Barthe et le comte de Montalivet.

jorité de la chambre des députés, en proie à des incertitudes fatales, hésitait à se prononcer entre elles avec quelque décision, et se contentait d'approuver dans les ministres les plus modérés le courage résigné qui les maintenait au poste de la défense sociale. Ils eurent ce courage pendant deux mois d'incessans efforts jusqu'au jour où il leur fut permis de concourir à l'avénement d'un ministère fort et uni; mais à travers quelles circonstances menaçantes et quelles douloureuses alternatives! Tantôt c'est l'artillerie de la garde nationale, où règne l'influence des sociétés secrètes, qu'il faut frapper de dissolution; tantôt c'est la société « Aide-toi, le ciel t'aidera, » qui cherche à s'installer à l'Hôtel de Ville et à laquelle il faut interdire cette dangereuse hospitalité; tantôt c'est le préfet de la Seine, Odilon Barrot, qu'il faut mettre en demeure de rétracter ces paroles subversives de toute autorité, qui n'avaient même pas la vérité pour excuse : « On n'a pas osé rompre avec les idées que je représente; » tantôt ce sont les élèves des écoles se réunissant pour signer une déclaration insultante et factieuse en réponse aux remercîmens que la chambre des députés venait de leur adresser au nom de la France avec l'approbation de M. Laffitte. « Nous serions heureux et fiers, disaient-ils, des remercîmens de la France; mais dans la chambre nous cherchons la France et nous ne la trouvons pas. » Bientôt après, des troubles sérieux eurent lieu à la Sorbonne. Le ministre de l'instruction publique s'y rend accompagné du procureur-général à la cour de Paris; le ministre est insulté, le procureur-général est blessé, les portes sont enfoncées, l'établissement envahi, les meubles brisés et les registres lacérés. Enfin de déplorables désordres se succèdent à Paris, à Lyon, à Metz, à Nîmes et sur quelques autres points où les passions démagogiques trouvent des complices jusque parmi les magistrats municipaux chargés de les contenir.

Telles étaient les tentatives coupables contre lesquelles le gouvernement et la société avaient à lutter presque tous les jours lorsqu'un événement plus grave encore vint jeter une sombre lumière sur la profondeur du mal. Ce fut en effet un jour à jamais néfaste que celui qui vit la dévastation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le sac de l'archevêché de Paris, la destruction de sa précieuse bibliothèque et la profanation des objets sacrés. Quelle ineffable douleur pour les amis de l'ordre et surtout pour le gouvernement, à qui l'on pouvait reprocher de s'être laissé surprendre, et qui était condamné à une désespérante impuissance par les passions surexcitées jusqu'à l'aveuglement de la plus grande partie des bons citoyens, sur lesquels il croyait pouvoir compter; mais à côté de la barbarie de la destruction quelle anarchie morale! Écoutons sur la

physionomie navrante de ces événemens les paroles de M. Guizot. « Ces ruines soudaines, dit-il, cette nudité désolée des lieux saints, étaient un spectacle hideux, moins hideux cependant que la joie brutale des destructeurs et l'indifférence moqueuse d'une foule de spectateurs. De toutes les orgies, celles de l'impiété populaire sont les pires, car c'est là qu'éclate la révolte des âmes contre leur vrai souverain, et je ne sais en vérité lesquels sont les plus insensés de ceux qui s'y livrent avec fureur ou de ceux qui sourient en les regardant. »

Ces saturnales impies eurent leurs contre-coups dans un grand nombre de départemens. A Lille, à Dijon, à Nîmes, à Arles, à Perpignan, à Angoulême notamment, elles éclatèrent avec le même mélange de haines politiques et de passions odieuses, de sorte qu'on peut dire qu'à cette époque la société semblait marcher vers une désorganisation entière. Cette sombre prévision paraissait d'autant plus vraisemblable que le pouvoir qui la représentait était trop souvent abandonné par ses défenseurs naturels. C'est ainsi que la garde nationale s'associait elle-même aux fureurs qui poursuivaient dans les monumens, en les mutilant, tout ce qui retraçait l'image du gouvernement qu'elle avait renversé, — fleurs de lis et bas-reliefs, — et condamnait le roi à la douleur de sacrifier les armes mêmes de sa famille, donnant par là, sous l'inspiration d'un faux patriotisme et d'une haine aveugle, un funeste encouragement à l'anarchie.

C'est au milieu de ces déplorables scènes, de plus en plus menaçantes pour l'ordre social, qu'apparaît la grande figure de Casimir Perier.

II.

Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, M. Guizot a donné leur véritable nom à l'ensemble des scènes qui précèdent quand il a intitulé son douzième chapitre : *Casimir Perier et l'anarchie*. C'était bien l'anarchie, hélas ! Nous ne nous serions pas imposé la tâche douloureuse d'en rappeler les souvenirs et d'en constater la réalité, si des paroles prononcées naguère à la tribune de l'assemblée nationale ne pouvaient avoir pour effet de dénaturer jusqu'à un certain point les luttes de 1831 et 1832, et d'en nier, d'en affaiblir tout au moins l'immense gravité politique et sociale. Ce serait, bien involontairement sans doute de la part de leur auteur (1), diminuer la vraie gloire de Casimir Perier, et affaiblir l'au-

(1) M. le duc de Broglie, dans la discussion de la loi sur les maires à l'assemblée nationale, a prononcé ces paroles : « quand l'honorable préopinant fera valoir les mérites de la loi de 1831, je pense qu'il rappellera dans quelles circonstances, au sein

torité des leçons de sa politique conservatrice demandant uniquement à sa confiance dans la raison publique, au droit commun et aux institutions libérales, des armes pour vaincre ses adversaires et pour contenir en même temps, ce qui est plus difficile encore, les impatiences et les passions d'un grand nombre de ses amis.

C'est seulement à cette politique hardie et libérale des temps troublés qu'ont été dus les temps calmes et réguliers dont on a parlé et qui sont venus plus tard. Le calme, la paix et la régularité ont été l'effet et non la cause du succès de cette politique; ils ont été le fruit de l'arbre cultivé par une main puissante et non l'arbre lui-même.

Le drame anarchique que nous avons dû rappeler eut du moins le mérite de précipiter la seule mesure de salut qui pût être efficace, c'est-à-dire le rétablissement de l'unité dans le gouvernement. D'ailleurs le moment en fut encore rapproché par l'éclat (1) qui eut lieu à la tribune de la chambre des députés entre le ministre de l'intérieur et le préfet de la Seine au sujet des abominables scènes de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. A la suite de cet éclat, le ministre n'hésita pas à mettre le conseil en demeure de choisir entre sa démission ou l'éloignement de M. Odilon Barrot de la préfecture de la Seine. Cette démission fut d'abord acceptée, mais le soir même, sous l'influence de l'impression produite dans les chambres, le ministre de l'intérieur était rappelé et M. Barrot quittait l'Hôtel de Ville malgré l'opposition de M. Laffitte, qui se contenta, comme transaction, de l'entrée de M. Barrot au conseil d'état. Cette transaction permit à M. Laffitte de conserver la présidence du conseil, mais il était évident que le ministère était frappé à mort et n'existait plus pour ainsi dire comme gouvernement. Aussi quelques jours après, dans une réunion tenue chez M. Laffitte, le ministre de l'intérieur crut de son devoir de poser la question ministérielle et de provoquer une séparation définitive; elle fut bientôt acceptée des deux parts, et il ne resta plus au roi qu'à faire son choix entre M. Laffitte et M. Casimir Perier.

Dès le 8 mars, le roi fit appeler Casimir Perier au Palais-Royal. Louis-Philippe se séparait à regret d'un vieil ami, d'un ministre

de quelles institutions, dans quel temps d'ordre et de régularité... la loi de 1831 a pu porter les fruits vraiment heureux que le gouvernement d'alors en a recueillis. » (Séance du 17 janvier 1874.) M. le duc de Broglie aurait dû rappeler, non pas les temps calmes et réguliers qui ont suivi 1831 et 1832, surtout à partir de l'année 1835, mais les temps si terriblement troublés pendant lesquels la loi qui rend obligatoire le choix des maires dans les conseils municipaux a pris naissance et a été appliquée pour la première fois sous la main aussi hardiment libérale que fermement conservatrice de Casimir Perier.

(1) MM. de Montalivet et Odilon Barrot dans la séance du 18 février 1831.

commode; mais la haute raison du roi n'hésitait pas. Elle le poussait invinciblement, au nom de l'intérêt de la France et malgré l'absence de toute intimité antérieure, vers un ministre dont il différait autant par le caractère que par les habitudes de l'esprit, et dont il connaissait comme tout le monde l'indépendance un peu hautaine et la liberté de langage, souvent empreinte d'une certaine rudesse.

Le choc de ces deux natures absolument diverses rompit plus d'une fois les négociations qui précédèrent la formation du ministère Perier; mais, par une juste appréciation des forces complémentaires qu'ils s'apportaient réciproquement, le roi constitutionnel et le futur président de son conseil se trouvaient incessamment ramenés l'un vers l'autre, et finirent par contracter une union de raison, devenue chaque jour politiquement plus confiante, si ce n'est personnellement plus intime. C'est à cette union que la monarchie de juillet a dû, pendant les temps les plus troublés de son établissement, de donner le grand spectacle d'une double victoire remportée sur les passions de la démagogie; elle triomphe de ses agitations à l'intérieur, comme de ses appels à la propagande et à la guerre à l'extérieur, sans recourir à une seule loi d'exception, sans employer d'autres armes que celles du droit commun.

Casimir Perier avait longtemps résisté aux instances de ses amis politiques avant de se décider à accepter le fardeau du pouvoir que rendait si lourd pour lui non-seulement la gravité des circonstances, mais aussi l'état de sa santé profondément altérée. Quand il rentrait dans son intérieur, il y retrouvait les prières de sa femme et d'une partie de sa famille, lui rappelant avec une sollicitude pleine d'angoisse ses souffrances et l'arrêt des médecins, qui ne leur reconnaissaient qu'un remède, le calme et la libre disposition de ses journées, de ses distractions et de ses travaux; mais le sentiment d'un grand devoir à remplir compensait largement dans son âme les pronostics menaçans de la science. De toutes parts en effet, au dedans comme au dehors, il ne voyait que difficultés, sans se faire illusion sur aucuns périls : il ne se faisait même pas illusion sur le sort qui l'attendait. « Vous le voulez, nous avait-il dit un jour que nous le pressions instamment d'entrer au ministère, vous le voulez, mais rappelez-vous que, si j'y entre, j'en sortirai les pieds les premiers. » Le 12 mars 1831, il nous répéta ces paroles, et le 13 il entrait au ministère. Tel se montra Casimir Perier le jour où il succédait à M. Laffitte : c'était, on peut le dire, un Romain qui se jetait dans le gouffre pour sauver Rome.

Toutefois, cédant en partie aux conseils de ses médecins et de sa famille, il avait accepté d'abord la pensée de ménager ses forces en

se bornant à la présidence du cabinet sans portefeuille; mais le ministre auquel cette combinaison laissait le portefeuille de l'intérieur n'eut pas de peine à lui démontrer qu'une administration qui comprenait la garde nationale, le personnel des préfets, la police, le télégraphe et le droit de réquisition de toute force armée, était à elle seule le gouvernement presque tout entier, et que dès lors cette partie essentielle du ministère de l'intérieur devait être remise aux mains de la présidence dans l'intérêt même de l'unité et de l'action du pouvoir. Casimir Perier accepta courageusement cette solution en demandant au roi de confier à son jeune prédécesseur le ministère de l'instruction publique et des cultes, poste dans lequel l'auteur de cette étude resta à ses côtés pendant toute la durée de sa présidence.

Casimir Perier avait toujours regardé l'unité des vues dans le gouvernement comme la première et la plus indispensable des forces. Aussi, avant de se laisser enchaîner à l'honneur et à la peine, il tint avant tout à s'assurer de la conformité des volontés dont le parfait accord pouvait seul créer l'unité dans toute sa puissance : il s'en était expliqué dès le premier jour de son appel au Palais-Royal avec cette franchise et cette loyauté qui étaient comme un besoin de sa nature même : il n'avait pas hésité en effet à demander au roi quelques modifications aux relations de la royauté avec le président de son conseil, avec les ministres, avec *le Moniteur*, organe officiel du gouvernement. D'après les principes exposés au roi par Casimir Perier avec une insistance résolue, mais toujours empreinte, quoi qu'on ait dit, des formes de la plus respectueuse déférence, la présidence du conseil ne devait plus être un simple titre comme au temps de M. Laffitte. Le président du conseil ne devait être étranger à aucune des affaires destinées à être soumises à la haute décision et à la signature royale; dès lors, avant d'arriver à une dernière délibération, à un conseil tenu au Palais-Royal, toutes les questions seraient préalablement portées à des réunions purement ministérielles, tenues à l'hôtel de la présidence, et dont *le Moniteur* ferait mention comme des conseils tenus au Palais-Royal : pour les affaires même qui ne seraient pas de nature à motiver la réunion du cabinet, les ministres en conféreraient avec le président du conseil avant de les soumettre à la signature du roi. Enfin aucun article ne pourrait être inséré au *Moniteur* qu'avec le visa du président du conseil, sans excepter de cette règle ceux qui seraient adressés directement à la feuille officielle par le cabinet du roi. Ces procédés constitutionnels avaient été absolument négligés sous la présidence insouciante et presque inactive de M. Laffitte. Le roi et les collègues de M. Laffitte avaient été ainsi habitués à un régime commode qui

donnait à ces procédés si nécessaires à l'action efficace du pouvoir un air de nouveauté et de défiance dont le roi dut être un instant inquiet; mais les explications de Casimir Perier, l'exposé de l'influence que l'oubli de ces règles avait pu avoir sur les difficultés du passé, ne tardèrent pas à convaincre le roi et à lui faire accepter pleinement le programme de son futur président du conseil. Cet accord important une fois établi, Casimir Perier s'occupa de le fortifier et de compléter l'unité dans le gouvernement, en examinant avec ses futurs collègues la situation générale des affaires dans une réunion tenue au Palais-Royal en présence du roi, et en demandant spécialement à chacun son adhésion au programme convenu sur les droits et les devoirs de la présidence du conseil des ministres.

Sur ce dernier point, l'entente était faite d'avance avec la plupart des ministres par leurs antécédens connus. MM. Barthe, d'Argout et Montalivet s'étaient notoirement séparés de M. Laffitte à cause du défaut d'unité de vues dans le ministère et d'action dans la présidence. Le baron Louis, ministre désigné pour les finances par son incontestable autorité en ces matières autant que par son dévoûment à Casimir Perier, amenait avec lui, comme futur ministre de la marine, son neveu, le vice-amiral Rigny, l'un des vainqueurs de Navarin, dont il répondait comme de lui-même. Le général Sébastiani, diplomate à l'intérieur autant qu'à l'extérieur, Sébastiani, qui avait toujours visé à se faire la situation presque inamovible d'un ministre spécial, n'avait pas participé à l'éclat qui avait brisé le ministère Laffitte; mais, s'il ne s'était pas séparé ostensiblement de son collègue Laffitte, il avait toujours secrètement désiré l'avénement de son ancien ami Casimir Perier. Un seul ministre, dont la situation était assez considérable pour avoir suggéré à plusieurs de ses amis le rêve d'une dictature militaire à l'époque où le procès des ministres de Charles X répandait partout une sorte de terreur, l'illustre maréchal Soult, avait écouté avec un trouble visible l'exposé de Casimir Perier concernant les relations des ministres avec la présidence du conseil : il se taisait, hésitant à répondre. « Dites toute votre pensée, monsieur le maréchal, s'écria Casimir Perier, vous pouvez me donner des regrets, mais non des embarras; veuillez vous décider, sinon je vais écrire au maréchal Jourdan : j'ai sa parole. » Ces mots firent immédiatement leur effet, et furent suivis d'une réponse catégorique qui permit au maréchal Soult de rester ministre de la guerre à la grande satisfaction de l'armée et au grand profit de la France.

Quant à l'état général des affaires, ce fut l'objet de deux réunions des futurs ministres au Palais-Royal le 12 et le 13 mars. La pre-

mière fut consacrée à l'examen de la situation financière. M. Laffitte, malgré sa démission acceptée, eut la courtoisie d'y assister et de faire un exposé financier complet dont la conclusion était la nécessité d'un emprunt destiné surtout à mettre l'armée, son matériel et ses approvisionnemens sur le pied le plus respectable, au moment où l'Europe se trouvait si profondément troublée sur tant de points et si agitée sur tous. Cette conclusion était d'avance celle du patriotisme de Casimir Perier. Ministre responsable d'une politique qui entendait protéger énergiquement la paix contre les tentatives d'une propagande insensée, mais qui était non moins résolue à défendre au besoin par les armes l'honneur de la France et son droit de disposer d'elle-même, Casimir Perier, avant d'accepter la mission de former un ministère, s'était d'abord assuré, dans la pensée d'un emprunt, du concours des maisons les plus puissantes de la place de Paris.

La seconde réunion eut pour objet une enquête sur la situation générale des affaires publiques et sur les difficultés principales avec lesquelles la nouvelle administration se trouvait aux prises. Avant d'engager sa responsabilité dans la lutte dont il comprenait la gravité et les périls, Casimir Perier désirait, pour lui-même comme pour ses collègues, jeter le plus de clarté possible sur le fond des choses en les appelant à mettre en commun, ce qu'ils avaient à peine fait jusque-là, leurs appréciations et leurs renseignemens personnels. Ce devait être de plus pour lui, une fois cette situation précisée, l'occasion de faire connaître à ses collègues ses vues sur le système à suivre et de juger jusqu'à quel point il trouverait des convictions dévouées pour le faire triompher.

Cette réunion eut le double résultat voulu par Casimir Perier. La situation y fut exposée sans détour avec toutes les difficultés qu'elle portait; elle s'était douloureusement aggravée avec le temps. A l'extérieur, la révolution de Belgique, toujours menacée par la Hollande, la Pologne expirant sous la main de fer de la Russie, les divers états de l'Italie livrés à des insurrections ou menacés d'une intervention autrichienne, imposaient à la France le devoir de veiller en armes sur ses frontières du nord et de l'est, et de se préparer à la guerre tout en désirant la paix. Le contre-coup à l'intérieur de ces drames profondément émouvans, les souvenirs d'une ancienne confraternité militaire, la communauté de certaines idées, le danger que des contre-révolutions imposées autour de nous par l'absolutisme feraient courir à la révolution de 1830, n'étaient que trop propres à faire perdre au pays le calme et le sang-froid nécessaires pour faire la part de l'influence et de l'honneur de la France, sans risquer une guerre générale qui aurait réuni l'Europe tout en-

tière, amené d'inévitables catastrophes et perdu en même temps la cause des peuples voisins, dont l'indépendance constituait pour nous un intérêt presque national. Les passions politiques s'étaient hâtées d'exploiter cette situation fertile en émotions populaires en faisant appel à des sentimens, à une générosité et à un patriotisme irréfléchis qui doublaient leurs forces révolutionnaires et les difficultés du gouvernement. C'est ainsi que prenait naissance une grande association, dite *nationale*, destinée, disaient ses promoteurs, à surveiller le gouvernement et à suppléer, s'il y avait lieu, à l'insuffisance de ses efforts pour défendre l'honneur et les intérêts de la France. Cette association recevait des adhésions de toutes parts, offrant sa formule vague et habilement indéterminée à toutes les hostilités, à tous les mécontentemens, comme à toutes les ardeurs les plus sincères. Elle avait ainsi fait pénétrer partout avec elle, sous l'influence de sentimens très divers, un désordre moral qui grandissait chaque jour dans l'armée, dans la garde natonale, dans l'administration et dans les chambres elles-mêmes. Pendant ce temps, une formule constitutionnelle, qu'on appelait *le programme de l'Hôtel de Ville*, était devenue le mot d'ordre de l'opposition, avec la prétention de se substituer au texte formel de la charte, en l'interprétant dans un sens tout autre que la pensée même de ses auteurs : formule non moins vague, et par cela même non moins dangereuse que celle de « l'association nationale, » toute prête de son côté à se substituer à l'action légale du gouvernement.

Cette puissance nouvelle, élevée en dehors des conditions les plus élémentaires d'un état régulier et de l'ordre public, empruntait malheureusement une grande force au patronage de personnages éminens, tels que le général Lafayette, le général Lamarque, Dupont de l'Eure et Odilon Barrot; leur influence en effet entraînait à sa suite, avec les ennemis implacables de l'ordre nouveau, dont ils étaient cependant si loin de partager les passions, une foule de bons et honnêtes citoyens, parmi lesquels on pouvait compter jusqu'à des aides-de-camp du roi. Nous ne saurions entrer ici dans tous les détails de l'exposé complet, fait le 13 mars en présence du roi et de Casimir Perier; mais nous négligerions des points trop importans dans ce douloureux tableau, si nous n'ajoutions que le socialisme, qui avait fait son apparition dans les clubs politiques dès le mois de septembre 1830, continuait et développait son œuvre sous des noms divers, saint-simoniens, phalanstériens, fouriéristes, icariens, etc., — que le parti républicain commençait à se retrancher dans des sociétés secrètes, — que le parti légitimiste d'action se préparait à la lutte à Paris, dans l'ouest et dans le midi, sous la direction d'un certain nombre de comités, et y préludait par une

avant-garde de réfractaires qui faisaient déjà parler d'eux dans plusieurs départemens, — que le parti bonapartiste lui-même commençait à se montrer et avait déjà un organe dans la presse; — si nous ne signalions enfin la déplorable mollesse de la répression judiciaire en face de si grands désordres de tout genre.

Ce tableau, quelque sombre qu'il fût, ne pouvait faire reculer Casimir Perier. Ministre ou président de la chambre des députés, il ne s'était dissimulé à aucun moment le danger suprême de la situation. Bien plus, c'est ce danger même qui avait tenté son énergie et son patriotisme : aujourd'hui il le connaissait dans ses détails, dans son ensemble et dans sa profondeur; il tenait en main la réalité. C'était à la fois une satisfaction pour son esprit avide de clarté, un point de départ assuré pour le système et les procédés de gouvernement sur lesquels, après s'en être expliqué d'abord avec le roi et séparément ensuite avec la plupart d'entre nous, il avait voulu avoir en présence de tous une explication solennelle et définitive.

Suivons, nous dit-il, suivons à tous les degrés et publiquement le procédé d'explications complètes dont le roi nous a permis d'user avec lui, et que nous avons employé entre nous. Les graves complications qui ont surgi de toutes parts à l'extérieur doivent tout d'abord attirer notre attention. Prenons contre elles toutes les précautions que doit nous suggérer l'intérêt national, comme l'organisation d'une armée puissante et l'armement de la garde nationale; mais surtout expliquons-nous nettement non-seulement avec l'étranger dans nos négociations, mais encore avec la France elle-même dans les discussions parlementaires. Disons hardiment à la tribune des chambres quels sont nos sentimens, quelles sont nos intentions. Disons, par exemple, que nous ne permettrons jamais ni une contre-révolution en Belgique, ni une intervention quelconque sur l'une de nos frontières, disons que nous nous réservons d'apprécier suivant les circonstances toute intervention étrangère dans l'Italie centrale; reconnaissons enfin avec douleur l'impuissance où nous sommes de tendre la main de la France à la malheureuse Pologne, trop éloignée d'elle, mais proclamons en même temps la stricte observation pour nous-mêmes du principe de non-intervention, excepté dans les cas publiquement réservés. Nous détruirons ainsi dans certains gouvernemens l'appréhension des arrière-pensées révolutionnaires qu'ils nous prêtent, et nous les forcerons du même coup à dévoiler leurs arrière-pensées contre-révolutionnaires, si elles existent; pendant ce temps, cette netteté d'explications réagira de la manière la plus favorable sur notre situation intérieure, et calmera les esprits en portant la lumière au milieu des ombres qui

permettent aux passions hostiles d'égarer le patriotisme d'une foule de bons citoyens. C'est qu'en effet il n'est pas de meilleur moyen de pacification, au dedans comme au dehors, que la multiplicité et surtout la franchise absolue des explications, — ne les refusons à personne; bien plus, prenons les devans avec les chambres, c'est-à-dire avec la France elle-même, qui nous écoute tout entière; — qu'elle sache que nous sommes les amis de la lumière en toutes choses, les ennemis déclarés de l'équivoque et des arrière-pensées, et qu'elle nous retrouvera fidèles à tous les principes que nous avons défendus dans l'opposition. Disons-lui bien haut que, défenseurs d'une révolution nationale légitimée par la violation de la loi jurée, nous sommes résolus à ne puiser que dans le droit commun les armes dont nous ne sommes pas moins résolus à faire un usage énergique contre toute atteinte à la paix publique. Opposons à la confusion des idées et des sentimens, qui est le plus grand danger de la situation, le système aussi simple que clair d'une légalité absolue, de la confiance dans le pays, du respect des adversaires et de la conciliation à côté de la répression. C'est ainsi qu'avec l'aide d'une pratique loyale, patiente et résignée aux calomnies, nous parviendrons à isoler de plus en plus les véritables ennemis de notre révolution et de l'ordre social, à leur enlever le concours d'une foule de bons citoyens égarés au milieu des ténèbres de la situation, à établir dans le parti conservateur de gauche et de droite l'unité que nous avons déjà rétablie au sein même du gouvernement, et enfin à ne trouver en face de nous que de véritables ennemis le jour douloureux et suprême d'une lutte, si jamais il doit se lever pour nous.

Telles furent en résumé les explications de Casimir Perier, approuvées d'une voix unanime et résolue. A ce moment, Casimir Perier se déclara prêt, et le roi, qui avait reconnu sa propre politique tout entière dans le langage de son futur président du conseil, signa les ordonnances de nomination du nouveau ministère avec la plus confiante satisfaction; mais que de tentations, pour en sortir, Casimir Perier ne devait-il pas rencontrer sur la pénible route où il s'engageait et où l'attendaient dès les premiers pas les calomnies de la presse, les défiances et les accusations de la tribune, les violences de la rue, les défaillances de la justice, et jusqu'aux provocations réactionnaires de ses propres amis! En passant des paroles de la veille aux paroles et aux actes du lendemain, ce programme est-il resté intact, complet, inébranlable? C'est à l'histoire de répondre.

La première considération qui s'offre à quiconque veut juger Casimir Perier est celle de l'unité qu'il avait mise dans sa propre vie,

et de la force qu'il y avait trouvée pour lui-même : aussi comment s'étonner qu'à son arrivée au pouvoir il se soit appliqué avant tout à donner cette force à tous les élémens de la vie active et politique de la nation? C'était comme le premier article de son programme qu'il venait d'accomplir dans le gouvernement, et qu'il allait faire pénétrer partout, dans l'administration, dans l'armée, dans la magistrature, non par des épurations et des révocations systématiques, mais surtout par un appel confiant à la conscience et à la loyauté de tous les dépositaires de l'autorité et de la force publique, comme aussi des conservateurs de toutes les nuances.

L'unité de la carrière politique de Casimir Perier peut se résumer en deux mots : énergie et modération. Il dépensait une partie de cette énergie sur lui-même pour rester imperturbablement modéré; il faisait appel à toute cette modération pour dominer son énergie. Qui n'a connu l'ardeur et la fougue de sa nature; mais qui n'a admiré en même temps le calme de sa raison? On peut dire de lui que son tempérament avait des nerfs, mais que sa politique n'en avait pas. Quand on le considère au pouvoir après l'avoir étudié dans l'opposition, on est frappé de voir combien dans les deux situations il a été fidèle à lui-même. Député de Paris en 1817, il siégea sur les bancs de la gauche pendant tout le cours de la restauration. Il prit la parole sur toutes les grandes questions; mais il ne se laissa entraîner à aucun acte, à aucune déclaration, qui ne fussent un hommage à la légalité la plus scrupuleuse. Pendant que plusieurs de ses amis se laissaient aller à des alliances compromettantes et dangereuses pour la paix publique, il sut résister à toutes les obsessions et à la tentation d'une popularité facile, s'efforçant seulement, dans son opposition, d'arrêter le gouvernement sur la pente des réactions aveugles, auxquelles ces imprudences servaient trop souvent de prétexte; cependant sa popularité n'en souffrit pas : tout au contraire elle se dégagea plus solide et plus durable des épreuves qu'elle eut à subir, surtout de 1820 à 1823, au milieu des violences de la place publique et des conspirations, dans lesquelles le gouvernement s'efforçait d'impliquer certains membres éminens de la gauche, tels que MM. de Lafayette, Manuel et Voyer-d'Argenson. Il resta le défenseur énergique des libertés constitutionnelles sans jamais en dépasser les limites légales; aussi beaucoup de ses adversaires, parmi ceux-là même qu'il attaquait le plus vivement, rendaient hautement hommage à sa loyauté parfaite. L'un des plus éminens, M. de Villèle, en a témoigné dans une circonstance dont nous ne nous rappelons pas qu'il ait encore été parlé. Élevé à la pairie en 1828 après la chute de son ministère, M. de Villèle y trouvait, avec la récompense de ses longs services monar-

chiques, son affranchissement de la domination du côté droit de la chambre des députés, dont il avait subi l'influence plus souvent qu'il ne lui avait imposé la sienne. — Plus modéré que la politique même qu'il pratiquait, M. de Villèle avait plus d'une fois déploré, tout en y cédant, les exigences du parti ultra-royaliste. Aussi, après la chute du ministère Martignac, il fut de ceux qui firent les plus grands efforts pour détourner le roi Charles X de la formation d'un ministère Polignac, dont il connaissait mieux que personne la signification fatale. Il eut alors l'idée hardie, mais salutaire, de former un cabinet où seraient représentées les nuances les plus modérées de la gauche en même temps que celles de la droite; ce cabinet se serait formé sous sa présidence, qui lui semblait suffire à donner au roi toutes les garanties nécessaires. — C'était, dans sa pensée, la continuation du ministère Martignac sur une base plus large. Casimir Perier était pour M. de Villèle l'élément indispensable du côté gauche; il n'hésita pas à lui faire des ouvertures, et chargea M. Berryer de cette négociation délicate. Casimir Perier ne repoussa pas de prime abord la combinaison qui lui était offerte, mais il posa immédiatement, comme condition, l'entrée au ministère du général Sébastiani pour y représenter la gauche avec lui, le maintien de quelques membres du ministère Martignac et la présentation de diverses lois libérales. Ces conditions, rapportées à M. de Villèle, ne rompirent pas les négociations, qui n'avaient pas perdu, paraît-il, toute chance d'aboutir, lorsque Charles X, qui avait paru hésiter un instant, se rejeta tout à coup éperdument du côté de Polignac et de la cour, et des funestes arrière-pensées dont on lui promettait le triomphe (1). Inutile tentative qui fait du moins honneur à la rai-

(1) Ce fait n'est pas mentionné dans l'ouvrage de M. Duvergier de Hauranne, si riche en anecdotes instructives; mais l'auteur y a révélé, à propos de la crise qui précéda le ministère Martignac, certains faits où le nom de Casimir Perier se trouve mêlé, et qui font mieux comprendre la combinaison rêvée en 1829 par M. de Villèle. C'est de M. Berryer que je tiens le récit du projet avorté de 1829. J'en ai écrit les détails presque sous sa dictée, le soir même d'une de ces précieuses visites que me valaient, dans ma retraite des bords de la Loire, les vacances que Berryer venait passer chaque année chez un ancien et fidèle ami de mon voisinage. Je relève dans mes notes un curieux détail qui complète ce récit. Ce n'est pas à la personne bourgeoise et un peu rude de Casimir Perier que Charles X fit objection; non, ce fut tout d'abord à la personne du général Sébastiani, qui, malgré ses airs et ses goûts assurément très aristocratiques, avait le don de lui déplaire souverainement. Il lui trouvait, disait-il, des airs, mais pas de manières. D'ailleurs il lui reprochait avec une amertume singulière le rôle important qu'il avait joué dans l'échec de la loi municipale, la seule des deux lois présentées par Martignac à laquelle le roi portait un intérêt personnel. Dans sa pensée en effet, cette loi, admise sans amendement, pouvait fournir la base sur laquelle il entendait fonder plus tard, avec l'aide d'un ministère de droite toujours rêvé, la réorganisation de la France, égarée dans les faux principes de 1789. Il ne pardonnait pas à Sébastiani d'avoir contribué à l'échec d'une de ces convictions

son et au dévoûment éclairé de M. de Villèle, en même temps qu'à la profonde estime qu'inspirait, dans Casimir Perier, un libéralisme qui pouvait exiger des satisfactions dans l'intérêt de ses principes, mais qui était incapable de trahir la confiance qu'on aurait placée en lui! Les ordonnances de juillet avaient mis à une nouvelle épreuve cette énergie mêlée de modération qui s'était consacrée tout entière à la défense des libertés légales : alors, ainsi qu'à toutes les époques de sa vie, il sut rester maître de lui-même. Les ordonnances de juillet avaient excité son indignation comme celle de tous les bons citoyens; mais pendant deux journées il s'était efforcé de laisser la retraite ouverte au gouvernement en soutenant dans les réunions de l'opposition que la révolution, dont l'accomplissement semblait fatalement inévitable, ne serait forte et durable qu'à la condition d'avoir été imposée, par la violation de la loi, à la France libérale avec une évidence qui ne pût être niée par personne. De là, dans son opinion, la nécessité d'une mise en demeure adressée directement et en face à M. de Polignac par la réunion des députés présens à Paris. Après beaucoup d'hésitation de la part des plus animés, cette proposition fut acceptée et une commission nommée. La commission, composée de Casimir Perier, Laffitte, Mauguin, Lobau et Gérard, se rendit aux Tuileries, à travers mille dangers, afin d'y promettre de tout faire pour rétablir l'ordre aux conditions suivantes : rapport des ordonnances, renvoi des ministres et convocation des chambres le 3 août. Le duc de Raguse répondit qu'il était militaire et ne pouvait qu'obéir; M. de Polignac fit répondre que toute conférence était inutile, et que les ordonnances seraient maintenues. Le sort en était donc jeté : l'énergie de Casimir Perier avait trouvé sa voie légale et se manifesta dans toute sa liberté par ces paroles, adressées un instant après à son compatriote dauphinois, M. Baude, l'un des acteurs les plus ardens et les plus honorables de ces grands événemens : « tout a été dit, la résistance est devenue la loi; — j'appartiens donc tout entier à la résistance. »

Le besoin de tout dire était tellement une partie même de la nature de Casimir Perier, que, trouvant un jour l'occasion, un an après son entrée au pouvoir, de s'expliquer sur l'opinion qu'il avait

immuables qui lui ont fait dire un jour au duc d'Orléans : « En France, mon cher cousin, il n'y a que deux hommes qui n'ont pas changé, M. de Lafayette et moi. » La renonciation de Casimir Perier à l'entrée de Sébastiani dans le cabinet était pour Charles X une question préjudicielle qui, si elle n'était pas admise, devait couper court à toute négociation; c'est ce qui arriva. On ne put obtenir de Casimir Perier une séparation qu'il considérait comme une déviation apparente de ses principes libéraux. M. de Villèle fut éconduit avec son projet, qui présentait d'ailleurs tant d'autres impossibilités, et tout fut rompu.

professée et suivie pendant les journées de juillet 1830, il n'hésita point à le faire. « Cette opposition nationale de quinze ans dont on vous a parlé, dit-il, ne reconnaissait pas sans doute le principe de la charte octroyée. Elle prétendait, et avec raison, que la charte devait être un contrat passé avec le pays, elle a toujours combattu le droit divin par lequel on prétendait nous imposer la charte comme charte octroyée; mais cela n'a pas empêché l'opposition de se soumettre à la charte, ce n'en était pas moins le pacte auquel nous avions tous, et le général Lafayette lui-même, juré d'être fidèles. Je dirai plus, c'est que, si le pouvoir n'avait pas violé les sermens qu'il avait faits comme nous, s'il n'avait pas détruit cette charte, il est probable que l'honorable général serait encore député sous l'empire de cette charte, comme il l'était à cette époque (1). »

La franchise des explications, la netteté des actes, la haine de toute équivoque et de toute arrière-pensée, étaient, dans l'opinion de Casimir Perier, le meilleur système de gouverner dans des temps de troubles matériels et de désordre moral; il croyait que le gouvernement avait pour premier devoir de ne pas épaissir les ombres de la conscience publique par celles de sa politique, et de ne pas ajouter à la confusion des idées celle de ses explications et de ses principes. Aussi trois jours à peine s'étaient passés depuis sa nomination à la présidence du conseil des ministres qu'il montait sans provocation à la tribune pour donner des explications sur tous les sujets de la politique intérieure et extérieure, et pour appeler la lumière au secours des consciences hésitantes et inquiètes.

III.

C'est le 18 mars 1831 que le président du conseil fit à la chambre des députés sa première exposition de principes à l'occasion d'une demande de quatre douzièmes provisoires rendus nécessaires par l'absence d'un budget régulièrement voté. Après avoir posé tout d'abord la question de confiance, Casimir Perier expose à la chambre ce qu'il a fait pour se présenter devant elle avec un ministère ayant au moins la force que donne une parfaite unité et ce qu'il compte faire pour la compléter à tous les degrés. Puis, passant à l'exposé de son système, il s'y montre partout fidèle aux principes du programme que nous avons fait connaître; mais écoutons les paroles mêmes de Casimir Perier sur la nécessité de la plus entière franchise. « Nous avons confiance dans la fortune de la France, et, pour qu'elle ait confiance en elle-même,

(1) Séance du 8 mars 1832.

il faut que nous, qui répondons de ses plus grands intérêts, nous lui disions tout haut ce qui se dit tout bas; la vérité est bonne à dire aux nations comme aux rois (1). » S'expliquant alors sur l'attitude de la France à l'égard des nations étrangères et de leurs gouvernemens : « Jamais nous ne nous défendrons, dit-il, d'une vive sympathie pour les progrès des sociétés européennes; mais leurs destinées sont dans leurs mains et la liberté doit toujours être nationale : toute provocation étrangère lui nuit et la compromet. La France n'exhortera le monde à la liberté que par l'exemple pacifique du développement régulier de ses institutions et de son respect pour les droits de tous.

« Mais, si l'Europe méconnaissait jamais la loyauté de notre politique, si nos frontières étaient menacées, si la moindre atteinte était portée à la dignité de la France, assurez-vous, messieurs, que la France serait aussitôt défendue et vengée (2). » Sur la situation intérieure, le premier mot de Casimir Perier est le mot de sa nature même, comme de sa politique, le mot action. « Que demande avant tout la France à son gouvernement? s'écrie-t-il, c'est de l'action, » mot rassurant et pacifique dans la bouche de Casimir Perier, qui ne comprend et ne veut qu'une action légale, rien que légale et ennemie de toute guerre à l'intérieur. Voyez avec quelle netteté mêlée d'ironie il s'en est déjà expliqué en répondant à M. Mauguin, qui dès la fin de septembre 1830 attaquait violemment le ministère d'alors, dont Casimir Perier faisait partie : « Assurément le ministère, pour avoir provoqué cette déclaration de guerre au bout de deux mois, doit avoir commis des actes coupables, et proclamé des doctrines menaçantes ou réactionnaires? Examinons, dit-il en s'adressant à M. Mauguin, examinons vos reproches et nos actes, vos soupçons et notre conscience, et faisons cet examen de sang-froid, car nous ne nous croyons en guerre ni avec la France, ni même avec vous (3)! »

Six mois après, Casimir Perier reprend la parole comme président du conseil, et définit l'action du gouvernement telle qu'il la veut, telle qu'elle sera. « C'est d'ordre légal, dit-il, et de pouvoir que la société a besoin, car c'est faute d'ordre et de pouvoir qu'elle se laisse gagner par la défiance, source unique des embarras et des périls du moment.

« En effet le mal est dans les esprits. Inquiets et divisés, ils accueillent toutes les craintes et tous les soupçons. De là des alternatives d'irritation et de découragement, l'indécision de quelques autorités, de là le ralentissement de cette activité productive qui fait

(1) Séance du 18 mars 1831.
(2) Séance du 18 mars 1831.
(3) Séance du 30 septembre 1830.

le repos et la richesse de la société, de là enfin cette détresse des intérêts privés qui menace la prospérité publique. Ainsi la société prend l'alarme. L'habileté des factions accroît et exploite cette sorte de terreur artificielle qui seule peut leur ouvrir des chances de succès et favoriser leurs efforts.

« La confiance est communicative; qu'elle règne enfin! Sachons nous honorer même en nous divisant, et résistons à ce besoin de haïr et de soupçonner qui envenime tout et qui dégrade calomnieusement jusqu'aux plus nobles caractères, jusqu'aux plus pures renommées. Le ministère n'aspire point à dominer les opinions, mais il réclame le secours des bons citoyens pour tirer la France de cette incertitude qui la désole, pour gagner en paix le jour où la raison publique, par la voix des électeurs, jugera sa conduite et décidera de son sort (1). »

Si la clarté des explications, si la netteté des idées brillaient dans l'esposé de Casimir Perier, il n'en était pas de même du côté de ses adversaires, retranchés plus que jamais dans les ombres du « programme de l'Hôtel de Ville, » et dans les sous-entendus et les arrière-pensées de l'association dite nationale. Aussi Casimir Perier saisit la première occasion de marcher tout droit sur ces institutions bâtardes inventées et exploitées par des passions aveugles ou intéressées, mais derrière lesquelles on pouvait reconnaître une foule de sentimens généreux et abusés qu'une discussion loyalement complète devait suffire à ramener à une juste appréciation de leurs devoirs de citoyens. Dès le 30 mars, sans attendre ni se faire adresser une interpellation, il prend l'initiative d'une lutte au grand jour, ce procédé favori et presque habituel de sa politique conservatrice. Voyez comme il annonce sa volonté de tout dire, comme il la défie de la part de ses adversaires! « Devant l'étranger, comme devant le pays, nous expliquons ouvertement notre politique. Nous l'expliquons aux fonctionnaires comme aux chambres. Cette franchise est à nos yeux le premier besoin de l'époque; elle met tout le monde à l'aise, elle évite à tous aussi de se mettre dans leur tort; c'est la première garantie pour les peuples et pour le pouvoir surtout, qui, après des déclarations si franches, ne craint pas que des promesses faites au dehors, ni des programmes réservés au dedans, puissent le compromettre jamais aux yeux de la France ni de l'Europe (2). »

Après avoir prononcé ces paroles, qu'on ne saurait trop méditer, Casimir Perier prend corps à corps le programme dit de l'Hôtel de

(1) Séance du 18 mars 1831.
(2) Séance du 30 mars 1831.

Ville, et, s'adressant aux patrons de ce programme dans la chambre, les somme de suivre son exemple et de déchirer tous les voiles : « Accoutumés depuis quinze ans, leur dit-il, à savoir ce que nous voulons, nous devons souhaiter que tous les hommes d'état ou hommes de parti expliquent aussi clairement ce qu'ils veulent.

« Toutes les opinions sont honorables dès qu'elles sont avouées. Ce que je viens donc demander, c'est qu'on les avoue, qu'on les explique, qu'on les définisse (1). » Le programme de l'Hôtel de Ville ne résista pas à la discussion provoquée par Casimir Perier, et c'est à peine s'il trouva encore pendant quelques semaines un mot d'apologie dans la bouche respectable du général Lafayette, qui avait accepté d'en être le parrain.

La question de l'association nationale était tout autrement grave. Le cercle de cette association était très étendu; les mots toujours chers à la France, — devoûment à la patrie en danger, — défense des opprimés, — maintien de l'indépendance et de la souveraineté nationale, — habilement groupés dans ses programmes, lui servaient de frontispice et de parure, et y avaient attiré un grand nombre de députés et de fonctionnaires civils et militaires. Elle était par là même l'obstacle le plus redoutable à cette unité de tous les degrés dans laquelle Casimir Perier voyait avec tant de raison la seule force capable de lutter avec quelque chance de succès contre le désordre moral et matériel qui continuait à grandir de toutes parts.

Casimir Perier ne trouva dans cette grave et délicate situation que l'occasion de manifester avec plus d'éclat l'énergie calme et maîtresse d'elle-même de sa politique conservatrice. Adversaire naturel de toute loi de circonstance et d'exception, ami passionné du droit commun au milieu même d'une succession incessante d'attaques personnelles, de complots, de désordres et d'insurrections, il repoussa l'idée de recourir à une loi spéciale avant d'avoir épuisé toutes les ressources qu'il pouvait trouver dans son action personnelle et dans les lois existantes. Résolu à faire le petit nombre d'exemples que des situations exceptionnelles pouvaient rendre indispensables, il repoussa tout système de révocation générale avec la même fermeté qu'il avait mise naguère, comme simple ministre, à défendre la masse des fonctionnaires de la restauration contre le système d'épurations recommandé par M. Mauguin, dans une proposition d'enquête faite par lui le 29 septembre 1830 à la chambre des députés. Sa réponse d'alors, dans son dédain historiquement instructif, donne la mesure de sa profonde répugnance pour de tels actes, entachés à la fois d'inquisition et d'ar-

(1) Séance du 30 septembre 1831.

bitraire. « Rappelons-nous, disait-il le 30 septembre 1830, rappelons-nous qu'un parti arrivé en masse, il y a quinze ans, au pouvoir, procéda aussi d'année en année par épuration. Les derniers venus prétendaient toujours mieux entendre les intérêts de la monarchie que ceux qui les avaient précédés. C'est ainsi qu'à force de s'épurer on s'est isolé, et le dernier jour de la royauté, il n'y avait plus personne dans le parti royaliste. » Avec les visées de l'association nationale l'abstention et le dédain n'étaient pas permis; il fallait prendre résolûment un parti et agir; or, pour Casimir Perier, toute action gouvernementale provoquée par des difficultés graves devait être précédée ou accompagnée par des explications de tribune assez nettes et assez claires pour qu'il fût permis d'espérer, non pas qu'elles feraient disparaître ces difficultés, mais qu'elles les simplifieraient, que dans tous les cas elles dispenseraient le gouvernement de recourir à des mesures extraordinaires. Le président du conseil resta fidèle à ce système.

Le ministère se présenta donc à la chambre des députés sans avoir pris d'autre mesure préalable contre l'association dite nationale que la publication d'une circulaire donnant directement au pays et aux fonctionnaires de l'état des avertissemens qui devaient, deux jours plus tard, faire l'objet des explications parlementaires du président du conseil. Casimir Perier commença par préciser le sentiment qu'y apportait le gouvernement. « Le pouvoir, dit-il, ne s'est pas effrayé de ces associations, comme on l'a dit, car il n'a fait qu'avertir le pays que l'objet en était rempli d'avance par son gouvernement, et il n'a demandé à la législature aucune mesure contre des entreprises dont il a pu s'offenser, mais dont il ne s'alarme pas (1). » Pendant deux séances consécutives, le président du conseil donna lecture à la chambre des pièces du grand procès qui se plaidait devant elle, et les fit suivre d'explications complètes qui lui permirent de faire éclater à tous les yeux l'évidence des conclusions qu'il formula ainsi avec une énergie concise. « Ces associations, qui prétendent suppléer à ce qu'elles trouveraient d'incomplet dans les mesures du gouvernement, ne sont-elles pas l'établissement d'un gouvernement dans le gouvernement ou plutôt d'un gouvernement contre le gouvernement (2)? » Quant aux fonctionnaires signalés par l'opposition comme insultés et menacés de persécutions par la circulaire, voici comment Casimir Perier les releva de toute la hauteur de leur conscience et de la sienne. « En présence des faits que nous avons rappelés, le gouvernement

(1) Séance du 30 mars 1831.
(2) 31 mars 1831.

pouvait-il rester muet? Et cependant je le demande à la conscience, je ne dirai pas de ceux qui partagent nos sentimens, mais à la conscience de nos adversaires, quel langage avons-nous tenu? Est-il vrai que nous ayons traité de conspirateurs les fonctionnaires qui ont signé les associations? Est-il vrai que nous ayons sévi contre aucun d'eux? Non, messieurs, nous avons traité plus honorablement les hommes que le gouvernement, à quelque époque que ce fût des huit derniers mois, avait jugés dignes de sa confiance. En expliquant nos vues, notre système, nous avons fait un appel à l'appui ou à la conscience de tous les agens de l'autorité; c'est témoigner à tous une estime que semblent leur refuser ceux qui nous reprochent d'avoir déclaré une incompatibilité que nous aurions seulement le regret de reconnaître après eux, car nous acceptons, nous, leur appui, sur la foi de leur parole, et nous ne demandons qu'à eux-mêmes de décider de leur position (1). »

Quelques orateurs répondirent encore au président du conseil; mais la question était jugée par la grande majorité de la chambre, et, grâce à l'initiative résolue autant qu'à la fermeté de Casimir Perier, la question capitale de l'unité, à tous les degrés, dans le gouvernement avait fait un pas immense et décisif; cependant le roi, sur l'avis de son conseil, dut se résigner à un très petit nombre de sévérités jugées indispensables pour compléter le succès parlementaire de son gouvernement et lui donner toute sa signification. *Le Moniteur* du 2 avril ouvrit et ferma le même jour le cercle très restreint de ces sévérités, dont la première et la plus remarquée de toutes fut insérée en ces termes dans le journal officiel : « M. Alexandre de Laborde a cessé ses fonctions d'aide-de-camp du roi, d'après les ordres de sa majesté. »

Le consentement donné par le roi à l'éloignement de son aide-de-camp lui fut très pénible; mais l'exemple devait être d'autant plus efficace qu'il était donné de plus haut et qu'il portait sur un personnage aimé et estimé par ceux-là même qui le frappaient : ce furent les propres paroles de Casimir Perier quand il dut insister avec force pour obtenir la signature du roi. D'ailleurs M. de Laborde reprit quatre mois plus tard son titre et ses fonctions sur la proposition du président du conseil. En attendant, Casimir Perier avait trouvé dans le sacrifice qu'il avait obtenu de la haute raison du roi un témoignage de plus de l'accord qui existait au sommet du gouvernement le jour même où il pouvait se flatter de l'avoir fait pénétrer jusque dans les derniers rouages de l'administration.

(1) 30 mars 1831.

IV.

L'heureuse campagne parlementaire qui avait réussi à fonder l'unité de toutes les forces destinées à lutter contre l'esprit de faction et de désordre s'était accomplie sous l'influence d'une politique ennemie de toute équivoque, sincèrement libérale et confiante dans la raison publique. Cette empreinte se retrouve tout entière dans les grandes lois que Casimir Perier a eu à défendre à la tribune et dans l'histoire plus secrète des demandes de lois contre lesquelles il a eu à se défendre, — lois de circonstance et d'exception que des amis imprudens et même quelques membres éminens de l'opposition, comme M. Odilon Barrot et le général Lamarque, s'efforçaient de faire prevaloir, au nom du salut public, dans la pensée du président du conseil. On n'a connu que plus tard le détail de ces démarches et des luttes intimes dont elles ont pu être l'occasion par les protestations énergiques et répétées de Casimir Perier : de telles suggestions répugnaient à ses principes libéraux, autant qu'au système hardi, mais national, qu'il croyait le plus propre à triompher des difficultés amoncelées devant lui. Voyez en quels termes s'exprimait à cet égard la noble susceptibilité de sa conscience et de sa raison en août 1831 : « Résistant à plus d'un avis sincère, mais imprudent, le gouvernement continue à repousser l'idée de toute mesure d'exception... C'est aux mœurs publiques de venir aussi pour leur part au secours des lois contre la domination des partis. Qui de vous en effet, messieurs, ne sait que leur puissance, leur tyrannie est usurpée, et qu'elle ne s'exerce que par une fausse terreur sur des timidités toutes volontaires ? C'est la peur qui sert les partis, qui les grandit, qui les crée, car c'est elle qui fait croire à leur pouvoir (1). »

Près d'une année après, en février 1832 : « Je me sens blessé dans mes sentimens les plus intimes, dans mon orgueil français, quand j'entends conseiller au pouvoir des actes qui me paraissent de nature à compromettre devant le pays, devant les peuples étrangers, devant l'avenir, la bonne foi, la dignité, la sagesse, l'honneur de cette révolution. Et qu'est-ce autre chose cependant que de lui conseiller de se faire un gouvernement de parti (2)? »

Est-il besoin de dire, après avoir rappelé de telles paroles, que les lois politiques, discutées et promulguées sous la présidence de Casimir Périer, ont toutes été fidèles à cette politique si énergiquement calme qui écartait de la législation les expédiens pour n'y introduire

(1) Séance du 9 août 1831.
(2) Séance du 6 février 1832.

que des principes durables? C'est là en effet le caractère des lois votées en 1831 et 1832, dont le nom seul dit toute l'importance : organisation municipale, — garde nationale, — attroupemens, — élections à la chambre des députés, — institution de la pairie, — armée, — réformes du code pénal et du code d'instruction criminelle. Pendant qu'il présidait à la rédaction de ces lois, les outrages de tous les jours, les désordres de la rue, les conspirations, joints aux terreurs de beaucoup de ses amis, le laissèrent inébranlable dans sa foi aux principes de sa vie entière. Les passions eurent beau faire rage autour de lui, il ne s'en prit jamais à ces principes et aux lois qu'ils avaient inspirées de l'abus que pouvaient en faire les violences individuelles ou les factions. Des désordres éclatent sur plusieurs points : des maires s'y montrent infidèles aux devoirs tracés par la loi municipale qu'il venait de promulguer. Il ne s'en prend pas au mode de nomination des maires choisis obligatoirement dans le sein des conseils municipaux, et, légalement sévère envers les magistrats coupables, il maintient le signe d'alliance entre l'état et la commune qui a disparu tout à coup, quarante ans plus tard, devant une politique trop peu maîtresse d'elle-même. Lyon s'insurge, la garde nationale convoquée manque à ses devoirs, une partie même fait cause commune avec les insurgés; le gouvernement defend la loi, la maintient, et se contente d'user avec fermeté du droit qu'elle consacre en prononçant la dissolution de la garde nationale de Lyon. Le jour même où cette terrible insurrection éclatait, mettant en péril les bases mêmes de tout ordre social, le gouvernement discutait à la chambre des députés une grande réforme judiciaire dont il avait pris l'initiative, et qui avait entre autres pour objet d'offrir des garanties nouvelles aux accusés et d'adoucir les peines infligées aux condamnés pour attentats contre la sûreté de l'état. Tout à coup la discussion s'arrête, et le garde des sceaux se tait, non pour abandonner la loi, mais pour céder la parole à Casimir Perier, qui, fidèle à son système de franchise absolue, vient spontanément tout dire aux chambres législatives. Les explications ont cessé, la lutte continue à Lyon; mais le garde des sceaux reprend imperturbablement sa tâche, sans s'arrêter aux efforts et aux complots des factions, qui n'ont rien à faire avec certains principes immuables que les lois ne doivent jamais méconnaître. Le gouvernement arriva ainsi au terme de ces belles et grandes lois de la réforme du code pénal et du code d'instruction criminelle, l'un des monumens les plus vastes et les plus respectés du règne d'un prince libéral et humain jusqu'à la témérité, qui, impuissant à faire abolir la peine de mort, la poursuivait en détail dans les articles les plus rigoureux du code pénal,

au moment même où se faisaient entendre les premiers appels au régicide. Une loi des plus graves, la loi sur les élections à la chambre des députés, promulguée le 19 avril 1831, mérite surtout une mention spéciale : ce fut elle, en effet, qui fournit à Casimir Perier la première occasion de manifester avec quelle fermeté il était résolu à ne jamais se faire l'instrument d'un parti, fût-il composé de ses propres amis. Dans la discussion de quatorze jours qui précéda le vote sur l'ensemble de cette loi, une scission s'était opérée entre le centre proprement dit, dont M. Augustin Perier, frère aîné du futur président du conseil, s'était fait le principal organe, et un grand nombre de membres de la gauche modérée. La gauche soutenait le cens de 200 francs en opposition au cens de 240 francs proposé par la commission et soutenu par Augustin Perier; — la gauche l'emporta et le centre protesta en déposant dans l'urne 62 votes contraires.

C'est dans cette situation que, le 14 mars, Casimir Perier prit possession de la présidence du conseil. Sa décision à l'égard de la loi électorale fut aussi prompte que résolue : — il n'hésita pas à sacrifier les répugnances de ses amis et les siennes propres à la raison d'état, et son premier acte, comme ministre de l'intérieur, fut de proposer, dès le 16 mars, à la chambre des pairs, en insistant sur le cens de 200 francs, l'adoption de la loi électorale votée à une grande majorité par la chambre des députés. Cette démarche, si caractéristique dans sa rapidité, ne coûta rien d'ailleurs à l'intimité de cœur et de raison qui l'unissait à son frère, car l'esprit éminent d'Augustin Perier n'hésita pas un instant à faire la part du député, qui comme lui se bornait à juger un article de loi, et celle du premier ministre, qui avait la mission supérieure de réunir en un faisceau tous les groupes modérés du parlement, seul moyen assuré de réduire à l'impuissance, dans les deux chambres, les passions ou les rêves des partis extrêmes. Casimir Perier, comprenant d'ailleurs la nécessité de ne pas tarder à faire des élections nouvelles, proposa au roi, dès le 31 mai, la dissolution de la chambre des députés.

Jamais élections n'eurent lieu avec plus de ménagement pour les consciences des fonctionnaires, avec plus de liberté pour tous. Aussi, dans une revue rétrospective de son système qu'il eut occasion de faire quelques mois après à la tribune de la chambre des députés, il put prononcer non sans fierté les paroles suivantes : « Comme il faut cependant qu'il y ait quelque chose de convenu dans un pays, car un pays ne vit pas d'expériences sans cesse renouvelées et d'un mouvement indéfini dans ses institutions, on convint de remettre au pays, par des élections générales, le jugement de nos dissenti-

mens à la faveur de la nouvelle loi d'élection. Qu'avions-nous promis de faire en attendant le jugement du pays, qui nous servirait à tous de règle définitive? De maintenir les lois et les traités, de rétablir l'ordre gravement compromis à l'intérieur, et d'assurer la conservation de la paix extérieure, enfin d'en appeler, comme la majorité et comme l'opposition, franchement, loyalement et consciencieusement au pays, notre juge suprême à tous, et pour cela de faire exécuter avec l'impartialité la plus rigoureuse cette loi d'élection qui nous avait paru à nous-mêmes une transition trop brusque de l'état des choses antérieur à un état de choses nouveau, cette loi dont le sens avait été indiqué par nos adversaires eux-mêmes. Et cependant, messieurs, en acceptant avec empressement cet appel au pays, en restant chargés du soin d'assurer la liberté des élections, nous nous sommes montrés complétement impassibles, même sous le coup des attaques les plus violentes portées contre notre administration, et en présence des efforts les plus inouis dirigés contre la conscience des électeurs et des candidats (1)... » Constatons en passant que le président du conseil était en droit de se rendre à lui-même cette justice, car elle lui avait été déjà presque unanimement rendue, lors de la vérification des pouvoirs des députés, par la chambre nouvellement élue, qui ne pouvait être suspectée de partialité envers lui, puisque quelques jours après elle ne donnait qu'une seule voix de majorité au candidat à la présidence de la chambre soutenu par le ministère. Constatons surtout, dans le grand acte de la dissolution de la chambre des députés, la ferme volonté de Casimir Perier de rester en communion avec la France et de se retremper dans ses sentimens comme dans la source vivifiante de son pouvoir. Casimir Perier avait conquis dès les premiers momens, dans la chambre des députés, une grande majorité qui, dans les votes de confiance, ne lui avait pas donné moins des quatre cinquièmes des voix, et quelquefois plus. Il ne songea pas un seul instant à en profiter pour retarder la mise en œuvre d'une loi dont il avait trouvé lui-même les bases trop étendues. C'était avec cet esprit libéral que Casimir Perier entendait que les lois fussent appliquées; mais aussi, dans sa noble ambition de voir le droit commun suffire à la mission qu'il avait reçue du roi et de sa conscience, il ne voulait pas avec moins de fermeté que toutes fussent strictement et pleinement exécutées. En usant ainsi de tous les droits du pouvoir, il acquérait d'autant plus de force pour combattre et dominer les passions réactionnaires.

(1) Séance du 20 janvier 1832.

C'est à la loi seule par exemple qu'il eut recours pour résoudre une des questions les plus graves et les plus délicates qui eussent été léguées à la royauté de juillet par les fautes de la restauration. En mêlant sans cesse la religion à la politique, le gouvernement de la restauration avait contribué à une confusion fatale qui, en jetant le clergé hors de ses voies naturelles, avait amené plus tard de douloureuses et coupables réactions. Dans l'enceinte seule de l'église, le clergé devenait inattaquable, et Casimir Perier n'hésita pas à l'y faire rentrer. Il le fit tout en étendant la protection la plus efficace sur les grands établissemens religieux reconnus par la loi et sur les affaires religieuses en général. La commission du budget avait demandé la suppression du chapitre de Saint-Denis; une opposition nombreuse réclamait la suppression d'une trentaine de siéges épiscopaux pour rentrer dans le chiffre du concordat de 1801, modifié en 1817. Le ministère combattit énergiquement et fit rejeter ces mesures, qui pouvaient être considérées comme dirigées, non contre les abus qui avaient compromis la religion, mais contre la religion elle-même. A l'extérieur, la politique de la France dans les affaires religieuses était comme un reflet de sa politique intérieure, et se résumait en ces termes : protection pour le saint-siége, garanties contre la prépondérance de l'Autriche, stipulation de libertés en faveur des populations.

Au reste, c'est Casimir Perier qui s'est chargé de définir lui-même dans *le Moniteur* le caractère de sa politique à l'égard du clergé; voici en quels termes il s'expliqua dans le journal officiel à l'occasion de certaines allusions à une persécution religieuse contenues dans une circulaire de l'archevêque de Paris aux curés de son diocèse. « Nous nous affligeons sincèrement de cette injustice, ajoutons, car il faut appeler les choses par leur nom, de cette ingratitude. Les hommes religieux savent si le gouvernement n'a pas employé tous les moyens qui sont en sa puissance pour protéger les intérêts sacrés qu'il honore, pour calmer des préventions qu'on ne l'aide guère à dissiper, pour rétablir entre les ministres de la religion et les citoyens ces relations pacifiques qui peuvent seules assurer la dignité de l'église et lui ménager une influence utile sur la morale publique... En même temps que l'autorité ramenait les relations du gouvernement et du clergé, sous le rapport temporel, aux conditions qui les régissaient sous l'empire, elle s'appliquait à restituer au spirituel de l'église plus de respect, plus d'indépendance que jamais... Aujourd'hui, si l'état ne permet pas à l'église d'envahir ses droits, il ne permet pas non plus d'usurper les libertés de l'église. Elle est maîtresse de ses sacremens et de ses cérémonies jus-

qu'à la porte du sanctuaire... Au dehors, la loi civile agit et commande seule (1). »

Telle a été, dans la question si grave des affaires religieuses, le caractère de la politique conservatrice de Casimir Perier : la loi, toute la loi, rien que la loi, — protection efficace, respect profond pour la religion catholique, — liberté de conscience pour tous, — complète indépendance de la société civile.

Certes nous aimerions à compléter ces souvenirs de notre jeunesse, de plus en plus éclairés par l'expérience et par l'étude de tous les documens contemporains, en suivant Casimir Perier à la tribune des deux chambres, dans chacune de ces discussions éloquentes et dramatiques où il dépensait au service de la France le peu de jours qui lui restaient à vivre, en rappelant aussi la noble mission accomplie par le drapeau national en Belgique, à Ancône, à Lisbonne, et l'offre de la médiation de la France en faveur de la malheureuse Pologne. Nous aimerions, en un mot, à écrire l'histoire complète du ministère de Casimir Perier; mais ce serait sortir du cadre plus modeste que nous nous sommes tracé en nous proposant seulement de mettre en relief les principaux traits de sa politique conservatrice. Toutefois notre tâche serait loin d'être complète, si, avant de finir, nous ne mettions en lumière par un grand exemple à quel point Casimir Perier regardait comme un devoir sacré, non pas seulement de demeurer uni à la majorité dans les chambres, mais aussi de donner à l'opinion publique toutes les satisfactions légitimes, et même de soumettre à la volonté du pays, — signe de force et non de faiblesse, — les propres tendances de son esprit et ses premières impressions. Il était profondément convaincu qu'il était à la fois de l'intérêt et du devoir du gouvernement, dans les graves questions à résoudre, de s'identifier autant que possible avec les intérêts de la France, et dans tous les cas de tenir le plus grand compte du mouvement régulier de l'opinion publique. Si ce mouvement devait dépasser les droits de la justice et de la raison, Casimir Perier était prêt à briser lui-même sa carrière; mais sous cette réserve il n'était pas moins prêt à le seconder de toute son autorité, et même à l'imposer aux pouvoirs publics comme à lui-même. C'est ce qu'il fit résolûment à l'occasion de la question légale la plus importante qu'il ait eu à discuter et à résoudre pendant sa présidence : nous voulons parler de l'hérédité de la pairie, au sujet de laquelle la charte de 1830 avait ajourné toute so-

(1) *Moniteur universel* du 13 septembre 1831.

lution jusqu'après l'élection d'une nouvelle chambre des députés.

La liberté absolue de la royauté dans le choix des pairs, sous la garantie de la responsabilité ministérielle, était, pour Casimir Perier, la base même de cette loi complémentaire de la constitution, qui devait être monarchique comme la constitution elle-même. Rien de plus précis et de plus vigoureux que sa démonstration des conditions, — prérogative royale ou élections, — qui font d'une chambre modératrice une institution monarchique ou une institution républicaine. Le président du conseil avait trouvé le pays et les chambres tout disposés à accueillir à cet égard ses opinions; mais il n'en fut pas de même pour l'hérédité de la pairie : le sentiment national qui se prononça contre elle fut si général et si vif qu'après avoir tenté de faire triompher son opinion, favorable à l'hérédité, sinon dans le présent, du moins en lui réservant un retour possible dans l'avenir, Casimir Perier dut céder à la pression du pays, et se faire énergiquement l'écho de la voix de la France s'élevant de toutes parts en dehors même de la chambre des députés. C'est à Casimir Perier que nous demanderons encore de révéler lui-même le caractère de sa politique dans cette grande lutte où, pour le salut du pays, il sut dominer ses préférences personnelles : patriotique et grave enseignement qu'il faut recueillir de la bouche même du grand ministre conservateur pour ne pas risquer de l'affaiblir ou de l'exagérer. Interrogeons dans ses discours les manifestations les plus caractéristiques de sa pensée :

« Vous êtes, messieurs, dans une de ces situations difficiles et décisives où les pouvoirs sont appelés à déployer tout ce qu'ils ont d'habileté et de sagesse. Toutes les fois que de grands sacrifices sont demandés à un pouvoir quelconque, il ne manquera pas de gens qui s'appliquent à l'effrayer du mot de concessions, et à lui persuader que son honneur comme sa sûreté lui commandent un refus; mais il ne manque pas non plus d'exemples qui avertissent du danger de ces conseils et de cette résistance. La puissance échappe, on le voit, par les refus comme par les concessions, et par les concessions comme par les refus. C'est à la sagacité de ses dépositaires à discerner quelles sont les concessions qui perdent et celles qui sauvent, et le moment actuel, n'en doutez pas, est un de ceux dans lesquels les garanties données à propos sont des gages certains de salut. Nous sommes en effet au lendemain d'une révolution qui, de tant de sentimens nationaux qu'elle a ranimés, a surtout réveillé un amour d'égalité sociale qui fut dès longtemps la passion de la France, passion dont il faut sans doute combattre l'entraînement, mais qu'on ne peut utilement diriger qu'en sachant lui céder quelque chose. C'est en satisfaisant les révolutions dans ce qu'elles ont de raisonnable

qu'on acquiert plus de force pour leur résister dans ce qu'elles ont d'injuste . . . . . .

« C'est surtout à l'époque où des institutions naissantes à peine ont besoin de cette faveur d'opinion à laquelle ne supplée pas encore l'autorité de leur durée, c'est alors qu'on doit sentir que, quelque excellente que soit une institution, le pouvoir ne saurait l'imposer au pays de vive force et contre son gré.

« Un gouvernement ne marche pas à travers le pays comme une abstraction aveugle qui ne considère rien sur son passage. Ainsi procède l'absolutisme des révolutions sans justice et des despotes sans lumières. Un gouvernement sage observe les faits qu'il rencontre, il les consulte, il les constate, et au lieu d'immoler les réalités aux principes, ou les principes aux réalités, il s'efforce de les modifier ou de les confondre en les rapprochant. . . . . .

« Ce qui perdrait aujourd'hui la France, ce serait cette incrédulité qu'on chercherait à lui inspirer par de sinistres pensées d'avenir qui jetteraient le découragement dans les esprits, la défiance dans les intérêts, la lâcheté dans les cœurs. . . . . .

« Non, messieurs, vous démentirez ces présages, car c'est à vous, en grande partie, qu'il est donné aujourd'hui d'en faire justice en complétant l'organisation des pouvoirs constitutionnels. C'est à vous de consommer cette œuvre salutaire et décisive, et de communiquer par votre exemple à tous les citoyens ce courage civil, plus nécessaire peut-être pour terminer les révolutions intérieures des états que le courage militaire pour assurer l'indépendance de la patrie. . . . . .

« Messieurs, le vote qui va sortir de vos consciences est un grand événement, car il renferme le secret de tous les événemens qui vont suivre. C'est l'achèvement de nos destinées constitutionnelles ou le commencement d'une situation indéfinissable, et quand je m'exprime ainsi, loin de vous, loin de moi la pensée d'une menace! j'expose une situation, et pour des esprits aussi éclairés que les vôtres, pour des consciences si patriotiques, c'est résoudre une question que de la poser ainsi (1). »

Dans le cours de la discussion, le président du conseil avait eu à subir de la part de plusieurs pairs les reproches les plus amers pour avoir abandonné, disaient-ils, ses convictions. Se relevant alors de toute la hauteur de sa conscience et de son patriotisme : « Abandonner nos convictions, s'écrie-t-il, messieurs, c'est le pays que nous n'avons pas voulu abandonner ; c'est à l'intérêt du pays que nous avons subordonné nos opinions personnelles, parce que c'est le pays qui seul est toujours en droit d'imposer silence à toutes les

(1) Séances des 27 août, 22 octobre et 26 décembre 1831.

opinions quand il a fait connaître la sienne! Cette opinion devient impérieuse dès qu'elle est dominante : son universalité fait sa force. Alors même elle change de nom et devient nécessité (1). »

Dans toutes ces paroles empreintes d'un sentiment si vif de la réalité, d'un bon sens si vigoureux, d'un respect si profond pour l'opinion de la France, éclate un des traits les plus saillans de la politique de Casimir Perier. Il pénétrait ainsi de plus en plus dans la confiance du pays, réprimant tous les désordres avec une indomptable énergie, mais en même temps pacifiant et rapprochant les esprits par une politique confiante, sincèrement libérale, amie du droit commun, et invinciblement opposée à toute loi de circonstance et d'exception. — Et cependant que de difficultés accumulées sur ses pas! que de difficultés plus graves encore que celles qui avaient précédé et rendu nécessaire la mission dont l'investit la confiance du roi! Ce ne sont plus seulement des agitations incessantes dans les rues et sur les places publiques, dues à une effervescence générale, conséquence inévitable d'une révolution récente, effervescence désordonnée et sans direction. Maintenant ce sont des sociétés secrètes, fortement et systématiquement organisées, qui préparent la guerre civile, et où se font entendre les premiers et sinistres appels au régicide; ce sont des collisions à main armée et de véritables insurrections. Le ministère de Casimir Perier eut à subir plus de quatre-vingts procès de presse imposés par des appels incessans à la révolte contre les lois, plus de quarante journées de désordres publics et d'émeutes, les tentatives de six complots des factions légitimiste, républicaine, bonapartiste, séparées ou réunies, et trois insurrections, dont l'une, celle de Lyon, laissa plusieurs jours cette grande cité au pouvoir des insurgés; mais tous ces efforts vinrent se briser contre la résistance toute légale de Casimir Perier, qui tout en luttant énergiquement chaque jour par la force contre le désordre matériel, avec les armes du droit contre le désordre moral, restait invariablement fidèle aux inspirations de la politique du roi Louis-Philippe et à son programme si hardiment libéral du 13 mars 1831. C'est à l'emploi simultané d'une force toujours prête à la lutte sans jamais la provoquer et des principes de ce programme loyalement suivi que Casimir Perier a dû le succès de sa politique et la gloire si pure qui s'est attachée à son nom.

Pour rendre à la mémoire de Casimir Perier un dernier hommage vraiment digne de lui, recueillons dans l'histoire des temps si troublés des trois premières années de la monarchie de 1830 quelques-unes des maximes qu'il y a déposées, comme les traces lumi-

(1) Séance de la chambre des pairs du 26 décembre 1831.

neuses de la politique conservatrice qu'il a si noblement et si hardiment pratiquée. A quels signes la reconnaît-on tout d'abord? Au culte de la loi, à l'appel incessant qu'il adressait à la force morale qui en résulte, comme aux mœurs publiques qui peuvent la doubler. De quel accent ferme et convaincu Casimir Perier ne dit-il pas en effet à la France : « Il faut apprendre aux peuples qui prétendent à l'honneur d'être libres que la liberté, c'est le despotisme de la loi! » — « Il faut respecter les lois, puiser dans l'ordre légal et dans la force morale qui en découle tous les moyens d'action et d'influence. » — « C'est aux mœurs publiques de venir aussi pour leur part au secours des lois contre la domination des partis. » Puis, s'adressant aux passions réactionnaires, auxquelles se mêlaient celles d'un grand nombre de ses propres amis, il ajoute : « Jaloux d'accueillir toujours d'utiles avertissemens, le gouvernement ne l'est pas moins de repousser les obsessions passionnées de ceux qui chercheraient à l'entraîner hors de la ligne de l'ordre légal. » — « Il n'y a que les gouvernemens faibles qui recourent aux moyens exceptionnels. » — « Toutes les fois que vous nous confierez l'arbitraire, nous ne voudrons pas en profiter. » Il avait surtout pour adversaire, dans cette lutte soutenue en faveur du droit commun, la terreur qui agitait les esprits, faisait prédire un cataclysme à beaucoup d'imaginations affolées, et appelait l'arbitraire à son aide; mais il insiste sur son éloignement pour toute loi d'exception et pour ces dangereuses suggestions de la terreur panique avec d'autant plus de force « qu'il était plus résolu à ne jamais devenir un gouvernement de parti. » Il le proclama dès les premiers temps de sa présidence, et telle était l'ardeur de sa conviction, qu'un jour, succédant à M. Mauguin, qui venait d'achever un de ses plus violens discours, il s'écriait, en se tournant vers l'opposition : « Nous ne sommes en guerre ni avec la France ni avec vous! » Une année après, il répétait : « Le gouvernement se fait un devoir d'être impartial envers tout le monde et de n'épouser les passions d'aucun parti... La nation n'est pas un parti, et nous sommes ici les représentans de la nation. »

Aussi, en songeant aux calomnies, aux violences, aux désordres qui s'accumulaient sur les pas de Casimir Perier, avec quelle admiration ne faut-il pas recueillir les paroles qui vont suivre, paroles d'une modération si impassible, d'une morale si élevée, on peut même ajouter d'une habileté si efficace dans leur grandeur! « Sachons nous honorer même en nous divisant, et résistons à ce besoin de haïr et de soupçonner qui envenime tout et qui dégrade calomnieusement jusqu'aux plus nobles caractères, jusqu'aux plus pures renommées. » — « Ne cédons jamais au plaisir d'écraser les vain-

cus, car c'est ainsi qu'on déshonore la victoire. » C'est de cette hauteur des principes qu'il domine la situation quand il protége les fonctionnaires publics contre des demandes d'épuration en répondant à la tribune : « A force de s'épurer, on s'isole ; » quand en juillet 1831, au moment des élections si loyalement accomplies, il fait ces deux déclarations : « la liberté des élections ne consiste pas seulement dans la protection des droits, elle réside aussi dans le respect des consciences; je vous le recommandais dans une précédente circulaire à l'égard des fonctionnaires publics, qui ne sauraient être responsables de leur vote devant l'autorité. » — « Dans les élections, ajoutait-il, l'administration ne doit prendre contre personne l'initiative de l'hostilité. » C'est le même esprit qui l'anime quand, tout en accordant à la religion catholique et à la liberté de conscience la protection la plus respectueuse et la plus efficace, il professe qu'au dehors des sanctuaires la loi civile agit et commande seule; lorsqu'enfin, faisant un énergique appel à la franchise la plus absolue, il s'écrie : « Un gouvernement qui a la conscience de son bon droit, comme de sa loyauté, n'a rien à cacher. Une grande nation ne fait pas d'équivoque dans ses volontés, ni dans ses sentimens. Point de demi-parti, point d'expédiens, point d'évasions : en toutes choses, simplicité et vérité ! »

N'est-il pas permis de dire que l'ensemble de ces pensées et de ces maximes, auxquelles nous aurions pu en ajouter tant d'autres également remarquables, résume, comme dans un grand enseignement, la philosophie la plus élevée de toute politique conservatrice? Que de salutaires leçons et que de vœux en France pour qu'elles inspirent les discussions et les actes solennels qui se préparent ! Certes nous ne nous dissimulons pas que des circonstances diverses, quoique ne manquant pas d'analogie, peuvent imposer aussi des diversités dans la conduite des affaires publiques; mais, si l'application des principes est susceptible de varier dans une certaine mesure, nous osons affirmer que le fond même doit rester invariable, et qu'un gouvernement dont la politique n'en porterait pas l'empreinte incontestée ne saurait justement prétendre au noble titre de conservateur des grands intérêts sociaux et de restaurateur de l'ordre moral.

Cte DE MONTALIVET.

LE

ROMAN DE SPORT

EN ANGLETERRE

M. WHYTE MELVILLE.

Digby Grand, — *Market Harborough*, — *Kate Coventry*, — *Satanella*, etc., by Whyte Melville.

Bien que le *sport* soit en progrès chez nous depuis un demi-siècle environ, nous ne saurions prétendre qu'il ait réussi à s'acclimater au point de faire partie, comme en Angleterre, du caractère même de la nation et de son organisation tant sociale que politique. Il reste ici, quoi qu'on en dise, un simple amusement, un spectacle, sous son nom d'outre-Manche, auquel nous n'avons pas su trouver d'équivalent; il n'est point entré profondément dans nos mœurs, il ne compte point parmi nos institutions populaires. La chasse même, cette réminiscence de la vie sauvage qui ne s'efface chez aucun peuple civilisé, n'est pas un plaisir commun à toutes les classes de la société française. Tandis que notre aristocratie s'en réservait le privilége, la noblesse anglaise s'associait au contraire, dans ce qu'elle considère encore comme le simulacre utile de la guerre, l'ensemble de la population d'un pays qui a le culte de la force physique. Et la chasse n'est pas le seul terrain où se rencontrent le pair et le *yeoman* (fermier) : une chaîne qui rattache les premiers de la nation aux derniers réunit marchands, ouvriers, paysans, propriétaires riches et pauvres, pour les tirs à l'arc, les régates, le patinage, les courses à pied, les parties de boule ou de *cricket* (1). Au *meeting* de Croxton-

(1) Jeu de la crosse.

Park, dont le but avoué est de mettre des hommes du monde en état de faire le métier de jockey, les personnages les plus distingués dans l'armée, les arts, la politique, ne dédaignent pas d'endosser la casaque multicolore et la toque de soie sur laquelle se fixent des milliers de regards brillans d'anxiété. Un poète bien connu y a conduit ces galops vertigineux qu'il devait ensuite chanter en beaux vers, et quand le représentant d'une illustre maison touche au poteau de la victoire, la populace éclate en applaudissemens qui prouvent que l'enthousiasme ne laisse pas de place chez elle aux haines envieuses si redoutables ailleurs. Le même esprit domine du haut en bas de l'échelle sociale. Pour comprendre l'épithète de *merry* (joyeuse) dont s'enorgueillit la vieille Angleterre, il faut avoir assisté au carnaval gigantesque d'Epsom un jour de derby ou à ce frénétique élan des meilleurs cavaliers et des plus belles meutes du monde qu'on appelle la chasse au renard. Là surtout, l'entente la plus cordiale s'établit dans cette armée d'hommes de tout âge, de tout rang, animés d'une même passion dont on ne peut guérir quand on l'a une fois ressentie. Personne n'excelle comme Whyte Melville à décrire la course ailée des chevaux sur la bruyère sonnante, parmi les fondrières, les haies et les fossés, le ruissellement de la meute en blanche cascade par-dessus les obstacles, son passage rapide comme celui d'un météore silencieux au travers des pâturages qui se déroulent à perte de vue; personne n'exprime mieux que lui les délices d'un glorieux temps de galop sur l'herbe trempée de rosée, lorsque chaque muscle du cavalier se lie d'instinct à l'allure du noble animal, libre, quoique dompté, que vous sentez frémir d'aise comme s'il partagait vos impressions intimes.

Les exercices qui tiennent une si grande place dans la vie de nos voisins se retrouvent nécessairement dans leur littérature, ce reflet des mœurs. Sans parler des recueils périodiques spéciaux rédigés avec beaucoup de talent, ni des chansons de ménestrels colportées dans les courses, on peut dire qu'il n'est pas un écrivain anglais que le son du cor, les aboiemens de la meute, l'excitation du *steeple-chase*, n'aient inspiré au moins une fois. Chez nous, les épisodes de chasse et de course ne sortent guère du cadre de deux ou trois journaux assez peu répandus; de l'autre côté de la Manche au contraire, ils se glissent dans presque tous les ouvrages d'imagination, et aucun héros n'aurait chance de séduire les jeunes filles, ni d'intéresser le lecteur, s'il n'était capable, comme Jack Brooke, des *Brookes de Bridlemere*, de franchir une barrière avec l'agilité gracieuse d'un cheval de course, prouesse qui lui vaut d'ailleurs la préférence d'une beauté dédaigneuse, lady Julia. « Il ne sait pas danser, mais, bon Dieu! comme il saute! quel grand air il a dans sa vieille veste de chasse et ses guêtres de cuir! C'est un homme! »

Sans aller jusqu'à soutenir que les muscles soient nécessaires à la vertu, nous reconnaissons volontiers que dans maintes circonstances un corps robuste est l'auxiliaire le plus puissant d'une âme saine. En voyant par exemple le *fox-hunter* exposer gaîment sa vie, on s'étonne moins de l'intrépidité soudaine avec laquelle l'un des personnages les plus sympathiques de Whyte Melville, l'oncle Archie, renonce à l'amour coupable qui est le sang même de son cœur. « Cela semblait impossible, par conséquent cela ne pouvait se faire que d'un bond. J'ai fermé les yeux, et j'ai pris mon élan pour en finir. Ne croyez-vous pas qu'elle me remerciera quand nous nous retrouverons de l'autre côté du précipice si profond, si aisément franchi en somme? » Il y a plus de rapports qu'on ne pense entre la vigueur physique qui brave les périls et la vigueur d'âme qui aide à surmonter les difficultés d'un autre ordre. Nous le constatons encore dans l'autobiographie de Digby Grand, l'incarnation même de l'audace (*pluck*) et de la confiance en soi (*self-reliance*). Digby est un « enfant du siècle, » un joueur et un libertin, mais avant tout un *sportsman*, ce qui modifie singulièrement le sens de ces deux mots, l'effet de ces deux vices. Le *sport* se mêle aux moindres incidens de sa carrière de don Juan militaire, où l'athlète perce toujours sous le roué; il le conduira peut-être aux mauvaises fréquentations, à la ruine, mais entretiendra du moins chez lui assez d'énergie physique et morale pour reconquérir patiemment les biens follement gaspillés. Ce dandy aux abois met encore son orgueil à savoir faire tout ce dont un homme est capable, au besoin il chargerait du charbon ou bêcherait un champ de pommes de terre. Libre, il émigrerait en Californie; marié, il se transforme en honnête marchand de la cité; un bonheur domestique que son cœur est resté susceptible d'apprécier après tant d'aventures le dédommage des illusions perdues, et, devenu vieux, il pourra se reposer peut-être dans l'habitation de campagne héréditaire dont le moindre coin lui rappelle ses meilleurs souvenirs, car là il a tué sa première perdrix, il a fait sauter à son poney la première barrière, il a tout petit pêché sa première truite, ramé, nagé pour la première fois. Château ou ferme, c'est le *home* propice à la vie large, active, plantureuse et saine, au déploiement d'*animal spirits* dont les résultats immanquables sont la bonne humeur, le courage, la simplicité. Les qualités que peut donner cette vie gymnastique au grand air se retrouvent dans le style de Whyte Melville : aucune autre plume que la sienne ne saurait nous intéresser à l'énumération de toutes les pièces qui composent le tableau d'une battue, de tous les obstacles sautés dans un *match*, voire à la description technique d'une écurie d'entraînement. Un tour de force en ce genre, c'est le récit placé à *Market Harborough*, localité émi-

nemment *sportive* que nous avions déjà entrevue sous son aspect historique dans un précédent roman, *Holmby House* (1). Plus d'un cheval de bataille et de course a succombé sur les champs de Naseby depuis l'époque où *cavaliers* et *têtes-rondes* s'y embourbaient en l'arrosant de leur sang. Le drainage et la culture n'ont pas remédié complétement aux qualités épuisantes du sol, et la guerre en miniature qui s'y livre désormais sous forme de *steeple-chases* n'est point sans péripéties tragi-comiques. La traduction serait impuissante à donner, fût-ce une faible idée de l'*humour* avec lequel Whyte Melville les groupe autour de son héros, John Sawyer, ce type, inconnu chez nous, de l'homme qui n'a d'autre position sociale que celle de chasseur, qui consacre à des courses au clocher trois ou quatre jours sur sept, qui en parle sans relâche dans l'intervalle et y pense toute la semaine, pour qui le *tattersall* est un temple, le cheval un dieu, et l'habit rouge, son passeport du reste pour pénétrer dans toutes les sociétés dont il se soucie, le plus glorieux des uniformes.

Le lecteur français est disposé à trouver ces scènes hippiques fort exagérées, voisines même de la charge comme les inimitables esquisses de Leech dans le *Punch*. Le fait est que tout cela est anglais, peu compréhensible pour nous autres, qui haussons les épaules devant ces bravades de casse-cou. N'oublions pas cependant que, grâce à elles, la science de l'équitation se propage, qu'on leur doit une excellente cavalerie, des auxiliaires précieux pour l'agriculture et le travail, ces caractères d'hommes enfin, dédaigneux par-dessus tout des basses jouissances et de l'oisiveté, dont l'effet est d'alanguir le corps, objet en Angleterre d'un salutaire respect; sans parler d'une littérature qui, si elle n'est pas de l'ordre le plus élevé, est du moins inoffensive et à la portée de tous les esprits. Plus d'un romancier s'y est exercé, Ouida entre autres : elle a très agréablement assaisonné ses études élégantes des mœurs du *high-life* d'un parfum d'écurie piquant par le contraste; mais il appartient à Whyte Melville de faire passer sur nous ce souffle pur et agreste qui rafraîchit, comme il le dit lui-même, ceux qui regardent attentivement certains tableaux de Landseer, de provoquer en nous les sensations honnêtes et franches qu'ont éprouvées tous ceux qui poursuivent dans leurs jeux, selon l'expression d'un judicieux admirateur des coutumes anglaises, « l'accroissement de la puissance humaine sur la matière. » Le défaut de ses romans néanmoins est de reproduire avec une certaine monotonie les mêmes événemens : dans chacun de ses livres, ou peu s'en faut, se retrouvent l'éternelle chasse au renard, l'inévitable photographie de Hyde-Park, et non-seule-

(1) Chronique du vieux Northamptonshire sous les Stuarts.

ment les épisodes, mais les personnages sont les mêmes. Il y a toujours le fils de famille prodigue pour lequel le gain douteux d'un steeple-chase désespéré est la suprême ressource, la question de fortune ou de ruine, de vie ou de mort, — le *squire* qui, fût-il accablé de vieillesse et d'infirmités, emprisonne encore dans des bottes de chasse les jambes sans force pour le porter, dont la voix s'est enrouée à exciter ses chiens, qui n'a jamais manqué un concours agricole, et passe dans les banquets qui accompagnent ces sortes de solennités pour le meilleur juge du vin de Porto, — le général qui s'est couvert de gloire aux Indes, mais que l'on voit facilement ému devant le beau sexe, — le *book-maker* plus ou moins filou qui transforme le pari de courses en métier lucratif et souvent illicite, — la femme galante qui émaille la conversation de mots français, si l'on peut appeler du français les emprunts ridicules que les romanciers étrangers font à notre langue en la défigurant, — un personnage secondaire de *pickpocket*, *tramp* (vagabond) ou voleur de chiens, — mais d'abord la *fast-girl*, dénomination que rend mal celle de « fille émancipée. » Comme c'est, malgré certains échantillons que l'Angleterre nous envoie, le type le moins connu en France, le plus curieux à étudier par conséquent, nous choisirons, pour en donner ici quelques extraits, le roman de *Kate Coventry*, où il tient la première place, et qui est d'ailleurs sous tous les rapports le chef-d'œuvre de Whyte Melville.

Kate Coventry est, comme *Digby Grand*, une autobiographie qui sert de prétexte à des descriptions variées de sport, tracées cette fois par une plume féminine. Miss Kate constate en commençant que les femmes ont un triste lot en ce monde. « Si on nous laissait essayer seulement, dit-elle, je me figure que nous saurions battre les maîtres de la création, comme il leur plaît de s'intituler, dans tout ce qu'ils entreprennent. Bon Dieu ! ces gens-là parlent de notre faiblesse, de notre vanité, comme si la plus niaise d'entre nous n'était pas assez forte pour rouler leur sexe tout entier autour de son petit doigt; quant à la vanité, prenez la peine de faire entendre à l'un d'eux qu'il est beau ou seulement qu'il est bien à cheval, élégant danseur, que sais-je? et vous verrez s'il ne perd pas la tête. Émilie n'est-elle point devenue baronne pour avoir dit à son cavalier dans un quadrille qu'elle reconnaîtrait sa tournure partout? L'homme avait une bosse, mais il crut comprendre qu'il était aimé. — Je soutiendrai qu'en équitation même ces messieurs ne nous sont pas supérieurs; ils nous imposent cette horrible selle de côté, sur laquelle ils plantent assez de pommeaux pour empaler trois femmes. Ils nous condamnent à une attitude dans laquelle il est presque impossible de contrôler un cheval ardent, à un costume qui rend les chutes dange-

reuses, et, malgré tous ces inconvéniens, tel est notre talent inné, que nous montons à merveille plus d'une bête que nos envieux ont proclamée indomptable. Cependant je voudrais être un homme, quitte à perdre une bonne partie de mes avantages physiques. On ne me prêcherait plus les convenances; je pourrais sortir sans être questionnée, rentrer quand bon me semblerait, me passer de *chaperon*, et puis... ce n'est pas que je tienne à fumer beaucoup de cigares, bien que j'en aime l'odeur en plein air, mais j'aurais ma clé. »

L'excuse de Kate pour tenir ce langage, que ses amis même trouvent *saucy* (impertinent) et *flippant* (léger), est dans l'éducation qu'elle a reçue. Son premier jouet a été un cheval à bascule, et elle avait cinq ans à peine quand le jouet de bois fut remplacé par un jouet vivant. « Il me semble que c'est hier que mon pauvre père m'a placée sur un poney des Shetland en me recommandant de n'avoir pas peur. Vraiment je n'y songeais guère à la peur! Une sensation nouvelle et délicieuse me dominait. Je fis le tour de la pelouse, secouant les rênes d'une main, de l'autre mon grand chapeau de paille, le poney grognant comme un ours, dont il avait le poil hérissé, papa applaudissant de toutes ses forces. Après cet essai, je montai indistinctement tous les chevaux; il m'est arrivé de sauter sur des chevaux de charrette lâchés dans un champ, pour les monter sans bride. Jamais aucun accident ne m'arriva;... si fait, — une fois pourtant chez mon oncle. Il avait acheté une jument au *tattersall*, et je me rappelle que, le jour où il m'emmena faire connaissance avec elle à l'écurie, un palefrenier vint à nous le visage bouleversé, criant : — C'est la peste, cette nouvelle jument! La selle ne l'avait pas touchée qu'elle a rué!.. J'en ai le genou cassé!

« — Il y paraît, répondit flegmatiquement mon oncle. Amenez-la.

« L'enragée sortit dans la cour, et à première vue j'eus mauvaise opinion d'elle; mais la crainte qu'elle ne fît, si l'un des hommes l'enfourchait, trop de simagrées pour qu'on me permît de la monter à mon tour redoubla mon courage ordinaire. Avant que mon oncle eût pu crier : — Pour Dieu, Kate! — j'avais sauté de la main du *groom* sur le dos de la jument, en robe de mousseline, ce qui était le plus drôle. Que fit-elle? Je ne l'ai jamais bien su. Il me parut seulement qu'elle pliait les jarrets comme pour se coucher, puis bondissait des quatre pieds, de manière à me lancer bien loin, si je ne me fusse, pour la première et l'unique fois de ma vie, cramponnée de la main droite au pommeau. Une seconde après, elle échappait frénétiquement au groom. Si je m'étais raidie le moins du monde, elle prenait le mors aux dents; mais le parc était vaste, les arbres fort espacés, et dès que nous fûmes sur le gazon je sentis qui de nous deux serait maîtresse de l'autre. Il suffit de lui donner un bon temps de galop, des caresses, de petits noms tendres pour lui prou-

ver ma confiance, et je la ramenai à mon oncle douce comme un agneau. Malheureusement elle avait en grippe certains piliers qui soutenaient le porche de l'écurie, et rien ne put la décider à les passer. Enivrée de mon succès, j'empruntai une chambrière pour la punir, et alors en réalité la bataille commença. La jument ruait, se cabrait, tournoyait sur elle-même, faisait en un mot tout ce qu'elle pouvait pour se débarrasser de moi. Cependant je frappais, je l'injuriais, je criais; si je ne jurai pas, c'est que je n'aurais su comment m'y prendre; au risque de ma vie, je n'aurais point cédé. Cette lutte nous rapprochait insensiblement de certaine mare située à une centaine de mètres environ de l'écurie, et qui servait d'abreuvoir aux bestiaux. Je savais qu'elle n'était pas profonde; ma seule préoccupation dans le moment était de me conduire en brave devant les gens de la maison, sortis pour « voir tuer miss Kate, » ma gouvernante en tête, et je ne vous dirai pas ce que sa physionomie exprimait d'horreur, de honte et de dégoût. Bref, je commençai seulement à me décourager un peu lorsque nous plongeâmes au fond de la mare; ma pauvre jument y roula comme une folle, les pieds de devant emmêlés dans sa bride; veuillez croire cependant que le plongeon fut peu de chose comparativement à la semonce que je reçus de toutes les dames, mais l'admiration de mon oncle me consola. »

Kate est restée ce qu'elle était alors, intrépide, plus même que ne le souhaiterait sa tante Déborah, chargée d'une tutelle difficile! Elle habite *Belgravia*, le quartier à la mode; son boudoir est meublé selon ses goûts : ici une réduction de l'*Amazone* en bronze, là un bas-relief d'après les marbres de lord Elgin; au-dessous une esquisse qu'a faite Landseer de son petit terrier d'Écosse, puis un dessin d'Horace Vernet, dans lequel on ne distingue guère qu'un cheval de bataille plongeant fantastiquement au milieu de tourbillons de fumée. La cheminée est surmontée d'un trophée de fouets et de cravaches encadrant le portrait du pur-sang favori; le balcon est un jardin, car, si Kate estime médiocrement le bal, — elle aimerait mieux, dit-elle, faire les foins, — si elle ne se soucie pas de porter de fausses fleurs, son plaisir est de s'entourer de fleurs naturelles. Elle sort de cette jolie retraite, chaque matin sans exception, pour une promenade dans Hyde-Park. Un vieux serviteur est censé la suivre, mais elle se débarrasse de lui au bout de cinq minutes, car il n'aime pas plus galoper qu'elle n'aime aller au pas; la voici libre dans la compagnie qui lui plaît le plus, celle de son cheval.

« Comment ne serais-je pas tout à fait chez moi sur *Brillant*, qui n'a jamais commis la moindre sottise, qui me suit comme un épagneul, et qui peut, je crois, se vanter d'être le meilleur cheval de selle de l'Angleterre? Il est aussi beau qu'il est bon : bai-brun avec des extrémités noires et une crinière de soie qu'envieraient bien des

femmes; grand, la tête fine, l'œil sombre et doux, la narine rouge et ouverte; je n'ai jamais vu de plus belle physionomie que la sienne quand il s'anime. Pas une marque blanche sur toute sa chère personne, sauf une étoile imperceptible au milieu du front; oh! je la connais bien, je l'ai baisée si souvent! Le portrait accroché au-dessus de ma cheminée ne lui rend pas justice. Il faut que le peintre ne nous ait jamais vus trotter l'un portant l'autre de grand matin. C'est la plus charmante promenade à deux que puisse rêver une imagination poétique. Nous nous entendons sur toutes choses : — Regarde, me disent ses mouvemens, regarde combien est gaie la Serpentine avec son cygne solitaire, ses canards affamés et ses chiens amphibies en quête de l'éternel bâton qu'ils ne rapportent que pour retourner le chercher. Comme toi, je jouis de ce petit vent frais, de cette lumière pure, de la vue de ces enfans tout roses qui se poursuivent dans les allées, leurs jolis yeux encore gonflés de sommeil! — Et *Brillant* secoue voluptueusement la tête parce que j'ai passé le bout de mes doigts sur son cou ferme et poli comme le marbre, et il menace d'un de ses pieds noirs un papillon imaginaire, geste qui lui est familier; alors je tire légèrement sur mes rênes, et avec un ensemble merveilleux nous allons droit devant nous, suivis par les regards d'un jeune homme à moustaches que je rencontre toujours fumant son cigare à la même place. »

Dans l'après-midi, elle fait volontiers une seconde promenade, escortée cette fois par son cousin John. L'aspect du parc a bien changé; l'allée des cavaliers ressemble à un fleuve bruyant qu'il serait presque impossible de traverser; c'est l'heure où les escadrons de belles jeunes filles au corsage frêle, aux longues boucles éparses, s'élancent à tire-d'aile comme des nuées d'oiseaux que s'efforcent vainement de rattraper les matrones essouflées, les vieux gentlemen baignés de sueur. Çà et là un couple erre à loisir sous l'ombrage, les rênes lâches, l'air absorbé, parlant bas, ou, mieux encore, chacun des deux regardant droit entre les oreilles de son cheval dans un profond silence. Il n'y a pas pour s'aimer de position plus favorable. Le long de l'allée des piétons, on chercherait en vain une chaise vacante. D'Albert-Gate à Hyde-Park-Corner, les voitures de toute sorte forment une file compacte dont la peinture et le vernis étincellent au soleil, tandis que les femmes qu'elles renferment s'épanouissent au-dessus comme les fleurs d'une corbeille. Là aussi sont rassemblés tels *dandies* qui profitent parfois de ce qu'ils n'ont pas de chevaux pour trouver de bon ton de ne pas monter à l'heure de la foule. Ceux qui ont de la tournure posent une bottine irréprochable sur la roue, les autres distribuent à l'ombre de leurs chapeaux blancs des sourires, des signes de tête, des œillades incendiaires qui trompent le spectateur naïf; plus d'un fat

saura mettre dans ces simples paroles : « il fait beau, » une expression qui paraît menacer la dame à laquelle elles s'adressent d'un enlèvement immédiat, tandis que la coquette répond : « Je crains qu'il ne pleuve bientôt, » avec des mines qui impliquent le plus doux consentement. Kate passe souriante et moqueuse, beaucoup plus sensible aux complimens qui s'adressent à son cheval qu'à ceux qui rendent hommage à sa beauté, traitant les hommes en camarades et leur imposant le respect, assez sûre d'elle-même sous tous les rapports pour n'avoir nul besoin de chaperon. C'est uniquement par respect pour l'usage qu'elle laisse son cousin John jouer ce rôle auprès d'elle, sans se douter que le pauvre garçon souffre souvent de voir en continuel péril le trésor qu'il aspire à posséder un jour. Nous les retrouvons partout ensemble. Au *meeting* aristocratique d'Ascot, où John l'a conduite, Kate peut à peine s'empêcher de pleurer quand *Colonist* gagne la *cup;* la course a été disputée de près jusqu'au bout, et en y assistant, glacée d'émotion, elle a compris qu'un homme ruine femme et enfans pour le *turf*. Si elle osait sauter au cou de l'amour de petit jockey qui ramène le vainqueur!

En traversant la forêt de Windsor, elle a eu le cœur troublé par la mélancolie de ces futaies splendides, elle s'est dit qu'il serait doux d'y écouter les soirs d'été la chanson du rossignol, et de ne pas être seule pour l'écouter. En même temps elle a levé les yeux vers son cousin John, et a ressenti un mélange de désappointement, de mauvaise humeur. John a toutes les meilleures qualités, et on lui trouve bonne mine, mais il est carré d'épaules, coloré, déjà un peu gros; la figure d'un *roué* lui plairait davantage, celle de l'inconnu du parc par exemple! Le malheur veut que cet inconnu lui soit présenté dans un bal par son cousin lui-même : le capitaine Frank Lovell est un homme à bonnes fortunes. Lady Scapegrace (1), une lionne de la nouvelle école, s'est compromise pour lui; mais qu'on se rassure, ni John, qui lui inspire la plus vive amitié, ni Frank, qui est bien près de lui inspirer de l'amour, ne vaut encore pour Kate son cher *Brillant*.

« La visite quotidienne que je lui fais est un de mes meilleurs plaisirs. Qui ne serait fier d'un tel accueil? Au bruit de mon pas, il commence à s'agiter, à remuer la queue, à dresser les oreilles, à broyer sa litière sous ses pieds nerveux. Et, quand j'approche, il fait un saut que les étrangers croient souvent précurseur d'un coup de pied, sa queue étincelante frétille de plus en plus. J'appuie ma joue contre la sienne, et nous nous embrassons; puis il fouille du museau dans mes poches bourrées de sucre, qu'il mange du bout des dents avec des manières de petit-maître. Certes il a plus d'esprit

(1) *Scapegrace*, garnement, vaurien.

qu'un chien et plus de cœur que beaucoup d'hommes, aussi j'ai soin de *Brillant*. Je tâte ses jambes, j'examine ses sabots, je retourne sa couverture pour m'assurer qu'elle est nette et digne de lui. Après avoir vaqué aux soins matériels, nous procédons aux épanchemens de l'âme. J'ai eu mes chagrins comme tout le monde, et toujours j'ai été consolée par l'affection de mon cheval. Sa belle figure grave et honnête prend naturellement l'expression de la sympathie sans l'ombre de curiosité impertinente. Avec sa vigueur, ses élans généreux, son mutisme, sa fidélité, ses qualités d'instinct, qui échappent au contrôle du raisonnement, il m'offre le type du véritable ami. Bien des larmes ont coulé sur ses naseaux, tandis que je me suspendais à lui des deux bras, comme un enfant à sa nourrice, et je vous jure qu'il me ruminait à l'oreille des conseils et des remontrances... »

Hélas! elle a besoin de tous les deux. Grâce à l'intimité rapidement établie par un pique-nique à Richmond et une après-midi où le *slang* règne en maître aux courses de Hampton, Lovell a trouvé moyen de pénétrer chez tante Déborah; il est devenu l'habitué de la maison, escortant miss Kate au parc, penché derrière elle à l'Opéra, assidu enfin comme pourrait l'être un amoureux en titre; on les a vus tous les quatre, Kate, lady Scapegrace, John et le capitaine, dîner dans un restaurant de Greenwich-Park et ensuite au Vauxhall (1), où, au milieu des excentricités du bal public, lady Scapegrace a le plaisir de rencontrer son époux, sir Guy, entraîné dans la valse échevelée d'une lorette parisienne, ce qui nous prouverait, si c'était nécessaire, que le grand monde britannique a ses scandales. Heureusement la saison de Londres est terminée. Chacun se disperse, ceux-ci pour les *meetings* de courses en province, ceux-là pour des tournées de visites, les uns vont en *yacht* pêcher sur les côtes de Norvége; si les autres tardent encore de quelques jours, c'est qu'il leur faut rassembler pour une plus longue expédition, le Kamchatka ou les Montagnes-Rocheuses, ces mille accessoires, depuis le revolver jusqu'au parapluie, qu'un Anglais sait faire tenir dans le plus petit espace possible. Kate Coventry part pour le château de Dangerfield, qui appartient à l'une de ses parentes, lady Horsingham. Elle part le cœur serré, car elle laisse derrière elle Frank Lovell, dont lady Scapegrace lui a dit beaucoup de mal, assurant ainsi son succès.

Whyte Melville a un talent particulier pour décrire certains vieux manoirs bâtis sans grande prétention à l'architecture ni à l'élégance, où tout le monde se tient d'habitude dans la grande biblio-

(1) Au Vauxhall comme à Cremorn-Garden, les chercheurs de plaisir trouvent un cirque, des histrions de toute sorte, des danses, des feux d'artifice, et la plus mauvaise compagnie.

thèque, haute de plafond, avec ses noires boiseries de chêne, ses croisées profondes, étroites, qui donnent sur un parterre bien abrité, ses innombrables rayons où les boîtes à ouvrage, les raquettes des jeunes filles, les accessoires de pêche des garçons, le jeu de trictrac du grand-père et autres objets révélateurs des goûts de différens âges se mêlent aux livres lus en famille. Comme on comprend que cette pièce intime, hospitalière, fasse tort au salon cérémonieux ! De même les chambres à coucher d'apparat sont trop vastes et d'un aspect froid, tandis que « la galerie des célibataires, » joyeusement tapissée de toiles à ramages et encombrée de tout ce qui est nécessaire aux soins de propreté les plus minutieux, nous apparaît comme le séjour même du confort et de la gaîté. Par les fenêtres monte le parfum du chèvrefeuille qui s'enroule aux treillages, vous dominez l'avenue d'ormes centenaires, la pelouse où s'éparpille en permanence un jeu de crocket, vous demandez l'heure à la large face avenante de l'horloge des écuries. Dans la salle à manger où l'on fait de nombreux et solides repas, fût-on amoureux (cet appétit saxon, sans cesse aiguisé par le mouvement, est implacable), la vue est récréée par des tableaux ou des gravures représentant des scènes de sport, des animaux de ferme, mêlés aux portraits d'ancêtres bien nourris et d'aïeules poudrées; puis il y a des revenans... Par là seulement Dangerfield appartient à la catégorie de châteaux que nous venons de décrire; il est hanté, — mortellement triste du reste et comme fermé au moindre rayon de soleil. Tout y est ennuyeux, à en juger par le journal de Kate, dont voici le résumé.

« Levée à sept heures, c'est mon habitude. Je remarque en me regardant au miroir que le grand air et l'exercice ne gâtent pas le teint, au contraire. Ma première impression, une envie de chasse... Arrachée à mes rêvasseries par la sonnette de ma tante, je m'habille à la hâte pour la prière, qui est à huit heures et demie. Déjeuner. Ma cousine Amélia, une automate, insinue que mes serviettes de toilette sont probablement trop grosses, car elles ont frotté mes joues du rouge qui siérait à celles d'une fille de ferme. Mon cousin John affirme au contraire que j'ai l'air d'une rose, une rose-thé, ajoute-t-il quand je lui présente sa tasse. Après déjeuner, tandis qu'Amélia étudie son sempiternel piano, je vais faire une visite à l'écurie. Lady Horsingham, qui me surprend, commence un de ses prêches sur l'inconvenance de certaines façons qu'il lui plaît d'intituler cavalières. — Croyez-vous, me dit-elle, que les hommes apprécient beaucoup les jeunes personnes qui, à la barbe près, leur ressemblent en tout? Croyez-vous qu'ils aiment à rencontrer leur idéal échevelé, tout en nage, couvert de boue, trempé jusqu'aux os, noirci de coups de soleil? Croyez-

vous qu'ils estiment chez nous autres la force, l'indépendance et peut-être une supériorité réelle dans les exercices de leur sexe? Croyez-vous qu'on les prenne d'assaut à grands coups de hardiesse et d'excentricité? Vous avez tort, Kate, vous avez tort. — Ma foi! je ne crois rien de tout cela, et au fait je n'y songe guère. Peu m'importe que les hommes m'admirent ou non, s'ils sont assez sots pour être jaloux de mon mérite d'amazone. Quant à leur idéal, je n'entends rien à ces sortes de choses, mais il me semble que l'idéal d'un homme peut agir à sa guise, étant sûr qu'on trouvera parfait tout ce qui vient de lui. Les femmes courageuses, comme les hommes forts, ont généralement plus de douceur vraie que les faibles et les timides. Je connais de méchantes pécores qui n'oseraient pas monter à âne ou en bateau. La bravoure au fond n'est que l'absence d'égoïsme. Pourquoi certaines gens ont-ils toujours peur qu'il ne leur arrive quelque accident? C'est qu'ils pensent beaucoup à eux-mêmes, et la cause qui leur fait tant redouter un danger imaginaire les rendra, soyez-en sûre, indifférens aux souffrances réelles d'autrui. Jamais vous ne me persuaderez que je sois moins femme parce que l'odeur d'une rose ou les jeux bruyans d'un enfant ne me font point mal aux nerfs. — Bref, c'est lady Horsingham qui a le sermon. Pour la calmer, je passe par exception la matinée dans son boudoir, où j'assiste aux plus désolantes alternatives de tapisserie et de médisance.

« A midi, second déjeuner. Sous prétexte de délicatesse, cette bonne Amélia mange deux côtelettes, une aile de poulet, une assiette de pudding, avec accompagnement de hors-d'œuvre et de sherry. — Je propose une promenade. — La force me manquerait, ose-t-elle me répondre, pour aller plus loin que la serre. — Ses yeux ont en effet une langueur que j'attribue à la digestion.

« Et les dîners! ces dîners lourds, silencieux, solennels, stupides, où l'on réunit les voisins à intervalles réguliers et qui sont suivis de piano quand il y a du monde, de lectures quand nous sommes entre nous : le *Spectator*, l'*Iliade* de Pope, *la Tâche* de Cowper! — On ne se retire jamais qu'à onze heures, ce qui fait trois heures et demie de bâillemens étouffés. Comment s'étonner que les hommes abusent en pareil cas du vin et des cigares? Si jamais je me mets à fumer, ce sera au château de Dangerfield. »

Pour tuer le temps et aussi pour chasser une image qui la poursuit avec trop de persistance, Kate se livre à la *flirtation*. Son partenaire en ce jeu est un brave squire, le plus criblé de taches de rousseur qu'elle ait vu de sa vie, bel homme du reste autant que le permettent d'opulens favoris rouges, une tournure un peu raide et de grands pieds *utiles*. Ce personnage, en dépit de ses ridicules, est singulièrement sympathique, il nous représente le type de la bonhomie an-

glaise, non sans mélange de dignité. Kate elle-même lui rend pleine justice tout en refusant sa large main honnête, ce qui ne laisse au pauvre squire d'autre ressource que de l'offrir comme pis-aller à la cousine Amélia; mais une Anglaise ne se marie que par inclination, par enthousiasme, et l'enthousiasme de miss Coventry est jusqu'à nouvel ordre pour le capitaine Lovell. Les hasards du *fox-hunting*, hasards auxquels Frank a aidé quelque peu, les rapprochent à l'improviste.

« Vendredi. — Jour d'événemens. Je suis descendue en habit de chasse. *Bas-Blancs* m'attendait à la porte, et une fois en selle je n'aurais pas cédé ma place pour celle d'une reine. *Bas-Blancs* est tout à fait le cheval qu'il faut en ce pays boueux coupé de tout petits enclos; sa circonspection est connue, rien ne l'effraie, rien ne le presse. Le rendez-vous n'était pas loin de Dangerfield. Quand je l'atteignis, je m'aperçus à la curiosité générale que les dames de ces parages n'avaient pas des habitudes équestres. — Quelle est cette jeunesse, John? demanda aussitôt à mon cousin un campagnard replet en habit rouge, visage assorti.

« — Bien assise! Un oiseau à cheval, j'en jurerais. Votre cousine! Heureux gaillard!..

« — Qu'est-ce que c'est que cette jolie fille sur le grand bai-brun là-bas? reprit un individu à l'air suffisant. Il faut que je me fasse présenter.

« — Je vous avais bien dit que nous ne tarderions pas à nous retrouver, murmura une voix bien connue à mon oreille. Et, me détournant, je donnai une tremblante poignée de main au capitaine Lovell.

« Comme il avait bonne mine au milieu de tous les squires et fermiers qui nous entouraient! — J'avais déjà hier aperçu vos chevaux, dis-je enfin avec effort. Allez-vous chasser toute la saison avec cette meute-ci?

« — Combien de temps resterez-vous à Dangerfield? me demanda Frank à son tour.

« Des fâcheux viennent se mettre entre nous, et, bon gré mal gré, on appelle toute mon attention sur la meute : elle est excellente; vingt-deux couples, qui la saison durant chassent deux fois la semaine, collés solidement à la piste et d'une persévérance à toute épreuve. Il faut les voir se glisser au plus épais du *couvert*, faisant grouiller le moindre brin d'herbe. Leur habitude de flairer intrépidement sous les pieds des chevaux doit être précieuse quand les chasseurs, comme c'est souvent le cas, se tiennent au lieu même où le renard a passé. — Le piqueur appartient à l'espèce dite vieux style. Son habit graisseux porte de glorieuses flétrissures, l'usage immodéré de l'eau-de-vie l'a mis dans un état voisin du *delirium*

tremens. Toute la besogne est faite par un *premier fouet* du nom de Will, qui un jour ou l'autre succédera au vieux pour le plus grand avantage de la meute.

« — En avant! hurle Frank avec un de ces *holloa* prolongés qui annoncent que le *sportsman* a vu partir le renard. — Et, se dressant sur ses étriers, le voilà lancé à travers la prairie de front avec les premiers chiens.

« Tout est oublié dans ces cinq minutes de mêlée, de tapage et de course folle! Tout à l'heure le capitaine me regardait comme s'il eût voulu mettre sa vie à mes pieds, et maintenant du diable s'il se soucie que je le suive ou que je me rompe le cou! Mais ce n'est pas le moment des réflexions sentimentales. La trompe sonne dans mon oreille, je vois John passer auprès de moi comme l'éclair. *Bas-Blancs* se moque des obstacles; les rênes lâches, j'obtiens de lui tout ce que je veux; le sang bout dans mes veines... Moment divin entre tous! De mon fauteuil, je revois ce spectacle en fermant les yeux : la rude terre labourée, dans les sillons de laquelle passent les chiens blancs comme de fuyantes taches de neige. Cette terre humide et fraîchement retournée embaume; la rosée étincelle partout. Je vois encore au bout du champ la haute barrière hérissée de ronces; je vois l'alezan du capitaine s'élancer et les éperons de son cavalier briller au soleil, je vois la variété de dos rouges carrés ou arrondis qui composent l'avant-garde. J'entends la voix de John : — Bravo, Kate! — quand *Bas-Blancs*, se mettant au trot de lui-même, dresse ses petites oreilles et bondit par-dessus une haute palissade, non sans l'érailler un peu et y laisser un lambeau de ma jupe. Nous sommes tous trois les plus rapprochés des chiens et descendons ventre à terre une longue prairie marécageuse bordée de haies touffues, le long desquelles ruisselle la meute, pareille à une fleuve de lait. Le vent me rafraîchit le visage et caresse mes cheveux. Je suis désormais côte à côte avec Frank. Je me sens capable de tout. Le voici dépassé lui-même; c'est moi qui mène la chasse. Qu'est-ce que dix ans de vie au coin du feu comparés à cet instant? Tout à coup les chiens s'arrêtent et, après s'être dispersés en forme d'éventail ouvert, me regardent d'un air ébahi, la gueule ouverte, la langue pendante, rouge d'ardeur et de fatigue. Un chasseur grognon prétend que je leur ai fait perdre la piste, mais une vieille chienne borgne, qui répond au nom de *Jézabel*, annonce d'une voix âpre qu'elle l'a retrouvée; les autres rejoignent *Jézabel*, franchissent un débris de muraille, envahissent une plantation, sautent sa clôture, traversent un sentier, et, suivant toujours, je me retrouve encore entre John et le capitaine au premier rang. Cela devient glorieux pour de bon. Je souhaite de toute mon âme que nous courions ainsi jusqu'au dîner et que cette fois encore le renard échappe.

« — Tenez-lui bien la tête, Kate! dit mon cousin, dont le cheval vient de butter. *Bas-Blancs* lui-même ne durera pas toujours!

« Je crie pour toute réponse : — En avant! — Si nous n'allions un train d'enfer, je chanterais de joie.

« Les chiens ont laissé derrière eux une oseraie qu'il nous faut franchir, je les vois remonter la pente du ravin.

« — Allons, Kate, jouez de la cravache, et bride abattue!

« J'obéis... en vain. *Bas-Blancs* s'est arrêté, il baisse son nez vers le ruisseau comme s'il voulait boire; mais j'aurais tort de douter de lui, en un clin-d'œil osiers et ruisseau sont derrière moi. Moins heureux, mon cousin m'apparaît debout sur le rivage, la tête de son cheval entre ses deux pieds et le reste de la pauvre bête complétement submergé.

« — Courage! crie-t-il avec sa bonne humeur ordinaire, — et je me précipite à la suite du capitaine, qui est déjà loin de moi, à un quart de mille peut-être, avec la même distance à peu près entre lui et les chiens. Le terrain monte. *Bas-Blancs* prend le trot sans que je l'en prie. Heureusement les barrières sont plus basses, le terrain n'est pas mauvais, mais nous gravissons toujours; des collines arrondies se rejoignent autour de nous et nous enferment; je n'entends presque plus les aboiemens, c'est peine perdue de presser *Bas-Blancs*; son allure, déjà languissante, se ralentit de plus en plus; je me dresse sur mes étriers, j'excite son ardeur par tous les moyens possibles. Il faut qu'il soit malade, le trot dégénère en une série de petites secousses, le malheureux tend la tête, ne sent plus le mors. Enfin il s'arrête tout net, et, le regardant de côté, je vois avec effroi son œil hors de l'orbite et sa figure toute changée; à peine si je reconnais mon cheval. Effrayée, je cherche du secours,... personne autour de moi. Chiens et cavaliers ont disparu. — Si vous aviez pu durer dix minutes de plus, m'a dit le soir mon cousin John, vous eussiez vu forcer le renard. Frank était seul présent, mais il avoue qu'il n'aurait pas réussi à faire cent mètres de plus. Meilleure chance une autre fois! — Pour en revenir à mon aventure, j'étais un peu émue; je ne savais qu'inventer pour venir en aide à *Bas-Blancs*; je le desserrais, je lui frottais le nez de mon mouchoir, je lui aurais offert volontiers de l'eau de Cologne, comme on fait aux dames qui se trouvent mal. Le voyant un peu mieux, je remontai en selle (on m'a toujours habituée à monter et à descendre sans l'aide de personne), et nous rentrâmes au petit pas en déclarant, malgré notre accident final, que la chasse est le meilleur emploi de l'existence, et que tout notre temps, toute notre énergie, lui seront désormais consacrés.»

Peut-être la perspective de rencontrer Frank Lovell est-elle pour quelque chose dans cet entrain cynégétique de miss Coventry. Le

capitaine lui-même s'est servi de la chasse comme d'un moyen pour se rapprocher d'elle; il lui donne au clair de la lune de mystérieuses sérénades, le matin il lui fait passer dans des pelotons de laine à tapisserie quelqu'un de ces billets qu'une amazone elle-même cache dans son sein et couvre de baisers furtifs; par une froide nuit du commencement de l'hiver, il se hasarde dans le parc en traversant les fossés sur la glace, et Kate se laisse attendrir jusqu'à prolonger avec lui par la fenêtre une tendre conversation subitement interrompue par l'arrivée de lady Horsingham, que la réverbération de la lumière de sa chambre a inquiétée. Tandis qu'elle s'efforce de trouver des explications, Kate entend craquer la glace, et le bruit d'un plongeon l'épouvante; mais ici se place un trait tout à fait caractéristique. Inquiète, éperdue comme elle l'est au fond de l'âme, la jeune fille ne donne pas l'alarme; sa réputation est en jeu, elle sait se contenir et dévorer ses craintes. Cependant elle aime cet homme qu'elle se défend de secourir; sa première pensée, le lendemain matin, sera d'interroger la trace des pas sur la neige : ils partent du fossé dans la direction de la ville, le capitaine est donc sain et sauf; elle respire. Bientôt, sous la protection d'un déguisement, a lieu une nouvelle rencontre beaucoup plus romanesque que la première, et dans laquelle des sermens d'amour sont échangés avec une certaine réserve cependant de la part de Kate, qui en veut au capitaine de ne pas être plus explicite. Aussi ne repousse-t-elle pas son cousin John lorsqu'il vient à son tour se déclarer. Ce brave garçon avait promis à tante Déborah d'attendre que Kate eût vingt-cinq ans, afin de lui laisser le temps de juger le monde et de choisir en toute connaissance de cause; mais les manéges de Frank ne lui ont pas complétement échappé, il n'y tient plus, et, dans un langage qui révèle toute la droiture de son caractère, supplie Kate de mettre un terme aux cruelles incertitudes qui le dévorent. Peut-être la chasse au mari, que nos voisins permettent à leurs filles comme tous les autres genres de *sport*, n'a-t-elle pas pour effet une parfaite franchise, car nous voyons miss Coventry faire preuve pour la seconde fois de présence d'esprit singulière en demandant à réfléchir. Il est vrai qu'elle subit l'influence d'une amie intime assez dangereuse, Mme Lumley, qui applique aux amoureux en général des principes de dressage sévères. — Traitez un homme, dit-elle à Kate, comme vous traitez *Brillant :* la main légère, tout juste assez de liberté pour qu'il se croie à son aise, et puis, dès la première faute, faites-lui sentir le mors. Il se cabrera peut-être, mais vous le mènerez facilement ensuite. — Elle ne réfléchit pas que John est lui-même un *sportsman* trop consommé pour se laisser dépister par des feintes féminines. Sans bruit, avec une générosité, un calme viril, qui touchent Kate plus que ne le feraient

des larmes, il renonce au *steeple-chase* où il se voit distancé, cède à l'heureux vainqueur le prix qu'il ambitionnait et redevient le cousin John. C'est encore se réserver le droit de la protéger. Il se méfie de Frank, qui est non-seulement un *flirt* incorrigible (Whyte Melville applique ce nom à l'espèce nombreuse des coquettes mâles), mais un joueur ruiné qui, après avoir épuisé l'aide des juifs, va devenir la proie des tribunaux. Sans renoncer à son apparente liaison avec lady Scapegrace, et tout en faisant la cour tantôt à Kate, tantôt à Mme Lumley, il se réserve d'épouser, une catastrophe échéant, certaine miss Molasses, jaune, sotte et maniérée, mais énormément riche. Kate, qui se croit au courant de ses dettes et de ses folies passées, ne soupçonne rien de ses perfidies présentes; par bonheur, le digne cousin John est moins aveugle.

Ils sont tous réunis à Scamperley (1), où sir Guy et son excentrique épouse reçoivent l'élite de la *fashion*, menant le *high-life* moderne dans toute sa fièvre, sans souci des convenances et uniquement occupés à imaginer sans cesse des raffinemens nouveaux de plaisir et de luxe. Kate s'abandonne à ce courant de dissipation avec une sorte de désespoir : elle souffre du mépris silencieux de son cousin qu'elle sent avoir mérité, des atermoiemens de Frank, qui, tout en la poursuivant de ses hommages, ne se décide pas à demander sa main et ménage miss Molasses; elle est jalouse, elle est humiliée, mais, fière jusqu'au bout, veut se donner le change à elle-même. L'ignoble sir Guy se fait son professeur de *slang* et d'effronterie. Il l'amène à conduire, le cigare entre les dents, un *drag* à quatre chevaux. Le besoin d'arracher John à son impassibilité, qui l'exaspère tout autant que la lâcheté du capitaine, lui donne le triste courage d'accomplir cette belle prouesse.

« — John! m'écriai-je en m'installant sur le siége, croyez-vous que je saurai conduire à quatre?

« — Peut-être, répondit-il, mais je ne vous conseille pas d'essayer.

« Ma réponse éloquente fut de lancer les quatre bêtes à fond de train. Sir Guy, assis très près de moi, le visage presque dans mon chapeau, m'apprenait à diviser les rênes, me sermonnait sur l'art de mettre l'attelage ensemble, s'interrompant pour jurer, approuver, m'appeler une *belle fille*, et mâcher son cigare avec une sorte de férocité. Il était hors de lui. — Vous fumerez aussi! s'écria-t-il, sur mon âme! vous fumerez. Quiconque peut conduire à quatre est capable d'*en griller un* par la même occasion. Laissez-moi vous choisir le plus doux.

« J'avais grand'peur d'être malade, mais je voyais mon cousin si

(1) De *scamp*, mauvais sujet.

indifférent que cela me décida. Oui, j'aurais fumé au-dessus d'un baril de poudre et à tout prix. Je m'en acquittai comme si je n'eusse fait autre chose de ma vie. »

On se demande quelle sera la fin de ce système d'étrange provocation quand tout à coup lady Scapegrace intervient de la manière la plus inattendue. Il y a en elle un reste de grandeur et de générosité; à la suite d'une soirée où Kate a redoublé de coquetterie désespérée, la femme que l'on croirait la moins capable de bon conseil emmène dans son appartement cette pauvre fille qu'elle voit se perdre comme elle s'est autrefois perdue elle-même; avec une pathétique énergie, elle lui cite son propre exemple, la conjure de ne pas sacrifier à un engouement absurde le brave cœur qui lui est dévoué. L'altière lady se confesse et supplie; Kate est presque vaincue, mais il lui faut encore une leçon, la plus cruelle de toutes. Au milieu de la galerie qu'elle doit traverser pour se rendre de la chambre de son amie à la sienne, le hasard la met en présence de sir Guy complétement ivre. La terreur d'une pareille rencontre à cette heure avancée de la nuit lui fait perdre la tête; elle se jette dans la première chambre ouverte sur le corridor et qui se trouve être celle de Frank Lovell. M. Whyte Melville y a placé une scène hardie. De la cachette où elle s'est réfugiée au bruit de pas qui approchent, Kate surprend malgré elle une conversation violente entre son cousin et le capitaine. John est venu sommer ce dernier de s'expliquer sur ses intentions. S'il a pris des engagemens avec miss Coventry, il les tiendra ou il rendra raison de sa conduite à celui qui se considère comme le protecteur et le frère de cette enfant. Frank répond insolemment, un duel paraît inévitable; mais Kate est là pour l'empêcher. Avec un sang-froid et une adresse inouis, elle s'échappe et court éveiller le mari de Mme Lumley, excellent homme qui s'occupe uniquement d'histoire naturelle tandis que papillonne sa frivole moitié. Quelques mots suffisent pour le mettre au courant de ce qui se passe, il promet d'intervenir et remplit si bien son mandat que le capitaine consent à déclarer qu'il ne s'est cru libre d'offrir son cœur à miss Molasses qu'après un refus formel de miss Coventry. — La future Mme Lovell est mal à cheval, « toute de côté comme l'anse d'une théière, » secouée par le trot, ridicule sous les passementeries qui surchargent son maigre corsage et le chapeau à panache blanc qui surmonte sa tête en violon. Voici la vengeance de Kate; mais ne sera-t-elle pas elle-même durement punie? Méritera-t-elle jamais de reconquérir l'homme excellent qui lui paraît maintenant supérieur à tous les autres, supérieur à elle surtout? Il ne peut plus l'estimer, la tendresse condescendante qu'il lui témoigne encore est de la pitié sans doute, et c'est là un sentiment dont ne saurait se contenter Kate Coventry. Qu'elle se rassure, John

va lui rendre d'un mot la confiance en elle-même, l'espoir et le bonheur : — Me direz-vous, demande-t-il, pourquoi vous avez refusé Frank Lovell?

— Il ne m'a jamais demandée en mariage, répond Kate, je ne lui en ai jamais donné l'occasion.

— Mais pourquoi?

— Parce que j'en préférais un autre.

Décidément Kate est habile malgré ses témérités étranges, trop habile, à notre avis, pour être bien intéressante, et nous ne pouvons nous expliquer l'aberration de jugement qui conduisit un critique anglais à comparer cette héroïne, toujours maîtresse d'elle-même en somme, à *la Petite Comtesse*, la plus faible et la plus charmante des héroïnes de M. Octave Feuillet. Sans doute on trouve dans les deux livres cette connaissance profonde des hautes sphères de la société, cette élégance facile et naturelle, qui se joignent chez le romancier français à l'analyse merveilleusement fine des passions et des mystères du cœur; mais là s'arrête la ressemblance. Quelque supériorité de principes qu'ait sans doute miss Coventry sur Mme de Palmes, nous voyons entre ces deux femmes, qui toutes deux bravent les usages, l'une impunément, l'autre pour être punie par le déshonneur et par la mort, la différence qui existe entre l'idéal et la réalité. Dans leurs amours, dans leurs romans, les Anglais se contentent volontiers du réel. Ils savent que la *fast girl* se fixera un jour, comme se rompt au harnais la fougueuse pouliche, que de ses goûts excessifs d'amazone il lui restera les enfans venus, l'amour salutaire des plaisirs simples de la campagne, qu'elle prendra place d'elle-même dans le cercle des matrones nourrices et gouvernantes, associées fidèles des intérêts les plus sérieux du mari choisi entre tous; mais le mari aura-t-il reçu bien intact ce cœur qui, avant de se concentrer dans l'exercice de toutes les vertus domestiques, a joui d'une liberté sans contrôle? Cette jeunesse, dont un mariage tardif et raisonné est le couronnement et la fin, ne se sera-t-elle pas essayée maintes fois à des sentimens plus vifs que l'amitié? A cela, on nous répond : — Le *self-government* est enseigné de bonne heure à l'Anglaise; elle est fière, elle est chaste, et personne n'a pu aller avec elle plus loin qu'elle ne le voulait. — Nous le croyons volontiers, et c'est justement cette prudence incompatible avec l'ingénuité qui choque nos délicatesses. On ne nous en reconnaît pas beaucoup à l'étranger, du moins de délicatesses littéraires : nos plus belles fleurs sont censées croître sur le bourbier de l'adultère, résultat infaillible de l'éducation cloîtrée des jeunes filles, qui ne se marient pas, que l'on donne en mariage. Soit! au point de vue de la morale pratique, mieux vaut laisser en effet la vierge courir les dangers auxquels l'épouse s'expose trop souvent chez nous; mais

nous ne sommes pas des gens pratiques, nous sommes des poètes, nous voulons le mieux, la perfection, l'impossible peut-être; n'importe, c'est notre honneur de le rêver, fût-ce à nos risques. Une compagne, notre égale en force et en raison, ne nous suffit pas, nous voulons un ange que n'ait effleuré aucune expérience humaine, qui n'ait jamais rien imaginé en dehors du premier amour que nous lui apportons presqu'à son insu, nous réservant en tout de lui ouvrir et de lui faire goûter la vie, de la garder, de l'instruire, de la défendre. Serons-nous à la hauteur d'une si belle tâche? Un héroïque orgueil ne nous permet pas d'en douter. Nous admettons bien que notre idole soit fragile, et elle ne nous en est que plus chère; le bon sens est contre nous, mais nous dédaignons ses leçons en froide prose, et très probablement pour notre malheur nous les dédaignerons toujours. Aux Kate Coventry, il faut des cousins John.

Les héroïnes de M. Whyte Melville forment du reste un groupe charmant d'amazones, et c'est plaisir de les voir défiler de loin, leur jolie taille serrée dans un habit bien collant, le voile de leur petit chapeau tendu sur un visage dont l'éclat naturel défierait la rivalité de tous les cosmétiques, leurs cheveux d'or ou d'ébène nattés le plus près possible d'une petite tête élégante. Tout dans cet ajustement est utile, simple et commode, indiquant bien qu'elles font passer avant toutes choses le naturel, la santé, l'agilité. Le luxe est considéré par la plupart comme un superflu qu'elles gagneront peut-être à perdre, de même que certaines plantes vivaces gagnent en force et en parfum à être transplantées de la serre où elles se sont par hasard épanouies dans un sol qui n'ait rien d'artificiel. — J'aimerais épouser un homme pauvre, dit l'énergique lady Julia. — Voilà de généreuses fantaisies rares chez nous, on ne peut le nier. C'est lady Julia aussi qui prend avec un franc sourire les deux mains d'un amoureux qu'elle vient d'éconduire : « Ne vous rendez pas ridicule, à quoi bon toutes ces paroles perdues? Nous avons toujours été bons amis, nous resterons tels, je ne voudrais pas plus me disputer avec vous qu'avec mon frère; mais allez-vous-en. Vous pouvez prendre votre cheval à l'écurie sans passer par le salon; ainsi vous éviterez de voir ma mère. Laissez-moi arranger les choses avec elle, c'était mon goût qu'il fallait consulter d'abord. Dieu vous bénisse, et merci de l'honneur que vous avez voulu me faire. » Rien n'exprime mieux que ce discours la présence d'esprit imperturbable et la pleine possession de soi-même.

Parmi toutes ces sœurs positives et pratiques de Kate Coventry, il en est une cependant à qui le sport est funeste et que la passion emporte au-delà de l'inévitable poteau du mariage, but éternel de toutes les autres. C'est la pauvre Blanche Douglas, *Satanella*, comme on l'appelle, dont le nom et la vie sont inséparablement liés à ceux

d'une jument noire, belle, fière et indomptable comme elle-même. Elle s'est attachée d'un tenace et silencieux amour au compagnon de ses plaisirs hippiques, Daisy, brave garçon étourdi et prodigue qui ne voit en elle que le meilleur des camarades, jusqu'au jour où il apprend qu'elle a payé en secret les paris de course qui le ruinent et sont bien près de briser sa carrière. L'amour seul a pu inspirer ce mouvement généreux; par reconnaissance, Daisy, qui avait pourtant d'autres rêves, va demander la main qui l'a sauvé. — Tout autre de vos amis eût agi comme moi, répond simplement Satanella; faites-moi donc l'honneur de me traiter comme un homme en acceptant le service que je puis vous rendre. — Elle le laisse à la douce et naïve Norah, au bonheur qu'il lui eût sacrifié. Son désespoir, nul ne s'en doutera jamais, si ce n'est peut-être la jument noire à qui elle demande de l'emporter loin de ce monde où elle a tant souffert. Le fidèle animal n'obéit que trop; il tue sa maîtresse dans une chasse et périt avec elle. — Ma jument a-t-elle beaucoup de mal? — Tels sont les derniers mots de Satanella.

Il n'y a dans les romans de Whyte Melville, dont nous venons de faire l'énumération, rien qui puisse être traduit ou même imité en français. Cette imitation ne serait d'ailleurs nullement désirable. *Market Harborough*, *Kate Coventry*, *Satanella*, expriment des enthousiasmes et des appétits qui ne sont pas les nôtres; pour être intéressans, il faut d'abord qu'ils soient parfaitement naturels, *genuine*; le moindre mélange d'affectation les rendrait oiseux. Pour les peindre, nous n'avons pas cette langue expressive, sinon correcte, fortement teintée de néologisme familier, à laquelle la chasse, les courses, le pugilat, la naumachie, ont donné naissance. La pureté de la langue française s'est toujours refusée à ces emprunts, et l'argot n'est d'ailleurs qu'une basse et stérile contrefaçon du *slang*. Non-seulement les mots nous feraient défaut pour ce genre de littérature, mais surtout les caractères, les mœurs dont elle s'inspire. En vain nous donnons-nous parfois le ridicule de les copier de loin, nous n'arrivons qu'à la caricature. Restons donc nous-mêmes avec toutes les qualités qui nous sont propres et que nos détracteurs mêmes nous envient; notre unique devoir est d'appliquer ces qualités au but que paraissent s'être proposé dans leur sphère Whyte Melville (1) et ceux de son école : réagir contre les influences énervantes, trop nombreuses aujourd'hui, rechercher avant le succès même, qui parfois se prostitue, rechercher avant toutes choses ce qui est simple, honnête et vrai.

TH. BENTZON.

(1) Whyte Melville s'est écarté de ce but dans certains romans à sensation qui diffèrent de son genre ordinaire, et ne méritent pas d'être mentionnés ici.

L'EXPOSITION DE PEINTURE

DU PALAIS-BOURBON

AU PROFIT DES ALSACIENS-LORRAINS

Les manifestations de l'art ont un attrait particulier pour les habitans de Paris. S'ils ne sont pas tous des amateurs éclairés, au moins sont-ils d'infatigables curieux; toutes les exhibitions les attirent, bien peu les laissent indifférens. On les voit se presser à l'hôtel Drouot les jours de ventes célèbres, comme à l'École des Beaux-Arts quand on y concentre l'œuvre d'un maître qui n'est plus; le lendemain, ils parcourent avec la même ardeur les galeries de l'exposition annuelle : public éclectique et sans parti-pris, répondant à tous les appels, pourvu qu'on l'intéresse ou qu'on l'amuse. Les hommes considérables qui ont réuni les objets d'art exposés en ce moment au palais de l'ancien corps législatif connaissaient bien ce penchant, et, lorsqu'ils conçurent l'idée généreuse de venir en aide aux malheureux réfugiés d'Alsace et de Lorraine, ils savaient d'avance que la curiosité de la foule deviendrait un de leurs plus sûrs auxiliaires; le difficile était de la satisfaire. Paris est encore riche en collections particulières; ceux qui les possèdent ne sauraient certainement pas résister à des sollicitations faites au nom du patriotisme, et les mandataires de la charité pourraient peut-être compter sur de brillantes recettes. Cet espoir n'a pas été trompé; on est certain aujourd'hui d'un succès complet lorsqu'on parcourt les salles du Palais-Bourbon.

Cette exposition est la première qui ait pu offrir à l'examen autant d'œuvres de peinture. Bien que des objets d'art de toute sorte garnissent les nombreuses vitrines, les tableaux, par leur nombre

comme par leur importance, dominent visiblement sur tout ce qui les entoure. On avait bien tenté, il y a plusieurs années, de rassembler quelques toiles fort belles, appartenant à des particuliers, à côté des collections Campana, lorsqu'on exposa celles-ci au Palais de l'Industrie; mais, soit que le nouveau musée eût jeté sur ses voisins la défaveur qui s'attacha promptement à cette grande acquisition, soit que le public eût été mal renseigné, cette tentative passa pour ainsi dire inaperçue, et l'éclatant succès de l'exposition rétrospective de 1866 fut le seul qui laissa des traces dans le souvenir des amateurs. Il faut dire aussi que le goût et la mode ont changé depuis quelques années. Bien que les œuvres des peintres célèbres atteignent dans les ventes des prix exagérés, il est facile de constater que les objets d'ameublement, les porcelaines, les bronzes, les petites statues, sont plus généralement convoitées et mieux disputées. Il y a des cabinets intéressans qui ne contiennent pas un seul tableau. Autrefois il n'en était pas ainsi, et, si le journal de Duvaux, récemment publié par M. Courajod, nous prouve que le goût pour la petite curiosité n'était pas moindre au XVIIIe siècle que de nos jours, nous savons en même temps que les hôtels de la noblesse et de la grande finance regorgeaient de magnifiques peintures dont les débris, dispersés par la révolution, ont émigré presque tous en Angleterre et en Russie. On ne réparera pas ces pertes à jamais regrettables; on ne reformera plus des collections comme celles de la maison d'Orléans, comme les cabinets Choiseul, Tallard et tant d'autres. Là on n'admirait pas seulement les productions de ces *petits maîtres* hollandais ou français si fort prisés aujourd'hui; les plus grands artistes de l'Italie, Raphaël, Titien, y tenaient le premier rang à côté de Rubens et de Van Dyck. Rien n'est plus rare à l'heure présente que d'entendre livrer ces noms illustres aux caprices des enchères, rien n'est plus difficile que d'acquérir quelque toile où ils soient écrits sans conteste. C'est ce qui explique comment la nouvelle exposition, où se montrent surtout les produits des écoles secondaires, présente un aspect un peu uniforme. La faute en est au passé, qui nous a ravi nos richesses acquises; toutefois ce serait être injuste que de trouver seulement en cette circonstance des sujets de plaintes inutiles. La vue de tant de belles œuvres doit imposer silence au souvenir, et, lorsqu'on sait que ces œuvres ne sont qu'une faible partie de celles que nous aurions pu admirer, si chacun avait répondu à l'appel sans réserve ou sans résistance, on prend avec une résignation momentanée son parti des caprices de la fortune et des crimes du passé.

I.

Le catalogue de peinture compte un peu plus de six cent cinquante tableaux et dessins; nous n'avons pas à les décrire tous. Il y en a beaucoup qui intéressent le regard sans qu'il soit nécessaire d'en analyser les mérites. Les portraits sont en majorité, et la peinture de genre s'y montre avec toutes ses séductions; mais les spécimens de l'école italienne y sont rares : cinquante tableaux au plus, et quelques-uns seulement de premier ordre. Si nous cherchons les productions des maîtres primitifs, nous trouvons trois tableaux de Fra Angelico, dont l'un, *la Vierge entourée de saints*, est, bien que d'une petite dimension, un exemple du style et de l'inspiration habituelle du pieux artiste. Sans doute ceux qui n'ont pas vu les cellules de San-Marco ni les galeries des Uffizi comprendront difficilement en le regardant que le peintre dominicain tienne une place si importante dans l'histoire de l'art. Toutefois il y a au musée du Louvre une composition célèbre entre toutes celles de Fra Angelico, *le Couronnement de la Vierge*. La prédelle de ce vaste panneau, fine comme une miniature, grande de style comme une page d'histoire, est un des plus purs chefs-d'œuvre du maître. On pourrait rapprocher la petite *Madone*, appartenant à M. de Triqueti, de *la Légende de saint Dominique*; elle supporterait la comparaison. Deux *Vierges*, assez semblables par la dimension et la composition, représentent Sandro Botticelli. On y retrouve le charme triste et pieux que le maître a mis sur le visage de la mère de Dieu, mélange de naturalisme et de mysticisme qui donne aux productions de ce Florentin, indécis dans sa foi, un caractère à part au milieu des artistes de son temps. Avant d'arriver à Pérugin et à son glorieux élève, laissons-nous arrêter un instant par la *Vierge* de Pietro della Francesca, qui appartient à Mme Duchâtel. Voilà un témoignage excellent, le seul peut-être à Paris, du talent d'un artiste à peu près inconnu en France. Pourquoi ce tableau n'est-il pas entré dans notre grande collection nationale à laquelle il fut offert? Il en était digne, et il eût appris au plus grand nombre le nom d'un de ces hardis pionniers qui ouvrirent à Michel-Ange et à Raphaël le chemin où ils n'eurent plus qu'à marcher de l'allure du génie. Les rares amis de l'art qui ont fait le pèlerinage d'Arezzo savent la valeur de la chapelle de la Croix à l'église Saint-François, et l'influence que ces mâles peintures exerçaient encore longtemps après la mort de celui qui les avait produites. On retrouve dans tous les ouvrages de Pietro le même procédé à la fois large et précieux, les mêmes colorations pâles et le même modelé sobre jusqu'à l'entière suppression

des détails. Cependant, avec ce système souvent trop sommaire, l'artiste fut un *portraitiste* en vogue, sans doute parce qu'il était fidèle. La *Vierge* que nous trouvons ici rappelle à la fois ses qualités et ses défauts, parmi lesquels on peut signaler le dédain de la grâce même chez ses modèles les moins faits pour l'inspirer. Il ne faut pas être un amateur vulgaire pour se laisser séduire par d'aussi austères qualités. Antonello de Messine, le plus inégal des artistes, tantôt l'émule de Jean Bellin pour la précision du dessin et l'énergie de la couleur, comme dans l'admirable *Condottière* de la galerie Pourtalès, aujourd'hui au Louvre, le plus souvent incorrect et presque barbare, s'est montré quelquefois aussi gracieux et poétique, comme dans la petite tête qui appartient encore à Mme Duchâtel. Nous avons entendu attribuer ce joli portrait à un maître des écoles de Flandre, on a nommé Mabuse; il nous semble au contraire que, par le caractère de la coiffure, ce jeune homme indique incontestablement sa patrie italienne, le siècle même où il a vécu, et, quand on compare, on reconnaît avec plus de sécurité encore la main d'Antonello; seulement ce jour-là elle était bien inspirée.

Une belle *Vierge* sur son trône entre deux saints, sujet favori de l'école ombrienne, annonce le maître de Raphaël; mais cette fois ce n'est pas l'artiste expéditif promenant sur un de ses innombrables *ex-voto* un pinceau peu consciencieux : nous sommes en face d'une œuvre soignée, peinte avec une touche spirituelle et de cette couleur transparente et légère particulière aux *fresquistes*. Il faut accepter les maîtres comme ils se montrent, avec des défauts qui leur sont quelquefois imposés. Pérugin dut peut-être aux exigences de ses patrons, corporations ou maisons religieuses, cette apparente inertie d'imagination, ces redites monotones d'un même type qu'on lui reproche. Entre tous ces grands établissemens religieux du moyen âge et de la renaissance, il y avait une sorte de rivalité et une jalousie vigilante. Aussitôt que la réputation d'une œuvre dépassait les murs de la cité ou du couvent, l'artiste qui l'avait produite était assailli de demandes, pressantes, impérieuses, auxquelles il eût été quelquefois imprudent de se soustraire. Il fallait retrouver le même succès : le plus court et le plus sûr moyen de l'obtenir était de se copier. Les historiens reprochent au Pérugin de s'être surtout laissé guider par l'amour du gain dans ce commerce de piété; faut-il nécessairement accepter les insinuations de Vasari pour expliquer cette stérilité apparente? Pérugin n'est pas plus coupable que beaucoup de ses contemporains, lesquels employaient comme lui les mêmes procédés hâtifs et commodes, et le zèle, satisfait à temps, des donataires ne songeait pas à s'en plaindre. Pérugin a montré à Città della Pieve, à Pérouse, à Florence, ce qu'il

avait de personnalité dans le style et de science réelle dans l'exécution. Comme le Tondo du Louvre, la *Madone* du duc d'Aumale est à Paris une production remarquable de sa meilleure époque.

En paraissant demeurer fidèle aux règles de la tradition, le génie de Raphaël s'en affranchit rapidement. Il n'est pas nécessaire d'établir ici, au milieu de ce rapide examen, ce que le grand peintre garda de respect aux traditions et quelles libertés il sut prendre dans ses grandes allégories. Sans faire à ses devanciers, Luca Signorelli, Fra Bartolomeo, la part qui leur revient, si l'on étudie la formation de ce talent ingénument éclectique, en rappelant seulement les exemples qu'il avait eus sous les yeux dès sa jeunesse, on mesure la force de l'élan qui l'arracha si vite aux influences d'école et aux enseignemens d'un art conventionnel et encore hiératique. Quoiqu'il fût idéaliste par nature et exempt de parti-pris, Raphaël n'eut pas besoin d'étudier longtemps Léonard et Michel-Ange pour comprendre le secret de leur supériorité; aussi la nature fut promptement le modèle dont il voulut recevoir les leçons définitives. On le voit bien déjà dans les dessins qui datent de ses premières années, et c'est à la nature, mais copiée sans servilité, qu'il dut une science dont la grâce de son crayon ne voile pas la présence à des yeux pénétrans. La *Vierge de la maison d'Orléans*, le joyau de la collection du duc d'Aumale et le plus précieux tableau de l'exposition, appartient évidemment à cette manière du maître qu'on est convenu d'appeler la manière florentine, quoiqu'à vrai dire il n'y ait pas eu de transformation dans le goût, ni de temps d'arrêt dans la marche de Raphaël; ce qu'on regarde comme des différences n'est en réalité que le mode naturel d'un progrès continu. Cette *Madone* peut être datée de 1508. La plupart des commentateurs la font remonter jusqu'en 1506, c'est l'année du premier séjour à Florence. Eh bien! chez ce jeune homme de vingt-cinq ans qui vient à peine de quitter Pérouse et le Pérugin, Sienne et le Pinturricchio, c'est-à-dire l'école et la doctrine d'école, comme on surprend déjà les préoccupations qui vont si rapidement amener l'entier développement des aptitudes, encore timides! Qu'on étudie le modelé du cou de la Vierge, celui des paupières, combien l'élève est déjà loin des leçons qui le tenaient captif! Ce coloris si vrai dans sa réserve, Léonard ni Michel-Ange ne lui en ont guère donné l'exemple, et le dessin même aisé, gras et souple comme la chair, ne rappelle pas davantage la sécheresse du contour et le modelé à outrance de ses deux devanciers. D'ailleurs n'oublions pas qu'en 1506 les deux cartons de la bataille d'Anghiari, commandés par la république de Florence à Michel-Ange et à Léonard, n'étaient pas commencés, et, à l'exception de la madone bizarre exécutée pour

Agnolo Doni, on ne connaît pas de peinture certaine de Michel-Ange antérieure à cette date. En tout cas, ce n'est pas pour les qualités dont Raphaël donnait déjà la preuve fréquente, qualités d'un naturalisme encore prudent, mais toujours sincère, que ces deux illustres maîtres auraient pu revendiquer une part dans l'invention et le mode d'exécution de la *Vierge de la maison d'Orléans*. — Ce charmant tableau, qui avait appartenu au frère de Louis XIV, passa dans la fameuse galerie que le petit-fils du régent fit vendre en Angleterre. Après diverses pérégrinations, elle fut acquise pour 24,000 francs par M. Delessert après la mort du banquier Aguado. M. le duc d'Aumale le paya 150,000 francs à la vente du dernier possesseur, dans cette même vente où Hobbéma balança le plus grand génie dont puisse se vanter l'art moderne.

Non loin de la salle où règne la petite *Madone*, le nom de Raphaël nous attire de nouveau. Nous voici devant un portrait : au milieu d'une *loggia* dont la fenêtre ouverte laisse voir la campagne, un jeune homme, le bras appuyé sur une table, regarde le spectateur. Sa tête gracieuse, couronnée de longs cheveux qui se répandent sur ses épaules, est couverte d'une barrette noire. Sa main gauche erre sur sa poitrine, un manteau tissé d'or se rejette avec de beaux plis sur une fine chemise. Tout dans cet ensemble indique et rappelle le personnage représenté, c'est Francesco-Maria della Rovere, préfet de Rome au moment où Jules II, son parent, confiait à Raphaël la décoration des chambres vaticanes. Deux fois le peintre d'Urbin représenta ce prince, qu'il connaissait depuis l'enfance et qui s'était fait le protecteur de sa famille, d'abord dans la fresque de *la Dispute du saint-sacrement*, bientôt après dans celle de l'*Ecole d'Athènes*. C'est bien toujours le même doux regard, le même port de tête, élégant, presque féminin, le même masque régulier comme celui d'une statue antique ou comme le type impersonnel d'une beauté tout idéale. Passavant, qui a écrit sur Raphaël un livre où l'erreur se mêle trop souvent à des recherches consciencieuses, a mis en tête de ses deux volumes ce même portrait, en le donnant pour celui du grand peintre dont mieux que personne il eût dû connaître les traits. Où donc a-t-il retrouvé ici cette mâchoire un peu proéminente qui dérange la régularité du beau visage du Sanzio? Où sont ces yeux aux orbites profondes dont la prunelle noire promène sur le spectateur un regard mélancolique et comme chargé de pressentimens? A part un certain allongement de cou et l'arrangement de la chevelure, on ne retrouve rien dans le portrait appartenant au prince Czartoryski qui rappelle au souvenir la tête du musée des Uffizi, ni celle de la salle de la Segnatura, rien enfin qui puisse rendre compréhensible et facile à excuser l'erreur du critique

allemand. Maintenant, question plus grave que la méprise de Passavant, ce beau portrait est-il bien de la main à laquelle on l'attribue? La conservation en est parfaite. Aucune retouche n'altère l'émail de la peinture, aucune surcharge ne rend le contour incertain : quel que soit le pinceau qui l'a modelée, cette image apparaît telle qu'elle dut être au sortir de l'atelier. Sans aucun doute, l'œuvre originale était de Raphaël; doit-on voir ici une copie? Nous ne le pensons pas. Ni la faiblesse de l'exécution dans certains détails, tels que les mains, ni la pâleur de l'aspect, ne suffisent à ébranler notre confiance. On sait par Vasari que Raphaël, accablé de travaux, livrait à des aides le soin de finir quelques-uns de ses ouvrages quand il en avait achevé les parties importantes. La *Jane d'Aragon* au musée du Louvre témoigne de la confiance qu'il mettait dans ses meilleurs élèves. D'ailleurs les défauts mêmes que nous reconnaissons sont-ils tels qu'ils puissent infirmer l'authenticité de l'ouvrage? Le sens du dessin, qui est le cachet particulier du talent du Sanzio et comme une partie importante de son génie, ne consiste pas à poursuivre avec une exactitude d'anatomiste la vérité d'une forme. A ce compte, il y aurait peu de chefs-d'œuvre; ce qui fait la valeur vraie du dessin de Raphaël, ce qui le caractérise aux yeux de ceux qui en ont le sentiment instinctif ou acquis par l'étude, c'est ce qu'on appelle la tournure, pour être plus net, c'est la beauté. L'exactitude n'est qu'une qualité de second ordre. Holbein est un peintre qui surprend par l'intensité du coup d'œil et le rendu scrupuleux, c'est un portraitiste incomparable; mais une certaine vulgarité, qui paraît lui avoir été chère, l'empêche de franchir cette barrière qui sépare de si peu l'idéal de la réalité. A côté de Raphaël, on n'oserait pas l'appeler un grand dessinateur. — Le portrait du duc d'Urbin a toutes les qualités que nous avons essayé de définir, et que nul imitateur n'est parvenu à s'approprier. Que si nous passions à l'examen plus technique des procédés particuliers du maître, à la qualité de la pâte, à la manière de la poser, à la nature des ombres et des demi-teintes, les unes à la fois sombres et légères, les autres conduisant au plein épanouissement de la lumière par des transitions rougeâtres, il nous semble reconnaître ici toutes ces particularités très visibles pour ceux qui ont étudié dans les musées de l'Europe l'œuvre immense de Raphaël. Si ces raisons ne suffisent pas à fixer la certitude, nous cherchons à notre tour sur quels argumens s'appuie la négation. Le portrait du duc d'Urbin, de quelque main qu'il soit, est assez beau pour mériter une discussion sérieuse, et nous ne craindrions pas de l'avoir provoquée.

Les curieux s'arrêtent devant un petit tableau dans lequel on voit un vieux moine tiraillé au milieu du vide par des animaux fantas-

tiques. Vasari rapporte que Michel-Ange s'amusa dans sa jeunesse à peindre, d'après une gravure de Martin Schœngauer, un saint Antoine en proie aux souffrances d'une épreuve qui ne mérite pas le nom de *tentation*, si l'on regarde la position critique du pauvre anachorète. Est-ce le travail de Michel-Ange que nous retrouvons ici? Le soin avec lequel sont peintes les têtes et les écailles de ces poissons, copiés d'après nature par l'artiste consciencieux, ajoute le chroniqueur, pourrait confirmer l'authenticité de cette miniature, plus curieuse que digne d'admiration, s'il n'en existait pas ailleurs des répétitions sans variantes. Nous nous rappelons avoir vu, il y a quelques années, à Parme une *Tentation de saint Antoine*, attribuée également à Michel-Ange, achevée avec ce même amour que nous retrouvons dans le tableau appartenant à M. de Triqueti. — Citons encore quelques œuvres charmantes de l'école italienne : l'admirable portrait du Bronzino, à M. de Mortemart, — une *Sainte Famille* de Luini, au duc de Richelieu, — deux Mazzolino de Ferrare, dont un très important, l'*Ecce Homo*, au duc d'Aumale, — un Palme le vieux, admirable de couleur, — *l'Enfant Jésus*, exquise étude de Luini, et un précieux petit tableau de Cotignuola, peintre de Ravenne, bien voisin du Mantegna par le goût des ornemens et la raideur savante du dessin, ces trois beaux ouvrages à M. Reiset. C'est là tout ce que nous trouvons au palais du corps législatif pour représenter ces grandes écoles d'Italie qu'on délaisse aujourd'hui, comme au XVIIIe siècle, lorsque, sans émouvoir l'indifférence des amateurs français, les souverains et les riches particuliers de l'Europe envoyaient acheter chez nous ces chefs-d'œuvre trop sérieux, auxquels nous préférions déjà les paravens, les porcelaines de Chine et les tabatières.

II.

Si l'école italienne n'a que de rares représentans au Palais-Bourbon, en revanche les peintres de Hollande et de Flandre y sont plus nombreux. Tout d'abord on y remarque deux œuvres admirables de Memling : *la Sainte Famille* de la collection Duchâtel et *le Mariage de sainte Catherine*, appartenant à M. Gatteaux. Le Louvre ne possède qu'un fragment presque insignifiant de ce maître, dont les ouvrages sont extrêmement rares. Il est permis d'avoir des préférences même devant des chefs-d'œuvre. Si nous sommes frappés par les qualités supérieures qui brillent dans le grand *ex-voto*, si nous admirons sans restriction les têtes de donataires, où la vie semble s'animer de toutes les ardeurs de la foi, il nous faut bien avouer cependant, malgré la séduction du coloris, que le petit Jésus et sa

sainte mère présentent des types trop réels, et que l'inexpérience de l'artiste se trahit trop visiblement dans le corps amaigri de l'enfant-Dieu. Habiles par tradition à mélanger les couleurs, à en assurer l'éclat durable, doués d'un sentiment esthétique suffisant pour bien exécuter les portraits, pour donner du style aux vêtemens des contemporains, les artistes du xve siècle en Flandre n'ont pu s'élever jusqu'à la conception de la beauté. Dans ces plaines où Rubens saura trouver les modèles de ses grasses et sensuelles héroïnes, du Christ et de ses apôtres aux formes athlétiques, Vanderveyden, Van Eyck et Memling ne paraissent avoir rencontré que des ascètes maigris par de longs jeûnes, ou des femmes dont la piété attristée semble accepter avec peine le vêtement humiliant de la chair. Ces grands artistes, avec quelle étrange insouciance ils associeront le soin de peindre et le dédain de la plus vulgaire correction! Le velours, l'or, les fourrures, les captivent; ils compteront les feuilles, les brins d'herbe, les insectes et les gouttes de la rosée, mais il ne leur viendra jamais l'envie de regarder avec autant d'attention les jambes ou les pieds de leurs saints modèles : ils ne cherchent ni la variété, ni l'imprévu. L'âme dans ses manifestations multiples demeure devant eux comme un livre toujours ouvert à la même page, ou comme un secret divin qu'il serait impie de vouloir pénétrer. Voilà pourquoi, malgré la justice qu'on rend volontiers à ces habiles et naïfs imagiers, ils lassent peu à peu le regard; on a trop vite le dernier mot de leur effort : le fini. Lors même qu'ils agrandissent leurs cadres, ils restent encore et toujours des miniaturistes. Aussi est-ce dans la proportion d'un feuillet de missel que leurs qualités se révèlent avec le plus d'aisance et d'à-propos. Il serait difficile de rencontrer un échantillon plus significatif du talent et du sentiment de Memling que le petit tableau du *Mariage de sainte Catherine*. A côté, les panneaux de la fameuse châsse de sainte Ursule, à l'hôpital de Bruges, paraîtraient inachevés. Dans cette petite dimension, le pinceau de l'artiste devient même plus souple, et la touche, moins forcée de se montrer savante, n'en est que plus aisée et plus spirituelle. Enfin on trouve dans cet épisode, un des plus poétiques de la légende catholique, le charme naïf de Raphaël adolescent et la tendresse mystique du peintre de Fiesole. Un bon tableau de Thierry Bouts, une *Procession*, deux petits portraits d'homme et de femme de l'école de Van Eyck, à M. Reiset, une petite et charmante figure de saint Dominique, peut-être de Memling, à M. Leclerc, et le beau portrait de Charles le Téméraire en prière, voilà la part à peu près complète de cette école religieuse, qui étendait son influence sur les Flandres, la Bourgogne, la moitié de la France, et dont les peintres de Cologne ne furent que les imitateurs.

Dans le salon où Mme Duchâtel a réuni ses tableaux sont exposés trois portraits, certainement les plus beaux parmi ceux de cette exposition, où les portraits abondent. L'un d'eux représente l'archevêque de Besançon, chancelier de Bourgogne et de Flandre, Carondelet : il est inscrit sous le nom d'Holbein. L'attribution a été contestée sans que l'on prétendît pour cela diminuer la valeur de cette œuvre supérieure. A l'opacité des ombres, à la tonalité violacée des chairs, les érudits qui ont visité les musées d'Allemagne et de Russie reconnaissent Barthélemy de Bruyn, un peintre tout à fait inconnu en France. Né à Cologne, il imita souvent sans infériorité le maître d'Augsbourg, et sans doute il fut le peintre habituel du haut dignitaire de l'église, car on signale un autre portrait de Carondelet peint par Bruyn dans la collection Boisserée, à la Pinacothèque de Munich. Celui de Paris unit toute la profondeur de pensée que l'ami d'Érasme se plaisait à répandre sur le visage humain à cette simplicité de modelé dont nous avons dit que les peintres d'histoire semblent plus souvent avoir le secret. Cependant Bruyn ne fut qu'un médiocre hagiographe, comme le prouvent ses compositions, récemment reproduites par la lithographie; mais il s'est élevé si haut comme portraitiste qu'on l'a confondu plus d'une fois avec Holbein : c'est un honneur qu'il ne partage avec nul autre et qui suffit à sa gloire.

Antonio Moro ou, pour lui rendre son véritable nom, Antony de More, un des premiers en Flandre, renia l'enseignement national. Le soleil de Venise dore la palette de cet élève de Schoorel, et déjà on pressent l'entrée en scène d'un art nouveau en regardant les chaudes carnations et les reflets pleins de sang et de vie dont ce prédécesseur de Rubens a éclairé les visages de ses nobles cliens. Voilà encore un maître admirable incomplétement représenté au Louvre, où figureraient sans pâlir, à côté des plus beaux Titien, les deux volets, qui, avec le Carondelet, sont l'honneur de la galerie Duchâtel. — Un grand tableau, *la Marche de Silène*, à Mme de Galliera, est une bonne toile de Rubens, mais deux esquisses, *la Résurrection de Lazare* et *Vénus retenant Mars*, à MM. de Lamoignon et Marcille, peintes de cette touche savamment négligente qui désigne les toiles incontestées du grand maître d'Anvers, montrent comme en se jouant cette verve de dessinateur, cette sécurité de coloriste, qui secondent si merveilleusement en lui la fécondité de l'invention, la flexibilité et la justesse du sentiment. Parmi les portraits du glorieux élève de Rubens, nous avons surtout remarqué une *Tête de jeune homme*, appartenant à M. André. On sait ce que valent les chefs-d'œuvre de Van Dyck, de cet inimitable réaliste qui éleva presque le talent à la hauteur du génie. Même après avoir vu les toiles de Gênes, de Munich

et de Turin, on n'oublie pas le visage de cet aimable patricien. On dirait que cette fois, et dans le cadre rétréci où il se renferme, le brillant artiste s'est contenté de peindre l'âme de son modèle, tant il a promené d'une main légère son pinceau sur la toile, tant il a voulu adoucir l'éclat de ton dont il illumine d'habitude les traits qu'il reproduit. Ce jour-là, il s'est laissé séduire par l'expression de la finesse et de la bonté, et le spectateur en est comme attendri. — Comment écrire sans s'y arrêter le nom de Velasquez et celui de Rembrandt? Nous renvoyons les amateurs du grand magicien, et c'est tout le monde, aux portraits appartenant à Mme la princesse de Sagan. Il n'en est pas de plus beau dans l'œuvre de l'illustre Hollandais que celui de ce jeune homme qui cache sous l'ombre d'un large feutre son regard chargé de tristesse. Rembrandt n'est pas seulement le plus puissant, le plus original de ces poursuivans de la lumière et du soleil, un génie qui n'a pas d'ancêtres; il est plus encore, c'est un penseur. On pourrait presque dire que la couleur qui plaît à cet étrange poète est une des formes de sa sensibilité.

Nous arrivons trop vite à ces petits maîtres de Bruxelles ou d'Amsterdam qui sont la prédilection des amateurs et la joie des salles de vente. Comment décrire tant de merveilles, qui n'ont pour attrait et pour signe distinctif que le brillant de l'exécution : *le Marché aux poissons* et *les Fumeurs* de Téniers, les grands et petits portraits de Hals, dont la fougue brutale séduit tant de gens, sans qu'on s'explique pourquoi? On est honteux de citer seulement ces beaux Ruysdaël, *la Plage de Scheveningue,* au duc d'Aumale, *le Champ de blé,* à M. Rothan, *la Cascade,* à Mme Duchâtel. Que de reproches le critique s'attirerait, si, volontairement et par esprit d'opposition à un engouement peu justifié, il passait sous silence Hobbéma, surtout quand il cesse de se copier lui-même pour regarder la nature, comme dans cette longue *Avenue* appartenant au marquis d'Abzac; à ces heures-là, il est vrai comme les horizons brumeux de sa chère Hollande. Et Cuyp, ne saluerons-nous pas ses *Vaches au pâturage,* lui qui a vaincu Paul Potter et Wouverman? Ils sont là tous trois, et chacun a fait de son mieux.

III.

Mais quoi, ne traversons-nous pas forcément d'un pas aussi rapide ces salles où se pressent tant de figures sérieuses ou charmantes? Ici *la Fille de Philippe de Champaigne,* une tête de sainte peinte par un père, ailleurs *Mme de Sévigné,* par Nanteuil, dont le temps a respecté, mais comme à regret, la plus fragile et la plus authentique image. Il faut bien laisser à la place où on les a hissés ces

beaux Rigaud : *la Princesse de Neufchâtel* et *Samuel Bernard*, et ce portrait d'un magistrat si spirituellement peint par un maître trop oublié, Robert Tournières. Ce sont cependant des gloires de notre école, et le jour devra venir où ces œuvres prendront leur vraie place dans nos musées à côté de celles des grands portraitistes de tous les temps. Oublions donc, — qu'on nous le pardonne, — et Boucher et Nattier, même *la Lecture de la Bible* par Greuze, même *l'Ile enchantée* de Watteau, et les pastorales de Lancret et les natures mortes de Chardin; mais, après avoir salué d'un triste regard cette page d'une douloureuse histoire, le portrait de Marie-Antoinette, arrêtons-nous du moins devant le plus grand nom de l'art français.

Le Louvre lui-même, si riche en œuvres capitales de Nicolas Poussin, n'a rien de supérieur aux compositions que, par une bonne fortune peu facile à prévoir, nous trouvons ici réunies : le peintre s'y montre dans toute la variété de son inspiration, jamais plus dramatique que dans ce grand *Massacre des Innocents*, où il a dépassé Raphaël par la terreur et la pitié, jamais plus suave ni plus tendre que dans cette petite *Sainte Famille* où il mêle la gravité et la noblesse de l'art antique à la grâce pieuse et aux chastes colorations de l'école mystique. Poussin ne fut pas seulement un peintre d'histoire de premier ordre, on peut ajouter qu'il fut le créateur d'un genre, le paysage de style. Le Titien et Dominiquin avaient eu les premiers l'idée de donner à leurs fonds une importance en harmonie avec les scènes qu'ils composaient. Seulement Poussin alla plus loin qu'eux; il osa plus résolûment faire de la figure humaine l'accessoire des bois, des vallées et des campagnes. Il ne força pas la nature, comme on l'a dit, à se prêter à sa fantaisie, il sut seulement en extraire la beauté de formes et la poésie que personne n'avait su y chercher avant lui. Ceux qui ont vécu à Rome et qui en ont parcouru les environs retrouvent à chaque pas les sites dont le crayon de l'artiste semblait avoir disposé à plaisir les plans et l'arrangement. Tout est vrai : voici les montagnes aux silhouettes ondoyantes, aux ombres bleues et violettes, se détachant sur les grands nuages blancs, amis des hauts sommets. Voici les ruines de palais, les tronçons d'aqueduc et les humbles fabriques aux murailles pittoresques, et voici encore ce ruisseau des premiers plans où les nymphes le matin, à l'ombre des buissons, viennent comme de simples mortelles baigner leurs pieds divins dans la fraîcheur des eaux. Quel respect, quel amour de la vérité! ce n'est pas Poussin qui se contentera de cet aspect à dix pas qui plaît tant à ses successeurs d'aujourd'hui. Aucun détail ne le trouve indifférent. Il donne à chaque arbre son nom, son port et son feuillage, et sa pro-

bité se baisse jusqu'au brin d'herbe, jusqu'au caillou de la route. Étudiez, jeunes artistes, le *Diogène* du Louvre; mais non, vous êtes au Palais-Bourbon, on y peut rester, le paysage de la collection Reiset est digne du *Diogène*.

Les artistes supérieurs, si différentes que soient leurs inclinations et leurs tendances, se ressemblent par des points qu'il est aisé de signaler. David est un descendant de Poussin. Moins fécond, moins inventif que son illustre aïeul, il tient de lui la gravité et le dessin d'un naturalisme circonspect. Il en ressuscite même la couleur froide et sensée. Si Poussin, quittant un instant l'idéal qui plaisait seul à son imagination hautaine, avait peint le portrait, — on sait qu'il n'en fit que deux pendant sa longue carrière, le sien et celui de Clément IX, — il y eût mis cette exécution simple, cette sincérité de copiste que David, à l'exemple de Raphaël, préférait à tous les artifices du métier. Ces qualités qui signalent les portraits du réformateur de l'école française donnent à celui de la marquise d'Orvilliers un style qui s'unit sans efforts à la bonhomie du visage. L'artiste y a joint l'ampleur du dessin et cet imprévu d'arrangement que la nature fournit presque toujours à ceux qui savent la regarder d'un œil honnête.

A côté de David, Prud'hon n'est qu'un poète, mais de quelle grâce souveraine il revêt ses audacieuses négligences! Le peintre des *Sabines* ne pouvait les lui pardonner, il les enviait peut-être. Deux petites toiles, deux dessins, un portrait de Talleyrand, sont insuffisans, pour représenter ce charmant rêveur, cet autre André Chénier, que l'admiration de la postérité venge trop tard de la froideur et de la jalousie de ses contemporains.

Cette froideur, ces angoisses de l'attente, Ingres aussi en connut les amertumes; du moins il put de son vivant toucher l'arriéré de sa gloire. La foule se laissa un jour séduire par ce talent dédaigneux de lui plaire, et depuis lors elle accueillit chaque nouvelle production comme un chef-d'œuvre incontestable. Que n'a-t-on pas dit de *la Source!* Elle a épuisé les formules de l'admiration. On l'a justement appelée « la personnification de la virginité de l'âme et des sens. » A cinquante ans de distance, Ingres retrouvait pour la peindre toute la souplesse avec laquelle il modelait en 1808 la figure de l'*Œdipe;* mais avec quelle sûreté de goût et quel tact d'honnête homme l'auteur, qui ne trouvait jamais, disait-il, de torts à la nature, supprime et adoucit cette fois ces détails et ces touches du hasard, qu'il recherche ailleurs, pour ôter à la forme sa banalité! Évidemment ce n'est point un corps mortel qu'il a voulu peindre, c'est le vêtement immatériel d'une âme de déesse. Le sang ne coule pas sous cet épiderme d'ivoire, et c'est le rêve de l'Olympe

qui fait passer sur ces lèvres entr'ouvertes ce vague et mystérieux sourire. *Vénus* elle-même, dont les amours viennent baiser les pieds, Vénus, toute prête à la conquête du monde, est vaincue par cette chaste et jeune divinité, comme si, en la faisant moins belle, l'artiste lui-même avait voulu célébrer la victoire de l'idéal sur la grossièreté des sens. *Œdipe, la Source, Vénus anadyomène*, trilogie que la Grèce eût mise à côté des œuvres d'Apelles, et qui rend peut-être à nos yeux la forme à jamais disparue des chefs-d'œuvre de la peinture antique!

Nous l'avons dit, ce fut un créateur que cet artiste dont une mémoire enrichie de tant de souvenirs ne gêna jamais l'inspiration. En veut-on encore une preuve? Il suffit de regarder la *Stratonice*. Qui donc avant Ingres s'était inquiété de retrouver le caractère de la vie intime chez les anciens? Herculanum et Pompéi sortaient déjà de leurs cendres, et l'on s'en tenait encore parmi les peintres d'histoire aux traditions d'école, aux gestes convenus; les vestiaires de théâtre restaient les centres des recherches archéologiques des peintres, que la vraisemblance historique ne préoccupait guère. Dans l'*Apothéose d'Homère*, Ingres s'était révolté déjà contre ces routines, commodes à la paresse; l'effarement qu'avait causé cet acte d'indépendance ne diminua pas à l'apparition de la *Stratonice;* mais le coup que ce nouveau tableau porta à ces méthodes surannées fut décisif, il bouleversa la vieille scolastique et fonda l'école néo-grecque. Le romantisme aux abois s'en fit adroitement le parrain, mais personne ne pleura sur les ruines d'un art décrépit qui se disait classique, et que cette étiquette ne pouvait sauver d'une trop juste mort. La *Stratonice* n'a pas vieilli; elle était à l'épreuve du succès. Cependant la concurrence ne lui a pas manqué; elle a vaincu toutes ses imitations. C'est que dans ce décor, dont l'importance a été si critiquée, l'œil n'aperçoit pas seulement une restitution d'une nouveauté piquante, c'est que l'esprit est touché à son tour : le geste du jeune malade, éloignant de son cœur la main trop expérimentée du médecin, c'est encore l'accent de la nature se substituant aux suggestions de la convention, c'est la trouvaille imprévue qui consacre un chef-d'œuvre. Après cela qu'importe que *Stratonice* minaude au premier plan? Elle n'est que l'accessoire de cette composition touchante, dont Antiochus, mourant de son invincible amour, est le véritable héros.

« Le dessin est la probité de l'art, » c'est un de ces axiomes par lesquels Ingres exprimait ses longues réflexions avec la même sûreté et la même précision qu'il cherchait à mettre dans ses dessins. Pour surprendre la pose familière de son modèle et joindre la vérité du geste à l'exactitude des traits, pour peindre en un mot le person-

nage tout entier, il faut être non-seulement un observateur sagace, mais encore un dessinateur consommé. Voilà pourquoi le peintre de Bertin aîné fut un grand portraitiste, aussi à son aise quand il est aux prises avec un vieillard à la musculature vigoureuse que lorsqu'il se trouve en face de la femme du grand monde. Le portrait de Mme d'Haussonville ne porte pas la même date que celui de Mme de Vauçay; si le regard du spectateur se presse trop, à peine croira-t-il que ces deux ouvrages sont dus à la même main. C'est bien cependant le même goût qui les a composés; mais l'âge adoucit quelquefois l'inflexibilité des convictions premières. La lumière, on le voit, est toujours répandue en plein sur le visage : seulement en 1845 on lui permet de se montrer plus conciliante, la demi-teinte peut arrondir et noyer dans l'air qui les entoure ces lignes d'une pureté toujours idéale dont, quarante ans avant, le dessinateur eût découpé, sur un fond systématiquement monochrome, le contour un peu sec et les ondulations résolûment simplifiées. Ingres a fait plusieurs fois son portrait; le premier le représente à l'âge de vingt-quatre ans : c'est celui qui appartient à M. Reiset et qu'on a mis en pendant à Mme de Vauçay. Le maître sentait fièrement lui-même le prix de cette œuvre de jeunesse, qu'il n'a peut-être jamais dépassée.

Delacroix est trop insuffisamment représenté à côté de Ingres pour qu'il y ait lieu d'établir entre deux artistes si différens un parallèle d'ailleurs bien inutile. Ne serait-il pas plus digne de leur mémoire de montrer par quelles qualités ils se ressemblèrent? On sait que l'auteur de l'*Homère* déifié eût été incapable d'atténuer l'expression de ses antipathies, aussi bien que celle de ses admirations; or ce n'était pas précisément ce dernier sentiment que lui inspiraient les œuvres de l'auteur du *Massacre de Chio*. Un jour que Ingres se laissait aller à une de ces sorties furieuses, souvent provoquées par le nom seul de celui qu'on appelait son rival : « Eh bien! monsieur, osa lui dire son interlocuteur, vous êtes injuste, car Delacroix vous ressemble plus que vous ne voudriez le croire;... vous et lui, en somme, vous avez eu, avec vos tendances si opposées, le même guide et le même amour. Tous deux vous avez été les adorateurs de l'idéal, et sur cet autel, qu'entourent aujourd'hui des fidèles si peu nombreux, vos mains peuvent s'unir et devraient se serrer. » Le vieux maître se tut un instant, puis il dit : « Je ne l'aurais jamais cru, mais vous avez raison. » Dans cette âme si éprise de la vérité, la passion savait se taire devant la justice.

A quelque point de vue qu'elle se place, et sans tenir compte de l'influence immense exercée par Delacroix sur l'art contemporain, la critique ne saurait refuser à cet audacieux novateur la part d'éloge que certaines impuissances ne peuvent lui enlever. Il n'était

pas de ceux dont l'éducation seule développe les instincts; il fut coloriste de naissance, et, s'il avait pu vaincre les défauts qu'une fée maligne jeta dans son berceau, il se mêlerait, sans que personne y fît résistance, à la famille des plus grands maîtres; mais son ambition ne sut pas assez se contenir. Il y a des limites qu'il est bon de se poser, et on pardonne même au génie de ne pas se montrer universel. Delacroix voulait être avant tout un peintre d'histoire et se faire l'interprète des plus grands poètes; il y eût mieux réussi, s'il avait avec plus de prudence réservé son attention et ses forces, et, pour ne pas sortir des salles où nous trouvons son nom, des études plus circonscrites lui eussent laissé le temps de ressusciter d'une manière moins contestable la beauté de cette Cléopâtre dont les amis du peintre doivent regretter la présence compromettante en face du *Prisonnier de Chillon.*

Dans le temps de lutte esthétique au milieu duquel se développa son talent, Delaroche apparut, non comme un conciliateur, il était trop fin pour se risquer dans ce rôle sans profit, mais plutôt comme un sage philosophe, éloigné des opinions extrêmes aussi bien par réflexion que par tempérament. On eût dit qu'il ne sortait de la foule, dont il partageait du reste les goûts raisonnables, que pour apprendre à ceux qui recherchent les applaudissemens du public par quels moyens prudens on arrive à les conquérir. C'est pour cela qu'il préféra le plus souvent l'anecdote émouvante à la grande histoire et le ton de l'épître à celui de l'ode. Toutefois il s'essaya sans désavantage dans la peinture de style, et l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts mit en évidence l'alliance qui s'était faite si facilement dans cet esprit bien équilibré entre la réalité et l'idéal. Pour beaucoup de juges, *la Mort du duc de Guise* reste le meilleur ouvrage de Delaroche. C'est avec lui qu'il dit adieu à un genre auquel il dut sa popularité. Le succès ne lui revint jamais depuis sans lui marquer en même temps sa rancune. L'artiste passa outre, et, s'enveloppant de silence, il poursuivit fièrement le chemin nouveau qu'il s'était choisi. Cependant il avait gardé, sans le croire peut-être, ses anciennes prédilections, et, lorsqu'il aborda dans ses dernières compositions les scènes de l'épopée évangélique, l'histoire de la Passion même prit, sous un pinceau qui voulait rester respectueux, l'intérêt mal à sa place d'un chapitre de roman.

La Mort du duc de Guise est utile à regarder. Elle donne un bon exemple à ceux qui s'essaient aujourd'hui à la peinture de genre historique. La touche est exempte de mièvrerie; elle ne se substitue pas au sujet et ne cherche pas à attirer seule l'attention du spectateur. La couleur, en quête de l'effet, reste sincère et probable. Point de détails inutiles, point de cliquetis de ton, malgré le prétexte

que donnent les costumes. Et quelle entente de la composition! quelle savante audace à négliger les lignes trop bien pondérées! Ici un groupe compacte, là un cadavre étendu tout raide au pied d'un lit. Nul souci du vide, et la scène émeut d'autant plus qu'elle paraît moins arrangée pour émouvoir. C'est le secret heureusement trouvé et sans emphase par un artiste qui était non pas seulement expert dans toutes les parties nécessaires, mais encore quelque chose de plus qui ne gâte rien, un homme d'esprit et un lettré.

Peu d'artistes ont eu le privilége de ne compter que des partisans. Bien que l'originalité soit un mérite difficile à porter, Decamps sut conquérir dès ses débuts des admirateurs qui lui demeurèrent toujours fidèles et qui n'ont pas laissé baisser sa renommée. Cette faveur s'explique : quoiqu'il ait eu, lui aussi, ses heures de témérité, il se garda bien de heurter ouvertement les conventions que le public aime à voir respecter; il fit en tout temps, plus adroitement que certains combattans de l'école nouvelle, la part du bon sens. Dessinateur, son crayon reste fidèle à la vraisemblance et sans affectation, il montre pour l'antique une déférence presque toujours profitable. Coloriste, s'il couvre sa toile de tons ardens, on voit que son interprétation de la nature saurait trouver, si on le pressait, des exemples et des justifications. C'est un révolutionnaire peut-être, mais un révolutionnaire à qui l'on pardonne à cause de sa modération. Il ne fait pas de la couleur pour la couleur, et, par des concessions qui protégent son indépendance, il persuade au spectateur que, s'il fuit les sentiers battus, c'est pour être plus sûr de se rencontrer avec lui. Le pittoresque lui plaît, mais il le recherche loyalement, et il ne prétend pas se séparer du passé en essayant d'être nouveau. S'il redemande à la Bible des sujets qu'il est permis de rajeunir, s'il entreprend de redire l'histoire de Rébecca ou celle de Joseph, les acteurs du drame sacré sous le burnous de l'Arabe moderne gardent une tournure antique; ces libertés qu'il prend avec la tradition ne ressemblent pas à un défi irrespectueux. C'est la vulgarité mise sciemment sur des traits dont la vénération des siècles a consacré la forme idéale et définitive qui déshonore le personnage saint, non le vêtement du chamelier qu'on jette sur ses épaules. En véritable peintre d'histoire, Decamps n'insiste pas sur le type, il le généralise pour laisser à la scène l'intérêt qui doit dominer le détail. Comme Poussin, il cherche l'expression par le mouvement et la grâce par la silhouette. Comme lui encore, il aime le paysage, mais non pas le paysage sans forme de la campagne nourricière. Ce qu'il va étudier au loin, ce qu'il inventerait au besoin, ce sont ces grandes lignes désordonnées, ces longues murailles blanches aux voûtes sombres et les nuages chargés de tem-

pêtes. Il a pour lutter avec le soleil des procédés dont le temps accusera peut-être l'imprudence, mais qui du moins jusqu'à présent laissent voir de quelle habileté le praticien aidait l'imagination de l'artiste. Seize toiles à l'exposition d'Alsace portent la signature de Decamps. Quelques-unes, comme la *Rébecca*, le *Corps de garde turc*, au duc d'Aumale, le *Joseph*, à la princesse de Sagan, et l'*Intérieur d'une cour en Italie*, jouissent déjà de cette célébrité qui ne s'attache qu'aux œuvres exceptionnelles.

C'est trop peu d'un seul tableau pour rappeler le souvenir d'un peintre tel que Marilhat, la *Caravane* n'est pas même un de ses meilleurs ni de ses plus importans ouvrages. A côté des *Chasseurs au faucon* de M. Fromentin, lancés au galop de leurs jolies cavales dans une atmosphère si transparente et si légère, les pauvres pèlerins de La Mecque semblent traîner leurs lourdes ombres sur le sable pesant du désert. Marilhat reste encore caché dans les cabinets jaloux de ses admirateurs, et le Louvre ne possède pas même une esquisse de ce premier des peintres orientalistes.

Nous terminerons cette énumération déjà trop longue des peintures exposées au Palais-Bourbon en regrettant de citer seulement le Tintoret peignant sa fille morte, de M. Cogniet, le *Duel de Pierrot*, par Gérôme, les trois tableaux de C. Troyon, et, malgré l'ombre où elle se cache trop modestement, la *Léda* de M. Baudry.

IV.

Il y a peu de dessins dans cette exposition si variée, mais quelques-uns méritent l'attention. Nous n'arrêterons pas longtemps le lecteur devant la description des fragmens empruntés aux cartons de Raphaël; l'authenticité en est contestable, et ils n'éveillent dans l'esprit qu'un souvenir affaibli des célèbres compositions qu'on admire au Kensington-Museum. Au reste, le maître lui-même prit peu de part à l'exécution matérielle de ces vastes détrempes; il se contenta de les faire exécuter par ses élèves, et il les livra aux ouvriers tisseurs de Flandre après avoir seulement accentué çà et là d'un trait plus vif le contour des draperies et la physionomie des têtes. Nous hésitons également à reconnaître le coup de plume du Sanzio dans la *Sainte Cécile* appartenant à M. Dutuit. Le rapprochement de la gravure de Marc-Antoine ne suffit pas à nous convaincre. Quoique les plus honorables estampilles couvrent le bas de cette feuille gracieuse, un œil exercé la tiendra cependant pour douteuse. Ce croquis a traversé bien des collections célèbres, mais jamais dans les ventes il n'atteignit ce qu'on pourrait appeler des prix de confiance. Les érudits croient reconnaître ici le lavis spiri-

tuel et léger d'un habile imitateur, Parmigianino, qui a souvent fait passer ses copies sous le couvert, aujourd'hui moins facilement accepté, du grand nom de Raphaël.

Les portraitistes français du XVIe siècle sont nombreux dans la collection Dutuit; leurs dessins doivent être étudiés peut-être autant comme des œuvres d'art que comme des pages historiques. Une inexpérience charmante jointe à l'emploi des mêmes procédés, tels que le mélange du pastel et du crayon noir, fait confondre les productions de ces disciples de Clouet avec celles de leur chef. De plus les uns après les autres, ces artistes fournissent des renseignemens précieux sur la physionomie de leurs modèles, presque tous acteurs en évidence dans les événemens du temps. Comme leurs confrères les sculpteurs, nos naïfs dessinateurs savent rester indépendans et originaux par la simplicité et la sincérité en face de l'influence italienne dominante à la cour des Valois. Ce sont là des vertus qui ont leur prix; elles assurent à ces prédécesseurs de Largillière et de Rigaud le titre de fondateurs de l'école française.

Il est regrettable que Ingres n'ait pas eu à soutenir l'épreuve d'un concours public avec celui qu'on l'accuse d'avoir trop souvent copié. On verrait sur quel fondement peu solide repose cette banale critique. La sincérité de la recherche, la passion de la vérité, éclateraient à tous les yeux sous ces traits multipliés, sous ces tâtonnemens fiévreux qui se pressent autour du trait définitif. Et ceux qui ont le droit d'exprimer une opinion en aussi spéciale analyse, ceux qui portent en eux un esprit qu'aucune prévention ne gêne, avoueraient promptement que le maître français est aussi libre d'influence lorsqu'il regarde le nu que quand il veut surprendre le jeu mobile d'une draperie. On parvient rarement à égaler ceux qu'on copie; or peut-on hésiter à placer à côté des plus belles esquisses de Raphaël ce *Jeune homme*, une des figures de l'âge d'or, qui tourne vers le spectateur son dos et ses jambes aux muscles souples et puissans? Est-il plus extraordinaire de voir deux artistes se rencontrer dans l'étude loyale de la nature qu'il n'est honteux pour deux écrivains d'entendre le lecteur signaler dans leurs livres des pensées communes, quelquefois traduites avec la même forme de langage et le même mouvement de style? A trois cents ans de distance, Ingres ressemble à Raphaël. Cela prouve seulement qu'ils ont une parenté de tempérament et le goût du même idéal. D'ailleurs, si le plagiat est chose si facile et si les bénéfices en sont si peu honteux, comment d'autres que le peintre français n'ont-ils jamais pu mériter ce même glorieux reproche?

Decamps, nous l'avons dit, était un classique à convictions mobiles et un romantique sans tranquillité de conscience. *La Vie de*

Samson nous fait assister à ce combat de deux influences également chères. Ces dessins eurent à leur apparition une sorte de retentissement; on les regarde aujourd'hui avec plus d'indifférence, blasé qu'on est sur ce travail jadis nouveau qui mariait les colorations de la peinture à l'huile au grenu du papier et aux vigueurs du crayon noir. Depuis on est allé plus loin dans l'emploi tourmenté des procédés. N'est-ce pas aussi que, l'éducation du public s'étant faite rapidement dans ces temps où l'art à chaque pas s'impose aux regards, l'amateur lui-même est devenu plus exigeant? Il trouve, comme l'homme du métier, que le pinceau seul peut prendre des licences qui ne sont pas permises au crayon, et que, sans le secours du ton, le plus inventif des artistes ne saurait se passer d'un dessin précis et châtié.

Une grande quantité d'objets d'art sont venus encore se joindre aux tableaux et aux dessins qui garnissent les salons de l'ancienne présidence du corps législatif; ils reposent l'attention en lui fournissant de nouveaux sujets d'admiration. Entreprendre de décrire ces trésors serait fatiguer le lecteur; d'ailleurs la foule est bon juge, et dans ces inventaires de la curiosité elle sait bien d'elle-même trouver les pièces rares sans qu'on ait besoin de les lui signaler; peut-être cependant n'est-elle pas toujours assez sérieuse dans toutes ses préférences. Le joli a pour elle un attrait dont elle ne se cache pas, et les bustes de Pajou lui plaisent plus facilement que les terres cuites de Donatello. La sculpture est un art austère qui intimide; il faut toute la grâce cavalière, l'élégance royale du modèle et la richesse de la matière pour réchauffer la froideur des passans devant un des plus beaux ouvrages de Rudde, le *Louis XIII enfant*, cette statue que la piété reconnaissante du duc de Luynes éleva un jour dans son château de Dampierre au bienfaiteur de sa famille. Le *Mercure*, du même auteur, appartenant à M. Thiers, modèle réduit du beau bronze qui a disparu dans l'incendie de l'Opéra, est la seule pièce qui soit sortie de cette collection unique à Paris dont chaque morceau est un chef-d'œuvre.

Est-il besoin de vanter les magnifiques vitrines où s'étalent les richesses appartenant à la famille de Rothschild, ces faïences d'Oiron, ces innombrables émaux, ces bijoux sans prix, ces pendules de Boule et ces statuettes, et cette grande figure aux chevaux d'or, œuvre pardonnable de la décadence italienne! — M. Didot a envoyé ses plus beaux manuscrits, — M. de Ganay ses reliures de Groslier; des tabatières d'or, aux miniatures de Petitot, reluisent sous le rayon du jour dans l'embrasure des fenêtres. Tous les goûts, nous ne voulons pas dire toutes les manies, ont tenu à se faire représenter à

cette fête de la bienfaisance. Voici des faïences de Rouen choisies avec une sévérité qui veut faire excuser l'engouement, et des tapisseries d'Arras aux saintes figures tissées d'or et d'argent, les plus fidèles représentations peut-être de ce que devaient être nos peintures d'église en France avant le règne tyrannique de la renaissance. A côté s'étendent en longs panneaux de laine les arabesques de Berain, ce Jean d'Udine de notre XVIIe siècle, et les pastorales de Boucher, ce maniériste trop vanté qui ne trouvait le ton juste que lorsqu'il lui était enjoint par la nature du travail même de se montrer faux sans scrupules.

Les fidèles de l'hôtel Drouot s'arrêteront longtemps devant ces bahuts et ces dressoirs, et devant ces fragmens de portes et ces stalles, débris arrachés aux églises et aux châteaux de notre pauvre France, témoignage d'un art national qui ne craignait pas de rivaux; c'est cependant la passion de ces hommes, appelés quelquefois si dédaigneusement des amateurs de bric-à-brac, qui sauve encore tous les jours d'une mort sans cesse menaçante ces épaves, derniers documens d'une gloire dont d'autres que nous pourraient faire bon marché. Hélas! l'Angleterre a montré plus de discernement. Si l'immense collection de sir Richard Wallace à Bethnal-Green était venue se joindre aux reliques que quelques collectionneurs, comme MM. Double et Pichon, ont envoyées au Palais-Bourbon, on comprendrait mieux encore le rôle dirigeant que la France a joué depuis deux siècles dans le développement et dans le maintien du goût en Europe; mais nos archives, nos bibliothèques, passaient en Russie, nos voisins d'outre-Manche emportaient nos galeries, et la révolution travaillait avec désintéressement à rendre encore plus facile ce partage de la richesse et de la vieille gloire de notre patrie. C'est ainsi que l'Europe s'est fait peu à peu une éducation dont nous payons presque toujours les frais, et on sait quelle reconnaissance elle a gardée pour son institutrice! — L'exposition d'Alsace-Lorraine contient plus d'un enseignement; puissions-nous y apprendre encore autre chose que les devoirs de la charité!

CH. TIMBAL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1874.

Il y a un temps pour les fantaisies, il y a un temps pour la raison et pour l'action sérieuse. Ces six semaines d'interrègne parlementaire qui viennent de s'écouler, on les a bizarrement employées à disputer et à divaguer, à écrire des lettres, à jouer aux ombres chinoises dans des polémiques subtiles; on n'a réussi tout naturellement qu'à obscurcir les choses les plus simples et les plus claires, à désorienter un peu plus le pays, déjà lassé d'incertitudes, et à rendre pour ainsi dire plus criante la nécessité de sortir de cette atmosphère trouble qu'on nous fait. Le retour de l'assemblée a le mérite d'en finir avec ces agitations dans le vide, de remettre tout le monde en présence de la réalité, de contraindre tous les petits calculs, les arrière-pensées, les combinaisons secrètes, à se dévoiler et à se préciser. Maintenant que l'assemblée est de nouveau réunie, il ne s'agit plus de jouer avec des fantômes, d'écrire des consultations de fantaisie sur le septennat-institution et le septennat personnel, de laisser entrevoir l'arrivée prochaine de M. le comte de Chambord à Versailles. La situation va se dessiner nettement dans ce qu'elle a de grave et d'impérieux. Les problèmes trop longtemps ajournés vont se poser ou plutôt s'imposer. Les partis ne renonceront pas à leurs subterfuges et à leurs manœuvres, il faut bien s'y attendre; ils ne feront que hâter des solutions inévitables, ils se sentent eux-mêmes sous le poids des circonstances qu'ils ont contribué à créer. Toute la question est de savoir si l'on peut, si l'on veut essayer de prolonger une équivoque désastreuse pour tous les intérêts extérieurs et intérieurs du pays, ou si l'on est enfin décidé à se placer en face de la situation telle qu'elle apparaît au début de cette session nouvelle. Au point où nous en sommes, on peut dire que ce n'est plus même là une question, ou du moins elle est tranchée par une sorte d'instinct universel. Tout le monde a le pressentiment que la session qui vient de s'ouvrir doit être décisive. Les députés arrivent de leurs provinces avec

cette impression. Pour l'assemblée, qui dispose en ce moment de la France, c'est une affaire de nécessité, d'honnêteté patriotique, de prévoyance, de raison politique. Tout se réunit.

Un député disait récemment le mot de cette singulière et grave situation : « l'assemblée s'est déclarée constituante, il faut qu'elle constitue;... si elle ne le peut, la dissolution s'imposera fatalement... » C'est là en effet l'inévitable alternative au moment où se rouvrent les débats parlementaires. Les esprits sensés et réfléchis ne peuvent s'y méprendre. Le malaise qui règne dans le pays, qu'ils sont les premiers à constater et à déplorer, est sans doute le résultat de bien des causes; il tient aussi en partie, dans une certaine mesure, à la prolongation d'un régime absolument exceptionnel au-delà des circonstances, douloureusement exceptionnelles elles-mêmes, qui ont produit ce régime, qui l'ont rendu momentanément nécessaire. L'assemblée actuelle a certes rendu d'immenses services à la France. Élue sous le coup d'incomparables désastres, investie d'un mandat illimité, indéfini, elle avait à pourvoir à tout, au rétablissement de la paix, à la répression d'une effroyable guerre civile, à la libération du territoire, à la reconstitution de nos forces militaires, à la réorganisation de nos finances. L'assemblée résumait nécessairement en elle tous les pouvoirs; elle était pour ainsi dire la France personnifiée, se gouvernant, se donnant des lois, s'imposant des sacrifices. Rien de mieux. L'assemblée a patriotiquement rempli la plus dure, la plus difficile partie de sa mission, elle a réussi à congédier l'occupation étrangère, merveilleusement représentée dans la réalisation de ce dessein tout national par celui dont elle avait fait le premier magistrat de la France, M. Thiers. Elle devait assurément à son honneur, même après la libération du territoire, de résister aux sommations injurieuses de ceux qui lui demandaient prématurément son abdication, de poursuivre sa tâche jusqu'au bout, en préparant la réorganisation politique du pays, la constitution d'un régime régulier. La question est là précisément aujourd'hui dans cette réorganisation politique; c'est la dernière raison d'être de l'assemblée, la nécessité irrésistible de la situation. Si l'assemblée se laisse arrêter en chemin et détourner de son œuvre, que reste-t-il? Ce que nous voyons, ce que les pointus et les excentriques de l'extrême droite voudraient peut-être perpétuer dans l'intérêt de leurs espérances et de leurs combinaisons, la continuation indéfinie d'un des régimes les plus extraordinaires qui aient existé.

Qu'on y songe bien, voilà plus de trois ans que nous en sommes là, avec une assemblée unique, investie de tous les droits et de tous les pouvoirs, sans contrôle et sans contre-poids, dominant de sa souveraineté absorbante un gouvernement à qui on demande la force sans lui donner une existence définie, tenant suspendues sur le pays les difficultés extérieures qui peuvent naître d'une interpellation intempestive ou les agitations intérieures qui peuvent résulter d'une résolution inat-

tendue. Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre que ce n'est là qu'une immense anomalie, un régime des grandes circonstances, énergique et efficace instrument dans un temps de crise, plein de périls dès qu'il se prolonge au-delà de sa durée naturelle, et il n'y a pas même à réfléchir, il n'y a qu'à voir ce qui se passe tous les jours. Voilà un gouvernement réduit, pour s'affirmer, à s'en aller faire un discours dans le département de l'Eure, à envoyer des communiqués aux journaux et à négocier avec les partis. C'est le gouvernement de la majorité, répète-t-on toujours, c'est la loi parlementaire! Nullement, c'est une complète illusion. Que les partis se combattent, s'infligent des défaites ou négocient entre eux dans les conditions habituelles d'un régime parlementaire organisé, rien de plus simple. Le cours des affaires nationales n'est point sérieusement interrompu; il y a un gouvernement, des institutions, des moyens légaux de dénouer une crise. Aujourd'hui, et c'est ce que nous voudrions faire toucher du doigt parce qu'on l'oublie sans cesse, il n'existe rien qu'une majorité, qui n'existe pas elle-même, ou qui du moins ne se sauve d'une dislocation toujours menaçante qu'à force d'artifices et de combinaisons ingénieuses. Vous le voyez sous les traits les plus saisissans en ce moment même : du premier coup, au premier pas, c'est l'existence même du gouvernement qui est en cause dans une question d'ordre du jour. Avant de savoir ce qui arrivera, il faut attendre l'issue des négociations ouvertes par M. le président du cercle Vatel avec M. le président du cercle des Réservoirs, avec M. le président de la réunion Colbert, sans compter M. le président de la réunion de l'appel au peuple, et si ces négociations n'aboutissaient pas, ce qui peut bien arriver un jour ou l'autre, il n'y aurait plus rien, absolument rien, ni lois politiques ni institutions. Et c'est là le régime que de prétendus conservateurs voudraient prolonger! et l'on s'étonne des malaises d'opinion qui se manifestent.

L'inquiétude du pays ne vient pas précisément de telle ou telle mesure du gouvernement, d'une certaine direction politique; le pays s'effarouche même peut-être trop peu de voir reparaître quelquefois des pratiques de l'empire qu'on ferait mieux de laisser dans l'oubli. L'inquiétude publique vient du sentiment d'une situation sans base, sans caractère défini, sans garanties, où tout est possible et où rien n'est possible. Nous sommes pleins de respect pour l'assemblée; nous demandons simplement à tous les hommes prévoyans du gouvernement, des opinions modérées, de vouloir bien se rendre compte du danger d'une telle situation. L'assemblée garde encore aujourd'hui assez d'autorité et de force pour compléter ce qu'elle a commencé, pour organiser librement un régime qui sera plus ou moins définitif, qui, dans tous les cas, aura aux yeux de la France la sanction d'un pouvoir souverain, des garanties de régularité et de durée fixe. Cette autorité dont jouit encore l'assemblée n'est point évidemment inépuisable. S'il y avait aujourd'hui

une crise parlementaire, une scission de majorité, qui n'est certes point impossible, peut-on nous dire quels moyens réguliers il y aurait de sortir de là? Il n'y en a aucun jusqu'ici. Il faudrait arriver droit à la dissolution, et on y arriverait par impuissance, en laissant le gouvernement sans organisation, le pays sans appui, sans direction, après avoir laissé échapper l'occasion d'offrir le sérieux spectacle d'une assemblée souveraine transmettant à ses successeurs un héritage d'ordre et de sécurité. Véritablement peut-on placer un pays entre le danger d'un vote émis au hasard, dans la fièvre d'une crise universelle, et les coups d'état? On ne peut pas le vouloir, on ne peut pas aller les yeux fermés à ces extrémités, et voilà pourquoi c'est pour l'assemblée une affaire de pévoyance et d'obligation, une affaire pressante, d'accepter ce devoir qui s'impose à elle au moment où elle se réunit, de donner à la France un régime régulier, défini.

La nécessité est éclatante, elle se dégage de toute une situation, et les élémens de cette organisation nécessaire sont tout aussi clairement indiqués. Pour les coordonner, pour arriver à une solution pratique, il n'y a qu'à le vouloir; il suffit de s'en tenir à ce qui est possible, de mettre un instant de côté les intérêts, les passions et les préjugés de parti. Ah! c'est là, nous le savons bien, la difficulté. L'assemblée est à peine réunie depuis deux jours; la première séance s'est passée à recevoir la démission et à écouter les explications embarrassées du député séparatiste de Nice, M. Piccon, qui a écrit une lettre pour prouver qu'on pouvait être député de la France et appeler de ses vœux ou prévoir un nouveau démembrement de la France. La démission de M. Piccon, fort bien, il n'avait rien de mieux à faire. Les explications qu'il a cru devoir donner n'ont eu d'autre mérite que de fournir à un jeune député de la Savoie, M. Costa de Beauregard, l'occasion de déclarer avec chaleur que dans ce bon et honnête pays de Savoie tous, monarchistes et républicains, n'avaient dans le cœur qu'un seul sentiment, le sentiment de fidélité à la France. La seconde séance de l'assemblée a été occupée par la réélection de M. Buffet à la présidence. Jusque-là tout est bien; mais dès les premiers jours, on le sent, la crise est dans l'air. Les partis arrivent plus animés que jamais, avec leurs mots d'ordre et leurs plans de campagne. La lutte est visiblement engagée entre ceux qui veulent les lois constitutionnelles et ceux qui se proposent dès aujourd'hui de mettre tout en œuvre pour arrêter ces lois au passage, pour les ajourner ou les dépouiller d'avance de tout caractère sérieux. Avant même que la question soit arrivée à la discussion publique, la lutte a commencé dans les conciliabules sur un point de procédure parlementaire, sur la mise à l'ordre du jour de la première des lois constitutionnelles, de la loi électorale, que les légitimistes de l'extrême droite tiennent à écarter. La tactique des légitimistes extrêmes est évidente. Ils veulent faire passer avant tout la loi municipale, une loi sur l'enseignement supérieur, les

projets financiers, tout ce qui peut occuper la session et conduire jusqu'au moment où l'on prendra de nouvelles vacances sans avoir touché aux lois constitutionnelles.

Ainsi rien n'y fait, ni la nécessité publique qui parle si haut, ni le danger d'une incertitude prolongée, ni l'impossibilité d'arriver à la monarchie : les légitimistes n'entendent pas raison. Ils ne veulent ni de la loi électorale, qui pourrait conduire à la dissolution, ni d'une loi sur la transmission du pouvoir exécutif qui aurait l'air d'une consécration légale de la république. Les chevau-légers ne tiennent pas plus de compte des plus pressans intérêts du pays que des engagemens pris par l'assemblée, car enfin il y a une série de résolutions par lesquelles l'assemblée s'est positivement engagée. Déjà l'an dernier, sous la présidence de M. Thiers, la première loi des trente faisait au gouvernement une obligation de présenter les lois constitutionnelles, dont l'une devait justement régler la transmission du pouvoir exécutif, et l'assemblée était si parfaitement décidée, qu'elle repoussait un amendement de M. de Kerdrel proposant d'ajourner la présentation de ces mesures jusqu'à la libération du territoire. L'acte constitutif du septennat n'a fait que confirmer ces engagemens en promettant la discussion prochaine de ces lois réclamées par le maréchal de Mac-Mahon lui-même. Est-ce qu'il est sérieux de proposer à une assemblée de se déjuger ainsi, de prétendre, par un caprice de parti, abroger toute une série de résolutions, uniquement pour se réserver les chances de l'imprévu, le droit de s'agiter dans un provisoire indéfini? Les chevau-légers se font d'ailleurs d'étranges illusions. Si un prétendant devait profiter de l'imprévu, ce prétendant, selon toute vraisemblance, ne serait pas M. le comte de Chambord, et il serait curieux de voir des légitimistes préparer des chances à l'empire.

Le gouvernement réussira-t-il à vaincre cette obstination aveugle ou intéressée de certains partis? Il le désire sans doute, il veut sérieusement, quant à lui, les lois constitutionnelles, et l'autre jour, dans un banquet donné aux maires de son département, M. le duc de Broglie insistait très vivement sur cette nécessité d'organisation. Malheureusement le ministère poursuit un dessein qu'on peut appeler contradictoire. Il veut les lois constitutionnelles et il s'obstine à vouloir les faire avec ceux qui les repoussent, qui ne seraient pas fâchés de les voir échouer, ou qui dans tous les cas ne prêtent leur concours qu'avec toute sorte de restrictions et d'arrière-pensées, en faisant des conditions. Qu'en peut-il résulter? On s'expose tout simplement à faire une œuvre équivoque, indécise, entourée de telles atténuations qu'elle risque d'être affaiblie d'avance dans son autorité, dans son efficacité. Ce qui serait surtout un danger, ce serait de se prêter à cette pensée, fort en faveur parmi certains légitimistes, même parmi des légitimistes modérés, d'organiser ce qu'on appelle maintenant le septennat personnel.

A quoi cela peut-il bien ressembler? Qu'est-ce que peuvent être des institutions faites pour une personne, si honorable, si élevée qu'elle soit? Voilà donc des hommes qui sont royalistes, mais qui se disent en même temps libéraux, parlementaires, et qui s'occuperaient à refaire, à réhabiliter, quoi? le gouvernement personnel! Franchement, au lieu de se perdre dans toutes ces subtilités, que ne fait-on simplement des lois pour elles-mêmes, des institutions pour elles-mêmes, une organisation que le cours des choses pourra modifier, mais suffisante dès ce moment pour offrir au pays l'apparence et la réalité d'un régime sérieusement constitué?

C'est là notre œuvre essentielle, et, il faut bien y songer, tout ce qu'on fera pour l'apaisement intérieur de la France à l'abri d'institutions régulières, on le fera dans la même mesure pour son crédit extérieur, qu'elle ne songe sûrement pas à reconquérir aujourd'hui autrement que par la paix, par le recueillement et le tranquille rajeunissement de ses forces. A quoi donc peuvent se rapporter les interpellations qui ont eu lieu ces jours derniers dans le parlement anglais et devant les délégations autrichiennes au sujet de troubles dont le continent serait ou aurait été récemment menacé? Lord Derby et le comte Andrassy ont eu bien raison d'écarter le péril du moment, sans dissimuler, il est vrai, les dangers qui peuvent naître dans l'avenir de la situation respective des nations européennes. Assurément l'avenir est toujours réservé, et personne n'a le droit d'en disposer. L'avenir est à ceux qui sauront le préparer par leur constance et par leur sagesse. Pour le moment, il y a une chose bien sûre. S'il y a eu des menaces de troubles, ce n'est point évidemment de la France qu'elles sont venues. Ce n'est pas en France qu'il a été dit qu'on devait rester cinquante ans sous les armes. Ce n'est point à Paris que le roi d'Italie a eu à repousser des propositions en vue de guerres nouvelles. L'erreur de beaucoup d'hommes publics de l'Europe, de M. de Bismarck tout le premier, c'est de croire que nous sommes toujours en ébullition. Ils jugent la France d'aujourd'hui par la France d'autrefois, et ils se trompent. On peut être tranquille, la France n'a point la passion de se jeter dans la guerre. S'il y a des conflits, ce n'est pas elle qui les allumera. Elle sait et elle voit bien des choses dont elle ne parle pas toujours. Elle garde la foi en sa grandeur et son inviolable espérance; mais elle a la volonté d'étonner le monde par sa patience. La France n'ignore pas que des désastres comme ceux qu'elle a éprouvés ne se réparent qu'avec le temps; elle sait de plus qu'il n'y a pour elle qu'une manière de reprendre la place qui lui est due, c'est de mériter l'amitié de ses alliés par la sûreté de ses rapports, la confiance des peuples par sa courageuse sagesse. Le reste, c'est la question de l'avenir.

M. de Bismarck a certes toute sorte de droits à prendre ce titre de « cocher de l'Europe » que l'impératrice Catherine décernait autrefois à

M. de Choiseul. C'est un terrible homme, qui, même en étant malade et en ayant quelque peine à se remettre, trouve du temps pour tout. Il a joué son rôle dans le vote récent de la loi militaire ; il ne dédaigne pas de livrer à la juridiction d'un tribunal allemand M. l'évêque de Nancy sans trop regarder au traité de Francfort, qu'il doit bien connaître, puisqu'il l'a fait, et voici qu'avant de partir pour Varzin il vient de vider à sa satisfaction l'incident d'Arnim en remplaçant à Paris M. l'ambassadeur d'Allemagne, en nous envoyant comme nouveau représentant de l'empereur Guillaume le prince de Hohenlohe, qui va prochainement arriver. Les journaux allemands semblent croire qu'en France nous avons attaché une importance particulière au conflit qui s'est dénoué par la disgrâce de l'ambassadeur impérial d'hier, ils se trompent ; ce qui vient d'arriver à M. d'Arnim n'est pour nous qu'une affaire allemande, un incident curieux de plus. M. le comte d'Arnim, avant de venir à Paris, avait représenté la Prusse à Rome en 1869 et 1870 pendant le concile. Comment un journal de Vienne s'est-il trouvé récemment en mesure de publier quelques-uns des rapports de M. d'Arnim sur le concile? C'est là jusqu'ici le secret. Quelle impression le prince-chancelier d'Allemagne a-t-il ressentie de cette divulgation? On pourrait s'en douter par la publication faite immédiatement à Berlin d'autres rapports, d'un document tout confidentiel où l'ancien ambassadeur de Prusse à Rome semblait se mettre en contradiction avec lui-même, où il parlait notamment d'un ton assez leste du chanoine de Munich, M. Döllinger, qui a eu son rôle dans toutes ces affaires religieuses. M. le comte d'Arnim n'a pas voulu se résigner à cette indiscrétion qui lui faisait dire tout haut des choses désagréables au chanoine bavarois, et il a fort dignement écrit à M. Döllinger pour s'excuser. M. Döllinger à son tour a publié cette lettre, où M. d'Arnim parlait du gâchis religieux allemand, et voilà aussitôt la guerre déclarée à M. l'ambassadeur d'Allemagne à Paris par tous les journaux dévoués à la politique du prince-chancelier. M. d'Arnim a été traité en diplomate intempérant et indiscret, presque en agent révolté contre son gouvernement, de sorte que, lorsqu'il est récemment arrivé à Berlin, il est tombé au milieu d'un monde prévenu ou hostile qu'il n'a fait qu'exaspérer par une nouvelle lettre plus accentuée encore. Cette fois la rupture était complète, et M. de Bismarck a eu d'autant plus de facilité à briser M. d'Arnim que l'empereur Guillaume n'aime guère ces dérogations bruyantes et intempestives aux traditions de la diplomatie prussienne ; mais est-ce bien là le vrai et seul motif de la disgrâce ou de la retraite de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris?

Peut-être ce dernier incident est-il venu à propos pour les deux personnages qui se sont trouvés en conflit et qui depuis quelque temps passaient pour ne point vivre dans la meilleure intelligence. Il est bien certain que M. le comte d'Arnim avait peu de goût pour la politique suivie par le prince-chancelier dans les affaires religieuses de la Prusse et de

l'Allemagne. Attaché au parti conservateur de son pays, il ne voyait pas sans peine les emportemens quelque peu révolutionnaires de M. de Bismarck, tout en sachant bien que M. de Bismarck n'est révolutionnaire que lorsqu'il le veut, dans la mesure où il le veut et où il le croit utile à ses intérêts. M. d'Arnim pouvait donc passer, sinon pour un rival dangereux, du moins pour un mécontent d'une certaine importance politique par son rang, par ses relations à Berlin. D'un autre côté, il n'est point impossible qu'il ne trouvât sa position à Paris difficile et ingrate. Il gardait sa place avec une distinction et une dignité qui lui étaient faciles, il avait été reçu avec les égards qui lui étaient dus, qu'on n'avait pas la pensée de lui refuser; mais enfin il était venu en France à la suite de la guerre, dans un moment où une partie de notre territoire était occupée par les troupes allemandes, et il ne pouvait espérer trouver dans la société française, d'habitude si hospitalière, un accueil sans réserve. Peut-être même y avait-il eu quelques incidens mondains sur lesquels il avait eu le bon goût de ne pas insister. Toujours est-il qu'il ne désirait pas rester à Paris, surtout après s'être trouvé en dissidence avec le prince-chancelier sur ce qui se passait en France. On lui avait offert le poste de Constantinople; il hésitait lorsque survenait tout à coup cet incident de la divulgation des papiers diplomatiques relatifs aux affaires religieuses.

Ce n'était pas de quoi arranger les rapports du chancelier et de l'ambassadeur. M. de Bismarck a-t-il trouvé l'occasion bonne pour pousser ce conflit à fond? M. d'Arnim, de son côté, ne paraît pas avoir trouvé cette occasion mauvaise pour une rupture. L'attitude qu'il a prise indique évidemment une résolution arrêtée et même une certaine intention de résistance au chancelier. S'il n'est plus dans la diplomatie officielle de la Prusse, il reste un personnage politique qui à un moment donné peut avoir de l'importance à Berlin. Quant au poste que l'ancien représentant de l'empereur Guillaume laisse vacant à Paris, il va être occupé par le prince de Hohenlohe, vice-président du parlement allemand, ancien président du conseil du roi de Bavière à l'époque où M. d'Arnim était ambassadeur de Prusse à Rome. Le prince de Hohenlohe a l'avantage de venir en France dans des circonstances un peu moins difficiles que celles où venait le comte d'Arnim. Il est Bavarois, catholique, libéral, et avant de quitter l'Allemagne il nous a envoyé un petit compliment de bienvenue en disant dans un banquet qu'il allait représenter l'empire et l'empereur auprès d'une nation à laquelle les Allemands doivent reconnaître le mérite d'avoir la première parmi les nations du continent proclamé les grandes idées sur lesquelles repose l'état moderne. M. le prince de Hohenlohe sera sûrement reçu en France dans la mesure des sentimens de sympathie dont il portera l'expression.

Il y a aujourd'hui pour l'Angleterre une question qu'une préoccupation passagère et superficielle des affaires du continent ne peut éclipser. Il ne s'agit ni d'une dispute de pouvoir entre whigs et tories, ni de la guerre

contre les Achantis, ni de la famine de l'Inde, ni du danger des progrès de la Russie vers l'Afghanistan. La question qui vient de surgir, ou plutôt qui vient de reparaître avec un caractère plus aigu, est tout simplement le signe du travail profond qui s'accomplit dans la société anglaise. C'est une grève agricole des plus redoutables par les proportions qu'elle a déjà prises, par les conséquences qu'elle peut avoir, par les crises dont elle menace la propriété tout entière. Jusqu'à ces derniers temps, le mouvement par lequel la population ouvrière de l'Angleterre est arrivée à se constituer sous la forme d'associations, de *trades-unions,* pour défendre ses intérêts contre le capital, contre les patrons, ce mouvement était resté circonscrit dans la sphère de l'industrie, du travail de manufacture et d'usine. La population agricole, plus fixe, moins facile à grouper et à exciter, n'avait pris aucune part à cette agitation, et semblait indifférente. Maintenant elle entre à son tour dans le mouvement; elle a son *union,* qui est de création assez récente, qui a noué aussitôt des rapports avec les autres associations ouvrières, de sorte que l'Angleterre est menacée de se voir enveloppée d'un réseau s'étendant à toutes les formes du travail.

Le premier symptôme de cette situation si nouvelle et si dangereuse apparaissait, il y a deux ans, par une grève qui éclatait tout à coup dans le comté de Warwick, et qui a été le vrai point de départ de l'association des ouvriers de la terre, constituée par les soins de M. Arch, sous le titre d'*Union nationale des travailleurs agricoles.* La grève d'aujourd'hui, dirigée par l'*Union agricole,* soutenue par les autres associations ouvrières de l'industrie, a pris naissance autour de Newmarket; elle s'est étendue bientôt à certains districts des comtés de Suffolk, de Cambridge, de Lincoln. Rien n'est plus complexe d'ailleurs que cette question des salaires agricoles, qui varient nécessairement selon les contrées, qui s'élèvent à 18 shillings, — 22 francs 50 centimes, — par semaine dans le Lincolnshire, tandis qu'ils ne sont que de 10 shillings, — 12 francs 50 centimes, — à Newmarket. Une augmentation proportionnelle réclamée par les ouvriers ou par l'*Union* au nom des ouvriers, et refusée par les fermiers, est devenue le signal de la grève. Des milliers de travailleurs sont aujourd'hui inoccupés, attendant la capitulation des maîtres qu'ils espèrent lasser. L'*Union* pourvoit à leurs besoins en leur donnant 9 shillings par semaine. Les ouvriers de l'industrie, mis à contribution pour soutenir les grévistes de l'agriculture, fournissent une subvention considérable. On a cité le chiffre énorme de 25,000 livres sterling par semaine. Il y a déjà six semaines que cette crise dure, et la question ne cesse d'être ardemment agitée en Angleterre. Jusqu'ici rien ne laisse prévoir à qui restera la victoire ou quel moyen de conciliation mettra fin à la lutte. Les belligérans sont en présence. Les maîtres refusent de céder, les ouvriers persistent dans leurs prétentions et ne font rien ou émigrent. Le travail reste en suspens dans les contrées envahies par la grève.

Un des incidens les plus curieux de cette lutte, c'est l'intervention imprévue d'un des principaux dignitaires de l'église anglicane, de l'évêque de Manchester, M. le docteur Fraser, qui a pris spontanément et hautement parti pour les grévistes, plaidant leur cause avec une sorte de candeur audacieuse. L'évêque de Manchester, tout en se déclarant peu favorable aux *trades-unions*, tranche la question d'une façon aussi radicale que sommaire. Si, pour donner satisfaction aux légitimes réclamations des ouvriers agricoles et alléger leur condition, il faut prendre sur la rente que les fermiers paient aux propriétaires, il n'y a qu'à réduire le prix des fermages, au risque d'être désagréable à ceux qui ont pris l'habitude de « dépenser dans les splendeurs d'une fête ou dans l'achat d'un attelage de chevaux de race le revenu de 300 acres de terre. » Si l'on ne se hâte pas, le terrible prélat menace l'Angleterre d'une prochaine « guerre de paysans. » L'évêque de Manchester est un peu prompt et un peu vif dans ses solutions comme dans ses menaces. Il jette dans un tel conflit des paroles assez imprudentes, assez peu faites pour aider à l'apaisement des esprits dans les campagnes. Les problèmes de ce genre sont des plus compliqués et ne se résolvent pas ainsi. Assurément la condition des ouvriers agricoles de l'Angleterre est assez misérable dans certaines régions, surtout dans le district de Newmarket, où la grève a commencé, où avec moins de 15 francs par semaine ces malheureux, réduits à se loger pêle-mêle dans des masures infectes, sont obligés de suffire à tous leurs besoins. Améliorer cette condition est un acte de prévoyance sociale; mais d'un autre côté il y a des traditions consacrées, des droits acquis, des intérêts légaux. Ces fermages aujourd'hui mis en cause reposent sur des contrats à longue échéance qui ont été fixés d'après certaines données, et la ruine du fermier, qui résultera de la mobilité et de l'accroissement des salaires, peut fort bien ne pas profiter aux travailleurs.

Il y a dans tous les cas une chose bien certaine : que les ouvriers échouent ou triomphent aujourd'hui, l'agriculture anglaise entre dans une période nouvelle qui peut devenir assez critique. Elle est désormais sous le coup de ce système des grèves qui en est à sa première application dans la sphère des intérêts agricoles, et qui ne fera vraisemblablement que se développer en se régularisant. C'est là ce qu'il y a de grave. C'est peut-être le pas le plus hardi qui ait été fait vers une transformation sociale. Des améliorations partielles, des réformes de détail, les Anglais, heureusement pour eux, ont l'esprit assez pratique pour en trouver s'il le fallait, si le mouvement des populations rurales pouvait être détourné et contenu à ce prix; mais il est évident que ce n'est plus là seulement la question. Ces agitations rurales qui commencent inaugurent peut-être un mouvement dont le dernier mot est une révolution plus ou moins prochaine dans la constitution de la propriété agricole. Jusqu'ici c'était un problème assez lointain, tout théorique; il semble se

rapprocher maintenant et apparaître à travers ces grèves nouvelles dont l'agriculture anglaise est la victime.

Les événemens ont marché vite depuis quelques jours en Espagne. Après un mois passé à refaire l'armée qui avait livré les combats sanglans et meurtriers de la fin de mars, à organiser de nouveaux corps, à préparer une campagne nouvelle, l'action s'est vivement engagée dans les montagnes de Biscaye, autour de cette malheureuse ville de Bilbao, qui s'est si vaillamment défendue sans se laisser abattre par un bombardement impitoyable. Tandis que le général Serrano se chargeait d'attaquer de front les positions carlistes devant lesquelles il avait échoué une première fois, le général Manuel de la Concha exécutait de son côté un mouvement stratégique des mieux combinés, menaçant de couper la retraite à l'ennemi, et en deux ou trois jours de lutte, non sans efforts, mais avec bien moins de pertes qu'au mois de mars, on est arrivé à un dénoûment aussi prompt qu'heureux. Cette campagne a été vivement et habilement enlevée. Les carlistes se sont vus bientôt réduits à se replier de toutes parts pour éviter d'être enveloppés, abandonnant des positions presque inexpugnables et surtout levant le siége de Bilbao, dont la constance a préparé le succès de l'armée. Il n'était que temps : encore un échec de l'armée, la ville serait évidemment tombée, elle en était déjà aux derniers expédiens pour vivre. Serrano a fait à son vieux compagnon d'armes, au général Concha, la galanterie de le laisser entrer le premier dans la ville délivrée, et même pour vaincre ses scrupules il lui en a donné l'ordre. Entre le duc de La Torre et le marquis del Duero, il y a eu assaut de chevalerie après la victoire, de même qu'il y avait eu, il faut le dire, émulation de vigueur pendant le combat. C'est le mouvement conçu, exécuté par Concha, qui a décidé le succès; mais Serrano l'a soutenu, complété par une attaque hardie au moment voulu. L'un et l'autre ont retrouvé dans ces opérations compliquées le feu de leur jeunesse militaire, qu'ils ont su communiquer à leurs soldats.

Sans nul doute, cet abandon forcé du siége de Bilbao est un coup des plus rudes pour les carlistes; même quand ils auraient pris Bilbao, leur cause avait toujours peu de chances de triompher définitivement en Espagne. Qu'est-ce donc après un échec signalé? Ce jeune prince qui s'occupe tristement à désoler le pays sur lequel il prétend régner peut publier des proclamations et promettre encore à ses soldats de les conduire de Vera à Cadix; les auxiliaires étranges et imprévus qu'il trouve en France peuvent faire des pèlerinages à Notre-Dame de La Garde à Marseille pour le succès de ses armes : la défaite qu'ils viennent d'essuyer n'est pas moins grave pour eux, doublement grave, parce qu'elle montre leur impuissance et parce qu'elle est le signal de la réapparition d'une véritable armée espagnole. Il ne faut pas cependant s'y tromper, la lutte n'est rien moins que finie. Les carlistes ont pu se retirer assez tôt pour échapper à un désastre, ils ne se sont pas débandés; ils ont pu empor-

ter le peu de matériel qu'ils possèdent; ils ont à leur tête un habile homme, le vieux Elio, qui avait organisé la défense des lignes de Bilbao, qui n'est pas à bout de ressources. Ils n'ont pas quitté la Biscaye, et, payant d'audace, ils commencent à reparaître dans le voisinage de Bilbao comme s'ils attendaient ou cherchaient la bataille, pendant que d'un autre côté, pour remonter le moral de ses partisans, don Carlos annonce des victoires de son frère, le prince Alphonse, en Catalogue. Tout tient évidemment à la vigueur qu'on va mettre à les poursuivre; mais c'est ici que la question se complique. Serrano, aussitôt après la victoire, est parti pour Madrid, laissant au général Concha la direction de la campagne. Concha lui-même ne peut rien, s'il n'a pas des approvisionnemens, des munitions, de l'argent pour payer ses troupes, et il ne peut avoir tout ce qui lui est nécessaire que s'il y a un gouvernement à Madrid. C'est justement un ministère que Serrano est allé tenter de reconstituer, fort de l'ascendant personnel que lui donne le succès des dernières opérations.

Serrano réussira-t-il à refaire un gouvernement? Dès son arrivée, il est tombé dans une véritable fourmilière, dans une mêlée de républicains, de radicaux, de constitutionnels, d'alphonsistes, se disputant le pouvoir. Il a commencé par demander quelques jours pour réfléchir, et au dernier moment de cette confusion vient de sortir un ministère dont la composition prouve que l'avantage est resté à des opinions modérées, probablement même assez monarchiques. Le général Zabala est le chef de ce cabinet où figurent des hommes qui ont eu autrefois un rôle politique, M. Ulloa, M. Alonso Martinez, M. Romero Ortiz; M. Sagasta, l'ancien ministre du roi Amédée, l'antagoniste de M. Martos dans le dernier cabinet, reste ministre de l'intérieur. Le dernier républicain, M. Garcia Ruiz, a disparu. C'est évidemment une évolution conservatrice; il ne pouvait guère en être autrement, et cette réaction ira sans doute en s'accentuant, car il y a un fait dont il faut désormais tenir compte, c'est la rentrée des chefs de l'ancienne armée. Concha commande dans le nord; avec lui sont Echague, Letona, Laserna, Martinez Campos, qu'on enfermait dans une citadelle après le coup d'état du mois de janvier pour une manifestation trop conservatrice. Ces chefs ont retrouvé le succès des armes. C'est par eux qu'on peut poursuivre la campagne contre les carlistes si on veut réussir, et Serrano ne se séparera pas sans doute de ses compagnons. Bref, tout indique que l'armée est destinée encore une fois à jouer un rôle dans la politique au-delà des Pyrénées. C'est à la prépondérance militaire que les événemens conduisent; pour le moment, ils ne conduisent que là, et rien de décisif ne sera fait, selon toute apparence, avant le dénoûment de la guerre civile qui donnera peut-être à l'Espagne, avec la paix, un gouvernement en état de réconcilier toutes les opinions libérales.

CH. DE MAZADE.

L'ATLANTIDE.

I. — *Les Atlantes*, par M. Roisel, 1874; Germer-Baillière. — II. *L'Océan des anciens et les peuples préhistoriques*, par M. Moreau de Jonnès, 1873; Didier.

Rien n'est mieux fait pour mettre à l'épreuve la sagacité des érudits et pour décourager leur patience que ces obscures traditions, concernant l'origine des races et les migrations des peuples préhistoriques, qui surnagent encore, épaves méconnaissables, après les naufrages qui ont englouti les littératures antiques. A mesure que la science contemporaine parvient à retrouver des débris d'information, à dérouler des papyrus oubliés et à déchiffrer les pages de pierre des monumens que le temps a respectés, les problèmes, loin d'être simplifiés, semblent se compliquer d'incertitudes nouvelles, de doutes imprévus, d'obscurités plus désespérantes. Le jour nouveau que les études de géologie, de paléontologie, de linguistique, répandent sur les âges primitifs n'a servi qu'à mettre en pleine lumière les contradictions et les incohérences des faits légendaires. Il s'agit maintenant de mettre d'accord les cosmogonies et les théogonies sans nombre que les fouilles mettent au jour à chaque pas, de débrouiller la filiation des cultes, de constater les héritages et les emprunts qui attestent la parenté ou le contact des races, de suivre à la piste les dieux et les héros dans leurs incarnations multiples. Pas d'hypothèse qui ne puisse s'étayer de preuves plus ou moins spécieuses, qui ne puisse invoquer un certain nombre d'analogies frappantes : c'est le chaos.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir des chercheurs consciencieux, entassant preuves sur preuves, partir des mêmes données et arriver avec une égale certitude aux résultats les plus opposés. Nous en avons un exemple dans les deux livres que MM. Moreau de Jonnès et Godefroy Roisel viennent de publier, le premier sur *l'Océan des anciens,* le second sur *les Atlantes*. M. Roisel reprend le récit de Platon, relatif à cette île immense, située au-delà des colonnes d'Hercule, et qui un beau jour disparut dans l'océan ; il démontre que l'Atlantide formait comme un pont entre l'Amérique et le vieux continent, qu'elle était habitée par un peuple d'une culture fort avancée, et qu'elle a été le berceau de la civilisation, qui de cette île a rayonné sur l'ancien et le Nouveau-Monde. Pour M. Moreau de Jonnès au contraire, l'Atlantide gît, ensevelie sous les eaux, entre l'Europe et l'Asie, dans la mer d'Azof; le littoral de la Mer-Noire a été le foyer principal d'un mélange fécond de la race blanche ou scythique du Caucase avec des hommes rouges et des hommes noirs venus de l'Afrique, mélange qui donna naissance d'abord aux Couchites basanés, puis aux Sémites et aux Aryens. Ce serait donc le bassin de la Mer-Noire qui aurait été le berceau des peuples modernes.

Dans cette hypothèse, une vaste mer recouvrait encore, quelques siè-

cles avant Homère, la steppe moscovite, se reliant avec la Mer-Glaciale, la Baltique et la Caspienne. A une date plus reculée, la Russie entière était submergée par l'Océan-Scythique, qui pénétrait à l'est dans la Tartarie, tandis qu'à l'ouest il se perdait dans les marais de la Pologne et battait de ses flots les Carpathes. Un soulèvement a mis à sec la steppe et les contrées qui l'avoisinent, ne laissant subsister que des lacs et des marécages isolés dans les régions les plus profondes de l'ancien lit de l'Océan. Pendant cette période, les eaux de la Mer-Scythique ont dû plus d'une fois déborder sur le bassin de la Mer-Noire et causer les déluges successifs dont les légendes de tous les peuples ont conservé le souvenir : Xénophon en compte cinq. Ce serait à partir du XIIe siècle avant notre ère que l'Océan-Scythique aurait commencé à se dessécher; sept cents ans plus tard, au temps d'Hérodote, l'ancien lit de cette mer était occupé par des groupes nombreux de populations, les unes nomades, les autres déjà sédentaires, et, cinq siècles après, ces nomades étaient devenus des peuples riches et commerçans.

L'expédition d'Osiris l'Égyptien, qui à la tête d'une nombreuse armée parcourut l'Asie, laissant partout des colonies et semant sur ses pas des germes de civilisation, serait, selon M. Moreau de Jonnès, le point de départ de la genèse historique des nations. Les Libyens qui s'établirent sur les bords du lac Méotide (de la mer d'Azof) et dans la Colchide formèrent le noyau des colonies couchites qui apparaissent plus tard dans l'histoire. Le rivage oriental du Bosphore cimmérien, habité par ces colons africains, dut s'appeler *Libye*, et le rivage opposé, habité par les Scythes, portait le nom d'*Europe :* là étaient les colonnes d'Hercule, le voyage d'Hercule n'étant qu'une version grecque de l'expédition d'Osiris ou de Dionysos, qui s'arrêta en présence de l'Océan-Scythique, croyant avoir touché aux extrémités de la terre, et y fit élever deux stèles pour marquer les bornes de son empire. Or en face des colonnes d'Hercule était située l'île Atlantide : elle s'est abîmée un jour sous les eaux par suite d'une action volcanique, et elle occupait probablement la place que tient aujourd'hui l'immense lagune appelée *Mer-Putride,* qui dépend de la mer d'Azof.

D'après Diodore, les Atlantes, dont il fait des Africains, étaient un peuple policé, d'une haute culture et gouverné par de sages lois, dont ils étaient redevables à leur roi Ouranos. Ce peuple périt presque tout entier dans la catastrophe qui fit disparaître l'île dans l'océan; mais l'on voit un peuple congénère, les Hyperborées, survivre aux Atlantes et prolonger son existence jusque dans les temps historiques. Les Cimmériens seraient un autre rameau détaché de ces populations couchites, qui s'expatria, et auquel il faudrait rapporter les Cimbres, les Celtes, les Ibères, etc. C'est dans les mêmes parages que M. Moreau de Jonnès place l'Athènes antédiluvienne dont parlent Platon, Strabon et Pausanias; c'est là qu'il faut chercher l'empire des Amazones, qui faisaient

la guerre aux Atlantes. Enfin les quatre provinces des Enfers : l'Hadès, l'Érèbe, le Tartare et les Champs-Élysées, seraient quatre îles du groupe dont faisait partie l'Atlantide : ce sont des îles qui existent encore et qui dépendent de la presqu'île de Taman. En résumé, c'est dans le bassin de la Mer-Noire que M. Moreau de Jonnès place la source des traditions relatives à l'Atlantide et à des peuples préhistoriques d'une haute culture intellectuelle. Il apporte à l'appui de sa thèse une surabondance de preuves qui trahissent une érudition plus variée que sûre, à en juger par certaines étymologies fantaisistes qui traitent les mots comme des rébus proposés à la sagacité des peuples à venir ; mais, si sa thèse ne paraît pas définitivement démontrée, les rapprochemens ingénieux qu'il opère sont intéressans à suivre et peuvent être fort souvent justes.

M. Roisel s'attache au contraire à démontrer l'exactitude du récit qui, d'après Platon, aurait été fait à Solon par les prêtres de Saïs. « Près des bords de la mer Atlantique était une île, plus vaste que la Lydie et l'Asie, d'où il était facile de se rendre sur le continent. Il y avait là des rois célèbres par leur puissance, qui s'étendait sur les îles voisines, sur la Lydie jusqu'à l'Égypte, sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie; mais il survint des tremblemens de terre et des déluges, et dans l'espace de vingt-quatre heures l'Atlantide disparut. » Le souvenir de ce cataclysme s'est conservé chez les peuples les plus divers; tous ces témoignages attestent que l'Atlantique a englouti une vaste terre, dont les Açores, les Canaries, les Antilles, sont les derniers vestiges. Lors de la conquête du Mexique, les insulaires racontaient aux Espagnols que les Antilles n'avaient formé jadis qu'un seul continent; une légende haïtienne attribue de même la formation des Antilles à une subite inondation. Enfin une légende de la tribu africaine des Amakona mentionne une catastrophe à la suite de laquelle la grande île de Kassipi disparut dans l'Océan.

Maintenant existe-t-il entre l'Europe et l'Amérique des traces d'un cataclysme récent? On peut hardiment répondre par l'affirmative. Les cartes marines indiquent un vaste ensemble de bas-fonds délimité par les Açores, les Canaries, les Antilles et le *gulf-stream*. Les anciens navigateurs parlent d'immenses champs de plantes marines et d'innombrables écueils à fleur d'eau qui dans ces parages entravaient la marche des navires. La mer de Sargasse, telle que nous la connaissons, n'est apparemment qu'une faible réminiscence de cette mer boueuse, semi-liquide et semi-végétale, qui était peut-être la *mer betée* (mer figée) des poètes du moyen âge. La chute de l'Atlantide semblerait donc se continuer lentement; le fond de l'Atlantique s'est graduellement abaissé, beaucoup d'écueils ont disparu, l'eau s'est clarifiée en déposant les limons dont elle était chargée. L'existence ancienne d'une vaste terre atlantique qui a formé un pont entre l'Amérique et l'Europe expliquerait aussi cette dispersion de la faune et de la flore tertiaires qui embarrasse tant les paléontologues. Des botanistes éminens ont admis cette

hypothèse comme la seule explication plausible de l'analogie entre la flore miocène de l'Europe centrale et la flore actuelle de l'Amérique orientale. L'examen comparatif des insectes qui vivent des deux côtés de l'Atlantique, celui des vertébrés vivans ou fossiles, confirme cette supposition.

Dans l'Amérique centrale, en Afrique jusqu'à l'Égypte, en Europe jusqu'à l'Étrurie, M. Roisel signale les restes d'une civilisation identique, et ces ressemblances singulières lui font soupçonner une communauté d'origine dont l'Atlantide aurait été le point de départ. « Là, dit M. Roisel, fut le foyer d'une vaste colonisation dont l'influence se fit sentir vers l'est comme vers l'ouest, et dont les effets resteraient inexplicables, s'il n'avait pas existé un peuple aussi nombreux que civilisé, précisément à la place que la géologie comme la tradition assignent à l'Atlantide. Cette grande nation fut mieux située que toute autre pour découvrir promptement le cuivre et l'étain, et le type spécial de ses armes se retrouve identique dans ses premières colonies. » Les populations de l'Amérique centrale ont gardé le souvenir d'une race de conquérans venus du côté de l'Orient, et les antiquités mexicaines révèlent une civilisation fort ancienne d'origine étrangère, qui par beaucoup de côtés rappelle celle de l'Égypte. Encore de nos jours les voyageurs sont frappés de la ressemblance qui existe entre les indigènes de l'Amérique et le type égyptien; de là à voir dans les anciens maîtres de l'Amérique centrale et dans ceux de l'Égypte des colons atlantes, il n'y a pour M. Roisel qu'un pas. Il voit également dans les Phéniciens, les Ibères, les Protoscythes ou Couchites, et en général dans les anciens peuples de race plus ou moins rouge qui, au dire des historiens, se sont distingués par des qualités supérieures, soit des descendans directs des Atlantes, soit des peuples congénères colonisés par eux, et auxquels ils auraient enseigné l'usage du bronze, l'industrie métallurgique, l'agriculture, l'astronomie, enfin le dogme de la lumière, idée-mère des théologies anciennes. Les Atlantes auraient donc été les initiateurs, les grands instituteurs de l'antiquité, ils auraient exercé une sorte d'apostolat universel qui suppose chez ce peuple des connaissances merveilleuses et une culture extraordinaire. Ici la démonstration repose encore sur des rapprochemens plus ou moins vagues; mais, quand M. Roisel entreprend de reconstituer les doctrines philosophiques et scientifiques de ce peuple légendaire, de ces positivistes antédiluviens, il s'engage dans le domaine de la fantaisie pure, et nous renonçons à l'y suivre. Quoi qu'il en soit, ces synthèses ont toujours le mérite de grouper les faits, de mettre un peu d'ordre dans les découvertes qui se pressent, et de préparer ainsi les voies aux solutions définitives.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE

MARIAGE DE GÉRARD

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Tous les convives étaient si animés que la mésaventure de Marius passa presque inaperçue. On avait servi le café, et les têtes commençaient à s'échauffer. Les dames se levèrent et s'éparpillèrent sur la pelouse; bientôt il ne resta plus autour de la table que de vieux chasseurs obstinés, fumant leur pipe et se criant aux oreilles leurs exploits avec cette expansion bruyante que produit un copieux déjeuner. Chacun subissait l'influence exhilarante de la bonne chère. Des jeunes gens avaient organisé des rondes sur la pelouse; Mme Grandfief elle-même, qui était restée d'abord pensive, semblait s'être tout à coup dégelée. Sa raideur s'était assouplie, sa bouche mince devenait souriante et ses yeux avaient une lueur de gaîté attendrie. Ce fut elle qui proposa le seul divertissement approprié à tous ces cerveaux excités, à toutes ces jambes impatientes. — Choisissons un but de promenade, dit-elle, et rendons-nous-y en faisant la *porte de Saint-Nicolas*.

La *porte de Saint-Nicolas* est un jeu bien connu en Lorraine. Les joueurs, se donnant la main, forment une longue chaîne, dont chaque anneau est représenté alternativement par une dame et un cavalier; les deux meneurs qui se trouvent en tête élèvent leurs mains jointes de manière à former une sorte d'arceau. — La *porte de Saint-Nicolas* est-elle ouverte? — crie en chœur le reste de la bande,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

et, sur une réponse affirmative, toute la file passe rapidement sous cette arche improvisée, en chantant des airs de ronde. Les jeunes gens de l'extrémité se retrouvent en tête, forment une arche à leur tour, et la longue guirlande se dénoue et se renoue ainsi tant qu'elle a de l'espace devant elle.

La proposition de la femme du maître de forges fut acceptée avec enthousiasme, puis on discuta le but qu'on choisirait. Les uns indiquaient le *Hêtre de la Vierge*, d'autres l'*Ermitage de Saint-Roch*. — Non, dit Mme Grandfief d'un ton de commandement, allons au Fond d'Enfer, le chemin est bien plus joli.

Les mains s'unirent, les airs de ronde commencèrent à bourdonner, et la longue file se mit en mouvement. C'était charmant de voir cette chaîne alerte et souple se dérouler en suivant les sinuosités des tranchées, comme une joyeuse farandole. Les bras s'agitaient, les pieds se trémoussaient, les jupes flottantes frôlaient doucement les fougères, les éclats de rire tintaient... Bientôt la file tout entière disparut sous les feuillées.

L'après-midi avançait... Sous les hêtres du Fond d'Enfer, près de la source tremblotante, Hélène et Gérard s'étaient rencontrés comme d'habitude. Bien qu'elle eût apporté sa toile et ses pinceaux, la jeune fille y touchait à peine; elle contemplait d'un air mélancolique le léger tournoiement des premières feuilles tombantes qui allaient mollement s'éparpiller dans le ruisseau.

— Vous êtes soucieuse, lui dit Gérard, à quoi pensez-vous?

— A nous, répondit-elle gravement.

— Et c'est ce qui vous attriste!.. Ne sommes-nous pas heureux?

— Le serons-nous longtemps? J'ai comme un pressentiment qu'on nous soupçonne et qu'on nous épie. L'autre soir, après vous avoir quitté, j'ai rencontré cette couturière, la petite Reine, et à la façon dont elle m'a dévisagée j'ai cru qu'elle se doutait de quelque chose.

— Vous regrettez d'être venue?..

— Non, reprit-elle vivement; si j'ai peur, ce n'est pas pour moi... Je pense à mon père, qui est si bon, et dont la position serait compromise, si la découverte de nos rendez-vous amenait un éclat.

— Vous avez raison, soupira Gérard, et je suis un égoïste. — Il était devenu pensif à son tour. — Cette situation ne peut pas se prolonger, s'écria-t-il tout à coup avec emportement; je vous aime, je suis maître de ma personne, et je ferai entendre raison à mon père...

Hélène ouvrit de grands yeux; son regard demi-incrédule et demi-interrogateur avait l'air de dire : Comment vous y prendrez-vous?

— Je le supplierai de nouveau, continua Gérard, et s'il est inflexible, je le menacerai de quitter la maison.

La jeune fille secoua la tête, et un sourire erra sur ses lèvres. — Tel que vous me l'avez dépeint, il vous laissera partir, et après?..

— J'attendrai mes vingt-cinq ans, et je lui ferai des sommations.

Hélène fronça les sourcils. — Ce sera moi alors qui refuserai, répondit-elle fièrement, je n'entrerai jamais dans une famille dont le chef m'aura repoussée.

Gérard eut un geste de découragement. Il pouvait à peine parler, tant le chagrin lui serrait la gorge. Hélène s'en aperçut et en fut touchée; elle s'efforça de prendre un air gai, et, lui tendant la main : — Bah! dit-elle, ne pensons plus aux choses tristes... à quoi bon perdre notre après-midi à nous tourmenter? Regardez comme la combe devient belle à mesure que le soleil s'abaisse... Il fait bon ici; je voudrais remplir mes yeux de tous les détails de ce paysage, afin de ne l'oublier jamais!

Ses regards se promenèrent lentement sur les pentes boisées où l'ombre descendait par grandes masses, sur les ronciers pleins de mûres et les prés déjà fleuris de *veilleuses*. Pendant ce temps, la main de Gérard n'avait pas quitté la sienne; ils restaient muets l'un près de l'autre, et autour d'eux régnait le calme assoupissant des derniers beaux jours. La nature en automne a des langueurs enivrantes, même pour les caractères les mieux trempés. L'inexpérience de ces deux jeunes âmes, mal armées contre de pareilles séductions, ajoutait encore à la voluptueuse griserie de la tiède journée de septembre. Hélène et Gérard se sentaient amollis et entraînés; les paumes de leurs mains semblaient se confondre et ne plus former qu'une même chair. Leurs yeux charmés échangeaient de longs regards si troublans que leurs cœurs en étaient oppressés et que leurs lèvres en devenaient froides. Dans le silence des bois, le ruisseau jetait quelques notes cristallines, et un rouge-gorge modulait sa petite chanson caressante et voilée. Les yeux bruns d'Hélène attiraient Gérard comme un aimant; déjà sa tête s'inclinait vers celle de la jeune fille, et sa bouche était prête à se poser pour la première fois sur les claires et magnétiques prunelles, quand une explosion de voix confuses suspendit brusquement ce baiser sur ses lèvres surprises,... et soudain, du haut d'une tranchée, la longue chaîne de la *porte de Saint-Nicolas* dévala bruyamment jusqu'au fond de la combe, Mme Grandfief en tête.

Ce fut un coup de foudre. Les deux jeunes gens s'étaient à peine rendu compte de ce qui se passait que déjà la bande joyeuse s'éparpillait le long du ruisseau. Aux chants et aux éclats de rire succéda

un silence solennel; on venait de reconnaître les deux amoureux. Hélène, rouge de confusion, s'était penchée sur son esquisse; Gérard s'était levé et se tenait près d'elle, pâle et les lèvres serrées. Les nouveau-venus, qui pour la plupart ne s'attendaient pas à pareille rencontre, paraissaient aussi embarrassés que ceux qu'ils venaient de surprendre; Mme Grandfief seule n'avait pas perdu son sang-froid. Elle passa devant le malheureux Gérard sans daigner le regarder, puis, s'adressant d'un air froidement ironique à la jeune fille : — Nous vous dérangeons, mademoiselle! — murmura l'impitoyable matrone. Elle jeta un coup d'œil sur la toile à peine couverte de couleur, et continua : — C'est bien joli ce que vous faites là!..

Sans plus s'inquiéter de l'attitude d'Hélène, elle se retourna vers ses compagnons : — Poursuivons notre promenade, dit-elle, et laissons Mlle Laheyrard à ses occupations.

Elle se dirigea vers un sentier qui s'enfonçait sous bois, et toute la file des dames et des jeunes gens la suivit, non sans avoir lancé de malicieux regards vers les deux coupables et sans s'être montré du geste leurs mines décontenancées. Dès que la bande fut masquée par le taillis, les ricanemens commencèrent à éclater, des conversations s'engagèrent, et le vent apporta jusqu'aux oreilles d'Hélène cette cruelle réplique de Mme Grandfief : — Bah! c'est fort heureux pour elle; la voilà compromise, et elle aura un prétexte pour se faire épouser!

Peu à peu les branches cessèrent de frissonner, le bruit des pas diminua, les voix s'affaiblirent, et de nouveau le silence régna sur la combe; on n'entendait plus que les notes claires du ruisseau et le gazouillis du rouge-gorge, qui, un moment effarouché, avait bravement repris sa chanson. Gérard osa alors regarder Hélène, qui était restée immobile, le front dans ses mains. Il fut effrayé de l'expression tragique de sa figure pâlie, et il laissa échapper une douloureuse exclamation.

— Ah! murmura la jeune fille, je crois que je suis perdue!

Le jeune de Seigneulles la contemplait d'un air égaré et se tordait les mains. — C'est moi qui vous perds! s'écria-t-il;... cette misérable femme se venge sur vous de ce que j'ai refusé sa fille!

Il allait et venait le long du ruisseau, maudissant Mme Grandfief, balbutiant des paroles incohérentes et complétement démonté. — Qu'allons-nous devenir? dit-il enfin, quel parti prendre?.. Demain la ville entière saura tout, et mon père ne me le pardonnera jamais!

Au milieu de ce désarroi, Hélène démêlait confusément que Gérard avait une peur effroyable du chevalier, et que cette terreur lui

ôtait toute liberté de penser. Elle sentit qu'il fallait avoir du courage pour deux, se leva, rassembla son attirail de peinture et tendit la main à son compagnon.

— Séparons-nous! fit-elle tristement, retournez à la ferme et n'en bougez point de quelques jours.

— M'enfermer là-bas sans nouvelles de vous, s'écria Gérard, jamais!.. Je m'y consumerais à petit feu... Je rentre à Juvigny pour y tenir tête à l'orage.

— Je vous le défends! reprit Hélène d'un ton résolu, vos emportemens achèveraient de tout gâter. Obéissez-moi, si vous m'aimez. Faites-vous oublier pendant cinq ou six jours, jusqu'à ce que Marius vous écrive... Adieu, pensez à moi!

Elle serra rapidement la main de Gérard et s'éloigna dans la direction de Juvigny. — Hélène! s'écria-t-il navré; — mais elle ne l'écoutait plus, et bientôt sa robe claire, que les cépées laissaient entrevoir par instans, disparut tout à fait à un détour du sentier.

Elle rentra chez elle par le chemin le plus court et trouva la maison encore tout émue de la mésaventure de Marius. Tonton et le Benjamin lui contèrent comment leur frère était revenu de son déjeuner et comment il avait fallu le porter dans sa chambre; mais Hélène était trop inquiète pour prêter une oreille attentive au bavardage des enfans. Pendant tout le dîner, elle resta silencieuse, osant à peine lever les yeux sur M. Laheyrard, à qui on avait caché la nouvelle équipée de son fils aîné. Au sortir de table, elle prétexta une migraine pour se réfugier dans sa chambre. Là, son cœur se dégonfla, et elle put pleurer. Qu'allait-elle faire maintenant? Demain, ce soir peut-être, l'histoire du Fond d'Enfer courrait la ville, et il ne manquerait pas de gens charitables pour en informer M. de Seigneulles, ou même M. Laheyrard. La position, déjà si difficile, de l'inspecteur à Juvigny recevrait le contre-coup de ce scandale et en serait fatalement ébranlée. Ses larmes redoublèrent à cette pensée, et en même temps les méchantes paroles de la mère de Georgette lui bourdonnèrent aux oreilles. — La voilà compromise, avait dit Mme Grandfief, et elle aura un prétexte pour se faire épouser. — L'indignation qu'elle ressentit de cette supposition injurieuse releva brusquement son courage abattu. — Non, murmura sa fierté révoltée, je leur montrerai que, malgré mes étourderies, je vaux mieux qu'eux tous!..

Peu à peu l'idée de retourner à Paris pour y chercher un emploi d'institutrice fit de nouveau du chemin dans son esprit. Le complet enivrement qui s'était emparé d'elle pendant tout un mois lui avait fait oublier ses projets de départ; mais l'esclandre du Fond d'Enfer venait de dissiper pour toujours ce mirage de bonheur. Elle

ne conservait plus d'illusions et sentait bien que son amour était perdu. Gérard n'oserait jamais lutter contre son père, et, l'osât-il, toute son énergie viendrait se briser contre l'entêtement du vieux gentilhomme. Les querelles domestiques l'irriteraient sans amener aucun résultat, et, qui sait? plus tard, son cœur s'aigrissant et se fatiguant, il finirait par regretter d'avoir rencontré Hélène et de l'avoir aimée. Non, elle ne voulait pas qu'il en arrivât à la maudire, et ce rôle de trouble-famille lui répugnait. Il valait mieux disparaître. Dès qu'elle serait loin de Juvigny, on l'oublierait; le silence se ferait sur la scène du Fond d'Enfer, et M. Laheyrard ne risquerait plus de perdre sa place. — Elle se répétait toutes ces choses, tandis que les derniers rayons du couchant glissaient obliquement dans sa chambre, et qu'à travers la cloison retentissaient les sonores ronflemens de Marius, auteur inconscient de cette tragédie intime. Son ancienne maîtresse de pension de la rue de Vaugirard lui avait souvent proposé de rentrer chez elle pour y enseigner le dessin. Hélène écrivit quelques mots à la hâte pour lui annoncer son arrivée et lui demander l'hospitalité; puis elle alla jeter sa lettre à la poste.

Quand elle rentra, elle se sentit plus tranquille et moins mécontente d'elle-même. A dix-huit ans, on a la passion du dévoûment et du sacrifice. Hélène procéda sur-le-champ à ses préparatifs de départ. Elle vida tous ses tiroirs, empaqueta les menus objets qu'elle aimait : — la guirlande de ronces fleuries qu'elle portait au bal de Salvanches, les livres favoris qu'elle lisait avec Gérard, deux ou trois fleurs séchées cueillies par lui, puis ses modestes petites robes si peu coûteuses et pourtant si élégantes. — Oui, songeait-elle en disposant chaque objet au fond d'une grande caisse à compartimens, du moins de cette façon, lorsqu'il pensera à moi, aucune amertume ne gâtera la douceur de ses souvenirs, il me reverra toujours comme j'étais au bal de Salvanches, il ne se repentira pas de m'avoir connue, et me gardera dans son cœur un petit coin bleu qu'aucun nuage n'obscurcira jamais... Cette certitude sera ma consolation là-bas quand j'habiterai avec des étrangers, loin de mon père et de lui. — La maison s'était endormie profondément; on n'entendait plus au dehors que de lointains roulemens de voitures et le tic-tac sonore d'un métier de tisserand. La caisse était remplie; Hélène essuya une larme, ferma le couvercle et se déshabilla en songeant, avec des sanglots plein la gorge, que cette nuit serait la dernière qu'elle passerait dans la maison de son père.

Le lendemain, dès l'aube, le sommeil de plomb qui avait cloué Marius sur son lit pendant dix-huit heures se dissipa lentement. Le poète, s'éveillant avec la bouche sèche et la tête lourde, s'aperçut

que son lit n'était pas défait et qu'il s'était endormi tout habillé. Il se frotta les yeux, ouvrit sa fenêtre, plongea sa tête dans l'eau fraîche, et, comme si cette immersion eût opéré une condensation subite dans son cerveau embrumé de fumées vineuses, tout à coup il se souvint. Il revit ses deux voisins de table au rire narquois, les verres pleins jusqu'au bord de ce traître vin pelure d'oignon, les singuliers regards de Mme Grandfief, et se rappela l'étrange façon dont la conversation avait été amenée sur les amours de Gérard. Un frisson terrible lui passa dans le dos. — Double brute que je suis! s'écria-t-il en se donnant un formidable coup de poing, j'aurai dit quelque sottise!

Il courut immédiatement trouver sa sœur dans l'atelier, où elle était occupée à empaqueter ses brosses et sa boîte de couleurs. Il entra l'oreille basse et la mine déconfite. — Ma pauvre Hélène, commença-t-il tout penaud, je me suis grisé hier comme un écolier, et j'ai grand'peur d'avoir divagué plus que de raison. — Il lui fit le récit du déjeuner. A mesure qu'il parlait, ses souvenirs se réveillaient plus vifs, et il avait pleinement conscience de son impardonnable indiscrétion.

Hélène lui tendit la main. — Oui, Marius, répondit-elle doucement, tu as trop parlé, et nous allons tous en pâtir. — A son tour, elle lui conta la scène du Fond d'Enfer et la conduite de Mme Grandfief.

Marius sentit ses jambes fléchir et fut forcé de s'asseoir. — Ane, idiot! s'écria-t-il en se prenant lui-même aux cheveux, que ne t'arrachais-tu la langue?.. Je comprends maintenant pourquoi cette maudite prude tenait ses gros yeux braqués sur moi! Elle a ramassé mes sots propos et en a fait son profit... Ah! pauvre petite sœur, que vas-tu devenir, et quel grand misérable je suis! — Et le colossal Marius se mit à pleurer comme un enfant.

— Ne te désole pas, dit Hélène touchée de son désespoir, il y a là dedans de notre faute à tous, et c'est encore moi la plus coupable... Je ne t'en veux pas, grand étourneau!

Elle lui tapa gentiment sur l'épaule en essayant de lui prendre les mains. — Giffles et morsures! gronda tout à coup Marius, les choses ne peuvent pas en rester là... Je cours à la Grange-Allard, Gérard est un galant homme, nous irons ensemble trouver son père, et il faudra bien que cette vénérable aile de pigeon donne son consentement de gré ou de force.

— Tu ne feras rien de tout cela, Marius, interrompit Hélène avec fermeté.

— Comment! s'écria le poète en bondissant, tu veux te laisser compromettre sans exiger la réparation qui t'est due?

— Je veux rester ce que je suis : une honnête fille, et je n'en-

tends pas qu'on m'accuse de spéculer sur un scandale pour faire un beau mariage. Inutile d'insister, ajouta-t-elle en mettant sa main sur la bouche de Marius, qui allait se récrier, ma résolution est prise, j'ai écrit à Mme Le Mancel et je partirai ce soir pour Paris.

Le poète, abasourdi, haussa les épaules. — Mon bon Marius, continua Hélène, écoute-moi, et, pour ta punition, obéis-moi... Une fois partie, on m'oubliera, et il faut à tout prix éviter un éclat qui rejaillirait sur notre père. Songe à ce que deviendrait la maison, s'il perdait sa place?.. Je partirai ce soir, à la nuit; tu iras louer une voiture et tu m'accompagneras jusqu'à Blesmes, où je prendrai le chemin de fer... Ce n'est pas tout, tu vas me jurer de ne rien dire à Gérard avant que je te le permette... Je ne veux pas qu'il fasse un coup de tête. — Elle s'arrêta un moment, décrocha du mur une étude de fleurs des champs, et reprit : — Plus tard, quand tout se sera apaisé, tu lui donneras cette petite toile en souvenir de moi... Elle lui reparlera de nos bonnes promenades...

Les larmes lui montaient à la gorge et l'empêchaient de parler, mais elle voulut être brave jusqu'au bout et les renfonça énergiquement. Marius, qui l'admirait, la serra dans ses bras. — Je ne suis pas digne de baiser l'ourlet de ta robe, s'écria-t-il; mais c'est égal, si tu voulais...

Elle l'arrêta d'un coup d'œil résolu. — Fais ce que je t'ai dit, laisse-moi et ne parle de rien ici avant le déjeuner.

Marius parti, Hélène mit son chapeau, et par une rue détournée se glissa jusqu'à l'église Saint-Étienne. Elle n'était pas dévote, mais elle avait une religion à elle, pleine de superstitions naïves et de soudaines ferveurs. Elle fit allumer un cierge que le sacristain plaça sur un trident où deux lumignons fumeux achevaient de se consumer, puis elle s'agenouilla dans l'ombre et improvisa une éloquente prière. — Mon Dieu, disait-elle, que mon départ soit une suffisante expiation; permettez que je sois seule à souffrir de ma faute! — Elle n'osait pas ajouter : — Faites que Gérard ne m'oublie pas! — mais, du fond de son cœur, ce vœu s'élançait, caché sous les ailes de sa prière. Quand elle releva la tête, la vieille église lui sembla plus froide et plus austère que d'habitude. Les piliers, verdis par l'humidité, jetaient une obscurité plus épaisse sur le coin où elle s'était placée; le Christ, suspendu au mur entre les deux larrons, avait une expression navrante d'abattement et de souffrance, et le noir squelette de marbre, œuvre d'un vieil artiste lorrain, tendait vers elle son sablier avec un geste de menace. Les épaules d'Hélène frissonnèrent, et elle quitta l'église toute transie. Au moment où elle tournait l'angle de la prison, pour regagner la rue du Tribel, elle se trouva en face de Francelin Finoël. Le bossu l'avait vue en-

trer à Saint-Étienne, et il la guettait à la sortie. — Je voudrais vous dire deux mots, murmura-t-il avant qu'elle eût pu l'éviter; bien que vous m'ayez fermé votre porte, je n'ai pas de rancune, et vous n'avez pas de plus sûr ami que moi...

Elle pressait le pas sans répondre, mais il était résolu à la suivre. — Eh bien! continua-t-il, ce que j'avais prédit ne s'est pas fait attendre... Vous voilà compromise, et on ne parle que de vous en ville; quant à moi, je ne crois rien de ce qu'on raconte, et la preuve, c'est que je viens vous renouveler ma demande... Voulez-vous me donner votre main en échange de mon nom?

Le rouge monta au front de la jeune fille. Le scandale était donc bien grand, pour que Finoël se fût senti encouragé dans son injurieuse poursuite?..

— Vous avez l'âme plus basse que je ne supposais, répondit-elle indignée.

— Et vous, l'espoir bien tenace! répliqua-t-il; après ce qui s'est passé hier, comptez-vous encore épouser M. de Seigneulles?

— Je compte quitter la ville ce soir, monsieur, et mon dernier chagrin en partant sera de vous avoir vu et entendu.

Elle releva la tête, écrasa le petit bossu d'un regard méprisant et rentra chez elle.

Au déjeuner, Marius lui glissa dans l'oreille : — La voiture est retenue pour ce soir, à huit heures. — Le moment était venu de rompre le silence, et le cœur d'Hélène battait violemment; elle ne pouvait se décider à faire connaître sa résolution à M. Laheyrard, qui la regardait d'un air de sollicitude inquiète. — Je parlerai tout à l'heure, se disait-elle, — et elle ajournait sans cesse la minute fatale. Enfin, quand on se leva de table, elle murmura d'une voix mal assurée : — Petit père, tu sais que Mme Le Mancel insiste pour que je revienne chez elle; j'ai beaucoup réfléchi à sa proposition, et je suis décidée à l'accepter.

M. Laheyrard pâlit, et Mme Laheyrard demeura bouche béante. — Je partirai le plus tôt possible, continua rapidement Hélène; j'ai dit mes raisons à mon frère, et il les approuve, n'est-ce pas, Marius?

Le poète bredouilla quelques mots en signe d'approbation, et, ne sachant quelle contenance tenir, se mit à bourrer sa pipe.

— Comment, comment! balbutia le vieil universitaire, nous verrons,... rien ne presse.

— Il faut profiter des bonnes dispositions de Mme Le Mancel, et je compte partir ce soir.

A ces mots de départ, Tonton et le Benjamin, qui adoraient Hélène, commencèrent à pleurer en s'accrochant à ses jupes. — Mais c'est insensé, s'écria Mme Laheyrard stupéfaite, ce soir, y songes-tu? Ton trousseau n'est pas prêt, ta malle n'est pas faite!

— Pardon! j'ai emballé le nécessaire; tu m'enverras le reste plus tard.

— On n'a jamais rien vu de pareil, poursuivit la femme de l'inspecteur; il n'y a que toi pour avoir de semblables fantaisies... Que vont dire les voisins en te voyant partir comme si tu avais commis un crime?

— Les voisins diront ce qui leur plaira, répliqua nettement Hélène, je n'ai pas l'habitude de me soucier de leur opinion.

M. Laheyrard restait muet; il prit le bras de sa fille et l'entraîna dans le jardin. — Mon enfant, soupira le pauvre homme, ce brusque départ doit avoir une raison que tu me caches... Est-ce que quelqu'un t'a molestée ici?

— Non, petit père, je suis aussi heureuse que possible; seulement, tu sais, il faut songer à l'avenir... Voilà les enfans qui grandissent, et tes appointemens n'augmentent pas à mesure que s'allongent les dents des deux bambins.

— Je comprends, je comprends, tu es une brave fille;... mais moi, que vais-je devenir sans toi? Tu étais ma compagnie et ma joie... Enfin il ne faut pas que les pères soient trop égoïstes... Embrasse-moi!

Elle lui sauta au cou en s'efforçant de ne pas montrer ses larmes. L'après-midi se passa tristement. A la nuit tombante, le cabriolet, conduit par Marius, attendait devant la porte. Mme Laheyrard jugea le moment venu de montrer sa douleur et fondit en larmes. Les enfans firent chorus. Hélène les embrassa tous, en gardant ses derniers baisers pour son père. — Écris-moi de longues lettres! dit le bonhomme avec des sanglots dans la voix.

— Allons, en route, s'écria Marius, qui se tenait à quatre pour ne pas pleurer, il se fait tard, et il ne faut pas manquer le train.

Hélène grimpa sous la capote du cabriolet, qui partit au petit trot. Afin de ne pas traverser la ville, Marius fit un détour par la route de Combles. Ils atteignirent les bois au moment où la cloche du couvre-feu sonnait neuf heures. Tous deux gardaient le silence; on n'entendait que les sabots du cheval sur la route sonore et le claquement du fouet que Marius agitait d'une façon nerveuse. — Ainsi, dit tout à coup le poète à sa sœur, tu ne veux pas que je prévienne Gérard?

— Non, je t'en prie! répondit résolûment Hélène.

Marius, qui semblait choqué du stoïcisme de sa sœur, se contenta de pousser un grognement sourd, et la conversation tomba. Quand on parvint au sommet du plateau, à un endroit d'où la route dominait une vaste étendue de forêt, la lune, émergeant tout à coup à l'horizon, jeta une longue nappe de lumière sur la cime moutonnante des bois, et fit briller au loin les toits d'une ferme. Marius se

leva debout sur le siége, et désignant avec son fouet les pignons aigus qui se profilaient sur le ciel : — Tiens, murmura-t-il entre ses dents, on aperçoit d'ici les toits de la Grange-Allard... Et dire que ce pauvre Gérard se morfond là-bas, sans se douter que nous passons à une portée de fusil de son gîte!

Hélène sentit son cœur battre à coups redoublés, elle ne put s'empêcher de se soulever sur son banc et de regarder dans la direction indiquée. Grâce au clair de lune, on distinguait nettement la ferme avec ses pièces de terre enclavées dans le taillis, ses granges aux murs bas, et la tourelle de son pigeonnier. La jeune fille embrassa tous ces détails d'un regard avide. Elle n'aurait eu qu'un mot à prononcer, et Marius ne se serait pas fait prier pour fouetter son cheval du côté de la ferme. Elle aurait surpris Gérard, pensif au coin de l'âtre de la cuisine; leurs mains auraient pu se serrer une fois encore... La tentation était forte, et un mois auparavant elle y eût certes succombé; mais les chagrins de ces deux derniers jours avaient mûri sa raison, et tari cruellement cette séve étourdie qui bouillonnait jadis dans son cerveau. Elle se mordit les lèvres, ferma les yeux, et, se rejetant dans son coin, se contenta de dire à son frère : — Presse ton cheval, nous n'arriverons jamais pour l'heure du train!

Marius fit retentir l'air sonore d'un long sifflement, et le cheval prit le trot. — Les femmes sont étonnantes! s'écria-t-il en regardant Hélène à la dérobée... Il y a en elles un tas de complications mystérieuses qui me laissent ébaubi.

— A propos de quoi dis-tu cela? murmura Hélène.

— A propos de toi, parbleu!.. Tu quittes Juvigny sans tambour ni trompette pour aller apprendre à des bambines à faire des yeux et des oreilles, c'est très courageux, j'en conviens; mais enfin tu ne songes pas à ce que va souffrir l'ami Gérard... Il t'aime après tout, bien qu'il soit un tantinet poule mouillée, il t'aime, et tu n'as pas l'air d'y prendre garde.

Toutes ces réflexions entraient comme des flèches aiguës dans le cœur d'Hélène. Elle n'eut pas le courage de répondre, se bornant à détourner la tête pour qu'un rayon de lune ne trahît pas les larmes qui lui emplissaient les yeux.

— Oui, continua impitoyablement le poète en fouettant son maigre locatis, vous autres femmes vous n'avez pas le crâne construit comme nous; vous êtes dures, vous êtes féroces, vous ne savez pas aimer.

— Assez, Marius! balbutia-t-elle d'une voix suppliante, tu me fais du mal!

Elle cacha sa figure dans le fond du cabriolet et feignit de dormir. Peu à peu, grâce au bercement de la voiture et aussi à la mauvaise

nuit qu'elle avait passée, ses paupières s'alourdirent, un demi-sommeil ferma ses yeux encore humides. C'était plutôt de l'engourdissement qu'un vrai repos; au moindre cahot, ses yeux se rouvraient. Elle entrevoyait, comme dans un rêve, les lisières des bois se découpant sur les champs nus, les coteaux de vignes aux pampres frissonnans, les ormes de la route aux formes contournées et menaçantes, puis les villages aux portes closes, aux fenêtres noires, où des chiens enfermés dans les granges saluaient par des aboiemens le passage du cabriolet. Ses paupières s'abaissèrent de nouveau; quand elles se relevèrent, on traversait les plaines champenoises, aux ondulations à peine sensibles, où des troupeaux de moutons campaient à côté de la maisonnette roulante du berger; un sifflement de locomotive retentit au loin, des lumières commencèrent à scintiller... C'était la gare de Blesmes.

Hélène se réveilla tout à fait; les larmes n'avaient pas eu le temps de sécher sur ses joues qu'on était déjà arrivé. Marius déchargea lestement la malle et fit enregistrer les bagages. Bientôt ils se retrouvèrent tous deux seuls dans la salle d'attente, mal éclairée par une lampe fumeuse. Le pauvre garçon vit alors la figure bouleversée de sa sœur, et son cœur se serra. Hélène, le front appuyé contre la porte vitrée, regardait haleter la locomotive qui allait l'emporter loin de tous ceux qu'elle aimait. — Allons, dit-elle, adieu, mon bon Marius, sois gentil pour le père...

— Ah! mille millions de serpens, s'écria le poète, tu pleures, Hélène, et sans mes étourderies tout cela ne serait pas arrivé!.. Comme je voudrais tenir cette maudite Grandfief entre quatre murs, je lui ferais payer cher ses perfidies!

— Paix, Marius, sois sage! dit-elle en le menaçant du doigt.

— Sage! ce n'est guère dans mes cordes; mais par les Érynnies, je te jure que je te vengerai!

— Les voyageurs pour Paris, en voiture! — cria l'employé en ouvrant la porte vitrée.

Le frère et la sœur s'embrassèrent encore une fois, puis les portières se fermèrent; Hélène, par la glace ouverte, envoya un dernier baiser à Marius, et le train partit.

X.

Dès que je serai loin, on oubliera tout, s'était souvent dit Hélène pour s'encourager à partir; — mais elle connaissait mal la province, ou plutôt elle était trop Parisienne pour la comprendre. A Paris, un événement, si scandaleux qu'il soit, a beau tomber avec fracas dans le houleux océan de la grande ville, la rumeur qui le suit est promptement étouffée par le tumulte des foules sans cesse renou-

velées, par la clameur plus forte des scandales rivaux qui lui succèdent. Il n'en va pas ainsi dans le lac tranquille et silencieux de la vie de province; le moindre caillou qui roule dans ces eaux somnolentes y réveille mille échos sonores et produit à la surface une lente succession de cercles onduleux qui vont toujours en s'élargissant. L'habitant d'une petite ville, qui épie, derrière ses rideaux discrètement tirés, les allées et venues de ses voisins, et qui en fait son unique préoccupation, accueille un scandale comme un gibier rare, un régal de haut goût qu'il faut savourer avec onction. Il l'assaisonne avec des ingrédiens merveilleux, le fait cuire à petit feu avec un raffinement particulier; il en déjeune et il en dîne pendant des mois.

Le brusque départ d'Hélène, loin de faire oublier l'aventure du Fond d'Enfer, lui donna du relief et l'agrémenta de commentaires tout neufs, aussi ingénieux que peu charitables. Les motifs de cette fuite étaient trop simples et trop généreux pour que personne eût l'idée de les accueillir comme vraisemblables; on en chercha d'autres, et l'imagination des habitans se donna pleine carrière. L'une des premières, la petite Reine insinua en secouant la tête que la cause de ce départ précipité était probablement plus grave qu'on ne supposait. — Quand on n'a rien à se reprocher, disait cette scrupuleuse personne, on ne se sauve pas comme une criminelle, et si Mlle Laheyrard a quitté la ville en *catimini*, c'est qu'elle voulait peut-être cacher les suites trop visibles de ses promenades aux bois. — Là-dessus la grisette clignait de l'œil et fredonnait en manière de conclusion un refrain grivois très connu. Bientôt on se murmurait à l'oreille que M. Gérard de Seigneulles avait sérieusement compromis Hélène. Cette calomnie, accueillie d'abord par des mines hypocritement incrédules, fit bientôt le tour de la ville, et comme la jeune fille, par ses allures indépendantes, ses espièglerie spirituelles et son éclatante beauté, avait excité plus d'une jalousie, cette méchante supposition trouva créance presque partout.

Parmi les accusatrices d'Hélène, l'une des plus acharnées et des plus dangereuses fut Mme Grandfief. Elle ne l'accablait pas ouvertement, mais elle avait une façon terrible de chercher à la disculper. — Pour ma part, disait-elle avec un soupir, je n'ai jamais cru au mal, et la charité chrétienne nous défend les jugemens téméraires; mais, quand je songe à la déplorable éducation qu'a reçue cette malheureuse enfant, je suis obligée de reconnaître que tout est possible. Pas de principes, pas de tenue, et une mère qui ne la surveillait jamais!.. Comment voulez-vous qu'une jeune fille aussi abandonnée ne tourne pas au mal? C'est ce que je ne me lasse pas de répéter aux mères qui ont des filles : « Mesdames, ayons des principes, sans quoi les meilleures qualités ne servent de rien. »

Dieu merci, Georgette a été élevée autrement! Je n'ai même pas voulu la mettre au couvent; mes yeux ne l'ont jamais quittée, elle n'a pas de secrets pour sa mère, et je lis dans son cœur comme dans une eau limpide. Aussi je répondrais d'elle comme de moi.

Quant à Mlle Georgette, toutes ces rumeurs circulant sur le compte d'Hélène la rendaient profondément rêveuse. Bien qu'elle fût fort ignorante en certaines matières et d'un esprit peu pénétrant, ces gloses à mots couverts sur le départ de Mlle Laheyrard, ces allusions saisies au vol sur la façon dont elle avait été compromise et sur les résultats de sa conduite légère, faisaient singulièrement travailler son imagination de fille curieuse et naïve. Elle se demandait, non sans un certain trouble, comment ces mystérieuses promenades au Fond d'Enfer avaient pu si vite aboutir à de si scabreuses conséquences. Il n'est pas de jeune fille de dix-huit ans, si ingénue qu'on la suppose et si discrètement élevée qu'elle puisse être, qui n'ait agité maintes fois dans sa petite tête le problème inquiétant du mariage et de ses suites. Georgette avait, comme les autres, été envahie par cette préoccupation très féminine, et l'effrayante aventure d'Hélène piqua plus vivement encore sa curiosité mal satisfaite. Comment l'amour, en dehors du mariage, pouvait-il déterminer une si étrange métamorphose?.. Georgette n'en était plus, comme Agnès, à croire que les enfans se font par l'oreille, mais ce mystère ne l'en inquiétait pas moins. Elle était d'autant plus intriguée que sa conscience n'était pas complétement tranquille. Ce modèle des jeunes filles à principes avait, à l'endroit de Marius Laheyrard, quelques menues peccadilles à se reprocher : un sonnet imprudemment accepté au bal, un serrement de mains prolongé à la fin d'une valse, et même deux ou trois œillades fort tendres échangées dans la rue. Dans son ignorance candide, Georgette en venait à se demander si elle ne glissait pas elle-même sur le chemin périlleux où Hélène avait fait une si terrible chute, et en même temps, par une singulière contradiction, tout à travers ses scrupules elle ne pouvait s'empêcher de rêver complaisamment à ce grand beau garçon de poète, si hardi, si tapageur et si séduisant...

Les commérages allaient leur train, se glissant de maison en maison et faisant la boule de neige dans le trajet. Ils ne s'arrêtèrent qu'au seuil du logis des Laheyrard et à la porte de M. de Seigneulles. Encore pénétrèrent-ils dans cette dernière demeure avec Manette, qui les rapportait de chez les fournisseurs; mais la vieille servante connaissait trop bien le chevalier pour ne pas tenir sa langue; quant au taciturne Baptiste, il ne soufflait mot comme de coutume. En dépit de cette réserve, M. de Seigneulles était inquiet; on eût dit que, comme un vieux *solitaire* à la randonnée, il flairait quelque chose dans le vent. La veille, au moment où il était entré dans le

salon de Mme de Travanette, la conversation commencée avait brusquement cessé; les habitués avaient pris des mines discrètes et embarrassées; la vieille dame elle-même avait paru gênée et ne s'était pas informée de la santé de Gérard. Un visiteur survenant ayant tout à coup parlé de la fuite de Mlle Laheyrard, un silence général avait suivi cette phrase intempestive, tandis que des regards lancés obliquement au nouveau-venu avaient eu l'air de lui signaler la présence du chevalier. M. de Seigneulles était rentré fort rêveur à la maison, et n'avait desserré les lèvres que pour boire et manger; puis il était remonté dans sa chambre en sifflotant l'air de *la Belle Bourbonnaise*, ce qui, d'après Manette, était toujours signe d'orage.

Le lendemain, jour de barbe, M. de Seigneulles était déjà installé dans sa cuisine, quand Magdelinat fit son apparition d'un air plus obséquieux et avec une échine plus flexible encore que d'habitude. Le barbier connaissait naturellement toutes les rumeurs qui avaient mis la ville en émoi; mais depuis l'affaire du bal des Saules il était payé pour se montrer circonspect, et malgré son humeur bavarde il resta muet pendant toute l'opération. Ce fut M. de Seigneulles qui le premier rompit le silence. — Eh bien! dit-il, Magdelinat, quoi de nouveau?

— Rien, monsieur le chevalier, absolument rien.

— Hum!.. Vous n'êtes guère au courant pour un homme de votre métier... Ignorez-vous que notre voisine, Mlle Laheyrard, a quitté Juvigny?

— Pardon, répondit le barbier, je savais tout cela; mais je croyais inutile de vous ennuyer de pareils commérages.

— Il n'y a pas de commérages, c'est un fait, poursuivit innocemment M. de Seigneulles.

Magdelinat le regarda d'un air ébahi. Trompé par la mine impassible de son client, il s'imagina que le chevalier connaissait l'aventure et s'en souciait médiocrement. Il reprit donc de son air le plus doucereux : — Oui, le fait n'est pas douteux... malheureusement; mais vous savez, on exagère toujours, et il ne faut croire que le demi-quart de ce qu'on raconte.

M. de Seigneulles fit un soubresaut. — Et que diantre peut-on raconter? s'écria-t-il en dardant ses yeux gris sur Magdelinat, qui recula effrayé. — Le malheureux coiffeur comprit qu'il avait commis une bévue et tenta de raccommoder les choses. — Des âneries, dit-il en affectant un air dégagé, le monde est si méchant! Pour ma part, je gagerais qu'il n'y a là dedans qu'une étourderie, et que M. Gérard n'est pas coupable...

— Gérard!.. mule du pape! que fait encore mon fils dans cette ridicule affaire?

Le chevalier s'était levé furieux, et d'un geste de colère avait

poussé Magdelinat dans un coin de la cuisine. Le coiffeur, plus pâle que sa serviette, essayait de se dégager et jetait vers la porte des regards désespérés. — Ai-je nommé M. Gérard? murmura-t-il, ma langue aura fourché. En pareil cas, sait-on jamais quel est le père de l'enfant?

— De l'enfant?.. — M. de Seigneulles prit l'infortuné Magdelinat par sa cravate, et le collant contre le mur : — Ah! cria-t-il d'une voix étranglée par le saisissement, maudite bête, tu en sais plus que tu n'en veux dire! Dépêche-toi de parler net, sinon je t'arrache ta chienne de langue, et je la cloue entre deux chouettes à la porte de ma foulerie!..

— Que voulez-vous que je dise? balbutia Magdelinat à demi suffoqué, je ne sais que ce qu'on raconte dans toute la ville; on prétend que la fille de l'inspecteur était enceinte lorsqu'elle est partie, et il y a de méchantes gens qui ajoutent, qui supposent...

— Que c'est mon fils qui l'a mise à mal!

— On a l'air de le dire, mais je n'en crois rien.

— Eh! croyez-le ou non, s'écria le chevalier en faisant pirouetter Magdelinat, vous imaginez-vous que je me soucie de votre opinion?.. Décampez, monsieur... Magdelinat, et ne remettez plus les pieds chez moi.

Le coiffeur s'enfuit sans demander son reste; quant au chevalier, il demeura debout sur le seuil, comme une statue de pierre. Il était atterré. Manette le regardait en tremblant de tous ses membres, et dans la cuisine on aurait entendu trotter une souris. Tout à coup M. de Seigneulles se débarrassa de sa robe de chambre, et la lançant au nez de Manette : — Ma redingote! dit-il d'une voix sourde.

Quand il fut habillé, il courut chez l'abbé Volland, et lui fit subir un interrogatoire en règle. Le curé savait qu'Hélène s'était réfugiée à Paris dans une pension de la rue de Vaugirard, il connaissait toutes les calomnies débitées sur le compte de la jeune fille, et, bien qu'il ne la crût pas coupable, il se trouvait obligé de convenir en soupirant que la malheureuse enfant avait contre elle toutes les apparences. Cette conclusion était loin de rassurer le chevalier; il resta enfermé pendant une heure avec l'abbé, et il sortait à peine du presbytère lorsque Gérard, tout poudreux, apparut au détour de la route qui débouche sur le pâquis. Le jeune homme avait les traits tirés, les yeux creux et la mine inquiète. Pendant quatre mortels jours, il avait attendu à la Grange-Allard la lettre promise par Hélène. Il ne dormait plus, ne tenait pas en place, et faisait chaque jour des courses désespérées jusqu'à la lisière de la forêt. A chaque instant, il était sur le point d'enfreindre la défense de la jeune fille et d'accourir à Juvigny; mais la crainte d'accroître par sa présence le mal déjà causé le retenait cloué à l'orée des bois, ou le renvoyait dé-

couragé à la Grange-Allard. Enfin le matin du cinquième jour, n'y tenant plus, il avait quitté la ferme, il arrivait fiévreux et haletant à Juvigny. Il traversa rapidement le pâquis, s'engagea dans la rue du Tribel, et s'arrêta devant sa porte au moment où M. de Seigneulles rentrait du presbytère.

A la vue du coupable, les yeux du chevalier lancèrent des éclairs furibonds, et il fut sur le point d'exhaler sa colère en pleine rue; néanmoins le bouillant gentilhomme eut la force de se contenir, et, montrant la porte du vestibule à Gérard, qui se tenait devant lui la tête découverte : — Montez dans ma chambre, dit-il, j'ai à vous parler.

Le ton dont cet ordre était formulé ne laissait aucun doute sur la situation d'esprit de M. de Seigneulles. Gérard lisait dans les lueurs orageuses de ses yeux gris et les lignes rigides de ses lèvres pâles les signes précurseurs d'une grande colère. — Allons, pensa-t-il tout en gravissant les marches, il connaît l'aventure du Fond d'Enfer; tant mieux, je n'aurai pas l'embarras de la lui conter moi-même, et le terrain sera tout préparé. — Ils arrivèrent sur le palier du premier étage, dont la fenêtre donnait sur la cour et les jardins. Gérard lança un coup d'œil furtif de ce côté, cherchant à apercevoir derrière les arbres la figure d'Hélène, qui lui aurait redonné du courage; mais M. de Seigneulles ne lui en laissa pas le temps. D'un geste impérieux, il poussa son fils dans sa chambre.

— Monsieur, dit le vieux gentilhomme en refermant violemment la porte, regardez-moi en face et répondez-moi franchement une fois dans votre vie... Connaissez-vous l'histoire qui court la ville?

— Oui, mon père, répliqua Gérard, persuadé que le chevalier faisait allusion aux rendez-vous du Fond d'Enfer.

— Ainsi c'est la vérité... et vous l'avouez! s'écria douloureusement M. de Seigneulles.

— Je l'avoue.

Le chevalier resta un moment silencieux; l'aplomb de son fils le confondait. — Quelle honte! pensait-il, et il ose en convenir; à quelle époque vivons-nous, juste ciel! — Vous devriez vous cacher à cent pieds sous terre, s'écria-t-il, après avoir commis une pareille scélératesse.

— Le mot est un peu fort! murmura Gérard, à qui l'exagération paternelle arracha un sourire.

— Sangrebleu! fit M. de Seigneulles indigné, avez-vous encore le front de rire? J'ai dit scélératesse, et je maintiens le mot; il n'est pas trop fort pour qualifier la chose.

— La chose n'a rien que de naturel. Vous avez été jeune, mon père, et vous auriez agi tout comme moi.

— Jamais! répliqua l'austère chevalier abasourdi; ah çà, êtes-vous un homme d'honneur, monsieur?

— Je le crois.

— Je commence à en douter, moi... Enfin, au point où en sont les choses, que comptez-vous faire?

— Je venais vous le demander, répondit Gérard d'un air de déférence.

— Me le demander! exclama M. de Seigneulles tout à fait hors de lui; vous n'avez donc pas de sang dans les veines? C'était avant de commettre la faute qu'il fallait prendre mon avis. Vous disiez que j'ai été jeune comme vous... Croyez-vous donc que, si pareil malheur m'était arrivé, j'aurais été quêter des conseils sur la façon de me conduire? Nous avions une autre manière de comprendre nos devoirs, nous autres! Ce que j'aurais fait, monsieur? J'aurais sellé un cheval et je serais allé à la recherche de cette jeune fille, que vous avez laissée partir après l'avoir indignement compromise.

— Hélène est partie! balbutia Gérard.

— Ne faites donc pas l'ignorant! continua le chevalier en piétinant à travers la chambre; pouvait-elle rester ici dans la situation où vous l'aviez mise?.. Eh bien! où allez-vous? s'écria-t-il en voyant Gérard s'élancer vers la porte.

— Faire ce que vous me reprochez de n'avoir pas fait plus tôt, répondit le jeune homme, qui était devenu très pâle; je vais la retrouver.

— Restez! dit impérieusement M. de Seigneulles en lui saisissant le bras.

— Mon père, laissez-moi sortir.

— Je vous le défends! Vous avez assez commis de sottises, c'est à moi d'agir comme je l'entendrai.

Gérard, irrité par cette résistance, faisait de violens efforts pour gagner la porte. Le chevalier était devenu furieux; le jeune homme se cabrait comme un cheval sauvage sous l'éperon, et entre eux commença une lutte silencieuse qui menaçait de devenir tragique. Le père et le fils ne se connaissaient plus, il n'y avait en présence que deux hommes que la colère aveuglait. Heureusement l'ancien garde du corps avait encore la poigne solide; il retrouva sa vigueur d'autrefois et finit par clouer sur un fauteuil Gérard, qui perdait ses forces peu à peu. Alors, se dégageant brusquement avec une vivacité étonnante à son âge, le chevalier fit un bond vers la porte et sortit après avoir enfermé son fils à double tour.

Le jeune homme, épuisé et consterné, restait affaissé dans son fauteuil. Les reproches et les anathèmes de M. de Seigneulles bourdonnaient encore à ses oreilles. Tout ce qui venait de se passer depuis

un quart d'heure lui faisait l'effet d'un cauchemar. Il entendit vaguement dans la cour les piaffemens de Bruno, que Baptiste tenait par la bride, les éclats de la voix de son père et les réponses de Manette effarée. — Qu'on m'apporte ma grande valise! criait le chevalier.

— La valise, reprenait la servante; sainte Vierge! il y a dix ans qu'on ne s'en est servi, êtes-vous dans votre bon sens, monsieur de Seigneulles?

A quoi le bouillant chevalier répondait par des piétinemens et des jurons d'impatience. Enfin après un bruyant remue-ménage et force exclamations, la valise fut bouclée à la croupe du cheval. Gérard, qui s'était rapproché de la fenêtre, vit son père sauter en selle et donner à sa bête un vigoureux coup de cravache. Bientôt les sabots du cheval résonnèrent sur les pavés de la rue du Tribel. Le chevalier était parti.

En relevant la tête, Gérard aperçut dans le jardin voisin Marius Laheyrard, qui fumait le long des charmilles de la terrasse. — Ah! pensa-t-il, je vais donc enfin avoir une explication! — Sans se préoccuper de se faire ouvrir la porte close par M. de Seigneulles, il enjamba la fenêtre et se laissa tomber sur le sol de la cour, à deux pas de Baptiste ébahi. En deux minutes, il eut rejoint Marius sous les arbres du verger.

— A la bonne heure! s'écria celui-ci en lui tendant la main, vous ne vous êtes pas laissé cloîtrer comme un écolier... Je savais bien, moi, que vous viendriez à la rescousse.

— Hélène?.. dit Gérard.

— Partie, répliqua Marius avec un soupir, la place n'était plus tenable après l'algarade du Fond d'Enfer... Ah! mon pauvre ami, j'ai eu de bien grands torts envers vous! — Et, mettant de côté toute fausse honte, le poète confessa franchement sa folle conduite au déjeuner des chasseurs et les conséquences désastreuses qu'elle avait eues. — Hélène, ajouta-t-il, a fui devant les rancunes de Mme Grandfief; mais je suis resté sur la brèche, et je mitonne à cette détestable prude un plat de ma façon.

Gérard insista pour connaître la résidence d'Hélène, et Marius finit par lui nommer la rue et la maison où sa sœur s'était réfugiée.

— Merci! s'écria le jeune de Seigneulles, je partirai tantôt pour Paris; voulez-vous m'y accompagner?

— Non, pas maintenant... Je couve ma vengeance et ne veux pas la laisser perdre;... mais, mon pauvre ami, qu'espérez-vous faire là-bas?

— Je veux, repartit Gérard d'un ton résolu, voir Hélène, lui montrer que mon cœur n'a pas changé, et ne rentrer ici qu'en la ramenant comme ma femme.

Ses yeux étincelaient, sa figure avait pris une expression énergique qui ne lui était pas habituelle. Marius le regarda un instant avec surprise, puis, lui frappant vigoureusement sur l'épaule : — Je vous aime, vous ! dit-il, vous êtes un homme !.. Partez donc, et heureuse chance !.. Descendez hôtel du Parnasse, rue de... Le propriétaire a une bonne tête ; mais ne vous recommandez pas de moi, il vous mettrait honteusement à la porte.

Le soir même, Gérard de Seigneulles, juché sur l'impériale de l'omnibus qui dessert Juvigny, partait pour la gare de Blesmes.

XI.

Pendant ce temps, M. de Seigneulles trottait de son côté sur la route de la station. L'impatient chevalier, trouvant que les bornes kilométriques n'en finissaient pas, éperonnait jusqu'au sang le pacifique Bruno, qui ne comprenait rien à ces façons d'aller. En dépit de son aversion pour les chemins de fer et toutes les inventions modernes, le vieux gentilhomme aurait voulu déjà être au fond d'un wagon et rouler vers Paris. — En ce moment, songeait-il, il existe au monde des gens qui ont le droit d'accuser les de Seigneulles d'une action déloyale... Sur son champ d'azur jusque-là immaculé, l'écusson de la famille porte maintenant une ignominieuse tache noire. — Cette seule idée lui faisait monter le rouge au front. Il sentait qu'il n'aurait plus de repos tant que cette tache ne serait pas effacée. Comment il s'y prendrait pour enlever cette flétrissure, il n'en savait rien encore, et il osait à peine s'appesantir sur ce point délicat. — Avant tout, se disait-il en maudissant la nécessité où le réduisait la folie de son fils, il faut que je voie cette funeste créature. Quelle sorte de personne vais-je trouver ? Dieu seul le sait. Quelque aventurière aux regards enjôleurs et aux mines effrontément ensorcelantes. Si encore Gérard avait compromis quelque pauvre fille timide et réservée ; mais non, il faut que je tombe sur une de ces sirènes parisiennes, sans principes et sans éducation... Sangrebleu ! — Il détestait cordialement Hélène, il lui en voulait d'être venue à Juvigny pour bouleverser ses projets et gâter l'avenir de son fils. — En même temps, par une étrange contradiction, il ne pouvait penser à cette enfant de dix-huit ans, perdue par la faute de Gérard, sans des bouillonnemens d'indignation. L'orgueil nobiliaire, le sentiment de l'honneur, l'égoïsme paternel, se livraient dans cette âme bornée et loyale des combats formidables. — Je n'aurai de tranquillité que lorsque je l'aurai vue ! s'écriait-il à travers champs, maudite route, elle est donc interminable !..

Peu à peu néanmoins la distance diminua ; du haut d'une côte,

M. de Seigneulles aperçut les bâtimens de la gare et entendit le sifflet d'une locomotive. Il crut que le convoi partait sans lui, et, piquant des deux, il se lança à fond de train sur le plan incliné de la route. Malheureusement les forces de Bruno n'étaient pas à la hauteur des impatiences de son maître; à un tournant, le cheval butta, s'abattit, et le fougueux gentilhomme fut jeté sur un tas de pierres. Des paysans qui labouraient un champ voisin accoururent; on ramassa M. de Seigneulles, qui avait la figure écorchée et ne pouvait plus se tenir sur ses jambes; quant à Bruno, il était affreusement couronné. Le village se trouvant à peu de distance, on transporta dans l'unique auberge le cavalier meurtri, suivi de sa monture éclopée, et on alla chercher le médecin de la gare.

M. de Seigneulles souffrait beaucoup de la jambe gauche et se mordait les lèvres pour ne pas crier, tandis qu'on le déshabillait; mais la souffrance physique n'était rien auprès de l'irritation morale qu'il ressentait en songeant aux retards causés par cette chute malencontreuse. Après avoir tâté le malade dans tous les sens, le médecin déclara qu'il n'y avait rien de fracturé. La jambe seule était fortement contusionnée et s'enflait à vue d'œil. — Ce n'est rien, dit-il, buvez de l'arnica, appliquez-vous dix sangsues au-dessus du genou, et tout ira bien.

— Je pourrai partir demain? s'écria M. de Seigneulles.

— Non pas, mais dans quatre jours, si vous êtes sage... Dix sangsues, entendez-vous?..

— Quatre jours! maugréa le chevalier dès que le docteur fut parti, c'est impossible; ce carabin veut ma mort. — Et, se levant sur son séant, il ordonna qu'on lui allât sur-le-champ quérir quarante sangsues.

— Pardon, objecta l'aubergiste, le médecin a dit dix...

— Le médecin est un âne, répliqua impérieusement M. de Seigneulles, obéissez!

Quand les sangsues furent apportées, le chevalier renvoya tout le monde et se mit en devoir de se les appliquer successivement toutes les quarante au-dessus du genou. En sa qualité de militaire, M. de Seigneulles ne croyait guère qu'aux remèdes de chevaux, et il s'était fait *in petto* ce merveilleux raisonnement : — si avec dix sangsues j'en ai pour quatre jours, je puis être sur pied demain en quadruplant la dose. — C'est ce qu'il appelait une médication énergique; très énergique en effet, car, au bout de trois heures, perdant tout son sang et plus pâle que ses draps, le chevalier se sentit défaillir et n'eut que le temps de demander du secours. Le médecin, mandé à la hâte et informé des prouesses de son patient, jetait les hauts cris. — Vous voilà dans un joli état! grogna-t-il, et vous en avez maintenant pour quinze jours... On n'est pas sot à ce point-là.

M. de Seigneulles, en tout autre temps, eût vertement relevé l'insolence de cet Esculape campagnard, mais il n'avait même plus la force de s'indigner. Il se contenta de pousser un soupir mélancolique et se renfonça désespérément dans ses couvertures...

Tandis que le père de Gérard se morfondait à l'auberge de Blesmes, Marius Laheyrard, à Juvigny, songeait de plus en plus à tirer vengeance de Mme Grandfief. La morgue intolérante de cette revêche personne, qui s'érigeait dans la ville en grand justicier, avait toujours singulièrement agacé les nerfs du poète; mais surtout il ne pouvait lui pardonner le complot du Fond d'Enfer et le départ d'Hélène. Chaque matin, il s'éveillait en jurant de ne pas quitter le pays avant d'avoir châtié l'orgueil de la dame. En attendant, et pour commencer à lui être désagréable, il faisait la cour à sa fille Georgette.

Depuis le bal de Salvanches où Mlle Grandfief avait accepté un sonnet de sa façon, Marius s'était aperçu que la sournoise personne le regardait d'un œil fort doux. Je ne sais si elle avait apprécié suffisamment les flamboyans quatrains et les étranges tercets du poète, mais une fille accueille toujours avec plaisir des vers qu'elle croit avoir inspirés. Georgette avait serré précieusement les rimes du jeune Laheyrard, et elle les relisait en cachette sans trop y rien comprendre. Le joyeux Marius était bien l'amoureux qui devait plaire à cette ingénue. Intrépide danseur et bon vivant, ayant la mine fleurie et la barbe touffue, l'œil hardi et la langue dorée, il apparaissait à Georgette comme un être singulièrement séduisant et irrésistible. Les filles bien élevées ont toujours eu du goût pour les mauvais sujets, et Mlle Grandfief trouvait l'amour du poète savoureux comme un fruit défendu. Elle rencontrait Marius à toutes ses sorties, et depuis quelque temps il ne manquait plus la grand'messe à Saint-Étienne. Campé non loin de son banc, il lui dardait de flambantes œillades et lui donnait de coupables, mais délicieuses distractions. Les folles entreprises du poète lui faisaient éprouver un frisson qui ajoutait encore au charme de cette cour clandestine. Depuis le fameux déjeuner, Marius n'avait pas mis les pieds chez les Grandfief; mais les soirs de lune Georgette, accoudée à la fenêtre de sa chambre, le voyait rôder autour des clôtures de Salvanches, et l'innocente se le représentait déjà escaladant les murailles et accrochant une échelle de corde à son balcon. Elle se couchait alors avec de naïves terreurs, rêvait de son amoureux, se relevait parfois pour courir pieds nus à la fenêtre et regarder s'il était encore là, planté sous quelque platane de la promenade endormie... Peu à peu Marius lui-même prit goût à cette amourette, commencée par bravade et continuée pour le plaisir de vexer Mme Grandfief. L'appétissante beauté de cette petite provinciale, ses joues de brugnon

mûrissant, sous ses yeux noirs hypocritement baissés, ses lèvres rouges et gourmandes avaient de quoi séduire ce robuste garçon, dont les goûts rabelaisiens juraient étonnamment avec la poésie funèbre et nostalgique. Insensiblement son imagination s'échauffa, son cœur d'abord très calme s'émut à son tour; bref, ce qui n'avait été qu'un jeu au début finit par devenir, non une grande passion, — Marius n'était pas taillé pour ces sentimens-là, — mais un caprice très vif et suffisamment sérieux.

On venait d'atteindre l'époque des vendanges. C'est le moment où le paysage de Juvigny, ordinairement trop vert ou trop gris, prend tout à coup des teintes d'une intensité et d'une magnificence absolument méridionales. Dans les bois, les alisiers rougissent, les hêtres se mordorent, et les chênes ont des tons couleur de tan. De loin, la forêt ondule comme une mer aux sombres vagues d'un violet pourpré; mais c'est surtout au revers des vignobles que se donne pour les yeux une vraie fête de diaprures éclatantes et artistement fondues. Sur les molles ondulations des collines barroises, l'automne jette un manteau qui fait penser aux merveilles des plus riches tissus de l'Orient. Les pampres, métamorphosés par la maturité, y étalent toute la gamme des rouges et des jaunes : splendeurs cramoisies, verts pâles, ors rutilans, fraîches rousseurs d'aurore, tout cela harmonieux et chantant comme une symphonie magique. En bas les feuillages argentés des saules, en haut les blanches vapeurs de l'horizon marient doucement aux colorations ardentes des bois et des vignes la verdure des prés et l'azur du ciel. L'arrière-saison, qui est presque toujours belle, ajoute encore à la joviale physionomie du pays. Alors tout Juvigny est en liesse. La vigne est la principale richesse du sol, et, quand la récolte abonde, chaque propriétaire vide quelques vieilles bouteilles du fond de sa cave en l'honneur de la vendange nouvelle. Dès l'aube, vendangeurs et vendangeuses s'en vont par bandes et chantent dans les rues; les routes sont tout le jour sillonnées de *bélons* chargés de raisins; les fouleries ouvrent leurs grandes portes charretières et laissent voir dans leur profondeur obscure les ventres énormes des cuves et les bedaines plus rondelettes des tonneaux rangés au long des murs. Vers midi, les dames et les jeunes filles partent pour les vignes et vont se mêler aux travailleurs; on emporte le goûter et on le savoure en plein air, à la marge d'un pré, puis, comme les bons sujets de Grandgousier, on s'en va vers les saussaies, et là, sur l'herbe drue, tous dansent des rondes, « tant baudement que c'est passe-temps céleste les voir ainsi soy rigoller... » Dans chaque *contrée*, l'écho renvoie des clameurs et des chansons. On ne rentre à la ville qu'à la brune, avec le dernier *bélon*, et la journée se termine par

un gras souper, arrosé de vin pelure d'oignon et tout retentissant d'éclats de rire. C'est un temps de liberté et d'allégresse tapageuse, où tous les rangs sont confondus, toutes les pruderies laissées de côté. La molle odeur vineuse qui s'exhale des pressoirs et embaume l'air invite encore à ce laisser-aller familier.

Marius Laheyrard n'avait garde de manquer à ces agapes provinciales, d'autant qu'il espérait y retrouver Mlle Grandfief. Le dieu des amoureux le servit à point, et une belle après-dînée, dans la vigne d'un de ses amis, il rencontra Georgette près des jeunes filles du propriétaire, qui vendangeaient elles-mêmes, mêlées aux femmes de journée. Pour surcroît de chance, elle était venue seule, Mme Grandfief, retenue au logis par une migraine, avait consenti à confier sa fille à une amie. C'était pour le poète une précieuse aubaine, et il en profita, comme bien vous pensez. On vendangea côte à côte, mangeant à la même grappe, goûtant dans la même assiette et profitant de la familiarité des rondes pour se serrer la main. Le soir, quand on rentra en ville, le propriétaire de la vigne retint Marius à souper, et au dessert déboucha deux bouteilles de champagne en l'honneur des dames. Georgette, qui ne dédaignait pas le vin mousseux, se laissa tenter et vida une flûte tout entière. Le poète ne fit pas non plus la petite bouche, et, quand on se leva de table, les cerveaux étaient échauffés, les yeux brillans et les lèvres babillardes.

La femme de chambre de Georgette l'attendait, et il fallait partir. Elle passa dans une pièce voisine pour prendre un manteau et s'apprêter; à la faveur du remue-ménage général, Marius, très gaillard et ne se rendant pas trop compte de ce qu'il faisait, se glissa hors de la salle à manger et se mit à la recherche de la jeune fille. Il vaguait lentement par le corridor à demi éclairé quand, du haut du palier, il vit Mlle Grandfief venir à lui. Elle gravissait allégrement l'escalier en fredonnant une valse et en tenant à la main son chapeau de paille. Jamais elle n'avait paru si jolie à Marius, coquettement décoiffée, le nez au vent, les joues roses et la bouche souriante. Ses gros yeux étincelaient, et, comme elle était essoufflée, sa jeune poitrine ronde soulevait doucement l'étoffe du corsage. J'ai dit que Marius avait une pointe de champagne, Georgette elle-même était émoustillée; la promenade, la légère excitation du raisin mordu à la grappe, la gaîté du souper, tout cela lui avait monté au cerveau. Elle était si fraîche et avenante, le palier était si solitaire, que, ma foi, Marius sentit un démon amoureux qui le poussait; sans parler, il prit les deux mains de Georgette, qui souriait, et appliqua un baiser droit sur ses lèvres épanouies. Elle en fut tout étourdie d'abord; soit éblouissement, soit terreur, soit peut-être aussi parce qu'elle trouvait à ce baiser impertinent je ne sais quelle douceur

non encore goûtée, elle ne fit pas un mouvement, et Marius, — les poètes sont pleins de fatuité, — crut sentir que les lèvres de Georgette ne fuyaient pas trop les siennes. Tout à coup elle poussa un petit cri, une porte venait de s'ouvrir, et Reine Lecomte, qui se trouvait au nombre des vendangeuses, s'était montrée sur le seuil. Mlle Grandfief se dégagea d'un air indigné et s'enfuit toute rouge, tandis que Marius, avec cet aplomb superbe que donne une demi-griserie, descendait l'escalier, enchanté de son aventure, se pourléchant au seul souvenir de ce baiser, et murmurant en son pardedans : — Attrape, madame Grandfief!

Georgette rentra confuse et songeuse à Salvanches. Elle éprouvait intérieurement une sensation étrange, inquiétante, faite de terreur et de plaisir, d'angoisse et de langueur. Quand les lèvres de Marius avaient touché les siennes, il lui avait semblé qu'il lui passait alternativement de la neige et du feu dans les veines, son cœur s'était serré délicieusement, et, — il fallait bien se l'avouer, quoiqu'elle en rougît, — elle avait eu le désir que ce baiser se prolongeât pendant des heures. Maintenant encore elle croyait sentir l'impression de ces lèvres audacieuses sur les siennes, quelque chose comme un fruit savoureux et brûlant écrasé sur la bouche... Bientôt cependant une peur terrible envahit son âme de dévote et d'ingénue; c'était un péché qu'elle venait de commettre, et ce devait être un affreux péché, puisqu'il laissait après lui une fièvre si troublante et si douce! Hélène Laheyrard, si cruellement punie et compromise, n'avait peut-être pas commis une faute pire... Et si, par une punition du ciel, ce détestable péché allait avoir pour elle les mêmes funestes conséquences que pour la fille de l'inspecteur!.. Cette crainte bizarre la fit frissonner des pieds à la tête. Il ne lui fut plus possible de penser à autre chose. Quand elle se trouva seule dans sa petite chambre, son effroi redoubla. Elle se regarda un moment dans son miroir et détourna brusquement la tête, l'éclat de ses yeux l'épouvantait. Bien sûr, il s'était passé en elle quelque chose de nouveau et de terrible, elle avait la fièvre, elle éprouvait un frémissement inexplicable. — Ah! mon Dieu, que vais-je devenir! pensait-elle en enfonçant sa tête brune dans l'oreiller, et cette mauvaise langue de Reine, qui a tout vu et qui va tout dire!.. Demain je serai la fable de la ville. — Elle sanglotait et se désolait bien bas; elle ne s'endormit que fort tard et rêva toute la nuit d'Hélène Laheyrard.

Au réveil, elle courut de nouveau à son miroir. En voyant ses yeux cernés, ses traits tirés et ses lèvres pâles, elle n'eut plus de doute. Assurément elle était perdue, elle aussi. Comment oserait-elle affronter le sévère regard inquisiteur de sa mère? Il fallait

pourtant se montrer, et à l'heure du déjeuner elle descendit en tremblant. Heureusement Mme Grandfief, affairée par des préparatifs de lessive, ne remarqua pas les traits altérés de sa fille. Pendant la matinée, Georgette resta muette et anxieuse. Chaque fois qu'elle passait devant une glace, elle y constatait avec effroi la pâleur de son visage, et ses craintes redoublaient. Son agitation et sa tristesse n'échappèrent pas à l'abbé Volland, qui vint à Salvanches dans l'après-midi. Le curé avait connu Georgette tout enfant, et la traitait encore en petite fille. Il était observateur, et fut frappé du changement survenu dans ce visage ordinairement épanoui et indifférent. Il s'imagina que Georgette regrettait son mariage manqué avec Gérard, que cette déception la chagrinait plus qu'elle ne voulait le dire, et il résolut de s'expliquer là-dessus avec la jeune fille. Au moment de prendre congé de Mme Grandfief : — A propos, fit-il à Georgette, j'ai à te parler au sujet de ce devant d'autel que les demoiselles du rosaire brodent pour la chapelle de la Vierge, viens me voir demain au presbytère après la messe de neuf heures.

Cette invitation accrut encore l'anxiété de Mlle Grandfief. Le curé connaissait déjà sans doute toute l'aventure, et l'idée d'un interrogatoire la fit frémir. Aussi le lendemain, après une mauvaise nuit, un terrible frisson la prit quand elle souleva le lourd marteau du presbytère. Le curé venait de rentrer, et se promenait lentement dans sa bibliothèque en attendant la jeune fille. Dès qu'il la vit, il renvoya sa vieille gouvernante, plaça avec l'habileté d'un juge d'instruction son fauteuil à contre-jour, afin que toute la lumière tombât sur son interlocutrice, puis, prenant les mains de Georgette et la faisant asseoir en face lui : — Eh bien ! ma chère enfant, commença-t-il, quoi de nouveau à Salvanches?

— Rien, monsieur le curé, maman prépare sa lessive et papa est à la chasse.

— Et toi, que fais-tu? On dirait que tu t'ennuies, ta figure s'allonge depuis quelque temps.

Georgette frémit et devint plus pâle. — Moi? répondit-elle en baissant les yeux sous les regards du curé, mais je n'ai rien, je vous assure.

— Alors d'où te vient cette figure bouleversée?.. — L'abbé Volland la dévisagea de nouveau par-dessus ses lunettes, et remarqua qu'elle perdait contenance. — Je te dis que tu es changée , poursuivit-il, on ne fait pas une mine comme celle-là sans motif. Voyons, mon enfant, ne sois pas dissimulée, et conte-moi tes petites peines; tu sais bien que je ne suis pas sévère comme ta mère et que tu peux avoir confiance en moi.

— Ah ! monsieur le curé, s'écria Georgette, les yeux toujours

baissés et tordant nerveusement ses mains l'une dans l'autre, je n'oserai jamais!

— C'est donc bien gros? demanda l'abbé avec un sourire encourageant.

— C'est impossible à dire, murmura Georgette, puis, comme poussée par les terreurs et les remords qui l'étouffaient : — Monsieur le curé, j'ai commis une faute! balbutia-t-elle en tremblant.

— Une faute? reprit l'abbé un peu déroûté. — Il vit la figure consternée de Mlle Georgette et reprit d'un ton plus grave : — Veux-tu que je t'entende en confession?

— Oh! répliqua-t-elle avec un accent tragique, c'est inutile,... car il faudra bien que j'avoue ma position à ma mère.

Le curé eut un soubresaut qui fit rouler son fauteuil en arrière. — Ah çà! s'écria-t-il décontenancé, de quoi s'agit-il donc et qu'as-tu fait?

— Je crois, soupira la pauvre enfant, je crois que je suis,... que je suis comme Hélène Laheyrard.

Elle se couvrit la figure de ses mains. L'abbé Volland effaré se dressa debout sur ses jambes courtes. — Hein! grommela-t-il, que me contes-tu là? as-tu perdu l'esprit?.. Voyons, mon enfant, explique-toi plus clairement et avec une pleine franchise... Qu'est-il arrivé? Les fautes de la nature de celles dont tu parles ne se commettent point par pensée, ni même par désir... On ne pèche pas de cette façon-là... toute seule.

Le curé s'épongea le front, car cet interrogatoire délicat le faisait suer à grosses gouttes.

— Je n'étais pas seule, reprit Georgette; — puis, fondant en larmes et devenant tout à coup plus expansive : — Ah! monsieur le curé, je suis bien perdue, allez!

— Sainte Vierge! s'écria le pauvre curé anéanti et joignant les mains, quel est le vaurien assez criminel pour?..

— M. Marius Laheyrard.

— Marius!.. Encore!.. mais il y a donc une fatalité sur cette famille!.. Enfin, malheureuse enfant, dis-moi tout, il n'est plus temps de rien cacher maintenant. Où cela s'est-il passé?

— Sur l'escalier de M. Corrard, sanglota Georgette.

— Sur un escalier?.. Impudence éhontée! s'écria l'abbé confondu; enfin quoi? comment?.. parle!

Et lambeaux par lambeaux, il arracha la naïve confidence de Mlle Grandfief. Elle avoua tout, en tremblant comme la feuille : la cour assidue, encouragée, que lui avait faite Marius, l'après-midi dans la vigne, la légère griserie du souper, le baiser enfin, le terrible baiser sur les lèvres, — et le plaisir qu'elle y avait pris.

— Et puis? grogna l'abbé indigné.

— C'est tout, murmura Georgette noyée dans ses larmes et sa confusion.

Le curé respira longuement, avec un soulagement profond. — Tu me dis bien toute la vérité?

— Hélas! oui, monsieur le curé.

Malgré la terreur qu'il avait éprouvée, l'abbé Volland eut grand'peine à réprimer un sourire. Cette naïveté l'émerveillait. Il restait silencieux, contemplant la manche de sa soutane. A la fin, il se retourna vers Georgette, qui attendait, confuse et larmoyante : — Ma chère enfant, dit gravement le curé, sèche tes yeux et rassure-toi. La Providence est miséricordieuse, la chose que tu crains n'arrive jamais... la première fois. Seulement tiens-toi sur tes gardes, car je ne répondrais plus de rien en cas de récidive.

Il se leva pour dissimuler une envie de rire et se promena de long en large, tandis que Georgette essuyait ses joues et se rassérénait un peu. — Cette affaire, continua-t-il, après avoir adressé une verte semonce à l'ingénue, n'en est pas moins profondément regrettable; j'espère que ce mauvais sujet de Marius aura gardé le secret de ses fredaines, j'irai tantôt lui laver la tête, et, Dieu merci! nous éviterons ce nouveau scandale.

— C'est que, murmura humblement Georgette, quelqu'un était là qui nous a vus. — Et elle raconta la brusque apparition de Reine Lecomte.

— La peste! ne put s'empêcher de maugréer l'abbé Volland, voilà qui gâte tout!.. Cette petite fille a une langue de vipère, et elle a sans doute déjà bavardé... Me voilà obligé maintenant d'en causer avec ta mère.

A ce seul mot, Mlle Georgette se mit de nouveau à pleurer de façon à toucher le cœur de l'abbé. — Allons, dit-il en la renvoyant à demi rassurée, ne te désole pas, je prends tout sur moi, et je ferai en sorte que tu ne sois pas grondée.

Le jour même, il se rendit à Salvanches, prit Mme Grandfief à part et lui conta l'affaire. Dès les premiers mots, la vertueuse dame entra dans une colère rouge contre Marius, jurant qu'elle irait elle-même dénoncer son insolence à la justice.

— Du calme! reprit doucement l'abbé, dans l'intérêt de Georgette il faudrait au contraire éviter d'ébruiter cette déplorable histoire; malheureusement le silence n'est guère possible, la scène a eu un témoin; Reine Lecomte, la couturière, a tout vu.

Cette révélation ne fit qu'allumer davantage le courroux de Mme Grandfief. — Eh bien! s'écria-t-elle, raison de plus pour signaler à la vindicte publique la violence injurieuse de ce débauché, et faire proclamer bien haut l'innocence de Georgette!

— Permettez, dit l'abbé, il faut voir les choses comme elles sont: M. Laheyrard est assurément fort coupable, mais Georgette a aussi quelques peccadilles à se reprocher; elle m'a avoué qu'elle n'avait rien fait pour décourager ce jeune écervelé, au contraire...

— C'est impossible! protesta Mme Grandfief, ma fille a été trop bien élevée...

L'abbé secoua la tête et raconta tout ce que la jeune fille lui avait confessé. Mme Grandfief fut consternée. — Suis-je assez malheureuse! reprit-elle après un long silence, une fille à laquelle je n'ai inculqué que de bons principes. Je vais devenir la risée de la ville... Que faire, monsieur le curé?

— Il y aurait un moyen de remédier à tout le mal, hasarda l'abbé; Georgette aime M. Laheyrard;... mariez-les.

Mme Grandfief bondit, tout son orgueil se révolta, et elle jeta les hauts cris. — Jamais! s'écria-t-elle; ma fille entrer dans une famille pareille après la scandaleuse aventure de Mlle Laheyrard, j'en mourrais de honte...

— Eh! madame, répliqua le curé, qui vous dit qu'Hélène soit coupable? Ce qui vient de se passer devrait vous enseigner l'indulgence. Georgette est innocente, et cependant demain elle peut se trouver atteinte par les mêmes absurdes calomnies... Croyez-moi, faites la part du feu et assoupissez tout cela par un mariage.

— Je jetterais plutôt ma fille au fond d'un couvent! répondit l'inflexible matrone en tournant toute sa colère contre Georgette, c'est une enfant dénaturée, et je veux la punir.

— Elle est assez punie par la peur qu'elle a eue, riposta le curé; le mieux est d'éviter un scandale et d'agir en mère prudente...

— Un mariage dans de pareilles conditions, quand ma fille a refusé des partis superbes!.. Non, c'est impossible.

— Enfin, conclut l'abbé en prenant son chapeau et en faisant sa révérence, réfléchissez encore, pesez le pour et le contre... Je reviendrai vous voir demain.

XII.

Pendant que ces choses se passaient à Salvanches, M. de Seigneulles avait enfin réparé les désordres causés par l'application inconsidérée des quarante sangsues. Dès qu'il fut rétabli, il prit l'un des premiers trains et atteignit Paris sans encombre à la nuit tombante. Il s'installa rue Saint-Dominique, dans un antique et silencieux hôtel meublé, où il avait logé sous la restauration; puis le lendemain matin, coiffé de son chapeau aux larges ailes, emprisonné

dans sa longue redingote et cravaté de blanc, il se dirigea gravement vers l'institution où s'était réfugiée Hélène Laheyrard.

Le pensionnat de Mme Le Mancel était situé dans cette partie solitaire de la rue de Vaugirard qui avoisine le boulevard Montparnasse. Le chevalier n'avait pas fait trente pas le long des grands murs de ce quartier désert, qu'il s'arrêta net avec les marques d'une violente surprise. Il se fit un abat-jour de l'une de ses mains et lâcha un juron énergique en procédant à l'inspection d'un promeneur matineux, dont la figure était à demi cachée par le col relevé de son pardessus, et qui n'était autre que Gérard. Le jeune homme, adossé au mur, contemplait mélancoliquement une haute porte cochère peinte en vert, au-dessus de laquelle on lisait : *Institution de Mme Le Mancel, fondée en 1838.* — Derrière cette porte, dans la cour qui précédait la maison, deux grands platanes secouaient leurs ramures à demi effeuillées, entre lesquelles on apercevait un corps de logis aux fenêtres closes.

— Sangrebleu ! monsieur, s'écria le chevalier en secouant l'épaule du rêveur, absorbé dans sa contemplation, je vous trouverai donc toujours là où vous ne devez pas être!

Gérard tressaillit en reconnaissant M. de Seigneulles, mais reprenant rapidement possession de son sang-froid : — Mon père, commença-t-il...

— Que diantre êtes-vous venu faire ici? interrompit impétueusement le chevalier.

— Réparer mes torts.

— Vous avez revu cette demoiselle?

— Non, répliqua piteusement Gérard, pendant les huit premières journées de mon séjour elle était malade, et je n'ai pu la voir; aujourd'hui qu'elle est rétablie, on refuse de me laisser entrer.

— On a parbleu bien raison, et votre insistance est déplacée... C'est à moi de voir Mlle Laheyrard, riposta M. de Seigneulles en soulevant le marteau de la porte verte.

— Permettez-moi d'entrer avec vous ! murmura le jeune homme d'une voix suppliante.

— Non certes !

La porte s'était entre-bâillée; Gérard saisit son père par le bras. — Mon père, vous allez voir Hélène, soyez bon pour elle, ne me réduisez pas au désespoir !

— Mule du pape! Allez-vous me donner des leçons de convenance?.. Mêlez-vous de vos affaires et retournez à la maison. — Le chevalier parlait absolument comme si la rue de Vaugirard n'eût pas été à soixante lieues de la rue du Tribel. — Ou plutôt, reprit-il après un moment d'hésitation, attendez-moi ici, sur le trottoir.

M. de Seigneulles pénétra dans la cour, et la lourde porte se referma. Il avait préparé un billet sur lequel il avait écrit de sa grosse écriture bâtarde : « Le chevalier de Seigneulles désire avoir un entretien avec Mlle Laheyrard. » Il chargea le concierge de le faire tenir à la jeune fille, et un quart d'heure après il fut introduit dans une petite pièce où travaillait Hélène. Une étagère garnie de livres, quelques chaises de paille, une table sur laquelle une rose de l'arrière-saison s'épanouissait dans un verre, composaient le simple ameublement de cette chambre, où le chevalier fit son entrée solennellement, la tête droite dans sa cravate blanche, le sourcil froncé et la bouche pincée.

Hélène, encore toute troublée par l'annonce de cette visite inattendue, se tenait debout près de la table. Ses beaux cheveux bouclés, dont l'indépendante désinvolture avait jadis si fort scandalisé M. de Seigneulles, étaient renoués par un ruban bleu et encadraient discrètement sa figure pâlie.

— Mademoiselle, commença brusquement le chevalier, je suis M. de Seigneulles... Hélène s'inclina. — Je n'ai jamais transigé avec mon devoir, continua-t-il, et, bien que dans cette malheureuse affaire vous ayez eu les premiers torts...

— Monsieur, interrompit-elle avec vivacité, vous êtes cruel!.. Je me suis assez punie moi-même en me séparant de tous ceux que j'aime, et vous devriez m'épargner des reproches, même mérités.

Le chevalier eut un mouvement de surprise. La charmante musique de la voix d'Hélène le pénétrait malgré lui, et amollissait d'une étrange façon les dures fibres de ce cœur résistant comme le vieux chêne. Il releva les yeux, et ne put s'empêcher d'admirer l'attitude digne et simple de la jeune fille. Il s'était attendu à des airs évaporés, à des récriminations ou à une scène de larmes, et il restait confondu de la contenance à la fois fière et résignée de son interlocutrice. — Laissez-moi finir, reprit-il, vous ne m'avez pas compris. Votre conduite personnelle ne me regarde pas, mais j'ai le devoir de m'inquiéter de celle de mon fils et de réparer ses sottises. Je suis gentilhomme, et je tiens à l'honneur de ma famille.

— Pardon, monsieur, dit Hélène, je ne comprends pas davantage.

— Je vais m'expliquer plus clairement, répliqua le chevalier impatienté du peu de perspicacité de Mlle Laheyrard, et, comme il n'avait pas l'art des nuances, il ajouta d'un air grognon : — Mon fils vous a fait du tort, et nous vous devons un dédommagement.

— Un dédommagement? murmura Hélène en le regardant avec stupéfaction.

— Oui, poursuivit-il, si dur que soit le sacrifice, nous avons, nous autres, l'habitude de payer nos dettes sans marchander.

Cette fois la jeune fille trembla d'avoir compris; elle crut que M. de Seigneulles s'était mis en tête de lui offrir une compensation pécuniaire pour prix de son départ de Juvigny. Le rouge lui monta aux joues, et avec cette promptitude de parole qui lui était naturelle : — Ai-je bien entendu? balbutia-t-elle indignée, que signifient ces mots de dette et de paiement? Seriez-vous venu me proposer un marché?..

— Hein? — murmura M. de Seigneulles. Ces derniers mots avaient réveillé toutes ses préventions. Il conservait à l'égard des Parisiens les méfiances du provincial qui craint toujours d'être dupe. Le naturel soupçonneux et finassier du Lorrain reprit le dessus. Il songea qu'il avait peut-être affaire à une de ces matoises personnes qui ne crient bien haut que pour donner plus de prix à leur résistance, et il résolut d'éprouver Hélène. Il scruta de ses petits yeux gris les clairs regards de la jeune fille. — Et quand cela serait? reprit-il avec aplomb.

— Ce serait pour moi la pire des punitions.

— Ainsi vous refuseriez mes offres, quelles qu'elles fussent?

— Oui certes, s'écria Hélène avec emportement, il faut que vous me jugiez bien mal! Je ne suis pas noble, mais j'ai le cœur aussi haut placé que vous autres... Pas un mot de plus, monsieur, veuillez vous retirer.

Elle fit quelques pas vers la porte. Le chevalier, fort confus, mais enchanté intérieurement, la regardait avec une bienveillance croissante. — Mais, sangrebleu! grommela-t-il, vous ne pouvez pourtant pas m'empêcher de réparer les offenses de mon fils?

— On n'offense pas les gens parce qu'on les aime, répondit-elle avec un sourire attristé, et les torts dont vous parlez sont imaginaires.

— Imaginaires? Pas tant que cela, puisqu'ils vous ont forcée de quitter Juvigny.

— Ce départ était projeté depuis longtemps, et je n'ai fait que l'avancer de quelques semaines.

— Mais vous êtes partie... compromise.

— Aux yeux de quelques personnes qui me haïssent, peut-être; mais à mes yeux et à ceux de mes amis, nullement... Eh quoi? parce que j'ai aimé quelqu'un honnêtement, et parce que je me suis éloignée pour ne pas être un sujet de trouble dans la famille de celui que j'aimais, je serais compromise? Non, monsieur, ma conscience est en repos, et mon honneur est intact.

— Pardon, objecta le chevalier, ce n'est pas ce que disent là-bas vos meilleurs amis.

— Et que peut-on dire? s'écria Hélène étonnée.

— On prétend, commença-t-il,... mais l'aveu n'était pas commode à faire; il s'arrêta, regarda un moment la charmante figure de la jeune fille, son front intelligent, ses yeux si limpides et si sincères, sa bouche spirituelle, dont les lèvres pures et fermes semblaient n'avoir jamais laissé passer un mensonge. Le pauvre chevalier se sentit de plus en plus embarrassé. — Pardonnez-moi, reprit-il de sa voix la moins rude, si je m'appesantis sur ce sujet délicat; mais je suis venu ici pour parler franchement. On est convaincu à Juvigny que mon fils, — et j'en rougis en vous le disant, — que Gérard n'a pas craint de vous compromettre gravement, et que, si vous avez quitté la ville, c'était pour cacher une faute...

A mesure qu'il parlait, les yeux d'Hélène semblaient s'agrandir démesurément; elle rougit d'abord, puis tout à coup devint très pâle, sa gorge était serrée et ses lèvres blanches frémissaient. Ne pouvant articuler un mot, elle fit un geste pour supplier le chevalier de s'arrêter; puis elle s'assit près de la table, la figure bouleversée et le regard fixe. — Moi?.. moi?.. murmura-t-elle.

M. de Seigneulles, inquiet, la regardait, et commençait à regretter de lui avoir parlé si rudement. L'ancien garde du corps s'était trouvé plus à l'aise en 1830, en face des barricades, qu'en tête-à-tête avec cette jeune fille abîmée dans sa douleur muette. Il y avait une telle sincérité dans l'exclamation d'Hélène, une telle expression d'honnêteté dans tous ses traits, que le chevalier eut honte d'avoir cru si facilement aux bavardages des gens de Juvigny. — Mademoiselle!.. hasarda-t-il timidement.

Hélène tressaillit. — O mon père! pauvre père! s'écria-t-elle. — La pensée du désespoir de M. Laheyrard, s'il apprenait cette calomnie, souleva brusquement les flots de douleur qu'elle essayait de comprimer dans son cœur. Sa poitrine se gonfla, ses yeux se mouillèrent, et elle éclata en sanglots. C'était un de ces chagrins naïfs et désordonnés comme en ont les enfans, un orage de larmes qui menaçait de ne plus s'arrêter. M. de Seigneulles se sentait profondément remué par cette scène de désolation. Se souvenant de l'après-midi où il avait été témoin de la tendresse de la jeune fille pour M. Laheyrard, il se rappela combien était touchant l'amour d'Hélène et de son père, et il comprit tout ce qu'il y avait de douloureuse angoisse dans ce cri poussé par Mlle Laheyrard. — Sa première pensée a été pour son père, songea le chevalier, décidément je l'avais mal jugée. — Il se rapprocha d'un air repentant et attendri. Au même instant, la jolie tête blonde d'Hélène, cédant au poids de cette affliction trop lourde, se renversa en arrière, et M. de Seigneulles crut qu'elle allait se trouver mal. Éperdu, ne sachant plus

que faire, l'inflexible chevalier s'agenouilla précipitamment devant la jeune fille, et soudain, courbant son altière tête grise, avec les précautions minutieuses et tendres d'un père pour son enfant malade, il déposa un baiser sur la main de Mlle Laheyrard.

— Pardon! dit-elle à travers ses larmes, ç'a été plus fort que moi... Le coup était si violent et si inattendu! J'ai tout de suite songé au mal que ces méchancetés feraient à mon père... J'ai donc été bien étourdie pour qu'on ait pu imaginer une pareille chose?.. Je vous en prie, monsieur! ne croyez pas que je me sois oubliée à ce point. L'amour de votre fils pour moi a toujours été aussi dévoué que respectueux, je vous le jure, et lui-même vous l'affirmera... Pourquoi ne vous l'a-t-il pas dit déjà?

— Pourquoi? murmura le chevalier confus, dame! c'est que je ne l'ai pas laissé parler; je me suis emporté comme une soupe au lait, et je suis parti... Mais, reprit-il gravement, sa parole est inutile, je vous crois, mademoiselle, et je mets à vos pieds mes plus humbles excuses.

Hélène essuya ses yeux humides, et, s'apercevant tout à coup que le chevalier avait un genou en terre, elle lui tendit la main pour le forcer à se relever. — Vous n'avez pas d'excuses à me faire, monsieur de Seigneulles, c'est moi qui ai à vous demander pardon d'avoir follement troublé votre repos et contrarié vos désirs.

Le chevalier fit un superbe geste d'abnégation. — Il faut être indulgent avec moi, poursuivit-elle en tournant vers lui ses grands yeux, j'ai été si mal élevée!.. Quand je suis arrivée à Juvigny, je me figurais que tout m'était permis, — ma mère s'occupait à peine de moi, — et mon père, ajouta-t-elle avec un pâle sourire, n'était pas sévère comme tant d'autres... Il m'a terriblement gâtée!

— Aussi, vous l'aimez, lui! soupira M. de Seigneulles.

— Oh! oui, et une de mes tristesses de chaque jour, c'est de ne pouvoir plus l'embrasser comme autrefois.

— Patience, vous vous dédommagerez au retour.

Hélène secoua tristement la tête. — Je ne retournerai plus à Juvigny, dit-elle d'une voix ferme.

— A d'autres! s'exclama le chevalier, je vous y forcerai bien.

— Vous, monsieur?.. — Elle le regardait avec stupéfaction.

— Moi, certainement... Vous imaginez-vous que je me sois fait cahoter huit heures dans ce maudit chemin de fer uniquement pour venir vous tirer des larmes? Ne comprenez-vous pas pourquoi je suis ici?

La figure d'Hélène s'éclairait peu à peu, et la stupeur y faisait place à une émotion qui n'avait plus rien de pénible. — Mais, monsieur, balbutia-t-elle, je crois,... je ne sais...

— N'aimez-vous plus mon fils?

Elle rougissait, et ses lèvres s'agitaient sans trouver une parole. — Ne me répondez pas! s'écria le fougueux chevalier, attendez, je reviens!

Il s'élança hors de la chambre, descendit quatre à quatre l'escalier et alla retrouver Gérard, qui se morfondait en proie à toutes les transes de l'attente. — Suivez-moi! commanda M. de Seigneulles d'un ton impétueux.

Le jeune homme et son père remontèrent lentement l'escalier, au grand ébahissement des pensionnaires curieuses de l'institution Le Mancel. Quand ils furent dans la petite chambre où Hélène, debout et tremblante, se demandait si elle avait rêvé, le chevalier s'inclina respectueusement devant elle : — Mademoiselle, dit-il, j'ai l'honneur de vous demander votre main pour mon fils, Gérard de Seigneulles; — puis, se retournant vers son fils : — Allons, monsieur, ajouta-t-il, baisez la main de votre fiancée.

Il y eut un cri, un double cri de joie dans la petite chambre de la pension. Gérard s'était précipité sur les mains d'Hélène et les couvrait de baisers; le soleil lui-même se mettait de la fête, le brouillard d'octobre s'était déchiré, et un gai rayon clair, passant à travers les rideaux, courait sur les boucles blondes de la jeune fille, sur les pétales de la rose épanouie et sur la tête de Gérard, incliné devant celle qu'il aimait. Dans un coin, l'austère chevalier contemplait cette scène d'amour, écoutait le bruit des caresses et sentait un singulier enrouement le prendre à la gorge... Il vit le moment où les pleurs allaient lui monter aux yeux, et, honteux de cette émotion envahissante, il essaya de la renfoncer dans sa poitrine avec un juron : — Sangrebleu! grommela-t-il.

Cette exclamation fit relever la tête à Hélène; arrachant ses mains aux caresses de Gérard, elle lui montra son père avec un rapide signe des yeux. Le jeune homme comprit, s'élança vers le vieux gentilhomme qu'il serra dans ses bras, et pour la première fois une étreinte de véritable et chaude tendresse unit M. de Seigneulles et son fils...

L'émoi fut grand à Juvigny, quand les curieux qui flânaient devant l'Hôtel de la Rose d'Or, attendant l'arrivée de l'omnibus du chemin de fer, en virent descendre un matin Gérard, suivi d'Hélène et du chevalier. M. de Seigneulles, rajeuni de dix ans et se redressant de toute la hauteur de sa taille, offrit galamment le bras à Hélène; Gérard, dont la figure radieuse annonçait le bonheur, se tint à côté de la jeune fille, et tous trois gagnèrent lentement la ville

haute par la montée de l'horloge, tandis que les boutiquiers se penchaient sur le pas de leur porte pour les voir passer. L'attitude respectueuse du chevalier et le visage épanoui de Gérard indiquaient assez clairement quel serait le dénoûment de toute cette aventure; mais, si quelque esprit fort eût encore conservé des doutes, les mines triomphantes de Mme Laheyrard au lendemain du retour de sa fille auraient suffi pour les dissiper. La femme de l'inspecteur éclatait dans sa peau, tant la vanité l'avait prodigieusement gonflée; elle se soulageait en lâchant la bride à son humeur loquace et se répandait en confidences banales et bruyantes. Par un revirement assez fréquent dans le monde des petites villes, où l'on est fort courtisan du succès, les préventions amassées contre Hélène firent place à un subit engouement. Ce fut à qui protesterait bien haut contre l'absurdité des calomnies publiées sur son compte, et chacun voulut avoir, dès le premier jour, prédit l'heureuse conclusion des amours de Gérard; Magdelinat lui-même se flatta d'y avoir aidé. Comme un bonheur ne vient jamais seul, la nouvelle du mariage d'Hélène acheva de triompher des scrupules de Mme Grandfief; elle fit contre fortune bon cœur, agréa Marius pour le mari de Georgette, et de cette façon l'aimable abbé Volland eut la joie de bénir les deux couples l'un après l'autre.

A partir de cette cérémonie, le vernis poétique de Marius, qui n'existait qu'à fleur d'épiderme, s'est écaillé rapidement; les dessous bourgeois ont reparu, et l'auteur des *Poèmes orgiaques* est devenu un honnête philistin, faisant ses quatre repas, se couchant tôt et « dormant fort bien sans gloire. » Sous la chaude influence de l'amour d'Hélène et de Gérard, le sombre logis du chevalier s'est aussi métamorphosé : les vieilles maisons où l'on s'aime rajeunissent, et M. de Seigneulles lui-même s'y est senti reverdir; mais le plus surprenant effet de ces deux joyeux mariages, c'est qu'ils en ont déterminé un troisième auquel on ne s'attendait guère, celui de Finoël. De dépit, le bossu s'est décidé à épouser l'adroite et coquette Reine Lecomte. Depuis lors tout lui réussit, il est fort heureux et il a beaucoup d'enfans.

André Theuriet.

L'IDÉE MODERNE

DU DROIT

LE DROIT, LA FORCE ET LE GÉNIE

D'APRÈS LES ÉCOLES ALLEMANDES CONTEMPORAINES.

I. Hegel, *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, 1821. *Philosophie de l'esprit*, trad. par M. A. Véra, 1867. — II. Strauss, *Mélanges philosophiques et religieux*, trad. par M. Ritter, 1873. — III. A. Véra, *Strauss, l'ancienne et la nouvelle loi*, 1873. — IV. Schopenhauer, *Parerga und Paralipomena*, 2e édit., 1862. — V. Th. Ribot, *Philosophie de Schopenhauer*, 1874. — VI. De Hartmann, *Philosophie des Unbewussten*, 5e édit., 1873. — VII. Kirchmann, *Die Grundbegriffe des Rechts und der Moral*, 1869. — VIII. Bluntschli, *Geschichte des Staatsrechts*, 1873.

Chacun des trois grands peuples modernes, Allemagne, Angleterre et France, se flatte de représenter mieux que les autres par son esprit national l'esprit de l'humanité même. On avait concédé au génie français depuis le XVIIIe siècle l'honneur d'être le moins exclusivement national et le plus vraiment humain : le XVIIIe siècle s'intitulait lui-même le siècle « de la raison et des lumières, » le siècle de la liberté, le siècle de l'humanité. Aujourd'hui la prétention de l'Allemagne va plus loin : à entendre ses philosophes et ses politiques, elle ne représenterait rien moins que « l'esprit universel, l'idée absolue, » qui est aussi la puissance absolue. C'est ce que Fichte soutenait déjà avec un enthousiasme d'ailleurs si noble, — le lendemain même de nos victoires d'autrefois qui devaient amener nos défaites d'aujourd'hui, — dans ces mâles *Discours à la nation allemande* prononcés souvent au bruit du tambour français; c'est ce que répétèrent plus tard Schelling, Hegel et toute son école; c'est ce que redisent maintenant avec une confiance voi-

sine de l'orgueil les philosophes, les théologiens, les politiques du nouvel empire.

Sous ces rivalités nationales se cachent de graves questions philosophiques et sociales. Les Allemands ne semblent pas avoir les mêmes idées que nous sur la justice, sur le droit naturel et sur le droit écrit; l'Angleterre a aussi sur ce point ses doctrines et ses traditions. L'esprit public change donc avec les peuples, et il ne saurait être indifférent de connaître quelles conceptions se font de la société humaine ceux qui prétendent la diriger. Ne pourrait-on dire que les trois plus importantes nations de notre temps semblent vouloir se partager les diverses notions philosophiques du droit et de l'ordre social pour les développer dans la théorie et dans la pratique? Tandis que l'Allemagne, par les spéculations de ses métaphysiciens récens et par les actes de ses politiques, paraît absorber le droit dans la force supérieure, matérielle ou intellectuelle; tandis que l'Angleterre, par la voix de ses économistes et par sa pratique habituelle des affaires, réduit le droit à l'intérêt majeur, la France, par les doctrines de ses principaux philosophes et de ses jurisconsultes, en dépit des contradictions et des défaillances de sa politique, en dépit de ses infidélités à sa propre tradition et de ses engouemens pour l'étranger, la vraie France, disons-nous, celle des Montesquieu, des Turgot, des Rousseau, celle qui aujourd'hui encore pense et espère en se souvenant de son passé, a toujours placé le fondement du droit et de la philosophie sociale dans ce qui est en même temps le principe de la philosophie morale : la raison et la liberté. De quel côté est le vrai, et quel est le peuple qui représente l'avenir? Grave question que nous n'avons pas la prétention de résoudre. Nous voudrions seulement appeler aujourd'hui l'attention sur la manière dont l'Allemagne contemporaine se figure le monde humain : il n'est ni sans intérêt ni sans utilité de savoir où elle va et où elle doit aboutir. Que serait la société, si elle était organisée à la manière allemande? Comment nos voisins conçoivent-ils les rapports du droit avec la force matérielle et avec cette force intellectuelle qu'on nomme le génie? Pour essayer de l'apprendre, nous voudrions faire au-delà du Rhin un voyage de découverte ou une sorte de reconnaissance, arriver à une vue d'ensemble sur la doctrine allemande, en déterminer le point de départ, le point d'arrivée et les « évolutions » intermédiaires. Nous espérons que les lecteurs de la *Revue* voudront bien nous suivre dans des contrées où l'on a souvent beaucoup de peine à se reconnaître : ce n'est ni par la simplicité ni par la clarté que les systèmes allemands se recommandent, mais la peine qu'ils imposent à l'esprit est parfois salutaire. Nous nous estimerons heureux, pour notre part, si nous parvenons à rattacher ensemble ces systèmes multiples, à les compléter l'un par

l'autre, à y ajouter ce qui pourrait y manquer, et à construire ainsi un système unique pour le livrer ensuite aux réflexions et aux appréciations du lecteur.

I.

Les tendances naturelles de l'esprit germanique, un moment dominées par l'influence française à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, devaient bientôt reprendre le dessus et amener l'Allemagne à ce culte de la puissance qu'on remarque aujourd'hui chez ses théoriciens et ses praticiens. Pour comprendre le sens des doctrines en faveur au-delà du Rhin, il est nécessaire d'entrer d'abord, s'il est possible, dans cet esprit allemand que nous nous figurions connaître, qui nous réservait tant de surprises, et dont nous cherchons encore avec inquiétude la vraie nature. On a jugé le caractère germanique de deux façons tout opposées : les uns y reconnaissent, avec Mme de Staël, un penchant à l'idéalisme le plus mystique, les autres, avec Henri Heine, un penchant au naturalisme le plus positif (1). L'originalité, ou, comme on dit là-bas, la « génialité » allemande ne consisterait-elle pas précisément dans cette antithèse?

Le premier trait du caractère allemand est le mysticisme, qu'on nommait dès le XIVe siècle la philosophie teutonique, *philosophia teutonica*. « Grattez la peau d'un métaphysicien allemand, dit Schopenhauer, et vous trouverez un théologien. » Il est certain qu'on ne peut suivre le mouvement des idées philosophiques et sociales en Allemagne sans remonter à la théologie, que les Allemands mêlent à tout. Avant le cordonnier visionnaire Jacob Boehm, en qui Schelling et Hegel reconnaissent « le père de la philosophie allemande, » Luther avait déjà favorisé le développement de l'esprit mystique. — Est-ce par les œuvres ou par la foi que l'homme se justifie? — A ce problème capital de la religion réformée, Luther répond : — Les œuvres ne sont rien, la foi est tout; les œuvres sont naturelles et viennent de la volonté humaine, « qui est esclave et incapable de faire par elle-même le bien; » la foi est surnaturelle et naît dans un commerce immédiat avec la grâce. — Luther a sans doute raison de vouloir s'élever au-dessus des œuvres extérieures; mais au lieu de reconnaître entre la nature et Dieu l'activité personnelle et libre de l'homme, qui, semble-t-il, pourrait seule fonder le droit, il remonte à la foi qui nous absorbe en un principe transcendant; après avoir rappelé la conscience à elle-même, le protestantisme allemand nie ce qu'il y a de plus précieux dans la conscience : la volonté libre. Chez d'autres peuples, la négation

(1) Voyez sur ce sujet l'étude de M. Caro dans la *Revue* du 1er novembre 1871.

du libre arbitre est une hérésie religieuse ou une témérité philosophique; en Allemagne, pour les théologiens comme pour les savans, pour les partisans de la prédestination comme pour ceux du déterminisme, c'est le libre arbitre qui est un scandale. La piété même des femmes en est choquée. A quoi d'ailleurs servirait-il? Il ne serait utile que pour le mal. Aussi les protestans, malgré les grands services qu'ils ont rendus à la cause même du droit, ne reconnurent-ils point d'abord l'existence d'un droit naturel, pas plus qu'ils ne reconnurent l'existence d'une morale naturelle (1). Qu'est-ce donc que la liberté de conscience réclamée par Luther? Elle se réduit au devoir religieux de lire et de croire, c'est-à-dire d'entrer sans autre intermédiaire que le Livre en communication avec l'Esprit; on pourrait l'appeler une sorte de droit à la vie mystique. Quant à la liberté civile ou politique, Luther veut qu'au besoin on la sacrifie. — « Dieu vous envoie des tyrans comme il vous donne des pères, pour vous éprouver, vous corriger, vous former. » L'indépendance religieuse de « l'homme intérieur » n'est-elle pas un ample dédommagement à la dépendance de l'homme extérieur? Cette indifférence mystique à l'égard du droit purement humain se retrouvera de nos jours chez beaucoup de penseurs allemands. Ils ne comprennent rien à ce que la philosophie française du XVIIIe siècle appelait les « droits de l'homme? »

Le mysticisme est toujours près de se tourner en naturalisme, et les Allemands ont passé de l'un à l'autre; mais ils ont trouvé d'abord un intermédiaire dans ce symbolisme qui fait des choses visibles l'expression de la puissance invisible. Ici se découvre à nous un trait nouveau et curieux de la physionomie germanique : le goût des symboles, qui produira dans l'ordre des questions sociales des conséquences inattendues. La lecture de la Bible habitue l'Allemand dès l'enfance à voir partout des figures. Pour les mystiques, en dehors de la réalité absolue, rien ne peut être qu'emblème. Jacob Boehm aperçoit des images de la trinité, de l'incarnation, de la rédemption, dans tous les êtres et dans tous les phénomènes de la nature. Chacun des objets sensibles est le symbole des autres, et tous les objets sensibles pris ensemble sont le symbole de l'éternel mystère.

Transporté dans l'art, l'amour des symboles produit ce romantisme qui caractérise les œuvres du génie allemand; dans l'étude des langues, il explique ce respect des signes et des mots, emblèmes de la pensée, qui engendre la passion philologique et en quelque

(1) Luther, lecteur assidu de Tauler et d'Eckart, reprochait à la *Morale* d'Aristote, « cette pire ennemie de la grâce, » d'entretenir la « pensée impie que l'homme a une valeur personnelle. » — Voyez l'ouvrage de M. Janet : *Histoire de la Science politique dans ses rapports avec la Morale*, 1873.

sorte l'enthousiasme de l'érudition; dans la métaphysique, il donne naissance à ces systèmes de Kant, de Schelling, de Hegel, de Schopenhauer, où se retrouvent sans cesse deux faces des choses : l'absolu mystique, « noumène » ou idée, et ses manifestations visibles dans la nature, phénomènes ou faits. C'est un symbolisme que cet « art caché en notre âme » par lequel notre pensée, d'après Kant, se représente toutes choses sous les formes de l'espace et du temps, — symbolisme, cet art déployé dans la nature par lequel l'absolu, selon Schelling, s'efforce de se révéler à sa propre conscience, « odyssée de l'esprit, qui, livré à une merveilleuse illusion, se cherchant lui-même, se fuit sans cesse lui-même, » — symbolisme, cette évolution des choses que décrit Hegel et où chaque moment est, dit-il, la manifestation incomplète de l'idée, — symbolisme enfin, ce vaste système de « représentations » par lequel la volonté, selon Schopenhauer, se donne à elle-même le spectacle décevant des formes qu'elle produit et détruit tour à tour. Pour les nouveaux Hindous des bords de la Sprée comme pour les vieux Allemands des bords du Gange, le monde entier pourrait s'appeler l'immense magie ou l'immense illusion : Maya. « La nature, dit en propres termes Schelling, est le miroir magique de l'intelligence; » « la nature, dit Schopenhauer, est l'illusion infinie de la volonté. »

L'histoire sacrée avait toujours été représentée comme une figuration dans le temps de la puissance divine : les Allemands étendent cette conception à l'histoire qu'on nomme profane, et on peut dire que pour eux l'histoire entière est sacrée. Le développement de l'humanité comme de la nature est une expression de la nécessité suprême : les œuvres de chaque homme sont, selon Kant, des symboles de son caractère individuel; ce caractère individuel est un symbole de l'humanité; l'humanité est un symbole de la Divinité. Tout s'enchaîne comme les signes et les équations d'une algèbre expressive, ou comme ces accords des grandes symphonies allemandes liés si indissolublement par une science cachée, que chacun d'eux, résumant tout ce qui précède, annonce tout ce qui va suivre, et que le premier retentit encore dans le dernier.

La passion de l'histoire produit chez les Allemands une sorte d'adoration des faits accomplis et en même temps un penchant à traiter les faits de haut; c'est que le symbole, saint par ce qu'il représente, est indifférent en soi : on le vénère, et on le dédaigne.

Même esprit dans la religion. Comme les Allemands la respectent, et comme ils la façonnent au gré de leurs systèmes! L'habitude de tout interpréter par allégories permet de demeurer fidèle à la lettre en abandonnant l'esprit. Chaque dogme religieux, pour les théologiens allemands, renferme une infinité de traductions possibles, et chaque homme y met le sens qui est le mieux en harmonie avec sa

propre conscience : c'est une perspective sur l'infini où l'œil plonge plus ou moins loin selon sa portée; tandis que l'un s'arrête aux points les plus rapprochés, l'autre voit jusqu'au fond, ou reconnaît qu'il n'y a point de fond. En Allemagne, on peut nier tout le christianisme, comme le docteur Strauss, et en enseigner les formules ou en pratiquer les rites. Il y a des degrés dans la vérité comme dans l'échelle de Jacob, et chacun occupe celui où il est capable de parvenir. On doit donc, selon Strauss, « avoir une pensée de derrière et juger par là de tout en parlant cependant comme le peuple. » Sorte de direction mystique d'intention, qui finit par s'accommoder de toutes les paroles et de tous les actes, pourvu qu'on y voie les emblèmes du divin. La morale elle-même, comme la religion, n'est qu'un ensemble de symboles relatifs par lesquels la foi se traduit en œuvres : « crois, et fais ce que tu voudras; » — bien plus : « crois, et pense ce que tu voudras; » — bien plus encore : « crois, et crois ce que tu voudras. »

On devine ce que produira cette manière de voir dans la vie sociale et combien elle répugne à l'idée d'un droit fixe ou inviolable. Traditions, coutumes, lois, puissances établies, — autant de symboles; à ce titre, ils sont sacrés. On les respectera dans ses œuvres, on les dépassera dans sa foi, car il est écrit : « Tu respecteras les puissances; » mais, pendant que le corps sera incliné devant elles, la pensée les dominera de toute la distance qui sépare l'idée du signe. Ainsi se concilieront la plus grande soumission à César et la plus grande indépendance intérieure; on dira même en raffinant que cette soumission est précisément la marque de l'indépendance. Se mettre au-dessous de la puissance visible, c'est se mettre au-dessus. Enfin on ira jusqu'à faire en faveur d'une institution positive un argument mystique de son absurdité même. Selon Strauss, la république est rationnellement supérieure à la monarchie, et c'est précisément pour cela, dit-il, qu'il faut préférer la monarchie. « Sans doute, il y a dans la monarchie quelque chose d'énigmatique, d'absurde même en apparence; c'est en cela que consiste le secret de sa supériorité : tout mystère paraît absurde, et pourtant sans mystère rien de profond, ni la vie, ni l'art, ni l'état. » Tel est le droit divin de l'incompréhensible, emblème mystérieux de l'idée. Charles Vogt, dans ses lettres sur la guerre franco-allemande, constate avec étonnement « la soumission en face de la *Herrschaft*, de l'autorité, » qui caractérise les érudits les plus audacieux de l'Allemagne. Déjà Mme de Staël, sans en bien comprendre le motif, faisait une observation analogue : « les hommes éclairés de l'Allemagne se disputent avec vivacité le domaine des spéculations, mais ils abandonnent assez volontiers aux puissans de la terre tout le réel de la vie; l'esprit des Allemands et leur caractère pa-

raissent n'avoir aucune communication ensemble, l'un ne peut souffrir de bornes, l'autre se soumet à tous les jougs. » N'est-ce point l'idée du symbolisme universel qui établit la communication cherchée par Mme de Staël entre l'audace mystique ou métaphysique et le traditionalisme politique?

Les mots trop précis de la langue française sont impuissans à bien caractériser cette synthèse merveilleuse des contraires. Ce qu'on nommerait chez nous hypocrisie, mensonge, servilité dans l'obéissance, brutalité dans le commandement, devient outre-Rhin un symbole de la vérité, un degré de la vérité, un moment de la vérité. La force par exemple sera appelée le symbole du droit. Si la contradiction semble par trop choquante entre la chose et son signe, la subtilité germanique invoquera, pour la justifier, une forme originale de symbolisme très goûtée des Allemands et qu'ils appellent la forme ironique. Frédéric Schlegel et Solger ont élevé l'ironie à la hauteur d'un principe universel; la nature, ironie divine, cache le risible sous le sérieux, et le sérieux sous le risible ou l'absurde. Il y a, dit aussi Hegel, un principe de dissimulation et de ruse dans la nature; la sagesse prenant l'apparence de la folie, c'est la ruse de l'absolu, c'est « la ruse absolue. » Transportez cette théorie dans l'ordre social, vous donnerez de la force brutale une définition dans le goût germanique en l'appelant la ruse du droit, l'ironie du droit, la dissimulation par laquelle le droit, en se cachant, assure son triomphe. L'absolu étant ainsi rusé, dissimulé, ironique, on devine ce que pourra être la nation qui se croit en possession de l'absolu, et chez laquelle le comique et le sérieux tendent également à prendre la forme d'une ironie parfois tragique.

Il était difficile, même aux Germains, de s'en tenir à des idéalités ou à des symboles et d'abandonner à jamais le « réel de la vie. » Ils ont commencé, comme dit Jean-Paul Richter, par se contenter de l'empire de l'air, « laissant aux Français celui de la terre et aux Anglais celui de l'océan; » mais nous savons qu'aujourd'hui la devise des Hohenzollern est devenue la leur : l'aigle noir aux ailes déployées, « du rocher à la mer. » — « Les Allemands, a dit aussi Schopenhauer, sont des hommes qui cherchent dans les nuages ce qu'ils ont à leurs pieds; » aujourd'hui ils savent fort bien chercher à leurs pieds et terre à terre, seulement ils ont encore soin de s'envelopper de nuages métaphysiques pour faire croire qu'ils planent dans les airs.

Cependant les plus hardis ou les plus sincères ont rejeté l'élément idéaliste pour ne conserver que le positif : le principe absolu était tellement inintelligible qu'on devait finir par le nier. De là, comme dernier terme de cette évolution, un matérialisme qui est à la fois le culte théorique et le souci très pratique des choses de ce

monde. A la fin se touchent les deux extrêmes : mysticité et brutalité, l'ange et la bête. On sait ce que disait il y a vingt ans Henri Heine : « cette forte race, douée d'un grand appétit, de muscles solides et d'une complexion non éthérée,... s'est réconciliée avec la nature et soupire après des mets plus solides que la chair et le sang mystiques. » Un même mot allemand n'exprime-t-il pas, selon la remarque de Fichte, l'enthousiasme de l'imagination et le débordement des mœurs : *Schwärmerei* ?

Nous entrevoyons maintenant, par cette esquisse du caractère germanique, comment la force matérielle, après avoir paru à l'idéalisme des Allemands un simple instrument et une œuvre tout extérieure du droit, a pu sembler ensuite à leur fatalisme religieux ou philosophique une réalisation nécessaire du droit, à leur goût du symbolisme une image visible du droit, et enfin comment le naturalisme contemporain, se dégageant de la vieille enveloppe mystique, devait aboutir à l'identité pure et simple de la force et du droit, ou plutôt à la primauté de la force réelle sur le « droit abstrait. »

Essayons de suivre les Allemands dans ce progrès ou, si ce terme semble peu juste, dans ce *prozess* de leurs conceptions du droit, longue série d'efforts pour construire la société tout entière sans autres élémens que des forces et sans autre loi que la nécessité. Nous passerons d'abord rapidement en revue les nombreuses doctrines qui se sont produites en Allemagne sur la philosophie du droit; mais, tout en montrant le développement historique des idées, nous nous attacherons surtout, selon la méthode des Allemands eux-mêmes, à en découvrir le développement logique. Malgré la complexité des hommes et des théories, un mouvement commun anime les divers systèmes, les oblige à se transformer l'un dans l'autre, et les entraîne vers un idéal qu'ils ne semblent pas pouvoir atteindre.

II.

« Hume, Rousseau et Spinoza, dit Hegel dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, sont les trois points de départ de la philosophie allemande moderne... Rousseau proclama la volonté libre l'essence de l'homme. Ce principe est la transition à la doctrine de Kant, dont il est le fondement (1). » Dans la philosophie du droit en effet, c'est d'abord l'influence française qui, avec Rousseau, domina chez Kant et chez Fichte.

(1) Kant avait pour Rousseau une grande prédilection. Ses biographes rapportent que la lecture de l'*Émile* l'attacha si fort qu'elle le retint pendant plusieurs jours de sa promenade ordinaire. Le portrait de Rousseau était le seul qui ornât son appartement.

La doctrine si libérale exposée par Kant dans ses *Élémens métaphysiques du droit*, dont M. J. Barni nous a donné récemment une traduction nouvelle, est un développement des principes de Rousseau. Cependant on y remarque déjà la tendance allemande à traiter les questions sociales comme un problème de mécanique. En définissant le droit « l'ensemble des conditions qui limitent les libertés pour rendre possible leur accord, » Kant paraît s'en tenir à la forme extérieure et négative du droit sans nous en faire pénétrer le fond. Le droit demeure alors tout entier dans les rapports des actions, dans les œuvres; aussi finit-il par s'identifier avec la faculté de contrainte réciproque, c'est-à-dire avec un système mécanique de forces défensives qui se font équilibre : Kant paraît moins se préoccuper des personnages que de leurs armures.

Remplir cette idée trop vide du droit et animer ce mécanisme, telle fut la pensée des successeurs de Kant. Deux voies opposées se présentaient. On pouvait, avec Fichte et avec G. de Humboldt, suivre plus ou moins librement Rousseau et les théoriciens de la révolution française, qui placent le principe intérieur du droit dans la volonté, — ou revenir à Spinoza et aux théories fatalistes, selon lesquelles le droit n'est que la nécessité réglant la nature et l'histoire. « Chacun, dit Spinoza avec Hobbes, a autant de droit qu'il a de puissance. »

Les tendances fatalistes de l'esprit germanique ne tardèrent pas à dominer l'influence française et à produire une admiration croissante pour « le grand et saint Baruch, » auquel le théologien Schleiermacher voulait qu'on immolât une boucle de cheveux. Seulement, tandis que Spinoza, épris de l'immuable géométrie, avait tout vu sous l'idée de l'éternité, *sub specie æterni*, les écoles allemandes, éprises de l'histoire, voient toutes choses sous l'idée du temps.

On sait comment, le jurisconsulte Thibaut ayant publié en 1814 son livre sur la *Nécessité d'un code civil général pour l'Allemagne*, Savigny répondit par son écrit célèbre : *Vocation de notre temps pour la législation*. Ainsi commença le grand débat de l'école philosophique et de l'école historique. Celle-ci est encore aujourd'hui plus vivace que jamais en Allemagne, où elle a eu ces dernières années pour principaux représentans MM. Mommsen, Strauss et M. Bluntschli, si libéral dans ses premiers et savans ouvrages sur *le Droit public universel*, si admirateur de l'autorité prussienne dans ses discours à l'université de Heidelberg (1).

(1) M. Bluntschli a donné l'année dernière une importante *Histoire du droit public*, qui fait partie de la grande collection d'histoires et de rapports « publiée sous la protection du roi de Bavière Maximilien II, et éditée par la commission historique auprès de l'Académie royale des sciences. » C'est à cette collection qu'appartiennent l'*Histoire de la philosophie allemande* par M. Zeller et l'*Histoire de l'Esthétique* par M. Lotze.

Selon l'école historique, le droit n'est pas une création réfléchie et libre de la volonté humaine, c'est un développement spontané et fatal des tendances d'un peuple. Les constitutions et les législations ne se créent pas, elles poussent; il n'y a pas de droit naturel imprescriptible et inaliénable : tout droit naît de la coutume et en conséquence du temps. Le génie français, semblable à Descartes, qui prétendait reconstruire la philosophie entière par sa seule pensée, voudrait refaire la société par sa seule volonté; il croit qu'il suffit de vouloir pour pouvoir et de décréter pour fonder : il a foi dans la puissance de l'homme. L'école historique allemande dresse devant lui, comme un obstacle, la puissance des choses. La volonté ne connaît point le temps ou espère s'en affranchir; l'histoire la ramène sous l'empire de cette force suprême : à l'idée de révolution subite, elle oppose celle d'évolution lente; à la liberté personnelle qui s'efforce de rompre avec le passé, elle oppose la loi de continuité et le déterminisme universel. Le droit apparaît alors comme n'étant que la puissance supérieure; mais cette puissance ne réside ni dans la volonté morale ni dans la force physique de l'individu, choses également passagères qui ne peuvent rien fonder de durable : le droit est la force organisée par le temps, la puissance accumulée des générations. Des milliers d'animalcules, en s'unissant et en se serrant les uns contre les autres, préparent pendant des siècles au fond des eaux les continens qu'on verra surgir à la lumière. Ainsi dans la barbarie même se forme la civilisation future; le temps est le vrai génie créateur, parce qu'il est la patience.

Quelque sagesse que renfermassent ces objections de l'école historique à la raison impatiente du mieux, elles ne pouvaient entièrement convaincre l'école philosophique. On opposait la force du temps à l'élan de la pensée; mais le temps renferme lui-même une contradiction qui devait obliger la pensée à s'élever plus haut. Si l'infinité des siècles passés est une force avec laquelle il faut compter, l'infinité des siècles à venir n'est-elle pas une force au moins égale, sinon supérieure? S'il ne s'agit que de durer pour avoir raison, le meilleur moyen de durer dans l'avenir ne peut-il pas être de rompre avec le passé? L'histoire nous montre que les institutions qui ont vécu le plus longtemps ont été souvent les plus odieuses, comme le despotisme oriental; elle montre aussi que les grands mouvemens de rénovation subite ont su conquérir la durée, que toutes les traditions ont commencé par être des nouveautés, et que toutes les nouveautés heureuses sont devenues des traditions. Il en est des grands faits historiques comme des dynasties : la légitimité dynastique n'est qu'une usurpation qui se prolonge, et l'usurpation se flatte toujours d'être une légitimité qui commence. Le temps sera donc invoqué aussi bien par les novateurs que par les conser-

vateurs : la seule différence est que les uns, comme dit Platon, « chantent le passé, » tandis que les autres « chantent l'avenir. »

Aussi vit-on de nouveau l'école philosophique opposer la force de l'avenir, objet de la pensée, à cette force du passé que soutenait l'école historique. Hegel, dont le système n'est plus guère enseigné nulle part, mais dont l'influence se fait partout sentir en Allemagne, crut concilier les deux écoles en identifiant le développement de l'histoire avec le développement de la pensée même, le réel avec le rationnel, le triomphe de la force supérieure avec celui de l'idée supérieure. Restait toujours à savoir quelle est cette force supérieure où l'idée se réalise. Hegel, la cherchant au-dessus de l'individu et des générations particulières, reconnaît tout d'abord dans la nation une puissance générale à laquelle doivent se subordonner les individus et en qui réside vraiment la force de l'avenir. La nation, par rapport aux citoyens, représente le droit. Hegel revient ainsi à cette antique conception qu'on pourrait appeler le panthéisme politique; il rompt avec Kant, qui avait considéré l'individu comme fin en lui-même et par conséquent comme portant en lui-même ce caractère d'inviolabilité morale qu'on nomme le droit. « L'homme, dit Hegel, est sans doute fin en soi et doit être respecté comme tel; mais l'homme individuel n'est à respecter comme tel que par l'individu et non quant à l'état, parce que *l'état ou la nation est sa substance.* » Telle est la nouvelle forme de la raison d'état encore en faveur dans les universités allemandes. Il y a deux morales, pour l'individu et pour la nation : une fois dans l'état, l'homme n'a plus d'autres droits que ceux qui lui sont conférés par l'état lui-même. Les actions justes deviennent celles où « l'esprit individuel » s'identifie à « l'esprit de la nation. » On pourrait dire, pour traduire en termes moins métaphysiques la pensée de Hegel : — Les actions justes sont les forces qui agissent dans le même sens que la force nationale, les actions injustes celles qui agissent dans un sens opposé : les premières réussissent, les secondes échouent. La puissance individuelle et passagère qui prétend s'exercer contre la puissance nationale, seule durable, ressemble à un homme qui, lançant une pierre dans une direction opposée au mouvement de la terre, espérerait lui faire poursuivre indéfiniment sa route : ne la verrait-il pas bientôt, après une courbe plus ou moins allongée, retomber vaincue vers le centre commun d'attraction pour être emportée avec tout le reste? Cet homme aurait mal compris les lois de la mécanique; il en est d'autres qui comprennent mal les lois et le sens du mouvement national : leur erreur de direction est une erreur de droit.

Le mouvement national a lui-même sa justification dans l'évolution universelle, cette providence du panthéisme si souvent invo-

quée de nos jours. Si la puissance nationale est réelle, c'est qu'au fond elle est rationnelle. Selon Hegel, une nation ne s'élève sur les autres que soutenue par une idée. Tant qu'elle sert l'évolution du monde, « mouvement d'un tout qui se connaît, » les autres nations, en perdant leur force, « perdent leur droit. » Le peuple allemand en particulier est le peuple élu de la philosophie. « Nous avons reçu, disait Hegel en 1816, la mission d'être les gardiens de ce feu sacré, comme aux Eumolpides d'Athènes fut confiée la conservation des mystères d'Éleusis et aux habitans de Samothrace celle d'un culte plus pur, ainsi que l'esprit universel avait donné au peuple d'Israël la conscience que de son sein il sortirait renouvelé. »

Ce qui fait la force des individus et des générations, c'est, avons-nous vu, l'esprit national qu'ils portent en eux; l'esprit national à son tour ne peut devenir la force suprême qu'en s'identifiant avec l'esprit des autres peuples : par une expansion nécessaire, il tend à les absorber en lui. Chaque individu voudrait être la nation, chaque nation voudrait être le monde. Nouvelle manifestation du droit de la force : ce droit s'exerce de peuple à peuple, et le destin, par la guerre, tranche les questions; car le destin est une justice, et, dans les rapports des nations entre elles comme dans les rapports de la nation à l'individu, ce qui est réel est rationnel. « La guerre, forme absolue du duel, vient se placer entre le meurtre et la vengeance : c'est le besoin de la destruction et un affranchissement nécessaire. » La destruction en effet, selon Hegel, affranchit l'être de ses formes ou déterminations présentes, et rétablit « l'absence de détermination » d'où sortiront des formes nouvelles. « Cette destruction s'est montrée dans toute sa sauvage beauté en Orient, où elle avait pour représentans Tamerlan et Gengiskan, qui, comme des balayeurs envoyés de Dieu, nettoyèrent des contrées entières. » La guerre est une dialectique en action. Hegel, faisant d'avance la théorie de cette brutalité même que ses compatriotes devaient plus tard montrer à l'Europe étonnée, aboutit à ces formules bizarres : « le fanatisme de la destruction, puisqu'il est l'élément absolu et qu'il prend la forme naturelle, est invincible par le dehors, la différence et la détermination étant soumises à l'indifférence et à l'indétermination. » Heureusement Hegel nous apprend que le génie destructeur s'anéantit lui-même par son excès : « comme toute négation en général, il contient en soi sa négation; la marche de la destruction naturelle vers la destruction absolue constitue la rage, qui a sa négation en soi. »

Telle est la métaphysique de la guerre; de nos jours, où l'on vit encore en Allemagne sur le fonds de Hegel, on fera l'esthétique de la guerre. En 1873, dans une leçon sur la guerre et les arts, M. Frédéric Vischer célébrait la beauté du terrible, et allait jusqu'à pré-

senter la guerre comme un remède aux ennuis de l'existence commune. « Je ne sais quelle inquiétude et quelle angoisse pèsent sur la vie; il n'est pas besoin d'être lâche pour être par momens opprimé de lugubres appréhensions, pour démêler sous les êtres qui nous entourent comme autant de menaces et de fantômes. » Voilà une angoisse toute romantique et germanique, née du symbolisme universel. Il y a plus d'une manière, selon M. Vischer, de secouer cette angoisse; « l'une des plus efficaces, c'est de se mêler aux mouvemens fougueux de la guerre. Celui qui ne compte plus avec la vie éprouve, au milieu des images de mort qui l'assaillent de toutes parts, un réconfort intime; les nuages qui l'obsédaient se dissipent, et il jouit de la vie elle-même avec plus de plénitude et d'intensité. »

De leur côté, les théologiens, lecteurs assidus de l'Ancien-Testament et adorateurs du Dieu des armées, s'accordent avec les philosophes pour ériger la guerre en œuvre sainte et pour donner raison au plus fort. Les hétérodoxes, comme Strauss, ne le cèdent en rien aux autres. « Une intelligence plus profonde de l'histoire nous a appris que c'est l'instinct d'expansion des peuples qui éclate dans l'ambition des conquérans, et qu'ils ne sont que les représentans d'aspirations générales. La suppression de la guerre n'est pas moins chimérique que la suppression des orages, et ne serait pas moins dangereuse. L'*ultima ratio* des peuples sera, dans l'avenir comme par le passé, le canon. »

La théorie hégélienne de la guerre, par un progrès nouveau, ne pouvait manquer de se combiner avec la théorie germanique des races et avec le système de Darwin. A la puissance des individus, à celle du temps, à celle des peuples, succède la force des races, et par conséquent le droit des races que la lutte des nations fait surgir. Sous cette nouvelle forme, le droit de la force essaie de se justifier absolument en se révélant comme la loi de la nature entière. Pour faire le triage des espèces qui méritent la vie et de celles qui doivent périr, la nature n'a eu qu'à laisser agir à travers les longues périodes des anciens âges les lois mécaniques de la force; cette apparente brutalité est sagesse, et cette force est droit. Les plus forts en effet ne sont-ils pas ceux qui, grâce à une supériorité naturelle ou acquise, se trouvent le mieux en harmonie avec les conditions nouvelles de l'existence, et qui, dans le mécanisme de leurs organes, ont devancé l'avenir? Les grands arbres étouffent les petits et leur enlèvent la lumière du soleil avec la séve de la terre; mais c'est en se nourrissant des débris de ces arbustes inférieurs qu'ils dressent de plus en plus haut leur tête, signe d'une race perfectionnée. La même loi de guerre et de sélection mécanique régit l'hu-

manité. « Dans le monde de l'homme comme dans le monde animal, ce qui règne, dit Schopenhauer, c'est la force et non le droit... Le droit n'est que la mesure de la puissance de chacun. » M. Alexandre Ecker aboutit aux mêmes conclusions dans son étude sur la sélection naturelle appliquée aux peuples. « La dernière guerre, dit-il, nous fournit la preuve que l'histoire des nations repose également sur des lois naturelles, et se compose d'une série de nécessités absolues, série dans laquelle la balance penche toujours du côté du progrès. »

Avons-nous atteint, avec la puissance supérieure des races, le terme des évolutions accomplies par cette mouvante philosophie du « droit historique? » — Les admirateurs des triomphes de la Prusse voudraient bien s'en tenir au point où nous sommes parvenus, et fixer à jamais la pensée dans l'idée de la race germanique, représentée par la Prusse, représentée elle-même par son empereur; mais le mouvement irrésistible de la logique entraîne l'esprit plus loin et plus haut. Ne faut-il pas convenir qu'il existe une force supérieure à celle de la race même, celle de l'humanité? Hommes, générations, peuples et races n'ont qu'une puissance passagère; l'humanité est la puissance durable; tandis que les individus disparaissent, le type de l'espèce demeure. Ainsi, dit Schopenhauer, on voit les gouttelettes d'une cascade s'élever et retomber en poussière, tandis que l'arc-en-ciel qu'elles forment plane au-dessus d'elles immobile.

S'il en est ainsi, le droit ne saurait être simplement la direction latine, germaine ou slave; il doit être la direction humaine. Hegel l'avait du reste reconnu, et ses disciples de la gauche, Feuerbach, Bruno Bauer, Arnold Ruge, puis, plus récemment, Lassalle et les socialistes contemporains ont poussé jusqu'au bout la pensée du maître. Dieu n'existe que dans l'humanité, et l'humanité n'a d'autre vie que la vie présente. « Que la volonté de l'homme soit faite, » voilà, comme disait Feuerbach, la loi unique; le culte de l'humanité est le seul culte, et la force de l'humanité est le seul droit.

Dans la pratique, la force de l'humanité devient la force du plus grand nombre, et c'est au nombre, selon les démocrates de la gauche hégélienne, que l'avenir appartient. Le suffrage universel, à en croire cette école, n'est point, comme on l'admet en France, l'expression d'un droit inhérent à chaque individu par cela seul qu'il est libre et participe au contrat social : c'est un simple moyen de compter les forces avant d'en venir à la lutte. En déterminant ainsi d'avance le résultat probable du conflit, on prévient le conflit lui-même, et le traité de paix précède la guerre au lieu de la suivre.

Cependant les majorités ne sont elles-mêmes que des forces va-

riables, qui se déplacent sans cesse. La majorité d'aujourd'hui peut être renversée non-seulement par la majorité de demain, mais par une minorité et même par un seul homme. De là encore pour le pouvoir une lutte incessante, où les vieilles classes sociales s'efforceront de retarder l'avénement des nouvelles, où les nouvelles se diviseront à leur tour contre elles-mêmes. Le suffrage n'étant présenté que comme un substitut de la force, on en reviendra à la force toutes les fois qu'il sera nécessaire. Cette guerre des classes et non plus des races, où le césarisme et la démocratie sont en présence, parfois alliés, finalement ennemis, a pour but de faire régner enfin un « égoïsme » sans autre droit que la force. « Que m'importe le droit? disait M. Max Stirner, je n'en ai pas besoin. Ce que je puis acquérir par la force, je le possède et j'en jouis. Ce dont je ne puis m'emparer, j'y renonce, et je ne vais pas, en manière de consolation, me pavaner avec mon prétendu droit, avec mon droit imprescriptible. »

La société réduite à un système de forces où le triomphe appartient, en fait et en droit, au plus puissant ou au plus intelligent, telle est la perspective finale devant laquelle nous laissent les écoles de l'Allemagne. Le droit n'est que la force transformée, comme tous les phénomènes de la nature ne sont que du mouvement transformé. La force prime le droit, ou plutôt il n'y a pas de droit, il n'y a que des compromis ou des conflits entre les forces (1). Le travail du

(1) C'est là, semble-t-il, la pensée intime de M. de Bismarck, bien qu'il n'ait pas employé expressément la formule qu'on lui attribue : la force prime le droit. Cette témérité de langage eût été du reste peu compatible avec la prudence politique du ministre-président. Dans la séance du 27 janvier 1863, il y eut une discussion entre la chambre et la couronne à propos de l'usage illégal du budget par le gouvernement. M. de Bismarck, après s'être efforcé de représenter la violation des lois constitutionnelles comme une application de ces lois mêmes, laissa entendre que, si le parlement n'accordait pas les subsides, le gouvernement les prendrait. — « Un homme d'état d'une grande expérience en matière de constitution a dit que toute la vie constitutionnelle n'est qu'une suite de compromis. Que l'un des pouvoirs veuille persister dans ses propres vues avec un absolutisme *doctrinaire,* la série des compromis se trouve interrompue; à leur place naissent les conflits, et, comme l'existence de l'état ne peut s'arrêter, les conflits dégénèrent en questions de force; car celui qui a la force en main continue d'avancer dans le sens qui est le sien, parce que la vie de l'état, je le répète, ne peut s'arrêter un instant. » Le comte de Schwerin, dans sa réponse, traduisit cette théorie soi-disant constitutionnelle en ces termes : « la force prime le droit. » Le ministre-président ne pouvait accepter une formule aussi précise. « Je ne me souviens pas, répliqua-t-il, d'avoir réellement employé de pareilles expressions, et *malgré les marques d'incrédulité* avec lesquelles vous accueillez ma rectification, j'en appelle à votre mémoire; si elle est aussi sûre que la mienne même, elle vous dira que j'ai simplement exprimé ce qui suit : j'ai conseillé un compromis, parce que sans cela doivent se produire des conflits, que ces conflits sont des questions de puissance, et que, la vie de l'état ne pouvant subir de temps d'arrêt, celui qui se trouve en possession de la puissance serait *dans la nécessité d'en user.* » On sait comment M. de Bismarck en usa en effet,

jurisconsulte et du politique ne diffère pas, au fond, du travail de l'ingénieur : organisation d'une armée et organisation d'un pays, opérations militaires et lois civiles, tout est affaire de mécanique; la mécanique, à laquelle viennent se réduire les autres sciences, est la vraie logique de la force où s'accomplit l'identité cherchée entre « le rationnel et le réel; » elle est pour l'humanité, comme pour la nature, cette justice armée d'une balance où le poids le plus fort entraîne le plateau.

III.

Nous avons suivi, avec les écoles de l'Allemagne, une voie qui aboutit soit à la lutte plus ou moins brutale des individus entre eux, soit à l'absorption de l'individu dans la nation, dans la race, dans l'humanité et finalement dans le nombre : c'est le fatalisme tour à tour anarchiste et absolutiste. Il semble alors que les objections se pressent contre cette philosophie de la force. — Ériger la force en droit, dira-t-on aux partisans des écoles allemandes, c'est l'ériger

et de quelle manière le même parlement qui avait refusé les subsides accorda plus tard au gouvernement un bill d'indemnité pour l'illégalité de sa conduite. Le succès justifie tout. M. de Bismarck cependant tenait à se délivrer de la formule devenue populaire dans laquelle on avait résumé sa théorie et sa pratique. « Je me permets, dit-il dans la séance du 12 mars 1869, de rappeler que la fameuse maxime : la force prime le droit, dont je ne me suis jamais servi, est sortie de la bouche de M. le préopinant (le comte de Schwerin). » Ce dernier répondit qu'il n'avait pas voulu mettre *dans la bouche* du comte de Bismarck la maxime en question; il s'était borné à dire que les paroles prononcées par le ministre-président « *culminaient* dans cette idée que la force prime le droit, » et il maintenait encore aujourd'hui une telle interprétation. — Il faut croire que M. de Bismarck avait à cœur de se disculper, car il revint encore sur ce sujet dans la séance du 1er avril 1870. « Ces mots ne sont pas plus sortis de ma bouche que celui de *la force prime le droit,* et autres inventions semblables. C'est vraiment un tort, suivant moi, que de prendre à l'égard des paroles dites par le représentant du gouvernement fédéral cette liberté de leur faire subir de petites, je ne dirai pas *falsifications,* mais *exagérations,* comme on le fait pour les paroles d'autres collègues, lesquelles n'ont pas autant de poids en Allemagne et à l'étranger. » Même rectification dans la séance du 1er avril 1871. — Ce qui nous intéresse ici en définitive, c'est de savoir quelle théorie se dégage des paroles de M. de Bismarck. N'est-ce pas la suivante? Ce qu'on appelle en France *le droit* et en Allemagne *le droit abstrait* n'existe pas, et la force supérieure avance toujours dans sa direction propre sans autre règle qu'elle-même; si elle peut s'entendre avec les autres forces, il y a compromis; si elle ne peut s'entendre, il y a conflit; le gouvernement, représentant la vie de l'état et ayant en main la force, se passe au besoin de l'approbation du parlement. En deux mots : donnez-moi votre concours, et, si vous me le refusez, je passe outre. — Mais, pourra-t-on demander, si le peuple allemand, se trouvant en possession de la force et jugeant que la vie de l'état, — c'est-à-dire la sienne, — ne peut s'arrêter, en usait pour renverser le gouvernement, aurait-il à son tour le droit par cela même qu'il aurait la force? M. de Bismarck a-t-il songé à cette conséquence nécessaire de sa métaphysique politique, ou trouverait-il dans Hegel une autre thèse pour contredire la précédente?

en règle; mais une règle doit précéder et dominer les choses auxquelles on l'applique : vous au contraire, vous donnez pour règle de l'action les résultats de l'action même et le succès qu'elle attend de l'avenir. La série de ces résultats n'est jamais épuisée, et ce succès est toujours provisoire. La force est variable, et il n'y a point dans l'histoire de puissance définitivement supérieure; dans ce mouvement sans fin, on ne sait sur quoi se fixer. — En outre le mot de droit n'a aucun sens en votre bouche, s'il n'ajoute pas à la force une idée nouvelle. De ce que vous êtes le plus fort, vous pouvez simplement conclure que vous êtes le plus fort : c'est là, comme dirait Kant, une proposition purement analytique, qui n'avance à rien; mais vous ajoutez qu'en définitive le plus fort a raison. Cette synthèse du réel et du rationnel est-elle suffisamment justifiée? Ne dépassons-nous pas la réalité de deux manières, par la pensée et par la volonté, en concevant et en voulant quelque chose de mieux que ce qui est? Hegel, qui paraissait d'abord suspendre la réalité à l'idée et subordonner ainsi l'école historique à l'école philosophique, finit par soumettre l'idée à la réalité et par diviniser l'histoire. « Donner l'intelligence de ce qui est, nous dit-il, tel est le problème de toute philosophie, car ce qui est est la raison réalisée. Pour dire ce que le monde doit être, la philosophie vient toujours trop tard, car, en tant qu'elle ne fait que réfléchir le monde par la pensée, elle ne peut venir qu'après que le monde est déjà formé et tout achevé. » — Il n'y a donc pas plus lieu de critiquer ou de corriger l'histoire que de corriger la nature; c'est l'absolution implicite de toute injustice et de tout despotisme, c'est un universel optimisme comme dans Spinoza. Combien Schopenhauer et M. de Hartmann sont plus près du vrai quand ils appellent l'histoire « le rêve confus et pénible de l'humanité! » On veut que nous nous inclinions devant le fait accompli et que nous adorions le « droit historique, » c'est-à-dire le succès; mais l'idée, loin d'adorer le fait, le juge, et, loin de le subir, le domine. Autre chose est d'expliquer, autre chose de justifier; de ce que toute réalité est rationnelle en ce sens qu'elle a sa raison dans des causes suffisantes, il n'en résulte pas qu'elle soit rationnelle en ce sens qu'elle aurait sa raison dans une fin suffisante : les métaphysiciens allemands ne devraient pas confondre si facilement dans leurs formules la « causalité » et la « finalité. » Sous ce dernier rapport, la réalité n'est jamais entièrement rationnelle, et c'est ce qui l'oblige à un travail sans fin; le rationnel, d'autre part, n'est jamais entièrement réel, et c'est ce qui produit la révolte incessante de la pensée contre les choses. L'histoire des idées, l'histoire intellectuelle avance toujours; l'histoire physique et politique est toujours en retard. A quoi servirait l'intelligence, sinon à devancer les choses et à les entraîner avec elle? Le droit n'est pas le fait, c'est l'idée

en avant sur le fait et lui montrant la direction qu'il doit suivre.

Selon la remarque d'un hégélien, M. Arnold Ruge, « tout en continuant avec Kant et Fichte de proclamer la liberté la fin de l'histoire, la philosophie de Hegel vivait en paix avec tout le monde, même avec la servitude la plus absolue; elle se montra satisfaite de toute situation, de tout résultat actuel, le considérant comme arrivé avec nécessité. » L'exemple donné par Hegel n'a été que trop suivi en Allemagne : le fatalisme a fini par y étouffer le libéralisme.

Destruction de toute règle fixe au profit des forces variables, absorption de l'idée dans le fait et de la liberté dans le despotisme, est-ce là pourtant le dernier mot des doctrines de l'Allemagne contemporaine? La théorie de la force n'a-t-elle point, elle aussi, son idéal qu'elle peut opposer au fait, et où elle peut trouver une règle de direction? Cet idéal ne consisterait-il pas dans une certaine liberté sociale qui n'est point incompatible avec le fatalisme? Il n'est pas sans importance pour la cause libérale, menacée aujourd'hui par l'Allemagne, de savoir si la liberté ne se recommanderait pas au point de vue même de la force, et si elle n'est point la plus grande des forces.

En ce cas, la doctrine fataliste ne serait pas encore arrivée en Allemagne à la forme définitive qu'elle revêtira dans un temps plus ou moins rapproché. Pour prévoir le développement historique d'une doctrine, il suffit d'en développer soi-même les conséquences logiques, et de hâter ainsi par la pensée l'œuvre du temps. Avant de réfuter la doctrine allemande, il faudrait d'abord la compléter, comme elle se complétera un jour elle-même; car, si on s'arrêtait à moitié chemin dans les déductions, le jugement ne pourrait être définitif, et il suffirait d'un nouveau progrès de la doctrine pour remettre tout en question. Essayons donc, afin de rendre l'appréciation moins difficile, d'aller plus loin que ne sont allés encore les Allemands. Cherchons si le fatalisme dans ses dernières déductions ne tendrait pas à sortir du despotisme ou de l'anarchie pour s'élever jusqu'au libéralisme, et si la doctrine germanique de la force n'aspirerait pas ainsi à se rapprocher de la doctrine française du droit. En un mot, ne pourrait-on construire d'avance, quelque étranges que les expressions paraissent, une sorte de fatalisme libéral, et montrer que c'est là l'idéal dont les écoles allemandes seront forcées elles-mêmes de poursuivre la réalisation? — Il restera d'ailleurs à chercher si la réalisation de ce libéralisme idéal est possible pour les écoles qui nient le droit, et si elles sont capables d'atteindre réellement ce qu'elles sont logiquement obligées de poursuivre.

L'idéal de la doctrine de la force, c'est naturellement de réaliser

la plus grande puissance dans la société par une heureuse application des lois de la mécanique. Puisque la mécanique gouverne aujourd'hui le monde, demandons-lui quels sont les mécanismes les plus parfaits et les plus riches en force vive. Ne sont-ce pas ceux qui, une fois abandonnés à eux-mêmes, marchent par eux-mêmes le plus longtemps possible, et se rapprochent ainsi de l'irréalisable idéal : le mouvement perpétuel? Pour arriver à cette perfection, il faut laisser chaque force se développer dans sa direction naturelle et propre, et n'exercer que la contrainte strictement nécessaire pour tourner le mouvement des parties au profit de l'ensemble. On obtiendra ainsi une plus grande intensité de force. Un mécanicien habile fait servir les obstacles mêmes à son but : il les respecte dans une certaine mesure, les laisse agir, puis, s'emparant de leur travail, par une combinaison ingénieuse il change en secours ce qui était une entrave, en puissance ce qui semblait une résistance. Ainsi doivent faire le jurisconsulte et le politique. L'idéal de la « mécanique sociale » nous apparaît déjà comme laissant aux individus la plus grande liberté possible; nous prenons d'ailleurs ce mot de liberté en un sens physique, comme on dit que le mouvement d'un corps est libre lorsque ce corps peut se déplacer en toute direction.

Cette latitude laissée aux forces individuelles aurait pour résultat dans l'ordre social non-seulement une plus grande intensité, mais encore une plus grande variété d'effets, ou, comme disent les savans, une multiplication d'effets. Un rayon de lumière qui traverse un milieu de densité uniforme conserve lui-même une teinte uniforme; mais, s'il se meut, se réfracte, se réfléchit à travers une variété de milieux, il s'épanouit et étale la diversité de ses nuances : le simple rayon est devenu un riche tableau, le point lumineux est devenu un monde. De même dans la société les rayons de lumière intellectuelle ont besoin d'un milieu varié : l'uniformité produit un état neutre et mort, la diversité et l'originalité engendrent les découvertes nouvelles, les applications nouvelles, et en un mot semblent multiplier les forces en multipliant leurs effets. Les Chinois, depuis une haute antiquité, ont fait des découvertes scientifiques dont les résultats auraient dû être innombrables, et pourtant, malgré l'invention du papier, de l'imprimerie et de la poudre, ils sont restés presqu'au même point : c'est que la lumière de la pensée a rencontré chez eux un milieu uniforme où elle n'a pu déployer le faisceau de ses conséquences et produire des changemens à l'infini. Quand l'Allemagne aura réussi à trouver son unité dans le despotisme militaire, on verra s'arrêter chez elle les effets variés de la science et de l'industrie : déjà ce résultat s'y fait sentir, et c'est là une loi de mécanique sociale trop oubliée par les nations éprises d'unité. Qu'est devenu cet individualisme dont les Germains se sont

longtemps enorgueillis? Il s'absorbe de plus en plus dans leur panthéisme politique. G. de Humboldt comprenait mieux le véritable idéal lorsqu'il disait : « La seule condition désirable pour l'homme est un état où chacun jouisse de la liberté illimitée de se développer lui-même selon son caractère individuel. »

La liberté physique des forces, outre l'intensité et la variété, produit encore la stabilité. Nous nous retrouvons ici en face d'une erreur sociale qui est en même temps une erreur de mécanique. On croit généralement que l'uniformité et l'unité résistent mieux aux obstacles; au contraire, — Goethe et le physiologiste Baer l'ont montré, — rien de plus fragile et de plus instable qu'un tout uniforme : comme il se trouve au milieu d'influences variées et qu'il n'a point en lui-même une variété capable de se mettre en harmonie avec ces influences ou de se plier aux obstacles, il est bientôt désagrégé, divisé, détruit. Les espèces d'animaux qui n'ont pas su se modifier selon les circonstances, qui s'en sont tenues à un type inflexible, ont fatalement disparu de la surface du globe. Tels sont les peuples qui se proposent un idéal de fausse unité et qui ne veulent pas se modifier avec le progrès des siècles. Il est bon de résister, il faut aussi savoir céder, avoir réponse à tout dans ses organes. Encore une leçon de la mécanique qui a sa valeur dans l'ordre social, et que la philosophie allemande ne devrait pas négliger. La société la plus forte sous tous les rapports est la société la plus libre.

La liberté physique, qui donne aux forces sociales intensité, variété et durée, entraîne une égalité progressive qui s'impose aussi aux Allemands par des raisons toutes mécaniques. Pour assurer à un système de forces ce qu'on appelle un mouvement libre, il faut que ces forces se pressent également de toutes parts, et qu'en chacune l'action exercée contre les autres soit égale à la réaction des autres contre elle. De même, dans la sphère des forces sociales, pour obtenir le plus haut degré de puissance, il faut que la contrainte soit non-seulement aussi minime que possible, mais aussi réciproque, aussi égale que possible; vous ne devez me contraindre, — et Kant l'a bien fait voir, — qu'aux actes auxquels je puis également vous contraindre, par exemple à ne pas m'enlever ma vie ou mes biens. Avec ce minimum de contrainte réparti également dans toute la masse du corps social, nous obtiendrons le maximum de force. Voilà l'égalité fondée à son tour sur des raisons de mécanique sociale qui sont valables à la fois pour les partisans des doctrines adverses.

Allons plus loin. Si les forces libres et soumises à l'égalité par leur équilibre réciproque arrivent ensuite à se confondre dans un mouvement commun vers un but commun, cette concorde des forces deviendra pour les Allemands la manifestation mécanique de ce que les Français nomment en langage moral la fraternité.

Tel est l'idéal de libéralisme auquel tendra, en se perfectionnant, l'antique doctrine du fatalisme et de la force qui séduit l'Allemagne contemporaine. Sans doute la réalisation de cet idéal ne serait encore qu'un libéralisme tout extérieur : liberté apparente, égalité apparente et surtout fraternité apparente. Au fond, ce serait toujours un équilibre fatal de forces, mais ces forces auraient du moins trouvé la meilleure manière de se mettre en harmonie et la plus parfaite imitation d'un régime de vraie liberté. Il nous reste à chercher si la réalisation de cet idéal est possible par le seul jeu physique des forces, et sans que la société ait besoin de ce principe moral qu'on nomme proprement le droit. L'examen détaillé de cette question demanderait des développemens trop longs, qui ne seraient guère ici à leur place; nous nous contenterons d'appeler l'attention sur les principales difficultés auxquelles la doctrine de la force aboutit.

IV.

Les législateurs et les politiques de la force, s'ils s'oublient eux-mêmes et n'ont en vue que le développement de la puissance commune, s'efforceront de réaliser, dans les lois civiles et dans les constitutions politiques, l'idéal de libéralisme que nous avons tracé tout à l'heure. De son côté, chaque citoyen, quand il se placera au point de vue général et non à son point de vue particulier, quand il pensera et agira pour ainsi dire en législateur, poursuivra le même idéal de liberté pour tous. Par malheur, le point de vue impersonnel et le point de vue personnel, le bien général et le bien particulier, peuvent se trouver en opposition; nous savons assez que l'opposition est la loi même des forces. Quelle sera alors l'attitude de l'individu en face de la société, lorsque, bien convaincu du système fataliste, il se dira que toute idée d'un droit supérieur est une chimère? — Là se trouve la difficulté véritable. Pour réaliser l'idéal de la société la plus forte, il faut que les individus y prêtent leur concours et y conforment leurs actions. Or, pour nous concilier le concours de l'individu, nous n'avons que trois moyens : l'obligation morale, la persuasion logique, la force physique.

Les partisans du fatalisme germanique ont renoncé à l'obligation morale en supprimant l'idée morale du droit. Le vrai sens de leur philosophie du droit, c'est qu'au fond il n'y a pas de droit, comme le vrai sens de leur morale c'est qu'au fond il n'y a pas de devoir. Ils ne pourront donc présenter l'idéal de la société la plus forte comme une fin dont la poursuite serait moralement obligatoire pour l'individu.

Est-ce par la logique qu'ils persuaderont à l'individu de se sacrifier au besoin pour cet idéal de la société? Laisser aux autres

hommes leur liberté physique, les traiter en égaux et s'unir même à eux par une fraternité apparente, c'est assurément chose logique de la part d'un individu tant qu'il se considère par abstraction comme simple partie du corps social; mais si à un moment donné le bien général et le bien particulier se trouvent en flagrante opposition, si par exemple je suis placé entre la faim et un vol à main armée, que faudra-t-il faire? — En général, je l'accorde, le plus sûr et le plus logique est de se régler sur le mouvement de l'ensemble; mais actuellement je puis détourner à mon usage la force dont je dispose, et, si je ne le fais pas, je serai victime du mécanisme général. Faut-il donc, si je ne suis qu'un rouage, que je me laisse écraser entre les roues de votre grande machine plutôt que de me conserver aux dépens d'un autre rouage? S'il n'existe que ce mécanisme matériel avec la fatalité de ses lois, pourquoi le respecter? Selon M. Kirchmann, le respect n'est que « le sentiment d'une puissance démesurément supérieure à la nôtre : » c'est dire qu'il se réduit à la crainte; mais, si c'est présentement ma puissance, à moi, qui peut être supérieure à la puissance d'un autre homme ou à celle de la société tout entière, que m'importe votre idéal de liberté mécanique, d'égalité mécanique, de fraternité mécanique? Que m'importe l'avenir, où je ne serai plus, en face du présent, où je suis et où je souffre? Dût votre machine se briser tout entière, je conserve mon mécanisme aux dépens du vôtre, et j'agis fatalement comme vous agissez fatalement. Qu'avez-vous à dire?

Ne pouvant ni obliger moralement l'individu à respecter le droit de tous, ni le convaincre logiquement, les partisans du fatalisme germanique n'auront plus d'autre ressource, pour réaliser leur idéal social, que de contraindre physiquement l'individu à subir la force de tous. — C'est l'affaire de la société, diront-ils, que de s'assurer à elle-même le triomphe, et elle a pour cela deux moyens : d'abord établir le plus d'harmonie possible entre la force collective et la force individuelle, puis, dans les cas de collision inévitables, mettre de son côté la force dernière par une bonne police et par une bonne armée.

Sans vouloir entrer dans le détail de ces questions pratiques, on se demande quelle organisation sociale serait assez parfaite pour mettre fin à l'antagonisme des individus et de leurs intérêts. En outre comment la société demeurera-t-elle la plus forte, si chaque individu tire tout à soi, oppose une résistance sourde à ce qui exige un sacrifice quelconque de son intérêt et s'efforce de se faire seul centre du système social? Quel mécanisme résisterait à cette force de dissolution qui travaillerait à la fois tous ses rouages? Dans l'hypothèse allemande, la société, qui n'a jamais de droit réel à l'égard de l'individu, n'a pas toujours la force : ne l'aura-t-elle pas de

moins en moins à mesure que les individus seront plus convaincus de l'inanité même des droits et de l'unique réalité des forces? La civilisation future, fondée exclusivement sur le jeu fatal de ces forces, ne peut être au fond que la lutte universelle devenue consciente de sa nécessité, que la barbarie universelle devenue consciente de soi. Dès que cette conscience existera dans sa pleine clarté, toute illusion de justice et de droit ayant disparu, la barbarie intérieure ne fera que s'accroître par le progrès même de la civilisation extérieure : les hommes vus du dehors fussent-ils l'un pour l'autre des agneaux, ils n'en seront pas moins au dedans, comme le croyait Hobbes, des loups, et ils redeviendront loups ouvertement toutes les fois qu'il le faudra. Chaque cité ressemblera à cette ville où, dit Montaigne, « le roi Philippus fit un amas des plus méchans hommes et incorrigibles qu'il put trouver et les logea tous. » Elle s'appela de leur nom la *cité des méchans*, Ponéropolis. « J'estime, ajoute Montaigne, qu'ils dressèrent des vices mêmes une contexture politique entre eux. » C'est une contexture analogue que réalisera la civilisation conçue à la manière allemande; sous les dehors mêmes de la paix subsistera la guerre des égoïsmes, et l'avantage restera à celui qui aura le mieux calculé.

Ce qui se passera d'individu à individu se passera de nation à nation; nous voilà revenus à ce que nous voulions faire cesser : il faudra se résigner, avec M. Strauss, à un état de guerre perpétuelle, sans autre justice que celle de la mécanique et des mathématiques appliquée par les ingénieurs et les tacticiens. Même conflit entre les races et entre les classes. Chaque race européenne se prétendra supérieure; chacune s'attribuera, avec la force, le droit d'absorber les autres comme des parties dans le grand tout. La Prusse parle aujourd'hui de sa mission pangermanique; la Russie lui répond déjà en invoquant un droit non moins sacré, le droit des races slaves et la mission panslaviste. La France, séduite à son tour par ces spéculations sur les races, et ne se doutant pas qu'on retournerait un jour contre elle la théorie, n'a-t-elle pas voulu aussi invoquer un droit particulier pour justifier des essais de conquête lointaine? N'a-t-on pas voulu nous persuader de notre mission latine? Par un respect plus grand de la langue que du droit, on n'a pas osé appeler cette mission de son nom véritable, un panlatinisme. De toutes ces missions, quelle est la vraie? Le monde sera-t-il germain, latin, saxon ou slave? Vainqueurs hier, les Latins sont aujourd'hui vaincus; mais les Germains à leur tour peuvent être vaincus par les Slaves. Nous voilà entraînés encore dans un mouvement perpétuel, image sensible de la contradiction intérieure qui rend si instable le système de la force. Toujours à la recherche d'une puissance définitivement supérieure et d'un dernier succès, nous ne pouvons

l'atteindre ni par la pensée ni par l'action, car l'histoire n'est jamais finie, et il n'y a point de dernier triomphe. Des armemens croissans, un militarisme universel, un perpétuel retour à l'état de guerre primitif, une paix non moins inquiète que la guerre même, un système formidable de force armée, l'absorption de toute la richesse publique dans des moyens de défense que la science remplacerait par d'autres à mesure qu'elle les aurait inventés, — voilà l'idéal prussien dont on veut faire l'idéal humain. Est-ce l'avenir ou le passé?

Rien de surprenant que ces sombres perspectives inspirent à la philosophie allemande la plus récente un pessimisme absolu. Le pessimisme est la conclusion naturelle du système de la force, et peut-être aussi son principe caché; car ce système commence par nier la valeur morale de l'homme, ce qui est la misanthropie par excellence. S'il faut en croire Schopenhauer et M. de Hartmann, l'humanité a marché d'illusion en illusion, et la dernière de ses illusions est déjà réfutée : c'est l'espoir du progrès. Nous allons sans doute, dit M. de Hartmann, à la république universelle, à l'organisation du travail, à la diffusion des lumières, au règne de la science; mais que nous sommes loin d'aller au bonheur! L'accroissement de la population trouvera toujours sa limite dans l'accroissement des subsistances, et la misère durera toujours. La science acquerra une conscience croissante de ses limites, et l'ignorance durera toujours. L'immoralité, ou ce qu'on appelle de ce nom et qui n'est que l'inévitable égoïsme, se disséminera en se transformant, mais elle durera toujours. A notre époque, ajoute M. de Hartmann, les chemins sont plus sûrs qu'autrefois, mais l'expérience nous oblige « à tenir notre frère allemand pour un fripon jusqu'à ce qu'il ait établi son honorabilité par les preuves les plus rigoureuses. » Enfin, quand même les souffrances diminueraient matériellement, le progrès des lumières ne ferait que rendre ces souffrances plus sensibles. Tel est en effet le seul progrès qui ne soit pas illusoire : il consiste dans la conscience croissante que l'existence est un mal; c'est le progrès du pessimisme même. Quand l'humanité entière aura enfin acquis cette claire conscience, alors, par un acte de volonté unanime, elle s'anéantira elle-même; du même coup, elle anéantira le monde, elle anéantira Dieu. Tel sera, selon M. de Hartmann, le dénoûment de la tragédie universelle.

C'est en effet l'unique dénoûment qui conviendrait à une société convaincue que la force est tout et que le droit n'est rien. Ce qu'un monde sans droit aurait de mieux à faire, ce serait de tourner sa force contre lui-même et de s'anéantir. Au moins en cet instant qui séparerait l'universelle vie de l'universelle mort, la justice aurait existé.

Ainsi, après ces diverses évolutions, montant et retombant sans

cesse, la doctrine qui fait de la force son unique objet propose finalement comme but à la civilisation la barbarie, à la conscience l'inconscient, à toute existence le néant. Pour se résigner à ces conclusions, au moins faudrait-il être sûr du point de départ; or quel est le principe de toute cette théorie? Est-il évident, est-il démontré? — Ce principe, c'est que l'idée du droit est sans objet parce que tout se réduit à des forces nécessaires et que la liberté morale, seule chose inviolable et absolument respectable, n'existe nulle part. Or, comme l'a dit Kant, en admettant qu'on n'ait jamais démontré logiquement que nous sommes libres, il est encore plus vrai qu'on n'a jamais démontré que nous ne le sommes pas. Le système tout entier n'est donc en son ensemble qu'une vaste hypothèse; nous l'avons vue se dérouler dans la série de ses conséquences et nous la voyons maintenant se rattacher à deux principes essentiellement problématiques : négation de la liberté morale, négation du droit inhérent à cette liberté. Ajoutons une troisième hypothèse inséparable des précédentes : négation de toute moralité proprement dite. Sans doute nos voisins d'outre-Rhin parlent beaucoup de l'immoralité française : ils ont même voulu nous persuader qu'ils nous conquéraient pour nous moraliser; mais ceux qui ont plus de clarté dans la pensée ou de sincérité dans la parole disent avec Schopenhauer et M. de Hartmann que le devoir, l'obligation et même « l'impératif catégorique » du *Vater Kant* sont des contes théologiques bons pour les enfans et pour les nourrices. Cette franchise vaut mieux que l'hypocrisie des soi-disant mystiques, et à ceux-ci on pourrait dire : Avant de prétendre nous moraliser, commencez par admettre l'existence de la moralité même, ou, si la destruction de toute moralité est le fond de votre pensée, n'essayez pas de cacher « sous le pieux manteau de Tartufe votre armure de fer. »

La négation de la moralité n'est pas seulement une conséquence du système fataliste : elle en est le principe même, et elle fait tout ensemble sa force et sa faiblesse, — sa force, car quelle réfutation logique peut atteindre celui qui se retranche dans un scepticisme moral absolu, qui reconnaît d'avance qu'un crime heureux n'est plus un crime, que la distinction du bien et du mal se réduit à la distinction du succès et de l'échec, en un mot qu'il suffit d'être le plus fort pour avoir raison, et de bien calculer pour être le plus fort? La logique pure, en présence d'un tel système, est aussi impuissante à démontrer la moralité qu'à démontrer en face d'autres systèmes l'existence du monde extérieur. Prouvez que la nature existe, vous ne le pourrez pas : vous pouvez seulement agir comme si elle existait; prouvez que la moralité existe, vous ne le pourrez pas davantage : vous pouvez seulement agir comme si elle existait.

Les partisans du fatalisme sont inexpugnables dans leur domaine; seulement ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse; y a-t-il un principe moins évident, une hypothèse plus problématique que celle-ci : — tout se réduit à des lois physiques, et la loi morale n'existe pas? — Au moins existe-t-elle à l'état d'idée; au moins avons-nous la notion du devoir et du droit : on peut même dire que l'humanité a jusqu'ici vécu de cette idée. Maintenant on nous affirme que c'est une chimère : à qui incombe la preuve d'une assertion aussi énorme? N'est-ce pas à ceux qui la font? Or on peut défier tous les métaphysiciens de l'Allemagne réunis de donner cette preuve. Ils ne nous empêcheront donc jamais de dépasser leur système naturaliste par l'idée d'un ordre supérieur et moral, et ils ne démontreront jamais qu'une telle notion est sans objet.

Cette idée du droit est si peu celle de la force qu'elle n'éclate nulle part avec plus d'énergie qu'en présence de la faiblesse. Si le droit est une puissance, il est la puissance des faibles comme des forts. Sans doute, par cela même qu'il est le droit, il doit être au besoin la force; mais, fût-il seul, pour notre pensée il serait encore le droit, il serait encore tout entier. Le respect du droit est si peu la crainte d'une puissance « démesurément supérieure, » qu'il est le sentiment produit par l'idée même de l'égalité; c'est la liberté s'arrêtant devant une liberté semblable à elle et annulant l'inégalité des forces par l'égalité des droits.

Il est fâcheux pour un système d'avoir toujours au-dessus de lui une idée qui le dépasse; or, nous venons de le voir, quelque transformation qu'on fasse subir à la force fatale, la pensée humaine concevra toujours quelque chose qui serait, non plus fatalité, mais liberté; non plus inégalité, mais égalité; non plus force, mais droit. Ne doit-on pas déclarer incomplet un système qui ne peut jamais fournir autant que l'esprit peut concevoir? — Il y a plus : ce système, par une sorte de contradiction intérieure, semble travailler sans cesse contre lui-même, et les conséquences dernières de l'hypothèse allemande se retournent contre elle. Le principe de toute cette théorie a été la négation de la liberté; la négation de l'existence en est la conclusion. Cet immense univers voué à la douleur, qui ne s'agite et ne se développe que pour se convaincre lui-même de sa radicale absurdité, et qui cherche son salut dans son propre suicide, ne satisfait pas plus la raison que la volonté et la sensibilité; il n'est pas plus rationnel qu'il n'est moral, et, s'il n'y a de réel que ce qui est rationnel, on se demande quelle réalité peut avoir un monde que M. de Hartmann déclare produit par « la bêtise absolue. »

Ainsi la liberté morale, qui, dans l'ordre social, fonde seule le droit, est seule capable, dans l'ordre métaphysique, de donner un sens à l'existence.

Entre l'hypothèse de la liberté et celle de la nécessité, entre la possibilité d'un règne du droit et la domination universelle de la force, entre l'espérance du progrès et le pessimisme absolu, entre l'intelligibilité de l'existence et sa « bêtise absolue, » c'est à chacun de choisir. Dans ce choix réside la moralité même. Chacun résout pour son propre compte ce dilemme auquel tous les autres viennent se réduire : agir comme si la justice n'était qu'un mot, ou comme si elle était la seule réalité.

V.

Le droit du plus fort a pour corollaire naturel le droit du plus habile et du plus intelligent. Qu'est-ce qu'une intelligence supérieure quand on fait systématiquement abstraction de la moralité? Ce n'est plus qu'une manifestation supérieure de la force. Il y a dans le cerveau d'un homme de génie de quoi mettre en mouvement des millions d'hommes, et aucune puissance matérielle n'est comparable à cette puissance intellectuelle. Les difficultés inhérentes au droit de la force ne feront que se résumer, sous une forme plus frappante, dans la théorie allemande des droits du génie. Les nations et les races, avec les idées qu'elles représentent, se personnifient chez les grands hommes qui, par une loi providentielle selon les uns, par une sélection naturelle selon les autres, s'élèvent au-dessus de l'humanité. Dans cette application particulière de la doctrine fataliste, ne retouverons-nous pas le même mysticisme au début, le même matérialisme à la fin?

Que des politiques habiles s'autorisent publiquement de leur prétendue « mission providentielle » pour cacher des projets tout humains, il n'y a rien là d'étonnant; c'est un argument toujours ancien, toujours nouveau, auquel les peuples se laissent encore prendre, auquel l'ambition ne semble pas près de renoncer. Notre société se voit menacée de périr par l'abondance des « sauveurs, » comme cet empereur romain qui disait : « Je meurs par l'abondance des médecins. » Malheureusement il s'est trouvé des philosophes pour faire l'apothéose des ambitieux qui réussissent (1). Cette théorie, passant et repassant d'Allemagne en France, de France en Allemagne, a déjà eu d'étranges destinées. Il suffit presque, pour l'apprécier, d'en faire l'histoire et de la suivre en ses voyages : nous la verrons se contredire elle-même dans la pratique.

Selon Hegel, le grand homme, étant le symbole de l'idée, a le droit avec la force : « il peut donc considérer tout l'être humain

(1) Voyez sur ce sujet Fr. Herrenschneider, *les Principes, les partis, les Napoléons;* — Foucher de Careil, *Hegel et Schopenhauer;* — Ch. Renouvier, *quatrième Essai de critique générale,* et *Année philosophique.*

comme une matière qu'il s'approprie, et de laquelle il crée son individualité, son corps. » Sa vie à lui-même est un fragment du « cœur immortel de la nature. » Le signe authentique du droit des génies est le succès, qui se reconnaît à la puissance, à la gloire, à la victoire. « La puissance du grand homme, dit encore Hegel, est légitime en tant qu'elle crée ou conserve les états... » — « Jamais, ajoute-t-il en donnant du *Contrat social* une interprétation dont Kant et Fichte avaient cependant montré la fausseté, jamais les états ne se sont constitués par contrat : c'est la sublime puissance du grand homme qui les a créés. » Les autres hommes obéissent au génie sans le vouloir : leur « volonté spontanée » est la sienne, bien qu'il en soit autrement de leur « volonté réfléchie. » — « La supériorité du grand homme est de connaître la volonté absolue et de l'exprimer. » Il *prononce le mot*, et tous le répètent; il fait le premier pas, et le monde le suit. Pourtant cette initiative du génie n'est qu'une apparence : sa force individuelle n'est que la force générale dont il est l'instrument et le symbole. « L'individu est fils de son temps, et nul individu ne peut réellement devancer son siècle. »

Dans sa *Phénoménologie*, cette « psychologie des peuples » (*Völker-psychologie*), Hegel annonçait une transformation du monde, hâtée par la venue d'un grand homme encore inconnu, mais qui aurait été « élevé dans l'école philosophique. » — « C'est ainsi que, pour l'exemple de l'humanité et pour lui donner une liberté nouvelle, Alexandre le Macédonien sortit de l'école d'Aristote afin de conquérir le monde. »

Le fondateur de l'éclectisme en France, à son retour d'Allemagne, reproduisit dans des leçons célèbres la doctrine de Hegel sur le droit des génies, à laquelle les saint-simoniens avaient déjà fait quelques emprunts. M. Cousin se contenta de substituer à l'esprit universel et à l'évolution universelle ce qu'un hégélien français a appelé les « bons vieux mots de Dieu et de la Providence. » Selon M. Cousin, dont il importe de rappeler ici les paroles, tous les grands hommes ont été plus ou moins fatalistes; l'erreur est dans la forme et non dans le fond de leur pensée : ils sentent qu'en effet ils ne sont pas là pour leur compte. Le génie est au service d'une puissance qui n'est pas la sienne, car toute puissance individuelle est misérable, et nul homme ne se rend à un autre homme; le peuple sert qui le sert. Le grand homme n'est que « l'instrument de ceux auxquels il commande, de ceux-là mêmes qu'il a l'air d'opprimer. » De là sa puissance et son droit, qui se reconnaissent à deux signes : le succès pendant la vie, la gloire après la mort. « Quiconque ne réussit pas n'est d'aucune utilité au monde et passe comme s'il n'avait jamais été. » — « Qu'est-ce que la gloire? Le jugement de l'humanité sur un de ses membres; or l'humanité a tou-

jours raison. On peut en appeler des coteries et des partis à l'humanité; mais de l'humanité à qui en appeler? » M. Cousin oublie la conscience.

Par là il est entraîné à placer la grandeur la plus haute dans les conquêtes. « Quelles sont les plus grandes gloires? En fait, ce sont celles des guerriers. Quels sont ceux qui ont laissé les plus grands noms parmi les hommes?.. Ceux qui ont gagné le plus de batailles. » Aussi toute victoire a-t-elle raison. « Il faut être du parti du vainqueur, car c'est toujours celui de la meilleure cause, celui de la civilisation et de l'humanité, celui du présent et de l'avenir, tandis que le parti du vaincu est toujours celui du passé. » M. Cousin « aime et honore assurément le dernier des Brutus; mais Brutus représentait l'esprit ancien, et l'esprit nouveau était du côté de César. » Toute démocratie, à en croire M. Cousin, « veut, pour durer, un maître qui la gouverne; la démocratie romaine prit le plus magnanime et le plus sage dans la personne de César. » — Telles sont les théories rapportées d'Allemagne qu'applaudissait en 1828 un immense auditoire. Les Allemands célébraient en prose et en vers cette conquête de la France par leur philosophie, et Moriz Veit disait dans un hymne à Hegel : « Lumière, lumière! le Franc s'extasie quand tu t'approches, toi et tes pensées. Autour de toi se rassemble le meilleur et le plus noble peuple de l'Occident. »

Trente ans plus tard, M. Cousin regrettait les paroles qu'il avait prononcées, et de sa propre main il en avait effacé une partie dans ses livres. Il put les retrouver commentées et appliquées dans une *Vie de César* écrite par le césar d'alors. Là aussi était soutenue cette doctrine hégélienne du droit des grands hommes, du droit des hommes providentiels. « Mon but, disait l'auteur, est de prouver que, lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c'est pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle et accomplir en plusieurs années le travail de plusieurs siècles. Heureux les peuples qui les comprennent et qui les suivent! Malheur à ceux qui les méconnaissent et qui les combattent! Ils font comme les Juifs, ils crucifient leur messie; ils sont aveugles et coupables. » Tel fut César selon le disciple français de Mommsen. « La société romaine en dissolution demandait un maître, l'Italie opprimée sous le joug un sauveur. » Une grande cause se dressait derrière César, le poussait en avant, « et l'obligeait à vaincre en dépit de la légalité, des imprécations de ses adversaires, et du jugement incertain de la postérité. » C'est ainsi que la doctrine allemande, professée en France par le philosophe, était adoptée par l'homme d'état.

On sait de quelle manière cette théorie nous est revenue d'Alle-

magne une seconde fois, non plus seulement comme une spéculation abstraite, mais comme une désastreuse réalité. Après nous avoir enseigné la philosophie du succès et les droits du génie, les Allemands nous en ont enseigné la pratique perfectionnée; leur césar, lui aussi, invoquant sans cesse la Providence, s'est déclaré un homme providentiel, représentant d'une race providentielle, chargé de châtier cet autre homme providentiel, cet autre sauveur, cet autre messie qui nous avait entraînés à notre perte.

L'expérience nous a ainsi montré la valeur de la doctrine : nous nous en étions servis pour faire l'apologie de nos conquêtes et justifier nos injustices; nous avons vu nos sophismes se retourner contre nous. Le droit des génies, sous ses déguisemens mystiques, n'est encore que le fatalisme de la force, qui aboutit historiquement à se contredire lui-même. C'est qu'il repose sur une conception inexacte de la vraie grandeur et de la vraie puissance. Hegel et ses imitateurs partent d'un principe juste dont ils ne déduisent pas les vraies conséquences. Tout génie en effet est une « merveilleuse harmonie de l'individualité et de l'universalité, » et c'est cette double force qui fait sa grandeur. Être grand, c'est être soi-même et c'est être aussi tous les autres; c'est avoir une personnalité, une physionomie originale, et porter cependant en soi quelque chose d'impersonnel où tout le monde se reconnaît; en un mot, c'est concevoir une pensée propre qui est en même temps la pensée commune à tous. Maintenant où peut se trouver cette universalité qui fait la grandeur du génie, sinon dans l'union de l'esprit individuel avec l'esprit de l'humanité tout entière? Hegel et ses disciples le reconnaissent d'abord; ils n'en finissent pas moins par identifier le grand homme avec l'esprit de son temps, avec l'esprit de son pays, avec l'esprit de son peuple, choses bornées, passagères et incomplétement vraies, qu'ils érigent malgré cela en momens nécessaires de l'universelle évolution. Ils conçoivent ainsi le génie comme un homme-peuple, quand il faudrait en faire, s'il est permis de le dire, un homme-humanité. Dès lors la puissance du grand homme n'est plus que la puissance plus ou moins fragile d'une nation et d'une époque, puissance qui agit toujours dans le temps et dans l'espace, puissance qui s'y manifeste trop souvent sous une forme brutale et guerrière. Au lieu des héros du droit, on n'a plus que les héros de la force.

En même temps qu'on enlève ainsi au génie sa vraie universalité, on lui enlève sa vraie individualité. Si les grands hommes ne sont que les instrumens d'une puissance nécessaire et fatale, en quoi sont-ils grands, et de quelle supériorité personnelle peuvent-ils se prévaloir? L'épée se vante-t-elle de la puissante main qui s'en sert? Le génie paraissait d'abord devancer son siècle; Hegel nous dit

qu'il se borne à le suivre et à terminer l'œuvre de tous. Les hommes cherchant la vérité ressemblent, selon Hegel, à des ouvriers cherchant une source : le terrain peu à peu se creuse sous les efforts de tous; l'un d'eux, que le hasard a mis plus près de la source, s'écrie tout à coup : Voici l'eau, et il enlève le dernier obstacle. C'est le grand homme. Le lac entier se précipite sur eux et les noie en les désaltérant. — Ne faudrait-il pas dire plutôt que le grand homme est celui qui devine la source à l'endroit où personne ne l'eût soupçonnée, et qui, frappant le rocher même, l'en fait jaillir?

Il ne faut pas s'étonner si ce fatalisme historique, qui commence par glorifier les grands hommes, finit par les réduire à un rôle misérable. On les appelle d'abord des hommes nécessaires, puis on découvre qu'ils sont des hommes superflus. Bauer prétend que, « si un Charlemagne, un Grégoire VII, n'eussent pas existé, d'autres eussent pris leur place, et sous d'autres noms, par d'autres voies, accompli finalement la même œuvre, » parce que ce qui est rationnel finit toujours par être réel. Que devient alors le droit fondé sur la nécessité des hommes qui se croient providentiels? Ils ont beau s'intituler « les pilotes nécessaires, » sans leur secours nous arriverions également au port.

Après avoir dépouillé le grand homme de sa personnalité propre, la même théorie supprime la personnalité des autres hommes et leur enlève tous leurs droits. Pour l'instrument du destin ou de la Providence, nous ne sommes plus nous-mêmes que des instrumens : il se sert de nous selon ses projets, et, au nom de la nécessité dont il est le symbole, il opprime toutes les libertés. Brutal et mystique tout ensemble, cachant le droit du plus fort sous le droit divin, le représentant de la Providence ou de l'idée « trempe, comme disait Henri Heine, son bâton de caporal dans l'eau bénite. »

On pourrait en appeler ici des hégéliens à Hegel, et de Hegel lui-même à Hegel mieux inspiré. Ce penseur en effet, dans les pages de sa *Philosophie du droit* où il est revenu à la tradition de Fichte, de Kant et de la révolution française, enseigne que « l'histoire universelle est l'histoire de la liberté, » c'est-à-dire « le récit des vicissitudes à travers lesquelles l'esprit acquiert la conscience de la liberté, qui est son essence. » Si cette liberté dont parle Hegel n'est pas un vain mot, si elle est la force supérieure et divine présente à la conscience de chaque homme et par laquelle chaque homme doit être à lui-même sa providence, les hommes vraiment providentiels et les vrais représentans de l'idée ne sont pas ceux qui oppriment cette force divine; ce sont ceux qui la respectent, ceux qui la défendent, ceux qui par leur désintéressement la font reconnaître chez eux et la suscitent chez les autres. Il eût été digne d'un philosophe de placer la grandeur la plus haute ailleurs que dans la gloire et dans

la victoire. Des hommes humbles par leur puissance matérielle ne peuvent-ils pas avoir la vraie grandeur? Celle-ci doit consister, selon les théories mêmes de la philosophie allemande, dans ce qu'il y a de plus personnel et de plus impersonnel tout ensemble; or une analyse exacte des conditions philosophiques de la grandeur nous apprend que ce qu'il y a de plus individuel et de plus universel, c'est l'acte de liberté par lequel on respecte la liberté des autres, et qui est le fondement moral du droit. Dans cet acte, en effet, on est vraiment soi-même par l'énergie de la volonté libre, et en même temps on se désintéresse de soi, on se rend impersonnel pour se confondre, je ne dis pas seulement avec son époque ou avec son peuple, mais avec l'humanité tout entière, bien plus, avec le véritable esprit universel, qui est la justice. La grandeur de l'objet voulu passe alors dans la volonté même. Ainsi peut s'obtenir la puissance supérieure et la dernière victoire, que la dialectique allemande cherche en vain dans la succession des forces physiques; ainsi peut s'introduire dans le monde la seule force destinée à un succès sans revers. C'est un principe cher aux récentes écoles de l'Allemagne comme de l'Angleterre et de la France, que rien ne se perd dans la nature physique, pas même le plus léger mouvement imprimé à un corps et qui va se propageant à l'infini; mais ne serait-il pas plus vrai encore de dire que rien ne se perd dans le monde de l'esprit, et que le libre mouvement de notre volonté vers la justice est une force impérissable? Qui sait si cette impulsion qu'on se donne à soi-même ne se perpétue pas dans une sphère tellement supérieure aux alternatives des choses et aux vicissitudes mêmes de l'histoire que nulle force matérielle ne saurait l'anéantir? Alors seulement on vit dans ce que Hegel nomme la sphère intérieure des choses et le cœur de la nature, « dans le vrai, dans le divin, dans l'éternel. » Alors aussi, au sein de la société humaine, par l'énergie de la volonté personnelle et par le respect du droit commun, on devient virilement son propre sauveur, et on invite les autres hommes à devenir leurs sauveurs eux-mêmes. Toutes les fois qu'un homme résout pour sa part le conflit des forces égoïstes en faveur de la justice, il s'élève philosophiquement et politiquement au rang d'homme providentiel, car il fait surgir en lui et chez les autres la vraie providence du monde, la liberté.

La supériorité des grands hommes n'est probablement elle-même qu'une volonté plus libre et une raison plus clairvoyante. Ni aussi haut ni aussi bas que le croit l'école de Hegel, ils ne sont ni les maîtres de l'humanité ni les esclaves de la fatalité : ils sont libres parmi des hommes libres. Ils ne se bornent pas à résumer l'âge qui s'en va, mais ils anticipent l'âge qui doit venir. Le génie n'est pas seulement reflet de ce qui est et patience, mais divination de ce qui doit

être et initiative. La théorie de Hegel et de Bauer rappelle celle de lord Macaulay; selon l'historien anglais, les génies seraient simplement des hommes qui se tiennent sur des lieux plus élevés et qui de là reçoivent les rayons du soleil un peu plus tôt que le reste de la race humaine. « Le soleil illumine les collines quand il est encore au-dessous de l'horizon, et les hauts esprits sont éclairés par la vérité un peu avant qu'elle ne rayonne sur la multitude : telle est la mesure de leur supériorité. Ils sont les premiers à saisir et à refléter une lumière qui, sans leur secours, n'en deviendrait pas moins visible à ceux qui sont placés bien au-dessous d'eux. » La vérité, répond avec raison Stuart Mill aux partisans de ce fatalisme historique, « ne se lève pas, comme le soleil, par son mouvement propre et sans effort humain, et il ne suffit pas de l'attendre pour l'apercevoir. Les hommes éminens ne se contentent point de voir briller la lumière au sommet de la colline, ils montent sur ce sommet et appellent le jour, et si personne n'était monté jusque-là, la lumière, dans bien des cas, aurait pu ne jamais luire sur la plaine. »

Il en est de la justice comme de la vérité : nulle évolution fatale de forces ne peut, sans la volonté humaine, faire apparaître le droit dans le monde, et cependant le monde ne peut se passer du droit. Nous avons vu dans les systèmes allemands la force de la nation succéder à celle de l'individu, la force de la race à celle de la nation, la force du nombre à celle de la race, et à celle-ci enfin la force supérieure des hommes en qui le nombre se personnifie; mais ces diverses puissances, qui ne s'élèvent tour à tour que pour se détruire elles-mêmes, ne réaliseront point par des moyens extérieurs un idéal de justice que la moralité intérieure est seule capable de réaliser. Ce n'est pas en réduisant le droit à des « conflits de forces » ou à des « compromis entre les forces » que les races qui prétendent représenter l'humanité future la feront dès aujourd'hui reconnaître en elles, ce n'est pas en abaissant l'idée devant le fait accompli que les peuples qui se croient supérieurs se montreront en possession de l'idée; quant aux hommes qui se disent providentiels et qui, pour aider la Providence, veulent nous entraîner par la force sur le sommet où ils se croient parvenus, ils ont une chose meilleure à faire pour nous persuader. Qu'ils nous montrent de ce sommet leur front illuminé par des clartés nouvelles, et l'humanité ne demandera pas mieux que de monter avec eux dans la lumière; leur seul droit, c'est de nous révéler librement cette lumière de l'avenir, et de nous inviter à les suivre librement sur les hauteurs où elle brille.

ALFRED FOUILLÉE.

LA FONTAINE

A PROPOS D'UNE NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE.

Fables de La Fontaine, publiées par D. Jouaust, avec une introduction par M. Saint-René Taillandier, de l'Académie française, ornées de douze dessins originaux de Bodmer, J.-L. Brown, F. Daubigny, Detaille, Gérôme, L. Leloir, Émile Lévy, Henri Lévy, Millet, Ph. Rousseau, Alf. Stevens, J. Worms.

« Un jour, raconte Walckenaer, Molière soupait avec Racine, Despréaux, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine était, ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement qu'à la fin Molière trouva que c'était passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et, lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme ! » Poète, c'était lui en effet qui des quatre l'était le plus, poète dans le sens naturel, le vrai sens du mot. La Fontaine est un inconscient, il bavarde, dit ce qui lui vient, se répète, rabâche, original, primesautier, partout prenant ses coudées franches. Il est en réaction contre l'esprit du siècle, esprit d'état sorti de Richelieu, qui ne plaisante point avec le style et veut une langue bien morigénée, une langue ayant portée sociale, philosophique et ne se permettant aucun zigzag. Dans les affaires du gouvernement, comme dans les choses de la vie littéraire, c'est le règne de l'autorité, l'individu ne saurait penser que ce que pensent la cour et la nation. Le côté idéal du siècle de Louis XIV nous apparaît sous des mœurs grecques et romaines dans les tragédies de Racine, le côté comique dans le théâtre de Molière : siècle despotique et bigot, mais d'un despotisme et d'une bigoterie que tempèrent le goût et la raison, « le bon sens avec l'expression heureuse,

bases du véritable talent, » écrit Chateaubriand. Sans doute l'imagination n'est point tout; elle est pourtant bien quelque chose. Tâchons néanmoins de ne pas trop nous élever contre cet absolutisme intellectuel du XVIIe siècle, et cela pour deux motifs : d'abord parce que c'est à cet excès de culture, à cet art tout français de la période, du nombre et du choix dans les idées, dans les images, que l'Europe doit d'avoir conservé la notion du goût et du bon sens, ensuite parce que la règle, tout en s'imposant à la pluralité des esprits, n'a rien empêché de ce qui devait naître de viable et de fort. « Ce siècle est fort plaisant, il est régulier et irrégulier, dévot et impie, adonné aux femmes, enfin de toute sorte de genres de vie. » Il y avait en effet divers courans, et Mme de Sévigné, qui parle d'or, nous l'apprendrait, s'il en était besoin.

Tandis que les Boileau, les Racine, fondaient l'ère du solennel, luttant pour la correction et les pompeuses merveilles, invoquant celui-ci Euripide et Sénèque, celui-là le Stagyrite et Horace, La Fontaine remontait négligemment la pente des temps, et, distrait, émancipé de toutes règles, guidé par ses instincts de poète et l'observation de la nature, s'en allait par-delà le siècle tendre la main à Mathurin Régnier, à Rabelais, à Montaigne, ses vieux et chers compères en belle humeur gauloise. L'auteur de *Gargantua* le passionnait, et du plus grand sérieux il demandait aux gens s'ils pensaient que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais, à quoi les gens, se croyant mystifiés, répondaient : « Prenez garde, monsieur de La Fontaine, vous avez mis vos bas à l'envers, » ce qui n'était, hélas ! que trop vrai. Rêvasseur, débraillé au moral comme au physique, voilà le bonhomme. De ses somnolences, il se réveillait cependant, il secouait ses torpeurs, et nous savons ce qui se trouvait alors de bonté d'âme et d'humanité sous l'indifférentisme apparent. Qui n'a gardé le souvenir de sa fidélité courageuse à Fouquet, de son pieux attachement à Mme de La Sablière? Oh ! ces naïfs, ces désœuvrés incorrigibles, pour les juger à fond, peut-être ne serait-ce pas inutile de les confronter avec les grands raisonneurs et doctrinaires de ce monde. On comprendrait ainsi ce que valent à l'user les uns comme les autres.

Je ne prétends atténuer aucun tort, ni les défaillances conjugales, ni le tour licencieux des contes, quoique la société du XVIIe siècle n'eût point de ces pudeurs qui nous chagrinent tant aujourd'hui, et prît au demeurant fort en patience et même fort en agrément certaines libertés dans l'expression. Ces mots qu'un administrateur assurément fort malavisé de la Comédie-Française rayait naguère de *l'École des femmes* pour ménager les nerfs de son auditoire du mardi et du jeudi, — la cour du grand roi, moins susceptible, les entendait sans sourciller. Mme de Thianges lisait les contes de

La Fontaine et les pardonnait, Mme de Sévigné faisait mieux, elle les goûtait de préférence aux fables, et Mlle de Sillery, voulant rassurer sa pudeur un peu alarmée, se contentait de les trouver *obscurs!* Tout ceci n'empêche point cette littérature des contes d'être quelque chose de « très indiscret et de très malhonnête, dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que de corrompre les mœurs et d'inspirer le libertinage : » aussi je n'ai qu'à m'incliner devant Boileau, qui traite à ce sujet La Fontaine « d'infâme déserteur de la vertu. » Il était en outre joueur, emprunteur, et quel mari, justes dieux!

Sa femme l'avait quitté et s'était retirée à Château-Thierry. Il va de son côté chercher aventure, et n'a rien de plus pressé que de la tenir au courant de ses galanteries. Que pensait-il donc de l'honorabilité de sa femme pour lui faire à chaque instant de ces aveux naïfs et singuliers? J'estime qu'il n'en pensait que médiocrement. La dame était coquette, volontaire, et, malgré sa dévotion, très capable de ressentir un pareil délaissement et même d'en tirer vengeance; mais La Fontaine allait où son plaisir le portait, et point ne se souciait des conséquences; supprimez de ces lettres d'un mari à sa femme le côté fâcheux et par trop fantaisiste, — vous y saisirez des traits charmans, toute sorte de gaîtés et de malices dont fourmille sa prose comme son vers. « Je trouvai à Chatellerault une Pidoux dont notre hôte avait épousé la belle-sœur, tous les Pidoux ont du nez et abondamment. » Mme de La Fontaine, qui était une Pidoux, avait donc un long nez, et nous savons, par une lettre du poète à la duchesse de Bouillon, qu'il détestait les nez aquilins et longs. « On nous assura de plus que les Pidoux vivaient longtemps et que la mort, qui est un accident si commun chez les autres humains, passait pour un prodige parmi ceux de cette lignée; je serais merveilleusement curieux que la chose fût véritable. Quoi qu'il en soit, mon parent de Chatellerault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans; ce qu'il a de particulier et que ses parens de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'Écriture et compose des livres de controverse; au reste, l'homme le plus gai que vous ayez vu et qui songe le moins aux affaires, excepté à celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois; la femme qu'il a maintenant est bien faite et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari et vit avec lui comme si c'était son galant, et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfans. Trop bien me fit-on voir une grande fille que je considérai volontiers et à qui la petite vérole a laissé des grâces et en a ôté. » Suit un couplet d'imprécations contre cette cruelle maladie :

Qui ne peut voir qu'avec envie

Le sujet de nos passions;
Tu lui laisses les lis et tu lui prends les roses!

Et ces lis, même sans les roses, feraient encore l'affaire du bonhomme, lequel n'entend pas se priver du plaisir d'en instruire sa femme. « Si nous eussions fait un plus long séjour à Chatellerault, j'étais résolu de la tourner de tant de côtés que j'aurais découvert ce qu'elle a dans l'âme, et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne vous en saurais apprendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer. »

On voit que je n'écris pas un panégyrique, et tiens à donner mon héros pour ce qu'il est; je passe condamnation sur les désordres de conduite et les incongruités de langage, à la condition de pouvoir franchement admirer ce que ce naturel a de bon, d'excellent. Distrait, dissipé, dissipateur, insoucieux, indifférent et libertin tant qu'on voudra. « Il paraît grossier, lourd, stupide (1), ne sait ni parler ni raconter ce qu'il vient de voir; » mais ce prétendu bélître, ce lourdaud, que les circonstances le secouent un peu par les épaules, et vous aurez tout de suite devant vous le meilleur des hommes. Je me demande si c'est Boileau qui jamais eût donné l'exemple de ces mouvemens de sensibilité dont La Fontaine fut capable toute sa vie. Parlez-moi des simples, des naïfs, de ces pauvres d'esprit selon le monde, le royaume des idées leur appartient, et la profession n'étouffe point chez eux les délicatesses du cœur. Qui dit état, condition, profession, dit quelque chose de borné, de mesquin, de nécessairement ridicule à un jour donné. Les femmes doivent la moitié de leur beauté, de leur charme à ce que leur sexe n'a point d'état. En ce sens, la poésie est femme et divinement femme. Être poète n'est point un état; en revanche, à côté du poète, espèce d'halluciné, de somnambule vivant en dehors des questions et des intérêts du jour, à côté du poète, il y a l'homme de lettres agité de toute sorte de préoccupations et d'animosités professionnelles. Boileau, correct, didactique, surveillant tout ce qui peut porter atteinte à l'orthodoxie, est un homme de lettres. « Il travailla toute sa vie sur le vers francais. » Quelle épigramme dans cet éloge, travailler sur le vers français! Mais le bon La Harpe ne s'en est pas douté. La Fontaine n'y met point tant de façons, il rêve, cause avec Jean Lapin, regarde une souris trotter, et son vers lui vient tout familièrement; comme toutes ces belles choses qu'il imagine ne coûtent à son génie aucun effort, il ne se crée à leur sujet aucun chagrin.

Lisez-les, ne les lisez pas,

(1) La Bruyère.

qu'importent vos impressions et vos louanges à ce vagabond du pays de Cythère, qui ne revient de ses courses lointaines que pour visiter quelques amis, objet de sollicitudes inaltérables! La Fontaine vit par le cœur au moins autant que par la tête, et c'est ce qui fait de lui un si grand poète; du cœur, il en met partout sans y penser. Fontenelle dit qu'il ne se considérait comme inférieur à Ésope et à Phèdre « que par bêtise. » Une telle bêtise ramenée à sa vraie expression s'appelle naïveté, simplicité d'âme, *sancta simplicitas*, divin mot que trop souvent l'ironie accompagne, et qu'avec La Fontaine on est heureux de pouvoir employer sans alliage et dans la pureté de l'acception originelle. De même que le fabuliste trouve son vers, c'est également sans y penser que l'homme accomplit ses belles actions. Son dévoûment à Fouquet, rien de plus simple : une bêtise! et cependant il y jouait sa tête, il y jouait tout au moins sa liberté. Peut-être le savait-il, peut-être bien aussi qu'il l'ignorait : quoi qu'il en soit, le péril ne l'eût pas arrêté; on l'aurait jeté dans un cachot comme Pélisson, qu'il ne s'en serait pas davantage considéré comme un héros. Maintenant contemplez Despréaux, le moraliste sans reproche, suivez dans ses rancunes sourdes ou déclarées, dans ses méchantes passions littéraires, ce parfait honnête homme toujours à cheval sur la mesure, le bon sens, le goût, les bienséances, et voyez si l'inconscient rimeur avec tous ses défauts n'est pas plus sympathique :

Retourner à Daphné vaut mieux que se venger,

murmure La Fontaine sans autrement prendre souci de qui l'offense. Le sage Boileau n'est point si magnanime; ce pardon des injures que le fabuliste pratique avec grâce et nonchaloir, le législateur du Parnasse n'en a point fait un des articles de son code; personne plus amèrement ne ressent le trait et ne le venge, et pour lui échauffer les oreilles à ce juste, pas n'est besoin d'un bien grand crime : la simple omission d'un compliment, une peccadille suffit; que sera-ce, si vous vous êtes rendu coupable d'une épigramme? Il en coûta cher à La Fontaine d'avoir été seulement soupçonné d'un tel méfait, car cette malheureuse épigramme qui lui valut tant de désagrémens, rien ne prouve qu'il l'eût écrite. Il n'en subit pas moins une dénonciation en belle et bonne forme, qui, galamment insérée dans *l'Art poétique*, fut cause qu'il y eut une sentence de police interdisant la vente des nouveaux contes (1695), et ce n'est point assez que le fabuliste, coupable ou non, soit châtié de cette velléité de malveillance contre Boileau; le genre même dans lequel s'exerce le talent de La Fontaine en devra pâtir. On verra figurer dans *l'Art poétique* l'églogue, l'élégie, l'ode, le sonnet, l'idylle, mais point la fable, qui sera désormais jugée indigne

de tenir sa place entre l'épigramme et le vaudeville. « Ce n'est pas un homme, mais un fablier! » Mme Cornuel avait raison. Secouez l'arbre tant qu'il vous plaira, ne lui ménagez ni les mauvais traitemens, ni les écorniflures, et le fablier ne vous en donnera ni plus ni moins ses fleurs et ses fruits; mais ne touchez point à Despréaux: qui s'y frotte s'y pique; c'est un chardon, mieux encore, c'est un homme de lettres! Défiez-vous de ce pédagogue trop sensé, il a des susceptibilités qui devancent les temps, son amour-propre blessé n'épargne personne. Quelle chose plus triste que ce portrait de Mme de La Sablière dans la satire sur les femmes! Tous ces méchans vers et cette mauvaise action, pourquoi? Parce que Mme de La Sablière, qui en effet s'occupait d'astronomie, avait remarqué que Boileau parlait de l'astrolabe sans le connaître.

Ce procès d'immoralité intenté à La Fontaine ne semble pas près de finir. Lamartine, qui se plaisait à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire certaines admirations traditionnelles, a, si l'on s'en souvient, fort maltraité notre poète. Il trouvait la morale des fables vulgaire, étroite, inepte même, et l'accusait de maximer les vilains calculs de l'égoïsme. Disons tout de suite que Lamartine n'aimait pas La Fontaine, et ce grand esprit ne critiquait bien que ce qu'il aimait bien. D'ailleurs entre le poète des *Méditations* et l'auteur des *Contes* et des *Fables*, nul trait d'union, point d'affinité, ni d'homme, ni de race! Les goûts mêmes qu'ils possèdent en commun, au lieu de les rapprocher, les éloignent. Tous les deux adorent la nature, et de quels yeux différens ils l'envisagent, celui-là toujours porté aux vues d'ensemble, planant de haut dans son nuage, celui-ci, terre à terre, *musa pedestris*, flânant par les buissons, tout entier à son petit monde et n'ayant cure de remonter de ce fini qui l'amuse à l'infini qui l'ennuierait! La langue qu'ils parlent a beau n'être pas celle du vulgaire, elle ne les rapproche point davantage. Lamartine détestait les vers libres; la seule vue d'une de ces pages mal alignées l'horripilait. A ce génie harmonieux, il fallait la strophe symétrique et les beaux rhythmes cadencés. Je regrette que Lamartine ne se soit pas récusé vis-à-vis de La Fontaine, non que l'étude qu'il en a faite manque d'intérêt, les plumes telles que la sienne ne sont jamais en reste de brillantes raisons; mais cet art agréable et captieux du paradoxe, sans danger pour les esprits suffisamment informés, a l'inconvénient de donner l'éveil à toute une légion d'écrivains maladroits, ouvriers de la deuxième heure, qui viennent ensuite appuyer lourdement et fausser le goût au nom de la morale. « Quand les ignorans, écrit excellemment Mme de Staël (1), ont attrapé sur un sujet sérieux une phrase quelconque dont la rédac-

(1) *Considérations à propos de M. Necker.*

tion est à la portée de tout le monde, ils s'en vont la redisant à tout propos, et ce rempart de sottise est très difficile à renverser. »

La morale de La Fontaine, eh! mon Dieu, elle est un peu tout ce qu'on veut et tout ce qu'on voudra : il la prend autour de lui, comme il la trouve, et sans jamais se gêner le moins du monde. Ainsi fait-il pour ses idées sur les animaux, qui sont les idées générales, en même temps justes et inexactes, selon que vous allez de la définition populaire à l'observation scientifique. Mme de Sévigné préférait le conteur au fabuliste. C'est que le fabuliste est surtout un conteur. Le poète va droit à son récit, à ses personnages, et l'affabulation devient ensuite ce qu'elle peut. Lui-même ne nous dit-il pas que son œuvre est une comédie ayant l'univers pour théâtre? En ce sens, la moralité des fables de La Fontaine ressemble beaucoup aux dénoûmens de Molière, lesquels ne sont aussi très souvent qu'une simple manière d'en finir. Il y a telle moralité qui ne s'accorde point avec le sujet, telle autre qui le contredit. Je prends pour exemple *le Rat et l'Huître*. Que nous enseignent les premiers vers? Qu'il se faut tenir coi dans son logis, que c'est montrer peu de cervelle que d'en vouloir sortir, et dix lignes plus loin voici qu'on se moque de ce rat ignorant qui prend pour des montagnes la moindre taupinière, et finalement se laisse gober par une huître. Que devient alors la leçon du début? Vous nous recommandez de rester benoîtement chez nous, de ne pas bouger, et presque aussitôt vous nous apprenez comme quoi celui qui n'a voyagé ni vécu d'expérience ne saurait être que dupe et victime de tout ce qu'il rencontre. Combien parmi les fables n'en citerait-on pas d'où il ne ressort aucune moralité! *Les Deux Amis, les Femmes et le Secret, le Faucon et le Chapon,* sont de véritables contes, *le Rat qui s'est retiré du monde* est une légende à la Rabelais sur les moines moinant de moinerie. Les sentences qui se dégagent de la narration n'ont le plus souvent qu'un intérêt secondaire, chacun voit là ce qui lui plaît : M. Saint-Marc Girardin y trouvait sous l'empire matière à controverses libérales; ensuite nous eûmes M. Taine, qui dans cette philosophie à tiroir imagina d'aller chercher des argumens pour son système, ou ce qu'il croit être son système; puis vint Lamartine, qui, parlant de haut, comme c'était son droit, émit sur la question certaines idées très nettes et très vibrantes; Lamartine ayant dit, ce fut le tour de M. Sainte-Beuve, qui naturellement soutint l'avis contraire. Aujourd'hui, non moins ingénieux, non moins disert, mais d'un sens tout modeste et mieux équilibré, M. Saint-René Taillandier se présente au chapitre, et sa voix n'en sera que plus écoutée.

Il y a en effet bien du goût et du tact dans la manière dont cette nouvelle critique est abordée. Le commentateur ne nous annonce aucune prétention aux grandes découvertes, il s'agit uniquement

d'une lecture des fables de La Fontaine au lendemain de nos désastres. Dès lors rien de forcé, de systématique. Vous lisez sous l'impression d'événemens inoubliables, et l'allusion à chaque instant s'offre à votre esprit; quoi de plus simple? « Je traduis la leçon à notre usage et je dis : C'est agir sagement que de se préparer des alliances; mais, les alliés pouvant faire défaut, il est plus sage encore de se tenir toujours prêt et d'avoir en main sa faucille! » Ainsi parle, à propos de *l'Alouette et ses Petits*, M. Saint-René Taillandier, et la plupart des fables qu'il interroge au même point de vue lui répondent par des moralités de circonstance qu'il tourne et retourne au soleil, et s'amuse à voir miroiter, mais sans se laisser prendre à ce jeu prismatique, et tout en reconnaissant que d'autres viendront plus tard aux yeux de qui l'œuvre du poète changera d'aspect. La philosophie des fables est donc une pure affaire d'impression et de sentiment : vous en déduisez ceci, j'en conclus cela, et, quoique placés l'un et l'autre aux pôles extrêmes, tous les deux nous avons raison. Cette philosophie ressemble au fameux nuage d'Hamlet. Tous les commentateurs qui se succèdent, imitant à tour de rôle le personnage du prince de Danemark, s'efforcent d'inculquer leurs propres perceptions au public bénévole, qui, pareil au chambellan Polonius, se confond en révérences, et trouve qu'en effet tantôt ce nuage ressemble à un éléphant, et tantôt qu'on jurerait y voir un saumon. Je voudrais, lorsqu'on m'entretient de La Fontaine, qu'il fût un peu moins question du moraliste et beaucoup plus question du poète. Le moraliste, soyons francs, ne nous raconte que ce que nous avons intérêt à lui entendre raconter : ses affabulations sont comme l'oracle de Delphes, il y en a pour tous les goûts, et chacun de les interpréter à sa guise. Quant au récit, c'est autre chose; paysages, tableaux de mœurs, fiez-vous au peintre, il ne vous manquera pas. Vous est-il seulement jamais arrivé de vous demander s'il y avait une moralité quelconque mise au bout des *Animaux malades de la peste?* Il en est une pourtant et des plus banales :

> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugemens de cour vous feront blanc ou noir.

Mais qu'importe cela, si le chef-d'œuvre subsiste indépendamment? Tout le *Roman du Renard* tiendrait dans ce fragment épique où la vérité naturelle se confond avec la vérité traditionnelle, où les caractères sont enlevés d'une main de maître. Se figure-t-on autrement le lion, le renard, le singe, en un tel drame? Et cet âne qui s'accuse d'avoir tondu l'herbe des moines et qui paie incontinent de sa vie l'horrible sacrilége, Rabelais inventerait-il mieux? Puis, pour fond à cette admirable scène, je ne sais quel trouble dans l'ordre universel, une harmonie sourde, funèbre, que traversent par instans

des bouffées d'émotion jusqu'alors inconnues de la muse française, élégante et pompeuse, étrangère à toute impression de la nature.

Plus d'amour, partant plus de joie.

Est-ce assez simple, assez charmant? Virgile, lui non plus, ne dit pas tout, et La Fontaine, comme lui, vous fait rêver, car la poésie est bien plus une âme qu'un langage. Veut-on maintenant le paysagiste, prenez *le Héron.*

Un jour, sur ses longs pieds allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.
Il côtoyait une rivière.
L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours,
Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet son compère.

Ces vers sont superbes, de quelque façon que vous les envisagiez, impossible de ne pas applaudir; comme tournure, image, comme strophe même, c'est parfait, et dans quelle poétique atmosphère cela baigne! Il vous semble à la fois entendre de la musique de Schubert et voir un Corot. Le vers de La Fontaine a des secrets particuliers d'élégance et de rhythme, il est au fond plein de science dans sa fantaisie, et cette science lui vient par don de nature. Jamais le bonhomme ne s'est mis en tête de se la procurer, non-seulement il n'a point l'air de se douter de son grand art métrique, mais il va jusqu'à s'excuser dans ses préfaces des qualités virtuelles de son style, jusqu'à demander pardon au lecteur « pour ses vers qui enjambent. » Qu'on ne s'y trompe pas, étant donnée la voie où s'engageait La Fontaine, une pareille divination des secrets de la forme devenait chose indispensable. Souvenons-nous que les *Fables* sont écrites en vers libres; dans la prosodie, dans la forme qui se prête le plus à l'abaissement du langage, à la platitude du ton. Ici la science proprement dite ne peut rien, et la preuve, c'est que jamais un grand poète, parmi ceux qu'il faut en même temps appeler de grands artistes, ne s'est exercé dans ce genre. L'instinct en un tel cas est tout, et ce don de nature, La Fontaine ainsi que Molière le possédaient au suprême degré, ce qui fait qu'ils ont écrit l'un ses *Fables*, et l'autre *Amphytrion*, c'est-à-dire les deux seuls ouvrages en vers libres qui se puissent lire. Cette forme, d'autant plus ingrate qu'elle appartient en quelque sorte au domaine public, personne, en dehors de Molière et de La Fontaine, n'a jamais su la manier honnêtement. Banalité, vulgarité, platitude, voilà ce qu'elle apporte en dot aux amoureux qui la courtisent et qui, grâce à Dieu, deviennent de plus en plus rares, à ce point qu'on ne les rencontrerait guère aujourd'hui que parmi ces auteurs qui écrivent leurs comédies en vers, parce qu'ils ne peuvent pas les écrire en prose.

Je ne louerai point le nouveau commentateur de La Fontaine pour le talent qu'il a mis à rechercher, à comparer les origines, à prendre à leur source divers apologues dont il nous raconte, avec mille détails charmans, les filiations compliquées. C'est ainsi que nous voyons *la Laitière et le Pot au lait* nous venir du pays des brahmes, non sans quelques détours assurément; mais les incidens du voyage sont narrés, étudiés d'une plume si alerte qu'on y prend un plaisir extrême. L'apologue du *Pantchatantra* traduit du sanscrit en persan, du persan en arabe, de l'arabe en hébreu, de l'hébreu en latin, du latin en espagnol, arrive jusqu'à Bonaventure des Perriers, lequel, voulant donner une leçon aux *alquémistes* de son temps et montrer que tout leur art s'en va en fumée, « ne les sçaurait mieux comparer qu'à une bonne femme qui portait une potée de lait au marché. » Ce conte de Bonaventure des Perriers, c'est déjà presque du La Fontaine en prose; un pas encore, et nous avons le vers. Mêmes remarques à faire au sujet de vingt autres fables : *l'Ours et l'Amateur des jardins, les Deux Pigeons, le Berger et le Roi, l'Homme et la Couleuvre, la Tortue et les deux Canards, le Loup et le Chasseur, la Souris métamorphosée en fille, les Deux Amis*, etc. : toutes fleurs primitivement écloses aux jardins de l'Inde et de la Perse et que le vent des siècles a disséminées ici et là. « Les classiques français, imitateurs d'imitations successives dans les littératures étrangères! » disait Villemain, le grand initiateur de la critique littéraire moderne, le vrai maître auquel il faudra toujours qu'on revienne après s'être laissé distraire aux jeux subtils de l'esprit et de l'analyse. En effet, ce qui, sous des formes diverses, offre un caractère hardiment original, échappe à nos classiques ou les blesse; ils n'aiment qu'une litérature savante, remontent à la simplicité par système et n'estiment la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. La Fontaine, pas plus que les autres, ne crée et n'invente, et, sans manquer une occasion d'être poète, il ne se fait point faute d'imiter à sa façon, d'aller prendre à qui bon lui semble le sujet auquel il donne ensuite sa propre couleur; du reste, il ne s'en cache pas :

> Voici le fait, quiconque en soit l'auteur,
> J'y mets du mien selon les occurrences;
> C'est ma coutume, et sans telles licences,
> Je quitterais la charge de conteur.

Quel malheur que les gens qui passent leur vie à demander du nouveau fréquentent si peu l'école de la critique ! ils y apprendraient ce qu'ils devraient savoir : que tout a été pensé et repensé, dit et redit. Transformer, remanier, avec du vieux faire du neuf, tâche inéluctable à laquelle notre impuissance doit se résigner.

Le Meunier, son Fils et l'Ane passe des contes orientaux au moine de l'abbaye de Haute-Selve; Malherbe le raconte à Racan, à qui La Fontaine l'emprunte. Les récits de Bidpaï, de Ferdusi, translatés, arrangés, combinés avec l'esprit de chaque temps, par des intermédiaires de tout ordre, fourniront matière aux Jean de Boves, aux Rutebeuf, aux Boccace, aux Chaucer, aux Marguerite de Navarre, aux Bonaventure des Perriers, et La Fontaine travaillant à la suite, récoltant en plein passé, La Fontaine, étonné lui-même des trésors de son héritage, n'osera d'abord se déclarer l'auteur de son propre livre, et, dans un excès de touchante modestie, écrira au frontispice : « Fables mises en vers par La Fontaine! » Ainsi ce qui se pensait il y a deux mille ans aux bords du Gange, nos hommes de génie le répètent aujourd'hui, et ce va-et-vient ne finira qu'avec le monde. Nous traduisons le sanscrit de Bidpaï en belles strophes bien sonnantes, d'autres viendront ensuite qui mettront ces vers en peinture, en musique, en vaudevilles, en pantomimes, mais le motif se transformant reste le même, car nous sommes condamnés à vivre sur un fonds d'idées qui ne saurait se renouveler absolument. Les générations, disparaissant, lèguent leurs éternelles redites aux générations qui leur succèdent : *vitaï lampada!* De peuple à peuple, on s'emprunte, on se prend, on se pille, et cela le plus honnêtement du monde, puisqu'il s'agit d'un trésor commun, héritage séculaire de l'humanité. « Je prends mon bien où je le trouve! » Quoi de plus légitime? Quand l'imitation de Sénèque et de Térence a produit assez de Jodelle et de Pierre Larivey, Euripide et Sophocle entrent en scène et viennent se faire accommoder par Racine au goût du Versailles de Louis XIV. Les comédies de Molière, si merveilleusement adaptées à l'époque, au pays, c'est la plupart du temps l'Espagne et l'Italie qui en ont fourni la trame et quelquefois même des scènes entières; *les Fourberies de Scapin, Don Juan, la Princesse d'Élide,* autant d'emprunts à Tirso de Molina, à Moreto, à tel poète bergamasque ou vénitien qui, eux non plus, ne se sont point gênés pour dévaliser le prochain! la défroque de la veille, radoubée, redorée, sert à la fête du lendemain. Retournez *le Malade imaginaire* de Molière, vous avez le *Mithridate* de Racine, — le *Mercadet* de Balzac, c'est le *Turcaret* de Le Sage, et à vingt ans de distance *Une Chaîne* de Scribe devient *Monsieur Alphonse.* Comédie hier, tragédie aujourd'hui, pont-neuf tantôt! Prenez *l'École des femmes,* les contes de La Fontaine, et la plus triviale de nos complaintes de carrefour; même idée et même moralité :

A jeune femme, il faut jeune mari!

Il n'y a de changé que le style.

On connaît l'érudition délicate et sûre de M. Saint-René Taillan-

dier; l'auteur de tant d'études justement remarquées n'a pas besoin d'être vanté pour la sereine et vigoureuse compétence de sa critique, dont les traits principaux sont le goût dans la solidité, et cette force de persuasion que l'écrivain tire de sa conscience. M. Taillandier est un doctrinaire, mais, chose rarissime, c'est un doctrinaire sympathique. Celui-là du moins sait son affaire; son information, très diverse et très ferme sur le terrain national, étend ses clartés fort au-delà. Aussi, lorsqu'il touche aux littératures étrangères, qu'il vous parle de Goethe ou de Byron, de Shakspeare ou de Dante, vous pouvez l'en croire, car il a pour lui l'autorité de l'homme qui connaît les langues et s'entend à déchiffrer les textes. A la science du critique se joint un sens poétique très caractérisé, et je n'entends point parler ici d'un simple goût. M. Saint-René Taillandier est mieux qu'un dilettante; avant d'écrire sur la poésie, il l'a dûment pratiquée. Lamartine, Alfred de Vigny, Novalis, en ce temps-là furent ses maîtres, et la fleur bleue du romantisme étoila ce poème de *Béatrice* par lequel il débutait vers 1840. On comprend quel crédit cela vous donne pour aborder ensuite certains sujets. La notice imprimée en tête des *Œuvres* de Brizeux, dont M. Taillandier dirigea la publication, avait déjà bien mérité de la poésie, cette nouvelle étude sur La Fontaine nous offre un intérêt tout autrement instructif et varié. Nous y voyons, préludant à ses chefs-d'œuvre par la contemplation de la nature, cet homme que les biographes ne cessent de nous représenter comme une sorte d'être végétal, perdu de somnolence et d'apathie. La Fontaine avait quarante ans lorsqu'il publia ses premiers vers, il en avait quarante-sept lorsque parut son premier recueil de fables. Si vous demandez à l'histoire de quoi jusqu'alors il pouvait bien s'être occupé, elle vous répondra : De rien au monde, pas même de sa femme, une jolie personne de seize ans, mise là pour gouverner cette nature indolente, et qui de son côté gaspillait les heures à sa manière en lisant des romans. Un beau jour cependant un officier de cavalerie, en garnison dans Château-Thierry, récite devant notre étourneau une ode de Malherbe, et tout aussitôt la lumière se fait; le dormeur se réveille poète. De l'abbé d'Olivet à Walckenaer, ainsi parlent tous les biographes; mais M. Saint-René Taillandier se fait de la poésie et de la vocation poétique une tout autre idée. Il repousse la légende, et dans l'explication qu'il imagine je retrouve la sagacité d'un esprit habitué aux confidences de la muse : « Non, se dit-il, les choses ne se passent point de la sorte par des coups de canon. » C'est pas à pas, dans le silence et la rêverie, qu'un poète comme La Fontaine s'achemine vers sa destinée. Vous l'accusez d'avoir perdu son temps; qu'en savez-vous? qui oserait dire que telle ou telle de

ses inspirations les plus aimables ne date pas, sans qu'il l'ait su, de cette longue matinée de sa vie? L'abbé d'Olivet, parlant de ces vers de Malherbe qui produisirent sur le rêveur une impression si forte, ajoute que La Fontaine, transporté d'enthousiasme, allait les réciter dans les bois. A ces mots, M. Taillandier avec l'émotion du chercheur se sent sur une piste vraie. — Plus tard, dans une lettre à Mlle de Champmeslé, La Fontaine écrit ces lignes datées de Château-Thierry : « Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village! Bois, champs, ruisseaux et nymphes des prés ne me touchent plus guères depuis qu'avez enchaîné le bonheur près de vous. » Et le critique de saisir au vol cette confidence du poète cachée sous des galanteries. Bois, champs, ruisseaux et nymphes des prés l'avaient donc touché autrefois, c'est-à-dire aux heures insouciantes de jeunesse, à ces heures où les biographes affirment qu'il ne songeait à rien. A rien, bon Dieu! il songeait à tout. Il recueillait d'instinct toutes les impressions du spectacle de la nature, et sans aucune visée particulière, par conséquent plus libre et plus ouvert à toutes choses, il en remplissait son âme. Là-dessus notre commentateur prend son crayon et relève en quelques traits la physionomie de ces vertes campagnes où le poète promenait son loisir en attendant de nous en ramener tant de personnages amusans : Jean Lapin, Robin Mouton, Rominagrobis, — tant de figures sympathiques : l'hirondelle voyageuse, la colombe délaissée, la perdrix qui sauve ses petits menacés par le chasseur, et cette autre perdrix, « la dame étrangère, » obligée de vivre dans la société des coqs, en butte aux injures de ces malotrus. C'est ici qu'il a vu le chêne orgueilleux et l'humble roseau, c'est ici qu'il a vu le pigeonnier d'où est parti l'imprudent chercheur d'aventures. « Oh! les jolies maisonnettes rustiques à demi cachées derrière les arbres, les rians villages épars dans la vallée et sur les pentes des collines : Saint-Martin, Essonnes, Étampes, Les Chesnaux! c'est sur ces chemins à travers prés qu'il a rencontré une jeune fille allant vendre son lait à la ville. » La ville, n'en doutez pas, c'est Château-Thierry, et voilà comment la nature la plus douce, le paysage le plus charmant, tous ces villages, toutes ces métairies, tout ce petit monde de la ferme, poules, pigeons, brebis, sans oublier les taureaux et les génisses, ont laissé dans ses yeux une multitude d'images. Il avait reçu ces impressions naïvement, elles prirent une voix et chantèrent sitôt que son génie s'éveilla. Je ne crois pas qu'on puisse toucher plus juste et mieux définir l'état pathologique d'une nature prédestinée en travail d'enfantement. Du reste ces pages d'un pittoresque si achevé complètent admirablement une introduction aux deux magnifiques volumes de l'édition nouvelle. L'auteur les

eût mises là tout exprès pour relier son œuvre à l'inspiration des divers artistes chargés des illustrations du texte, que je n'en serais pas étonné.

C'est qu'en effet tout se tient et marche d'ensemble dans cette publication où, pour la première fois, douze dessinateurs, et choisis parmi les plus habiles, se sont partagé la besogne que d'ordinaire un seul entreprend. Atteler à la même tâche, diriger vers le même but ces nombreux talens appelés des points les plus écartés de l'horizon, l'affaire était de conséquence, et le succès l'a couronnée. S'est-on concerté de l'un à l'autre? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, dans cette variété, beaucoup d'unité se laisse voir, et l'unité ainsi obtenue a quelque chose d'original qui plaît au goût. D'ailleurs, s'il fut jamais poète se prêtant à ces curiosités de mise en scène par lesquelles nous aimons à rajeunir nos vieux classiques, c'est assurément La Fontaine. La diversité même de ses sujets appelle la diversité d'interprétation, et la monotonie, bien plus que la trop grande variété, semblerait ici à redouter. A ce festin de l'*illustration*, les talens les plus étrangers les uns aux autres peuvent être conviés, et tandis que je me figure un Salvator brossant avec furie *le Chêne et le Roseau*, je vois Kaulbach modelant et groupant en masses épiques *les Animaux malades de la peste*. Contentons-nous de ce que nous avons, et puisque Salvator Rosa n'est plus de ce monde, laissons venir à nous M. Daubigny; son dessin a bien de la vie et du naturel, le vent y souffle rudement, je ne lui reproche qu'un défaut : celui de ne point spécialiser assez le lieu de la scène, d'être un paysage quelconque où l'orage éclate, et point du tout *ce* paysage. Le chêne ressemble à tous les chênes de la forêt; il n'a rien d'individuel, rien d'héroïque, le roseau se perd dans le fouillis; en un mot, je ne retrouve pas mes personnages. Veut-on un contraste à ce tableau d'un site ravagé, *le Cerf et la Vigne* de M. Bodmer va nous l'offrir. Ici tout respire le calme ou du moins l'apparence du calme, car à travers la frondaison de la vigne, dont l'imprudent animal fait litière et qu'il éclaircit à belles dents, vous apercevez au loin déjà la meute en quête de sa proie. M. Bodmer a très finement rendu le mouvement du petit drame. Son cerf, vu de dos, a grande tournure; il fallait un *animalier* pour traduire cette fable, comme il fallait des peintres de genre pour *le Coche et la Mouche*, *l'Enfouisseur et son Compère*, *la Chatte métamorphosée en femme*, et des peintres d'histoire pour *le Paysan du Danube*, *les Deux Amis*, *le Berger et la Mer*. — Mais, dira-t-on, avec un tel système on arrive à ne produire que des ouvrages sans unité. — L'objection était d'avance trop bien indiquée pour ne pas tenter les esprits superficiels. Réfléchissons pourtant aux conditions si particulières d'un tel livre, représentons-nous le génie d'un La Fon-

taine, si ondoyant, si divers, si kaléidoscopique; interrogeons les résultats obtenus de notre temps par le travail individuel. Je ne parle pas de Grandville, un fantaisiste pur, un philosophe collectionneur de curiosités amusantes qui, dans la comédie de La Fontaine, s'est taillé une comédie à lui, toute personnelle. Feuilletons le volume de M. Doré; comment ne point prendre goût d'abord à cette imagerie colorée, tapageuse? A la longue cependant on s'en lasse, trop d'abondance tourne à la prolixité. C'est un art fort prestigieux et surtout fort avantageux que l'improvisation; mais l'accent, la vérité du sentiment, ont aussi quelquefois leur mérite. Ajoutons qu'une certaine science du dessin dans la façon de traiter les personnages n'a jamais rien gâté. Un coin de forêt, un chemin creux, une hutte de charbonnier près d'une mare, cela s'enlève haut la main comme un décor de théâtre; faire vivre des bonshommes et des animaux, c'est autre chose.

Oui, certes, l'œuvre d'un seul serait préférable; je cherche seulement où nous trouverions aujourd'hui l'artiste. Delacroix, qui peignait les tigres, les lions et les chevaux comme Barye les sculpte, l'auteur du *Pont de Taillebourg* et de l'*Entrée des Croisés à Jérusalem*, aussi grand animalier que grand paysagiste et peintre de marines, Delacroix aurait pu l'être, cet artiste; l'eût-il voulu? J'en doute; de plus fameux travaux le gouvernaient. Entre les plafonds du Louvre, les fresques de Saint-Sulpice et la besogne quotidienne de cet atelier de la rue Furstenberg dont la porte restait sourde à la voix même des amis, le temps eût manqué pour des distractions de ce genre. *Excelsior* était son mot, il ne se sentait à son aise que sur les hauts sommets, jugez ensuite si les talens faciles l'attiraient. Un jour qu'un très jeune homme en train déjà de faire sa fortune par l'*illustration* l'informait de son intention d'aborder la peinture : « La peinture, s'écria Delacroix, y pensez-vous? Mais alors ce ne serait que beaucoup plus tard, car il vous faudra énormément travailler! » A défaut du maître, nous avons l'élève. Je connaissais M. Henri Lévy par son *Christ au tombeau*, si remarqué au dernier salon; son tableau des *Deux Amis* me confirme dans la bonne opinion que j'avais prise alors de son talent. C'est un tableau que cette page d'une composition, d'une couleur et d'une exécution achevées. Le peintre a traité son sujet à l'orientale. Au fait, le Monomotapa, où cela pourrait-il bien être, sinon dans quelque coin reculé de l'Asie, au pays des caftans et des babouches? Je lisais l'autre jour que La Fontaine, qui ne croyait guère à l'amitié, avait imaginé une contrée absolument fantastique pour y placer deux vrais amis, chose à ses yeux fort chimérique. Les commentateurs de nos classiques ont ainsi à tout propos des inventions qui vous émerveillent. La Harpe n'a-t-il pas découvert que « les pensées sont dans une

ode un mérite moins essentiel que partout ailleurs, parce que l'harmonie peut plus aisément en tenir lieu! »

Revenons à nos deux amis. Cette fois l'artiste s'évertue à serrer le texte de près; il n'omet de la fable aucun détail. La Fontaine parle d'une jeune esclave que, par un luxe de libéralité peu ordinaire et sans aucun doute en usage au seul pays de Monomotapa, l'ami qu'on réveille de son sommeil offre à son visiteur nocturne :

. . . . . Vous ennuyez-vous point
De coucher seul? Une esclave assez belle
Était à mes côtés; voulez-vous qu'on l'appelle?

Cette esclave, la voilà accroupie demi-nue sur le bord du lit, charmante avec son joli bras qui lui sert d'appui, sa mine futée et son front constellé de sequins. Les serviteurs accourent, armés de flambeaux, comme il sied dans le palais d'un riche où tout à coup l'alerte est donnée « quand Morphée en a touché le seuil. » J'appelle également des tableaux *la Veuve* de M. Stevens, *la Chatte métamorphosée en femme* de M. Leloir, *l'Amour et la Folie* de M. Émile Lévy, *le Paysan du Danube* de M. Gérôme, *le Berger et la Mer* de M. Millet. — Assise ou plutôt penchée à son miroir, une rose dans la main droite, tandis que sa main gauche soutient sa tête pleine d'électricités qui se combattent, cette jeune veuve en son attitude abandonnée me fait songer à Didon, une Didon par exemple aussi moderne que possible. Elle aussi, l'aimable dame est en train d'oublier Sichée; pendant qu'elle rêve, un coquin d'amour soulève un coin du tapis de la table, et, renouvelant le vieux mythe, s'apprête à chasser du cœur de la belle le souvenir de l'époux défunt, dont le portrait s'efface à moitié derrière un galant paravent chiné de mille fleurs :

Paulatim abolire Sichæum
Incipit, et vivo tentat prævertere amore
Jamdudum resides animos desuetaque corda.

C'est du Virgile attifé à la mode du jour, une reine de Carthage en robe de faye, en volans et en pouffs. Plusieurs crient au scandale; pourquoi? Nous venons de voir que la moralité de *la Jeune Veuve* s'applique tout aussi bien à Didon, une veuve qui n'est pas d'hier. Or une moralité qui peut prendre une pareille marge évidemment n'a point de temps. Libre à chacun de la costumer comme il l'entend. Guérin l'a vêtue à la grecque, M. Stevens l'habille à la française, simple affaire de goût qui ne vaut pas la peine d'être discutée!

J'admets toutefois qu'en déguisant la jeune veuve en *cocodette* d'aujourd'hui, M. Stevens aille un peu loin. Il va de soi que les

fables de La Fontaine, étant de tous les temps, ne sauraient être localisées dans un étroit milieu. On ne doit pas néanmoins nous laisser oublier qu'elles nous viennent du XVIIe siècle; il y a pour elles, comme pour certains chefs-d'œuvre qui sont aussi de toutes les époques, une sorte de costume de convention également éloigné de l'affectation archaïque et du froufrou contemporain, et ne répugnant point à la fantaisie. L'édition des fermiers-généraux me paraît donner la vraie note. Je ne reprocherai donc pas à M. Levis Brown d'avoir, dans *le Coche et la Mouche,* visé le style Louis XV. Tout ce petit monde, emprunté plus ou moins au répertoire de Callot, prend son malheur en patience : le moine dit son bréviaire, une jeune virago dégoise sa chanson au nez d'un cavalier qui se cambre, une vieille femme assise à terre dorlote un poupon, un monsieur joue avec son chien, un sergent d'armes troussé en Scapin se donne des airs de capitan. Cependant la lourde machine embourbée se remet en branle sous l'effort redoublé de six robustes percherons; mais le chemin « montant, sablonneux, malaisé, » qu'en a-t-on fait? Je cherche aussi ce brûlant soleil qui joue un si grand rôle dans la fable : point de trace; un ciel vaporeux, nuageux. Otez cette infraction au programme, la vignette est des mieux réussies; vignettes également *le Singe et le Léopard* de M. Philippe Rousseau, *le Meunier, son Fils et l'Ane* de M. Worms, *l'Enfouisseur et son Compère* de M. Detaille, dont le paysage nous rappelle un peu trop *les Joueurs de boules* de Meissonier, ce qui n'est d'ailleurs une critique qu'au point de vue du sujet; ces jolis arbres plantés en clairière, cette maison proche et riante, tout cela n'indique pas un site bien favorable au mystère. Placez dans cet agréable décor une scène d'opéra-comique, à la bonne heure; mais les compères de l'espèce de ceux que La Fontaine nous décrit préfèrent généralement les sites plus écartés. M. Leloir, avec sa *Chatte métamorphosée en femme,* nous ramène au tableau de genre. Du fond de son alcôve, dont la courtine est à demi relevée, le mari stupéfait observe la crise : est-ce une femme, est-ce une chatte, cet animal délicat, élégant, souple, nerveux, qui se traîne ainsi à quatre pattes sur le tapis et projette vers les souris effarées ses jolis doigts recourbés en griffes? L'artiste a merveilleusement fondu les deux natures en une seule. Cette chatte, qui miaule d'une voix de soprano et montre aux yeux des attitudes si voluptueusement féminines, regagnera son lit plus amoureuse et plus séduisante, et le brave homme de mari se gaudira de la métamorphose, — car les fables de La Fontaine ont cela de particulier, que jamais une image terrible ou repoussante ne se cache sous l'enjouement. Qu'un Allemand touche à ce motif, et vous aurez tout de suite la souris rouge restée aux dents de la belle dame

et souillant les baisers qu'elle donne. Goethe n'y a pas manqué; La Fontaine n'est point si barbare, sa démonstration n'a que douceur et bonhomie, se contentant de nous enseigner la force du naturel :

> Il se moque de tout; certain âge accompli,
> Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.

Le joli vers, et comme c'est bien venu! Nous qui nous imaginons aujourd'hui posséder le secret des *vers bien faits*, trouverions-nous à fournir beaucoup d'échantillons de cette sorte? Haussons maintenant la note : voici *le Berger et la Mer*, de M. Millet, *le Paysan du Danube*, de M. Gérôme, *l'Amour et la Folie*, de M. Émile Lévy. Dans un paysage tout fraîcheur et clarté, la Folie conduit l'Amour et dirige son arc. De ce feuillage et de cette lumière se détachent les deux figures, deux marbres pour l'harmonie, la pureté du groupe; c'est d'un romantisme néo-grec qui vous enchante, quelque chose comme un Célestin Nanteuil que le style de l'heure présente a touché. Donc au total douze dessins, tous remarquables! Chaque livre a son illustration, et, grâce au procédé héliographique habilement manié par l'éditeur, ce n'est plus désormais une interprétation quelconque de l'œuvre qui nous est offerte, c'est l'œuvre même de l'artiste telle qu'elle a été conçue et exécutée, à la mine de plomb, à la plume, au pinceau. Il faut bien le reconnaître, la taille-douce voit chaque jour ses autels abandonnés. C'est là un malheur dont nombre d'excellens esprits ne se consoleront jamais; ils ne cessent de nous le répéter sur tous les tons, mais qu'y faire? Les plus belles élégies du monde n'ont pas empêché les chemins de fer de remplacer les diligences, la télégraphie électrique de succéder aux télégraphes machinés, les instrumens météorologiques de détrôner les baromètres à capucin. Tout passe, tout lasse; disons mieux, tout se transforme. D'ailleurs pourquoi le prendre sur ce ton de prophétique égarement, pourquoi désespérer à si grands frais? Dans tous les procédés qui s'imposent fatalement à l'industrie moderne, dans tous ces dérivés de la photographie et du cliché, l'art du graveur trouvera toujours où mettre la main. L'agent mécanique ne fera jamais que le quart ou le tiers du travail, et la perfection ne s'obtiendra qu'à l'aide du ciseau reprenant la planche et la parachevant, la complétant. Alors sera rendue impossible au graveur toute déviation dans l'interprétation de l'original, il lui faudra bon gré mal gré s'en tenir à la composition du maître, et renoncer d'avance à toute espèce de modification d'un style qui l'enserrera de tous côtés comme dans un filet.

Ces expériences faites non plus *in anima vili*, mais sur les plus grands héros du règne intellectuel, ont cela de précieux, qu'elles ne se bornent pas à nous offrir des merveilles de fabrication, elles sont

également œuvres de reconstitution, et par là se rattachent à l'esprit de notre temps. Ainsi dans ce beau livre La Fontaine revit tout entier au plein de la société qui l'a vu naître et se former. Autour de cette avenante et bonne figure dont Rigault nous a conservé les traits, une ingénieuse et délicate sollicitude a réuni tout ce qui fut la gloire et le bonheur de l'existence du poète. L'introduction, la vie d'Ésope, chaque chapitre, chaque livre, s'enguirlandent de fleurons encadrant tantôt le sujet d'une fable, tantôt le portrait de l'illustre patronne à laquelle le livre est dédié et dont le blason s'écartèle au verso de la page : la superbe Montespan, la gracieuse Sévigné, la tendre La Sablière, qui disait : « De toute ma maison, je n'ai gardé que mon chat et La Fontaine ! »

Homme heureux! C'est à qui le pensionnera, l'hébergera, ses mauvaises rimes, ses défauts, ses vices même, on lui passe tout, comme à Henri IV, à cause de sa bonne humeur et de sa gaillardise. « Pourquoi, s'est demandé l'historien de Marguerite de Navarre, la flétrissure de l'opinion ne s'attaque-t-elle pas équitablement à tous les vices? Pourquoi par exemple la liaison d'Henri IV avec Gabrielle, marché vulgaire de libertin dupé, a-t-elle reçu de la tradition un caractère héroïque, tandis que les amours de Marguerite et de Champvallon, tout rians qu'ils soient en effet de passion, de jeunesse et de beauté, sont demeurés un objet de moquerie (1)? » C'est qu'Henri IV commençait une branche royale et que Marguerite était le dernier rejeton de la sienne. Autant on en peut dire de La Fontaine, qui lui de même a fondé une puissance et fait souche de grandeur, et par là, comme par la joviale innocence de son naturel, s'est acquis l'indulgence de tous. Que nous l'aimions aujourd'hui, rien de plus simple, le temps ayant passé l'estompe sur les côtés fâcheux de sa mémoire; mais ce qu'on s'explique moins, c'est cet élan d'attachement dont furent prises pour lui les plus honnêtes femmes du grand siècle, les Thianges, les Sévigné, les La Fayette, et, singularité précieuse, la seule personne qui ose le juger avec rigueur, c'est Ninon de l'Enclos! « J'ai su, écrit-elle à Saint-Évremond, que vous souhaitez La Fontaine en Angleterre, on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affaiblie. C'est le destin des poètes, le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. » On n'est jamais trahi que par les siens; il y avait un mot sévère à dire sur La Fontaine, et c'est une courtisane qui l'a dit.

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) Voyez Bazin, *Marguerite de Navarre.*

LES

MINES DE DIAMANS

DU CAP

Les champs diamantifères du Cap, que l'on exploite depuis cinq ou six ans, sont situés sur la limite de la colonie du cap de Bonne-Espérance et des états libres du fleuve Orange (1), à environ 1,200 kilomètres de Cape-Town, par 29 degrés de latitude sud et 23 degrés de longitude est, à une altitude moyenne de 1,800 mètres. Ils appartenaient d'abord à la république de l'Orange; mais, dès que la richesse extraordinaire de ces gisemens fut bien établie, le gouvernement anglais se rappela tout à coup qu'il était cessionnaire des droits d'un ancien chef cafre dont ces terrains devaient faire partie. Il s'en empara en dépit des protestations énergiques de la république hollandaise, qui en 1871 offrait loyalement de soumettre la question à l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne. Le gouvernement du Cap s'y refusa, et garda les mines malgré le résultat des arpentages, qui ne lui était pas favorable.

On ignore la manière dont ces mines ont été découvertes; les uns en attribuent la connaissance première à des chasseurs d'éléphans, d'autres disent qu'un diamant trouvé parmi les déjections d'une autruche donna la première idée de faire des recherches dans les environs, d'autres encore qu'un propriétaire, ayant vu un gros diamant entre les mains d'un de ses bergers hottentots, s'informa d'où il venait, et que l'homme lui montra l'endroit où il l'avait ramassé sur la terre. On raconte aussi qu'un fermier, après avoir enduit sa cabane de boue pour en boucher les fentes, vit apparaître des points brillans qui étaient des diamans. Ces versions et bien

(1) *Oranje Vrij Staat*, république hollandaise.

d'autres ont été mises en avant; il est probable que tous ces faits se sont produits simultanément et ont confirmé l'existence d'un grand dépôt de diamans dans cette région.

I.

Il y a trois routes principales conduisant aux *placers* diamantifères. Celle de la colonie de Natal, plus courte comme distance, est peu fréquentée à cause de l'éloignement des ports auxquels doivent se rendre les personnes arrivant de l'extérieur; il ne s'y trouve aucun service de transport établi; le voyageur est dans la nécessité d'organiser lui-même tout son matériel et de se charger de ses vivres et des rations de ses chevaux, car il ne serait pas sûr de s'en procurer en chemin. Par le fait, on met plus de temps pour arriver de ce côté, et le voyage est plus coûteux; la seule chose qui pourrait certes compenser les ennuis de ce pénible trajet, c'est le passage du Draken's Berg (Montagne du Dragon), d'où le panorama est si beau, si grand, que les personnes les moins sensibles aux spectacles de la nature ne peuvent se défendre d'une admiration profonde en contemplant ce paysage vaste et riche, si digne d'inspirer un artiste.

La route de Port-Élisabeth est assez fréquentée et desservie par des voitures américaines qui font chaque semaine un voyage d'aller et un de retour qui durent cinq jours chacun. Enfin pour la troisième route, celle du Cap, on trouve deux lignes de diligences rivales qui ont chacune deux départs d'aller et deux de retour par semaine, et qui font le trajet en six jours environ. Ces voitures voyagent nuit et jour, et ne s'arrêtent que pour changer de relais aux fermes et dans les villages, où les voyageurs pendant ce temps prennent un repas quelquefois copieux, mais rarement appétissant. Quoique cette ligne soit plus longue que les autres, elle est plus suivie en raison des nombreuses stations où le voyageur peut non-seulement se ravitailler et trouver gîte pour lui et ses chevaux, quand il se sert de ses propres moyens de transport, mais aussi, en cas d'accident, recevoir assistance de tous ceux qui parcourent cette route. Lors de mon séjour au Cap, il y a trois ans, le prix du passage par la diligence de Cape-Town aux mines était de 300 francs par personne, et les frais de nourriture et de coucher, quand on avait ce dernier luxe pendant quelques heures, pouvaient bien s'élever à 100 francs. En somme, ce ne serait pas trop cher, si l'on était un peu mieux nourri et mieux assis. Les diligences qui font ce service contiennent quatorze passagers, un conducteur, un cocher et un porte-fouet, profession peu connue en Europe, mais justifiée dans la colonie par le nombre de chevaux ou de bœufs qui constituent un attelage. On concevra en effet qu'un cocher chargé

de conduire quelquefois jusqu'à douze chevaux ait besoin d'un fouet trop long pour être manié d'une main ; il a donc un aide armé d'une formidable gaule en bambou, comme un pêcheur à la ligne, avec une lanière proportionnée, dont il se sert avec une adresse surprenante qu'on aurait envie d'admirer, si l'on pouvait oublier qu'il excelle à faire claquer cet abominable engin ; outre ce fouet modèle, l'aide en a un autre plus court, en nerf de bœuf, pour les limoniers. Les dix-sept personnes qui s'embarquent dans ces diligences sont entassées, trois de front, sur des banquettes transversales pouvant à peine les contenir ; le dessous, fermé en caissons pour les colis et les diamans, dont la valeur atteint quelquefois plusieurs centaines de mille francs, empêche de remuer les jambes et contribue à rendre la position encore plus incommode. Ces lourds véhicules, destinés à rouler sans repos sur des routes remplies de fondrières, sont munis d'énormes ressorts rouillés par leur passage fréquent dans les ruisseaux et les rivières, et les malheureux voyageurs, encombrés de bagages, cahotés en tout sens, heurtés au plafond et aux boutons de la voiture, privés de sommeil, souffrant de la chaleur l'été, du froid l'hiver, arrivent souvent à leur destination avec les jambes enflées par le manque de circulation, et dans tous les cas rompus de fatigue. Pour éviter ces inconvéniens, beaucoup de voyageurs préfèrent acheter quatre ou six chevaux et une carriole à deux roues où ils empilent tous leurs bagages : tentes, meubles, etc., et sous laquelle ils suspendent les ustensiles de cuisine dont ils se servent en route, — ce qui leur donne assez l'apparence de marchands forains ou de saltimbanques en déménagement.

Ceux qui choisissent ce mode de voyage, beaucoup plus coûteux et plus long, car il faut laisser reposer les chevaux faute de relais, s'arrêtent d'ordinaire toutes les nuits soit dans les hôtels ou les fermes, soit sur la route, où ils couchent en plein air après avoir pris un repas, s'il est permis de donner ce nom à une grillade faite sur un feu de fiente de moutons, accompagnée de gros pain rassis et d'eau corrigée par quelques gouttes d'eau-de-vie. Le voyage fait dans ces conditions dure environ trois semaines, et, malgré l'excessive monotonie d'un terrain plat et dénudé où l'on est quelquefois plusieurs jours sans voir ni arbre ni verdure, il y a encore un charme indicible à se sentir dans ces régions si peu connues, si différentes de tout ce qui se voit dans les autres pays, si bien faites pour frapper l'imagination, tant par leur aspect de désolation que par les spectacles imprévus qui se succèdent sous les yeux.

Ces déserts, où le mirage se joue dans toute sa beauté, ont des propriétaires ; il y a des fermes ! Je le crois parce qu'on me l'a dit, je n'ai pas d'autres raisons. Les fermes de l'Afrique sont immenses,

les plus petites n'ayant presque jamais moins de 2,000 à 3,000 hectares. Un Anglais possédait, dans les républiques de l'Orange et du Transvaal, plus de 1 million d'hectares; mais il ne faut pas oublier que ces immensités sont incultes et arides, et que les fermiers, pour la plupart, y vivent misérablement au milieu de leurs troupeaux de moutons, dans des semblans de maisons où toute la famille couche dans une même chambre et sur des matelas communs. Il y a cependant, surtout parmi les Anglais, des fermiers riches qui mènent une vie plus aisée, et jouissent d'un luxe relatif, dû au commerce des laines, qui est leur principal revenu.

Dans ce pays où le bois et la pierre font également défaut, les fermiers, presque tous d'origine hollandaise, bâtissent en brique avec une simplicité vraiment incroyable; ils moulent l'argile ordinaire après l'avoir délayée, et la laissent sécher au soleil. Au bout de vingt-quatre ou quarante-huit heures, les briques sont prêtes à être employées, et sont cimentées les unes aux autres au moyen de cette même terre détrempée. Comme on le voit, ces maisons ne sont faites que de terre et d'eau, et, chose étrange, elles résistent parfaitement. Néanmoins les pluies torrentielles délaient une partie de cette matière si légèrement agrégée et obligent à de fréquentes réparations, peu coûteuses il est vrai, car, lorsqu'il s'agit de remettre la maison en état, on se contente de faire un immense tas de boue dans lequel tous les membres de la famille, les manches retroussées, puisent à pleines mains, et les jeunes filles comme les enfans, armés de leurs projectiles de pâte, bombardent la maison avec un entrain qui ne tarde pas à en boucher tous les trous jusqu'à la prochaine pluie d'orage. Les fermiers riches ont naturellement recours à des moyens plus civilisés, et leurs habitations comme leurs mœurs sont toutes différentes; mais une nécessité devant laquelle tout le monde est égal est celle du combustible, qui est invariablement fourni par les troupeaux. Le fumier est retiré des parcs sous forme de grandes briques et empilé pour faire à ces mêmes parcs des murs dont on enlève un morceau de temps en temps pour le porter à la cuisine; le feu ainsi obtenu est très chaud, se conserve longtemps, mais n'améliore pas du tout les mets.

L'immensité des distances à parcourir et la difficulté des chemins, rendus impraticables quelquefois pendant plusieurs semaines, forcent les entrepreneurs de charrois à des stations fort longues, et pendant ces interruptions il leur faut laisser paître les dix ou quatorze paires de bœufs qui forment chaque attelage. Pour venir en aide aux voyageurs, le gouvernement accorde, de distance en distance, des concessions de terrains gratuites à des fermiers qui n'ont pas le droit d'y conserver de troupeaux pour leur compte, mais qui sont obligés de tenir une espèce d'auberge où les voyageurs puis-

sent trouver de la nourriture, quelques provisions à emporter, et même un gîte en cas de besoin, le tout moyennant paiement, cela va sans dire; en outre les pâturages de ces fermes sont exclusivement réservés aux attelages qui passent, et qui peuvent y séjourner sans aucune rétribution. Cette mesure a été dictée par l'intérêt général, car les fermes éloignées de tout centre se trouveraient autrement dans l'impossibilité d'écouler leurs produits, et les villes de l'intérieur n'auraient aucune communication avec le littoral. On comprendra la nécessité de ces étapes, si l'on songe que, pour aller de Cape-Town aux mines, les fourgons de marchandises mettent quelquefois trois mois et plus. Malgré les bienfaits de ces stations, où les animaux se reposent et se refont d'un labeur des plus pénibles, le voyageur qui traverse cette contrée pour la première fois remarque avec étonnement la quantité de carcasses de bœufs et de chevaux qui bordent la route comme pour lui indiquer le chemin à suivre et en même temps l'avertir de ménager ses attelages : aussitôt qu'un animal s'abat pour ne plus se relever, son propriétaire le tue, l'écorche et abandonne la chair aux oiseaux de proie, qui la dévorent avec une étonnante rapidité, et servent ainsi à empêcher les miasmes pestilentiels de se répandre dans l'atmosphère.

Outre les oiseaux de toute sorte, le gibier est très varié, et l'amateur trouve de fréquentes occasions d'exercer son adresse : les belettes, les singes cynocéphales, les dindons sauvages, les perdrix, enfin les antilopes de différentes espèces, qui vont par troupeaux considérables dans les pâturages où la vie leur est facile, tous ces élémens de chasse fournissent une distraction nécessaire au futur mineur destiné à de si rudes fatigues, et qui déjà du reste commence l'apprentissage d'une vie assez peu confortable. Les bêtes fauves existent dans les montagnes de quelques endroits, mais ne se montrent jamais, et laissent la sécurité la plus complète aux voyageurs; elles s'attaquent seulement aux troupeaux de moutons, ce qui force les fermiers qui habitent les environs de ces montagnes d'être toujours sur leurs gardes. Je me souviens de m'être arrêté dans une ferme riche à cinq heures de la ville de Beaufort-West, où tous les meubles du salon, sans exception, étaient couverts de magnifiques fourrures de panthères, de léopards, de chats-tigres tués sur la propriété.

Il faut ajouter à cette faune nombreuse et variée les autruches appartenant à des fermiers, mais vivant à l'état sauvage, que le voyageur rencontre aussi quelquefois sur sa route. Cet intéressant échassier fournit l'un des produits les plus recherchés du commerce du Cap. Les fermes à autruches sont entourées, comme les lignes des chemins de fer, d'un barrage en gros fil métallique ayant pour but d'empêcher ces précieux oiseaux de s'échapper, — ce qui n'est pas difficile du reste, puisqu'ils ne peuvent ni voler ni enjamber, — et

leur permettant cependant de vivre à leur guise, de choisir leurs pâturages et de faire leurs nids dans les vallées qui leur conviennent le mieux sans être inquiétés par le voisinage de l'homme. Tous les ans, vers l'époque de la mue, le fermier et ses aides vont à la recherche des autruches, qu'ils chassent devant eux jusqu'à un enclos de plus en plus resserré d'où elles sont obligées d'entrer dans un endroit où on les saisit et les dépouille, pour leur rendre la liberté ensuite jusqu'à l'année suivante. Une autruche rapporte en moyenne 1,250 francs par an sans aucun frais d'entretien et sans autre débours que l'acquisition de la ferme; les belles plumes des mâles, atteignant près de 1 mètre en longueur et assez flexibles pour s'enrouler en spirale lorsqu'on les agite, se vendent jusqu'à 75 francs pièce dans l'intérieur, et les petites plumes fines, qui servent d'ordinaire à l'ornement des chapeaux d'enfant, valent à peine 1 sou. Ces plumes, assorties convenablement et expédiées en Angleterre, trouvent sur le marché des prix allant en gros jusqu'à plus de 2,000 francs la livre pour les belles qualités, et constituent maintenant un commerce assez étendu et fort lucratif. Aussi le gouvernement, après avoir longtemps négligé cette branche importante, s'est enfin décidé à promulguer des lois sévères contre ceux qui se livrent à la destruction de l'espèce, et tout homme tuant un de ces oiseaux ou pillant un nid est condamné à une amende de 1,250 fr., — mesure fort prévoyante, car, outre les chasseurs qui tuaient les autruches, tant pour le plaisir et l'émotion d'une chasse à courre d'un gibier rare que pour l'avantage de se procurer des plumes à peu de frais, il se trouvait bon nombre de fermiers qui visitaient les nids pour en enlever les œufs et les manger.

On s'imaginerait difficilement, en voyant ces oiseaux massifs et lourds, qu'ils puissent courir assez vite et assez longtemps pour fatiguer un cheval; la rapidité d'allures est cependant le seul moyen que la nature leur ait fourni pour se dérober aux poursuites acharnées dont ils sont l'objet, et c'est par un instinct naturel de prudence que les autruches se tiennent, à l'état sauvage, dans des plaines, d'où leur vue perçante leur permet de voir arriver l'homme de loin et de commencer la fuite avec une avance assez considérable pour avoir quelque chance d'échapper. On les chasse avec des carabines à longue portée et du plus gros calibre, car elles ont la vie très dure et ne se laissent pas souvent arrêter par une balle seule; alors même qu'elles sont abattues, il n'est pas aisé de s'en rendre maître en raison de la force extrême dont elles jouissent et de l'acharnement désespéré avec lequel elles font usage de leurs pieds et de leurs ailes comme moyen de défense; un coup de pied d'une autruche peut fort bien briser la jambe d'un homme, et beaucoup de chasseurs inexpérimentés ou trop ardens ont payé cher l'impru-

dence de s'approcher de ces victimes qu'ils croyaient en leur pouvoir.

Pour l'élève des autruches comme pour toutes les autres branches de l'industrie, le progrès s'est fait avec le temps, et les propriétaires commencent à comprendre qu'il est de leur intérêt immédiat de soigner ces animaux utiles et de les apprivoiser, afin de rendre plus facile la récolte des plumes, qu'autrefois on n'obtenait qu'après des luttes acharnées contre les autruches absolument sauvages par leur genre de vie, et habituées à considérer l'homme comme un ennemi contre lequel il fallait se défendre. Ces luttes endommageaient les plumes et faisaient quelquefois blesser l'animal par la violence qu'on employait pour s'en emparer. Afin de calmer son naturel farouche, quelques hommes de bon sens ont essayé l'emploi de couveuses artificielles, et, sans se rebuter des nombreux tâtonnemens qui les attendaient, sont arrivés à voir couronner leurs efforts d'un succès qui a dépassé toutes leurs espérances.

La population de l'intérieur est composée de Cafres et de Hottentots, dont les femmes présentent une particularité frappante dans l'expansion monstrueuse des parties charnues. L'échantillon conservé au Musée anthropologique du Jardin des Plantes en donnera meilleure idée que toutes les descriptions. Ces Hottentots s'emploient assez volontiers sur les fermes comme charretiers ou bergers; cette dernière profession paraît surtout leur plaire tant par l'oisiveté qu'elle procure que par la facilité de voler un mouton de temps à autre sans que le propriétaire s'en aperçoive.

Si les voyageurs couchent le plus souvent en plein air ou dans des fermes assez misérables, ils font aussi des étapes dans des villes charmantes, dont le séjour leur paraît encore plus enchanteur après les plaines dénudées qu'ils ont parcourues. Beaufort-West et Victoria-West sont deux édens dont les grands arbres, les allées touffues, les jardins toujours verts, les constructions gracieuses et inattendues, ne manquent pas de faire une délicieuse impression par le contraste avec ce qui les précède. Pour ma part, j'ai conservé le plus agréable souvenir de leurs hôtels bien tenus, où la table est bonne et abondante, — justice que je ne peux pas rendre, hélas! à tous les endroits où je me suis arrêté pour me voir rançonner sans pitié ni conscience.

Mais poursuivons notre route monotone dont chaque jour ressemble à la veille; nous voici arrivés à Boshof, la dernière station; nous ne sommes plus qu'à une petite distance du premier *placer* diamantifère, et nous touchons au terme de notre long et pénible voyage. Déjà l'on aperçoit au loin les premières tentes de *Bult-Fontein*, et nous foulons enfin cette terre promise où tant de richesses sont accumulées, dont la vue seule fait battre nos cœurs d'espérance et d'émotion. Lorsqu'on arrive sur les hauteurs qui

dominent le camp, à l'heure où le soleil disparaît à l'horizon, et qu'à travers cette atmosphère d'une limpidité sans pareille, on découvre devant soi cette plaine immense dont l'œil ne peut embrasser l'étendue, cette ville de tentes où commencent à poindre les premiers feux du soir, ces lumières dont le nombre augmente à chaque instant et qui produisent l'effet d'autant d'étoiles s'allumant sur la terre, on éprouve comme une crainte vague de rester en route et de voir le but reculer encore. C'est qu'on a subi tant de fatigues pour y arriver, on y a tant rêvé, que l'on se demande involontairement si c'est bien là qu'on doit trouver cette fortune attendue, et pourtant, malgré l'impatience qu'on ressent, on voudrait presque ralentir sa marche, on a besoin de se recueillir; mais les chevaux ont continué leur route, et l'on pousse enfin un soupir de soulagement en se voyant au milieu des tentes, parmi des mineurs qui reviennent de l'ouvrage les outils sur l'épaule.

Quelle chose étrange qu'une ville sans maisons, où les bureaux de l'administration, les études des notaires, les cabinets des avoués et des avocats, les hôtels, les magasins, les cantines, sont sous des tentes, où les marchandises sont laissées nuit et jour dans les rues sans nulle surveillance, où d'un simple coup de canif donné le soir dans la toile d'une tente un malfaiteur pourrait enlever tout ce qu'il convoite! Et cependant il n'en est rien, car dans toutes les mines du monde règne la loi de Lynch, et l'on se fait justice soi-même avec son revolver, chacun prêtant main-forte à ses voisins. Aux mines de diamans toutefois les choses ne se passent plus ainsi depuis l'installation de tribunaux et d'une police régulière.

J'ai dit l'impression que l'on ressent à l'arrivée au camp, mais comment parler du bizarre assemblage que présentent les repas d'hôtels? La première table d'hôte à laquelle je me suis assis en arrivant au *placer* de *Du Toit's Pan* réunissait des échantillons de toutes les nations, mais n'offrait qu'un seul et unique sujet de conversation : les mines et leurs produits. Voyageurs, marchands de diamans, commerçans de toute catégorie, mineurs, ne parlaient que de ces pierres, objets de leur ardente convoitise, et l'on se passait de mains en mains des poignées de diamans pour la plupart très gros, car les petits ne valent pas la peine d'être montrés, sans avoir l'air de croire à la possibilité d'une soustraction. Le mineur qui venait ainsi de vider ses poches sur la table, et qui voyait ses pierres distribuées entre des convives que souvent il ne connaissait pas même de vue, attendait tranquillement que chacun eût fini son examen et lui eût renvoyé son trésor, qu'il rattrapait en détail sans qu'il y manquât jamais rien. Les choses ont bien changé depuis : la civilisation y a porté ses fruits sous la forme d'aventuriers toujours disposés à se tromper de poches. C'est la conséquence de toutes les

grandes agglomérations d'hommes de faire le mal plus facile en en rendant la répression moins aisée. J'ai pu voir ce même soir un magnifique diamant de 115 carats extrait dans la journée par un mineur arrivé la semaine précédente, et qui venait d'acheter pour la modique somme de 625 francs un *claim* jusque-là stérile. Le premier propriétaire y avait travaillé trois mois sans rien trouver; découragé, il s'était défait de son terrain, dont la stérilité devait cesser au moment même. Des faits de cette nature se représentent presque tous les jours; on m'a cité un Irlandais qui avait acheté 25 fr. un mauvais *claim*, et qui après quelques heures de recherches trouvait un diamant qu'il vendait 75,000 francs. Ces gains inespérés racontés de bouche en bouche n'ont pas tardé d'attirer aux mines une population considérable qu'on a estimée à 40,000 âmes pour le *New-Rush* seulement, avec beaucoup d'exagération sans doute; mais il est sûr que le nombre des personnes qui vivent aux mines est très élevé. On y construit maintenant des magasins en bois ou en tôle, et même de petites maisons qui coûtent fort cher à cause du transport, qui revient à environ 65 centimes par livre pesant, car on ne trouve absolument rien sur les lieux, et il faut faire venir tous les matériaux de Cape-Town ou de Port-Élisabeth. Une planche de sapin coûte 20 francs, une solive 80 francs, et le reste à l'avenant; la main-d'œuvre se ressent aussi du manque d'ouvriers, et l'on ne peut se procurer un homme se disant charpentier parce qu'il sait enfoncer un clou pour moins de 25 francs par jour : aussi n'y a-t-il guère que les mineurs riches qui puissent se passer le luxe d'une maison. Ceux-là vivent d'une manière assez agréable, ayant bonne table, piano, chevaux et voitures, terrain de crocket, allant aux concerts, aux courses, aux bals, aux représentations théâtrales, car il y a maintenant tout cela, même une table de roulette. Avec le sens pratique qui caractérise les races saxonnes, les Anglais des mines ont trouvé deux moyens nouveaux d'attirer le monde à la roulette et au théâtre. Dans la salle de jeu, il y a toujours à la disposition des joueurs des cigares, des biscuits assortis et des rafraîchissemens variés et de premier choix, même du vin de Champagne, le tout à discrétion et absolument gratuit; on ne se fait pas faute d'en user, sans indiscrétion cependant. Quant aux théâtres, afin qu'il soit possible d'en jouir sans trouble, les enfans en sont exclus par une mesure qui fixe le prix de leur place à 125 fr. Il est probable que les membres du comité qui a pris ces mesures devaient être des célibataires; mais il faut reconnaître qu'ils ont agi dans l'intérêt public, et personne ne s'en plaint. Les femmes trouvent aux mines des modistes et des bijoutiers, les enfans des écoles, les hommes des cercles avec tous les journaux de l'Europe; mais il

ne faut pas juger de l'existence de la masse par ces exceptions, et croire que les plaisirs fassent partie de la vie des mineurs, car la plupart gagnent péniblement ce qu'ils ont, quand toutefois ils arrivent à le gagner, et en dehors des heures de travail la fatigue et les exigences du climat ne laissent guère penser au plaisir.

Cependant l'immigration continue, et les hôtels, toujours combles, sont obligés de refuser journellement des voyageurs. Pour ce qui me touche, je n'ai pu à mon arrivée trouver la moindre place où dormir; la table d'hôte même avait été transformée en lit de camp où les arrivans, moyennant 2 fr. 50 cent., s'entassaient les uns à côté des autres tant qu'il en pouvait tenir, et j'ai dû coucher dans la rue pendant trois nuits sous une pluie battante qui ne cessait de tomber et me donnait fort à réfléchir sur les douceurs à venir. Ce n'était du reste qu'un avant-goût de ce que je devais souffrir dans un pays où les puces et les mouches sont à l'état de vrai fléau, où l'on ne peut ouvrir la bouche pour parler ou pour manger sans être exposé à y recevoir ces insectes immondes qui voltigent en nuages autour de chacun, se noient dans les tasses et les verres et s'attachent aux mets sans qu'il soit possible de s'en débarrasser. On s'y fait pourtant à la longue au point de rire du dégoût des nouveau-venus. La nuit met un terme à ce supplice, les mouches disparaissant avec le soleil; mais le mineur n'y gagne pas grand'chose, car à peine est-il étendu sur sa couche qu'une armée de puces logées dans les fourrures et la trame des couvertures vient s'abattre sur lui avec une voracité qui l'empêche de goûter aucun repos. Ce ne sont pas du reste les seuls insectes; les grosses sauterelles, qui font de fréquentes apparitions dans le pays, se montrent aussi fort désagréables, elles s'arrêtent sur les tentes, qu'elles rongent quelquefois comme tout ce qu'elles rencontrent; mais en général elles sont inoffensives et causent seulement un ennui momentané en se promenant sur les lits ou en pénétrant dans les vêtemens.

Il faut vraiment avoir assisté au passage d'une nuée de sauterelles pour se représenter l'espace que peuvent occuper ces légions, aussi abondantes que les sables, et dont le nombre incommensurable obscurcit la lumière du soleil et projette une ombre sur la terre; cette masse compacte, vue de loin, fait l'effet d'une montagne dont les contours seraient adoucis par la distance et qui s'avancerait lentement et sans interruption. En effet les sauterelles, qui s'abattent sur les champs pour se nourrir et se reposer, reprennent leur vol plus tard et se mêlent de nouveau à la troupe, tandis que d'autres à leur tour s'arrêtent pour continuer ensuite de la même manière, établissant ainsi un mouvement perpétuel que nul obstacle ne peut rompre. Une voiture surprise par cette avalanche est forcée de s'arrêter, les chevaux, aveuglés et affolés, refusant tout travail,

ne sachant comment se dérober aux coups multiples de ces myriades d'insectes incapables de diriger leur vol et se heurtant contre tout ce qui se trouve devant eux, pour retomber épuisés sur la terre, où ils forment une sorte de matelas mouvant et grouillant. La nuée la plus considérable qui ait passé aux mines pendant mon séjour commença vers sept heures du matin et ne disparut qu'à une heure assez avancée de la journée; elle couvrait environ 8 kilomètres de longueur, ne cessa pendant tout le jour de s'avancer sur cette étendue en masse toujours renouvelée, et formait à l'horizon comme un rempart se déroulant sans interruption et donnant l'idée de l'infini. Ces nuées d'ordinaire sont accompagnées de troupes d'oiseaux insectivores que l'on s'étonne de ne pas voir plus nombreux dans le pays, au milieu d'élémens si favorables à leur existence.

Dans ces occasions, les Cafres mettent le feu aux champs; toutes les sauterelles que la fatigue y fait tomber ont les ailes et les pattes grillées et leur fournissent des repas friands et copieux. Cette sorte de manne leur est souvent d'un grand secours lorsqu'ils entreprennent de véritables voyages au long cours, ayant à marcher un mois et plus pour se rendre de leur tribu aux mines. Ils y sont attirés en grand nombre par la certitude de trouver un emploi qui leur assure une existence facile et la perspective d'avoir un fusil, car l'ambition de tous les Cafres est de posséder une arme à feu. Ils ne travaillent que le temps strictement nécessaire pour amasser de quoi l'acheter, et ils se montrent alors fiers comme des héros, lorsqu'ils ont pu, moyennant 25 ou 30 francs, se procurer un de ces fusils de rebut dont les canons ne sont que de vieux tuyaux à gaz un peu dérouillés et faits spécialement pour être vendus, non pour servir. Quoi qu'il en soit, armés de la sorte, avec une corne de bœuf pour poire à poudre, — la plus grande possible naturellement, — ils regagnent leur pays, convaincus qu'ils vont tuer tous leurs ennemis, et en attendant ils tirent à toute minute des coups de fusil en l'air pour voir si l'arme n'éclate pas, mais en prenant toujours la précaution de détourner la tête et de fermer les yeux au moment où le coup va partir. Cette manière de viser devrait bien rassurer leurs ennemis, s'ils n'en faisaient autant de leur côté; mais chacun compte plus sur la détonation pour affecter le moral de ses adversaires que sur le mal problématique qu'il pourrait leur faire. Ces Cafres s'emploient avec les mineurs à raison de 10 ou 15 francs par semaine, plus le maïs à discrétion, la viande le dimanche, du tabac quelquefois et des coups souvent; ils travaillent le moins possible et volent le plus qu'ils peuvent, avec l'assurance qu'ils ne seront jamais découverts, vu la difficulté d'exercer une surveillance active sur une quantité d'hommes disséminés et occupés à des travaux divers dans des endroits différens.

II.

Les concessions faites à l'origine par le gouvernement hollandais, premier propriétaire du pays, stipulaient toutes que les minéraux précieux trouvés dans le sol appartenaient à l'état et que le titulaire de la concession recevrait une indemnité en échange du terrain dont il serait évincé, et c'est en vertu de cette loi, favorable au gouvernement, au fermier et au mineur, que toute ferme sur laquelle on découvre une mine est immédiatement mise sous la tutelle directe de l'état. Celui-ci établit une police chargée de percevoir un droit de patente de chaque mineur et de protéger les intérêts de tous; ce droit de patente est partagé avec le fermier, auquel il constitue un très beau revenu. Chacun ayant le droit de chercher (*to prospect*), il y a beaucoup de personnes qui parcourent le pays isolément et font des fouilles là où la nature du terrain les invite à tenter fortune. Si au bout de quelques jours ou de quelques semaines, suivant la patience du chercheur, il n'a rien trouvé qui lui fasse espérer un résultat lucratif, il démonte sa tente et va fouiller ailleurs; autrement il persévère dans son travail. Il arrive alors presque toujours qu'un voyageur quelconque ou un chasseur, apercevant une tente ainsi plantée au milieu de la plaine, s'approche pour voir ce qui s'y passe et, le cas échéant, partager l'aubaine. Le mineur répond invariablement à toutes les demandes qu'il n'a encore rien trouvé; mais le chasseur, jugeant par la grandeur du trou du temps qu'il a fallu y employer, ne se laisse pas persuader que l'on continue à travailler sans motif dans un endroit stérile. Il prend alors des points de repère, et va chercher à son tour des outils et des amis qui viennent s'installer auprès du premier pionnier. Cette petite colonie naissante, aperçue de même par d'autres voyageurs, attire encore quelques personnes jusqu'au moment où chacun reconnaît qu'il n'y a réellement rien à y faire : alors on se sépare; mais quand au contraire il arrive à un de ces mineurs de trouver seulement un diamant, le bruit s'en répand avec une rapidité incroyable, et de tous les points de l'horizon l'on voit accourir, se ruer, suivant l'expression anglaise (*to rush*), des mineurs n'ayant pour tout bagage que des outils, un pain et une gourde d'eau-de-vie. Il va sans dire qu'en même temps arrivent des bouchers, des boulangers et surtout des cantiniers, qui font les bénéfices les plus certains. Ces derniers sont quelquefois les propagateurs de la nouvelle, dont ils savent si bien tirer parti.

Lorsqu'il se découvre un nouveau *placer*, chaque mineur qui y vient choisit ou plutôt prend au hasard un morceau de terre de 31 pieds carrés, aux quatre coins duquel il enfonce des piquets de

jardinier pour établir sa possession et en même temps ses bornes. C'est là son seul titre de propriété, et il a quelquefois à le défendre à bons coups de poing. En effet, les derniers venus, n'ayant plus de place ou se voyant relégués trop loin de l'endroit où ont été trouvés les diamans, cherchent à s'emparer d'un *claim* quelconque par la ruse ou par la force; ils attendent le moment où le propriétaire, en allant déjeuner, emporte ses outils et laisse le terrain vide, pour venir s'installer à sa place et soutenir après avec impudence que ce sont eux qui ont posé les bornes; il s'ensuit un procès qui se décide sur les lieux à la boxe, et le terrain reste au plus fort. Aussitôt qu'il est bien établi que les diamans existent réellement dans l'endroit et que la mine est appelée à vivre, les mineurs se réunissent et nomment un comité chargé de rendre la justice et de prononcer sans appel sur toutes les questions en litige, — celles du moins qui concernent la propriété et le travail, car personne ne se préoccupe des délits de la vie publique ou privée. Le premier soin de ce comité est de faire un règlement pour déterminer quand un *claim* peut être considéré comme abandonné. Il arrive en effet que des mineurs, ne trouvant rien au début, se dégoûtent et vont ailleurs sans en donner avis, puis reviennent plusieurs mois après lorsqu'ils ont appris que la richesse du *placer* est constatée. Il est donc nécessaire de se tenir en garde contre leurs réclamations, comme aussi d'empêcher les spéculateurs de s'emparer des terrains et de les garder sans les mettre en exploitation. Pour ces raisons, il est convenu que tout *claim* qui n'est pas travaillé d'une façon quelconque pendant trois jours entiers est supposé abandonné, et peut être pris par le premier qui vient. Ce délai de trois jours, adopté d'abord, a été plus tard fort augmenté pour faire la part de la maladie ou de toute autre cause indépendante de la volonté du mineur.

La propriété, une fois établie de cette manière sommaire, n'est plus à la merci de la force brutale, et celui qui désire se procurer un terrain doit l'acheter du détenteur, auquel il donne une somme plus ou moins forte, selon la réputation du *claim*. Au *New-Rush*, les propriétaires primitifs ont dès le début morcelé leurs *claims* par quarts, par cinquièmes, etc., et ces morceaux se payaient toujours fort cher, quoique chaque jour en vît diminuer la terre et par conséquent la richesse. Un de mes voisins, possédant un demi-*claim* (31 pieds sur 15) déjà travaillé à plus de 15 mètres de profondeur, était, lors de mon départ, en marché pour le vendre 100,000 francs. C'est pourquoi il se fait maintenant si peu de fortunes aux mines. Les débours considérables, le prix de la main-d'œuvre toujours croissant en proportion de la profondeur, la nécessité de transporter à de grandes distances les sables, qu'on ne peut plus trier sur place vu l'encombrement produit par les anciens travaux, tout cela cause

une augmentation de frais notable à la charge des nouveau-venus. Autrefois chacun, exploitant la surface du sol ou à peu près, enlevait la terre dans une brouette et allait la trier à quelques pas, autour du bassin diamantifère, sans avoir besoin d'appareils d'extraction ni de travaux de soutènement, et sans perdre de temps à faire monter les seaux d'une assez grande profondeur. La terre n'était pas plus riche; mais, comme on en travaillait davantage dans le même temps et à moins de frais, on recueillait plus de diamans et l'on avait un bénéfice plus certain, surtout quand on avait eu le terrain pour rien ou pour peu de chose. Ceux que le hasard a favorisés assez pour leur permettre d'avoir un *claim* au *New-Rush* lors de la découverte de ce *placer* exceptionnel ont pu s'enrichir en très peu de temps; mais en général il ne s'y est pas fait de grandes fortunes parce que ceux qui, après quelques semaines, quelques mois peut-être, avaient le bonheur de se trouver à la tête d'un certain capital, s'empressaient de fuir un climat et un travail trop durs, pour aller jouir ailleurs de leur bonne chance. Naturellement ils vendaient en partant leur morceau de terre, et mettaient le nouveau propriétaire à l'abri de toute réclamation en lui transférant la patente sur laquelle est porté le numéro du *claim*. C'est là toute la formalité requise; elle suffit pour assurer la libre jouissance de ce bien acquis dans des conditions si peu ordinaires. On comprend que ceux qui, outre leur peine et leur temps, apportent des capitaux dans une entreprise aussi hasardeuse ne voient pas d'un bon œil le règlement qui autorise le premier venu à s'emparer de leur *claim*, si, pendant un temps assez difficile à constater et toujours contesté, ils ont négligé leur exploitation : aussi tous les mineurs actuels, possesseurs à la suite d'acquisitions sérieuses, sont-ils fortement opposés au maintien de cette coutume, qui n'a pu être abolie entièrement, mais qui a du moins été renfermée dans de plus justes limites; le propriétaire malade ou momentanément absent a désormais le temps d'être prévenu par ses voisins et de venir par sa présence déjouer les calculs de mauvaise foi.

Lorsqu'une mine offre une étendue telle que les détenteurs des terrains du milieu ne pourraient exploiter leurs morceaux sans passer chez leurs voisins, on fait des rues qui traversent le bassin de bout en bout, et courent parallèlement les unes aux autres. Pour cela, chacun doit donner un espace large de 7 pieds 1/2 sur toute la longueur de son terrain; mais, afin de diminuer le nombre des rues au profit de la largeur, on les adosse deux à deux; l'intervalle se trouve ainsi plus grand et permet à l'air et à la lumière de circuler librement, en même temps que les charrettes peuvent se croiser sur un espace de 15 pieds. Chaque mineur place en terre, en travers de la route, deux ou trois solives débordant sur son *claim*

de 1 mètre environ, de manière à former avec des planches et un rebord une sorte de plate-forme ou de caisson pour recevoir la terre qu'on y fait monter, en attendant les brouettes ou les charrettes qui l'emportent à l'endroit où se fait le triage. Chacun travaillant à sa façon et selon ses moyens, on comprend que les *claims* ne gardent pas le même niveau et que les uns soient arrivés à de grandes profondeurs quand d'autres souvent sont encore peu avancés. Il devient alors facile de reconnaître les différentes propriétés sans qu'il soit nécessaire de laisser entre elles aucun mur de séparation. En général, on cherche à descendre le plus vite possible, d'abord pour en finir plus tôt, puis parce que la loi de l'endroit est que toute terre qui tombe dans un *claim* appartient au propriétaire chez qui elle tombe, de sorte qu'on a toujours intérêt à se maintenir au-dessous de ses voisins pour recevoir tout ce qui peut s'échapper de chez eux, — non par poignées, comme on pourrait le croire, mais par charretées quelquefois, et même par centaines de tonnes dans les cas d'éboulemens. Ces éboulemens, très rares à l'origine, finissent par devenir assez fréquens lorsque les terrains ont été travaillés à de grandes profondeurs, laissant les rues debout comme d'immenses murs non étayés et ébranlés sans cesse par le passage des charrettes; en outre les mineurs, avec une imprévoyance coupable, se laissent aller à entamer les terres au-dessous des rues, de manière que celles-ci ne représentent plus que des pyramides renversées dont le haut conserve toujours la largeur primitive, tandis qu'en bas elles n'ont guère plus de 1 mètre ou 2. Il arrive alors un moment où cette masse, de plusieurs centaines de mètres de long, s'ébranle et s'abat avec un fracas épouvantable, entraînant les plates-formes et les échafaudages, brisant tout et remplissant les *claims* de débris de toute sorte. Par un bonheur providentiel, ces éboulemens n'arrivent d'ordinaire que la nuit, aux heures où le changement subit de la température produit une contraction brusque des terres. Les mineurs, en venant le matin au travail, voient toute leur installation réduite à néant, et sont obligés, avec grande perte de temps et d'argent, d'adopter un nouveau mode d'extraction, puisque les rues n'existent plus. Ils y trouvent quelquefois une compensation lorsque leurs *claims*, étant très profonds, ont reçu les terres, c'est-à-dire les diamans des voisins; mais cet avantage est souvent annulé lorsque, parmi les terres diamantifères, se trouvent beaucoup des schistes formant le pourtour du bassin; le travail est alors des plus pénibles, et, pour quelques charretées de bonne terre que l'on recueille ainsi, on est forcé de déblayer, transporter et trier des tonnes de pierres. Ce sont en général des pertes considérables, qui jettent tout le monde dans la consternation et ruinent ceux qui n'ont pas les moyens de refaire de

nouveaux appareils, toujours fort coûteux. Quand ces éboulemens ont lieu de jour, ceux qui sentent la terre trembler sous leurs pieds ou qui voient la première fissure se produire donnent aussitôt l'alarme, et chacun au-dessous s'empresse de fuir pour échapper aux malheurs affreux qui en résulteraient; mais il s'en produit quand même, car l'imprudence est excessive et l'habitude du danger fait qu'on le craint moins : aussi dans ces cas y a-t-il souvent des personnes gravement blessées ou enterrées vives sous des masses tellement énormes de matériaux que l'ardeur qu'on met à leur porter secours n'est pas toujours couronnée de succès. Ce n'est pas le seul danger qui menace le mineur à ciel ouvert, car il arrive presque tous les jours que des charrettes, en se croisant sur les rues, sont forcées de passer trop près du bord, qui s'écroule sous le poids de la charge, et charrettes, bœufs et chevaux sont précipités au fond du *claim*, où ils arrivent broyés. Toutefois, par un hasard extraordinaire où l'on pourrait bien voir la protection divine, il n'est jamais arrivé, à ma connaissance du moins, qu'un mineur ait été sérieusement blessé par la chute de ces corps; s'il en était autrement, les esprits seraient trop frappés pour continuer un travail qui met incessamment la vie en danger, et personne ne consentirait à chercher une fortune problématique dont on n'aurait guère la chance de jouir.

Lorsque l'écroulement des voies de communication a rendu impossible l'exploitation des *claims* du centre, on établit sur le pourtour supérieur du bassin des pieux solidement fichés en terre et assujettis les uns aux autres, que l'on fait communiquer chacun avec uu *claim* au moyen d'un câble en fil de fer galvanisé, sur lequel court une poulie armée à sa partie inférieure d'un crochet pour suspendre les seaux de terre, et que deux hommes font monter au moyen d'une corde qui s'enroule sur un tambour mû par une manivelle. Les travailleurs du fond remplissent les seaux, et la terre, une fois rendue en haut, est empilée pour être enlevée plus tard, ou versée dans des caissons d'où on la fait couler dans les charrettes qui viennent la recevoir. La vitesse avec laquelle montent les seaux ainsi tirés est telle que le balancement produit les fait souvent décrocher pour le plus grand malheur de ceux qui se trouvent au-dessous, et il est vraiment surprenant que malgré ces chutes journalières il n'y ait jamais eu à enregistrer aucun accident mortel. Quand un Cafre reçoit un seau ou une pierre sur la tête ou même sur toute autre partie moins délicate, il commence à tout hasard par tomber en syncope et par faire le mort; on lui jette de l'eau à pleins vases, on y joint d'ordinaire quelques coups de pied dans les côtes, et le remède est souverain pour le remettre sur ses jambes, car cette race est dure au mal au-delà de tout ce qui peut s'imaginer, et supporte avec impunité des coups dont aucun autre homme ne revien-

drait. Je me souviens d'avoir vu un Cafre, pris de boisson, qui avait imaginé de démolir à coups de tête un mur en pierre de taille, s'élancer contre ce mur la tête la première comme un bélier, après avoir pris un élan de quelques pas; les chocs qu'il recevait ainsi étaient effrayans, et en apparence suffisaient pour le tuer sur place, ce qui ne l'empêchait pas de recommencer.

Les Cafres qui travaillent au fond des *claims* trouvent souvent des diamans en *piquant*, c'est-à-dire en creusant avec le pic, car il est difficile qu'un gros diamant échappe dans des conditions pareilles à un œil exercé : ils le portent alors au maître ou au surveillant, qui leur donne une récompense, à moins qu'ils n'aient la certitude que personne ne les a vus le ramasser, ce qui influe beaucoup sur leur honnêteté. La terre diamantifère que les charrettes ont transportée sur les lieux où elle doit être triée est d'abord écrasée grossièrement par les hommes qui s'accroupissent en rond armés de bûches et qui la battent à mesure qu'elle est jetée par pelletées au milieu d'eux; cette première opération a pour but de la séparer des pierres. On la passe ensuite à travers un tamis à mailles d'environ 15 millimètres de côté qui retient les coraux, que l'on rejette malgré les diamans qui peuvent s'y trouver, car la peine qu'il faudrait se donner pour briser ces pierres ne compenserait pas la perte de temps et d'argent occasionnée par ce travail. La terre est passée dans un second tamis à petites mailles de 2 à 3 millimètres pour la débarrasser de la poussière et la mettre en état d'être triée. On la verse alors sur des tables autour desquelles les hommes sont rangés avec des espèces de racloirs faits de morceaux de fer-blanc ou de débris de vieux seaux; chacun plonge son racloir dans la masse et attire à lui une certaine quantité de terre, une forte poignée à peu près, que du même mouvement il étale de manière à voir d'un seul regard s'il s'y trouve des diamans. La sûreté de coup d'œil qu'on acquiert avec l'habitude finit par rendre ce travail beaucoup moins minutieux qu'il ne paraît au premier abord, à ce point que les nouveau-venus, en voyant le mouvement de va-et-vient continuel du bras, ne peuvent croire à la possibilité d'un triage fait aussi vite. Cependant il est difficile de laisser passer un diamant à moins qu'il ne soit très petit, car ce cristal, quoique ne jetant aucun feu à l'état brut et n'ayant aucune couleur, saute aux yeux d'une manière étonnante au milieu des terres et des graviers, et, chose remarquable, il est toujours pur, même dans la poussière, qui ne s'y attache jamais et semble le respecter. Malgré ces conditions favorables, les terres rejetées après le triage contiennent encore beaucoup de diamans, par la raison que les Cafres employés à ce travail sont plus occupés à bavarder qu'à regarder la table, et, par paresse ou par besoin

naturel de mal faire, trient en couches tellement épaisses que les diamans sont enfouis au milieu des autres matériaux et échappent à la vue. Pour donner une idée de la négligence avec laquelle ces hommes s'acquittent de ce devoir, je dirai qu'un de mes associés, étonné de voir que nos trois *claims* réunis, travaillés ensemble par tous nos Cafres, nous donnaient à peine huit ou dix diamans par jour quand nous pouvions en attendre vingt-cinq ou trente, puisque chacun de nos *claims* fournissait une moyenne d'environ huit diamans chaque jour quand nous les travaillions nous-mêmes, eut l'idée de cacher parmi les terres qui se trouvaient sur la table un diamant de 36 carats, c'est-à-dire plus gros que la plus belle noisette, afin de voir s'il fallait accuser la fidélité des ouvriers, et, quoiqu'il les surveillât attentivement, toute la terre fut triée devant lui sans que le diamant fût aperçu; il avait été rejeté sous la table, où il fut retrouvé après des recherches. Cette même négligence nous fut confirmée du reste dans une autre circonstance : en déplaçant la table pour la transporter dans un endroit moins encombré, on trouva, parmi les sables qui avaient été triés, un diamant de 13 carats 1/2, gros comme la première phalange du doigt et qui aurait été perdu pour nous comme tant d'autres. C'est même devenu une industrie nouvelle aux mines, pour ceux qui ne peuvent acheter un *claim*, de repasser les terres abandonnées, ce qui est quelquefois très productif. Un de mes amis se faisait ainsi, sans avoir risqué aucun capital, un revenu de 250 francs par semaine, car, outre les diamans qui peuvent échapper à la vue pendant le triage, il s'en rencontre dans les coraux et les terres dures qui restent dans le premier tamis, et ces terres, après avoir été exposées quelque temps à la pluie et au soleil, se désagrégent d'elles-mêmes et abandonnent leur trésor à celui qui a eu la patience de chercher et d'attendre. Beaucoup d'enfans et de jeunes Hollandaises passent ainsi leurs journées à fouiller à l'aventure dans les sables, et sont quelquefois largement récompensés. Dans la rue où je travaillais, un enfant trouva, parmi des terres déjà triées, un diamant de 73 carats. Quoique des hasards aussi favorables soient une exception, il n'est point rare de rencontrer dans les rues de petits diamans d'un carat et au-dessous, tombés avec la terre pendant le transport, qui s'effectue dans des charrettes à peine jointes, ou provenant des sables dont on se sert comme de gravier dans les tentes et ailleurs.

Les hommes et les femmes ne sont pas seuls à se montrer avides de ces cristaux précieux, ils ont des concurrens parmi les volailles, qui, pour un motif plus matériel, avalent les diamans, comme les autres cailloux, quand elles les rencontrent. Aussi les cuisiniers qui ont à préparer un poulet ne manquent-ils jamais d'apporter les

plus grands soins à le vider, et les maîtres y gagnent sous le rapport de la propreté. Dans un restaurant où je prenais mes repas, on découvrit deux dimanches de suite un diamant dans le jabot ou le gésier des poulets, et les journaux de l'endroit ont parlé d'un cheval qui, en piétinant pour se soustraire à un médicament qu'on voulait lui faire avaler, mit à nu un diamant de 7 carats, à la grande satisfaction de son propriétaire. Ces faits, écrits par les mineurs à leurs amis d'outre-mer, racontés et amplifiés par ces derniers, sont passés à l'état de légende, et ont entouré les mines d'une auréole féerique qui séduit les esprits aventureux et leur cause bien des déboires à leur arrivée.

Un des côtés les plus caractéristiques des mines est la manière sommaire dont la justice y est administrée : aussitôt qu'un homme de service est pris volant un diamant, il est tout d'abord rossé consciencieusement par son maître et conduit au bureau du magistrat par une escorte de mineurs. Chemin faisant, ils lui appliquent par anticipation une correction de coups de poing et de coups de pied pour le cas où, son fait n'étant pas assez prouvé, il serait relaxé, ce qui est rare, attendu que le magistrat, qui a vécu de longues années parmi ces peuples, connaît leur perversité et ne se laisse pas prendre à leurs mensonges. L'homme est, pour ce vol, condamné aux travaux forcés, outre la peine du fouet, qui lui est appliquée séance tenante. Cependant, malgré la sévérité bien connue du juge, il arrive souvent que les mineurs se laissent aller à se faire justice eux-mêmes, comme au temps où le gouvernement ne se mêlait pas encore de ces questions, et dans ce cas les châtimens sont d'une rigueur vraiment exemplaire, comme cela eut lieu pour un Cafre qui fut frappé jusqu'à mort par ses maîtres. Les possesseurs de *claims* se montrent également inflexibles pour les cantiniers qui achètent des diamans aux Cafres, c'est-à-dire qui recèlent leurs vols. Dès que le fait est prouvé, les mineurs se réunissent le soir en *meeting* et vont incendier la cantine avec tout ce qu'elle contient, et le coupable se trouve ainsi réduit à la misère. Malheureusement ces exemples terribles ne produisent pas toujours l'effet qu'on en devrait attendre : la tentation d'avoir un diamant pour un verre d'eau-de-vie, jointe à l'espérance de l'impunité, séduit encore bien des malfaiteurs, qui se laissent aller à commettre ces actes répréhensibles jusqu'au jour où la passion des mineurs les pousse à ces tristes excès de sauvagerie, que la police locale fait de louables efforts pour arrêter; mais que peuvent une centaine d'hommes, quoique bien montés et armés jusqu'aux dents, contre une foule exaspérée? Je pourrais citer encore bien des actes de sévérité barbare, je n'en rappellerai qu'un seul. Un faux docteur fut convaincu d'avoir empoisonné une petite fille avec des médicamens administrés au ha-

sard. Dans le premier moment d'exaspération causée par cette nouvelle, on décida non-seulement de brûler sa tente, mais de le brûler lui-même après l'avoir enduit de goudron et de plumes. Heureusement il parvint à se soustraire au supplice dont il était menacé.

Pour s'assurer que tous les diamans trouvés en possession des Cafres sont bien le produit d'un vol, on ne leur permet pas d'avoir de *claims* et de travailler la terre pour leur compte. S'il en était autrement, si un seul Cafre pouvait posséder légalement un diamant, il deviendrait le recéleur général, et, sous prétexte de vendre ce qui lui appartient, écoulerait le produit de tous les vols. Ces gens trouvent assez d'occasions de tromper la surveillance pour qu'il soit inutile, dangereux même, de leur faciliter les moyens de mal faire. Du reste, ils avaient eu pendant un temps le droit de posséder des *claims* dans une ancienne mine abandonnée et improductive, et, quoique ces terres ne pussent guère rapporter de diamans, ils en avaient toujours à vendre, ce qui a fini par ouvrir les yeux et faire prendre les mesures sévères dont il est question.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur la vie matérielle des mineurs. Tous ceux qui occupent une position moyenne prennent leurs repas à des tables d'hôte, où ils trouvent de grosses pièces de viande de boucherie rôtie ou bouillie, quelques légumes communs et un dessert assez simple. Ils peuvent ainsi satisfaire les plus robustes appétits à des prix rendus raisonnables par la concurrence des établissemens de ce genre, — environ 2 fr. 50 par repas, sans le vin. Chacun arrive dans son costume de travail, les manches retroussées, couvert de terre, la pipe à la bouche. La propreté et le confort laissent beaucoup à désirer à ces tables dépourvues de nappes et de serviettes, où les couteaux ne coupent guère plus de la lame que du manche, où les fourchettes de fer à deux dents ne servent que trop souvent à une foule d'usages en contradiction flagrante avec leur destination. Des hôtels tenus avec un certain luxe relatif, et qui ont des couverts en métal blanc et une table presque recherchée, offrent, pour 3 fr. 75, toujours sans le vin, des repas convenables, et sont fréquentés spécialement par les marchands de diamans, les voyageurs, les nouveaux arrivés. Cependant ces deux catégories de tables d'hôte ne peuvent suffire ni convenir à toutes les bourses et à tous les goûts; le mineur pauvre ou économe fait sa cuisine lui-même et se contente d'un ordinaire plus que modeste; il passe chez le boulanger et le boucher en quittant l'ouvrage, et porte sans honte ce qu'il vient d'acheter. L'existence la plus agréable et la mieux entendue sous tous les rapports est celle du mineur riche qui se joint à quelques amis. Les tentes sont alors groupées de manière à former un camp; on l'entoure et l'on est chez soi avec des domes-

tiques, un cuisinier et une tente consacrée uniquement à servir de salle à manger; ceux qui se trouvent dans ces conditions vivent à leur guise, ayant bonne table, bouteilles nombreuses et variées, des visiteurs toujours, cela s'entend, et en somme ne dépensent pas beaucoup plus. Seulement chacun à son tour a l'ennui de s'occuper du ménage et d'aller au marché, où tout se vend aux enchères, depuis le poulet jusqu'à la botte de carottes. Ce marché, qui se tient tous les matins sur une grande place d'environ un kilomètre carré, offre un coup d'œil assez étrange sous le rapport de la variété. Les comestibles de toute sorte à côté de lingeries et de vieilles défroques, les fourgons de bois, les chevaux, les harnais, les objets de ménage, les tentes, les troupeaux de bœufs ou de moutons, les ferrailles, les outils, enfin tout ce qui peut se vendre y est envoyé et y trouve un acquéreur à des prix quelquefois assez modiques, à moins qu'il ne s'agisse de comestibles, car, excepté la viande de boucherie, qui est abondante aux mines, tout ce qui se consomme est fort cher. Un cuisinier ou se disant tel, sachant tout au plus faire bouillir de l'eau, se paie au minimum 150 francs par mois, et à ce prix n'a-t-on généralement qu'un empoisonneur émérite. L'usage des viandes saignantes et des boissons fortes, la rareté des légumes et peut-être aussi la mauvaise qualité de l'eau, ne tardent pas à enflammer le sang au point qu'en été la plus légère égratignure devient en quelques heures une plaie douloureuse, fait enfler tout le membre, et peut causer de grandes souffrances pendant plusieurs mois. C'est un tribut que paient la plupart des nouveau-venus.

Du climat des mines, je me contenterai de dire quelques mots, ne m'étant pas trouvé dans des conditions qui m'aient permis de l'étudier. Il m'a été affirmé que, d'après les observations faites par un médecin anglais, pendant l'hiver de 1871 le thermomètre est descendu, aux mines de rivières, à 25 degrés Fahrenheit au-dessous de glace (environ 14 degrés centigrades), et que pendant l'été il s'est élevé, à l'ombre, à 150 degrés Fahrenheit (66 degrés centigrades). Je peux déclarer à mon tour qu'au *New-Rush*, où les saisons sont beaucoup moins rigoureuses qu'aux mines de rivières, pendant l'hiver de 1872 (juin à septembre) mon thermomètre est descendu, en plein air, à 10 et 12 degrés centigrades au-dessous de zéro, et qu'à la fin de septembre il est monté, dans ma tente, à 39 degrés centigrades. Jugeant qu'une augmentation de température ne conviendrait pas à ma santé, je suis parti sans plus observer. Il y a toujours une grande différence entre la température des jours et celle des nuits : en été, malgré la chaleur brûlante des journées, les nuits sont presque toujours assez froides pour nécessiter l'emploi de couvertures de laine; en hiver, quel

que soit le degré de froid de la nuit, le thermomètre ne reste pas, pendant le jour, au-dessous de 6 degrés centigrades. Il se produit donc tous les jours une variation de 15 à 20 degrés dans la température pendant les premières heures de la matinée en hiver, et une variation plus forte pendant les dernières heures de la nuit en été. Ces changemens s'expliquent par l'élévation extrême du terrain d'une part, et sa nature sablonneuse de l'autre; le rayonnement est encore augmenté dans une proportion notable par les immenses amas de sables et de coraux accumulés autour des habitations à la suite des travaux, et au milieu desquels chaque tente se trouve placée comme dans un foyer ardent.

Pendant tout l'été, et surtout pendant les mois de fortes chaleurs (décembre à mars inclusivement), le pays est visité par des pluies torrentielles qui font songer à cette expression de *cataracte* usitée dans les Écritures. En quelques minutes, les plaines se transforment en lacs; les plus petites sinuosités de terrain se changent en ruisseaux dangereux à traverser; les endroits encaissés deviennent les lits de véritables torrens qui déracinent les arbres sur leur passage, vont grossir les fleuves, et en peu de temps les faire monter de plusieurs mètres. Ces pluies, qui d'ordinaire viennent de *Klip-Drift* (mines de rivières), s'annoncent par un nuage que l'on voit poindre à l'horizon, et qui est précédé de quelques rafales; au bout d'une demi-heure environ, le ciel entier est pris, les éclairs partent de tous les côtés à la fois, laissant à peine aux yeux le temps de se remettre; le tonnerre gronde et tombe avec des vibrations et des éclats dont on ne peut se faire une idée sans les avoir entendus; le feu semble couler avec l'eau, ce qui fait dire aux mineurs que le tonnerre tombe « comme la pluie. » Le 6 octobre 1872, quoique la saison des orages ne fût pas encore commencée, il y eut cinq hommes frappés de la foudre dans le bassin du *New-Rush* seulement. Après ces cataclysmes, le ciel se dégage en peu de temps et redevient serein; tout se calme et rentre dans l'ordre accoutumé. Il arrive souvent que l'horizon entier est couvert et que le voyageur étonné voit briller les astres au-dessus de sa tête, alors que la ceinture de nuages noirs qui encadre cet horizon lui présente le spectacle grandiose de plusieurs orages éclatant simultanément sur divers points et se répondant avec une intensité toujours croissante. Ces convulsions de la nature frappent de terreur et d'admiration ceux qui ont la chance d'y assister, car dans cette seule région de l'Afrique probablement l'observateur peut voir une série de phénomènes électriques assez difficiles à rencontrer réunis ailleurs : ainsi il n'est pas rare d'y voir des étincelles remontantes, espèce de chocs en retour, allant de la terre aux nuages avec un petit mouvement en zigzag peu accentué, et pendant les forts orages les objets sont tellement élec-

trisés, — quelquefois même malgré la grande humidité, — que les roues des charrettes laissent échapper des auréoles de lumière; les haches, quand on s'en sert, émettent des étincelles si fortes, qu'un de mes hommes, occupé un jour à fendre du bois, jeta son outil et se sauva épouvanté. Les peaux d'animaux, tigres, chacals, hyènes et autres, dont on se sert comme de couvertures, donnent la nuit, au toucher, de véritables éclairs, que l'on peut renouveler presque indéfiniment, comme si elles se rechargeaient aussitôt que dégagées. Les chiens, même vivans, produisent un phénomène semblable, mais plus faible et ne s'obtenant pas à volonté. Les échanges de fluide sont tels entre la terre et les couches supérieures, que par tous les temps, même les plus calmes, alors qu'il n'y a pas un nuage au ciel, on voit se former de nombreux tourbillons plus ou moins intenses, tantôt stationnaires, tantôt parcourant les plaines. S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que là où les diamans sont abondans l'air est toujours fortement chargé d'électricité, ce pays doit être éminemment diamantifère, et l'on aurait la chance de découvrir de nouvelles mines en observant les endroits où ces tourbillons se forment avec le plus de régularité, comme dans la plaine située entre le *New-Rush*, *Du Toit's Pan* et *Old de Beer's*.

Outre les pluies accompagnées d'orages, la région des mines est sujette à être parcourue par des « tempêtes de poussière. » Le vent souffle alors avec une violence inouie, déchirant et soulevant les tentes, renversant tout ce qui lui fait résistance, et entraînant des nuages poudreux d'une épaisseur telle qu'ils en sont littéralement opaques. Les mineurs sont alors forcés de cesser tout travail et de s'abriter contre ce gravier qui leur cingle le visage et le corps avec une force incroyable, et d'attendre que cet ouragan se soit calmé, ce qui n'a lieu qu'au bout de quelques heures. Cette poussière rouge et fine pénètre partout, s'attache à tout, et peut être considérée comme un des plus grands fléaux de cette contrée déjà si maltraitée.

Un phénomène singulier et inexplicable est la grandeur apparente des astres; le soleil et la lune ont pour l'œil des dimensions considérables et semblent atteindre à leur lever et à leur coucher un diamètre au moins double du diamètre habituel. Ce jeu d'optique ne provient pas des vapeurs et molécules aqueuses tenues en suspension dans l'atmosphère, car en mer, où l'évaporation est plus grande qu'au-dessus d'un désert de sable, le même phénomène ne se reproduit pas. Sans en chercher l'explication, ce spectacle est d'une splendeur incontestable, et l'on comprend le respect superstitieux dont les peuples sauvages entourent l'astre roi, lorsqu'on voit son disque énorme descendre au milieu des brumes de l'horizon avec des teintes d'une richesse à désespérer les peintres.

Je termine ces remarques sur le climat par deux observations. 1° Les habitans de l'Afrique et des colonies, lorsqu'ils viennent en Europe, souffrent moins des premiers hivers que les Européens parmi lesquels ils vivent, de même que dans les colonies les Européens sont moins sensibles que les créoles aux premiers étés qu'ils y passent. De ce fait parfaitement connu, il semble résulter que le sang a la propriété d'emmagasiner le calorique pour ainsi dire, et de conserver très longtemps une température correspondante au milieu dans lequel il se trouvait. 2° A température égale au thermomètre, le froid est bien moins sensible sous les tropiques que sous les autres zones. Ainsi on a vu qu'aux mines le thermomètre descend à — 14 degrés centigrades environ, et cependant, malgré la rigueur apparente de ces hivers, aucun mineur ne fait de feu pour se chauffer, peut-être, il est vrai, à cause du prix élevé du bois. Quel que soit le motif de cette abstention, il n'en est pas moins constant qu'une population d'une quarantaine de mille âmes de tout pays et de tout âge, répartie entre les diverses mines, y vit en quelque sorte en plein air, sans autres abris que des tentes, et aux mines de rivières tous les Cafres qui allaient y chercher de l'emploi (je parle de 1870 et 1871, ne sachant pas si les choses ont changé depuis) couchaient à la belle étoile et sur la terre nue sans jamais se plaindre. Cette insensibilité relative ne provient pas de la chaleur antérieure conservée par le sang comme dans l'observation précédente, car les Anglais et les Écossais, quittant leur pays à la fin de l'hiver boréal pour arriver en Afrique au commencement de l'hiver austral, — les saisons étant opposées dans les deux hémisphères, — se montrent aussi peu frileux que les autres; elle ne vient pas non plus, comme on pourrait le penser à tort, de l'activité donnée au sang par les travaux manuels, puisque maintenant la plupart des mineurs font faire les travaux durs par les Cafres et se réservent le triage des terres, qui n'est certes pas une besogne de nature à augmenter la circulation. Du reste, dans les montagnes de l'île de La Réunion, à l'établissement thermal de Salazie par exemple, où le thermomètre descend jusqu'à 2 degrés centigrades, et où je l'ai souvent vu à 3 degrés en 1861, les maisons, fort mal jointes, n'ont pas de cheminées, même celles destinées aux malades, qui y vont précisément en hiver, et personne n'y fait de feu et n'y porte de pardessus, sauf les Européens, qui ont l'habitude de ce vêtement; bien plus, il n'est pas rare d'y voir des personnes prendre des bains de rivière matin et soir à la température citée plus haut; j'en parle par expérience personnelle. Il est vrai que là, comme aux mines, le temps est toujours sec et calme, ce qui contribue puissamment à en atténuer la rigueur.

III.

Les champs diamantifères sont divisés en deux catégories : les mines de rivières et les mines sèches (*dry diggings*). Aux mines de rivières, les diamans se trouvent sur les bords et dans le lit des cours d'eau au milieu de pierres d'une grande variété : calcédoines, agates, olivines, grenats rouges et verts, granits, feldspaths micacés décomposés, tufs, schistes alumineux contenant des pyrites de fer, micas, aragonites. Ces pierres, aux couleurs vives quelquefois, égaient la vue et empêchent la monotonie du travail. Aux mines sèches, les diamans gisent au milieu des sables et des terres d'alluvion, parmi des calcaires de toute sorte, des grenats, péridots, schistes, micas, etc., et avec un minéral noir, toujours en petits fragmens informes, de cassure conchoïdale, réfléchissant vivement la lumière et rayant le verre, qu'on appelle sur les lieux du carbone, — sans doute à cause de sa couleur.

Toutes les mines sèches sont situées au milieu de vastes plaines incultes, si plates et si unies que la vue peut s'étendre dans toutes les directions sans rencontrer autre chose qu'un horizon qui par sa régularité tranche sur le ciel absolument comme celui de la mer; c'est à peine si de loin en loin on y aperçoit quelques arbres isolés appartenant invariablement à la famille des mimosas; pas d'eau, pas de terre végétale, rien en un mot qui puisse donner à penser que ces régions, privées de toute condition d'existence, soient faites pour être habitées par l'homme. La terre végétale, — terre à briques, rouge et fine, sans pierres, — a une épaisseur qui varie de 10 centimètres à 3 mètres, mais ce dernier chiffre est une exception. Quoique les diamans ne se montrent en abondance que dans quelques bassins où ils ont été accumulés avec une profusion qui rappelle les merveilles fantastiques des *Mille et une Nuits*, il est reconnu qu'il en existe dans toute la région située aux environs du fleuve Vaal. Une circonstance assez étrange et invariable jusqu'ici pour les mines sèches, c'est qu'elles se trouvent toutes sur de faibles élévations de terrain, ou, pour parler plus justement, qu'elles sont toutes accompagnées de renflemens comme si une force intérieure avait soulevé la terre en ces endroits, ce qui a fait penser que les diamans s'y trouvent par suite d'une action volcanique. Un autre point digne de remarque, c'est que les diamans ne se rencontrent à l'état de mines que dans des bassins ou dans les environs d'un récif quelconque ayant pu former barrière, — bassin et récif intérieurs qui deviennent visibles à la suite des fouilles qui y sont opérées.

Les mines sèches sont au nombre de quatre, situées dans un rayon d'environ 5 kilomètres : *Bult-Fontein, Du Toit's Pan, Old de Beer's* et *de Beer's New-Rush*. Le *New-Rush*, la plus imposante des mines, tant sous le rapport de sa richesse que de la régularité de sa forme et de sa constitution, est un vaste bassin de 630 pieds anglais sur environ 900, ayant à peu près la forme d'une poire, et se terminant à l'ouest-nord-ouest par un goulot. Il est entouré d'une ceinture de schistes qui paraissent avoir subi l'action du feu, et dont les lames, variant d'épaisseur, mais régulièrement superposées, sont très friables, se décomposent à l'air au bout de quelques semaines, et se désagrégent avec une grande facilité. Cette ceinture de schistes, tantôt gris, tantôt et plus généralement d'un brun-jaune marbré, descend vers le fond en pente irrégulière, et donne au bassin l'apparence d'un cratère de volcan; elle varie quelque peu dans sa composition, offrant dans sa partie est-nord-est une pierre dure et lisse. Du reste, en approchant du goulot, le terrain change complétement de nature; le sable devient de plus en plus rare, tandis que la terre végétale augmente jusqu'à former la totalité du sol, en même temps que la ceinture de schistes disparaît dans la même proportion pour ne plus laisser voir partout que la terre. En deux ou trois endroits, dans l'intérieur du bassin, s'élèvent comme des récifs de pierre calcaire arrivant jusqu'à la surface même du sol. Les lames de schistes qui forment le tour du bassin sont toutes inclinées de l'intérieur à l'extérieur, comme si ces terrains, unis autrefois, avaient été soulevés du centre de manière à en faire décliner les bords du côté de la circonférence. Les terres qui remplissent le bassin, — sables gris et verts, tufs, glaises, terres graveleuses, coraux, terres dures comme de la pierre, d'un bleu-gris très tranché, etc., sont déposées en couches parfaitement distinctes et parallèles, ou du moins suivent toutes les ondulations les unes des autres, comme cela se voit dans les terrains rapportés par les eaux. A 28 mètres de profondeur, vers le milieu de la longueur du bassin, existait un lit de pierres noires ordinaires dont les angles, arrondis ou adoucis, semblaient annoncer qu'elles avaient été roulées par les eaux; ces pierres gisaient dans une terre brune mêlée de beaucoup d'eau. On rencontre aussi, éparses parmi les terres, des roches de dimensions plus ou moins considérables, atteignant jusqu'à 2 ou 3 mètres de diamètre. Les différentes terres qui remplissent le bassin du fond à la surface sont distribuées sans aucune régularité, et les couches, quoique parallèles, ne sont pas les mêmes partout à une profondeur égale. Ainsi tel mineur qui à 10 mètres rencontrera une couche jaunâtre verra son voisin travailler, à la même profondeur, dans une couche de couleur et de nature différentes; de même l'une pourra être très riche, et l'autre ne rien contenir.

Un mineur dont le *claim* (morceau de 31 pieds anglais carrés) ne présentera absolument qu'une terre graveleuse et forte d'une seule constitution se trouvera à quelques pas d'un autre dont le *claim* sera composé de sables ou terres meubles en couches régulières. En général, en arrivant à de grandes profondeurs, on rencontre des couches n'ayant aucun rapport avec celles qui leur étaient superposées, soit des terres grasses excessivement dures, soit des pierres en abondance, soit une terre dure bleu-gris, soit d'ordinaire une terre calcaire agglomérée, composée en grande partie de coraux.

Outre ces minéraux réguliers, il se rencontre parfois des fragmens ressemblant à des morceaux de bois minéralisé, comme cela aurait lieu, si des sels en dissolution avaient imprégné les pores et les cavités de débris végétaux et, après la cristallisation, en avaient gardé la forme et l'apparence, tandis que le végétal lui-même se décomposait et disparaissait. On a trouvé au *New-Rush* une écaille d'huître, un œuf d'autruche, un grain de collier en verre bleu et des os d'antilope, le tout à 7 mètres au-dessous du niveau du sol. Les deux derniers objets font partie du musée de la ville du Cap.

Les diamans commencent à se rencontrer presque à la surface du sol, car, la terre végétale n'existant pour ainsi dire pas, on arrive immédiatement en contact avec les couches diamantifères, et les gisemens continuent également à toutes profondeurs; lors de mon départ des mines, on était descendu à près de 35 mètres, et les découvertes étaient aussi fructueuses pour ceux qui travaillaient à ces profondeurs que pour les mineurs échelonnés à toutes les hauteurs intermédiaires.

Ces diamans, pour la plupart, sont plus ou moins cassés, et l'on trouve autant de morceaux informes que de pierres entières; une règle assez générale est que le diamant est d'autant plus coloré en jaune qu'il est plus gros; les plus beaux découverts jusqu'à ce jour, sous le rapport du poids, sont de 288 carats, de 166, de 144, de 115, etc. Aucune mine au monde n'a jamais donné une aussi grande abondance de grosses pierres. Ainsi, avant la découverte des champs du Cap, un diamant de 4 carats était considéré comme une fort belle pierre, et au-delà de ce poids les prix ne s'évaluaient plus d'après les calculs ordinaires, mais devenaient prix de fantaisie, tandis que maintenant l'abondance des grosses pierres est telle sur tous les marchés que le prix en est considérablement réduit et de beaucoup inférieur relativement à celui des petites. Des diamans de 10 à 20 carats se trouvent journellement au Cap, et la richesse de ces champs est telle que le *New-Rush* seulement a fourni une moyenne de plus de 3,000 diamans par jour pendant plus de huit mois, la plupart de grosses pierres.

Les diamans du Cap offrent certaines particularités curieuses

dignes d'être mentionnées. La première, c'est que la qualité la plus précieuse, en raison de la pureté de son eau, de forme octaèdre régulière à arêtes vives, est sujette *à se briser au contact de l'air.* C'est ordinairement dans le cours de la première semaine après la découverte que la pierre se gerce et se casse; cependant il est à ma connaissance que des pierres qui avaient résisté trois mois et plus ont fini par obéir à cette loi assez commune. Ces diamans ont les faces excessivement unies, ce qui s'oppose peut-être à la libre circulation du calorique, et empêche les couches internes de se mettre en équilibre avec l'air ambiant, et de pouvoir se dilater ou se contracter en même temps que les couches externes, d'où cette tendance à éclater. Il n'y a que les diamans de cette catégorie qui soient sujets à ces accidens : je n'ai vu qu'une seule exception dans un diamant octaèdre de 16 carats qui n'avait qu'une gerçure intérieure lorsque je l'ai trouvé, et qui le lendemain avait craqué dans tous les sens, malgré la précaution que j'avais prise de l'isoler par une enveloppe de suif. Il n'y a pas d'exemple d'un diamant jaune ayant jamais craqué. Il n'est jamais arrivé qu'aucun de ces diamans, une fois taillé, se soit gercé ou brisé aux changemens de température. Or, pendant l'opération de la taille, le diamant est fortement échauffé par la pression exercée contre la roue du lapidaire tournant avec une vitesse de 1,200 tours à la minute; n'est-il pas permis d'en conclure que, si après ce travail la pierre a perdu la propriété de se séparer en morceaux, c'est que la chaleur développée a permis aux molécules de se grouper d'une manière normale? On pourrait aussi inférer de là que ces diamans ont dû être formés dans un milieu d'une température élevée et qu'ils ont éprouvé un refroidissement subit, une sorte de trempe. En effet, on peut fort bien supposer, en considérant la mauvaise conductibilité du cristal pour la chaleur, qu'une couche très mince à la surface se trouve, pour une cause quelconque, assez trempée pour être dans un état de dilatation très différent de celui des couches intérieures, ce qui fait qu'un changement de température en produit la rupture et détermine une fissure qui se propage dans la masse, comme cela a lieu pour les larmes bataviques. Une autre circonstance rend plus frappante encore l'analogie d'arrangement moléculaire qui existe avec le verre trempé. Les substances non cristallisées régulièrement ou appartenant au système cubique sont douées de réfraction simple, — le verre et le diamant sont dans ce cas; mais, lorsque le verre a été trempé, il acquiert la propriété de polariser la lumière, *de même que certains diamans*, ce qu'on regarde dans ces deux cas comme l'effet d'un groupement forcé de molécules dû à l'action de la trempe. Il serait intéressant de savoir si les diamans qui par exception polarisent la lumière sont précisément ceux qui sont sujets à se briser.

La seconde particularité des diamans du Cap, c'est que toutes les fois qu'on trouve beaucoup de grenats dans la terre qu'on travaille, c'est un signe à peu près certain qu'on y rencontrera des diamans. Les jours où les grenats sont rares, on ne trouve guère de diamans, les deux allant ensemble d'ordinaire. Cette observation cependant ne s'applique pas à toutes les terres; les graveleuses sont pauvres en grenats, tandis que les sables en sont riches. En troisième lieu, il est très rare qu'on rencontre de gros diamans là où les petits abondent; au contraire, les jours où l'on ne trouve pas de petites pierres, on compte fortement sur un gros diamant, et cette espérance est très souvent réalisée. Ajoutons enfin que, dans les environs d'une grosse roche ou plutôt au-dessous, on trouve presque toujours un gros diamant.

Les diamans sont distribués dans les terres de deux manières : l'une parfaitement régulière et mathématique pour ainsi dire, l'autre déjouant tous les calculs et paraissant soumise à la seule loi du hasard. Ainsi les terres situées contre le récif qui compose le pourtour du bassin sont invariablement d'une richesse immense de la surface au fond; celles au contraire qui se trouvent dans l'intérieur sont toujours d'un produit fort irrégulier. Parmi ces dernières, les unes sont riches, tandis que celles qui les touchent ne contiennent rien; chez les unes, les diamans se montrent à la surface, le contraire a lieu chez les autres; dans plusieurs enfin, les filons riches alternent avec des couches où l'on travaille des mois sans faire ses frais. Une qualité de terre est reconnue la meilleure dans une certaine région quand, quelques pas plus loin, elle est réputée détestable. En un mot, il n'y a de certitude pour l'acheteur que dans les *claims* situés immédiatement contre le pourtour, quel que soit le genre de terre qui les compose.

Abordons maintenant les hypothèses qui ont été mises en avant pour expliquer la présence des diamans en ces lieux. Selon la première, le bassin est un cratère, et les diamans s'y trouvent à la suite d'une éruption volcanique par laquelle ils y auraient été jetés. L'apparence de la ceinture de pierre formant le pourtour du bassin peut justifier la première partie de cette proposition, mais l'examen des terres qui le remplissent et la manière symétrique dont les couches en sont disposées éloignent toute idée d'action volcanique; en outre la présence de sulfate de chaux à l'état de cristaux, de pierres calcaires à l'état de coraux non calcinés, de débris végétaux minéralisés, enfin d'écailles d'huîtres, d'œufs, d'os et de verroteries, indique surabondamment que le produit du bassin du *New-Rush* est dû à une tout autre cause.

D'après la seconde hypothèse, ce seraient de violentes rafales qui auraient entraîné les diamans dans ces mines avec le sable, la terre

et les débris organiques. Cette opinion, émise par un homme venu sur les lieux avec les connaissances voulues pour se prononcer en pareille matière, dit-on, a trouvé grand crédit dans le pays, — peut-être parce qu'elle semblait promettre un lieu de dépôt qui devait en contenir une prodigieuse quantité, pour avoir pu en laisser autant emporter par le vent. D'abord les diamans se trouvant dans tous les genres de terre du bassin, il est évident qu'ils ont dû être entraînés avec ces terres; mais, comme ces terres diffèrent essentiellement les unes des autres, elles ne peuvent provenir d'une même localité. Comment comprendre alors que les vents généraux aient pu faire une tournée dans le pays pour en enlever uniquement les terres diamantifères et les réunir toutes dans un même bassin sans en laisser tomber sur la route? Ensuite les quatre mines sèches, si elles avaient été alimentées de la sorte, auraient dû se trouver sur la ligne droite représentant la direction des vents généraux, — ce qui n'a pas lieu, car elles forment un trapèze sur la carte. Enfin une objection capitale, c'est la présence parmi ces terres de roches dont les dimensions et le poids sont tels qu'aucun ouragan ne pourrait seulement les ébranler. Ces roches, n'ayant aucun rapport avec la nature du terrain environnant et se trouvant à des profondeurs variables, doivent être venues en même temps que les terres en question. Or, les roches n'ayant pu céder à l'action du vent, il est de toute évidence que les terres qui les accompagnent n'ont pu être amenées par une rafale.

La troisième supposition présente les diamans comme ayant été formés sur place par le feu, — théorie assez mal définie au reste, et qui se contente d'une probabilité vague sans l'appuyer sur aucune preuve. L'action du feu laissant intacts des calcaires de toute sorte est une nouveauté qui se juge d'elle-même, et qui n'a pas besoin de réfutation.

Après avoir passé en revue les théories du vent et du feu, il reste à envisager celle de l'eau, — et après l'hypothèse de la formation à l'extérieur, celle de la formation sur place; commençons par la dernière. Il faut rappeler ici que le bassin du *New-Rush* est plus large à la surface qu'au fond, vers lequel les bords se dirigent en pente, c'est-à-dire que ce bassin a la forme d'une immense capsule. Lorsqu'on met dans une capsule un liquide contenant des corps étrangers en suspension ou en dissolution, ces corps se déposent toujours à l'état de précipité ou de cristaux contre les parois et le fond, les plus lourds et les plus gros d'abord. Or c'est précisément ce qui a lieu pour les diamans. Les bords et le fond du bassin sont les endroits où ils se rencontrent en plus grande abondance, — les plus gros étant beaucoup plus répandus vers les régions inférieures qu'à la surface. Cette règle, pour les derniers, est

loin d'être invariable, mais elle est assez générale pourtant. La richesse bien connue des terres situées contre le pourtour rendrait assez séduisante la théorie de la formation sur place, d'autant plus que d'autres faits encore sembleraient la confirmer. Ainsi il y a des endroits où les diamans sont généralement entiers et de même nature, comme s'ils avaient été produits dans des conditions identiques, ce qui n'arriverait pas s'ils provenaient du dehors, car ils n'auraient pas eu la chance de se trouver réunis et pour ainsi dire classés. D'autre part, l'existence presque invariable de gros diamans sous les grosses roches ne peut être attribuée au hasard, et l'on est amené à supposer que ces roches, par leur abri ou leur rayonnement, ont facilité la formation du cristal. Une autre preuve serait fournie par les diamans doubles, soit deux cristaux parfaits, l'un gros et l'autre très petit, attachés ensemble, soit deux diamans collés de manière à former l'extérieur régulier d'un seul cristal; ces attaches fragiles n'auraient pas résisté aux frottemens et aux chocs violens que les pierres auraient eu à subir, si elles avaient été lancées par le feu ou charriées par les eaux pêle-mêle avec d'autres minéraux. Enfin la règle générale qui veut que les gros et les petits diamans ne se trouvent pas ensemble pourrait bien donner à penser que la formation doit avoir eu lieu sur place, puisque là où des circonstances inconnues, il est vrai, mais propices évidemment, ont permis à la cristallisation de se faire librement, toutes les molécules se sont réunies en un seul cristal gros et entier, et d'autant plus gros qu'il y a moins de petits diamans dans les environs.

Toutes ces considérations prises dans leur ensemble feraient admettre la formation sur place d'une partie des diamans; pourtant des raisons sérieuses peuvent aussi être invoquées en faveur d'une formation hors du bassin, suivie d'un transport par les eaux. D'abord la plupart des diamans sont plus ou moins cassés et portent les traces de bouleversemens violens; puis il n'y a pas d'exemple qu'on ait jamais rencontré deux morceaux pouvant s'adapter comme s'ils avaient appartenu à la même pierre; enfin les terrains dans lesquels ils gisent sont quelquefois d'une nature complétement différente du sol ordinaire de la localité, et ont dû arriver du dehors, comme le prouvent du reste l'écaille d'huître, le collier de verre, etc. Or, ces bouleversemens ne pouvant s'accorder avec la théorie d'une action volcanique, la régularité et la superposition des couches et la présence des pierres à angles arrondis nous forcent à reconnaître que ce bassin a dû être rempli par les eaux à des époques successives. Ces eaux seraient venues, selon toute probabilité, par le goulot qui s'ouvre vers l'ouest-nord-ouest, côté d'où souffle le vent et *d'où arrivent toujours les orages et les pluies torrentielles.*

Il ne serait pas improbable que les diamans, formés ailleurs,

n'eussent été transportés par ces eaux en même temps que d'autres à l'état rudimentaire ou en voie de formation, et que ces derniers, après le cataclysme, se trouvant dans le milieu favorable à leur développement, n'eussent achevé de se cristalliser. Cela expliquerait assez les anomalies que présente la coexistence en un même endroit de pierres dont les unes paraissent n'avoir jamais subi aucun effort, tandis que les autres sont dans des conditions diamétralement opposées. Si cette théorie, que je hasarde sous toutes réserves, était sanctionnée par l'autorité d'un savant spécialiste après mûr examen des lieux, on serait fondé à croire qu'en recherchant les traces du torrent original et en le remontant suivant les indications des localités, *on pourrait arriver au point initial d'où sont partis ces diamans et les surprendre pour ainsi dire en voie de formation.* On se procurerait ainsi, outre l'éclaircissement d'une très intéressante question scientifique, une nouvelle source de richesses incalculables. Un fait qui viendrait dans une certaine mesure confirmer cette idée, c'est qu'aux mines de rivières, situées dans la direction du goulot et d'où viennent tous les orages et les grandes pluies, presque tous les diamans sont entiers, — ce qui semblerait indiquer que c'est à partir de ce point ou un peu plus haut seulement qu'ont commencé les débordemens qui ont charrié les diamans et les ont brisés.

Si les observations qui précèdent ont été faites avec assez d'exactitude pour établir qu'une partie au moins des pierres ont pris naissance à l'endroit même qu'elles occupent dans le bassin du *New-Rush*, il demeurera acquis que la cristallisation du diamant n'exige ni température très élevée, ni pression extraordinaire, ces conditions n'ayant pu être remplies à la surface du sol, à 1,800 mètres d'élévation et au milieu de calcaires non calcinés.

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'en dehors des bassins diamantifères il y a encore des gisemens de minéraux ayant l'apparence de l'anthracite ou du *bog-head*, et parmi lesquels se rencontre du fer sulfuré.

Quel sera maintenant l'avenir réservé aux champs diamantifères du Cap? Tous les *placers* mis en exploitation jusqu'ici, étant de peu de surface, ont été bien vite épuisés; seuls *Du Toit's Pan* et le *New-Rush* continuent à maintenir leur production en dépit des quantités considérables de pierres précieuses qui en sont extraites, et il serait téméraire d'assigner un terme à cette fécondité. Du reste la région comprise entre le Vaal et l'Orange est si vaste qu'il se passera encore bien des années probablement avant qu'elle ait été sondée dans toutes ses parties; le champ reste donc ouvert aux suppositions.

DESDEMAINES-HUGON.

POÈTES CONTEMPORAINS

DE L'ITALIE

M. GIOSUÈ CARDUCCI.

I. *Poesie di Giosuè Carducci (Enotrio Romano)*, Firenze 1871, Barbèra. — II. *Nuove Poesie di Enotrio Romano (Giosuè Carducci)*, Imola 1873, Galeati. — III. *Opere di Poliziano*, illustrate da G. Carducci. — IV. *Poesie* di Lorenzo de' Medici, prefazione di G. Carducci. — V. *Studi letterari*, Livorno 1874, Vigo.

Un poète qui jette des rimes dans la mêlée des partis, qui déploie un drapeau pour y inscrire ses vers, est en France une exception assez rare. Nous n'aimons pas que la muse se fausse la voix au milieu des clameurs enrouées de la place publique, ni qu'elle serve d'instrument servile aux passions violentes. L'exemple en a été donné, mais il n'a pas porté bonheur à ceux qui l'ont essayé; ils y ont perdu, sinon le succès bruyant, du moins la sympathie et l'affection du public vraiment lettré. En Italie, les habitudes sont différentes. Longtemps la poésie a été le foyer de la vie nationale : en l'absence de tout autre moyen d'expansion, l'activité morale, les désirs, les espérances, les regrets, les colères de ce peuple asservi à des étrangers, empruntaient les accens de ses poètes, et durant les périodes de son plus grand abaissement c'est encore dans les cadences de leurs strophes que l'on pouvait compter les battemens de ce cœur italien qui refusait de mourir.

Une longue pratique a consacré dans ce pays l'usage de plier l'ode, la *canzone*, la satire, le sonnet, à l'expression de la pensée politique. Chacun des mouvemens sociaux de l'Italie du XIXe siècle

a eu ses chantres harmonieux. Après 1815, partagé entre les consolations religieuses qui lui parlaient d'une Providence et le désespoir qui ne voyait dans la création qu'une fatalité sans entrailles, ce pays, alors malheureux entre tous, entendit les hymnes sacrés de Manzoni et les éloquentes malédictions de Leopardi. 1821 releva les courages et suscita le Lombard Berchet et le Florentin Niccolini : l'un aguerrit la molle strophe italienne et lui fit exprimer la haine de l'étranger; l'autre continua sur des scènes souvent obscures la tradition républicaine d'Alfieri. Après 1830, le Béranger toscan, Giusti, travaillait avec ses satires à l'œuvre de la liberté. Quand 1847 vit naître des espérances que rien désormais ne pouvait plus étouffer, la vie active commença en Italie, et la poésie dut rentrer peu à peu dans son vrai domaine. De 1847 à 1859, si M. Aleardi engagea la lutte avec l'arme fragile des vers contre les Autrichiens maîtres de la Lombardie, M. Prati en Piémont put se livrer à sa libre fantaisie et se contenter d'être quelquefois le poète de la dynastie constitutionnelle.

Après 1859, il semble qu'il ne reste plus de place pour la poésie dans la politique. Son rôle est fini; elle a préparé la nation à de nouvelles destinées, elle a ouvert la voie aux hommes de guerre, car les changemens les plus légitimes dans le sort des nations se font malheureusement avec le fer. Quand l'œuvre du soldat est accomplie, c'est à l'homme d'état d'organiser la conquête, même quand le peuple est son propre conquérant. Le temps des Amphions et des Orphées est passé : on n'établit pas un gouvernement, des chambres, un code de lois, une armée, un budget, avec des strophes. Ne convient-il pas alors que les poètes quittent le forum et rentrent dans leur vrai domaine, dans la retraite studieuse, où ils retrouvent la nature et la vérité? Et qui sera le gardien de ce sanctuaire, s'il est délaissé par ceux qui en doivent entretenir le culte?

Cependant il n'en est pas ainsi de l'autre côté des Alpes. Lyriques, satiriques, dramaturges, ne s'empressent pas de quitter le champ de bataille des partis : il en résulte ce double inconvénient, beaucoup de poésies de circonstance et une large dose de politique rimée. Je ne crois pas que le danger en soit fort à craindre dans un pays pourvu d'un grand sens et rompu par les siècles aux habitudes de la docilité; pourtant la dignité des lettres en souffre, et les écrivains s'accoutument à faire leur trouée dans le monde par des témérités, à surprendre l'attention publique avec un peu de talent et beaucoup de bruit. Au milieu de ce conflit de stances dont on aurait pu se passer, il y a cependant des pages faites pour mériter l'intérêt. Nous trouvons des unes et des autres dans un écrivain jeune encore qui a emporté de nombreux suffrages et soulevé tout autant

de critiques. M. Carducci est l'auteur de quatre recueils : les *Juvenilia*, juvéniles moins par l'esprit du livre que par l'âge de l'auteur, qui a fait plus tard ses fredaines littéraires, — les *Levia Gravia*, mêlés, comme il le dit, et peut-être plus qu'il ne le pense, de choses légères au milieu de pensées graves, — les *Decennali*, série politique dont la prétention est de rappeler un poème de Machiavel portant le même titre, — enfin les *Nouvelles Poésies*, qui, sauf deux ou trois pièces violentes, accusent une certaine maturité.

I.

M. Giosuè Carducci n'a pas eu souci du reproche adressé aux nombreux poètes de circonstance que compte la génération actuelle. Il ne se rend pas compte des différences qui séparent notre temps de celui de Leopardi ou de Manzoni; il ne voit pas qu'il a derrière lui non plus une nation, mais un parti, et ce parti est précisément le souci, l'inquiétude, le trouble-fête de la nation. Cependant ses écrits, tout animés qu'ils sont de la passion du moment, prouvent un véritable talent, et de ces effusions républicaines, qui sont même quelque chose de plus, il restera sans doute des traits de satire, quelques mouvemens lyriques, dont le souvenir sera lié à celui de l'histoire de l'Italie contemporaine. L'ardeur politique répandue dans ses écrits n'est pas le seul grief de la critique contre M. Carducci : l'écrivain a un goût fâcheux pour les personnalités. En qualité d'étranger fort désintéressé dans la question, elles ne peuvent que nous déplaire, elles ne sauraient nous blesser; mais notre regret est bien vif de retrouver dans la littérature d'un peuple désormais libre, d'un peuple ami, ces odieuses querelles où se reflétait l'abaissement politique d'autrefois. Et que signifie en effet de parler d'unité, d'Italie indivisible, si le démon de la discorde est toujours là, si les poètes se chargent de perpétuer l'esprit de cette *vendetta* littéraire?

Serra est le nom de sa patrie, dans la maremme toscane, non loin de l'emplacement de la vieille Populonia, la ville étrusque, la cité des forgerons dont parle Virgile et d'où Rome tirait le fer pour soutenir son duel contre Carthage. Il se fait gloire d'être né dans ce pays sévère, au milieu de ces plages veuves de leurs anciennes cités, à l'ombre des vieux donjons féodaux qui du haut de leurs roches calcinées semblent veiller sur les nécropoles tyrrhéniennes au fond des bois. Il a entendu, dit-il, à l'heure silencieuse de midi, lorsque tout semble dormir dans la campagne inondée de soleil, la conversation des lucumons et des augures de ses premiers ancêtres. Quand le

sirocco énervant tourmente les figuiers sauvages sur les vastes rochers taillés en équerre, il est monté sur les côtes anguleuses où le précédait le marchand du temps des Tarquins, attendant les voiles rouges de Phénicie sur la vaste mer bleue. Dante, qu'il appelle un pontife étrusque sorti de sa tombe, a été son grand-prêtre et son père spirituel, et il se fait conter par le chasseur la légende du comte Ugolin revenant du combat et frappant à la porte de la tour de Donoratico.

Il paraît que M. Carducci n'a pas conservé de l'école un souvenir sympathique. Est-ce la noire soutane du maître, sa voix chevrotante et le verbe *amo* à conjuguer sur une page usée et jaune, qui lui faisaient venir à l'esprit l'idée précoce de la mort? Par un beau jour de juin, jour de soleil et de joie exubérantes que le poète excelle à décrire, l'enfant délivrait ses regards et sa pensée des entraves de la classe, en les dirigeant, à travers la fenêtre, sur les monts, sur le ciel, sur la courbe sinueuse de la mer. Grands chênes, petits arbrisseaux, nids babillards, oiseaux, insectes, faisaient un tableau et un concert à sa jeune imagination. Tout à coup du milieu de cette vie de la nature jaillit dans son esprit l'idée de la tombe et du néant. Cette petite peinture, intitulée *Souvenir d'école* (1), n'est pas seulement une de ses esquisses les plus heureuses; sans le vouloir, il fait entrevoir dans cette figure enfantine de dix ans la physionomie du poète à trente ou quarante ans. « L'enfant est le père de l'homme, » dit Wordsworth, et je ne saurais m'étonner de ce que cet écolier qui se dérobe à sa classe pour voltiger tour à tour des pensées joyeuses aux images funèbres continue plus tard, esprit peu docile, à secouer tous les jougs, même parfois celui de la raison, à vagabonder en imagination, à passer du rire aux larmes, quelquefois sans motif, comme le clavier sous les doigts d'un artiste capricieux.

Il a consacré à un autre maître un hommage plus reconnaissant. Pietro Thouar était un instituteur populaire, d'opinions qui sentaient la république, et un écrivain de la phalange de ceux qui, renonçant aux conjurations, se mirent à préparer le peuple pour des jours plus heureux. Il avait fait partie de *la Jeune Italie,* et, tout en faisant sa classe, il copiait et répandait sous main les vers patriotiques de Berchet. Ce sont là précisément les hommes qui ont donné le signal du ralliement autour du trône national de Victor-Emmanuel. On comprend que de tels maîtres, qui signaient des adresses à la royauté d'une main atteinte déjà des glaces de l'âge, devaient laisser quelques écoliers moins revenus des illusions de la jeunesse. Si M. Carducci est un échantillon fidèle de cette génération, elle est

(1) *Rimembranza di scuola,* Nuove Poesie, p. 65.

plus démocrate que celui qui l'a formée. L'instituteur fuyait les avances des princes et ne portait pas les décorations qui lui étaient accordées; l'écolier fait profession de braver les grands et les riches; il ne croit pas pouvoir honorer son maître sans déclamer quelque peu contre les faux Gracchus, contre les Brutus satisfaits, contre les Catons de comédie. Disons-le en passant, M. Carducci gâte le portrait de cet homme aimable et modeste par le cadre emphatique où il l'enchâsse; il en est puni par le ton théâtral de cette pièce d'un lyrisme peu d'accord avec la simplicité du sujet.

Un autre écrivain, celui-là plus célèbre, paraît avoir exercé sur lui et sur les hommes de son âge et de son parti une influence sérieuse. Le poète dramatique Niccolini avait marché d'abord dans la même voie que les Manzoni, les Rosmini, les Balbo, les Giusti. Une scission eut lieu sur la question religieuse; Niccolini ne se laissa pas gagner par les espérances qui brillèrent comme une aurore fugitive sur les commencemens du règne de Pie IX. « Tu resteras gibelin, et nous resterons guelfes, mais nous serons toujours amis, » telles avaient été, dit-on, les dernières paroles adressées à la suite d'une discussion par le marquis Gino Capponi, qui attendait de la papauté la revendication de la liberté italienne, à Niccolini, qui n'en attendait que la prolongation des maux présens; cette protestation cordiale ne fut pas réalisée. Les libéraux d'avant 1846 demeurèrent plus ou moins guelfes, ceux d'après se firent, pour une bonne part, gibelins; mais Niccolini cessa de donner la main à ses anciens compagnons d'armes. Il changea d'amis, et M. Carducci compta sans doute parmi ceux qui renouvelèrent l'entourage du vieux poète républicain; il grossit certainement les rangs des jeunes hommes qui faisaient de chacune des tragédies nouvelles de Niccolini une occasion de manifestations politiques contre la dynastie de Lorraine. Il devait être au milieu de la foule qui, à la veille de l'annexion au royaume d'Italie, battait des mains aux scènes plus virulentes que dramatiques de la pièce d'*Arnauld de Brescia*. Lui aussi, je pense, accompagnait en triomphe à son domicile le dramaturge presque octogénaire qui venait de surexciter en beaux vers la double passion de l'unité nationale et de l'indépendance civile. Dans plusieurs pièces de M. Carducci, nous retrouvons l'écho de ces soirées qui enivrèrent un instant Florence et rompirent la solitude où vivait confiné le patriarche libéral. C'est au lendemain d'une représentation de l'été de 1856, presqu'à la veille de la libération de l'Italie, que le jeune poète enthousiaste écrivait ces strophes :

« D'où te vient, ô saint vieillard, la puissance de communiquer à de vieux souvenirs de jeunes et vivantes colères, et d'enseigner l'espérance

à nous autres, âmes abattues et muettes? Donc l'éternelle intelligence est encore compatissante à cette patrie, puisque tu demeures, malgré la destinée ennemie, chantre de l'Italie en ses années de servitude...

« Eh bien! puisque tout le reste nous est refusé, que la muse du fond des théâtres déclare la guerre! qu'elle jette la flûte plaintive et ceigne la cuirasse, qu'elle saisisse la lance d'une main aguerrie! Que les jeunes reçoivent d'elle un lait qui les remplisse de courage, que l'âge mûr se forme à la hardiesse, que la plèbe, point d'appui nécessaire, apprenne qu'il y a une patrie (1)! »

Ces images ne sont pas toutes d'une égale fraîcheur; elles paraissent d'autant plus conformes à l'école classique et toute grecque de Niccolini. Une analogie plus remarquable se rencontre dans certains sujets traités par le poète de soixante-dix-huit ans et par son disciple, qui n'en a que vingt-six. La différence consiste, et sans doute elle est notable, en ce que le premier parle des mêmes choses en ayant les yeux sur Dante et sur Pétrarque, et le second en tournant quelquefois les regards du côté de M. Victor Hugo. Le saint-père a-t-il excommunié les envahisseurs du territoire de l'église, le vieillard maudit Rome, il l'appelle « courtisane des rois, » *meretrice dei re,* il s'emporte contre « sa cupidité, » contre « sa bassesse mercenaire, » c'est de l'invective qui sent son XIVe siècle; le jeune homme s'attaque directement au souverain pontife et l'excommunie à sa manière en vers lyriques. M. Carducci brûle ce qu'il a adoré; il a outragé la majesté pontificale dix ans après avoir chanté le saint sacrement. Ici encore nous trouvons la progression remarquée plus haut, et le disciple va bien plus loin que le maître. Niccolini refusa la croix de l'ordre civil de Savoie que lui donnait le roi Victor-Emmanuel : il était au fond républicain; mais il vint, appuyé sur les bras de ses amis, présenter une adresse au nouveau roi d'Italie. Le vieux poète y rappelait avec complaisance des vers de sa façon où il invoquait, trente ans auparavant, l'avénement d'un roi qui fît disparaître les divisions et fermât les blessures. Celui qui prétend marcher sur les traces du vieux gibelin, à défaut d'une autre république, chante la république française, l'ancienne, celle des Desmoulins, des Danton, des Robespierre. Marat lui-même a sa part, non d'éloges, — M. Carducci est homme d'esprit, — mais de souvenirs et d'excuses, le tout puisé dans M. Michelet. Nos écrivains radicaux ont pris de l'empire sur la démocratie italienne : Mazzini est délaissé comme mystique et amoureux de l'idéal.

Après ces réflexions, ceux qui ne sont pas au fait de l'extrême libéralisme qui règne en Italie apprendront avec surprise que ce

(1) *Poesie,* p. 153 et suiv.

poète jacobin, que cet ennemi forcené des papes est professeur depuis une douzaine d'années à Bologne. Sans doute cette ville, en sa qualité d'ancien chef-lieu des légations pontificales, est un foyer naturel de réaction démocratique; cependant de l'autre côté des Alpes il n'y a pas à s'étonner de cette liberté ou, si l'on veut, de cette licence : l'Italie, même sous le régime de l'unité, est le pays de la variété. L'esprit public change d'une ville à une autre, et il y a des courans qui portent en sens divers les Italiens que leurs intérêts n'attachent pas à leur sol, ici les démocrates, là les conservateurs, un peu partout les libéraux. M. Carducci est un Toscan dépaysé. Dans un sonnet de 1867, il accuse Florence d'indifférence politique et de servilité, ni plus ni moins que s'il était Napolitain ou Piémontais. Ne serait-ce pas qu'il a des saillies trop vives pour le calme tempérament des Florentins? Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour entrevoir les divisions, les sécessions, le démembrement final qui succéderaient à l'institution de la république en ce pays. La royauté est le lien nécessaire qui retient ensemble toutes ces parties discordantes.

De bonne heure, M. Carducci publia des vers qu'il réunit ensuite sous le titre de *Juvenilia*. Comme il se fait une consommation perpétuelle de poésie, les écrivains en ce pays, loin de se recueillir, lancent dans le monde leurs inspirations au jour la journée, et quand ils les rassemblent en volumes, il n'est pas rare que ces pensées, nées chacune en leur saison particulière, affectent des couleurs diverses. Il y a un peu de tout dans ces *Juvenilia*. L'auteur pourrait bien être chrétien et catholique, — il écrit des stances en l'honneur d'une Diana Giuntini, morte en odeur de sainteté; il pourrait bien aussi être libre penseur, — il méprise son siècle, « ce petit siècle qui affecte le christianisme, » *il secoletto vil che cristianeggia*. Peut-être ne serait-il ni l'un ni l'autre, s'il faut prendre au sérieux sa pièce à Phébus Apollon, où il parle en dévot du vieux culte des idoles. Nous aussi, nous avons eu nos païens de la littérature, quoiqu'ils ne fussent guère que des dilettanti de mythologie, des artistes jouant des variations sur un thème homérique ou alexandrin. Il s'agit ici d'un retour presque sérieux au polythéisme, d'une débauche de paganisme en apparence fervent, d'un retour aux dieux de Virgile et d'Horace par je ne sais quel patriotisme autant que par tendance littéraire. Monti, en 1825, avait épuisé tout ce que ce thème pouvait offrir de piquant. Son épître sur la mythologie était une plaisanterie écrite de verve contre les romantiques. M. Carducci en fait un article de foi et une question de drapeau. Dans un *brindisi*, — chanson à boire, — il invite ses amis, des étudians de Pise sans doute, à laisser la misérable famille romantique gémir, jeûner, re-

garder la lune de ses yeux affaiblis, à vider les coupes suivant le rite héréditaire, tandis que le clairon autrichien retentit dans les lieux où naquit Virgile, tandis que le soldat français parcourt la Voie-Sacrée. Il est entendu que, pour la dignité classique, le clairon autrichien reçoit le nom de *lituus rhétique*, et le soldat français celui de *guerrier de Brennus*. Bacchus est invoqué à défaut d'Apollon, que Teutatès et Odin ont mis en fuite. Certes nos régimens eussent été bien étonnés de se voir traités d'adorateurs de Teutatès. Ces anachronismes, datés de 1854, perdraient toute saveur, si l'on oubliait la passion politique ou nationale qui inspirait les jeunes buveurs.

« Caton lui-même, intrépide, demanda sa coupe à son esclave; puis, songeant à César, il saisit le fer romain.

« Et, tandis que Brutus veillait sur les livres de Platon, Cassius, au milieu des amphores de cécube, attendit les ides de mars. »

L'auteur s'efforçait de rajeunir la vieille querelle du romantisme en y mêlant des choses étrangères. Encore aujourd'hui cette préoccupation le brouille avec l'astre pacifique de la lune, la confidente pourtant, l'amie d'un de ses maîtres vénérés, Leopardi; mais la lune, à ce qu'il paraît, a le tort d'être romantique. Sa préférence littéraire pour le soleil, son mépris capricieux pour l'humble satellite, lui dictent encore dans son dernier recueil une boutade qui a son originalité.

« Bienfaisant est le soleil; il seconde le travail des hommes, et, joyeux, il s'y complaît; par lui, la vaste moisson d'or courbée appelle en frémissant la faux.

« D'en haut, il sourit au soc humide reluisant entre les noires mottes de terre, tandis que le bœuf descend lentement la côte toute rayée de sillons.

« Sous le voile des pampres, il enflamme et dore les grappes brillantes, et aux derniers chants enivrés de l'automne, mélancolique, il sourit encore.

« Et puis à travers les toits noirs des cités il égare un de ses rayons vers la jeune fille qui oublie au travail ses jeunes années.

« Il lui conseille une chanson de printemps et d'amour : le sein de la pauvre artisane palpite, et dans la douce lumière un chant prend l'essor comme l'alouette.

« Mais toi, ô lune, tu te plais à embellir avec ton rayon les ruines et les deuils : tu ne sais mûrir, dans ton fantastique voyage, ni fleurs, ni fruits.

« Là où la faim s'endort dans la nuit, tu entres par les impostes vides et tu la réveilles, afin qu'elle sente le froid et qu'elle pense au lendemain.

« Puis, sur les aiguilles gothiques, tu te pares de languissantes blancheurs, et tu fais la coquette avec les poètes fainéans, avec les amours inutiles.

« Puis tu descends dans le *Campo-Santo :* là tu rafraîchis pompeusement ta lumière fatiguée, et rivalises de lueurs froides et blêmes avec les tibias et les crânes.

« Je hais ta face ronde et stupide, ta robe blanche empesée, nonne libertine et inféconde, fausse dévote de la voûte des cieux (1). »

II.

Jusqu'en 1857, époque des *Juvenilia*, M. Carducci, à peine âgé de vingt-quatre ans, était pour ses lecteurs un écrivain de bonne race et de bon langage, aux veilles studieuses, au style laborieux, aux opinions flottantes, contradictoires peut-être. Dans les treize années suivantes, une physionomie particulière de poète se dessina dans ses *Levia Gravia* et dans ses *Decennali*. Le public vit désormais qu'il avait affaire à un auteur affamé de réputation : M. Carducci ne craignit pas dans ses vers de mettre au premier plan sa personne; il adopta un rôle qui correspondait sans doute à ses aspirations naturelles. Il ambitionna d'être le Tyrtée de l'Italie; mais de quelle Italie parlait-il? Non de celle que nous connaissons, qui a ses grandeurs et ses faiblesses, mais qui s'est sagement groupée autour d'un roi constitutionnel, qui a voulu se posséder elle-même, se posséder tout entière, et cependant rester fidèle aux croyances, aux souvenirs de son passé; celle qu'il invoquait, il la voyait dans l'avenir, et il l'exhumait des ruines de l'antiquité. Il se taisait sur la délivrance entreprise de commun accord avec un peuple allié; il était muet sur les grandes batailles formidables et gardait son enthousiasme pour l'expédition du général improvisé qu'il appelle le Thrasybule de Caprera, il gardait tous ses chants pour la surprise, pour le coup de main de Sicile et de Naples. Le frémissement de la mer Tyrrhénienne n'avait pas bercé ses premiers sommeils, ni l'ombre et la solitude de la vieille Populonia n'avaient protégé ses premières années « pour en faire un poète de cour, pour l'introduire, la poitrine chargée de croix, dans une foule aux habits dorés. » Il voulait être l'Alcée de la sainte Italie, de la mère commune des Romains, des Samnites, des Étrusques, du vieux pays de la guerre sociale.

(1) *Nuove Poesie*, p. 32.

« Salut, ô ma patrie! Que cette langue se dessèche, si jamais je t'oublie, si j'oublie en quel pays je pense et j'écris. C'est toi, ô sainte patrie, qui fais jaillir de mon cœur le transport de la passion, l'ennui amer, le trait enflammé de la colère, l'élégie de l'amour.

« Censeur en démence, chanteur stupide de vieilles folies, — que tes enfans, ô Italie, me donnent tous les noms qu'il leur plaira! Je ne serai jamais un flatteur d'affranchis sans courage et de philosophes sans honneur! »

Voilà donc l'idéal de M. Carducci : être le poète de la république italienne. Que celle-ci réussisse à se faire, elle est assurée déjà d'avoir un chantre pour la célébrer. Reste à savoir s'il n'aurait pas plus raison qu'il ne pense, et si le bon temps de la guerre sociale ne reviendrait pas.

En attendant, il fait mine de se confiner dans la tristesse et le mécontentement, et de n'en vouloir sortir que pour lancer des traits satiriques contre le présent. A ceux qui lui conseillent d'oublier, de ne pas semer des épines dans le cœur des hommes, de se souvenir que la beauté a encore des sourires, que la vie a encore des charmes qui ne sont pas flétris, il répond en se comparant à Juvénal et à Dante. On le voit, ce n'est point dans l'école républicaine que les poètes italiens perdront les allures théâtrales qu'on s'accorde généralement à leur reprocher. Au besoin, nous aurions ici le témoignage de M. Carducci critique contre M. Carducci poète, et il observe quelque part que la révolution a malheureusement appris aux écrivains à exagérer leurs pensées et à surfaire leurs sentimens. L'auteur des *Levia Gravia* se complaît donc dans sa morosité, il fait « de l'hypocondrie rimée. » Cette expression est d'un autre Toscan, bien naturel celui-là et dépourvu de toute affectation. A propos de la poésie à la mode vers 1839, Giusti se plaignait de ce que tous les échos de l'Italie retentissaient de longues et ennuyeuses jérémiades (1). Et en effet il ne se peut de contradiction plus choquante que celle qui consiste à vouloir que le monde marche et à le décourager, à nier le chemin déjà fait quand on lui montre celui qui est à faire. Encore cette épidémie de découragement s'expliquait-elle, il y a trente-cinq ans, au temps de Leopardi, quand l'Italie était dans un abaissement d'où il semblait impossible de la tirer, quand la gloire, — ne parlons pas de la liberté, — quand la gloire était un mot qui ne pouvait plus avoir de sens pour elle, quand, par un retour inévitable, elle se souvenait de ses grandeurs passées, et mesurait avec angoisse la profondeur de sa chute. Alors le désespoir semblait permis. Que

(1) *Epistolario*, t. Ier, p. 179.

dire aujourd'hui de ceux qui désespèrent après 1860? Que penser par exemple du farouche accablement qui sert de conclusion à la *canzone* intitulée *Congedo*, « Adieu à la muse, » dans les *Levia Gravia?* A l'exemple de Leopardi, l'auteur a voulu renouveler cette vieille forme savante de la poésie lyrique italienne. Dans ces larges strophes de douze, de quinze, de vingt vers, il faut que d'habiles repos soient ménagés : le plus souvent la *canzone* croise entre elles un certain nombre de rimes qui forcent l'oreille d'attendre longtemps avant d'être satisfaite. Cette complication magistrale explique la méprise bien naturelle d'Alfred de Musset, quand il s'imagina que les vers de Leopardi n'étaient pas rimés (1); elle trahit surtout l'apprêt mal caché dans les poésies de ce maître. Pour châtiées et parfaites qu'elles soient, un lecteur exercé ne peut s'y tromper; mais enfin Leopardi mettait son âme dans ses strophes un peu artificielles, il ne s'était donné aucun rôle à soutenir. M. Carducci occupe un rang distingué parmi les successeurs du poète de Recanati, il le rappelle souvent par l'élégante concision du style; mais pourquoi versifier si laborieusement son désespoir patriotique? Il y a de belles parties dans cette *canzone* du *Congedo* quand il rappelle l'ancien et doux commerce avec la muse, surtout la comparaison du poète éloigné de ses sources familières et vivifiantes avec l'Arabe égaré dans le désert. On se demande pourtant ce que c'est que ce désespoir, quand on n'est pas, que nous sachions, le poète *gobbo*, bossu, dont les femmes se moquaient, dont les hommes parlaient avec une compassion douloureuse, l'écrivain disgracié de la nature qui fuyait le monde de peur d'y être ridicule, le fils de famille que l'on abandonnait à ses propres ressources, parce qu'il n'était pas bien pensant, l'être chétif et inspiré, vieux avant l'âge, qui avait tant de raisons de se plaindre de la nature et tant d'admirable éloquence à répandre dans ses plaintes, quand on ne vit pas enfin dans une patrie abaissée, asservie par l'étranger, et qui semble, pour vivre tranquille, s'accommoder de sa servitude.

Du jour où M. Carducci s'est montré, dans les *Levia Gravia*, sinon tel qu'il est, du moins tel qu'il voulait être, la littérature italienne a certainement compté un imitateur de plus de Leopardi. A dire vrai, la sombre philosophie de ce génie étrange ne pouvait que lui être personnelle; on ne fait pas école avec la doctrine de l'ennui et du dégoût de la vie, on en répand tout au plus la contagion morale, qui ne saurait durer, ou qui dégénère bien vite en grimace. L'auteur des *Levia Gravia*, à trente-cinq ans de distance, se rapproche le plus qu'il peut, et sans le dire, du poète de Recanati. Il lui em-

(1) Poésies, *Après une lecture*.

prunte l'idée, le mot même qui apparaît toujours dans les méditations poétiques du maître, *il vero*, la vérité odieuse, mortelle, que celui-ci voit au fond de tout,

. . . . . L'acerbo, indegno
Mistero delle cose,...

le mystère désolant des choses qui se dévoile, suivant lui, après la jeunesse, c'est-à-dire l'idée du néant, l'absence de providence divine, la puissance unique d'une nature indifférente, féconde et destructrice, attentive à produire, non à protéger, soucieuse de l'être, non du bonheur ni du bien de ses créatures. M. Carducci est-il sérieusement pénétré de la même tristesse? Ce *vrai* dont il parle si souvent est-il son fantôme obstiné, comme il l'était de Leopardi? N'y a-t-il pas là un peu de convenu? L'ennui ne se feint pas, ne se joue pas à volonté. Quand ce dernier poète se représentait sous le personnage d'un pasteur errant de la Haute-Asie, quand il accusait avec passion le vide de son existence et qu'il s'adressait aux animaux repus et tranquilles dans leur muette satisfaction : « dites-moi, pourquoi êtes-vous contens, si vous êtes couchés à terre? pourquoi, si je suis au repos, l'ennui vient-il m'assaillir? » quand il avait de ces cris de l'âme, nul ne songeait à douter de sa sincérité. On se souvenait de Pascal, qui a bien connu cet ennui et l'a décrit. J'avoue que pas une de ces idées ne traverse l'esprit à la lecture de M. Carducci : on songe à ses vers quelquefois fort beaux, à son style vigoureux, on ne s'avise pas le moins du monde de le plaindre. Leopardi se croyait et il était très malheureux; il s'en faut que M. Carducci soit assez élégiaque pour cela : n'a-t-il pas pris lui-même le soin d'en avertir? Il ne dit nulle part que la vie est un mal, comme son devancier, condamné à aimer sans espoir, croyait avoir le droit de le déclarer. Nous avons rappelé l'influence de la constitution physique de Leopardi, de l'amant discret de Nérine, de Silvie et d'Aspasie sur la tournure de ses pensées. On sait aujourd'hui quelles étaient ces trois figures gracieuses ou brillantes qui traversent les pages les plus intimes du poète, les plus chères au pauvre malade : on redit les propos qui se chuchotaient dans les sociétés où il paraissait quelquefois. Il s'irritait, il est vrai, qu'on attribuât sa philosophie désespérée à l'excès de ses malheurs et de ses souffrances; mais il faut remarquer qu'il se faisait sans cesse un argument et une arme de sa vieillesse prématurée, et qu'il revenait avec bonheur vers ses jeunes années, vers le temps où l'amour ne lui semblait pas encore interdit. Non, sa mélancolie, comme sa doctrine, n'était pas purement le fruit de sa pensée et l'œuvre de son entendement. Et d'ailleurs son orgueil seul, un orgueil bien excusable, prétendait

cacher la source secrète de cette profonde tristesse; dévoilée telle qu'elle était, elle n'en paraît que plus humaine et plus touchante.

Que la mélancolie de M. Carducci soit moins sérieuse que celle de Leopardi, cela n'a pas droit de surprendre. Ce n'est pas chez lui affaire de tempérament. Il parle beaucoup d'amour, et le plus souvent sur le ton d'une satisfaction entière; il chante très souvent le vin, et toujours avec succès. C'est à peine de la philosophie que cette tristesse; la politique y joue le principal rôle. A cet égard, il s'éloigne beaucoup du maître. Leopardi était libéral et n'appartenait à aucun parti : il rejetait sur la nature, non sur un système de gouvernement, la responsabilité des maux qu'endure l'humanité. Le recueil de ses poésies renferme une belle pièce posthume, peu connue en France, *le Genêt ou la Fleur du désert*, où il développe largement sa pensée sur l'existence du mal. Attiré par les soins d'un ami sous le ciel bienfaisant de Naples, ce cœur dévoré de souffrances physiques et morales, au lieu de se tourner vers les délicieuses perspectives d'Ischia, de Mergellina, du Pausillipe, qui l'invitaient de toutes parts, se complaît dans le désert de lave noire que le Vésuve a étendu sur les campagnes riantes. Seule *la ginestra*, le genêt, qui offre le premier motif et le titre de cette méditation, mêle une douce image et un parfum à cette grande scène désolée. Le désert volcanique et la pauvre fleur qui l'embaume quelques instans, voilà, selon le poète de Recanati, l'image de la vie; cette couche de lave qui se répand sur les travaux les plus heureux du laboureur, voilà le progrès humain. Le XIXe siècle, à son avis, tourne le dos à la vérité, qui est implacable et qui s'appelle le mal : il flatte l'homme et lui cache le vrai; il le trompe et lui fait voir des horizons de félicité menteuse.

Que prétendait donc ce poète maladif, pacifique envers tous, irrité seulement contre la destinée? Ce n'était pas d'accuser les gouvernemens, ni de changer les sociétés, c'était de remonter à la source même du mal, qui lui semble être la nature, de coaliser les hommes contre celle qu'il maudit partout, afin qu'ils se protégent et se défendent de leur mieux contre l'éternelle ennemie. C'est l'athéisme des derniers siècles de l'antiquité s'emparant d'une intelligence qui s'est dépouillée des croyances chrétiennes et de toute religion naturelle. Giordani se trompait en disant que Leopardi était un Grec du temps d'Anaxagore et de Périclès : il est tout au plus du siècle et de la génération de Lucrèce; des vers de ce dernier, il a fait son point de départ, il en a bu toute l'amertume, qui s'est encore aigrie dans son imagination souffrante. On voit combien Leopardi est loin du pessimisme politique et de la misanthropie républicaine de M. Carducci. Au reste que le découragement de l'un s'accorde jusqu'à un certain

point avec le scepticisme frondeur de l'autre, que le regret des anciens temps dans le premier aboutisse naturellement à une sorte de paganisme vague dans le second, nous l'admettons volontiers. Il est évident que les idées de Leopardi, érigées en système philosophique et politique, devaient produire à peu près ce que nous voyons dans M. Carducci; il l'est aussi que l'auteur de *la Ginestra* ne songeait pas à faire des prosélytes, et que son désespoir sincère n'est pas responsable des humeurs noires d'une école de mécontens.

A toutes les poésies politiques des *Levia Gravia*, nous préférons sans hésiter celles qui touchent à la vie privée, aux sentimens personnels de l'écrivain. Nous ne pouvons, par exemple, relire sans émotion les cinq ou six sonnets et l'espèce de *canzone* qu'il a consacrés à la mémoire de son frère, mort par le suicide le 4 novembre 1857. Cet infortuné devait être de quelques années plus jeune que lui; aujourd'hui il repose sous la terre de Sainte-Marie-al-Monte, une colline qui abrite la demeure des vieux parens du poète et d'un frère plus jeune encore; il a depuis apporté à côté de cette tombe une autre dépouille, celle d'un enfant qu'il a perdu; ce lieu paisible et doux qui renferme tout ce qu'il chérit, il l'a encadré dans le meilleur peut-être de ses sonnets, quatorze vers charmans que nous traduirions, si le rhythme et la perfection du langage étaient choses qu'on pût traduire.

La pièce qui a pour titre *Alla Memoria di D. C.* est toute une peinture de cette fin douloureuse de son frère. Il était beau à voir, ce jeune homme, quand il pliait à sa fantaisie un cheval soumis au frein, tantôt dessinant au galop un cercle étroit, tantôt lancé à toute bride dans la plaine ouverte; alors ses yeux lançaient un éclair, et sa pensée courait avec le vent d'avril dans le printemps de sa jeunesse et de la nature. Quelques regards le suivaient, quelque salut affectueux; peut-être quelque jeune fille se souvenait-elle du cavalier dans ses rêves. Hélas! un vague souci, le souci noir du poète antique, chevauchait en croupe avec lui : la vision de mort l'accompagnait de sa froide image. Quelles idées l'obsédaient alors? L'auteur, qui le fait parler au moment suprême, s'efforce d'en retrouver la trace.

« Ton sourire ne brille plus pour moi, soleil d'or! Voici que je force la destinée et que je me réfugie sous la terre. O profonde paix où je reposerai libre de toute peine! O silence interrompu après le trouble! Cependant tu es belle à voir, ô terre! et toi aussi, soleil, tu es beau! La nature s'habille de vêtemens de fête pour toi comme pour son roi, et j'entends sortir des forêts une musique ineffable que tes feux éveillent. Mais toi, imperturbable, indifférent, tu éclaires et tu favorises d'un

même regard les rendez-vous amoureux et les tueries entre frères. En ce moment, tu te poses souriant sur mon front, et tu jettes un vif rayon de ta lumière sereine sur le fer qui va me percer la poitrine. Tu me rappelles les souvenirs effacés de mon premier âge, et verses le désir de jouir dans mon cœur qui va pourtant mourir...

« O chères années où je te voyais éclater sur la mer, quand l'onde vaste frémissait renvoyant tes étincelles, quand le ciel illuminé de clartés s'enflammait! Pas de visage d'homme, pas d'œuvre humaine devant moi : à travers la profonde lumière, je courais haletant pour jouir de ce haut spectacle. J'avais avec moi mon erreur, qui jetait un voile rose sur les objets. Oh! qui me l'a enlevée? Qui m'a enseigné la vie funeste? Demain, étendu dans mon sang, dans la froide horreur de la mort, tu me reverras, soleil, détruit de ma propre main. Que mon jeune sang fume en présence de la cruelle marâtre des hommes; souillant les regards de mes parens, qu'il atteste l'odieuse trahison de la vie. Loin de la force cruelle qui serre entre ses mains le frein de cet univers, porté sur les ailes de la mort, que mon esprit prenne sa course vers les lieux où l'on ne souffre plus, où l'on ne rencontre plus de tyrans. »

Le suicide est entré dans la littérature italienne avec *Jacopo Ortis*, et il s'y est montré discursif, oratoire outre mesure; le personnage de prédilection de Ugo Foscolo parle sans cesse de se tuer au point de faire croire que la mort n'est pour lui qu'une source d'émotions et un thème pour sa philosophie pessimiste. Le dénoûment en souffre un peu; il paraît sans cesse ajourné, on ne voit pas pourquoi il vient si tard, ou même pourquoi il ne serait pas retardé davantage. Dans le fait, après avoir poursuivi avec tant de complaisance l'image de la mort, après en avoir fait le texte de tant de pages éloquentes, Foscolo a jugé à propos de vivre, et à travers toute sorte de misères, victime des événemens, de sa vanité, de sa frivolité, et surtout de ses dettes. Leopardi a voulu vivre malgré son *Bruto minore*, où il soutient le droit de se détruire, malgré ses infirmités et sa gêne, malgré sa foi robuste dans le matérialisme et dans le néant. Le suicide ailleurs fournit un dénoûment ou un chapitre à un roman; en Italie, il est le sujet même. Il arrive de plus, comme dans *Jacopo Ortis*, qu'il affecte une tendance politique : les héros italiens de la mort volontaire sont des Catons d'Utique.

Ces reproches ne peuvent s'adresser aux vers de M. Carducci sur la fin tragique de son frère. Ici le sacrifice sanglant n'est que trop réel. Il y a de plus dans ces vers d'une harmonie funèbre l'âme d'un frère qui pleure son sang. On s'associe au deuil du poète : on ne se sent pas le courage de tirer de ce suicide la leçon qu'il con-

tient; on lui pardonne presque les paroles irritées où s'exhale sa douleur impuissante. Encore faut-il que son désespoir ne soit pas injuste : nous ne voyons pas pourquoi la société serait maudite à cause du suicide d'un jeune homme, ni ce que signifient ces promesses par lesquelles l'auteur s'engage à le venger dans ses vers d'un monde odieux.

III.

Les *Decennali* ou poésies de dix ans sont du même temps que les *Levia Gravia* (1860-1870). L'auteur a partagé ses vers de cette époque en deux recueils, suivant qu'ils étaient plus ou moins osés, plus ou moins forgés et trempés pour le combat. Les *Levia Gravia* étaient relativement timides et ne sortaient guère du terrain philosophique; les *Decennali* contiennent les hardiesses, les sorties, les coups de pistolet tirés pour forcer l'attention. La plus singulière de ces pièces, destinées à faire scandale, est une espèce d'hymne *a Satana,* car il y a cette progression dans les écrits du poète : après avoir chanté le saint sacrement, il a passé à Phébus Apollon, puis à Satan. Cette débauche intellectuelle parut pour la première fois en 1865 avec la date de 2618 de la fondation de Rome, sous le pseudonyme d'*Enotrio Romano,* qu'il a gardé depuis. Que signifie un hymne à Satan sous la plume d'un poète qui se range dans l'école de Leopardi, qui adopte son langage et ses formules, qui croit au néant? Qu'il admette le hasard, la destinée, une force occulte menant toute chose, comme il voudra; mais il n'y a pas de principe du mal sans un principe du bien, pas de Satan sans Dieu. Ce n'est pas tout : le Satan de M. Carducci est tout ce qui existe, la matière et l'esprit, la chair et la pensée, l'amour et la liberté. Il est dans les yeux de la femme et dans l'éclat vermeil du vin, dans les marbres et dans les toiles, dans les chœurs et dans les danses; il est dans les vers de l'auteur, s'il faut l'en croire. A ce compte, Satan est tant de choses qu'il n'est plus si noir qu'on pensait. Il est vrai qu'il est l'ennemi des rois, des prêtres, du Dieu que ceux-ci prêchent, et en général de tous ceux avec qui le poète est brouillé. En revanche, ce Satan si multiple rappelle à la vie les grandes ombres des vieux Romains de Tite-Live; il a inspiré les Wiclef, les Hus, les Savonarole, les Martin Luther, ces apôtres de la réformation, qui eussent été bien surpris de se voir glorifiés à titre d'agens de Satan, eux qui lui faisaient si bonne guerre. En un mot, cet hymne, qui a fait grand bruit, est une folie relevée de bel esprit; c'est la confusion même jetée dans des strophes artistement travaillées. De certaines pages

déjà confuses de M. Michelet, l'auteur a tiré des fantaisies qui portent le mélange des idées jusqu'à l'absolue contradiction.

Le morceau le mieux réussi de ce recueil politique et un peu socialiste des *Decennali* est celui qui touche le moins à la politique, le *Brindisi* ou *Chanson à boire*. En effet le disciple du mélancolique Leopardi en met dans chacun de ses volumes, et il est mieux inspiré quand il a le verre à la main que lorsqu'il promène ses doigts sur les cordes de fer de la lyre d'Alcée. Il est vrai que le poète de Mitylène chantait aussi bien le vin que la liberté; mais, soit qu'il exagère le diapason de l'ode patriotique, soit qu'il n'ait sur son instrument que l'une des cordes d'Alcée, M. Carducci n'a pas, ce semble, la haute vocation lyrique. Nous préférons à ses élans les plus hardis les strophes légères et franches de Giusti, qui faisait d'ailleurs d'excellentes chansons à boire à l'italienne, des *brindisi* mêlés de satire politique ou morale. M. Carducci les connaît bien, et l'on s'en aperçoit dans ses recueils. Nous goûtons beaucoup moins les déclamations versifiées par l'écrivain sur les fêtes des riches et sur les privations des indigens, sur les belles dames qui meurent entourées, consolées, et sur les femmes pauvres qui meurent sans amis pour leur adoucir le terrible passage (est-il bien sûr que l'homme opulent soit plus aimé des siens que le misérable?), enfin sur les jeunes filles que le besoin contraint d'oublier leur honneur : ces sortes de sujets auraient tout au moins le tort de la banalité, quand il ne serait pas avéré que nulle part mieux qu'en Italie les classes aisées ne viennent au secours des classes souffrantes.

Entre les pièces de circonstance de ce recueil des *Decennali*, nous doutons fort que la postérité réponde à l'invocation qui termine les vers intitulés *Dopo Aspromonte*, « après Aspromonte. » L'écrivain mériterait que la Justice et la Liberté ne voulussent pas exaucer la prière qu'il leur adresse de briller sur sa tombe, afin de le punir de ne pas voir qu'elles ont bien déjà jeté quelques rayons sur l'Italie. Son nom demeurerait obscur parce qu'il a voulu être aveugle : il serait puni par où il a péché. Nous mettons au même rang d'autres poésies qui ont pour titre *la Sicile et la révolution dans les premiers jours de 1862*, *la Révolution de Grèce*, où le sentiment de la réalité, qui fait absolument défaut, est remplacé par des déclamations plus ou moins érudites. L'auteur reproche ailleurs aux poètes amoureux d'être des désœuvrés, *perdigiorni*, de perdre leur temps : il est malaisé de perdre plus complétement ses journées qu'en adressant du fond de quelque ville italienne des avalanches de strophes aux Grecs, aux Serbes, aux Hongrois, pour les appeler à la liberté, au tsar de Russie pour lui reprocher son hypocrisie de libéralisme, au jeune roi récemment appelé au trône de l'Hellade

pour lui dire qu'il est un enfant barbare, et que la muse de M. Carducci se voile le visage afin de ne pas voir cette misérable issue de la révolution grecque.

Rome est naturellement le texte favori des effusions patriotiques de l'écrivain. Que les Mucius Scévola de la révolution succombent, il annonce au monde qu'une légion entière est derrière eux; savans, guerriers, poètes, ouvriers, se donnent la main pour miner le Vatican. Que dans ses loisirs de lettré il descende à travers l'Apennin la vallée profonde du Tibre toscan, il jette au fleuve naissant des vœux et des malédictions pour les porter dans les murs de la ville éternelle. Que les héros de la cause romaine périssent les uns après les autres dans quelqu'une des folles aventures qu'ils ont courues avant 1870, il console leurs mères qui les ont vus partir à l'appel du vieux chef et ont dû renoncer à la joie de préparer leurs noces. A chaque défaite nouvelle, nouveaux sermens de continuer l'entreprise : Rome est toujours dans la perspective. Certes la guerre était insensée; mais, si le poète est resté fidèle à la réalité, il y avait des âmes généreuses, des cœurs désintéressés au milieu de ces bandes qui compromettaient l'indépendance conquise pour achever une œuvre douteuse devant laquelle les sages reculaient. On peut croire que l'écrivain rend assez exactement l'émotion qui s'emparait des Italiens au moment d'une entreprise nouvelle, et l'abattement mêlé d'un peu de honte qui succédait à l'échec. *Si sbrighino!* s'écriait le vieux Niccolini, *vadano a Roma!* « Qu'ils se dépêchent! qu'ils aillent à Rome! » A tort ou à raison, les politiques eux-mêmes étaient un peu complices des enthousiastes qu'ils étaient obligés de réprimer; ils attendaient une surprise et espéraient du hasard une solution : ils l'ont eue. Voici une des pages où l'auteur célèbre un de ses héros, Odoardo Corazzini, mort des blessures reçues dans la campagne de 1867.

« Dans l'atmosphère pleine de soleil et dans la riante enceinte de tes montagnes, je ne te verrai donc plus, mon doux ami, comme aux jours sereins d'autrefois?

« Je te suivais à travers le sentier alpestre, et ton fusil, de ses coups assurés, frappait de temps en temps le silence des vallons déserts.

« Je chantais la grande et noble Rome sur la rive du fleuve fameux dans l'univers, et le chien, aboyant aux plumes qui tombaient, rompait mon vers par le milieu;

« Ou bien, pour t'avertir, il sortait impatient du sombre maquis. Aujourd'hui il gratte la terre sur ta fosse récente, et il pleure aux rayons de la lune.

« Tristes sont les monts; mais avril avec sa couleur rosée reviendra

dans ton ciel natif; il devait couronner ton désir d'une aimable guirlande.

« Au lieu de cela, il ramènera la joyeuse volée des oiseaux qui s'abattra sur les herbes hautes et profondes nées de ton cœur si jeune encore.

« Pourquoi laissas-tu, ami, tes belles collines riches de leur vendange, fuyant les larmes secrètes d'amour qui coulaient sur un pur visage?

« Pourquoi laissas-tu ta mère? Oh! quand elle s'asseyait à table, elle regardait ta place, et, pleurant, détournait les yeux.

« Mère, pardonne! A un signe de toi, sa tête, sa noble tête s'incline; mais..... Rome la grande le prie.

« Sur les arcs de triomphe, debout, dans le ciel latin, il a vu la haute image de Rome affligée...

« Austère et tendre, elle lui montrait sa face maternelle avec des larmes dans les yeux, elle le regardait et lui tendait les bras en lui disant : « Mon fils! »

« Et lui, ce brigand pour lequel l'Apennin se couvre d'abondantes pâtures et de moissons

« Qui foisonnent, cet homme féroce, à qui un désir secret souriait dans le cœur, laissait pour elle son amour condamné à la solitude, pour elle il courut à la mort (1). »

Effacez quelques traits d'orgueil ou de récrimination injuste, que reste-t-il, sinon l'écho des désirs exaltés, mais inévitables d'une nation redevenue maîtresse d'elle-même, sinon l'excuse de l'Italie ombrageuse, ingrate peut-être, mais entraînée par une passion qui est commune à la généralité des classes et des conditions sociales? Si M. Carducci n'avait jeté aux quatre vents de la politique d'autres strophes que celles-ci, partant d'un sentiment sincère et empreintes d'une poésie naturelle et vivante, on pourrait ne point partager sa manière de voir, tout en reconnaissant que de telles pages méritent de survivre au conflit bruyant des opinions.

IV.

L'Italie a-t-elle bien fait de s'établir à Rome? C'est une question qui la regarde et qui ne doit pas troubler le bon accord entre elle et la France. Nous en sommes sortis sans lutte, sans offense, obéissant à une nécessité supérieure; nous n'avons aucun droit de nous

(1) *Poesie*, p. 60 et suiv.

plaindre de ce qui est arrivé. Il est donc permis de chercher dans la littérature le retentissement de ce fait singulier, nouveau dans les annales du monde, l'entrée de l'Italie dans Rome, sans embrasser la cause d'aucun parti, comme on étudie un fait historique en vue de satisfaire une curiosité désintéressée. « A Rome ! à Rome ! » criait la jeunesse italienne; il semble qu'elle devrait aujourd'hui se tenir pour satisfaite. On n'a pas démoli le Vatican, comme le poète l'avait prophétisé; mais le *roi tonsuré*, dont elle ne voulait plus, est tombé du trône; les pieds ornés d'une croix brodée ne font plus courber les têtes sur la rive du Tibre affranchi. De tant de grandeur, il ne reste que la mélancolie du souvenir et le caractère indélébile du pontificat. Cependant, comme si la démocratie italienne n'était pas contente de ce qu'elle a fait, elle se plaint de ce que l'œuvre n'est pas achevée, ou de ce qu'elle ne l'a pas été comme elle le voudrait. Il lui fallait Rome, elle la possède, mais elle n'est pas flattée de la manière dont elle est entrée en possession. Elle voulait de l'éclat et de la gloire; elle entendait emporter de haute lutte ce que la destinée est, pour ainsi dire, venue mettre à ses pieds. Ce triomphe ne lui paraît pas assez romain, on n'a pas vu défiler le cortége des armées vaincues, des villes prises, des rois captifs. Il y a quelque chose qui manque à ses désirs dans les conquêtes de l'Italie moderne, ou plutôt il y a quelque chose de trop dans les institutions italiennes et qui déplaît à ses ambitieux souvenirs.

Si nous étions les ennemis de la cause italienne, nous aurions lieu de nous réjouir à la lecture d'un morceau des *Nouvelles Poésies*, dernier recueil publié par *Enotrio Romano*, puisque c'est là le pseudonyme favori adopté par M. Carducci : sous ce nom symbolique, assez semblable à ceux qu'inventait l'érudition ingénue des académiciens d'autrefois, il a voulu représenter sans doute ses convictions d'Italien pur et de Romain déterminé. Cette curieuse pièce est une de ces épodes ou compositions à la fois satiriques et lyriques où l'auteur réussit; elle porte le titre de *Chant de l'Italie montant au Capitole*. Sans doute, l'entrée du gouvernement italien à Rome n'a pas eu les proportions du grand triomphe, ni même de l'ovation moins solennelle; mais la moquerie traditionnelle mêlant sa voix aux acclamations n'a pas fait défaut. Grâce à M. Carducci, les triomphateurs auront été avertis de la nécessité d'être modestes; ceux qui ont vu avec quelque peine la promptitude avec laquelle les Italiens occupaient la place que nous ne défendions plus trouveront une petite vengeance innocente dans les vers de M. Carducci. Je doute d'ailleurs que le poète ait songé à eux, et c'est ce qui rend ce morceau plus piquant.

« Silence! silence! Quel est ce vacarme dans la nuit? Oies du Capitole, silence! Je suis l'Italie grande et une.

« Je viens de nuit, parce que le docteur Lanza craint les coups de soleil : il veut conserver les égards voulus dans certains cas, il veut

« Qu'on ne tranche pas trop du seigneur et maître dans Rome au-delà de certaines limites. Allons, ne faites pas, mes chères oies, tant de bruit, de peur qu'Antonelli n'entende...

« Si c'est pour Brennus, mes oisons, votre garde est en pure perte. J'ai été assez courageuse et assez fine pour entrer quand il s'en allait.

« Oui, je portais le sac aux zouaves, je battais des mains hier aux turcos; aujourd'hui mes graves bambins s'habillent en uhlans.

« Devant le chapeau rouge ou devant le casque toujours à genoux; mais, adroite et leste, je secoue la poussière d'une adoration pour en commencer une nouvelle.

« Ainsi d'un pied à un autre, fille de Rome, je porte mes baisers, et j'incline dans la fange ma chevelure couronnée de tours avec son étoile.

« Pour rattraper ce que la mauvaise fortune de celui-ci ou l'ennui de celui-là veut bien me laisser. Ainsi j'ai pu retrouver le vieil héritage de Troie,

« Pièce à pièce, entre un premier pas et un second; le voilà rétabli. Le sang n'est pas de l'eau, et j'ai reçu les leçons de Niccolo Machiavelli... »

Nous ne tirons de ce morceau que la peinture de l'événement de 1870 : il s'est accompli fort modestement, ce qui ne fait pas le compte de la démocratie de ce pays. L'esprit de Cola Rienzi n'est pas mort, et il s'agit toujours pour ces républicains rétrospectifs de rétablir de toutes pièces la ville de Romulus : politique de poètes, de professeurs et d'archéologues! Ils se figuraient une Italie un peu échevelée, les yeux fulgurans, le sein nu comme une amazone entrant à Rome sur un char de triomphe, précédée de la terreur et de la menace. L'éclat de son cimier devait éblouir comme la lueur sanglante d'une comète; sous les roues du char, on entendait craquer les empires détruits. Telle ils se l'imaginaient au milieu du monde ancien, silencieux et dompté, telle ils la voudraient encore, inspirant aux nations l'épouvante (1). La puissance et le bruit dans le monde entraient dans leur programme plus que la liberté. Effrayer l'église, mettre en fuite le saint-siége, n'était pas pour eux une objection : ils tenteraient, s'ils le pouvaient, de réveiller de leur sommeil séculaire les dieux du Capitole; mais s'efforcer de vivre en paix avec le souverain pontife, faire des concessions, concilier les entreprises, les conquêtes, la politique actuelle, avec les croyances des

(1) *Decennali.*

aïeux, voilà ce qu'ils ne sauraient admettre, voilà ce qu'ils appellent lâcheté et trahison. Leur politique est d'en revenir à l'histoire romaine : l'esprit révolutionnaire compliqué d'archaïsme, c'est à quoi se réduit le radicalisme italien.

Le mécontentement dont nous parlons s'exprime ingénument dans les *Nouvelles Poésies* de M. Carducci. Il profite et même il abuse de sa réputation acquise pour adresser des invectives à ce peuple italien dont il se croit chéri, à ce *Titan vieilli* qu'il appelle lâche et qui lui crie, à ce qu'il paraît, bravo! Ce bon peuple, au dire de l'auteur lui-même, s'amuse volontiers de ses vers mélancoliques (1). « Que chante donc, disent-ils, cet homme ténébreux et solitaire? Il chante et il berce les monstres enfantés par son intelligence. » L'écrivain se plaît, je le crains, au rôle de Solon, qui, pour se faire écouter, se donna pour fou : Solon jouait gros jeu; le peuple athénien l'écouta, lui cria bravo! mais il aurait pu le prendre au mot. Ces moyens extrêmes ne réussissent pas à tout le monde, et M. Carducci ne semble pas avoir en lui l'étoffe d'un des sept sages de la Grèce. Il ne veut pas que sa patrie ait atteint le but, ni que l'Italie soit relevée. Malgré l'entrée dans Rome, les âmes ne se sont pas agrandies; le ciel est plus large, mais le génie y voltige comme un papillon mal venu. Les héros sont morts, et il n'y a plus que la figure de Thersite se montrant sur leurs tombes. Quelle pensée l'Italie a-t-elle apportée aux nations, quel astre s'est allumé sur sa tête? Avec de hautes paroles et de petites actions, avec l'empreinte des anciennes chaînes sur les mains et surtout dans le cœur, on ne sait pas monter au Capitole. — On le voit, il fallait être d'un certain parti pour y monter dignement, pour lancer aux nations quelque grande pensée, pour allumer sur le front de l'Italie l'étoile de l'avenir, pour élargir les âmes en même temps que l'horizon. Le gouvernement pratique et bourgeois du pays n'y entend rien.

Quelles sont donc les hautes pensées que le poète tient en réserve pour le jour où ses amis monteront à ce Capitole, qui attend ses véritables élus? On les cherche dans les vers de M. Carducci. Certes il a des traits de satire qui seraient amusans, s'ils n'étaient pas entachés de personnalités choquantes; mais aussitôt qu'il parle de son talent, et il le fait volontiers, il a des transports et comme des bouffées de lyrisme qui lui font sans doute illusion. Il se compare volontiers aux autres faiseurs de vers, et alors il lui semble qu'il monte sur la cime des siècles et que les strophes jaillissent de son front comme des éperviers : elles ont une âme; elles s'élancent dans la vallée comme un torrent qui gronde, comme des cavales sau-

(1) *Nuove Poesie*, p. 11.

vages; elles portent l'épée et la trompette, l'épée pour abattre les monstres, la trompette pour assembler les guerriers. Ces images, nous les avons rencontrées, ce semble, dans le *Mazeppa* de M. Victor Hugo, qui comparait aussi son génie à un cheval échappé. Quoique ce soit une faute de rappeler un modèle célèbre, ces airs de bravoure réussissent à M. Carducci, mais ce ne sont que des airs de bravoure, c'est-à-dire des morceaux qui ont de l'entrain et du souffle, en dehors de la pensée et quelquefois en l'absence d'une pensée. On dirait souvent que l'auteur est à court de motifs à enrichir de ses variations. Pascal dit quelque part que si l'on ôtait de la poésie les mots de foudre, de soleil, de pierreries, les poètes manqueraient de sujets : il y a lieu de croire que la prise de Rome a privé les rimeurs d'un texte commode. En voyant encore çà et là l'auteur se rejeter sur les jeunes gens qui rêvent une mort glorieuse bravée pour la liberté ou sur les tyrans qu'il faut combattre, on est tenté de penser qu'il se trompe de date ou qu'il y a disette de thèmes patriotiques. C'est ainsi qu'il nous fait l'honneur de célébrer en 1871 le soixante-dix-huitième anniversaire de la république française, où il prend le *Parc-aux-Cerfs* pour un parc et l'*Œil-de-Bœuf* pour la fenêtre d'un boudoir de Louis XV, peccadilles légères auprès de certaines fautes de goût et de jugement qui compromettraient des renommées mieux établies que la sienne. L'étrangeté même des images ou l'altération des noms avertiraient au besoin que le poète n'est pas sur son terrain : on sourit quand on voit Camille Desmoulins, devenu *Demulèn*, « un léopard qui se lance avec l'éclair d'une arme brandie par un bras vigoureux, et qui fait tomber la Bastille. » Danton a des bras de taureau avec lesquels il délace cette vigoureuse amazone, la république.

Laissons cette rhétorique à une certaine école qui de l'autre côté des Alpes aurait besoin d'un nouveau Giusti pour la rappeler à la règle du bon sens : il en est du recueil nouveau de M. Carducci comme des précédens; la partie personnelle, sincère, purement poétique, est supérieure à tout ce qui porte le caractère de la circonstance et le cachet d'un parti. Toutes les fois qu'il parle de ses premières années solitaires, de sa vie au sein de la nature, entre les bois, les vieilles ruines et la mer, il est sûr d'intéresser. Une des meilleures pages des *Nuove Poesie* est assurément l'*Idylle de la maremme*. Au milieu de l'agitation stérile de sa vie, le cœur du poète se reporte vers une blonde fille qu'il a aimée, dont l'image revient spontanément à sa pensée fatiguée, comme au fort de la chaleur le souvenir de l'aurore. Où est-elle? est-elle mariée? Elle a dû tomber en partage à un époux; elle était si belle quand elle sortait des blés ondoyans, une guirlande de fleurs à la main, haute

de taille et souriante, lançant un éclair de feu à travers ses longs cils!

« Oh! comme ma vie depuis a été froide, comme elle a été dénuée de rayons et de joie! Mieux valait t'épouser, blonde Marie!

« Mieux valait courir cherchant à travers le bois désolé le buffle égaré, qui saute dans le maquis, qui s'arrête et regarde,

« Que de suer après un misérable vers! Mieux valait dans le travail oublier sans le pénétrer cet énorme mystère de l'univers!

« Aujourd'hui, glacé, assidu à l'étude, le ver rongeur de la pensée me perce le cerveau, d'où vient que j'écris et que je parle en gémissant de choses misérables et tristes.

« Malade de corps et d'âme, les moelles rongées du fléau moral qui nous consume, je me tords de rage en pure perte.

« Oh! les longues files des peupliers chuchotant au vent! oh! les beaux ombrages, lieu d'asile dans les beaux jours, banc rustique,

« D'où l'on voit la plaine brune labourée, les vertes collines d'une part, de l'autre la mer semée de voiles, et tout à côté le *Campo-Santo!*

« Oh! la douce conversation entre égaux sur le midi quand on se repose, et le cercle resserré autour du feu dans les soirées d'hiver!

« Oh! que c'est une meilleure gloire de raconter à ses enfans attentifs les fortes tentatives, les chasses, les périls courus,

« Et de marquer du doigt les profondes blessures dans le sanglier couché à terre... »

L'*Idylle de la maremme* est le morceau le plus caractéristique de l'œuvre de l'écrivain. Le talent de M. Carducci, quand il ne le force pas, se complaît dans une certaine mélancolie, entrecoupée par momens de vives saillies et de traits de couleur. Le paysage de la maremme, où il est né, s'y reflète avec sa fertilité, avec sa chaude lumière et quelque chose aussi de son air sauvage; il n'est pas jusqu'à ses fièvres qui ne semblent avoir passé dans le tempérament du poète.

Nous avons dit que M. Carducci était professeur. Si l'on avait la curiosité de chercher ce que peut être dans une chaire un esprit qui se montre en poésie si aventureux, on risquerait fort de se tromper en concluant de ses vers à ses leçons. Il a donné des *Studi letterari, Études littéraires*, et d'autres opuscules d'histoire de la littérature, avec lesquels il serait aisé de prouver que dans ce pays la prose est plus sage que les vers. Point de système politique, point d'esprit de parti dans ses travaux de critique, pas même de passion antireligieuse. On dirait qu'il réserve pour la poésie précisément ce qui paraît le moins fait pour elle. On pourrait chercher dans ses écrits

sur le développement des lettres italiennes, sur Dante, sur Politien, sur la musique et sur les compositions chantées au XIVe siècle, des lumières pour se rendre compte de ses opinions : on y trouverait surtout que le poète dit ce qu'il pense, le critique ce qu'il sait, et que ce sont comme deux parts distinctes, l'une destinée à la popularité, l'autre au public lettré. Cette dernière partie des travaux de M. Carducci mérite l'estime par l'étendue de l'érudition et l'agrément du détail plutôt que par l'originalité des recherches ou la solidité des jugemens; nous n'y insisterons pas.

De cette étude sur Enotrio Romano, puisque c'est ainsi désormais que veut être nommé M. Carducci, deux idées surtout semblent résulter. La poésie italienne, comme nous le disions en commençant, n'a pas renoncé à se produire sur le forum quand il n'y a plus de place pour elle au milieu des débats politiques d'un peuple libre. Elle monte à la tribune aux harangues, fait des professions de foi, prononce des discours de circonstance et fournit des armes à la colère, au lieu de se tenir en dehors de la mêlée et d'offrir un refuge aux esprits fatigués de la lutte. En second lieu, et ceci n'est pas le trait le moins inattendu pour les amis de la littérature italienne, on savait assez que les poètes de ce pays, quand ils se prenaient au sérieux, se guindaient volontiers comme sur un théâtre et ne se passaient pas de mise en scène; aujourd'hui, s'il en faut juger par celui qui a su attirer l'attention publique, ils imitent certains airs fatidiques, certaines allures de pontifes et d'hiérophantes que nous connaissons bien et dont certains écrivains contemporains ont donné le ridicule exemple. Il y a de nos jours une sorte de culte du poète par lui-même : c'est un être de nature supérieure que nous devons tous admirer et croire. Ses caprices sont des lois respectables devant lesquelles le bon sens doit abdiquer et laisser la place à la foi pure et simple. Sa parole est une révélation; elle est le verbe, et le verbe est divin, comme dans l'Évangile selon saint Jean, car il se sert à lui-même d'apôtre, et il se fait de sa chambre une petite Patmos. Que M. Carducci veuille bien écouter nos avis lorsqu'il en est temps encore : il peut rester un mortel bien doué des dons de poésie, faire de bonnes satires, des chants lyriques non sans nouveauté, pourvu qu'il s'arrête sur le chemin de l'apothéose. On commence par se dire un chêne, par se comparer à Dante et à Juvénal, on continue par des oracles, par des excommunications, on finit par se bâtir de petits temples avec de petits dithyrambes. La première condition pour se dire bon poète est d'être homme, d'être soi-même et de ne pas s'imposer un rôle.

LOUIS ÉTIENNE.

LE

DROIT ÉLECTORAL

DE L'ANCIENNE FRANCE

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX DANS LES PROVINCES.

— 1302 — 1614 —

Les recherches accomplies depuis un demi-siècle avec tant d'éclat par toute une génération d'historiens ont eu pour résultat de confirmer la victoire du tiers-état en mettant en lumière les titres de cet ordre et en exposant les raisons de son triomphe. Malgré ce travail considérable, qui a servi tour à tour à faire comprendre les progrès de la civilisation, l'affranchissement des communes et les efforts de la bourgeoisie pour conquérir lentement son indépendance, les mœurs et les institutions qui firent la force du troisième ordre ne sont pas encore entièrement connues. Que de lacunes dans l'étude de ces faits qui tiennent en germe tout notre développement national jusqu'en 1789! On a approfondi l'organisation des communes du nord, expliqué la puissance des municipalités du midi, la situation des bonnes villes placées sous la protection royale, les origines du gouvernement représentatif, le rôle des assemblées politiques et leur influence; mais n'y aurait-il pas lieu de rechercher les principes qui dominaient la représentation locale? De nos jours, la délégation des pouvoirs est le fondement absolu de notre organisation politique. Dans le passé, nous la trouvons en germe. Ne serait-il pas utile de renouer sur ce point la chaîne de nos traditions, non pour engager nos législateurs modernes à rédiger des projets fondés sur des mœurs vieilles de quatre siècles et à jamais disparues,

mais afin de mesurer aux diverses époques les forces relatives de chacun des élémens qui composaient et qui ont formé la France?

Notre histoire ressemble à un grand drame où se meuvent seuls quatre puissans personnages, animant la scène de leurs luttes, l'échauffant de leurs passions et demeurant presque constamment fidèles à eux-mêmes. De la féodalité jusqu'à la révolution, l'unité des caractères est absolue. Royauté, clergé, noblesse et tiers-état eurent un rôle politique entièrement différent, mais qui, pour aucun d'eux, ne varia sensiblement d'un siècle à l'autre. Ce qui fait des états-généraux, si rarement convoqués, une des clés de l'histoire de France, c'est que les manifestations de ces quatre forces, plus ou moins visibles durant l'intervalle des sessions, apparaissent subitement au grand jour. Tout d'un coup elles se personnifient, s'avancent pour ainsi dire sur le devant de la scène et occupent le premier plan : il ne s'agit plus d'interpréter leur silence, de deviner leur pensée. Il suffit de les écouter, le personnage est vivant: il parle, réclame, se plaint et veut. Il n'est besoin que d'écrire. Je ne connais pas de phénomène plus saisissant que cette transformation de pensées abstraites et latentes en un langage précis et concret. On ne pourrait pas citer une période où la voix des trois ordres n'ait jeté sur les faits des lumières inattendues. Les doléances ont été en partie analysées, les discussions assez souvent rappelées, mais les élections, qui ont provoqué des recherches spéciales à un temps ou à une ville, n'ont pas été examinées dans leur suite historique. Pourtant l'intérêt est considérable : avec le choix des députés, le clergé, la noblesse et le tiers sortent de l'ombre et prennent une forme. Nous assistons en quelque sorte à la métamorphose elle-même; la matière s'anime, et, si les premiers cahiers des villages étaient publiés, si les harangues prononcées dans les assemblées électorales étaient toutes découvertes, rien ne serait plus intéressant que de noter au passage les premiers éclats d'une voix si longtemps muette.

Les élections nous offrent aussi d'autres enseignemens. On a souvent répété et on croit trop généralement que l'ancienne France, divisée en trois ordres, a été à toutes les époques le théâtre d'une lutte intestine, acharnée et sans trêve; un examen plus attentif nous montre en certains temps l'entente et l'union. On sent l'importance d'une telle certitude. Il suffit que l'accord ait existé pour assurer qu'il était possible. Or, cette paix entre les ordres, n'est-ce pas ce qui est le plus rare dans notre pays d'ardeur et de premier mouvement, n'est-ce pas l'esprit de transaction, l'usage des concessions mutuelles, en un mot le bon sens appliqué au gouvernement des sociétés, ce que le langage moderne nomme l'esprit politique? Un des survivans de la grande école historique dont nous parlions

tout à l'heure l'a dit récemment encore dans cet éloquent récit de nos annales où il donne aux jeunes générations de si précieux enseignemens : analysant « avec une fierté patriotique mêlée de tristesse » les causes de nos revers et de nos déceptions, M. Guizot se demande « pourquoi la France n'a pas encore atteint le but auquel elle a toujours aspiré, auquel aspirent naturellement toutes les sociétés civilisées : l'ordre dans le mouvement, la sécurité et la liberté unies et durables... Deux choses, dit-il, essentielles à la prospérité politique des sociétés humaines lui ont manqué jusqu'ici : la prédominance de l'esprit public sur l'esprit de caste ou de profession, la mesure et la fixité dans les ambitions nationales au dedans et au dehors. » C'est bien là l'éternel secret de notre faiblesse : la division entre les classes, les jalousies collectives, et ce jugement étroit des intérêts généraux, qui substitue aux grandes questions de misérables querelles, qui diminue et fractionne indéfiniment les partis, et qui fait préférer à un but clairement désigné et poursuivi en commun les intrigues secrètes inspirées par l'esprit de coterie. Le récit de nos impuissances causées par les haines mutuelles serait une trop lamentable histoire pour être jamais tentée, mais la peinture de la division des trois ordres, les incidens intimes et et si variés de leur lutte, sont les élémens d'une étude indispensable de leurs caractères. Les élections ne nous font voir qu'un point de vue spécial, mais elles offrent un trait singulier des mœurs de l'ancien régime que nous ne devons point négliger. Accomplies une fois en commun, elles produisirent une assemblée admirablement unie pour le bien du royaume; faites séparément pendant un demi-siècle, elles aboutirent à la rivalité de plus en plus ardente des classes.

La diversité des modes de nomination rend cette tâche ingrate et compliquée : suivant les lieux, soit qu'on étudie les bailliages, les pays d'états ou les grandes villes, la forme de la délégation varie; la nature des mandats n'est pas un moindre problème; enfin les élections municipales tiennent si intimement aux élections politiques qu'il est presque impossible de diviser un tel sujet. Contentons-nous aujourd'hui de suivre les élections dans les provinces de 1302 à 1614. Les documens sur ce sujet ne sont pas si abondans qu'on le penserait au premier abord. Dans l'année qui précéda la réunion des états-généraux de 1789, les formes des anciennes élections ont été l'objet des plus vives controverses; mais l'attention publique se concentrait sur quelques réformes ardemment réclamées : les élections dans les assemblées de bailliage, le vote commun des ordres et, par-dessus tout, le doublement du tiers, tels étaient les problèmes autour desquels se groupaient les argumens et s'entassaient tour à tour brochures, mémoires et pamphlets. C'était une sorte d'effervescence de souvenirs qui se produisait à la veille de toutes

les sessions d'états-généraux, surtout lorsqu'une longue lacune avait précédé leur réunion. Il paraissait alors une multitude d'écrits rappelant les anciennes formes, mais aucun ne nous présente un résumé fidèle et complet des élections de députés depuis les premiers états. A côté de documens authentiques, il y avait un plus grand nombre de pièces publiées à l'appui d'une prétention spéciale. Aussi l'histoire ne doit-elle pas puiser indifféremment à une telle source; elle peut tout au plus y trouver les élémens d'un tableau d'ensemble. Nous devons recueillir ici les traits épars qui peuvent peindre la suite de ces élections, si dissemblables à l'origine des états-généraux, montrer les différens systèmes et les modifications qu'ils ont subies, et, sans aller jusqu'en 1789, indiquer les principes généraux qui réglaient du XIVe au XVIIe siècle le choix des députés des provinces.

I.

Tout d'abord devons-nous fixer en 1302 les plus anciennes élections, et faut-il admettre que les premiers députés fussent ces représentans des bonnes villes qui, en prenant place auprès des prélats et des nobles, constituèrent l'assemblée des trois états de France? Pour le troisième ordre, la réponse ne saurait être douteuse, puisque avant Philippe-le-Bel il n'avait jamais siégé dans aucune assemblée d'états. Si des envoyés des villes étaient venus auprès du roi, leur mission, réduite à un objet spécial, leur était conférée par une délibération de l'échevinage, mais nullement par voie d'élection publique. La noblesse connaissait encore moins le système des délégations. C'est dans l'ordre du clergé, à l'ombre des monastères, parmi ces communautés nombreuses et puissantes avec lesquelles il fallait compter au XIIIe siècle, que se sont en réalité produites les premières élections politiques. La constitution même de l'église, ses conciles, les formes primitives qui réglaient le choix des évêques, tout cet ensemble de faits fondés sur une vaste hiérarchie sortie de l'élection devaient préparer naturellement le libre choix des députés ecclésiastiques. Les monastères, possédant des terres considérables d'où dépendaient parfois des villes entières, étaient régulièrement convoqués par l'intermédiaire du bailli, qui leur adressait les lettres royales. Accoutumées à élire leurs supérieurs, les abbayes recouraient tout naturellement à une désignation semblable pour le représentant auprès du roi. L'élection avait lieu dans la grande salle du monastère, en présence de témoins ou d'un notaire appelés pour lui donner une plus grande solennité. Tantôt les religieux délégaient leur abbé et les chanoines le doyen du chapitre, tantôt ils choisissaient de simples moines, il leur arrivait parfois de prendre

un étranger au diocèse, un jurisconsulte ou tout autre laïque. Ce serait cependant une grave erreur de croire que, pendant la première moitié du XIVe siècle, les membres du clergé siégeaient tous dans les assemblées en vertu d'une véritable élection. Un grand nombre de prélats, traités comme les grands vassaux, recevaient du roi des lettres de convocation personnelle. Les évêques ainsi appelés avaient la faculté de se substituer un procureur qui se rendait aux états en leur lieu et place, faculté dont ils usaient fréquemment.

Les nobles figuraient tous dans les assemblées à raison de leurs titres ou plutôt en vertu des terres dont ces titres étaient le signe. Le roi appelait à cette époque non pas un représentant de la noblesse du bailliage, mais le comte ou le baron qui en était le premier seigneur. La plupart des nobles recevaient une lettre du prince, qui convoquait tel ou tel personnage dont il importait de consulter l'opinion ou de s'assurer les services et la fidélité; l'intérêt du royaume l'exigeait. En un temps où la force réglait tous les différends, où l'armée sans le concours de la hiérarchie féodale n'était rien, quelle autorité auraient eue les décisions emportant paix ou guerre sans l'assentiment certain des principaux chefs de la féodalité? Les seigneurs ne choisirent donc pas de députés, mais il arrivait souvent qu'ils se faisaient remplacer par des procureurs qu'ils investissaient du pouvoir de négocier et de traiter en leur nom. Le duc de Bretagne chargeait de cette mission de puissans seigneurs, tandis que des nobles de moindre importance déléguaient un chevalier, un simple écuyer, quelquefois même un clerc ou un légiste.

Ainsi, pour les deux premiers ordres, le principe était la comparution personnelle; les prélats et les seigneurs se substituaient des procureurs spéciaux, tandis que les abbayes et les chapitres faisaient choix d'un délégué qui représentait seul un être collectif.

Comment « les gens des bonnes villes » assistèrent-ils aux états? Le premier magistrat de la ville aurait pu être appelé par le roi, mais en fait il ne paraît pas que l'usage de convoquer spécialement le maire ou le consul se soit jamais introduit. D'ailleurs, il faut le reconnaître, dès les premiers états-généraux, l'honneur de se rendre auprès du roi et de siéger à côté de la noblesse et du clergé touchait infiniment moins les députés que la certitude d'un voyage pénible, de périls inévitables, d'une longue absence, et, comme récompense de tant de fatigues, la perspective d'une profonde ingratitude et souvent des éclats de l'irritation publique, lorsqu'au retour ils apporteraient la nouvelle de lourds impôts accordés au roi. Telle est, à examiner les choses de près, une des raisons qui empêchaient le premier magistrat d'accepter cette mission. Il faut ajouter que, dans certaines villes, le maire ou le consul ne pouvait s'éloigner de la cité pendant l'exercice de sa charge. Il fallait donc que la ville

fît un choix lorsqu'elle recevait les lettres royales; mais les formes usitées variaient suivant les provinces, suivant les coutumes locales, d'après la constitution même de la cité ou le caprice de ceux qui l'administraient. Examinons successivement le mode d'élection dans les villes qui obéissaient directement au roi et dans celles qui possédaient une charte de commune.

Dans les premières, le représentant de l'autorité centrale exerçait toujours une influence considérable. On cite des villes dans lesquelles le prévôt royal nommait seul le député. Par un contraste digne de frapper l'attention, c'était également dans des cités placées sous l'administration des prévôts que nous rencontrons des députés choisis par l'universalité des habitans. Ainsi les villes prévôtales nous montrent à la fois les élections supprimées ou livrées au commun peuple, sur lequel le prévôt exerçait une action décisive. Les villes de commune, depuis longtemps maîtresses d'elles-mêmes, jalouses de leurs prérogatives et fidèles à leurs traditions, n'abdiquèrent jamais le droit de choisir leurs députés. Le plus souvent le maire et les échevins, issus eux-mêmes d'une première élection, prenaient seuls part au vote. C'était en réalité un suffrage à deux degrés. Le nombre des électeurs variait suivant les villes : souvent un certain nombre de bourgeois, habituellement réunis et consultés dans les grandes affaires, s'adjoignaient aux échevins; il y avait des villes où le corps municipal appelait tous les bourgeois à exprimer leur vote; on en cite à peine quelques-unes où, par une exception des plus rares, tous les habitans concouraient à l'élection (1).

Telles furent les origines diverses des députés qui s'assemblèrent pendant la première moitié du XIVe siècle, et qui tentèrent sous le roi Jean et sous la régence de son fils une grande révolution politique. Toutefois il est une modification qu'il nous faut indiquer, et que l'abaissement momentané du pouvoir royal a dû contribuer à faire naître. Sous le roi Jean comparaissent des députés qui représentent le clergé ou la noblesse d'un bailliage ou d'une province. En lisant les procès-verbaux et les chroniques, il paraît évident que tous les prélats et que tous les seigneurs ne se rendent plus aux états pour obéir à un ordre du prince, que parmi eux quelques-uns sont ani-

(1) Les recherches savantes de M. Boutaric (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1860) et de M. Hervieu (*Revue de législation française*, 1873) ont puissamment contribué à éclaircir ces difficiles questions. Les procurations citées permettent d'assurer que les *maires* n'élurent jamais seuls les députés : les jurés, les échevins, les bourgeois, les pairs de la commune, leur étaient toujours associés; la formule la plus fréquente est celle-ci : « le maire et les bourgeois. » Dans la Picardie, le Laonnais, le Soissonnais et la Flandre, où le régime municipal était en pleine vigueur, l'expression usitée est « le maire et les échevins. » Les *prévôts* au contraire nommaient souvent seuls; voici la formule insérée en pareils cas dans les procurations : « le prévôt, du commun assentiment des habitans. »

més de sentimens peu favorables au roi, et qu'ils sont prêts à joindre aux doléances du peuple les plaintes de leur ordre. D'où vient ce fait nouveau? La tenue fréquente des états-généraux dans les premières années de ce siècle avait produit un résultat dont l'histoire n'a pas encore démêlé bien clairement la nature. A l'imitation des assemblées que le roi appelait autour de lui, des réunions moins nombreuses avaient eu lieu dans les villes principales afin de délibérer sur les intérêts spéciaux de la province. Déjà certaines parties de la France connaissaient ces assemblées locales, mais elles devinrent plus générales sous les premiers Valois. Étaient-ce réellement des réunions de délégués se consacrant périodiquement à l'examen des affaires de la contrée? Ces assemblées n'avaient-elles pas, ainsi que l'ont cru certains érudits, qui les ont nommées des états-généraux fractionnés, tous les pouvoirs des assemblées tenues par le roi? Les questions de paix ou de guerre, celles intéressant tout le royaume, ne leur étaient-elles pas soumises? C'est là un problème qui ne peut se discuter incidemment et encore moins se résoudre à la légère; il suffit de se rappeler en ce moment que la première moitié du XIVe siècle vit naître et se multiplier les états provinciaux. Ces assemblées, qui réunissaient tous les nobles et tous les ecclésiastiques, donnèrent bientôt l'idée aux premiers ordres de déléguer quelques-uns de leurs membres aux états-généraux. Le député résumait en lui tous les pouvoirs et épargnait ainsi à la province des frais plus considérables. Ce fut donc du sein des états provinciaux que sortirent les députés qui représentèrent pour la première fois le clergé séculier ou l'ensemble des gentilshommes d'un bailliage.

A cette cause locale, il faut ajouter un état général des esprits qui devait tendre au même résultat. Le souffle d'indépendance qui se fit sentir en 1355, et que les malheurs de la guerre rendirent si violent après le désastre de Poitiers, n'atteignit pas seulement le troisième ordre, mais exerça une influence puissante sur la masse du clergé et même sur une partie de la noblesse. Dans les deux premiers ordres, les clercs et les gentilshommes n'étaient pas fâchés de substituer aux convocations plus ou moins capricieuses du prince une désignation directe. Si plus tard, lors de la réaction en faveur de l'autorité royale, Charles V eut occasion d'appeler près de lui des prélats et des nobles, ces convocations n'étaient plus qu'une exception; le coup était porté. Seules les assemblées de notables devaient voir des membres appelés par le choix royal : ce qui demeura le caractère des états-généraux, ce fut l'origine pleinement indépendante des trois ordres; les états de Tours nous le montrent avec une incomparable précision. Franchissons tout le XVe siècle et arrivons à cette grande assemblée tenue peu de mois après la mort de Louis XI. Le mouvement commencé sous le roi Jean avait atteint son

terme : le principe de l'élection est devenu général. Tandis qu'une partie de la France possède des états particuliers, les provinces qui en sont privées ont vu les électeurs se grouper autour du bailli. Il en est résulté deux formes d'assemblées électorales d'inégale importance, mais fondées sur un même principe, — les états provinciaux et les états de bailliage, — les unes et les autres composées des trois ordres, préparant leurs doléances et choisissant librement leurs députés.

En 1483, c'est aux baillis que parviennent les lettres royales : « Nous voulons, disait le roi dans ce document adressé aux gens d'église, nobles et bourgeois, et vous mandons que, en toute diligence, vous vous assemblez et eslissez trois personnages notables de nostre seneschaussée et non plus : c'est assavoir ung d'église, ung noble et ung de l'estat commun (1). » Les ordres du roi furent exécutés, et les électeurs se réunirent tous ensemble pour le choix des députés. Presque sous les yeux de la cour, qui était alors à Blois, eurent lieu les élections de Tours; les représentans des principales villes et abbayes se réunirent avec quelques seigneurs au chef-lieu du bailliage, dans la ville de Tours, et choisirent en commun l'abbé de Marmoutiers, le seigneur de Maillé et Jehan Briçonnet. Les élections d'Amiens s'accomplirent dans les mêmes conditions. Le rapport de Jehan de Sainct-Delys à l'échevinage en témoigne formellement. A Rouen, le clergé consentit à se rendre à l'hôtel de ville pour procéder à l'élection; enfin à Lyon, le député du troisième ordre fut nommé dans une assemblée des trois états. Plus les choix par les électeurs se multipliaient, plus devenaient rares les appels directs du roi. Si quelque prélat d'un rang supérieur, si les cardinaux de Lyon et de Tours sont mandés aux états de 1484, les autres évêques n'y assistaient pas comme investis du caractère épiscopal, mais comme députés d'un bailliage. La question elle-même se souleva : les évêques présens à Tours avaient voulu prendre part aux travaux de l'assemblée. Leur requête avait provoqué les plus graves objections. « La forme des élections, dit Masselin dans son journal des états, réfute d'avance leur prétention. Au commandement du roi, le clergé, la noblesse et le tiers-état sont convoqués dans leurs bailliages et sénéchaussées. S'il plaît à nos seigneurs les évêques, ils sont libres de s'y rendre, et s'ils désirent être élus, ils ne manquent pas de l'être. Tous les membres du clergé, évêques ou clercs, qui siégent ici sont censés tenir leurs pouvoirs de ceux qui les ont choisis et délégués. On prétend que l'usage établi permet à tous les

(1) Lettres du 14 octobre 1483, extraites des archives de Bayonne. M. Viollet a publié sur ces élections des documens précieux. Voyez la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1865.

évêques d'être convoqués et de siéger lorsqu'ils en ont le désir; c'est le contraire qui est vrai (1). » Ainsi même pour les prélats députés l'idée de la délégation s'est substituée à la comparution personnelle.

Le mandat dont les députés étaient investis était non pas un mandat spécial à chaque ordre, mais un mandat commun; les discussions l'attestent clairement. « Il semble, dit un membre de la noblesse dans le débat relatif aux taxes des députés, à en juger par le discours que vous venez d'entendre, qu'ici les ecclésiastiques ne se soient occupés que d'affaires d'église, les nobles des affaires de la guerre, et les membres du troisième ordre seuls des affaires de la nation. Peut-être ces derniers s'imaginent-ils être parmi nous les seuls et uniques représentans du tiers-état, c'est-à-dire du peuple. Qu'ils regardent, je les en prie, qu'ils lisent d'un bout à l'autre le contenu de leur procuration, ils verront clairement que les ecclésiastiques et les nobles ne sont pas moins qu'eux les mandataires du peuple; tous les députés tiennent leur pouvoir de tous les électeurs réunis des trois états, et ce n'est pas seulement de l'ordre auquel il appartient que chaque député est censé tenir son mandat. Les députés des trois ordres travaillent en commun au bien de la chose publique, devoir qui ne diffère pas suivant l'origine du mandat (2). » Peut-on récuser ce témoignage d'une si lumineuse clarté?

Jamais, avant les états de Tours, la nomination des députés n'avait encore revêtu un tel caractère d'union entre les ordres. Ce n'était pas une simple question de formes : l'accord était plus réel et plus profond. En effet, ne nous arrêtons pas au seuil des assemblées de bailliage, d'où sortent ensemble le clerc, le noble et le bourgeois, tous trois élus le même jour députés aux états. Suivons-les dans ce long voyage, dont les fatigues créaient entre eux de nouveaux liens, et arrivons avec eux à Tours. Que va-t-il se passer? L'assemblée s'ouvrira sans autre distinction de rang que celui des provinces; les ordres, animés d'intérêts divers, mus par des passions souvent contraires, ne se grouperont pas dans un fatal isolement; ils demeureront fidèles à ceux qui les ont envoyés; l'esprit provincial l'emportera sur l'esprit de caste malgré l'oppression exercée par Louis XI sur les gentilshommes, oppression à laquelle la noblesse a hâte d'échapper, malgré les souffrances du peuple, qui fait entendre les plaintes les plus amères. Tous ces sentimens sont étouffés. La pensée de la province et de la France est plus forte que les intérêts rivaux.

(1) *Journal des États-Généraux de 1484*, par Jehan Masselin. Documens inédits de l'histoire de France, p. 407.

(2) *Journal de Masselin*, p. 501.

II.

Quelle émotion ne ressent-on pas à la vue de ce spectacle d'union et de concorde quand aussitôt après on étudie les états divisés du XVIe siècle! Mais ce ne sont pas les assemblées qu'il faut accuser de cette fatale séparation des trois ordres. Le reproche atteint ailleurs et plus haut : les institutions ne sont que des formes qui recouvrent les nations; elles se modèlent à leur taille, et peuvent être tenues pour l'indice et la mesure de l'esprit des hommes. Entre le règne si longtemps regretté de Louis XII, qui nous montre la paix sociale la plus profonde qu'ait connue l'ancien régime, et la mort de Henri II, il ne passe sur le trône que deux princes, et tout est transformé. Opinion des classes, anxiétés du clergé, dédains distraits d'une noblesse affolée de plaisirs, colères sourdement amassées du tiers-état, passions contraires de tous les partis, voilà le trouble profond des âmes que vont nous révéler les premières élections faites au XVIe siècle entre les menées des Guises, les intrigues de la reine-mère et les ardeurs des partisans de la nouvelle religion, contribuant tous, à des degrés divers, à la division des ordres.

Elles nous découvriront en même temps d'autres nouveautés. Depuis Charles VIII, la centralisation s'est faite. En 1560, nous trouvons une hiérarchie administrative plus précise et mieux organisée; nous devons la revoir semblable en 1576, en 1588 et en 1614. Examinons donc à la fois les élections qui ont précédé ces quatre grandes sessions d'états-généraux. Elles suivent la même marche et portent le même caractère; elles forment en quelque sorte le droit commun de l'ancienne monarchie. Aucune étude ne nous fera mieux pénétrer dans le détail de nos vieilles institutions.

Lorsque la résolution de convoquer les états avait été prise, une lettre signée du roi était aussitôt adressée aux baillis et aux sénéchaux. Il est à peine besoin de rappeler que ces officiers ne possédaient plus à la fin du XVIe siècle le pouvoir qu'ils avaient jadis exercé. Après avoir été, à partir du XIIIe siècle, les représentans directs et les agens presque universels du pouvoir central, ils avaient vu leur influence décroître rapidement. Les lieutenans auxquels la plupart des baillis avaient librement délégué dans le principe l'exercice de l'autorité judiciaire les avaient peu à peu supplantés avec l'assentiment du pouvoir royal, de telle sorte qu'à l'avénement de François Ier les baillis, qui avaient encore en apparence toute l'autorité, n'exerçaient plus en réalité qu'une action nominale. Sous le règne de ce prince, l'institution des gouverneurs s'était étendue à toutes les provinces. Placés entre le roi et les baillis, ils étaient chargés de transmettre les ordres du souverain et d'en assurer

l'exécution. Aussi le roi, tout en adressant encore les lettres de convocation aux baillis, aux sénéchaux ou à leurs lieutenans, les faisait-il parvenir par l'entremise des gouverneurs, qui recevaient, avec une lettre personnelle du prince, toutes celles destinées aux baillis de leur gouvernement. Les lettres exposaient les motifs de la convocation, indiquaient le lieu où les états se réuniraient et contenaient l'ordre de faire assembler « ceux du clergé, de la noblesse et du tiers-état de chaque ressort pour députer aux états (1). »

Le premier devoir de l'officier qui les recevait était de les faire enregistrer au greffe du bailliage, puis il devait en ordonner la publication « à son de trompe et cri public à ce qu'aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance. » C'est ainsi qu'était promulguée la décision du roi dans les villes qui formaient le chef-lieu du bailliage. Cette formalité accomplie, le bailli ou son lieutenant-général fixait par une sentence la date à laquelle aurait lieu l'assemblée générale du bailliage, et adressait les invitations à ceux qui devaient y comparaître. Les juridictions de second ordre, placées au-dessous du bailli, étaient chargées d'accomplir dans les petites villes et dans les campagnes les mesures qu'avait prises au centre même du bailliage le bailli ou son lieutenant.

Ces juridictions étaient d'origine et de nature très diverses. Les unes étaient toutes féodales et avaient conservé à travers les temps la marque de leur caractère primitif : c'étaient les officiers des comtés et des baronnies, prenant les titres de baillis ou prévôts des seigneurs, et formant le premier degré de la hiérarchie judiciaire ; les autres se rattachaient à l'autorité royale, soit qu'elles eussent été constituées dans le principe par le roi, ainsi que la plupart des prévôtés, soit que de seigneuriales elles fussent devenues royales par l'extension de la puissance souveraine, sans toutefois changer de nom, comme les châtellenies en Auvergne et en Bourbonnais, les vicomtés en Normandie, les viguieries en Provence. Si les bailliages de médiocre étendue ne comprenaient au-dessous du bailli qu'un seul degré de juridiction, il n'en était pas ainsi de la plupart des grands ressorts, qui étaient *composés* de plusieurs degrés. Entre le bailli et les officiers inférieurs dont nous venons d'énumérer les noms, se plaçaient alors des juges subordonnés portant le titre de lieutenans particuliers ou toute autre dénomination. En résumé, suivant la nature du ressort, le bailli ou son lieutenant-général correspondait avec les lieutenans des siéges particuliers ou directement avec les officiers inférieurs. Le plus souvent ces deux cas se

(1) Lettres de convocation des 6 août 1576, 31 mai 1588, 7 juin 1614. — La plupart des pièces que nous allons citer ont été publiées en 1789 dans le recueil, devenu fort rare, de Lalource et Duval : *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des états-généraux*, Paris, Barrois, 3 vol. in-8.

présentaient simultanément, une partie du ressort étant simple, et l'autre composée.

Après avoir convoqué les ecclésiastiques et les nobles à l'assemblée générale, après avoir adressé la même convocation au maire et aux paroisses de la ville où il siégeait, le lieutenant du bailli ordonnait, par sentence, que les copies des lettres royales fussent envoyées aux siéges particuliers du ressort ainsi qu'aux comtés, baronnies et châtellenies qui relevaient directement du bailliage. Les lieutenans particuliers avaient la même mission : aussitôt les lettres reçues, ils devaient en prescrire l'enregistrement, indiquer le jour où se tiendrait l'assemblée de la juridiction, les faire publier, les envoyer au maire et aux paroisses de la ville, et enfin les transmettre aux juges qui dépendaient d'eux. Parvenues en descendant jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie judiciaire, les lettres royales étaient communiquées aux « procureurs fabriciens des paroisses dépendantes de la justice pour les faire publier au prône de la grand'messe. » En même temps était lue la sentence du lieutenant-général fixant la date de l'assemblée générale et enjoignant « aux paroisses de députer deux d'entre ceux des plus notables habitans de chacune d'icelles afin de se trouver à l'assemblée et d'y apporter les cahiers des plaintes, doléances et remontrances que chaque paroisse entend faire à sa majesté et moïens d'y pourvoir. »

C'est ainsi que les plus humbles villages apprenaient la convocation prochaine des états-généraux. Examinons maintenant ce qui suivait immédiatement cette communication dans les villages et dans les villes. Après avoir lu en chaire les lettres du roi et la sentence du bailliage, le curé annonçait le jour, le lieu et l'heure où les paroissiens devaient se réunir : le dimanche suivant, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, devant le porche de l'église, telles étaient les indications habituelles annoncées par une affiche placée aussitôt après le prône à la porte de l'église. Souvent au jour dit, il arrivait que les habitans n'étaient pas en nombre; le juge prescrivait alors des mesures plus énergiques : les habitans étaient assignés personnellement sous peine d'amende, et les sergens allaient les prévenir « de domicile en domicile. » Enfin le jour venu c'est au son de la cloche que se réunissaient les paroissiens. Rien ne nous autorise à penser qu'une exception fût faite; tous les individus demeurant sur la paroisse, tous ceux qui avaient assisté au prône, étaient convoqués à l'assemblée. C'était le juge du lieu, prenant le titre de lieutenant ordinaire, qui présidait la réunion et qui rédigeait le procès-verbal. Dans les villages qui ne possédaient pas de justice, le notaire tenait la plume.

L'assemblée des habitans du village avait deux objets distincts, désigner ceux qui représenteraient le village à l'assemblée supérieure

et arrêter le cahier de doléances. Souvent, dès le premier dimanche, aussitôt après que l'avis avait été donné, les habitans choisissaient un ou deux députés chargés de se rendre à la ville, puis ils s'ajournaient à huit jours pour préparer et voter les remontrances. Pendant cet intervalle, les députés, assistés des notables du lieu, recueillaient les vœux et rédigeaient le cahier, puis le dimanche suivant lecture en était faite devant l'assemblée, qui en approuvait les termes. Les députés, auxquels se joignait souvent le juge, étaient libres alors de quitter le village pour se rendre à l'assemblée supérieure. La procuration dont ils étaient porteurs était rédigée sous forme authentique et contenait à la fois « pouvoir et puissance de représenter les plaintes, doléances, remontrances et autres qu'ils aviseront être à faire par raison, et même de élire telles personnes suffisantes et capables avec les autres paroisses. » Plusieurs cahiers de villages ont été conservés; on en retrouve chaque jour de nouveaux. Ces compilations mériteraient d'être publiées, et, malgré leur humble origine, elles seraient souvent consultées avec grand profit pour l'histoire des mœurs et des idées dans le sein des classes agricoles.

Tel était dans son ensemble, et sans tenir compte des différences de détail, le travail accompli dans chaque paroisse de France pour rechercher les vœux et découvrir les mandataires les plus capables de les faire prévaloir. Suivons maintenant ces députés à la ville voisine. Ils vont rencontrer, au jour fixé par le lieutenant particulier, tous les délégués des paroisses du ressort. Ils trouvent en même temps les représentans de la ville, le plus souvent le procureur-syndic, le maire, les échevins et quelques notables. Réunis dans l'auditoire du juge et sous sa présidence, ils lui remettent les cahiers dont ils sont porteurs, entendent les remontrances des gens de la ville, puis ils choisissent entre eux une commission de six ou huit membres chargés de compiler et de fondre en un seul cahier toutes les doléances locales. Enfin l'assemblée se réunit de nouveau, elle entend la lecture du cahier, le modifie et l'arrête, puis elle désigne ceux qui seront chargés de le porter à la grande assemblée de bailliage.

Jusqu'ici nous avons vu les opérations préliminaires se poursuivre dans les villages et dans les plus petites villes. Dans les villes importantes, le choix des électeurs et la rédaction du cahier étaient soumis à des formes plus compliquées. C'était généralement le corps de ville qui prenait en main la direction de ce travail : tantôt le maire et les échevins convoquaient directement un certain nombre de bourgeois, tantôt les paroisses elles-mêmes députaient des représentans, ainsi que les communautés de métiers; plusieurs réunions étaient consacrées à recueillir les doléances dont le conseil de ville avait réclamé l'envoi; une commission était chargée de rédiger l'ensemble des remontrances, et, quand ce travail était

achevé, des délégués étaient élus pour porter le cahier à l'assemblée générale.

III.

Arrivons donc à cette assemblée générale, tenue au chef-lieu du bailliage royal et vers laquelle tout convergeait; c'est là en effet que vont s'accomplir, à proprement parler, les élections. L'assemblée qui s'y réunit ne se bornera pas à choisir un électeur, elle nommera de véritables députés, ceux-là mêmes qui iront quelques jours plus tard siéger aux états-généraux pour y représenter le bailliage. C'est là également que nous allons retrouver pour la première fois le clergé et la noblesse.

Au jour indiqué, les trois ordres se réunissaient dans la plus grande salle du palais de justice, ordinairement appelé le palais royal, sous la présidence du bailli, qui conservait précieusement ce droit comme le dernier vestige de ses attributions passées. La séance s'ouvrait par la lecture des lettres du roi et une harangue du président sur l'objet même de la convocation. Aussitôt le discours achevé, les trois ordres se séparaient, le clergé se rendait au palais épiscopal, la noblesse chez le bailli, et le tiers-état à l'hôtel de ville.

Suivons d'abord les membres du clergé et entrons à leur suite chez l'évêque. Lorsque le chef-lieu du bailliage ne possédait point un siége épiscopal, les ecclésiastiques choisissaient un président et se rendaient dans une église ou dans une salle de quelque couvent. La séance commençait par un appel de tous les ecclésiastiques du bailliage, les bénéficiers comparaissaient en personne; non-seulement les doyens ruraux, mais tous les curés de paroisses avaient voix délibérative. Quant aux chapitres et au clergé régulier, ils se faisaient représenter par des délégués, le plus souvent par le doyen, le supérieur ou quelque dignitaire, qui avaient été choisis peu de jours auparavant dans une réunion préparatoire. Aussitôt après l'appel, on procédait à l'élection des rédacteurs du cahier. Dès que la commission était constituée, l'évêque priait les membres du clergé de remettre entre ses mains, dans un délai assez court, tous les vœux qui devaient être compris dans le cahier de doléances, puis l'assemblée choisissait, à la pluralité des voix, ceux qui devraient porter le cahier aux états-généraux. Le clergé abandonnait ainsi la rédaction définitive à l'évêque, assisté des commissaires.

Pendant que cette séance avait lieu à l'évêché, les nobles s'étaient retirés dans la maison du bailli et délibéraient sous sa présidence; tous les possesseurs de fiefs et de biens nobles y étaient convoqués;

les assignations ayant été données au manoir seigneurial, ou aux procureurs fiscaux des seigneuries, c'était moins tel ou tel gentilhomme qui était assigné que le propriétaire du sol. Aussi ne manquait-on pas d'appeler les mineurs et les femmes, qui se faisaient toujours représenter par des mandataires. La préparation du cahier et les élections se passaient comme dans l'assemblée du clergé, mais, les procès-verbaux n'ayant pas été conservés, on ne peut donner ici aucun détail spécial sur le mode de délibération.

Les procès-verbaux du tiers-état nous permettent d'indiquer moins vaguement les formes qu'il suivait. Nous avons dit qu'il se réunissait à l'hôtel de ville; la présidence était ordinairement déférée au maire. Au début de la séance avaient lieu l'appel des paroisses et le dépôt entre les mains du greffier des mandats que chaque délégué avait reçus, puis une commission était nommée pour la fusion des divers cahiers. En réalité, au moment où s'ouvrait cette séance, le cahier du tiers-état était fait. Rapprocher les vœux et leur donner l'ordre convenable, tel était le seul travail de la commission. Tantôt elle délibérait secrètement, et les délégués étaient ajournés au lendemain ou au surlendemain; tantôt les délégués avaient le droit d'assister en silence aux délibérations de leurs commissaires. Généralement on choisissait le cahier qui semblait à première vue le plus complet, et un des commissaires le lisait à haute voix, tandis que ses collègues suivaient sur les autres cahiers et effaçaient, au fur et à mesure des admissions, les articles qui se trouvaient identiques. A la fin de cette lecture, il ne restait plus qu'à grouper, dans les différentes divisions de la compilation générale, les articles spéciaux qui n'avaient point été biffés dans les cahiers particuliers. Il était fort rare que les commissaires se décidassent à retrancher de leur propre autorité un des vœux émis par une paroisse : leur mission était de coordonner les doléances et non de les modifier dans leur essence. Toutefois, lorsque les commissaires se trouvaient en présence d'idées singulières, de demandes manifestement opposées aux intérêts généraux du bailliage ou simplement de vœux contradictoires, une discussion s'établissait entre eux, et ils exprimaient par un vote l'opinion que devrait refléter le projet de cahier. Ce travail achevé, l'assemblée du tiers-état se réunissait de nouveau pour entendre la lecture des doléances, puis le cahier était approuvé et clos.

C'est alors seulement que les délégués procédaient au choix des députés du bailliage; tantôt les délégués déclaraient à haute voix leurs préférences; tantôt l'élection était secrète et avait lieu, soit par la voie du scrutin de liste, soit par une série de votes individuels. Ceux qui avaient réuni le plus grand nombre de voix étaient aus-

sitôt proclamés, sans que la majorité absolue fût toujours exigée. Le nombre des députés n'était pas soumis à des règles fixes. Tel bailliage envoyait deux députés, tel autre six ou huit. En réalité, cette diversité n'avait aucune importance, puisque le vote dans le sein des états n'avait jamais lieu par tête, mais se faisait par bailliage ou par gouvernement. Après la proclamation du vote, les élus remerciaient l'assemblée, et déclaraient s'ils étaient prêts à accepter l'élection. Les refus étaient très fréquens, et l'insistance des électeurs obligeait les députés à exposer publiquement leurs excuses : généralement les difficultés et les fatigues du voyage, une mauvaise santé, des affaires qu'on ne pouvait quitter, étaient les raisons alléguées. Les embarras du choix amenèrent quelquefois des débats singuliers à la suite desquels le député se résignait à subir la violence qui lui était faite. Si l'élu était absent de l'assemblée, une députation lui était envoyée pour qu'en cas de refus une nouvelle élection fût faite avant la levée de la séance. Les pouvoirs étaient dressés sur-le-champ et signés par le président et le greffier.

Dès que les députés étaient définitivement choisis, le clergé et le tiers-état en avisaient le bailli, qui comprenait dans son procès-verbal les opérations des trois ordres. Dans certaines provinces où s'étaient conservées les formes les plus solennelles, les délégués du tiers revenaient en corps dans la salle où ils s'étaient primitivement réunis, afin de signifier officiellement leurs choix au bailli. Cet officier transmettait alors au roi une copie de son procès-verbal, ce qui constituait la dernière opération provoquée par la convocation royale. C'était la marche régulière de la triple assemblée de bailliage. Parfois il arrivait que le trouble de l'opinion publique provoquait les plus violens discours. Au début des séances, le maire ou tout autre orateur du tiers-état prenait la parole pour exposer le sentiment qui animait le plus vivement l'assemblée.

Les élections de 1560 furent, à n'en pas douter, les plus fécondes en discours politiques. Les passions religieuses depuis longtemps soulevées, les souvenirs récens du tumulte d'Amboise et la répression sanglante qui l'avait suivi, contribuaient à soulever les âmes. A la domination violente exercée sous le nom du roi par les princes lorrains avait succédé tout d'un coup une pleine liberté, dont le contraste était si absolu qu'en certaines provinces les mécontens y crurent voir un piége, et appelèrent les élections une « souricière à prendre les fols. » Mais cette défiance fut loin d'être générale. A Blois, le discours du procureur du roi Bazin mit la ville en feu. Prononcé le matin en présence des délégués du bailliage, il dut être répété le soir même devant le peuple de la ville; il avait peint sous les couleurs les plus sombres l'émotion publique, et il ne

dut son salut qu'à la fuite, tant fut violente l'irritation des Guises lorsqu'ils apprirent son éloquente audace (1).

A la même époque se tenait, à Angers, la réunion du bailliage. Une grande partie de la noblesse avait embrassé la religion nouvelle. Un ministre nommé Dalbiac fut chargé par plusieurs gentilshommes de développer les remontrances dans l'assemblée de la noblesse. Il fit en réalité une profession de foi complète. Le lendemain du discours de Dalbiac, le tiers-état se réunissait. François Grimaudet, avocat du roi, élu par les délégués pour exposer les vœux, fit entendre les remontrances les plus précises que nous ayons trouvées dans les discours si emphatiques de ce temps. Les mécontens nous ont conservé précieusement ce résumé, qui donnait, sous une forme passionnée, l'esprit même du cahier qui allait être voté. Tel fut le retentissement de ces deux harangues, que le duc de Montpensier reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ en Anjou pour pacifier les esprits. Paris ne donnait pas moins de soucis aux Guises. A l'assemblée de l'hôtel de ville, un jeune avocat du nom de Cappel se présenta, escorté des plus notables huguenots, développa les plaintes de ses coreligionnaires et requit leur insertion au cahier. Les princes lorrains s'alarmèrent. « Sçachant bien que le train que prenoit Paris estoit coustumièrement suyvi par les autres provinces, » apprenant que la plupart des bailliages avaient vu de semblables manifestations, ils firent annoncer qu'il serait interdit aux états de parler du fait de la religion. Les élections qui précédèrent les états de 1576, de 1588 et de 1614 ne paraissent pas avoir provoqué d'aussi ardentes manifestations.

Nous avons vu successivement les lettres du roi parvenir aux gouverneurs et aux baillis, puis descendre de degrés en degrés jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie judiciaire, arrivant enfin aux plus petites paroisses, portées à la connaissance de tous les habitans, et laissant entrevoir l'espérance toujours si bien accueillie du redressement des abus. A la joie de cette bonne nouvelle succédaient presque aussitôt les assemblées de village, où se faisaient entendre les premières plaintes publiques. Envoyées avec des délégués pour les soutenir, ces timides doléances émises dans chaque paroisse se groupaient et se fortifiaient à la ville principale et formaient un important cahier, lorsque l'assemblée générale du bailliage choisissait le député chargé de les défendre devant les états-généraux et de les présenter au roi. Dans ce travail des bailliages et des provinces, qui toutes à la fois sont admises à émettre leurs plaintes, on voit la pensée des habitans naître et se multiplier, se répéter et grandir en nombre et en force jusqu'au moment où le

(1) Regnier de La Planche, *Histoire de l'Estat de France*, édit. Techener, col. 292.

cahier, compilé dans des réunions de plus en plus nombreuses, devient l'expression vivante des aspirations d'un grand bailliage. Ainsi descendait, du roi aux derniers habitans, la volonté souveraine, et remontaient ensuite, de l'assemblée tenue sur la place du village à l'assemblée des états, les doléances nationales.

IV.

A quelles conditions étaient soumises les qualités d'électeur et d'éligible? Notre embarras serait grand, s'il fallait indiquer une règle précise. Dans les villages, nous avons vu que tout habitant prenait part à l'assemblée de paroisse; il n'y avait donc pas d'exclusion. Dans les villes, une telle latitude eût été périlleuse; l'assemblée se composait tantôt de tous les bourgeois, tantôt d'un certain nombre de notables arbitrairement choisis dans chaque quartier. Sur ce point, il faut consulter en détail l'histoire municipale de chaque ville. Tous ceux qui avaient le droit de prendre part aux élections municipales participaient aux élections de députés. A Dijon, nul n'était électeur, s'il ne jouissait d'un revenu de 4 livres. A Reims, la qualité de bourgeois de l'échevinage s'acquérait par la naissance ou par un long domicile; partout en un mot le droit de bourgeoisie était exigé.

Les principes qui règlent l'éligibilité sont plus vagues encore : la possession de quelques biens-fonds, la résidence au temps des élections dans le bailliage, tels sont les principes que nous voyons rappelés, mais qu'aucune sanction ne paraît garantir. Les grandes charges ne créaient pas par elles-mêmes une incompatibilité; mais, s'il y avait opposition entre les fonctions de l'officier et le mandat qu'il avait reçu des électeurs, l'élection elle-même était attaquée. C'est ce qui arriva en 1588 à Châtillon-sur-Seine, où, le lieutenant-général ayant été nommé, les échevins déclarèrent « qu'il ne pourroit librement présenter aux états le cahier de doléances contenant plusieurs remontrances sur la réformation de la justice et l'élection des gens du roi. » Cet abus, loin de s'atténuer, devint de plus en plus fréquent, et souleva de vives critiques, mais aucune mesure ne fut prise pour restreindre le libre choix des électeurs.

En fait, les électeurs se recrutaient, pour la plus grande partie, dans les deux catégories suivantes : les magistrats municipaux, maires, consuls, capitouls, échevins ou jurats, — et les juges subalternes, officiers de justice portant les titres les plus différens, mais ressortissant tous au bailli et tirant de leur compétence judiciaire une influence locale qui ne cessa pas de croître avec l'autorité royale du XIVe au XVIIe siècle. On est fort surpris en pénétrant dans les villages de ne pas rencontrer, à la fin du XVIe siècle, une influence sei-

gneuriale plus active et plus visible : les principaux du village, le juge, ou, à défaut d'une juridiction, le notaire, qui en tenait en quelque sorte la place, semblent résumer à eux seuls la force et l'autorité; c'est de leurs rangs que sortaient tous les électeurs. L'assemblée secondaire, composée de tels élémens et présidée par le lieutenant particulier, donnait aux officiers du roi une prépondérance exclusive, et, quand s'ouvrait la grande assemblée de bailliage, il était à peu près certain que le lieutenant-général, le procureur du roi ou tout autre officier de justice réuniraient presque tous les suffrages.

L'élection à deux degrés tendit de plus en plus à envoyer aux états des députés possesseurs d'offices judiciaires; en 1614, après quatre sessions d'états-généraux tenus en un demi-siècle, le système a produit tous ses fruits, et, sur 192 députés du tiers-état, 131 sont officiers du roi.

Que doit-on penser de ce suffrage à deux et à trois degrés, qui était devenu le système unique suivi pour les élections du tiers. Si nous le jugeons par ses résultats, il a produit en général de bons députés, représentant fidèlement l'esprit public et prêts à traduire au sein des états-généraux les sentimens dont la France était tour à tour animée. La comparaison des cahiers de doléances et des procès-verbaux de session démontre que les députés représentaient assez exactement la moyenne des électeurs. Quelques-uns d'entre eux surent même donner à l'opinion générale une forme remarquable. Bodin en 1576, Bernard en 1588, Savaron en 1614, comptent assurément parmi les bourgeois les plus distingués de leur temps. A vrai dire, aucun système électoral ne pouvait mieux s'adapter à la nation telle qu'elle était constituée avant 1789.

Aujourd'hui nous sommes tellement accoutumés aux échanges rapides de la pensée que nous avons peine à reconstituer une société privée de ce bienfait. La difficulté des communications rendait à elle seule nécessaire le suffrage à deux degrés. L'influence sur les mœurs en était si profonde qu'à certaines époques elle alla jusqu'à supprimer l'ambition d'être élu. A bien plus forte raison rendait-elle indispensable un suffrage tout local, mettant en présence dans un espace restreint le candidat et l'électeur. L'assemblée de village n'avait à s'occuper que de ses plaintes particulières, et ce mode d'élection n'exigeait du paysan illettré et ruiné par la taille aucun effort de calcul; il lui demandait seulement l'expression sincère de ses maux. Rien n'était plus simple et plus pratique. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que la masse du tiers-état vivait en quelque sorte encadrée dans une série de règles fixes qui constituaient à la fois une barrière et un frein; elles l'opprimaient et le soutenaient tour à tour. Trois grandes hiérarchies, pénétrant jusqu'aux moindres hameaux, maintenaient tout l'édifice : la noblesse

possédait directement ou par redevance une grande partie du sol; des ducs et pairs aux moindres hobereaux, elle formait une société puissante contre laquelle s'aigrissaient de jour en jour les passions du tiers-état, mais qu'il retrouvait partout, qui occupait constamment sa pensée, et, tout en gênant l'essor de sa vie, contribuait à la stabilité générale. — Le clergé, jouissant d'une ancienne autorité politique et disposant de biens considérables, mettait ces deux forces au service d'une influence qui était en décadence dans les villes, mais qui était incontestée dans les campagnes. Entre ces deux puissances auxquelles avait appartenu dans le passé tout le pouvoir, s'était formée peu à peu celle qui émanait de la royauté et qui personnifiait en même temps le tiers-état. Autant la noblesse était peu aimée et l'influence temporelle du clergé redoutée, autant était populaire le délégué du roi, représentant, entre le seigneur et le paysan, l'autorité protectrice. Le juge demeura le défenseur du serf contre le noble jusqu'au jour où il lui prit fantaisie de s'anoblir lui-même. C'est entre ces trois hiérarchies, féodale, ecclésiastique et judiciaire, que s'écoule toute l'histoire du tiers-état; c'est sous la protection des délégués du roi que se font les élections à plusieurs degrés. Ne nous demandons pas si cette société était bien ou mal organisée; ne recherchons pas ici ses défauts et les raisons de sa chute. Constatons seulement que la nature de son organisation rendait pratique et fécond le mécanisme du suffrage à plusieurs degrés. Pour qu'il fonctionne régulièrement, il faut que la vie locale soit beaucoup plus développée que le mouvement général, et que le corps des électeurs soit soumis à des règles strictement obéies. En réunissant même de telles garanties, réussirait-il longtemps? La première condition de son succès est d'être rarement consulté. Le jour où notre première constitution l'a mis en pratique régulière, il a été bien vite dénaturé par l'esprit de faction. Dans un temps comme le nôtre, les courans d'égalité ne rompraient-ils pas les digues et ne rétabliraient-ils pas le niveau commun du suffrage direct? Les lois pourraient-elles dresser des murailles factices, et les électeurs ne trouveraient-ils pas mille moyens de lier leurs délégués et de ressaisir par des voies détournées une action qu'on aurait voulu vainement atténuer? Ce péril si redoutable de notre temps était absolument écarté sous l'ancien régime par la rareté des sessions d'états-généraux non moins que par les influences dont nous venons de décrire la nature.

Dans le troisième ordre, la puissance était partagée entre les corps municipaux et ces délégués du pouvoir souverain qui parlaient au nom du roi, et qui avaient derrière eux, quelque humble que fût le village où ils rendaient la justice, le parlement tout entier. Nous prenons ici sur le vif le résultat direct de la politique royale :

les corps judiciaires, instruits par elle à combattre les souvenirs des institutions seigneuriales, sont devenus l'esprit et la tête du tiers-état; la hiérarchie des offices s'est dressée à la place de la hiérarchie féodale.

Avec des députés issus d'une telle source et animés d'un tel esprit, la royauté ne pouvait plus avoir à craindre des difficultés très sérieuses; nous ne voyons donc pas le pouvoir central employer, après l'envoi des lettres de convocation, des moyens illégaux ou violens pour obtenir l'élection de tel ou tel candidat. Toutefois, pendant les guerres de religion, les efforts des Guises et plus tard des ligueurs se manifestèrent en 1588 comme en 1560; les récits protestans nous ont laissé la trace des efforts accomplis pour écarter les députés de la nouvelle religion; néanmoins nous ne trouvons pas d'indice d'une action exercée par le chancelier : tout au plus en 1483 rencontrons-nous une lettre du roi, écrite sous l'inspiration d'Anne de Beaujeu pour recommander deux personnages connaissant « mieux que tout autre le fait et les intérêts de la province. » En 1614, Marie de Médicis écrivit de nombreuses lettres, mais aucune ne contient de recommandation directe et personnelle. Craignant avant tout le succès des princes, elle se borne à prier les villes d'envoyer des « gens affectionnés au service du roy. »

V.

Après avoir suivi la marche des élections générales, en laissant de côté les exceptions pour ne point accumuler les détails, il est bon de dire quelques mots des usages particuliers à certaines provinces, et surtout d'examiner ce qui se passait dans les pays d'états. Là du moins les convocations ne surprenaient personne : les délibérations communes étaient la forme habituelle de l'administration publique; une délégation permanente représentait l'autorité d'états périodiquement assemblés. Il n'est donc point surprenant que les états aient de bonne heure revendiqué le droit de choisir dans leur sein les députés de la province; mais le pouvoir royal ne vit pas sans inquiétude les bailliages destitués du droit d'élection. Il préférait des députés issus d'assemblées électorales fractionnées à ces puissans délégués parlant au nom d'une assemblée d'états et aussi capables d'apprendre aux états-généraux comment on refusait l'impôt que de remporter dans les états particuliers un peu de cette irritation que la fin des sessions laissait toujours dans le cœur des députés. La royauté ne s'empressa donc pas de reconnaître aux pays d'états le droit de députer en corps; elle s'adressa directement à ses baillis.

Nous en retrouvons à la fin du xve siècle un frappant exemple. Le 8 décembre 1483, les états du duché de Bourgogne étaient réunis

à Beaune pour entendre le rapport du théologien Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, envoyé auprès d'Anne de Beaujeu pour réclamer du nouveau roi une confirmation des anciennes coutumes. L'ambassadeur insiste dans son récit sur la nécessité de défendre les priviléges de la province dans la prochaine assemblée des états-généraux. Rappelant que la réunion était prochaine, et que tous les baillis du duché avaient reçu du roi l'ordre de faire choisir les députés par bailliage, il demanda s'il n'était pas préférable d'élire les députés dans l'assemblée des états et si l'unité du mandat ne donnerait pas aux représentans de la province plus de force pour résister à la pression des conseillers du prince. Cette proposition fut votée à l'unanimité, et on procéda sur-le-champ au choix des députés. Rien n'indique un vote séparé des trois ordres. L'abbé de Cîteaux rapporte, dans la relation encore inédite d'où nous tirons ces détails (1), qu'il fut élu, non-seulement par les ecclésiastiques, mais par tous les assistans. Ainsi dès la fin du xve siècle nous sommes certains par ce témoignage que le besoin d'assurer une plus grande autorité aux députés avait conduit les provinces qui possédaient des états à ne pas renvoyer aux bailliages le choix de leurs mandataires, comme l'aurait souhaité le pouvoir royal.

Ce que la Bourgogne faisait quelques années à peine après sa réunion, le Languedoc le pratiquait depuis de longues années. Sous Charles VII, lorsque le petit roi de Bourges errait en quête de soldats et d'argent, les états du Languedoc, assemblés à Carcassonne, choisissaient les députés qui devaient porter au roi les généreux témoignages du dévoûment de la province à l'unité nationale (21 septembre 1425). Trois ans plus tard, c'est également dans l'assemblée de Beziers que les états du Languedoc (1428) choisirent les députés qui devaient se rendre à Chinon et voter dans un admirable élan de patriotisme les secours qui allaient contribuer matériellement au salut de la France par la délivrance d'Orléans.

De tels exemples nous suffisent : au xve siècle, les plus vieilles provinces comme les plus nouvellement réunies à la couronne, quand elles possédaient des états, choisissaient leurs députés dans le sein de ces assemblées. Cet usage, qui s'appuyait sur une si ancienne tradition, suivit la destinée des états particuliers. Il survécut dans les pays où le patriotisme provincial avait maintenu les états contre les efforts de la royauté. Il s'affaiblit ou s'effaça dans les provinces qui tenaient irrégulièrement les sessions ou qui craignaient d'entrer en lutte avec le pouvoir central. La Bourgogne, dont nous venons de remarquer la fermeté, obéit en 1560, et, si elle députa en 1576 au nom de la province, elle ne réussit point à

(1) Manuscrit de la Bibliothèque nationale. F. franc. n° 16,248.

ressaisir complétement son ancien privilége. Le Dauphiné continua, durant tout le XVIe siècle, à députer en corps, mais le Languedoc accepta les assemblées de sénéchaussées; il prit, il est vrai, une double garantie qui donnait un caractère spécial à ses élections : un syndic élu par les états assistait à l'assemblée nationale pour y veiller aux intérêts généraux de la province. En outre à aucune époque, même au XVIe siècle, le Languedoc ne laissa périr l'ancien accord entre les ordres, qui avait donné après la mort de Louis XI l'assemblée la plus unie qu'ait connue notre histoire. Dans les sénéchaussées du Languedoc, les délégués élus dans les villages s'assemblaient au chef-lieu du diocèse. Sous la présidence de l'évêque, les ecclésiastiques et les nobles se réunissaient au tiers-état, représenté par les consuls des villes principales et par les députés des divers consulats. C'est là que les trois ordres désignaient *en commun* leurs délégués. Ceux-ci se rendaient à l'appel du sénéchal à Toulouse ou à Carcassonne, où les députés étaient élus par l'ensemble des assistans confondus sans distinction d'origine. Les ordres ne se séparaient que pour la rédaction des cahiers, qui étaient dressés par des commissaires.

A l'autre extrémité de la France se retrouvait le même usage : c'était, au nord, le seul exemple d'élections faites en commun. A Troyes, par une tradition que nous devons rattacher au souvenir des états de Champagne, l'assemblée préparatoire, aussi bien que l'assemblée de bailliage, comprenait les trois ordres, et les délégués ainsi que les députés étaient désignés par l'ensemble des électeurs, qui écrivaient sur le même bulletin les noms des ecclésiastiques, des nobles et des membres du tiers-état qu'ils entendaient élire.

La forme suivie pour l'élection variait suivant les états provinciaux. Tantôt les députés étaient élus par chacun des ordres délibérant et votant séparément, tantôt ils étaient choisis par les trois ordres réunis en commun. Par ce dernier mode d'élection, les états obtenaient des députés moins dociles aux passions exclusives de leur ordre et plus animés de l'esprit général de la province. Cet attachement aux priviléges locaux, cette sorte de fierté provinciale est très sensible dans les rapports des états particuliers avec l'assemblée des états-généraux. Nous en avons trouvé plus d'un témoignage dans la matière qui nous occupe, mais celui que nous offre la Bretagne n'est pas le moins digne d'être cité. Plus attachée qu'aucune autre partie du royaume aux vestiges de son indépendance, et trouvant dans la tenue régulière de ses états la meilleure garantie du maintien de son administration locale, la Bretagne s'inquiétait peu de jouer un rôle aux états-généraux, et d'exercer sur le gouvernement de la France une influence qui n'eût été pour elle d'aucun profit. Elle envoyait aux états moins des mandataires que

des ambassadeurs chargés de garder une attitude discrète, d'observer avec soin, et de ne sortir de leur réserve que si des prétentions imprévues venaient à menacer la province. Pour remplir une telle mission, il fallait des députés qui fissent plier les intérêts de leur ordre devant les intérêts généraux de la Bretagne. N'est-ce pas ainsi que, par une étrange interversion des rôles, chaque ordre était exclu du droit d'élire ses propres mandataires? Les procès-verbaux des états de Bretagne nous montrent qu'en 1614 aussi bien qu'en 1576 les députés du clergé furent choisis par le tiers et la noblesse, pendant que les députés de la noblesse étaient élus par l'église et le tiers, et que ceux du troisième ordre se trouvaient désignés par les suffrages des nobles joints au clergé. C'est ainsi qu'en face du reste de la France les Bretons entendaient choisir des députés formant un corps unanimement dévoué aux intérêts généraux de la province.

Il y avait des pays d'états où l'élection prenait des formes plus solennelles. Il semble que certaines assemblées n'aient pas cru posséder une suffisante autorité, et qu'elles aient jugé nécessaire d'appeler en réalité la province entière autour d'elles. En Provence, il se tenait des états pléniers. Aux états se joignaient les plus notables personnages de chaque ordre, qui constituaient de la sorte une assemblée considérable des principaux habitans de la province. C'est dans le sein de cette nombreuse réunion qu'étaient choisis les députés et que les doléances se trouvaient débattues et arrêtées.

La forme de l'élection influa puissamment sur les choix. Tandis que le tiers-état réuni dans les assemblées de bailliage envoyait le plus souvent des députés pourvus d'un office de judicature ou de finance, dans les pays d'états le troisième ordre se faisait représenter par des consuls, des échevins, des bourgeois. En 1614, les états de Dauphiné et de Provence n'élurent pas un seul officier du roi.

Avec la décadence des états provinciaux, l'élection des députés tendit à passer de plus en plus dans les assemblées de bailliage. Ce mouvement fut si marqué qu'avant les états-généraux de 1789, dont nous ne cherchons point à décrire ici les élections, le roi put donner ce mode uniforme à toute la France pour le choix des députés. La résistance de la noblesse de Bretagne et des corps privilégiés sur quelques autres points du royaume n'entrava pas un instant les élections générales, tant l'assemblée des trois états du bailliage, dont nous avons observé les premiers exemples en 1483, représentait exactement les vieilles et populaires traditions du royaume.

Ainsi, de 1302 jusqu'aux derniers états-généraux de la monarchie, nous avons suivi les faits, puis les principes qui dominèrent le système de la représentation politique. Après avoir vu sortir l'élection des monastères, l'avoir vue s'étendre aux villes, puis gagner

enfin la noblesse, nous avons remarqué comment ce mode identique de délégation avait amené les trois ordres à procéder simultanément au choix de leurs députés. De là à l'élection en commun il n'y avait qu'un pas. La fin du xve siècle nous le montre franchi et nous atteste que la royauté accepta sans réserve ce progrès; puis l'accord si heureusement formé entre les ordres vint à se rompre pour le malheur de notre histoire; l'unité de l'assemblée de bailliage ne demeura qu'une apparence : en réalité, elle se brisa, comme les états-généraux, en trois parties, presque toujours séparées et trop souvent ennemies. En certaines provinces, l'ancienne harmonie prévalut et parvint à se maintenir, mais ces exceptions fort rares ne servaient qu'à faire ressortir la division des ordres, qui était entrée comme une règle dans les mœurs publiques, et qui ne devait périr qu'au moment où tous les principes du gouvernement seraient ébranlés.

Quel que soit l'intérêt qui s'attache à la forme du vote, ce n'est point là qu'est l'originalité réelle des élections aux états-généraux. L'électeur, en se rendant aux assemblées préparatoires, songeait bien moins à la feuille sur laquelle il allait inscrire le nom du député qu'aux remontrances à faire voter par l'assemblée. Oublions donc un instant l'isolement si funeste des classes, et ne nous lassons pas de rappeler au terme de cette étude quelles étaient les sources de ces grandes doléances dont la rédaction collective mettait en jeu tous les élémens qui composaient l'ancienne France. Il n'y avait pas un gentilhomme qui n'eût été convoqué au chef-lieu du bailliage, pas un curé qui n'y eût été appelé, pas une abbaye, pas un chapitre sans représentant attitré. Le troisième ordre y paraissait par une série de délégués qui tiraient leur pouvoir des assemblées de village, où tout habitant avait eu le droit d'apporter ses vœux et de produire ses plaintes. Dans les villes, les paroisses, les communautés de métiers, les simples particuliers même adressaient des mémoires et des remontrances. Ainsi de toutes parts les habitans, quelles que fussent leur qualité et leur origine, étaient admis à faire parvenir au roi l'expression de leurs sentimens.

En résumé, point de théorie sur le vote illimité, le scrutin réservé à une élite et le droit de vœu universel, voilà les principes que nous pouvons dégager de cette multitude de faits. En présence d'une pareille franchise, qui ouvrait une si libre carrière aux prières et aux plaintes de la nation, comment s'étonner quand on entend murmurer au milieu des déceptions et des maux de toute nature cet appel incessant à une tenue d'états-généraux qui demeura pendant quatre siècles l'espérance de ceux qui souffraient et le cri de tous les opprimés?

GEORGE PICOT.

LE

SALON DE 1874

Si par hasard notre civilisation venait à disparaître dans quelque grand cataclysme, sans laisser derrière elle ni documens écrits, ni traditions verbales, et si la destruction s'arrêtait par miracle à la porte de l'exposition des beaux-arts, les historiens et les archéologues qui viendraient en explorer les ruines n'auraient pas besoin d'autres témoignages pour ressusciter la société contemporaine, et pour en tracer un portrait fidèle aux générations suivantes. La critique moderne, si ingénieuse à reconstruire les civilisations mortes, trouverait cette tâche comparativement bien facile, et dédaignerait peut-être de s'en occuper. Ce ne serait point en effet sur de simples indices, sur des renseignemens obscurs, qu'elle aurait à former des hypothèses plus ou moins aventureuses; elle aurait sous les yeux la réalité même et, pour ainsi dire, la représentation vivante des idées de notre temps. Or il est souvent plus commode d'avoir à deviner qu'à comprendre, et il pourrait fort bien arriver qu'en présence de tant de témoignages minutieux et irrécusables de nos sentimens et de nos idées, de nos goûts et de nos mœurs, de nos vices et de nos vertus, de nos modes et de nos ridicules, à la vue de cet art éclectique, exotique et cosmopolite, que le besoin de la nouveauté ou le plaisir du scandale entraîne si souvent en dehors des voies naturelles, les critiques de l'avenir éprouvassent quelque embarras à en déterminer les véritables tendances et à distinguer ce qu'il y a d'artificiel ou de sincère dans les idées dont il est l'expression.

Tel est l'embarras que nous éprouvons pour notre part en parcourant le Salon. Nous y reconnaissons l'image de la société contemporaine; il nous semble que nous passons en revue toutes les idées de notre temps. Seulement, lorsque nous cherchons ensuite à ré-

sumer ces impressions diverses pour en extraire une opinion précise sur le caractère de l'art contemporain ou un jugement arrêté sur son avenir, nous tombons dans l'incertitude et dans la confusion. Au milieu de tant de systèmes opposés, de tant d'écoles différentes, dans ce chaos de vulgarités prétentieuses et de banalités estimables, où perce à peine de loin en loin un talent vraiment original, on se demande à qui l'on doit croire. Le bien et le mal se mêlent si étrangement, les traditions durent si peu de temps, les nouvelles écoles sont si vite florissantes et si vite frappées de stérilité, que parfois il est difficile de dire de quel côté est la décadence et dans quel sens est le progrès. La mobilité, l'incohérence, l'indiscipline, le charlatanisme, le défaut de fixité dans les traditions et dans les doctrines, paraissent être le seul caractère de l'art contemporain, comme ils sont, à ce qu'on assure, celui de la société contemporaine.

Ne nous arrêtons pas à ces apparences décourageantes. Au fond, la critique d'art n'a jamais été plus intéressante que dans ce moment de crise où l'art se disperse dans tous les sens, à la recherche d'un progrès encore inconnu. Ses entreprises même les plus infructueuses et les plus téméraires, ses tentatives de renouvellement ou de résurrection les plus malheureuses, ses affectations exagérées d'indépendance à côté de ses imitations serviles, ses essais de brutalité révolutionnaire et ses réactions froidement dogmatiques, tous ces efforts désordonnés pour s'ouvrir des horizons nouveaux, toute cette agitation un peu anarchique et jusqu'à présent assez stérile, y ajoutent au contraire un intérêt de plus : elles éveillent la curiosité, elles ouvrent la porte à l'espérance; elles montrent dans tous les cas l'inquiétude qui travaille nos artistes, le désir du mieux qui les tourmente et qui parfois les égare. Nous parviendrons peut-être à démêler, par une attentive observation des faits, quelle est aujourd'hui celle des branches de l'art qui résiste le mieux à la mauvaise influence des mœurs, et à laquelle nous devons attacher nos dernières espérances d'avenir.

I.

Il ne faut pas se le dissimuler, la civilisation moderne n'est pas un milieu favorable à l'éclosion du grand art. Il y a longtemps qu'on se demande à quoi tient sa décadence et qu'on avise pédantesquement aux moyens de le faire refleurir. On a pour cela des recettes particulières, des procédés de culture infaillibles, et l'on s'en prend à l'administration, comme si elle pouvait faire des miracles. Si le grand art dépérit, c'est qu'il n'y a pas de grandes idées pour le nourrir, c'est que les dehors vulgaires, les habitudes frivoles

ou mercantiles, le tour d'esprit sceptique et positif de notre société bourgeoise, n'ont rien qui échauffe l'imagination poétique, et qui puisse inspirer aux artistes, avec l'ambition des grandes entreprises, le dévoûment et la conviction nécessaires pour les mener à bonne fin.

Cette réflexion s'impose à l'esprit, lorsqu'en parcourant nos expositions annuelles on y cherche de préférence les œuvres sérieuses et sévères. Les tableaux de style ou soi-disant tels sont assez nombreux cette année, et il n'est pas impossible que les encouragemens officiels soient pour quelque chose dans cette abondance apparente. Il y a dans l'art, comme dans la politique, une espèce de parti légitimiste qui invoque le principe de l'autorité traditionnelle, et qui en conserve pieusement le dépôt. Ces classiques obstinés demeurent vaillamment sur la brèche, et cela est d'autant plus méritoire qu'ils ont peu de chose à attendre de la faveur publique. Les commandes de l'état sont habituellement leur seule récompense, et l'espérance de trouver un refuge à l'Institut reste leur unique consolation. Il y a quelques années, les deux plus grands maîtres de cette école, Ingres et Flandrin, vivaient encore, et l'éclat de leur vigoureuse vieillesse cachait la médiocrité de leurs successeurs. Où sont aujourd'hui leurs descendans? On a quelque peine à les reconnaître, car on ne trouve plus guère, à la place laissée vide par ces deux grands noms, que quelques fabricans corrects comme M. Bin, quelques habiles faiseurs d'images comme M. Lazerges, quelques décorateurs négligens comme M. Puvis de Chavannes, et quelques mythologues entêtés comme M. Picou.

Est-ce M. Bin qui est aujourd'hui leur chef? On serait presque tenté de le croire, à voir sa fécondité pleine d'assurance et ses procédés imperturbablement académiques. A coup sûr, s'il n'est pas le chef de l'école classique, il est un de ceux qui en gardent le mieux la tradition et dont elle a le moins à rougir. On ne saurait en effet reprocher à M. Bin de ne pas cultiver la grande peinture. La grandeur est précisément son fort; nous voulons parler de ce genre de grandeur qui réside surtout dans les dimensions. Il se plaît aux peintures colossales, aux toiles prodigieuses et cependant à peine assez vastes pour contenir un ou deux personnages gigantesques, qu'il baptise au hasard de quelque nom pris dans Homère ou dans Eschyle. M. Bin n'est pas seulement un classique; il appartient, pourrait-on dire, à l'école cyclopéenne. Il entrevoit le génie de la Grèce, le plus humain, le mieux équilibré, le mieux proportionné qui fut jamais, à travers les fantaisies monstrueuses de la mythologie indienne ou à travers les exagérations enfantines des contes de Perrault. Dans son naïf désir de faire grand, il se livre à des amplifications démesurées, obtenues le plus souvent par des moyens

mécaniques, — d'ailleurs dessinateur habile, possédant à fond les principes de son art, connaissant sur le bout du doigt les proportions réglementaires de la figure humaine, appliquant sa science, presque sans effort, à toutes les attitudes et à tous les sujets. Cette année, sans descendre tout à fait de l'olympe, il daigne revenir à des dimensions plus modestes. La *Vénus Astarté*, se promenant sur les vagues et tordant ses cheveux roux au-dessus de sa tête de ses deux bras académiquement repliés, manque d'élégance et de finesse autant que de fermeté vraie; elle ne manque pas d'une certaine majesté pesante qu'elle doit à sa correction et à sa froideur même.

Est-ce M. Puvis de Chavannes que nous allons saluer chef d'école? Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce maître. En fait de grandeur, il ne le cède pas à M. Bin; en fait de dessin, il est loin de l'égaler; en fait d'invention et de composition, il se contente à peu de frais, et il prend trop volontiers ses intentions à peine ébauchées pour des réalités achevées. Il n'a ni la consciencieuse exactitude du fabricant honnête et laborieux, ni le génie et la conviction qui se plaisent à dominer les obstacles. Il ne semble s'être adonné à la grande peinture allégorique qu'afin d'échapper aux exigences d'une fidèle imitation de la nature. Pour se dispenser de donner un corps aux ombres étriquées qu'il promène à travers ses toiles, il les délaie dans un badigeon blafard où les formes s'évanouissent et s'éteignent. D'ailleurs le sentiment de l'action lui manque comme la précision de la forme; les seuls sujets qui lui conviennent sont ceux où le mouvement languit, où la pensée s'endort et où l'imagination décorative prend le pas sur l'action dramatique.

Charles Martel sauve la chrétienté à la bataille de Poitiers. A en juger par ce titre, on s'attend à voir quelque magnifique mêlée, comme la bataille de Constantin contre Maxence, ou quelque majestueuse ordonnance triomphale, comme cet admirable dessin de Decamps qui représente la *Prise de Jéricho*. Vain espoir! Ce n'est qu'une grande toile plate et brouillée, au milieu de laquelle le héros, bardé d'une armure cotonneuse, assis sur un cheval de carton qui s'écrase de son propre poids, lève son marteau vers le ciel d'un geste qui rappelle les cérémonies maçonniques; derrière lui, ses chevaliers, pressés confusément, forment une masse lourde et pâteuse qui semble fondre à vue d'œil; en face, un groupe étriqué de prélats et d'hommes d'église s'allonge en tranche au bord du cadre, trop restreint pour le contenir; au premier plan, un autre groupe confus, raide et disgracieux, représente des prisonniers accroupis auxquels de maigres et charitables femmes offrent pieusement à boire. Non vraiment, ce n'est pas non plus M. de Chavannes qui relèvera la grande peinture en France.

Voici du moins un élève authentique d'une grande école : c'est

M. de Vignon, qui fit jadis ses premières armes dans l'atelier de Léon Cogniet. Léon Cogniet fut le dernier rejeton de cette école académique du premier empire, qui avait de si nobles qualités au milieu de quelques ridicules. Il en avait l'emphase dramatique, la solennité un peu tendue, la grandeur voulue, mais réelle; on pourrait dire de lui que c'était un David ou un Girodet romantisé. On sent l'imitation du maître dans l'immense toile que M. de Vignon expose sous le titre de *Funérailles de Pompée;* on ne la sent même que trop. L'auteur est trop préoccupé de s'approprier cette sobriété sévère qui donne un tel aspect de grandeur à la solitude du *Marius assis sur les ruines de Carthage.* Chose triste à dire, quand même M. de Vignon ferait revivre sous son pinceau quelque chose du génie de ses devanciers, il trouverait aujourd'hui peu d'admirateurs. Les contemporains de Talma sont démodés et dépaysés parmi les auditeurs de *Barbe-Bleue* et de *la Belle Hélène.*

On s'en aperçoit à chaque pas. Tantôt c'est *la Gloire posthume* de M. Baader, œuvre abstraite et glacée d'un artiste dont le talent s'épuise à lutter contre l'indifférence du public. Tantôt c'est *le Mariage de la Vierge* de M. Leloir, tableau harmonieux, élégant et symétrique, qu'entoure une épaisse atmosphère de convention et de froideur. Tantôt c'est la frise où M. Ehrmann nous déroule l'histoire de l'art dans un style de bas-relief qui rappelle celui de M. Gleyre, son maître. Tantôt c'est M. Hennebicq, un homme de talent, qui taille bravement sa toile en pleine histoire romaine, et qui nous représente, d'après Tacite, une *Messaline* sortant de Rome sur la charrette aux ordures, au milieu des huées de la populace; cette toile a de la vigueur et une certaine gravité imposante qui rappelle de loin les grandes scènes romaines de Court et de Lethière; mais l'action en est languissante et d'un sentiment presque découragé. Tantôt c'est M. Picou, qui lui du moins n'est pas accessible au découragement, et qui s'obstine à nous étaler, dans un paysage de plâtre et de carton peint, une troupe de nymphes en papier mâché, coloriées avec de la brique pilée et peinturlurées de draperies criardes; elles s'enfuient en gambadant lourdement devant un petit Cupidon qui leur décoche des flèches du sein d'une auréole jaune; ces malheureuses filles ressemblent à ces poupées de carton sur lesquelles les marchandes de modes essaient les chapeaux de femmes; on ne s'explique pas, à voir la mollesse de leurs membres ronds et engorgés, comment elles peuvent bondir à une aussi grande hauteur; leurs mouvemens sont figés comme ceux des figurantes que l'on suspend au-dessus du théâtre, attachées à des fils de fer invisibles. Décidément la rentrée en scène de M. Picou ne sert qu'à nous présenter en sa personne la triste image de la décadence de l'école dont il a été lui-même une des plus brillantes espérances.

Le tableau de M. Blanchard, *Hylas entraîné par les nymphes*, contraste heureusement avec les marionnettes de M. Picou. Là du moins, faute d'un sentiment très pur et d'une exécution très ferme, le classique est vivifié par un naturalisme sincère et par une intelligence délicate des symboles de la mythologie païenne. Au bord d'une rivière tranquille et profonde, sous de frais et ténébreux ombrages, le jeune homme se couche sur la berge et se penche au milieu des grandes herbes, en s'accrochant à un vieux tronc d'arbre qui surplombe au-dessus des eaux. Tandis qu'il remplit sa cruche ou plutôt son urne, les nymphes aux formes ondoyantes, aux yeux noirs, profonds et perfides, sortent de leurs retraites obscures et cherchent à l'attirer doucement en lui soufflant au visage la délicieuse fraîcheur de leurs ondes. Elles le séduisent par leurs caresses plutôt qu'elles ne l'enlacent de leurs embrassemens. L'une se soulève au-dessus de l'eau, légèrement suspendue à une guirlande de lierre, et elle passe doucement sa froide main sous le menton de l'adolescent fasciné; l'autre, nonchalamment renversée en arrière, se laisse flotter à la surface de l'eau comme une fleur de nénufar blanc; du bout de sa main négligemment étendue, elle effleure à peine le bras de sa victime, qui frémit de ce contact voluptueux et léger. La mythologie ainsi comprise est encore de notre temps, car elle n'est que l'interprétation animée du langage de la nature, et elle prête pour ainsi dire un corps au paysage, dont nous n'avons pas encore cessé de comprendre et d'admirer les beautés.

La religion va-t-elle au moins nous offrir une source d'inspirations plus sincères? Comme on devait s'y attendre, en ce temps de réveil religieux et de réaction cléricale, les tableaux de dévotion sont assez nombreux; mais il y a peu de religion dans ces tableaux, et le peu qu'ils en contiennent est tout à fait à la mode du jour. Ils ne respirent, pour la plupart, qu'une piété bourgeoise et affadie ou une dévotion de commande, qui dégoûte plus qu'elle n'émeut. Malgré les miracles et les pèlerinages en vogue, il est visible que le sentiment religieux manque aujourd'hui de profondeur; il n'a plus ni cette énergie austère qui engendre les grands dévoûmens, ni cette grandeur poétique et naïve qui produit les chefs-d'œuvre. La religion, soit dit à notre honte, est pour la plupart de nos contemporains une convenance officielle et un moyen de parvenir. Plus elle se répand en pratiques insignifiantes et en manifestations théâtrales, plus elle tourne au pharisaïsme prosaïque et utilitaire. La plupart des hommes qui étalent aujourd'hui leurs croyances le font surtout par intérêt ou par système; les plus convaincus le font pour l'exemple et pour l'effet qu'ils espèrent produire. Il en est à peu près de même de ceux de nos artistes contemporains qui se sont adonnés particulièrement au genre religieux. Nous ne les accusons

pas d'hypocrisie, — la foi de l'esprit est inutile là où celle de l'imagination suffit, — mais ils ont respiré l'air de la société incrédule où ils vivent. Les uns sont de simples artisans qui exercent un métier, les autres sont des médiocrités qui se gourment et des spéculateurs en gravité pharisienne; les meilleurs se livrent à des résurrections savantes, à des imitations composites des anciens modèles. Quelques-uns, arrivés à un rang élevé dans l'école, se croient tenus d'aborder les sujets religieux pour soutenir leur rang, comme ces fonctionnaires ou ces seigneurs de village qui se croient obligés, pour l'honneur de leur nom, de marcher en tête des processions de leur paroisse. Ils prennent alors un air de parade et d'emphase à travers lequel ils laissent percer une certaine négligence de manières qu'ils prennent pour de la dignité.

Voyez par exemple les *Quatre Évangélistes* de M. Monchablon : quelle désinvolture! quelle insouciante aisance! quel style de fioritures calligraphiques! — Voyez le *Stabat Mater* de M. Lazerges : quelle adresse banale et facile! quel superbe dédain du modèle! quel talent de se mettre à côté de la nature et de la représenter à peu près, sans la copier! Cette peinture blême, amollie, sans muscles, sans vigueur, ces chairs de cire transparente et fondante, ce clair-obscur à effet qui enveloppe la scène et fait saillir les figures, tout dans ce tableau raconte la fabrication savante exécutée, suivant un type convenu, par une main qui n'hésite plus jamais. Et le *Saint Laurent martyr* de M. Lehoux? Celui-ci du moins dessine avec une certaine vigueur et n'en épargne pas l'étalage; sa toile est un entassement confus de raccourcis brutaux, de gestes violens, un fouillis hurlant de jambes, de bras, de torses et de têtes qui se contournent à grand renfort de muscles, sans harmonie, sans style et sans dignité. — Hélas! il n'est pas jusqu'à M. Cabanel lui-même qui, malgré ses éminentes qualités, ne mérite d'être rangé cette année parmi les fabricans habiles avec son *Saint Jean-Baptiste* maladif et étriqué, qui semble avoir subi l'influence de la *Malaria* de M. Hébert. Sans doute, le jeune prophète en est à « sa première extase; » depuis qu'il s'est retiré dans le désert, il a jeûné, il a veillé; le rocher contre lequel il s'est blotti doit être une couche fort incommode, et l'expression égarée de son regard, la mine inquiète et fiévreuse de sa tête brune qu'il incline languissamment sur ses mains croisées, sont bien d'un ascète réduit à se nourrir de sauterelles; mais pourquoi faut-il que de pareilles idées se présentent involontairement à l'esprit du spectateur? Pourquoi l'homme de Dieu est-il accroupi dans cette posture misérable, qui fait ressortir les angles de sa charpente chétive et les os dénudés de sa jambe maigre? A quoi rime en peinture cette espèce de réalisme analy-

tique, qui appauvrit un sujet à force de le creuser? Ce tableau restreint, dont tout l'intérêt se concentre dans une seule figure, exigeait, soit plus de majesté d'attitude, soit plus de noblesse d'expression; tel que le voilà, il ne sert qu'à marquer toute la distance qui sépare, en fait d'art, les créations abstraites du raisonnement des créatures vivantes de l'imagination et de la foi.

Nous préférons, à tout prendre, *la Madeleine dans le désert* de M. Henner. Voilà du moins un tableau simple et sans intentions raffinées! Cette extrême simplicité, qui est son défaut, est en même temps son plus grand charme. La pécheresse repentie est assise ou plutôt à demi couchée contre un rocher, dans une attitude un peu raide, un peu insignifiante, mais profondément naturelle. Son corps blanc et nacré, ceint d'une draperie bleue, est peint de cette touche grasse et fondue, il se modèle avec cette suavité puissante et avec cette science du clair-obscur qui fait songer, quand on regarde les tableaux de M. Henner, à certaines figures de Corrége. Les mains jointes devant elle, elle ferme les yeux et s'endort de l'air calme et douloureusement recueilli d'une femme qui a beaucoup pleuré. Ce n'est pas sa faute si elle a les formes un peu lourdes et vulgaires du modèle à la ressemblance duquel elle est faite. — *Le Bon Samaritain*, du même auteur, est conçu dans le même sentiment. Peint dans une gamme discrète et pâle, presque dans le ton d'une grisaille, les nus y ont cependant un éclat paisible et une sorte de rayonnement lumineux. Le blessé est étendu tout de son long, dans une attitude assez gauche, la tête renversée, les jambes en l'air, le visage exsangue, plongé dans un évanouissement douloureux qui ressemble à la mort. Le Samaritain se penche sur lui maladroitement, entortillé dans une couverture qui paraît gêner beaucoup ses mouvemens et sous laquelle on ne devinerait pas de corps, s'il n'en sortait un bras lourd et disgracieux. Tout l'effet du tableau réside dans la figure abandonnée du mourant, qui, malgré quelques imperfections, notamment dans le dessin des jambes, est vraiment fort belle et fort expressive. Si nous osions définir le talent de M. Henner, nous dirions que c'est un peintre de naissance plutôt qu'un artiste accompli; c'est positivement un descendant de Corrége, moins le génie.

Le *David* de M. Delaunay ne pèche ni par l'extrême simplicité de M. Henner, ni par l'extrême subtilité de M. Cabanel. C'est un pastiche de Dubois transposé en peinture. Il s'avance vers le spectateur, un immense glaive sur l'épaule, élevant triomphalement de l'autre main la tête coupée de Goliath. La jambe gauche, qui reste en arrière, semble chercher, pour s'y poser, cette tête qui n'est plus là, et l'on ne sait trop comment elle s'appuie sur le sol qui fuit der-

rière elle. Cette figure, quoique fermement dessinée, est d'un aspect anguleux et étriqué. Le fond est meublé d'un côté par un groupe de soldats sonnant de la trompette, de l'autre par un cavalier bardé de fer, à moitié engagé dans un pli de terrain. Aucune pensée intéressante, aucune poésie pittoresque ne se dégage de cette toile, œuvre froide et déclamatoire d'un talent qui se néglige.

Enfin voici la *Sainte Famille* de M. Humbert. Ici du moins nous respirons à l'aise et nous pouvons nous arrêter à loisir. Cette toile, d'un style un peu travaillé, n'en a pas moins une franchise virile et une fierté d'aspect vraiment magistrale; c'est incontestablement le meilleur tableau religieux du Salon. La scène est une de ces campagnes romantiques où les vieux maîtres italiens aimaient à placer leurs images saintes. La Vierge est, comme les madones de Pérugin, assise sous un dais qui coupe le paysage en deux compartimens égaux. Droite, élégante, impérieuse, presque hautaine sous sa cape rouge et dans sa robe rouge, elle jette sur le spectateur un regard à la fois méditatif et dédaigneux, un de ces regards devant lesquels on s'incline, quoiqu'on ne puisse pas les rencontrer en face. De sa main fine et noblement effilée, elle entoure et soutient son fils, qui se dresse lui-même en souriant avec une majesté précoce et naturelle. Cette femme aux yeux noirs, au teint brun, à la tête sévère, au geste superbe, n'a rien des tendresses angéliques ou des mièvreries ravissantes des blondes et virginales madones de Raphaël ou de Corrége. A vrai dire, ce n'est pas une vierge ni une mère, c'est plutôt une reine, et c'est un prince de sang royal qu'elle présente à l'adoration des hommes. Reine, vierge ou mère, elle a un aspect surhumain qui subjugue, et cet aspect est d'autant plus saisissant qu'il est presque impossible à définir. Elle mêle à la noblesse florentine quelque chose de la vigueur colorée des puissantes madones du Titien, sinon même quelques nuances de l'expression énigmatique et froide qu'on rencontre sur les figures de Léonard. Les maîtres dont elle descend le plus directement sont Donatello et André del Sarto; encore ne se rattache-t-elle à ce dernier que par l'intermédiaire de son élève, le dur et fier Pontormo. Quand on a tant de peine à trouver l'arbre généalogique d'une œuvre d'art, on est bien près d'y reconnaître une création originale. Insisterons-nous maintenant sur ses défauts? Lui reprocherons-nous une draperie qui ne fait peut-être pas assez sentir le dessin du genou, la cuisse et la jambe imparfaites de saint Jean-Baptiste, certains défauts d'harmonie sensibles surtout à distance, et le barbouillage noirâtre qui, à mesure qu'on s'éloigne, semble envahir la figure peut-être un peu brouillée de l'enfant Jésus? Nous n'en avons pas le courage; nous sommes trop heureux de saluer une belle œuvre et d'applaudir à un grand talent qui rentre dans la bonne voie.

C'est presque un tableau religieux que le *Sarpédon* de M. Henri Lévy. Tandis que M. Humbert donne à sa déesse chrétienne toute la dignité d'une reine de l'olympe, M. Lévy mêle à la mythologie païenne un je ne sais quoi de plus sentimental, de plus moderne et pour ainsi dire de plus chrétien. Il est vrai que le sujet s'y prête, et le bon Homère, à qui M. Lévy l'emprunte, donne volontiers aux dieux les tendresses avec les colères humaines. La Mort et le Sommeil apportent à Jupiter le corps de son fils Sarpédon, tué au siége de Troie. Au sein d'un nuage diapré, d'une couleur sombre et mélancolique, qui par en bas traîne sur des montagnes noirâtres, et par en haut touche aux portiques lumineux de l'empyrée, le corps blanc du jeune héros s'élève, assis dans les bras des deux divinités funèbres, et sa tête renversée se présente aux portes de l'olympe, où Jupiter lui dépose un triste baiser sur le front. Oui certes, malgré l'aigle, malgré la foudre, malgré la couronne royale posée sur sa tête, il y a du père éternel dans ce roi des dieux, et c'est bien ainsi qu'on pourrait concevoir, si le dogme chrétien le permettait, Dieu le père accueillant dans ses bras son fils supplicié pour les péchés des hommes. D'ailleurs le jeune homme, assis, les bras pendans, renversé en arrière sur sa couche de nuées, est d'une beauté un peu frêle, qui n'a rien de la vigueur païenne. La Mort, reconnaissable à sa pâleur, à ses yeux fermés et à son carquois funèbre, ressemble plus à une déesse du sommeil qu'à la divinité de l'Érèbe. C'est encore moins le spectre décharné du moyen âge ou le squelette fantastique de la danse macabre; c'est la mort telle que l'entendait la sagesse païenne, la mort énigmatique et glacée, mais sans hideux appareil et sans vaines terreurs, la mort, au sein de laquelle on se repose comme dans le silence de la nuit. Quant au génie du Sommeil, qui s'enlève légèrement, les ailes déployées, soutenant de ses genoux et de ses bras le nuage qui enveloppe le héros, c'est peut-être la figure la plus achevée qui soit jamais sortie du pinceau de M. Lévy. Cette fois plus de maigreurs maladives, plus de sécheresses du modelé, plus de cercles noirs autour des corps brillans; les personnages sont enveloppés dans la masse, et l'air y circule. Si M. Lévy pouvait reculer de cent ans en arrière, les grands peintres allégoriques du commencement du siècle dernier reconnaîtraient en lui leur élève, si même ils n'étaient obligés de le saluer quelquefois comme un maître.

II.

Nous sommes déjà loin de notre point de départ. Avec M. Humbert, avec M. Lévy, avec M. Delaunay lui-même, nous avons glissé du style académique dans ce qu'on appelait, il y a quelques an-

nées, le style romantique, et à ce contact de la pensée moderne nous avons senti tout à coup l'art se réchauffer et s'épanouir. Pourtant le romantisme lui-même, qui a exercé autrefois une si grande influence sur le goût français, est maintenant en décadence. Au fond, l'art romantique n'a jamais pu devenir très populaire en dehors des artistes et des lettrés; même au temps de sa plus grande prospérité beaucoup de ceux qui l'admiraient sur parole avaient quelque peine à le comprendre et lui préféraient secrètement des banalités académiques, qui avaient au moins le mérite d'être claires. Le romantisme a été l'instrument d'une révolution dans le goût public, il ne pouvait pas en être le but : ce n'était qu'un effort pour rajeunir un art pétrifié et pour introduire dans son domaine l'histoire et la poésie modernes. A mesure que la grande poésie s'éteignait, le romantisme a faibli. Où sont à présent les descendans de Delacroix et de Decamps? Il n'est guère resté des traditions de ces grands peintres que leurs procédés matériels, leur style d'ornementation, ce qu'on pourrait appeler leur manteau pittoresque : le corps lui-même a disparu ou s'est singulièrement amoindri. De même qu'en littérature les coloristes, les ciseleurs de mots, les *parnassiens*, comme ils s'appellent, ont succédé à nos grands poètes, de même nos petits romantiques, *poetæ minores*, ont transporté sur de petites toiles et appliqué surtout à de petites idées la facture et l'imagination de leurs maîtres. C'est ainsi que sont venues au monde toutes ces œuvres tapageuses, prétentieuses et négligées, ces fantasmagories extravagantes, ces allégories laborieuses, ces vulgarités déclamatoires qu'on a longtemps reprochées à l'école romantique, et dont le bon sens public commence heureusement à se dégoûter.

Voyez par exemple M. Gustave Doré. C'est le type accompli du romantique de la décadence; c'est le peintre des buveurs d'absinthe. Tout en illustrant le Dante et la Bible, il aurait dû faire des vignettes pour les contes d'Edgar Poë. Une déplorable facilité mise au service d'une imagination froidement délirante, nulle conscience, nul respect de la nature, aucun souci de la logique, aucune autre préoccupation que celle de l'effet. En voyant les tableaux de M. Doré, on songe involontairement à certains décors de théâtre éclairés par la lumière électrique. Les *Martyrs chrétiens*, qu'il expose cette année, représentent, à la lumière des étoiles, le cirque dégarni de spectateurs et jonché de cadavres, à travers lesquels se promènent des lions sans doute repus d'avance, car ils ne daignent même pas les dévorer. Des anges symétriquement rangés en triangle descendent du ciel étoilé. Ces féeries de la Porte-Saint-Martin n'ont plus guère de succès en France, mais il paraît qu'on en trafique encore en Angleterre.

Prenons maintenant, dans un autre genre, le tableau de M. Cormon, *une Jalousie au sérail*. Dans le clair-obscur rougeâtre et pailleté d'une alcôve tendue de soie et de velours, un eunuque noir relève le cadavre d'une femme blonde et blanche qui pendant la nuit s'est frappée au cœur. Blême et déjà raidi par la mort, le corps délicat et nacré de la jeune femme se renverse encore dans l'attitude douloureuse où elle a reçu le coup mortel; l'eunuque la dégage des tissus légers et ensanglantés qui l'enveloppent. Cette figure est d'une grande puissance de coloris et d'une incontestable beauté. Au-dessus d'elle, une autre femme brune, presque jaune, couchée sur le ventre et accoudée au bord du lit, avance sa tête plate et fine comme celle d'une vipère; de ses longs yeux fendus en amande, elle regarde en souriant le cadavre de sa rivale avec une expression de curiosité cruelle et de méchanceté satisfaite. Malgré tout, la toile de M. Cormon est encore une œuvre subalterne, un de ces morceaux romantiques de haut goût, où le brillant de la couleur dissimule la médiocrité d'une imagination vulgaire et la négligence d'une composition sans intérêt.

Le regretté Henri Regnault n'était pas lui-même exempt de ces défauts, qu'il rachetait par une grande franchise d'exécution et par une grande largeur dans le coup d'œil; il oubliait quelquefois les côtés les plus élevés de son art pour s'abandonner, suivant sa fougueuse nature, à la *fantasia* de la couleur. La *Salomé*, qui a fait école, est un morceau admirable d'un art un peu malsain. On se rappelle l'invasion d'orientales empanachées qui suivit l'apparition de ce chef-d'œuvre. Dans son *Exécution à Tanger*, Regnault nous montrait un bourreau qui coupe une tête : voici venir à présent M. Clairin, qui nous montre plusieurs bourreaux et toute une corbeille de têtes coupées. Où cela s'arrêtera-t-il? De ce côté, nous sommes complétement sortis du grand art, et nous ne savons plus guère par quelle porte y rentrer.

Un louable effort a été tenté pour y rentrer par la porte du réalisme. Sous l'influence des chefs-d'œuvre de l'école espagnole, un certain nombre de peintres ont entrepris à leur tour de rajeunir en France la grande peinture, en s'affranchissant tout à la fois de la fadeur des conventions académiques et des oripeaux fanés du romantisme, pour ne demander d'inspirations qu'à la nature et pour s'efforcer de faire des œuvres saines d'après des réalités saines. Quelques-uns sont allés jusqu'au bout dans cette voie; rompant brutalement avec toutes les idées qui avaient alimenté l'art de leurs devanciers, ils se sont fait une esthétique nouvelle qui n'a servi qu'à leur fausser le goût. D'autres, plus prudens et peut-être plus sages, se sont contentés d'adapter le sentiment réaliste aux anciens sujets historiques ou religieux. Parmi ces derniers, le seul qui ait

réussi et qui se soit fait une place incontestée parmi les maîtres est un artiste bien connu de nos lecteurs, M. Léon Bonnat.

Le grand défaut de l'école réaliste, défaut dont M. Bonnat lui-même n'est pas tout à fait exempt, c'est de peindre uniformément toutes les parties d'un sujet, et de donner la même importance à tout ce qui lui tombe sous le sens. Comme elle s'attache particulièrement au côté matériel des choses, qu'elle affecte de ne faire aucune différence entre tous les objets qui frappent également la vue, elle se préoccupe surtout de rendre chaque morceau avec puissance, et elle ne s'inquiète pas assez de les subordonner les uns aux autres. Elle ne veut voir la nature qu'avec les yeux du corps; elle refuse systématiquement d'y appliquer les yeux de l'esprit, qui seuls cependant peuvent mettre chaque chose à son rang et donner à chaque détail sa véritable valeur. Les réalistes oublient, ou plutôt ils font semblant d'ignorer que la peinture n'est point une science exacte, qu'elle est l'art des relations, et que cet art consiste surtout à savoir ordonner les diverses parties d'un sujet en vue de l'effet et de l'ensemble; ils s'épuisent vainement à égaler la nature, alors qu'ils devraient se contenter modestement de la transposer sur un autre mode ou de l'interpréter dans une autre langue. Assurément ce combat corps à corps avec la nature a produit plus d'une heureuse trouvaille et formé plus d'un talent vigoureux; c'est une gymnastique nécessaire, qui sert à acquérir les instrumens de l'art, mais qui n'est pas l'art lui-même, et qui ne doit pas en détourner la pensée. Quand elle devient la principale préoccupation du peintre, il en résulte un manque d'équilibre et d'harmonie, une prédominance exagérée de certains détails, et la figure humaine, qui est le centre naturel de toute œuvre d'art, finit par succomber à la concurrence des moindres objets qui l'entourent; elle tombe au second rang quand elle devrait rester au premier. Tels sont les défauts naturels aux peintres de cette école, ou plutôt, — car il n'y a plus à proprement parler d'écoles, — de cette espèce de tempérament pittoresque. Tous les réalistes, grands et petits, depuis M. Courbet jusqu'à M. Pille, depuis M. Duran jusqu'à M. Manet, font des tableaux qui manquent plus ou moins d'harmonie. Les meilleurs peignent la figure humaine à la façon de la nature morte, et vraiment il y a plus d'un rapport entre la grande peinture comme ils l'entendent et telle nature morte d'un effet violent et dramatique, comme le *Coin de halle* de M. Vollon. A voir ce chaudron sombre aux reflets lugubres, ces poissons grimaçans dont la sinistre physionomie dit assez qu'ils ont crevé de male mort, on se demande en vérité pourquoi ce sujet n'en vaut pas un autre, et si au point de vue de l'intérêt pittoresque le poisson n'est pas quelquefois supérieur à l'homme. C'est une tragédie, et des plus émouvantes, plus émouvante peut-

être que certaines compositions historiques ou religieuses de nos réalistes contemporains.

Revenons à M. Bonnat, de qui cette digression nous a écartés. A Dieu ne plaise que nous ayons voulu établir une comparaison inconvenante entre les poissons morts de M. Vollon et le *Christ en croix* de M. Bonnat! Cependant la première impression que cette toile nous laisse, c'est qu'elle représente, elle aussi, un supplicié, le juste supplicié, comme le dit la noble et calme expression de sa tête résolûment tournée vers le ciel, du geste d'une victime qui en appelle au souverain juge, — mais qu'enfin elle ne représente pas un Dieu. Incontestablement l'attitude est belle; l'artiste a su donner à cette posture rigide et ingrate d'un homme cloué sur quatre planches un certain mouvement fier et simple à la fois. Ce grand corps nu qui se découpe sur un ciel sanglant et sombre, brutalement éclairé par un rayon d'en haut, et dont les bras étendus ont l'air de vouloir embrasser l'horizon, ne manque pas, si l'on veut, d'une certaine majesté tragique. Il y touche, mais il ne l'atteint pas. L'illusion s'évanouit avant même de naître; les détails ne répondent pas à l'ensemble, et ils nuisent à l'effet général par la trop grande importance qu'ils ont prise. C'est une très savante et très vigoureuse étude de muscles gonflés, étirés, crispés, galvanisés par l'agonie; mais toute cette anatomie n'a rien qui nous émeuve. Peut-être ce tableau trouvera-t-il un milieu plus favorable dans le demi-jour de la cour d'assises à laquelle il est destiné.

M. Laurens n'est point un élève de M. Bonnat; son remarquable tableau, *Saint Bruno refusant les offrandes du comte de Calabre*, est cependant de la même école. C'est à M. Laurens surtout qu'il faut reprocher de traiter l'histoire comme la nature morte et de manquer d'harmonie à force de chercher la vigueur. Son ciel et ses fonds blancs ou roses sont d'une couleur si vive et si intense qu'ils tuent les premiers plans malgré leur dureté presque criarde. Cette toile a les défauts habituels à la peinture de M. Laurens. C'est un singulier mélange de lourdeur et de liquidité, d'abus du noir dans les ombres et d'abus de la transparence dans les demi-teintes. C'est dans la composition qu'en est le principal mérite. Il y a peu de chose à dire des envoyés du comte, qui déchargent leurs mules dans la cour du couvent et déposent leurs présens aux pieds du saint; tout l'intérêt se concentre sur le groupe de moines drapés de blanc qui s'avance à leur rencontre sous le porche de l'église. Saint Bruno, qui marche à leur tête, se détourne en levant les bras avec une certaine affectation théâtrale qui manque un peu de majesté. Le moine qui baisse les yeux avec recueillement, surtout celui qui les ferme en croisant les bras sur sa poitrine, sont d'un type expressif et d'un beau caractère; cependant, à les bien

considérer, on y trouve je ne sais quoi de forcé qui frise la caricature. Il vous vient involontairement à l'esprit je ne sais quelles réminiscences des figures grimaçantes du *Christ au milieu des docteurs*, de M. Ribot, ce même M. Ribot qui jadis a donné de si grandes espérances, et qui, après avoir fait pendant quelques années de médiocres pastiches des maîtres espagnols, mérite aujourd'hui qu'on le renvoie à ses natures mortes, à ses cheminées noires de suie et à ses marmitons barbouillés de fumée.

M. Matejko, qui s'est spécialement consacré à retracer les grands épisodes de l'histoire de Pologne, est un talent d'une espèce singulière, qui ne rentre dans aucune des catégories de l'école française. Par certaines hardiesses romantiques, il fait songer vaguement à Delacroix; par une certaine sincérité mâle, il se rapproche de Robert-Fleury; par un certain réalisme brutal, il rappelle quelquefois Hogarth; par une certaine barbarie systématique, il confine à M. Gustave Doré et aux tableaux humoristiques de M. Vibert, le tout rassemblé dans d'énormes toiles de 15 ou 20 pieds de long, encombrées de personnages diversement costumés, pleines de détails bizarres, bariolées de couleurs éclatantes qui s'entassent les unes sur les autres, sans que l'air et la lumière puissent jouer dans les intervalles. L'œil est d'abord blessé de ce tumulte, puis on y découvre une composition originale, une grande fermeté de dessin, des attitudes énergiques et franches, des types d'une brutalité saisissante. Dans le tableau d'*Étienne Bathori recevant les envoyés d'Ivan le Terrible*, la figure du roi assis sous sa tente, les deux mains plantées sur ses cuisses, est d'une rudesse un peu vulgaire, mais pleine de fierté. Les types des hommes d'église et des ambassadeurs agenouillés ou prosternés devant lui dans la neige sont tous empreints de cette même trivialité puissante qui se marie, chez M. Matejko, à de véritables débauches pittoresques. Même à ne le considérer que comme une curiosité archéologique et ethnologique, ce tableau serait encore d'un vif intérêt et d'une sérieuse valeur.

III.

Cette fois nous en avons fini avec la grande peinture, et, sauf quelques exceptions que nous saluerons au passage, nous n'aurons plus affaire qu'à des œuvres d'un caractère plus modeste. Jusqu'ici nous n'avons vu que l'aristocratie de l'art, aristocratie parfois encroutée, souvent corrompue, toujours un peu déchue, qui tantôt s'engourdit dans des traditions surannées, tantôt secoue ses préjugés et s'encanaille avec le siècle. Nous allons maintenant faire connaissance avec ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie de l'art, car il y a aussi, n'en déplaise aux artistes pour qui ce mot de bour-

geoisie est synonyme de platitude, un idéal bourgeois qui exerce sur eux une grande influence et auquel ils se conforment souvent sans s'en douter.

Et d'abord, pour que personne ne s'offense d'être rangé dans cette catégorie, disons tout de suite à ces artistes bourgeois quels sont leurs ancêtres : il y en a de célèbres, il y en a même d'illustres. Horace Vernet, malgré son génie, était un peintre bourgeois; Paul Delaroche eût été peut-être un grand peintre, s'il n'avait eu des côtés bourgeois; Winterhalter, le faiseur de portraits à la mode, était l'élégance bourgeoise personnifiée; nous pourrions en citer bien d'autres. C'est à leur suite qu'il faut ranger tous ces faiseurs de tableaux officiels, tous ces peintres de cérémonies et de batailles qui font métier de couvrir d'un uniforme décent les pompes insignifiantes de notre civilisation sans poésie. C'est à leur suite aussi qu'il faut mettre ces agréables mièvreries, ces confiseries pittoresques et sentimentales, ces fadaises égrillardes ou mélancoliques, ces beautés d'albums ou de *keepsake*, tout cet art de boutique et de boudoir ou même de cabinet de toilette qui aux yeux du public bourgeois est encore le dernier mot du style.

En ce genre-là, M. Landelle et M. Bouguereau sont deux grands maîtres; M. Émile Lévy en est un autre, et M. Hébert serait le plus grand de tous, si son talent n'avait pas trop d'originalité et d'élévation pour réaliser tout à fait l'idéal bourgeois. M. Bouguereau, qui pendant dix ans nous a fatigués de ses Italiennes, s'adonne maintenant aux scènes mythologiques et aux sujets classiques; il y porte l'intelligence rapide, la merveilleuse facilité dont la nature l'a doué et dont il abuse un peu. Son *Homère avec les bergers* est emprunté probablement à des vers d'André Chénier que nous n'osons pas citer ici, de peur de nuire à l'interprète. Le vieil aveugle, toujours majestueux, quoique effrayé, s'appuie d'une main sur un bâton et pose l'autre main sur le bras du jeune berger venu à son secours; à ses pieds, un des chiens qui l'attaquaient tout à l'heure gronde encore en montrant les dents; dans le fond, au bout de la prairie, les autres bergers font de grands gestes et appellent à grands cris leur meute irritée. Cette scène a du mouvement, mais elle est assez mollement dessinée et d'un aspect tout à fait banal. *La Charité*, du même auteur, est une femme très sèchement peinte qui tient sur ses genoux des enfans très roses. Enfin, pour n'en pas perdre l'habitude, M. Bouguereau expose des *Italiennes à la fontaine*, toujours fort jolies et sœurs jumelles de leurs innombrables devancières.

M. Landelle, qui nous fatiguait depuis vingt ans de ses femmes égyptiennes, tombe de plus en plus dans la fadeur avec sa jeune fille française intitulée *Rêverie de seize ans*. M. de Coninck, plus

prudent, reste fidèle à ses chères Italiennes. M. Bertrand, peintre ordinaire des suicidés romantiques, couche le cadavre de Roméo sur le cadavre de Juliette. M. Perrault épouvante les mères de famille avec son *Jeune Baigneur* surpris par la marée, et il fait rêver les jeunes filles avec son *Amour rebelle*. Il y a beaucoup de talent et une véritable suavité dans *l'Amour et la Folie* de M. Émile Lévy, mais il y a aussi trop de mignardise. Ensuite viennent d'innombrables nudités, toutes plus ou moins relevées par une certaine pointe d'impudicité discrète, car c'est par là qu'on évite la fadeur et qu'on plaît au public bourgeois. C'est M. Toudouze qui met la mythologie en rébus, c'est M. Machard qui essaie de la rajeunir par une mise en scène prétentieuse et puérile; c'est la *Gauloise s'étirant les bras à son réveil*, de M. Luminais, peinture d'un haut ragoût bestial et d'une sensualité palpitante. Les peintres qui ne savent pas les faire tenir debout les couchent sur des fourrures ou sur de riches étoffes, ce qui d'ailleurs facilite le modelé et sert à faire valoir le coloris de la chair. Quelques-uns, plus hardis, cherchent les tours de force et se plaisent à la difficulté vaincue. M. Carolus Duran, par exemple, va jusqu'à la témérité : c'est en plein air, sans ombres, en pleine lumière, qu'il s'est donné pour tâche de peindre sa *Jeune Fille dans la rosée*.

Ce n'est point là du reste une innovation sans précédens. Sans parler d'Henri Regnault, le trop fameux M. Manet avait montré la voie à M. Carolus Duran; mais, sans compter que M. Manet simplifie ordinairement sa tâche en s'affranchissant de toutes les lois du dessin, il ne peint plus guère, et pour cause, que des figures habillées. M. Duran, qui est un homme sérieux et qui respecte la forme, avait de bien autres difficultés à vaincre; il les a même exagérées à plaisir en plaçant sa *Jeune Fille* au milieu d'un jardin, dans un déluge de tons frais et printaniers qui ne lui offraient plus aucune base solide pour y asseoir une figure fermement peinte et pour la modeler sans ombres franches, avec les seules demi-teintes d'un jour vaporeux et diffus. Cette excessive fraîcheur du fond l'a contraint à faire, dans les nus, une véritable débauche de couleurs claires, d'une tonalité rose et blanche; encore n'a-t-il pu éviter un certain aspect criard. Les demi-teintes, quoique sans vigueur, paraissent grises et sont écrasées par les clairs; les clairs eux-mêmes paraissent rougeâtres et presque lourds. Ce défaut est surtout sensible dans les parties qui offrent peu de surface et qui se découpent sur le fond; les bras par exemple ont ce même aspect cartonneux que nous reprochions naguère à certain portrait équestre du même auteur. D'ailleurs le geste est joli, le type élégant et fin, certaines parties sont d'un modelé souple et extraordinairement ha-

bile. Si ce tableau, comme on ne peut guère le nier, doit être considéré comme une erreur du goût, c'est tout au moins une de ces erreurs qu'il n'est pas donné à tout le monde de commettre.

Maintenant comment se fait-il que *la Femme au perroquet*, de M. Courbet, nous revienne involontairement en mémoire? Est-ce un pur caprice du souvenir? Cela tient-il à cette longue chevelure rouge que la jeune fille écarte de ses deux mains et qui rappelle les boucles luxuriantes de la femme de M. Courbet? Il faut attribuer cette réminiscence à des raisons plus sérieuses; elle tient surtout à la manière dont les artistes modernes comprennent la nudité féminine. Pour eux, et c'est là un des côtés par où ils sont plus bourgeois qu'ils ne le pensent, le corps nu est toujours plus ou moins le modèle déshabillé. Le seul idéal corporel auquel ils s'élèvent est celui d'un bel animal, d'un joli cheval de sang souple et bien harnaché. Qu'ils peignent la femme nue, qu'ils la peignent habillée, ils ne l'envisagent guère qu'au point ne vue pittoresque; les uns se plaisent à étudier les finesses de la couleur, le grain de la peau, l'éclat du teint; les autres s'arrêtent à la robe, au manteau, à la coiffure; ils se perdent dans les rubans, dans les fourrures et dans les dentelles, fort peu se donnent la peine d'atteindre le type lui-même. Les portraits de femme les plus achevés ne sont plus que des études brillantes auxquelles le modèle a servi de motif. Le badaud qui les voit s'extasie en passant, mais l'art sérieux n'y trouve pas son compte.

M. Carolus Duran est passé maître en cette manière, pour ainsi dire animale, de traiter la figure humaine, même dans ses échantillons les plus parfaits. Son portrait de Mme de *** est la merveille du genre. Malgré un certain air de douairière, qui ne convenait pas à l'éternelle jeunesse du modèle, on y reconnaît bien la distinction de race, la beauté de choix, la femme dont c'est la préoccupation d'être belle, et qui se considère elle-même comme un objet d'art animé. Les traits sont composés et dédaigneux, l'air de tête un peu théâtral, comme il sied à un tableau vivant qui a conscience de sa dignité. La facture est admirable, surtout celle des mains, des épaules, et celle de ce corsage noir semé d'étoiles de diamans sous lequel se dessine une taille élégante et fière. C'est bien là ce mélange accompli de la grande actrice et de la grande dame, de la divinité et de la bête de prix, qui est devenu depuis quelques années l'idéal du beau monde. Les talens se trouvent toujours à point nommé pour exprimer les idées de leur temps, et M. Duran, qui débutait, il y a quelques années, d'après des modèles plus vulgaires, par d'autres portraits d'un style analogue, quoique moins raffiné, est bien le peintre qui convient à ce genre de perfection féminine. Du reste, l'excellent portrait de petite fille qu'il expose à côté est conçu dans

le même sentiment : c'est la beauté fière et un peu sauvage d'un jeune animal plein de séve qui s'épanouit au milieu du luxe d'une civilisation raffinée.

M. Dubufe n'en cherche pas si long, il ne voit de la femme que la toilette. Il ne la traite même pas comme une belle bête : il en fait un mannequin enluminé sans caractère et sans vie. M. Pérignon du moins, ayant à représenter une actrice célèbre sous le costume de *la grande-duchesse de Gérolstein*, ne pouvait faire qu'un tableau de bal masqué. On ne saurait non plus s'extasier beaucoup devant le portrait assez noble, mais un peu mignard, de la duchesse de L..., par M. Cabanel. Grâce à un trop grand luxe d'accessoires et à une enluminure plus systématique que sincère, cette toile manque de plan, de jour et d'harmonie. C'est aussi le défaut capital du très beau portrait de la comtesse W. de L..., dont l'aspect est répulsif à première vue, et auquel il faut que l'œil s'accoutume avant de l'admirer. La jeune femme est à demi affaissée contre un coussin, dans une pose à la fois noble et nonchalante; elle se présente de trois quarts, son épaule droite se relève en avant, ses mains traînent languissamment et se rejoignent à demi sur ses genoux. Le cou, les bras, les mains, les épaules, sont de ce dessin précis et délicat dont M. Cabanel possède le secret. La tête s'accorde à merveille avec l'attitude du corps; le nez est courbé, la bouche entr'ouverte, l'œil sombre et voilé, les sourcils noirs et marqués se rejoignent presque au-dessus des yeux; la physionomie tout entière est mystérieuse, énigmatique, un peu inquiétante et profondément individuelle. Voilà du moins un portrait qui représente la personne morale à travers la figure extérieure; mais pourquoi ces indécisions blafardes sur le visage? On dirait que le modèle a commencé par se peindre lui-même avant de se faire peindre. Cette fâcheuse impression est encore aggravée par le voisinage redoutable d'un coussin rouge, d'une robe bleu d'azur, d'une tunique violette, d'une chevelure rouge, le tout sur un fond bleu. Ce bariolage de couleurs vives tue complétement les chairs, qui déjà n'ont pas beaucoup d'éclat par elles-mêmes. Est-ce le succès de M. Duran qui a gâté le goût de M. Cabanel? Lui jadis si sévère et si discret dans le choix des moyens, il tombe à son tour dans ce travers des colorations voyantes, qui subordonnent la figure à la toilette et la personne humaine à l'aspect pittoresque.

Il faut adresser le même reproche à un fort beau portrait de vieille femme de M. Hébert, peinture peut-être un peu molle, mais du plus noble aspect; seulement les détails de la toilette sont figurés avec un si grand luxe de couleurs discordantes que le personnage perd toute espèce d'unité. Une figure qui au contraire se tient d'un seul bloc et qui sort de la toile avec une rare vigueur est ce portrait en pied de M. Henner, qui représente une femme en velours

noir sur un fond vert de cobalt. Malheureusement cette figure si solidement peinte a le défaut commun des portraits de M. Henner, elle ne parle guère à l'esprit.

Les portraits d'hommes sont généralement meilleurs; on y retrouve pourtant la même tendance à négliger le type individuel pour courir après l'effet pittoresque ou après cette espèce d'idéal bourgeois qu'on appelle l'*air distingué*. C'est tour à tour le défaut de Mme Henriette Browne, aussi banale que jamais, — de Mlle Jacquemart, une artiste qui était presque virile en peignant des portraits de femmes et de vieillards, et qui devient plus que féminine en faisant des portraits de jolis garçons bien habillés, — de M. Cot, un homme de talent, mais qui a le talent d'une femme, et qui nous présente, avec une jolie blonde en robe noire, un beau militaire bien propre et bien ciré, — de M. Sellier, qui racle sa toile, coupe et repeint ses empâtemens comme un paysagiste, et se complaît dans un clair-obscur tantôt verdâtre, tantôt jaunâtre, d'un aspect fantastique et douteux, admissible peut-être au second plan sur une figure accessoire, dans un tableau d'ensemble, mais tout à fait hors de propos dans un portrait, où tout doit concourir à jeter de la précision et de la clarté, — de M. Bonnegrâce, dont le pinceau un peu lourd, mais juste et sincère, s'embarrasse parfois à la recherche de l'effet, — enfin de M. Delaunay lui-même, qui s'amuse souvent, comme cette année, à déployer sa grande habileté pittoresque et son admirable puissance de modelé dans des toiles monochromes qui sont plutôt des *pochades* que des portraits.

M. Lefebvre, quant à lui, est un portraitiste sérieux, qui ne s'arrête pas aux apparences et qui creuse son sujet jusqu'au fond. Presque tous ses portraits ont un type saisissant; seulement on ne saurait lui demander l'impossible, à savoir de tirer de rien quelque chose. On ne crée pas un portrait de toutes pièces; quelquefois le modèle est tellement incolore qu'il se refuse à toute interprétation morale, à toute idéalisation intelligente. Il y a surtout pour les jeunes hommes un certain âge ingrat où rien n'est formé dans leur physionomie, et où leur insignifiance naturelle en devient le principal caractère. Plaignons les peintres obligés de travailler sur de tels modèles! Ils en sont réduits alors, comme M. Lefebvre dans son portrait du prince impérial, à chercher l'idéal de la nullité adolescente en la couvrant du vernis d'une distinction banale. Cet enfant pâle et presque inanimé, qui se tient debout, en costume de parade, dans une posture raide et gênée, fait peine à voir quand on songe à toutes les qualités de sincérité élégante, de dessin exact, fin et serré, que M. Lefebvre a dépensées dans cette toile pour produire un si pauvre effet.

Quelle différence entre cette jeunesse étiolée et le superbe por-

trait de magistrat exposé par M. Liévin de Winne! C'est un vieillard à cheveux blancs simplement posé dans sa robe rouge, qui se détache sur une muraille grise, les mains croisées, le visage calme, le regard direct, la bouche serrée sans effort avec une expression de fermeté naturelle. L'ensemble est sobre, grave, d'un style sans emphase et plein de dignité, d'un pittoresque modéré, d'un effet imposant. Comparez à cette toile celle de M. Sellier, dont nous parlions tout à l'heure, et qui représente également un magistrat en robe rouge, ou cet autre magistrat de M. Lafond, figure pleine de mouvement, et même trop agitée pour un simple portrait; vous verrez entre quels excès M. Liévin de Winne sait garder la mesure, et avec quel goût accompli il sait composer un portrait.

Il ne faut pas qu'un portrait soit une pétrification sans mouvement et sans vie; il ne faut pas non plus qu'il représente une action en train de s'accomplir. La rigidité académique et l'animation romantique sont également hors de saison dans cet art simple et sévère. Comme les statues, il faut que les portraits posent, qu'ils montrent le modèle à l'état d'équilibre, ou qu'ils indiquent tout au moins un repos, un temps d'arrêt dans l'action. C'est ce que M. Healy, un élève de Gros, comme M. Bonnegrâce, avec lequel il a de secrètes analogies, comprend et observe à merveille. Les trois portraits du pape, de M. Washburne et de M. Thiers se distinguent au premier abord par quelque chose de franc, de solide et de sensé. Le meilleur des trois est celui de M. Washburne, assis de trois quarts, penché en avant, les mains posées sur ses genoux, dans une attitude pleine de naturel, qui rappelle, dans un genre plus familier, le geste de l'inimitable portrait de Bertin, par M. Ingres. Celui du saint-père, peut-être un peu trop coloré, a la main levée pour bénir; il est d'une ferme et solide assise, d'une expression saine et presque souriante. Celui de M. Thiers rend assez bien la physionomie fine, la malicieuse bonhomie du modèle; il est vivant, mais d'une vie trop physique; le coloris de même en est trop vif et trop frais; il rappelle trop les riches colorations de la vieille école anglaise, dont le sang perce, pour ainsi dire, à travers cette peinture un peu lourde. Le talent de M. Healy est de cette nature droite et saine qui répugne aux nuances trop délicates; il va au but sans détour et rudoie un peu la vérité en s'emparant d'elle.

Est-ce un portrait à deux personnages ou un tableau de style que le *Chemin de fer* de M. Manet, toile qui nous représente une mère assise à côté de sa fille, regardant à travers un grillage un chemin de fer au fond d'une tranchée? Les informations nous manquent pour résoudre ce problème; nous hésitons d'autant plus qu'en ce qui concerne la jeune fille ce serait tout au moins un portrait vu de dos. M. Manet a fait tant d'innovations que rien de sa

part ne saurait nous étonner. Ce qui est évident, c'est qu'en dépit de ses prétentions révolutionnaires M. Manet est un peintre essentiellement bourgeois, on peut même dire le plus profondément bourgeois de tous les peintres contemporains qui aient réussi à faire un peu de bruit autour de leur personne. Sans doute, il appartient à une école qui, faute de connaître et de pouvoir sentir le beau, s'est fait un idéal nouveau de la trivialité et de la platitude; mais sa peinture est celle des devantures de boutique, et son art s'élève tout au plus à la hauteur des faiseurs d'enseignes de cabaret.

IV.

Après le tableau d'inspiration bourgeoise qui garde encore des prétentions au style, il faut placer le tableau familier emprunté à la vie contemporaine. C'est dans cet ordre d'idées que l'imagination de nos artistes s'épanouit le plus à l'aise, parce que c'est là qu'elle trouve son aliment le plus facile et le plus abondant. Tandis que la grande peinture est une plante de serre chaude, d'un entretien difficile et coûteux, le petit tableau de genre est pour ainsi dire la végétation naturelle au climat de la société contemporaine. Aussi aucune branche de l'art n'est-elle plus touffue et plus florissante.

Dans ces innombrables petites toiles qui encombrent aujourd'hui nos musées, nous ne voyons pas seulement se dérouler toutes les petitesses et toutes les laideurs de la civilisation moderne. La mesquinerie de nos mœurs et de nos idées déborde jusque sur le passé, où nos artistes vont chercher des sujets qu'ils accommodent à notre goût pour les mettre à notre niveau. Le petit tableau d'appartement a étendu de tous côtés son domaine; il s'est annexé une foule de genres qui appartenaient jadis à la grande peinture. Le tableau d'histoire, le tableau de batailles, sont tombés dans le style familier. La poésie même s'en est retirée; elle a été remplacée par l'esprit comique et par un excès d'exactitude matérielle faussement décorée du nom de réalisme.

Les trois charmans tableaux exposés par M. Gérôme sont un exemple frappant de cette manière étriquée de concevoir la peinture d'histoire. Déjà, dans sa *Phryné devant l'Aréopage*, cet homme de trop d'esprit glissait involontairement dans la caricature. Il en a gardé une nuance drolatique qu'il ne perdra jamais. Il y a de fort belles parties dans son tableau de *l'Éminence grise*, qui est, disons-le tout d'abord, disposé avec un art exquis; mais l'intention en est subtile à force d'être ingénieuse, et la composition en est chargée à force d'être parlante. La scène se passe sur le grand escalier du Palais-Cardinal; le père Joseph, droit, maigre, sec, ascétique, impassible, occupe toute une moitié de l'escalier restée vide autour de

lui; il descend en lisant son bréviaire, sans même daigner lever les yeux de l'autre côté; un groupe de courtisans remontent les degrés; ils défilent à distance respectueuse, se pressant contre la balustrade et s'inclinant jusqu'à terre du plus loin qu'ils aperçoivent « l'éminence. » Ce contraste est des plus heureux, mais il est trop chargé; de plus ce groupe forme un entassement confus où les plans se distinguent mal et où l'air manque entre les figures. Évêques en camail violet, cardinaux en robe rouge, grands seigneurs en pourpoint de soie et en manteau de cour, s'entassent les uns sur les autres et ne forment qu'un seul bloc. Un jeune hallebardier se tient dans un coin; plus haut, sur les marches de l'escalier, trois figures d'un dessin très beau et très sévère, un évêque coiffé de sa calotte et deux jeunes seigneurs, chapeau en tête, se retournent pour considérer cette exhibition de la platitude humaine. La signification morale de l'œuvre se trouve ainsi soulignée avec cette clarté toute française qui est le propre du talent de M. Gérôme, et dont quelquefois chez lui l'excès tourne presque en défaut.

Le *Rex Tibicen*, du même auteur, n'a pas seulement le malheur de porter un titre d'une latinité prétentieuse qui déroute bien des gens; il a le tort infiniment plus grave de justifier ce titre prétentieux. Jamais le danger d'avoir trop d'esprit en peinture n'a été mieux démontré. Le grand Frédéric rentre de la chasse, et, sans se donner le temps d'ôter ses bottes, il exécute sur la flûte un des morceaux brillans de son répertoire. Rien qu'à le voir s'agiter devant son pupitre, on sent la furie musicale qui l'anime et on entend presque les vocalises qui sortent de son instrument. Tout est ingénieux dans ce tableau, depuis le désordre des papiers jetés sur la table jusqu'aux bottes crottées du souverain, depuis le chapeau jeté à terre jusqu'au lévrier couché dans le fauteuil sur l'épée du maître, jusqu'au buste de Voltaire qui regarde son élève avec un ironique sourire; mais quelle mesquine façon de travestir l'histoire! Ce n'est même plus l'histoire en robe de chambre, comme nous l'ont montrée les érudits de notre temps; c'est l'histoire en costume de bal masqué et, qui pis est, fort maigrement peinte. — La *Collaboration* est d'une touche moins sèche et moins cassante; elle a même une coloration de bon goût qui ressemble presque à de la couleur. Aux deux bouts d'une longue table de chêne et dans des attitudes qui rendent à merveille leur caractère, sont assis deux poètes, un vieux et un jeune, Corneille et Quinault, travaillant ensemble au ballet de *Psyché*; le premier, une calotte noire sur la tête, en habit gris galonné de coupe démodée et d'antique apparence, le second en perruque blonde et en habit de cour. Le vieux poète, penché sur la table, lit avec chaleur à son jeune confrère un manuscrit que l'autre

écoute, renversé en arrière, appuyé sur son coude et les jambes nonchalamment croisées. Cette toile est la meilleure; le lecteur remarquera que c'est aussi la plus modeste et celle qui a le moins de prétentions à la profondeur.

Dans un genre encore plus familier, *la Chanson de Roland*, de M. Coëssin de La Fosse, est une toile aimable, d'un sentiment juste et d'une exécution honnête. Dans la grande salle du château, devant la grande cheminée, la famille se groupe autour du dais où trônent le châtelain et la châtelaine : le chanteur, debout devant eux, déclame son poème en s'accompagnant d'une vielle. Le fou, les servantes, les pages, les hommes d'armes, tous sont là, buvant ses paroles, jusqu'au lévrier tranquillement couché, sur la tête duquel se promène la main nonchalante du maître. Cette scène d'intérieur est pleine de charme; mais elle n'a de gothique que les costumes, et, si l'on en retirait les costumes, personne ne la regarderait plus.

La peinture de batailles, elle aussi, a changé de caractère en changeant de dimensions, et l'on ne saurait dire qu'elle ait perdu au change, car elle était tombée, sous le dernier régime, dans une décadence profonde. Maintenant nos artistes ont vu la guerre de près, la guerre véritable, non pas la guerre stratégique telle que la combine un général ou telle que la raconte un historien, mais la guerre populaire, telle que la voit un simple soldat, telle que la décrit M. Erckmann-Chatrian dans *le Conscrit de 1813*. A la place de ces victoires d'apparat, que le second empire faisait fabriquer sur commande, ils nous donnent des scènes prises sur le vif, la *Charge de cuirassiers* de M. Detaille, le *Combat sur une voie ferrée* de M. de Neuville. M. Detaille, qui est un dessinateur exact et un artiste consciencieux, épris de la vérité photographique, s'est heurté cette année aux difficultés d'un sujet mal choisi. Il a voulu représenter une colonne de cavalerie venant se choquer, dans un village, contre une barricade improvisée. Les premiers plans, d'ailleurs fort habilement rendus, ne se composent que de charrettes renversées et de débris entassés en travers de la rue. C'est par-dessus ce premier plan, beaucoup trop maigre, qu'on aperçoit les cuirassiers venant se jeter dans une sorte d'entonnoir où l'ennemi les fusille à bout portant du haut des maisons alsaciennes, à grands toits et à fenêtres étroites. Ils tombent un à un, leurs chevaux se cabrent ou s'abattent; on sent qu'ils vont se briser contre ce faible obstacle. Tout est vrai dans cette toile; malheureusement la perspective y fait complétement défaut, les figures s'étouffent et manquent d'air, bien qu'éparpillées trop au hasard. M. Detaille nous paraît vaincu cette fois encore par M. de Neuville. Celui-ci n'a peut-être pas la

facture serrée et timidement soigneuse de M. Detaille; il n'est pas, comme lui, élève de Meissonier et miniaturiste de profession; mais il a la franchise, l'audace, le mouvement, la variété des physionomies, la vérité du geste, la vérité de la couleur, le tout sans effort visible et comme au bout du pinceau. Il a en un mot le génie de l'action, cette qualité toute française qu'on ne saurait exiger d'un Hollandais comme M. Detaille.

Nous sommes en hiver, à l'armée de la Loire; le ciel est gris, les arbres sont dépouillés, quelques restes de frimas traînent encore sur la terre gelée. Par-dessus le remblai d'une voie ferrée qui traverse la scène, on aperçoit des nuages de fumée et un clairon de chasseurs qui sonne la charge. Sur le talus gisent quelques cadavres français ou prussiens, dans cette attitude indéfinissable de l'homme surpris par la mort. Quelques mobiles rampent curieusement jusqu'au bord pour y faire le coup de feu. Dans un coin paraît une tête de colonne qui escalade le remblai, un peu en désordre, en glissant et en se culbutant. Le premier homme qui se risque au dehors tombe à la renverse, mortellement atteint. Un officier, debout sur la crête, le jarret tendu, penché en avant, arrête la colonne d'un signe; derrière lui, ses lieutenans exécutent son ordre; devant lui, un autre officier ensanglanté se relève à demi, à son approche. La scène est un peu décousue, mais émouvante et claire au-delà de toute expression. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la vérité des types, la précision scrupuleuse des moindres détails, la justesse des moindres nuances, sans que cet effort d'exactitude embarrasse en rien l'agilité de la main ou ralentisse en rien l'élan de la pensée. La vie, c'est la qualité maîtresse de M. de Neuville. Voyez plutôt sa *Récolte du varech :* quel beau mouvement plein de hardiesse chez la femme cambrée, au mouchoir rouge, qui va mettre sa récolte sur le dos du cheval! Quoi de plus franc et de plus animé que cette autre figure de femme qui se baisse pour ramasser le varech? Quoi de plus fier et, qu'on nous passe le mot, de plus *crâne* que la silhouette de l'enfant qui se tient debout, les deux mains dans ses poches, à la tête du cheval? Le vent souffle, la mer déferle, comme tout à l'heure la mitraille sifflait et crachait. Non vraiment, en prenant congé d'un peintre tel que M. de Neuville, nous n'avons pas le courage de parler de *l'Alerte* de M. Protais, alerte si calme et si froide qu'on se croirait à peine sur le champ de manœuvres, — ni de cette plate élégie où il nous représente deux mélancoliques muscadins militaires considérant au loin, du haut d'une montagne, une ville ensoleillée qu'il appelle *Metz.* Ce patriotisme affadi ne mérite aucune pitié. Ce n'est même plus de la peinture bourgeoise; c'est de la peinture à l'usage des pensionnats de petites filles.

Après cela, nous tombons dans les infiniment petits, dans les mille détails minutieux de la vie moderne. Ce ne sont plus que petits tableaux d'intérieur, petites études de mœurs familières, petits sujets empruntés à la vie élégante ou à la vie domestique, petites peintures vernissées, pomponnées, vulgaires ou maniérées, précieuses ou drolatiques, tantôt en costume, tantôt en habit bourgeois, promenant le spectateur du salon à l'atelier, du cabinet de toilette à la cuisine, de la salle à manger aux allées du parc, du boudoir à l'écurie, de l'école primaire au casino des bains, de l'église à la course de chevaux. En ce genre, les hommes de talent pullulent. Voici M. Caraud avec ses soubrettes et ses marquises enrubannées; voici M. Dubois avec sa *Conversation dans l'atelier*, où deux jolies dames pimpantes et mièvres s'exercent à poser devant le public; voici M. Toulmouche et son *Livre sérieux*, sur lequel deux jeunes filles se sont endormies; voici M. Vibert avec sa spirituelle *Réprimande*, administrée par un gros chanoine à une jolie pécheresse fort confuse; voici M. de Nittis et ses charmantes frileuses courant au bord du lac et piétinant pour se réchauffer en se cachant sous leurs fourrures. Puis c'est M. Claude avec ses délicieuses miniatures équestres; c'est M. Goubie avec son *Manége au dix-huitième siècle;* c'est M. Kœmmerer avec ses *Baigneurs sur la plage de Scheveningen*, débauche de couleurs claires et gaies, toile criarde, éclatante, blessante pour l'œil à force de blancheur, et qui semble peinte en parodie du sombre chef-d'œuvre de Ruysdaël; c'est M. Feyen-Perrin avec ses éternelles *Cancalaises*, vraiment trop délicates et trop peu hâlées pour de simples pêcheuses d'huîtres; c'est M. Castres avec son cuisinier et ses marmitons assis face à face au coin de l'âtre, en compagnie du chat de la maison, *après le coup de feu* de la table d'hôte; enfin c'est M. Cabaillot-Lassalle, qui, dans son *Salon de 1874*, les dépasse tous en audace bourgeoise, et qui, sans se mettre en frais d'imagination, d'esprit ni de style, obtient à ce seul titre un succès pleinement mérité.

Malgré la petitesse du sujet, *le Prétendu*, de M. Berne-Bellecour, mérite une place à part dans cette énumération rapide. C'est une charmante petite variation sur le thème connu d'Hercule aux pieds d'Omphale, exécutée dans ce genre doux et gracieux où une nuance légère d'attendrissement se mêle à un comique tempéré. Dans un jardin, un officier en uniforme de l'ancien temps, assis au bout d'un banc de pierre, tient un écheveau de soie que sa fiancée dévide, assise elle-même à l'autre bout. L'air doux, embarrassé, attendri et un peu béat du soldat amoureux est rendu avec une grande finesse. La jeune fille aussi est fort intéressante avec son air pensif, alangui, à moitié charmé, à moitié résigné, mêlé de gravité tranquille et de coquetterie mutine. Les parens, debout derrière elle, sont un peu

trop des parens de comédie. La facture de cette toile est fine et serrée, mais un peu sèche, comme d'habitude. Le portrait de Mme V... est au contraire d'une facture presque grasse et surabondamment colorée pour ces petites dimensions. Le *Matin d'été* en revanche est d'une touche maigre et cassante, d'un coloris dur et d'un effet noirâtre. M. Berne-Bellecour, qui fait des progrès visibles, a encore beaucoup à faire pour arriver à peindre comme M. Meissonier ou comme M. Bonvin.

L'*École des frères*, de M. Bonvin, est un petit chef-d'œuvre comparable à tout ce que les Hollandais nous ont légué de plus ferme et de plus fin. De cette salle d'école aux murs jaunes, de ces rangées de pupitres où s'alignent des figures enfantines et populaires, de cet abécédaire péniblement épelé avec une baguette, de la figure médiocre et un peu vulgaire du maître, de tout cet ensemble modeste, de cette ordonnance ingrate et rebelle au pittoresque, l'excellent artiste a su tirer une composition claire, variée, animée, attachante, un tableau net, plaisant, lumineux, coloré, plein d'air et de perspective, et, qui plus est, un tableau sérieux sans l'ombre de caricature. Les modernes peintres de genre ont trop souvent l'habitude de donner le change au spectateur et de détourner son attention par quelques physionomies grotesques ou par quelques touches fantaisistes habilement jetées sur des toiles imparfaites dont ils espèrent ainsi dissimuler les défauts. Ainsi procède par exemple le très spirituel M. Simon Durand dans son *Différend conjugal devant une justice de paix*. M. Bonvin, quant à lui, n'a pas besoin de ces artifices, et il a trop le respect de son art pour condescendre à les employer.

Nous aurions encore beaucoup d'hommes de talent, beaucoup d'autres toiles à citer; mais on se fatigue à voir cet interminable défilé d'objets connus et d'idées vulgaires. Le public bourgeois, qui s'y complaît, finit lui-même par s'en lasser; il demande du nouveau, et l'on ne sait plus comment lui en fournir. Il faudrait inventer quelque chose, et la source de l'invention est tarie. Alors, faute de nouveauté véritable, nos artistes en cherchent du moins l'apparence : ils vont prendre au loin, soit en province, soit dans les pays étrangers, chez les nations encore à demi barbares, soit dans le passé, chez les peuples les plus antiques et dans les civilisations disparues, des costumes pittoresques, des types singuliers, des traits de mœurs étranges, toute sorte d'assaisonnemens de haut goût qu'ils adaptent, s'il est possible, à des scènes familières, pour réveiller la curiosité endormie et exciter l'imagination blasée du public. C'est ainsi qu'on a vu se produire tour à tour le tableau breton, le tableau alsacien, le tableau italien, espagnol, monténégrin ou palikare, le tableau africain, égyptien ou arabe, et enfin, dans ces der-

niers temps, le tableau japonais ou chinois. La mode passe vite dans ce genre exotique, et la curiosité s'épuise à mesure qu'elle est satisfaite. Il y a longtemps que les costumes italiens, qui disparaissent en Italie, n'étonnent plus personne en France. L'Orient levantin, qui pendant longues années a ravi nos pères, est délaissé pour l'extrême Orient, et voilà que l'extrême Orient lui-même, dont les œuvres d'art nous inondent, commence à nous être trop bien connu. Toutes ces modes artificielles et fragiles, toutes ces tentatives de renouvellement éphémère montrent combien l'art fait fausse route en donnant dans la curiosité pittoresque.

Quelques peintres cependant persévèrent avec succès dans ce genre épuisé. M. Brion continue à peindre d'un pinceau franc, mais un peu dur, ses jolies scènes de village en Alsace. M. Worms reste fidèle à ses charmantes scènes de village espagnoles, et nous en donne cette année, dans ses *Maquignons de la province de Grenade*, un nouvel exemplaire supérieur aux précédens. M. Pasini continue à nous éblouir par la merveilleuse coloration de ses *Marchés à Constantinople* ou de ses *Portes de mosquée* peuplées de mendians et de derviches. M. Leloir, qui passe agréablement du moyen âge aux harems des rois africains, nous représente une esclave blanche accroupie qui chante aux pieds de son maître, horrible nègre empanaché qui éclate de rire avec une gaîté féroce; en reprenant pour le traiter à la parisienne le sujet d'une des plus belles aquarelles d'Henri Regnault, il l'a dépouillé de la gravité triste qui en faisait toute la poésie. M. Cermak, dont le talent procède à la fois de Robert-Fleury le père et de M. Fromentin, persiste avec succès à faire passer sous nos yeux les admirables types des populations du Montenegro et de l'Herzégovine. Ce sont deux bien jolis tableaux que son *Rendez-vous dans la Montagne* et ses *Chevaux à l'abreuvoir*; seulement la même figure de femme a servi pour tous les deux. Dans le premier, elle se tient debout au bord d'un précipice, à mi-côte d'un escarpement presque inaccessible. Droite, fière, pâle, brune, vraiment très belle, avec son regard fixe et presque farouche, elle vient d'arriver au rendez-vous et relève son voile noir; on devine là tout un drame de passion presque aussi sauvage que cette âpre nature. Dans l'autre tableau, la jeune fille s'adosse d'un geste nonchalant et gracieux à un beau cheval blanc, contre lequel elle appuie la tête en jouant avec sa longue crinière. Ce tableau fait songer à Briséis menant boire les chevaux d'Achille. M. Cermak est peut-être le seul peintre contemporain qui sache encore mettre du style dans les sujets pittoresques.

Que dire à présent de la peinture archaïque, archéologique, pseudo-savante et ultra-prétentieuse de M. Alma-Tadéma? Sans doute il faut de la couleur locale dans les sujets anciens, et il ne convient

pas de placer, comme M. Rosalès, le meurtre de Virginie dans une chambre meublée presque à la moderne; mais il ne faut pas que les sujets eux-mêmes soient subordonnés à la couleur locale ou à l'invention archéologique. C'est ce qui arrive ordinairement à M. Alma-Tadéma. Sa *Dixième Plaie d'Égypte*, toile longue et écrasée, remplie de personnages accroupis et presque rampans dans une espèce de crypte, est absolument inintelligible. Nous aurions besoin de M. Champollion-Figeac pour nous expliquer cette peinture hiéroglyphique; il nous dirait si vraiment elle peut avoir un sens raisonnable, ou si elle n'est, comme nous le soupçonnons, qu'une mystification audacieuse.

Plus nous avançons, plus nous voyons l'art se corrompre. Tout à l'heure c'était la boutique du costumier qui en faisait le fond; à présent ce sont des énigmes, des monstruosités, des duperies. La peinture de genre devient un magasin de bric-à-brac ou une succursale du musée Barnum. Comment réagir contre ce charlatanisme grossier et contre ces raffinemens de mauvais goût? Il y a une école qui répond : par le réalisme, par le choix des sujets populaires, par l'étude attentive et la reproduction fidèle des réalités même les plus triviales et, faudrait-il dire, surtout les plus triviales. Ici nous touchons à ce que l'on peut appeler la démocratie de l'art. Cette démocratie proteste contre les platitudes bourgeoises et contre les fantaisies corrompues du luxe bourgeois; mais elle ne sait la plupart du temps qu'imiter ces platitudes, et elle est souvent tout aussi malsaine que l'art qu'elle entend réformer. Sa prétention est d'idéaliser la trivialité par l'excès de la trivialité même et d'échapper à la banalité par l'affectation même du lieu-commun. D'ailleurs ceux des peintres de l'école démocratique qui en font sonner le plus haut la doctrine ne sont pas en général les plus convaincus. Ce ne sont pour la plupart que des vaniteux aigris et des sceptiques blasés à qui la prétention et l'esprit de système tiennent lieu de talent et de travail.

Et cependant tout n'est pas stérile dans la réforme qu'ils ont tentée. Malgré l'insolente nullité de la plupart d'entre eux, c'est peut-être encore de leur côté qu'il y a le plus de conquêtes et de progrès à faire. Il y a bien des degrés dans le réalisme, et, sans parler de la distance qui sépare M. Manet, ce barbouilleur, de M. Courbet, ce vigoureux peintre, auquel il ne manque que le sentiment du beau, une école qui peut compter dans ses rangs M. Millet et M. Jules Breton, ces deux poètes rustiques incomparables, M. Pille, ce préraphaélique d'une espèce étrange, mélange singulier de Giotto et de Daumier, et même, avec d'autres procédés de peinture, mais avec une inspiration également populaire, l'énergique M. Munkacsy, cette école assurément ne mérite ni la pitié, ni le dédain. Quoi de

plus expressif par exemple que le *Mont-de-Piété* de M. Munkacsy? C'est la vie populaire prise sur le fait. Cet ouvrier en manches de chemise, ce petit bourgeois râpé, cette ménagère pâle et maigre avec son panier sous le bras, conduisant un gamin déguenillé, cette vieille dame assise sur un banc avec les restes d'une opulence fanée, cette pauvre mère qui se tient devant le guichet avec son petit enfant dans ses bras, cette fille publique aux cheveux rouges, assise à côté, cet employé lui-même, avec sa plume sur l'oreille et sa mine indifférente, vous les avez vus bien souvent; ils vous intéressent comme de vieilles connaissances. Dans *les Rôdeurs de nuit*, toile plus animée, plus dramatique, où le tableau est moins subordonné à l'étude de mœurs, un groupe de malfaiteurs sort d'une ruelle noire, poussé par deux soldats, suivi d'une troupe d'enfans curieux. Les marchandes en plein vent lèvent la tête, les femmes se mettent sur le pas de leur porte pour les voir passer. Que de fois vous avez vu cela, sans même y faire attention! M. Munkacsy vous force à vous y arrêter et vous en fait, dans sa manière vigoureuse et sombre, une véritable tragédie populaire. Seulement l'école réaliste se trompe, si elle croit avoir rien inventé; ces orgueilleux révolutionnaires ont, qu'ils le veuillent ou non, des ancêtres. Les maîtres hollandais et espagnols les ont précédés, sinon dépassés dans ce genre, et M. Munkacsy procède à la fois des uns et des autres, comme M. Manet, qui n'est lui-même, hélas! qu'un détestable imitateur de Velasquez.

Rien de dramatique dans l'œuvre de M. Pille, *un Pardon aux environs de Guéménée*. Nulle composition : les pèlerins sont assis un à un sur l'herbe verte et dispersés comme au hasard à travers toute la toile, où ils forment des taches sombres; peu de couleur malgré un bariolage sans harmonie qui, répété uniformément sur chaque figure, donne une étrange monotonie à la tonalité générale du tableau. Les premiers plans sont trop faibles pour le fond; l'air manque entre les personnages, qui s'entassent les uns sur les autres par gradins irréguliers. En revanche, il y a d'excellens morceaux et des types pleins de vérité, avec un sentiment grave et triste qui convient à merveille à ce paysage sans air et sans soleil. La province de l'art réaliste où M. Pille a élu sa demeure est une contrée bien austère et bien sombre. Le ciel y pèse comme une chape de plomb, la lumière n'y pénètre pas, la beauté ne saurait s'y épanouir, la pensée y est tristement courbée vers la terre; les objets inanimés eux-mêmes participent à cette résignation machinale et à cette désolation sans poésie, et l'humanité s'y promène avec ennui, sans paraître goûter le plaisir de vivre, comme si elle accomplissait je ne sais quel pèlerinage inutile en attendant l'heure de la mort.

Tout le monde ne peut pas, comme M. Jules Breton, élever les

réalités les plus simples à l'intérêt et aux proportions du grand style. S'il y a un maître dans l'école réaliste, c'est assurément celui-là. Ce n'est point un matérialiste comme M. Courbet, et nous le soupçonnons fort d'être indifférent aux théories qu'on lui prête. Il idéalise au contraire tout ce qu'il touche; sans altérer en rien la nature, il sait la revêtir d'une suprême beauté. C'est qu'il puise cette beauté dans les profondeurs de la réalité elle-même, dans un sentiment presque religieux de l'harmonie paisible qui règne entre l'homme et la nature. Son tableau de cette année, *la Falaise*, ne contient qu'un seul personnage, et c'est presque un poème. Du plus haut sommet d'une falaise, à côté d'une échancrure profonde qui laisse apercevoir une plage argentée par les brisans, on découvre un vaste horizon d'eau bleue, bordé au loin par la silhouette vaporeuse d'une île ou d'un promontoire. Une pauvre paysanne est là qui contemple cette immensité. Elle tourne le dos au public et ne se doute guère qu'on la regarde; immobile, couchée sur le ventre, ses deux jambes nues traînant par terre, elle s'accoude sur le gazon au bord même du précipice. Ses écheveaux de laine traînent à côté d'elle; elle a interrompu son ouvrage pour méditer vaguement. On ne voit pas son regard, mais on le sent; sa grosse tête carrée se découpe sur l'horizon, coiffée d'un bonnet blanc; son visage hâlé, aux traits grossiers, à la forte charpente, se présente de profil perdu, largement dessiné en quelques traits rudes et primitifs, comme un bloc de granit resté à l'état d'ébauche; son corps lourd et naïf à la large encolure, à la carrure compacte, s'étale tout de son long dans la posture la plus naturelle et la plus dénuée de coquetterie, sous les plis épais d'une casaque de tricot et d'une grosse jupe de laine. Peut-être quelques morceaux de cet accoutrement manquent-ils un peu de relief et de précision; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais figure humaine de cette dimension n'a été résumée plus sobrement, en traits plus larges et plus simples. De là vient cette grandeur d'aspect qui surprend dans un sujet si modeste. Cette sobriété des lignes, cette simplicité des plans, cette ampleur du modelé, quelquefois défectueux, mais toujours imposant, nous ramènent bien loin dans le passé, à l'art égyptien de l'époque primitive. A voir cette paysanne couchée qui regarde la mer, on se prend à songer à la silhouette colossale du sphinx qui regarde le désert. Comme lui, elle est le seul acteur de la scène et elle fait partie de la nature, dont elle semble interroger l'éternel mystère.

V.

Le réalisme ainsi compris touche de bien près au paysage, et c'est peut-être pour cela que notre école de paysage est aujourd'hui

si florissante. Le paysage est le refuge naturel des idéalistes et des rêveurs dégoûtés des vulgarités artificielles de l'art contemporain; il est la ressource des talens honnêtes qui ne se prêtent pas au charlatanisme et à la mode du jour. Pour échapper à la laideur et à la médiocrité qui le débordent de toutes parts, l'artiste véritable se jette volontiers dans le sein de la nature inanimée; il la prend pour confidente de ses secrètes émotions et de ses pensées intimes, il s'adresse à elle pour fuir le commerce d'une civilisation qui ne le comprend plus.

Mais là encore nos peintres ont de la peine à dépasser les horizons bornés de la vie bourgeoise. De nos jours, la nature elle-même se transforme à l'image de l'homme. Partout les vastes solitudes, les larges horizons, les aspects sauvages tendent à faire place à une nature plus petite, plus modeste, enjolivée et morcelée par la main de l'homme. Il se produit dans l'art un phénomène analogue : on a une tendance chaque jour plus visible à abandonner les grandes scènes naturelles ou les grands paysages savamment composés pour rechercher les détails, les petits recoins familiers, les beautés intimes, une chaumière moussue, un buisson, une haie vive, une mare, un verger, un chemin creux, une étroite clairière au fond d'une forêt, un carré de luzerne, un champ de blé mûr. Voilà les sujets que préfèrent nos paysagistes modernes, d'accord en cela avec les goûts réalistes et avec l'esprit positif de leur temps.

Ce penchant à faire petit, même dans de grandes proportions, et à remplir des toiles souvent trop vastes avec des sujets trop restreints, se révèle même dans les ouvrages de ceux de nos peintres contemporains qui ont le goût de la grandeur et qui ont gardé quelque chose des anciennes traditions classiques. Le patriarche des paysagistes, M. Corot lui-même, semble obéir depuis quelque temps à une inspiration plus familière; il nous semble cette année moins grand poète que de coutume et plus visiblement préoccupé du procédé pittoresque. M. Français excelle encore à donner un dessin précis et une forme presque académique aux caprices de la nature végétale, sans leur imposer la symétrie architecturale d'un style trop exclusivement décoratif; mais il se restreint de jour en jour à des compositions plus modestes. L'aimable M. Fromentin, dont le talent semblait s'être agrandi à l'aspect des horizons du désert, revient au genre soyeux et fin de ses premières scènes algériennes, peuplées de montagnes sans solidité et de charmantes cavalcades multicolores. M. Harpignies, rude, anguleux, presque sauvage, dessine toujours les rochers et les arbres avec une dureté vigoureuse et un style sculptural empreint d'une certaine fierté; mais les vastes horizons lui manquent, l'air ne circule pas librement dans ses toiles sans harmonie et sans profondeur. Les magnifiques toiles de

M. Van Marcke, peuplées de belles vaches au pelage roux et blanc, errant dans de gras pâturages au bord de quelque ruisseau où elles s'abreuvent, sur la lisière de quelque forêt au feuillage bruni, sont d'un excellent élève, presque d'un émule de Troyon; mais avec tous leurs mérites positifs elles n'ont aucun caractère individuel, elles manquent de ces grandes échappées que Troyon ouvrait sur la nature champêtre, de ce profond sentiment naturaliste auquel il savait associer parfois jusqu'aux animaux des champs. Elles ne laissent d'autre souvenir que celui d'un joli morceau détaché d'un paysage et habilement transporté dans un tableau.

Force nous est de nous adresser à un barbare, qui est parfois un barbare de génie, qui est toujours un homme d'une merveilleuse habileté pittoresque; nous voulons parler de M. Daubigny père. Son tableau des *Champs au mois de juin* fera sourire bien des gens; on se demandera pourquoi ces énormes coquelicots qui remplissent de leurs taches rouges et de leurs tiges colossales un premier plan tout uni sans rien qui arrête le regard. Or c'est grâce à ces coquelicots audacieux que la vigoureuse verdure des champs, qui leur succède au second plan, peut s'enfoncer dans le lointain sans rien perdre de sa vigueur; c'est à ces coquelicots insolens que le tableau tout entier emprunte et sa profondeur et sa tonalité puissante, rehaussée encore par un ciel bleu violacé, baigné de ces lourdes vapeurs d'été qui absorbent la lumière et la transforment, pour ainsi dire, en chaleur visible. C'est un procédé, dira-t-on; qu'importe, si par ce procédé M. Daubigny parvient à rendre fidèlement un des grands aspects de la nature?

Encore un barbare que M. Wahlberg; on le voit de reste aux colorations hardies et un peu confuses de son *Port de pêcheurs dans la Baltique*. Il y a là un désordre dans l'emploi de la vigueur, il y a des puissances de second plan, des faiblesses de premier plan qu'on pourrait peut-être tolérer dans une aquarelle, mais qui en aucun cas ne sont pardonnables dans une peinture à l'huile. En revanche, quel chef-d'œuvre que le *Bois de hêtres!* Que d'air et d'espace dans le demi-jour de cette futaie, sous cette colonnade de troncs moussus, sur ce brun tapis de feuilles mortes! Que de transparence dans ces ombres mouvantes, que de franchise même dans ces paillettes lumineuses, qui sont cependant jetées trop brutalement sur le sol! On admire les futaies de M. Diaz, qui ne sont que des empâtemens surchargés et des variations chatoyantes sur l'harmonie du rose et du bleu. Ici les empâtemens sont mis à leur place et employés sans excès; l'harmonie générale des couleurs, bien plus profonde, repose sur deux notes dominantes plus sévères, mais plus vraies, le vert de la feuille vivante et le brun de la feuille morte.

Tout autre est la manière de M. Émile Breton. Le paysage, tel

qu'il le comprend et qu'il l'aime, n'est pas le paysage libre et varié, ouvert à l'air, à la lumière, à tous les souffles vivifians de la nature; M. Breton s'enferme volontiers dans un cadre étroit et sombre où peu d'objets peuvent trouver place; il s'efforce d'arriver à l'effet tragique par la grande simplicité de l'aspect. Son horizon est restreint, son ciel bas et voilé, ses forêts sont noires et épaisses; il aime à couvrir la terre d'un triste manteau de frimas. La toile intitulée *l'Automne* est encore plus renfermée et plus étouffée que d'habitude; elle représente, sous un ciel noir, le lit resserré d'un ruisseau plein d'herbes vertes, bordé d'arbres brunis et jaunis; au bout de cette espèce de ruelle encaissée dans la forêt, on aperçoit une cabane de celles que La Fontaine appelait, dans sa langue pittoresque, une « chaumine enfumée. » Le tout est d'une couleur riche et forte, mais sans assez d'air ni de profondeur. *Le Crépuscule sous la neige* représente l'entrée d'un village, où quelques lueurs commencent à paraître aux fenêtres des chaumières; à l'horizon, la silhouette frileuse d'un clocher neigeux se dessine sur une lueur jaune qui perce entre des nuages noirs. Ce tableau, d'une facture large et robuste, respire cette espèce de désolation puissante, qui est le propre du talent de M. Émile Breton.

Si M. Breton fait de la tragédie, M. Daliphard fait du mélodrame. Sans parler de la difficulté vaincue, il y a des morceaux excellens et des intentions ingénieuses dans son *Printemps au cimetière*. Malheureusement l'antithèse est trop bien soulignée par des crudités fausses et par des contrastes un peu criards. Les pommiers en fleurs qui ombragent de leurs rameaux blancs les croix noires plantées dans l'herbe épaisse sont eux-mêmes un peu grisonnans, et l'on dirait qu'ils se sont mis en deuil. C'est surtout dans la peinture de paysage que la subtilité est un écueil. Pour produire une impression forte, il faut des effets francs et simples. Voyez plutôt *le Bosquet aux chevreuils* et *la Route blanche* de feu M. Chintreuil. Rien ne jure dans ces deux toiles. Dans la première, le ciel blanc et voilé qu'anime une nuance de bleu vif et frais, la forte verdure des taillis de chêne, la fine verdure du gazon, tout s'accorde au premier coup d'œil, tout forme un concert harmonieux que domine la note grise des chevreuils surpris au gîte. *La Route blanche* est peut-être plus saisissante encore. Les arbres, d'un vert sombre, qui bordent le chemin, le ciel d'un bleu un peu dur, les moissons dorées des deux côtés de la route, opposant leur lumière blonde à sa lumière blanche, tout s'y tient d'un seul morceau, tout concourt à rendre l'effet brutal d'un de ces soleils implacables qui en été dardent leurs rayons sur la campagne au milieu du jour. Ces deux tableaux, d'une mâle sincérité, nous font grandement sentir la perte de M. Chintreuil.

Les primeurs de M. César de Cock ne sauraient nous en consoler; quoiqu'elles gardent toujours,

. . . . . en leur jeune âpreté,
D'un fruit à peine mûr l'aimable crudité,

leur acidité aigrelette nous paraît presque fade en comparaison des saines et fortes saveurs de M. Chintreuil. Du reste M. de Cock se répète trop lui-même; il serait temps qu'il abandonnât ses dessous de bois printaniers aux molles transparences pour affronter le grand air et le plein jour de la campagne. Il faut en dire autant de M. Pelouse, qui dépense un prodigieux talent à faire des tours de force qui ne sont pas des œuvres d'art. Sa vaste toile intitulée *A travers bois* ne représente qu'un fouillis de broussailles, presque de grandeur naturelle, peintes avec une habileté merveilleuse et une exactitude infinie de dessin et de couleur; mais naturellement les lignes manquent, la lumière se disperse, et cet incroyable effort de précision aboutit à un effet de confusion. M. Pelouse, comme M. César de Cock, voit trop la nature par les petits côtés. A force de se noyer ainsi dans les détails et de les rendre avec cet amour minutieux, il lui arrive ce que les Allemands expriment si bien lorsqu'ils disent que « les arbres empêchent de voir la forêt. »

Passe encore pour les broussailles de M. Pelouse; il a peint ce qu'il a vu, et il ne faut pas trop lui en vouloir. Ce qui est plus surprenant, c'est de rencontrer un défaut tout pareil chez un peintre de marine. S'il est un genre qui interdise d'être mesquin, c'est assurément celui-là. M. Lansyer le sait mieux que personne, lui qui a tant de fois rendu avec bonheur la grandeur et la liberté des horizons maritimes. Le voilà cependant qui fait comme M. Pelouse et pis encore, car la mer l'empêche de voir la côte, et la côte l'empêche de voir la mer. Dans son tableau des *Brisans du Stang*, il n'y a ni premiers plans ni horizon. C'est un tumulte incompréhensible de rochers sans solidité et d'eaux sans fluidité, de sorte qu'il est impossible de savoir si ce sont les vagues qui se brisent sur les rochers ou les rochers qui flottent sur les vagues. M. Masure, qui, après avoir passé des lacs italiens aux côtes de la Méditerranée, revient aujourd'hui de la Méditerranée à l'Océan, pour le rapetisser aux proportions méditerranéennes, ne donne à ses tableaux de la côte de Granville que des premiers plans bénins et sans grande vigueur; du moins il ne s'amuse pas, comme M. Lansyer, à brouiller la terre et la mer et à intervertir les rôles entre les élémens.

C'est bien l'Océan dans toute sa tristesse et dans toute sa puissance que représente le tableau de M. Mesdag, *la Mer du Nord*. Les hautes lames furieuses arrivent en longues files sur une plage basse avec des transparences jaunes et limoneuses et des crêtes

hérissées qui se déchirent en lambeaux d'écume. On est au ras de la mer, dans le ruissellement des nappes d'eau qui s'étendent au loin sur le sable, et l'on se sent presque sous la vague, qui s'élève jusqu'à l'horizon. On croit entendre la monotone cadence et le ronflement continu des grandes lames qui viennent, l'une après l'autre, s'écrouler et s'allonger sur la plage. Quelques voiles ou quelques pointes de voiles s'entrevoient du côté de la pleine mer. Le ciel est obscurci par des masses de nuages brouillés que le vent balaie par rafales. L'*Hiver à Scheveningue* est encore une toile bien frappante avec ses horizons jaunes et ses grosses carcasses de navires échoués sur une plage boueuse à moitié couverte de neige. La *Bruyère de Drenthe*, avec ses dunes sablonneuses, ses bouleaux nus et ses broussailles dépouillées, sort aussi de l'atelier de M. Mesdag; c'est un paysage bizarre et d'une facture un peu informe, mais d'une poésie triste et désolée qui serre le cœur.

Bercy en décembre, c'est le titre d'une magnifique toile de M. Guillemet, qui n'a pas eu besoin, comme on le voit, d'aller chercher bien loin les vastes espaces et les horizons sublimes. La Seine entre ses deux quais, avec ses berges nues, ses lourds bateaux amarrés sur les deux rives, des entrepôts, des hangars, une file de maisons vulgaires qui fuit avec une perspective incomparable; au loin, des ponts, des quais à perte de vue, la silhouette de Notre-Dame et du Panthéon, tout le panorama de la grande ville, sous un ciel gris, modelé sans accidens, sans artifices, trempé d'un bout à l'autre d'une lumière uniforme, mais s'étendant bien loin par-delà l'horizon, dans une profondeur infinie, voilà tout ce tableau d'une réalité sévère, d'une simplicité imposante, d'une facture à la fois consciencieuse et large, délicate et forte, d'un effet d'autant plus étonnant qu'il ne s'y mêle aucun charlatanisme. M. Guillemet nous prouve que la grandeur est partout dans la nature pour ceux qui la sentent et qui savent la trouver.

VI.

La peinture de paysage est une aimable oasis où l'on se repose agréablement des médiocrités de la peinture de style et des vulgarités de la peinture de genre. Ce n'est pourtant point de ce côté qu'il faut chercher l'avenir de l'école moderne. S'il doit y avoir une réforme de l'art, ce n'est point dans ce sens qu'elle peut avoir lieu. Le paysage est au grand art ce que l'instrumentation est à la musique; c'est un art de second ordre qui ne saurait fleurir tout seul. Le véritable fondement des arts du dessin est dans l'étude de la nature vivante et particulièrement dans celle de la figure humaine. La peinture contemporaine nous intéresse surtout à cause des idées

et des mœurs qu'elle exprime; mais au point de vue de l'art, ce qui doit nous intéresser le plus, c'est la sculpture.

La sculpture est à la fois l'art le plus réel et le plus idéal, — le plus réel parce qu'il embrasse un sujet restreint, une réalité positive, et qu'il est obligé d'en faire le tour pour la posséder tout entière, — le plus idéal, parce que, dans sa lutte avec la réalité, il se voit obligé d'en pénétrer plus profondément et d'en exprimer plus fidèlement le sens idéal. En sculpture, il n'y a pas de négligences possibles, pas d'à-peu-près, pas de fantaisies permises; on ne peut point racheter la faiblesse de la pensée ou la mollesse de l'exécution par l'effet décoratif ou par la magie de la couleur. Une sévère discipline pèse sur l'artiste. Il faut qu'il soit à la fois très positif et très abstrait, très exact et très dédaigneux des détails purement pittoresques ou des minuties de l'exécution. Les sculpteurs qui aiment les tours de force et qui veulent contraindre le marbre et le bronze à rendre des effets étrangers au génie de la sculpture viennent se heurter aux lois naturelles qui président à cet art sévère. Il en résulte chez eux une certaine tenue, un certain sérieux dans les études, une certaine dignité de style, qui font de l'atelier du sculpteur le dernier, mais inexpugnable refuge des saines traditions et du grand art.

Aussi est-ce avec un vrai bonheur que nous constatons une fois de plus l'état florissant de la sculpture française. Elle n'est pas irréprochable assurément; elle vit sur le même fonds d'idées que sa sœur, la peinture de style; elle a donc beaucoup des mêmes tendances et des mêmes travers. Elle se laisse aller trop aisément à l'emphase banale, à la platitude bourgeoise ou à la vulgarité populaire; elle recherche trop souvent la fausse distinction, l'expression sentimentale, la morbidesse, la sensualité élégante; elle se plaît même quelquefois à des raffinemens pittoresques, à des travaux de bijouterie qui ne sont point de son domaine, et qui rappellent les enjolivemens exagérés de la peinture de genre. Néanmoins ces défauts y sont atténués, idéalisés, presque ennoblis; les idées justes y sont exprimées dans un langage plus sobre et plus mâle; les idées fausses y deviennent si choquantes qu'elles se font, pour ainsi dire, justice elles-mêmes. En somme, la sculpture française est vivante et saine; elle témoigne d'efforts consciencieux et d'une conviction persévérante, malheureusement peu soutenue par un public ignorant et dédaigneux. Raison de plus pour qu'on l'encourage; si l'on donne encore cette année une grande médaille d'honneur, nous espérons bien qu'elle sera décernée au *Narcisse* de M. Dubois ou au *Gloria victis* de M. Mercié.

De ces deux œuvres vraiment supérieures, celle de M. Mercié est la plus inspirée et la plus émouvante; celle de M. Dubois est incon-

testablement la plus parfaite. Debout au bord du ruisseau qui reflète sa merveilleuse beauté, Narcisse, couronné de fleurs, découvre son jeune corps avec une sorte de lenteur et de solennité grave; il s'absorbe avec un recueillement profond dans la contemplation de son image. Il ne se penche point, comme un enfant curieux, sur le miroir qui lui renvoie ses traits; en véritable artiste amoureux de lui-même, il compose avec soin sa beauté. Toute sa personne respire une langueur sérieuse et une voluptueuse fierté. Appuyé sur la jambe gauche, il soulève de ses deux mains, d'un mouvement souple et charmant, son manteau qui flotte de l'autre côté sur son épaule. Sa bouche sourit à moitié, mais son visage reste calme et pur. Son corps admirable et d'une tendresse presque féminine a cette beauté un peu froide qui est le signe même de la perfection. De quelque côté qu'on le tourne, il se présente avec une souveraine élégance, avec le port et le geste d'un dieu. Ses jambes fines et délicieusement modelées le portent avec une légèreté sans rivale. Derrière lui, un pan de son manteau traîne jusqu'à terre avec une ampleur de lignes qui n'a rien de pesant et qui développe, sans les alourdir, ses formes adolescentes. Voilà bien l'image de l'éphèbe antique dont les poètes chantaient la beauté comme ils chantent aujourd'hui celle des femmes, et que l'admiration naïve d'une race amoureuse du beau plaçait d'emblée au rang des demi-dieux. Oui, cette incomparable fleur humaine méritait d'être divinisée, et, si M. Dubois était citoyen d'Athènes, le peuple lui voterait des couronnes pour l'avoir tirée du marbre de Paros.

En aurait-on fait autant pour le *Gloria victis* de M. Mercié? Il est fort à supposer que les Athéniens auraient peu compris cette œuvre admirable, mais d'un génie tout différent du leur. Le glorieux vaincu de M. Mercié n'a rien de commun avec la légende du soldat de Marathon. Ce n'est même plus, comme son *David*, une belle imitation de l'art florentin; cette fois c'est une création tout à fait originale, c'est la vision d'un peintre de génie réalisée par le plus audacieux des statuaires, c'est un groupe d'un mouvement si libre et d'un élan si hardi qu'on n'en a peut-être jamais vu de pareil. Un ange ou un génie enlève au ciel un jeune héros tombé sur le champ de bataille. Grand, mince, fier, le front grave et pur, la bouche sévère, les regards fixés avec sérénité dans l'espace, le céleste messager s'élance d'un mouvement facile et superbe, avec sa longue robe flottante et ses longues ailes largement déployées, emportant dans ses bras et soutenant sur son épaule le jeune homme qui s'affaisse, mortellement frappé. Il y a de l'amour et une sorte de colère sublime dans le geste souverain dont il saisit sa triste proie pour l'entraîner dans l'éternité : c'est la pensée qui prend sa revanche sur la force et qui s'enfuit indignée vers les régions sereines de l'idéal; c'est la gloire

qui couronne le sacrifice et qui recueille dans ses bras le héros consacré par la mort. Le jeune guerrier lui-même semble indiquer le ciel de son bras étendu et déjà presque défaillant; de l'autre bras, il tient un tronçon d'épée qu'il agite encore; son regard mourant descend vers la terre, et semble encourager ses compagnons à faire comme lui leur devoir. Il n'y a pas de mots pour exprimer la sublimité de ces deux figures : c'est un de ces poèmes en action dont aucune analyse ne peut donner l'idée.

Ce qui étonne peut-être encore davantage, c'est la difficulté vaincue. Quelle habileté il a fallu pour animer cette vaste machine, pour lui donner, au milieu de cette extrême complication de mouvemens et d'attitudes, l'unité d'aspect, l'harmonie des lignes, l'équilibre aérien, sans lequel elle ne pourrait avoir l'élan et la légèreté du vol! Quoiqu'elle s'élance en avant, on ne craint pas qu'elle tombe; on sent qu'elle s'enlève et qu'elle plane. Ce merveilleux équilibre est dû à une harmonieuse opposition entre le haut et le bas du groupe. Tandis que la jambe gauche de l'ange sert de point d'appui, sa jambe droite se rejette fortement en arrière, entraînant la hanche; le buste au contraire se tourne dans l'autre sens pour embrasser le corps du jeune homme; les ailes suivent le mouvement du buste et servent de balancier à toute la figure. Les bras du blessé accompagnent ce mouvement et le suivent sans l'exagérer, de manière à assurer le centre de gravité de la masse entière; ses jambes participent de la double impulsion donnée à la figure principale. Jusqu'aux genoux, qui sont de niveau avec la ceinture de l'ange, elles suivent le mouvement du buste; au-dessous des genoux, elles rentrent dans le mouvement de la partie inférieure du corps. Enfin la tête de l'ange, se redressant dans l'axe intermédiaire entre ces deux mouvemens contrariés, complète l'équilibre et donne la direction générale, ce qu'on appellerait en mécanique la résultante de ces deux forces. Comme on l'a dit bien souvent, « il y a de la géométrie dans l'art, » et ce dicton cesse d'être banal quand on l'applique à l'œuvre de M. Mercié.

La grande variété des aspects dans une œuvre de cette importance était un autre écueil encore plus dangereux. M. Mercié a su aussi l'éviter avec un rare bonheur. Sauf une seule exception dans le torse du mourant, dont la courbe, vue à quelque distance, est d'un effet étriqué qu'augmente encore la saillie des côtes, tous les aspects sont harmonieux et nobles. De profil, à gauche, l'entrelacement des bras de l'ange et des jambes du guerrier est admirable d'aisance et de simplicité. En arrière, ce qu'il pourrait y avoir de gauche et de grêle est sauvé par une superbe draperie. De profil, à droite, sur la face creuse du groupe, où rien ne rompt

l'unité des lignes, l'œil ne saisit qu'un seul grand plan d'un élan inexprimable; de magnifiques draperies, tan;ôt flottantes, tantôt collantes et moulées sur le corps, donnent de la couleur, relèvent les grandes lignes, font saillir les points où le mouvement se brise, et sauvent l'ensemble de toute monotonie. Le gros tampon d'étoffe qui malheureusement les termine est au contraire d'un effet assez disgracieux. Ce contre-poids, inutile à l'équilibre idéal du groupe, était probablement nécessaire à son équilibre matériel.

Il y a moins d'élévation poétique, mais il y a peut-être plus de vigueur et de solidité sculpturale dans la très belle figure allégorique du *Monument funèbre* de M. Hiolle. C'est encore un ange aux ailes déployées ou plutôt c'est une femme d'un type énergique et fier, mais d'un sentiment moins calme et moins pur. Elle ne s'enlève pas au ciel, elle en descend. Bien qu'elle pose à peine sur le sol, et que ses grandes ailes déployées soient prêtes à la remporter dans les airs, elle s'affaisse sur elle-même dans l'attitude d'un regret viril et d'une douleur presque humaine. Penchée en avant, à moitié agenouillée, à moitié assise, elle s'abat, pour ainsi dire, sur un trophée d'armes brisées que surmonte un canon renversé; elle tient une couronne dans chaque main, et elle étend le bras pour en jeter une sur le tombeau des soldats morts pour la patrie. Son visage contracté exprime une mâle tristesse. Sa chevelure épaisse, un peu tourmentée, comme il convient à un bronze de ces grandes dimensions, ombrage son front incliné et ajoute à son air de deuil. Peut-être y a-t-il quelque brutalité dans ces détails comme dans l'aspect de la figure tout entière, mais le mouvement en est grandiose, et, — qualité bien rare chez nos sculpteurs, — il concilie dans une juste mesure ces deux élémens nécessaires de toute œuvre d'art, l'assiette sculpturale et l'action dramatique.

On peut en dire autant du *Rétiaire* de M. Noël, ouvrage d'un talent qui grandit chaque jour. Le jeune gladiateur s'avance presque en rampant, le dos courbé, le corps effacé, la jambe droite et l'épaule gauche en avant. Il tient son filet derrière lui de la main droite, prêt à le lancer sur sa victime. Sa belle tête se relève à demi; son regard guette les mouvemens de son adversaire avec une expression attentive et inquiète. Il y a dans toute son attitude quelque chose de l'allure souple et lente du chat qui va bondir sur sa proie; on y sent la force concentrée, qui se ménage avec art et qui va se déployer par surprise. Ses membres, magistralement modelés, sont d'une structure robuste et fine, délicate et pleine à la fois; ils ont un ressort et une détente qui rappellent le gladiateur antique, avec cette différence que le gladiateur est en action, tandis que le rétiaire de M. Noël est en arrêt devant son ennemi, attendant encore le moment d'agir.

Le groupe de M. Granet, *Jeunesse et Chimère*, annonce du talent malgré de graves imperfections et malgré une imagination prétentieuse qui est moins voisine de l'antiquité ou de la renaissance que des allégories de M. Gustave Moreau. Le jeune homme, plutôt couché qu'assis sur le monstre, le regarde d'un œil fasciné en jouant avec les ornemens de sa chevelure; la Chimère retourne vers lui sa tête féminine et lui adresse un sourire de sirène en lui tendant sa patte de dragon. Le torse du jeune homme, presque parallèle au corps de sa fantastique monture, est d'un aspect disgracieux, sec et contourné; mais la séduction qu'il subit est fort bien rendue. Le modelé de cet ouvrage a d'ailleurs des qualités agréables, étrangement mêlées à de grandes faiblesses.

La *Ménade* de M. Valette est une œuvre infiniment plus sérieuse et plus sage. Assise, les jambes croisées, sur une panthère, d'une main elle lui entoure le cou et lui renverse la tête, de l'autre elle lui tend une grappe de raisin que la bête caressante cherche à saisir. M. Valette n'a peut-être pas tiré tout le parti possible du contraste que lui fournissait ce sujet aimable et banal d'une femme nue jouant avec une bête féroce. Sa panthère ouvre la gueule avec un geste félin qui ne manque pas de grâce, mais elle est d'une facture un peu molle et trop fouillée; on voit que M. Valette n'est pas un sculpteur d'animaux. La bacchante elle-même, souriante et familièrement assise sur sa sauvage monture, est peut-être conçue dans un sentiment trop calme et trop froid. C'est la déesse de l'ivresse aimable et du plaisir facile plutôt que la furie des orgies bachiques et la compagne des tigres amoureux. Du reste le *Pépin le Bref dans l'arène*, de M. Isidore Bonheur, qui est cependant un *animalier* de profession, a encore moins de mouvement et de vie, sans avoir autant de charme et de style. Rien n'est plus déplaisant en sculpture que la représentation molle d'une action violente.

Nous pourrions signaler encore une *Victoire* colossale de M. Leroux, figure peut-être un peu banale, mais d'un beau mouvement et d'un aspect assez grandiose, — une *France en deuil* de M. Doublemard, d'un effet trop mélodramatique,—un *Persée* de M. Cordonnier, imitation très élégante et très heureuse des maîtres florentins, — un *Amphion* de M. Laoust, marbre d'un style noble et correct, d'un mouvement ferme et sculptural, — une assez belle tête de Mercure de M. de Groot, morceau détaché d'un groupe colossal dont il donne la meilleure idée, — une Bethsabée assise et fort largement conçue de M. Moreau Vauthier, — une *Prêtresse d'Éleusis* de M. Lebourg, femme nue qui souffle sur un encensoir doré, puis toute une multitude de discoboles, de satyres, de faunes dansans, de danseurs indiens, de Galatées, de Prométhées, d'Andromèdes, d'Érigones, enfin l'antiquité et la mythologie tout entières escortées des cinq

parties du monde. Au milieu de cette encyclopédie générale de tous les sujets passés, présens et à venir, il y a, comme d'habitude, une lacune : c'est celle de l'art religieux.

Les statues religieuses sont pourtant fort nombreuses cette année; mais les meilleures passent inaperçues, les autres ne se font remarquer que par leur extravagance. C'est à ce titre que nos yeux s'arrêtent sur le *Saint Jean-Baptiste* de M. Saint-Jean. Avec sa longue figure maigre ombragée d'une immense crinière pareille à la perruque d'un lord-chancelier, il rappelle la caricature fameuse de lord Brougham par Dantan. M. Saint-Jean aura lu quelque part que dans certains cas de folie les cheveux se hérissent, et il fait de sa science médicale un usage fort irrévérencieux. Une autre statue de saint Jean, par M. Lafrance, présente le déplaisant contraste d'une attitude ambitieuse et mélodramatique avec le corps grêle et étriqué d'un bambin de dix ans. *Le Christ au roseau*, de M. Thabard, n'est pas une œuvre vulgaire; la douleur, la résignation, y sont bien exprimées, mais la divinité y manque, comme la fermeté et la beauté sculpturales. En général, la religion chrétienne, surtout celle de notre temps, avec ses fadeurs sentimentales ou sa poésie souffrante, convient assez peu à la sculpture. La sculpture est naturellement païenne, parce qu'elle est nécessairement saine et bien portante. Elle ne s'accommode à la poésie chrétienne que dans les sujets heureux ou triomphans, où elle peut du moins introduire quelque veine de paganisme.

C'est ce qu'ont fait les grands maîtres de la renaissance; c'est ce que fait aussi M. Barrias dans son *Monument funéraire*. Des quatre statues assises qui en décorent les angles, il en est deux que nous connaissons déjà; la troisième, qui représente sainte Sophie, est assez insignifiante; elle a beau tenir une épée sur ses genoux et une palme à la main, elle ressemble, avec ses cheveux ondés et sa médiocre draperie, à une fausse impératrice romaine. La quatrième est une figure d'ange légèrement penchée en avant, laissant tomber sur ses genoux ses deux mains jointes, inclinant un peu la tête sur son épaule avec un air de recueillement et de prière. Ses ailes ont une courbe gracieuse qui suit les mouvemens de son corps. Les longs cheveux qui lui encadrent le front, le long manteau en forme de chasuble qui est agrafé sur son épaule, rappellent le type des jeunes assistans du miracle de Bolsena dans la célèbre fresque de Raphaël; c'est un charmant composé du jeune lévite de la Bible et de l'éphèbe athénien du temps d'Alcibiade.

Il y a de la noblesse et de la gravité dans le beau bas-relief de M. Marqueste, *Jacob et l'ange*. Pour mieux exprimer l'élan que l'ange va prendre vers le ciel, l'artiste s'est gardé avec raison d'équilibrer mutuellement les attitudes de ses deux figures et de rem-

plir également les deux côtés de la plinthe. L'ensemble du relief n'affecte ni la forme d'une pyramide ni celle d'un parallélogramme; il se compose suivant une ligne oblique dans la direction du mouvement déjà commencé. Les pieds de l'ange ont déjà quitté la terre; de son bras étendu il désigne le ciel, où il va s'envoler. Jacob, resté sur la terre, s'avance vers lui les mains étendues et cherche à le retenir en l'entourant de ses bras. Il y a un contraste heureux entre la figure tout humaine et terrestre du jeune berger à peu près nu et la silhouette éthérée du messager céleste, avec ses longues draperies flottantes et fluides. La facture même du relief est simple et correcte; elle n'a rien de supérieur, mais elle n'a rien de choquant. En somme, c'est une œuvre qui fait le plus grand honneur au talent nouveau qu'elle nous révèle.

VII.

Passons maintenant à la sculpture bourgeoise. Nous en trouvons le type le plus élevé dans *la Ceinture dorée* de M. d'Épinay. C'est une femme nue, comme de raison, et même une très jeune femme, dont le corps virginal a encore toute la fraîcheur et toute la pureté d'un beau marbre de Carrare, et cependant elle a déjà la physionomie et le genre de beauté du métier qu'elle va faire. Debout sur la jambe droite, elle se redresse en bombant la poitrine, et, ramenant ses deux coudes en arrière, elle agrafe avec complaisance la ceinture fatale. Voilà de la poésie bourgeoise, s'il en fut jamais! On pourrait s'en consoler, si l'exécution elle-même n'était pas bourgeoise et, comme on dit aujourd'hui, toute de *chic*. C'est l'œuvre élégante d'un homme d'esprit, et d'esprit facile, qui a été l'élève de Dantan, et qui s'inspire à ses heures sérieuses de la sculpture de Canova.

La *Léda* de M. Marcellin est dans le style du XVIIIe siècle; c'est une imitation de Falconey, gracieuse toujours, mais pleine d'afféterie et de mièvrerie. Tout son jeune corps souple et lascif ondule et se replie comme le long cou du cygne amoureux qui caresse une de ses jambes. Pour que sa nudité paraisse encore plus provocante, elle retient sur son épaule le bout d'un tout petit manteau qui semble positivement dérobé à une toile de Watteau ou de Lancret. Ce petit groupe ornera à merveille le boudoir de la jeune vierge de M. d'Épinay. *Le Printemps*, de Mme Bertaux, fidèle aux femmes mordues par une mouche, trouvera place dans la chambre à coucher, et, s'il y a dans l'appartement une salle à manger égypto-pompéio-assyrienne, on y mettra la *Sémiramis* de M. Émile Hébert. La *Rêverie d'enfant*, de M. Chabrié, mérite de prendre place dans

un intérieur plus vertueux. Ce bel enfant, à demi couché sur une chaise, d'un air moitié triste, moitié boudeur, une jambe pendante, un genou relevé, est trop aimable et trop bien sculpté pour aller grossir la pacotille de la demoiselle à ceinture dorée. Rendons la même justice à *l'Enfant au lézard*, de M. Bouré, sculpture d'imagination pauvre et d'exécution peut-être un peu maigre, mais souple de mouvement, suave et bien enveloppée. La dame du logis repousserait sans doute également *l'Enfant au tambour*, de M. Jannin, étude vivante et sincère, mais dont l'intention est difficile à saisir, et dont l'aspect n'a rien de plaisant. En revanche, avec quel plaisir elle rangerait sur son étagère, au milieu des potiches japonaises et des curiosités cosmopolites, *la Prêtresse d'Isis*, de M. Cordier, en bronze émaillé et multicolore! Il est avéré que les anciens coloriaient souvent leurs statues; les Grecs eux-mêmes le faisaient quelquefois, les Égyptiens le faisaient presque toujours. Ils avaient tort, mais il est probable qu'ils auraient bien ri devant cette momie tirée de son sarcophage et si pompeusement remise à neuf.

Après la statue archéologique, voici venir la statue moderne dans la personne du *Figaro*, de MM. Amy et Boisseau. La draperie classique fait place au vêtement, à la culotte de velours, au pourpoint brodé, au jabot de dentelles; les lignes se brisent, la forme disparaît, la composition elle-même se surcharge de mille accessoires. C'est le tableau de genre transporté dans la sculpture avec son dessin chiffonné, ses effets pittoresques et ses intentions spirituelles. Ce *Figaro* n'est pas une statue, c'est une statuette de grande dimension. Cette guitare, ce bonnet, cette plume, cette ceinture, ces chiffons à mille plis, ces lignes capricieuses, tout ce travail de terre cuite s'accorde mal avec la blancheur du plâtre. On pourrait presque adresser le même reproche au *Lulli* de M. Schœnewerk. Cette statue ne rappelle le grand siècle que par sa lourdeur; pour tout le reste, elle est une médiocre imitation du XVIIIe siècle et de son continuateur contemporain M. Falguière. Quoique le costume Louis XIV se drape plus aisément et se prête mieux à la sculpture que le costume espagnol, l'homme disparaît encore sous l'habit.

C'est là le grand écueil du portrait moderne. Les petits effets pittoresques, le soin et le fini des détails, le travail des cheveux et des étoffes, sont souvent indispensables pour dissimuler la laideur de nos accoutremens mesquins. Les bustes eux-mêmes ne peuvent guère s'en passer, à plus forte raison les statues en pied. Il est grotesque de représenter, comme on a longtemps essayé de le faire, un homme moderne dans la nudité d'un héros grec ou sous la toge d'un sénateur romain. D'un autre côté, l'habit bourgeois, comme M. Barre en fait la triste expérience dans sa remarquable statue de

Berryer, s'accorde mal avec les formes athlétiques et les attitudes majestueuses. L'homme moderne, en sculpture, a besoin d'être ennobli ou romantisé : les grands artistes parviennent à l'ennoblir, les petits se contentent de le romantiser de leur mieux. De là le goût et l'abus des accessoires, de là cette invasion de barbes hérissées, de crinières sauvages, de chevelures savamment échafaudées, entrelacées de bijoux et de fleurs, ces bustes d'hommes pommadés ou incultes, ces bustes de femmes écrasées de parures, accablées de bouillons, de rubans et de dentelles. Pour un excellent morceau, comme l'Henri Monnier de M. Moulin, largement établi dans un sentiment gras et fin, à la façon du Vitellius antique, — pour un portrait sincère et honnête, comme celui de M. Hanoteau par M. Cougny, on rencontre une multitude de bustes tapageurs et prétentieux, comme celui de M. Chatrousse ou celui de M. Carolus Duran. Pour un marbre délicat et fin, comme le buste de Mme M...., par M. Falguière, ou celui de Mlle F. B., par M. Franceschi, on a M. Barrau, élève de M. Falguière, qui transforme une Française en Égyptienne, avec des serpens autour du bras et des anneaux d'or aux oreilles, on a M. Pécron, qui rivalise avec M. Manet, — on a surtout M. Carrier-Belleuse, un homme de grand talent qui manque de goût et dont les fautes sont trop brillantes pour ne pas gâter en même temps le goût du public. Son buste de Mlle Croizette, l'actrice bien connue de la Comédie-Française, exagère ce qu'il y a de commun et de maniéré tout à la fois dans cette beauté originale, mais un peu vulgaire. Il la représente en déshabillé galant, une épaisse draperie lourdement chiffonnée sur l'épaule, un paquet de roses sur le sein, tournant de côté son visage grimaçant et l'extravagant édifice de sa coiffure. Quoique ce buste ne descende pas jusqu'à la taille, il a quelque chose de contourné, et pour ainsi dire de *déhanché*, qui rappelle les chanteuses de certains concerts et les danseuses de certains bals publics. Le modelé même en est lourd, décousu et tapageur. N'en déplaise à M. Carrier-Belleuse, l'art du XVIIIe siècle était de meilleur aloi; il avait tout au moins meilleure façon.

Le véritable héritier des traditions du XVIIIe siècle, c'est M. Carpeaux. Sa sculpture, traduite en marbre, perd bien quelque chose de sa chaleur et de son originalité pittoresque; elle y gagne en revanche un moelleux et un fondu qui lui donnent plus d'unité. Le buste de Mme Sipierre, quoique un peu trop chiffonné, est gracieux et fin; celui de M. Alexandre Dumas est une merveille. Les cheveux au vent, le col dénoué, le regard animé, la physionomie inquiète et pleine de vie, les lèvres crispées avec une expression amère et dédaigneuse, c'est bien là le poète misanthrope, le moraliste chagrin, l'écrivain à la fois mystique et trivial que nous connaissons tous. Il

y a aussi une statuette d'enfant, de M. Carpeaux, qui est un petit chef-d'œuvre, c'est *l'Amour blessé*. Coquet et couronné de roses, le pauvret se laisse tomber assis d'un air éploré; il s'appuie languissamment sur sa main, ses larmes coulent, son carquois glisse à terre, sa puissance est évanouie. Rien de plus souple et de plus charmant que les lignes de ce corps enfantin, rien de plus fin et de plus fondu que le modelé de ces chairs tendres et potelées. Ce n'est qu'un aimable jeu d'esprit, un délicieux bijou d'appartement; mais dans ce bijou si finement ciselé on reconnaît la main du maître.

Est-ce bien à ce genre élégant et pittoresque qu'il faut rattacher *le Moineau de Lesbie* de M. Truphême? Oui, à ne considérer que le sujet lui-même et la composition maniérée; non, si l'on en considère l'exécution brutale, assez robuste, sans rien de gracieux ni d'efféminé. Le talent déclamatoire et un peu matériel de M. Truphême appartient plutôt, comme le prouve d'ailleurs la coupe vigoureuse et presque grossière du buste de Mme M. M..., à cette nouvelle école de sculpture réaliste qui réagit, depuis quelques années, contre la fadeur bourgeoise et les mièvreries mondaines. A la sculpture bouffie, empâtée, chiffonnée et rocailleuse du XVIIIe siècle, cette école a substitué hardiment une méthode à la fois plus sobre et plus savante; à l'exemple des Égyptiens et des Grecs, elle procède par les grands plans et par les grandes lignes extérieures en négligeant autant que possible les détails indifférens à l'ensemble. Parmi les artistes courageux qui ont déclaré la guerre aux élégances frelatées de la sculpture à la mode, il en est certainement qui manquent de goût et qui poussent trop loin l'esprit de révolte. Quelques-uns cependant ont rendu service à l'école moderne en rompant avec les procédés artificiels d'un art corrompu; faute de l'idéal qui leur manque encore et auquel ils paraissent trop souvent avoir renoncé, ils ont retrouvé, dans l'étude assidue de la nature, quelque chose de la grandeur et de la solidité de la sculpture antique.

C'est M. Captier qui résume le mieux les défauts et les qualités de cette école. N'était la fougue juvénile qui parfois l'entraîne, et la grande exactitude qu'il apporte à l'exécution de presque tous ses ouvrages, on pourrait dire de lui qu'il est le Courbet de la statuaire. S'il y a peu d'artistes aussi dénués d'imagination et de goût, il y a peu de sculpteurs naturellement doués de facultés aussi puissantes. Son groupe colossal d'*Adam et Ève*, d'ailleurs passablement agencé et d'une composition plus calme qu'on n'attendrait de cet artiste, saisit au premier coup d'œil par une certaine lourdeur imposante, par la grande largeur des plans et par l'extrême simplicité du modelé. Adam est assis et entoure de sa main pesante la taille épaisse de sa compagne; Ève, debout près de lui, lui pose un

bras sur l'épaule et lui remet de l'autre main la pomme fatale, tandis qu'Adam la considère et l'interroge du regard. Mais laissons cela de côté; la scène est pauvrement conçue, platement traitée, peu intéressante enfin. Ce qui nous intéresse, c'est l'ample facture de ces deux corps robustes et superbes, presque beaux, à force de puissance, dans leur héroïque bestialité. L'Adam est cousin germain de l'Hercule Farnèse et du *Boxeur* de M. Courbet; l'Ève est une sorte de Junon encanaillée, apparentée tout à la fois à la Vénus de Milo et à la *Baigneuse* de M. Courbet. Son torse charnu, ses vastes hanches, ses jambes vigoureuses, ses larges épaules, tout ce corps de paysanne se déploie d'un seul jet, avec un modelé *ronflant*, où la sobriété même des plans concourt à la plénitude des formes. Du reste, aucune noblesse d'attitude, aucune grandeur d'aspect, aucune entente des côtés poétiques de l'art sculptural. On est confondu que des qualités de premier ordre puissent ainsi se concilier avec une imagination stérile et avec un goût trivial. Dans l'ensemble, c'est une œuvre commune, mais ce n'est pas une œuvre médiocre; il faut la considérer au point de vue du métier comme une simple étude. A cette condition, c'est de la grande et même de la très grande sculpture; c'est presque de l'antique, avec l'idéal en moins.

La vigoureuse et excellente étude de M. Perrault, *la Parade*, est conçue dans le même sentiment positif et réaliste, avec une nuance académique en plus; cela est naturel, puisqu'il s'agit d'un boxeur posé selon toutes les règles de l'escrime. *Le Chien de Montargis* de M. Debrie, dont le sujet est emprunté à une anecdote bien connue d'un de nos anciens chroniqueurs, mêle à la même énergie réaliste et à la même vigueur d'exécution une violence d'action et d'expression qui ne convient pas à la statuaire. Sans parler de la difficulté matérielle de faire tenir en équilibre un homme qui tombe à la renverse, il a fallu beaucoup de talent pour rendre les grimaces d'un homme pris à la gorge par un chien furieux; mais c'est du talent mal dépensé. La sculpture n'est pas faite pour éterniser l'image des contorsions de la douleur physique.

L'*Orphée* de M. Tournois n'exprime du moins que la douleur morale. Avec moins de puissance que M. Captier, mais avec la même grandeur de plans et la même largeur dans le modelé, il montre ce que les statuaires de la nouvelle école gagneraient à mettre leurs éminentes facultés sculpturales au service d'une inspiration plus élevée et d'un goût plus sévère. Il y a bien des faiblesses dans cette statue; les jambes et le genou droit en particulier sont traités avec une largeur qui va jusqu'à la négligence et jusqu'à l'indécision; mais le torse est beau, la pose, un peu tourmentée, exprime

à merveille l'effort du chanteur qui cherche à faire passer toute son âme dans sa voix. Les lignes générales, quoique un peu lourdes, ont une certaine suavité noble qui rappelle le prisonnier de Michel-Ange. C'est une de ces œuvres sérieuses et sincères dont les imperfections même témoignent d'un sentiment profond de la nature et d'une intelligence élevée des moyens d'expression dont l'art dispose.

VIII.

Arrêtons ici cette revue bien succincte et pourtant déjà trop longue des productions de l'année, et tâchons d'en tirer la morale, si toutefois il y a une morale à en tirer. La peinture de style est d'année en année plus malade; la peinture de genre est surabondante, et s'épuise par cette abondance même; la peinture de paysage est la plus florissante de toutes, mais, tout absorbée dans le détail, elle a perdu le secret des grandes harmonies; la sculpture seule se maintient et se régénère. Dans l'une et dans l'autre branche de l'école française, une réaction salutaire se produit contre le maniérisme bourgeois et contre les élégances frelatées des artistes à la mode; mais cette réaction, à laquelle est attaché l'avenir de notre école, n'a pas encore donné tous les résultats qu'on en doit attendre; elle n'a guère abouti jusqu'à présent qu'à un réalisme assez trivial.

C'est qu'il en est aujourd'hui dans l'art comme dans la littérature et dans la société tout entière : on y est désorienté, découragé, démoralisé. Ce n'est pas le talent ni l'esprit qui manquent, ce sont les idées, non pas les idées nouvelles, mais les idées sincères, sérieuses, originales par cela même, les idées échauffées par une passion vraie et pensées par celui qui les exprime. On a peu de cette élévation naïve qui repose sur le désintéressement de la pensée, peu de cette chaleur communicative qui naît de l'enthousiasme sincère et du complet oubli de soi-même. On fait de l'art comme on fait du journalisme et comme on fait de la politique, sans desseins arrêtés, sans fortes croyances, moitié par intérêt, moitié par amusement, quelquefois par gageure ou par vanité. On cherche avant tout ce qui réussit, et l'on pense qu'avec un certain tour il n'y a rien qui ne puisse réussir. Tantôt on explore les voies nouvelles, on tente les entreprises excentriques, on les poursuit jusqu'à leurs plus absurdes conséquences avec le sang-froid aventureux des esprits blasés; tantôt on se rejette en arrière, on entreprend des résurrections artificielles, des imitations platement surannées, et l'on s'appuie, pour les justifier, sur ce pitoyable argument du scepticisme : « il faut toujours essayer. »

Les vocations deviennent de plus en plus rares; ce n'est pas la nature qui les produit, c'est la fantaisie qui les décide. On s'essaie dans tous les genres, sans être porté vers aucun par une préférence naturelle, ni par un attrait passionné. C'est une aventure que l'on tente, une entreprise que l'on fait, parfois un rôle que l'on soutient; ce n'est pas une conviction à laquelle on cède. Tableaux religieux, tableaux d'histoire, tableaux exotiques, tableaux archaïques, tableaux familiers, s'improvisent à la hâte et se fabriquent indifféremment par les mêmes procédés. On passe d'un genre à l'autre, suivant la mode, jusqu'à ce que l'on ait fait un ouvrage qui réussisse et qu'alors on répète à profusion. Les préoccupations industrielles priment les goûts naturels de l'artiste, — l'art est mis au service de la personne, quand c'est la personne elle-même qui devrait se dévouer au service de l'art. L'artiste moderne, comme l'écrivain moderne, lorsqu'il n'est pas un pur ouvrier ou un charlatan grossier qui spécule sur le mauvais goût public, n'est la plupart du temps qu'un demi-amateur, tant soit peu sceptique et blasé, qui se sent lui-même supérieur à son œuvre et pour qui l'art n'est qu'une carrière ou un moyen de parvenir.

A cela, quel remède pratique? Faut-il le chercher, comme le proposait il y a quelque temps un de nos législateurs, dans l'institution d'une commission de magistrats et d'évêques, spécialement chargés de discipliner et de moraliser l'école française? Sans aller tout à fait aussi loin, faut-il le chercher dans une meilleure distribution des encouragemens officiels? Assurément il y a quelque chose à tenter. Au lieu de faire fabriquer sur commande de mauvais tableaux et de mauvaises statues, dont il impose les sujets sans égard aux aptitudes des artistes, l'état ferait mieux d'acheter les belles œuvres originales partout où elles se présentent; au lieu de les disperser dans des galeries de province, où personne ne va les voir, il devrait en faire un musée spécial, où les artistes pourraient venir souvent s'échauffer d'une émulation salutaire que les modèles des maîtres anciens ne sauraient leur inspirer au même degré. Ce sont là cependant de petits moyens qui ne peuvent avoir que de petits résultats. Pour régénérer l'école moderne, il faudrait pouvoir changer le cours des idées de notre temps. L'art français est ce qu'il doit être dans la société où il se développe. Quand cette société sera moins frivole, moins sceptique, moins ignorante, l'art français pourra retrouver quelque chose de son ancienne grandeur.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1874.

C'était inévitable. La lutte devait éclater, elle a peut-être devancé les prévisions de ceux qui voyaient se former l'orage, et huit jours durant le pays vient d'assister à une de ces crises qui ne décident pas seulement de l'existence d'un ministère, qui mettent en quelque sorte à nu le fond des choses, la gravité, les contradictions, les périls, les impossibilités d'une situation. Par une coïncidence singulière, cette crise a éclaté juste aux approches du 24 mai, un peu moins d'une année après cette journée de 1873 où des groupes conservateurs aux tendances diverses, mais coalisés pour la circonstance et habilement conduits au combat, livraient l'assaut au gouvernement de M. Thiers.

A pareille époque, il y a un an, des vacances parlementaires venaient de finir comme aujourd'hui. Les esprits étaient violemment surexcités par les élections de Paris et de Lyon. Les députés arrivaient de leurs provinces pleins d'ardeurs belliqueuses. Il y a un an, comme aujourd'hui, il s'agissait de savoir si l'on resterait dans un provisoire indéfini dont profiteraient les partis extrêmes ou si l'on se résignerait par raison, par sagesse, à organiser le régime sous lequel on vivait. Le gouvernement qui existait alors, qui achevait la délivrance du territoire, qui n'avait rien négligé pour la pacification du pays après la défaite de la commune, pour la réorganisation de l'armée, des finances, et qui préparait, pour en finir avec toutes les incertitudes, des lois constitutionnelles sérieusement méditées, ce gouvernement était accusé de n'avoir que des majorités de hasard, de déserter les intérêts conservateurs et l'ordre moral, de se faire le complaisant, « le protégé » du radicalisme. « Quelle situation étrange et sans issue! s'écriait M. le duc de Broglie en s'adressant au gouvernement de M. Thiers. Dépendre, pour son existence journalière, du bon plaisir des radicaux et en même temps proposer des lois contre lesquelles le parti radical proteste! » M. le duc de Broglie parlait ainsi, plaignant fort le gouvernement, et

M. Thiers, qui n'est jamais à court de riposte, répondait à son interlocuteur qu'il n'aurait pas de majorité, lui non plus, s'il triomphait, qu'il s'exposait à être de son côté le protégé de quelqu'un, — « le protégé de l'empire! » Une année s'est écoulée depuis cette mémorable lutte qui se dénouait par la victoire des coalisés du 24 mai 1873, et M. le duc de Broglie a dû plus d'une fois se souvenir de ces paroles, de celles qu'il prononçait lui-même et de celles que M. Thiers lui adressait, quand il s'est trouvé aux prises avec toutes les difficultés pratiques du gouvernement dont il a été le premier ministre, qu'il a voulu essayer d'organiser.

M. le duc de Broglie a espéré être plus heureux avec ses terribles alliés d'une autre sorte, chevau-légers ou bonapartistes; il a cru qu'à force d'habileté il réussirait à les contenir, à les gagner ou à déjouer leur mauvais vouloir, et il s'est trompé. Il n'a réussi qu'à les enhardir, à leur donner des gages en s'affaiblissant lui-même, en affaiblissant le gouvernement qu'il représentait, et le jour où il s'est décidé à secouer le joug de ces dangereux alliés, le jour où, pressé par la nécessité, il a voulu à son tour faire quelque chose, il a échoué comme M. Thiers. Il a été vaincu, quant à lui, par ceux-là mêmes qu'il avait trop ménagés, dont il avait payé trop cher le concours, et tout ce qu'on peut dire, c'est que ce jour-là du moins il est tombé sans marchander, déchirant l'équivoque, relevant avec fierté le défi qu'on lui lançait. Il est tombé sur la brèche, pour avoir voulu dégager la parole du gouvernement et de l'assemblée, également liés par la promesse d'organiser le régime créé le 20 novembre 1873. Rien de mieux pour l'honneur ministériel de M. le duc de Broglie; seulement à quoi aura servi cette année qui s'achève? Le ministère est tombé, laissant les dernières chances monarchiques perdues, la confusion aggravée dans l'assemblée, le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon tout aussi peu organisé qu'il l'était, les esprits un peu plus incertains, et le bonapartisme refleurissant par cette élection de la Nièvre, qui n'est pas un trait de lumière moins saisissant que l'élection radicale de Paris au mois de mai 1873. C'est là en définitive la moralité politique de cette crise qui vient d'éclater et de se dénouer en quelques jours.

Cette crise était, à vrai dire, dans la nature des choses. Qu'elle se soit produite au dernier moment sous le prétexte d'un incident d'ordre du jour, peu importe; le conflit était dans la situation. Il est bien clair maintenant que le vote du 20 novembre sur l'institution du gouvernement septennal n'était qu'un grand malentendu. Depuis le premier moment, la lutte n'a cessé d'exister entre ceux qui, prenant au sérieux le vote de l'assemblée, se sont proposé l'organisation d'un régime destiné à donner sept années de trêve au pays et ceux qui n'ont vu dans les pouvoirs confiés au maréchal de Mac-Mahon qu'un acte de déférence pour l'homme, un expédient de circonstance. L'erreur du ministère a

été de laisser grandir l'équivoque, de compter sur le temps, sans doute aussi sur son habileté, pour concilier les dissidences, de s'obstiner à vouloir organiser les institutions qui avaient été promises avec ceux qui méconnaissaient ces engagemens, en rejetant au contraire dans l'opposition ceux qui ne demandaient pas mieux que d'accepter la situation telle qu'elle était. Pendant qu'il épuisait tous les ménagemens, les légitimistes attendaient le mot d'ordre de Frohsdorf, les bonapartistes allaient à Chislehurst. Qu'a gagné le ministère? Les partis ont redoublé d'audace, convaincus qu'on ne pouvait se passer d'eux; ils ont publiquement prévu le cas où le maréchal de Mac-Mahon, malgré ses sept ans de présidence, devrait s'effacer devant la royauté traditionnelle ou devant l'empire. Ils ont bruyamment défié, bravé le gouvernement, en lui donnant rendez-vous aux premiers jours de la session qui allait se rouvrir, si bien que l'heure est venue où le ministère, à bout de temporisation et de condescendances, ne pouvait aller plus loin sans trahir le pouvoir qu'il était chargé de représenter et de défendre. C'était pour lui une obligation de dignité de ne plus reculer devant la présentation des lois constitutionnelles. Certes même à ce moment M. le duc de Broglie mettait toute sa dextérité à prévenir le choc dont on le menaçait. Il n'est point douteux que, lorsque, dès le lendemain de l'ouverture de la session, il allait lire à l'assemblée l'exposé des motifs de la loi destinée à organiser une seconde chambre sous le nom de grand-conseil, il comptait sur l'effet de cette lecture. C'était assurément un spécifique conservateur de première force. Ce grand-conseil, avec ses combinaisons savantes et avec les commentaires qui l'accompagnaient, semblait de nature à désarmer toutes les susceptibilités, à chatouiller les intransigeans eux-mêmes. Malheureusement pour le ministère, le grand-conseil n'a rien changé; la lutte était dans l'air, et, comme il arrive souvent, elle s'est engagée, non sur le vrai point de dissidence, mais sur un détail, sur la priorité de discussion de la loi électorale politique ou de la loi municipale. Ce n'était là évidemment qu'un prétexte, la véritable question était entre ceux qui voulaient aborder l'organisation constitutionnelle par la loi électorale et ceux qui voulaient arrêter du premier coup tout ce qui conduisait à cette organisation.

Déjà quelques heures avant la discussion publique, dans une séance de la commission des trente, M. Lucien Brun avait très clairement dit sa pensée. M. le duc de Broglie et la commission demandaient que la loi électorale fût mise immédiatement à l'ordre du jour; M. Lucien Brun et ses amis entendaient s'y opposer. La question, ainsi engagée, ne pouvait plus être résolue que par l'assemblée elle-même. Elle a été tranchée après un court débat de quelques minutes; on sentait que ce n'était plus le moment des paroles inutiles. Le ministère avait au scrutin 317 voix pour lui, 381 voix contre lui. Élevé au pouvoir, soutenu par une coalition, il était vaincu par une coalition composée de la gauche,

du centre gauche, du groupe bonapartiste et de cinquante-deux légitimistes, de sorte que c'est par le fait la défection des chevau-légers et des bonapartistes qui a renversé le ministère. D'où est venue au dernier moment cette ardeur d'opposition chez les légitimistes? Elle aurait été inspirée, à ce qu'il paraît, par des instructions de M. le comte de Chambord. M. le comte de Chambord est las de faire des concessions! Il a laissé un certain nombre de ses partisans voter pour la prorogation parce qu'il l'interprétait indubitablement comme M. Cazenove de Pradines, parce qu'il comptait peut-être encore sur le maréchal de Mac-Mahon. Il paraît que cela n'a pas réussi. Le prince aurait fait depuis un devoir à ses amis de Versailles de s'opposer à toute organisation constitutionnelle, de voter au besoin contre le ministère, et il se montrerait aujourd'hui, dit-on, très satisfait de voir ses instructions si bien suivies, de s'être donné à lui-même cette marque de sa puissance royale. Que M. le comte de Chambord soit satisfait, c'est certainement d'un prince naïf. Quelques-uns de ses amis les plus éclairés de Versailles n'éprouvent peut-être pas aujourd'hui une satisfaction aussi complète. Ils commencent à comprendre qu'ils pourraient bien avoir joué le jeu de l'empire, et que, si les bonapartistes sont dans leur rôle parce qu'ils se croient le droit de beaucoup espérer, les légitimistes ont désormais peu de chances de revoir aux affaires un cabinet aussi favorable à leur cause que celui qu'ils viennent de renverser. C'est fait, et puisque M. le comte de Chambord est content, il n'y a plus rien à dire. M. le duc de Broglie peut voir maintenant à quoi lui ont servi les sacrifices qu'il a multipliés pour ménager les légitimistes, pour s'assurer leur appui, et les cabinets nouveaux qui peuvent se succéder sauront, par cette expérience décisive, dans quelle mesure ils peuvent compter sur cette alliance.

La difficulté était de remplacer ce ministère tombé sous un coup foudroyant de majorité. Évidemment, si l'on eût été dans les conditions normales du régime parlementaire, s'il y avait eu en présence deux masses d'opinion, deux partis ayant des politiques définies et saisissables, la solution eût été toute simple; il n'y aurait eu qu'à remettre le pouvoir aux chefs de cette majorité triomphante, cette majorité fût-elle une coalition. Ici ce n'est pas même une coalition, c'est un amalgame, c'est une mêlée de suffrages jetés au fond de l'urne. Il fallait avant tout interpréter ce coup de scrutin, démêler ce qu'il y avait de politique, ce qu'il pouvait y avoir aussi de personnel dans le vote, s'efforcer de dégager les élémens d'une majorité nouvelle, préciser les conditions dans lesquelles pouvait se reconstituer cette majorité. Au premier coup d'œil, il y avait une question qui dominait toutes les autres, celle de l'organisation constitutionnelle, origine et raison déterminante de la crise. Or c'est justement à ce point de vue que le vote du 16 mai devait être interrogé dans sa vraie signification. Parmi ces 381 voix qui venaient de

former une majorité assez imprévue, les unes, celles des légitimistes, des bonapartistes et des radicaux, étaient parfaitement claires : elles étaient l'expression avérée d'une opposition de principe ou d'intérêt contre les lois constitutionnelles. D'autres, celles du centre gauche et même d'une partie de la gauche modérée, exprimaient certainement une pensée d'hostilité contre le ministère, contre sa politique et les projets constitutionnels tels qu'il les présentait, — elles n'étaient dirigées ni contre le principe des lois organiques, ni contre le gouvernement septennal créé le 20 novembre, ni contre le maréchal de Mac-Mahon. Les hommes les plus autorisés l'ont déclaré. M. Vacherot, dans un sentiment de loyauté, au risque de paraître voter pour le ministère, s'est même prononcé publiquement pour la priorité de la loi électorale, qu'il avait soutenue dans la commission des trente. M. Dufaure, M. Laboulaye, se sont abstenus. Il y avait donc un certain lien entre ces fractions modérées de l'opposition devenue pour un instant majorité et les 317 qui avaient soutenu au scrutin la politique d'organisation constitutionnelle du cabinet. C'était là, si l'on voulait agir sérieusement, une sorte de fil conducteur dans cette confusion. Que pouvait-on faire? comment recomposer un ministère répondant aux nécessités diverses d'une situation si complexe, s'établissant pour ainsi dire entre les partis pour les ramener à un centre commun d'action? C'est là ce qui s'est débattu pendant huit jours au milieu de toutes les péripéties intimes et de toutes les impossibilités.

Dès la démission du ministère de Broglie, M. le maréchal de Mac-Mahon avait eu la pensée de faire appel au président de l'assemblée, à M. Buffet; mais l'entrée de M. Buffet au pouvoir avait pour conséquence l'élection d'un nouveau président. C'était peut-être compliquer la question ministérielle d'une question présidentielle, et M. Buffet, sans cesser d'être consulté, restait en dehors de toutes les combinaisons. C'est alors que M. le maréchal de Mac-Mahon s'adressait à M. de Goulard en lui remettant le soin de former un nouveau cabinet. Ancien ministre avec M. Thiers, placé sur la frontière du centre droit et du centre gauche, vice-président de l'assemblée, connu pour la modération de ses idées et l'aménité de son caractère, M. de Goulard était certes l'homme le mieux fait pour être un médiateur modeste, patient et conciliant entre toutes les prétentions et même entre tous les amours-propres. C'est donc M. de Goulard qui s'est trouvé chargé de cette œuvre de Pénélope. Sa première pensée était de chercher à retenir dans le cabinet prêt à se former M. le duc Decazes, qui depuis six mois a conduit nos relations extérieures avec un véritable tact. M. le duc Decazes hésitait d'abord à séparer sa fortune ministérielle de celle de M. de Broglie; il cédait bientôt aux instances flatteuses dont il était l'objet et qui sont justement la mesure de la bonne direction qu'il a su donner à nos affaires diplomatiques. C'était déjà un commencement. A M. Decazes venait se joindre

peu après M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui acceptait une place dans la combinaison en faisant ses conditions. Le noyau essentiel et fondamental était trouvé. Entre ces trois hommes cherchant à s'entendre pour prendre ensemble le pouvoir, il y avait assurément de singulières différences de caractère. Au cabinet en formation, M. d'Audiffret portait son impétuosité et sa décision un peu tranchante, M. de Goulard sa bonne grâce conciliante et modératrice, M. Decazes son habileté avisée; mais ce qu'il y a de mieux, c'est qu'avec des divergences de nature ces trois hommes poursuivaient le même but et s'étaient mis d'accord sur la politique à suivre, sur la manière de reconstituer le ministère.

Ainsi, et c'était là un des points sur lesquels M. le duc d'Audiffret se montrait le plus inflexible, l'élément bonapartiste devait disparaître. M. Magne lui-même ne pouvait rester aux finances; M. le général Du Barail, qu'on avait peut-être le tort de considérer comme attaché à l'empire, devait aussi s'en aller, et avec le général Du Barail, avec M. Magne, M. Desseilligny disparaissait du même coup. D'un autre côté, M. de Larcy, M. Depeyre, qui représentaient la droite dans le précédent ministère, devaient être également remplacés. En un mot, sauf M. le duc Decazes, le cabinet se renouvelait tout entier. La pensée qui présidait à ce renouvellement était d'ailleurs parfaitement claire et arrêtée dès le premier moment. Sans nul doute la droite devait être représentée, on n'avait nullement l'intention d'exclure une fraction de l'assemblée qui venait de faire campagne avec le centre droit pour la discussion des lois constitutionnelles, et sans laquelle on se serait trouvé aussitôt en minorité; mais en même temps M. de Goulard, M. d'Audiffret et M. Decazes se proposaient de faire une place dans le ministère à quelques-uns des hommes les plus modérés du centre gauche, à M. Mathieu Bodet, qui devait entrer aux finances, à M. Cézanne, qui, en sa qualité d'ingénieur, prenait les travaux publics, et même à M. Waddington, qui devait revenir à l'instruction publique, où il n'avait fait que passer il y a un an, aux derniers jours du gouvernement de M. Thiers. Au milieu de toutes ces combinaisons, M. L. de Lavergne a dû un moment être au commerce, et nul certes n'était mieux désigné pour la direction de nos affaires économiques. Bien d'autres noms ont été prononcés, ils n'étaient pas tous sérieux. Malheureusement dans cette mêlée des compétitions du pouvoir il y a moins de postes à occuper que de candidats, et la place a beau être peu enviable, il y a toujours des dévoûmens disposés à s'offrir et à se sacrifier. Tout compte fait, après bien des conférences et des négociations laborieuses, on a été assez près du succès, le ministère n'a pas été loin d'être constitué et vivant. C'était un cabinet toujours conservateur évidemment, mais s'inspirant d'une libérale pensée de transaction, ayant pour politique l'organisation constitutionnelle sous le nom de la république, avec ce qu'on appelait le caractère impersonnel, c'est-

à-dire avec la transmission régulière et assurée du pouvoir, dans le cas où M. le maréchal de Mac-Mahon viendrait à manquer. C'était en d'autres termes la république constituée pour sept ans dans des conditions conservatrices, avec la réserve pour l'avenir du droit de la France représentée par ses assemblées.

Que serait-il arrivé de ce programme devant la chambre? Il eût été certainement discuté, contesté avec passion, et il eût été aussi soutenu avec autorité au nom de cet intérêt du pays que M. le duc de Broglie invoquait l'autre jour. Peut-être, sous la pression d'une nécessité impérieuse, eût-il rallié cette majorité qu'on ne cesse de chercher; mais il n'a pas eu le temps d'être formulé et porté devant l'assemblée. Il a disparu avec le ministère qui a été un instant sur le point d'être constitué, qui s'est cru peut-être déjà en possession du pouvoir. Comment cette combinaison a-t-elle échoué pour le moment? Il y a peut-être encore ici plus d'un mystère. Une chose sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est la loyauté avec laquelle M. le président de la république s'est prêté aux tentatives qui ont été faites pour recomposer le gouvernement, sans repousser, sans contester les idées qui lui ont été soumises. Sans doute il y a des sacrifices qui ont pu coûter au maréchal de Mac-Mahon. Lorsqu'on lui a proposé de renoncer aux services de M. Magne, il n'a pu cacher, dit-on, la peine qu'il éprouvait de se séparer d'un ministre régulier, correct, qui lui offrait, en dehors de la politique, les garanties d'une administration éclairée et sûre. Il a trouvé plus pénible encore peut-être de se séparer du général Du Barail, qui était pour lui un ami, un lieutenant dévoué, dont le travail et les habitudes lui plaisaient. Il ne s'est pas décidé du premier coup, il a eu besoin qu'on lui assurât que c'était une condition pour la formation du nouveau ministère; mais il n'a pas tardé à se rendre aux raisons qui lui ont été données, et il n'a plus insisté. Il ne s'est refusé ni aux concessions qu'on lui a demandées, ni aux combinaisons qu'on lui a proposées, ni aux tentatives qu'on a voulu faire pour chercher de nouveaux alliés. Tout cela n'a peut-être point laissé d'être mêlé de petites péripéties intérieures, de quelques vivacités ou de quelques impatiences causées par des difficultés toujours renaissantes. En réalité, et c'est là ce qu'il faut constater, M. le président de la république, quels que fussent ses sentimens ou ses préférences, n'a rien empêché et n'a découragé aucune négociation. L'œuvre une fois engagée, il l'a suivie jusqu'au bout avec plus ou moins de conviction, et il ne s'est arrêté que lorsque tout a été impossible. L'obstacle n'est donc pas venu du maréchal, et il n'est pas venu non plus du centre gauche, qui n'a sûrement montré dans cette occasion ni malveillance ni exigences.

Le centre gauche, du reste, n'a été officiellement mêlé comme parti à aucune négociation. Tout s'est borné, de la part de ceux qui conduisaient la crise, à l'intention évidente, avouée, de créer une situation

nouvelle où le centre gauche trouverait des garanties d'opinion, et où quelques hommes de cette région mixte auraient leur place. On a dit que M. Dufaure avait été un instant appelé à la présidence. Il n'en est rien. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'avant tout M. de Goulard a vu effectivement M. Dufaure, dont il a été le collègue sous M. Thiers, dont il connaissait les sentimens de modération et de réserve, et qui a plus d'une fois fait acte d'adhésion publique au septennat. M. Dufaure ne pouvait entrer au ministère; il s'est prononcé pour la nécessité d'un gouvernement définitif, et il se considérait comme trop engagé devant le pays pour accepter le pouvoir sans mettre tout d'abord au frontispice de son programme cet article véritablement assez simple des lois constitutionnelles qu'il présentait l'an dernier : « le gouvernement de la république française se compose d'un sénat, d'une chambre des représentans et d'un président. » On n'en était pas encore là tout à fait. M. Dufaure restait donc personnellement hors de cause; mais il ne témoignait ni défiance ni hostilité; il n'avait au contraire qu'une encourageante sympathie, et, bien loin de contrarier ou d'embarrasser les combinaisons qui se préparaient, il se montrait tout prêt à les seconder. C'était à ses yeux un premier pas vers une solution nécessaire. Quant aux hommes de la partie la plus modérée du centre gauche qui ont été mêlés de plus près à ces négociations, et qui ont dû avoir un rôle dans le ministère, ils n'acceptaient point évidemment sans avoir obtenu certaines satisfactions d'opinion, sur lesquelles d'ailleurs on s'était d'avance entendu; mais ils n'avaient point des prétentions démesurées. Dans ces régions du centre gauche, on se contentait de la république organisée et mise hors de question pour sept ans, en réservant l'avenir, en laissant aux assemblées futures le soin de décider à leur tour du régime politique de la France. C'était accepté, et en définitive qu'était-ce autre chose que la régularisation de ce qui existe avec la présidence du maréchal de Mac-Mahon, avec une situation plus fixe, moins livrée aux contestations incessantes et ardentes des partis? Si ce n'était encore qu'un expédient, il avait du moins l'avantage d'être le seul possible, de mettre un terme à toutes ces querelles subtiles sur le septennat personnel ou impersonnel, en ramenant la question à l'établissement d'institutions conservatrices qu'on désire avec un nom qu'on ne peut effacer.

D'où est donc venue la difficulté qui a fait tout écrouler au moment où l'on croyait toucher au succès? Il faut bien le dire, elle est venue encore une fois de la droite. Tout semblait entendu. Dans la combinaison adoptée, deux députés, M. de Cumont et M. Tailhant, devaient représenter la droite; les membres du centre gauche qui devaient entrer dans le cabinet étaient désignés. M. le duc d'Audiffret devenait ministre sans portefeuille. Le général de Cissey revenait au ministère de la guerre, où il était déjà sous M. Thiers. Le programme paraissait accepté, lorsqu'au dernier moment tout s'est évanoui, le ministère a

disparu dans une tempête de contradictions intimes. Pendant que ces laborieuses et délicates négociations se poursuivaient, en effet les partis ne restaient pas inactifs. Ils suivaient la marche de la crise, et ils n'avaient pas de peine à distinguer la direction qu'elle prenait. C'était assez pour soulever tous les orages dans certaines régions. Les deux députés de la droite qui devaient entrer dans le cabinet jugeaient-ils utile, avant de s'engager définitivement, de consulter leurs amis, de se faire en quelque sorte autoriser par eux en leur soumettant le programme qui allait être adopté? La droite, même avant d'être consultée, n'était-elle pas déjà en campagne pour contrecarrer une combinaison qui la froissait, qui ne faisait point une part suffisante à ses prétentions?

Toujours est-il que, dans cette dernière période de la crise, un effort désespéré était tenté pour détourner l'évolution politique qui se préparait. La présidence était assaillie de visiteurs, de conseillers, d'avocats consultans. M. de Belcastel lui-même a eu l'honneur de soumettre son programme au maréchal, et M. Lucien Brun a été un des adversaires les plus implacables du cabinet en formation, auquel il a porté peut-être le dernier coup. M. Depeyre, qui se trouvait fort à sa place à la chancellerie et qui n'aurait pas été pressé d'en sortir, paraît avoir eu, lui aussi, un certain rôle d'excitation; il n'aurait pas peu contribué à stimuler l'ardeur de ses amis de la droite au lieu de la contenir et de garder la réserve d'un homme quittant le pouvoir. — Eh quoi! la république allait être organisée pour une durée fixe! le septennat allait devenir une institution impersonnelle, avec transmission régulière du pouvoir, au lieu de rester le privilége personnel du maréchal! Le centre gauche aux affaires! tout était évidemment perdu. Le centre gauche était modeste, il est vrai; mais qui ne voyait les conséquences? M. Waddington conduisait à M. Dufaure, à M. Thiers, au radicalisme, à la commune. M. de Goulard et M. d'Audiffret et M. Decazes étaient des aveugles qui menaient la France aux abîmes! — Ce serait faire injure à M. le président de la république de supposer un seul instant que ces amplifications aient pu l'impressionner; mais comme en définitive le dernier mot de tout cela était que, si l'on allait plus loin, la droite retirerait positivement son concours, comme on annonçait qu'au lieu de 50 voix dissidentes il y en aurait alors 150, le résultat était clair, le ministère n'aurait point de majorité. C'était dans tous les cas une lutte ouverte, pleine d'incertitudes et d'incohérence dans un moment où l'on avait besoin de sûreté pour agir avec décision.

Qu'a voulu la droite? Elle a eu un rôle étrange dans cette crise, il faut l'avouer. Au premier instant, sous le coup du vote du 16 mai, les hommes de la droite modérée semblaient exaspérés contre les chevau-légers, les intransigeans, qui venaient de renverser le cabinet de Broglie; ils n'avaient pas des paroles assez dures, assez amères pour ces cham-

pions étourdis d'une cause bien compromise, et en définitive que font-ils autre chose aujourd'hui? Ils ne peuvent rien par eux-mêmes et ils s'efforcent de tout empêcher. Ils s'enferment dans leurs opinions et se dérobent aux transactions les plus simples. On dirait, à les entendre souvent, qu'ils n'ont d'autre politique que de chercher M. Thiers dans tout ce qui arrive, de se prémunir avant tout contre M. Thiers. Eh! M. Thiers se borne à voir les choses, à regarder les partis s'entre-choquer, se déchirer, et à songer, comme il le disait l'autre jour encore, qu'une assemblée qui ne sait ni vouloir ni pouvoir va bien vite à une inévitable dissolution. Les hommes de la droite ne cessent de répéter à M. le président de la république que c'est parmi eux et seulement parmi eux qu'il peut trouver de vrais amis, une majorité décidée à le soutenir. Lorsqu'on les accuse de reculer sans cesse devant la nécessité d'une organisation constitutionnelle que le maréchal lui-même a réclamée, ils protestent qu'on les calomnie. Les lois constitutionnelles, ils ne les repoussent pas, à la condition toutefois qu'elles soient à l'usage personnel et exclusif du maréchal, qu'elles forment ce qu'on appelle maintenant un « statut personnel. » Tout cela est fort bien; seulement ce ne sont que des mots. Si la droite est la majorité, ainsi qu'elle l'assure, comment a-t-elle laissé tomber le ministère de Broglie? Si elle n'est pas la majorité, de quel droit prétend-elle empêcher les combinaisons qu'on peut essayer pour renouveler les forces du gouvernement? La droite a cru sans doute faire merveille en rendant impossible des arrangemens qui, sans lui enlever à elle-même sa part d'influence, faisaient une certaine place à la partie la plus modérée du centre gauche, elle a réussi. Dès qu'elle se refusait à tout, dès qu'elle menaçait d'une opposition déclarée, le ministère qu'on travaillait à constituer était frappé à mort avant d'être né, et c'est dans ces conditions que s'est formé un autre cabinet, composé de quelques-uns des membres du dernier ministère et de quelques hommes nouveaux. Au demeurant, le résultat de toute cette crise a été de laisser M. Magne aux finances, M. le duc Decazes aux affaires étrangères, de transporter M. de Fourtou à l'intérieur, de faire entrer dans le cabinet nouveau les deux membres de la droite, M. Tailhand et M. de Cumont, qui devaient être les collègues de M. de Goulard et de M. d'Audiffret. Un ingénieur de mérite, M. Caillaux, est aux travaux publics; un homme distingué, secrétaire de l'assemblée, M. Grivart, est au commerce, et, comme pour enlever d'avance à l'administration nouvelle toute couleur politique, le maréchal de Mac-Mahon a donné la vice-présidence du conseil à M. le général de Cissey, fort étonné peut-être de se trouver le *leader* du gouvernement.

C'est en un mot un cabinet d'affaires que nous avons, et assurément depuis qu'il s'est formé il joue son rôle sans bruit. Il ne trouble pas le parlement de ses interventions. Il laisse l'assemblée se livrer à cette dis-

cussion sur les haras où M. Bocher s'est fait remarquer une fois de plus par la lucidité de sa parole. Le gouvernement n'est même pas intervenu dans un débat qui s'est renouvelé hier encore pour fixer l'ordre du jour. C'était le conflit renaissant entre la loi électorale et la loi municipale, et cette fois encore les chevau-légers, les bonapartistes, la gauche, ont marché ensemble, la loi municipale a gardé la priorité; la loi électorale a été évincée ou ajournée, mais le ministère n'a point été battu, puisqu'il n'a rien dit. Il a laissé se quereller M. Raudot et M. Bethmont, M. Béranger et M. Depeyre, qui a décidément sur le cœur d'avoir quitté la chancellerie. C'est qu'en effet les hommes qui sont au gouvernement ne peuvent s'y méprendre. Ils dirigent les affaires, ils les dirigeront dans le sens conservateur, cela n'est point douteux. Quant à une politique d'initiative et d'action, ils sentent bien qu'après la difficulté de se mettre d'accord ils auraient à vaincre cette autre difficulté de rallier une majorité. C'est un cabinet d'affaires, disions-nous, c'est évidemment aussi un cabinet de transition. Combien de temps durera-t-elle, cette transition? Voilà justement la question qui s'impose désormais à toutes les opinions modérées, conservatrices et libérales de l'assemblée; s'il est une circonstance de nature à les éclairer, c'est un incident comme cette élection de la Nièvre, signe nouveau de ce travail du bonapartisme, dont les combinaisons de la politique ont malheureusement favorisé les progrès depuis un an. Au lieu de se livrer à toutes les subtilités de discussion sur le septennat, de s'épuiser en divisions intestines, mieux vaudrait assurément réunir toutes les forces pour ramener au sentiment de son impuissance l'ennemi qui seul profite des fautes des autres partis. Le meilleur moyen de combattre le bonapartisme, et il le sent bien, c'est de lui enlever la chance des surprises, de fixer le pays, de donner à la France ces sept années de paix qui peuvent être la préparation salutaire à une organisation définitive.

Au moment où se nouent et se dénouent ces crises intérieures en France, l'empereur Alexandre II vient de visiter l'Angleterre, où il a été reçu avec cette large hospitalité que les Anglais aiment à offrir aux voyageurs couronnés. Le tsar a trouvé l'occasion de dire un mot en faveur de la paix de l'Europe, et c'est là sûrement une parole qui ne peut rencontrer que de la sympathie en France. Les journaux allemands, qui ont la plaisanterie lourde, s'amusent de nouveau depuis quelques jours à rassembler des nuages et à nous représenter comme tout prêts à nous jeter sur la Belgique. Les journaux allemands ont sans doute pour parler ainsi leurs raisons que nous ne cherchons pas à pénétrer. Ils persuaderont difficilement à la Belgique qu'elle est menacée par la France, et ils ne réveilleront pas chez nous la moindre idée de répondre à leurs excitations. Ce qu'il y a pourtant d'étrange, c'est que pendant qu'on se plaît à représenter la France comme prête à dévorer la Belgique, un envoyé de Berlin paraît être arrivé à Madrid, et voilà qu'on

parle encore de mettre un prince prussien sur le trône d'Espagne. Quel rapport peut-il y avoir entre les polémiques saugrenues des journaux allemands et l'incident espagnol? Qu'y a-t-il de vrai dans la mission qu'on dit confiée au comte Hatzfeld? Il serait curieux de voir M. de Bismarck, l'esprit encore tout fumeux de la victoire, s'embarquer dans cette aventure et offrir à l'Europe ce spectacle donquichotesque. Ainsi, au dire des nouvellistes qui savent tout, un Hohenzollern irait recommencer au-delà des Pyrénées le règne du prince Amédée. Comment finirait le nouveau règne, les Espagnols le savent. M. de Bismarck aurait peut-être ce jour-là rendu un vrai service à l'Espagne en réveillant le sentiment national, en lui donnant un but précis. Non, ce n'est pas cela, dit-on; M. de Bismarck n'a pas envoyé M. de Hatzfeld à Madrid pour placer un prince prussien, il l'a envoyé pour négocier une alliance avec l'Espagne. Franchement c'est flatteur pour l'Espagne de compter dans les calculs de M. de Bismarck; mais c'est aussi flatteur pour la France, car enfin après l'effroyable guerre qui a eu lieu c'est l'Allemagne qui se croirait en péril, tandis que la France reste sûrement fort paisible. Hélas! elle a bien assez à faire pour le moment chez elle, et c'est là ce dont devraient se souvenir les partis qui se déchirent, surtout lorsqu'ils reçoivent un écho de tous ces bruits extérieurs.

CH. DE MAZADE.

L'ASSAINISSEMENT DES RIVIÈRES.

I. A. Ronna, *Égouts et irrigations*, Paris 1874. — II. A. Gérardin, *Rapport sur l'altération, la corruption et l'assainissement des rivières*, Paris 1874; Imprimerie nationale. — III. F. Fischer, *Mémoire sur l'altération des cours d'eau*, 1874.

Des eaux publiques dépendent la santé et la force des citoyens; en laissant salir l'onde pure qui doit nous abreuver, on la rend perfide et meurtrière. Les rivières corrompues sont des véhicules de maladies et de mort, des instrumens du déclin physique des habitans, des obstacles à l'accroissement de la population; ce sont des veines où coule un sang impur.

L'altération des eaux courantes est invariablement due à une même cause : elles sont infectées par les égouts qui viennent y déverser les eaux industrielles et ménagères. Comme les capitales sont toujours bâties sur les rives de quelque fleuve, la rivière, qui est chargée de tant d'autres services domestiques, remplit par surcroît l'office de balayeur et de vidangeur, et il en résulte que l'eau est horriblement insalubre en aval des grandes villes. On sait l'odeur que répand à certaines époques la Tamise, qui reçoit le *sewage* (eau d'égout) de Londres; la Sprée à Berlin, la Seine en aval d'Asnières, roulent des eaux impropres à l'alimentation. C'est bien pis encore pour les rivières d'un faible débit qui traversent des villes manufacturières; on peut en nommer qui sont devenues un fléau public. La Vesle à Reims, la Mersey à Liverpool, l'Ir-

well à Manchester, sont dans ce cas. Le territoire anglais se trouve dans des conditions fatalement exceptionnelles par suite d'une accumulation excessive d'usines de tout genre sur des cours d'eau d'une étendue trop limitée. Il y a quelques années, l'autorité sanitaire de la ville de Wakefield reçut des habitans une lettre écrite avec une encre un peu pâle. « Sans lui en demander la permission, disait la lettre, on adresse à l'autorité ces lignes écrites avec l'eau de la Calder, puisée aujourd'hui au point où débouche l'égout urbain; on regrette que l'odeur qui règne en cet endroit ne puisse accompagner cette pièce comme supplément d'information. » Et Wakefield n'était pas la plus mal lotie parmi les villes où l'état des eaux publiques eût pu justifier cette plaisanterie tristement éloquente. L'Irwell, lorsqu'elle arrive à Manchester, après avoir desservi environ dix mille fabriques de toute sorte et charrié les immondices des villes et villages qu'elle a traversés, est, dit un rapport officiel, « infecte et noire comme le Styx. »

Aussi l'Angleterre fait-elle de grands efforts pour se débarrasser du fléau dont elle se sait atteinte : on la voit sans cesse perfectionner sa législation sanitaire, multiplier les enquêtes, multiplier les essais; l'expérience qui a été ainsi acquise est précieuse pour nous éclairer et nous guider. Les innombrables tentatives entreprises par nos voisins ont surtout mis en lumière l'étroite corrélation qui existe entre le problème de la désinfection des rivières et celui de l'utilisation de l'engrais que les cours d'eau entraînent en pure perte à la mer. On comprend désormais que ce sont là les deux termes d'un seul et même problème, que l'emploi des eaux d'égout pour l'agriculture est le moyen naturel, le seul rationnel, le seul pratique, de protéger les cours d'eau contre les conséquences du voisinage des villes. C'est la conclusion à laquelle ont abouti les enquêtes entreprises par les commissions parlementaires de 1865 et de 1868, aussi bien que celle à laquelle se livre depuis 1868 l'Association britannique pour l'avancement des sciences. Les rapports publiés par ces commissions renferment les données les plus précises su l'état des rivières infectées, sur l'efficacité relative des divers procédés d'épuration qui ont été adoptés ou essayés par les villes intéressées, enfin sur la valeur économique de ces procédés et notamment de celui des irrigations. Ces documens, qui éclairent d'un jour nouveau le problème de l'assainissement des villes et des cours d'eau, méritent d'être étudiés par nos conseils d'hygiène et par nos agriculteurs; on les trouve reproduits ou résumés dans l'ouvrage que vient de publier M. Ronna sous ce titre : *Égouts et irrigations.*

La commission de 1865 s'est occupée plus spécialement de la Tamise et des rivières Aire et Calder, qui baignent les districts du Yorkshire, où prospère l'industrie des lainages; les recherches de la commission de 1868 ont porté en même temps sur le bassin des rivières Mersey et Ribble, siége principal de l'industrie du coton. C'est dans ces régions

que la contamination était arrivée à un degré vraiment inquiétant. Si les eaux de la Tamise, infectées par le *sewage*, ont besoin d'être purifiées avant de pouvoir servir aux usages domestiques, celles de l'Aire et de la Calder, en aval des villes de Bradford, Leeds, Halifax, Wakefield, exigent une épuration préalable dans l'intérêt des industries elles-mêmes qui les emploient, et l'on n'ose les faire servir à l'alimentation. Dans les bassins drainés par ces deux rivières, la densité moyenne de la population est de 470 âmes par kilomètre carré; pour le bassin de l'Irwell, un des affluens de la Mersey, elle est même de 1,250 âmes, tandis qu'elle ne dépasse pas 95 âmes par kilomètre carré pour la Grande-Bretagne en général et 68 pour la France. Cette concentration des habitans a une influence funeste sur l'état des eaux; sur tout leur parcours, les rivières sont obstruées et corrompues au-delà de toute expression. Les matières organiques s'y rencontrent en proportion aussi forte que dans la moyenne des liquides d'égout, c'est-à-dire qu'on y trouve en dissolution jusqu'à 2 et 4 centigrammes de carbone organique, et de 3 à 7 milligrammes d'azote organique par litre. Il n'est pas jusqu'aux poisons les plus redoutables qui ne soient introduits dans les rivières : ainsi le sulfure de fer consommé annuellement en Angleterre pour la fabrication de l'acide sulfurique renferme environ 1 million de kilogrammes d'arsenic, qui passent finalement dans les eaux de lavage des diverses usines.

Les industriels entendus dans l'enquête n'ont pas manqué d'invoquer, pour atténuer le mal, le phénomène de l'épuration spontanée. Un préjugé très répandu veut en effet que les matières organiques mêlées à une eau courante s'oxydent rapidement au contact de l'air, et qu'ainsi cette eau redevient salubre à une certaine distance du point où débouche un égout. Les recherches de la commission de 1868, dont le rapporteur était un chimiste célèbre, M. Frankland, ont démontré qu'il n'en est rien. On a pris des échantillons de l'eau de plusieurs rivières à l'orifice d'un égout et à 20 kilomètres en aval, et l'analyse a prouvé que les proportions de carbone organique et d'azote en dissolution étaient restées sensiblement les mêmes. On a encore procédé à une épreuve directe. Un mélange formé d'un volume de *sewage* de Londres et de neuf volumes d'eau a été transvasé sans interruption au contact de l'air libre; après huit jours pleins, cette eau renfermait encore les trois quarts des matières organiques qu'elle contenait au début de l'expérience. On a pu calculer ainsi qu'une rivière contaminée par 10 pour 100 de *sewage* perdrait par l'aération à peu près le quart des matières organiques dissoutes après un parcours de 300 kilomètres. Un si long parcours est donc insuffisant pour purifier une eau beaucoup moins chargée que ne l'est d'ordinaire celle des rivières examinées. La marche d'une rivière n'exerce en général qu'une influence matérielle par le dépôt d'une grande quantité d'impuretés organiques ou minérales *en suspension* qui gagnent le fond, surtout si le courant est ralenti par endroits. C'est

cette clarification par dépôt qui a fait croire à l'amélioration rapide des eaux courantes; mais la matière qui est *dissoute* s'élimine très difficilement, et ce qui se dépose donne à la rivière un lit de boue infecte sans que l'eau elle-même devienne beaucoup moins insalubre. Par les temps chauds, les matières putrescibles contenues dans le limon des rivières peuvent même remonter dans l'eau et y apporter un surcroît d'infection.

Les moyens qui ont été proposés pour épurer les eaux d'égout sont de trois sortes : les uns sont fondés sur le filtrage ou la décantation; les autres, les procédés chimiques, tendent à obtenir la précipitation des matières dissoutes; enfin les procédés vraiment pratiques ont pour base l'irrigation des sols pauvres par les eaux chargées des résidus de la vie sociale. Avant de songer à l'épuration des liquides contaminés, on peut d'ailleurs se préoccuper des dispositions préservatives propres à en éloigner les déchets tels que cendres, poussier de charbon, bois de teinture épuisés, balayures, etc., qui peuvent être utilisés pour le chauffage ou autrement; mais c'est peut-être une erreur que d'empêcher l'écoulement des matières fécales dans les égouts. En effet, l'enlèvement séparé de ces matières, qui nécessite l'établissement d'un dépotoir, est non-seulement un moyen barbare qui soumet les ouvriers et les habitans au « martyre de la puanteur, » mais il est prouvé que les eaux d'égout ne sont pas en général moins dangereuses dans les villes pourvues d'un service de vidanges que dans celles qui n'en ont pas. Il serait donc plus simple de confier aux égouts toutes les impuretés, quelles qu'elles soient; il s'agit seulement de savoir ce qu'on en fera.

On a d'abord essayé un grand nombre de procédés de filtration, aucun de ces moyens n'a permis de clarifier rapidement et à bon marché des masses considérables d'eau. On a songé à utiliser des bancs de sable comme des filtres naturels : on perdait ainsi l'engrais que renferment les eaux troubles, et ces eaux n'étaient pas sensiblement améliorées; les galeries filtrantes de Toulouse et de Glasgow en ont fourni la preuve. La décantation ne réussit pas davantage : le repos n'améliore point les eaux impures. On a donc tenté de les débarrasser des matières qu'elles tiennent en dissolution ou en suspension par des réactifs chimiques propres à opérer une précipitation. M. Letheby en énumère soixante qui ont été proposés depuis la fin du siècle dernier; tous ces moyens ont été reconnus insuffisans. A Leicester et à Blackburn, on a essayé en grand le traitement par la chaux; les dépôts sont desséchés et vendus aux cultivateurs. Une autre méthode (le trop fameux *procédé A B C*) est fondée sur l'emploi d'un mélange d'alun, de sang, d'argile, de noir animal, etc. Ce qu'on a trouvé de mieux est encore le sulfate d'alumine, qui précipite une partie des matières en suspension et fournit des boues susceptibles d'être utilisées comme engrais. Ce réactif a été expérimenté en Angleterre et en Allemagne, on en a fait l'essai à l'usine d'Asnières; en définitive, il faut reconnaître que l'eau n'est purifiée que d'une ma-

nière fort imparfaite, et que l'engrais que l'on se procure ainsi coûte trop cher.

Le vrai moyen de neutraliser le poison que les eaux impures introduisent dans les rivières, ces artères de la vie, c'est de les répandre sur les champs. Notre civilisation, vieillie et riche d'expérience, comprend enfin la nécessité d'une stricte économie sur les élémens de production et de fertilité : au lieu de laisser l'engrais s'en aller à vau-l'eau et se perdre dans la mer après avoir empoisonné les riverains, il est si facile de l'utiliser par l'irrigation des prairies, par la transformation de landes stériles en terres productives, en jardins maraîchers. Les eaux d'égout d'Édimbourg servent depuis plus d'un siècle à fertiliser d'immenses terrains sablonneux. Bon nombre de villes d'Angleterre et d'Écosse ont définitivement adopté la méthode des irrigations en l'appropriant chacune à sa situation particulière; dans l'Inde anglaise, Madras a suivi cet exemple en 1869. L'ouvrage de M. Ronna renferme sur les résultats de ces tentatives les détails les plus minutieux, et il faut ajouter les plus encourageans. Les expériences d'irrigation qui se poursuivent depuis cinq ans dans la plaine de Gennevilliers, aux portes de Paris, ont été également couronnées de succès, et vont être appliquées sur une échelle beaucoup plus vaste. En Allemagne, les essais d'irrigation entrepris à Dantzig et à Berlin ont donné des résultats qui ne sont pas moins concluans. Les adversaires du système objectent que les terrains arrosés par les eaux d'égout dégagent des miasmes; mais les rapports des commissions anglaises démontrent l'innocuité complète des irrigations, si elles sont bien conduites : il faut éviter qu'avant d'imprégner le sol les eaux sales ne circulent dans des canaux ouverts. Il faut éviter aussi de saturer le terrain par un excès de liquide et le débarrasser du trop-plein par un drainage convenable, comme le font beaucoup de fermes à *sewage*. Dans ces conditions, les eaux d'arrosage sont dépouillées de leurs impuretés au profit du sol, et l'eau ainsi purifiée trahit si peu son origine qu'on la préfère souvent aux eaux des puits. Les commissaires de 1868, MM. Frankland et Morton, sont convaincus que le succès des irrigations est dû en grande partie à l'effet simultané de la filtration par le sol, dont la conséquence est une oxydation ou combustion lente qui transforme les matières organiques en acide carbonique, eau et acide nitrique; mais il faut que la superficie des champs d'irrigation soit proportionnée au débit des égouts. On peut admettre comme suffisante la proportion de 1 hectare par 250 habitans. Dans le cas où l'on ne dispose pas de terrains assez étendus pour absorber le *sewage*, on peut recourir au filtrage intermittent en faisant écouler le liquide sur un terrain drainé profondément et divisé en quatre parties dont chacune reçoit le *sewage* pendant six heures; 1 hectare suffirait alors pour épurer le *sewage* de 5,000 habitans. Ce système est appliqué à Merthyr-Tydfil et à Walton, et il va l'être à Birmingham; il est plus coûteux que l'irri-

gation simple, qui a l'avantage d'offrir une perspective de rendement par les cultures qu'elle permet d'entreprendre. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que dans les questions d'hygiène publique la considération des résultats pécuniaires immédiats ne vient qu'en seconde ligne; ce qu'on gagne au point de vue de la salubrité représente un profit matériel considérable, car c'est un moyen indirect, mais infaillible, d'accroître la prospérité (1).

Les recherches entreprises dans ces derniers temps par M. A. Gérardin, sous les auspices du ministre de l'instruction publique, ont beaucoup contribué à éclaircir cette grave question de l'altération des rivières. M. Gérardin a examiné les cours d'eau nombreux que renferme le bassin du Croult, rivière qui se jette dans la Seine à Saint-Denis. On y trouve réunies les conditions les plus favorables pour les études hydrologiques : un réseau de rivières très développé, des puits, des sources minérales, des ruisseaux d'eau chaude provenant des usines, toutes les variétés d'eaux altérées ou corrompues. L'examen comparatif de ces liquides divers tend à prouver que le critérium des eaux salubres ne peut être ni la couleur, ni l'odeur, ni la saveur, ni la composition chimique. Une eau trouble peut n'offrir aucune altération dangereuse; au contraire une eau peut être profondément altérée sans cesser d'être limpide et sans répandre aucune odeur. L'analyse chimique ne nous renseigne pas davantage. Une eau salubre qui reste longtemps renfermée dans un flacon s'altère, et pourtant l'analyse élémentaire donne toujours les mêmes résultats. En définitive, il n'y a qu'un seul moyen sûr de reconnaître les qualités hygiéniques des eaux : c'est d'en observer l'effet sur les organismes vivans. Une eau est saine lorsque les animaux et les végétaux supérieurs peuvent y vivre; elle est infectée lorsqu'elle fait périr les êtres vivans, sauf les infusoires et les cryptogames. Les poissons qui peuplent une rivière la *garantissent*.

Dès que les eaux s'altèrent, on voit les poissons remonter à la surface à demi pâmés; ils s'attroupent dans les endroits où arrivent quelques filets d'eau pure, et, si on les chasse de ces stations, on les voit mourir. Au mois de juillet 1869, l'altération de la Seine ayant augmenté brusquement, le poisson mourut de Saint-Denis à Chatou. Vers Argenteuil, les poissons morts formaient sur les deux rives un banc de 2 mètres de largeur sur une longueur de 5 kilomètres, et les communes riveraines durent faire enlever ces innombrables cadavres pour les enterrer. La plupart des mollusques périssent également dans les eaux infectées; dès que l'eau s'infecte, ils remontent le long des herbes, s'y cachent sous les feuilles, et attendent pour redescendre que le danger ait disparu; en juillet 1869, les limnées restèrent ainsi cinq jours hors de l'eau.

(1) En comptant 1 décès pour 30 cas de maladie d'une durée moyenne de 20 jours et causant une perte de 2 francs par jour, une diminution de la mortalité de 4 pour 1,000 représenterait une économie d'environ 5 francs par an et par habitant.

Les plantes aquatiques sont aussi des réactifs pour les qualités de l'eau, mais des réactifs d'une sensibilité très inégale. La plus délicate paraît être le cresson de fontaine, dont la présence caractérise les eaux excellentes. Il y a quelques années, une féculerie établie à Louvres ayant laissé écouler ses eaux dans le Croult, en amont des cressonnières de Gonesse, en quelques heures tout le cresson périt; il s'ensuivit un procès, et le tribunal défendit que l'eau de féculerie fût envoyée à la rivière. Les cressonnières ne tardèrent pas à refleurir. Les épis d'eau et les véroniques ne poussent également que dans les eaux de bonne qualité; les roseaux, les patiences, les menthes, les joncs, les nénufars, s'accommodent des eaux médiocres; les carex sont encore moins sensibles; enfin la plus robuste des plantes aquatiques serait, d'après M. Gérardin, une espèce de roseau, l'*arundo phragmites*, qui résiste dans les eaux les plus infectes. Parmi les mollusques, la *physa fontinalis* ne vit que dans des eaux très pures, la *valvata piscinalis* dans les eaux saines, tandis que d'autres supportent les eaux médiocres; aucun mollusque ne vit dans les eaux entièrement corrompues. Les végétaux phanérogames et les mollusques esquissent ainsi à grands traits les caractères des différentes eaux; mais les infusoires et les cryptogames, et en particulier les algues, peuvent aussi servir à les juger par les modifications que leur fait subir l'altération de l'eau. Ces organismes inférieurs survivent après la disparition des poissons, des mollusques et des herbes vertes.

Quand l'altération de l'eau fait des progrès, la rivière perd sa limpidité, l'eau devient opaline, et cette couleur grise résiste à la filtration. La surface se couvre d'écumes, et l'eau dépose une vase noire, fétide, d'où se dégagent des bulles de gaz. Bientôt apparaissent les sulfures, surtout l'hydrogène sulfuré, et les émanations de la rivière noircissent l'argenterie et la batterie de cuisine qui y sont exposées. Dans ces conditions, l'eau a un goût très désagréable et détermine des tranchées, quelquefois de véritables symptômes d'empoisonnement. A Gonesse, en 1869, un enfant tomba dans une fosse remplie d'eau de fabrique; on le retira aussitôt et dans les premiers momens son état n'inspira aucune inquiétude, mais le lendemain il était mort. Un ouvrier de Stains, qui tomba dans le Rouillon et réussit à sortir de l'eau, succomba quelques heures plus tard.

L'analyse chimique et l'épreuve hydrotimétrique, appliquées au Croult et à ses affluens, attestent la présence d'une quantité notable de matières organiques, mais il en est de même pour les puits artésiens de Saint-Denis, et pourtant ces puits sont beaucoup moins insalubres. C'est à l'examen microscopique des boues qui couvrent le lit de ces rivières que M. Gérardin demanda des informations plus sûres. Lorsqu'il commença ses observations au mois de septembre 1868, la campagne des féculeries et des sucreries venait de s'ouvrir. Le Croult était couvert d'écumes blanches, persistantes; l'eau, blanchâtre, avait un goût de

vase prononcé et une odeur repoussante. La vase était noire, très légère, avait 1 mètre d'épaisseur, et se couvrait d'une pellicule blanche, muqueuse, qui se déposait aussi sur les vannes, les barrages, les pierres de niveau. En les examinant au microscope, on trouva que ces crasses blanches n'étaient autre chose que des *beggiatoa alba,* algues de la famille des oscillariées. Ces cryptogames foisonnaient dans la rivière jusqu'au mois de mars, où se termine la saison du travail des usines. A partir de ce mois, on voyait l'eau se charger de crasses noires qui montaient à la surface : c'étaient des *beggiatoa* en décomposition, au milieu desquelles apparaissait une autre algue, l'*oscillaria natans.* Cela durait jusqu'au curage, qui a lieu pour le Croult et le Rouillon dans la deuxième semaine de juin. Après le curage, l'eau coule noire pendant plusieurs jours, puis elle se clarifie, la rivière s'assainit. Vers le milieu d'août, les travaux reprennent, et avec eux les plaintes des riverains.

L'infection de la Molette ressemble à celle du Croult, seulement elle reçoit souvent les eaux de la voirie de Bondy, et la vase noire y est peuplée des larves blanches de l'éristale gluant, appelées communément *vers à queue de rat,* qui affectionnent les mares putrides. Le ru de Montfort, dans la plaine de Saint-Denis, reçoit les eaux d'une cartonnerie et celles d'une boyauderie. Ces eaux, claires et limpides en sortant des usines, sont chargées de matières putrescibles; celles de la fabrique de carton d'Aubervilliers forment des dépôts blancs composés de bactéries, celles de la boyauderie donnent naissance à des euglènes rouges et verts qui tapissent le lit de la rivière en aval de l'usine. Ces infusoires caractérisent donc l'eau infectée par des matières animales, tandis que les algues blanches trahissent les eaux de féculerie. Dans les eaux moins profondément altérées, on voit apparaître des algues vertes. — Pendant la guerre de 1870, les berges du canal de l'Ourcq ayant été rompues par l'ennemi, les eaux du canal s'écoulèrent dans le Croult. Plus tard, les rivières furent ramenées dans leur cours normal, mais les *beggiatoa* et les *oscillaria natans* ont cédé la place à des *zygnema* et des *spirogyra.*

Au cours de ces études, M. Gérardin a fait une autre remarque importante. Lorsqu'une eau renferme la proportion normale d'oxygène dissous, elle peut entretenir la vie des poissons et celle des herbes; dès lors elle est saine et probablement bonne. Quand l'oxygène diminue, les animaux à respiration active disparaissent les premiers, puis ceux dont la respiration est lente; c'est ainsi que la sangsue noire peut vivre dans des eaux où la crevette meurt instantanément. Cette diminution de l'oxygène dissous influe aussi sur les plantes, et elle a pour cause l'oxydation des matières organiques qui salissent l'eau. Une eau *corrompue* est dès lors celle qui est dépourvue d'oxygène dissous, une eau simplement *altérée* en renferme encore, mais moins qu'une eau normale. Cette remarque se vérifie par l'expérience; on ne trouve aucune trace d'oxygène dissous dans les eaux notoirement infectes. La salubrité,

l'altération et la corruption des eaux sont donc liées à la présence ou à l'absence de l'oxygène dissous, et la proportion de ce gaz que les eaux renferment doit donner la mesure exacte de leurs qualités hygiéniques.

Le dosage de l'oxygène par les procédés qui étaient en usage jusqu'à présent est une opération difficile et compliquée, inapplicable à des liquides qui s'altèrent rapidement et ne peuvent se conserver en vases clos. Il fallait trouver un réactif qui permît de faire ce dosage instantanément à l'aide d'une liqueur *titrée*. M. Gérardin a reconnu que cette condition est remplie par l'hydrosulfite de soude, dont on doit la découverte à M. Schützenberger. On obtient le dosage de l'oxygène par la quantité de liqueur titrée qui amène la décoloration de l'eau, légèrement teintée par le bleu d'aniline. M. Gérardin s'est trouvé ainsi en possession de trois méthodes pour apprécier le degré d'infection des eaux : l'observation des herbes vertes et des mollusques, — l'examen microscopique des algues et des infusoires, — le dosage de l'oxygène dissous. Pour en constater l'accord, il en a fait l'application à la rivière de Vesle, de Reims à Braisne, en 1873. A mesure que l'eau de cette rivière est souillée par les déjections des usines et des villes, on voit en effet disparaître à la fois les êtres vivans et diminuer l'oxygène, qui en amont de Reims, au mois d'avril, s'élevait à 11 cent. cubes par litre, pour descendre à moins de 1 cent. cube à Saint-Brice, et revenir à la proportion normale un peu avant Braisne.

Il paraît donc prouvé que les matières organiques en décomposition privent l'eau de l'oxygène, et y rendent ainsi la vie impossible à des êtres doués d'une organisation supérieure. Elles réduisent les sulfates, les transforment en sulfures, et sont la cause des émanations d'hydrogène sulfuré. Si, au lieu d'abandonner les eaux industrielles à la fermentation putride dans des fosses de décantation, on les divisait pour les aérer sur une large surface, les matières organiques s'oxyderaient à saturation, et l'on pourrait ensuite sans danger faire écouler ces eaux à la rivière. C'est ainsi qu'autrefois les pêcheurs des Vosges transportaient les truites vivantes par toute la France dans des caisses dont l'eau était sans cesse battue par une roue à palettes que faisait mouvoir une corde enroulée sur l'axe d'une des roues de la voiture. Par l'agitation à l'air, l'eau reprend facilement de l'oxygène.

Pour assainir les eaux industrielles, M. Gérardin recommande donc de les répandre sur un terrain préalablement drainé. Répandre les eaux sur la terre ne suffit pas quand l'espace manque. Une féculerie de Colombes dirige ses eaux sur une prairie où elles s'infiltrent dans un sol sableux ; elles y brûlent le gazon et font périr les arbres qu'elles atteignent par accident. De plus le sol est bientôt étanche, et il faut souvent changer le lieu d'absorption ; les eaux cheminent dans la terre et vont corrompre des puits éloignés, ce qui prouve qu'elles ne s'améliorent pas dans leur trajet souterrain. Il est donc indispensable de compléter

ce procédé par le drainage, qui non-seulement permet de diriger la marche des eaux, mais qui surtout est un moyen d'oxydation énergique.

M. Gérardin en a fait d'abord l'application à la féculerie de Gonesse, qui envoie au Croult chaque jour 150,000 litres d'eaux de fabrication et de jus de pomme de terre. En répartissant cette masse sur un terrain argileux de 2,000 mètres de surface, préalablement drainé, on a constaté que les eaux étaient absorbées facilement, que la terre restait belle, parfaitement saine, et que l'infection du Croult, en aval de la fabrique, était notablement diminuée. Il résulte de cet essai que les eaux de féculerie, à la sortie de l'usine, sont inoffensives pour la végétation, et ne deviennent nuisibles que par la fermentation dans les fosses. L'amélioration de l'eau du Croult, après l'épuration de l'eau de l'usine de Gonesse en 1869, était également manifeste au printemps de 1870; les herbes vertes avaient reparu dans la rivière, et les poissons s'y montraient de nouveau. La féculerie de Gonesse avait été la cause principale de l'infection de l'eau; aussi l'état général du Croult est devenu beaucoup plus satisfaisant malgré la présence des autres fabriques, dont une seule, une sucrerie, a suivi l'exemple. — Beaucoup de personnes croyaient encore que l'épuration des eaux de Gonesse était simplement due à la filtration. Le propriétaire de la féculerie du Bourget essaya en 1872 de faire écouler les eaux sur un terrain drainé de 500 mètres; mais le sol fut infecté, et les eaux conservaient leurs propriétés nuisibles. L'année suivante, on les dirigea sur un terrain vingt fois plus grand, et aussitôt le succès fut complet. Au Bourget comme à Gonesse, on distribue l'eau par des gouttières en filets très minces, afin de les répandre sur tout le terrain. On obtient ainsi une oxydation suffisante, tandis qu'en amenant l'eau par des ruisseaux ou des rigoles on ne parvient pas à l'oxyder. Des expériences analogues ont été faites en 1871 à la cartonnerie d'Aubervilliers, et le ruisseau du Vivier a été assaini; les bactéries en ont disparu.

La conclusion qui se dégage de ces recherches, c'est d'une part que les causes d'insalubrité qui résultent de la concentration des populations dans les villes et de la multiplication des fabriques sont plus graves qu'on ne le soupçonnait autrefois, et de l'autre qu'il est possible d'y remédier d'une manière efficace. Dès lors rien ne peut excuser l'incurie qui laisse le mal s'aggraver et attend, pour prendre un parti, l'intervention du législateur ou le terrible avertissement d'une épidémie. L'argent qu'on dépense en travaux d'assainissement, on le retrouve au centuple en bien-être et prospérité. N'est-ce donc rien que de constater la diminution de la mortalité générale et une augmentation sensible de la durée de la vie moyenne? Or c'est là la réponse de la statistique aux objections d'une écocomie mal comprise. R. RADAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

CHARLES SUMNER

Les grandes révolutions politiques sont précédées par des révolutions morales; mais les initiateurs des grandes réformes sont rarement ceux qui les accomplissent. L'abolition de l'esclavage en Amérique n'a pas été l'ouvrage des abolitionistes, pas plus que l'abrogation des lois sur les céréales en Angleterre n'a été l'ouvrage des premiers libre-échangistes. Les réformateurs sont des apôtres, ils luttent contre les préjugés populaires, ils parlent à l'imagination autant qu'aux intérêts, et leur prestige est d'autant plus grand qu'ils se montrent plus indifférens à ce qui agite le commun des hommes. L'œuvre, avant tout morale, philosophique ou religieuse, de ceux qu'on pourrait nommer les précurseurs risque toutefois de demeurer stérile, s'il ne vient point, à une heure donnée, un politique qui transporte les idées dans le domaine des faits, des lois, du gouvernement, un de ces hommes qui tiennent à la fois du réformateur et du législateur, amoureux de la perfection et se contentant du possible, capables de se soutenir entre les chimères et les nécessités, d'esprit plus noble, plus généreux que les politiques vulgaires, moins inflexible, étroit et gauche que les apôtres de vérité.

Les États-Unis et le sénat américain viennent de perdre un de ces hommes rares dans la personne de Charles Sumner, nom qui restera toujours attaché à la victoire de la cause abolitioniste dans le nouveau continent et aux grands événemens qui l'ont préparée. Nous vivons si vite, notre esprit se jette chaque jour en tant de lieux différens, qu'à peine donnons-nous une pensée aux acteurs qui quittent cette scène mobile et inquiète. Charles Sumner n'est pourtant pas de ceux qu'on doive laisser partir sans un mot, comme un bateau qui sombre, laissant un remou silencieux qui ne dure qu'un instant. Sa trace sera plus profonde; il a affranchi une race, et avec Lincoln, avec Seward, il a sauvé l'Union américaine. On ne

peut s'empêcher parfois de sourire en lisant dans Cicéron les éloges qu'il s'accorde à lui-même avec une fierté presque candide. Nous admirons à travers les siècles l'orateur qui a soutenu si souvent l'assaut des factions; mais, tout près de nous, quels acteurs nouveaux de guerre civile ne pouvons-nous contempler, quelles luttes de la parole et de l'épée, quels triomphes chèrement achetés, quelles âmes robustes, saisies et comme garrottées par des dangers imprévus et formidables, et qui ont su conserver leur calme et leur force, quel sénat vraiment romain usant la fortune et lui arrachant la victoire!

Pendant cette lutte d'où dépendait le sort d'un continent et d'une race, on peut dire sans exagération que Charles Sumner fut l'âme de ce sénat. Tout reposa un moment sur les épaules de trois hommes : l'ironie du destin condamnait deux d'entre eux à des tâches pour lesquelles rien ne les avait préparés; M. Seward, quand tout le sud était debout, se flattait encore de réprimer la révolte en trois mois; M. Lincoln, d'humeur si paisible et si compatissante, se vit bientôt entouré d'armées comme un César et contraint d'ordonner les plus terribles sacrifices humains. Seward représentait l'Union au dehors, la défendait contre l'Europe incrédule ou contre des ennemis tout prêts à se déclarer; Lincoln en était l'image domestique pour ainsi dire, il la personnifiait aux yeux du peuple; familier avec les moindres ressorts de la politique américaine, il sut, bien qu'il eût été amené au pouvoir par un parti, rattacher à lui tous ceux qui pouvaient servir la cause nationale. Sumner s'était réservé l'action législative : il tournait contre le sud non pas seulement des armées, mais des lois; mais, pour bien comprendre la grandeur du rôle que la guerre civile lui attribua à cette époque, il faut retourner en arrière, raconter ses premières luttes, ses longs et patiens efforts contre l'oligarchie des maîtres d'esclaves.

I.

Charles Sumner est né à Boston le 6 janvier 1811; son père, Charles Pinkney Sumner, avait été shérif dans la capitale du Massachusetts; sa mère était la fille d'un riche fermier de Hanover; son grand-père, le major Sumner, avait servi dans l'armée révolutionnaire. Il sortait, comme on voit, de la souche de la vieille Angleterre, il respira dès l'enfance l'atmosphère de la ville qu'on a quelquefois appelée la nouvelle Athènes; il y acheva ses études classiques et y commença l'étude du droit sous la direction du célèbre juge Story, qui devint et resta toujours son ami. Simple étudiant, il écri-

vit des articles qui furent remarqués dans la *Revue trimestrielle de jurisprudence* de Boston. Il entra bientôt, pour se familiariser avec les détails de la procédure, dans l'étude d'un avocat de Boston, et alla passer un hiver à Washington pour étudier les affaires qui ressortissent à la cour suprême. Marshall, qui était alors *chief-justice*, l'accueillit avec beaucoup de bonté et devina son grand mérite. Sumner prit ensuite pendant trois ans la direction de la *Revue de jurisprudence* américaine.

Nous le voyons ensuite inscrit au barreau de Worcester, dans le Massachusetts; il n'avait que vingt-trois ans, et déjà il passait pour un savant légiste. Il ouvrit une étude, ce qu'on nomme aux États-Unis un *office*, car le même mot sert pour le marchand et pour l'avocat. Son esprit sérieux, sa profonde connaissance des lois, lui donnèrent du premier coup une grande clientèle. Il fut nommé rapporteur de la cour de *circuit* des États-Unis et publia trois volumes de décisions du juge Story, qui sont encore connus sous le nom de *Rapports de Sumner*, et fréquemment consultés par les hommes de loi. On lui fit de toutes parts de brillantes propositions pour le déterminer à entrer comme partenaire dans de grandes maisons, menées par des légistes éminens, car aux États-Unis, ainsi qu'en Angleterre, on admet des raisons sociales et des sociétés en participation pour les affaires litigieuses comme pour les affaires ordinaires; il refusa, il gagnait lui-même tout ce qu'il voulait, et il tenait à sa liberté. Il fut pendant trois ans le suppléant du juge Story dans la chaire de droit du collége de Harvard. Il s'appliqua surtout à cette époque à l'étude du droit international, qui devait rester sa science favorite. On lui offrit une chaire au collége de Harvard, il la refusa. Il ne voulait pas se lier à l'université, il achevait d'ailleurs un grand ouvrage, un *Traité de la jurisprudence de l'amirauté*. Cet ouvrage avait été commencé par Dunlap, attorney de district des États-Unis, qui était mort, laissant son œuvre inachevée : Sumner la compléta, l'enrichit de notes et de commentaires, et ce travail d'Hercule achevé, avant qu'il eût vingt-sept ans, il partit, comme un écolier délivré, pour l'Europe.

L'Europe exerce sur les Américains une attraction d'autant plus irrésistible qu'ils ont reçu une éducation plus parfaite. C'est sur notre vieux continent que l'homme cherchera toujours ses titres de noblesse : ce n'est pas seulement le complément de l'éducation que l'Américain y vient demander, celle qui se fait devant les monumens, dans la société polie, parmi tant de races diverses; il y cherche cette poésie qui sort du passé, ces puissances d'imagination qui s'attachent aux souvenirs, aux noms, aux ruines, aux traditions; il jouit du plaisir qu'éprouve le naturaliste en découvrant des faunes an-

ciennes; il retrouve sous la civilisation d'hier, la seule qu'il connaisse, des civilisations accumulées, belles encore dans leur sommeil éternel. On devine ce que pouvait être une première visite en Europe pour un homme tel que Sumner, nourri de l'antiquité classique, ne connaissant encore que par les livres cette contrée que la Nouvelle-Angleterre regardera toujours comme une mère, véritable pèlerin de l'histoire, des grands souvenirs parlementaires, des lettres et des arts.

Il resta longtemps en Angleterre, et y contracta quelques amitiés qui lui furent toujours fidèles. Il assista fréquemment aux débats du parlement : les juges de Westminster l'accueillirent comme un confrère; en Allemagne, il vit le prince Metternich, Humboldt, l'historien Ranke, le géographe Ritter, Savigny, Thibaut, Mittermaier, les grands jurisconsultes du jour. Pendant qu'il séjournait à Paris, en 1839, une querelle éclata entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet des frontières canadiennes. Le général Cass pria Sumner d'écrire un mémoire sur la question; ce court mémoire fut publié dans *le Messager* de Galignani, et le juge Story déclara que Sumner avait du coup épuisé la question en litige, qui fut peu après soumise à l'arbitrage du roi des Belges.

Revenu en Amérique, Sumner ne reprit point la profession d'avocat; il se remit pourtant au travail et publia une édition américaine des *Rapports* de Vesey en vingt volumes, enrichie de notes très nombreuses. Le juge Story mourut sur ces entrefaites. Il avait toujours espéré que Sumner lui succéderait comme professeur à Cambridge, tout le monde s'unissait à ce vœu; mais déjà la politique l'attirait, il ne voulait point emprisonner son ardeur entre les limites étroites d'une université. Il ne s'était laissé attirer jusque-là, pour ainsi dire, que par le travail du cabinet, par les études abstraites; nous allons le voir entrer dans la lutte. Depuis longtemps, il cherchait un ennemi digne de lui; il l'avait enfin trouvé, l'esclavage, ennemi qui semblait alors invincible, car il n'avait pas seulement avec lui tous les états du sud, le gouvernement de Washington, le sénat, la cour suprême; il avait des alliés dans tous les états libres, et nulle part peut-être d'aussi fidèles ni d'aussi ardens que dans cette société riche et élégante de Boston, dont Sumner avait toujours respiré l'atmosphère; il était l'enfant gâté de cette société polie, fermée, raffinée : ses amis abhorraient les abolitionistes et faisaient semblant de les mépriser. Garrison avait failli être égorgé dans les rues de Boston par une multitude où il n'y avait pas seulement des gens du peuple. Les apôtres de l'émancipation ne faisaient point à l'esclavage une guerre voilée, modérée, comme les prédicateurs à la mode; c'étaient des trouble-fête : ils faisaient honte au

nord de sa longue complicité avec des marchands d'esclaves, de ses compromis, de l'humilité de ses représentans à Washington; ils traitaient de pharisiens les ministres de l'Évangile, dont l'esprit de charité ne protégeait plus que des oppresseurs. Sans doute quelques fanatiques vulgaires étaient mêlés à leurs rangs, mais ce groupe, si peu nombreux au début, compta pourtant bientôt dans son sein quelques-uns des noms les plus honorés dans la Nouvelle-Angleterre; Sumner entendait l'écho de leurs prédications, il entendait aussi les rires ironiques, les éclats de colère de leurs ennemis. Il n'était pas de ceux qui portent sans efforts le joug léger de Mammon; il était comme ces jeunes Romains, encore éblouis par la Rome païenne et secrètement touchés par la grâce douloureuse de la nouvelle foi. Il hésita longtemps; il avait sous les yeux des exemples de vies non pas simplement mondaines, mais embellies, honorées par les lettres, en même temps que soustraites à la rudesse et aux violences des partis. Il était dans le port; il en sortit quand la tempête s'annonçait et qu'il pouvait rester paresseusement à l'abri.

Il n'alla pas se ranger pourtant parmi ceux qui faisaient à l'esclavage une opposition plutôt religieuse que politique. Il resta sur le terrain de la constitution, et à cette époque la constitution garantissait encore les droits des maîtres d'esclaves. Les abolitionistes étaient des agitateurs, des moralistes; ils parlaient une langue qui n'était pas celle du congrès ou du sénat. Sumner, qui les honorait et s'inspirait de leurs enseignemens, resta pourtant un politique; mais il marqua bientôt par sa conduite qu'il obéissait à d'autres voix que celles qui étaient alors les maîtresses de l'opinion. En 1845, le 4 novembre, il assista à un *meeting* présidé par Charles-Francis Adams, qui devint sous M. Lincoln ambassadeur des États-Unis à Londres. Les *résolutions*, c'est ainsi qu'on nomme en pays anglo-saxon les propositions soumises à l'approbation d'une réunion publique, furent présentées par M. Palfrey, un historien éminent qui, né en Virginie, avait émancipé ses esclaves à l'époque de sa majorité et était venu se fixer dans la Nouvelle-Angleterre. La question qui agitait alors les partis était l'annexion du Texas. Charles Sumner avait rédigé les résolutions, et il les commenta avec une grande éloquence. Il protesta contre l'admission du Texas comme état à esclaves, il dénonça le plan de ceux qui, non contens de maintenir l'esclavage dans les anciens états du sud et dans les limites autrefois convenues, voulaient lui ouvrir des territoires nouveaux, envahir tout le continent et assurer ainsi leur suprématie dans les conseils de Washington. Il protesta « au nom de Dieu, du Christ et de l'humanité, » et invita son état natal, le Massachusetts, à rester en tête de la croisade libératrice.

Les whigs virent avec regret Sumner prendre une attidude aussi décidée, ils ne purent le retenir dans leurs rangs; Sumner se mêla au parti qui prit le nom de « la terre libre (*free soil*), » pour indiquer que les terres nouvellement organisées en territoires et ensuite en états devaient rester vierges de la souillure de l'esclavage. Il alla, à la mode américaine, soutenir les principes et les candidats de ce parti dans les villes du nord; ses efforts lui valurent l'honneur d'être nommé en 1851 par le congrès de Massachusetts sénateur à Washington. Il devint dès ce moment dans la capitale le représentant le plus éminent des principes et des sentimens du nord, et entra dans la pleine lumière de l'histoire.

Washington était en effet le point où des forces rivales commençaient à entrer en lutte ouverte. Le premier discours important que prononça Sumner devant le grave auditoire du sénat avait trait à la loi sur les esclaves fugitifs. C'était la prétention des maîtres d'esclaves de mettre tous les agens de la confédération au service de ceux qui allaient rechercher des nègres en fuite jusque sur les confins du Canada, à Boston, dans toutes les villes du nord. Ils exigeaient cette atroce loi d'extradition contre des femmes, des enfans, irritant ainsi et insultant la conscience des populations religieuses du nord, outrageant comme à plaisir les sentimens les plus profonds de la nature humaine. Tous les efforts furent vains; le sud triompha, il était le maître et usait sans scrupule et sans merci de sa force. A Washington, tout pliait devant l'arrogante aristocratie des grands planteurs, les députés, les sénateurs du nord y faisaient petite figure, la plupart se faisaient pardonner leur présence incommode par leur mollesse et leur complaisance; ceux qui, tels que Sumner, avaient conscience de la grandeur de leur mission restaient solitaires et presque méprisés.

Sumner avait une éloquence raisonneuse, nourrie de faits, un peu trop riche peut-être, alourdie de citations, de textes, d'argumens pressés et débordans : il savait toutefois résumer ses longues harangues dans quelque trait concis, qui pénétrait comme une flèche dans l'esprit populaire et passait rapidement dans la langue politique. Dans la longue lutte qu'il soutint pour défendre les territoires nouveaux contre l'esclavage, il opposa l'une à l'autre les deux théories du nord et du sud dans ce court aphorisme : « la liberté est nationale, l'esclavage est provincial, » voulant exprimer ainsi que la liberté était de droit, qu'elle suivait partout le drapeau étoilé, et que l'esclavage n'était qu'un privilége, une institution locale. A peine aujourd'hui se souvient-on du *compromis du Missouri*. Cette mesure législative, sorte de traité temporaire, prohibait l'esclavage au nord du 36e degré de latitude; M. Douglas dé-

nonça ce traité au nom de la dérisoire souveraineté des territoires, et proposa que des provinces nouvellement colonisées, demandant à être admises dans l'Union, y fussent reçues, qu'elles eussent ou non accepté l'esclavage dans leur constitution particulière. Le bill de M. Douglas fut voté par les deux chambres et ratifié par le président. Les dernières barrières opposées par une prévoyance trop timide à l'ambition du sud étaient brisées. Le bill du sénateur Douglas avait été présenté à propos de l'organisation du vaste territoire de Nebraska et de Kansas que les Indiens avaient cédé par traité. Les émigrans de l'ouest et du nord y entrèrent bientôt en lutte avec les gens du sud, qui venaient en bandes armées du Missouri prendre part à toutes les élections. Une véritable guerre civile éclata, et le gouvernement mit les troupes fédérales au service des flibustiers, qui régnaient déjà par la terreur dans le Kansas.

Le sénateur de Boston prononça à cette occasion un de ses plus courageux discours, qu'il fit imprimer sous ce titre : *le Crime contre le Kansas*. Il devait payer cher son audace. Il avait adressé quelques critiques à la Caroline du sud. La séance terminée, la salle déjà vide, un représentant de cet état au congrès, M. Brooks, voyant M. Sumner occupé à écrire des lettres, le frappa par derrière à plusieurs reprises avec une lourde canne sur la tête et l'étendit sans connaissance. Deux députés avaient accompagné M. Brooks pour empêcher que quelqu'un pût se jeter sur lui. Cette lâche agression remplit tout le nord d'indignation et de fureur. Le sud au contraire applaudit à la conduite de M. Brooks : pendant que sa victime était en danger de mort, on lui vota des remercîmens, il fut l'objet de ridicules démonstrations; il avait donné tout de suite sa démission, ses électeurs le renvoyèrent au congrès. Le remords saisit toutefois ce jeune fanatique, qui appartenait à une des meilleures familles du sud; il eut honte de lui-même, et tomba dans une mélancolie qui, dit-on, abrégea ses jours.

On craignit un moment que la belle intelligence de Sumner n'eût reçu des atteintes irréparables; le repos le plus absolu lui fut ordonné, son système nerveux était profondément ébranlé. Les coups avaient dû être terribles; Sumner, qui avait la taille et la force d'un géant, en se relevant, avant de tomber, avait arraché du parquet le pupitre sur lequel il écrivait. Il vint se faire soigner à Paris; c'est à cette époque que je le vis pour la première fois. Il habitait l'hôtel de la Paix situé dans la partie de la rue de la Paix aujourd'hui démolie; sa vie était alors un vrai martyre, car on lui appliquait des moxas le long de l'épine dorsale, et il ne voulut jamais prendre de chloroforme. Dans les intervalles de ces cruelles opérations, j'avais souvent l'honneur de le voir; son affection pour des personnes qui

me touchaient de très près noua entre nous des liens qui devaient toujours aller en se resserrant. Les premières impressions sont d'ordinaire les plus vives : je revois Sumner à cette époque, de haute taille, la tête chargée d'une riche chevelure, imposant, souriant volontiers malgré ses souffrances; ses traits avaient de la noblesse, sa voix était grave, lourde, lente; toute sa personne donnait l'impression d'une grande force au repos. Il me sied à peine de parler de son exquise courtoisie, de sa bonté; son esprit était insatiable, il voulait tout savoir, les hommes, les choses, non pour satisfaire une curiosité stérile, mais en homme d'état qui ne dédaigne rien et qui observe sans cesse. Sumner partagea le temps qu'il passa en Europe entre la France et l'Angleterre; il reçut dans ce dernier pays l'accueil le plus flatteur. La haute aristocratie caressa en lui une sorte de martyr, trouvant ainsi un moyen facile de faire éclater son zèle pour la cause de l'émancipation. Il n'y a pas au monde une société qui puisse et sache entourer de séductions plus variées ceux qu'elle veut gagner et, pour ainsi dire, faire siens, qui mêle plus savamment des desseins politiques à ses plaisirs, à ses amusemens et jusqu'à ses émotions véritables. Il n'y en a peut-être pas non plus qui sache mieux discerner l'homme sous l'homme d'état et mettre une estime réelle à la place d'hommages d'abord calculés, quand elle trouve quelqu'un qui vaille cette estime. Le bruit des ovations devait passer, la popularité s'évanouir; quelques amitiés lui restèrent toujours fidèles, même quand il fut contraint plus tard de dénoncer dans le sénat américain la conduite de l'Angleterre en des termes que la désillusion, l'admiration et la confiance trompées rendaient encore plus amers.

En France, la société impériale attira peu M. Sumner; ses idées politiques, en même temps que ses goûts littéraires, l'entraînaient plutôt vers les anciens parlementaires, M. Guizot, M. de Montalembert, le duc de Broglie, M. de Tocqueville; il aimait mieux les derniers reflets de ces pures renommées que l'éclat des fortunes nouvelles. L'empire ne lui paraissait qu'un accident, une aventure; il s'étonnait pourtant de voir le parti vaincu si désespéré, préférant, si cela peut se dire, ses regrets à ses espérances, parfois aussi le souvenir de ses fautes au souvenir de ses victoires. Il s'étonnait de voir les forces libérales semblables à un faisceau défait que nulle main n'avait ni la force ni même le goût de renouer, tant de qualités, de vertus, usées dans une triste solitude fermée à la jeunesse, au souffle des temps nouveaux, à l'espérance. Tandis que la plupart de ses compatriotes ne venaient à Paris que pour jouir des splendeurs d'une capitale que le nouveau souverain transformait comme avec une baguette magique, il aimait à descendre sur les bords de ce Styx

politique où erraient quelques ombres qui fuyaient les bruits importuns d'un monde frivole, enivré de plaisir et de servitude. Son œil profond sondait l'avenir et apercevait déjà les ruines de cette fragile prospérité.

Pendant plusieurs années, les médecins lui commandèrent le repos. Il fut néanmoins réélu sénateur, à l'expiration de son mandat, par la législature du Massachusetts; il alla peu après reprendre enfin sa place à Washington, et, bien que l'insolence du parti dominant n'eût fait que s'accroître, il dénonça avec une énergie nouvelle les empiétemens et les coupables ambitions du sud. Le moment approchait où les fautes de l'oligarchie des maîtres d'esclaves et du parti démocratique allaient trouver leur châtiment. L'élection de M. Lincoln amena les républicains au pouvoir. Le programme de ce parti était bien modeste, il n'aspirait qu'a « préserver les nouveaux territoires de l'esclavage par des moyens constitutionnels et légaux; » mais ceux qui pendant longtemps avaient tenu le sceptre politique à Washington se préparèrent à la révolte. En vain l'on balbutia de nouveau le mot de compromis. M. Seward, M. Lincoln, tendirent l'oreille aux propositions de M. Crittenden; ils étaient prêts à toutes les concessions honorables pour éviter la guerre civile, la rupture violente de l'Union leur paraissait le plus grand des malheurs. Sumner, devenu le chef du parti républicain dans le sénat, s'opposa au compromis de M. Crittenden, il refusa de sacrifier les principes qui venaient de triompher dans les élections, il savait que tout sacrifice serait vain, que la trahison était ouvertement préparée, que les arsenaux du nord avaient été vidés par le ministre de la guerre, que la lutte ne pouvait plus être évitée. Les sénateurs du sud quittèrent leur poste l'un après l'autre, et dans cette enceinte où si longtemps il n'avait fait entendre que de vaines protestations, Sumner se trouva bientôt le représentant le plus puissant de l'Union, à la fois le conseil et le juge du pouvoir exécutif, l'âme de la lutte engagée contre l'esclavage. Il fut nommé président du comité des affaires étrangères; cette dignité, la plus haute que confère le sénat, faisait de lui le collaborateur le plus constant et le plus intime du secrétaire d'état, M. Seward, en même temps qu'elle lui permettait de tourner au profit de l'état les amitiés qu'il avait depuis longtemps nouées dans le monde diplomatique.

II.

A partir de ce moment et pendant toute la présidence de M. Lincoln, la biographie de M. Sumner se confond avec l'histoire même

des États-Unis. Au début de la guerre civile, il se produisit un incident d'où pouvait naître la guerre étrangère. Les deux commissaires du sud envoyés par les états confédérés en Europe avaient été arrêtés sur un bateau à vapeur anglais par le capitaine Wilkes, de la marine américaine. L'Angleterre les réclama et ne cacha point qu'un refus serait considéré comme une déclaration de guerre. Il y a des momens où les peuples, enflammés et comme enivrés par la lutte, se jettent volontairement au-devant des périls; mais le pouvoir exécutif aux États-Unis est défendu contre les passions populaires et contre le caprice des assemblées par la durée fixe de son mandat, par l'indépendance et le secret de ses conseils. L'affaire du *Trent* fut résolue par M. Lincoln, M. Seward et M. Sumner; ce dernier défendit dans le sénat la conduite du gouvernement, qui avait refusé de communiquer les pièces diplomatiques pendant la durée des négociations; les commissaires remis en liberté, il prononça un de ses plus beaux discours pour justifier la conduite du président. Il raconta tous les outrages que l'Angleterre avait faits autrefois à la liberté des mers, l'entêtement avec lequel elle avait résisté naguère aux revendications de la France et des États-Unis; les avocats de la couronne, dont le gouvernement anglais avait invoqué l'opinion, n'avaient pas déclaré la prise des commissaires illégale, ils avaient condamné la conduite d'un officier qui s'était érigé lui-même en juge et qui n'avait point amené sa prise devant une cour d'amirauté. En protestant contre une procédure internationale vicieuse plutôt que contre la violation d'un droit, l'Angleterre n'entrait pas moins dans la voie que lui avait montrée depuis longtemps l'Amérique; Sumner ne craignait donc pas, en face du patriotisme américain irrité, de représenter la reddition des commissaires américains comme une véritable victoire pour les États-Unis et pour la civilisation. Dans cette longue harangue, qui fut écoutée de tout le corps diplomatique, à l'exception de lord Lyons, Sumner ne cachait point la douleur que lui causaient les sentimens que l'Angleterre avait laissés éclater depuis le commencement de la guerre civile. Elle était bien plus vive chez des hommes tels que Sumner, Motley, dans le Massachusetts, chez les abolitionistes si longtemps consolés par les sympathies de l'Angleterre de l'indifférence de leurs concitoyens, que chez des politiques tels que Seward, qui nourrissaient une défiance traditionnelle contre la Grande-Bretagne, ou chez les hommes de l'ouest, tels que Lincoln, qui, vivant au centre du continent, n'apercevaient pour ainsi dire pas l'Europe dans leur horizon. Où il avait désiré, cherché, rêvé des alliés, Sumner voyait désormais des ennemis; les événemens lui arrachaient plus que des illusions, ils meurtrissaient ses amitiés et dissipaient, comme

un vent froid, bien des mensonges dont il avait trop goûté la douceur.

Nous ne pouvons suivre ici M. Sumner pendant toutes les péripéties qui remplirent ces années terribles de la présidence de Lincoln. Deux partis se disputaient l'influence; le premier avait pour devise « l'Union, telle qu'elle était, la constitution telle qu'elle est. » M. Seward eut longtemps des complaisances pour les politiques qui voulaient, une victoire obtenue, recommencer le passé, comme si la guerre n'eût été qu'un mauvais rêve. Sumner au contraire, et les abolitionistes avec lui, poussaient le président à l'émancipation. Ils ne voulaient pas que tant de sang eût été versé en vain. Les ennemis des États-Unis en Europe répétaient à l'envi que le nord et le sud ne se disputaient que l'empire du continent. C'était le moment où M. Gladstone félicitait publiquement M. Jefferson Davis d'avoir fait une armée, une marine et une nation : le président Lincoln hésita longtemps, il se décida enfin le 22 septembre 1862 à lancer la proclamation où il donnait la liberté à tous les esclaves dans les états rebelles. Depuis le début de la guerre, après chaque défaite, chaque fois que M. Sumner trouvait Lincoln assombri, pliant sous le poids de sa redoutable responsabilité, il lui conseillait de prendre cette grande mesure. Il savait que cette parole libératrice vaudrait des armées à l'Union. Il lui répétait sans cesse que si, comme président, il ne se croyait pas le droit d'abolir l'esclavage, comme commandant en chef des armées il pouvait, il devait porter à la rébellion les coups les plus propres à l'abattre. On donnait des armes à tous les nègres fugitifs : ceux qui avaient porté l'uniforme du soldat pouvaient-ils reprendre la livrée de la servitude?

Lincoln se laissa enfin convaincre, il frappa le grand coup qui devait ébranler jusque dans ses fondemens l'édifice de la nouvelle confédération. Sumner commenta la proclamation d'émancipation dans un discours fait à Boston. « On a prétendu quelquefois, dit-il, que l'objet de cette guerre est de rétablir la constitution telle qu'elle existe et l'Union telle qu'elle existait. C'est là une erreur, si, par la première de ces expressions, on entend le droit de garder et de poursuivre des esclaves, si par la seconde on veut revenir aux jours où le scrutin était violé dans le Kansas, où la liberté de discussion était violée dans le sénat, où l'on tendait des chaînes autour du tribunal de Boston pour garder un esclave fugitif. Cette guerre n'a pas été entreprise pour détruire l'esclavage, elle a été entreprise pour vaincre une rébellion; mais il se trouve que cette rébellion ne peut être vaincue, si l'esclavage ne l'est pas. » Puis, s'adressant à l'Europe, il s'écriait : « Dira-t-on encore de l'autre côté de l'Atlantique que l'esclavage n'a rien à faire dans cette guerre, que toutes

les idées généreuses se trouvent du côté des rebelles, que la séparation est inévitable et que notre temps assistera au démembrement de cette république? Nous pouvons tranquilliser les hommes d'état de l'Europe : l'épée de Washington conduira encore nos armées à la victoire, et notre drapeau ne couvrira plus de ses plis que la liberté. »

A peine la session du congrès était-elle finie, M. Sumner retournait à Boston. C'est là que je le revis d'abord quand j'allai visiter les États-Unis pendant la guerre. Ma première visite fut pour lui : il habitait une petite maison dans Hancock street, sur le revers de la colline qui porte le palais de l'état. Il me reçut dans une petite chambre dont les murs étaient couverts de portraits gravés de Nanteuil. Après quelques instans, M. Wilson entra; il était alors le deuxième sénateur du Massachusetts, il est aujourd'hui vice-président de la république; bien qu'il eût été artisan dans sa jeunesse, son bon sens, sa grande intégrité et son ardent patriotisme l'avaient conduit jusqu'au sénat. Il revenait du Maine, où il avait été travailler à la réélection de M. Lincoln; il serait, disait-il, inutile de rien tenter contre Lincoln, qui avait trouvé une place dans le cœur de la nation.

Le lendemain devait avoir lieu une convention du parti républicain à Worcester. M. Wilson demanda à Sumner s'il fallait nommer M. Everett électeur présidentiel (l'élection du président est à deux degrés). Celui-ci, avant la guerre, s'était laissé nommer par le parti démocratique candidat à la vice-présidence de la république, il était considéré comme un adversaire des abolitionistes. M. Sumner remarqua que, la guerre civile commencée, M. Everett n'avait pas eu un moment d'hésitation. Son patriotisme lui avait montré le droit chemin et l'avait élevé au-dessus des partis. Il n'y en avait plus, à vrai dire, que deux, les amis, les ennemis de l'Union. Il ne doutait pas que M. Everett donnerait sa voix à M. Lincoln, et, en raison de sa grande influence, il appuya sa candidature.

Sumner me conduisit ensuite au palais de l'état, me présenta au gouverneur, qui travaillait jour et nuit à l'équipement et au recrutement des régimens du Massachusetts; il me fit voir la première charte de la colonie, les premiers traités avec les Indiens, une copie des tombes des ancêtres de Washington qui reposent dans un cimetière du Northamptonshire, que lord Spencer lui avait offerte et qu'il avait donnée à la ville de Boston. Nous visitâmes ensemble les belles bibliothèques publiques de la ville, Faneuil Hall, une salle célèbre dans les annales de Boston, où se tiennent toutes les grandes réunions populaires. Puis-je oublier les promenades faites plus tard avec Sumner aux environs de Boston, les vieux colléges de brique

rouge de Cambridge, ombragés de beaux ormes séculaires, ce parc sans fin qui s'étend de colline en colline, et où la rudesse d'une terre de granit est cachée sous une riche végétation et la grâce de mille coquettes habitations?

La liberté de la campagne encourageait la liberté des discours, et Sumner se plaisait à raconter tout ce qu'il avait vu depuis le commencement de la guerre, ses émotions, ses doutes, ses angoisses, ses espérances. Je vis dès lors percer avec quelque regret le germe des défiances qui devaient plus tard le séparer du gouvernement. Il n'y a pas de vertu plus difficile aux politiques qui ne sont point animés d'ambitions vulgaires que de savoir se contenter : les âmes délicates, nobles, éprises du bien, sont sans cesse froissées dans la mêlée des affaires publiques. Il y avait même alors, dans la conduite de Lincoln et surtout dans celle de M. Seward, des choses qui pouvaient inquiéter Sumner; mais Sumner ne tenait peut-être pas assez de compte des difficultés qui s'attachent, comme une robe de Nessus, à l'exercice du pouvoir. Il donnait et retirait en même temps sa confiance, bien qu'en politique il soit non-seulement nécessaire, mais encore prudent de sembler accorder la confiance même quand on ne l'éprouve pas. M. Seward était sans cesse hanté par la crainte de la guerre extérieure, en même temps que jaloux de ne jamais tenir un langage indigne de son grand pays. Lincoln, soutenu au pouvoir par tous les bons citoyens, ne pouvait blesser inutilement leurs passions. Autour d'eux s'agitait cette tourbe d'hommes qui, dans les pays démocratiques, remplacent les courtisans, valets aussi avides, serviteurs aussi fourbes, décidés à bâtir leur fortune sur les faiblesses des hommes et le caprice des événemens. Sumner vivait à des étages si élevés qu'il ne pouvait admettre un instant qu'on se servît d'instrumens vils, et pourtant sa candeur le livra plus d'une fois lui-même à des intrigans qui le nourrissaient de grandes paroles. Si la fortune l'avait mis à ce moment critique au faîte du pouvoir, il eût sans doute parlé et agi parfois autrement que Seward et Lincoln; nous doutons s'il eût été plus utile à son pays. Peu de jours après, j'allai avec lui voir Garrison au bureau de la société abolitioniste. Nous entrâmes dans une salle encombrée de journaux, de pamphlets. De temps en temps, un homme de couleur entrait, sortait, venait prendre des ordres. Garrison arriva bientôt. Il voulut bien m'accueillir comme une vieille connaissance; je fus frappé d'un grand air de douceur sur la figure pâle, amaigrie, de cet homme si longtemps regardé comme un fanatique. Sa sagesse politique me toucha. Je fus heureux de lui entendre dire devant Sumner ces paroles : « notre plus cher désir, à nous autres abolitionistes, c'est de disparaître, de devenir

inutiles, de dissoudre notre société; nous ne croyons pas encore pouvoir le faire, parce que tous les esclaves ne sont pas encore libres de fait; mais nous approchons du terme. » M. Sumner fit allusion à un discours récemment prononcé par M. Seward à Auburn, d'où on aurait pu conclure que toutes les mesures dites de guerre cesseraient d'avoir leur effet, la paix une fois rétablie. « Seward, dit Garrison, a toujours aimé l'équivoque, mais je ne vois dans sa déclaration qu'un truisme. Il est bien clair que, dès que la guerre cessera, tout rentrera dans l'ordre; mais ce qui est fait est fait, et rien ne peut le défaire. J'ai pleine confiance dans l'honnêteté de M. Lincoln, et son honneur l'oblige à être fidèle à la proclamation d'émancipation. Sans nul doute, le président a toujours déclaré qu'à côté du sien il y a un autre pouvoir, celui de la cour suprême; mais, croyez-le, l'esclavage est frappé au cœur, et la cour suprême ne pourrait, si elle le voulait, lui rendre la vie. Dans les états loyaux, nous le voyons mourir. Le Maryland vient d'abolir l'esclavage, et les propriétaires de noirs n'ont demandé aucune compensation. J'ai vécu assez longtemps pour voir accomplir les vœux de ma vie entière. »

Garrison disait vrai; il se hâta de dissoudre la société abolitioniste qu'il avait fondée; il cessa de publier son journal *le Libérateur*; il rentra dans le repos et prononça son *nunc dimittis Domine*, donnant ainsi un exemple que peu de réformateurs ont su donner. Son âme modeste, pure et bienveillante chercha le port au lieu de rester dans les orages. Sumner était par momens tenté de suivre cet exemple : il servait le gouvernement de M. Lincoln, à la tribune, dans le sénat, partout où sa voix était entendue; mais il le servait en maître, s'il était permis d'user de cette expression, il était impatient, défiant. La longue habitude de l'opposition donne aux esprits les plus généreux des plis incommodes à effacer; elle détruit la confiance, la bonne humeur, la netteté des vues. Une culture trop raffinée est aussi propre peut-être à débiliter les hommes politiques, car elle accumule trop de pensées et de doutes sur la route de la force et de l'action.

Me sera-t-il permis de parler des heures les plus heureuses passées avec Sumner dans la compagnie du poète Longfellow, son ami le plus intime, d'Emerson, d'Oliver Wendell Holmes, de James Lowell, d'Agassiz, et de quelques autres membres du club littéraire de Boston? Je trouvais dans ce cercle choisi quelque chose de l'enthousiasme de notre ancienne pléiade poétique, des amitiés sans trace de jalousie, la curiosité la plus vive à l'endroit de l'Europe, moins de ses hommes d'état et de ses souverains que de ses écrivains, le calme le plus grand parmi les remuemens de la guerre

civile, un patriotisme des plus chauds pourtant, une émotion grave et contenue qui n'ôtait rien au charme de la plus aimable hospitalité. Tous ces hommes avaient le sentiment qu'ils travaillaient à un bel ouvrage; ils façonnaient la pensée d'une nation jeune, éblouie de ses propres espérances, assez fière déjà pour priser les grandeurs de l'esprit plus que celles de la matière. Ce sentiment respirait dans la gravité presque auguste d'Emerson, dans l'olympienne douceur de Longfellow, dans la grâce de Lowell, dans l'esprit de Holmes, dans l'ardeur d'Agassiz, qui avait apporté à l'Amérique, avec l'art d'observer, une passion sientifique insatiable.

Sumner était l'objet d'un grand respect dans ce cercle, où il aimait à dérober quelques heures à la politique; mais la campagne présidentielle était commencée, et le sénateur du Massachusetts ne pouvait pas ne pas y prendre sa part. Je l'entendis parler un soir à Faneuil Hall devant 2,000 personnes. Il compara les programmes du parti républicain et du parti démocratique, évitant de parler des personnes et se tenant dans les idées générales. Il y avait des noirs dans l'assistance : ils étaient suspendus à la parole de celui qu'ils regardaient comme leur libérateur, leurs yeux vitreux suivaient tous ses gestes, ils écoutaient, comme des enfans, sa parole grave, qui semblait frapper des coups répétés et retentissans.

Quelques semaines après, je retrouvai M. Sumner à Washington; c'est lui qui me conduisit chez M. Lincoln, à la Maison-Blanche et chez M. Seward. Je restai assez longtemps dans la capitale pour me convaincre que le président avait pour le sénateur du Massachusetts les sentimens d'une grande déférence. Il ne se laissait pas volontiers aller devant lui à ces saillies qui au reste ne lui servaient d'habitude qu'à fermer la bouche aux indiscrets et aux importuns. Il laissait voir plutôt la tristesse, qui était le fonds naturel de son caractère; son bon sens un peu inculte demandait des leçons en même temps qu'il donnait des conseils. Sumner, est-il nécessaire de le dire? avait des ennemis nombreux et ardens; M. Lincoln ne se livrait pas au plaisir dangereux d'affaiblir un des soutiens de sa cause. Sa bonté finit par fondre les premières craintes de Sumner; leur ton d'esprit était tout différent, mais leur alliance, fondée sur un respect réciproque, devint enfin une véritable amitié. M. Seward était d'humeur un peu ironique; lorsque Sumner me fit l'honneur de me conduire chez lui, nous le trouvâmes, comme d'habitude, enveloppé d'un nuage de fumée. La conversation, d'abord un peu gênée, s'anima bientôt; elle tomba sur le chapitre de l'*Alabama*, et des lettres publiées sur ce sujet dans le *Times* par Historicus. Sumner s'étendit longuement sur les précédens cités par cet écrivain et opposés aux États-Unis. « Il est quelquefois bon, lui répondit

M. Seward, de n'en pas trop savoir. Au reste, si on nous enfonce dans les précédens, j'en trouverai toujours autant à fournir contre l'Angleterre qu'elle en peut fournir contre nous. » A l'encontre de M. Sumner, M. Seward conservait toujours l'espoir de ramener Napoléon III à la cause de l'Union. Il revenait sans cesse sur ce sujet, répétant toujours : « Ah! si je pouvais voir l'empereur! » Il ne pouvait comprendre qu'un souverain démocratique n'eût pas fait comme l'empereur de Russie, qui avec quelques bonnes paroles avait gagné le cœur du peuple des États-Unis. « On ne sait donc pas à Paris ce que nous sommes! » Son esprit hardi et fertile en combinaisons faisait des plans grandioses et aurait voulu y associer la France. Il s'irritait de trouver tant de froideur où il aurait voulu de l'ouverture et de la confiance. Il avait accepté les services des princes d'Orléans, mais il n'avait aucune antipathie pour les Bonaparte. Sumner affichait ses sympathies pour les libéraux et les républicains français; Seward les regardait avec quelque dédain et considérait notre nation comme plus jalouse de gloire et d'égalité que de liberté. Il se lamentait pourtant sur l'instabilité de notre politique : il cherchait les rivaux traditionnels de l'Angleterre, et il lui paraissait que nous n'avions plus même la tradition de la haine. Tandis que Sumner rêvait le triomphe des principes parlementaires dans toute l'Europe, Seward cherchait seulement deux ou trois politiques capables de grands desseins, il lui importait peu qu'ils fussent ou non des philanthropes. Sa façon de servir l'humanité était de servir son pays. Il ne croyait pas aux abstractions, il avait toujours à la bouche des noms propres. Personne mieux que lui ne connaissait les grandes forces qui emportent les nations modernes; il s'indignait moins des mauvais desseins de l'Europe que de l'ignorance qui les inspirait; il avait une foi robuste, impérieuse, emportée, dans l'avenir des États-Unis. A la fois téméraire et prudent, fécond en expédiens et tenace en ses projets, le génie en un mot le plus souple et le plus dur, il différait profondément de Sumner, plus ignorant des passions humaines, rempli de grandes pensées, parfois de chimères, esprit d'un vol toujours droit et élevé. Je m'étonne que les étrangers qui voyagent en Amérique ne recherchent pas davantage le séjour de Washington : dans cette ville, toute publique, sont réunis les représentans les plus intelligens de tous les états; le sénat, le gouvernement, la cour suprême, le congrès, renferment toujours des hommes éminens; New-York, Boston, Philadelphie, ont encore quelque chose de provincial; Washington est vraiment capitale, et les petites grandeurs de province y sont éclipsées par la grandeur nationale. Les fonctions de M. Sumner le mettaient en rapports constans avec les membres du corps diplomatique; on le recherchait pour la sûreté

de son commerce, l'intérêt de sa conversation, et il avait trouvé des amis véritables parmi tous les ministres qui avaient résidé quelque temps en Amérique. Sa vie était des plus laborieuses; il se levait de grand matin, donnait des audiences, écrivait ses rapports, et chaque jour on le voyait à sa place au sénat, soutenant les projets de loi qu'il avait préparés. Il était sans cesse occupé à cette époque des mesures de détail qui devaient suivre l'abolition de l'esclavage; ce n'était pas assez de donner la liberté aux noirs, il fallait leur donner un état civil, des droits électoraux, le bienfait de l'éducation publique. L'opposition dans le sénat n'était plus très nombreuse depuis la défection des sénateurs du sud, mais elle était ardente, d'humeur presque rebelle. Un jour, je causais dans l'enceinte même du sénat avec M. Sumner et M. Reverdy Johnson, qui était parmi les mécontens. Un sénateur du Kentucky, ancien gouverneur de cet état frontière, s'approche de Sumner et lui dit : « Eh bien! quand accepterez-vous les vingt-cinq nègres que je vous offre depuis trois mois? Je paierai leurs frais de voyage. Votre loi (on discutait en ce moment une loi relative aux femmes et aux enfans des noirs enrôlés dans l'armée fédérale) va faire de nouveaux malheureux. Quand en aurez-vous fait assez? Vous perdez ce pays. Vous êtes bien bon de parler encore de la constitution. Foulez-la franchement aux pieds. Les argumens constitutionnels dont vous vous servez comme sénateur vous feraient rire comme avocat; tous vos avocats de Boston en riraient avec vous. » Il continua ainsi longtemps avec une sorte de familiarité irritée et farouche. Sumner l'écouta sans répondre un seul mot. « Vous les voyez, me dit-il, voilà ce que j'ai enduré pendant des années; à la façon dont on nous traite maintenant que notre parti est au pouvoir, vous pouvez deviner ce qui se passait ici autrefois. »

Quand je quittai Washington pour me rendre à l'armée devant Richmond, Sumner voulut bien me donner pour le général Grant une lettre qui m'assura la réception la plus hospitalière. Je ne rappellerais point ce souvenir sans un incident qui se rattache aux premiers rapports du sénateur du Massachusetts et de celui qui devait devenir le président de la république. Le général Grant est un homme froid et silencieux; il m'avait fait donner une tente à son quartier-général, mais je ne le vis jamais pendant mon bref séjour qu'à l'heure du dîner, qui était aussi court que frugal. A peine un mot était prononcé devant lui; je me souviens qu'un jour un des officiers d'état-major parla d'une attaque préparée à l'embouchure d'une rivière, et dit que la barre à marée basse avait seize pieds de profondeur; Grant releva la tête : « dix-huit pieds, dit-il, » et tout le monde se tut. Quand je fus prêt à partir, j'en donnai avis

la veille, comme c'était la règle; ce jour-là, après le dîner, le général, qui d'ordinaire rentrait tout de suite dans sa tente, me fit l'honneur de me demander de faire avec lui une petite promenade. Le soir était presque venu, on était au mois de janvier. « Vous m'avez apporté une lettre de Sumner, me dit-il; je ne m'occupe point de politique, mais on écrit dans les journaux que j'appartiens au parti démocratique. Vous pouvez dire à Sumner que je suis avant tout le serviteur de l'Union et du gouvernement, que je n'ai pour ses amis et particulièrement pour lui que de l'estime. Il fait sa besogne au sénat, je fais la mienne, comme je puis, ici, et bientôt, je l'espère, nous entrerons dans Richmond. » Le parti démocratique fondait alors de grandes espérances sur Grant et méditait de l'opposer quelque jour à Lincoln. Ces quelques mots, prononcés avec la plus grande simplicité, me touchèrent plus qu'ils ne me surprirent; j'étais confus de recevoir une marque de confiance d'un homme si avare de paroles. D'abord froid, avec une sorte de timidité contractée dans les solitudes de l'ouest, austère dans sa vie, dans son costume, l'infatigable, l'impassible Grant est resté dans ma mémoire avec tous les signes du commandement, comme une volonté vivante, tenace, inexorable, un de ces hommes sans faiblesse et sans plis qui sont faits pour terminer une guerre civile, trop profondément imbu des sentimens de sa race pour songer à la terminer autrement qu'au profit de la loi. L'heure du triomphe approchait; mais la victoire même ne pouvait plus effacer dans l'âme naturellement bénigne de Lincoln le souvenir de tant d'angoisses, de tant de douleurs, de sang versé; la mort vint le délivrer et le prendre sur ce sommet où l'avait porté la fortune. Dès que Lincoln fut frappé, on alla chercher Sumner; il assista à la lente agonie, et peut-être regretta-t-il d'avoir quelquefois douté de celui qui avait été choisi pour être le martyr de l'Union.

Sumner se fit dans le sénat l'exécuteur testamentaire de Lincoln; il devint, pour ainsi dire, le chef du parti républicain, et son influence, alors prédominante, triompha de celle de Johnson, élevé de la vice-présidence au pouvoir suprême. Ses efforts se concentrèrent sur deux points après la fin de la guerre, la réorganisation des états du sud, les négociations avec l'Angleterre. Les états du sud étaient occupés militairement, leurs constitutions particulières naturellement mises à néant; la constitution fédérale avait été révisée suivant les formes indiquées par cette constitution même, et l'esclavage avait été à jamais aboli. Il s'agissait de ramener les états vaincus de la condition de territoire conquis à celle d'états fédéraux, jouissant de tous les droits constitutionnels, capables d'être représentés au sénat et au congrès, dotés de constitutions particulières

discutées et votées par les électeurs dans chaque état. Le sud, résigné à accorder aux noirs des droits civils, répugnait à leur donner le droit électoral. Sumner lutta contre cette tendance, et travailla de toutes ses forces à effacer dans toute la législation le privilége de la couleur. Ce n'était pas toutefois chose facile que de faire passer cette égalité dans les constitutions et dans les codes particuliers des états du sud; ce travail s'est opéré lentement, difficilement; le nord n'a pu rendre au sud ses libertés qu'au fur et à mesure que le sud faisait lui-même l'abandon de ses anciens priviléges.

Le gouvernement avait une autre tâche qui put sembler un moment presque aussi ardue. Le commerce des États-Unis avait été ruiné pendant la guerre par les corsaires sortis des ports de l'Angleterre : les revendications du cabinet de Washington ne s'étaient pas fait attendre. Sumner prononça sur ce sujet un discours qui jeta le plus grand émoi en Angleterre. Suivant lui, l'Angleterre avait violé le droit des gens dès le début des hostilités; elle était non pas seulement responsable des dommages directement infligés par les corsaires, mais des dommages indirects causés au commerce américain par la reconnaissance hâtive des états confédérés en qualité de belligérans, par les encouragemens donnés à la rébellion, et enfin par les déprédations des corsaires. L'évaluation de ces dommages indirects était, on le devine, des plus difficiles, et restait forcément trop arbitraire; Sumner eut le tort de donner un chiffre pour les représenter, mais au fond nous lui avons entendu dire à lui-même que, si le chiffre était chose indifférente, le principe des dommages indirects ne l'était point. Il est certain que rembourser simplement les armateurs dont les navires ont été brûlés ou coulés en pleine mer, ce n'est point indemniser tous ceux que la crainte des corsaires a contraints à vendre leurs vaisseaux à vil prix et à interrompre toutes leurs opérations commerciales. Un premier traité avec l'Angleterre avait reçu la signature de lord Clarendon et du négociateur américain. M. Sumner n'eut pas de peine à déterminer le sénat à refuser sa ratification à un traité qui non-seulement consacrait l'abandon des dommages indirects, mais qui n'assurait pas sérieusement les revendications les plus légitimes, et qui ne renfermait pas la moindre trace d'un regret ou d'une réparation morale.

III.

En 1869, le parti républicain porta le général Grant au pouvoir, et ici commence la partie la plus pénible, sinon la moins instruc-

tive de notre tâche. Il n'y a pas de spectacle plus douloureux que le déchirement d'une union que tout devrait resserrer et que tout vient détruire, — la métamorphose et comme l'empoisonnement lent de l'amitié, de la confiance, de l'estime. En prenant possession de la présidence, le général Grant appela à la secrétairerie d'état M. Hamilton Fish. M. Sumner et M. Fish étaient alors en parfaite harmonie. En envoyant M. Motley comme ambassadeur à Londres, le général Grant honorait un ami personnel de Sumner, en même temps qu'un serviteur éminent de l'Union. Le président attachait beaucoup d'importance à ce choix à cause de la nature particulièrement délicate des questions pendantes entre les deux pays. M. Sumner eut aussi part au choix de M. Bancroft Davis, nommé assistant secrétaire d'état (c'est le titre donné au fonctionnaire qui assiste le secrétaire d'état, ministre des affaires étrangères). Il ne resta pas étranger à la rédaction des instructions données à M. Motley en ce qui concernait l'*Alabama*. Le secrétaire d'état et le président du comité des affaires étrangères échangèrent longtemps leurs vues sur tous les sujets. Les fonctions de M. Sumner et la nécessité de faire ratifier par le sénat tous les choix diplomatiques et tous les traités conféraient à M. Sumner une sorte de patronage ou tout au moins de contrôle sur l'administration. Abusa-t-il un peu de l'autorité qui lui était dévolue, autorité plutôt morale qu'officielle? Il n'y a rien de si difficile que de s'amoindrir, de s'effacer, de se contenter des réalités sans les apparences. Le général Grant pouvait se considérer moins comme l'élu du parti républicain que de la nation tout entière et de la fortune; il apportait au pouvoir quelques idées simples et justes; moins il était disposé à jeter le poids de sa prérogative entre les partis, plus il était enclin et décidé à faire respecter son avis quand il jugeait à propos de l'émettre. Il n'avait pas l'humeur accessible, la patience infatigable, l'ouverture de M. Lincoln, et Sumner sentit bientôt comme une main invisible qui le séparait d'un président silencieux, d'humeur réservée, habitué à quelques figures familières, ennemi de toute discussion. Ce ne fut pas sans doute sans effort qu'il se laissa entraîner jusqu'à l'opposition déclarée.

Cette opposition éclata à propos d'un traité relatif à Saint-Domingue. Le président était très désireux d'annexer une des Antilles à la république; il croyait avoir trouvé une occasion très favorable à Saint-Domingue. Toute sa vie, Sumner avait combattu la doctrine des annexions; le sud voulait s'emparer des Antilles, comme il s'était emparé du Texas, pour étendre le domaine de l'esclavage. Les représentans du nord n'avaient pas cessé de dénoncer ces ambitions, aussi bien que les fourberies et les violences qu'elles avaient encou-

ragées. L'esclavage détruit, il était permis de considérer d'un autre œil une question qui devenait plutôt nationale. L'Espagne, l'Angleterre, la France, le Danemark, avaient de vastes possessions ou du moins un pied dans les Antilles. Quelques-unes des îles étaient devenues pendant la guerre les arsenaux et les centres de ravitaillement des rebelles. On ne saurait être trop surpris si le président Grant prêta l'oreille à ceux des habitans de Saint-Domingue qui vinrent le solliciter et lui offrir un site pour un magnifique port militaire dans la baie de Samana. Sumner attaqua ce projet avec une grande violence. Il ne se contenta pas d'en indiquer les dangers lointains : il montra que, la république dominicaine une fois annexée, Haïti serait absorbé fatalement par les États-Unis, qu'il faudrait admettre ces territoires insulaires dans l'Union, qu'on entrait ainsi dans une voie où l'on ne pourrait plus s'arrêter, et qu'on soumettait à une épreuve trop dangereuse les principes traditionnels du gouvernement fédéral. C'était déjà une besogne assez difficile de ramener les anciens états du sud à la vie constitutionnelle; l'Union devait se recueillir, se corriger, panser ses plaies plutôt que de songer à étendre indéfiniment ses limites. Sumner ne se contenta pas malheureusement de ces argumens généraux; il dénonça la conduite, les motifs des négociateurs dominicains, il accusa le président de soutenir par l'appui de vaisseaux de guerre américains celui qu'il nommait l'usurpateur Baez, de se rendre ainsi le complice d'un homme qui voulait vendre son pays.

L'éloquence la plus chaleureuse doit savoir s'imposer des règles : le président avait fait auprès de M. Sumner, pour le ramener à son avis, des efforts personnels qui lui avaient peut-être coûté; il ne pouvait lui en vouloir de le trouver ferme dans sa résistance, mais il fut justement offensé d'une attaque si directe et si personnelle. M. Sumner entraîna le sénat, mais il avait trop triomphé, il n'avait pas su mesurer ses coups. On ne doit pas corriger ses partisans comme ses ennemis, il faut savoir reconnaître ce qui est dû au chef de l'état, et ne point diminuer de ses propres mains l'autorité qu'on a contribué à élever; Sumner s'était mépris d'ailleurs sur sa force, non qu'il eût médité la lutte de l'homme d'état contre le chef d'état, qui finit parfois par le triomphe de l'homme d'état, il n'avait point un tel dessein, mais il croyait que le sénat resterait toujours rangé derrière lui et qu'il pourrait guider le pouvoir exécutif. Il reconnut bientôt que ceux qui avaient voté avec lui ne voulaient point partager sa disgrâce. Comme tous les hommes qui ne sont point habitués aux débats parlementaires, le président avait cru voir dans le discours de Sumner plus que celui-ci ne voulait y mettre; il avait accepté la bataille avec une décision militaire quand on faisait mine

de l'offrir plus qu'on n'avait d'envie de la livrer. M. Motley, qui était à Londres, fut extrêmement surpris d'être rappelé, et M. Sumner put croire que l'ambassadeur des États-Unis était la victime de l'amitié qu'il lui portait. Il se plaignit avec plus d'amertume qu'il n'eût fait sans doute, s'il s'était agi de sa propre personne; la rupture entre le président et lui devint complète. Il se laissa glisser et tomber de plus en plus dans l'opposition, et s'étonna bientôt de ne plus être suivi que par quelques partisans. Il se retrouva dans ce sénat, où sa voix avait été pendant quelques années la plus écoutée, presque seul, séparé de ceux qui avaient longtemps combattu à ses côtés, aigri, souvent injuste et se croyant victime de l'injustice, déchu dans le triomphe des siens, n'ayant que la lie et l'amertume du pouvoir sans en avoir le miel. Ce qui lui restait de ce pouvoir lui échappa enfin, et un vote des sénateurs républicains lui enleva la présidence du comité des affaires étrangères. Il affecta dès ce moment de considérer le parti républicain comme l'instrument d'un gouvernement personnel, nouveau aux États-Unis. Il lança de ces mots qui sont des flèches qui ne peuvent sortir de la plaie, osa dire à ses anciens amis : « Au lieu de républicanisme, il n'y a plus ici que du *grantisme* (1). » Il jeta sur l'avenir de la démocratie un regard désespéré, montra les partis semblables à autant de machines mues par quelques artisans d'intrigues, la corruption croissante, le peuple mené par des politiques serviles, les généraux heureux succédant aux grands citoyens, et dans l'obscur avenir le césarisme européen transporté dans le Nouveau-Monde. Il ne faudrait point croire qu'il souffrît, après une vie si laborieuse consacrée au service de son pays, de n'avoir aucune part directe au gouvernement : il avait le droit de dédaigner les honneurs; il était de ceux qui les distribuent et n'en gardent rien pour eux-mêmes; il avait repoussé l'offre de l'ambassade de Londres, qu'on le pressa un moment d'accepter quand son opposition menaçait de devenir incommode. Il souffrait de l'isolement, de l'ingratitude des hommes, de ce travail à rebours qu'il était réduit à faire, des fatigues d'une lutte qu'il sentait sans espoir, des nouvelles alliances auxquelles il était condamné. Il n'avait plus pour retremper ses forces, pour enraciner sa volonté, une grande cause à défendre, comme l'émancipation; son horizon s'était rétréci. Il avait encore des échappées de générosité, il plaidait volontiers pour les vaincus, pour les états du sud, réclamait pour eux les libertés qu'ils avaient perdues; il était toujours le paladin du droit, mais il ne pouvait pas se persuader à lui-même que le droit souffrît de mortelles injures. Il voyait le pays reprendre

(1) Discours du 31 mai 1872.

ses forces sous le gouvernement de celui dont il était désormais séparé comme par une barrière insurmontable, les finances prospères, les lois respectées, les états de l'Europe jaloux d'effacer par leurs empressemens les souvenirs de leurs anciennes froideurs. Il y avait bien des taches dans ce brillant tableau, mais si elles disparaissaient déjà pour l'Europe, elles devaient assurément disparaître pour l'histoire. Il se condamnait au métier de censeur à un moment où la censure était non plus la fière et retentissante protestation de la justice, mais un murmure vain perdu dans le bruit d'un monde occupé, prospère et joyeux.

Les négociations avec l'Angleterre avaient été reprises, et elles aboutirent enfin au traité de Washington. Sumner avait fait rejeter le projet de traité de lord Clarendon, mais il ne put obtenir que dans le nouveau traité on reconnût le principe d'une indemnité pour les dommages dits indirects. L'Angleterre avait tenu ferme sur ce point; elle avait cherché à apaiser les ressentimens des États-Unis en exprimant ses regrets sur les déprédations commises par l'*Alabama*, elle avait non-seulement accepté certaines règles internationales, qu'elle avait jusque-là rejetées, mais elle avait consenti à ce que ces règles eussent, en ce qui la concernait, un effet rétroactif et fussent appliquées dans l'arbitrage qui devait suivre le traité. L'abandon des dommages indirects causa un grand chagrin à Sumner, il lui parut que son pays était trop pressé d'effacer toutes les traces du passé, qu'il se contentait à trop bon marché, et il ne trouvait pour l'avenir aucune garantie sérieuse dans des règles internationales déjà contestées dans le parlement anglais, que rien n'obligeait à soumettre à la sanction des grandes puissances, et dont l'utilité pouvait se trouver épuisée aussitôt après la fin de l'arbitrage.

L'opinion publique se séparait de plus en plus de cette petite phalange des républicains qui avaient pris, avec Sumner, le nom de républicains libéraux, et qui avaient fini par se coaliser avec le parti démocratique. Elle accueillait le traité de Washington et l'arbitrage de Genève comme une satisfaction; quelques abus, quelques désordres administratifs la laissaient indifférente, elle approuvait l'attitude prise par le général Grant vis-à-vis du sud. A la suite de la guerre civile et de l'émancipation, la plupart de ces états étaient complétement désorganisés; des aventuriers du nord (on les nommait les *carpet-baggers*, porteurs de sac de voyage) étaient venus se jeter sur les provinces reconquises comme sur une proie, ils entraînaient les noirs au scrutin, nommaient des conventions, bâclaient des constitutions; souvent des législatures rivales, ainsi improvisées, se disputaient le pouvoir et l'influence dans le même état;

l'Alabama, la Louisiane, d'autres états encore, vivaient dans un désordre pareil à celui des petites républiques de l'Amérique du Sud. Le général Grant avait demandé au congrès et avait ob t pouvoirs suffisans pour réprimer les désordres les plus scandaleux; il offrait aux législatures légalement élues l'appui des régimens fédéraux, et pouvait évoquer devant les cours des États-Unis des causes qui en d'autres temps eussent été réservées aux cours provinciales. Les démocrates criaient à la tyrannie, mais les anciens planteurs eux-mêmes préféraient la protection du pouvoir exécutif à l'anarchie ou à l'omnipotence de petits gouvernemens de hasard, d'autant plus violens qu'ils étaient plus faibles. Le gouvernement central était devenu une sorte d'arbitre au milieu des factions, et le président, qui n'était qu'un citoyen dans le nord, redevenait quelquefois un général dans les anciens états rebelles. L'histoire intérieure de ces états pendant les années qui suivirent la guerre civile est fort peu connue; mais, quand on lit les actes d'accusation dressés contre Grant pendant la campagne électorale qui suivit sa première présidence, on ne trouve aucun fait qui dénote de sa part l'intention de substituer sa volonté aux lois. Qu'il fût l'exécuteur rigide de ces lois, c'était son droit, et c'était son devoir; ces lois étaient l'œuvre du congrès et du sénat, non la sienne.

Quand le terme des pouvoirs présidentiels approcha, Sumner se laissa entraîner dans le camp de ceux qui combattaient la réélection de Grant. Les républicains du Massachusetts furent extrêmement irrités contre lui, ils l'accusèrent de trahison, la législature l'avait déjà censuré solennellement parce qu'il avait demandé qu'on n'inscrivît pas sur les drapeaux des régimens les dates des batailles livrées pendant la guerre civile. Que les temps étaient changés! Sumner, jadis objet de l'horreur des démocrates et des planteurs, était devenu presque leur favori; il avait plaidé pour les noirs, il plaidait maintenant pour les vaincus. Sa générosité naturelle l'entraînait du même côté que son irritation contre le parti républicain, qu'il accusait de froideur, de mollesse et de servilité. Pourtant il ne voulut point prendre part à la campagne présidentielle; il prétexta de l'état de sa santé pour venir en Europe.

Le parti démocratique, coalisé avec les républicains dissidens, n'avait chance de lutter avec quelque succès contre le général Grant qu'en portant son choix sur quelque personnage considérable, inspirant confiance au pays, d'une sagesse éprouvée, supérieur pour ainsi dire aux partis, capable de servir d'arbitre entre tous et de représenter la grandeur et les intérêts nationaux. Il n'y avait qu'un nom qui, à ces titres divers, pût être opposé à celui de Grant; c'était celui de M. Adams, fils et petit-fils de présidens, qui avait si

longtemps tenu une place honorable au congrès, qui pendant la guerre avait fait respecter à Londres la dignité du ministre des États-Unis, et n'avait pas commis une seule faute dans les circonstances les plus critiques, qui enfin venait de prendre part à la conférence arbitrale de Genève. La convention démocratique lui préféra M. Greeley, l'éditeur de *la Tribune*, qui avait scandalisé le monde financier par des théories sur le papier-monnaie contraires aux principes de l'économie politique, homme estimable, mais d'esprit faux, sans énergie, jouet plutôt que conducteur de son parti. M. Sumner ne conserva pas beaucoup d'illusions sur le résultat de la lutte; il était à Paris, entendant à peine l'écho de la lutte lointaine; j'étais quelquefois le confident de ses tristes pensées. Il se plaignait beaucoup de sa santé; il était difficile d'imaginer que cet homme si grand, presque un colosse, encore droit et fort en apparence, fût obligé d'hésiter devant le moindre effort, devant une promenade, une visite. Il était plus changé moralement que physiquement; à travers sa douceur inaltérable, on sentait je ne sais quelle lassitude et quel désenchantement profond. La distance opère comme le temps, elle met un brouillard devant les hommes et les événemens, et ne laisse plus paraître que les linéamens les plus importans des choses. Sumner repassait de loin, dans la solitude, les années récemment écoulées, et se demandait peut-être s'il avait toujours choisi les meilleurs moyens pour arriver à ses fins, s'il n'avait pas trop guerroyé sur des détails, s'il n'avait pas été trop sévère pour les uns, trop indulgent pour les autres. Il ne se plaignait pas, il n'y avait pas d'amertume dans ses discours; mais il souffrait certainement d'une rupture qui n'eût jamais ému sa fierté, s'il avait pu véritablement refuser une sorte d'admiration et d'estime à l'homme qui avait rompu avec lui.

Il y a des maux sans remède, des chemins qu'on ne peut traverser qu'une fois; Sumner le savait, il n'évoquait pas volontiers certains souvenirs; il ne critiquait pas souvent devant ses amis français le gouvernement de son pays. Il leur parlait plus volontiers de la France; il avait éloquemment plaidé la cause de notre pays aux États-Unis dans un discours qui avait été imprimé sous ce titre: *Le Duel de deux nations*. Il avait blâmé la folle déclaration de guerre faite à l'Allemagne, mais flétri, comme une iniquité et un abus du droit de conquête, l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Selon lui, l'Allemagne victorieuse, contente d'une forte indemnité pécuniaire, pouvait inaugurer en Europe une ère nouvelle. Il caressait volontiers le rêve d'un arbitrage applicable à toutes les querelles nationales. La science de Grotius était restée son étude favorite, et il se flattait que le droit des gens trouverait un jour des règles fixes et une sanction efficace.

Sumner n'avait jamais aimé l'empire, il avait blâmé la guerre de Crimée; si l'expédition d'Italie avait flatté ses passions libérales et jusqu'à ses penchans de lettré, la guerre du Mexique avait aiguisé son instinctive aversion pour le gouvernement impérial. A l'époque où les derniers parlementaires français vivaient dans l'ombre, hors des rayons des victoires de Sébastopol, de Magenta, de Solferino, loin des splendeurs d'une cour qui attirait les yeux de toute l'Europe, oubliés par un peuple affamé de gloire, de richesse et de plaisir, ils étaient toujours à ses yeux les représentans de la France. Il avait reçu, protégé des réfugiés français, comme ses ancêtres eussent accueilli des huguenots proscrits, et parfois sa générosité s'était singulièrement égarée. Il voyait volontiers des héros chez tous ceux qui se disaient les victimes de la liberté. Il regarda Sedan comme le châtiment du 2 décembre. Il trouvait la France vaincue, Paris portant encore les traces d'un double siége. Il se faisait conduire devant les ruines qui bordaient les deux rives de la Seine, et méditait tristement sur la folie des nouveaux iconoclastes. Les hommes qu'il avait le mieux connus autrefois, qu'il avait vus unis dans une lutte entreprise au nom des idées libérales, il les trouvait séparés, mécontens les uns des autres, s'accusant mutuellement de désertion. Il était surpris de l'isolement de ceux qu'il admirait le plus, du vide fait autour de certains noms, de l'inaction et de la langueur de quelques-uns. Il s'affligeait de nos divisions, il ne comprenait pas nos terreurs, et ne voyait pas tout ce qui s'était écroulé avec les murs de nos forteresses et de nos palais incendiés; marchant sur les cendres d'une invasion et d'une guerre civile, il avait les yeux encore tournés vers un idéal de gouvernement populaire, pacifique, tolérant. Le mouvement tumultueux des affaires publiques, où la parole avait repris la première place, lui cachait le mouvement invisible et profond des instincts nationaux blessés. Il vit M. Thiers; il l'avait quitté, représentant encore actif de la monarchie constitutionnelle, il le retrouvait devenu l'espoir et le soutien du parti républicain. Sumner rêvait pour la France une république libérale et généreuse, où les princes de l'ancienne famille royale eussent trouvé une place éminente, et qui eût ajouté à la force matérielle de la démocratie les puissances d'imagination qui sortent de l'histoire. Il fut surpris de sentir, partout où il mit le pied, des barrières invisibles, de respirer partout la méfiance, la colère et souvent la haine. Il admira l'ardeur infatigable de M. Thiers, cette liberté d'esprit qui lui permettait de passer d'une discussion sur la constitution américaine à un parallèle entre le mythe allemand de Faust et le mythe latin de don Juan; il fut surpris de trouver cette intelligence à peine ployée par les malheurs de la patrie et triomphante dans la défaite universelle.

Avant de partir pour les États-Unis, Sumner avait voulu visiter Chantilly. Le duc d'Aumale, qui l'avait connu en Angleterre, lui fit lui-même les honneurs de ce beau lieu; il le promena en voiture à travers les grandes écuries désertes, sous ces berceaux épais où les ombres des grands arbres jouent sur le marbre des statues, le long de ces eaux qui disent leur éternel murmure autour d'un château touché de la mort; il lui montra dans le château cette galerie des batailles de Condé, où il semble que Condé aille entrer, tant on y respire l'air des temps passés. Familier avec notre histoire nationale, Sumner était capable de goûter le charme de tant de souvenirs, qui sont déjà des énigmes pour plus d'un Français. On ne sait pas quel attrait puissant le passé exerce sur les nations encore jeunes qui commencent à peine leur histoire. Elles regardent avec une sorte de piété et d'envie mille choses auprès desquelles passe notre indifférence égoïste et lasse. Sumner allait jusque dans les boutiques des libraires chercher les vieux missels, les reliures de Groslier, les livres rongés du temps, les estampes. Il n'était ni collectionneur ni bibliophile, il amusait ses yeux et sa pensée, et voulait, si on excuse le mot, voler quelque chose à l'Europe pour en faire don à l'Amérique.

Il souffrait d'une maladie étrange qui le jetait par momens dans des angoisses très alarmantes. Il éprouvait comme l'impuissance de vivre; cependant son corps restait robuste en apparence, et sa faculté de travail semblait toujours la même. Le repos ne lui faisait aucun bien, car il le remplissait de rêves, de pensées pénibles, de retours douloureux sur le passé, de sombres pronostics. Il avait traversé successivement l'âge du labeur tranquille, puis l'âge héroïque des victoires achetées par le courage; il était arrivé aux années où la vie se décolore et où les ombres de la mort commencent à s'étendre sur la pensée. Le parti auquel il avait prêté plutôt que donné l'appui de son nom allait subir une défaite presque honteuse. Il fallait retourner à Washington, non plus suivi des longues acclamations populaires, mais en vaincu, sans ardeur, sans espoir, presque sans but. Des chagrins d'une nature très intime, dont je ne soulèverai pas le voile, contribuaient encore à l'assombrir. La main douce et généreuse qui aurait pu fermer les plaies de ce cœur ulcéré lui manquait; il n'avait pas d'enfans, il n'avait plus de femme.

Le dernier voyage que Sumner fit en Europe contribua à calmer l'ardeur de son opposition; il avait vu l'Angleterre, la Russie, la triomphante Allemagne, rechercher à l'envi l'amitié de son pays; le tableau des États-Unis lui semblait moins sombre auprès de celui de l'Europe armée jusqu'aux dents, agitée de haines inexorables, et prête à je ne sais quelle nouvelle guerre de cent ans. Il avait vu

bien d'autres faiblesses, d'autres folies et d'autres misères que celles qui le blessaient à Washington, des gloires plus mensongères, des grandeurs plus factices, des ressentimens plus jaloux, des abîmes plus profonds. Il revint apaisé, plus disposé à reprendre sa besogne législative. Il reprit sans bruit sa place au sénat : ses anciens amis n'eurent pas besoin de lui ouvrir leurs bras, il se retrouva dans leurs rangs comme s'il ne les eût jamais quittés, non qu'il songeât à partager avec eux le pouvoir que la nation venait de leur rendre pour quatre ans; mais ses blessures étaient cicatrisées, il n'avait plus de colère et en reprenant son rang dans son parti il jouissait de ce plaisir, qui n'est donné qu'à peu, de servir encore ceux qui ne pouvaient plus le servir. La législature du Massachusetts revint, par un vote solennel, sur le blâme qu'elle avait deux ans auparavant infligé à son sénateur; cette réparation fut la plus douce pour Sumner, car il aimait le Massachusetts comme le Breton la Bretagne, et il aurait pu lui dire : *Et tu quoque*, quand il en avait reçu un coup si sensible à son patriotisme.

Il mourut peu de jours après, le 12 mars 1874, dans une crise de la maladie qui le tourmentait depuis des années (*angina pectoris*). Cette fin inattendue provoqua dans toute l'étendue des états comme une explosion de reconnaissance et d'admiration. Le peuple, capricieux et léger comme bien des princes, avait presque oublié Sumner : il semblait que son nom appartînt déjà au passé; mais quand il disparut de cette scène qu'il avait si longtemps remplie, un grand vide se fit tout d'un coup. On se demanda si l'on avait assez reconnu d'aussi longs, d'aussi grands services, si ce dévoûment exclusif aux intérêts publics, ce labeur sans relâche, cette incorruptibilité antique que pendant trente ans le soupçon même n'avait jamais pu effleurer, avaient reçu des récompenses dignes d'une grande nation. 4 millions de noirs pleurèrent celui qu'ils regardaient comme leur libérateur; les cloches de Charleston sonnèrent le glas pour celui qui avait si longtemps été détesté dans les Carolines. Les plus belles fleurs du sud furent envoyées à Washington, car c'est la mode en Amérique de parer le mort de fleurs, et amoncelées sur le cercueil de Sumner, sur le siége qu'il occupait au sénat et qui avait jadis été baigné de son sang. Le voyage de ce cercueil de Washington à Boston fut un long triomphe funèbre; partout les villes sollicitaient l'honneur de le garder quelques heures, et les populations se pressaient pour apercevoir ce qui restait d'un grand serviteur de l'Union.

Avec Sumner disparaissait un des représentans de cette forte génération d'hommes d'état qui ont porté l'Amérique au degré de puissance où le monde l'aperçoit aujourd'hui, et qui ont été les guides

plutôt que les serviteurs de la démocratie. Pénétrés de respect pour l'œuvre de leurs pères, ils l'ont pourtant corrigée en effaçant les traces d'une institution qui menaçait de la corrompre. Sumner honorait le peuple et méprisait la popularité; il était orateur, non tribun, ne parlant jamais que pour un but, dans l'intérêt d'une cause et non pour le plaisir vain des applaudissemens. Réformateur, il n'avait rien de chimérique dans l'esprit, tenant bien plus de Grotius, de Montesquieu, de Blackstone, que de Rousseau ou des socialistes. En demandant la liberté pour les noirs, c'était leur droit à la famille, leur droit à la propriété qu'il réclamait. Il n'avait pas d'horreur instinctive pour les aristocraties, pour les vieilles dynasties, il ne détestait que la tyrannie, mais il savait que la tyrannie sait prendre les masques les plus divers. Le trait le plus frappant de son caractère était un respect sincère, instinctif et plein pour l'intelligence; ses amis les plus chers étaient des poètes, des historiens, des penseurs. Il ornait sans cesse son esprit par la lecture des grands écrivains de tous les pays. La collection de ses discours, qui sera bientôt publiée, formera plus de dix volumes; on y trouvera, au milieu des matières souvent les plus arides, des échappées fréquentes sur le monde heureux des muses. Il y avait par momens une grâce singulière mêlée à son éloquence, d'ordinaire un peu lourde, à sa logique écrasante, à sa science trop exubérante. Dans un pays à la fois avide et prodigue, enflé de sa force et de sa richesse, Sumner restait comme un type des anciens temps; simple de mœurs, désintéressé, délicat et raffiné dans ses goûts, vivant sur les bords du fleuve qui charriait les ambitions et les convoitises vulgaires, les yeux toujours fixés sur quelque chose de noble et de grand. On peut dire enfin de lui qu'il sut servir à la fois, ce qui est parfois malaisé, son pays et l'humanité, qu'il défendit toute sa vie les intérêts des États-Unis et ceux d'une race opprimée, et réussit à confondre les deux causes qui lui étaient le plus chères, celle de l'émancipation et celle de l'Union.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

FILLES DE LOUIS XV

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS ET DE NOUVELLES PUBLICATIONS.

Naguère encore ils étaient peu nombreux, ceux qui se souvenaient des filles de Louis XV. Mesdames Infante et Adélaïde exceptées, on ne savait plus que des noms. Les princesses reposaient dans une ombre discrète, sur de blanches couches virginales toutes pénétrées d'odeurs légères. On se rappelait vaguement l'étrange destinée de Victoire et d'Adélaïde, mortes à Trieste aux derniers jours du XVIIIe siècle, après avoir longtemps erré sur la terre, contemplé de loin la fin d'un monde, l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette, les funérailles de la vieille France. La mémoire d'Henriette et de Sophie avait laissé dans quelques âmes comme une traînée lumineuse, et c'est dans cette douce et pure lumière que volontiers on évoquait le chœur funèbre des six sœurs. Unies dans la vie, elles avaient été réunies dans la mort : elles dormaient avec leur père et leur frère dans les caveaux de Saint-Denis. On avait oublié le dur réveil, l'ouverture sinistre des cercueils, sorte de jugement dernier de la révolution; on se disait que ce n'était là peut-être qu'un mauvais rêve, puisque les cendres des princesses fugitives avaient été rapportées en France et rendues aux sépulcres des rois.

Elles semblaient donc dormir leur sommeil éternel, ces filles de la maison de France, et l'on aurait pu croire qu'on les laisserait en paix dans la poudre d'un autre âge du monde avec les sceptres vermoulus et les lis en poussière de leurs grands ancêtres. Il n'en a point été ainsi : les tombes des princesses ont été violées une seconde fois, leurs blancs linceuls déchirés, et, tandis que les uns

cherchaient sur l'une d'elles les stigmates de la sainte, les autres croyaient retrouver la trace d'incestes et d'immondes luxures sur les pauvres corps d'Henriette, d'Adélaïde et de Victoire.

Ce déchaînement de passions contraires suscita quelques livres d'allure peu élevée, mais judicieux et sincères, qui mirent au jour de nouveaux documens (1). De bons esprits se rencontrèrent, esprits moyens, mais honnêtes, qui ne craignirent point de répondre aux pamphlets de M. Michelet contre ces princesses, comme aux naïves apologies de la dernière des six sœurs, de Madame Louise, par M. le comte de Chambord (2), par les religieuses carmélites, par les pères de la compagnie de Jésus. Ce n'est pas que la vérité même ait la vertu de persuader les croyans dans un sens ou dans l'autre. On n'osera plus renouveler les singulières fantaisies de M. Michelet : les lourdes affirmations des gens de foi, les anecdotes de sacristie, l'éloquence des panégyristes chrétiens, ont désormais le champ libre. Tout ce monde-là est bien décidé à ne jamais se soucier de la réalité des faits : il ne connaît pas l'histoire. Heureusement l'histoire le connaît et l'étudie avec curiosité.

Nul doute que la catholicité n'apprenne bientôt que le ciel chrétien compte une sainte de plus. Si Louise-Marie de Bourbon, en religion mère Thérèse de Saint-Augustin, n'est pas encore entrée dans les célestes milices, ce sont les événemens politiques qui en sont cause, la fameuse lettre d'octobre de M. le comte de Chambord et le septennat de M. le maréchal de Mac-Mahon. Peut-être est-il piquant de noter que l'*ange* de Madame Louise de France au monastère de Saint-Denis, c'est-à-dire la religieuse qui l'initia à la vie et aux mœurs des carmélites en 1770, fut la sœur Julie, dans le siècle Julienne de Mac-Mahon, une fille de cette noble famille d'Irlande dont l'un des descendans retarde aujourd'hui, sans le vouloir assurément, la béatification et la canonisation de la fille de Louis XV. Voilà en effet bien des mois que cette cause a été introduite à Rome par Pie IX. On conçoit que le chef de la maison à laquelle appartenait cette princesse ait pu voir dans Madame Louise « un gage certain du retour des divines miséricordes sur la France. » Nous n'avons point mission de dissiper ces touchantes illusions, mais à coup sûr il n'est plus permis à un historien de bonne foi de croire encore avec le dévot prince à la « profonde humilité » et à « l'esprit de mortification » de Madame Louise. C'est là une légende dorée qui a fait son temps. Le souvenir de la future bienheureuse n'est pas non plus précisément ce qu'on appelle « une douce mémoire : »

(1) Édouard de Barthélemy, *Mesdames de France, filles de Louis XV* (1870); — Honoré Bonhomme, *Louis XV et sa famille* (1873).

(2) *Lettre de Henri au saint-père,* Frohsdorf, 17 mars 1870. — Cf. une lettre du même à M. l'évêque d'Autun, 5 janvier 1856.

à la cour, comme dans le cloître, loin de ne laisser que des exemples des plus éminentes vertus, elle a maintes fois donné le spectacle le moins édifiant.

I.

Tout a été dit sur Louis XV. La publication de correspondances et de mémoires inédits ne manquera pas de modifier quelques traits de ce caractère indéfinissable : dans son ensemble, il restera tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis dix ans, c'en est fait du Louis XV de la tradition, des romans, des historiens qui n'ont point connu ou voulu connaître la correspondance secrète, la politique occulte des vingt dernières années du règne. Le peuple n'a guère le sentiment des nuances : il se figure à son image les quelques rois bons ou mauvais dont il a gardé la mémoire. Il ne conçoit que des caractères simples et tout d'une pièce. On est Marc-Aurèle ou Néron : point de milieu. Les Claudes ont le pire destin, ils passent pour les auteurs de tous les maux qu'ils n'ont pu conjurer, et on leur fait un crime de la bonté de leur cœur, de la clairvoyance de leur esprit désabusé, de l'impuissance finale où ils se laissent aller quand ils ont acquis l'expérience des hommes, reconnu l'inutilité de la lutte.

Le fils du duc de Bourgogne fut une de ces natures très complexes dont on peut dire tout le bien et tout le mal possible, parce qu'elles réunissent en soi les extrémités du vice et de la vertu. Elles manifestent d'une façon éminente les défauts de leurs qualités, les qualités de leurs défauts. On est d'abord plus frappé des uns que des autres; un peu d'attention permet de démêler ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est point dans ces manières d'être d'un Louis XV. Quand on a suivi le développement de ses passions et de ses pensées, soumis à l'analyse psychologique son humeur et ses penchans, décomposé ce qui paraissait simple dans sa constitution intellectuelle, classé ses notions en groupes définis, subordonné les unes aux autres ses diverses familles d'idées, noté la puissance des forces vives ou latentes de son âme et surpris le jeu des plus secrets ressorts, on se trouve devant un organisme merveilleux, d'une délicatesse infinie, mais dont tous les actes sont solidaires, s'influencent réciproquement, et sont liés entre eux comme les anneaux d'une chaîne, si bien que, l'un des anneaux venant à se briser, il n'y aurait plus que des tronçons, en d'autres termes des pensées et des actions incohérentes, une rupture d'équilibre de toutes les forces de l'âme, une destruction complète de l'organisme. De là la vanité du blâme ou de l'éloge en histoire, du moins à l'ancienne manière. Le mérite et le démérite ne sont point supprimés dans les annales hu-

maines : on pénètre seulement plus avant dans le monde mystérieux de la conscience. Grâce à ses méthodes particulières d'analyse et de synthèse, l'histoire fait revivre les êtres qu'elle a préalablement soumis à une sorte de dissection morale. Partie des infiniment petits, des documens ignorés ou obscurs, elle arrive à se donner le spectacle de ces résurrections grandioses de peuples, de héros ou de rois qui s'agitent dans les profondeurs de notre mémoire, et mettent en une intime communion l'Européen du XIXe siècle avec les plus proches comme avec les plus lointains ancêtres de notre espèce. Ajoutez que l'hérédité, dont les lois commencent à se dégager d'innombrables observations, est pour l'historien une sorte de réactif : dans certaines circonstances favorables, par exemple dans la présente étude où les six filles de Louis XV, sans parler du dauphin, sont groupées autour du roi et de la reine, la nature des parens se manifeste dans les rapports qu'ils ont avec chacun de leurs enfans. Le caractère de Louis XV, si insaisissable en sa mobile unité, si fuyant en ses métamorphoses, se fixe, pour ainsi dire, à divers états dans chacune de ses filles. Elles reflètent toutes d'une manière plus ou moins accusée quelques traits à peine entrevus, souvent imperceptibles, du roi leur père.

En dix ans, Marie Leczinska avait donné dix enfans à Louis XV : le dauphin et ses six sœurs survécurent seuls. Les deux aînées, Élisabeth et Henriette, sœurs jumelles, ont dans les portraits de Nattier une ampleur de forme et une richesse de tempérament vraiment exubérantes. On les dirait déesses, mais d'un plus vieil olympe que celui d'Homère. Ce sont les sœurs des Titans, à peine sorties du chaos hésiodique et encore à l'état d'ébauche. Nulle harmonie dans les lignes, rien de la sérénité lumineuse et calme des déesses grecques : les traits sont gros, lourds et sensuels, comme ceux des enfans sujets aux convulsions. On est frappé de la bouffissure malsaine de ces chairs molles, aux larges pores, et qu'on croirait gonflées de sucs laiteux. On se rappelle ces déplaisantes maladies de la peau, ces cuisantes affections dartreuses qui, toute la vie, sans relâche, ont éprouvé les deux princesses, tué l'une d'elles. Nul rayon sur ces faces au teint plombé; aucun mauvais instinct, une tendresse calme et profonde, presque animale. Élisabeth connaîtra les joies de la maternité, les fièvres de l'ambition, les passions de l'intrigue politique; un éclair de vie intense luira dans ses yeux, animera ses traits brunis par le soleil d'Espagne. Henriette, aimante et passive, brisée de langueur maladive, sans nerf, exsangue, lymphatique, cachera ses pâleurs sous une épaisse couche de rouge.

Le dauphin et Adélaïde sont tout autres. Avant même de les bien connaître, on devine, à les voir, qu'ils tiennent de leur mère.

Louis XV en avait déjà fait la remarque : dans le dauphin, c'est le caractère polonais qui domine. Il avait cette humeur vive et changeante, cette indolente paresse, ces brillantes saillies, que l'on retrouve exagérées jusqu'au délire chez sa sœur Adélaïde, sorte de garçon manqué, aux allures masculines, à la voix de basse-taille, et qui n'eut qu'un printemps ou deux la grâce et le charme de la femme. Il est vrai qu'alors elle fut vraiment belle, d'une beauté éclatante et dangereuse, qui rappelait le type bourbonnien avec une rare élégance. Dans le tableau de Heinsius, avec ses grands yeux noirs aux chauds et doux rayons, elle saisit et subjugue, sans violence aucune, par l'expression alanguie et suave de sa figure. Elle n'est point sinistre, comme on l'a dit, non plus qu'aux portraits de Nattier : on peut seulement trouver en toute sa personne quelque chose d'étrange, de légèrement égaré.

Cette dernière impression était certainement plus vive dans la réalité. Jamais femme ne présenta d'aussi brusques contrastes qu'Adélaïde, un tel manque d'équilibre dans les facultés, un si violent déchaînement de fantaisies bizarres. Tous les enfans de Marie Leczinska ont hérité, à divers degrés, des terreurs qui avaient hanté le berceau de la fille de Stanislas, et qui la suivirent à Versailles même, dans le palais de Louis XIV. La reine, on le sait, était souvent prise de peur subite, craignait les revenans, se relevait la nuit et courait dans sa chambre. Le roi, ses femmes, rien n'y faisait. Il fallait l'endormir comme un enfant qu'on berce aux récits de quelque histoire; sa main reposait dans la main d'une de ses dames, afin de n'être pas seule quand un vague effroi la faisait se dresser sur son séant, l'oreille tendue, l'œil hagard. Plus tard, après la naissance de ses dix enfans, des infirmités graves vinrent encore compliquer cet état maladif. Lorsqu'on en lit le détail dans Argenson, on n'est point surpris que le roi se dérobe. Ce n'était pas seulement parce qu'elle ne lui donnait plus que des filles. Sans avoir jamais aimé Marie Leczinska, Louis XV montrait pour elle de l'affection et une sincère estime. Il y avait pourtant dans cette Polonaise un grain d'humour qui n'allait pas à son bon sens tout français; il n'a sûrement pas goûté la fine ironie, l'humeur fantasque, nullement d'une sainte, que révèlent les portraits de la reine.

Il n'y a pas jusqu'à la bonne Victoire, gracieuse et fraîche enfant naïvement sensuelle, déjà d'un embonpoint fleuri, qui, en dépit d'une imagination infiniment moins désordonnée que celle d'Adélaïde, n'ait connu les terreurs paniques dont nous parlons. Dans la suite, on ne manquera pas de dire qu'elle les avait gagnées à Fontevrault, dans les caveaux funèbres de l'abbaye, où parfois les religieuses l'envoyaient en pénitence; mais la connaissance comparée, si j'ose dire, du caractère des six sœurs rend superflue cette expli-

cation particulière. Chez Sophie, la plus vertueuse des princesses, la moins connue aussi, car elle vécut cachée comme une violette, la timidité a quelque chose de maladif et, dès qu'un orage éclate, la frayeur va jusqu'à l'épouvante. Mme Campan, qui la connaissait bien, a laissé d'elle un portrait fort curieux. « Je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché; elle marchait d'une vitesse extrême, et, pour reconnaître sans les regarder les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot... Il y avait pourtant des occasions où cette princesse, si sauvage, devenait tout à coup affable, gracieuse, et montrait la bonté la plus communicative; c'était lorsqu'il faisait de l'orage; elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables, elle leur faisait mille questions obligeantes. Voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main : pour un coup de tonnerre, elle les eût embrassées; mais, le beau temps revenu, la princesse reprenait sa raideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité. »

Quant à Louise, « Madame dernière, » aurait dit Louis XV le jour de sa naissance, celle-là même dont la catholicité attend la béatification, c'était un être débile, chétif, manifestement rachitique. Triste fleur d'hiver, elle avorta, ne s'épanouit jamais. Marie Leczinska était comme un sol épuisé; elle n'enfantait plus que la mort ou la difformité. Rien n'est moins certain que l'accident arrivé à Fontevrault par lequel on rend compte ordinairement de la déviation de l'épine dorsale, que la princesse appelait sa bosse. Biographes et historiens font paraître ici une singulière crédulité. Il y a dans les mémoires du duc de Luynes un texte d'une précision terrible en sa naïve simplicité : « Madame Louise est fort petite, écrit-il (elle avait treize ans), mais elle a beaucoup de physionomie et paraît vive et fort gaie, mais la tête un peu grosse pour sa taille. » Ce sont là, avec l'état avéré de maigreur et de faiblesse générales, les caractères bien connus du rachitisme. Le développement précoce de l'intelligence, le volume considérable de la tête, ont, à cet âge et dans ces circonstances, une signification particulière. Les portraits de Madame Louise témoignent du vice de sa constitution. En dépit de sa laideur, la tête est intelligente, l'œil vif, la mine éveillée. Nul vestige de bonhomie bourbonnienne. On devine un esprit sec et positif, étroit et borné, ambitieux et singulièrement retors. C'est une nature ingrate, mal venue, inquiète, qui, humiliée et froissée dans le milieu où se sont développées ses sœurs, se replie solitaire

sur elle-même, jette à la dérobée des regards d'envie sur le cloître, médite des projets d'évasion. De son père elle tient sa dissimulation, de sa mère quelques saillies d'esprit baroques. Sans vulgaire méchanceté, elle ignore pourtant ce que c'est que la bonté. Le fond de son caractère est un composé de petites passions mesquines, de vanité blessée, d'ambition inassouvie. La dernière des filles de France à la cour, elle sera dans un monastère la première des carmélites de la chrétienté. Elle sait qu'elle ne peut être Adélaïde; elle peut encore moins se résigner à la vie molle, innocente et facile de sa sœur Victoire. Jour et nuit, sa tête travaille, s'ingénie, subtilise. On la verra devenir casuiste; elle fut toujours intrigante.

Lorsqu'en 1739 le roi déclara le mariage d'Élisabeth avec le troisième fils de Philippe V, roi d'Espagne, cette princesse avait douze ans, ainsi que sa sœur Henriette, le dauphin en avait dix, Adélaïde était de trois ans moins âgée : c'étaient les seuls enfans de France qui fussent à Versailles. Victoire, Sophie et Louise étaient pour bien des années encore à l'abbaye de Fontevrault, où le cardinal Fleury, par raison d'économie, avait décidé qu'elles seraient élevées. Les cérémonies d'un très grand caractère qui eurent lieu à Versailles, les fêtes magnifiques que Paris et la France donnèrent à la jeune infante, sont racontées dans les mémoires du temps. L'impression qu'on emporte de l'éblouissant spectacle de ces fiançailles n'est point des meilleures. Le cardinal-ministre n'est pas seul à considérer d'un œil chagrin ce faste et ces dépenses si peu en rapport avec l'état des finances du royaume. Le peuple se réjouit par tradition : c'était et c'est encore son habitude lorsque les cloches sonnent à toute volée et que l'on doit tirer le feu d'artifice. Cependant, depuis les dernières années du règne de Louis XIV, un esprit nouveau ou plutôt un réveil du vieil esprit gaulois travaille le populaire: les têtes fermentent; on raisonne dans les cafés, on lit les gazettes, on chansonne chacun et toute chose, dans la rue et dans les salons, sans épargner la cour et la religion; bref, à Paris, c'en est fait déjà du prestige de l'autorité sous toutes ses formes. Or sans ces « cordes d'imagination » dont parle Pascal, sans les préjugés séculaires, sans le respect inconscient et inné qui pendant mille ans avait assuré l'empire de la noblesse conquérante et de la dynastie capétienne sur notre pays, il était impossible que l'ancien ordre de choses subsistât. Une révolution politique et sociale était imminente : on en parlait à Versailles même, bientôt on en discourra tout haut à quelques pas du roi, dans l'entresol de Quesnay; le marquis d'Argenson a prononcé le mot, pressenti, annoncé la catastrophe; Louis XV enfin, qui avait une assez claire conscience que les choses ne dureraient guère après lui, Louis XV, dans une lettre au duc de Choiseul, parle de « la multitude républicaine : » il la voit déjà étendre

la main sur son sceptre, s'il meurt sans laisser un successeur qui soit un homme.

Certes en cette année 1739, qui s'ouvre pour la France dans les splendeurs d'un mariage quasi royal, on voyait déjà venir de sombres nuées sans trop songer à l'orage. Le roi n'était encore ni le bien-aimé, ni le bien-haï : ses peuples ne le connaissaient guère. Le roi chassait, s'occupait fort de ses chiens, avait de petites maisons où il faisait des excès de table et ne se mêlait de rien dans le gouvernement : voilà tout ce qu'on en savait. Le scandale commençait à peine dans la famille royale avec le règne des *quatre sœurs*. Depuis un an seulement, Louis XV avait pour toujours délaissé Marie Leczinska. On lui avait amené une bonne personne, vive, rieuse, enjouée, point du tout ambitieuse, quoique fort pauvre, une folle tête d'amoureuse qui l'adora bourgeoisement, lui donna tout ce qu'elle avait d'âme, de tendresse, de larmes aussi, et pensa mourir de douleur quand elle fut renvoyée. Cette douce créature, Mme de Mailly, était alors maîtresse en titre; l'adultère était public. Plus scrupuleux, plus véritablement chrétien que le grand roi son aïeul, Louis XV refusa d'écouter les pères jésuites qui, forts de l'exemple de Louis XIV, s'efforçaient de le persuader qu'il pouvait et devait toujours s'approcher des sacremens : le roi déclara qu'il ne ferait pas ses pâques.

La petite infante quitta Louis XV au Plessis-Piquet. La sensibilité exaltée du dauphin et de ses sœurs se montra pour la première fois dans cet adieu. La tristesse du roi était profonde. Jamais cœur de père ne fut plus tendre. Je ne crois pas que l'espèce de froideur, de contrainte, de malaise qui régna plus tard entre le roi et le dauphin ait nui à l'affection que le père ressentait pour le fils. Une plus pénétrante analyse des deux caractères ferait voir qu'ils ne furent peut-être jamais plus unis que lorsqu'ils parurent le plus éloignés l'un de l'autre. Ces caractères doux et timides, caressans et irrésolus, ont d'étranges délicatesses, des pudeurs exagérées, de fausses hontes indéfinissables, qui ressemblent à de la dissimulation, à de la lâcheté; ils rougiraient d'avouer qu'ils aiment, de se livrer, de tout dire; ils n'osent lever les yeux sur l'être qu'ils chérissent le plus au monde, ils fuient son regard, ils évitent de lui parler d'une manière trop directe, de lui donner tout haut le nom qu'ils se répètent au fond du cœur avec délices. Un temps viendra où le dauphin, chef du parti dévot à la cour, adversaire irréconciliable des maîtresses, austère et muet censeur des mœurs paternelles, n'abordera le roi que comme un courtisan, et pendant vingt ans, lorsqu'il lui parlera, tournera ses phrases de manière à ne jamais dire ni « sire, » ni « mon père. » Le roi était bien plus libre avec ses filles : la première enfance passée, celles-ci se trouvèrent tou-

jours à leur aise en sa société. Il était incapable de contrarier en rien ses enfans. Comme le remarque le comte de Mercy-Argenteau dans une lettre à l'impératrice Marie-Thérèse, le roi était homme à supporter plutôt ce qui lui eût déplu dans ses enfans que de leur faire la moindre représentation directe. Devait-il parler d'un sujet délicat, avait-il quelque chose à cœur, il ne pouvait vaincre sa timidité, prenait le parti d'écrire. Il en usa toujours ainsi non-seulement avec ses enfans, mais avec ses ministres, avec ses maîtresses, même avec la Du Barry.

L'aînée des filles de Louis XV, Élisabeth, la seule qui fut jamais mariée, était devenue Madame Infante : Henriette fut dès lors appelée Madame à la cour de France. Elle avait le cœur gros, pleurait encore à chaudes larmes au souvenir de l'absente, que déjà le dauphin et Adélaïde, toujours extrêmes, l'entraînaient éperdue dans le tourbillon des fêtes et des mascarades. Tout ce petit monde chantait, dansait, frétillait sous l'or et la soie, à la clarté des lustres, et ne songait qu'au plaisir. Gouverneur et gouvernante des enfans de France partageaient avec le roi la commune allégresse. Ce n'étaient que bals masqués et costumés donnés par le dauphin et par ses sœurs. Marie Leczinska descendait à ces bals, qui ne finissaient qu'à deux heures du matin, quelquefois au jour. Louis XV y dansait, intriguait sous le masque. On a peine à concevoir comment d'aussi jeunes enfans (l'aînée avait treize ans) résistaient à la fatigue des veilles et à la contention d'esprit qu'exige en de telles fêtes la représentation. Ces petites personnes en effet étaient tenues d'être graves en public, de reconnaître les gens qu'elles recevaient, de ne danser qu'avec certaines personnes, de conserver toujours un maintien digne. En outre elles devaient assister aux cérémonies, aux promenades, aux spectacles de la cour. Après la musique et la comédie, le jeu de la reine commençait; on jouait jusqu'au souper; après le souper, on jouait encore très tard. Ce jeu de la reine était une chose terrible. Les plus intrépides étaient bientôt sur les dents. Délaissée, sans crédit, presque étrangère à la cour, où elle était pourtant forcée de paraître, la reine n'avait pas trouvé de meilleure contenance que de jouer; elle n'avait rien à dire, et elle était bien aise d'éviter au roi ou aux courtisans la peine de l'entretenir. D'ailleurs point de cour sans jeu. Tous les soirs, à la même heure, avec la régularité fatale d'un automate, Marie Leczinska prenait place à la fameuse table de cavagnole, où, à en croire Voltaire, l'ennui venait à pas comptés s'asseoir entre deux majestés. C'est trop d'une! Louis XV n'y paraissait guère. Il n'en était pas ainsi des filles de la reine : elles eussent été mal venues à prétexter quelque vapeur pour ne pas venir; aussi bien elles n'avaient pas l'âge de s'ennuyer. Elles y allaient de si bon cœur qu'elles perdaient plus de 4,000 louis en

une seule année. Or la reine, en bonne mère, les faisait volontiers gagner.

On s'accorde à reconnaître qu'à cette époque de sa vie, vers dix-sept ans, Madame Henriette n'avait rien de déplaisant en toute sa personne. Elle n'était pas belle et souffrait quelquefois du même mal que l'infante : le printemps, la bonne chère, l'oubli volontaire des ordonnances de Bouillac, prescrivant un régime rafraîchissant, faisaient éclater maints boutons, apparaître certaines gourmes fâcheuses sur la blanche peau de la princesse; mais sa figure était noble et pouvait même passer pour agréable lorsqu'elle avait du rouge. C'était une douce personne, simple et vraie, pleine d'attention et de politesse pour tout le monde. Bien que moins gaie que Adélaïde, elle riait beaucoup plus. Il faut se bien garder de voir en elle je ne sais quelle héroïne sentimentale de Walter Scott. Ce n'était pas une sylphide romantique qu'Henriette de France; les Bourbons ont le goût classique. Le marquis d'Argenson recueille bien, dès avril 1737, le bruit d'une alliance de cette princesse avec le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. Elle n'avait que dix ans à cette époque : le mal d'amour n'est point mortel à cet âge. En mai 1740, le mariage de « Madame seconde avec le duc de Chartres » semble très certain à notre chroniqueur; malgré le cardinal Fleury, qui haïssait la famille d'Orléans, Louis XV regardait déjà le duc de Chartres comme son second fils. Cependant, quelques mois plus tard, le jeune homme chassait avec le roi dans je ne sais quelle forêt. Fort bien stylé par son père, il crut le moment favorable pour faire, de cheval à cheval, sa petite harangue à Louis XV : « Sire, j'avais une grande espérance. Votre majesté ne l'avait pas ôtée à mon père... Je contribuais au bonheur de Madame Henriette, qui serait restée en France avec sa majesté. M'est-il permis encore d'espérer? » Le roi se pencha vers le prince et lui serra tristement la main par deux fois; il refusait. Il paraît qu'en retournant vers son gouverneur le pauvre garçon « étouffait et crevait; » il n'en épousa pas moins, trois ans plus tard, la fille du prince de Conti. Quant à Henriette, les ennemis du cardinal ne manquèrent pas de répéter qu'elle adorait en secret le duc de Chartres, qu'on avait laissé les deux jeunes gens s'aimer d'enfance, qu'on faisait le malheur de leur vie. C'est ainsi, disait-on, que les romans commencent. Eh bien! non, il n'y eut pas de roman, et, pour rêver tant de belles choses, il fallait se méprendre étrangement sur la nature toute passive, presque végétative, de la princesse.

Certes il n'en eût pas été ainsi avec Adélaïde. Cette petite personne montrait déjà une vivacité, une ardeur d'imagination peu commune. Rien de la grâce fine et enjouée des enfans qui ont grandi, non sans précocité, dans une société toute mondaine. Elle

a l'humeur altière, la repartie sèche et dure, l'esprit quelque peu égaré. Dans une lettre au grand Frédéric, Voltaire a raconté très agréablement, mais non avec la précision et la sûreté d'informations du duc de Luynes, qu'un matin, avant le réveil de ses femmes, Adélaïde sortit de son appartement, et déjà était dans une galerie du palais lorsqu'elle fut arrêtée. Elle s'était habillée sans bruit, avait pris quatorze louis dans sa poche, et allait se mettre à la tête de l'armée : la princesse avait résolu de battre les Anglais, d'amener leur roi aux pieds de son père. Pour écuyer, elle avait jeté les yeux sur un garçonnet de douze à quinze ans qui gardait les ânes, sur lesquels montaient parfois les princesses dans le parc de Lagny. La gouvernante, Mme de Tallard, très vexée au fond, feignit de rire avec le roi de cette escapade. L'opposition aux desseins d'Adélaïde, loin de la calmer, l'exalta. Elle rêva des Anglais nuit et jour, au cavagnole de la reine comme aux heures d'étude où elle lisait l'histoire sainte. Le personnage de Judith lui révéla les moyens d'accomplir sa mission : ce fut le premier fruit de son éducation chrétienne. Elle confia donc qu'elle avait trouvé le moyen de détruire les Anglais. Lequel? « Je demanderai aux principaux de venir coucher avec moi; ils en seront sûrement fort honorés, et je les tuerai successivement. » Le duc de Luynes assure qu'elle n'entendait pas ce qu'elle disait (elle avait onze ans), et qu'on ne jugea pas à propos de le lui faire entendre davantage. Les croyans de la décadence qui l'entouraient allèrent jusqu'à taxer de bassesse et de cruauté un pareil sentiment. « Cela intéresserait ma conscience, » fit en se redressant l'enfant de France.

Le roi mena bientôt ses filles à l'Opéra. Elles y parurent pour la première fois le 7 janvier 1744 avec leur père; à côté d'elles, dans une autre loge, étaient Mme de Châteauroux et sa sœur. Le public fut choqué du contraste; on le comprendrait aujourd'hui, on le comprend moins à cette époque. Outre que Mme de Châteauroux n'était pas une créature de l'espèce de la Pompadour, pour ne pas descendre jusqu'à la Du Barry, il est bien connu qu'alors les plus honnêtes gens, je ne dis pas seulement les gens du bel air, ne faisaient point difficulté de se montrer en public avec leurs maîtresses. Sur ce chapitre, Louis XV, qui savait son monde, ne prit jamais la peine de rien cacher à ses enfans. Marie Leczinska évitait de laisser paraître son déplaisir et ne souffrait point que le dauphin ou ses sœurs manquassent d'égards à la favorite. L'honnête marquis d'Argenson lui-même ne s'élève contre les maîtresses royales que parce qu'elles se mêlent de vouloir diriger l'état. Dès qu'il ne s'agit plus du roi, il prêche une morale douce et facile qui, en quelques mots assez naïfs, en apprend plus long que bien des livres sur le XVIIIe siècle : « que les particuliers se confient à une maîtresse qu'ils croient

affectionnée à leur domesticité, je le veux, cela fait peu de scandale, et même c'est édification et honnêteté, suivant le radoucissement des mœurs présentes, qui se rapprochent de plus en plus de la nature. »

II.

Les années d'enfance d'Henriette, d'Adélaïde et du dauphin n'étaient plus qu'un riant souvenir. Avec l'âge, les goûts avaient changé ; plus de joie bruyante, plus de fêtes de nuit prolongées jusqu'à l'aube, plus de bals ni de mascarades dans leurs appartemens. Ce n'est pas que la raison des princesses fût mûrie par la réflexion et par l'étude. Le dauphin, qui avait une instruction assez étendue, bien qu'irrémédiablement faussée par une étroite orthodoxie religieuse, ne pouvait faire qu'Henriette se prît d'une belle passion pour les livres, ni qu'Adélaïde demeurât un quart d'heure appliquée. Sans ses conseils et ses exhortations, les princesses auraient été d'une ignorance honteuse. Les autres sœurs, élevées à Fontevrault, ne seront guère plus avancées quand elles reviendront à la cour. Ces filles de France étaient loin de posséder les élémens de l'instruction qu'on donne aujourd'hui aux plus pauvres enfans des écoles primaires. Plus d'une grande dame lettrée du XVIe ou du XVIIe siècle aurait souri de compassion. En dehors des arts d'agrément, elles n'ont jamais rien su. Plus tard, elles firent des entreprises de grande lecture, se mirent à la tâche, et vinrent à bout, dit-on, de lire des parties considérables de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, de l'*Histoire d'Allemagne* du père Barre, bref des montagnes d'in-quarto. Qu'importe? C'étaient de purs caprices de filles désœuvrées, car elles n'entendaient sûrement point ces ouvrages. De là une médiocrité d'esprit, une débilité d'intelligence qui les livra aux pratiques mesquines d'une dévotion peu éclairée, aux intrigues du clergé ultramontain, aux entreprises et aux menées des jésuites. L'ennui surtout pesa d'un poids immense sur ces existences mornes et stériles. Tous les matins, elles allaient voir le roi à son lever, lui baisaient la main, puis l'embrassaient; elles se rendaient encore chez lui lorsqu'il revenait de la chasse ou de la chapelle les dimanches et fêtes. Dès 1746, Henriette et Adélaïde chassent le daim avec Louis XV, tous les cinq jours à peu près. Ce qu'on appelle leur éducation était terminé : la duchesse de Tallard avait remis Mesdames entre les mains du roi, à la grande joie des princesses, qui haïssaient leur gouvernante. Celle-ci les traitait avec indécence, les faisait attendre, si elle avait en tête quelque revanche au piquet, écrit Argenson, et laissa paraître à la fin une âme basse et cupide. Les jours où elles ne chassaient point, les princesses

passaient chez elles leur journée, ne voyaient personne, cultivaient quelques fleurs, faisaient de la musique, venaient chez la reine pour le cavagnole, puis se couchaient de bonne heure.

Telle était l'uniformité et la monotonie de cette vie que, Mesdames étant allées chez leur père, le 22 juin 1746, à cinq heures après midi, c'est-à-dire à un moment de la journée où elles n'avaient pas accoutumé d'y aller, ce fut un événement « extraordinaire » qui mit toute la cour en émoi. Le dénoûment d'une tragi-comédie approchait. On apprit tout à coup qu'une des dames attachées aux princesses, la charmante Mme d'Andlau, allait être envoyée à la Bastille, puisqu'elle avait reçu l'ordre de partir pour Strasbourg. Or cette jeune femme toute gracieuse, élégante, spirituelle, était fort aimée d'Henriette et d'Adélaïde, qu'elle suivait toujours à la chasse; c'étaient elles pourtant qui étaient cause de sa disgrâce. Deux mois auparavant, le mercredi saint, Adélaïde avait tenu entre ses mains, regardé, feuilleté et certainement parcouru, non sans un trouble bien naturel, certain livre qu'on ne lit plus guère, mais qu'on lisait beaucoup au dernier siècle, et dans le meilleur monde. Avec la légèreté d'esprit et de causerie de la société d'alors, quand les femmes les plus polies se vantaient d'être esprits-forts, et que le relâchement des mœurs dans les couvens défrayait l'innocente gaîté des honnêtes gens, un tel livre n'était qu'une amusante historiette de moinerie, un peu gauloise sans doute, mais tout à fait propre à chasser les vapeurs. Il s'agit du *Portier des Chartreux*, illustré, comme on sait, de gravures très libres. Certes ce n'était pas un ouvrage à mettre entre les mains d'une vierge de quatorze ans, quelque précocité qu'elle eût laissée paraître dans son admiration pour Judith. Mais Mme d'Andlau était-elle coupable, l'était-elle autant qu'il semblait? Curieuse et espiègle comme on la connaît, Adélaïde n'a-t-elle pas plutôt pris le livre par manière de badinage, et après mille baisers et folâtreries, dans la poche même de sa gentille dame de compagnie? Celle-ci peut ne s'en être point tout d'abord aperçue; eût-elle, en rougissant un peu, redemandé son livre, le dépit et la colère devaient rendre si jolie la mine de Mme d'Andlau que la maligne enfant se sera mise à rire en protestant qu'elle ne savait ce qu'elle avait pu faire du petit volume. Elle l'avait caché; l'intérêt croissant de sa lecture l'empêchait de le rendre. C'est l'avis du duc de Luynes, qui mieux que personne était en état de savoir le fin des choses. « Ceux qui connaissent Mme d'Andlau, écrit-il, ont bien de la peine à se persuader qu'ayant tant d'esprit et d'usage du monde elle ait pu faire l'extrême imprudence de donner un pareil livre. » Quoi qu'il en soit, du 6 avril au 22 juin environ, le livre put être lu et relu à loisir dans la jeune famille de Louis XV. Henriette l'eut après sa sœur, puis ce fut le tour du dauphin et de la dauphine : l'état de mariage

avait fait du frère le chef de ce petit monde; ses sœurs voulurent peut-être avoir son sentiment. Le dauphin parla du livre à quelques personnes. Bref, on fut bientôt informé de tout, même à l'armée. Mme d'Andlau, effrayée, toute tremblante à l'idée de la colère du roi, supplia les princesses d'assoupir cette affaire. L'aînée, Madame Henriette, eut la simplicité de consulter sa dame d'honneur sur la conduite à tenir. La vieille maréchale de Duras n'eut garde de laisser échapper l'occasion de perdre la fringante dame de compagnie; elle déclara qu'elle dirait tout au roi, si Henriette ne le faisait elle-même. De là la visite des princesses chez leur père dans l'après-midi du 22 juin. La bruyante disgrâce de Mme d'Andlau, son exil, furent à tous égards d'une maladresse insigne. Sans un tel éclat, jamais nous n'aurions connu toute cette affaire; le public l'aurait ignorée, nul n'en aurait fait de chanson, tandis que pendant l'automne et l'hiver, à la cour comme à la ville, on fredonna certain couplet où il était fort question de cette dame et de son livre,

Qu'il faut suivre,
Pour bien vivre
En parfait chartreux
Religieux;
Œuvre utile
A la fille
De ces lieux (1)!

Enfin les apologistes de Mesdames de France, des historiens naïfs et de peu de critique comme M. de Beauchesne, pour qui les princesses sont des vierges douloureuses, de saintes et pures victimes inclinées sur le monde, expiant dans les prières et dans les larmes les hontes du roi et les crimes du siècle, auraient sans doute eu moins de peine à nous persuader qu'elles n'ont soupiré que des psaumes ni regardé d'autres images que celles de leurs livres d'heures.

La mort de la première femme du dauphin (juillet 1746) rapprocha le frère et les sœurs. A Choisy, où était la cour, Adélaïde fut reprise d'un goût furieux pour le violon : dès l'âge de onze ans, elle en jouait vraiment fort bien; Henriette dessinait, peignait en miniature, jouait de la viole; elle n'avait pas de voix. Adélaïde au contraire avait cette « voix de basse étonnante, » presque aussi forte que celle de son frère, ce qui n'était pas peu dire. Celui-ci, grand musicien, très habile sur le violon, l'orgue, le clavecin, s'amusait à contrefaire les basses-tailles de la chapelle du roi. Il fit tant qu'on répéta et qu'on finit par croire dans le public qu'il chantait vêpres du matin au soir, en vrai bigot. Dès novembre 1746,

(1) *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse*, éditée par les frères Gébéodé (1856), III, 124.

son mariage avec Marie-Josèphe de Saxe fut déclaré. Il riait et pleurait à la fois. Il avait d'abord paru peu affecté de la perte de la dauphine; maintenant il se sentait mordu au cœur par le souvenir de l'absente et sanglotait des jours entiers. Morte, il la chérissait cent fois plus qu'il ne l'avait aimée vivante. Tout entier à sa funèbre passion, il rendit d'abord assez malheureuse la pauvre dauphine. Cette excellente personne, bonne et compatissante, d'une douceur de cœur infinie, vraie mère de Louis XVI, s'attendrissait volontiers, pleurait de voir pleurer son époux, n'avait point de haine pour sa rivale d'outre-tombe. Loin d'être touché, le dauphin dissimulait à peine son aversion, la renvoyait brusquement, s'enfermait avec Adélaïde, la laissait de longues heures avec Henriette. Une étroite affection unit bientôt cette princesse avec la jeune femme. Dès le premier jour, elles s'aimèrent comme deux sœurs. C'est grâce aux soins d'Henriette que le dauphin finit par accorder son amitié à la dauphine. Aussi Marie-Josèphe de Saxe témoigne-t-elle, dans une lettre écrite à sa mère (1), qu'elle devait à cette princesse le bonheur de sa vie. Les commencemens du mariage avaient paru un mauvais rêve à cette étrangère instruite et cultivée, d'un esprit judicieux et d'un goût exquis dans les choses de l'art. Non-seulement le dauphin et ses sœurs ne voyaient personne; ils ne parlaient que de mort et de catafalque. Elle les regardait danser, à la lueur d'une bougie jaune, dans une antichambre toute noire. Quand ils ouvraient la bouche, elle les entendait murmurer avec délices : « Nous sommes morts! » Au printemps de 1747, lorsqu'on tendit de noir le château pour la mort de la reine de Pologne, mère de Marie Leczinska, le dauphin envoya quérir ses sœurs et sa femme, et tous quatre, sous le dais funèbre, les rideaux tirés, à la lumière vacillante des cierges, jouèrent à quadrille dans la même salle où, quelques mois auparavant, le corps de la défunte dauphine avait été exposé.

Victoire revint de Fontevrault l'année suivante. Selon le désir du roi, la maréchale de Duras mit du rouge à la jeune fille pendant le voyage, si bien qu'elle parut devant son père comme une petite déesse d'un olympe couleur de rose où l'abbé de Bernis eût été Apollon, le duc de Richelieu l'agile Mercure, Soubise un Mars peu farouche, et la marquise de Pompadour une Cythérée d'opéra. Dès sa première visite au roi, elle l'entretint trois quarts d'heure durant. Adélaïde ne cacha pas son dépit, mais ce léger nuage se dissipa bientôt. On s'aperçut que Victoire n'avait pas le moindre génie politique. Le dauphin et ses sœurs déclarèrent qu'elle n'était qu'un enfant, et un enfant dont les manières n'étaient pas moins simples

(1) *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, lettres et documens inédits des archives de Dresde,* publiés par le comte Vitzthum d'Eckstaed; Leipzig 1857, in-8°.

que l'intelligence. Les religieuses ne lui avaient guère appris à lire; elles ne lui avaient pas davantage enseigné l'art de faire la révérence et de se bien tenir dans un palais, elle marchait même très mal; elle n'avait pris d'abord tant de liberté avec le roi que parce qu'elle manquait de l'usage des cours. Bref, ce n'était qu'une jolie et très piquante brune de quinze ans, aux beaux yeux doux et caressans, assez grande et bien faite, encore qu'un peu grasse, d'un esprit vrai et enjoué, sans finesse ni saillie, sans autre ambition que celle de plaire et de se tenir l'âme en joie. Il semble qu'elle ait deviné d'instinct l'heureuse sagesse de l'Ecclésiaste, et qu'elle ait incliné à croire que rien sous le soleil n'est meilleur à l'homme que de manger, boire et se réjouir. Dans quelques années, lorsqu'elle aura perdu les manières un peu brusques qu'elle apporte de Fontevrault, Madame Victoire sera jusqu'à sa mort la plus aimable, la plus gracieuse et charmante femme de France. C'est à peu près tout, il est vrai, ce qu'on pourrait dire d'elle. Ces natures molles et voluptueuses, sans mélancolie toutefois ni vagues tristesses, ont à peine une histoire. Les courtisans retrouvaient dans la figure de Victoire quelques traits de ressemblance avec celles du roi, du dauphin, de Madame Infante, d'Adélaïde elle-même. En tout cas, si la princesse tenait de son père un cœur tendre et pitoyable, elle n'eut pas l'occasion d'être ambitieuse comme l'infante, elle ne vécut pas ainsi qu'Adélaïde pour la seule domination, et ne connut jamais l'humeur sombre et fantasque de son frère.

Arrivée à Versailles en avril 1748, Victoire commença dès juillet à courre le cerf avec ses deux sœurs. Les trois princesses étaient souvent des voyages du roi, parfois de ses soupers, et assistaient aux spectacles des petits cabinets (1). Malgré tout, la vie redevenait monotone, lorsque Madame Infante, l'absente tant aimée, la sœur jumelle d'Henriette, revint pour la première fois en France dans les derniers jours de l'année. Partie de Madrid en novembre, elle avait trouvé à Bayonne les carrosses de la cour et des chevaux de poste; elle revit son père à Villeroy, Henriette et le dauphin à Choisy, la reine à Versailles. « L'enfance » était toujours si grande chez le dauphin, la tendresse si vive et si exaltée dès qu'il triomphait de sa timidité native, qu'à la vue d'Élisabeth il ne se connut plus, se jeta à son cou, embrassa tout ce qu'il vit, même les caméristes. Depuis dix ans, la petite infante était devenue une grande et

(1) Mme de Pompadour avait transformé une galerie du palais de Versailles, puis la cage du grand escalier de marbre, en un véritable théâtre; on jouait l'opéra et la comédie. Les acteurs étaient de grands seigneurs; les actrices n'étaient pas toutes de grandes dames; la favorite tenait les premiers rôles. Les spectateurs étaient spécialement désignés par le roi. La reine, le dauphin et surtout Mesdames assistaient quelquefois à ce spectacle, qui prit le nom de *Théâtre des petits cabinets*.

forte femme au teint bruni. Avec une couronne et un manteau de reine ou d'impératrice, sur un trône, au milieu d'une cour fastueuse comme avait été celle de Louis XIV, son air eût paru noble, majestueux même : dans l'état de dénûment où elle était, avec sa suite d'Espagnols faméliques, l'ampleur un peu exubérante de ses formes lui donnait l'air commun. « Madame Infante était fort mal en habits et même en linge, » écrit le marquis d'Argenson. On renouvela sa garde-robe pour la première fois depuis son départ de France. Le roi s'empressa de lui faire une pension de 200,000 livres et la logea dans l'appartement de la comtesse de Toulouse, placé au-dessous du sien, avec lequel il communiquait par un escalier intérieur. Cet appartement, qui avait été autrefois celui de Mme de Montespan, pourrait fournir le sujet d'un long poème héroï-comique. Après avoir été au dernier siècle l'objet de luttes furieuses de la part des princesses et des favorites, il devait encore inspirer à M. Michelet le plus singulier roman qu'on puisse imaginer; nous n'accorderons pas tant d'importance à un escalier.

La fille de Louis XV avait d'abord été fort bien accueillie en Espagne : tout Madrid célébra son air gracieux et sa bonne mine; mais bientôt l'âpre soleil de la péninsule, le xérès, les alimens d'une saveur âcre et brûlante, avaient fait reparaître, au bout de quelques mois de séjour, sur le corps et au visage de l'infante, ces pustules et ces gourmes dont on n'avait jamais pu la guérir à Versailles. « On nous a envoyé une galeuse, » répétait la belle-mère, la fameuse Élisabeth Farnèse. Son dépit, sa mauvaise humeur contre le cardinal Fleury, qui semblait ne se point souvenir de toutes ses promesses, lui faisaient tenir ces discours. La politique plus encore que la nature fut donc cause de la précoce disgrâce de l'infante. Au moins il ne paraît pas qu'elle ait déplu à son jeune époux, joli garçon de vingt ans, âme molle et vulgaire, qu'elle ne traita jamais qu'en enfant. Un coup d'œil lui suffit pour deviner la médiocrité et la suffisance de don Philippe; elle apprendra avec indifférence que ce jouvenceau a les vices d'un Italien; elle le saura lâche, et n'en éprouvera point d'indignation; elle le verrait s'avilir sans ressentir aucune pitié, s'il n'était le père de ses enfans. Don Philippe ne sera jamais son maître. Dès les derniers jours de 1741, lorsqu'il part pour l'Italie, elle met au monde une fille. Déjà pour son enfant elle rêve un archiduc, elle qui n'a encore ni royaume ni principauté! Ce rêve se réalisera, la petite-fille de Louis XV épousera un frère de Marie-Antoinette; mais il faut que la France et l'Espagne aident l'infant à conquérir un trône. Pendant sept ans, de 1741 à 1748, 100,000 hommes périrent, a écrit Lacretelle, pour que don Philippe régnât sur 2 ou 300,000. Il n'eut ni la Lombardie ni le Milanais : le traité d'Aix-la-Chapelle lui concéda un maigre établissement en Italie, « un trou, » disait l'in-

fante,— le duché de Parme, Plaisance et Guastalla. Don Philippe n'en avait pas moins acquis le droit de dormir sur ses lauriers : il possédait un état et des sujets. Il était, il est vrai, sans ressources; il avait un palais, et point de meubles, un palais ducal sans portes ni fenêtres, d'où l'on avait tout emporté, même les escaliers! C'est au milieu de ces ruines princières, dans cette indigence magnifique, que l'infant attendait l'infante, sans grand empressement toutefois. Depuis huit ans qu'il ne l'avait revue, il était devenu maussade et très dissolu. Dans les camps, ses goûts s'étaient pervertis et comme égarés : c'était toujours un gentil cavalier, un dameret élégant et accorte, très tendre en paroles avec une âme fort sèche, mais de mœurs équivoques et peu sûres.

Madame Infante de son côté ne montra pas plus d'empressement à revoir l'infant; elle passa par Versailles avant d'aller à Parme. Les bruits fâcheux qui couraient de par le monde sur don Philippe ne la touchaient guère. Sa belle-mère, la reine Élisabeth Farnèse, et la marquise de Lède, sa camarera mayor, avaient fait son éducation : l'infante n'avait point de préjugés. Elle n'était qu'excellente mère et fille du roi de France. Assurer la fortune de ses enfans et servir les intérêts de sa maison, telle fut jusqu'au dernier jour la plus grande, l'unique passion de sa vie entière. Tout le reste lui était assez indifférent. Si l'on songe que l'ambition fut presque sa seule religion, qu'elle n'eut d'autre dieu que son père, et que même la mort lui eût été douce, si en s'immolant elle avait pu procurer quelque bien aux siens, on ne s'étonnera point qu'à l'occasion elle n'ait pas été arrêtée par de vulgaires scrupules. Elle n'était point femme à joindre au mari le ragoût d'un galant : elle eut pourtant plus d'une aventure et ne passa jamais pour prude. Bien qu'elle ne fût pas belle, il est notoire qu'elle tourna la tête à deux ambassadeurs au commencement et à la fin de sa carrière politique, sans parler de l'abbé de Bernis. On peut croire que Madame Infante eut du goût pour les diplomates. Le premier, M. de Vauréal, évêque de Rennes, fut ambassadeur de France à Madrid pendant les sept ou huit ans d'absence de don Philippe. Disgracié, il reçut l'ordre de se rendre à son évêché sans venir à Versailles. « Il passe pour constant, écrit Argenson en mars 1749, que ce prélat a voulu conter fleurette à Madame. » Si l'on en croyait une chanson du temps, le roi d'Espagne aurait même fait expier bien plus cruellement encore à l'évêque de Rennes son renom de galant; mais cette disgrâce arriva fort tard, à une époque où l'infante avait quitté Madrid et pouvait se passer des bons offices de l'ambassadeur de France. Le dernier amoureux, l'abbé de Bernis toujours excepté, est un marquis de Crussol, envoyé de France à Parme, qui perdit à ce point la tête qu'on le barricada dans sa chambre; son cousin, le duc d'Ai-

guillon, fut mandé en toute hâte pour le venir chercher et le faire renfermer en France. Que l'infante ait attiré dans ses filets ces pauvres oisillons pour les plumer ensuite, ce n'est pas impossible, et c'était même un peu son droit; elle en tira tout ce qu'elle put. La nature l'avait faite femme : elle usa, abusa peut-être de l'intrigue. La fin justifiait assez les moyens. D'ailleurs toutes ces galanteries ne tiraient pas à conséquence; on n'en saurait douter, l'infante n'eut jamais le loisir d'être amoureuse.

Pendant son séjour à la cour de France, « la pauvre duchesse » étonna le vulgaire des courtisans par sa constante application aux affaires, par son éloignement pour les concerts, les bals, les spectacles et autres amusemens. Le marquis d'Argenson, qui manque assurément de finesse, mais non de clairvoyance et de judiciaire, avoue qu'il n'a point vu de princesse ayant plus d'envie de jouer un rôle politique. Elle ne devait guère rester à Versailles, elle le savait; elle eut donc l'art de ménager tous les partis et de s'en faire bien venir. Toute de cœur avec le dauphin et avec ses sœurs, elle sut ne s'aliéner point la Pompadour. Enfermée dans son cabinet, elle mandait les ministres et travaillait une grande partie de la journée. Le soir, elle jouait gros jeu : c'était alors une source ordinaire de revenus, de ruine aussi. Une fois, à Marly, elle gagna plus de 2,000 louis; « voilà, dit-on, de quoi meubler sa maison en Italie. »

En octobre, il fallut se séparer. Le moment de l'adieu fut horrible, rappela les scènes des convulsionnaires. Jamais peut-être on ne s'est aimé avec la violence que les sœurs et le frère montrèrent à la dernière heure. Henriette s'était évanouie plusieurs fois la veille. Cette personne de mœurs si douces, d'apparence si calme, avait d'affreux accès de désespoir. Quelques années avant, à la nouvelle de la maladie du roi, alors à Metz, on la vit se rouler par terre, pousser des hurlemens. Cette fois on eût dit qu'elle avait un vague pressentiment de sa mort prochaine, et que jamais plus elle ne reverrait sa sœur jumelle. Quand le dauphin donna la main à l'infante pour monter en voiture, ses larmes l'étouffaient; il éclata en sanglots, jeta des cris. Louis XV, concentré dans sa joie comme dans sa douleur, souffrait plus que tous. Il avait mis en ses enfans toute son affection, car il serait naïf de croire qu'il ait véritablement aimé ses maîtresses, et il en fut chéri comme jamais père ne l'a été. Ses filles n'avaient guère d'autre conscience que la sienne; elles ne lui cachaient rien, lui avouaient tout, même leurs incommodités : la reine n'apprenait ces choses que par le roi. Il la laissait donc partir, cette infante chérie, mais enrichie, comblée de présens : huit carrosses, vingt chaises de poste, neuf fourgons renfermant un mobilier complet, suivaient la duchesse de Parme.

A cette époque, Louis XV se plaisait fort dans la société de ses

enfans. Ce n'était plus Mme de Pompadour, c'étaient ses filles qu'il emmenait à l'Ermitage; elles étaient des voyages de Choisy et de la Muette, suivaient les chasses, soupaient en tête-à-tête avec leur père. La favorite, déjà usée, séchait de dépit. Elle craignait pour « sa place, » elle sentait que, le jour où la vie de famille suffirait au roi, elle serait perdue, chassée, rendue à son mari, M. Lenormant d'Étiolles. Mesdames aînées désiraient beaucoup d'avoir l'appartement au-dessous de celui du roi, afin de profiter des visites de leur père; la marquise le savait, elle remua ciel et terre pour l'emporter sur les princesses. Celles-ci cherchaient des consolations dans la dévotion, surtout dans une existence facile et quelque peu sensuelle. Réunis en conciliabule chez la reine, le frère et les sœurs soutenaient la résistance du clergé contre l'impôt du vingtième, encourageaient le refus des sacremens aux catholiques qui n'acceptaient pas la bulle *Unigenitus*, et faisaient casser par la cour les arrêts du parlement. Adélaïde stimulait le saint zèle d'Henriette, fort entourée par les jésuites. Après avoir si bien mérité du ciel, les princesses s'enfermaient, tiraient de leurs armoires des jambons, des mortadelles, des daubes, des vins d'Espagne, et mangeaient à toute heure. Elles commandaient aussi des petits soupers dans leurs cabinets, se mettaient à table à minuit, se crevaient de vin et de viande, comme parle Argenson. Le dauphin, plus ultramontain que jamais, devenait lourd de corps et d'esprit : il était alors d'une grosseur et d'une épaisseur monstrueuses.

Les deux dernières filles de Louis XV, Sophie et Louise, revinrent de Fontevrault vers la fin de 1750. Sophie était alors une grande fille de seize ans, maigre, sérieuse, timide, fort mal habillée, avec les manières embarrassées d'une pensionnaire qui arrive de la province. Le bas du visage manquait d'agrément ; la bouche était plate, le menton un peu long. Elle ressemblait pourtant à son père, surtout de profil. Un grand fonds de bonté, d'affectueuse tendresse, luisait doucement dans ses beaux yeux au regard vague et furtif. Malgré tout, à cette époque, Sophie passait pour jolie. On n'en pouvait pas dire autant de Louise, petite et contrefaite, bossue avec une grosse tête, la peau très laide. Bien qu'elle n'eût que treize ans, elle raisonnait, discourait, prenait toujours la parole. L'établissement des princesses à la cour avait déjà causé des dépenses considérables : elles allaient être encore augmentées. Le marquis d'Argenson estime à 2 millions par an cette augmentation. Le duc de Luynes savait aussi que chacune des princesses dépensait 1 million par an. De pareils témoignages veulent être considérés sérieusement avant que d'être contredits. Tous les élémens de cette étude se trouvent dans les cartons et registres des archives de la

couronne, conservés aux Archives nationales (1). Après avoir examiné avec soin les états des maisons de Mesdames, relevé les chiffres des sommes payées aux officiers, aux chapelains, aux dames, à la bouche, aux écuries, etc., on sera moins enclin à taxer d'exagération un témoin aussi vrai, aussi bien informé que le duc de Luynes.

Les cinq princesses passèrent ensemble l'année de 1751. Dès le commencement de février de l'année suivante, Henriette tomba malade, ou du moins n'eut plus la force de cacher le mal qui depuis longtemps la minait. Il paraît que l'infante lui avait laissé quelque onguent pour faire passer les dartres auxquelles étaient sujettes les deux sœurs jumelles : la drogue aurait pénétré dans le sang, empoisonné la princesse. Ce qui est certain, c'est que les plus célèbres médecins, Dumoulin, Falconnet, Senac, Quesnay, la déclarèrent atteinte d'une fièvre putride. Saignées redoublées, émétique, rien n'y fit; Henriette n'avait aucune illusion sur son état; elle demanda son confesseur, le père Perusseau. Le jeudi 10 février au matin, l'agonie commença. Le roi regardait mourir sa fille bien-aimée; le jésuite continuait ses exhortations et ses prières de la dernière heure. Soudain une idée lui traversa l'esprit comme un éclair : il s'écria que la suppression de l'*Encyclopédie* serait sans doute un moyen d'obtenir la grâce divine. La princesse râlait misérablement. Louis XV, qui pensait d'ailleurs comme le père sur le Léviathan philosophique, accorda tout. Vers midi, Henriette expira. La cour partit pour Trianon, sur l'ordre de la dauphine, qui avait demandé au roi où il voulait aller. « On n'a qu'à me mener où l'on voudra, » avait-il répondu.

Cependant au palais de Versailles on songeait à transporter à Paris le cadavre de la princesse. Il se trouva qu'on était au jeudi gras, et, bien que Madame ne fût ni roi, ni héritier présomptif, ordre fut donné d'arrêter tous les spectacles de Paris, même ceux de la foire, et de fermer le bal de l'Opéra. A une heure après minuit, elle fut mise sur un matelas, dans des draps, et des gardes du corps la descendirent dans un grand carrosse. On la plaça au fond sur son séant; un suspensoir passant sous ses aisselles la tenait en équilibre, l'empêchait de ballotter. Elle était en manteau de lit, coiffée en négligé et avec du rouge. Deux femmes de chambre, assises sur le devant du carrosse, lui faisaient face; ses dames l'accompagnaient dans un carrosse de suite. On arriva aux Tuileries. Le mardi gras, elle fut exposée sur un lit de parade dans un petit appartement du rez-de-chaussée, tout tendu de blanc ainsi que la chapelle ardente, le vestibule et le devant de la porte qui s'ouvrait sur le Carrousel.

(1) Cotes O¹ 3746-3784 (surtout les cartons 3765-3784).

Point de masques dans les rues ce jour-là, on fit cesser les violons chez les traiteurs et dans les cabarets (1). De retour à Versailles avec toute la cour le lendemain de la mort d'Henriette, Louis XV avait voulu être seul; il avait chassé deux fois, mais sans parler, sans rien voir ni regarder. Le mercredi des cendres, le dauphin et les princes du sang, puis Victoire, Sophie et Louise avec les princesses du sang, vinrent jeter de l'eau bénite. Seule Adélaïde ne parut pas; on avait craint, non sans raison, l'effet de ce spectacle sur son esprit, alors entièrement exalté par la douleur. Le jeudi, à sept heures du soir, un nombreux cortége précédé de gens à cheval, entouré de pages et de valets qui tenaient des flambeaux, porta le cœur d'Henriette à l'abbaye du Val-de-Grâce. Le corps fut descendu le samedi dans les caveaux de Saint-Denis. Le convoi partit des Tuileries, passa par les rues Saint-Honoré et de la Ferronnerie, par la rue et le faubourg Saint-Denis, au milieu d'une grande affluence de peuple et de carrosses sur tout le parcours. Treize mille flambeaux avaient été distribués aux personnes de la suite. On pense bien que tous les pages, valets et gardes n'avaient pas l'âme en peine sous leur livrée de deuil. Point de grande cérémonie funèbre au dernier siècle, surtout dans les dernières années, où la valetaille n'ait affiché une impudeur, un cynisme révoltant, signe manifeste d'une profonde démoralisation. Des mousquetaires se comportèrent d'une façon indécente, jetèrent au milieu de la foule des torches allumées et brûlèrent quelques perruques; il y eut plusieurs scènes tumultueuses. Cette princesse de vingt-quatre ans eut plus de courtisans à l'abbaye de Saint-Denis qu'au palais de Versailles. Beaucoup affectèrent devant le roi une douleur qu'ils étaient loin d'éprouver. Il y eut foule autour du catafalque; à la vérité, celui-ci était d'une extrême galanterie, en blanc, couleur de rose et céladon.

Louis XV reporta toute son affection sur Adélaïde : elle eut le fameux appartement de la comtesse de Toulouse, avec l'escalier dérobé; plus tard elle habita dans l'appartement même du roi. « Il paraît ne vouloir plus faire sa société que de sa famille, en patriarche et en bonhomme, » écrit Argenson. La cour était en deuil; la mélancolie habituelle du monarque était devenue affreuse. Il avait beaucoup de goût pour la dauphine, aimait cette longue figure maigre où l'on ne distinguait que deux grands yeux d'une infinie douceur. Il causait avec ses enfans et se décidait par eux sur bien des choses. Naturellement c'était surtout l'aînée, Madame Adélaïde, qu'il consultait. Certes mieux eût valu pour le roi de France se diriger d'après le vol ou le chant des oiseaux. Il connaissait au moins, lui, la géographie, s'il ignorait l'état actuel du monde et l'esprit du

(1) V. Barbier (V, 158 et suiv.), à qui nous empruntons tous ces détails si précis.

siècle; mais elles, ces pauvres filles de France, simples échos de l'archevêché, que savaient-elles? Plus impérieuse que jamais, violente, emportée, fière de sa faveur naissante, et comme étourdie par la chaleur de son sang de vierge qui lui montait au cerveau, Adélaïde ne dira bientôt plus au roi : « Vous plaît-il que cela soit, sire? » elle dira : « Nous ferons ceci ou cela! » Tous les matins, avant d'aller à la chasse, Louis XV descendait chez elle avec son café, qu'il faisait lui-même. Adélaïde tirait un cordon de sonnette pour avertir Victoire; Victoire à son tour sonnait Sophie, et Sophie sonnait Louise. En quelques instans, les quatre sœurs étaient dans les bras ou sur les genoux de leur père. Louise, la pauvre infirme, dont l'appartement était le plus reculé, traversait en courant un grand nombre de chambres, arrivait, tout essoufflée, la dernière. Peut-être le roi donnait-il déjà à ses filles les singuliers petits noms d'amitié que l'on sait. Il ne déplaisait pas à la bonne et grasse Victoire de s'entendre appeler *Coche*. Adélaïde, qui dans une lettre se nomme elle-même *Madame Torchon*, avait été baptisée *Loque*, Sophie *Graille*, Louise *Chiffe*. Tous les soirs à six heures, au retour de la chasse, *au débotté du roi*, nouvelle visite des princesses à leur père, mais cette fois avec une sorte d'étiquette. « Les princesses, dit Mme Campan, passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderies : elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers portant de gros flambeaux, les accompagnaient chez le roi. En un instant, tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement : le roi baisait chaque princesse au front. » Telle était la vie ordinaire des filles de France dans ce grand palais de Louis XIV, qui déjà devenait désert et d'où la vie se retirait. Dès le 8 mars, la reine avait repris son éternel cavagnole. En juillet, Sophie commença de suivre les chasses à cheval. Peu à peu le souvenir de la morte tant aimée fuyait, s'évanouissait comme une blanche nuée dans l'azur d'un ciel de printemps.

A Parme, la « pauvre duchesse » ne pouvait oublier si vite. Avec Henriette, avec sa sœur jumelle, elle sentit qu'une partie d'elle-même avait cessé d'exister. Elle écrivit à son père la lettre la plus touchante, dit qu'elle voulait mourir en France, reposer près de sa sœur, dans le même caveau de l'abbaye. Elle revenait; en septembre, elle revit tout ce qu'elle aimait sur la terre. La situation d'Élisabeth n'était guère meilleure que lorsqu'elle était arrivée de Madrid quelques années avant. C'était toujours cette « fille mal mariée, » humiliée, indigente, qui tirait au roi de grosses sommes d'argent, sollicitait de nouveaux secours ou un établissement meil-

leur. Don Philippe, magnifique et misérable comme l'Espagnol classique, ne savait pas mieux gouverner que combattre. Ce grand enfant, mou et vicieux, mangeait en quatre mois les revenus de son petit état. L'infante vécut à la cour de France pendant un an comme à son ordinaire, c'est-à-dire sans montrer aucun goût pour les spectacles, la musique ou le jeu. « Elle s'ennuie de tout, comme on est dans le reste de la famille, écrit Argenson. Elle ne tire de plaisirs que de son cœur, aimant son père et sa famille, et ceux qui l'approchent. Le roi est à peu près comme elle, mais les impressions sur le cœur et sur l'esprit passent plus vite chez lui. » A cette époque, pendant le séjour même de sa fille, le caractère de Louis XV baisse beaucoup, la volupté l'envahit, détend tous les ressorts de son âme et le livre sans force aux habitudes de froide et cynique débauche. La Pompadour, qui plus que jamais tenait à « sa place, » faisait déjà consulter les théologiens en Sorbonne, affectait une dévotion hypocrite, intriguait pour devenir dame du palais de la reine, et entre temps s'initiait à sa nouvelle charge de surintendante des plaisirs du roi. Après le Murphy viendra Mlle de Romans, puis le petit sérail du Parc-aux-Cerfs. Ce serait pourtant ne pas connaître Louis XV que d'imaginer, avec le vulgaire, qu'il ait cherché ou trouvé quelque plaisir en une telle vie. Puisqu'on l'y poussait, il suivait la pente de sa nature, il s'abandonnait à ces joies mornes et désespérées dont l'arrière-goût donne des nausées. Le matin, le roi travaillait avec une certaine allégresse, il lisait les dépêches, écrivait aux agens de sa politique secrète, prenait connaissance des secrets de la poste, déjeunait chez Adélaïde, causait avec ses filles. Bientôt sa tête s'alourdissait, il avait de noires vapeurs (comme on disait alors), il était triste, mélancolique et paresseux, quelque chose en lui défaillait; il se sentait faible, mol à la tentation, se laissait aller sans illusion aux énervantes délices d'une sorte d'évanouissement voluptueux.

C'est pendant le court passage au ministère de l'abbé de Bernis, l'année même de l'attentat de Damiens, que la duchesse de Parme revint une troisième et dernière fois à Versailles. La guerre de sept ans avec l'alliance autrichienne, si funeste à la France, commençait. L'infante arriva le 2 septembre 1757 à Choisy. Elle était en bonne santé, mais encore engraissée. Elle écrivait le 22 août à don Philippe : « Je me porte à merveille, et ris à mon ordinaire de ce qui ferait pleurer les autres. » Sa tête était plus que jamais pleine de projets. Après avoir rêvé Milan, les Pays-Bas, la Pologne, les Deux-Siciles, elle n'était toujours que duchesse de Parme; avec la guerre, sa malechance allait finir. Certains articles secrets du traité d'alliance entre la France et l'Autriche, dans lesquels l'infant n'avait pas été oublié, semblaient gros d'avenir. Puis elle songeait

à l'établissement de sa fille aînée. Il fallait être à Versailles pour profiter des événemens, faire ses affaires soi-même, voir les ministres tous les jours, se défier des défaillances du roi, et dicter à don Philippe ce qu'il devait dire ou écrire. Ces négociations, dont les documens existent aux archives des affaires étrangères, nous entraîneraient trop loin. Pour cette dernière période de la vie de Madame Infante, je veux dire pour ces deux années de séjour à la cour, où elle mourut le 6 décembre 1759, on citera seulement quelques fragmens empruntés aux lettres inédites (1) qu'elle écrivit alors à don Philippe.

Ce qui dans ces lettres a trait à ses sœurs et au reste de sa famille a paru surtout digne d'intérêt pour ce travail. Voici comment l'infante raconte un accident arrivé à la princesse Sophie : « Fontainebleau, 19 septembre 1757... A propos, que diras-tu de l'adresse d'imagination de Sophie? *Elle commencerait à marcher d'hier, si elle n'avait pas peur*. Lamartinière dit qu'il vaut mieux qu'elle ne marche pas, l'intérieur de la plaie n'étant pas encore fermé. Je ne sais si M. de Saint-Vital t'a bien expliqué cette histoire. Elle voulait, étant debout, couper un morceau de pain de chocolat, et mit le pied sur une chaise pour l'appuyer sur son genou; le couteau glissa malheureusement, et coupa tous ses jupons et sa cuisse très près de la veine-cave. On dit qu'il aurait fallu lui couper la cuisse, si cette veine eût été atteinte; cela fait frémir. La plaie est plus longue que le couteau n'était large, ce qui prouve la force de l'incision. Cependant, avec deux jours de diète pour tout remède, elle en a été quitte. » L'infante entre sur la santé de ses sœurs en des détails intimes où l'on ne peut toujours la suivre.

Elle venait en quelque sorte pour assister à la naissance de ce fils du dauphin dont la légèreté devait être un jour si funeste à Marie-Antoinette, et qui, roi des Français, s'appela Charles X. « Je suis arrivée un peu avant six heures chez Pepa (la dauphine *Josèphe* de Saxe); ses douleurs étaient très légères; aux trois quarts, elle a été de son pied dans sa chambre; à la quarante-cinquième minute, elle s'est couchée sans aide sur son lit de travail. A sept heures, le comte d'Artois était arrivé. Elle n'a crié qu'à la dernière douleur. Il est petit, mais bien fait pour vivre, et paraît fort, du moins à sa voix (9 octobre 1757). » On voit l'infante dans le petit appartement du château de Versailles où elle étouffe en été et se pâme en hiver. Les

(1) Ce recueil de lettres, presque toutes autographes, a été acquis récemment par la Bibliothèque nationale (fonds français, nouv. acq., n° 1979). Ni M. Éd. de Barthélemy, ni M. H. Bonhomme ne se sont servis de ces lettres lorsqu'ils ont écrit leur histoire de Mesdames. Depuis M. Éd. de Barthélemy a connu ce manuscrit et en a fait quelques extraits : nos citations sont souvent différentes; dans les passages où nous nous rencontrons, j'ai tenu à rétablir l'intégrité du texte.

voyages de la cour étaient, on le sait, continuels. « Nous allons ce matin à Bellevue, où le roi s'est purgé; nous y retournerons sans doute tantôt, car ce matin c'est avec la reine. Voilà neuf heures qui sonnent, et je suis déjà coiffée et en grand habit. » Les dévotions lui prennent un temps précieux qu'elle préférerait employer à ses correspondances, mais il ne lui est pas même permis de manquer au salut « sans une espèce de scandale, ou sans donner matière à bien des raisonnemens à éviter. » Du reste, elle déteste le maigre, mange « à crever » comme ses sœurs, et, dans une missive à don Philippe, ajoute en forme de *post-scriptum :* « Dis à M. Rüé que son maraschin est excellent pour le goût, mais qu'il n'est pas assez fort. » Elle aime toujours peu le spectacle, elle oublie la comédie, manque une représentation de *l'Orphelin de la Chine* où l'on avait fait jouer pour elle Mlle Clairon. Puis il y a le jeu de la reine, l'inévitable cavagnole, où la bonne dauphine elle-même envoyait maintenant à sa place une de ses dames. « J'allais t'écrire tantôt, mande l'infante à don Philippe, quand on est venu savoir de la part de la reine si je venais jouer; elle n'avait personne. J'ai donc été obligée de m'habiller et d'y aller. Je comptais que cette belle action me porterait bonheur, mais je me suis trompée, j'ai perdu. »

Quant aux chasses, elle n'avait garde d'y manquer : non qu'elle y trouvât quelque contentement, mais elle savait qu'il n'y avait pas de meilleur moment pour faire sa cour au roi. « J'allai vendredi à la chasse, j'y pensai périr d'ennui, d'autant qu'il faisait un chaud affreux, et que nous fûmes toujours dans les plus vilains endroits de la forêt, où nous pensâmes verser, et où les rochers augmentaient encore la chaleur du soleil. Nous les plantâmes là bien vite, et au retour nous vîmes les plus beaux endroits du monde, où j'aurais bien voulu que tu pusses te trouver transporté par enchantement : quel plaisir j'en aurais ressenti! Le roi prit trois cerfs ce jour-là. » A Versailles, l'infante paraissait vivre de la vie commune : en réalité, elle demeurait étrangère à ce qui l'entourait. Une idée fixe dominait ses jours, hantait son sommeil, la suivait à sa table couverte de dépêches, galopait avec elle sur son cheval pendant les heures de buissons creux des chasses royales. Elle rêvait un « établissement honnête » pour don Philippe et pour ses enfans. Elle se croyait, non sans apparence, quelque aptitude aux choses de la politique. Les circonstances l'ont fort mal servie; elle n'en a pas moins montré jusqu'à la fin une rare activité d'esprit, un sens droit, une raison pratique fondée sur un certain nombre de notions exactes et justes. « L'abbé m'a dit, avoue-t-elle en parlant de Bernis, que je serais un bon ministre des affaires étrangères. »

Les temps étaient mauvais. L'alliance autrichienne ne nous portait pas bonheur. L'infante mande à don Philippe la nouvelle du

désastre de Rosbach : « Je me suis éveillée à sept heures pour t'écrire, mon cher; tu sauras, avant de recevoir ma lettre, la bataille de M. de Soubise, et la honte dont nos soldats s'y sont comportés; cela fait une mauvaise nouvelle, et qui fait tenir de bien mauvais propos ici, parce qu'on y joint de la personnalité surtout; c'est pourtant le premier échec fâcheux de cette guerre que nous ayons eu. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que depuis la première nouvelle nous n'en avons point eu de cette armée... Le roi est admirable; il a été fâché comme il devait l'être, mais nulle altération de crainte n'a paru dans son air; pour toutes les femmes de la cour, [elles] seraient à faire rire, si on le pouvait (Versailles, 15 novembre 1757). » Après Soubise, Richelieu : « Notre retraite est affreuse, nos affaires sont dans le plus mauvais état; la honte est entière. M. de Richelieu, en six mois, a perdu une des plus belles armées et déshonoré toute la nation; il crie justification sur les voleries; il prétend prouver son équité. Je trouve bien humiliant d'en être là. Pourquoi a-t-il donc laissé voler? Tout cela ne répare rien. Aussi cela n'occupe que les caillettes de la cour et de la ville; le peuple le déteste. Il faut se soumettre, tâcher de tirer le meilleur parti pour le présent et pour l'avenir, quoique reculé; ce serait au moins pour nos enfans. »

Ses enfans! elle n'a pas une pensée qui ne soit à eux. Elle ne s'occupe pas seulement de chercher une gouvernante française pour sa fille cadette, elle trouve un précepteur pour son fils. C'est à l'abbé de Condillac qu'elle confie l'éducation du prince de Parme. Naturellement ce n'est pas parce qu'il avait publié l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* ou le *Traité des sensations*, mais quoiqu'il eût écrit tel « livre un peu métaphysique, » que l'abbé fut agréé. La chose fit scandale. « Nous n'aurons, je crois, mande-t-elle en mars 1758, nous n'aurons rien à nous reprocher sur ce choix ni en ce monde ni en l'autre; mais il faut que je te prévienne que les jésuites ont été abasourdis de perdre encore chez nous. Ils n'ont pu d'abord se plaindre, le choix étant loué aussi généralement, mais enfin ils commencent tout bas à parler de ce livre. Notre fils doit être bon catholique et non pas docteur de l'église; toutes les controverses lui seraient inutiles à étudier. » Il faut savoir que l'infante, bonne catholique sans doute, ne fut point ultramontaine comme on l'était dans sa famille. Elle ne se gêne pas à l'occasion pour dire son fait à la « prêtraille. »

Elle songeait toujours au mariage de sa fille Isabelle avec un archiduc; il était temps qu'elle parût à Versailles. « Notre mariage va mal, écrit l'infante le 19 septembre 1757; il y a de plus anciens engagemens; Stainville les rompra, s'il est possible, mais la fidélité de notre alliée me fait trembler là-dessus. » Cette alliée est l'im-

pératrice Marie-Thérèse; Mme Élisabeth met tout son espoir en Choiseul. Les négociations furent longues et laborieuses. Enfin, le 30 avril 1759, elle s'écrie : « Juge de ma joie de la tienne, mon cher, car je ne saurais te la mieux exprimer. C'est un grand bonheur pour nous que l'établissement de notre fille, et surtout celui-là... L'impératrice est charmante. » Le mariage est arrêté; Marie-Thérèse exige encore le secret. Ce n'est que le 13 août 1759 qu'il est question des lettres de l'empereur et de l'impératrice demandant officiellement à Louis XV sa petite-fille pour l'archiduc Joseph. L'époque n'était pas encore fixée; l'infante va en écrire à sa fille. « M. de Stahrenberg au sortir de chez le roi étant venu chez moi, et ayant dit lui-même publiquement cette affaire, il serait de mauvaise grâce de le cacher à notre fille, outre que l'on paraît désirer qu'elle apprenne l'allemand. » Puis elle s'occupe de la parure de la fiancée, des perles et des diamans que son enfant portera le jour de son mariage. L'écrin n'était pas des plus brillans; mais Madame Élisabeth était de trop bonne maison pour cacher sa pauvreté. Elle ne veut pas qu'à cette occasion don Philippe, toujours magnifique, fasse montre d'une opulence qui n'en imposerait à personne. « Quant à ma fille, on n'ignore pas notre situation. La France donne trop à l'impératrice pour qu'elle puisse exiger des chiffons. Qu'elle soit honnêtement; voilà, je crois, ce qu'il faut, et le comte de Choiseul saurait bien empêcher qu'ils y trouvent à redire... Il faut penser à nous, non aux Autrichiens, à qui reviendrait tout le faste et la fumée. Elle (l'impératrice) a dit elle-même au comte de Choiseul qu'il n'y avait que les petits princes qui dussent s'occuper des ostentations; elle ne pourra donc pas blâmer que, nous conduisant suivant elle et notre naissance, nous ne nous ruinions pas en pompons. »

Cette lettre est du 5 novembre 1759. L'activité, la puissance de travail de l'infante ne faiblissait pas. Mal servie par le roi et par les ministres, déçue dans tous ses projets d'échange du duché de Parme contre la Toscane ou quelque établissement en Flandre, en Lorraine, etc., elle songeait maintenant à la Corse. « Notre état ici est affreux! » écrit-elle. Elle ne manquait ni de courage ni de volonté, mais elle sentait que sous elle quelque chose se dérobait, qu'elle avait beau lutter et se débattre, qu'après tant d'efforts elle retomberait brisée au fond du « gouffre, » comme elle appelait son duché. Peut-être eut-elle à cette époque, dans une heure de désespoir, quelque pressentiment de sa fin. C'est certainement alors qu'elle rédigea et écrivit de sa main quelques pages touchantes qu'on lit dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, sorte d'enseignement de la duchesse de Parme à son fils Ferdinand. Voici les premiers mots de ce document : « La vie est incertaine, mon fils, et mon caractère trop sincère pour me vanter ou affecter même une parfaite

indifférence sur la durée de la mienne; mais je sens que l'envie de vous voir, de vous laisser digne du nom que vous portez dans ce monde, tel que je vous désire enfin, est un des liens qui m'attachent le plus à cette vie, et une des raisons peut-être qui abrégera le plus la mienne par les tourmens continuels que ce désir et la crainte de n'y pas parvenir me causent. L'aveu de mes sentimens me sera une grande consolation à pouvoir vous laisser, si je meurs avant que vous ne soyez en état de le lire; si je vis, ils me serviront de plan pour vous former, et dans l'un et l'autre cas ils vous seront toujours une preuve de ma tendresse, de l'occupation où j'ai été de votre bien dans un âge où bien des gens ne le connaissent pas encore. » Vers la fin de novembre, l'infante, toujours éprouvée par le mal qui avait tué sa sœur Henriette, tomba tout à fait malade; une fièvre terrible avec transport au cerveau se déclara; les pustules de la petite vérole apparurent; elle expira le 6 décembre. De même que pour Louis XV la putréfaction commença avant la mort; on se hâta d'ensevelir le cadavre; les capucins qui l'emportèrent n'en pouvaient soutenir l'infection.

III.

La mort, le cloître, l'exil, disperseront bientôt dans le temps ou dans l'éternité les restes de la famille royale. Senac, médecin du roi, ayant ordonné les eaux de Plombières à Mesdames Adélaïde et Victoire, dont la santé était alors très altérée par les excès de table que l'on sait, les princesses partirent avec une suite nombreuse pour les états de leur grand-père Stanislas Leczinski. Les relations du voyage de Mesdames en Lorraine ne manquent pas; on y voit qu'il ressemble fort à tous les voyages officiels de princes et princesses de France. Pendant les quatre mois que dura leur absence, de la fin de juin à la fin d'octobre 1761, les princesses Sophie et Louise vinrent à Paris pour la première fois, entendirent la messe à Notre-Dame, visitèrent Sainte-Geneviève, se promenèrent sur les boulevards; bref, elles reçurent des Parisiens tous les honneurs qu'on avait rendus naguère à Victoire. Réunies, les quatre sœurs recommencèrent à vivre de la vie un peu monotone que nous connaissons : elles s'ennuyaient seulement un peu plus qu'autrefois. Pourtant à cette époque elles avaient un maître de musique qui ne répandait point autour de lui la mélancolie, je veux parler de Beaumarchais. L jeune horloger, devenu contrôleur (sans contrôle aucun) de la maison du roi, possédait, entre bien d'autres talens, une prestigieuse habileté de harpiste. On a dit avec quelle furie Adélaïde jouait du violon; Victoire était aussi une grande musicienne : outre le clavecin et le violon, elle avait appris la musette, la guitare et la basse

de viole. Depuis le cor jusqu'à la guimbarde, on jouait de tous les instrumens de musique dans la famille de Louis XV; on ne savait pas encore jouer de la harpe; on prit des leçons de Beaumarchais. Un concert de famille fut organisé, auquel assistèrent chaque semaine le roi, la reine, le dauphin et un petit nombre de personnes.

Beaumarchais, qui affectait auprès des princesses l'air dégagé et les belles manières d'un homme de qualité, fut pris au piége qu'il avait tendu lui-même. On le traita en homme de qualité, il fut chargé de satisfaire toutes les fantaisies musicales de Mesdames. Presque chaque jour les dames des princesses lui firent l'honneur de lui écrire pour le prier d'acheter une musette, un tambourin, une harpe, que sais-je? D'argent, il n'était point question. Quand le malheureux Beaumarchais, déjà ruiné au point de n'*avoir plus le sol* par les voyages de Paris à Versailles, osait présenter son mémoire, on ne manquait jamais de le renvoyer aux calendes grecques avec les autres fournisseurs de la maison de France; mais aussi qu'était allé faire dans ce vieux monde le jeune Figaro? Ce qu'il fit toute sa vie : il intriguait, s'il ne plaidait. Grâce au crédit de Mesdames, il obtint, non la charge de grand-maître des eaux et forêts, mais celle de lieutenant-général de chasse aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre. Ce n'était guère; il pesta contre les préjugés des nobles qui souriaient en s'enquérant de son fief, et se promit bien de tirer plus tard un meilleur parti de la connaissance de Mesdames. Il fit tant et si bien qu'au cours d'un de ses innombrables procès il se présenta au public, dans un mémoire, comme le protégé des filles de France : il publia une lettre qu'il s'était fait écrire par la dame d'honneur de Victoire. C'est alors qu'il s'attira cette déclaration, signée Adélaïde, Victoire et Sophie : « Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avoir pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et publié des assurances de notre protection. » Figaro avait menti, c'était son moindre défaut. Il est même probable qu'il ne fut que médiocrement humilié. Certes c'étaient de très petits et très médiocres esprits que ceux de Mesdames : la hauteur et la délicatesse de leur caractère étaient cependant quelque chose de trop raffiné pour Beaumarchais. Il ne comprit pas, ne fut ni moins fat ni moins impertinent. On savait qu'il avait été chassé de Versailles; M. de Saint-Florentin lui avait envoyé l'ordre de n'y plus reparaître. De bonnes âmes s'étonnaient de sa disgrâce, demandaient les raisons et les causes, — à quoi Beaumarchais, avec une désinvolture admirable, répondait en pirouettant : « Jeune comme je suis, point mal de figure et partagé de nombre de petits talens qui sont les dé-

lices des femmes, il n'est pas étonnant qu'on ait craint que tout cela ne montât au bonnet de Madame Adélaïde (1). »

Ne dirait-on pas que Figaro en sait long sur le chapitre de la princesse? Il ne pouvait paraître, il est vrai, en savoir moins que le public, lequel jasait beaucoup sur le compte des princesses, d'Adélaïde surtout. Les propos défavorables à Mesdames avaient fait le tour de l'Europe. Étonnée de les voir persister à Vienne, Marie-Thérèse en écrivit un jour au comte de Mercy pour savoir le vrai. Le comte ne cacha pas à sa souveraine qu'une tendresse plus que fraternelle aurait existé, disait-on, entre le feu dauphin et Adélaïde, et qu'ensuite cette princesse aurait eu du goût pour l'évêque de Senlis, premier aumônier de Louis XV. Madame Victoire passait pour avoir eu un enfant de son père (2). D'autre part, dans une publication étrange, ne visant évidemment qu'au scandale, qui parut en 1790, à l'imprimerie royale, sous le titre de *Livre rouge, ou liste des pensions secrètes sur le trésor public*, avec les noms et qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, des observations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement, Beaumarchais est noté comme ayant reçu 60,000 livres « en considération de la discrétion sur les couches de Madame Adélaïde. » La discrétion de Figaro! Quel gouvernement assez abandonné des hommes et des dieux a jamais pu s'y fier? Déshonoré, flétri par les tribunaux, réduit au rôle d'agent de police secrète, Beaumarchais n'avait jamais été moins capable de supprimer un pamphlet : il était infiniment plus capable de l'écrire. Il n'en imposa qu'à Paris. A Vienne, on ne daigna même pas sourire de ses tours pendables. Il ne paraît pas, à dire le vrai, que Beaumarchais en ait su plus qu'on en sait aujourd'hui sur Adélaïde, si bien qu'en bonne critique il faut encore s'en tenir, après un siècle, aux paroles du comte de Mercy-Argenteau : « parmi une nation aussi légère, il ne m'a pas manqué de moyens d'approfondir de pareils faits, et je puis dire que mes recherches ne m'ont pas procuré d'indices qui donnassent la moindre lueur de probabilité à ces affreux propos. »

On doit pourtant prendre garde, en pareille matière, de trop affirmer. C'est bien assez de croire pour soi : il serait téméraire de prétendre amener les autres à notre sentiment. On lit dans les *Souvenirs* de la marquise de Caylus que M. de Lussay, un peu trop entêté de son opinion sur la vertu de Mme de Maintenon, s'attira cette repartie de madame sa femme : « comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? » N'oublions pas qu'un assez

(1) Cf. Collé, *Journal* (janvier 1767), III, 123, édition de M. Hon. Bonhomme.

(2) *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau* publiée par MM. d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 178 et 186.

grand nombre de mémoires du dernier siècle, des plus curieux sans doute, ne sont pas et ne seront peut-être jamais publiés. Pour tout remettre en question, il suffirait d'une lettre inédite. Qui sait? Puis, quoi qu'on en dise, on ne découvre jamais tout. Dans l'état de nos connaissances, accuser d'inceste les filles de Louis XV, c'est les calomnier, Cela ne veut pas dire que la tendresse du père ne se soit pas quelquefois égarée. Rappelons-nous que vers 1749 le roi avait pris l'habitude de faire revenir Mesdames le soir dans les cabinets pour une espèce de retour de chasse. Sans songer nullement au duc d'Orléans ni à sa fille, la duchesse de Berry, il est permis d'imaginer que la tenue des convives parut quelquefois libre aux valets; mais on s'aimait d'un cœur si vrai dans ce petit monde, avec tant de joie et de jeunesse, qu'on ne pensait seulement pas à mal! Ces charmantes familiarités entre les pères et les filles ont beau n'être plus dans les mœurs, elles sont dans la nature. Qu'on aille au fond des choses, on reconnaîtra ici en dernière analyse un cas particulier de la grande loi d'affinité qui rapproche, attire les sexes différens. Si la sœur ne voit pas sans déplaisir l'affection de son frère pour une autre femme, si la mère pardonne rarement à l'épouse de lui avoir ravi le cœur de son fils, comment le père ne serait-il pas jaloux de sa fille? A en croire Mme Du Hausset, qui rapporte une conversation de la Pompadour, « il n'y avait point de supplice auquel le roi n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles. » Adélaïde, on l'a dit, eut un éclair de beauté : à cette époque, paraît-il, un seigneur osa lever les yeux sur elle. La colère du roi fut terrible; le seigneur reçut l'ordre de s'éloigner de la cour pour quelque temps. Le récit de Mme Du Hausset est sans doute identique avec celui que fait Argenson (mars 1752) : il s'agit d'un jeune garde du roi « très beau et bien fait » auquel Adélaïde avait envoyé une tabatière avec ce billet : « ceci vous sera précieux; on vous avertira bientôt de quelle main il vient. » Le jeune garde était une âme simple et candide : c'était en vain qu'il avait respiré l'air de la cour la plus polie. Il courut porter la tabatière au duc d'Ayen, son capitaine. Instruit de l'aventure, le roi envoya son garde au bout du royaume, avec une pension de 4,000 livres; la princesse avait alors vingt ans, et l'on était au printemps. Déjà en 1748, quand Adélaïde eut la petite vérole « à quatre ailes, » les assiduités du prince de Conti, qui s'était enfermé avec elle, donnèrent lieu à des propos que le duc de Luynes déclare « absolument faux. » Quelles qu'aient été les intentions du prince, il paraît n'avoir pas été bien traité : il passa dans le parti de la Pompadour. Pour épuiser la chronique fort peu scandaleuse, on en conviendra, de Madame Adélaïde, il resterait à parler des amoureux bizarres qui l'adorèrent pour avoir vu son portrait et n'hésitèrent pas à demander sa main.

Les excentricités de la princesse devaient provoquer de véritables cas de folie. L'un de ces amoureux fut un marchand de dentelles qui, retiré du commerce, avait, comme Beaumarchais, acheté une charge à la cour; il pria Louis XV de lui accorder une audience; seul avec sa majesté, il lui avoua qu'il chérissait sa fille et la lui demanda en mariage. On ne dit pas, mais il est probable qu'il eut le sort de ce chanoine de Luzarches, près de Chantilly, qui, introduit devant Adélaïde, se jeta tout à coup à ses genoux, lui confessa que, ne pouvant résister à sa passion, il avait résolu de la lui déclarer, mais que ses vues étaient d'un galant homme et qu'il avait dessein de l'épouser (1). Il prétendait descendre des rois de Jérusalem. Dans le contrat, qu'il avait eu le soin de dresser d'avance, et qu'il déroula non sans fierté aux yeux d'Adélaïde, il prenait le titre de « très haut, très puissant seigneur, monseigneur Alexandre César, néophyte de Lusignan, etc. » Il semble bien que ce bon prêtre, qui se nommait François-Nicolas Perrier, avait la judiciaire brouillée : on le fit transporter « dans une honnête maison de fous » à Charenton.

A part ces aventures romanesques ou burlesques, la vie d'Adélaïde semble avoir été aussi unie, aussi pure que celle d'Henriette, de Victoire ou de Sophie. Je ne parle pas de Madame Louise : sa laideur et sa difformité n'ont jamais permis à personne de soupçonner sa vertu. Il se trouva cependant à Versailles un pauvre huissier, fils de suicidé, fou lui-même, pour murmurer un jour à l'oreille de cette princesse « qu'elle était bien jolie, » et lui passer la main sous le menton en la reconduisant dans son appartement. Outrée, la petite bossue courut à toutes jambes se réfugier auprès du roi et dénonça l'audacieux. L'huissier fut mis en prison (2). Malgré l'innocence de leurs mœurs, les princesses étaient très libres en paroles. Le dauphin et ses sœurs ne nommaient jamais entre eux la Pompadour que d'un vieux mot gaulois qui ne s'écrit plus. On a telle lettre d'Adélaïde dans laquelle les gaillardises de langage, je n'ose dire le libertinage de l'imagination, sont d'une piquante fantaisie :

« Ce 12 août 1760.

« Des affaires de la dernière importance, ma chère Bisi (3), m'ont empêchée de pouvoir vous écrire jusqu'à ce moment. Il s'agit d'un malheureux procès contre M. le marquis de Guadouchon, ancien militaire, qui fut blessé à la bataille de Malplaquet d'un boulet de canon qui, passant entre la selle de son cheval et son derrière, lui emporta ce que vous

(1) *Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville,* publiée par M. de Lescure, I, 80.

(2) Argenson, t. VI, p. 444.

(3) La comtesse de Civrac, dame d'atour d'Adélaïde.

vous imaginerez aisément et que la pudeur d'une fille bien élevée empêche de dire, puis le jeta sur les oreilles de son cheval, lequel cheval, trouvant cette aigrette trop incommode, d'un coup de tête fit tomber le pauvre M. Guadouchon sur le ventre par terre en syncope. Cependant depuis il s'est marié et a eu, je ne sais comment, vingt-trois enfans : dix mâles, huit femelles et cinq..., etc. C'étaient mes cousins germains. Ayant fort mécontenté leur père par leur mauvaise conduite, il les a déshérités et a fait un testament en ma faveur, par lequel il m'a laissé tout son bien montant à 300,000 livres de rente. Tous ces enfans m'ont fait un procès pour avoir leur bien, mais ils ont perdu à force de peines et de soins de la part de M. de Kalikco, mon beau-frère. Ce sont les cinq petits derniers qui étaient les plus aigres, autant que je puis m'en ressouvenir. Ils s'appelaient des noms de terre : Herma, Herfroy, Herdi, Herte et le cinquième Hermaherfroyherdiherte.

« Mais voilà assez vous parler de mes affaires; je pourrais à la longue vous ennuyer. Il ne me reste plus qu'à vous prier de vouloir bien recevoir mes excuses et m'accorder le pardon que je mérite par d'aussi bonnes raisons.

« Adieu, mon cœur. Ma paresse ne m'empêche pas de vous aimer de tout mon cœur. En vérité, si vous ne le croyez pas, vous ne me rendez pas de justice. Je vous embrasse de tout mon cœur. MARIE-ADÉLAÏDE. »

On connaît le goût des vieilles filles pour les expressions d'une certaine crudité qui brûlent les lèvres, font rougir; elles leur trouvent une saveur et comme un avant-goût du fruit défendu. Bien que ce franc-parler fût moins choquant alors qu'aujourd'hui, surtout chez des princesses, le comte de Mercy-Argenteau ne laisse pas d'en écrire à Marie-Thérèse : « Mesdames se permettent souvent des propos pour le moins indiscrets, quelquefois même trop gais. » La jeune dauphine, Marie-Antoinette, alors à la cour de France, s'y livrait, les répétait : on voit d'ici la naïve impudeur de cette petite Autrichienne, d'ailleurs si chaste.

C'est à cette époque, en 1770, que Madame Louise entra au monastère des carmélites de Saint-Denis. Un matin d'avril, elle monta en carrosse avec une dame d'honneur et un écuyer, et dit : A Saint-Denis. Elle portait une robe de soie unie sous un grand mantelet noir, et était coiffée d'un bonnet haut orné d'une fontange rose. A Saint-Denis, elle dit : Aux Carmélites. La grille du cloître s'ouvrit; la princesse disparut. Bientôt elle manda au tour la princesse de Ghistel et M. d'Haranguier de Quincerot pour leur montrer le consentement et l'ordre du roi. Cette aventure avait été conduite avec tant d'habileté et de mystère que personne ni à la cour ni à la ville n'en avait rien su. Le roi, l'archevêque de Paris, le confesseur de Madame Louise et le supérieur des carmélites de Saint-Denis

étaient seuls dans le secret. Dès février, Louis XV avait fait connaître son sentiment à la princesse, mais il n'avait rien confié à ses autres filles. On imagine quelle fut la colère d'Adélaïde, doublement trahie! Quant à Victoire, Mme Campan lui ayant demandé si elle ne ferait pas quelque jour comme Madame Louise, la princesse l'assura qu'elle aimait trop pour cela les commodités de la vie. « Voici un fauteuil qui me perd, » fit-elle en montrant la moelleuse bergère dans laquelle elle était étendue. Adélaïde, Victoire et Sophie écrivirent le même jour à Louise. Victoire, la plus affectée sous son apparent égoïsme sensuel et raffiné, adressa aussi une lettre à la mère prieure et une autre à la maîtresse des novices : elle les pria, avec une sollicitude vraiment maternelle, de lui donner très souvent des nouvelles de Louise, d'entrer dans les plus petits détails sur sa santé, de ne lui rien céler, car sa sœur « est très faible, d'une complexion très délicate, elle a une mauvaise poitrine et crache souvent le sang. » Madame Louise n'était guère attendrie : elle n'avait que des nerfs et de l'intelligence; — point ou peu de cœur. Fière d'avoir échappé à la domination d'Adélaïde, elle triomphait, goûtait déjà le fruit de ses témérités.

Nul doute que la vocation de Madame Louise n'ait été l'œuvre du clergé ultramontain. Ce n'est pas que sa nature répugnât à l'état religieux; elle ne pouvait jouer aucun rôle dans le monde, il était naturel qu'elle désirât d'en sortir. La dernière des filles du roi à la cour, elle pressentait qu'au cloître elle gouvernerait la religion en France. C'était là sa destinée. Elle le comprit de bonne heure et elle n'était point femme à manquer sa vie. On veut trouver des signes de cette vocation dans son enfance, on nous parle de l'edification qu'elle donnait déjà à Fontevrault, de l'existence quasi monastique qu'elle menait à Versailles, du cilice qu'elle portait sous la soie et l'or, etc.; ce sont là de pieuses historiettes renouvelées de toutes les vies de saintes princesses. Ni l'abbé Proyart, ni la carmélite d'Autun (1), ni le père E. Regnault (2), n'ont écrit l'histoire de Madame Louise : ils ont composé une vie de sainte, une légende dorée à l'usage des croyans. C'est là un genre tout à fait inférieur : la simplicité de ces auteurs dépasse de beaucoup la crédulité des anciens hagiographes; mais qu'est devenue l'illusion d'amour, l'éclair de poésie qui répandaient un charme si étrange sur les antiques légendes chrétiennes? La grâce naïve des premiers siècles de

(1) *Vie de la révérende mère Thérèse de Saint-Augustin*, par une religieuse de sa communauté, 3e édit., 1867, 2 vol.

(2) *La vénérable Louise-Marie de France*, Lyon 1873. — Cf. *Madame Louise de France, fille de Louis XV*, par Mme la comtesse Drohojowska, 1868; — *The life of Madame Louise de France, daughter of Louis XV*, by the author of *Tales of Kirkbeck*, Rivingtons 1869.

foi, l'austère et rude génie des saints visionnaires, la sincérité absolue de la jeunesse et de l'amour, sont choses évanouies et qui ne refleuriront jamais dans notre littérature sacrée. A lire ce fatras indigeste, ces lourdes compilations d'une fadeur écœurante, on croirait voir et entendre un déplaisant personnage à la tête chenue, à la mine pouponne et vieillotte, à la voix chevrotante, qui, pour raconter une histoire, affecterait de prendre le tour d'imagination de l'enfance et babillerait en zézayant.

Ce n'est pas dans ces auteurs de vies de saints qu'on apprendrait à connaître Madame Louise. Il est juste sans doute que l'église catholique montre sa reconnaissance à la maison de Bourbon en canonisant presque tous les membres de cette famille : après Madame Louise de France, Louis XVI et ses sœurs Clotilde et Élisabeth ; après « l'ange du Carmel, s'écrie le père Regnault, l'ange des Tuileries et du Temple ! » Il n'y a pas jusqu'à Mesdames Adélaïde et Victoire qui n'aient été des « saintes, » au moins pour Chateaubriand. On dira que l'illustre auteur de l'*Itinéraire* n'est pas un père de l'église. A la bonne heure ; il est pourtant la preuve qu'un bon catholique ne saurait admettre qu'une fille de la maison de France meure sur la terre étrangère sans avoir mérité la palme des martyrs. Combien de temps encore des écrivains comme M. de Beauchesne nous donneront-ils pour des livres d'histoire des contes moraux et édifians? Je ne sais, mais l'art enfantin des hagiographes modernes n'enlèvera certes pas un trait au portrait de Madame Louise, à ce portrait que nous avons tracé d'après les mémoires du temps. A Fontevrault, c'était une enfant rachitique, moqueuse, volontaire, orgueilleuse ; à la cour, elle fit connaître que dans son corps débile et chétif il y avait un esprit de peu de portée sans doute, mais mobile et subtil comme la flamme ; elle suivait les chasses avec les autres princesses ; plus qu'aucune, elle prenait plaisir à manier un cheval, s'adonnait avec fougue aux exercices violens. Bien que la table de Mesdames fût renommée dans tout le royaume, jamais Madame Louise ne trouvait la chère assez délicate. Voilà en réalité comment à la cour elle se préparait à la discipline et aux macérations du cloître.

Madame Louise était trop de sa famille, elle avait trop du caractère d'Adélaïde et de feu son frère le dauphin pour ne pas chérir les extrêmes. Elle vécut sans nul doute de la dure vie des carmélites ; elle s'ingénia à se nourrir de choses qui lui répugnaient, coucha sur une paillasse, ne voulut dans sa cellule qu'une chaise, un banc servant de table, un bénitier, une croix et quelques images de papier collées au mur. Qu'importe? Le roi, les princes, Mesdames de France, les ministres, les ambassadeurs, les

évêques, les archevêques, tous ceux que l'affection ou le respect amène déjà en foule au couvent de Saint-Denis, y viendront bientôt faire leur cour à la sœur Thérèse de Saint-Augustin et prendre le mot d'ordre de la politique du jour. Dès le jeudi de Pâques 19 avril, les quatre sœurs se retrouvèrent ensemble : Adélaïde, Victoire et Sophie voulurent servir les religieuses au réfectoire. « Madame Adélaïde ayant manqué à un point du service, dit une relation inédite que j'ai sous les yeux, Madame Louise lui fit baiser la terre, selon nos usages en pareils manquemens, et le tout se passa avec la satisfaction possible de part et d'autre. » Le dauphin, qui allait épouser dans quelques jours Marie-Antoinette, les comtes de Provence et d'Artois, les princesses Clotilde et Élisabeth vinrent visiter leur tante : tout ce monde était gai et fort bruyant. Louis XV parut le 4 mai.

« Le 11 du mois, sa majesté nous honora encore de sa visite, écrivait le 22 mai 1770 une religieuse carmélite de Saint-Denis à une autre de la rue Saint-Jacques dans une lettre inédite que nous publions (1). Il arriva à deux heures moins un quart. Le roi était accompagné de monseigneur le dauphin et des trois dames de France, avec une seule dame d'honneur, car ce jour-là comme les autres le roi ne permit à personne d'entrer. Dès que sa majesté fut entrée dans le dedans, il demanda la communauté, à laquelle il parla avec un air de bonté dont nous fûmes enchantées. Je crois que nous aurions eu le temps de l'entendre plus longtemps, si les dames n'avaient averti de l'heure du dîner. Toute l'auguste famille sortit pour se mettre à table dans l'appartement de M. notre supérieur, à qui Madame Victoire avait demandé la veille un dîner aux carmélites pour la famille royale : le dîner avait été préparé par vingt-cinq cuisiniers de M. Bertin, ministre, et la magnificence du repas surprit le roi. Ce fut M. l'abbé Bertin et deux de ses neveux qui servirent à table. Il y avait onze couverts pour le roi, monseigneur le dauphin, Mesdames et les dames d'honneur; dans une autre chambre à côté étaient les seigneurs; dans une autre les écuyers, et une quatrième table dans le jardin qui était au dehors pour les gardes-du-corps. Le roi entra dans toutes les chambres; il y rencontra notre confesseur, il lui demanda ce qu'il était; ayant appris qu'il était confesseur, il lui dit : « Qu'est-ce qu'on vous dit en confession? » Le confesseur lui répondit que c'était lettre close. Monseigneur le gouverneur de monseigneur le dauphin dit : « Les péchés des carmélites seraient les vertus de la cour. » Le roi eut fini de dîner le premier, et il vint frapper seul à notre porte. Monseigneur le dauphin et Mesdames suivirent de près, et toute l'auguste famille entra, passant dans le cloître. Il lut les

(1) Bibliothèque nationale, manuscrit français, n° 14447. Copies.

tombes des sœurs, il entra dans le réfectoire, ensuite dans la cuisine, où il fut surpris de ne point voir de feu ni d'apparence de souper. On répondit à sa majesté qu'on le commencerait à cinq heures pour le servir à six heures. On le conduisit au chapitre, où, voyant par une fenêtre l'abbaye de Saint-Denis, il dit : « Voilà mon dernier gîte. » Il partit pour Compiègne en nous promettant de revenir le mardi et de nous amener Madame la dauphine, qu'il allait chercher.

« En effet, sa majesté arriva le 15 à six heures du soir; il demanda qu'on fît venir les religieuses, que je leur fisse voir Madame la dauphine. C'est, ma révérende mère, une princesse accomplie pour la figure, la taille et les façons, et, ce qui est infiniment plus précieux, on la dit d'une piété éminente. Sa physionomie a tout à la fois un air de grandeur, de modestie et de douceur. Le roi, Mesdames, et surtout monseigneur le dauphin, en paraissent enchantés. Ils se disaient à l'envi : « Elle est incomparable. » La visite ne fut que d'une demi-heure. La cour partit pour Versailles. — Madame Adélaïde est venue vendredi soir voir son illustre sœur : elle lui dit que dimanche en sortant d'ici pour aller à Compiègne elles avaient rencontré à Gonesse le très saint sacrement que l'on portait à un malade, que non-seulement le roi et toute la cour étaient sortis de carrosse, mais que sa majesté avait accompagné le très saint sacrement, et qu'il serait entré chez le malade, à qui on avait porté Notre-Seigneur, si on ne l'eût empêché... »

La cérémonie de la vêture de Madame Louise au monastère de Saint-Denis fut une des plus magnifiques du siècle. Avant de se prosterner dans la poudre, vêtue de la bure du Carmel, la princesse apparut au milieu de sa maison dans des splendeurs d'apothéose, couverte de perles et de diamans, dont les feux l'entouraient d'une sorte de nuée lumineuse, vraiment fille de roi dans sa robe de cour lamée d'argent et parsémée de fleurs d'or. Ce fut la jeune dauphine qui lui remit le scapulaire, le manteau et le voile religieux, tout mouillés de ses larmes. On reconnaît ici la sensibilité un peu nerveuse de cette « gentille Antoinette, » qui vit sans doute les cieux s'ouvrir et l'Esprit-Saint descendre sur sa tante la carmélite. L'illusion ne dura guère : la fille de Marie-Thérèse caractérisera bientôt cette même tante d'un de ces mots terribles et frappés au bon coin qui, en regard des montagnes de papier des apologistes, ont la durée et l'inflexible sévérité d'une médaille de bronze antique. Quant à Madame Louise, on ne peut s'étonner qu'elle ait si vite oublié l'affectueux souvenir qu'elle devait garder à celle qui l'avait assistée en ce jour; elle eût immolé le genre humain à la religion (entendez aux jésuites), en cela de tous points semblable à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ce « bon gros garçon borné, entêté

comme tous les sots, » écrivait l'abbé Baudeau en sa *Chronique secrète*. Malheur à qui lui semblait tiède pour la sainte cause! Si ses sœurs, sa chair et son sang, avaient mal pensé, elle les eût poursuivies comme une furie. Par ce qu'elle aurait fait contre ses sœurs, qu'on juge de ce qu'elle a osé entreprendre contre Marie-Antoinette, lorsqu'elle a cru que la reine encourageait l'impiété en France! Après Madame Adélaïde, le comte de Provence et le duc d'Orléans, nul n'a plus contribué que Madame Louise à perdre Marie-Antoinette. Ce n'est pas de la malveillance, c'est de la haine qu'elle voua dans son cœur à l'Autrichienne.

On sait combien Madame Adélaïde était contraire au mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche. Hostile à Choiseul et à son parti, pénétrée d'une façon plus ou moins inconsciente des principes traditionnels de la politique française, entêtée des préjugés séculaires et très patriote à sa manière, jamais elle n'approuva l'alliance de la maison de France avec la maison d'Autriche. Certes, quand on lit certaines lettres de Marie-Thérèse, quand on se rend à l'évidence sur la conduite politique de Marie-Antoinette à l'égard de la France, on constate que les rapprochemens entre ces deux puissantes maisons n'ont guère amené cette union de vues et d'intérêts rêvée par Louis XV, poursuivie par ses ministres. C'est surtout parce qu'elle n'était guère capable de réfléchir qu'Adélaïde eut cette intuition très juste. Elle n'en fit pas moins bon visage d'abord à la petite Antoinette. Marie-Thérèse avait remis à sa fille des lettres pour Mesdames : alors elle célébrait leurs vertus, vantait leurs talens, exhortait son enfant à mériter leur amitié. Deux mois après, en juillet 1770, le comte de Mercy-Argenteau, d'ailleurs endoctriné par le duc de Choiseul, ne manque pas de signaler les inconvéniens, les périls même, d'une intimité trop étroite de la dauphine avec ses tantes. Il reconnaît que ces princesses sont respectables, qu'aucune société ne convient mieux à l'archiduchesse, mais il redoute leur exemple et leurs conseils : déjà elles la rendent timide, l'éloignent du roi. L'envahissante influence d'Adélaïde est surtout notée avec défaveur. « Le refus de porter un corps de baleines, la répugnance à tenir le cercle et le jeu..., un peu plus de timidité contractée vis-à-vis du roi, tout cela et bien d'autres circonstances sont l'effet des conseils de Madame Adélaïde (19 septembre 1770). » Sophie, subjuguée par sa sœur aînée, est enveloppée dans le même blâme : on leur oppose Madame Victoire, « la meilleure des trois sœurs; » cette bonne princesse en effet traita la nouvelle dauphine comme feue sa sœur Henriette avait traité Marie-Josèphe de Saxe; elle la guida en toute franchise, la conseilla sans arrière-pensée, lui fit peut-être entendre d'une façon discrète qu'une conduite unie et

simple, un éloignement décidé pour les cabales de la cour, une apparente approbation de ce qu'on réprouve intérieurement, assureraient son repos et lui vaudraient l'affection du roi. Malheureusement l'âge et le caractère différaient trop : la jeune dauphine ne profita guère de ces fines maximes de sagesse pratique. Tant de modération l'étonnait, surtout en présence de la Du Barry, « la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. » Elle goûtait infiniment plus les maximes hautaines et absolues d'Adélaïde. Celle-ci, désireuse de conserver l'empire qu'elle avait pris sur sa nièce, montrait une grâce charmante à lui procurer les amusemens de la jeunesse. Ainsi, malgré les instantes prières de sa mère et en dépit des assurances un peu hypocrites qu'elle lui donnait, la dauphine brûlait du désir de suivre à cheval les chasses royales. Adélaïde se chargea d'obtenir la permission du roi; un complot hardi fut formé. « Il avait été décidé qu'un des premiers écuyers de la petite écurie, et le seul admis dans la confidence, tiendrait un cheval prêt dans un endroit marqué de la forêt, qu'on y enverrait aussi les ânes, mais que Madame la dauphine, arrivant au rendez-vous, monterait sur le cheval, et que les autres montures seraient renvoyées (16 novembre 1770). »

L'intimité de la dauphine avec Mesdames avait de plus graves inconvéniens. C'est peu de noter la faiblesse d'esprit, la légèreté de paroles des princesses : elles manquaient de tact et de clairvoyance à un point qu'on ne saurait imaginer. « M. le dauphin lui avait promis d'aller coucher dans son appartement le surlendemain, c'est-à-dire le 20 septembre, écrit Mercy en parlant de la dauphine. Mme l'archiduchesse, fort aise de cette promesse, n'avait rien eu de plus pressé que d'en aller faire confidence à Mesdames Adélaïde et Sophie et à la comtesse de Narbonne. Celles-ci, de leur côté, le confièrent à tant de monde que cela devint la nouvelle du jour. Madame Adélaïde voulut de plus joindre à cette indiscrétion celle de faire des exhortations à M. le dauphin, et il en fut si effarouché qu'il manqua tout uniment de parole à Mme la dauphine. Il avait renouvelé une semblable promesse pour le 10 de ce mois; elle fut confiée à Mesdames ainsi que la première, et M. le dauphin ne l'a pas tenue plus exactement (20 octobre 1770). » Faire certaines confidences à Mesdames n'était pas, on le voit, sans danger. Comme leurs bonnes intentions ne sont pas douteuses, on reste confondu de tant de naïveté. Sans les périls très réels où courait la dauphine, Mercy n'aurait pas toujours été « sur la brèche, » Marie-Thérèse n'aurait pas écrit à la fin une de ces grandes lettres qui frappaient comme la foudre l'entendement, sinon le cœur, de sa fille. « ... Ce qui m'a fait de la peine, dit l'impératrice, et m'a con-

vaincue de votre peu de volonté de vous en corriger, c'est le silence entier sur le chapitre de vos tantes, ce qui était pourtant le point essentiel de ma lettre et qui est cause de tous vos faux-pas. Dans le reste, c'est sur ce point, ma chère fille, que vous me devez suivre et me mettre au fait. Est-ce que mes conseils, ma tendresse, méritent moins de retour que la leur? J'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez, quel rôle, quelle approbation ont-elles eue dans le monde? Et, cela me coûte à le dire, quel est-ce que j'ai joué? Vous devez donc me croire de préférence quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. Je ne me compare nullement avec ces princesses respectables, que j'estime sur leur intérieur et qualités solides, mais je dois répéter toujours qu'elles ne se sont fait ni estimer du public ni aimer dans leur particulier. A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries. Je vous vois prendre le même train, et je dois me taire (31 octobre 1771)? » La dauphine ouvrit enfin les yeux sur les défauts de ses tantes. Dès le commencement de 1772, elle secoue le joug de Madame Adélaïde, timidement d'abord : elle la craint.

Au lieu de passer toutes ses soirées chez Mesdames, elle va chez le comte et la comtesse de Provence. Elle daigne adresser une parole à la favorite : les tantes se bornent à un peu de bouderie. Lors de l'inauguration du pont de Neuilly (octobre 1772), à laquelle la dauphine devait assister avec Louis XV et la comtesse Du Barry, elle déclara à ses tantes, qui désapprouvaient ce projet, « qu'elle jugeait convenable d'aller partout où il s'agissait de se trouver auprès du roi. » On en vint, paraît-il, à des propos piquans de part et d'autre : tout Versailles le sut bientôt. Quand Mercy entra chez l'archiduchesse, il la trouva très irritée. « Si maman me voyait dans ce moment-ci, s'écriait-elle, elle saurait que je ne suis pas du parti de mes tantes. » Enfin le 16 décembre de la même année Mercy écrivait à l'impératrice : « La tutelle de Mesdames a cessé. » Plus d'intimité ni de confiance, du moins avec Adélaïde et Sophie, car Victoire continuait à bien traiter la dauphine. Il s'en fallait de beaucoup que la faveur d'Adélaïde fût alors ce qu'elle avait été. Un baron de Montmorency, son chevalier d'honneur, lui déplaisait; elle supplia le roi de l'en délivrer : soutenu par la favorite, le baron garda son titre. Quand on forma la maison du comte d'Artois, Adélaïde, qui avait surveillé l'éducation de son neveu, comptait disposer des places à donner : la Du Barry renversa tous ses projets. L'altière princesse avait alors de magnifiques colères; elle s'efforçait d'associer à sa cause toute la famile royale, voulait que la dauphine por-

tât ses doléances au pied du trône; mais celle-ci se dérobait toujours. La tante insistait-elle, montrait-elle de l'humeur au point de s'oublier, l'archiduchesse lui répondait avec un grand sang-froid, d'un ton ferme et sec.

Telle était la situation assez effacée de Mesdames à la cour de France, lorsque la mort de leur père et l'avénement de leur neveu, le roi Louis XVI, leur rendirent pour un moment tout l'éclat de leur ancienne faveur. On sait le touchant dévoûment des princesses, — vrai miracle d'amour! — qui toutes trois s'enfermèrent avec leur père dès que la petite vérole fut déclarée : le doux ressouvenir des belles années de leur jeunesse, l'inaltérable fidélité d'une affection unique, se réveillèrent dans l'âme de ces pauvres délaissées, qui se remirent à aimer comme on n'aime plus, comme on ne doit peut-être pas aimer. Seules pendant les nuits dans cette chambre empestée, pressées sous les rideaux du lit royal où gisait ce corps tout couvert de pustules, suffoquées par l'air chaud et mal odorant, atteintes déjà du mal terrible, elles songeaient sans doute, ces tristes filles de France, à ceux qu'elles avaient aimés et qui les avaient quittées pour toujours, à leurs sœurs Henriette et Élisabeth, à leur frère, à leur mère. Nul doute qu'alors elles ne fussent résignées à ne sortir de cette chambre où elles veillaient que pour aller avec leur père dans les caveaux de Saint-Denis. Oh ! ces affections exclusives, silencieuses et tenaces, ces amours infinies, doucement implacables, plus fortes que la mort même, qui les scrutera sans tremblement?

Il ne fallait pas moins que ce spectacle tragique pour arracher les princesses à leurs mesquines intrigues de tous les jours. Quelques mois auparavant, le chancelier et l'archevêque de Paris, de concert avec Madame Louise, avaient formé le projet de transférer à Versailles le couvent des carmélites de Saint-Denis pour s'emparer de la direction spirituelle du roi à la moindre velléité de repentance; il paraît même que la carmélite, poussée par le duc d'Aiguillon, devait demander au pape de dissoudre le mariage de la Du Barry : Louis XV aurait fait de cette fille une Maintenon. Enfin, si l'abbé Maudoux confessa le roi, c'est que la religieuse de Saint-Denis ne put parvenir à l'éloigner. Encore malades de la petite vérole, Mesdames allèrent à Choisy avec la cour. Adélaïde, surexcitée par la fièvre, parle en souveraine, nomme les ministres, l'emporte sur la reine, confond le parti de Choiseul et fait rappeler Maurepas, saint homme dont le Recueil de petits vers est plus célèbre que la ferveur religieuse, mais qui pourtant communiait très régulièrement chez les carmélites de Saint-Denis.

Cependant Marie-Antoinette avait juré qu'elle serait reine et que

la domination de ses tantes finirait. Quand elles reparurent « très maltraitées de la petite vérole et encore fort rouges, » la fille de Marie-Thérèse les accueillit avec une grâce un peu sèche, leur laissa voir que le temps de leur règne était passé : c'est du moins ce que Mercy-Argenteau mande à l'impératrice (2 juillet 1774). Quelques jours plus tard, il note que Mesdames « se tiennent dans un état de tranquillité qui ne leur est pas trop naturel; » il constate qu'Adélaïde perd son empire sur le roi; il dément, mais il rapporte le bruit alors très répandu de la retraite des princesses en Lorraine. Madame Adélaïde devait avoir le titre de gouvernante de cette province. « Un beau présent à lui faire, écrit l'abbé Baudeau en juillet 1774, serait de lui donner par-dessus le marché la carmélite, afin que nous restions tranquilles. » Le comte de Mercy semble avoir été trompé par les apparences : rien n'était moins sûr que cette « tranquillité » des tantes. C'est à cette époque, entre autres griefs, qu'au mépris de toutes ces traditions de l'étiquette qui étaient une seconde religion pour Adélaïde avait lieu l'innovation des soupers où les hommes étaient admis à la table de la reine : comment Mesdames seraient-elles demeurées impassibles? Louis XVI avait très longtemps hésité; il voulait en écrire à Madame Victoire, c'est-à-dire à Madame Adélaïde; on prévint l'arrivée des tantes, et on les invita pour le troisième souper de ce genre qui eut lieu le 2 novembre. Elles se vengèrent comme femmes se vengent.

C'était un plaisir pour la reine d'aller en cabriolet au Petit-Trianon (qu'elle avait baptisé le Nouveau-Vienne) et de conduire elle-même : on dit au roi que ces courses faisaient scandale; il ne le cacha pas à Marie-Antoinette, insinuant que les usages de France n'étaient pas ceux de la cour de Vienne. La reine sentit que « les vieilles tantes » lui avaient encore joué ce tour-là; elle pleura, de colère sans doute. Ses conversations, ses jeux, ses promenades, sa toilette, ses gestes, ses paroles, tout était épié, dénoncé à Mesdames et à Maupeou : à Bellevue comme à Brunoy, au Palais-Royal comme à Versailles même, on lisait de petits vers sur l'Autrichienne, on fredonnait des couplets satiriques, on se passait d'odieuses caricatures, d'ignobles libelles. Mercy pouvait-il ignorer alors qu'on tirait « à boulets rouges » sur la fille de sa souveraine? Ne savait-il pas qu'avant d'être galamment tournées par les beaux esprits, tels que le comte de Provence, le marquis de Louvois ou M. de Champcenetz, les satires contre la reine avaient été élaborées dans les pieux conciliabules du chancelier et de Mesdames? Quoique sans portefeuille, Adélaïde était toujours une espèce de ministre : elle faisait maintenir aux affaires ses créatures, Maupeou et Terray, elle présidait les comités qui se tenaient chez la carmélite de Saint-Denis

et chez l'archevêque de Paris : c'est de là que partaient les calomnies les plus envenimées, les plus sûres d'atteindre la reine, d'empoisonner sa vie, de salir sa mémoire (1).

Ce n'était pas toujours assez au gré de sœur Thérèse de Saint-Augustin : elle se jetait alors sur sa plume, et, parlant à la fois le langage d'une fille de France et d'une fille de l'église, elle écrivait à l'Autrichienne quelqu'une de ces lettres fanatiques et impérieuses dont parlent les contemporains. Ne s'agissait-il point de « sauver la religion, » toujours menacée par le parti de Choiseul, cet antechrist? Naturellement les tantes n'en faisaient pas moins bon visage à leur nièce : elles l'invitaient à dîner en leur château de Bellevue, elles allaient avec la cour à Fontainebleau ; Madame Victoire sollicitait des places d'ambassade, Madame Adélaïde demandait des évêchés et des abbayes pour ses bons amis, Madame Sophie osait réclamer un régiment pour quelque petit écuyer de sa maison, mais la plus infatigable solliciteuse et quémandeuse était Madame Louise. « Voici encore une lettre de ma tante Louise, s'écriait souvent Marie-Antoinette : c'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume (2). » Quand on songe que la sœur Thérèse de Saint-Augustin, à bout de calomnies contre sa nièce, ne fut pas moins ardente qu'Adélaïde pour la faire renvoyer dans sa famille, que Maurepas dut se décider à dénoncer au roi l'odieuse comédie, et que la reine n'ignorait rien de tous ces beaux projets, on avouera qu'elle n'a pas caractérisé en termes trop vifs la carmélite, et que, pour un apôtre de l'antechrist, elle pratiquait assez bien la plus chrétienne de toutes les vertus, la charité.

Des quatre dernières filles de Louis XV, Sophie mourut la première au commencement de mars 1782. Dans une lettre écrite le lendemain, Mme de Bombelles, dame d'Élisabeth, racontait que la princesse avait une hydropisie de la poitrine. « Elle est morte étouffée, de la même mort à peu près que l'impératrice. » On possède son testament : elle y demande que son corps ne soit pas ouvert, sinon aux pieds, que des prêtres et des filles de la charité le gardent vingt-quatre heures, qu'il soit ensuite porté à Saint-Denis, sans pompes ni cérémonies, pour être réuni à ceux de ses père et mère comme une marque de son respectueux attachement à leur personne. En 1776, elle avait acquis avec Adélaïde l'un des plus beaux domaines de Champagne, la terre de Louvois, que Louis XVI érigea pour ses tantes en duché-pairie : tous les documens relatifs à cette affaire, qui fut un événement considérable dans la vie de Mesdames,

(1) L'abbé Baudeau, *Chronique secrète de Paris sous le règne de Louis XVI*, dans la *Revue Rétrospective*, t. III, p. 281-285.

(2) Mme Campan, t. III, p. 89.

sont conservés aux Archives, ainsi que deux petits cahiers sur lesquels la princesse a de sa main écrit les comptes de sa maison : ce n'est pas ici le lieu d'insister. Quelques mots d'une lettre posthume, adressée par Sophie à Louis XVI, ajoutent un dernier trait, comme une douce lueur d'outre-tombe à cette physionomie étrange, un peu vague et fuyante, mais bonne et tendre : « Ne soyez pas effrayé, mon cher neveu, de toutes ces demandes; pensez que vous gagnerez encore beaucoup à ma mort; pensez aussi, je vous prie, à l'amitié dont je me suis toujours flattée que vous aviez pour moi, mais plus encore à celle que j'avais pour vous, qui était bien tendre, je vous assure. »

Madame Louise ne survécut guère à sa sœur : non que cette mort l'ait affectée plus qu'il convenait à une telle chrétienne; elle tracassait plus que jamais la cour au nom du ciel, suivant le mot de la petite maréchale de Mirepoix; elle dénonçait à l'autorité séculière les attentats de l'incrédulité, les outrages à la religion, la licence de la presse. De la petite cellule du monastère de Saint-Denis s'en allaient à chaque heure des courriers qui portaient sur presque tous les points du royaume des exhortations et des avertissemens aux princes de l'église. L'infatigable prieure les conjurait nuit et jour d'arrêter les progrès de l'impiété philosophique et du débordement des mœurs. Ayant peut-être eu vent que l'évêque de Clermont mollissait au sujet de la stricte observance du maigre pendant le carême (je dis peut-être, car elle avait à peine besoin d'un texte pour faire un sermon) : « Ah! mon père, s'écrie-t-elle, soutenez l'église et l'esprit de l'église; ne vous laissez point entraîner à une fausse compassion. L'abstinence du carême une fois lâchée ne sera plus rétablie : il en a été ainsi de l'usage des œufs... Il en sera de la suppression du maigre à Clermont comme de celle des fêtes à Paris. M. de Beaumont s'est laissé gagner il y a trois ans, et nous en a ôté quatorze, sous la promesse que la police tiendrait la main à l'observation des autres. Tous les abus ont recommencé avant la première année expirée, et hier, fête des Rois, les boutiques de Paris étaient ouvertes, et l'on criait tout dans les rues. » Elle ne veillait pas d'un œil moins jaloux sur la conduite du clergé régulier. Les religieux carmes de Charenton étaient déchus de leur première ferveur; elle obtint un bref du pape et fit refleurir dans ce couvent la règle primitive. Quand l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, supprima dans ses états cent et quelques monastères, Madame Louise fit venir en France les religieuses sécularisées des Pays-Bas et reçut à Saint-Denis toute la communauté des carmélites de Bruxelles. « Si mon cher neveu impérial me lisait, écrit-elle à la prieure de Bruxelles, il aurait peut-être envie de me faire

tordre le cou; mais mon neveu de France me défendrait, puisqu'il veut bien vous ouvrir un asile dans son royaume. » En effet, le comte de Vergennes, ministre d'état, avait été mis par Louis XVI aux ordres de sa tante. A cette époque, elle trace d'elle-même un portrait qui, pour n'être pas flatté, n'en est pas moins exact : « Votre servante est fort petite, grosse tête, grand front, sourcils noirs, yeux bleus-gris-brun, nez long et crochu, menton fourchu, grosse comme une boule et bossue. On dit cependant que, depuis qu'elle est revêtue de l'élégant habit du Carmel, sa bosse ne paraît que peu. » Mais, entre tant de passions qui la consumaient, la plus ardente était peut-être celle des reliques. Elle avait une sorte d'amour maladif pour les corps saints : sans trêve ni merci, elle en réclamait au pape, aux cardinaux, aux ambassadeurs, à tout le monde. Pour sainte Thérèse, il fallut bien se contenter d'un « fragment considérable de chair, » mais quant au commun des saints c'étaient des corps entiers qu'on lui adressait de tous côtés : le monastère de Saint-Denis en était à la lettre encombré. M. de Mac-Mahon, parent de Julienne de Mac-Mahon, qui, on l'a dit, avait été l'*ange* de la princesse, lui fit la gracieuseté d'envoyer de Rome un corps de sainte qu'il mit dans une « caisse à son adresse. » Bien que l'abbé de Landen n'eût rien négligé pour faire « emballer » la sainte (je me sers des expressions de la carmélite), on l'annonçait toujours et elle ne paraissait jamais : grande inquiétude à Saint-Denis; enfin sainte Justine arriva après six semaines de séjour « à la douane, » encore « le ballot » manqua-t-il d'être ouvert par les douaniers, fort curieux de savoir ce qu'il renfermait.

Ce serait même à ce goût pour les reliques qu'il conviendrait d'attribuer la cause de la mort tragique, du *martyre* de la carmélite. Le mot était déjà dans l'abbé Proyart, mais on pouvait le prendre pour une métaphore. Suivant l'opinion des contemporains, c'était l'édit royal de novembre 1787, rendant l'état civil aux protestans, qui avait avancé les jours de Madame Louise : la pureté de la foi lui semblait mise en péril par le rappel des hérétiques en France. Que des réprouvés méritassent d'être traités comme des hommes, voilà ce qu'il lui répugnait d'admettre. Après avoir consacré sa vie à la défense de l'église romaine, au triomphe de la plus pure orthodoxie ultramontaine, elle se sentit frappée deux fois à mort par cet édit doublement sacrilége, puisque c'était un fils de saint Louis qui l'avait signé. Elle se rappelait certaine maxime tirée des *Enseignemens* du saint roi à son fils, qu'en sa jeunesse elle avait transcrite pour l'avoir toujours présente : « chassez-en (de votre état) les hérétiques (1). » Que les temps étaient changés! La sœur Thérèse

(1) *Méditations eucharistiques*, par Madame Louise de France, dédiées à Madame Adélaïde (Paris 1789), p. 257. Ce précepte des *Enseignemens* est authentique.

de Saint-Augustin ayant adressé à son royal neveu une véhémente épître de huit pages contre les protestans, Louis XVI avait fait à sa tante une réponse « très dure; » c'est la douleur qu'elle en avait ressentie qui l'aurait tuée. Toutefois ses dernières paroles, rapportées par le roi lui-même, auraient moins été d'une sainte que d'une écuyère; dans les rêves délirans de l'agonie, elle se revit sans doute avec ses sœurs au milieu des chevaux, des piqueurs et des chiens, chassant le cerf dans la forêt de Fontainebleau, et elle s'écria : « Au paradis, vite, vite, au grand galop! » Telle était la version du XVIIIe siècle.

Aujourd'hui on n'hésite plus, on affirme tout net que Madame Louise a été empoisonnée par les ennemis de la religion (1). Elle sortait du parloir lorsqu'on lui remit un paquet portant ces mots : « saintes reliques. » Elle déchira une première enveloppe et lut sur une autre : « reliques du père éternel. » Elle rompit le sceau et aperçut un gros paquet de cheveux couverts de poudre. Aussitôt elle se sentit fort mal d'avoir respiré cette poudre, et jeta les « reliques » au feu. Tout critique non prévenu ne verrait sans doute dans cet événement qu'une plaisanterie de mauvais goût : les carmélites y ont découvert un empoisonnement, et voilà comment Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin, mourut martyre de la foi. Inutile d'ajouter que les guérisons de maladies incurables et autres grâces surnaturelles dues à sa médiation ont été et sont plus que jamais nombreuses dans les monastères de l'ordre du Carmel. Quelle martyre ne fait des miracles?

Adélaïde et Victoire restaient seules des filles de Louis XV. Éloignées de la nouvelle cour, sans pouvoir sur l'esprit timide et irrésolu du roi, pénétrées jusqu'au fond de l'âme par le regard froid et acéré de Marie-Antoinette, elles se consolaient de leur disgrâce en menant une grande existence à l'Hermitage, à Choisy, à Bellevue. La foule considérable de prélats, de dames, d'écuyers, de femmes de chambre, de valets, d'huissiers, d'officiers de toute sorte attachés à leurs maisons, formaient une autre cour de France où duchesses, marquises et comtesses possédaient les plus nombreux, les plus authentiques quartiers de noblesse. Adélaïde avait vu lui échapper l'éducation des enfans de France; elle n'avait même pu réussir à faire donner un régiment de cavalerie à ce comte Louis de Narbonne qui passait pour son fils; elle assistait avec stupeur à la fin d'un monde, ne sortait de ses noires rêveries que pour remplir Versailles des éclats prophétiques de sa colère. On la laissait errer et vaticiner dans le palais de ses pères, où elle était devenue comme une étrangère. Elle eut en 1787 plusieurs longues conférences avec

(1) *Vie de la révérende mère Thérèse de Saint-Augustin*, t. II, p. 303 et suiv.

Louis XVI : il en sortait pensif et très sérieux. Un jour, la reine entra tout à coup : « Vous n'êtes pas de trop, madame, dit Adélaïde, il est question de sauver l'honneur du roi, le vôtre, et la nation du danger qui les menace. »

La bonne princesse Victoire avait des mœurs infiniment plus douces : elle se promenait dans les allées anglaises du parc de Bellevue, elle causait avec ses dames, caressait ses chiens, et s'assoupissait légèrement pendant qu'on lui faisait la lecture. Elle avait aussi une bergerie, une laiterie, une ferme, une basse-cour, et elle prenait un plaisir extrême à regarder traire les vaches ou à écouter le bêlement des agneaux : aussi bien c'était la mode alors. Pourtant, si elle ne le disait elle-même, on n'imaginerait jamais en quelles aventures romanesques la poétique du temps jetait une personne d'aussi grand sens.

« ... Vous savez que j'ai passé toute la nuit du jeudi au vendredi dans le jardin, écrit-elle à la comtesse de Chastellux le 7 août 1787. Oh! que le soleil était beau à son lever, et quel beau temps! Je me suis couchée cependant à huit heures du matin, après avoir déjeuné avec une soupe à l'oignon excellente et une tasse de café à la crème. Je n'ai ressenti aucune incommodité de cette jeunesse. Oh! comme tu m'aurais grognée! Mme de Mesmes y a été d'une humeur charmante; je me suis réellement amusée du beau temps, de la belle lune, de l'aurore et du beau soleil, ensuite de mes vaches, moutons et volailles, et du mouvement de tous les ouvriers qui commençaient leur ouvrage gaîment... VICTOIRE. »

La révolution fut le coup de tonnerre, précurseur de l'orage, qui, comme dans les idylles, dispersa moutons, bergers et bergères jusqu'aux grottes prochaines, mêla le fracas de la foudre aux grêles sonneries des vaches effarées, et d'une pastorale de Florian fit une tragédie de Marie-Joseph Chénier. Les journées d'octobre décidèrent Mesdames à quitter la France; elles ne pouvaient qu'aller à Rome. Dans les conversations de la vicomtesse de Bernis, nièce du cardinal, elles avaient appris à connaître un peu l'Italie et surtout la ville sainte; on leur avait vanté la douceur du climat, l'aménité des caractères, l'agrément de la société. Comme au bon temps, l'ancien abbé de Bernis faisait toujours sa cour aux princesses : de Rome il leur adressait des *agnus*, des reliques, de superbes chapelets de jaspe sanguin montés en or; elles savaient avec quelle magnificence, digne de l'ancienne cour, elles seraient accueillies par le dernier favori de Madame Infante.

Le récit des troubles très graves que le bruit du départ de Mes-

dames causa en France, leur fuite furtive de Bellevue dans la nuit du 19 février 1791, et les hideuses scènes de désordre qui suivirent, l'agitation des sections de Paris, la lettre du roi à l'assemblée touchant le voyage de ses tantes, le soulèvement des populations sur leur passage, leur arrestation à Moret, puis à Arnay-le-Duc, le décret de l'assemblée qui leur permit d'aller, comme à toute « citoyenne, » où bon leur semblait, étendraient outre mesure les limites de cette étude purement psychologique. Tous ces faits appartiennent bien plus à l'histoire de la révolution française qu'à celle des filles de Louis XV; ils sont trop généraux, partant trop vagues, et n'apporteraient aucune lumière sur le caractère des princesses. Il faut en dire autant de deux derniers écrits, qui nous fourniraient quelques renseignemens, d'ailleurs dénués de toute critique (1), sur le séjour de Mesdames à Rome, et sur leur nouvelle fuite devant l'envahissement de l'Italie entière par les armées et les idées de la révolution, à Albano, à Caserte, dans le royaume de Naples, à Monfredonia, dans tout le sud de la péninsule; elles s'embarquèrent à Brindisi sur une frégate russe qui les conduisit à Corfou, puis à Trieste (19 mai 1799).

Les princesses avaient beaucoup souffert pendant cette lamentable odyssée, Victoire surtout; elle périssait du même mal que Sophie, éprouvait de continuelles nausées, sentait venir l'angoisse suprême. Dix-huit jours après être arrivée à Trieste, elle s'éteignit doucement, ainsi qu'elle avait vécu, sans colère ni rancœur. Au milieu de sa petite cour d'évêques, de prêtres, de dames et de vieux gentilshommes qui l'avaient suivie jusqu'au fond de l'Adriatique, Adélaïde demeurait seule debout comme une statue voilée sur un sépulcre. Dure et hautaine dans le palais de Louis XIV, possédée du sombre esprit des voyans au château de Bellevue, l'exil, l'anxiété douloureuse, le désespoir, la haine, l'avaient rendue farouche. Elle passa huit mois encore sur la terre après Victoire, puis elle disparut; on ne sait rien de sa mort qu'une date : 18 février 1800.

JULES SOURY.

(1) *Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France*, nouvelle édition, par M*** T***, Paris an XI (1803), 2 vol. — *Relation du voyage de Mesdames tantes du roi de Caserte à Trieste*, par le comte de Chastellux, Paris 1816.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII[1].

L'ÉGLISE RUSSE.

III.

LA CASTE SACERDOTALE ET LA RÉFORME ECCLÉSIASTIQUE. — LE CLERGÉ NOIR ET LE CLERGÉ BLANC. — MOINES ET POPES.

En Russie, le clergé n'est pas seulement un corps, c'est une classe; jusqu'à ces derniers temps, ce n'était pas seulement, comme en France avant la révolution, un des ordres de l'état, c'était une caste fermée, héréditaire. Le rôle de cette caste n'est pas moins important au point de vue social qu'au point de vue religieux. Outre son influence directe par ses fonctions, ce clergé, pourvu de famille, a par ses enfans, par les hommes qui sortent de son sein, une sérieuse influence sur la société civile. Le clergé russe, qui forme une des quatre ou cinq classes entre lesquelles se divise toute la nation, se partage lui-même en deux groupes, en deux classes différentes et souvent rivales : les popes et les moines, le clergé séculier, paroissial, et le clergé régulier monastique, ou, selon l'expression vulgaire, le *clergé blanc* et le *clergé noir*. Cette désignation ne répond point à la différence des costumes. Si les moines sont toujours vêtus de noir, les popes ne le sont pas de blanc; ils mêlent seulement au noir des couleurs brunes ou foncées. Moines et popes portent également une longue barbe et de longs cheveux; le prin-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, 15 janvier, 1er mars et 1er mai 1874.

cipal insigne des premiers est le grand voile noir, qu'ils laissent pendre en arrière sur leur coiffure.

Entre ces deux clergés, la distinction fondamentale est le mariage. Le clergé noir est voué au célibat, le clergé blanc, celui qui forme proprement la caste, est marié. Cette opposition, cette sorte de dualisme du sacerdoce se rencontre dans toutes les églises d'Orient, chez les Orientaux unis à Rome comme chez les autres. Il n'y a, croyons-nous, d'exception que chez les Grecs melchites de Syrie, où, selon l'esprit de Rome, le clergé célibataire a fini par évincer le clergé marié et par le supprimer. Chez quelques peuples orthodoxes, on pourrait un jour voir un changement inverse. Dans toutes ces églises, la tradition réserve l'épiscopat au célibat; c'est là le principe de la domination du clergé régulier, de la dépendance et parfois de la jalousie du clergé marié. Partout où près du sacerdoce ordinaire s'est formée une milice religieuse spéciale, il y a eu des rivalités entre le gros de l'armée ecclésiastique et ces corps d'élite. L'église russe, où tout l'avancement, tous les honneurs étaient le privilége du corps monastique, ne pouvait toujours échapper à de telles compétitions. L'antagonisme y est d'autant plus naturel qu'entre les deux fractions du sacerdoce le contraste est plus grand, et le passage de l'une à l'autre plus difficile. En Russie, le mariage pour le pope est presque aussi obligatoire que le célibat pour le moine. Entre l'un et l'autre, la femme est une barrière qui n'est renversée que par la mort ou rarement par la séparation volontaire des deux époux. Chez les deux clergés ainsi séparés, la diversité des intérêts a produit la diversité des vues et des tendances. Les divergences sont réelles, elles ne doivent point être exagérées. Le clergé noir veut maintenir sa domination, le clergé blanc cherche à s'en affranchir : entre eux, c'est une lutte d'influence, une compétition sourde, souvent inconsciente, non une hostilité ouverte et déclarée. Du terrain matériel des intérêts et du pouvoir, la rivalité a naturellement passé dans le domaine spirituel, dans la sphère religieuse proprement dite. Ces deux clergés sont, par leur situation même, involontairement attirés vers les deux pôles opposés du christianisme, l'un plus porté vers la tradition et l'autorité, l'autre vers les innovations et la liberté. Ainsi que nous l'avons montré dans une de nos précédentes études (1), il y a là pour l'église russe le cadre de deux partis, il y a là un germe de dualisme qui plus tard pourrait amener des conflits semblables à ceux du *high church* et du *low church* au sein de l'église anglicane. Cette époque est du reste encore éloignée, pendant longtemps encore le poids de la tradition et le besoin d'union en face d'adversaires communs empêcheront

(1) *L'Orthodoxie orientale et le culte grec en Russie*, dans la *Revue* du 1er mars 1874.

toute lutte ouverte, toute scission; pendant longtemps, ces deux clergés vivront côte à côte sans que le triomphe de l'un soit assez complet pour amener la suppression de l'autre. De ces deux émules, l'un est plus important par le pouvoir, par la science, par son rôle traditionnel, l'autre par le nombre et par son rôle social; l'un a derrière lui un plus grand passé, l'autre a peut-être devant lui un plus long avenir. Nous commencerons par le premier, par le plus élevé, le clergé noir.

I.

Les monastères et les moines ont longtemps tenu une large place dans l'existence de la Russie; aujourd'hui encore ses vastes couvens sont les plus remarquables monumens de son histoire. Dans aucun pays, le rôle des moines n'a été plus considérable; il n'a pas toujours été le même qu'en Occident. Le monachisme orthodoxe oriental n'a point eu de branches aussi multiples, d'inflorescence aussi complexe, que le monachisme catholique latin. Au lieu de se ramifier en une foule de congrégations et d'ordres divers, il a gardé à travers les siècles une simplicité archaïque; il est à beaucoup d'égards demeuré primitif. Comme toutes choses, l'esprit monastique a eu moins de mobilité, de variété, de fécondité en Orient qu'en Occident. Les Russes et les Grecs n'ont connu que les premières phases du monachisme, celles qui chez nous correspondent à la première moitié du moyen âge, antérieurement à saint Bernard ou au moins à saint Dominique et à saint François. Des deux grandes directions de la vie religieuse, la vie active et militante, la vie contemplative et ascétique, les moines d'Orient ont toujours préféré la seconde, sans doute la mieux adaptée à l'esprit oriental; c'est pour la pénitence et l'ascétisme ou pour la prière et la méditation que se sont fondés la plupart des couvens orthodoxes. Ce n'est ni le besoin de grouper ses forces pour la lutte, ni le zèle du bien des âmes, c'est l'amour de la retraite, c'est le renoncement au monde et à ses combats qui ont jadis peuplé les couvens de la Russie. Le moine russe n'avait point en vue telle ou telle branche de l'activité intellectuelle ou religieuse, telle ou telle œuvre de charité ou de propagande. Pour lui, l'idéal du religieux est encore l'anachorète du désert; c'est le stylite sur sa colonne ou le gymnosophiste chrétien, uniquement vêtu de sa longue barbe, que l'on aperçoit souvent dans les peintures des couvens russes; ce sont les saints ensevelis vivans dans les catacombes de Kief. Les noms des monastères rappellent la Thébaïde, les plus grands portent celui de *laure* (*lavra*), les petits celui de *skite* ou de *désert* (*poustynia*). Les catacombes

ou cryptes de quelques couvens russes ne sont point, comme celles de l'Occident, les tombes des morts; c'était la demeure d'anciens anachorètes retirés dans des grottes souterraines à l'exemple des pères du désert. Le goût de la vie d'ermite n'est pas encore éteint dans le peuple; si l'état n'en autorise plus la fondation, les sectaires dissidens s'érigent parfois encore des ermitages dans des contrées écartées.

Avec de telles tendances, une seule règle monastique suffisait, comme en Occident a longtemps suffi le seul ordre de Saint-Benoît. En Russie, ainsi que dans tout l'Orient, règne la règle de saint Basile, dont les dispositions moins précises, moins systématiques, ne se peuvent comparer aux statuts ou aux constitutions savamment coordonnées de la plupart des ordres ou des congrégations catholiques. Cette règle, qui ne fait guère que poser les bases de la vie monastique sans l'enserrer dans d'étroites observances, a reçu vers le IXe siècle de la main de Théodore Studite des modifications ou complémens admis en un certain nombre de couvens russes. Pour la vie religieuse comme pour la foi, la Russie n'a rien ajouté à ce que lui apportèrent les Grecs : elle n'eut aucun ordre qui lui fût propre. Comme chez nos bénédictins, les monastères russes ont quelquefois été des colonies et par suite des dépendances les uns des autres, mais de ce groupement aujourd'hui disparu n'est sortie aucune puissante congrégation. La vie monastique a ainsi manqué à la fois de variété et de concentration, de diversité et d'unité. Par là les moines n'ont pu donner à la société et à la civilisation ni les mêmes secours ni les mêmes embarras qu'en Occident.

Pour avoir été moins variée, l'influence des monastères en Russie n'a pas été moins profonde. Les couvens ont eu dans la formation de la nation et de la culture russe un rôle analogue à celui des moines de Saint-Colomban ou de Saint-Benoît dans l'Europe catholique. De même qu'en Gaule et en Germanie, les moines ont été les pionniers de la civilisation ainsi que du christianisme : convertissant les tribus barbares et défrichant les landes ou les forêts, ils ont sur leurs pas attiré la population et la nationalité russe au fond des solitudes du nord et de l'est. Là aussi les couvens ont été l'asile des lettres et des connaissances apportées de Byzance par les moines grecs. Peu de nos abbayes se pourraient à cet égard comparer à Petcherski de Kief, où écrivaient Nestor et les premiers annalistes. S'il est un pays qui ait été fait par les moines, c'est la Russie. Les couvens y ont un caractère plus national que partout ailleurs. Dans la vie monastique comme en toute chose, la religion s'est davantage identifiée avec le peuple. Pendant les luttes contre les Tatars, contre les Lithuaniens et les Polonais, les monastères ont été le principal rempart de la nationalité dont, par la diffusion du christianisme, ils

avaient été l'un des principaux fauteurs. L'histoire de la Russie revit presque tout entière dans deux grandes *laures* : Petcherski, le couvent des catacombes des bords du Dnieper, symbolise et résume la première période de l'existence nationale, Troïtsa la seconde. Petcherski personnifie l'âge de Kief, Troïtsa l'âge de Moscou. Les monastères de Russie étaient des citadelles qui le plus souvent gardent encore leurs murailles crénelées ; ce sont les châteaux-forts du moyen âge russe. Les plus grands sont de vraies villes contenant de nombreuses églises ou chapelles : Troïtsa en a 14, Solovetsk 7, Simonof et Donskoï de Moscou 5 ou 6.

Beaucoup de ces maisons religieuses réunissent l'intérêt pittoresque à l'intérêt historique. En Russie comme partout, les moines ont choisi les plus beaux sites : les ermitages se sont bâtis au bord d'un fleuve ou d'un lac, parfois dans une île, les cénobites ont occupé les plus belles clairières des forêts ou les oasis boisées des steppes. Troïtsa élève au bord d'un ravin ses grosses tours de briques rouges, qui ont arrêté les Polonais, maîtres de Moscou, et servi d'abri à Pierre le Grand contre les *strelitz* en révolte. Dans une de nos visites à ce sanctuaire national, le moine qui nous faisait faire le tour des murs nous montrait par les embrasures l'emplacement des tentes et des canons polonais auxquels répondaient les canons du monastère (1608-1609). A Petcherski de Kief, le site est plus grandiose, les souvenirs plus sombres et plus mystérieux. Ce couvent, qui fut le point de départ de tous les moines russes, le séjour de saints innombrables et des premiers chroniqueurs nationaux, est construit sur une des collines de la rive droite du Dnieper; au pied du monastère, de l'autre côté du grand fleuve, s'étend un paysage aussi plat et aussi vaste que la mer; au-dessous sont les noires catacombes où vécurent les vieux anachorètes, où leurs corps reposent debout. Dans ces galeries souterraines, aussi étroites que celles des catacombes romaines, se presse au matin la foule des pèlerins. Dirigés par les moines, ils s'y enfoncent en longues files chacun un cierge à la main; de la niche dont ils font leur tombeau après en avoir fait leur demeure, les saints ascètes murés dans la paroi tendent une main desséchée aux baisers des fidèles. D'autres monastères à peine moins illustres, Simonof, Donskoï et Novopaski, dont les murs ont arrêté les Tatars aux portes de Moscou, Saint-George de Novgorod, l'Assomption de Tver, la nouvelle Jérusalem qui, à quelques lieues de Moscou, reproduit les lieux saints de Palestine, Solovetsk, sur la Mer-Blanche, rappellent aussi de glorieux souvenirs et attirent de nombreux pèlerins. Ces sanctuaires rehaussent aux yeux du peuple les contrées ou les villes qui les possèdent. Pierre le Grand, malgré son peu d'amour des moines, ne voulut pas laisser sa nouvelle capitale sans cette sorte de consécra-

tion. Pour rattacher à la sainte Russie le sol à demi finnois de sa ville au nom allemand, le réformateur fit porter de Vladimir à Pétersbourg les reliques du saint Louis russe, d'Alexandre Nevski, qui, par sa victoire sur les Suédois au bord de la Neva, pouvait sembler le précurseur du vainqueur de Charles XII. Autour du tombeau du saint national s'éleva aux portes de la capitale un vaste couvent qui, pour les richesses et les priviléges, fut mis au rang de Troïtsa et de Petcherski.

La population de ces cités monastiques n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Le peuple y afflue encore en pèlerinage, les moines qui s'y enferment sont relativement en petit nombre; souvent ils semblent n'être plus que les gardiens de ces citadelles religieuses, jadis habitées par des centaines de moines. La décadence graduelle du monachisme est déjà indiquée par la répartition géographique des monastères. A cet égard, une carte de la Russie monastique serait instructive. Le nombre des couvens est en rapport non point avec la densité, mais avec l'ancienneté de la population. La plupart se groupent à l'entour des vieilles capitales ou des vieilles républiques, de Kief ou de Moscou, de Novgorod ou de Pskof. Dans les régions de colonisation récente, dans la *terre noire* ou les steppes du sud et de l'est, les couvens sont rares. Les Russes en établissent cependant toujours quelques-uns dans les contrées nouvellement colonisées, ainsi en Crimée, dans le Caucase et en Asie. Chaque évêché en possède au moins un, dont le supérieur est membre de droit du consistoire diocésain. Il y a aujourd'hui dans l'empire environ 500 couvens, contenant un peu moins de 6,000 moines, un peu plus de 3,000 religieuses (1). Le petit état romain, à la veille de la suppression des moines, en comptait presque autant. En Russie, le nombre des religieux est, il est vrai, plus que doublé par celui des frères lais et des novices, mais le total même n'a rien d'alarmant pour un état de plus de 80 millions de sujets et pour 60 millions de fidèles. Il n'y a là rien de comparable au spectacle offert naguère par l'Espagne ou l'Italie.

En Russie plus qu'ailleurs peut-être l'âge monastique est à son déclin. En y conservant plus de prise sur la masse du peuple, la religion y entraîne moins de fidèles dans ses cloîtres que dans beaucoup de pays catholiques. Ce n'est pas seulement que les fonctions sociales jadis remplies par les moines ont passé à l'état et aux laïques, c'est qu'en Orient la vie religieuse ne s'est point, comme chez nous, successivement adaptée à toutes les évolutions de la société pour les seconder ou les arrêter; c'est qu'elle ne s'y est point renou-

(1) Selon le compte-rendu du procureur-général du saint-synode pour l'année 1872, il y avait en cette année 383 couvens d'hommes avec 5,810 moines et 5,617 frères convers, 149 couvens de femmes avec 3,280 nonnes et 11,258 sœurs converses.

velée par la charité. En outre les deux grands faits qui dominent l'histoire ecclésiastique de la Russie moderne, le schisme ou *raskol* et l'institution du saint-synode, ont été presque également défavorables aux monastères. Le raskol a éloigné d'eux la portion la plus fervente du peuple, le synode les a tenus dans une dépendance peu propice à la vie religieuse. La faveur qu'à son origine le schisme rencontra dans plusieurs d'entre eux, à Solovetsk par exemple, amena l'église et l'état à soumettre les couvens à une surveillance plus sévère, à un joug plus étroit. Leur sourde opposition à la réforme de Pierre le Grand fut une autre cause de leur décadence. Le pouvoir s'appliqua à diminuer le nombre, la richesse et l'influence de ces refuges des idées anciennes. Toutes les restrictions qui se peuvent apporter à la vie monastique sans abolir les monastères, Pierre et ses successeurs les imposèrent. Un homme ne peut prononcer de vœux qu'à trente ans, une femme qu'à quarante. On ne peut entrer dans le cloître qu'après s'être libéré de toute obligation envers l'état, la commune ou les particuliers; le moine doit renoncer aux priviléges de sa classe, à toute propriété immobilière, à tout héritage. Un instant, Biren, le favori protestant d'Élisabeth, ne permit la prise du voile qu'aux prêtres veufs et aux soldats en congé; les vocations ne furent admises qu'avec l'autorisation du saint-synode. En 1742, il y avait encore 732 couvens d'hommes; ils furent réduits de plus de moitié. On s'attaqua non pas seulement au nombre et aux biens des moines, mais aussi à leur domination, à leur influence religieuse. Le *règlement spirituel*, tout en les encourageant à l'étude des Écritures, leur défendit, sous peine de châtimens corporels, de composer des livres ou d'en tirer des extraits. Il leur fut interdit d'avoir dans leur cellule encre ou papier sans autorisation de leur supérieur, attendu, dit le *règlement* de Pierre le Grand, que rien ne trouble plus la tranquillité de la vie des moines que leurs insensés ou inutiles écrits. Les religieux ne durent avoir qu'un encrier commun enchaîné à une des tables du réfectoire et ne s'en servir qu'avec la permission de leur supérieur. C'étaient là de singulières réformes : en cela comme en beaucoup de choses, Pierre le Grand risquait de compromettre le but par les moyens. Si de semblables procédés ne pouvaient relever les moines, ils réussirent à leur enlever toute influence. Le bas peuple continua seul à regarder les couvens avec faveur, si ce n'est avec respect. Par un singulier contraste, ces moines tant abaissés ont conservé toutes les hautes dignités ecclésiastiques. Le maintien de ce privilége en de telles conditions serait une aberration, s'il s'appliquait réellement à la plèbe monastique. Ce qui l'explique, c'est que le plus grand nombre des religieux n'y ont aucune part, qu'il est réservé à une élite qui souvent n'a du moine que le nom et le costume.

Sous l'unité extérieure de la profession monastique se rencontrent des vocations et des existences fort diverses. Des 200 à 300 hommes qui prennent annuellement le voile, plus de la moitié sortent de familles sacerdotales; la moitié du reste appartient aux marchands ou aux artisans des villes. Les paysans sont moins nombreux, grâce sans doute aux liens légaux qui les enchaînent encore à la terre et à la commune. Le contingent des classes dirigeantes, de la noblesse et des hommes du monde, des employés de l'état ou des professions libérales, est presque nul; sous le régime du long service militaire, il était dépassé par le chiffre des vieux soldats qui échangeaient l'uniforme contre le froc, et la caserne contre le cloître. Il y a ainsi presque en même temps dans les monastères le sommet et le bas de l'échelle sacerdotale, les hommes les plus intelligens et les plus cultivés, les plus ignorans et les plus grossiers du clergé. Il y a des moines, prêtres ou laïques, que l'âge amène au couvent et qui viennent y chercher un asile pour leur vieillesse; il y a des jeunes gens qui n'y entrent que pour s'élever dans la carrière ecclésiastique. Parmi les recrues fournies par le clergé se rencontrent à la fois les sujets les plus brillans et les fruits secs des séminaires. Les uns sont condamnés à un long noviciat et n'arrivent même point toujours à la prêtrise (en Russie comme aux premiers siècles de l'église, un grand nombre de moines ne sont pas prêtres), les autres ne font que traverser le cloître pour parvenir à l'épiscopat et aux honneurs du clergé.

Les élèves les plus distingués des séminaires entrent à l'académie qui tient lieu de faculté de théologie. Là, après avoir choisi entre l'église et le monde, ils ont à choisir entre les deux clergés, entre la vie du pope, qui permet les joies de la famille, et la vie monastique, qui ouvre l'accès des dignités ecclésiastiques. Les religieux, qui jusqu'à ces dernières années dirigeaient exclusivement les académies, n'épargnaient rien pour attirer dans leur sein les jeunes gens de belles espérances. Pendant que le jeune homme hésitait entre les tendres aspirations du cœur et les flatteuses perspectives de l'ambition, ses supérieurs employaient pour l'amener à eux toutes les séductions de la piété et toutes les séductions de l'amour-propre. Quelquefois l'on allait jusqu'à la ruse, et le recrutement des moines rappelait celui des soldats dans les états où l'armée n'est entretenue que par des engagemens volontaires. S'il faut en croire un livre qui prétend dévoiler les mystères des couvens russes (1), on a vu des supérieurs attirer chez eux un séminariste indécis, le faire boire, et lui faire signer une demande d'admission à la profession religieuse,

(1) *Béloé i tchernoé Doukhoventsvo*, ouvrage anonyme qui donne sur le clergé des détails curieux, mais dont les assertions sont affaiblies par l'esprit de parti.

et le moine sans le savoir se réveillait tonsuré et vêtu de l'habit monastique. Ce fait se passait à l'académie de Moscou, sous le métropolite Platon, au commencement du siècle. Quand ils seraient authentiques, de pareils traits appartiennent à un monde déjà évanoui. D'ordinaire il n'est pas besoin de tant de ruses ou d'efforts; l'amour-propre et les misères de la vie du pope suffisent à défaut de la piété pour faire prendre l'habit religieux aux sujets qu'on a le plus d'intérêt à en revêtir. Une fois ses vœux prononcés, rien de plus facile, de plus rapide, que la carrière du séminariste devenu moine. La loi n'admet les hommes aux vœux monastiques qu'à trente ans; pour l'élève des académies, la limite légale s'abaisse à vingt-cinq ans; pour lui, il n'y a point de noviciat. Ses études terminées, il est nommé inspecteur ou professeur de séminaire; il devient ensuite supérieur ou recteur, et de fonctions en fonctions il peut parvenir à l'épiscopat avant même d'avoir atteint la maturité de l'âge. Ces privilégiés arrivent parfois aux hautes dignités sans avoir jamais mené la vie du cloître, sans presque y avoir vécu. A proprement parler, ce sont moins des religieux que des prêtres voués au célibat et à l'abstinence, et ils ne sont comptés comme moines que parce qu'en Russie le célibat n'est d'ordinaire admis que sous l'égide du régime monastique.

La plèbe des moines a un genre de vie tout différent. Pour eux, point de carrière, une existence monotone, le plus souvent remplie de pratiques minutieuses. L'entretien de leurs couvens, le service de leurs églises, le chant des longs offices du rite grec, voilà la principale occupation de leur vie; le travail des bras ou de la tête n'y tient encore qu'une place secondaire. Jusqu'à ces derniers temps, le régime de la communauté était rare parmi les moines russes; plusieurs patriarches ou métropolites s'étaient en vain efforcés de le répandre. La plupart des couvens étaient une réunion d'hommes vivant sous le même toit sans pour cela vivre en commun. On priait ensemble, d'ordinaire on mangeait ensemble, mais chacun avait son pécule, sa part des revenus du monastère, et en disposait à son gré. Aujourd'hui le saint-synode a l'intention d'introduire dans tous les monastères le régime de la communauté avec une discipline plus sévère. C'est l'autorité ecclésiastique centrale, et par suite le gouvernement, que regarde la réforme monastique. Les couvens en Russie ne sont point des établissemens particuliers : c'est une institution nationale, une sorte de service public. Dans un gouvernement autocratique, de pareilles associations ne peuvent vivre qu'à la condition d'accepter la tutelle gouvernementale. De là en partie l'abrogation des couvens des autres cultes. Comme l'église dominante, la vie monastique a été soumise par le pouvoir à la réglementation bureaucratique. Loin d'être, comme en Occident, de libres

corporations plus ou moins indépendantes de l'autorité ecclésiastique ordinaire, les couvens russes ont perdu le droit de nommer leurs supérieurs. Ils sont placés sous l'absolue domination du saint-synode; sans l'autorisation synodale, on ne peut fonder un couvent; sans elle, on ne peut admettre un novice à prononcer ses vœux. Jusqu'à la réforme actuelle, c'est le synode qui nommait à toutes les dignités monastiques. Les postes d'hégoumène ou d'archimandrite étaient devenus comme des grades et des degrés de la carrière ecclésiastique. Les monastères étaient souvent donnés à des évêques ou à des aspirans à l'épiscopat; de là un ordre de choses qui n'était pas sans analogie avec les *bénéfices* et les *commandes* de l'ancienne France. La réforme projetée doit mettre fin à ce régime. En soumettant les monastères à une vie plus sévère, il est question d'y introduire une administration plus libérale : en appliquant à la plupart des couvens le régime de la communauté, on parle de restituer aux religieux l'élection de leurs supérieurs. Une telle mesure ferait honneur à l'église et au gouvernement, elle serait en harmonie avec les grandes réformes du règne d'Alexandre II. Comme toutes les classes de la nation, les moines y retrouveraient sous l'autorité publique une partie du *self-government* qui est l'âme des institutions monastiques. Reste à savoir si une telle innovation est assez en rapport avec la constitution actuelle de l'église et de l'état pour être sincèrement pratiquée et réellement profiter aux monastères et au clergé.

Les couvens russes sont officiellement divisés en deux catégories, les couvens ordinaires ou subventionnés et les couvens extraordinaires, qui ne touchent rien de l'état. Les premiers sont les plus considérables et les plus nombreux : la subvention qu'ils reçoivent du gouvernement est une indemnité pour les biens dont ils ont jadis été dépouillés. Dans ces monastères, la loi détermine le nombre des moines; ils se partagent en trois classes, en dehors desquelles sont encore les plus illustres monastères de l'empire. Quatre ont reçu l'antique nom de *laure :* ce sont les trois grands sanctuaires des trois âges de la Russie, Petcherski de Kief, Troïtsa au nord de Moscou et Alexandre Nevski à Pétersbourg, enfin Potchaïef en Volhynie, le principal monastère des Grecs unis ou Ruthènes. Au-dessous des laures, qui d'ordinaire dépendent du métropolite voisin et lui servent de résidence, viennent sept ou huit maisons portant le titre de *stavropigies :* ce sont les seules dont les supérieurs doivent rester à la nomination du saint-synode. Après les *stavropigies,* qui comprennent les plus vastes monastères de la banlieue de Moscou, se placent les couvens de première classe, qui comptent encore de célèbres sanctuaires comme Saint-George de Novgorod. Le nombre des moines est généralement en rapport avec le rang du monastère. Dans les

laures, le chiffre légal est d'environ 100 religieux, les novices et les frères lais non compris, ce qui double en réalité l'effectif monastique. Dans les *stavropigies* et les couvens de premier rang, le maximum légal descendait à 33 professes. D'après la réforme en projet, la limitation du nombre des moines serait abandonnée pour les couvens des campagnes et pour les principaux des villes. Dans les autres, le nombre des religieux serait restreint de manière à ne plus garder que ce qui est nécessaire au culte. Les couvens de 1re classe n'auraient plus que 18 moines, ceux de 2e 13, ceux de 3e 10. Le but de cette réforme est, en diminuant la population des monastères, d'en alléger le budget. Les maisons religieuses étant astreintes au régime de la communauté, l'excédant de leurs revenus serait employé à l'augmentation du temporel des évêques, en secours aux pauvres du clergé, à la création d'hospices ou d'écoles.

On entend encore en Russie parler des richesses des couvens : il faut savoir ce que sont ces richesses. Les monastères russes ont perdu la plupart de leurs terres, ils ont conservé les objets mobiliers, les présens, les *ex-voto*, amoncelés dans leur sein depuis des siècles. Rien en Italie ou en Espagne ne peut plus donner une idée de ces splendeurs; l'or et l'argent revêtent les châsses des saints et l'*iconostase* de l'autel, les perles et les pierreries couvrent les ornemens sacrés et les images. A Troïtsa, dans la sacristie ou vestiaire (*ritsina*), on a de tous ces dons sans emploi, joyaux, vases précieux, étoffes tissées d'or et de perles, objets d'art de toute sorte, formé un musée qui en Europe n'a d'autre rival que la sacristie patriarcale de Moscou. Outre ce trésor, les caves de Troïtsa contiennent encore, dit-on, des amas de perles et de gemmes non montées. Ces richesses incomparables appartiennent aux images et aux églises : les moines n'en sont que les gardiens, et peuvent vivre pauvres au milieu d'elles. Jadis les couvens possédaient de vastes domaines : les terres et les villages s'étaient accumulés dans leurs mains aussi bien que les pierres et les métaux précieux. Dans la sainte Russie comme partout, l'état dut de bonne heure chercher à contenir l'extension des biens ecclésiastiques. Les derniers princes de la maison de Rurik avaient déjà posé des bornes à la propriété monastique. Le tsar Alexis en retira l'administration aux couvens, Pierre le Grand en retint une partie des revenus, Catherine II s'en fit concéder l'abandon par le clergé. Les biens incamérés par la tsarine en 1764 comptaient près d'un million d'âmes, les femmes non comprises, selon le système de dénombrement russe. Les deux tiers appartenaient aux moines : Troïtsa seul avait 100,000 paysans mâles. Les villages des couvens leur furent enlevés; on leur laissa des biens sans serfs, des moulins et quelques terres labourables, des prairies ou pâturages, des étangs et des pêcheries, surtout des forêts. La faculté de recevoir

des dons ou des legs leur ayant été laissée, ou l'autorisation leur en ayant été souvent accordée, plusieurs couvens sont redevenus propriétaires de vastes immeubles. Ce sont ces débris de leur ancienne fortune ou ces récentes acquisitions dont beaucoup de Russes voudraient enlever aux monastères la jouissance pour en faire profiter la bienfaisance ou l'instruction publique. L'emploi des biens ou des ressources des couvens n'était pas jusqu'ici à l'abri de tout reproche. La distribution en était inégale, une part démesurée était souvent attribuée au supérieur aux dépens des moines. A Saint-George de Novgorod, l'archimandrite touche, assure-t-on, 8,000 roubles (32,000 francs). Dans d'autres couvens de première classe, les revenus du supérieur dépassaient le double et le triple de cette somme. C'est à ces inégalités que doit remédier la réforme en préparation au profit des monastères en même temps que du public.

Les biens qui leur ont été laissés et la subvention qu'en échange des autres leur alloue l'état ne forment d'ordinaire que la moindre partie des ressources des couvens. Ils ont conservé la principale branche des revenus monastiques, les offrandes. Les moines se sont maintenus en possession de la plupart des reliques et des images miraculeuses de la Russie. Ce double avantage attire de tous côtés à leurs églises des pèlerins et des aumônes. Le pèlerinage est encore en grand honneur chez le peuple russe : c'est un des traits de ses mœurs qui rappellent le plus l'Orient et le moyen âge. Il est peu de paysans qui n'aient l'ambition de visiter Troïtsa ou Petcherski : en Palestine même, les pèlerins russes sont plus nombreux que tous ceux des autres nations ensemble. A certaines époques, il part d'Odessa pour Jaffa ou le Carmel, ou pour le mont Athos, des bateaux presque uniquement chargés de mougiks. Les lois qui l'enchaînent à la terre et à la commune mettent seules des bornes au goût du paysan pour les pieux voyages. Aucune distance ne l'effraie : on a vu des femmes et des vieillards, auxquels les règlemens rendent l'absence moins difficile qu'aux jeunes gens, aller ainsi à pied de Sibérie à Kief, et des bords du Don ou du Dnieper à ceux de la Mer-Blanche. Dans les grands sanctuaires, à Troïtsa et à Petcherski, les pèlerins se comptent annuellement par centaines de mille, qui tous brûlent un cierge et laissent une obole. Lors de certaines fêtes, ces agglomérations d'hommes deviennent même un danger pour la santé publique, et comme dans les grands pèlerinages de l'Inde, de la Perse ou de l'Arabie, le choléra semble avoir parfois pris son point de départ en Europe, à Kief, parmi les pèlerins.

En dehors de ces grands pèlerinages, il est peu de couvens qui n'attirent des visiteurs aux pieds d'une image vénérée : si tous ne peuvent venir à elle, l'image va au-devant des fidèles. Les Vierges

miraculeuses dont chaque monastère est la demeure font chaque année des tournées dans les campagnes voisines. Conduites par les moines, elles vont en procession de village en village. On se presse sur leur chemin, on se dispute l'honneur de les baiser, de les porter, de les héberger la nuit. C'est là pour les moines l'occasion d'abondantes collectes. Chez le peuple russe, si passionné pour les images, il en est dont la propriété suffit à la fortune d'un couvent. Il n'est pas de voyageur qui n'ait remarqué à Moscou une petite chapelle adossée à la principale porte de la *Place-Rouge*, la place qui sépare le Kremlin du bazar. Cette chapelle, devant laquelle peu de Russes passent sans se signer, contient l'image de Notre-Dame d'Ibérie, une des plus vénérées de Moscou. Comme à Rome le *Bambino* de l'*Ara-Cœli*, la Vierge d'Ibérie va parfois visiter les malades à domicile, et possède à cet effet chevaux et voitures. Cette image rapporte, dit-on, 250,000 francs par an : une partie est prélevée par le métropolitain, le reste revient au couvent propriétaire de l'icône. Les reliques et les images miraculeuses sont pour le clergé noir une sorte de monopole; il ne souffre pas volontiers qu'en cette matière de simples popes lui fassent concurrence. De ce double avantage, les couvens en tirent un autre presque également lucratif. Les Russes aiment à se construire des tombes auprès du tombeau des saints, et, la mode ayant suivi la piété, les monastères sont devenus les lieux de sépulture les plus aristocratiques, les plus en vogue. Longtemps en Russie comme en Occident, ce fut pour les princes et les boïars une coutume de prendre, à l'approche de la mort, l'habit monastique, et de se faire enterrer dans les monastères. Aujourd'hui les habitans de Pétersbourg se disputent à prix d'or une place dans le cimetière de Saint-Alexandre Nevski, ou à son défaut dans celui du couvent de Saint-Serge, près de Strelna, au bord du golfe de Finlande.

Dans beaucoup de couvens, les moines semblent n'avoir d'autre mission que d'être des gardiens de reliques et d'images, ou des collecteurs d'aumônes. Leur principal travail est souvent de donner à leurs offices une majesté particulière. Ils y mettent parfois beaucoup d'art; quelques monastères, comme Saint-Serge de Strelna, sont célèbres par leurs chants, ce qui n'est pas un petit mérite dans un pays où la musique sacrée est en grand honneur, où elle est demeurée entièrement distincte de la musique profane, et possède encore ses compositeurs spéciaux. Ailleurs les religieux ont, selon les traditions byzantines, à côté des écoles de chant, conservé des ateliers de peinture; ailleurs encore ils pratiquent une des vieilles occupations monastiques, la copie des livres : seulement l'imprimerie a remplacé les manuscrits. Les presses de Petcherski de Kief

fournissent un grand nombre de ces livres liturgiques slavons qui pénètrent jusque parmi les Slaves de la Turquie. Quelques monastères doivent à leur position des occupations spéciales : Solovetsk, placé dans une île de la Mer-Blanche, a des moines marins et transporte ses pèlerins sur ses propres bateaux à vapeur. Les grandes laures sont le siége des académies ecclésiastiques; beaucoup de couvens possèdent des écoles, quelques-uns des hôpitaux. S'ils ne rendent pas toujours à la société des services immédiats, on voit que les monastères russes ne sont pas toujours oisifs et inutiles. L'opinion forcera l'église et l'état à être pour eux de plus en plus exigeans, si toutefois on laisse subsister assez de moines pour leur permettre des loisirs en dehors du service du culte.

Nous ne dirons que quelques mots des couvens de femmes. Moins nombreux que les couvens d'hommes, ils sont d'ordinaire plus peuplés : au premier abord, les statistiques officielles semblent indiquer deux fois moins de religieuses que de religieux; à y bien regarder, on voit que dans les cloîtres le nombre des femmes égale et dépasse celui des hommes. La loi ne les admettant aux vœux monastiques qu'à quarante ans, la statistique ne compte comme religieuses que les filles ayant dépassé cet âge. Les règlemens qui interdisent aux jeunes filles la profession monastique ne leur défendent pas l'entrée du cloître. Elles y vivent comme novices ou aspirantes et restent libres de rentrer dans le monde et de s'y marier. Beaucoup, préférant cette liberté, vieillissent au couvent sans faire de vœux. Ces novices ou sœurs laies sont ainsi plus nombreuses que les religieuses professes dont elles partagent la vie. Il peut sembler bizarre d'exiger pour des vœux monastiques quarante ans d'un sexe alors qu'on n'en demande que trente à l'autre. Indépendamment du désir de laisser la vie de famille toujours ouverte aux jeunes filles, il y a là vis-à-vis de la femme, de ses engouemens et de sa mobilité, une précaution d'autant moins excessive que l'église orthodoxe n'a point de couvens admettant des vœux temporaires. L'état y supplée en imposant un long noviciat; c'est pour des raisons semblables que dans l'église catholique la cour de Rome accorde aujourd'hui plus difficilement son approbation aux congrégations de femmes qui exigent des vœux perpétuels.

Par leur défaut de spécialité et de groupement, les couvens russes des deux sexes ont une naturelle analogie; par leur composition et leur mode de recrutement, ils présentent un remarquable contraste. Le clergé, qui fournit plus de la moitié des moines, ne donne guère que le demi-quart des religieuses. La noblesse et les classes libérales apportent aux couvens de filles un contingent presque aussi élevé que celui des familles sacerdotales. La raison en est simple :

pour les filles du clergé comme pour les autres, le monastère n'est qu'une retraite; pour les fils de popes, c'est une carrière. En tenant compte de cette différence, on voit qu'en Russie, comme partout de nos jours, c'est sur les femmes que le cloître exerce le plus d'attraction. Dans les couvens de femmes comme dans ceux d'hommes, la Russie compte peu de maisons entièrement occupées du soin des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans. Cet admirable essor de la charité, qui dans l'église catholique, en France particulièrement, a rajeuni la profession religieuse et l'a sous tant de formes adaptée à toutes les misères humaines, ce mouvement de fraternité chrétienne, qui est une des plus pures gloires de notre siècle et de notre pays, n'a encore qu'effleuré l'église orthodoxe de Russie. Déjà cependant se manifeste chez elle une sorte de pieuse contagion. Les religieuses se sont toujours dans leur intérieur occupées d'œuvres de charité. En outre il y a déjà des sœurs vouées au soin des malades et des pauvres; en général, elles ne sont pas regardées comme des religieuses, ce titre étant réservé aux femmes qui mènent l'ancienne vie monastique. Il s'est même formé quelques congrégations charitables spéciales, par exemple les sœurs de Johann Illinsky à Moscou. Comme tout en Russie doit commencer avec un but patriotique et national et sous la protection du pouvoir, ces sœurs, placées sous le patronage de l'impératrice, ont été instituées pour soigner les blessés militaires, et en temps de paix les malades des hôpitaux. Ce mouvement charitable pourra s'étendre, et, pour les femmes au moins, renouveler en partie la vie religieuse. Les lois ou les habitudes et la réglementation bureaucratique de l'église ne peuvent laisser à la charité chrétienne la même spontanéité, la même latitude, partant la même variété et la même fécondité qu'en Occident. En cela comme en toutes choses, rien d'important ne peut se faire en Russie sans l'initiative de l'autorité laïque et ecclésiastique. Avec elle cependant beaucoup de bien se pourrait faire, d'autant plus que, par ses penchans affectueux, aucun peuple n'est plus que le peuple russe naturellement propre aux œuvres secourables. Quant à la part qu'en d'autres contrées les couvens ont récemment prise à l'enseignement, il est douteux que les pays catholiques trouvent de longtemps de ce côté des imitateurs en Russie. Le gouvernement encourage la fondation d'écoles dans les monastères, il est peu disposé à laisser s'établir des congrégations d'hommes ou de femmes pouvant donner à la nation une éducation animée d'un esprit particulier.

II.

A côté ou au-dessous du clergé noir se trouve le clergé blanc, le clergé séculier et marié. C'est lui qui, à proprement parler, forme cette classe sacerdotale qui jusqu'à ces dernières années était une corporation héréditaire, une vraie caste fermée, une sorte de tribu vouée au service de l'autel. Ce singulier système s'était établi peu à peu : le lévitisme était la conséquence du servage et de la constitution de la société civile. Le serf lié à la terre ne pouvait entrer dans l'état ecclésiastique sans frustrer son seigneur; le noble, propriétaire de serfs, ne pouvait devenir prêtre sans renoncer à ses serfs et aux priviléges de sa classe. Dans de telles conditions, le recrutement du clergé ne pouvait se faire que par lui-même. Il dut y avoir une classe attachée à l'autel, comme il y en avait une attachée à la terre. C'est ce qui advint; les fils de popes furent obligés de fréquenter les écoles destinées à la préparation du clergé, et les emplois ecclésiastiques furent réservés aux élèves de ces écoles. La coutume ayant rendu le mariage des popes obligatoire, il fallait leur assurer des femmes, à leurs filles il fallait assurer un établissement. Les filles de popes furent destinées aux clercs, et les clercs aux filles de popes. Aux filles comme aux fils du clergé, il fallut une autorisation spéciale pour sortir de la classe sacerdotale et se marier en dehors d'elle. Ainsi par le fait même des besoins de la société, le clergé russe, avec ses femmes et ses enfans, se trouva constitué en véritable caste. En dédommagement de cette sorte de servitude sacrée, il reçut certains avantages : on le compta au nombre des classes privilégiées. Il fut exempt du service militaire, exempt des impôts personnels, exempt de châtimens corporels, précieuses prérogatives, si elles avaient toujours été respectées. Cette constitution du clergé tenait à l'état de choses sorti du servage, elle devait cesser avec lui. En 1864, trois ans après la loi d'émancipation des serfs, l'empereur Alexandre II abrogea la caste sacerdotale; l'accès du sanctuaire fut ouvert à toutes les classes, et toutes les carrières furent ouvertes aux enfans du clergé. Cette émancipation du corps ecclésiastique est une des grandes réformes d'un règne qui en compte tant; elle n'entrera vraiment dans le domaine des faits, elle ne produira ses conséquences que dans un temps assez éloigné. Si la loi permet au clergé de se recruter en dehors de lui-même, les mœurs le lui rendent encore difficile. Tant que les autres classes de la nation, le noble, le marchand, le paysan, seront, par leur éducation ou par des liens civils, retenus en dehors du sacerdoce, le clergé restera dans le peuple une classe à part.

La constitution lévitique du clergé l'avait amené à des habitudes qui ne peuvent disparaître en quelques années. A la faveur de l'hérédité du sacerdoce, tendait à s'établir l'hérédité des fonctions et des emplois ecclésiastiques. Le pope cherchait naturellement à transmettre sa paroisse à l'un de ses enfans; la cure du père était l'héritage du fils, plus souvent elle était la dot de la fille. Les paroisses tendaient ainsi à devenir une sorte de fief privé, de propriété des prêtres. Il s'en fallut de peu que le clergé ne se fît reconnaître ce droit de succession : plusieurs des principaux prélats de la Russie en combattirent vainement l'exercice au XVIIIe siècle (1). La coutume était pour les prétentions du clergé. D'ordinaire, pour entrer en possession d'une cure, le candidat devait épouser une des filles de son prédécesseur mort ou retiré; le plus souvent l'évêque ne le nommait qu'à cette condition. Il y avait pour cela deux raisons. En perdant son chef, la famille d'un pope tombait le plus souvent à la charge de l'église et de l'état, qui s'en déchargeaient volontiers sur le nouveau curé. Ensuite peu de presbytères appartenaient à la commune ou à l'église; il y avait un champ affecté aux besoins du pope, mais la maison qu'il y construisait était son bien, elle faisait partie de sa succession; pour en prendre possession, le nouveau-venu devait se mettre d'accord avec la famille de son prédécesseur et lui proposer un dédommagement. L'arrangement le plus simple était, en entrant dans la maison, d'entrer dans la famille. Le second mariage étant interdit aux femmes de popes comme aux popes eux-mêmes, et, ceux-ci ne pouvant épouser qu'une vierge, il n'y avait point à songer à une union avec la veuve du défunt. C'était donc par un mariage avec une des filles et une pension à la veuve ou aux autres enfans que se réglait le plus souvent la transmission des cures. On évitait ainsi les querelles et les procès, et, pour y couper court, l'autorité avait encouragé ce genre de solution. Les séminaristes n'étant promus au sacerdoce qu'après leur mariage, c'était avant leur ordination qu'ils devaient s'assurer d'une fiancée en même temps que d'une paroisse. Aussi le principal but des jeunes gens désireux d'entrer dans le clergé séculier était-il de chercher une héritière dont la main leur pût apporter une église. La coutume d'arriver aux cures par un mariage ou un marché était si générale qu'il a fallu une loi pour défendre d'en faire une obligation. Ce n'est qu'en 1867 qu'il a été interdit d'exiger pour la collation d'une cure que le candidat entrât dans la famille de son prédécesseur ou lui servît une pension. Cette loi est excellente; elle ne

(1) Voyez Mgr Philarète de Tchernigof, *Istoriia rousskoï tserkvi*, V^e période : *l'Administration ecclésiastique*, 3° *la Hiérarchie et les éparchies.*

suffit point à changer d'un coup des habitudes séculaires. Pour que la collation des cures cesse d'être compliquée d'affaires de mariage et de succession, il faut mettre les veuves et les orphelins du clergé à l'abri du besoin, il faut assurer à chaque pope une demeure paroissiale.

L'hérédité ne s'était pas seulement introduite dans les fonctions de curé et de prêtre, elle était descendue jusqu'aux derniers emplois de l'église. La classe sacerdotale comprend non pas seulement les prêtres et les diacres ayant reçu les ordres, mais aussi les chantres, les sacristains, les bedeaux, les sonneurs, tous les employés et tous les serviteurs de l'église. Le clergé compte en Russie environ 600,000 âmes (1); sur ce nombre, les hommes en service actif, les prêtres en particulier sont peu nombreux. Le clergé blanc est encore moins homogène que le clergé noir; il se divise en trois ou quatre clergés dont chacun forme une classe dans la classe, une sorte de sous-caste séparée des autres par le genre de vie ou l'éducation, et en général ne se mariant que dans son propre sein. C'est d'abord le prêtre, vulgairement appelé pope; les paroisses ordinaires en ont un, les plus importantes deux. Il y en avait en 1872 37,600, dont 1,160 portant le titre d'archiprêtres. C'est ensuite le diacre, qui assiste le prêtre dans les cérémonies et peut le suppléer dans quelques-unes, ainsi dans les enterremens; chez lui, la qualité la plus prisée est une belle voix de basse. Comme il n'est point essentiel à la liturgie, toutes les églises n'en ont pas, et les paroisses qui en possèdent en ont moins que de prêtres. On en compte 13,250. Ils étaient deux ou trois milliers de plus il y a trente ans; cette diminution montre dans l'église une tendance à l'économie et à la simplification du culte. Ensuite viennent le sacristain et le bedeau, le chantre ou le sonneur, les assistans du culte ou serviteurs de l'église. Ce bas clergé correspond aux ordres mineurs de l'église latine, et en exerce les anciennes fonctions au lieu de les abandonner à des mercenaires laïques. La plupart des paroisses ont deux de ces assistans; selon le procureur du saint-synode, ils étaient 58,866 en 1872.

Les trois clergés entre lesquels se partage la classe sacerdotale sont jusqu'à présent demeurés très distincts. Au lieu d'être les degrés successifs d'une même carrière tour à tour parcourue par le même homme, les ordres mineurs, le diaconat et la prêtrise restaient d'ordinaire isolés, exercés pour la vie par des clercs spéciaux. Le diacre demeurait diacre, comme le pope demeurait pope,

(1) 580,000 en Europe, moins la région du Caucase, — *Statistitcheschi Vrémennik*, 1871.

et l'un n'avait guère plus de chance de s'élever à la prêtrise que l'autre à l'épiscopat; grâce à l'introduction de l'hérédité, les générations étaient même souvent rivées au même degré de la hiérarchie. Entre ces familles cléricales vivant côte à côte dans la même paroisse, il y a peu d'alliances. Chaque classe se marie dans son propre sein : sacristain, diacre ou pope épouse la fille d'un de ses pareils. Il est rare que l'un ou l'autre s'élève au-dessus ou descende au-dessous de son rang; souvent même il ne suffisait point pour une union entre deux familles sacerdotales qu'elles eussent le même titre hiérarchique, il fallait qu'il y eût entre elles une certaine parité de situation. Pour l'éducation comme pour l'aisance, le pope des villes est d'ordinaire bien au-dessus des popes des campagnes; aussi y a-t-il peu d'alliances de famille entre le clergé rural et le clergé citadin. L'élite du clergé blanc est formée des protopopes ou archiprêtres, premiers prêtres d'une paroisse qui en a plusieurs. Ces protopopes sont souvent chargés des fonctions de *blagotchinnye*, sorte de doyens ou inspecteurs du clergé paroissial. Un archiprêtre marié peut monter au plus haut emploi où puisse être appelé l'évêque, à un siége dans le saint-synode. Entre ces sommités du clergé blanc et le pope ou diacre des campagnes, il y a ainsi un intervalle presque égal à la distance qui, dans le clergé noir, sépare le moine revêtu de la dignité épiscopale du novice réservé aux plus humbles services du couvent.

Dans le clergé marié comme dans le clergé célibataire, l'intelligence et le travail ne sont point étrangers à cette diversité de destinées. Aux plus mauvais jours de l'hérédité et de la routine, le mérite avait encore sa part dans la répartition des emplois ecclésiastiques. Pour la prêtrise et le diaconat, il y a une gradation de connaissances et d'examens. On n'arrive au sacerdoce qu'en passant par deux ou trois épreuves successives; le candidat qui s'arrête à la première est relégué dans le diaconat, celui qui n'a pu obtenir aucun diplôme n'a, pour conserver les priviléges du clergé et n'être point pris comme soldat, d'autre refuge qu'une place de chantre ou de sacristain. Les emplois ecclésiastiques se trouvent ainsi mis à une sorte de concours. Les écoles du clergé sont partagées en trois catégories : écoles de paroisse et de district, séminaires et académies, correspondant à peu près à nos trois degrés d'instruction primaire, secondaire et supérieure. Les clercs inférieurs sortent des écoles élémentaires, le plus grand nombre des popes des séminaires diocésains, et l'élite des deux clergés des quatre académies qui tiennent lieu de facultés de théologie. De ces académies, les trois plus anciennes sont près des trois métropolites de Pétersbourg, de Moscou et de Kief, la quatrième est à Kazan aux confins du monde

musulman. Toutes ces écoles sont, comme l'église elle-même, fortement centralisées; à leur tête est la *direction centrale de l'instruction ecclésiastique*, administration dépendante du synode et de son haut procureur. Dans son séminaire, comme dans son consistoire, l'évêque est sous la surveillance de l'autorité synodale, et le clergé sous la tutelle de l'état.

L'enseignement des séminaires russes n'est point ce qu'on se figure à l'étranger. En peu de pays, les connaissances demandées au clergé sont aussi variées : c'est le slavon liturgique, puis le latin et le grec, puis les élémens de l'hébreu, sans lequel il ne peut y avoir d'exégèse biblique. L'élève n'est point borné aux langues anciennes et aux lettres sacrées : une langue vivante, le français ou l'allemand à son choix, doit lui ouvrir l'accès du monde moderne et les sources des cultes dissidens. Dans ces programmes, les lettres ne font pas tort aux sciences, ni les études théoriques aux études pratiques. A la géométrie, à l'algèbre, à la physique, s'ajoute pour le futur curé un peu de botanique, d'économie rurale et parfois même de médecine. Le tout est couronné par l'histoire, la philosophie, la théologie, dont chaque branche a son enseignement spécial. Il serait difficile de concevoir pour des ecclésiastiques un plus large système d'enseignement. L'inconvénient est, comme dans toutes nos écoles modernes, que les matières enseignées se pressent dans un temps trop limité, en sorte que l'ampleur des études prend trop sur leur profondeur. Un vice plus funeste, qui malheureusement n'est pas non plus propre aux séminaires russes, c'est l'imperfection des méthodes, la routine et l'emploi de livres ou d'auteurs surannés, c'est l'isolement du monde extérieur, de la marche des sciences et des idées; c'est par-dessus tout l'absence d'esprit critique, d'esprit scientifique. Fondées aux deux derniers siècles à l'imitation de celles de l'Occident, les écoles ecclésiastiques russes ont en élargissant leurs programmes gardé bien des défauts de leurs modèles. La Russie y ajoute les siens, la rareté et le peu de science des professeurs, l'instabilité du professorat. Dans le personnel enseignant des séminaires et des académies, les laïques et les prêtres séculiers se mêlent aujourd'hui aux moines. Malheureusement pour la plupart, pour les plus distingués surtout, l'enseignement est moins une profession que le premier échelon d'une autre carrière. Souvent ces places sont occupées par des jeunes gens qui passent presque subitement du banc de l'élève à la chaire du maître, sauf à bientôt quitter celle-ci pour de plus hautes ou plus lucratives fonctions civiles ou ecclésiastiques. Avec toutes ses lacunes, l'instruction offerte dans les séminaires et les académies a l'avantage en même temps que l'inconvénient d'être moins spéciale, moins exclusive-

ment ecclésiastique qu'en d'autres pays. Les programmes seraient remplis que le clergé russe serait le plus instruit et le plus éclairé du monde. S'il ne l'est point, il n'est guère inférieur à certains clergés de l'Occident, il est supérieur à la plupart des clergés d'Orient unis ou non à Rome. Les connaissances du plus grand nombre des prêtres les mettent encore au-dessus du milieu où ils vivent, et si la plupart en tirent peu de parti, la faute en est moins à l'enseignement du séminaire qu'au poids déprimant de la vie du pope. L'instruction des diacres et des clercs inférieurs est plus faible; beaucoup de ces derniers savent à peine lire le slavon et récitent leur office par cœur. Il fut un temps où le patriarche Nikone se fit taxer d'exigence en prétendant que tous les clercs sussent lire : encore aujourd'hui tous les sacristains le savent-ils en Occident? Dans son ignorance, ce bas clergé en sait assez pour son service ecclésiastique : si on lui demande davantage, c'est moins pour les besoins religieux que pour l'employer à l'instruction du peuple.

L'ignorance n'est point le principal mal du clergé russe, c'est la pauvreté ou plutôt le manque de moyens d'existence indépendans, c'est encore plus l'isolement social. Le clergé paroissial n'est point salarié ou ne l'est que d'une façon insignifiante. Le plus grand nombre reçoit à peine 100 roubles par an (1). Les provinces où les cultes étrangers ont de nombreux adhérens sont les seules où les prêtres orthodoxes reçoivent un traitement sérieux. Dans ces régions, la politique, qui unit l'intérêt de l'orthodoxie à l'intérêt national, empêche l'état de laisser le pope à la charge de son troupeau; alors même le curé russe ne reçoit guère plus de 300 roubles : avec une famille et un tel traitement, il se trouve encore souvent dans une situation inférieure à celle des ministres des confessions rivales, qui d'ordinaire sont, eux aussi, salariés par l'état. Les défiances mêmes du gouvernement contre les cultes hétérodoxes l'engagent à en payer le clergé pour le mieux tenir sous sa main. Il le fait du reste au moyen d'une taxe spéciale appliquée aux membres de chaque confession, en sorte qu'il n'est que l'intermédiaire obligé entre les différentes églises et leurs ministres. Avec le clergé orthodoxe, il n'est pas besoin de tels moyens; l'état le tient sous sa tutelle par assez d'autres liens. Cet exemple montre l'erreur de ceux qui ne font consister la séparation de l'église et de l'état que dans la suppression du traitement du clergé. Peu d'églises reçoivent aussi peu du gouvernement que l'église russe, et peu lui sont aussi étroitement unies. Chez un pays riche où l'initiative individuelle a été

(1) Le rouble au taux normal vaut 4 francs; sous le régime du cours forcé, le change le fait osciller entre 3,30 et 3,75.

mûrie par les libertés publiques, où le sentiment religieux est stimulé par la rivalité des différens cultes, le clergé peut trouver plus de liberté et de dignité à n'avoir d'autre soutien que la piété de ses fidèles; il en est autrement dans un pays pauvre, habitué à se reposer de tout sur l'état. Le clergé dont l'entretien est abandonné au zèle privé y perd en considération et en indépendance, souvent même en moralité. En étant à la charge de ses paroissiens, le prêtre tombe à leur merci. C'est ce qui se voit en Russie, au moins dans les campagnes. A-t-il affaire aux anciens serfs, le pope a peine à leur arracher la nourriture de ses enfans. Compte-t-il sur sa paroisse quelque riche famille, il n'y en a d'ordinaire qu'une, celle des anciens seigneurs, en sorte que la générosité est sans émulation, et que la reconnaissance, n'ayant point à se partager, se change en dépendance et en servilité. Au temps du servage, le pope vivait surtout des bienfaits du seigneur local : à force d'être son obligé, il devenait son homme, sa créature, il était comme l'aumônier ou le chapelain du propriétaire, et cet état de choses n'a pu disparaître en un jour avec l'émancipation.

L'église russe a, comme ses couvens, perdu la plus grande partie de ses terres. Dans chaque paroisse, le pope possède encore la jouissance d'un champ de 30 arpens au moins, et souvent de plus. C'est une petite ressource dans un pays peu peuplé, où la terre n'a souvent de valeur qu'autant qu'on la peut cultiver soi-même. Les paysans prêtent d'ordinaire au pope un travail gratuit, mais fréquemment insuffisant. Parfois le prêtre est réduit à mettre lui-même la main à l'ouvrage; chez les clercs inférieurs, le travail des champs est habituel. La principale ressource du clergé n'est pas là, elle est dans les cérémonies religieuses, dans le casuel. Il y a dans chaque paroisse deux, trois, quatre familles, souvent vingt ou vingt-cinq personnes, à vivre de l'autel. Tout ce monde pourrait encore trouver là un revenu suffisant, si le produit de chaque église était abandonné à son clergé. Or il n'en est point ainsi : certaines aumônes, certaines taxes ecclésiastiques, parfois les plus productives, sont réservées aux caisses du diocèse ou du synode. Dans les églises orthodoxes, chez les Grecs comme chez les Russes, une des branches de revenus les plus régulières est la vente des cierges : cette vente se peut comparer à la location des chaises et des bancs ou *pews* en France ou en Angleterre. Les orthodoxes, qui ne s'assoient point pendant les offices et prient d'ordinaire debout, n'entrent guère dans leurs églises sans acheter à la porte un petit cierge qu'ils brûlent devant une image, les dévots en allument à la fois devant plusieurs saints. Le produit de cette vente alimente la caisse ecclésiastique, dont l'autorité diocésaine ou synodale dirige l'emploi, et qui sert particuliè-

rement à l'entretien des écoles et du clergé. Le pope doit chercher ses ressources ailleurs. Il ne peut guère compter parmi elles les honoraires de ses messes; on en dit bien pour les morts, surtout aux anniversaires funèbres, mais l'usage n'est point d'en multiplier la répétition. Les dispenses de jeûne et de carême ne sont non plus d'aucun secours pécuniaire pour le diocèse ou les paroisses. L'orthodoxie orientale a quatre carêmes; pour aucun, elle ne donne de dispenses, chacun les observe suivant sa conscience; au jeûne, elle ne substitue point l'aumône. L'église gréco-russe a d'autres sources de revenus. Obligée de faire vivre de l'autel un clergé pourvu de famille, on comprend qu'elle en soit arrivée à faire argent de tout, et qu'aucune de ses cérémonies, aucun de ses sacremens ne soit gratuit. Tout se paie, la confession comme le baptême, la communion comme le mariage. Dans les campagnes, on donne peu de chose : pour les principales cérémonies, à peine quelques francs; pour les plus petites et les plus fréquentes, parfois un kopek (4 centimes). La multiplicité de ces redevances peut seule dédommager le clergé du faible produit qu'il en retire; aussi n'en néglige-t-il aucune. Il tend à se transformer en agent financier, en collecteur d'impôts. Tout se paie, et rien n'a de tarif; les préventions du peuple s'opposent à la tarification des choses sacrées. La misère besoigneuse du pope doit souvent le disputer à l'avare pauvreté du mougik. Pour une cérémonie, un mariage ou un enterrement, on négocie parfois, on marchande comme on ne marchande plus qu'en Russie. On a vu, dit-on, des fiancés venir à l'église et s'en retourner sans être mariés pour n'avoir pu se mettre d'accord sur le prix avec le curé. On a vu des paysans enterrer clandestinement des parens pour échapper aux exigences du prêtre. De telles habitudes ont fait accuser l'église orthodoxe de simonie. Le reproche serait plus juste en Turquie, où les hautes dignités ecclésiastiques s'achètent de la Porte ou des pachas, et où le clergé est obligé de rançonner les fidèles pour payer ses maîtres musulmans. En Russie, il n'y a rien de pareil, le troupeau n'est mis à contribution que pour l'entretien du pasteur. Le clergé, qui vit des offrandes de ses paroissiens, ne peut leur faire remise d'aucune des redevances qui sont l'unique pain de ses enfans; il ne reconnaît point aux indifférens ou aux dissidens la liberté de se soustraire aux taxes de l'église, ce serait frustrer ses ministres ou accroître les charges des paroissiens fidèles. S'il ne veut profiter des cérémonies orthodoxes, le *raskolnik* en doit au prêtre la rançon. De là ces compromis pécuniaires entre les curés et les sectaires de leurs paroisses. Le clergé lève les droits qui lui reviennent sans tenir compte des opinions de ceux qui les lui doivent, à peu près comme en d'autres pays l'état fait contribuer aux

frais des cultes leurs adversaires comme leurs partisans. La modicité de ses ressources défend au pope d'en rien abandonner; le voudrait-il qu'il ne le pourrait guère. Il a sa femme et ses enfans qui le poussent à ne rien omettre de ses droits, il a ses collègues ou ses confrères du clergé, le diacre et les clercs inférieurs, qui, vivant sur les mêmes gratifications, se trouveraient victimes de son désintéressement. Le casuel, qui fait la principale ressource du clergé, doit en effet être partagé entre les différens membres de la classe. Pour éviter les abus ou les querelles, il a fallu soumettre cette répartition à des règles officielles. D'après les ordonnances de 1869 et 1871, le prêtre a trois fois, le diacre deux fois plus que le chantre. Si dans les campagnes la part du premier est peu considérable, on conçoit ce que doit être celle du dernier.

Pour le mieux partagé, ces redevances seraient insuffisantes, si en dehors des sacremens et des cérémonies intérieures de l'église l'usage et la piété du peuple russe n'offraient au clergé d'autres sources de profits. En Russie, la religion tient encore une grande place dans la vie domestique, dans la famille, dans les affaires. Pour tout événement important, pour une fête ou un anniversaire, pour un retour ou pour un départ, lors d'un emménagement ou d'un voyage, au début ou à la conclusion de toute entreprise, le Russe demande la bénédiction de l'église et de ses ministres. Le clergé trouve là une de ses fonctions les plus fructueuses. On l'appelle dans les maisons pour chanter des *Te Deum* et bénir les fêtes de famille; c'est pour lui une occasion de réjouissance et de bonne chère en même temps que de profit. Le pope n'attend pas toujours d'être invité. Il y a des époques, à Noël, à l'Épiphanie, à Pâques, où il est d'usage que le clergé aille bénir les demeures de ses paroissiens. Une coutume semblable existe encore à Rome et dans quelques pays catholiques. Dans la ville comme dans la campagne, le prêtre et le diacre en habits sacerdotaux, suivis des clercs inférieurs, s'en vont de maison en maison chanter un *alleluia*. Introduits dans une salle, ils se tournent vers les saintes images, qui selon l'usage oriental occupent un des angles de la pièce, ils récitent rapidement leurs prières, donnent aux assistans la croix à baiser et s'en vont recommencer ailleurs. Il est des maisons où on les fait parfois recevoir dans l'antichambre par des domestiques, et où, en leur remettant la gratification d'usage, on les dispense du chant des prières. Dans les campagnes, ces tournées périodiques donnent quelquefois lieu à des scènes bizarres; on a vu des paysans fermer leurs cabanes et prendre la fuite à l'approche du pope, au risque d'être poursuivis et ramenés par les femmes et les enfans du clergé. Pour mettre fin à leurs exigences ou à leurs importunités, le synode

a dû défendre aux popesses et à leurs enfans d'accompagner leurs maris dans ces quêtes à domicile. D'autres fois le paysan refuse l'offrande habituelle, et alors s'engagent entre le prêtre et lui de regrettables discussions. On raconte que, ne pouvant obtenir d'un paysan le salaire des prières qu'il venait de réciter sur sa demeure, un pope imagina de retirer les bénédictions qu'on refusait de lui payer et de les remplacer par des imprécations. La superstition triompha de l'avarice du mougik, effrayé des paroles du prêtre comme des sortiléges d'un magicien.

Ces tournées paroissiales, qui se répètent plusieurs fois par an, sont une des causes de la déconsidération du clergé, moins pour cette sorte de mendicité solennelle que pour les circonstances qui l'accompagnent. Dans de telles visites, le clergé, celui des campagnes surtout, est souvent victime d'une qualité nationale, de l'hospitalité russe, qui garde encore quelque chose de primitif. Il n'est si pauvre mougik qui n'offre en ces jours de fête un verre de *vodka* à son curé; le moins généreux se blesse, si le prêtre ne boit chez lui. Un refus est, par la plupart des paysans, considéré comme un outrage; le prêtre est alors un orgueilleux qui méprise le pauvre monde, et les paysans se vengent de lui en lui refusant leurs services pour la culture de son champ (1). Le plus prudent est de se soumettre, et l'honneur accordé à l'un ne se peut dénier à l'autre. Le clergé s'en va ainsi de maison en maison en habits sacerdotaux et portant la croix, distribuant partout ses bénédictions et recevant en échange un verre d'eau-de-vie et quelques kopeks. Les suites sont aisées à deviner. A la fin d'une telle journée, le prêtre est facilement hors de son bon sens. Les paysans s'en scandalisent peu, sur le moment au moins; on en a vu soutenir le pope enivré et le conduire avec précaution de porte en porte jusqu'au bout de sa tournée. Naturellement de tels spectacles sont peu faits pour ramener les dissidens. Il y a dans la galerie d'un riche *raskolnik* de Moscou un tableau représentant une scène de ce genre. Le pope chancelle, la croix à la main, et le diacre ivre souille les ornemens sacrés. De tels accidens ne peuvent inspirer de respect au paysan qui les provoque, et, avec la contradiction habituelle au peuple, il se moque le lendemain de ce qu'il encourageait la veille. Pour un pope, le plus avantageux est d'être en état de supporter la boisson, et, pour ne pas s'exposer à l'ivresse, d'être bon buveur. Les occasions de le devenir ne lui manquent point; aux repas de noces des paysans

(1) *Opisanié Selskago Doukhoventsva*, p. 90 et suiv., révélations d'un pope publiées il y a quelques années à Leipzig et à Paris. L'auteur anonyme, découvert par les autorités ecclésiastiques, ne dut qu'à de hautes protections d'échapper aux rancunes ses supérieurs.

comme en ses tournées paroissiales, le curé doit rendre raison à tous ceux qui boivent à sa santé. Avec de telles habitudes, on s'explique sa réputation de buveur ou d'ivrogne, d'autant plus que partout le peuple attribue volontiers au clergé le goût du vin et de la bonne chère.

L'existence du clergé russe explique sans peine son peu de considération et son peu d'influence. Le respect que le Russe, le mougik surtout, porte à la religion rejaillit peu sur ses ministres. Il ne se fait pas faute de se moquer du prêtre dont il baise dévotement la main. Dans son exagération même, cette distinction entre l'église et le prêtre fait honneur au sens spirituel du peuple russe; sa religion n'est point si grossière qu'elle lui fasse confondre l'église et le pope, et rendre l'une responsable des fautes de l'autre. C'est là une des raisons pour lesquelles le clergé russe ne peut de longtemps avoir d'influence sociale ou politique. Il se peut rencontrer dans quelques cercles une sorte de piétisme plus ou moins sincère; ce qu'ailleurs on nomme cléricalisme, pour nous servir d'un mot qu'aucun autre ne remplace, est tout à fait étranger aux Russes. Sur le paysan, le prêtre a peut-être moins d'empire qu'il n'en a dans nos campagnes de France, où d'ordinaire il en a si peu. Sur les hautes classes, il n'a pas l'influence que lui donnent ailleurs l'éducation et les femmes. Nulle part l'église et ses ministres ne tiennent moins de place dans ce qu'on appelle le monde. Si dans les campagnes les propriétaires ouvrent parfois leur porte au prêtre, c'est pour une fête ou une cérémonie, et sans intimité comme sans considération. Les hautes classes n'ont pour le clergé ni respect ni sympathie, et ne sentent pas le besoin de lui en témoigner pour rehausser la religion aux yeux du peuple. Plus rapproché du paysan par le genre de vie, le prêtre lui est trop supérieur pour se rabaisser sans souffrance à son niveau. Moralement séparé de toutes les autres classes, le pope se sent mal à l'aise parmi elles; sa position a quelque chose de faux, et par là prête souvent au ridicule en même temps qu'au mépris ou à la pitié. Chez ce peuple si plein de respect pour ses saints, le clergé est l'objet des railleries populaires. Dans les dictons nationaux comme dans l'art et la littérature, le pope et tout ce qui lui appartient, sa femme, ses enfans, sa maison, son champ, sont souvent tournés en dérision. « Suis-je un pope pour dîner deux fois? » dit un proverbe qui n'est pas le plus méchant de ce genre. La superstition, qui semblerait devoir profiter à la considération du prêtre, tourne elle-même parfois contre lui. Dans certaines régions, il passe pour avoir le mauvais œil; on craint la rencontre d'un pope comme celle d'un mort, c'est un augure de malheur.

Méprisé des uns, isolé de tous, le pope des campagnes est dans la dépendance de chacun. Il dépend du paysan, qui cultive son champ; il dépend du propriétaire, qui souvent l'a fait nommer et peut le faire révoquer; il dépend de l'évêque, du consistoire et de toute la bureaucratie ecclésiastique ou civile. L'évêque, le *vladyka*, c'est-à-dire le souverain, le maître, est moins le père et le protecteur de ses prêtres que leur chef et leur juge. Les dignitaires ecclésiastiques sortis du clergé noir laissent voir souvent eux-mêmes pour le clergé des campagnes un dédain peu fait pour le relever aux yeux de ses paroissiens. Le pope est rarement admis en présence de son évêque, et il en redoute vivement les visites diocésaines. Écrasé sous le poids des préoccupations et des intérêts temporels, il ne songe qu'à la vie matérielle; il ne voit plus dans le sacerdoce que l'accomplissement des rites et de la liturgie. La mission du prêtre se rabaisse pour lui à un rôle tout extérieur, tout cérémoniel; la misère et la dépendance du clergé introduisent ainsi dans l'orthodoxie une nouvelle cause de formalisme et de corruption. Dans une pareille existence, la science et l'étude sont superflues, aucun espoir de s'élever au-dessus de cette situation ou de servir plus utilement l'église ne stimule le curé de campagne. La patience et l'humilité sont les vertus de son état. Exposé à être révoqué, parfois même à être dégradé et enrégimenté comme soldat ou colonisé au loin, sur la dénonciation d'un ennemi, le pope de village a pu longtemps être regardé comme le paria de la Russie. S'il en est ainsi du prêtre, qu'est-ce du diacre, qui près de lui est un subalterne, qu'est-ce de tous les clercs inférieurs? Devant tant de causes de misère et de démoralisation, si quelque chose doit étonner, c'est qu'après plusieurs siècles d'une telle existence le clergé russe ne soit pas plus avili.

Le poids sous lequel s'affaisse ce clergé, c'est le mariage, c'est la famille. La politique et la religion peuvent trouver certains avantages au mariage des prêtres; au point de vue économique, quand le sacerdoce est devenu une fonction spéciale exigeant tout le temps et tout le travail d'un homme, un clergé pourvu de famille est cher. Le prêtre marié convient à deux ordres de société : à un peuple patriarcal où, toutes les fonctions étant encore peu distinctes, le prêtre n'a pas besoin d'appartenir exclusivement à l'autel, — à un peuple riche, de civilisation avancée, capable de rétribuer largement toutes les spécialités. Dans une situation intermédiaire comme celle de la Russie actuelle, le clergé ne peut faire vivre sa famille d'un travail manuel, et le pays n'est pas assez riche pour que le sacerdoce suffise aux besoins de toute une famille. Le prêtre n'est plus, comme le curé maronite, un paysan donnant la semaine au travail des champs,

le dimanche à l'église; ce n'est pas encore, comme le pasteur anglais ou américain, un homme instruit, un docteur recevant d'une société opulente et cultivée un traitement honorable. Si l'on analyse toutes les dépenses d'une famille de popé de campagne, on est étonné de l'industrie qu'il lui faut pour vivre. Nous avons ce budget tracé par un prêtre russe (1) : les différens chapitres de dépenses, la nourriture, le vêtement, la toilette de la femme et des filles, la pension des fils au séminaire, forment pour sept ou huit personnes le modeste total d'environ 600 roubles (2,400 francs). Les recettes demeurent souvent bien en-deçà. Pour mettre ce maigre budget en équilibre, l'auteur anonyme supprime un à un tous les objets de luxe, le sucre, le thé, puis la viande et la farine de froment, puis l'entretien de la vache. Avec ces retranchemens sur la nourriture et l'éducation des enfans, il en vient à un maximum irréductible de 407 roubles (1,600 francs) pour toute une famille obligée à une existence décente.

Le malaise matériel et moral d'une telle situation retombe sur la famille du prêtre et dégrade en elle la profession sacerdotale. Jetons un coup d'œil sur les différens membres de cette maison qui doivent perpétuer le clergé ou transporter avec eux dans la société civile l'esprit de la caste cléricale. C'est d'abord la femme du prêtre, la popesse. Elle a d'ordinaire une grande influence dans le presbytère; c'est souvent par elle que le pope a obtenu sa cure, et, s'il perd sa femme encore jeune, le curé est exposé à perdre du même coup son église. « Heureuse comme une popesse, » dit un proverbe par allusion aux soins qui doivent entourer une femme de la vie de laquelle dépend toute la carrière du mari. Triste bonheur souvent! si le pope a encore quelques bons jours, quelques honneurs ou quelques réjouissances, sa popesse y a rarement part. Son éducation et le poids des soins domestiques lui permettent encore moins de seconder ou d'encourager le prêtre dans les travaux de son ministère, dans les œuvres de piété et de charité. Entre elle et lui se voit rarement cette sorte d'union ou de coopération religieuse qui se rencontre souvent parmi les ménages de pasteurs protestans, et qui, faisant de la femme l'aide et l'associée du mari, double les forces et les facultés de l'un de celles de l'autre : entre le pope et sa femme, pour peu que le premier ait rapporté quelque instruction du séminaire, il n'y a point d'intimité morale ni d'harmonie intellectuelle, ou, s'il y en a, c'est que le mari s'abaisse au niveau de la femme. L'infériorité de l'éducation des femmes est une des grandes causes de l'isolement social du clergé : telle maison qui pourrait

(1) *Opisanié Selskago Doukhovéntsva*, p. 159.

recevoir dans l'intimité le prêtre instruit n'y peut admettre son ignorante compagne. Chez un clergé comme celui de France, sorti d'ordinaire des classes inférieures, la dignité sacerdotale peut suppléer à la naissance, et l'instruction à l'éducation; il en est tout autrement pour un clergé marié. Entre la société et lui, la femme élève une barrière, et le mariage devient pour le prêtre un principe d'isolement. Pour relever le clergé, il faut relever l'épouse du prêtre. Quel mariage peut exiger d'une femme plus d'élévation, de noblesse et de hautes vertus? Il semble qu'il y faille une sorte de vocation. Il existe des écoles pour les filles des popes : on s'est souvent moqué de ces pensionnats pour les *demoiselles du clergé,* il est cependant difficile de s'en passer. Dans l'état des mœurs, il faudra bien des années pour qu'en dehors de sa classe le prêtre puisse trouver d'autres compagnes que d'ignorantes filles de paysan ou d'artisan. Il y a là une difficulté à laquelle on ne remédiera qu'en améliorant la position matérielle du prêtre, l'aisance peut seule ouvrir à sa famille l'accès de l'instruction, elle seule peut donner aux jeunes filles le goût et le respect de la profession sacerdotale.

Après la femme viennent les enfans du pope. Là est un autre des embarras du régime actuel. Filles et garçons ne peuvent tous demeurer dans la classe sacerdotale; aujourd'hui qu'on leur en a facilité la sortie, un grand nombre en profitent. Parmi les milliers de jeunes gens élevés en vue de l'autel, beaucoup ne veulent pas entrer dans une carrière dont ils ont de trop près aperçu les souffrances; au sortir du séminaire ou de l'académie, beaucoup détournent la tête du calice que leur présente l'église. A ces fils du clergé qui rejettent le froc et la soutane, la vie n'offre pourtant que d'assez sombres perspectives. Leur éducation les met en dehors du monde de l'artisan ou du paysan, et dans les carrières libérales la route leur est barrée par la pauvreté, le manque de relations et les préjugés sociaux, peu favorables aux gens de leur classe. Ce triple obstacle en retient la majorité dans les emplois inférieurs de la bureaucratie. A force de ténacité cependant un assez grand nombre de fils de prêtres, de *séminaristes,* comme on les appelle en Russie, parviennent à un rang honorable. Il s'en rencontre dans presque toutes les carrières, dans celles surtout qui demandent du savoir et du travail, dans le professorat, la médecine, la presse et le barreau, parfois même dans les affaires et dans l'armée. Ils ont pour stimuler leur ambition l'exemple de Spéranski, qui sous Alexandre Ier s'éleva des bancs de l'académie ecclésiastique aux plus hautes dignités de l'empire. On a remarqué dans les pays protestans que d'aucune classe de la société il ne sort autant d'hommes distingués, autant de savans surtout, que des familles de pasteurs. Cela se com-

prend, ces fils de pasteurs tiennent de leur éducation deux grands élémens de supériorité, l'instruction et la moralité. Avec une éducation analogue, les fils de popes fourniraient à la Russie une classe aussi précieuse. Pour le moment, avec toutes les difficultés de leur origine, ils forment déjà dans la société russe un élément important, doué de qualités propres.

En entrant dans les diverses professions, ces enfans du clergé passent officiellement dans les diverses classes entre lesquelles est répartie la nation, ils ne se confondent point pour cela avec le milieu dans lequel ils entrent. Dans toutes les carrières et à travers tous les degrés du *tchine*, ils restent une classe à part, ils gardent une physionomie et des tendances particulières. Un séminariste, un *popovitch* se reconnaît partout; au milieu de la société laïque, l'empreinte cléricale demeure indélébile. Cet esprit porté dans le monde par les élèves des séminaires, cette marque distinctive de la classe d'où ils sortent n'est point ce qu'on attendrait des fils de l'église. C'est un esprit libéral, parfois révolutionnaire, un esprit de dénigrement et de jalousie contre les positions acquises et les hautes classes. Ces penchans, en apparence incompatibles avec leur origine et leur éducation, en sont le résultat; ils sont la conséquence des souffrances, des misères, des dédains reçus et pour ainsi dire accumulés dans la classe sacerdotale. Le clergé blanc lui-même n'a point d'opinion; affaissé par le double fardeau de la vie matérielle et de l'autorité religieuse, il n'en peut guère avoir. Raisonnées ou non, ses tendances sont différentes de ce que sont aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe les tendances du clergé. Au lieu d'être, par ses priviléges et son éducation, attaché aux intérêts aristocratiques ou conservateurs, le clergé russe, le clergé blanc au moins, a des instincts populaires et démocratiques. A cet égard comme à beaucoup d'autres, il y a entre les popes et le haut clergé monastique un naturel contraste. Les premiers n'ont pas assez lieu d'être satisfaits de l'ordre social pour redouter les innovations dont s'effraient les chefs de l'église. Ce qui chez le prêtre n'est qu'un instinct devient chez ses fils une conviction, une doctrine calculée.

Le contraste entre la haute vocation et l'humble position du prêtre choque de bonne heure le jeune séminariste, les obstacles qu'il rencontre au début de sa carrière blessent son orgueil, les préjugés qui le poursuivent à travers la vie l'irritent. De là l'esprit démocratique et novateur, quelquefois radical et révolutionnaire, des fils de popes. Ils ne gardent souvent pas plus d'affection et de respect pour l'ordre religieux que pour l'ordre social; en sortant de ses écoles, ils se révoltent contre l'église, qui pour eux et leurs pères n'était qu'une marâtre; ils se raidissent contre la compression spirituelle

de leur éducation. Dans ces esprits ulcérés et impatiens de toute autorité, la réaction contre les doctrines traditionnelles va parfois jusqu'aux dernières extrémités. On a remarqué qu'au XVIIe siècle les philosophes les plus téméraires et les plus violens révolutionnaires étaient sortis des écoles du clergé : en Russie, le séminariste libre penseur, athée ou nihiliste, niveleur ou socialiste, est un type fréquent, rendu par le roman presque banal. On a souvent parlé des prétendus périls sociaux de la Russie, de la révolution qui gronde déjà au-dessous de l'autocratie; si elles ne sont chimériques, ces craintes ou ces espérances sont singulièrement prématurées. Veut-on cependant découvrir en Russie une classe de mécontens naturels, une classe révolutionnaire, rêvant par situation le renversement de l'ordre social, c'est parmi les fils de popes qu'il faudrait la chercher. Dans ce pays, où il n'y a point encore de prolétariat ouvrier, ils forment une sorte de prolétariat intellectuel. Parmi eux se rencontrent à la fois des déclassés et des parvenus animés d'une même antipathie contre les anciennes supériorités de naissance ou de fortune. C'est à ces fils de popes, nombreux dans l'administration inférieure, qu'il faut en grande partie faire remonter l'esprit radical et niveleur qui anime souvent la bureaucratie comme la presse russe. Singulière situation où l'existence du pope a fait aboutir l'église! ses séminaires sont devenus un foyer de radicalisme, et les fils de ses prêtres les apôtres de la révolution.

III.

Le bien de l'état et le bien de la religion réclament également la réforme de l'église et une meilleure situation du clergé. Le gouvernement a montré le prix qu'il attachait à cette œuvre en suivant pour elle une marche analogue à celle qu'il avait adoptée pour l'émancipation des paysans. Dès 1862, il formait dans ce dessein une commission composée des membres du saint-synode et de quelques hauts fonctionnaires. Le programme indiqué était vaste; les recherches devaient porter sur quatre points principaux : amélioration de la situation matérielle du clergé, augmentation de ses prérogatives, accroissement de sa participation à l'instruction populaire, ouverture à ses enfans de toutes les carrières civiles. Pour faciliter les travaux, il fut créé dans chaque diocèse une sous-commission encore en fonction. Ces études, poursuivies pendant plus de dix ans, n'ont pas encore produit tout ce qu'on en avait espéré : elles n'auront cependant pas été sans résultat. Il en est sorti d'importantes mesures dont plusieurs commencent à entrer en voie d'exécution.

Alors que d'autres pays en discutent la suppression, la Russie incline au salariat des cultes. Chez un peuple en effet où l'église est liée à l'état, le salariat du clergé offre à tous deux plus d'avantages que d'inconvéniens. Pour que le prêtre ait profit à se passer des subventions du gouvernement, il faut qu'il soit libre de sa tutelle. Dépendre à la fois de l'état par l'administration ecclésiastique et des fidèles par les besoins pécuniaires, c'est pour un clergé une trop lourde servitude. Pour qu'il n'en soit pas écrasé, il faut que l'une de ces deux dépendances l'affranchisse de l'autre. Dans un pays encore pauvre comme la Russie, subventionner le prêtre serait le meilleur moyen de le relever aux yeux du peuple. L'obstacle est dans les finances. Chacune des réformes de l'empire vient temporairement au moins peser sur son budget; cette considération est une de celles qui ne permettent pas l'application immédiate de tous les progrès projetés. Le chapitre du culte orthodoxe est déjà un de ceux qui ont le plus grossi dans un budget dont tous les chapitres se sont singulièrement enflés. L'allocation du saint-synode a décuplé depuis une quarantaine d'années : en 1833, elle n'atteignait pas 1 million de roubles; en 1872, elle était d'environ 10. Pour un clergé qui n'est pas salarié, c'est là un gros chiffre. L'administration bureaucratique de l'église russe est naturellement dispendieuse. Sur ce budget d'une quarantaine de millions de francs, la part du clergé paroissial est faible, et l'état ne peut guère l'augmenter que par des économies sur d'autres branches du service, sur les chancelleries ou les couvens par exemple.

Pour accroître les ressources du clergé sans augmenter les charges de l'état ou des fidèles, on a mis en avant un moyen que la France pourrait avec profit appliquer à son système administratif ou judiciaire : c'est d'élever les revenus de la classe en en réduisant le personnel. On se propose de diminuer le nombre des paroisses, de diminuer le nombre des serviteurs de l'église. A ce projet séduisant et déjà en voie d'application s'oppose un obstacle particulier à la Russie, l'immensité du territoire. D'après les comptes-rendus du procureur du saint-synode, il y a en Russie moins de 39,000 églises, auxquelles s'ajoutent 3,360 petites chapelles : sur ces églises, beaucoup ne sont point paroisses, beaucoup sont groupées dans les villes ou autour d'elles. En se bornant aux campagnes, on trouverait qu'avec un territoire dix fois plus vaste la Russie d'Europe a notablement moins d'églises, de paroisses que la France. Ce rapprochement donne une idée de la grandeur de certaines paroisses russes. Si le nombre en peut être réduit, ce n'est que dans les contrées les plus peuplées et surtout dans les villes, dans les vieilles cités russes, où, comme en Occident avant la révolution, la

quantité des édifices religieux est en proportion de la piété des ancêtres et non de la population vivante. On a posé en principe que chaque paroisse devait avoir environ un millier d'âmes, toujours sans compter les femmes, selon le système mis en usage par le servage. On calcule que chaque âme mâle pourrait être assujettie à donner au pope 1 rouble, ce qui lui ferait un revenu de 1,000 roubles (4,000 fr.). Dans un état où des contrées ne comptant que 35 habitans par kilomètre carré figurent parmi les régions les plus peuplées, des paroisses de 2,000 âmes seront toujours bien vastes. Que serait-ce des provinces du nord ou de l'est, où certaines paroisses dépassent en étendue nombre de diocèses d'Italie ou d'Orient! Aujourd'hui déjà les paroisses russes sont en général formées de plusieurs villages souvent fort éloignés les uns des autres. La religion et l'état ont intérêt à ne point laisser le paysan à trop de distance de son église. L'élargissement démesuré des paroisses rurales mettrait le culte officiel hors de la portée d'une partie du peuple; par là même, il tournerait au profit du *raskol*, au profit surtout des sectes qui se passent de prêtres, des *bezpopovtsi*.

La réduction du clergé revêtu du sacerdoce présente les mêmes inconvéniens que la réduction des paroisses. L'empire ne compte point 40,000 prêtres orthodoxes : pour un tel territoire ou même pour une telle population, ce n'est point trop. C'est sur les clercs inférieurs, sur les diacres, surtout sur les chantres et les sacristains, que peut porter la réduction. Ces serviteurs ecclésiastiques forment aujourd'hui la masse de la classe sacerdotale; ils en sont la portion la plus ignorante et la moins morale. Par leurs vices ou leur misère, ils avilissent tout le clergé dont ils sont membres, et, tout en demeurant individuellement dans la pauvreté, ils sont pour l'église et le pays une lourde charge. Le plus simple serait de supprimer ces rangs inférieurs du clergé, et, comme dans l'église latine, de prendre pour chantres ou sacristains des laïques vivant d'un autre métier. Le respect des habitudes religieuses et les préventions populaires ont fait préférer un terme moyen : au lieu d'être licencié, le personnel des serviteurs d'églises sera réduit; dans certains gouvernemens, la réduction a déjà porté sur des centaines de clercs. Ceux qui sont conservés verront s'ouvrir devant eux une double carrière. Ils seront employés à l'instruction populaire, l'école leur offrira des fonctions et des ressources nouvelles; en même temps, au lieu d'être pour toujours attachés à des postes infimes, ils pourront s'élever au diaconat, même à la prêtrise. En facilitant à ces parias du sanctuaire l'accès des degrés de la hiérarchie, la réforme exige d'eux l'achèvement de leurs études. Ces humbles emplois, ayant cessé d'être l'asile de l'igno-

rance et de la paresse, deviendront une sorte de stage pour le candidat à la prêtrise ou d'apprentissage pour l'instituteur primaire. De cette classe jusqu'ici encombrante et dédaignée, on espère faire une pépinière d'honnêtes instituteurs. C'est par elle surtout que le clergé pourra servir à l'instruction de la nation. Comme les offices rendent parfois difficile le cumul de l'église et de l'école, il faudra souvent choisir entre elles. Aux séminaristes qui quittent le service de l'autel pour se vouer tout entiers à l'enseignement, les priviléges du clergé demeureront assurés. Quelques personnes songent à ouvrir la même carrière aux filles du clergé; il existe à Moscou une confrérie pour en former des institutrices. Les relations de l'église et de l'état excluent en Russie toute crainte d'opposition et de dualisme entre les écoles ecclésiastiques et les laïques. L'unité de direction dans l'enseignement national et l'emploi du clergé dans l'instruction populaire sont aujourd'hui favorisés par l'union sur la même tête des fonctions de haut-procureur du saint-synode et de ministre de l'instruction publique.

Ce n'est pas seulement dans l'école que le clergé doit contribuer à l'instruction du peuple, c'est aussi dans l'église. La participation à l'enseignement scolaire ne lui doit pas faire délaisser son mode propre d'enseignement, la prédication. A ce point de vue, il y a beaucoup à faire dans les pays orthodoxes; le prêtre y a presque abandonné une de ses plus importantes fonctions : le pope ne prêche point ou prêche peu. L'institution par laquelle le christianisme a peut-être le mieux servi le progrès de la moralité, l'église grecque, qui dans son premier âge eut tant de grands orateurs, l'avait aux derniers siècles laissée tomber en désuétude. Cet abandon n'est pas uniquement imputable à l'ignorance du clergé gréco-russe ou au génie des gouvernemens; il est en partie la conséquence de l'esprit même de l'église. Tandis que la réforme, appuyée sur le libre examen et l'interprétation individuelle, faisait du prêche la principale fonction ecclésiastique, l'orthodoxie orientale, étroitement attachée à la tradition, laissait ses ministres renoncer à l'exposition de la foi, comme si en la livrant à leurs commentaires elle eût craint de la leur voir défigurer. La chaire, qui, dans le temple protestant, tend à s'emparer de la place de l'autel, est généralement absente des églises orthodoxes. L'Orient, fatigué de ses nombreuses hérésies, finit par prendre en soupçon la parole vivante, la parole originale et libre. L'initiative individuelle, l'inspiration, l'improvisation excita ses défiances dans la parole comme dans l'art, dans la représentation orale de la foi comme dans ses représentations figurées. Ainsi que la peinture, la prédication fut enfermée dans des lignes rigides et mortes. A l'invention, à l'imitation même, l'église préféra

la reproduction, la copie servile des modèles consacrés; sans prohiber la prédication, elle lui préféra la lecture des pères et des livres autorisés. La parole n'est rentrée dans l'église russe que sous l'influence de l'Occident et de Kief, à l'époque de Pierre le Grand; encore se trouva-t-il des gens pour se scandaliser ou s'inquiéter de cette importation étrangère. Introduite alors dans les hautes régions ecclésiastiques, la prédication n'a point encore pénétré les couches inférieures du clergé paroissial. Chez le clergé noir, l'éloquence est un moyen de distinction, un titre à l'avancement; aussi les principaux orateurs sacrés de la Russie ont-ils été des prélats, ce qui rappelle l'âge de l'église où la prédication était restée une des fonctions de l'évêque. Quelques-uns y ont acquis une grande renommée : ainsi Mgr Philarète, de Moscou, et Mgr Innocent, de Kharkof, naguère comparés aux Lacordaire et aux Ravignan. Cette éloquence excelle surtout dans le panégyrique; la raison en est aux institutions politiques. Les prédicateurs russes, Philarète par exemple, ont cependant parfois montré devant les tsars le même genre de courage que Bossuet ou Massillon devant Louis XIV. On a fait dans ce siècle des efforts pour introduire la prédication dans les habitudes religieuses; on a été jusqu'à ordonner au pope ayant achevé ses études de prononcer chaque mois un sermon de sa composition. La pratique, croyons-nous, ne s'en est pas encore établie. La prédication est peut-être le meilleur signe de la valeur d'un clergé : c'est le côté par lequel celui de Russie est le plus au-dessous de ceux de l'Occident, et cette infériorité est un des motifs pour lesquels la religion n'a point sur le peuple russe l'influence moralisatrice que lui devrait assurer la piété populaire.

La réforme en voie d'exécution améliore la situation matérielle du clergé paroissial : à ses membres et à leurs enfans, elle ouvre au profit de l'instruction nationale de nouvelles branches d'activité; peut-elle faire davantage? peut-on ouvrir au pope l'accès des dignités ecclésiastiques, jusqu'ici réservées au moine? Quelques Russes le pensent. Pour cela, il faudrait renverser la barrière qui sépare le prêtre de l'épiscopat, ce qui ne peut se faire que de deux manières : en permettant le célibat au pope ou en permettant le mariage à l'évêque. A ces deux innovations s'opposent de sérieuses difficultés. Il semble aisé de rendre pour le clergé paroissial le mariage facultatif et non obligatoire : avec la discipline en usage dans l'église orientale, ce n'est qu'une apparence. D'après les lois établies par la tradition, l'homme marié peut être admis au sacerdoce, le prêtre déjà consacré ne l'est point au mariage. L'ordination devant suivre et ne pouvant précéder, les clercs qui ne veulent pas faire vœu de célibat doivent recevoir la bénédiction nuptiale avant l'ordination sacerdotale. De là

l'usage, au premier abord étrange, de ne conférer le sacrement de l'ordre qu'à un clerc uni à une femme. C'est que, s'il ne l'est avant son ordination, le prêtre ne sera jamais marié. Tant que ce point de discipline en vigueur dans tous les pays orthodoxes ne sera point abrogé, le célibat facultatif ne pourra faire disparaître la distance qui sépare les deux clergés; tout au plus en créerait-il un troisième intermédiaire. Il y aurait ainsi dans le clergé paroissial deux catégories de prêtres presque aussi séparés par la vocation et le genre de vie qu'aujourd'hui le moine et le pope. A des hommes aussi différens, il serait difficile de confier des fonctions identiques. Ce n'est pas à dire que le prêtre russe doive toujours être obligé de choisir entre le mariage et le couvent. Il y a déjà eu quelques exemples d'hommes admis au sacerdoce sans être mariés et sans être moines. Il pourrait y en avoir davantage, mais de tels prêtres, placés en dehors des autres par l'obligation du célibat, ne serviraient point à relever le clergé marié.

L'introduction du célibat facultatif ne serait qu'un leurre, à moins qu'il ne préparât le célibat obligatoire, dont aucun Russe, aucun orthodoxe ne souhaite l'établissement. L'abrogation de l'usage qui n'admet à l'ordination que des hommes mariés serait un pas vers le catholicisme; l'abandon de la discipline qui refuse le mariage au prêtre ordonné serait un pas vers le protestantisme. Cette dernière révolution, peut-être plus conforme aux tendances de l'esprit public, rencontre deux grands obstacles : à l'extérieur le besoin d'union avec les autres pays orthodoxes, à l'intérieur la crainte du *raskol* et l'attachement du peuple russe aux traditions. Les mêmes barrières avec la même discipline s'opposent à une autre innovation réclamée par certains esprits, au second mariage des popes. Le prêtre veuf ne peut convoler à d'autres noces; lui ouvrir l'accès d'un second mariage serait encore violer les canons et aller même contre certains textes de l'Écriture. Peut-être le courant de l'esprit public emportera-t-il un jour l'église russe au-delà de ces règles traditionnelles; le moment en est encore éloigné, et, comme en religion de telles réformes vont rarement seules, l'orthodoxie sera ce jour-là sortie de sa voie séculaire. Ce qui serait facile, ce que l'on commence à mettre en pratique, ce serait de laisser le pope veuf à l'exercice de ses fonctions. Le clergé blanc serait par là affranchi d'une des servitudes qui pèsent sur lui; sa vocation, mise à l'abri des coups du hasard, ne dépendrait plus que de sa vertu et non de la vie d'une femme.

Les entraves que la tradition apporte au libre mariage des prêtres, elle les met au choix des évêques parmi les prêtres mariés. La discipline ne permet point la promotion d'un homme marié à l'épiscopat. S'il n'y avait là qu'une habitude, elle serait vite abandonnée;

il y a une loi disciplinaire, et, quels qu'en soient les inconvéniens pratiques, l'état et le pays s'y soumettent. On voit par cet exemple qu'avec leur apparente suprématie l'état et l'autocratie sont, en matière religieuse, maintenus en de certaines bornes, et que, même en dehors des croyances, ils ne se permettent point de modifier tout ce qui les gêne. La coutume de n'admettre à l'épiscopat que des célibataires n'est pas un dogme, ce n'est qu'une tradition disciplinaire. Ceux qui la défendent s'appuient, il est vrai, sur un texte de l'Écriture, mais ce texte semble en contradiction avec la loi en faveur de laquelle on l'invoque et ne se réconcilie avec elle que par une subtile interprétation (1). S'il n'y avait d'autre barrière entre le clergé blanc et le siége épiscopal, on l'aurait bientôt franchie; il y a les canons, la tradition, la pratique générale des églises orthodoxes, et jusqu'ici on les a respectés. Cette règle aboutit assurément à des conséquences bizarres; en forçant à prendre les dignitaires ecclésiastiques parmi les moines, elle a donné à l'état monastique une direction tout à fait opposée à l'esprit de son institution. Au lieu d'une vie de renoncement et d'humilité, elle en a fait une carrière d'ambition : le vœu de pauvreté est devenu la porte de la fortune. Tandis que les premiers moines refusaient tous les honneurs, souvent jusqu'au sacerdoce, l'élite des moines gréco-russes est en possession de tous les avantages matériels de l'état ecclésiastique. Pour résister aux attaques de certaines classes de la société russe, il faut au clergé noir, avec l'appui de la tradition, la vénération et l'appui des classes populaires. Les reproches dont ils sont l'objet n'empêchent pas les moines d'être encore un rouage important dans l'église : ils lui servent de frein sur la pente où l'esprit public pourrait l'entraîner. C'est le clergé noir qui, depuis l'introduction de la foi chrétienne à Kief, a personnifié en Russie la tradition orthodoxe; c'est lui qui, vis-à-vis des autres églises orientales, représente le mieux le côté œcuménique, catholique de l'orthodoxie. Abandonnée au clergé blanc, sans doute plus exclusivement national, plus accessible aux influences du siècle et du pays, l'église russe serait plus ouverte aux innovations, plus exposée au relâchement de l'unité de la foi.

La discipline de l'église maintient au clergé noir le monopole de l'épiscopat. Pour les autres dignités ecclésiastiques, rien n'empêchait d'en ouvrir l'accès au clergé blanc : aussi a-t-il récemment pénétré dans la plupart des fonctions jadis détenues par les moines. Sa plus importante conquête a été le haut enseignement ecclésias-

(1) « Il convient que l'évêque soit irréprochable et qu'il n'ait été marié qu'une fois. » (Ire épître à Timothée, III, 2.) L'épître à Tite (II, 6) dit la même chose du prêtre à peu près en mêmes termes. Selon les interprètes, la première épouse de l'évêque étant l'église, il n'en peut avoir d'autre.

tique, que les moines s'étaient jusqu'ici réservé avec un soin jaloux. Un pope marié a été appelé au rectorat de l'académie ecclésiastique de Pétersbourg, longtemps la citadelle du haut clergé monastique. Cette nomination excita beaucoup de rumeurs; c'est en effet une sorte de révolution dont à la longue les conséquences peuvent être considérables. Placé à la tête de l'enseignement ecclésiastique, le clergé blanc pourra introduire dans l'église un esprit plus moderne, plus libéral. C'est en même temps pour les plus distingués des prêtres mariés un débouché important : avec le haut professorat, avec les grandes aumôneries, avec l'accès même du synode, on ne peut plus dire que le clergé blanc soit sans avenir et sans carrière. Il a déjà enlevé à son rival presque tout le ministère actif. L'épiscopat et les dignités monastiques sont à peu près seuls restés aux moines. Il est difficile de les dépouiller davantage sans les enfermer dans les murailles de leurs couvens et les isoler entièrement du monde et de la nation.

Délivré de la misère et de la dépendance de ses paroissiens, qui pèse plus lourdement sur lui que la domination du haut clergé monastique, le clergé séculier ne sera définitivement relevé et mis à la hauteur de sa mission que par l'extension de ses libertés et des libertés publiques. Comme toutes les classes de la nation, c'est dans l'émancipation morale, par une participation à son propre gouvernement, qu'il retrouvera sa force et sa dignité. Cet affranchissement sera en partie effectué par la réforme actuelle. Aux moines, la réforme promet l'élection de leurs supérieurs, aux prêtres de paroisses l'élection des *blagotchinnye*, sorte de doyens ou d'inspecteurs ayant sur leurs confrères un droit de surveillance et servant d'intermédiaires entre l'autorité diocésaine et le clergé paroissial. Déjà on a institué des conférences locales où le clergé est appelé à débattre ses propres intérêts. En tout pays, de telles mesures seraient dignes d'éloges : en Russie, la réforme ecclésiastique ne sera achevée que le jour où l'église dominante aura été mise en état de supporter la concurrence des dissidens du dehors et du dedans. C'est là, nous devons le répéter, le but imposé au gouvernement et à la nation. Ce n'est qu'à ce prix que la Russie sera devenue un état vraiment moderne; c'est par là seulement qu'elle obtiendra la diffusion d'un esprit sérieusement religieux, d'une intelligente moralité parmi ce peuple rongé de sectes grossières et où couve encore un paganisme latent. La religion est toujours une des bases populaires de la civilisation russe; le relèvement matériel et intellectuel de son clergé doit rendre à l'église le rôle pondérateur et civilisateur qui lui appartient, que rien n'interdit à l'orthodoxie orientale.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ORIGINE DES ÊTRES

I.

LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES ET LA LUTTE POUR L'EXISTENCE.

Comme une prodigieuse énigme s'offre à l'esprit humain l'apparition des êtres à la surface du globe. Il fut un temps où les conditions de la vie n'existaient pas sur la terre. Le jour est venu où ces conditions ont été réalisées; la terre s'est couverte de végétation et s'est peuplée d'animaux; l'homme a été créé. Cette vérité, conforme au sentiment général manifesté chez les nations dès l'antiquité, se démontre par la structure de l'écorce terrestre et par la présence des débris organiques. Maintenant, si l'on cherche à se figurer la naissance de la vie, à saisir la manière dont elle s'est produite, tout effort de la pensée demeure stérile. Les merveilleuses découvertes de la science permettent de tracer avec certitude une partie de l'histoire du monde dans les âges reculés, de rendre une sorte d'existence aux aspects de la nature pendant des périodes successives, elles n'apportent aucune lumière sur l'origine des êtres. Les magnifiques résultats acquis par les investigations modernes font prévoir encore d'immenses progrès dans la connaissance des surprenans phénomènes dont notre planète a été le théâtre; ils n'autorisent pas à espérer que l'on apprendra un jour de quelle façon les êtres ont surgi. Le commencement semble devoir rester à jamais impénétrable pour l'intelligence humaine.

L'ardeur qui pousse certains esprits à s'inquiéter de l'origine des êtres paraît néanmoins le signe d'une noble ambition, — malavisés ceux qui voudraient la condamner! Dans les élans pour entrevoir le monde à son début et comprendre les causes de la multiplicité des formes végétales et animales, la pensée s'élève parfois en raison

de la grandeur du sujet qui l'attire. Les tentatives pour faire jaillir la lumière sur la création à l'aide de la science auront pour dernier résultat de mieux assurer la reconnaissance des vérités. Après avoir séduit ou égaré la foule, les interprétations audacieuses, les fantaisies de l'imagination perdront tout charme en présence des faits bien appréciés. Les engouemens irréfléchis passent; avec l'étude profonde, les erreurs disparaissent.

Des idées sur l'origine des espèces déjà un peu anciennes et longtemps assez dédaignées, tout à coup rajeunies par une exposition habile et les apparences d'une science solide, ont provoqué des enthousiasmes. M. Darwin a occupé l'opinion; il est devenu presque populaire. Les investigateurs en général ont montré peu de goût pour des hypothèses fondées sur des notions vagues, incomplètes ou inexactes et souvent contredites par les faits; au contraire des gens qui ne songent guère la plupart à s'appliquer à des études longues et pénibles se sont passionnés pour une doctrine. La variabilité au sein de la nature, la variabilité dans l'état de domesticité, la lutte pour l'existence, la sélection naturelle, puis la sélection sexuelle, ont ravi les âmes simples. Les transformations indéfinies, l'évolution incessante, les perfectionnemens continus, ont donné des émotions comme autrefois la croyance que le vil métal pouvait se changer en or pur. A considérer la foi naïve de beaucoup de lecteurs de l'ouvrage sur *l'Origine des espèces* (1), surtout il y a quelques années, un homme arrivant d'un long voyage se serait persuadé que M. Darwin avait ouvert une fenêtre d'où l'on voit clairement les formes végétales et animales toujours se diversifiant et toujours se perfectionnant depuis la première apparition de la vie jusqu'à l'époque actuelle. Le livre a eu des apologistes, et les détracteurs n'ont pas manqué; mais, chose étrange, de part et d'autre on s'en est tenu à des généralités; pour le grand nombre, c'était une affaire de sentiment. Dans une circonstance, la valeur et la portée des assertions du naturaliste anglais ont été discutées en France sans autre préoccupation que la vérité scientifique; la discussion eut lieu dans une enceinte close. Louis Agassiz, l'observateur plein de sagacité, le penseur profond, le savant illustre, se proposait de ramener l'attention publique sur les faits qui éloignent absolument l'idée d'une évolution perpétuelle; il est mort, ayant dicté à peine quelque pages. Heureusement on ne perd jamais l'occasion d'appeler tous les yeux à voir la réalité, — et fort simplement nous allons examiner ce que l'observation et l'expérience des siècles et ce que la science moderne nous apprennent au sujet de la vie des êtres en remontant le plus loin possible dans le passé.

(1) Darwin, *The Origin of species* (trad. en français par M. Moulinié).

I.

A toutes les époques et dans tous les pays, les hommes accordant au moins par nécessité une attention superficielle aux plantes et aux animaux ont eu l'idée des distinctions d'espèces. Le sauvage des îles de la mer du Sud, cueillant les fruits du cocotier, ne doute pas de la nature propre de l'arbre. Le vieux Celte, errant sous les fourrés des sombres forêts, n'imaginait certainement pas que les chênes et les hêtres fussent d'une essence commune. A la vue d'une plante ou d'un animal dont les individus se font remarquer en plus ou moins grande abondance, chacun par instinct se persuade qu'à toutes les générations l'espèce demeure à peu près pareille. L'investigation scientifique a commencé sous l'empire de ce sentiment; d'une manière très générale, elle a été poursuivie sans faire changer la croyance primitive. N'ayant nul souci des origines, les observateurs occupés de l'inventaire de la nature constatent les différences entre les êtres; ils déterminent, ils décrivent les espèces. Le travail est en voie d'exécution depuis deux siècles; personne n'en prévoit l'achèvement prochain.

Chaque région du monde qu'on explore fournit en quantité des végétaux et des animaux qui n'existent pas ailleurs. Dans les pays où les récoltes des naturalistes ont été incessantes, les êtres de petite taille ou de peu d'attrait longtemps négligés, venant à être recueillis par des amateurs de sujets nouveaux, s'offrent encore en nombre prodigieux. Botanistes et zoologistes d'un certain ordre se réjouissent de voir tant de richesses; avec une patience inaltérable, ils continuent à distinguer et à décrire les types. D'un autre côté, en présence de myriades de plantes et d'animaux qui, parfois dans les mêmes genres, témoignent d'une singulière parenté, des savans ou des philosophes s'étonnent. Entraînés soit par une forte répugnance à s'inquiéter de minutieux détails, soit par des vues plus ou moins scientifiques, ils se refusent à croire qu'une telle diversité soit originelle. Paraissant compatir à la peine que se serait donnée le créateur, ils n'hésitent pas à se prononcer pour la simplicité au point de départ. Les espèces du même genre ou de la même famille, laborieusement étudiées par les classificateurs, descendraient d'une souche unique : un organisme sans doute très imparfait, — on ne s'est jamais nettement expliqué à l'égard de ces organismes imaginaires. Si l'hypothèse était fondée, il n'y aurait pas d'espèces dans le sens qu'on attache à ce mot. Façonnés et modifiés de mille manières selon les circonstances, les êtres changeraient de forme, de couleurs et d'aptitudes comme les peuples changent de costume. Les partisans de l'idée des transformations indéfinies citent

avec bonheur les incertitudes des naturalistes au sujet des caractères de bon nombre de plantes et d'animaux; ils rappellent avec joie les fautes commises; ils insistent sur les variations individuelles et supposent que ces variations doivent être sans limites. On sera fixé sur tous les points, si l'on considère un instant la marche de la science, et si l'on arrête l'esprit sur les faits le mieux constatés.

Les erreurs se produisent et les incertitudes subsistent lorsque le savoir est très borné, elles disparaissent dès que l'observation et l'expérience ont été suffisantes. L'étude des distinctions d'espèces n'est pas toujours facile. Parfois le mâle et la femelle présentent d'étranges contrastes; au premier abord, on sépare ceux que la nature rapproche, dans le monde des oiseaux et des papillons, chacun le sait, il y en a de nombreux exemples. Souvent aussi les enfans du même père et de la même mère sont loin d'être pareils; on prend des frères et des cousins pour des étrangers. Par suite de l'influence du climat ou de la nourriture, des espèces disséminées sur de vastes étendues se sont légèrement modifiées sous le rapport de la taille, de la couleur, de l'aspect; en voyant quelques individus tirés de pays éloignés, on méconnaît leur intime parenté. De telles fautes sont inévitables au début des recherches. Dépourvu des moyens d'information nécessaires, l'observateur le plus attentif, doué de l'esprit le plus pénétrant, demeure incertain ou tombe dans l'erreur. Aux difficultés naturelles du sujet s'ajoute le trouble provenant de l'inhabilité ou du défaut d'application d'une foule d'investigateurs. Le travail est libre, et partout les bons ouvriers sont rares. N'est-ce pas d'ailleurs la règle générale que la vérité ne se dégage qu'après avoir été longtemps voilée?

Au siècle dernier et même au commencement de notre siècle, les beaux oiseaux et les magnifiques insectes recueillis dans les contrées lointaines excitaient à la fois surprise et admiration. Au plus vite, des amateurs traçaient la description des brillans animaux et attribuaient des noms aux espèces. L'opération ne coûtait pas de longues peines; les mâles, les femelles, les jeunes sujets distingués par les couleurs étaient comptés comme autant d'espèces. A l'examen superficiel, succéda l'étude; peu à peu, on apprit à connaître dans chaque groupe du règne animal les signes particuliers de l'un et de l'autre sexe; on fut avisé par des voyageurs que des individus fort dissemblables avaient été rencontrés en état de mariage; les fautes des premiers naturalistes étaient effacées. De nos jours, les méprises occasionnées par les différences sexuelles sont devenues rares. Les variations individuelles peuvent encore être la source de fréquentes erreurs; mais, après avoir considéré de quelle façon la lumière s'est faite à l'égard d'une foule de plantes et d'animaux, on acquiert la certitude que toute obscurité finira par se dissiper.

Maintes fois, en présence de quelques sujets, les observateurs ont pris pour des espèces distinctes de simples variétés; un peu plus tard, les comparaisons portant sur une masse considérable d'individus, il a été facile d'apprécier exactement le caractère des différences. Dans nos musées d'histoire naturelle, ici un mammifère ou un oiseau, là de rares insectes apportés de terres lointaines, attirent l'attention par une physionomie un peu singulière; peut-être ne parviendra-t-on pas à les bien déterminer jusqu'au moment où du pays d'origine viendront d'autres représentans des mêmes races. Pour bien connaître une espèce, il faut l'étudier chez une multitude d'individus, la suivre dans son aire géographique, l'observer dans son organisation, ses mœurs, ses habitudes, ses instincts à toutes les phases de la vie, et souvent encore recourir à des expériences. Un pareil travail est prodigieux; déjà poussé loin pour bon nombre des êtres qui habitent l'Europe, doit-on s'étonner de le trouver à peine commencé quand il s'agit des légions de créatures répandues dans le reste du monde? Présenter les doutes qui proviennent de l'ignorance comme une preuve de l'instabilité des formes végétales et animales est une pensée malheureuse.

Nulle définition de l'espèce n'a pu satisfaire tous les naturalistes, répète M. Darwin. Rien n'est plus réel, seulement il convient d'ajouter que sur aucun sujet l'entente ne s'établit d'une manière aussi complète entre les auteurs. Personne sans doute ne sait dire à quels signes généraux on distingue les espèces, et néanmoins, instruit par l'observation et l'expérience, le classificateur demeure convaincu, avec Linné, que « le semblable engendre toujours son semblable, » — avec Cuvier, que l'espèce est représentée par les êtres « nés les uns des autres ou de parens communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux, » — avec la plupart des investigateurs, que l'espèce est assurée par la fécondité qui se perpétue, enfin qu'elle est une forme organique primitive. Depuis beaucoup plus d'un siècle, des centaines de zoologistes et de botanistes disséminés dans toutes les villes du monde où la science est plus ou moins en honneur travaillent à cet édifice colossal qu'on a nommé l'inventaire de la nature; sans exception, ils se conforment au plan que Linné a tracé. Par un phénomène dont l'explication nous manque, des partisans de l'idée des transformations illimitées, pris du goût de faire connaître de nouveaux types, les décrivent absolument comme les autres naturalistes; dans la circonstance, l'idée est mise en réserve.

Ceux qui s'en tiennent à des formules peuvent croire que tout est vague; au contraire, ceux qui s'instruisent par une pratique indispensable sont également saisis par l'évidence des faits; un pareil concert ne s'établit pas sans fondement solide. La dispute s'élève

tant que les informations demeurent trop restreintes; tel auteur, s'appliquant sur un groupe d'individus à l'examen de petites particularités, se croit en possession de plusieurs espèces, tel autre se persuade que ce sont des variétés de la même espèce; mais dès l'instant que les faits acquis permettent de se prononcer avec certitude, à tous les yeux la cause est gagnée d'une manière définitive. Un oiseau jeune, apporté de loin, n'a pas le plumage des adultes, on le cite comme un oiseau particulier; que l'observation se poursuive, l'erreur est de courte durée. A présent encore, les caractères de certains végétaux de notre pays, les églantiers, les ronces, les épervières, donnent lieu à des controverses, l'étude comparative de ces plantes ne suffit pas à dissiper les doutes; des expériences seront entreprises : on ira semer les graines des uns dans le terrain où poussent les autres, et la lumière jaillira pour tout le monde. A une époque assez récente, de curieux animaux marins étaient regardés comme des types de la classe des crustacés; on vient à découvrir que ce sont des crabes et des langoustes dans le jeune âge; la démonstration faite, l'erreur des anciens jours est à jamais effacée. Ainsi avec lenteur, mais avec sûreté, se réalise le progrès dans la connaissance de la création.

II.

La variabilité dans la nature fournit à M. Darwin un beau sujet pour ouvrir la carrière à l'imagination. Les différences plus ou moins prononcées que chacun remarque entre les individus nés des mêmes parens seraient l'origine des espèces dont les naturalistes forment des genres et des familles. Il s'agit tout simplement de supposer que de légères déviations du type se transmettent à la descendance et acquièrent une sorte de fixité. L'observation constante d'une multitude de créatures ne semble pas permettre qu'on s'arrête un instant à une semblable hypothèse, mais l'aimable rêveur ne s'en embarrasse nullement; il accorde que d'innombrables générations, que des milliers d'années sont nécessaires pour amener la diversité. Après cela, il attend avec confiance qu'on apporte la table généalogique de nos espèces depuis quelques cent mille ans. La suite le montrera; on tient au moins des lambeaux de cette table.

La variabilité n'affecte pas au même degré toutes les espèces; presque insensible chez les unes, elle est saisissante chez les autres. On s'étonnerait volontiers ici de ne voir que des individus toujours pareils, là, de ne jamais rencontrer deux individus à peu près semblables; la cause de la tendance à la variation plus ou moins prononcée qui se manifeste chez les plantes et les animaux nous échappe dans la plupart des circonstances. Par une longue applica-

tion sur les caractères des êtres, on arrive à se convaincre que les plus grandes limites de la variabilité d'une espèce sont encore fort circonscrites. La taille et les couleurs ont souvent trompé les observateurs; c'est ce qui change le plus, ce qui frappe davantage les yeux et ce qui a le moins d'importance. Des systèmes de coloration se modifient avec une extrême facilité. Les taches et les raies noires ou brunes sur un fond blanc, jaune, fauve ou rouge, de même que les marques de nuance claire sur un fond obscur, ont peu de fixité; les mouchetures du plumage des oiseaux de proie, ou du pelage de plusieurs mammifères du genre des chats, en offrent des exemples. Lorsque deux couleurs se trouvent entremêlées, il est fréquent de voir l'une tantôt gagner, tantôt perdre sur l'autre. Chez des animaux qui vivent sous des climats divers, l'origine des individus nés dans les pays chauds est quelquefois trahie par l'intensité des tons, et pourtant sur la parure de beaucoup d'oiseaux et d'insectes on chercherait en vain à découvrir l'action faible ou puissante du soleil. C'est encore un grand secret que la condition du développement des couleurs. A une époque, la pensée des teintes sombres des bêtes nocturnes et des vives nuances des belles créatures des régions tropicales nous portait à faire honneur à la lumière de ce qu'il y a de mieux peint dans le monde. Une expérience ne pouvait-elle pas amener une révélation? Tout le monde connaît le charmant papillon de nos jardins et de nos campagnes, que de son nom vulgaire on appelle le *paon de jour*; on le choisit pour l'expérience. De jeunes chenilles prises au moment de la naissance furent élevées dans une complète obscurité; elles se transformèrent en chrysalides, et l'éclosion des papillons s'effectua dans une nuit profonde; les ailes des paons de jour n'avaient en rien changé; elles étaient aussi fraîches que chez les individus développés en pleine lumière. Nous songions bien à profiter des centaines de milliers d'années que M. Darwin nous aurait accordées; mais nos papillons refusèrent obstinément de contracter mariage avant d'avoir été se chauffer au soleil; l'expérience se trouva donc fatalement arrêtée.

Sous l'influence de la lumière bleue, verte, jaune ou rouge, tout se passa comme dans l'obscurité; aucune nuance ne fut modifiée. La production des couleurs chez les êtres reste donc un phénomène inexplicable. Par l'examen d'une multitude d'espèces qui vivent sous des climats très divers, on reconnaît que même cette variabilité des couleurs est contenue dans des limites bien étroites, et qu'elle se manifeste surtout dans la répartition des teintes juxtaposées ou dans une faible altération de nuance comme le passage du bleu au vert ou au violet, du rouge au jaune, du noir au brun, ou encore dans la dégénérescence dont l'albinisme est l'exemple le plus évident. La taille et les couleurs saisissent au premier regard; elles ne sont jamais les si-

gnes d'une modification dans les caractères essentiels de l'espèce. Les autres variations sont également très superficielles. Le poil des mammifères est plus ou moins touffu; personne ne juge que l'animal change de nature parce qu'il est mieux vêtu l'hiver que l'été ou dans la jeunesse que dans la vieillesse. Des parties secondaires qui se répètent avec une sorte d'uniformité varient dans une certaine mesure; le nombre des rayons des nageoires chez les poissons n'est pas constant, moins encore celui des écailles; sous ce rapport, on reconnaît que des différences existent presque toujours entre les individus provenant de la même ponte et qu'elles ne se fixent en aucune manière par voie d'hérédité. Les stries, les cannelures, les ponctuations, les sculptures, qui ornent le corselet et les élytres chez une infinité d'insectes peuvent être plus ou moins prononcées; on a par mille observations l'assurance que ces détails décoratifs ne coïncident avec aucun changement appréciable dans l'organisme. Que M. Darwin s'inquiète des légères particularités individuelles que les anatomistes constatent à l'égard des dents, des muscles, des artères ou des veines, soit chez l'homme, soit chez les animaux, c'est vraiment trop de bonne volonté pour découvrir des indices de la mutabilité des êtres (1). Entre deux coups de cognée, le pauvre bûcheron lui-même affirmerait qu'en accumulant les millions de feuilles des chênes de la forêt, on ne parviendrait point à en trouver deux exactement semblables. Tout dans la nature en effet nous montre l'existence de formes nettement définies, sans possibilité de rencontrer nulle part l'identité absolue.

La dissémination des êtres s'est opérée dans le monde d'une façon fort inégale. Telle espèce demeure confinée dans une petite région, telle autre existe sur d'immenses étendues; — pareille diversité est faite pour instruire. Vient-on à explorer un pays d'un accès difficile, où l'état primitif n'a point été troublé, les espèces végétales et animales qu'on observe ne sont pas la plupart celles des contrées voisines. Des exemples de ce genre semblent attester que les naturalistes ont raison de distinguer des centres ou des foyers de création. Par des causes diverses, la distribution des plantes et des animaux s'est modifiée sur la terre. A la faveur de la configuration du sol et des courans de l'atmosphère, se sont rapprochés des êtres qui à l'origine vivaient éloignés les uns des autres. Les travaux de l'homme ont beaucoup contribué à la dissémination de certaines espèces. Nous avons un jour indiqué ce résultat en signalant le curieux caractère de la flore et de la faune du Thibet oriental que le père Armand David fit connaître, il y a peu d'années (2). Avec le progrès de

(1) *The Descent of Man*, t. Ier.

explorations de la Chine, dans la *Revue* du 15 juin 1871.

la civilisation, des passages ont été pratiqués, des obstacles abattus, de vastes espaces couverts de cultures semblables; une sorte d'uniformité régna dans les lieux où le magnifique désordre de la nature sauvage empêchait autrefois toute créature de parcourir un long chemin. Aussi en Europe, plus encore que dans les autres parties du monde, des végétaux et des animaux se sont répandus de proche en proche. La mer n'est pas toujours une barrière infranchissable; des graines entraînées par le flot iront peut-être germer sur une plage bien lointaine, des insectes légers, comme des papillons, pouvant se maintenir dans l'air, se trouvent parfois des rivages d'un continent jusqu'à la côte d'une île fort distante emportés par le vent; des oiseaux ont assez de force pour accomplir d'immenses voyages. Néanmoins l'extension de toutes les espèces a des limites larges ou étroites; le climat et d'autres conditions physiques ne permettent pas que les êtres se confondent sur le globe entier. Chacun le constate en voyant que ni les animaux ni les plantes apportées de divers pays ne parviennent en général à s'acclimater (1). Qu'on abandonne les végétaux cultivés dans nos champs et dans nos jardins, au bout de peu de temps, pour le très grand nombre, on en cherchera inutilement la trace.

Quelques espèces seules, s'accommodant aux circonstances ou rencontrant des conditions analogues à celles du pays d'origine, se sont naturalisées. Notre terrible chiendent s'est implanté sur plusieurs des îles de la mer du Sud, le robinier faux-acacia paraît se comporter sur notre sol comme nos arbres indigènes; une plante de la famille des composées, l'érigeron du Canada (2), a trouvé une nouvelle patrie sur nos terrains rocailleux; un crucifère, le lépidie de Virginie (3), se répand beaucoup en France; une herbe aquatique de l'Amérique du Nord (4) a envahi les mares et les canaux de notre pays. M. Alphonse de Candolle a montré de quelle manière a eu lieu l'extension de diverses plantes européennes (5). De nos jours, l'abeille d'Europe travaille en pleine liberté au milieu des forêts des États-Unis; les chevaux, issus d'ancêtres échappés des mains des conquérans du Nouveau-Monde, parcourent en grandes troupes les pampas de la Plata. Les bêtes qui se nourrissent de matières organiques sèches trouvent la vie facile dans presque toutes les régions du monde; les rats s'accommodent des reliefs qui abon-

(1) Acclimater ne doit s'entendre que des êtres pouvant vivre et multiplier d'une manière indépendante sur une terre étrangère. Les animaux domestiques et les végétaux cultivés ne sont pas acclimatés.

(2) *Erigeron canadense.*

(3) *Lepidium virginicum.*

(4) *Elodea canadensis.*

(5) *Géographie botanique,* Paris 1865.

dent dans les endroits habités; certaines espèces de kakerlacs fort avides de nos denrées se propagent à peu près indifféremment sur toutes les côtes où un navire les a transportés, si la nourriture ne vient pas à manquer. En changeant de climat, ces plantes et ces animaux, qui se sont disséminés sur d'immenses espaces ou qui ne meurent pas sans postérité quand ils sont jetés sur une terre étrangère, ne se transforment en aucune façon; les uns restent absolument pareils de la zone glacée à la zone torride, les autres ne se modifient que sous le rapport de la taille, de la couleur, de l'épaisseur de la fourrure. L'observation et l'expérience portent sur des milliers de créatures.

Si l'on s'en rapportait à une assertion de M. Darwin, les espèces ayant une très large distribution géographique présenteraient plus de variation que les autres; mais on s'abuserait en croyant le phénomène général. Aussi bien que de chétifs insectes, de grands mammifères semblent bien peu affectés par l'influence du milieu. Le lion habite l'Afrique entière du nord au sud, l'Asie-Mineure, la Perse, la partie occidentale de l'Inde, et il est toujours le lion. Les naturalistes ayant beaucoup étudié le magnifique animal veulent reconnaître des races, ou, en d'autres termes, des variétés locales que distinguent des particularités constantes. Ces particularités se bornent à la nuance du poil et à l'ampleur de la crinière. En Barbarie, le lion a le pelage d'un fauve brunâtre et la crinière superbe plus ou moins teintée de noir; au Sénégal, avec la crinière moins belle, il est plus jaune; au Cap, il a une crinière presque fauve et médiocrement prolongée sur le dos; au Darfour, il est d'un fauve doré, au Sennaar d'un ton plus rouge; en Perse, d'une nuance isabelle assez pâle avec une longue crinière mêlée de noir et de fauve; aux environs de Guzarat, il a la crinière très courte. Personne ne juge que des hommes et des femmes s'écartent notablement du type de la race parce qu'ils ont une chevelure riche ou pauvre, variant du noir au châtain. Les lions n'offrent rien de plus extraordinaire; comme ils ne sont pas cantonnés par groupes sur d'étroits espaces, on peut tenir pour vrai qu'il existe d'insensibles passages dans la nuance du poil et le volume de la crinière. D'ailleurs les individus de la même contrée n'ont pas tous la parure également belle. Le tigre royal vit dans les jongles de Java, de Sumatra, de Ceylan, de l'Inde: autrefois on supposait le grand carnassier propre aux régions les plus chaudes de l'Asie; mais en réalité il est répandu au nord de la Chine, dans la Mongolie, sur les flancs du Caucase, en Sibérie jusqu'au lac Baïkal. Soumis à des températures extrêmes, environné de créatures fort différentes, selon le pays qu'il habite, le tigre varie bien faiblement; au nord, le poil est plus long et plus touffu, et d'autre part on observe que les bandes noires ne

sont pas dessinées d'après un modèle uniforme. « Le loup et le renard sont pareils depuis la zone torride jusqu'aux régions glacées, » disait Cuvier, il y a un demi-siècle; l'illustre zoologiste avait donné grande attention aux caractères de ces animaux. Un naturaliste très enclin à considérer et même à exagérer les effets du climat croira rectifier l'assertion en écrivant : « A mesure qu'on s'avance vers le nord, on voit le renard acquérir une fourrure plus longue, plus abondante, plus fine, et en même temps sa taille grandir;... le loup aussi est plus grand dans le nord et plus velu. » Pareille remarque, motivée par l'intention de faire ressortir l'étendue de la variation, indique assez dans quelles étroites limites se modifie un mammifère par les conditions d'existence.

De nombreux oiseaux sont disséminés sur une grande partie de l'ancien monde. Le balbusard et d'autres rapaces habitent à la fois l'Europe, l'Afrique et l'Asie; le coucou n'est pas moins cosmopolite, on le rencontre jusque dans l'île de Madagascar; notre beau loriot se trouve au Sénégal, en Chine et dans l'Inde; ils n'accusent nulle part une tendance à se transformer. Au Japon, en Chine, dans l'Asie centrale, des oiseaux du groupe des moineaux ou de la famille des fauvettes ressemblent à tel point à ceux d'Europe qu'on les distingue tout juste par de légères différences dans les teintes du plumage. Sans doute, dans plus d'un cas, les ornithologistes auront noté comme espèces particulières des variétés locales ou des races; le fait démontré par la connaissance complète de l'aire géographique, on n'en sera que mieux assuré à l'égard des véritables caractères des espèces. Selon l'abondance de la nourriture, les poissons acquièrent des dimensions très variables; selon la nature des eaux, ils prennent des colorations qui souvent trompent les observateurs. La plus simple des expériences conduira toujours à reconnaître ce que l'observation ne permet pas de décider. Ne suffirait-il pas en effet de faire vivre les uns où vivent les autres pour apprécier exactement l'influence du milieu?

Les insectes sont vraiment intéressans à considérer lorsqu'il s'agit de notions géographiques, de conditions de la vie, d'influences extérieures. Le nombre de ces créatures est formidable, et avec le nombre s'élargit le champ des comparaisons; dans ce monde, la diversité des formes, des aptitudes, des instincts, est extrême, et avec la diversité s'accroissent les élémens de toute généralisation. Certains insectes se déplacent peu; d'autres, pourvus de puissans moyens de locomotion, mettent à profit une précieuse faculté. Plusieurs coléoptères sont communs à la fois aux environs de Paris, de Moscou et de Pékin, les voyages ne les ont pas changés. C'est mieux encore pour les lépidoptères. Le grand porte-queue ou *papilio machaon* que l'enfant poursuit dans nos campagnes habite

l'Europe presque entière, le nord de l'Afrique, l'Asie-Mineure, la Sibérie, la Chine, le Népaul, et l'entomologiste le plus exercé ne parviendrait pas à distinguer l'individu pris à Cachemire de celui de France. Notre *flambé* ou *papilio podalirius*, également très cosmopolite, mais qui n'existe pas au centre de l'Asie, paraît être légèrement affecté par le climat; on reconnaît les individus d'Andalousie et d'Afrique à des particularités de la coloration des ailes. Dans l'Europe centrale et dans l'Amérique du Nord vit la belle vanesse si connue des jeunes amateurs sous le nom de *morio*; européen ou américain, c'est bien le même insecte. Un très petit lépidoptère dont la chenille mange les graines du baguenaudier n'est pas rare en Europe, et nous le retrouvons tout pareil dans les plus chaudes régions de l'Inde et de l'Afrique (1). La liste de ces espèces qui vivent dans les milieux les plus dissemblables sans éprouver de changement serait longue. Que faut-il donc pour modifier ces êtres si frêles? Longtemps M. Darwin négligera de le dire. Certes beaucoup d'insectes varient, principalement sous le rapport de la taille et de la couleur; plusieurs lépidoptères ayant une aire géographique fort large sont un peu plus grands et de teintes un peu plus riches au Japon et sur le continent asiatique qu'en Europe. Un papillon très répandu dans l'Inde et dans l'archipel de la Malaisie (2) a les contours et les dessins des ailes infiniment variables. Aux mêmes lieux voltigent des individus qui frappent par la dissemblance, mais, jeunes, ils étaient pareils. Une observation a suffi pour apprendre qu'on ne devait pas se fier à la couleur. Ainsi des espèces gardent sous tous les climats une étonnante uniformité, d'autres se montrent très légèrement affectées par la différence des milieux, d'autres encore n'ont pas besoin de quitter une patrie pour revêtir des aspects multiples.

Des conditions fâcheuses amènent chez les êtres capables de les supporter la diminution de la taille. De même que parmi les hommes, il y a des nains parmi les animaux et les plantes. Représentans amoindris d'un type, ils en conservent les caractères essentiels. Un simple changement de régime rendrait à ces nains ou à leur descendance les proportions normales. Des mollusques marins condamnés à vivre dans l'eau saumâtre restent chétifs. Des escargots de la plaine se retrouvent sur les Alpes; la végétation de la montagne les nourrit mal, ils sont tout petits. Ayant moins que les animaux une individualité déterminée, les plantes varient davantage et subissent plus manifestement l'influence des agens extérieurs. L'étude sera plus longue; elle n'en aura pas moins pour dernier ré-

(1) *Lycœna bœtica.*
(2) *Papilio pammon.*

sultat de mettre en évidence les limites précises de la variation des espèces. Toutes les recherches, toutes les observations, toutes les expériences le prouvent : la variabilité des êtres au sein de la nature s'accuse à des degrés fort divers, mais dans ses plus surprenantes manifestations elle demeure contenue dans un cercle infranchissable. Si des plantes et des animaux se sont fort disséminés, ne l'oublions pas, la vie, pour la plupart d'entre eux, n'est possible que sur une zone.

Diverses espèces revêtent plusieurs formes nettement caractérisées; suivant l'expression aujourd'hui consacrée dans la science, ce sont des cas de dimorphisme, de trimorphisme, de polymorphisme. Il y en a des exemples à la fois parmi les plantes et parmi les animaux. Les défenseurs de l'hypothèse de l'évolution perpétuelle croient trouver dans ce fait une preuve de l'instabilité des êtres, et pourtant lorsqu'on s'arrête à certains cas particuliers, on est saisi d'un sentiment bien opposé. En rappelant que parmi les abeilles il existe des femelles de deux sortes, on est sûr de ne rien apprendre à personne; il y a les femelles fécondes,— les reines, — et les femelles stériles,— les ouvrières ou les nourrices. Chez les fourmis également, on compte des individus ayant en partage la mission de perpétuer la race et la foule de ceux dont le rôle est de donner des soins aux jeunes et de travailler pour la communauté. Êtres des mieux doués, les abeilles et les fourmis, déployant une industrie qui ne cesse d'émerveiller les hommes, montrent par mille détails de la vie combien chaque espèce est pourvue d'une constitution strictement déterminée. Dans certaines sociétés de fourmis de même que chez les termites, les individus stériles sont de deux sortes; les uns remplissent les fonctions ordinaires d'ouvriers et de nourrices, les autres, fortement armés, veillent à la sûreté générale et combattent pour la défense de la cité, ce sont les soldats. Une organisation si complexe et si parfaitement réglée ne saurait se modifier sans être presque aussitôt anéantie. Isolé, chaque membre du corps est condamné à périr.

Le phénomène du polymorphisme se manifeste sous de nombreux aspects, et dans plusieurs circonstances il est difficile de pénétrer le dessein de la nature. Un voyageur anglais, M. Alfred Russel Wallace, qui a exploré les îles de la Malaisie au grand avantage de la science, cite un curieux cas de dimorphisme chez un lépidoptère (1); M. Darwin n'oublie pas de le rappeler. Il s'agit d'un superbe papillon fort répandu dans les îles de Java, de Sumatra, d'Amboine et sur le continent asiatique, le *papilio memnon* des

(1) *The Malay Archipelago*. London, 3e édit. 1872.

entomologistes. Le mâle a des ailes postérieures arrondies et ornées de lignes et de croissans d'un bleu pâle sur un fond noir, il varie peu; au contraire la femelle se montre avec des parures fort diverses, tantôt elle ressemble au mâle par la coupe des ailes et se distingue simplement par des taches de nuances vives, tantôt avec une coloration particulière, elle a des ailes postérieures qui se prolongent en forme de queue, elle imite alors la physionomie de papillons d'une autre espèce. Toutes les mères donnent naissance à des filles qu'on ne prendrait jamais pour des sœurs si l'observation n'avait éclairé. Qu'on se figure, dit M. R. Wallace, un Anglais rôdant sur une île lointaine, marié avec deux femmes, une Indienne aux cheveux noirs et à la peau cuivrée et une négresse à la tête laineuse et à la peau couleur de suie, et qu'au lieu d'enfans mulâtres il ait des garçons à la peau blanche et aux yeux bleus comme lui-même et des filles offrant tous les caractères de la mère, cela semblerait étrange. Pour nos papillons, ajoute l'explorateur de la Malaisie, le cas est plus extraordinaire; non-seulement une mère a des fils semblables au père et des filles pareilles à elle-même, mais encore des filles pareilles à l'autre épouse. On le sait, beaucoup d'animaux affectent des aspects qui trompent les êtres dont ils peuvent devenir la proie; M. Wallace pense que la diversité des formes du papillon memnon doit conduire à cette fin : des oiseaux insectivores ne seraient tentés que par l'une ou l'autre des deux sortes d'individus. La variabilité aurait donc ici pour résultat de mieux assurer l'espèce contre les chances de destruction.

Sans aller jusqu'aux îles de la Sonde ou des Moluques, on peut observer parmi les lépidoptères un cas de polymorphisme assez singulier. Dans nos grands bois, près des ruisseaux courant sous la futaie, une première fois aux jours du printemps, une seconde fois aux jours de l'été, voltigent de charmans petits papillons du genre des vanesses, comme le *vulcain* et le *paon du jour*; de son nom vulgaire inspiré par les fines rayures des ailes, l'espèce s'appelle la *carte géographique* (1). Au mois de mai, les petits papillons étalent des ailes fauves; ceux qui paraissent au mois de juillet ont des ailes noires. Aux yeux des premiers observateurs, il y avait deux espèces, le doute semblait impossible; en cette occasion, on allait acquérir une preuve de la nécessité de pénétrer dans l'intimité de la vie d'un animal pour le connaître. Les mignonnes vanesses aux ailes fauves déposent leurs œufs; les chenilles naissent et, demeurant groupées en familles, elles rongent les orties; elles se transforment en chrysalides, les papillons éclosent, tous ont des ailes noires. Les chenilles de la nouvelle génération n'achèvent leur croissance qu'à

(1) *Vanessa prorsa* de son nom scientifique.

l'approche de l'automne; les chrysalides passent l'hiver, et les papillons qui en sortent ont tous les ailes fauves. Ainsi l'alternance s'effectue avec une admirable régularité, de telle façon que les enfans ne sont jamais semblables à leurs parens. Jusqu'ici la raison du phénomène nous échappe; mais en vérité on ne saurait admettre que la vanesse carte-géographique ait tiré son origine d'un autre insecte, parce que tour à tour elle a des ailes fauves ou noires. Lorsque par hasard la chaleur est forte et soutenue pendant les mois de septembre et d'octobre, quelques papillons éclosent avant le terme ordinaire. Ceux-ci offrent le mélange des deux couleurs; n'apparaissant que d'une façon très accidentelle, ils meurent sans postérité, la rigueur de la saison ne laisse pas aux larves le moyen de subsister.

Cette année même, l'Académie des Sciences accorde un de ses prix à l'auteur d'une intéressante découverte : une sorte de dimorphisme bien étrange dont on ne citait pas encore d'exemples. De petites bêtes du genre de la mite du fromage : des *acares*, qu'on nomme des *tyroglyphes*, et d'autres *acares*, qu'on appelle des *hypopes*, ne frappent l'observateur attentif que par des dissemblances. Les naturalistes avaient beaucoup étudié les caractères de ces êtres, et nul n'aurait soupçonné une relation entre les tyroglyphes et les hypopes; on vient de nous apprendre que les deux formes appartiennent à chaque espèce d'un groupe zoologique tout entier (1).

Sur des champignons vivent certaines espèces de tyroglyphes; les individus se comptent par milliers ou plutôt ne se comptent pas tant ils sont nombreux. Il y en a de tous les âges, les générations se succèdent avec une étonnante rapidité; au milieu de la microscopique population, on ne voit toujours que des tyroglypes. Le moment arrive où le champignon qui fournissait la pâture aux petits êtres est épuisé. Les pauvres acares, mal protégés par des tégumens assez mous, très imparfaitement doués pour la locomotion, ne peuvent se porter à distance, jeunes et vieux périssent; mais dans le nombre survivent des individus assez avancés dans leur développement, sans être encore adultes. Ceux-ci ne tardent pas à muer; alors ce ne sont plus des tyroglyphes. Acares solidement cuirassés, n'ayant qu'un appareil buccal rudimentaire, parce qu'ils ne doivent jamais manger, privés d'organes reproducteurs, parce qu'ils doivent demeurer stériles, munis à la face inférieure du corps de petites ventouses, parce qu'ils ont besoin de rester fixés sans efforts pénibles, ce sont des hypopes. Ces acares s'accrochent au premier animal, mammifère ou insecte, passant à leur portée, et de la sorte ils voyagent aussi longtemps que la saison le commande ou que la ren-

(1) M. Mégnin.

contre d'une station favorable se fait attendre. Arrive la rencontre, les hypopes abandonnent l'animal qui les portait. Les voilà sur un champignon; ils se cramponnent avec les griffes, leur peau se fend, et de chaque dépouille sort un tyroglyphe; la propagation de l'espèce va recommencer (1). Ainsi des êtres ne se métamorphosant que dans des circonstances déterminées revêtent une forme et acquièrent des aptitudes particulières pour une existence transitoire; ils vivent pendant un temps sans possibilité de croître et de se reproduire, — le changement ne s'opère qu'en vue de la conservation de l'espèce. En réalité, loin de paraître un indice d'instabilité, le polymorphisme semble un signe de perfection.

III.

Les personnes qui s'occupent des qualités de nos animaux domestiques ne comparent guère les races de chevaux et de bœufs, les races de pigeons et de poules, sans jeter un cri de triomphe. On exalte volontiers la puissance de l'homme, qui aurait à son gré produit des aptitudes et varié les types parmi les auxiliaires de la civilisation. Des résultats dus à des soins particuliers sont en effet assez remarquables pour justifier le sentiment d'orgueil, mais on s'abuse parfois sur la nature des changemens que les espèces réduites en esclavage ont éprouvés. Chez les mammifères et les oiseaux que l'homme a soumis, les différences individuelles paraissent énormes, les variétés se distinguent par des signes plus frappans que les caractères de beaucoup d'espèces sauvages, et de l'impression ressentie naît l'idée de modifications profondes. En réalité, les modifications sont moins considérables qu'on ne suppose; de la plupart des animaux domestiques, seuls les traits superficiels sont affectés, et si l'organisme est fortement atteint, on découvre des anomalies comparables à celles que la culture détermine sur les végétaux. Les aspects deviennent alors multiples, et pour se fier trop aisément à l'apparence, on s'écarte de la juste appréciation des faits. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (2) et d'autres naturalistes ont cru que les variations dont les animaux domestiques offrent de curieux exemples pouvaient éclairer à l'égard des effets qui dépendent des causes naturelles; certes elles doivent éclairer, mais c'est à la condition de n'en point méconnaître le caractère. Souvent on a répété que les particularités des races domestiques les désigneraient comme des espèces distinctes, si l'on n'avait assisté à leur formation; rien de plus inexact. Les animaux de nos domaines portent l'empreinte de

(1) Nous citons ces faits curieux sans presque changer les termes du rapport lu à l'Académie des Sciences sur les recherches de M. Mégnin.

(2) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III.

la domesticité, de même que les plantes de nos jardins portent les marques évidentes de la culture; les naturalistes ne s'y trompent pas. M. Darwin aimerait qu'on s'y trompât afin de s'attribuer le mérite de nous préserver de l'erreur; cherchant le moyen, il s'est donné une grande peine dont nous allons profiter pour faire ressortir une vérité (1).

En plusieurs endroits de l'Europe, et surtout en Angleterre, des sociétés d'amateurs de pigeons se sont constituées. Il s'agit de garder et de propager les nobles races, d'obtenir des sujets toujours plus remarquables par la taille et par la singularité ou l'éclat du plumage, de produire des variétés nouvelles. L'amateur n'a pas d'autre ambition; au contraire, M. Darwin, se faisant admettre dans les cercles où l'on discute sur le mérite des volières, se flattait d'atteindre un important résultat scientifique. Dans son attachement à l'idée des transformations indéfinies, le célèbre auteur n'a pu contempler l'étonnante diversité des pigeons domestiques sans croire qu'il tenait l'occasion de montrer de quelle manière, avec du temps et de la patience, se façonnent les espèces. Il s'est mis à l'œuvre et il a produit un ensemble d'observations d'un intérêt très réel. Le travail a reçu beaucoup d'éloges, et c'est à juste titre. On avait désigné par des noms et l'on avait décrit les nombreuses variétés de pigeons de volière et de colombier. M. Darwin s'est efforcé de suivre les transitions, il a croisé les races, et ne se bornant pas, comme la plupart de ses devanciers, à l'examen des particularités extérieures, il a scrupuleusement comparé la charpente osseuse de ces oiseaux que les soins de l'homme ont tant diversifiés. Enfin, contre son gré, et certainement contre son avis, il a mieux que tout autre accumulé des preuves qu'une espèce ne saurait être transformée, qu'on n'arrive qu'à la déguiser. La belle étude du naturaliste anglais se trouve exactement appréciée un siècle avant d'être mise au jour. « Si quelqu'un, a dit Buffon, voulait faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce serait moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme. » Cette histoire étant faite, nous devons en recueillir les enseignemens.

Le biset ou pigeon de roche, *columba livia* de son nom scientifique, est la souche de toutes nos races de pigeons domestiques, ont écrit les zoologistes. A cet égard, M. Darwin n'avait pas d'autre pensée, mais il a eu besoin de plusieurs années d'études pour affermir sa conviction. Il déclare très nombreuses les variétés qui reproduisent fidèlement le type; on en avait compté 122 (2), il en ajoute de nouvelles. A classer tant d'oiseaux qui se touchent par

(1) *The variation of Animals and Plants under domestication*, 1868.
(2) Boitard et Corbié, *les Pigeons de volière et de colombier*, Paris 1824.

des gradations insensibles, on risque fort de s'embrouiller; l'auteur envisage la situation avec calme, et se tire de la difficulté par la reconnaissance dans le monde des volières et des colombiers de onze races, qu'il répartit dans quatre groupes. Viennent ensuite les sous-races et les variétés qui ne sont pas dignes de la même considération. En vérité, c'est un gentil monde que celui de ces pigeons élevés pour le charme des yeux. Nous ferons honneur aux représentans des onze races de M. Darwin, l'intérêt de notre plaisir nous y convie et l'intérêt de notre instruction l'exige. Voici les *grosses-gorges* au corps mince, fièrement campés sur les pattes; ils ont une gorge volumineuse, et ils semblent trouver bonheur à l'enfler comme un ballon. Chez ces oiseaux singuliers, sans changer de caractère, le jabot est devenu plus large que dans les autres pigeons. Les *messagers*, aux pattes massives, au plumage ordinairement de couleur foncée, dressent un cou long et mince, ils ont un grand bec; autour des yeux et des narines, une peau caronculée a pris un développement énorme, — l'indice d'une anomalie survenue par suite de l'état de domesticité est évident. Les *runts*, également qualifiés de pigeons bagadais et de pigeons romains, échappent, paraît-il, à toute description précise, tant il est impossible d'obtenir une couvée dont les individus se ressemblent; parfois les *runts* diffèrent à peine des messagers. Les *barbes* ou pigeons polonais sont encore du même groupe; un bec court et large les distingue. Arrêtons-nous afin d'admirer les pigeons paons; on en voit de tout blancs, d'autres de nuances variées, chatoyantes à ravir. Ils marchent péniblement, la poitrine en avant, le cou rejeté en arrière et comme agité de mouvemens convulsifs, la queue énorme, étalée à la manière d'une roue redressée jusqu'à toucher la nuque. Ils sont vraiment beaux, mais de la beauté des roses et des œillets de nos jardins. De même que les pétales sont devenus nombreux au point de rendre la fleur stérile, les grandes plumes de la queue se sont multipliées au point de rendre l'oiseau fort inhabile à voler. Chez les pigeons et les colombes sauvages de toute espèce, la queue porte douze de ces grandes plumes qu'on appelle les rectrices; le pigeon paon en a bien davantage, la quantité est un titre de gloire dans l'opinion du maître de la volière; un individu a 18 ou 20 rectrices, il est peu prisé, un autre en étale de 30 à 35, il est tenu dans une haute estime, un autre enfin en montre 42, le chiffre qui n'a jamais été dépassé, on le cite parmi les merveilles. Pauvre oiseau qui ne saurait vivre libre, le pigeon paon est comme la rose, un monstre charmant. En continuant la revue des volières, nous apercevons les *turbits*, pigeons à cravate ou pigeons hiboux. Mignons et jolis, une sorte de fraise placée sur le cou et la poitrine les signale à l'attention; cette parure est faite de plumes diver-

gentes. Voici les *culbutans* à la face courte, au bec tout petit et conique, les malheureux sont si mal conformés qu'ils perdent l'équilibre en volant; on les voit à chaque minute tourner sur eux-mêmes et parfois faire de telles culbutes qu'ils tombent à terre et se blessent. Maintenant c'est le *frill-back* indien, le pigeon à dos frisé; celui-ci a toutes les plumes renversées et contournées, — un autre genre de monstruosité. Viennent ensuite les *jacobins*, dont les plumes du cou relevées forment un capuchon; puis les *tambours* aux pattes emplumées, portant à la base du bec une touffe de plumes bouclées, de loin, ils se font reconnaître par un roucoulement singulier. Enfin on nous livre, comme représentans de la onzième race, tous les pigeons qui diffèrent à peine du biset sauvage, c'est-à-dire les pigeons de colombier jouissant d'une sorte de liberté.

Les descriptions achevées, M. Darwin se montre tout fier; il semble qu'une victoire est remportée. « Les pigeons que j'ai examinés, dit-il, ne constituent pas moins de onze races; s'il s'était agi d'animaux sauvages, on aurait attribué une valeur spécifique aux caractères que nous avons signalés. » Avec une bonne foi pleine d'ingénuité, il ajoutera encore : « Les genres admis par les ornithologistes dans la famille des colombides (1) diffèrent peu les uns des autres; il n'est pas douteux que plusieurs de nos formes domestiques trouvées à l'état sauvage n'eussent donné lieu à l'établissement d'au moins cinq genres. » Une telle croyance doit tourner à la confusion de l'auteur. Les pauvres oiseaux tenus captifs, privés de l'usage des membres, volent mal et marchent avec peine; plusieurs d'entre eux, soumis à une alimentation qui n'a point permis au bec de prendre par l'exercice le développement normal, seraient embarrassés pour saisir des graines dures. Il est aussi étrange d'imaginer un ornithologiste capable de méconnaître les signes de la domesticité chez les pigeons paons, les pigeons à cravate ou les *culbutans*, que de supposer un botaniste inhabile à discerner les effets de la culture sur les roses, les œillets ou les dahlias. Les races de pigeons ne se maintiennent que par le choix persistant des sujets où les anomalies sont le plus fortement accusées, car, par suite des efforts de l'oiseau pour revenir à l'existence particulière à son espèce, les anomalies tendent toujours à disparaître. « Un jour, voyant de beaux pigeons, rapporte un compatriote de M. Darwin, je m'informai près de l'heureux propriétaire s'il ne laissait pas voler au dehors ses *culbutans à courte face*. — Si je lui avais demandé la bourse ou la vie, continue le narrateur, il n'aurait pas été plus étonné. — Les laisser s'envoler! s'écria l'amateur, vous savez certainement

(1) C'est le nom de la grande famille zoologique qui comprend toutes les espèces de pigeons.

ce qui arriverait? — Devant l'expression d'une ignorance absolue, il reprit avec un sourire qui trahissait la conscience de sa supériorité : — La porte ouverte, ils retourneront tout de suite à l'état de nature; au bout de quelques semaines, les jolis petits becs seront aussi longs et aussi durs que ceux des oiseaux ordinaires. » Mille fois répétée à l'égard des animaux domestiques, l'expérience est concluante. On ne parvient du reste à saisir les traits caractéristiques des races de pigeons que par l'élimination d'une foule d'individus; l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* le prouve en signalant des passages insensibles entre les formes qu'il a décrites. Ailleurs il démontrera encore, à son insu, que la race domestique ne saurait subsister sans les soins de l'homme; il n'ignore pas que les *culbutans* à petit bec périssent dans l'œuf faute de pouvoir briser la coquille; l'amateur doit épier le moment de l'éclosion afin de délivrer les nouveau-nés. Abandonnant toujours la réalité pour le rêve, le philosophe anglais voit en imagination de jeunes poussins triomphant de la difficulté, et avec lenteur le petit bec devenir apte à remplir son office (1).

Nous l'avons dit, dans l'étude comparative des pigeons de volière, M. Darwin a été plus loin que ses devanciers, il s'est occupé de la charpente osseuse; un curieux travail a été produit, une singulière faiblesse de connaissance en ostéologie a été dénoncée. On nous montre des crânes et des becs déformés, des membres atrophiés, des vertèbres et des côtes hypertrophiées, et sérieusement on nous affirme n'avoir pas aperçu de différences aussi manifestes entre les squelettes de plusieurs espèces de pigeons sauvages qu'entre ceux des races domestiques. Comme à la fois les pattes restent petites et le bec faible chez les pauvres oiseaux condamnés à l'immobilité et à la privation des bonnes graines dont ils sont friands, on paraît s'enorgueillir de la découverte d'un remarquable phénomène : la corrélation de croissance. Jamais la science n'avait été aussi cruellement malmenée. En aucun cas des altérations de l'organisme, rendues plus ou moins héréditaires, les atrophies des membres ou d'autres parties du corps provenant du défaut d'exercice, ne sont comparables aux particularités qui distinguent les unes des autres les espèces du même genre ou de la même famille. Les os polis, ayant presque l'aspect de l'ivoire chez les bêtes sauvages, demeurent poreux et de laide apparence chez les animaux nés et nourris dans la captivité. Maintes fois le développement est arrêté avant le terme ordinaire; les déformations et même les maladies des os sont fréquentes, surtout parmi les pigeons tant choyés des amateurs. Les

(1) C. R. Bree, *An Exposition of fallacies in the hypothesis of M. Darwin*, p. 91. London 1872.

effets de la vie sédentaire, déplorables pour la constitution de la charpente osseuse chez les jeunes sujets, se font apercevoir très vite même sur les animaux adultes. Il est parfaitement su dans les musées qu'on n'obtient jamais de beaux squelettes avec les hôtes anciens des ménageries. M. Darwin, qui cite très fréquemment des personnes dont il a tiré des avis ou des renseignemens, a oublié de s'entretenir avec un préparateur d'anatomie.

Après avoir montré d'une façon habile à quel point un animal peut être déformé sous la main de l'homme et avoir fourni des preuves sans nombre que l'espèce soumise à la domesticité depuis plus de trois mille ans revient toujours à sa nature primitive, et ne semble perdre son caractère originel qu'en offrant tous les signes de la monstruosité, M. Darwin essaie encore de livrer un combat bien inutile. Il tient formellement à établir un fait reconnu de tous les zoologistes, — une prétention qui a sa formule dans le langage vulgaire. « Les éleveurs de pigeons de fantaisie, dit-il, croient que les races domestiques proviennent de plusieurs souches sauvages, tandis que la plupart des naturalistes les regardent comme la descendance du *biset* ou *columba livia.* » L'opinion des amateurs de pigeons a juste la même portée que celle des amateurs de roses; quant aux naturalistes, ceux-ci n'ont pas attendu l'auteur de l'ouvrage sur l'origine des espèces pour savoir la vérité. Les purs classificateurs, nullement préoccupés des particularités de l'organisation des êtres, mais doués du tact que donne la longue habitude de considérer les formes extérieures, ne se sont jamais abusés. Temminck, Charles Bonaparte, d'autres encore, ces ornithologistes qui ont tracé les descriptions des espèces de pigeons du monde entier affirment sans hésiter que la *columba livia,* le pigeon des rochers, sauvage en Europe, au nord de l'Afrique et en Asie jusqu'à l'Inde, est l'ancêtre de toutes les races domestiques. M. Darwin s'en étonne et laisse deviner une impression de mauvaise humeur. Pourquoi l'avoir privé d'un triomphe lorsqu'il aurait si volontiers excusé l'erreur? Dans ses efforts pour instruire de ce que tout le monde sait, le naturaliste anglais insiste sur la fécondité des pigeons issus des types les plus différens; il a multiplié les épreuves avec un plein succès. Le détail doit être noté, car ailleurs, pour le besoin de la cause, M. Darwin ne croira pas absolument nécessaire de compter avec la stérilité des produits de deux espèces distinctes.

Au sujet de certaines idées relatives à la mutabilité des êtres, il fallait accorder aux pigeons de volière une sérieuse attention. Mieux que tous les autres animaux domestiques, ces oiseaux d'une douceur proverbiale se prêtent à l'esclavage. Parce qu'ils peuvent vivre confinés et ne pas se montrer trop exigeans sur le choix de la nourriture, ils éprouvent des variations dans la plus large mesure dont on

ait l'exemple. Ainsi au milieu de ce petit monde se révèle dans sa plus complète manifestation l'effet de l'action de l'homme sur une espèce animale. Nous connaissons à présent cet effet; nous l'observerons encore sur les autres races domestiques, où il est en général moins prononcé.

L'espèce galline se présente sous une forme ordinaire très répandue, et elle a des variétés jolies ou singulières très prisées des amateurs. La souche primitive est bien connue des naturalistes; c'est un oiseau alerte, de proportions gracieuses, au plumage lisse et brillant, qui vit à l'état sauvage au milieu des forêts de l'Inde : le *gallus bankiva*. Les coqs et les poules dont on n'entrave guère la liberté dans les campagnes diffèrent à peine du type originel. Parfois, aux abords d'une ferme, le zoologiste admire un coq; c'est que l'animal à la démarche fière et pleine d'élégance paraît n'avoir nullement souffert de la captivité; beau comme ses frères libres, il en conserve les vives nuances; — ni le climat, ni le genre d'alimentation, n'ont exercé d'influence appréciable. Le coq de combat paré d'une crête simple et droite représente encore très noblement l'oiseau de la jongle indienne. Dans la basse-cour champêtre, la dégénérescence de l'espèce galline est très médiocre; elle affecte d'abord la couleur, le noir et le blanc remplacent les belles teintes vertes et rouges, surviennent ensuite de légères variations dans la taille, à peine se modifie la conformation générale. Les coqs et les poules se donnent beaucoup de mouvement, mais ils ne volent presque jamais; les os des ailes et la carène pectorale se trouvent un peu affaiblis par suite du défaut d'exercice, tandis que les pattes, constamment soumises à la fatigue, sont plus ou moins alourdies. L'état de domesticité, tempéré par une sorte d'indépendance, n'a donc que faiblement touché la race galline. La malheureuse sélection et l'esclavage ont donné des monstres plus ou moins réussis.

Regardons ces coqs et ces poules de la race dite cochinchinoise; bêtes disgracieuses, recherchées parce qu'elles sont de forte taille; elles ne peuvent plus du tout voler, les pattes sont affreusement massives et les ailes raccourcies, les pennes dénotent les signes d'une atrophie. D'autres se recommandent par une laide monstruosité : la présence d'un doigt supplémentaire; c'est la race *dorking*. Voici maintenant la race espagnole : des poules qui ont perdu l'instinct de couver; puis les poules huppées : sur la tête, les plumes ont pris un développement énorme, elles aveuglent l'animal. Chez ces pauvres oiseaux, la voûte du crâne, incomplétement ossifiée, affecte de bizarres contours, le cerveau fait hernie. En même temps qu'une portion de l'organisme se trouve atteinte, les instincts ordinaires de l'espèce, assurent les éducateurs, disparaissent. Comme s'il existait une loi de la nature pour éteindre d'affreuses difformi-

tés, les poules portant la huppe refusent de couver. Ce n'est pas tout encore, nous avons les poules naines, très agréables d'aspect : la race *bantam*, que l'on attribue au goût et aux soins des Japonais, les poules frisées et les poules soyeuses, remarquables par une vilaine dégénérescence du plumage, puis les poules dont le croupion est avorté. Que tout cela ressemble donc peu aux particularités qui caractérisent les espèces!

Les races gallines que signalent les traits les plus frappans ou les anomalies les plus singulières : les races pures, selon le langage des amateurs, reviennent avec une étonnante facilité au type du *gallus bankiva* sauvage. Le fait a été souvent signalé; avec raison, M. Darwin le cite comme une preuve de l'origine de nos oiseaux de basse-cour, et il ne semble pas s'apercevoir qu'une telle preuve est la condamnation de la croyance à la mutabilité des espèces. S'il fallait en ce moment une autre démonstration, elle nous serait aussitôt apportée par le célèbre naturaliste. On connaît à l'état sauvage, rappelle-t-il, plusieurs espèces de coqs; mêlées à nos poules domestiques, elles donnent des produits, mais ces derniers demeurent stériles, affirment les expérimentateurs. Seul le coq bankiva, dans les mêmes circonstances, peut être l'ancêtre d'une interminable suite de générations (1).

Après les pigeons et les poules, les autres oiseaux domestiques fournissent l'occasion de constater la persistance des caractères primitifs; moins martyrisés, ils offrent moins d'anomalies. Les canards, issus de l'espèce sauvage commune en Europe (*anas boschas*), ont peu changé, et parfois les volatiles mal apprivoisés, renonçant à la vie sédentaire sur une mare fangeuse, profitent du passage d'une troupe de l'espèce pour adopter la vie vagabonde. Captifs, les canards ont un peu gagné sous le rapport de la taille et perdu sensiblement de la beauté du plumage. Les variétés méritent à peine une mention; ici c'est une difformité du bec, là des détails de coloration. L'oie, dont on porte loin les siècles de domesticité, est demeurée, au milieu de tous les champs de l'Europe, presque identique à son ancêtre sauvage. La pintade et le paon, qu'on élève dans les parcs, dans les jardins, dans les cours depuis l'époque des Grecs et des Romains, n'ont pas varié d'une manière appréciable malgré l'influence des climats. Chez la pintade, la teinte générale est un peu plus ou un peu moins intense; chez le paon, les altérations des riches nuances, la tendance à l'albinisme, ne s'accusent que d'une façon accidentelle. Vraiment, après de telles expériences, il faut une foi aveugle pour se figurer que les animaux se transforment

(1) Il ne faut pas oublier qu'antérieurement aux écrits de M. Darwin Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a publié l'histoire de nos animaux domestiques : *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, et *Histoire générale des règnes organiques*, t. III.

par l'action de l'homme, du régime ou des conditions atmosphériques; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'exagérait beaucoup l'importance des modifications subies par les races soumises à l'esclavage, prouve clairement néanmoins « qu'il n'est aucun de nos dix-sept oiseaux domestiques dont l'origine zoologique ne puisse être exactement déterminée. »

Dans l'état de domesticité, les mammifères éprouvent des modifications comparables à celles des oiseaux, — fort médiocres lorsque les animaux ne sont pas privés d'exercice, très notables au contraire lorsqu'ils subissent une captivité rigoureuse. Emprisonné dans une misérable cage dès la naissance, le lapin offrira donc selon toute probabilité les plus grandes anomalies. Si l'on en avait douté, l'étude intéressante de M. Darwin ne laisserait plus d'incertitude (1). Pourtant ce naturaliste évite de parler des affections des os, si fréquentes parmi les habitans des clapiers. A l'état sauvage, le lapin abonde dans notre pays; rien de plus simple à contrôler que les effets de la servitude et de la sélection. La couleur change; apparaissent le noir et le blanc, premiers signes de la dégénérescence. Chez l'animal n'ayant pas la liberté des mouvemens et toujours repu, le corps augmente de volume. Par la sélection, on obtient des races, mais, pour les conserver, des épurations continuelles sont indispensables; la tendance vers un retour au type primitif manque rarement de s'accuser au milieu d'une famille. Comme exemple de coloration remarquable transmise par voie d'hérédité, on cite la race himalayenne : de jolies petites bêtes blanches avec le museau, les oreilles, les pattes et la partie supérieure de la queue d'un brun noir. Comme exemple de race bizarre, on montre des lapins à oreilles pendantes qui dénotent à un haut degré les signes d'une monstruosité; — des muscles affaiblis cessent d'agir. Un zoologiste ne se méprendra jamais sur le caractère d'une telle anomalie. Le lapin domestique fournit une preuve de l'impossibilité de dénaturer une espèce; l'indépendance ne le met en aucun embarras, très vite il reprend les habitudes et la physionomie des individus sauvages. Abandonnés sur des terres lointaines, des lapins se sont multipliés : sur les îles Malouines, à Porto-Santo, l'une des Canaries, et en d'autres lieux; on croit pouvoir les distinguer des nôtres tout juste par une nuance dans la teinte du poil. A Porto-Santo, les lapins ont pris sur le dos et la queue une couleur rousse; les oreilles manquent de la bordure foncée, ordinaire parmi les lapins d'Europe. Plusieurs de ces animaux, dit M. Darwin, furent apportés au Jardin zoologique de Londres; quelques années après, la fourrure ne différait plus de celle des individus des garennes d'An-

(1) *The Variation of animals and plants under domestication.*

gleterre. L'expérience n'est-elle pas instructive? Elle donne la mesure de l'effet des climats, une légère variation de couleur; elle montre que des milliers d'années ne sont pas nécessaires pour apercevoir l'action des agens physiques.

Notre dessein n'est point d'examiner toutes les races de mammifères domestiques; à des degrés divers, elles reproduisent les phénomènes dont nous venons de signaler de nombreux exemples. Sur l'espèce chevaline, l'art de l'homme s'est exercé de temps immémorial de la façon la plus heureuse et la plus brillante. Répandu dans l'univers presque entier, l'animal a pris suivant les lieux, l'alimentation et les soins, des formes tantôt sveltes, tantôt massives, il a gagné des défauts ou acquis des qualités. De proportions particulièrement belles et gracieuses en Arabie, le pays d'origine d'après l'antique croyance, le cheval est devenu énorme sur les riches pâturages de certaines contrées de l'Europe, de taille exiguë dans des régions très humides, comme les îles Shetland, l'archipel de la Malaisie, les parties méridionales de l'Inde. Par le choix incessant des reproducteurs, on a obtenu l'amélioration des races, néanmoins il ne faut pas perdre de vue que fatalement les types s'altèrent bientôt en changeant de territoire. Il n'a sans doute pas été possible de conserver des chevaux de haute stature à Java ou à Timor. Qu'on mette le cheval du Perche dans une autre province, disait dernièrement un membre de la Société centrale d'agriculture (1), et il ne sera plus le cheval percheron. C'est qu'il s'agit simplement de variations de volume ou de dégénérescences qui se produisent sous l'influence de l'alimentation et du climat. Si l'on vient à comparer quelques chevaux des races les plus distinctes, au premier abord on sera surpris des différences; en rapprochant de nombreux individus de tout pays, on s'étonnera peut-être de l'impossibilité d'une démarcation quelconque. Malgré les efforts de l'homme, malgré les conditions d'existence infiniment variées, les races de chevaux n'affectent nullement les signes d'espèces particulières. Chacun en juge aisément : le cheval et l'âne sont deux espèces très voisines du même genre; jamais des chevaux n'ont offert de dissemblances comparables à celles qui existent entre les deux espèces.

Les bœufs qui travaillent et les bœufs qui ne travaillent pas n'ont ni la tête, ni les membres également développés. De même qu'en voyant un forgeron et un danseur, personne n'impute à l'origine chez le premier la force du bras et chez le second la vigueur des jambes, le zoologiste ne saurait se méprendre sur la nature des modifications qu'il observe entre le magnifique taureau de la Campanie et la bête de Durham, outrageusement déformée pour la plus

(1) M. Gayot.

grande gloire de l'industrie agricole. Plus on étudie les animaux domestiques, plus on apprend que les espèces s'écartent peu du type primitif. Un accroissement ou une diminution de volume, soit de la masse entière du corps, soit de quelques parties, des dégénérescences, des anomalies de l'organisme, font les variations si apparentes qui ont parfois une importance considérable au point de vue économique. Dans l'état actuel de la science, il est vrai, l'embarras est extrême au sujet de l'animal que l'homme s'est le plus attaché. Relativement au caractère des différences que présentent les chiens règne la plus grande incertitude. Tour à tour, le fidèle compagnon de l'homme a été regardé comme un loup apprivoisé et cité comme ayant le chacal pour ancêtre; maintenant l'opinion la plus générale veut que les chiens descendent de plusieurs espèces sauvages distinctes. Cette dernière présomption s'appuie sur des faits d'une valeur très réelle; mais ni les bêtes sauvages ni les bêtes domestiques n'ont été soumises à des observations suffisamment approfondies pour que la lumière soit faite. Une recherche longue et difficile appelle les investigateurs.

IV.

Dans l'opinion de l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces*, la lutte pour l'existence doit amener chez les êtres des modifications considérables. Le mot réveille le sentiment d'une pénible réalité; il a fait fortune. La lutte pour l'existence, c'est la loi du monde. Hommes sauvages ou civilisés connaissent le besoin d'aller à la peine; animaux courageux ou timides sentent la nécessité de défendre leur vie. On ne l'ignorait pas avant M. Darwin, on parlait de l'instinct de conservation, mais le naturaliste anglais dénonce un résultat fort inattendu qui réclame examen.

Les périls dont chaque créature est menacée se renouvellent sans cesse, la lutte est donc perpétuelle. Contre les attaques des bêtes carnassières, ayant en partage la force et les armes puissantes, les êtres faibles opposent l'adresse, la ruse, la vigilance. L'inoffensif papillon que poursuit la libellule du rivage ou l'oiseau de la forêt trompe quelquefois le chasseur en changeant d'allure. A la vue du faucon, la colombe tremblante essaie d'un stratagème pour se dérober. Aussi bien que l'antilope ou la gazelle cherchant son salut par la rapidité de la fuite, l'homme est exposé à devenir la proie des plus redoutables animaux. Si de nos jours l'Européen s'inquiète rarement du voisinage des ours et des loups, l'Africain vit dans la crainte du lion, et l'Asiatique dans la terreur du tigre; ce sont toujours des combats à livrer. Les ardeurs d'un soleil trop brûlant, les froids excessifs, des pluies torrentielles, des inondations, causent la

perte de milliers d'êtres, mais contre le fléau réagissent les forces mises au service de la créature; tous les individus d'une espèce ne périssent pas. La disette et la famine font des victimes sans nombre; la subsistance n'est souvent obtenue par l'homme ou l'animal qu'au prix d'efforts énergiques, de ruses inouies, de batailles terribles; cependant il y a toujours des heureux. Fort inégale selon les êtres de diverses sortes, la lutte pour l'existence n'apparaît point nécessaire au même degré pour tous les individus de même origine. Par certain concours de circonstances, les uns ont la vie facile, la souffrance est ignorée. Les autres ne rencontrent que difficultés, ne connaissent que la misère; malades par suite des intempéries et des privations, à peine parviennent-ils à se procurer quelques alimens. Une activité dévorante, un courage indomptable excités par l'instinct de conservation peuvent devenir insuffisans; les forces s'épuisent, la mort frappe, des centaines, des milliers, des centaines de milliers de créatures succombent. Telle est, dans tous les temps, l'histoire sur la terre.

Un jour, en un coin du monde, deux bêtes carnassières que la loi de nature a rapprochées se trouvent dans une abondance extraordinaire; les herbivores à peu près sans défense sont nombreux. Nos amateurs de chair fraîche vivent grassement; les jeunes prospèrent à merveille, ils grandissent et bientôt ils multiplient, comme si leur race était privilégiée entre toutes. Tant de bonheur n'est pas durable. Peu à peu le gibier devient plus rare, la bête féroce a des semaines de jeûne; elle laissera ses petits mourir de faim, faute d'une proie capable de les rassasier. Alors les pauvres êtres naguère pourchassés, qui sont parvenus à se soustraire à la voracité de dangereux voisins, retrouvent la tranquillité, et après peu d'années ils se montrent de nouveau en grandes troupes. Des herbivores jouissent-ils de l'abondance, leur population s'accroît avec rapidité, tous les membres de chaque famille ont la vigueur et la santé des créatures qui ne connaissent ni la souffrance ni les privations. Il n'est point donné par la nature à une espèce de prendre trop de place dans le monde. Propagés d'une manière excessive, les herbivores favorisent le développement de la gent carnassière; la nourriture manque, le soleil a grillé l'herbe et le feuillage, l'inondation couvre la terre, on ne saurait compter les victimes. Seuls, quelques individus, servis par l'adresse, par une robuste constitution ou mieux encore par le hasard, échappent au désastre; mais ils languissent peut-être, ils auront une progéniture faible. Parmi les représentans de tous les groupes du règne animal, on remarque des individus d'une beauté exceptionnelle annonçant une existence passée sans trouble et des individus chétifs portant le signe de la misère qu'ils ont éprouvée. La vigueur ou l'appauvrissement physique va-t-il se

perpétuer comme l'imagine M. Darwin? L'observation apporte la preuve du contraire. Si les circonstances favorables dont certains animaux ont profité ne se renouvellent pas, les produits dégénèrent; si les conditions malheureuses qui ont été nuisibles à d'autres viennent à s'améliorer, les jeunes sujets réparent bien vite le tort occasionné par la pénurie des anciens jours, et chez la descendance il ne subsiste nulle trace d'affaiblissement physique.

Sur les mammifères et les oiseaux, l'effet du bon ou du mauvais régime frappe les yeux de tout le monde; il est autrement prononcé sur les animaux à sang froid, capables de supporter l'abstinence pendant de longs mois. Parmi les reptiles, les poissons, les insectes, on observe des différences énormes dans la taille des individus de la même espèce, et pourtant aucun caractère essentiel de l'espèce n'est affecté soit chez les plus beaux, soit chez les plus chétifs. Une expérience instructive a été souvent renouvelée sur des insectes. Les amateurs de lépidoptères aiment à rencontrer des variétés; beaucoup d'entre eux ont fait des efforts inouis pour en produire. Des chenilles étant maintenues dans une atmosphère chaude, avec un degré d'humidité convenable, et toujours séduites par une nourriture appétissante, acquièrent un développement magnifique; elles donnent des papillons d'une taille un peu supérieure à celle des individus ordinaires. D'autres chenilles de la même espèce, soumises au jeûne autant qu'elles peuvent le subir, s'arrêtent tôt dans leur croissance, les papillons sont tout petits, mais les caractères spécifiques ne sont pas altérés.

Rien de plus curieux comme exemple de concurrence pour la vie que les relations de certaines espèces. Tous les insectes sont exposés aux attaques de nombreux parasites. Ces parasites sont principalement des ichneumons et des chalcides, hyménoptères, nous l'avons dit ailleurs, formant l'armée qui dans la nature a pour fonction d'empêcher la multiplication excessive des espèces phytophages. A l'aide d'une tarière, l'ichneumon pique soit une chenille, soit un autre insecte, et sous la peau de l'animal vivant, introduit un ou plusieurs œufs : les larves bientôt éclosent, se nourrissent de la substance de la victime et finissent par l'anéantir. Les progrès de la culture ont singulièrement favorisé la propagation de certains insectes. L'abondance extraordinaire d'une sorte de plante sur une même partie de territoire explique l'apparition de ces myriades de petites bêtes qui dévorent la vigne, les céréales, les colzas, les betteraves. Souvent le fléau atteint des proportions effrayantes; les ravages deviennent prodigieux; on croirait que toute la végétation des champs va disparaître. Pendant une, deux, trois années le mal augmente; tout à coup il semble diminuer, il diminue réellement, l'insecte nuisible, naguère si répandu, est rare maintenant, l'œuvre des

hyménoptères parasites est accomplie. Dans les conditions qu'offre la nature sauvage, l'ichneumon déposant un seul œuf dans le corps d'une chenille ne parviendra sans doute pas à rencontrer cinquante ou soixante chenilles pour assurer le dépôt de tous ses œufs, il périt alors, laissant une postérité bien restreinte; au contraire dans les circonstances où les individus qu'il recherche se trouvent rassemblés sur un point, presque aucun de ses œufs ne sera perdu. Un ichneumon frappera mortellement une légion de chenilles.

L'année suivante, les parasites seront si nombreux qu'on verra la destruction de l'espèce nuisible s'accomplir avec une étonnante rapidité. A présent, les insectes préjudiciables à la végétation sont rares, et les ichneumons abondent. Ceux-ci, n'ayant plus la possibilité d'assurer le dépôt de leurs œufs, périssent la plupart sans laisser de postérité, et les individus de l'espèce phytophage, désormais moins exposés aux atteintes d'ennemis redoutables, multiplient de nouveau. Ainsi se produisent dans une multitude de circonstances les apparitions et les disparitions successives de certains insectes. Au milieu de ces perpétuelles conflagrations où des milliers d'êtres succombent, est-il donc possible d'apercevoir une cause capable d'agir sur les formes des espèces qui tour à tour perdent l'avantage et le reprennent? Les partisans des transformations indéfinies ne l'ont pas découverte.

Examinant les résultats de la lutte pour la vie, M. Darwin rappelle que certaines plantes viennent tout à coup envahir un terrain sur lequel croissaient d'autres plantes; l'ancienne végétation disparaît, une nouvelle la remplace. On en connaît certes plus d'un exemple. Notre chardon commun s'est prodigieusement répandu, assure-t-on, dans les plaines de la Plata et dans d'autres pays, il a fait périr une foule d'herbes. En France, une plante de la famille des scrofulaires est assez commune (1); depuis plusieurs années, remarquent les botanistes, une plante du même groupe, ayant un port presque semblable, mais originaire de l'Amérique septentrionale (2), s'est beaucoup multipliée dans le bassin de la Loire, et elle gagne le bassin de la Seine. Dans les lieux où elle prospère, l'espèce indigène cesse d'exister (3). Très fréquemment on nous informe que, dans un canton où vivait tel oiseau, un autre oiseau l'a chassé; on affirme qu'en Australie une petite abeille inoffensive particulière à la région (4) a disparu des localités où l'abeille d'Eu-

(1) *Lindernia pyxidaria.*

(2) *Illysanthes gracilioïdes.*

(3) Ces remarques nous ont été fournies par M. Bureau, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

(4) Une abeille sans aiguillon, c'est-à-dire une mélipone.

rope a été introduite. Tout le monde a entendu parler des rats noirs qui s'étaient établis dans nos villes du XVIe au XVIIe siècle; le gros rat brun, le surmulot pour les zoologistes, est venu à une époque plus récente, et les premiers envahisseurs ont été anéantis.

Le spectacle de véritables combats pour l'existence a été donné par les deux sortes de rongeurs; rats noirs et surmulots ont de bons rapports de voisinage dans les lieux où la nourriture s'offre en abondance; dans les endroits où la disette se fait sentir, les plus forts égorgent les plus faibles. Par suite des luttes entre les êtres, il arrivera donc quelque changement à l'égard de la flore et de la faune d'une contrée; — pourtant on ne voit guère d'espèces détruites sur une portion de territoire cesser d'être représentées dans la nature. Ce n'est pas au reste la question qui nous occupe; il s'agit toujours de ces transformations imaginaires et nous ne voyons pas qu'elles prennent une apparence de réalité lorsqu'un chardon ou une ortie vient occuper la place d'un autre végétal. Personne ne doute que des plantes et des animaux puissent disparaître du monde vivant, les débris organiques arrachés à la terre sont des témoignages sûrs; en songeant seulement aux temps actuels, on n'oublie pas que l'homme a consommé la destruction de grands mammifères et d'oiseaux remarquables (1).

La vie des êtres se trouvant fort inégalement menacée, si la faculté de propagation était peu différente, la fin des combats aurait été prompte. Dans la nature entière, il existe un merveilleux rapport entre la fécondité de la créature et les dangers qui l'environnent. Ainsi qu'on l'avait remarqué avant M. Darwin, toute espèce tend vers l'accroissement; déjà très prononcée chez les êtres le mieux doués, cette tendance devient extraordinaire parmi les organismes inférieurs. Tombant plus ou moins au hasard, poussées par les vents, les graines ont la même destinée sans avoir le même sort. Une part énorme appartient aux oiseaux et aux insectes; une part semble devoir rester inutile. La plante croît et multiplie dans une autre proportion que l'animal qui la ronge; en général la bête herbivore est plus féconde que la bête carnassière, l'espèce de petite taille plus que l'espèce de grande dimension. Entre les représentans du même genre ou de la même famille, pareille diversité est manifeste selon que les conditions d'existence offrent plus ou moins de périls. Certains êtres sont doués d'une faculté de procréation extraordinaire, qui se révèle seulement dans des circonstances exceptionnelles. Les mouches, dont les larves dévorent les cadavres, en

(1) Voyez *les Animaux disparus depuis les temps historiques*, dans la *Revue* du 1er novembre 1870.

fournissent l'exemple le plus saisissant. Au jour d'un désastre, ces insectes apparaissent en quantité formidable, et bientôt les matières corrompues se trouvent anéanties. Les vers parasites n'arrivent que par une sorte d'accident dans le milieu où ils peuvent vivre; ils sont d'une fécondité prodigieuse.

En voyant la multitude des œufs dans le corps d'un poisson, on s'étonne volontiers par l'idée de l'innombrable postérité que peut fournir un individu. Il y a quelques années, des amateurs de pisciculture, trompés par cette abondance d'œufs et séduits par l'extrême facilité d'obtenir l'éclosion des jeunes sujets, crurent tout simple de repeupler les rivières en jetant à l'eau des centaines de milliers d'alevins; ils n'avaient songé ni à la quantité d'alimens nécessaire, ni aux chances de destruction absolument fatales. La population des mers est intéressante à considérer à ce dernier point de vue. Les animaux carnassiers dominent par le nombre; beaucoup plus que sur terre, l'un mange l'autre. Vers, crustacés, mollusques, en général très voraces, se livrent de terribles combats, mais aussi les enfans remplacent vite les mères. Rien de plus instructif que de comparer la masse des œufs chez des poissons d'espèces différentes dont on connaît le genre de vie; la quantité des œufs dénote l'exacte mesure de la puissance de l'espèce ainsi que des dangers qui la menacent. Les féroces requins n'ont pas à la fois plus de deux ou trois petits. Une observation curieuse est facile pour tout le monde; les crustacés portent longtemps les œufs attachés à la face inférieure du ventre; sur les marchés, on les voit chargés de la sorte à certains momens de l'année. Le homard a des œufs assez gros et en nombre médiocre; la langouste en a de tout petits, en quantité incroyable. Pourquoi donc la langouste a-t-elle une fécondité autant supérieure à celle du homard ? L'explication est aisée; les jeunes homards, presque pareils aux parens lorsqu'ils naissent, se tiennent entre les rochers; ils grandissent à l'abri des attaques de beaucoup de bêtes carnassières; les langoustes, pendant le jeune âge, nagent en pleine eau et même en haute mer; elles deviennent la proie d'une foule d'animaux. En vérité, au milieu des combats pour la vie, tout paraît se compenser d'une façon admirable. On imagine avec peine des modifications dans les caractères et les aptitudes des espèces, mais M. Darwin déclare ne s'occuper de la lutte pour l'existence qu'afin de bientôt faire ressortir l'importance de la sélection naturelle. Ainsi un autre ordre d'idées nous appelle.

ÉMILE BLANCHARD.

LA

RÉNOVATION DU CADASTRE

ET LA PÉRÉQUATION DE L'IMPOT FONCIER

I. Marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*, 1864. — II. Du Puynode, *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, 1863. — III. Bochin, *Du Cadastre dans ses rapports avec la propriété foncière*, 1873. — IV. Noizet, *Du Cadastre et de la délimitation des héritages*, 1863.

Bien des efforts ont été faits à l'assemblée nationale depuis trois ans pour réaliser ce désideratum de tant d'états modernes : l'équilibre du budget; la tâche cependant n'est pas encore accomplie, le budget de 1875 va tout à l'heure avoir des exigences prévues dès longtemps, qu'il faudra satisfaire. A quelle source essaiera-t-on de puiser? Nos représentans s'engageront-ils dans l'inconnu des taxes nouvelles? Ne préféreront-ils pas une fois de plus s'adresser aux anciennes, à celles qui ont fait leurs preuves? N'adopteront-ils pas, après bien des recherches, la solution à laquelle l'administration paraîtrait favorable, l'augmentation de l'impôt foncier?

Sans doute, on ne manquera pas d'insister sur les mérites de cet impôt. Rentrant à échéance fixe, d'un produit assuré, d'une perception peu coûteuse, ne semble-t-il pas destiné à constituer la ressource suprême des momens difficiles? Et cependant, si séduisante que soit cette solution des difficultés présentes, on peut à coup sûr prédire qu'elle aura de nombreux adversaires; les 45 centimes de 1848 sont un fantôme encore vivant dans beaucoup d'esprits, et ce souvenir provoquera peut-être bien des hésitations.

Nous avons grandi par l'agriculture; nos progrès industriels ne nous en ont pas dégoûtés. Menacée dans ses intérêts, la terre trouve toujours chez nous d'ardens défenseurs : on fera le compte de tous

les impôts qu'elle paie directement ou supporte indirectement; on essaiera de démontrer qu'elle est surchargée; n'a-t-on pas affirmé, chiffres en main, qu'elle fournit les 2/3, les 3/4 de nos ressources? A cet égard, on peut le prévoir, l'entente ne se fera pas, — s'est-on jamais entendu dans les questions de chiffres?—mais il est un autre terrain sur lequel l'accord sera moins difficile. L'impôt foncier, personne ne le conteste, est très inégalement réparti; charge sur certains points insignifiante, il prélève tout à côté des tributs considérables. Le mal est signalé depuis longtemps; combien ne serait-il pas vivement senti dans le cas où l'on demanderait à la terre de nouveaux sacrifices! Plus la charge serait lourde, plus les inégalités de la répartition deviendraient choquantes. Le contribuable est par tempérament disposé à se croire maltraité; ses instincts de justice, en même temps que son intérêt froissé, se révoltent contre un fardeau dont le poids est inégal. Il faut donc s'y attendre, toute proposition ayant pour objet l'augmentation de l'impôt foncier ramènera fatalement avec elle une question bien vieille, la révision du cadastre. Sans prétendre résoudre d'un trait de plume un problème devant lequel ont échoué tant d'efforts, il n'est pas sans intérêt d'en examiner les différens aspects et d'en méditer les données.

I.

S'il est un impôt qui à première vue semble d'une répartition facile, c'est assurément l'impôt foncier. Vanté au début du siècle par d'illustres hommes d'état, il aurait, à les entendre, l'incomparable mérite de se proportionner aisément aux ressources du contribuable. Quoi de plus simple en apparence que de dresser un état général des immeubles, d'en faire connaître les revenus, d'établir un vaste inventaire présentant la description physique des propriétés et donnant au trésor les renseignemens les plus précis au point de vue des revenus territoriaux? Cet inventaire, la France le possède : le cadastre, on le sait, est un registre descriptif des terres et des propriétés bâties. Trois élémens le composent : la description graphique du sol, la classification des propriétés, l'estimation des revenus. Chaque parcelle de terrain ayant, par son propriétaire ou le mode d'exploitation, une individualité propre a été arpentée, des plans ont été dressés. Le cadastre a divisé les terres par cultures : terres arables, prés, bois, vignes, etc.; il a attribué à chacune un revenu fixe, invariable, et il embrasse toute la superficie du territoire.

A considérer ce travail dans son ensemble, sans en examiner de près les élémens, on ne saurait imaginer une base plus simple et plus équitable pour la répartition de l'impôt foncier; que de plaintes

cependant ne se font pas entendre! Depuis quatre-vingts ans, la critique ne s'est jamais lassée; à peine pourrait-on signaler dans nos annales parlementaires une session où le cadastre n'ait été plus ou moins violemment attaqué. A une époque récente, sous l'empire, nombre de pétitions ont demandé la péréquation de l'impôt foncier, et ont été favorablement accueillies au sénat. Lors de la grande enquête agricole de 1866, ç'a été une véritable explosion de doléances; enfin cette année même l'honorable M. Feray a proposé à la chambre la révision des évaluations cadastrales; un de ses collègues, M. Lanel, a déposé un projet d'une portée plus restreinte, qui, malgré de vives oppositions, a été adopté; à cette occasion, les plaintes formulées depuis si longtemps ont été reproduites, et le mal n'a pas été contesté.

La terre bénéficie tous les jours des découvertes de la science, des progrès de l'industrie, le cadastre reste immobile, étranger à tout ce qui se fait; c'est un monument d'un autre âge. Les plans n'ont pas été tenus au courant des changemens qui se produisent sans cesse dans la configuration des parcelles; circonstance plus grave, l'évaluation des revenus fonciers dans beaucoup de localités n'a jamais été modifiée, et l'on peut trouver des communes où elle remonte à quarante, cinquante ans et plus. Que de faits ont dû, pendant ce long espace de temps, fausser complétement ces anciennes évaluations! L'agriculture a presque partout changé ses procédés, les cultures industrielles ont été introduites dans beaucoup de pays; la fabrication du sucre de betterave, s'il est besoin de citer des faits, est devenue pour la terre, dans quelques-unes de nos provinces, la source de bénéfices considérables. L'influence bienfaisante du capital, la découverte de certains amendemens, une culture plus savante, ont sur certains points augmenté dans des proportions énormes le rendement des propriétés. Ici, de vastes marais autrefois peu productifs sont devenus de riches prairies; là, ce sont des forêts entières qui ont été défrichées, de maigres pâturages convertis en précieux labours. « J'ai contribué personnellement, disait M. Raudot dans la séance du 5 mars 1874, à la mise en culture de terrains communaux qui avaient été estimés presque à rien au cadastre, qui payaient, je crois, 40 ou 50 centimes par hectare... Aujourd'hui une grande partie de ces terrains a été convertie en prés, et dans ce moment les propriétaires en retirent de 100 à 150 fr. par hectare; ils ne les donneraient pas pour 5,000 francs l'hectare.»

Gardons-nous de croire que ce sont là des faits isolés, d'une portée limitée : des causes générales font sans cesse varier la distribution de la richesse, et la terre n'échappe pas à ces influences. Faut-il parler des modifications profondes qu'ont subies depuis trente ans les débouchés de l'agriculture? faut-il rappeler que

beaucoup de contrées autrefois à peu près privées de moyens de transport sont aujourd'hui traversées par des canaux et pourvues d'un magnifique réseau de chemins vicinaux? La construction récente encore de nos lignes de chemins de fer n'a-t-elle pas eu pour conséquence une véritable révolution économique? Les vins du midi, qu'autrefois on brûlait pour les convertir en eaux-de-vie médiocres, se transportent à présent sur nos principaux marchés, et s'y vendent à des pris élevés. Plus de 100,000 hectares ont été, paraît-il, depuis l'ouverture de la ligne du Midi, plantés en vignes dans les contrées qu'elle traverse, et l'on y trouverait beaucoup de terres qui rapportent plus aujourd'hui annuellement qu'elles ne valaient autrefois en capital. Par un triste retour de fortune, ces pays, devenus si riches, sont actuellement menacés d'un fléau qui va peut-être leur imposer de dures épreuves : le phylloxera étend tous les ans ses ravages. L'agriculture a ses revers, aussi terribles souvent que ceux de l'industrie : les progrès eux-mêmes de la science tournent quelquefois à son détriment. Tout récemment encore n'est-on pas arrivé à fabriquer par des procédés chimiques ces belles couleurs que naguère on tirait de la garance? Le seul département de Vaucluse obtenait de cette culture un revenu annuel de plus de 12 millions qui va peut-être lui échapper. Pour la terre, comme pour les autres propriétés, à côté du progrès la décadence!

Richesse industrielle et richesse agricole sont donc soumises à la même loi, la loi du mouvement; combien cependant sont différentes les charges qu'elles supportent! Attentif à suivre l'industrie et le commerce dans tous leurs déplacemens, ne les perdant jamais de vue jusque dans leurs moindres mouvemens, le trésor, par une sorte de contradiction, demande à la propriété foncière des redevances à peu près fixes, dont la répartition ne varie jamais. Cherchons à préciser les résultats de cette étrange fixité. Un travail officiel fait en 1851 a démontré que certains départemens payaient à cette époque 9,07 pour 100 de leurs revenus alors que d'autres ne supportaient que 3,74 pour 100; ces chiffres n'étaient que des moyennes, puisqu'ils avaient pour base les contingens départementaux; en comparant entre elles des cotes foncières prises sur différens points du territoire, on eût sans doute reconnu des écarts bien plus considérables. C'est un fait positif qu'il existe aujourd'hui des terres payant cinq et six fois plus que d'autres terres d'un revenu égal.

Au reste, l'inexactitude des évaluations cadastrales n'est pas contestée; mais on a soutenu qu'elle est indifférente au point de vue du contribuable. La fixité de l'impôt foncier a été défendue comme un principe économique ayant un caractère absolument scientifique. Modifier la répartition des taxes immobilières serait, suivant beaucoup d'écrivains, commettre une injustice; ce serait presque porter

atteinte à la propriété. « Une remarque essentielle en ce qui concerne l'impôt territorial, dit M. Passy, c'est qu'il finit par ne plus être constitué à titre véritablement onéreux pour ceux qui l'acquittent. Cet effet résulte des transmissions dont la terre est l'objet. Sur chaque fraction du sol pèse, par l'effet de l'impôt, une rente réservée à l'état : acheteurs et vendeurs le savent; ils tiennent compte du fait dans leurs transactions, et les prix auxquels ils traitent entre eux se règlent uniquement en vue de la portion du revenu qui, l'impôt payé, reste nette, c'est-à-dire affranchie de toute charge; aussi le temps arrive-t-il où nul n'a plus droit de se plaindre d'une redevance antérieure à son entrée en possession, et dont l'existence, connue de lui, a atténué proportionnellement le montant des sacrifices qu'il a eu à faire pour acquérir... C'est la fixité qu'il faut à l'impôt foncier plus qu'à tout autre; jamais il n'est bon d'en modifier le chiffre général, ni surtout la répartition. Ce n'est pas que dans sa marche le temps ne finisse toujours par déranger les rapports primitivement établis entre les revenus tirés de chaque fraction du sol et la portion qui en revient à l'état. Des routes qui s'ouvrent, des foyers de population qui se forment,... rien dans ces faits inévitables n'autorise à changer la répartition des taxes. »

Impossible d'exposer en termes plus nets une doctrine plus absolue. Des économistes illustres, les Mac-Culloch, les Ricardo, les J.-B. Say, l'ont appuyée de toute l'autorité de leur talent, et n'ont rencontré qu'un petit nombre de contradicteurs. D'éminens financiers, comme M. de Villèle, M. le baron Louis, l'ont soutenue à plusieurs reprises devant nos assemblées délibérantes, et elle est encore acceptée sans restriction par beaucoup de publicistes. A les entendre, l'impôt foncier n'existe plus, pour ainsi dire, que virtuellement : il a disparu, ou du moins il s'est transformé.

Il est des argumens qu'on repousse par instinct, bien qu'il soit parfois assez difficile de les réfuter. Comment contester en effet que l'impôt soit un des élémens dont il est tenu compte dans toutes les transactions, comment ne pas reconnaître qu'il s'incorpore en quelque sorte à la matière imposable, qu'il en soit une charge inséparable, et cependant faut-il se laisser entraîner à conclure que les transactions font disparaître cette charge, qu'au bout d'un certain temps elle n'est plus sentie? Un propriétaire, qu'il tienne sa terre d'un héritage ou qu'il l'ait acquise à deniers comptans, se laissera-t-il jamais persuader que l'impôt foncier ne tombe pas à sa charge, — que ce soit une *rente* dont le capital a été déduit du prix d'acquisition? Admettra-t-il que le trésor puisse aujourd'hui sans injustice lui demander cinq ou six fois plus qu'au propriétaire voisin? A cet égard, personne ne se laissera convaincre; tous les argumens ne feront rien devant la réalité : le fait matériel du paiement

les détruira tous le jour où paraîtra cet autre argument moins théorique, l'avertissement du percepteur.

Modifier la répartition de l'impôt foncier, diminuer ici la charge pour l'augmenter à côté serait, on l'assure, une véritable spoliation, ce serait en définitive s'attaquer au capital, porter atteinte à la propriété. — Mais alors quel parti prendre? où s'arrêter? Il faut enchaîner le législateur, lui interdire non-seulement de modifier la répartition de l'impôt foncier, mais encore de toucher à d'autres taxes qui tombent directement sur la terre, lui défendre par exemple d'augmenter les tarifs qui frappent les mutations immobilières. Les droits de mutation, aussi bien que l'impôt direct, ne sont-ils pas un des élémens dont l'acheteur tient compte avant de faire ses offres? Les transactions nivellent, dit-on, les inégalités de l'impôt foncier. Les taxes mobilières échapperaient-elles à cette loi? et pourtant, si elles étaient imposées sans proportionnalité, irait-on jusqu'à dire qu'au bout d'un certain temps le mal n'existe plus?

La mobilité des évaluations cadastrales et de l'impôt ne serait pas seulement, au dire de beaucoup de théoriciens, contraire aux principes fondamentaux de l'économie politique, elle aurait de graves inconvéniens au point de vue de la richesse publique. Après la justice, on invoque l'intérêt général. Placer le cultivateur sous la menace d'une augmentation d'impôt, ce serait décourager ses efforts. Quoi! l'agriculteur s'imposerait de durs sacrifices, s'épuiserait en pénibles travaux pour améliorer sa terre, et le jour où elle le paierait de ses peines, le fisc tendrait la main et lui arracherait le prix de ses labeurs! La mobilité de l'impôt foncier serait une « amende à l'industrie, » une « prime à la paresse. »

L'objection mérite qu'on s'y arrête, elle a le don d'émouvoir beaucoup d'esprits, et cependant résiste-t-elle à l'examen? Le législateur a-t-il jamais cru décourager l'industrie en la frappant de nouveaux impôts, un fabricant a-t-il jamais reculé devant la perspective de voir ses bénéfices atteints dans une plus large mesure? Cette considération l'a-t-elle jamais empêché de modifier son outillage, d'étendre ses relations, de chercher des débouchés nouveaux? Une de nos grandes industries, celle du sucre, — et bien d'autres sont dans le même cas, — s'est développée au milieu de remaniemens d'impôts pour ainsi dire incessans; comment croire que l'agriculture serait plus peureuse, qu'elle fuirait le progrès, renoncerait à augmenter ses bénéfices dans la crainte que le trésor ne voulût un jour prélever sa part? Consacrer le principe de l'immobilité, même en matière d'impôt, ce serait nier le mouvement et la vie qui modifient sans cesse l'économie des nations; ce serait aussi condamner les efforts qu'ont faits tous les gouvernemens pour améliorer l'assiette des contributions. Le sentiment public, l'instinct de tous pour ainsi

dire est depuis longtemps en contradiction avec des théories que les faits démentent tous les jours. Des réclamations qui persistent depuis un demi-siècle répondent, il faut bien l'admettre, à des besoins réels.

Aussi la plupart des adversaires d'une rénovation cadastrale abandonnent-ils volontiers les argumens théoriques pour insister seulement sur les difficultés de l'opération. Suivez, disent-ils, le cadastre depuis son origine; voyez les hésitations, les tâtonnemens de notre administration, les déboires de nos assemblées, les pénibles travaux auxquels il a fallu se livrer, les mécomptes qui les ont suivis de si près. Allez-vous nous engager dans une voie hérissée de tant d'obstacles, prétendez-vous que nous serons plus heureux que nos devanciers? Manquaient-ils de savoir ou de courage, et, s'ils n'ont pas réussi, n'est-ce pas plutôt que la confection d'un bon cadastre est un problème sans solution, une utopie à laquelle ne s'arrêtent que des esprits chimériques? On invoque les leçons de l'expérience, rien de plus légitime; il ne faut pas s'aventurer sur le terrain périlleux des réformes sans demander au passé les enseignemens à défaut desquels on marcherait à l'aveugle.

II.

L'histoire du cadastre en France se perd dans les ténèbres du moyen âge. La révolution, en cette matière, n'a fait qu'exécuter des réformes tentées bien avant elle. Dès le règne de Charles VII, un projet de cadastre général du royaume avait été conçu, et l'idée, dans les temps qui suivirent, n'en fut jamais abandonnée. Au XVIIIe siècle, les philosophes, les écrivains, qui jetaient les premières assises de la science économique, voulaient que la terre fût la seule base de l'impôt, comme elle était d'après eux l'unique source de la richesse, et, sous l'influence de ces idées, beaucoup de provinces furent cadastrées. L'établissement d'un cadastre général fut l'une des réformes que poursuivirent avec passion, sous l'ancienne monarchie, d'illustres hommes d'état, les Colbert, les Turgot; leurs efforts malheureusement vinrent toujours échouer devant l'opposition d'intérêts puissans.

Réunie pour mettre un terme à des embarras financiers pleins de périls, l'assemblée nationale renonça tout d'abord à réformer les anciens impôts : imbue des théories qu'avaient propagées les physiocrates, elle tenta d'édifier un système nouveau, et résolut de demander à la terre la plus grosse part, sinon la totalité des ressources nécessaires. Pour réaliser cet idéal, un cadastre devenait indispensable; aussi, dès le mois de novembre 1790, était-il réclamé avec insistance par le comité des impositions.

Quelques jours après, le 1er décembre 1790, la contribution foncière était établie, et le montant fixé pour la première année à 300 millions, y compris 5 sols additionnels pour livre. C'était une somme considérable à cette époque, et l'on manquait d'élémens pour la répartition. L'assemblée ne connaissait ni l'étendue superficielle des départemens, ni le nombre des maisons, ni l'importance de chaque culture. Force était d'adopter une base d'assiette, quelle qu'elle fût. Le comité des finances de l'assemblée constituante fit, avec les moyens imparfaits dont il disposait, le relevé de la part d'impôts de toute nature payés par chaque localité, et la contribution foncière fut répartie entre les départemens au marc la livre des anciennes impositions. Cette première répartition se trouva de la sorte entachée d'une partie des inégalités qui affectaient les anciens impôts, et ces inégalités, on le sait, étaient considérables. La répartition individuelle de l'impôt foncier ne fut pas établie sur des données plus équitables que celles adoptées pour fixer les contingens départementaux. On s'en rapporta pour la contenance des parcelles, la nature des cultures, les revenus des terres, aux déclarations des propriétaires.

Profondément défectueuse à tous les degrés, l'assiette de l'impôt foncier souleva dès les premiers mois de 1791 de vives réclamations. Un grand nombre de municipalités, opposant une résistance d'inertie aux vices de la répartition, ne procédèrent pas à l'établissement des rôles. Celles qui se soumirent dissimulèrent une partie de leurs territoires et de leurs revenus. La contribution foncière, dès le début, rentra difficilement. Il fallait remédier au mal. L'assemblée reculait encore devant la grosse difficulté du cadastre; hésitant à l'aborder de front, elle tenta de la tourner : dans un décret en date du 28 août 1791, destiné à régler la procédure des demandes en décharge, une disposition en quelque sorte incidente fut insérée, autorisant les communes à faire cadastrer à leurs frais leurs territoires. Sans adopter aucune mesure générale, aucun plan, on paraissait se flatter que les conseils municipaux prendraient l'initiative d'une opération que l'état n'osait encore entreprendre. On semait un germe dont on espérait voir naître un travail d'ensemble, embrassant toute la surface du territoire.

Les espérances de l'assemblée devaient être déçues. Peu de communes profitèrent de la faculté qui leur était accordée; cette indifférence fut encore favorisée par l'incroyable désordre qui ne tarda pas à se produire dans les finances publiques. Malgré son chiffre élevé, la contribution foncière devint bientôt, pour la propriété, une charge à peu près fictive. Le paiement en nature, admis par décret du 2 thermidor an III, donna lieu à des abus scandaleux, et la dépréciation du papier-monnaie devint telle que les versemens

des contribuables ne produisirent presque plus rien. Dans ces conditions, la charge des impôts, les vices de la répartition, devaient être assez peu sentis.

Le directoire abolit en l'an IV la faculté de s'acquitter en nature ou en papier, et l'impôt ne fut plus payable qu'en numéraire. Dès lors les plaintes, qui s'étaient quelque temps assoupies, se réveillèrent plus vives que jamais. On voulut les apaiser en diminuant les contingens des départemens dont la surcharge était trop évidente. La pente était glissante, ces dégrèvemens successifs dépassaient déjà en 1799 le chiffre de 50 millions.

L'année suivante, en 1800, le premier consul ayant insisté au conseil d'état sur l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre l'exécution du cadastre, le conseiller d'état Bigot de Préameneu souleva les objections les plus vives. Le consul Lebrun intervint dans le débat pour déclarer qu'un cadastre général serait une « œuvre monstrueuse qui coûterait 30 millions, et exigerait au moins vingt ans de travail. » Il fallait cependant prendre un parti, l'opinion publique réclamait de promptes mesures, et le trésor, pour satisfaire aux réclamations, était entraîné à de continuels sacrifices. Une commission, composée d'agens supérieurs des contributions directes, fut chargée d'étudier de nouveau la question du cadastre et de présenter un projet. Après de longues recherches, elle proposa de procéder à des arpentages et à des évaluations *par masses de cultures identiques*. Ce travail lui-même parut trop considérable, et l'on se résolut à ne l'exécuter que dans un certain nombre de communes, qui durent servir de termes de comparaison pour les autres évaluations.

Ce système, à première vue, était ingénieux, il avait l'avantage de n'entraîner que des dépenses relativement peu élevées; par malheur, sous bien des rapports, il était défectueux. Pour que le cadastre de quelques communes par arrondissement pût servir à déterminer les forces contributives des autres, il aurait fallu que la dissimulation des contenances et des revenus dans les matrices dressées par les municipalités fût proportionnelle dans chaque circonscription; mais il en était tout autrement : aussi dès 1803 se vit-on conduit à faire les opérations d'arpentage et d'expertise dans toutes les communes. Deux années s'étaient à peine écoulées, qu'on apercevait de nouvelles difficultés. Les déclarations des propriétaires concernant leurs parcelles ne cadraient jamais avec les résultats collectifs des expertises pour l'ensemble des cultures. L'opération ne fournissait pas en définitive de données équitables au point de vue de la répartition individuelle. Le cadastre par grandes masses n'avait qu'une utilité très restreinte. On se trouvait entraîné, pour ainsi dire, malgré soi vers la confection d'un travail plus considérable.

Dès cette époque, un certain nombre de conseils municipaux,

reconnaissant le caractère défectueux des opérations entreprises par l'état, avaient usé de la faculté qui leur était accordée dans la loi du 28 août 1791, et avaient fait exécuter dans leurs communes des arpentages et plans parcellaires. L'opinion publique réclamait énergiquement l'adoption de ce système, et le compte-rendu des finances de 1806 ne dissimulait pas qu'à cet égard les vœux des conseils-généraux étaient unanimes. A son retour de Tilsit en 1807, l'empereur se fit exposer les travaux du cadastre. Pénétrant avec sa merveilleuse lucidité les défauts de la méthode adoptée, il n'hésita pas à déclarer que l'on faisait fausse route. « Les demi-mesures, dit-il, font toujours perdre de l'argent et du temps; le seul moyen de sortir d'embarras est de procéder sur-le-champ au dénombrement général des terres dans toutes les communes de l'empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. »

Le système du cadastre par masses de cultures fut abandonné à la fin de 1807, et l'exécution du cadastre parcellaire fut arrêtée en principe dans l'exposé des motifs de la loi de finances du 15 septembre 1807. Comme en 1791 cependant on prit le parti d'abandonner l'opération à l'initiative des communes, et de leur en faire supporter la dépense. Les préfets furent engagés de la façon la plus pressante à éclairer les conseils municipaux sur les avantages d'un travail qu'on espérait les voir entreprendre. L'illusion ne fut pas longue, et l'on put bientôt se convaincre qu'abandonnée à l'initiative locale la confection du cadastre resterait à l'état de projet.

En 1808, on se résolut à faire un pas décisif. Dérogeant à celle de 1791, la loi des finances autorisa l'addition à la contribution foncière d'un trentième destiné à faire face aux dépenses cadastrales. L'exécution du cadastre parcellaire allait entrer enfin dans une phase d'activité. Avant la fin de 1809, les travaux étaient en cours dans plus de 5,000 communes, et pendant quatre années ils furent poussés avec la plus grande activité. En 1813, 9,000 communes, comprenant près de 12 millions d'hectares, avaient été cadastrées.

Le gouvernement était impatient d'utiliser les résultats obtenus pour la répartition de l'impôt entre les circonscriptions territoriales. La loi du 20 mars 1813 ordonna qu'il serait fait une péréquation entre tous les cantons cadastrés du même département. Cette décision souleva tout d'abord de nombreuses réclamations. Malgré tous les soins qui avaient été pris, les évaluations de revenus se trouvaient inexactes; la proportion de ces évaluations au revenu réel variait de commune à commune, et la vérité, toujours faussée, l'était dans une mesure extrêmement variable. En présence de ces inégalités, on renonça dès 1814 à persister dans la voie où l'on avait tenté de s'engager, et les cantons cadastrés reprirent pour 1815 les contingens qu'ils avaient eus en 1813.

Interrompus pendant quelque temps à la suite de nos revers, les travaux recommencèrent vers 1817 avec une activité nouvelle. Il fallait à tout prix obtenir des évaluations de revenus plus précises. Un arrêté ministériel du 1er avril 1817 prescrivit aux inspecteurs-généraux du cadastre de réunir chaque année sur différens points les directeurs des contributions, de discuter avec eux, et de comparer entre elles les évaluations des différens départemens, enfin de recueillir tous les documens propres à en constater l'exactitude ou à les rectifier. On espérait, grâce à ces mesures, arriver enfin à des résultats assez précis pour qu'ils pussent servir de base à une péréquation de l'impôt. La tentative faite en 1813 pour utiliser à ce point de vue les données du cadastre fut renouvelée en 1818. On entreprit d'appliquer ces données dans les limites restreintes de l'arrondissement. Cet essai ne fut pas plus heureux que le précédent; il fut suivi de plaintes si nombreuses et si justifiées qu'on ne tarda pas à l'abandonner. En 1821, la loi des finances décida que le cadastre ne servirait désormais de base qu'à la répartition individuelle entre les contribuables.

Aussi lasses que l'administration des obstacles qui paralysaient sans cesse les efforts les plus patiens, nos assemblées semblaient s'intéresser de moins en moins à des travaux dont l'avantage devenait chaque jour plus contestable. En 1821, les dépenses du cadastre furent laissées à la charge des départemens. Le public néanmoins persistait dans ses espérances. Pendant les vingt et quelques années qui s'écoulèrent encore jusqu'à l'achèvement des opérations, des écrits innombrables furent publiés, critiquant les procédés en usage; des réformes furent à diverses reprises sollicitées par les conseils-généraux, et l'administration plus d'une fois satisfit aux vœux de la presse et des départemens. Chaque année apportait avec elle son contingent d'expériences et d'efforts. En 1837, le cadastre était terminé dans vingt-sept départemens.

Trente ans s'étaient écoulés depuis le commencement des opérations. Après bien des épreuves, on avait renoncé à demander au cadastre une base de répartition entre les circonscriptions territoriales : c'est à peine s'il était possible de conserver encore quelque illusion sur les résultats qu'on pouvait attendre dans l'avenir. On avait en effet reconnu qu'au point de vue même de la répartition individuelle de l'impôt les travaux effectués ne présentaient aucun caractère de durée. Dès 1835, on s'aperçut que les plans n'étaient plus en harmonie avec l'état du sol, et que les anciennes évaluations avaient été faussées par mille circonstances. L'administration mit à l'étude la question de la révision du cadastre, et cette révision fut entreprise à titre d'essai dans plusieurs communes de la Manche et de la Seine. Cette première épreuve ne fut pas encourageante : même

avec l'aide d'indicateurs, les géomètres arrivaient difficilement à retrouver sur le terrain les anciennes parcelles et à constater les changemens qu'elles avaient subis. Les plans ne leur étaient d'aucun secours; si l'on voulait modifier les évaluations de revenu, et l'on y était fatalement entraîné, il fallait violer la loi du 15 septembre 1807, laquelle avait décidé en principe que les revenus cadastraux seraient immuables. Devant de si graves difficultés, la tentative fut abandonnée.

Deux ans après, en 1837, la question de la révision du cadastre fut de nouveau soumise à une commission composée des hommes les plus éminens de la pairie, de la chambre des députés et de l'administration : cette commission se prononça en faveur d'une mesure immédiate, et ses conclusions, soumises aux conseils-généraux, furent l'objet d'une approbation à peu près unanime; l'administration parut néanmoins concevoir des doutes, car au mois de juillet 1838 le ministre annonça l'intention de se livrer à de nouvelles études avant de présenter à la chambre un projet de loi conforme au vœu de la commission. Ces études, si elles furent entreprises, n'amenèrent aucune résolution. En 1845, la réforme du cadastre était de nouveau demandée avec une telle insistance que le ministre s'engageait à présenter l'année suivante des propositions. Un projet fut en effet soumis à la chambre en 1846, aux termes duquel le cadastre devait être renouvelé, et les évaluations révisées dans toutes les communes cadastrées depuis plus de trente ans; cette révision devait être entreprise à l'expiration de chaque période trentenaire. Comme celui de 1837, ce projet fut encore approuvé par la plupart des conseils-généraux. Essayée à nouveau dans vingt-cinq communes, la refonte du cadastre y fut menée à bonne fin : le projet de 1846 allait sans doute être converti en loi quand survinrent les événemens de 1848, qui en firent ajourner la présentation.

Toutes les tentatives de révision semblaient destinées à échouer, comme avaient échoué jadis pendant si longtemps les projets de cadastre parcellaire : l'opinion publique cependant souhaitait la refonte des anciens travaux tout autant qu'elle en avait autrefois désiré la confection. Beaucoup de conseils municipaux avaient dès 1838 pris l'initiative d'une mesure qu'ils étaient fatigués d'attendre, et chaque année des communes opéraient à leurs frais la rénovation de leur cadastre; le nombre s'en élevait en 1850 à près de 1,800. On ne se contentait pas, lors de ces opérations, de modifier les plans, on procédait à de nouvelles évaluations, ce qui, nous l'avons dit, était peu légal. En 1848, un propriétaire de bois du département de la Côte-d'Or, ayant vu son impôt plus que doublé par le renouvellement du cadastre dans sa commune, réclama contre cette surtaxe; sa demande fut favorablement accueillie par le conseil d'état

Abandonné dans les projets de loi de 1837 et de 1846, le principe de la fixité des évaluations se trouvait ainsi confirmé par la jurisprudence. Dès lors il n'était plus permis aux conseils municipaux d'entreprendre de nouvelles révisions; on était engagé dans une impasse dont il fallait sortir. Dans le projet de budget de 1851, le ministre proposa une disposition portant que, dans toute commune cadastrée depuis trente ans au moins, il pourrait être procédé au renouvellement des opérations, sur la demande soit du conseil-général, soit du conseil municipal, à la charge pour le département ou la commune de pourvoir aux frais de l'entreprise. Ce projet ne fut pas accueilli favorablement dans la commission du budget; on reconnut avec le ministre que l'intervention du législateur était nécessaire; mais beaucoup de membres critiquèrent les procédés employés jusque-là et voulurent qu'on profitât de l'expérience acquise pour en adopter de nouveaux.

Sans repousser néanmoins le projet du ministre, l'assemblée législative s'efforça de restreindre la faculté que ce projet accordait aux conseils locaux; elle décida que, seuls et à l'exclusion des conseils-généraux, les conseils municipaux pourraient prendre l'initiative d'une refonte cadastrale dont la charge dans tous les cas pèserait tout entière sur les communes. A la séance publique du 4 août 1850, le rapporteur de la commission du budget, M. Gouin, ne dissimulait pas la pensée qui avait inspiré cette décision. « C'est avec intention, disait-il, que nous n'étendons pas plus loin cette faculté, car la commission croit qu'il est indispensable que le gouvernement s'occupe le plus tôt possible de la loi qui doit régulariser enfin le travail du cadastre. » — Les souhaits qu'exprimait en 1850 la commission du budget n'ont pas été réalisés. Depuis 1846, aucun plan de réforme cadastrale n'a été présenté à nos assemblées. Des opérations isolées ont été faites, un certain nombre de communes ont révisé leur cadastre, mais aucune mesure générale n'a été proposée par l'administration.

Quels sont les enseignemens qui ressortent de ce rapide exposé? Après bien des hésitations, bien des tâtonnemens, bien des tentatives, on se résigne en 1808 à entreprendre le *cadastre parcellaire*; à deux reprises, l'administration essaie d'utiliser pour la péréquation de l'impôt les premiers résultats obtenus; elle l'essaie sans succès. L'œuvre est à peine terminée sur un tiers du territoire, et l'on s'aperçoit qu'elle est défectueuse et caduque; on cherche à la consolider, à la reprendre, les commissions succèdent aux commissions, les projets aux projets, des brochures, des mémoires, des écrits de toute sorte sont publiés par centaines, — vains efforts! Le cadastre ne peut être amélioré, il est à refaire.

C'est légitimement, on le voit, que les adversaires d'une rénova-

tion cadastrale nous ramènent en arrière pour nous faire apprécier toutes les difficultés de l'entreprise. Beaucoup d'esprits éclairés cependant, à la chambre, dans la presse, ne veulent pas renoncer à leurs espérances. A les entendre, il serait aisé de corriger les défauts du cadastre actuel; sans recommencer toutes les opérations, on pourrait réviser les évaluations cadastrales, opérer un nouveau classement des parcelles; il serait possible d'utiliser les anciens plans, et, sans entreprendre de nouveaux arpentages, il y aurait moyen de faire disparaître les inexactitudes des évaluations de revenus. Dans ces termes, la révision du cadastre serait une opération assez simple; mais on se laisse aller à d'étranges illusions. Sans doute, si les anciens plans avaient été tenus au courant, s'ils étaient en harmonie avec l'état du sol, on pourrait sans trop de difficultés réviser le classement des terres; malheureusement il en est tout autrement. Suivons par la pensée les classificateurs dans les opérations qu'ils auraient à faire. Munis des anciens plans, ils se transportent sur le terrain et recherchent une parcelle pour en constater le revenu actuel et modifier le classement; si, par bonheur, les anciennes limites peuvent être reconnues, seront-ils tirés d'embarras? Que de difficultés ne vont pas surgir! Cette parcelle formait autrefois un tout homogène; elle a été morcelée, divisée entre plusieurs propriétaires, les différentes portions sont soumises à des genres de culture très divers : plantée jadis en bois, elle a été défrichée, une partie est cultivée en vignes, une autre est convertie en prairies artificielles, une autre peut-être en terres labourables. Ces diverses portions sont aujourd'hui de qualités très différentes, donnent des revenus très inégaux; ne faudrait-il pas en constater l'étendue respective et les ranger dans des classes distinctes? Il sera donc la plupart du temps indispensable de refaire des arpentages, de dresser des plans nouveaux; on s'était flatté *de rectifier l'ancien classement*, on se verra contraint de repasser par toute la filière des opérations cadastrales. — L'expérience d'ailleurs est là pour justifier ces prévisions. En 1835, l'administration a tenté sur plusieurs points de réviser le classement; partout les agens ont été entraînés à refaire en définitive l'ancien travail tout entier.

Dans une discussion récente, le ministre des finances, l'honorable M. Magne, donnait à ce sujet, avec la clarté qu'il sait apporter au milieu des discussions les plus obscures, des explications catégoriques. « J'ai été tout à l'heure, disait-il dans la séance du 5 mars 1874, un peu surpris d'entendre un homme aussi expérimenté que l'honorable M. Raudot déclarer qu'il suffirait de prendre la matrice du cadastre, d'examiner quelle était l'étendue de telle parcelle non imposée, parce qu'elle était alors inculte, et de lui appliquer, sui-

vant cette étendue, la taxe afférente à la classe à laquelle elle devra dorénavant appartenir; mais, messieurs, l'honorable M. Raudot est parti d'un point qui n'est pas conforme à la réalité des faits. Il a supposé que toutes les parcelles incultes qui ont été mises en culture l'ont été dans toute leur étendue; or cela n'est pas. Une parcelle, un bois par exemple qui a 5, 10 hectares, aura été défriché dans l'étendue d'un hectare. Un terrain inculte, qui avait 4 ou 6 hectares d'étendue, aura été défriché et mis en culture pour une moité, un tiers, un quart de son étendue; eh bien! je vous le demande, comment le saurez-vous? Comment pourrez-vous déterminer, sur une parcelle dont l'étendue sera portée en bloc sur la matrice cadastrale, la partie restée en friche et la partie mise en culture? Comment pourrez-vous fixer l'étendue de la partie qui aura été défrichée, si vous ne la mesurez pas? Par conséquent on aura beau faire, on aura beau dire, on aura beau désirer que cela ne soit point, l'opération d'arpentage devient absolument inévitable. »

Il ne faut pas espérer améliorer l'instrument que nous possédons, le rajeunir en quelque sorte; les essais de révision que l'on tenterait aujourd'hui seraient certainement aussi infructueux qu'ils l'ont été jadis; les paroles du premier consul sont toujours vraies, les demi-mesures en pareille matière font perdre du temps et de l'argent.

III.

Si l'on ne peut toucher à l'édifice sans le reprendre par la base, le restaurer sans le reconstruire à neuf, serait-il possible du moins d'en utiliser l'architecture? S'il faut recommencer le cadastre, pourrait-on le refaire utilement sans modifier profondément les anciennes méthodes? A cet égard, le doute n'est pas possible : en appliquant les anciens procédés, on referait à grands frais une seconde opération tout aussi défectueuse que la première. Bien des intérêts sont en jeu dans la question, aussi elle ne laisse pas que d'être fort compliquée; essayons d'en préciser les données.

Justement attaqué comme instrument de répartition par les partisans d'une péréquation de l'impôt foncier, le cadastre n'est pas moins vivement critiqué au nom d'intérêts très différens. Circonstance digne de remarque, les hommes qui désirent le plus ardemment peut-être une refonte cadastrale sont pour la plupart opposés à tout remaniement de l'impôt foncier; adeptes fidèles du *principe de la fixité*, ils ne veulent voir dans le cadastre qu'un titre de propriété. Ils y cherchent des garanties puissantes pour la terre, des facilités nouvelles pour les transactions dont elle est l'objet, enfin une base solide pour le crédit agricole. A cet égard, les représentans les plus autorisés de l'agriculture sont unanimes dans leurs

désirs; quelques-uns cependant hésitent à les exprimer. La refonte du cadastre ne faciliterait-elle pas l'augmentation de l'impôt foncier? C'est là une crainte que beaucoup ne dissimulent pas. « Souvenez-vous, s'ecriait dernièrement à la Société des agriculteurs un des membres de cette assemblée, souvenez-vous de la fable de l'homme et du cheval : quand l'administration sera chez nous, elle y restera. »

Ces sentimens de défiance ne sont pas toutefois assez puissans pour qu'on ferme les yeux devant l'intérêt évident du propriétaire. En 1830, un jurisconsulte plein de talent, M. Decourdemanche, signalait, dans un ouvrage remarquable, les défauts du cadastre au point de vue de la propriété foncière. Tout récemment, en 1873, la même question faisait l'objet, à la Société des agriculteurs de France, d'un rapport plein de faits curieux, et les conclusions de ce travail, sollicitant des mesures immédiates, étaient adoptées à peu près unanimement. Les vœux exprimés à cette occasion sont d'ailleurs bien anciens, ils datent du siècle dernier. En 1790, le député Dauchy, parlant au nom du comité des impositions, disait dans la séance du 4 novembre que « seul le cadastre pouvait assurer à chaque citoyen la jouissance complète et paisible de sa propriété. » En 1807, l'empereur déclarait nettement que le cadastre parcellaire serait le complément de son code en ce qui concerne la possession du sol. « Il faut, disait-il, que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites des propriétés et empêcher les procès. » S'inspirant encore de cette pensée, le ministre des finances, dans le compte-rendu de 1806, annonçait que le cadastre parcellaire « aurait le grand avantage de fixer d'une manière incontestable les limites des diverses propriétés et de tarir par là la source d'une foule de procès ruineux pour le propriétaire. » Enfin quelques années plus tard, en 1810, un document officiel, le *Recueil méthodique des instructions relatives au cadastre*, allait jusqu'à prétendre que ce but était atteint et que les vœux de la propriété étaient satisfaits. « Les avantages que le cadastre offre aux propriétaires, dit le *Recueil*, sont, en assurant l'égalité de la répartition de la contribution foncière, de déterminer les limites de leurs propriétés, de manière à prévenir les contestations et les procès qui se renouvelaient sans cesse... Le cadastre termine et prévient pour l'avenir une foule de contestations entre les propriétaires sur les limites de leurs propriétés, contestations qui occasionnent des frais dont le montant, difficile à calculer, s'élevait peut-être chaque année à une somme deux ou trois fois plus forte que celle à laquelle se montent les centimes additionnels temporaires imposés pour la confection du cadastre. Le cadastre peut et doit même nécessairement par la suite servir de titre en justice pour prouver la propriété. »

Circonstance singulière, en même temps qu'elle publiait ainsi des affirmations aussi positives, l'administration ne prenait aucune mesure pour assurer à ses travaux une certaine valeur au point de vue des questions de propriété; les arpentages étaient faits partout d'après la jouissance, sans que jamais la légitimité de cette jouissance fût examinée. Nulle part ils n'étaient précédés de délimitations régulières des parcelles; les propriétaires n'étaient même pas tenus d'assister aux opérations. « Deux ou trois propriétaires, dit le *Recueil méthodique,* suffisent souvent pour fournir au géomètre beaucoup de lumières; mais, aucun propriétaire ne se rendît-il sur le terrain, le géomètre doit toujours procéder aux opérations. »

Comment se flatter qu'exécuté dans de pareilles conditions le cadastre pût jamais devenir pour la propriété foncière un titre incontestable, la base immuable de toutes les transactions futures? Comment vouloir, en l'absence surtout d'une disposition formelle de la loi, que les tribunaux reconnussent quelque valeur à des travaux faits sans le concours des intéressés?

Au reste, les espérances de l'administration n'ont pas tardé à se trouver déçues; toute illusion s'est bientôt évanouie devant les décisions de la jurisprudence. Les tribunaux se sont constamment refusés à voir autre chose dans le cadastre qu'un document administratif sans autorité au point de vue des questions de propriété : plusieurs fois la cour de cassation s'est prononcée formellement à cet égard. Même à titre de renseignement, les anciens travaux de l'administration ne peuvent guère être utilisés dans les contestations des limites; les plans ne sont presque jamais en harmonie avec l'état réel du sol; souvent impossibles à consulter pour les propriétaires, ils sont d'un usage difficile pour les agens eux-mêmes de l'administration. A l'enquête agricole de 1866, M. Lefebvre, président des géomètres du département de la Seine, constatait que, sur 1,300 parcelles recherchées dans la commune de Saint-Ouen-l'Aumône pour l'établissement du grand cimetière parisien, il y en avait 400 ne ressemblant en rien sur le plan à ce qui existait en réalité.

Sans caractère de certitude, sans portée légale, les données du cadastre ne sont donc aux tribunaux d'aucun secours, et la justice n'a pour s'éclairer dans les contestations de propriété que des titres quelquefois incomplets, trop souvent obscurs; parfois même les titres font défaut, et les juges n'ont d'autre ressource que de recourir à des expertises coûteuses pour les parties.

Les procès de limites malheureusement sont fréquens en France. Il est peu de pays où la terre soit plus morcelée, il en est peu où le paysan ait pour le sol une passion plus ardente. Aussi la propriété mobilière n'est-elle pas seule en butte à des entreprises coupables; la propriété foncière n'y échappe pas. Qu'on lise l'intéressant ou-

vrage de M. Noizet, *du Cadastre et de la délimitation des héritages*, et l'on sera surpris de tous les artifices, de toutes les ruses, auxquels ont recours certaines personnes pour dissimuler leurs empiétemens. « Quelquefois, dit ce savant magistrat, la contenance des propriétés est exagérée dans les actes, on profite de ce que souvent il n'y a pas de titres anciens, ou bien de ce qu'il y en a d'irréguliers, pour se dispenser dans les actes d'aliénation d'établir l'origine de la propriété et de relater les titres antérieurs. Par là on se met fort à l'aise pour l'indication de la contenance... Tantôt la fraude est l'œuvre du vendeur seul, qui, portant dans l'acte une contenance supérieure à celle à laquelle il a droit, régularise ainsi une usurpation antérieure et s'en fait payer le prix... Tantôt au contraire l'acquéreur, pour consolider par anticipation une usurpation qu'il prémédite, fait porter dans l'acte une contenance supérieure à celle qui a été vendue en dispensant de garantie le vendeur, qui grâce à cette clause n'a pas intérêt à s'opposer à une fausse énonciation. L'usurpation ne manque pas d'avoir lieu bientôt après, et au bout de dix ans elle est légalement consolidée. Tantôt enfin l'exagération de contenance est le résultat d'un honteux concert entre le vendeur et l'acquéreur, qui s'en partagent le bénéfice. » On ne saurait imaginer jusqu'où peuvent aller ces empiétemens, si l'énormité n'en était attestée par de nombreux témoignages. En août 1775, rapporte un géomètre de Dijon dans le *Journal des géomètres*, une parcelle avait été reconnue par arpentage judiciaire contenir 3 ares 62 centiares; en 1784, elle fut vendue par acte authentique pour une contenance de 4 ares 28 centiares, et revendue enfin en 1842 pour 5 ares 51 centiares. Cependant aucune portion des parcelles voisines n'y avait été légitimement réunie. Quelquefois, qui le croirait? ces usurpations vont jusqu'à faire disparaître petit à petit des parcelles entières. « Bien souvent, dit M. Noizet, un propriétaire, par le récolement fait sur les lieux d'un lot de terre composé de plusieurs parcelles éparses sur un territoire, s'aperçoit avec étonnement de la disparition d'une ou plusieurs de ses parcelles sans qu'il en reste aucune trace. »

Il faudrait écrire un volume pour donner la nomenclature des procédés auxquels ont recours des propriétaires ou des fermiers peu scrupuleux afin de s'étendre aux dépens de leurs voisins et de se garantir contre des revendications toujours difficiles. De l'avis des hommes les plus compétens, la propriété foncière est insuffisamment armée contre ce danger. Tout propriétaire peut, aux termes du code civil, réclamer de ses voisins un bornage à frais communs; mais c'est là une opération coûteuse, délicate, entourée de difficultés devant lesquelles échouent trop souvent les efforts les plus patiens. Consultons encore à ce sujet M. Noizet, auquel sa

qualité d'ancien magistrat donne tant d'autorité en ces matières. Tantôt un des riverains ne se présente pas, ou l'on ne peut obtenir de lui qu'il produise ses titres; l'opposition d'un seul suffit, si l'on n'a recours aux voies judiciaires, pour que l'opération reste incomplète et irrégulière. Tantôt, l'accord ne s'établissant pas sur la contenance d'une propriété, l'une des parties se plaignant d'éprouver un déficit, il faut, pour retrouver le terrain perdu, réclamer de proche en proche le concours de nombreux propriétaires; menacés de restituer du terrain, beaucoup refusent d'intervenir. Il ne reste alors d'autre alternative que de renoncer à l'opération ou de s'adresser aux tribunaux, et beaucoup de personnes reculent devant ce parti... En supposant l'acte de délimitation régulier et valide au point de vue de la forme, les effets en sont bien restreints et même souvent nuls. Les propriétaires voisins, sinon les propriétaires limitrophes, pourront toujours réclamer une délimitation collective, et dans ce cas, d'après une saine doctrine comme d'après la jurisprudence, des opérations isolées ne pourront leur être opposées.

Voilà bien des difficultés qui peuvent survenir. Dans le cas même où aucune ne se sera produite, dans le cas où le bornage d'une terre aura été mené à bonne fin, c'est à peine si le propriétaire pourra se flatter d'être garanti contre les empiétemens de ses voisins. Il n'est pas toujours possible en effet de rattacher les bornes à des points de repère fixes qui permettent d'en retrouver l'emplacement. Il est facile de les déplacer, très malaisé de prouver le délit lorsqu'il est découvert. Malgré la perspective d'une répression sévère, cette fraude est souvent pratiquée. Le danger est réel, démontré par une longue expérience; quelques-unes de nos anciennes coutumes avaient cherché à le combattre. M. Michelet, dans son *Origine du droit français*, rapporte que les opérations de bornage étaient, au moyen âge, accompagnées de formalités bizarres. « On faisait, dit-il, venir des enfans, on leur pinçait l'oreille, on leur donnait des soufflets pour leur imprimer le souvenir de ce qu'ils avaient vu. » De nos jours, la plupart des états de l'Allemagne ont recours à des procédés moins primitifs, et, il faut l'espérer, plus efficaces. Dans chaque commune, des commissaires ont pour mission de borner les propriétés et de rattacher les bornes à des points de repère.

En France, les bornages ne reposent pas sur des garanties aussi sérieuses, et des faits nombreux attestent qu'ils ne sont pas une sauvegarde absolue. Enfin ces opérations entraînent des dépenses assez considérables : c'est là une considération devant laquelle reculent rarement les grands propriétaires; mais parmi les petits cultivateurs, si nombreux en France, qui possèdent seulement quelques ares de terrain, combien se résignent, même pour de sérieux avantages, à supporter des frais assez lourds? Des habitudes de par-

cimonie dégénérant souvent en avarice, l'ignorance de la loi, la crainte d'être lésés, l'indolence, bien d'autres motifs concourent à les détourner d'une opération coûteuse. Dans beaucoup de départemens, où la terre est morcelée pour ainsi dire à l'infini, le bornage des champs est exceptionnel, l'incertitude des limites paraît être l'état normal de la propriété. Aussi quelle multitude de contestations ce fâcheux état de choses fait naître en France! Dans une seule année, en 1869, plus de 12,600 *actions possessoires* ont été déférées aux juges de paix, et des centaines portées en appel devant les tribunaux civils. A quelles sommes ne doivent pas se monter les frais de ces nombreux litiges! Les rédacteurs du *Recueil méthodique* en estimaient le chiffre deux ou trois fois plus fort que celui des centimes imposés pour la confection du cadastre; cette estimation fût-elle exagérée, il n'en demeure pas moins incontestable que la terre dépense chaque année des sommes importantes en frais judiciaires. On ne saurait imaginer jusqu'où peut aller dans certains cas l'entêtement des parties. « J'ai vu, disait M. Bonjean au sénat en 1866, des procès dont les frais, pour une parcelle de 500 francs, se montent à plus de 3,000 francs. »

Insuffisamment protégée dans ses limites, la propriété foncière souffre d'un mal plus grave peut-être : les transactions dont elle est l'objet reposent sur des actes trop souvent incomplets, irréguliers dans la forme, n'offrant pas au crédit agricole les garanties qu'il réclame. Attirés déjà par les placemens si lucratifs de l'industrie, les capitaux se détournent de la terre; elle ne leur offre qu'un intérêt modique, et ne pourrait les retenir que par l'appât d'un gage certain, d'une solidité indiscutable. Malheureusement la valeur de ce gage est presque toujours difficile à fixer, bien souvent elle est susceptible de contestations.

Le Crédit foncier, cet établissement sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, est depuis vingt ans sans cesse attaqué. On lui reproche de ne pas remplir sa mission. On n'a pas craint d'affirmer qu'il va contre son but, que, loin de répandre le crédit dans les campagnes, il absorbe les épargnes du cultivateur pour commanditer des entreprises n'ayant rien d'agricole. Certains faits sembleraient justifier ces critiques, et cependant, on ne peut le méconnaître, le Crédit foncier n'a rien négligé pour se créer parmi les agriculteurs une vaste clientèle. Dans une certaine mesure, il y est parvenu, et, s'il ne peut toujours accueillir les sollicitations de l'agriculture, on ne saurait l'accuser de mauvais vouloir. Dès 1854, M. Wolowski, directeur de cet établissement, insistait devant l'assemblée des actionnaires sur les difficultés auxquelles on s'était heurté dès les premiers pas. « C'est, disait-il, un fait à la fois important et triste à constater. La majeure partie des immeubles situés dans les dépar-

temens sont dépourvus de titres conformes aux exigences de la loi. A cet égard, la propriété repose bien plus sur la tradition et la confiance que sur le code Napoléon. »

En 1855, M. Fremy signalait les mêmes obstacles. « Quant à notre sévérité, lit-on dans le rapport annuel, c'est la situation de la propriété qui la commande, c'est le peu de soin avec lequel ses antécédens sont déterminés qui l'exige. Le nombre des contrées en France où l'on ne possède que de fait et pas de droit est considérable. Sur dix établissemens de propriété, certaines provinces ne nous en envoient pas un seul de régulier, d'accessible à notre crédit. » Que dans de pareilles conditions les capitaux restent sourds quelquefois aux sollicitations de la terre, que souvent ils lui fassent payer cher leurs services, on ne peut s'en étonner, le mal est évident; mais comment en rendre responsable un établissement qui ne peut prospérer que par la prudence de ses opérations?

A l'idée de faire précéder les opérations cadastrales de délimitations collectives et forcées, d'adopter des procédés qui permissent d'attribuer à ces opérations une autorité plus ou moins absolue dans les questions de propriété, l'administration s'est toujours effrayée; toujours elle a reculé devant la perspective des contestations que pourraient faire naître ses recherches. Dans une note explicative qui précédait le projet de loi de 1846, le ministre des finances ne dissimulait pas ses craintes. « Quant à une délimitation générale et forcée des propriétés, disait-il, elle ferait naître des procès interminables. Si elle a été exécutée dans quelques communes, c'est sur la provocation des propriétaires et en vertu de conventions spéciales qui ne pourraient avoir lieu partout, et que la contrainte légale ne procurerait jamais. »

Les difficultés dont la perspective effrayait tant chez nous n'ont pas été partout jugées aussi graves. Plusieurs pays voisins ont, en établissant leur cadastre, pris des mesures pour lui assurer une valeur au point de vue de la propriété. L'ouvrage de M. Noizet nous fournit sur ce point de précieux renseignemens. En 1844, le canton de Genève a renouvelé son cadastre, qui datait de l'occupation française. Les opérations ont partout été précédées de délimitations générales et forcées; nulle part elles n'ont soulevé de difficultés. Le nombre des procès n'a pas augmenté, et, d'après des témoignages irrécusables, il n'y en a pas eu un seul depuis que les travaux sont achevés. Depuis lors la propriété foncière jouit de l'inappréciable avantage d'être préservée de toute dépréciation, de tout empiétement, et la plus grande sécurité règne sous ce rapport dans tous les esprits. Dans le canton de Vaud, dans les provinces prussiennes du Rhin et de Westphalie, dans la Hesse-Darmstadt, dans le pays de Bade, dans la plupart des états de l'Allemagne, les

opérations cadastrales ont été précédées d'enquêtes destinées à fixer les droits de chacun; presque partout les géomètres ont reçu, soit de l'administration, soit des propriétaires, la mission de procéder à la délimitation des terres. Des procès-verbaux constatant ce travail ont été signés par les intéressés. Des commissions composées d'habitans de chaque commune ont été chargées de concilier les différends qui sont survenus sur les limites : ces efforts, assure M. Noizet, ont obtenu partout plein succès, et nulle part les délimitations générales qui ont précédé le cadastre n'ont engendré de procès. Dans ces pays, les contestations entre voisins sont devenues rares; toutes les difficultés sont tranchées par l'application des plans et des livres cadastraux qui sont, à proprement parler, la loi des limites.

En France même, l'initiative locale a fait sur quelques points ce que l'état n'avait pas osé entreprendre. Dans plusieurs communes, les opérations du cadastre ont été, à la demande des propriétaires, précédées de délimitations collectives : l'exemple de la commune de Valleroy (Doubs), qui en 1846 a révisé son cadastre, est de tous le plus ancien et le plus curieux peut-être à examiner. Avant le commencement des opérations, les propriétaires se sont concertés pour la délimitation de leurs terres, ont nommé trois arbitres pour statuer en dernier ressort sur les difficultés qui pourraient survenir, enfin les arbitres et le délimitateur ont signé un traité dont les dispositions finales méritent d'être rapportées. « Nous soussignés, arbitres et délimitateurs, en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par le traité ci-dessus, déclarons avoir délimité selon notre conscience et conformément audit traité toutes les pièces de terre de la commune de Valleroy. » — « Le géomètre chargé de la rénovation de notre cadastre ayant soigneusement relevé les dimensions données entre chaque parcelle et chaque borne pour les établir sur les plans, il en résultera que lesdits plans seront la conséquence de notre opération et les *seuls titres de propriété à l'avenir.* » Ainsi dès 1846 un essai de cadastre, reposant, non plus sur la jouissance, mais sur les résultats d'une délimitation contradictoire, était fait avec plein succès. L'exemple de Valleroy a, paraît-il, été suivi par un assez grand nombre de communes; 144, d'après M. Noizet, ont fait opérer sur leur territoire la délimitation des propriétés. On pourrait induire de ces résultats que l'administration s'est exagéré chez nous les résistances qu'elle rencontrerait dans une voie où tant d'intérêts semblaient devoir l'entraîner.

Quoi qu'il en soit, le jour où l'on songerait en France à refondre le cadastre, il ne semblerait pas possible de négliger les vœux unanimes de la propriété; sans doute nos représentans voudraient méditer l'exemple des pays voisins, certainement ils ne trancheraient pas à la légère cette grosse question pendante depuis si longtemps :

le cadastre doit-il être seulement un document administratif reposant sur les données apparentes de la jouissance? Ne convient-il pas de lui assurer une utilité plus large, d'en faire un véritable livre terrier, garantissant dans ses droits la propriété foncière, l'affranchissant de dépenses improductives, lui assurant enfin le crédit qui lui manque? Premier problème qui n'est pas le moins difficile à résoudre.

L'intérêt du propriétaire examiné, resterait à considérer celui du contribuable. Le système auquel on s'est arrêté jadis pour déterminer les revenus cadastraux semble condamné par l'expérience qu'on en a faite; quelle méthode conviendrait-il d'adopter afin d'obtenir des résultats plus satisfaisans? A l'inégalité présente risquerait-on de substituer une inégalité nouvelle? Faudrait-il renoncer à faire évaluer les revenus, classer les parcelles par des conseils de répartiteurs choisis parmi les propriétaires, se croyant toujours plus ou moins intéressés à dissimuler la vérité? Faudrait-il recruter un nombreux personnel d'experts échappant aux influences locales? Au point de vue même du répartement individuel dans chaque commune, faudrait-il continuer à grouper les terres par classes suivant leurs qualités et d'après la nature des cultures, ou serait-il possible de trouver un système donnant des résultats plus précis? Dans quelle mesure tirerait-on parti des baux, des actes de vente et de partage soumis à l'enregistrement? Par quels procédés, en un mot, se rapprocher de l'idéal dont on est toujours resté si loin : faire du cadastre un bon instrument de répartition à tous les degrés? Autre question aussi délicate que la précédente. Reste encore à compter avec le plus gros de tous les problèmes : comment se résigner à refaire le cadastre sans adopter en même temps des mesures pour lui conserver son utilité? Il ne suffirait pas de faire un bon cadastre; si l'on n'adoptait des procédés pour le *conserver*, le maintenir constamment en harmonie avec l'état réel de la propriété, avant peu d'années il ne pourrait manquer d'être aussi défectueux que celui dont on se plaint à si juste titre aujourd'hui.

Sous ce rapport encore, les exemples que nous pourrions chercher dans le passé ne seraient pas encourageans. Bien des essais de conservation cadastrale ont été faits chez nous et toujours sans succès. Pour la première fois en 1828, l'administration tenta de résoudre la question et fit appel aux lumières de ses agens. Les plans devaient être petit à petit corrigés de manière à être mis en harmonie avec l'état du terrain, mais on ne voulait les modifier que successivement et seulement à mesure que de nouveaux changemens appelleraient l'attention sur ceux qui s'étaient produits antérieurement. Reconnue impraticable à bien des égards, cette méthode ne fut pas adoptée. De 1830 à 1836, l'administration ne

réunit pas moins de quatre commissions qui s'occupèrent de la conservation du cadastre; enfin le 6 juin 1836 une cinquième commission entreprit l'examen des propositions formulées jusque-là, ainsi que l'étude du règlement qui venait d'être rédigé en Belgique. Un nouveau système fut discuté et mis à l'épreuve, mais sans plus de succès que par le passé.

Le projet de loi de 1846, dont l'objet principal était la révision du cadastre, visait également à en assurer la conservation; des dispositions furent proposées à cet effet et mises à l'essai dans douze communes où le cadastre avait été terminé l'année précédente. Cette nouvelle tentative donna comme les premières de médiocres résultats, les agens se trouvèrent à chaque instant dans l'impossibilité de concilier les données des anciens plans avec les résultats de leurs opérations; on vit naître chaque jour des difficultés provenant de ce que, dans le cas fréquent où une parcelle se trouvait divisée, les nouveaux arpentages donnaient rarement les mêmes contenances que celles du cadastre. En présence de si graves obstacles, l'administration ne persista pas davantage en 1846 dans ses essais qu'elle ne l'avait fait en 1837.

Les tentatives faites chez nous à diverses reprises pour conserver le cadastre n'ont donc jamais réussi; plusieurs de nos voisins ont été plus heureux. Dans beaucoup de pays, des systèmes de conservation cadastrale sont pratiqués, et quelques-uns paraissent donner d'excellens résultats. A Genève, dans les deux provinces prussiennes du Rhin et de Westphalie, en Bavière, dans le duché de Nassau, dans les grands-duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade, l'état nouveau des parcelles est à chacune de leurs modifications reproduit sur les plans avec la plus scrupuleuse exactitude, et, les opérations cadastrales ayant été précédées de délimitations contradictoires, les plans et le terrain sont toujours en parfaite harmonie. Tant que nous n'imiterons pas ces exemples, la refonte du cadastre restera dans notre pays ce qu'elle a toujours été, une entreprise condamnée d'avance à l'insuccès. Très certainement nous pourrions faire aux systèmes en usage à l'étranger de précieux emprunts; en tout cas, nos représentans, nous le voulons croire, ne se résigneraient pas, pour un résultat éphémère, à grever le budget de lourdes dépenses. En refaisant un travail qui a demandé quarante années d'efforts, ils voudraient lui assurer une qualité sans laquelle il ne présente plus d'intérêt, — la durée.

La question du cadastre se présente, on le voit, sous des aspects très divers. Le cadastre doit-il être établi d'après la jouissance ou d'après la propriété? Par quel système le maintenir en harmonie avec les faits? Quelle méthode adopter pour obtenir des évaluations de revenus exactes ou tout au moins proportionnelles entre elles?

Voilà un vaste champ d'études, voilà bien des points à examiner, bien des obstacles à surmonter; il en est un plus redoutable.

La confection du cadastre parcellaire a coûté des sommes considérables; elles ont dépassé le chiffre de 150 millions. Pourrait-on se flatter de réformer à meilleur compte l'ancien travail? On éviterait, il faut l'admettre, tous les faux frais de l'opération primitive, on profiterait de l'expérience acquise; on arriverait peut-être à simplifier les *travaux d'art*, à trouver des améliorations qui tendraient à diminuer la dépense. Que de circonstances, par contre, auraient pour résultat de l'augmenter! Les salaires se sont accrus depuis cinquante ans dans des proportions énormes; le nombreux personnel qu'il faudrait employer devrait être rémunéré plus largement qu'autrefois. La terre, depuis le commencement du siècle, n'a cessé de se diviser, de se morceler presque à l'infini; les arpentages seraient plus multipliés que jadis, entraîneraient par conséquent des frais plus considérables. A cet égard, M. Bochin, dans son rapport à la Société des agriculteurs, donne de précieux renseignemens. En 1870, les opérations cadastrales dans le département de la Savoie ont coûté 5 fr. 30 cent. l'hectare; en 1872, elles sont revenues dans le Nord à 2 fr. 69 cent., et en Corse à 3 fr. 20 cent. par hectare. En prenant comme base d'estimation la moyenne de ces prix de revient, on trouverait pour la dépense d'un cadastre nouveau un chiffre supérieur aux 150 millions qu'a coûtés l'opération primitive.

Si malaisé qu'il soit de se rendre un compte exact des frais qu'entraînerait la réforme du cadastre, on ne peut se dissimuler qu'ils seraient considérables; il faudrait nécessairement procéder avec lenteur pour répartir la dépense sur un grand nombre d'années, et l'on est bien obligé de reconnaître qu'on n'obtiendrait pas des résultats immédiats. Est-ce à dire cependant qu'il n'y ait rien à faire dès à présent et qu'il faille se résigner longtemps encore à voir subsister toutes les inégalités de l'impôt foncier? Si l'on ne peut guérir immédiatement le mal, n'y a-t-il pas moyen dans une certaine mesure de l'atténuer?

IV.

La répartition individuelle dans les limites de la commune est la seule, on l'a vu, qui soit basée sur le cadastre; à côté d'elle, au-dessus d'elle, il est des degrés supérieurs de répartition qui présentent les mêmes inégalités, les mêmes anomalies; ne serait-il pas possible de les modifier pour donner en partie satisfaction aux plaintes qui se font entendre?

Arrêtée à une époque où le cadastre n'était pas commencé, fixée

d'une façon à peu près arbitraire, la répartition départementale souleva, nous l'avons dit, dès l'origine de l'impôt foncier, des réclamations que la justice commandait d'accueillir. Ce qu'il y avait de mieux à faire était, semble-t-il, de dégrever les départemens surchargés et de reporter le montant de la décharge sur les départemens ménagés; mais on jugea qu'il était impolitique, en améliorant la situation des uns, d'aggraver celle des autres. A neuf reprises, de 1791 à 1821, des dégrèvemens plus ou moins importans furent distribués entre les départemens relativement trop imposés sans que le trésor s'indemnisât en augmentant le contingent d'autres départemens. Fixé en 1791 à 240 millions en principal, le montant de l'impôt foncier était tombé en 1821, par suite de ces décharges successives, à moins de 155 millions. La perte était ainsi pour le budget de 85 millions environ.

Jusqu'en 1821, les contingens départementaux furent modifiés d'après des données incertaines, on se guida sur des présomptions plutôt que sur des documens positifs. Le degrèvement de 1821 fut réparti d'après des renseignemens d'un caractère moins vague. En ordonnant un remaniement de la répartition départementale, la loi de finances de 1818 avait prescrit la confection d'un vaste travail d'évaluations. Pour se conformer au vœu de l'assemblée, le gouvernement entreprit une minutieuse enquête. Les agens des contributions firent le dépouillement de plus de deux millions d'actes de vente et de plus de deux cent mille actes de baux, ainsi que de toutes les opérations cadastrales qui à cette époque embrassaient déjà le tiers de la France; ils recueillirent en outre auprès des fonctionnaires publics, des notaires, des principaux propriétaires et cultivateurs, une foule de précieux renseignemens; les recherches ne durèrent pas moins de deux ans. Les résultats de ce travail firent ressortir pour la proportion de l'impôt au revenu des écarts considérables; tandis que certains départemens payaient le septième et jusqu'au sixième de leur revenu, d'autres n'étaient imposés qu'au seizième, au dix-septième et même au dix-huitième. Une décharge de 13,500,000 francs fut distribuée entre les cinquante-deux départemens les plus taxés.

Le dégrèvement de 1821, le seul qui ait été basé sur une appréciation étudiée du revenu, fut un grand bienfait pour la propriété foncière; cependant il ne fit qu'atténuer, sans les effacer complétement, les inégalités de l'impôt. La situation financière, sous la monarchie de juillet, ne permit pas, en faisant de nouveaux sacrifices, de rentrer dans la voie suivie par les gouvernemens précédens, et la république de 1848 vint au contraire imposer à la propriété une surcharge de 45 centimes.

En 1851, le gouvernement proposa de supprimer 17 centimes

additionnels à la contribution foncière et de la réduire ainsi de 27 millions. Il semblait naturel d'imiter l'exemple de 1821 et de consacrer cette somme à niveler les contingens départementaux. Une partie de l'assemblée nationale était disposée à prendre ce parti, mais il fallait auparavant refaire le travail trop ancien de 1821; on ne voulut pas attendre de nouvelles recherches. Le gouvernement proposait une décharge, on s'empressa d'en faire bénéficier la propriété foncière, et l'assemblée, trop impatiente, vota l'abolition des 17 centimes additionnels sans attendre qu'elle fût en mesure de les faire servir à une péréquation de l'impôt. L'idée de cette péréquation ne fut cependant pas rejetée, et la loi du budget disposa que le « gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour qu'il fût procédé dans un bref délai à une évaluation nouvelle des revenus territoriaux. »

L'administration s'empressa de satisfaire à cette injonction. Les agens des contributions directes se rendirent dans chacune des 36,000 communes de France, interrogeant les pièces cadastrales, les maires, les notaires, les principaux propriétaires sur le rendement des cultures, leurs frais, la valeur des terres, vérifiant au vu du terrain les renseignemens recueillis. Le produit net de la propriété fut ainsi déterminé par voie directe dans chaque commune. En même temps l'administration relevait dans les bureaux de l'enregistrement un million d'actes de vente, baux, etc., et se procurait ainsi, pour contrôler les résultats obtenus, de précieux élémens de comparaison s'appliquant à plus de 10 millions d'hectares de superficie et plus de 77,000 propriétés bâties.

Le travail de 1851 fournit des données infiniment plus précises que celui de 1821; on obtint des chiffres d'une valeur à peu près indiscutable. Ils firent ressortir entre les contingens des départemens des inégalités moins graves que celles relevées vingt ans auparavant, mais encore considérables.

Après de longs efforts, on possédait les élémens d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier; restait à les utiliser. Comme autrefois, on jugea qu'il était impolitique de dégrever certains départemens pour reporter la charge sur d'autres points; on estima plus sage d'attendre que la situation du budget permît d'entreprendre une péréquation nouvelle par voie de diminution de l'impôt. Cette heureuse situation budgétaire malheureusement ne devait pas se produire. A diverses reprises le gouvernement, animé d'intentions excellentes, forma le projet d'utiliser les évaluations de 1851; plusieurs fois il fut question de faire sur l'impôt foncier de nouveaux sacrifices; on fut toujours retenu dans cette voie par des nécessités financières auxquelles il était difficile de se soustraire.

Depuis 1821, les contingens départementaux n'ont pas été rema-

niés; mais les conseils-généraux, investis du droit souverain de la sous-répartition entre les arrondissemens, ont pour la plupart, dans les limites restreintes de leur action, imité les essais de péréquation entrepris autrefois par l'état. Dominés cependant par la nécessité de fournir un contingent déterminé, il ne leur était pas permis d'agir par voie de dégrèvement; il leur fallait déplacer l'impôt en reportant la charge des points surtaxés sur ceux qui leur paraissaient ménagés. A partir de 1821, l'administration s'occupa de travaux généraux d'évaluation destinés à faire connaître les forces contributives des communes et des arrondissemens; beaucoup de conseils-généraux firent en outre procéder à des recherches particulières. En 1855, soixante-cinq départemens avaient modifié leur sous-répartition par arrondissement, quelques-uns l'avaient modifiée plusieurs fois; cet exemple a encore été suivi depuis lors dans plusieurs parties de la France. Les contingens des arrondissemens ne sont pas les seuls qui aient varié depuis 1821, ceux des communes ont été remaniés sur beaucoup de points. La loi du 18 juillet 1837, en donnant aux conseils municipaux le droit de réclamer contre le chiffre de leur contingent, a imposé aux conseils-généraux le devoir de juger ces réclamations, et un très grand nombre ont été accueillies.

Toutes ces modifications ont sans doute atténué dans une certaine mesure bien des inégalités; la répartition de l'impôt entre les départemens n'en reste pas moins aussi défectueuse, plus défectueuse peut-être qu'au lendemain de la péréquation de 1821. Conviendrait-il de reprendre aujourd'hui l'œuvre commencée à cette époque et de chercher, au moyen de remaniemens des contingens, à se rapprocher de l'égalité proportionnelle dont on est toujours resté si loin? La situation de nos finances ne comporte pas assurément des sacrifices sans compensations; elle ne permettrait certainement pas d'agir comme autrefois en diminuant le chiffre de l'impôt. L'assemblée cependant ne jugerait-elle pas opportun, si elle frappait la propriété de centimes additionnels, d'employer une partie du produit à dégrever les départemens surchargés? N'y aurait-il pas lieu de refaire aujourd'hui des recherches analogues à celles de 1851 et d'en utiliser les données pour corriger les vices des premiers degrés de répartition?

Quel que soit à cet égard le parti qui soit reconnu le plus sage, quelles que soient les mesures qu'on adopte pour rétablir entre les circonscriptions territoriales l'égalité des charges, ces mesures auront toujours un caractère provisoire. Seul, le cadastre refondu sur des bases nouvelles, maintenu constamment au courant des faits, permettrait d'asseoir d'une façon parfaitement équitable les taxes qui frappent la propriété; seul peut-être il pourrait, en procurant à l'impôt foncier l'élasticité qui lui manque, préparer pour l'avenir des

ressources certaines, et probablement avant peu le budget pourrait, sans surcharger la terre, lui demander de nouveaux subsides. C'est là, nous le savons, un point vivement contesté : beaucoup de financiers attendent de la réforme cadastrale un produit considérable; des agronomes, des statisticiens distingués ont affirmé par contre que ce produit serait insignifiant, peut-être nul; bornons-nous à rappeler quelques chiffres puisés à des sources officielles et dont l'enseignement ne paraît pas douteux.

L'impôt foncier, principal et centimes, se montait à l'origine à 300 millions. Eu égard à la dépréciation du numéraire depuis quatre-vingts ans, 300 millions en 1790 représenteraient aujourd'hui, nul ne le conteste, une somme à peu près double. Les statistiques contemporaines évaluant le revenu de la France en 1790 à 1,200 ou 1,300 millions, l'impôt foncier représentait à cette époque environ 23 pour 100. D'après les recherches de l'administration, le revenu net de la propriété était en 1851 de 2 milliards 633 millions : en 1862, il atteignait 3 milliards 216 millions, et il n'est pas déraisonnable de croire, ainsi que l'affirment beaucoup d'économistes, que ce revenu est aujourd'hui de plus de 4 milliards. La contribution foncière est actuellement en principal de 170 millions; les centimes additionnels, dont le nombre varie dans chaque localité suivant le vote des communes et des départemens, se montaient en 1864 à 185 millions, et ce chiffre est aujourd'hui peu éloigné de la vérité. L'impôt foncier ne s'est donc pas accru à beaucoup près dans la même proportion que le revenu sur lequel il est assis.

La terre, il est vrai, supporte indirectement d'autres taxes; les prestations en nature, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt mobilier lui-même, sont des charges qui dans une large mesure atteignent les revenus fonciers, et ces charges sont presque toutes plus lourdes que jadis; l'augmentation constante des contributions indirectes, d'autre part, ne peut avoir été sans influence sur le produit de la terre. Ce sont là des vérités incontestables, mais il ne faut pas en exagérer les conséquences. L'incidence de l'impôt est un problème obscur qui laisse le champ ouvert à toutes les suppositions, et chacun peut à son gré faire jouer les chiffres suivant les besoins de sa cause; de quelque façon qu'on s'efforce de les grouper, il est un fait qui domine tous les calculs, un fait peu connu et qu'on ne saurait trop rappeler. Depuis le commencement du siècle, les revenus fonciers se sont accrus, d'après des documens méritant toute confiance, dans la proportion du simple au triple; l'impôt foncier au contraire a augmenté dans une proportion comparativement insignifiante. Depuis qu'il a été créé, il a toujours tendu à diminuer relativement au revenu net, et il est aujourd'hui infiniment moins lourd qu'il n'a jamais été pendant la première moitié du siècle.

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'avant peu le gouvernement sera conduit à faire appel à l'impôt direct; les droits de consommation, d'une rentrée toujours incertaine, ne peuvent dépasser certaines limites au-delà desquelles l'augmentation des tarifs devient improductive. Il y a des sources auxquelles nous ne saurions puiser désormais sans risquer de les tarir, et nos représentans auront à restreindre leurs recherches dans un champ de plus en plus limité; le jour est proche où il faudra bien demander à l'impôt foncier les subsides qu'il semble à même de fournir. Comment hésiter dès lors à prendre des mesures immédiates pour faire disparaître les énormes inexactitudes du cadastre? serait-il juste, serait-il politique, serait-il prudent au point de vue du trésor d'aggraver des inégalités contre lesquelles proteste le sentiment public?

Une dépense annuelle de 8 à 10 millions suffirait, d'après les hommes spéciaux, à refondre en quinze ou vingt ans le cadastre. Ce chiffre serait encore très inférieur à la plus-value qu'on obtiendrait certainement sur l'impôt foncier le jour où il serait équitablement réparti. En dirigeant habilement les travaux, en les entreprenant d'abord sur les points où le revenu s'est augmenté dans une large proportion, dès les premières années les frais de l'opération pourraient être facilement couverts, et probablement avant peu le budget se trouverait doté de recettes importantes.

Il est dans la nature humaine de préférer souvent un inconvénient réel à l'inconnu d'une réforme, de supporter les situations les plus gênantes plutôt que de s'en affranchir au prix d'un effort soutenu : l'habileté cependant, plus encore la prudence, commandent d'envisager la vérité en face, de ne pas décliner les responsabilités, de ne pas éluder toujours des difficultés que le temps ne détruit pas. Certes l'état de nos finances après des désastres sans précédens est meilleur qu'on n'aurait pu l'espérer. Ne nous faisons pas néanmoins d'illusions; la situation présente n'est pas sans de graves embarras, embarras qui demain peut-être deviendront plus pressans encore: ne prenons pas l'habitude des solutions au jour le jour, gardons-nous des expédiens qui reculent le danger sans le conjurer. Comme les individus, les nations ne se relèvent et ne grandissent que lorsqu'elles savent, par des études patientes, par des mesures préparées en vue de l'avenir, assurer, même au prix de certains sacrifices, la prospérité du lendemain. Mettons-nous donc en mesure dès aujourd'hui, par une enquête sévère, entreprise avec courage, poursuivie sans défaillance, de réformer un mécanisme vicieux, qui nous paralyserait le jour où l'impôt foncier deviendrait la ressource la plus certaine, peut-être l'unique ressource de notre budget.

E. Hély d'Oissel.

PRUDENCE PALFREY

I.

Le pasteur Hawkins était malheureux, et son malheur ne venait pas d'une question d'argent, car, outre les trésors qu'il s'était amassés dans le ciel, le digne homme possédait à Rivermouth des immeubles considérables; il ne s'agissait pas non plus de soucis domestiques, Mme Hawkins ayant quitté ce monde depuis un quart de siècle. Sa situation était celle d'un acteur qui, après s'être acquitté du rôle qui lui est dévolu, persiste à rester en scène sans s'apercevoir que le décor change, qu'une période de vingt, trente, quarante ans, est supposée s'être écoulée. Le pasteur Hawkins avait donc joué consciencieusement pour un public plus ou moins attentif pendant une longue suite d'hivers et d'étés, si bien que ses paroissiens s'étaient lassés d'être baptisés, mariés, enterrés par la même main. Au fond, ils avaient hâte de se débarrasser de ses services, et lui ne s'en douta jamais, jusqu'au jour où les doyens de la paroisse vinrent l'engager à résigner ses fonctions actives; même alors il ne comprit pas tout de suite. — Vous êtes bien bon, Wendell, et vous aussi, Twombly, dit le pauvre vieillard, s'épongeant le front avec un vaste foulard rouge, criblé de petites lunes jaunes, vous êtes bien bons d'avoir pensé que je pouvais avoir besoin de repos ou de changement... — Il s'était mis en tête que les doyens lui proposaient des vacances, peut-être d'aller visiter la Palestine en passant par l'Europe, comme l'un de ses collègues, envoyé en tournée l'année précédente par la paroisse de Sainte-Anne. — J'aurais certainement aimé contempler de mes yeux chaque place consacrée par les pas du Sauveur, — c'était un de mes rêves autrefois; mais trop de devoirs me retenaient ici, et maintenant je ne saurais plus prendre sur moi de quitter mon troupeau, même pour peu de temps. Songez donc que je les connais tous de nom et de visage, que je les aime tous jusqu'à la dernière petite brebis.

Or cette dernière petite brebis appartenait à Zeb Twombly, qui se

sentit ému au plus profond de ses entrailles. Il regarda son collègue, fort contrarié, lui aussi, que le devoir de renvoyer le pasteur n'eût pas été confié à d'autres; mais il fallait l'accomplir, ce devoir pénible: tout était convenu, le nouveau ministre presque désigné, quand ils avaient pris le chemin du presbytère; on n'avait pas attendu l'abdication pour choisir le successeur.

Cet événement du reste ne s'était point produit sans luttes. Tels membres conservateurs de la paroisse se cramponnaient au vieil ordre de choses, tout en reconnaissant que le pasteur Hawkins n'était plus ce qu'il avait été. Sans doute il répétait jusqu'à satiété ses anciens sermons, et oubliait quelquefois de les rajeunir par des retouches, oubli qui lui avait fait certain jour désigner le général Jackson comme « le président que nous venons de perdre; » mais ce sermon même était bon à sa manière, meilleur mille fois et autrement bourré de saine doctrine que les discours à l'eau de rose des jeunes ministres en vogue. L'un d'eux, qui était venu de la ville, un dimanche que le pasteur était malade, n'avait-il pas prêché sur Darwin? Quel était ce Darwin? Il n'avait jamais compté parmi les apôtres. — Pour ma part, disait M. Wiggins le boucher, que je meure si je ne reste pas attaché au curé! Il a enterré ma Mary-Jane, je ne peux pas oublier cela! — Comme personne n'ignorait que feu Mary-Jane avait en cette vie mené M. Wiggins tambour battant, les mauvaises langues se demandaient si l'expression de sa reconnaissance ne cachait pas quelque sarcasme. Jedd, le sacristain-fossoyeur, menaçait de ne plus creuser une seule fosse, si l'on renvoyait le pasteur Hawkins. Or Jedd ne doutait pas de l'embarras où cette résolution de sa part placerait les gens de Rivermouth. — Il y a des fosses, avait-il coutume de dire, et il y a des trous. Moi, je fais des fosses, et je suis, sans me vanter, le seul homme du comté qui en soit capable. — Malheureusement les partisans du vieux curé ne formaient qu'une minorité assez mince qui ne réussit pas à empêcher la démarche décisive des doyens Wendell et Twombly. — Nous avons essayé de le prendre par la douceur naturellement, raconta plus tard ce dernier dans l'épicerie qui à Rivermouth remplace le cabaret; mais, Dieu le bénisse, jamais je n'ai vu personne montrer autant de mauvaise volonté.

Lorsqu'il comprit enfin qu'on exigeait de lui cette chose exorbitante, qu'il renonçât à sa paroisse, le pauvre prêtre courba la tête, étendit ses deux mains tremblantes au-dessus des doyens, comme pour leur donner une sorte de bénédiction, puis lentement, le menton sur sa poitrine, se retira dans le *sanctum sanctorum*, doublé de bouquins théologiques jusqu'au plafond, qui communiquait avec sa bibliothèque, laissant là les deux piliers de l'église, debout au milieu de l'appartement et l'air assez piteux.

Depuis vingt-cinq ans, le révérend Hawkins avait habité cette petite maison, qui se dissimulait sous un réseau de vigne et de chèvrefeuille grimpans, de telle sorte que les bizarreries de la construction ne pouvaient pas être distinguées de la rue. C'était en réalité une véritable masure aux flancs de laquelle s'étaient collées à différentes époques, selon le caprice des propriétaires successifs, plusieurs ailes de formes excentriques. On se demandait comment le pasteur Hawkins avait pu se résoudre à quitter son imposante demeure de *Pleasant-street* pour ce cottage délabré au bord d'une ruelle déserte. Seule sa gouvernante Salomé le comprenait. — Voyez-vous, disait-elle, il y regarde de près en vieillissant, de plus en plus près pour ainsi dire chaque année. Quand madame vivait, ma foi, il ne trouvait rien de trop beau ni de trop cher pour elle. Le lendemain de l'enterrement, M. le curé me dit : — Salomé, nous nous en irons au cottage; c'est assez bon pour nous... — L'économie du curé ne se manifestait d'ailleurs que pour ce qui lui était personnel. Il semblait se considérer toujours comme un être indigne et présomptueux qui sous de faux prétextes extorquait vêtemens et nourriture au curé Hawkins. Ces tendances à la parcimonie avaient fleuri par intervalles du temps de sa femme, mais pour être aussitôt déracinées. Chaque fois que son habit ou son chapeau commençait à se râper, Mme Hawkins le sommait d'en acheter un neuf; on racontait même qu'une fois, le pasteur ayant refusé de renouveler sa garde-robe, Mme Hawkins termina la discussion en jetant le gilet du dimanche au feu de la cuisine.

Une fois installé au cottage, le digne homme se négligea tout à son aise. Salomé souffrait de l'économie sordide de son maître, elle avait le goût particulier à toute ménagère de la Nouvelle-Angleterre pour la vie abondante et plantureuse. — Nous vivrions du miel et de la graisse de la terre, si nous voulions, disait-elle cependant aux commères. M. le curé est riche, et les pauvres ne doivent pas s'en plaindre. Il nourrit la veuve et l'orphelin au lieu de se bien nourrir lui-même. — En effet, les vagabonds de grand chemin, — il n'y avait pas de mendians de profession à Rivermouth, — s'arrêtaient instinctivement à la modeste porte blanche. On comptait dans le nombre certain chien jaune qui faisait le boiteux jusqu'à la porte de la cuisine pour avoir un os, puis qui l'emportait de toute la vitesse de ses quatre pattes. Ce chien devait avoir plus d'un émule humain, car le pasteur consentait volontiers à être dupe.

Le révérend Hawkins prospérait malgré tout. En arrivant à Rivermouth, il avait acheté un lot de terre pour servir d'herbage au cheval qu'il oublia toujours d'acheter. L'herbage du curé devint une plaisanterie de fondation et fut à la fin une excellente plaisanterie. A mesure que grandissait la ville, le quartier à la mode s'étendit de

ce côté, une colonie de maisons couvertes à la française pullula comme par magie le long de l'avenue Josselyn, et l'herbage finit par être une des meilleures propriétés de Rivermouth. Suffisamment riche désormais, le pasteur n'avait qu'à louer Dieu. Les orages de ce monde s'étaient gardés, depuis la mort de sa femme, d'atteindre la petite bibliothèque où il passait sa vie, et semblaient s'arrêter au pied du rempart de roses trémières qui protégeait le jardinet. Il avait bien eu un chagrin : ses paroissiens s'étaient obstinés, malgré lui, à remplacer la vieille chaire en sapin du temps du roi George par un objet surchargé de sculptures et d'ornemens comme quelque idole païenne; mais qu'importaient en somme la forme et la couleur, pourvu que l'enseignement des saintes Écritures partît de là pur et pratique? L'ennui qu'il éprouva ne dura point, et il en vint à le considérer comme une vanité de sa part. Il lui restait à apprendre ce que c'est qu'un chagrin véritable; les deux doyens se chargèrent de cette tâche cruelle. Tant qu'ils furent en conversation avec son maître, Salomé ne cessa d'errer du vestibule à la salle à manger, étrangement inquiète. Il se passait dans le presbytère peu de choses dont elle n'eût connaissance, non qu'elle écoutât aux portes, mais les chambres étaient si petites et les cloisons si minces! A travers la porte entr'ouverte de la bibliothèque, Salomé ne put s'empêcher de saisir quelques lambeaux de phrase par-ci par-là. Dans son trouble, elle oublia de reconduire les doyens et les laissa retrouver leur chemin comme ils purent; il lui fallut même un peu de temps pour oser regarder dans la bibliothèque. Le pasteur n'y était plus. Elle essaya d'ouvrir la porte du cabinet voisin, cette porte était fermée à clé; elle parla plusieurs fois sans obtenir de réponse, enfin la voix du pasteur lui fit doucement comprendre qu'il était occupé. Salomé ne s'en alla pas, elle s'affaissa dans un fauteuil, et, les mains jointes sur ses genoux, attendit, plus accablée peut-être que ne pouvait l'être son vieux maître de l'autre côté de la cloison.

L'odeur des lilas entrait par la fenêtre, et les feuilles de vigne, frôlant le volet extérieur, dessinaient des ombres changeantes sur le parquet sans tapis; les rouges-gorges s'égosillaient dans le jardin comme s'il n'y avait rien eu dont on pût s'affliger au monde; Salomé prêtait l'oreille, stupéfaite de leur gaîté. Peu à peu les rayons du soleil glissèrent de la cime des toits, le feuillage fantôme qui palpitait aux pieds de Salomé s'évanouit, la chanson des rouges-gorges se perdit dans un gazouillement faible et intermittent, un léger crépuscule envahit la bibliothèque. De temps à autre, Salomé croyait entendre le curé aller et venir dans la petite chambre. La nuit tombait lorsque la porte du jardin claqua vivement et qu'un pas rapide effleura le sable de l'allée. Salomé courut aussitôt à la rencontre de la nouvelle venue : c'était une jeune fille d'une vingtaine

d'années, mais paraissant plus jeune, aux cheveux touffus, ébouriffés par le vent de mai. D'une main elle portait un chapeau de paille qu'elle avait renoncé à faire tenir en place, de l'autre elle repoussait sa chevelure en désordre. L'animation de la promenade avait fait monter à ses joues une légère rougeur. C'était un de ces visages dont votre esprit garderait le souvenir sans en avoir conscience, ne fussiez-vous passé qu'une fois auprès d'eux; ces yeux gris, largement fendus, capables d'exprimer beaucoup de tendresse et non moins de fierté, vous hanteraient, croyez-le bien, à des années de distance. La jeune fille n'était pas une beauté dans le sens ordinaire du mot, mais l'oublier devait être impossible. — Oh! miss Prudence, est-ce vous, mignonne? s'écria Salomé. Entrez vite et parlez à M. le curé; il est dans la peine.

— Je le craignais, Salomé, mais où est-il? demanda la jeune fille pénétrant dans la bibliothèque déserte.

— Il s'est enfermé là depuis le départ de ces deux doyens maudits; il y a plus de deux heures...

— Peut-être ma visite l'importunera-t-elle?

— Peut-être, mais dites-lui toujours un mot.

Prudence, traversant la bibliothèque, frappa doucement à la porte.

II.

Parmi ceux qui avaient le plus travaillé à la retraite forcée du vieux curé se trouvait M. Ralph Dent, ancien brasseur, qui jouissait d'une grande influence locale. Il ne s'occupait ordinairement des affaires de la paroisse que pour contribuer, comme le lui permettait sa fortune considérable, à toutes les œuvres de charité; du reste, bien qu'il fût fort exact au service du matin le dimanche, peu lui importait que le discours du curé fût long ou bref, brillant ou ennuyeux, puisqu'il avait l'invariable habitude de s'y endormir. M. Dent, pour des raisons qui lui étaient propres, n'aimait guère le pasteur Hawkins; l'eût-il aimé, il se serait endormi tout de même au sermon. Que le vieillard restât curé ou cessât de l'être, M. Dent s'en souciait médiocrement; mais il était au courant des vœux de la paroisse et savait un moyen de les satisfaire, le hasard l'ayant mis en rapport, dans une de ses visites périodiques à New-York, avec un certain James Dillingham, jeune, riche et allié à plusieurs familles aristocratiques du sud. L'éducation de M. Dillingham l'avait préparé au saint ministère, seulement sa mauvaise santé, jointe à la passion des voyages, ne lui avait jamais permis de l'exercer avec suite. Une amitié soudaine naquit entre les deux hommes malgré la disproportion d'âge. Dans le cours de leurs conversations variées,

M. Dillingham prit de l'intérêt pour Rivermouth et parla de visiter cet agréable port de mer, s'il entreprenait un pèlerinage projeté à Québec, mais cette excursion au Canada et même le retour dans son pays étaient incertains : le bombardement du fort Sumter avait rendu la guerre inévitable. Heureusement pour M. Dillingham, sa fortune était surtout garantie au nord et à l'ouest; bien qu'il fût né, qu'il eût été élevé au sud, il n'éprouvait aucune sympathie pour ses compatriotes hostiles à l'Union; peut-être tout cela le déciderait-il à fixer sa résidence définitive au nord. Un trait de lumière jaillit dans la cervelle de M. Dent; c'était là vraiment le ministre qui convenait : quelle acquisition précieuse pour la société de Rivermouth, si ce jeune homme si bien doué daignait accepter la place du vieux curé Hawkins! Les premières avances indirectes qu'il lui fit furent assez froidement reçues : il revint à la charge, parvint à ébranler cette apparente résolution, et, de retour à Rivermouth, soumit le cas aux doyens, qui entamèrent avec M. Dillingham une correspondance dont le résultat fut la promesse de venir prêcher le dernier dimanche de mai. « De cette façon, écrivait-il, nous serons en mesure de nous décider, si la vacance à laquelle vous faites allusion se réalise. » La réponse parut de bon augure. M. Dillingham se faisait prier sans doute, c'est qu'il n'était pas de ces ecclésiastiques besoigneux, surchargés de famille, qui se cramponnent comme à une paille au faible salaire que peut offrir la moindre paroisse. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on donnât congé au pasteur Hawkins. En tout ceci, M. Dent avait cédé à sa première impulsion; mais, quand tout fut dit et fait, une inquiétude le saisit : — que dirait Prudence? Elle adorait le vieux curé. M. Dent, bien qu'il n'eût cédé à aucune animosité personnelle, ne partageait pas ce culte, je l'ai déjà dit : il y avait eu dans la vie de Prudence un moment pénible où il avait cru s'apercevoir que le pasteur Hawkins cherchait à détourner de lui l'affection de cette jeune fille; tout cela remontait bien loin du reste!

Prudence Palfrey était la pupille de M. Dent, et cette tutelle n'était point sans mélange de roman. Bien qu'un brasseur romanesque soit une anomalie, M. Dent était tombé amoureux dès sa première jeunesse de Mercy Gardner, qui lui préféra son teneur de livres, Édouard Palfrey, et partit pour les Bermudes, où Palfrey s'était procuré un emploi dans une maison de commerce anglaise. Cinq ans après, il succombait à une épidémie, et la veuve avec sa petite fille revenait à Rivermouth. Sans doute M. Dent, qui était la constance même, se fût repris à ses premières amours, mais la pauvre femme mourut à son tour en lui confiant Prudence. Il avait accepté cette charge et en avait été récompensé. La gentillesse et la gaîté de l'enfant réjouirent sa maison solitaire, et puis la fillette élancée,

le regardant avec les yeux et lui parlant avec la voix de Mercy Gardner, savait le consoler de tout; maintenant le reflet subtil de sa beauté de femme éclairait, embellissait chaque chose autour d'elle; le bonheur de Prudence était le but de tous ses projets. A cause d'elle, il s'était plongé dans les livres; il avait vendu sa brasserie pour que les gens de la ville ne pussent pas dire que Prudence Palfrey n'était que la fille adoptive d'un brasseur, car, sachez-le bien, il y a des sociétés à Rivermouth où un brasseur dans l'exercice de ses fonctions ne peut pas songer à pénétrer, bien que les gens exclusifs qui les composent aient vendu autrefois pour la plupart du fil ou de l'épicerie en détail.

Quand il acheta Willowbrook, une belle habitation entourée de vastes dépendances à un mille environ de la ville, Prudence y fit tout naturellement figure de grande dame. Qu'elle lui fût chère comme sa propre fille, il le croyait sincèrement; mais pour qu'il découvrît avec quelle force étrange cette tendresse s'était enroulée, pareille aux vrilles d'une vigne, autour de son cœur, il fallut que son neveu John s'éprît d'elle comme un fou qu'il était. Prudence allait avoir dix-sept ans quand John Dent était apparu à Rivermouth. Il venait de conquérir sans grand éclat ses grades universitaires, et prenait le temps de respirer avant d'entamer le chapitre des aventures à travers le monde, car John avait ses dragons à vaincre et ses éperons à mériter comme tout autre chevalier : la pauvreté, l'inexpérience, sont des monstres formidables qui dévorent chaque année plus de héros en herbe qu'on ne pense sous les murs de New-York, de Boston et de Chicago.

La famille de John avait autrefois habité Rivermouth; tout petit, il avait perdu sa mère, et son père s'était alors retiré de la brasserie dans laquelle il avait une part pour se livrer à des entreprises de chemins de fer du côté de l'ouest. Depuis, toutes les vacances de John s'étaient passées dans l'Illinois, et à peine lui restait-il du lieu qui avait été son berceau un souvenir vague, — bien cher pourtant. Ce fut l'année même où John terminait ses études que son père mourut, laissant des affaires en fort mauvais état. Bien que les deux frères fussent depuis longtemps séparés, la plus chaleureuse amitié n'avait jamais cessé de régner entre eux, et M. Ralph Dent mit avec empressement à la disposition de son neveu, pour le choix d'une carrière, sa bourse et ses conseils; mais John n'était encore décidé à rien. Quelques dettes personnelles payées, il lui restait assez pour vivre un an; avant la fin de cette année, bien entendu, il aurait pris un parti. Il venait en causer d'abord avec son oncle, qui lui offrait un gîte à Willowbrook. — Écoute bien, Prudence, avait dit en plaisantant M. Dent la veille de l'arrivée de ce neveu, tu ne lui feras pas les yeux doux.

— Ma foi, si! répliqua lestement la jeune fille avec un regard fascinateur par-dessus son épaule, je n'y manquerai pas, pour peu qu'il ressemble à son oncle.

Mais John ne ressemblait pas à son oncle, et Prudence ne lui fit pas les yeux doux. Elle le trouva néanmoins fort agréable, brun, élancé, avec une physionomie franche et vive qu'elle ne se fût guère attendue à rencontrer chez un savant; il est vrai que la science de John se bornait à une grande agilité gymnastique et à un talent particulier pour dessiner la caricature. Il amusait par ses récits de la vie de collége Prudence, qui avait craint qu'il ne fût trop sérieux, au point de s'inquiéter de sa visite tout en la désirant, car John avait été son camarade de jeu quand elle s'essayait à marcher et que lui-même portait des tabliers. N'était-il pas curieux que ce premier ami fût devenu un étranger pour elle, probablement un monsieur solennel et sombre, préoccupé de l'avenir, qu'il passerait le temps à scruter en rôdant sur la pelouse, pensif comme Hamlet, prince de Danemark? Mais de l'avenir et de la nécessité de gagner sa vie, John ne paraissait pas se soucier le moins du monde. Soit qu'il parcourût un roman nonchalamment couché dans le hamac de la piazza, soit qu'il se promenât dans le jardin après souper en fumant avec un sans-gêne parfait les cigares de son oncle, la lutte pour l'existence, qui est le lot de chacun ici-bas, le laissait fort indifférent. — Les Dent étaient ainsi, constata M. Ralph, calmes et insoucians avec une ample provision d'énergie cachée là-dessous. Jetez un Dent en plein désert, et il y créerait immédiatement une fabrique quelconque, — une brasserie sans doute.

L'oncle Ralph avait bon espoir dans les capacités latentes et dans les succès futurs de ce garçon, et Prudence aussi. Certes il était supérieur à tous les jeunes hommes qu'elle eût jamais connus. Elle en avait vu peu, il faut l'avouer, à Rivermouth, ce pic stérile d'où les aiglons mâles, à moins d'infirmités soit physiques, soit morales, s'envolent aussitôt qu'ils ont les plumes assez longues pour les porter hors du nid. Quant à John, il était arrivé le cœur blessé par « l'œil noir d'une blanche donzelle, » comme dit le *Mercutio* de Shakspeare; cette blessure, qu'il dissimulait avec soin, était l'œuvre de la fille aînée de son professeur de grec, mais après dix jours du régime de Willowbrook toute trace s'en effaça, on ne sait par quelle magie. Étant donnés une maison de campagne, une pelouse, un joli bois de sapins et deux jeunes gens qui n'ont rien à faire du matin au soir, il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner ce qui surviendra. Au bout d'un mois, John se surprit rêvant nuit et jour à la pupille de M. Dent.

Prudence n'aurait pas été femme, si elle n'eût vu ce qui se pas-

sait dans son cœur; mais elle jugea que tout ce qui entre eux s'écarterait de la pure amitié serait un malheur pour tous les deux, et résolut de ne lui donner aucune occasion de se déclarer. Prudence n'avait que dix-sept ans, jamais personne ne lui avait fait la cour; elle manœuvra néanmoins en cette occasion avec autant de finesse qu'une coquette expérimentée. Les entretiens au clair de la lune furent supprimés si naturellement que John n'y vit point de diplomatie, des devoirs domestiques inévitables empêchèrent soudain certaines promenades matinales sous les sapins; des visites importunes remplirent le salon chaque soir; quand par hasard ils étaient seuls, Prudence se mettait à railler le pauvre diable au sujet de la fille du professeur de grec, dont il avait laissé échapper le nom le lendemain de son arrivée; sur ce chapitre, elle déployait une malice et un esprit taquin qui l'étonnaient elle-même. Jamais on ne lui avait vu autant d'animation, tandis que John au contraire perdait graduellement la sienne. M. Ralph Dent fut frappé de ce phénomène : il lui sembla que depuis peu sa pupille riait trop et que son neveu ne riait pas assez. Au début, c'était tout le contraire. Or M. Dent était un homme essentiellement pratique, sauf sur un point : il s'attendait toujours à ce que les autres fussent aussi pratiques que lui-même. Le changement survenu dans les façons des deux jeunes gens l'alarma; peut-être avait-il manqué de sagesse en invitant ce garçon.

Les terres de Willowbrook sont arrosées par certain ruisseau sinueux, au-dessus duquel s'arrondit un pont rustique terminé par un pavillon octogone, formé de jalousies mobiles où quatre boules dorées se balancent à la flèche bleue du toit; c'est l'idéal que le *Yankee* se fait d'une pagode. John, pensif, fumait son cigare un matin dans ce lieu de délices quand son oncle, franchissant la passerelle, vint droit à lui, s'assit, tira un cigare de sa poche et entama résolûment une question délicate : — J'espère bien que tu n'as jamais conté fleurette à Prudence?

John tressaillit. — Je ne vous comprends pas, mon oncle.

— C'est que depuis une huitaine de jours tu me parais différent de toi-même, et je me figurais que peut-être quelque chose était survenu entre Prudence et toi, une petite pique, qui sait?.. Tu es sûr de ne pas lui avoir fait la cour?

— Je suis sûr de n'avoir jamais parlé d'amour à miss Palfrey, si c'est là ce que vous désirez savoir.

Satisfait d'apprendre qu'il n'y avait pas de mal jusque-là, l'oncle voulut empêcher la possibilité même du mal en assurant le prompt départ de John. Rien de plus facile que de le placer dans une maison de banque ou dans un bureau d'assurances de New-York.

M. Dent alluma son cigare à celui de son neveu et reprit : — Bien entendu, je ne te posais pas cette question sérieusement. — Là-dessus il se leva.

— Vous allez en ville? demanda le jeune homme.

— Oui.

— Je vous accompagnerai, si vous le permettez.

— Volontiers.

Comme la porte du jardin retombait sur l'oncle et le neveu, Prudence les suivit de l'œil par la fenêtre, et son aiguille s'arrêta; elle savait bien que son tuteur allait en ville, mais ce n'était pas l'habitude de John de faire avec lui d'aussi longues promenades. Prudence réfléchit à ce fait insolite l'espace d'une minute, puis l'aiguille repartit plus prestement que jamais.

— Mon oncle, dit John, lorsqu'ils eurent atteint une montée d'où l'on dominait les clochers et les toits de Rivermouth, en même temps que le port pittoresque où un vaisseau de guerre reposait à l'ancre, sa mâture se détachant en noir sur le ciel limpide, mon oncle, j'étais presque résolu à vous dire quelque chose ce matin; votre question m'a décidé tout à fait.

— De quoi s'agit-il, mon ami?

— Je vous ai déclaré que je n'avais jamais parlé d'amour à miss Palfrey; la vérité m'ordonne d'ajouter que je ne l'en aime pas moins pour cela.

— Êtes-vous fou? s'écria M. Dent, s'arrêtant court au milieu de la route.

— C'est malheureux, reprit humblement John, mais il y a des choses que l'on ne peut empêcher.

L'œil courroucé de M. Dent s'était fixé sur l'hôpital, dont la silhouette de brique apparaissait à gauche. John suivit la direction de ce regard et rougit. — Vous figurez-vous, demanda l'oncle, qu'une femme perdra sa jeunesse à vous attendre pour finir là-bas avec vous?

— Une femme qui n'est pas capable d'attendre pendant une, deux ou dix années l'homme qu'elle aime ne vaut pas que cet homme travaille pour elle!

— Prudence vous aime?

— Je n'ai pas dit cela, monsieur.

— Pourquoi prétendre alors qu'elle vous attendra?

— Je ne prétends rien, je me borne à supposer.

— Vous n'avez reçu de Prudence aucun encouragement?

— Non, monsieur.

— Eh bien! je compte sur votre honneur pour que vous ne lui en demandiez jamais. Je ne le supporterais pas, entendez-vous! s'écria M. Dent, devenu blême.

— Vous voudrez bien remarquer, mon oncle, que rien ne me forçait de vous confier tout ceci.

M. Dent se sentit en quelque sorte désarmé. — Vous me placez dans une position pénible, dit-il après un silence. J'étais bien aise de vous avoir à Willowbrook; mais après cet aveu...

John l'interrompit. — Il va sans dire que je pars aujourd'hui.

— Où donc vas-tu?

— En ville pour le moment.

M. Dent ne fut pas satisfait de cette réponse. Le sentiment de délicatesse qui sous le toit de son oncle avait pu sceller les lèvres du jeune homme n'aurait plus aucune raison d'être désormais, et Rivermouth lui paraissait une forte position stratégique pour assiéger Willowbrook.

— Quelle idée de perdre ton temps à Rivermouth? Tu n'y trouveras aucun débouché. Va donc à Boston plutôt, ou mieux encore à New-York.

— Je ne compte pas, une fois parti, me fixer dans l'est; j'irai dans un pays nouveau où les voies qui mènent à la fortune sont moins obstruées. Je veux m'enrichir d'un coup et revenir vite épouser miss Palfrey, si son cœur est libre.

— Vous me ferez le plaisir de ne prendre d'informations là-dessus qu'à votre retour, vociféra M. Dent avec un redoublement de colère; promettez-le-moi, je l'exige.

— Je ne ferai pas de promesses, parce que j'ai la malheureuse habitude de les tenir.

— Écoute, dit M. Dent, se maîtrisant un peu et appuyant la main sur son épaule. Il m'est pénible de voir le fils de mon frère se tourner ainsi contre moi et contre le sens commun. Assez de sottises, John! Va-t'en seulement à New-York, et tu auras les capitaux qu'il te faut pour une affaire ou une profession de ton goût, si tu prends l'honnête engagement de renoncer à Prudence.

— Impossible, je l'aime.

Il l'avait déjà dit, mais cette fois il le répéta avec tant de passion que M. Dent se sentit frappé au cœur.

— Je l'aime, et je me mépriserais, si j'étais capable de me laisser acheter. Toutes les chances sont contre moi, je le sais, mais je peux essayer du moins de me montrer digne d'elle.

— Belles phrases! Combien y a-t-il de filles dont vous ayez été amoureux déjà?

— Sept ou huit, autant que je puis m'en souvenir, répliqua le jeune homme avec candeur, mais ce n'étaient pas des Prudence Palfrey. Je pense que, lorsqu'un homme aime une pareille femme, il n'aime qu'une fois.

— Voilà ce que c'est que d'écrire des vers et de bayer à la lune!

Où diable avez-vous pris ces goûts-là? Votre père était un homme simple et pratique; moi-même dans ma jeunesse...

— Vous étiez amoureux de Mercy Gardner, s'écria John, et vous n'avez jamais aimé qu'elle!

Cette riposte faillit déconcerter M. Dent, mais il para le coup. — Ne pouvant l'avoir, j'en ai pris mon parti comme un homme raisonnable. Agissez de même avec sa fille.

— Mais je ne suis pas sûr, moi, de ne point obtenir sa fille... un jour.

— Je vous la refuse.

John fit sauter avec sa canne la tête d'un chardon. — Quand elle m'aura congédié elle-même, il sera temps d'appeler à mon secours la philosophie et le bon sens particuliers à la famille Dent.

La fureur de l'oncle éclata de plus belle, et il faut avouer que l'attitude du neveu était exaspérante. — Vous refusez de quitter Rivermouth?

— Oui, pour le moment.

— Vous ne voulez pas promettre de ne jamais parler de votre sotte passion à miss Palfrey?

— Je ne le puis.

— Eh bien! je vous défends, monsieur, de vous présenter dans la maison qu'elle habite, de lui parler même, si vous la rencontrez. A partir de ce moment, il n'y a plus rien de commun entre nous. — Et l'oncle tourna les talons pour reprendre le chemin de Willowbrook, oubliant tout à fait l'écheveau de laine à tapisserie que Prudence l'avait chargé de lui rapporter de Rivermouth.

Le neveu regarda son cigare, qui s'était éteint, le jeta dans un buisson, et continua de marcher vers la ville.

John Dent ne revint pas dîner à Willowbrook. Le repas se passa dans un silence insolite, M. Dent était préoccupé, Prudence sentait flotter dans l'air une influence hostile à la conversation. Deux ou trois fois son tuteur leva les yeux comme s'il allait lui adresser la parole, puis il parut changer d'avis. — Où est mon cousin John? demanda enfin Prudence.

— Tiens, c'est vrai; j'ai oublié de te dire qu'il ne devait pas rentrer dîner; il est invité en ville.

— Chez les Blydenburgh?

Il existait une certaine Véronique Blydenburgh, très jolie personne par parenthèse.

— Je ne sais; comment le saurais-je? dit M. Dent d'un air crispé.

— Sera-t-il de retour pour le thé? demanda Prudence après une pause.

— Je ne pense pas qu'il rentre... Il a des affaires en ville qui l'oc-

cuperont pendant quelques jours, et puis il partira. Il m'a chargé de ses adieux pour toi, ajouta M. Dent, s'efforçant d'atténuer la brusquerie du départ de son neveu par cette aimable invention; puis il sortit de la salle à manger.

— Il ne reviendra plus, il m'envoie ses adieux, se dit Prudence, voilà qui est poli après avoir été notre hôte pendant six semaines! — Elle se rappela la promenade que le cousin John avait faite le matin avec son oncle, et devint pensive.

Deux heures après, comme Prudence et son tuteur étaient assis sur la piazza, Clem Hoyt, le Mercure de la localité, vint demander la malle de M. John Dent et apporter pour miss Palfrey un billet non cacheté que M. Dent lui tendit avec une grimace indescriptible. Le jeune homme exprimait son regret de ne pouvoir prendre personnellement congé d'elle; il était rappelé à l'improviste, mais n'oublierait jamais son aimable accueil. C'était tout.

Prudence tourna et retourna ce billet, presque aussi laconique que celui du roi dans *Ruy Blas*, pour voir si aucun *post-scriptum* ne lui avait échappé, puis le remit dans l'enveloppe. — Oncle Ralph, dit-elle, je sais que quelque chose de désagréable est arrivé.

M. Dent se renversa sur sa chaise sans répondre.

— Qu'est-ce? vous êtes-vous querellés?

— Nous avons eu une discussion.

— A quel propos?

— A propos d'argent.

— S'il ne s'agissait que d'argent, cela ne me regarde pas.

— Il s'est rendu ridicule sous tous les rapports, dit assez étourdiment M. Dent.

— Il ne s'agissait pas que d'argent, répondit Prudence, le regardant droit dans les yeux. Mon oncle, si j'étais mêlée le moins du monde dans la discussion, il faudrait me le dire. Je serais trop malheureuse d'être une cause de mésintelligence, sans savoir ce que j'ai fait, exposée par conséquent à retomber dans les mêmes torts.

— Tu n'as eu aucuns torts, mon enfant; ils sont tous du côté de John, et, puisque tu y tiens, je vais te mettre au courant. — Mais M. Dent ne savait comment faire; fallait-il traiter la chose légèrement ou la prendre au sérieux?

— Eh bien?.. insista la jeune fille.

— Eh bien! il m'a fait l'honneur ce matin de me déclarer son amour pour toi. As-tu jamais imaginé rien d'aussi absurde?

— Vous trouvez absurde que quelqu'un m'aime?

— Non pas, mais que John se permette d'être amoureux de qui que ce soit dans sa position. J'ai tâché de lui faire comprendre qu'il ne pouvait songer au mariage sans folie. Mets-toi hors de cause, que

ferait-il d'une femme? Ce serait une meule à son cou. Je lui ai donc fait toute l'opposition possible, offrant de l'aider dans ses affaires, s'il voulait se conduire en garçon sensé.

— C'est-à-dire s'il voulait n'aimer personne.

— Précisément.

— Et qu'a-t-il répondu? demanda Prudence, s'appuyant sur le bras de son tuteur, les yeux levés vers lui avec un sourire persuasif. — M. Dent fut content de voir qu'elle prenait cette communication avec autant de calme, et pensa que décidément le mieux était de rire.

— Il m'a envoyé au diable... Non, il ne l'a pas dit, mais il l'a pensé; il m'a déclaré qu'il s'en irait là où l'on peut faire fortune en quelques semaines, en quelques heures, que sais-je? Bref, il a refusé secours et conseils.

— Alors vous vous êtes fâché?

— Si bien que je lui ai interdit de reparaître chez moi.

La main de Prudence appuyée sur l'épaule de son tuteur retomba par un mouvement rapide comme l'éclair.

— Vous l'avez chassé!

— Le mot est peut-être un peu fort.

— Parce qu'il s'est montré honnête homme en ne me parlant pas de son amour et brave en vous le confiant, vous l'avez chassé! — Les yeux de Prudence étincelaient; ils n'en étaient que plus beaux peut-être, mais M. Dent, qui ne se rappelait pas qu'elle l'eût jamais regardé ainsi, éprouva un tout autre sentiment que de l'admiration, de l'effroi plutôt, une angoisse étrange. En ce moment, Prudence ressemblait si peu à elle-même!

— Grand Dieu! s'écria-t-il, tu ne prétends pas dire que tu aimes ce garçon?

— Je l'aime! répliqua Prudence, les joues en feu. Je n'y songeais pas; c'est votre faute. Je l'ai ruiné, je l'ai rendu malheureux, je l'épouserais demain, s'il me le demandait.

— Tu perds la tête. Que voulais-tu que je fisse?

— Vous pouviez me l'envoyer.

M. Dent ne trouva pas de paroles pour exprimer son saisissement; d'ailleurs Prudence, sans lui laisser le temps de répondre, était rentrée dans la maison.

— Elle l'aime, se dit-il d'une voix éteinte en s'appuyant lourdement à la balustrade comme s'il eût reçu quelque blessure mortelle, — elle l'aime! ma Prudence!

Entre son neveu et sa pupille, M. Ralph Dent passa une rude journée.

Si John Dent avait pu surprendre seulement un vague écho des

paroles de Prudence Palfrey, il ne se serait pas senti triste et isolé comme il l'était là-bas à Rivermouth, s'efforçant de lire des bouquins moisis sur les sujets les plus épineux de la controverse religieuse, empruntés à la bibliothèque du pasteur Hawkins, quitte à les abandonner bientôt pour errer au bord de la rivière en cherchant tels points de l'horizon où l'on apercevait les cheminées de Willowbrook. Huit jours s'étaient écoulés depuis sa rupture avec son oncle et avaient mûri ses projets. Il avait résolu, en compagnie d'un autre chevalier errant, son ancien camarade d'école, de se rendre à San-Francisco et de là dans la région des mines. Le temps était loin, hélas! où l'industrie particulière déterrait des trésors en Californie, mais il s'était persuadé que sa fortune se ferait ainsi.

Dans la bibliothèque du pasteur, il y avait, outre un ouvrage sur la métallographie, certaine histoire de la fièvre de l'or en Californie. Le jeune Dent médita ces volumes comme le héros de Cervantes les romans de chevalerie, jusqu'à ce que son cerveau fût quelque peu fêlé, puis, toujours comme le crédule gentilhomme de la Manche, John Dent ne manqua pas de trouver un esprit plus simple que le sien auquel il pût inoculer sa folie. Ce nouveau Sancho fut le fils du doyen Twombly, Joseph. — Leurs préparatifs ne furent pas longs. Joseph Twombly, gagné par l'enthousiasme de son camarade, brûlait de partir; mais John s'attardait irrésolu dans la vieille ville, au bord de l'eau.

Cependant Prudence avait perdu sa gaîté, elle avait perdu aussi les roses de son teint, mais celles-ci renaissaient impétueusement chaque fois que lui revenait la pensée de la confession qu'elle avait faite à son tuteur. En somme, elle en était presque aussi étonnée que lui, et depuis cette après-midi mémorable le nom de John n'avait été prononcé par personne. Au point où en étaient les choses, Prudence ne pouvait aller à Rivermouth; par l'aveu de son amour pour un homme qui ne le lui avait pas demandé, elle s'était condamnée à ne plus mettre les pieds en ville tant que le jeune Dent y résiderait. Ceci impliquait pour la pauvre fille une privation pénible, car elle eût aspiré à porter ses peines au bon vieux pasteur qui l'avait consolée dans toutes les tribulations dont elle pouvait se souvenir. Vers la fin de la seconde semaine, son impatience devint intolérable. Sans doute John était parti depuis longtemps; mais, en admettant qu'il restât, allait-elle donc se cloîtrer pour jamais comme une religieuse?

A déjeuner, elle dit : — Je vais en ville ce matin.

— Veux-tu le phaéton? demanda M. Dent sans effusion.

— Je préfère marcher, l'exercice m'est nécessaire.

— Mais...

— Si vous supposez que je vais courir après un jeune homme qui se sauve devant moi, interrompit Prudence avec un singulier emportement, je resterai.

— Je ne suppose rien de semblable. Tu es bizarre depuis quelque temps. Peut-être souffres-tu de n'être pas guidée par une main plus douce que la mienne, car jamais tu n'as eu autant qu'à présent besoin de direction sage. Je voudrais savoir quelles paroles ta mère, si elle vivait, adresserait à son enfant.

Prudence se leva, et, se rapprochant de lui : — Si ma mère était ici, elle m'engagerait à vous demander pardon pour tout l'ennui que je vous ai causé depuis mon enfance. Je regrette bien d'avoir pris feu comme je l'ai fait l'autre soir.

M. Dent sourit assez tristement, mais enfin c'était la première fois depuis quinze jours qu'il souriait, et pour Prudence ce fut comme un rayon de soleil après le brouillard. Le nuage qui était entre eux s'écarta momentanément, quitte à faire halte un peu plus loin, car la vie de ces deux êtres ne pouvait plus jamais redevenir exactement ce qu'elle avait été. — Si vous désirez que je ne sorte pas,... dit humblement Prudence.

M. Dent répondit qu'il ne désirait rien de semblable, fit effort pour paraître insouciant et lui demanda seulement de rentrer aussi vite que possible. Prudence le promit; elle était résolue à se conduire avec une extrême réserve. Déjà elle n'en était plus à vouloir épouser John dès le lendemain pour peu qu'il en eût envie; elle l'aimait, et cet amour ne devait point être une meule attachée à son cou. Comme elle approchait de la ville, les pulsations de son cœur se précipitèrent. — Si par hasard il était encore là! si elle allait le rencontrer sur le pont, se trouver en face de lui au coin d'une rue à l'improviste! Serait-il assez fat pour supposer qu'elle le cherchait? Le sang lui monta jusqu'au front, et elle fut presque tentée de retourner sur ses pas; mais avec un mouvement de tête impérieux elle avança. En évitant les rues les plus fréquentées, Prudence atteignit sans accident la porte du presbytère. Séparé de la rue par un écran de feuilles de vigne, John Dent, le sourcil contracté, lisait *la Richesse des nations* d'Adam Smith. Il leva de son livre un regard fatigué et la reconnut. Au moment même, elle l'apercevait.

— Je... je vous croyais parti, balbutia-t-elle.

— Non, pas encore, dit John, dont la physionomie rayonna; je ne pouvais me décider à partir sans vous revoir, et naturellement je ne pouvais rentrer dans la maison.

— Vous attendiez que je vinsse à vous! s'écria la jeune fille devenant pourpre. Vous auriez pu attendre longtemps, si je m'en étais doutée!

— Alors vous m'en voulez aussi?

— Je vous en veux beaucoup! Vous avez eu grand tort de vous quereller avec votre oncle, votre unique ami.

— C'est qu'il ne m'a pas laissé le choix. J'allais le trouver dans un moment de grand trouble pour obtenir de lui un conseil bienveillant, et il ne m'a témoigné que de la dureté... Mais à moins qu'il ne vous ait dit le sujet de notre querelle, je ne vous en parlerai pas. Vous l'a-t-il dit, Prudence? — Elle fit lentement un signe de tête affirmatif. — Quelle consolation j'éprouve à vous revoir une fois encore! M. le curé, vous le savez, était l'intime ami de mon père quand notre famille habitait cette ville. Il a été excellent pour moi; ce sont pourtant les heures les plus longues, les plus misérables de ma vie que j'ai passées sur ce banc.

Plus d'une fois depuis, Prudence se rappela ces paroles, assise désolée sur le même banc, à l'ombre des treilles.

— Tout cela est passé, vous voici; mais je n'y aurais pas résisté une semaine de plus, même avec l'espérance de vous voir à la fin. Prudence, il y a plusieurs choses que je voudrais vous dire et je ne sais comment m'y prendre, puis-je essayer?

— Cela dépend, répliqua Prudence. Il est des choses que vous ne devez pas me dire.

— Que je vous aime par exemple?

— C'est inutile.

— En effet, mon oncle Ralph m'a épargné la confusion d'un aveu. S'il avait eu confiance en moi, je serais parti probablement sans prononcer ce mot, mais je ne vois pas quel mal il peut y avoir à parler maintenant que vous savez tout. Je suis fier de vous aimer, je sais que je serai malheureux peut-être toute ma vie; n'importe, ce malheur est mon bien unique.

— Mais je ne vous ai jamais permis...

— Vous vous placez là sur un terrain dangereux. Si vous me haïssez, ne me le dites pas, de grâce; si vous m'aimez, ne me le dites pas non plus, je n'aurais pas la force de l'entendre. Je vous jure sur l'honneur que je ne voudrais *savoir* pour rien au monde.

Par une exception rare, Prudence avait un amant prêt à se lier pieds et poings pour elle et qui de sa part ne voulait pas de sermens, eût-elle été disposée à lui en faire. John ne demandait qu'à emporter la faible dose d'espérance que peut laisser l'incertitude, et en cela peut-être était-il sage.

— Vous parlez d'amour et de haine, dit Prudence en traçant des hiéroglyphes du bout de sa bottine, comme s'il n'y avait rien entre les deux. Qu'est-ce qui m'empêche de rester votre amie? Je m'intéresse vivement à vos projets, et je suis contente d'en pouvoir parler avec vous. Où donc irez-vous en quittant Rivermouth?

— En Californie.

— Si loin!

— Jusqu'aux mines; c'est le chemin le plus court qui puisse me conduire à la fortune. Je manque de l'espèce d'énergie qui aide un homme à gagner laborieusement sa vie au jour le jour; une rude tâche en revanche ne m'effraie point, je ne demande pas mieux que d'abattre en quelques mois la besogne de la moitié d'une vie, pourvu que je sois payé en bloc, en bloc, entendez-vous? Je ne me soucie pas de devenir riche petit à petit. Soyez-en sûre, Prudence, je tomberai sur quelque pépite monstre, il est impossible qu'on les ait toutes trouvées.

— Espérons-le, répliqua Prudence souriante.

John ne souriait pas; tandis qu'il parlait, son visage s'enflammait comme s'il eût vu des couches d'or épaisses remplacer les plates-bandes de soucis du pasteur.

— J'ai une théorie à moi, poursuivit-il, je suis persuadé qu'aucun homme ne peut désirer une chose comme je désire celle-ci sans l'atteindre. Je reviendrai indépendant ou jamais. Ma bourse une fois pleine, je vous demanderai d'être ma femme... C'est dit! M'en voulez-vous encore?

— Pas beaucoup, répondit Prudence; mais si pendant ce temps-là j'avais épousé le vieux Robin Gray (1)?

— Vous êtes libre... Je le haïrai... Non, quel droit aurais-je de le haïr? Je l'envierai, voilà tout. Et si Robin Gray est pauvre, peut-être serai-je facilement magnanime et lui donnerai-je mon or. A quoi me servirait-il sans vous? Et puis je retournerai au désert.

Il dit ceci avec un rire lugubre, et Prudence rit comme lui, le cœur serré. Il lui fallut un effort pour ne pas répondre qu'elle ne se marierait jamais, dût-elle l'attendre mille ans. S'il lui eût demandé simplement : — M'aimez-vous? — ses sages résolutions se seraient envolées; s'il l'eût priée de partir pour les champs d'or avec lui, elle aurait noué les brides de son chapeau et placé sa main dans la sienne, mais le moment propice passa.

Elle s'était assise sur le petit banc à l'extrémité de la piazza, au grand regret de la veuve Mugridge, qui d'une mansarde de l'autre côté de la rue surveillait fiévreusement ce tête-à-tête. — Maintenant, dit-elle, il me faut partir. Mon oncle s'étonnera que je sois restée si longtemps, et je n'ai pas vu M. le curé.

Elle se leva.

— Pourrai-je vous écrire? demanda John. Oh! deux lettres seulement, ajouta-t-il avec précipitation, l'une en arrivant là-bas et l'autre six mois après pour vous apprendre le résultat de mon ex-

(1) *Auld Robin Gray* est un personnage populaire de vieille ballade écossaise.

pédition. Comme j'enverrai ces lettres sous le couvert de M. Dent, il n'y aura pas d'inconvénient. Je ne vous demande point de me répondre.

— Malgré ce qui s'est passé, dit Prudence, je suis sûre que votre oncle sera content de suivre vos mouvemens, et qu'il vous souhaitera le succès. Quand partez-vous?

— Demain. A présent, je vous ai vue, rien ne nous retient plus.

— Nous?.. Vous ne partez donc pas seul?

— Non, Joe Twombly m'accompagne, vous savez, le fils du doyen, un bon garçon. Sa famille a crié d'abord, il a eu à lutter contre les vieux parens, six grandes sœurs, les jumeaux, le *baby*. Il se livre au charme des adieux depuis la semaine dernière. Je l'envie de laisser tant de chagrins derrière lui; moi, je n'ai dans le monde entier que vous et le pasteur Hawkins, et je n'ai pas la prétention que, pour votre part, vous me regrettiez comme feraient six grandes sœurs réunies.

— Mais j'ai autant de chagrin que l'une d'elles, dit Prudence lui tendant sa main dégantée, qu'il tint longtemps entre les siennes. Cette main était froide comme la neige dont elle avait la blancheur.

— Je voudrais savoir pourtant ce que fait cette petite Palfrey avec le neveu du squire Dent, marmotta la veuve Mugridge, son cou de pélican tendu par la fenêtre.

— Vous pleurez? Est-il possible que vous pleuriez? s'écria John.

— Oui, je pleure, dit Prudence, le regardant à travers deux grosses larmes qui s'obstinaient à couler depuis quelque temps. N'est-ce pas le droit d'une sœur?..

— Si vous êtes ma sœur... — John hésitait, elle soupira. — Si vous êtes ma sœur, vous me laisserez vous embrasser.

Il baissa la tête vers la sienne, et un baiser fut échangé.

— Qu'est-ce qui se passe? s'écria le pasteur Hawkins apparaissant tout à coup sur la porte, l'index pris dans un vaste in-folio et ses lunettes relevées sur le front.

En s'éloignant précipitamment de John, Prudence lui glissa dans la main un petit bouquet de fuchsias qu'elle portait à son corsage. Il la remercia d'un regard, et tous deux se séparèrent, Prudence Palfrey pour reprendre la vie tranquille et incolore qu'on menait à Willowbrook, et John Dent pour voler à la conquête de la toison d'or.

Prudence en rentrant ne dit rien à son tuteur de sa rencontre au presbytère. Elle n'avait pas l'intention de la lui cacher, mais toutes ces choses étaient trop nouvelles et trop émouvantes pour qu'elle en pût parler encore. Elle était agitée; une partie de la nuit elle ne dormit pas, se reprochant sa froideur. Pour elle, il allait affronter le travail, le péril, la mort peut-être, et elle l'avait laissé partir

sans prononcer le mot qui lui eût rendu tout facile, quoiqu'il prétendît le contraire. Aucune femme ne constate volontiers que la générosité est du côté de son amant; le cœur de Prudence s'exalta donc d'autant plus qu'on ne lui avait pas permis de se sacrifier le moins du monde, et elle s'endormit en faisant vœu de ne se point marier, si elle ne pouvait épouser John. Le lendemain matin, M. Dent, qui s'était rendu au marché de Rivermouth, eut l'extrême satisfaction d'apercevoir sur la plate-forme du chemin de fer son neveu et Joseph Twombly au milieu de leur bagage; mais, en rentrant chez lui, M. Dent apprit une nouvelle qui émoussa cette satisfaction.

— Dieu me pardonne si ce n'est pas M. Ralph Dent! cria une voix aiguë et chevrotante à ses côtés au moment où il débouchait sur la place. C'était la veuve Mugridge, occupée sur les marches de sa maison à quelque soin domestique. — Qui aurait pensé vous voir de si grand matin? L'oiseau matinal attrape le ver, dit-on. Vous êtes venu embarquer votre neveu, je parie ! Je les vois encore, Mlle Prudence et lui, babiller hier comme deux merles sur la piazza de M. le curé. J'aurais cru, ma foi, qu'il resterait à la fin, et Joe aussi! bon Dieu! on dit que la famille du doyen est toute sens dessus dessous...

M. Dent n'écoutait plus. Rentré chez lui, il salua Prudence d'un bonjour glacial. Il n'avait pas le cœur de lui reprocher son apparente duplicité, il n'avait de cœur pour rien. Les deux jeunes gens s'étaient réunis en secret, l'un l'avait bravé, l'autre le trompait.

Quand son neveu sur la route de Rivermouth lui avait confié ses intentions au sujet de Prudence, M. Dent s'était expliqué sans trop de peine l'indignation qu'il en éprouva. John n'était pas en effet un homme que l'on pût raisonnablement épouser; mais, sous cette opposition inspirée par de paternelles prévoyances, couvait une étrange, une indéfinissable jalousie. La déclaration d'amour de Prudence pour son cousin était tombée sur lui comme la foudre; à cette lueur, il entrevit avec effroi ses propres sentimens. M. Dent comprit nettement son devoir; ne serait-il pas impossible de le concilier avec cette étroite intimité dont Prudence et lui avaient eu l'habitude? Le moindre mot inconsidéré pouvait tout révéler à sa pupille. Cet honnête homme fit si bonne garde devant son secret que sa froideur envers Prudence devint bientôt de la dureté sous l'influence d'une perpétuelle inquiétude de se trahir.

Reconnaissant qu'elle lui avait donné quelques raisons de déplaisir, Prudence se montra disposée à toutes les avances qui peuvent amener une réconciliation; mais M. Dent ne l'encouragea pas, il était de glace au contraire. Sur ces entrefaites, une affaire l'appela et le retint quinze jours à Boston : — Il m'aura pardonné au retour, pensa Prudence; mais il revint irrité comme il était parti.

Ce soir-là, quand elle lui tendit le front avant d'aller se coucher, ainsi qu'elle l'avait toujours fait, il la repoussa. Prudence renonça depuis lors à cette caresse : — Il est encore fâché, se dit-elle, parce qu'il croit à quelque engagement entre John et moi. — Après avoir été trop timide elle était trop fière désormais pour lui raconter ce qui s'était passé chez le pasteur Hawkins. Évidemment il avait eu connaissance de cette entrevue, elle avait perdu sa confiance, son estime, et c'était chose dure à supporter, plus dure de beaucoup que l'absence de John.

Le vieux curé était l'unique ressource de Prudence à cette époque. Chaque fois que les soins du ménage le lui permettaient, elle allait droit au presbytère et restait des heures de suite assise sur le petit banc peint en vert, sous la treille, dépouillée de son feuillage désormais, où John Dent l'avait attendue. Elle l'appelait son tabouret de pénitence, et elle poussa cette pénitence jusqu'à lire *la Richesse des nations* d'Adam Smith, un exploit que peu de jeunes filles dans la Nouvelle-Angleterre ou ailleurs aient accompli. Pour elle, c'était comme un roman. Quelquefois le curé tirait son fauteuil au soleil sur la piazza, et tous deux parlaient longuement de la Californie et de John.

Si Prudence était au désespoir de la sévérité de son tuteur, celui-ci était navré de son apparente indifférence. Ils ne se voyaient plus guère qu'à table. M. Dent passait la majeure partie de son temps dans la bibliothèque, où Prudence n'osait pénétrer. Ils ne jouaient plus aux échecs ensemble, elle ne lui faisait plus de lecture après dîner. Les soirées d'automne s'écoulaient lugubres, interminables, à Willowbrook. Si M. Dent se fût proposé de forcer Prudence à regretter son neveu, Machiavel lui-même n'eût pas imaginé un meilleur système.

Après trois mois de ce supplice, M. Dent reçut du rebelle une enveloppe renfermant une lettre pour Prudence. Son premier mouvement fut de jeter cette missive au feu, le second mouvement de la porter à sa pupille, bien que le papier brûlât ses doigts comme un charbon ardent. Prudence tressaillit et devint rouge en reconnaissant l'écriture, mais elle ne prit pas la lettre et la laissa sur la table où il l'avait posée.

— Elle veut être seule pour la lire, pensa M. Dent avec amertume. Il s'éloignait quand Prudence courut à lui.

— Ne serons-nous donc plus jamais amis? dit-elle en lui touchant le bras. Je me sens comme étrangère dans cette maison qui était la mienne, et savez-vous ce que je ferai quand je serai tout à fait sûre que vous ne m'aimez plus? Je m'en irai.

Il la regarda et vit qu'elle ferait ce qu'elle disait.

— Tu t'en iras? et que deviendrais-je sans toi, malheureuse enfant?

— Je n'ai rien fait pour mériter votre colère. C'est par hasard que j'ai rencontré John Dent, je n'ai pris envers lui aucun engagement ; mais je l'aime, je l'aimerai toujours, et je ne me console pas de ne le lui avoir point dit en honnête fille. C'est mon seul tort réel. Je vous demande pardon cependant si j'ai désobéi, mais votre sévérité me blesse en attendant que votre injustice m'éloigne de vous.

Elle alla se rasseoir devant sa table à ouvrage. Chacune de ses paroles avait été pour M. Dent un coup de poignard. Était-il possible qu'il se fût montré cruel envers elle? L'altération des traits de Prudence le frappa pour la première fois. Comment depuis trois mois n'avait-il pas remarqué sa pâleur, les cercles noirs qui donnaient à ses yeux, devenus trop grands, l'éclat fébrile de la consomption. Les mains posées sur ses genoux étaient pâles, amaigries. La conscience de M. Dent lui fit d'atroces reproches. Ce n'était pas assez de dissimuler son propre secret; il avait d'autres devoirs : la santé, le bonheur de cette enfant, devaient passer avant tout le reste.

— Prudence, dit-il, pénétré de remords, j'étais aveugle et bien coupable. Sois heureuse seulement, et je ne te demanderai rien que de me pardonner d'avoir trouvé difficile de te céder au premier jeune drôle qui est venu demander ta main. Tu as été ma fille si longtemps, que la pensée de te perdre m'a rendu fou, vois-tu; mais nous ne parlerons plus de cela. Écris-lui, dis-lui de revenir, qu'il sera le bienvenu. Tout ce que j'ai est à vous deux. Qu'est-ce qui m'importe au monde, sinon ton bonheur? — Et M. Dent l'embrassa comme il l'eût fait avant que John fût venu à Rivermouth.

— Maintenant voyons ce que ce garçon peut avoir à nous dire.

Il tendit la lettre à Prudence, que cette transformation soudaine rendait muette. Elle resta une minute les yeux brillans de larmes, puis elle brisa le cachet : — Je lirai tout haut, dit-elle, reprenant ses airs d'autorité joyeuse.

La lettre venait non pas de Californie, comme ils s'y étaient attendus, mais d'un village obscur au nom baroque, quelque part sur la frontière du Montana. Les nouvelles étourdissantes de la découverte de l'or sur le territoire indien avaient brusquement modifié le plan des deux aventuriers. Au lieu de se rendre à San-Francisco, ils étaient partis pour l'autre côté des Montagnes-Rocheuses. Au Lac-Salé, où ils avaient fait halte pour acheter des outils, des tentes, des provisions, John n'avait pas trouvé le temps d'écrire, et sans doute il n'écrirait plus de quelques mois, car ils allaient s'enfoncer dans des régions sauvages où le service de la poste était des plus primitifs, régions infestées, disait-on, par des batteurs de buisns qui guettaient les convois de bagages dirigés vers les défriche-

mens et les mineurs favorisés qui revenaient avec leur butin. En outre les éclaireurs de la tribu Bannock avaient la mauvaise habitude d'arrêter la diligence et de se tatouer avec les timbres-poste des dépêches. Dans de pareilles conditions, toute communication avec les États-Unis serait difficile, impossible peut-être. Dent et Twombly faisaient partie d'un corps de quarante ou cinquante compagnons, parmi lesquels certains *placers* dont on s'était assuré d'avance devaient être partagés aussitôt leur arrivée au *cañon* de la Roche-Rouge. Pour leur part, ils s'étaient adjoint au Lac-Salé un jeune homme du nom de Nevins, qui, ayant fait fortune en Californie dès 1856, avait tout perdu par de folles spéculations. Il était venu de Nevada avec une bande nombreuse, et se trouvait sans autre propriété que les habits qu'il avait sur le dos; mais c'était un garçon supérieur sous tous les rapports, versé dans les secrets du métier et dont le concours serait précieux : il mettait son expérience au service de leur capital. John Dent paraissait radieux. S'il existait de l'or au Montana, et à cela il n'y avait pas de doute, le trio avait juré de le conquérir; trois cœurs hardis, trois paires de bras solides comme les leurs devaient venir à bout de toutes les difficultés. — Je bénis mon étoile, ajoutait John, qui a tourné l'oncle Ralph contre moi; s'il ne m'avait pas fait d'opposition, je végéterais aux environs de New-York avec un misérable salaire au lieu de marcher en compagnie de braves gens vers la fortune princière qui m'attend au *cañon* de la Roche-Rouge.

— Puisse-t-il réussir! dit M. Dent quand ils arrivèrent au bout des quatre pages incohérentes et décousues qui ne renfermaient pas une allusion au passé, sauf la courte phrase que nous venons de citer et que Prudence lut sans embarras. Elle avait redouté d'abord l'effet que produirait la lecture d'une lettre d'amour sur son tuteur, même dans l'heureuse disposition où elle le voyait, et ressentit un véritable soulagement, partagé par M. Dent, qui ne se trompait pas pourtant sur l'esprit caché de cette lettre.

— Si j'étais un homme, dit Prudence, je ne voudrais pas non plus gratter du papier dans un bureau, tandis que de nouveaux mondes pleins d'aventures et de richesses s'ouvrent au courage. Mon cousin John a eu raison de partir, et je ne souhaite pas qu'il revienne avant d'avoir accompli un effort qui lui donne confiance en lui-même.

— Crois-tu que cette qualité lui ait jamais manqué? demanda M. Dent en clignant de l'œil.

— Enfin... il s'en trouvera bien, répéta Prudence, et d'ailleurs, ajouta-t-elle avec un regard qui récompensa le digne homme de toutes ses concessions, je ne m'affligerai plus autant de son absence, puisque vous redevenez bon pour moi. Quel chagrin serait intolé-

rable quand je puis me tourner vers vous, qui avez été mon père, ma mère, mon ami, le monde entier pour moi?

Ces paroles, qui l'eussent blessé une heure auparavant, tombèrent comme du miel sur le cœur de M. Dent; il ne savait rien faire à demi et avait décidément foulé aux pieds son égoïsme et sa folie. La victoire qu'il remporta sur lui-même fut telle que, pendant les cinq mois qui suivirent l'arrivée de la lettre de John, il se contraignit plusieurs fois à faire la partie de trictrac du vieux curé. Du voyageur, on ne savait plus rien; mais John les avait préparés à ce long silence, que la jeune fille supportait avec sa bonne humeur ordinaire, remplissant, comme autrefois, la maison de soleil. — Prudence, lui dit un jour son tuteur pensif, raconte-moi comment il s'est fait que tu te sois mise à aimer John?

— Il m'aimait.

— Cela suffit donc?

— D'ailleurs vous m'y avez forcée.

— Moi?

— Sans doute, en nous faisant de l'opposition.

— Alors, si j'avais fermé les yeux et laissé John te faire la cour, tu ne l'aurais pas aimé?

— Peut-être bien.

— Je regrette de n'avoir point suivi cette voie.

— Moi aussi.

— C'était de l'entêtement alors?

— Pur entêtement, répliqua Prudence en traçant un ourlet sur son genou avec son ongle rose; puis elle appuya le coude sur son ouvrage, son menton sur sa main, et regarda d'en bas M. Dent à la manière de certain petit chérubin que vous connaissez au premier plan de la madone de Saint-Sixte. Il se replongea dans son journal et n'ajouta rien.

La période de sa vie qui avait précédé la visite de John faisait à Prudence l'effet d'une époque préhistorique dont elle ne pouvait se croire contemporaine. Cette existence avait été nulle, sans couleur, composée de mille riens heureux; maintenant tout se compliquait et tout devenait possible. Un nouvel avenir s'ouvrait devant elle, très différent de celui qui lui avait montré jusque-là Prudence Palfrey passant du chapeau rond de la petite fille à la capote plus sérieuse de la demoiselle mûre, puis aux lunettes d'argent de la vieillesse, — maîtresse de Willowbrook sous ces différens aspects et versant du thé à son tuteur quand elle n'exécutait pas les chefs-d'œuvre de tricot destinés à des loteries au bénéfice des petits païens. Ce tableau tranquille, avec le cimetière, qui se mêle à toutes nos évocations de l'avenir, bien vert et bien fleuri tout au fond, n'avait pas été sans charme pour Prudence, et désormais cependant

il ne lui suffisait plus. Près d'une année s'écoula; d'abord soutenue par l'attente, elle commença vaguement à partager l'inquiétude des Twombly, qui, eux aussi, restaient sans nouvelles de Joseph.

— Tu te rappelles ce qu'il nous a dit sur l'incertitude de la poste, faisait observer M. Dent; probablement les guerriers bannocks sont à l'heure qu'il est réunis en conseil autour du feu pour déchiffrer sa dernière épître en se demandant quel peut bien être son but.

Prudence sourit, mais sans se laisser rassurer; elle avait le pressentiment que tout n'allait pas bien pour les trois associés; enfin arriva une lettre qui la fit pâlir jusqu'aux lèvres et qui fut déposée, pour y devenir jaune avec le temps, dans le tiroir du pupître de sa chambre à coucher. Il était question dans cette lettre de trahison, de naufrage, de désespoir. Une grande calamité s'était appesantie sur John Dent. Il avait fait sa *pile* et l'avait perdue! C'est tout un poème. Le peu que j'en donne ici est tiré du récit verbal de Joseph Twombly et des fragmens d'un journal où John Dent, à de longs intervalles, marquait ses impressions et ses aventures à cette époque.

III.

Par une après-midi de la seconde moitié de septembre, la caravane à laquelle s'étaient joints John Dent, Twombly et Nevins fit halte sur l'étroit sentier qui escaladait le flanc d'une montagne du Montana oriental. Se penchant au-dessus du précipice, les mains appuyées au pommeau de la selle, ils virent à leurs pieds la terre promise. Sur l'une des rives d'un cours d'eau impétueux que dore le reflet des pics plus lointains embrasés par le soleil, gisait une cité de huttes et de tentes d'où s'élevaient lentement çà et là des spirales de fumée. Le long du *cañon* (1), parallèlement au fil de l'eau, s'agitaient sans cesse comme autant de fourmis des centaines de figures bleues, rouges, grises, des mineurs au travail. De temps à autre, un rayon se posait sur la pointe de quelque outil soulevé en l'air, d'où jaillissait une étincelle. C'était le désert : toute cette activité de la vie humaine ne suffisait pas à chasser l'esprit d'isolement qui depuis l'origine du monde y étendait ses ailes. Des montagnes sauvages s'élevant dans les nues, telles que des remparts inexpugnables, l'enfermaient de toutes parts; il semblait qu'un miracle eût été nécessaire pour conduire le pied de l'homme dans cette solitude intérieure. Combien elle était délicieuse, inondée ainsi des rougeurs du couchant! Et comment s'étonner que les

(1) Passe ou gorge à parois perpendiculaires usées par l'écoulement des eaux.

voyageurs rompus de fatigue l'eussent contemplée avec une sorte de doute, comme s'ils eussent craint de voir s'évanouir le mirage?

— Dent, dit George Nevins d'une voix basse pleine d'autorité, il y a de l'or ici.—Puis il demeura immobile pendant quelques minutes, examinant le *cañon* sous tous ses aspects. — L'or qui est là-bas, poursuivit-il du même ton, est pulvérisé; il se cache dans des crevasses secrètes ou dans les sables de la rivière; ce sera une rude besogne pour l'attraper...

— Mais il y a de l'or?

— Des tonnes pour qui saura trouver les bons endroits.

— Et des pépites?

— Sans doute.

— En avant! cria John Dent, enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval. Le reste des cavaliers, reposés par cette halte, le suivirent, descendant à fond de train le sentier et faisant sonner leurs éperons à l'espagnole. Ils entrèrent ainsi dans les mines du Montana.

Plus d'une fois pendant leur voyage à la Roche-Rouge, qui n'avait pas été sans périls, Dent et Twombly s'étaient bien trouvés de l'expérience et de la présence d'esprit de Nevins; ce jour-là, en atteignant le *cañon*, ils se félicitèrent plus que jamais de l'avoir choisi pour associé. Deux mineurs, qui creusaient un puits au-dessous d'eux dans le ravin, avaient empiété sur leur *placer* et semblaient peu disposés à céder un certain coin de terre commodément situé pour le lavage. Nevins mesura froidement le terrain, replanta les jalons, qui avaient été retirés, à leur place primitive, tout en souriant, mais d'un sourire méchant, qui sans doute imposa aux hommes, car, après l'avoir considéré, sombres et boudeurs pendant quelques minutes, l'un des deux s'approcha de son camarade, lui parla brièvement à l'oreille, puis ils s'éloignèrent en jetant de temps à autre un regard furtif par-dessus leur épaule.

Dent et Twombly suivaient cette scène avec curiosité; le premier aurait discuté avec eux, leur eût prouvé par *A* plus *B* qu'ils avaient tort; le second eût consenti à un compromis en partageant l'espace en litige, mais Nevins était un vieux routier et savait tenir ferme. — Quiconque hésite ici est perdu, dit-il à ses compagnons. Si je n'avais pas été prêt à tout, ils m'auraient tué; mais ils ont senti leur maître.

— Diable! s'écria Twombly, quel individu féroce vous faites!

— Attendez! vous ignorez encore au milieu de quel peuple nous sommes. Çà et là il peut se trouver un brave garçon, c'est possible, mais quant au reste, gibier de potence! des grecs de San-Francisco, des ruffians du Colorado et de Nevada, des gredins de partout. Nos

concitoyens, dans la florissante cité de la Roche-Rouge, forment l'écume par excellence de la société; ou je me trompe fort, ou les détonations du revolver deviendront aussi familières à vos oreilles que le coassement des grenouilles là-bas parmi les aulnes.

Ce tableau peu flatteur avait l'exactitude d'une photographie. Le bruit de la découverte de riches *placers* dans le Montana avait couru comme une traînée de poudre à travers les territoires et les états de la fontière; deux mois auparavant, le silence de cette vallée n'était troublé que par le cri de quelque bête fauve. Il arriva qu'un trappeur qui s'était égaré dans la gorge dût y passer la nuit. Le lendemain, en déjeunant, il planta son couteau dans la terre auprès de lui; en le retirant il vit une paillette jaune briller sur un peu de boue qui adhérait à la lame. Le trappeur se leva et marqua tranquillement son *placer*. Il savait que de telles découvertes ne restent jamais secrètes; deux mois après en effet il y avait dans le *cañon* une ville bourdonnante de plus de deux mille âmes. Tous les *désespérés* des deux sexes qui ne pouvaient vivre ailleurs s'y rassemblèrent pour former le noyau de cette bande dite d'Henry Plummer, qui hanta les défilés de la montagne, pillant, assassinant, jusqu'à ce que les comités de vigilance en fussent venus à bout.

« Nevins ne s'est pas plus trompé sur le caractère géologique que sur le caractère moral de l'endroit, écrivait John Dent dans son journal à la date du 12 octobre, tout le long de la rivière est répandue la poussière d'or, et quelques chercheurs heureux ont découvert de riches poches; mais quant à ces pépites massives qui rendaient fous les hommes de 49, nous n'en avons encore vu aucune, bien qu'on raconte qu'un métis en ait trouvé une aussi grosse qu'une noix de coco. »

Pendant une quinzaine de jours, les trois aventuriers travaillèrent avec acharnement, prenant à peine le temps de manger; le soir, ils tombaient de fatigue comme des bêtes de somme, et au bout de la seconde semaine ils n'avaient pas trouvé d'or; vers la fin de la troisième, ils récoltaient chacun près d'un dollar par jour, la moitié du salaire d'un laboureur dans l'est. Avec un gros soupir, John Dent fit observer que le *placer* pourrait bien ne servir qu'à recevoir leurs os.

— Je n'aime jamais gagner la première partie, répondit Nevins, cela porte malheur.

— Les gens de Sacramento, au-dessous de nous, tirent sept cents dollars par semaine, hasarda timidement Twombly.

— Notre tour viendra, dit Nevins avec calme.

C'était un dimanche. Le trio observait le repos du septième jour comme tout le reste du camp en général. Il y avait foule dans les cabarets et les tripots. Au coucher du soleil, la salle de danse, la

Hurdy-Gurdy House (1), comme on l'appelait, devait s'ouvrir. On n'eût trouvé dehors que quelques groupes de mineurs malheureux qui vomissaient des anathèmes contre leur guignon, en attendant une invitation à boire; durant toute la journée du dimanche, une odeur de liqueurs fortes mêlées flottait sur la Roche-Rouge.

Les trois amis, errans par la ville pour voir ce qui se passait, arrivèrent à la porte d'un *salon* encombré de monde. A l'une des tables, un homme venait d'être mortellement blessé, ses camarades l'emportaient, un revolver encore fumant dans sa main crispée. Derrière le corps, certain boiteux paraissait conduire le deuil, le chapeau du défunt au bout d'un bâton. La foule s'ouvrit pour laisser défiler cette procession au moment même où passaient John Dent et Twombly, qui se détournèrent le cœur serré; Nevins regarda d'un air à demi curieux, en caressant sa longue barbe blonde. — Et c'est aujourd'hui dimanche! pensa le pauvre John. A Rivermouth, le vieux sacristain sonne le service de l'après-midi; mon oncle et ma petite amie sont dans leur banc,... je les vois d'ici; mon oncle va s'endormir, Prudence ressemble à une rose, et M. le curé, Dieu garde ses cheveux blancs! monte en chaire, vêtu de son plus bel habit, tout luisant aux coutures. Dehors, les grands peupliers argentés, la rue silencieuse, le soleil qui tombe sur tout cela comme une bénédiction... — L'atmosphère épaisse du camp l'étouffait tandis qu'il évoquait ce tableau; il aspirait à être seul, et, s'écartant de ses compagnons, alla errer derrière la dernière rangée de cabanes, puis dans le ravin désert. Là, il s'assit sur une saillie du rocher, et les coudes sur ses genoux se mit à rêver. Bientôt il tira de son portefeuille un petit bouquet flétri qu'il garda dans sa main l'espace d'une demi-heure et plus, le contemplant d'une façon qui parut idiote à tel *gentleman* au chapeau rabattu, au paletot taillé dans une couverture, qui creusait un puits en travers du ravin. Qu'il faut peu de chose pour occuper un homme quand il est seul! Cette poignée de fuchsias flétris faisait oublier au pauvre garçon les milliers de milles qui s'étendaient entre lui et la Nouvelle-Angleterre; elle le ramenait à travers l'espace au petit port de mer *yankee* où il était né, comme l'eût fait le chapeau magique de Fortunatus. Le soleil était couché quand John, pensif, rentra dans le camp, où Nevins et Twombly le cherchaient. — Enfin te voici! s'écria ce dernier. C'est une grande imprudence de s'en aller flâner tout seul ainsi. Que diable faisais-tu?

— Quelque chose de rare, je pensais.

— Le mal du pays ? dit Nevins.

— Un peu.

(1) La maison de la vielle.

Ils marchèrent en silence. Brusquement Nevins s'arrêta.

— Qu'est-ce que vous tenez là ?

— Un morceau de roche que j'ai ramassé tout à l'heure. Dites-moi vous-même ce que c'est.

Et Dent lança le fragment de rocher à Nevins.

— De la pyrite, dit celui-ci en le jetant avec dédain. Venez souper.

Aussitôt qu'ils furent sous leur tente, il appuya la main sur l'épaule de Dent : — Vous rappelleriez-vous par hasard l'endroit où vous avez ramassé ce morceau de roche?

— Oui ; pourquoi?

— Oh ! rien... seulement c'est le plus bel échantillon d'argent que nous ayons chance de rencontrer.

— D'argent ! répéta John, et vous l'avez jeté !

— Je le retrouverai vite, si vous savez vous taire. N'avez-vous donc pas remarqué ces gars qui nous épiaient ? Il convient d'avoir l'œil ouvert ici le jour du sabbat !

Ce Nevins était un caractère, bien qu'il fût malaisé de définir si le caractère était bon ou mauvais. Dans les gorges, le pic et la bêche à la main, ce n'était qu'un mineur rompu à son métier ; à cheval, il se transformait en centaure, comme un vrai Comanche ; quand une question de science ou de littérature était soulevée par John, il répondait en homme qui a lu et réfléchi.

Depuis l'heure où ils l'avaient rencontré dans la cité du Lac-Salé, il avait été une énigme pour ses deux associés. Son intelligence, ses manières étaient si peu en rapport avec sa condition ! Mais après tout il en était de même pour John Dent. Nevins paraissait être la franchise même, et, s'il disait peu de chose de son passé, n'hésitait jamais cependant à en parler, comme un homme qui n'a rien à cacher. Un seul point était parfaitement clair, c'est que, comme associé, il valait son pesant d'or.

Certaine veine bleue qui traversait en zigzag la cassure du fragment de quartz que John Dent avait trouvé sur le flanc de la montagne avait suffi pour édifier Nevins. Huit jours après, le bruit se répandit à travers la Roche-Rouge qu'un filon d'argent d'une richesse surprenante avait été découvert en avançant dans la vallée. Ce même soir, John écrivit à Prudence une longue lettre qui ne parvint jamais à destination, car trois nuits plus tard les *agens* de grand chemin, ayant rattrapé la malle, noyèrent dans un marécage le sac aux dépêches. Peut-être y avait-il plus de vérité qu'il ne le supposait lui-même dans le tableau que M. Dent avait fait à sa pupille des chefs bannocks ahuris par la rhétorique de John. — Les rêves de fortune de ce dernier se fussent réalisés en quelques

mois, si malheureusement le filon d'argent n'eût interrompu soudain ses largesses. Au moment où les trois jeunes gens prenaient l'habitude de se considérer les uns les autres comme des millionnaires, le filon, qui avait alors six pieds de large, commença sans merci à se rétrécir de jour en jour. Au bout d'une quinzaine, il n'avait pas plus d'épaisseur qu'une lame de couteau ; ensuite il disparut complétement. Après un mois de travail acharné pour en retrouver la trace, il fallut y renoncer.

— N'importe, dit Nevins, nous avons fait une bonne prise, grâce à vous, Dent, car c'est vous qui avez mis le doigt dessus.

— Mes chances sont les vôtres et celles de Twombly, répondit simplement John.

C'était une bonne prise en effet, car, tous frais d'exploitation et de bocard payés, ils se trouvèrent possesseurs de trente mille dollars environ. Leur pile était si considérable et on en exagérait l'importance de telle sorte qu'ils gardaient désormais la tente, chacun à son tour tandis que travaillaient les deux autres. La présence de voleurs dans le camp ayant été prouvée, la peur de perdre le fruit de leur travail les poursuivait comme un cauchemar. Dent avait une autre crainte, l'approche de l'hiver; mais sur ce point Nevins le rassura. Bien que le froid fût rigoureux dans le Montana, ils en seraient quittes, habitant une vallée bien abritée, pour se résigner à quelques semaines d'inaction.

Leur filon épuisé, ils passèrent à de nouvelles recherches, et après quelques tâtonnemens réussirent pour la seconde fois, grâce à Twombly, qui joua sans y entendre malice le rôle de Christophe Colomb : il s'agissait d'or, et, bien que cette trouvaille fût moins fructueuse que la première, elle eut encore de beaux résultats. C'était un rude travail, mais quel homme ne courrait le risque d'avoir l'échine rompue à un tel prix? La saison qu'avait redoutée John Dent s'écoula propice après tout, le printemps revint emplir la vallée jusqu'au bord pour ainsi dire de suaves parfums et de riches couleurs ; puis commença l'interminable été.

Pendant tout ce temps, John s'était défendu d'écrire à Prudence; c'était son projet de la surprendre en arrivant à l'improviste un beau matin, courbé sous son trésor; mais le trésor était en attendant un cruel souci.

« Nous gardons la poussière, constate le journal du jeune Dent, nous gardons la poussière dans une boîte à chandelles enfouie au pied du piquet de notre tente, et l'un de nous couche dessus. Il y a eu déjà deux tentatives de vol. L'autre nuit, Joseph s'est réveillé en sursaut tenant un homme par la jambe. Une botte vide resta entre ses mains, et une ombre s'élança hors de la tente.

Nous avons cherché partout le lendemain cette autre botte. Les hommes à deux bottes et ceux qui n'en avaient point ne manquaient pas, mais l'homme à une seule botte est resté introuvable. Tant mieux pour lui, car il eût péri sur place. Les plus grands coquins du camp auraient aidé à son exécution; rien ne les révolte autant qu'un crime de ce genre, quand ils n'y ont pas trempé, bien entendu! » Dans la matinée qui suivit cette tentative : — Nous ne pouvons continuer à cacher la poussière, dit Nevins.

— Qu'en ferons-nous? demanda John.

— Il y a ici un agent de Tileston et Cie qui nous donnera des traites sur la cité du Lac-Salé ou des billets de banque moyennant un escompte usuraire.

Dent et Twombly préféraient les billets de banque.

— Des traites seraient plus sûres, insista Nevins.

— Supposez cependant que Tileston et Cie fassent faillite?...

— Vous avez raison.

Là-dessus ils se décidèrent pour les billets de banque, et quarante-cinq chiffons de papier furent enfermés dans un portefeuille de cuir qu'ils enterrèrent au milieu de la tente, en ayant soin d'empiler leurs selles sur la cachette pour plus de précaution. Il y avait près d'un an qu'ils étaient dans les mines, et la part de John montait à quinze mille dollars. Ce n'était pas la fortune de ses rêves, mais c'était assez pour lui permettre de demander la main de Prudence Palfrey.

Fallait-il persister à tenter la chance? Il posa cette question à Nevins et à Twombly, qui connaissaient par cœur son histoire d'amour et qui avaient même vu certaine petite photographie apportée de Rivermouth. Nevins déclara qu'il attendrait de pied ferme; Twombly ne demandait qu'à retourner chez lui. Les deux fils de la Nouvelle-Angleterre résolurent donc de se joindre à la première caravane considérable qui partirait pour l'est. Les sommes fabuleuses qu'ils étaient supposés avoir accumulées rendaient jusque-là leur situation critique.

La Roche-Rouge ne s'était pas moralisée avec le temps : elle bouillonnait comme le chaudron d'une sorcière de passions violentes et mauvaises. Ceux qui fussent demeurés honnêtes, si la chance les eût favorisés, devenaient des bandits par désespoir; les travailleurs heureux s'empressaient de secouer au plus vite la poussière d'or de leurs pieds pour traverser les montagnes; il ne restait que les membres les plus vicieux de l'ancienne population, et la nouvelle qui affluait était pire que cette dernière. — Si nous avions été seuls, racontait plus tard Joseph Twombly, décrivant la Roche-Rouge à cette époque, nous n'aurions pas attendu huit jours les

coups de couteau. — Mais la présence de Nevins exerçait apparemment un effet calmant sur cette turbulente communauté.

Un matin, un peu avant le point du jour, John Dent s'éveilla en sursaut, tremblant des pieds à la tête. Pourquoi? il l'ignorait. Il n'avait pas rêvé, son sommeil n'avait été interrompu par aucun bruit. Il regarda autour de lui; tous les objets se détachaient nettement dans le crépuscule. Twombly ronflait sous ses couvertures, mais Nevins, dont c'était le tour de veille, ne se trouvait point sous la tente. Ce fait troubla John étrangement. Sans perdre une minute, il se traîna jusqu'au lieu où était caché l'argent; la terre avait été fraîchement remuée, le portefeuille n'y était plus!

Outre le portefeuille, l'une des trois selles manquait, celle de Nevins. Le vol se révélait de lui-même. Aux cris des deux jeunes gens accourut une foule de mineurs. — Nous sommes volés par notre partenaire, cria Twombly, saisissant résolûment sa propre selle et courant au *corral* (1) prendre son cheval.

John, étendu sur le sol, enfonçait encore ses ongles dans la terre qui avait enfermé son trésor. Deux anciens le remirent sur ses pieds avec un mélange de rudesse et de compassion.

— Tenez-vous à savoir ce que c'était que votre camarade? — demanda l'un d'eux, grand gaillard décharné, brûlé au soleil, et dont les hautes guêtres en peau de daim éraillée étaient retenues par une ceinture d'où pendait l'inévitable *bowie-knife* avec un revolver. Dent fixa sur lui un regard stupide, et reconnut vaguement l'un des deux mineurs qui avaient disputé le *placer* à Nevins le jour de leur arrivée.

— Je savais qu'il lèverait le pied avec la pile un jour ou l'autre, mais je ne vous le disais pas par prudence; vous pouviez être des gens de même espèce. J'ai connu cet homme dans le comté de Tuolumne, c'est le diable. Je n'ai peur que de lui au monde; oui, j'ai peur de lui, et cela m'est égal qu'on le sache. J'aimerais mieux rencontrer une troupe d'Indiens armés dans un ravin que d'avoir des discussions avec ce gaillard-là! Il prétendait s'appeler Dick King, ce qui fait que je n'en crois rien; mais en 1856, dans le comté de Tuolumne, on l'appelait *Dick Sang-Froid*.

Plusieurs oreilles se dressèrent à ce sobriquet bien connu sur la rampe du Pacifique. John Dent avait eu le temps de recouvrer ses sens. — Y a-t-il ici des gars de bonne volonté? s'écria-t-il, nous ramènerons le voleur.

Une douzaine de volontaires s'offrirent spontanément, et une demi-heure après vingt hommes armés sortaient au galop du *cañon*

(1) Parc à bestiaux.

de la Roche-Rouge. Ils revinrent au coucher du soleil avec des chevaux surmenés, sans avoir trouvé la piste de Nevins ni de Twombly. Ce dernier ne reparut que le lendemain, pour tomber lourdement de cheval à la porte de la tente. Il avait une balle dans la jambe; quelqu'un avait tiré sur lui du *chaparral* (1), près de *Big-Hole-Ranch* (2). Ce n'était pas Nevins, car on ne lui connaissait point de fusil, c'était peut-être un de ses affidés.

Telle fut la fin d'une année de lutte, de patience, de travail héroïque. Alors John Dent écrivit à Prudence cette lettre qui racontait son histoire, non pas comme je l'ai transcrite, avec suite et avec calme, pour la rendre plus intelligible, mais en traits de feu inondés de larmes; puis, quelques semaines après, arriva clopin-clopant Joseph Twombly tout seul. Il n'existait plus d'Eldorado pour lui; pauvre garçon, il était estropié à tout jamais, sans quoi il n'eût pu se résoudre à quitter son camarade. Où était John maintenant? Il l'ignorait; en Californie, pensait-il, à la recherche de Nevins.

Ce fut aussi pour Prudence la fin de tout; elle enferma ses rêves avec la lettre dans le tiroir de son pupitre, et près d'une année s'écoula avant qu'elle pût relire ces pages funestes sans une mortelle angoisse. A la fin d'une seconde année, quand elle déplia le papier, tous les mots lui parurent avoir un aspect étrange, effacé, comme s'ils eussent été tracés par quelqu'un qui fût mort depuis longtemps. Qu'elle était loin en effet, la matinée où elle les avait lus pour la première fois! Ses larmes ne coulaient plus sur cette feuille flétrie, qu'elle tenait pensive. Il y avait près de trois ans que John avait quitté Rivermouth, et on n'avait plus entendu parler de lui. Le silence du tombeau se faisait peu à peu autour de son nom. La vie accoutumée avait repris à Willowbrook, M. Dent s'était débarrassé à tout jamais du cadavre qu'il avait eu tant de peine à dissimuler d'abord, et sa pupille avait passé du printemps à l'été naissant de la vie. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé mon récit. Telle était la situation des principaux personnages quand Prudence se présenta au presbytère, où le pasteur Hawkins venait de recevoir son congé par la bouche des deux doyens.

TH. BAILEY ALDRICH.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) Sorte de maquis.
(2) La ferme du Grand-Trou.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1874.

Quand on est sorti de l'ordre, le progrès est d'y rentrer : un homme illustre parlait ainsi il y a quarante ans, et c'est assurément aujourd'hui encore, aujourd'hui plus que jamais, le premier, le plus vrai, le plus pressant progrès dont puissent se préoccuper tous ceux qui sont dévoués à leur pays. L'ordre pour le moment, c'est de savoir ce qu'on veut, de connaître son chemin, d'offrir aux esprits, aux intérêts, aux volontés mobiles, un point de ralliement, une politique de sincérité et de résolution.

Sait-on bien ce qu'on veut à l'heure où nous sommes? Connaît-on le chemin où l'on marche et où l'on conduit la France? Depuis quelque temps, en vérité, on dirait que tout est livré à l'aventure entre Paris et Versailles, qu'il y a dans nos affaires un inexprimable mélange d'incertitude, d'impatience, de découragement et de dépit, dont le dernier mot est l'impuissance devant un avenir qu'on interroge avec un fatalisme morose, qu'on craint et qu'on ne sait comment conjurer. Ainsi vont les choses, et comme il arrive toujours, les partis extrêmes, qui pour eux savent ce qu'ils veulent, qui sont aux aguets, profitent de la circonstance, les scènes tumultueuses surviennent bientôt, entretenues, aggravées ou propagées par toutes les violences de polémique et par tous les récits de fantaisie. Pourquoi s'étonner de ce qui n'est que la conséquence de tout ce qui se passe, de tout ce que nous voyons depuis des mois qui finissent par former des années? Rien de plus tristement logique en effet. On perd des forces et des momens précieux à rêver des combinaisons irréalisables, à faire de la politique avec des répugnances et des équivoques, à suivre des négociations qui n'aboutissent jamais; on épuise tous les artifices, les subtilités et les nuances de langage, au risque de laisser croire à un pays qu'on n'a rien à lui offrir, que tout ce qu'il peut espérer de mieux se réduit à un provisoire précaire et indéfini. Pendant ce temps, les esprits désorientés se fatiguent et s'aigrissent, les intérêts s'alarment et se resserrent, le travail s'alanguit, faute

de sécurité et de confiance. Le spectacle de tant d'efforts inutiles rend le courage et l'espérance aux audacieux qui cherchent la fortune de leur cause dans les inquiétudes publiques, et voilà un beau jour la ville remuée, agitée, parce que bonapartistes et radicaux en viennent aux gros mots, aux injures, devant les partis modérés muets ou impuissans.

Les querelles passent du parlement dans la rue et les violences de discussion vont aboutir aux tumultes de la gare Saint-Lazare, à ces mêlées bruyantes, à ces manifestations contraires, qui ont accompagné pendant quelques jours les députés partant pour Versailles. Ces scènes, si tristes qu'elles soient, si pénibles qu'elles aient été par quelques-uns des incidens qui se sont produits, ces scènes n'ont point sans doute par elles-mêmes une gravité exceptionnelle, en ce sens qu'elles ne répondent pas à un mouvement profond de l'opinion, qu'elles restent l'expression d'une turbulence assez factice et assez restreinte. Elles sont du moins un élément d'une situation plus générale; elles laissent voir le progrès qu'on a laissé faire à une cause qu'un vote unanime frappait il y a trois ans, et qui se croit aujourd'hui assez purgée de ses condamnations pour encombrer la presse, la rue, le scrutin, le parlement, la politique tout entière de ses revendications et de ses prétentions. Elles montrent particulièrement à l'assemblée ce qui arrive lorsque ceux qui sont chargés de réorganiser, de reconstituer un pays, ne font pas tout ce que ce pays a le droit de leur demander, d'attendre de leur dévoûment. Ce sont alors les partis violens, ceux qu'on croyait perdus, qui retrouvent la parole, qui s'offrent encore une fois comme des sauveurs, — et Dieu sait pourtant ce qu'ils ont sauvé, dans quel état ils ont laissé la France!

Ce qu'il y a de certain, c'est que la situation, telle qu'elle apparaît aujourd'hui dans son ensemble, est évidemment le résultat d'un certain nombre de fautes où tout le monde a un peu sa part, des divisions implacables de toutes les opinions parlementaires, de l'acharnement des partis libéraux et conservateurs à se neutraliser, à se disputer un pouvoir qu'ils ne savent ou ne peuvent pas même exercer, si bien que, par degrés, on en est arrivé à ceci. Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon a été créé pour sept ans, on lui a promis des institutions organiques, et aujourd'hui il est visible que beaucoup de ceux-là mêmes qui ont nommé le maréchal lui refusent les lois constitutionnelles qu'il demande, sans lesquelles son pouvoir n'est plus qu'une délégation sans indépendance et sans force, ou une dictature. Le cabinet de M. le duc de Broglie a été renversé le 16 mai, il est tombé justement pour avoir voulu proposer ces lois constitutionnelles qu'on a promises à M. le président de la république, et qu'une partie de la droite lui refuse maintenant. Comment le cabinet de M. le duc de Broglie a-t-il été remplacé? Après bien des essais, après huit jours de négociations, un nouveau ministère s'est formé. Il a vécu jusqu'ici, ce ministère, il vit encore, et

même il vient de subir l'épreuve d'un vote de confiance qui lui a donné 50 voix de majorité; mais il ne peut se faire illusion, il sait parfaitement qu'il ne se soutient qu'en évitant de se compromettre dans certaines questions, ou bien, s'il a comme hier une majorité en apparence considérable, c'est qu'il pouvait y avoir au bout d'une crise ministérielle une crise plus grave de gouvernement, c'est qu'il y avait aussi des raisons d'ordre public toujours délicates. Le ministère, dont l'orateur, M. de Fourtou, a su profiter habilement de la circonstance, le ministère est le dernier à ignorer que pendant quelques heures son existence n'a tenu qu'à un fil, ou, si l'on veut, à quelques mots de plus ou de moins dans un ordre du jour, qu'il a eu pour lui au scrutin des voix qu'il devait avoir contre lui, et que c'est tout simplement peut-être une affaire remise. L'assemblée, quant à elle, reste assurément la dépositaire de la souveraineté nationale, de la puissance constituante. Oui, certes, elle a le dépôt de la souveraineté, à la condition de ne pouvoir en user, de ne savoir que faire, et en définitive, c'est une condition fausse pour tout le monde, pour l'assemblée comme pour tout ministère, comme pour le chef de l'état lui-même.

C'est une situation où l'art des plus habiles consiste à vivre au jour le jour en sacrifiant les intérêts les plus élevés à des combinaisons du moment, en couvrant chaque nouveau conflit d'une équivoque nouvelle, en subordonnant l'action publique aux prétentions particulières. Malheureusement, à jouer ce jeu-là depuis un an, on n'a pas vu qu'on créait justement un péril auquel on ne croyait peut-être pas, qui s'est trouvé néanmoins assez sérieux pour réveiller des inquiétudes, sans parler des irritations. On a donné une importance factice au bonapartisme, qui n'aurait pu certainement par lui-même abuser un pays sur lequel il venait d'attirer la ruine et le démembrement, mais qui, plus que tout autre parti, avait intérêt à déplacer les responsabilités, qui ne pouvait que profiter des ménagemens, des concessions, des fautes ou des faiblesses de nature à compromettre l'autorité et le prestige du régime parlementaire. Lorsqu'on a renversé M. Thiers avec l'aide des voix bonapartistes, qui donc, si ce n'est l'empire, pouvait tirer avantage d'une alliance dont il a bien fallu payer le prix, ne fût-ce qu'en réprimant l'amertume des souvenirs et en se condamnant à ne rappeler que le moins possible le vote de déchéance? Lorsqu'on ne cesse de décrier la république, de la représenter comme un régime impossible, meurtrier, incendiaire, lorsqu'on parle ainsi au camp royaliste, même après avoir perdu la chance de rétablir la monarchie, de qui fait-on les affaires, si ce n'est de l'empire? Lorsqu'on ne trouve rien de mieux que de réhabiliter le bonapartisme dans ses procédés, dans ses moyens de gouvernement, est-ce qu'on ne risque pas de donner au pays la tentation de se souvenir des prospérités matérielles d'un temps dont on va soi-même recueillir les traditions les plus suspectes, les plus compro-

mettantes? Et voilà cependant ce qui a été fait souvent par une erreur singulière, qui a eu ses conséquences, dont les partisans du régime déchu n'ont pas manqué d'abuser.

L'élection de la Nièvre, qui a été le point de départ des derniers incidens, n'a point créé cette situation; elle l'a révélée en mettant en quelque sorte aux prises l'impérialisme renaissant et les défiances profondes, passionnées, qu'il réveille. L'an dernier, l'élection de Paris était le coup le plus meurtrier que le radicalisme pût se porter à lui-même; il ne s'en est pas relevé. Cette année, l'élection de la Nièvre pourrait être tout aussi bien le point d'arrêt dans cette recrudescence artificielle du bonapartisme. L'essentiel est de ne pas se méprendre sur les moyens de rendre vaines ces agitations plus bruyantes après tout que décisives, de ne pas se laisser aller à des violences de représailles, à des actes mal calculés, à des préoccupations fixes qui ne serviraient à rien, si ce n'est à se donner l'air de voir partout le fantôme redouté. Est-ce qu'on croit combattre l'empire d'une manière bien efficace par la brutalité du langage, par l'excès des déclamations ou par des attaques qui pourraient être considérées quelquefois comme peu sérieuses? Qu'on cherche à dévoiler les manœuvres, les séductions, les captations clandestines de la propagande bonapartiste, soit : à la guerre ouverte, on peut répondre par la guerre, les menées occultes et illégales relèvent de la justice, dont on a le droit d'éveiller la vigilance; mais franchement suffit-il de trouver au fond d'un wagon de chemin de fer un papier assez bizarre, avec l'inscription d'un comité de l'appel au peuple, pour mettre en mouvement une assemblée souveraine, pour adresser au gouvernement des interpellations solennelles sur une pièce dont on ne peut garantir l'authenticité, sur un comité dont l'existence reste douteuse? Des comités, des circulaires occultes, eh! qu'en ont-ils besoin, les bonapartistes? Ils en disent assez tout haut et sans se gêner pour ne pas se donner la peine de distribuer des papiers secrets à propos de l'élection de la Nièvre ou de toute autre élection. Il faut une enquête, on fera une enquête, le gouvernement s'y est engagé; mais ne voit-on pas que, si la justice ne découvrait rien ou si elle découvrait par hasard qu'il y a là quelque mystification, on s'exposerait tout simplement à servir la cause qu'on prétend combattre? Et voilà cependant l'interpellation, l'incident qui a été l'occasion de cette scène où M. Gambetta s'est laissé emporter à une de ces violences de parole qui déconsidéreraient les débats parlementaires, si elles pouvaient entrer dans les habitudes d'une assemblée. M. Buffet a été obligé de déployer son autorité de président pour réprimer M. Gambetta, qui n'a fait qu'aggraver son tort d'une violence nouvelle, et la scène de Versailles, retentissant à Paris, est devenue à son tour l'occasion de ces tumultes de la gare Saint-Lazare, où il a fallu employer la police, même la force militaire, pour empêcher bonapartistes et radicaux d'en venir aux mains, où des députés eux-mêmes ont

été quelque peu bousculés dans la bagarre. Peu de jours auparavant, à propos de la loi électorale, M. Gambetta prononçait un discours spirituel, sensé, modéré, qui prouvait ce qu'il pourrait être aisément, s'il voulait rester lui-même; puis le voilà tout à coup se guindant et lançant une de ces paroles qui ne disent rien et ne prouvent rien, qui déchaînent les tempêtes sans profit et sans gloire. M. Gambetta s'est mépris, il n'a fait qu'embarrasser ceux qui jugent l'empire aussi sévèrement que lui, sans se laisser aller à de vulgaires brutalités, et il n'a eu d'autre succès que d'offrir au bonapartisme une occasion de se relever sous l'aiguillon de l'insulte, de répondre aux provocations par des provocations, et de faire du bruit.

Il y a par malheur des momens où l'on perd un peu l'équilibre et où des hommes beaucoup plus modérés que l'ancien dictateur de Bordeaux ne mesurent pas eux-mêmes tout ce qu'ils font. Que M. Gambetta ait eu le tort de prendre l'initiative d'une brutalité de parole qui est devenue le signal d'un véritable déchaînement de fureur contre lui et même de coupables violences, ce n'est point douteux. La tentative parlementaire qui vient d'être faite ces jours derniers pour provoquer de la part de l'assemblée un vote contre le bonapartisme et au besoin contre le ministère, soupçonné de montrer trop peu d'énergie contre les menées impérialistes, cette tentative était-elle beaucoup mieux calculée? Assurément ces scènes tumultueuses de la gare Saint-Lazare, où un député s'est trouvé un instant arrêté, ces scènes ont dû émouvoir l'assemblée, et elles révèlent les ardeurs d'un parti sur lequel on a justement les yeux, qu'on avait le droit de signaler à la vigilance du gouvernement. Soit; mais y a-t-on bien réfléchi? En réalité, rien n'était plus délicat que ce qu'on se proposait de faire. Essayer, sous une forme ou sous l'autre, directement ou indirectement, de raviver le vote de déchéance de l'empire, n'était-ce pas avoir l'air de dire que ce vote avait été insuffisant, qu'il fallait le renouveler? Si le vote de 1871 a été insuffisant, pourquoi celui d'aujourd'hui serait-il plus efficace? La question resterait donc toujours ouverte? Dans tous les cas, si l'on voulait courir la chance d'un nouveau scrutin, il fallait avant tout s'arranger pour avoir sinon l'unanimité de 1871, du moins une majorité accablante, décisive. On l'a évidemment essayé avant de se présenter devant l'assemblée. Il y a eu des négociations entre les chefs des divers partis de la droite et de la gauche, et un instant c'est M. de Goulard qui a paru être chargé de prendre, au nom de tous, l'initiative de l'interpellation adressée au gouvernement.

Comment cet accord a-t-il été rompu au dernier moment? Ah! c'est toujours la même difficulté. On a fini par ne plus s'entendre, à ce qu'il paraît, sur une rédaction, sur la portée d'une manifestation que les uns voulaient restreindre à l'impérialisme, que les autres voulaient étendre aux bonapartistes et aux radicaux. Une partie de la droite et

même du centre droit n'a pas voulu s'associer à une démonstration qui, en frappant le bonapartisme, aurait paru couvrir les provocations de M. Gambetta, le radicalisme. M. de Goulard, M. le duc d'Audiffret, n'auraient pas été suivis, s'ils s'étaient engagés, et en fin de compte l'interpellation est restée l'acte exclusif des gauches réunies. Puisqu'il en était ainsi, qu'on nous permette de le dire, mieux valait s'abstenir. Il devenait dès lors évident qu'un échec était inévitable, qu'on se jetait dans une échauffourée parlementaire sans issue. A quoi bon risquer une aventure où il y avait d'avance scission entre les forces dont l'alliance pouvait seule assurer le succès et l'autorité d'une démonstration semblable? Malgré tout, on a voulu aller jusqu'au bout, comme pour donner satisfaction à une certaine impatience publique. La question n'a pas été trop bien présentée, il faut l'avouer, l'interpellation a été assez faiblement soutenue. Tout s'est trouvé passablement brouillé, confondu dans des développemens et des digressions qui ne dénotaient peut-être que l'embarras de tout le monde. Bref, la bataille a été obscure, pénible, écourtée, et au lieu d'arriver à une manifestation atteignant le bonapartisme, forçant le gouvernement à prendre une attitude plus résolûment énergique, on a eu cette majorité de 50 voix venant au secours du ministère, qui a été assez habile pour répondre à la pensée secrète d'une partie considérable de l'assemblée en se posant en défenseur de la paix publique contre tous ceux qui pourraient la menacer. C'était une affaire positivement mal engagée, d'autant plus mal engagée que beaucoup d'esprits sincères, sérieux, ont pu se laisser toucher par cette considération qu'abandonner le ministère en ce moment, c'était avoir l'air de désarmer la force publique devant une effervescence de rue, c'était désavouer des répressions de police nécessaires, après tout assez modérées, qu'on incriminait un peu légèrement. C'était un tort de plus de n'avoir pas prévu ces scrupules, et c'est ainsi que tout a fini par un vote qui n'absout nullement le bonapartisme, mais qui lui laisse une apparence de succès, en ce sens que le coup dont il était menacé lui est épargné par la gaucherie d'une tentative précipitée et médiocrement combinée.

Non, ce n'est ni par des violences de langage, ni par des actes improvisés ou décousus, ni par des divisions obstinées qu'on peut réduire le bonapartisme à la modestie en lui enlevant des chances qu'il s'exagère à lui-même par calcul, qu'on peut s'exagérer aussi dans un autre sens par un mouvement fort légitime, qui restent toujours néanmoins un sujet de trouble. A quoi tient cette dernière force agitatrice de l'empire? Elle s'explique tout simplement par l'incertitude où est retenu le pays, par la crainte des violences révolutionnaires, par la stérilité de tous les efforts pour replacer la France dans les conditions d'un régime régulier, par les souffrances matérielles qui sont la suite de tous ces faits. L'empire ne peut être une menace que parce qu'en

prolongeant un provisoire indéfini on laisse vide une place qu'il a occupée et où rien de définitif ne s'est établi jusqu'ici. Le seul et vrai moyen de le combattre sérieusement, efficacement, c'est de le remplacer, c'est de lui opposer des institutions véritables, un gouvernement organisé, constitué, de telle sorte que le pays ne soit point réduit chaque matin à se demander s'il a quelques jours de paix assurés, si le provisoire auquel on le soumet ne va pas disparaître d'un coup de vent, dans une crise nouée peut-être par l'impuissance, précipitée par un accident imprévu. Voilà la question : la solution n'est pas dans des expédiens, dans des procédés d'empirisme ministériel, elle est dans une politique arrêtée, précise, de réparation et de construction, et ici c'est l'œuvre nécessaire, impérieuse, des opinions modérées qui commence. Que les chevaliers de la légitimité de droit divin s'opposent à tout, attendant toujours le miracle qui doit leur rendre la royauté de leurs rêves, que les fanatiques du radicalisme refusent à l'assemblée le droit de constituer, que les bonapartistes eux-mêmes veuillent se réserver les chances de l'inconnu par un cabalistique appel au peuple, rien de plus simple, les uns et les autres sont dans leur rôle ; mais les opinions modérées n'en sont pas là, et les circonstances leur font plus que jamais aujourd'hui un devoir commun de s'entendre, de concerter leur action pour en finir avec toutes les incertitudes, pour assurer à la France une certaine paix, une certaine sécurité, dans des conditions qui sont pour ainsi dire indiquées par la nature des choses, par les préliminaires d'organisation adoptés jusqu'ici. C'est là ce que le centre droit et le centre gauche ont récemment essayé de faire en serrant la question de plus près, en résumant leurs idées dans des programmes entre lesquels il ne s'agit plus que de trouver le trait d'union.

Cette alliance du centre droit et du centre gauche, qui doit être une sorte d'aimant pour d'autres fractions modérées de la droite et de la gauche, le noyau d'une majorité nouvelle, cette alliance est certainement aussi naturelle que profitable pour tout le monde; mais il est bien clair que, lorsqu'on veut se rapprocher, lorsqu'on sent la nécessité d'une patriotique alliance, il ne faut pas commencer par réveiller les dissidences, les ombrages, les antagonismes de caractère et de situation, les incompatibilités d'humeur, tout ce qui divise parfois encore plus que la politique les partis et les hommes. Lorsqu'on veut traiter, c'est qu'on est disposé à se faire des concessions mutuelles pour entreprendre ensemble un œuvre sérieuse. Les hommes distingués ou éminens du centre droit et du centre gauche ont assez d'esprit pour comprendre qu'il y a une petite comédie qui n'est plus guère de circonstance. Il ne servirait à rien de jouer aux propos interrompus, de se regarder avec défiance et de se reposer sur ce travail herculéen d'un programme platonique. — Vous le voyez, dit-on au camp du centre droit, nous avons fait toutes les concessions possibles, c'est le centre gauche qui ne veut

pas, qui fait des façons: il est rivé au radicalisme, qui le domine et dont il ne peut se détacher. Qu'il commence par rompre avec la gauche, puis nous verrons, nous ne pouvons pas être dans la compagnie des radicaux! — Vous ne pouvez le nier, dit-on d'un autre côté au camp du centre gauche, nous sommes prêts à tout, nous acceptons toutes les conditions de la république la plus conservatrice. C'est le centre droit qui se refuse à tout, qui ne peut se décider à se séparer de ses amis de la droite monarchique et légitimiste. Que le centre droit commence par rompre avec la droite et par venir à nous, tout s'arrangera! — Voilà toute la question. Le centre droit ira-t-il au centre gauche? le centre gauche ira-t-il au centre droit? On peut tourner longtemps ainsi et prolonger ce dialogue plus piquant peut-être que décisif. Le moment est venu pour les chefs de parti de sortir de ce cercle et de s'aborder sérieusement, franchement, sans aucune arrière-pensée.

Au fond, quels sont donc les points de dissidence entre le centre droit et le centre gauche, et même, on pourrait le dire, entre beaucoup d'hommes modérés de la droite et de la gauche? Pour les uns et pour les autres, il y a un certain nombre de faits également évidens. La monarchie traditionnelle ne peut être rétablie, on ne veut ni rétablir l'empire ni le laisser revenir par effraction; la république existe, M. le maréchal de Mac-Mahon a été nommé président pour une durée définie par une loi unanimement acceptée aujourd'hui, et enfin, dernier fait qui n'est pas moins clair que tous les autres, on ne peut pas laisser la France dans un provisoire sans terme et sans garanties. Est-ce vrai? est-ce que les esprits modérés et un peu prévoyans de la droite ou de la gauche ont un doute sur ces points essentiels? Dès lors quelle difficulté peut-il y avoir à s'entendre pour imprimer à l'état actuel le sceau d'une fixité nécessaire par des lois constitutionnelles auxquelles l'alliance de toutes les opinions modérées donnerait naturellement un caractère conservateur? Maintenant faut-il se borner, comme le veut le centre droit, à stipuler pour une république limitée à la durée des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon? faut-il au contraire, comme le propose le centre gauche, organiser simplement la république en réservant le droit de révision qui pourra s'exercer à l'expiration des pouvoirs du maréchal? Franchement on nous permettra de trouver qu'on met bien de l'esprit et bien de la fantaisie dans des choses fort sérieuses. La république durera ou disparaîtra dans sept ans, selon qu'elle aura donné à la France un bon ou un mauvais gouvernement, la paix et l'ordre ou le trouble : voilà tout. L'essentiel pour le moment est que le centre droit et le centre gauche se mettent à l'œuvre, et donnent un corps à une alliance qui peut être la meilleure garantie d'une organisation constitutionnelle protectrice et efficace. On n'aura pas une majorité suffisante, répètent tous ceux qui ne veulent s'engager qu'à coup sûr. Il est certes fort probable qu'on n'aura pas l'appui des légitimistes

de l'extrême droite, des bonapartistes, des radicaux. Toutes les autres opinions y regarderont à deux fois lorsque des hommes comme M. Dufaure, M. d'Audiffret, M. Decazes, M. de Goulard, M. Buffet, M. Casimir Perier, viendront proposer une politique sérieuse pouvant assurer à notre malheureuse patrie quelques années de paix. Il y a une raison supérieure et décisive pour que l'assemblée ou du moins la grande partie sensée de l'assemblée se rallie à une tentative semblable, c'est que, si elle se refusait à tout, elle se réveillerait aussitôt en face d'une dissolution inévitable, attestant devant le pays l'impuissance des modérés et laissant la France livrée à la violence des partis extrêmes, qui étaient tout prêts à s'entre-déchirer ces jours derniers. Cette perspective redoutable, qui vient de se révéler tout à coup, c'est la meilleure raison d'être d'une entreprise de préservation, et c'est aussi ce qui peut en assurer le succès dans une assemblée française.

Qu'en est-il donc de ces bruits étranges répandus un instant sur la mission de M. le comte Hatzfeld à Madrid, sur la résurrection d'une candidature prussienne pour une monarchie qui n'est pas encore restaurée au-delà des Pyrénées? Il y a un fait certain, l'envoyé de M. de Bismarck est à Madrid, et il est probable qu'il n'est pas allé en Espagne pour se donner l'agrément d'une excursion de touriste ou pour être en mesure de raconter au chancelier de l'empire allemand le drame pittoresque des insurrections et des révolutions espagnoles. M. de Hatzfeld paraît avoir eu avec les membres du gouvernement des entrevues dont le secret n'a point été divulgué. L'incident ne laisse pas d'être enveloppé de quelque mystère. Dans tous les cas, que l'envoyé de M. de Bismarck portât dans sa valise de voyage une candidature prussienne ou quelque projet d'alliance, les ministres espagnols seraient assez embarrassés pour accueillir ces ouvertures, et ils seraient plus embarrassés encore pour les avouer devant leur pays. Ce ne serait pas pour eux un moyen de se populariser. Le bruit qui a couru a suffi, dit-on, pour produire un assez mauvais effet dans l'armée, parmi les soldats comme parmi les chefs militaires. Si la royauté doit être rétablie dans un temps plus ou moins prochain au-delà des Pyrénées, ce ne sera pas, selon toute apparence, au profit d'un prince allemand. Le prétendant carliste ne demanderait pas mieux que de voir le gouvernement de Madrid se lancer dans cette campagne d'une candidature étrangère, et la preuve qu'il en espère quelque avantage, c'est qu'il est le premier à propager ces rumeurs dont la mission de M. de Hatzfeld a été le point de départ. Ce serait pour lui la dernière chance d'intéresser le sentiment national et de rétablir un peu ses affaires, qui décidément sont en déclin.

Ce n'est pas que les bandes carlistes soient vaincues ou dispersées. Elles occupent et ravagent toujours ces malheureuses provinces du nord, où il est si difficile de les atteindre. On a là l'édifiant spectacle d'un prétendant plein de douceur qui bombarde de son mieux les villes de

son « royaume, » Hernani après Bilbao, sans doute pour mieux les rallier à sa cause. Il s'escrime avec le peu d'artillerie qu'il a contre ses sujets, qui ont l'audace de lui fermer leurs portes et de se défendre. Il est bien clair cependant que, depuis la levée du siége de Bilbao, l'insurrection carliste commence à se sentir menacée; elle n'a plus ni la même consistance ni la même hardiesse. D'un côté, le prince Alphonse, le frère de don Carlos, qui tient la campagne en Catalogne et qui s'était chargé de pousser une pointe au-delà de l'Èbre en compagnie de sa jeune femme, doña Blanca, qui est une guerrière intrépide, le prince Alphonse vient d'essuyer une assez rude défaite vers Gandesa. Il est probable que le jeune prince, arrêté dans sa marche, ne reprendra pas de sitôt le cours de ses victoires au-delà de l'Èbre. Il a bien assez de se défendre en Catalogne sans tenter des entreprises aventureuses qui l'exposeraient peut-être à être pris dans une embuscade. D'un autre côté, les bandes carlistes qui sont dans les provinces basques et en Navarre, dont le vieux général Elio paraît avoir laissé le commandement à Dorregaray, ces bandes ne laissent pas de se sentir menacées jusque dans leurs impénétrables retraites par la stratégie assez mystérieuse du général Concha, désormais chargé de poursuivre cette guerre jusqu'au bout. L'armée du nord se hâte lentement, il est vrai; depuis un mois, elle a fait plus de marches et de contre-marches que livré de batailles. Concha avait besoin de renforts et d'argent avant de rentrer en campagne. Il a d'ailleurs changé maintenant le théâtre de ses opérations; il n'est plus du côté de Bilbao, il était récemment à Miranda, à Logrono, sur l'Èbre, et il semble vouloir pénétrer en Navarre, attaquer l'insurrection dans une de ses citadelles, à Estella. Les carlistes ont, dit-on, 25,000 hommes avec lesquels ils espèrent tenir tête à l'armée régulière; seulement ils ont bien des points à garder pour ne pas s'exposer à être enveloppés; ils ont affaire à un soldat qui sait son métier, qui a maintenant de bonnes troupes, et il y aurait une circonstance qui pourrait être bien plus menaçante pour les carlistes que toute la stratégie de Concha : ce serait si les Basques, lassés de la guerre, découragés par l'échec de Bilbao, se mettaient, comme on le dit, à déserter le camp du prétendant et à se prononcer pour la paix. La campagne poursuivie par le général Concha peut avoir pour résultat de hâter ce mouvement d'opinion dans le pays basque, et le sort de l'insurrection tient peut-être aujourd'hui à un combat un peu décisif livré par l'armée régulière au gros des forces carlistes. La paix suivrait bientôt sans doute, le prétendant n'aurait plus qu'à se retirer en fugitif de ces malheureuses provinces qu'il livre depuis deux ans à toutes les désolations de la guerre, qu'il gouverne avec des chefs comme ce général qui tout récemment, toujours dans l'intérêt de la religion, condamnait tout individu convaincu de blasphème à avoir la langue percée. Ce sont là les procédés du gouvernement que don Carlos promet à l'Espagne, si elle veut bien

se convertir à la restauration absolutiste! Avec ce drapeau, le prétendant est plus près de regagner la frontière française que d'atteindre Madrid, et un coup de vigueur de Concha peut en finir avec l'insurrection.

Ce sera beaucoup, ce ne sera pas tout encore, il est vrai, puisque l'Espagne aura toujours à décider ce qu'elle veut faire d'elle-même, quel gouvernement elle veut se donner, et au fond c'est là l'éternelle question qui s'agite à Madrid, qui divise les partis, le ministère lui-même. Républicains, radicaux, alphonsistes, ne cessent de se démener autour du général Serrano, qui a certes assez de pouvoir pour les dominer tous, s'il le veut, mais qui leur laisse assez de liberté pour se déchirer, à la condition pourtant de ne pas parler trop haut et de ne pas trop troubler le gouvernement. L'essentiel est qu'il y a depuis six mois un évident progrès dans la situation de la Péninsule, progrès déjà préparé par M. Castelar, réalisé par le général Serrano. En fin de compte, l'Espagne est arrivée pour ainsi dire à se ressaisir elle-même, à se dégager de l'affreux chaos ou elle était tombée un instant, et après avoir dompté tous les mouvemens communistes, elle en est aujourd'hui à pouvoir considérer la défaite de l'insurrection carliste comme une affaire de temps. Ce sont là des résultats sérieux que le ministre d'état, M. Ulloa, avait le droit d'exposer récemment dans une circulaire diplomatique qui semble avoir pour objet de rendre à l'Espagne une existence extérieure régulière qu'elle n'a plus. Le gouvernement de Madrid en est encore effectivement à être reconnu par la plupart des états de l'Europe. C'est un régime provisoire, à la vérité; il est né d'un coup d'état militaire, il gouverne sans représentation nationale, il n'a rien de régulier; il n'a pas moins rendu la paix à l'Espagne, qui est toujours vivante, avec laquelle tout le monde est intéressé à entretenir de bonnes relations. Pourquoi la France particulièrement ne reviendrait-elle pas à ces rapports naturels et ne reconnaîtrait-elle pas officiellement le gouvernement espagnol? Elle n'a certes aucun intérêt à favoriser la cause carliste par une apparence de neutralité entre le prétendant et le cabinet de Madrid. Cela ne peut être utile ni à ses intérêts sur la frontière, ni à ses intérêts politiques, et à tous les points de vue la présence d'un représentant français à Madrid ne peut que servir la cause des deux pays.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Verdi n'est pas seulement un musicien éminent, c'est aussi un grand patriote; l'Italie ne l'oubliera jamais. Les peuples ont leur instinct qui les amène à reconnaître, à proclamer l'homme d'une situation, cet instinct vaut mieux que toute la science. Depuis trente ans, Verdi n'a cessé de représenter l'Italie remuante et guerrière; il est et restera l'artiste de la revendication, comme Bellini fut jadis le chantre inconscient et

douloureux d'une période de servitude. Quand Rossini disait de lui : « Verdi est un musicien qui porte un casque, » l'auteur de *Guillaume Tell* faisait mieux qu'un mot d'esprit, il disait une vérité. La révolution avait choisi son prince, elle avait inscrit sur son drapeau : « Victor-Emmanuel, roi d'Italie! » Et par je ne sais quelle mystérieuse combinaison du destin, il se trouva que les premières lettres de ce cri de guerre formaient, en se rapprochant, le nom de Verdi. Il y avait donc entre le musicien et son monarque communauté préexistante de vocation, et, sans voir comme les anciens la main des dieux partout, encore est-il permis de relever certains traits de nature à frapper les imaginations d'un peuple du midi, et qui les ont en effet bien frappées, puisqu'aux jours du soulèvement national le nom d'un compositeur d'opéras prit tout à coup un caractère symbolique, et, flamboyant sur tous les murs, signifia la délivrance de la patrie. Quelle âme intelligente, — aux accens de *Nabucco* et des *Lombardi,* — ne s'est émue d'un sentiment qui vous entraîne au-delà du sujet de la pièce? Qui n'a saisi la note d'airain, stridente, altière, implacable, dans cette musique dont il est plus facile de chercher à ridiculiser le style que d'imiter le tempérament viril? Verdi fut ainsi le collaborateur de Cavour et de Victor-Emmanuel. A cette même cause de l'indépendance nationale, l'auteur des *Promessi Sposi* avait, lui aussi, dévoué son génie et les tendances de la vie la plus pure et la plus laborieuse, et c'est à la mémoire de Manzoni, à la gloire du compatriote et de l'ami, que Verdi consacre aujourd'hui cette messe de *Requiem,* œuvre sinon religieuse, du moins inspirée par une pensée toute religieuse.

Musique religieuse, sentiment religieux, ici, gardons-nous d'en douter, va recommencer la fameuse querelle qui date du *Stabat* de Rossini. Ne nous y engageons pas; c'est le pont aux ânes. Le *Christ* de Bonnat manque peut-être un peu de simplicité, d'élévation et de caractère divin, est-ce à dire qu'il ne faut tenir compte à cette peinture ni de son puissant modelé, ni de l'effort vigoureux qu'elle se donne pour sortir de la vulgarité courante? Souvenons-nous que nous vivons dans une époque de publicité à outrance, et que l'artiste, quel qu'il soit, ne produit que selon les conditions de son temps. C'est pour l'exposition que les peintres d'aujourd'hui font leurs tableaux d'église, et pour la salle de concert ou le théâtre que les musiciens composent leurs messes; tout cela, c'est peut-être du vandalisme, mais qu'y faire et que sert d'user sa rhétorique à déclamer contre des choses auxquelles on ne peut rien changer? Vous reprochez à mon *Christ* son réalisme, à ma partition son caractère dramatique; mais ce sentiment religieux que vous m'accusez, moi peintre, moi musicien, de ne point avoir, vous critiques qui parlez tant, le possédez-vous à dose quelconque? Savez-vous seulement ce que c'est? Que le siècle commence donc par croire en Dieu, et tous les arts s'inspireront aussitôt de sa

foi; jusqu'alors ayons au moins cette pudeur de ne pas venir assiéger de nos misérables protestations et de nos sottises le musicien ou le peintre qui, dans un milieu d'universelle indifférence, ne prend conseil que de son tempérament pour traiter un sujet de sainteté. L'art religieux vit surtout de l'atmosphère ambiante du siècle qu'il décore et qu'il éternise. Il est un, harmonique : architecture, musique, peinture, tout se tient. Qui veut connaître et comprendre le Giotto, le Pérugin, Raphaël, fra Angelico, doit aller à Rome, à Parme, à Florence, à Pérouse, à Mantoue, à Sienne : on n'entend Palestrina et Allegri que dans la chapelle Sixtine. Il semble que cette musique-là fasse partie intégrante du monument et pas plus que les fresques ne pourrait en être détachée. Or les fresques ne voyagent pas, ne déménagent pas; ce qui voyage et déménage, c'est notre art d'aujourd'hui. Cosmopolite, sceptique en même temps que pourvu de facultés d'exécution incomparables, celui-là s'accommode aussitôt de l'emplacement qu'on lui offre, le dôme de Milan comme la salle de l'Opéra-Comique, tout lui est bon. Les anciens maîtres, avant de peindre un tableau, s'informaient de la destination; autre chose était pour eux de peindre pour la galerie princière d'un palais ou de peindre pour le réfectoire d'un couvent. Nous autres, l'exposition seule nous préoccupe, disons mieux, les expositions, car nous savons que notre œuvre, après avoir diverti la grande ville intelgente, ira poursuivre sa fortune dans toutes les capitales de l'Europe et du Nouveau-Monde, — et c'est à cet art qu'on vient demander du recueillement. Demandez-lui de la couleur, de l'intérêt, de la curiosité, du drame et du spectacle, et s'il a de quoi vous répondre, il aura bien mérité de la vie moderne.

L'idée qu'on se fait parmi nous du sentiment religieux est quelque chose de si indéfini, de si vague, qu'il n'y a point à la discuter sérieusement. Les uns le placent dans la *fugue;* mais pour la majorité il réside dans l'absence de coloris, de mouvement et d'originalité. A ce compte, la messe de Verdi serait l'œuvre d'un fier hérétique, car la chaleur vitale y circule à pleines effluves, et l'intérêt, l'émotion qui vous prennent, vous *empoignent* dès les premières mesures, ne vous lâchent plus jusqu'à la fin.

Je ne sais si c'est mal, tout cela, mais c'est beau!

L'inspiration jaillit par éclairs pressés et fulgurans, et le style se comporte comme il sied à quelqu'un qui se respecte et prétend à bon droit être respecté. Cette musique-là parle la langue de son temps, les sonorités, les modulations y sont à toute puissance, et la fugue du *Sanctus* non moins que la fugue finale du *Libera* désarmeraient Cherubini lui-même, *monsieur Cherubini,* comme disent en ôtant leur chapeau les fidèles du Conservatoire! C'était bon jadis de s'égayer à propos du style des *Lombardi* et du *Trovatore;* mais depuis *Don Carlos* la plaisanterie avait beaucoup perdu, et ceux qui chercheraient à la réchauffer maintenant n'auraient

guère les rieurs de leur côté. Ne vous attendez ni à des cavatines, ni à des phrases concertantes comme dans la messe de Rossini; rien non plus de ces larges plans à la Hændel, le maître suit le texte, le traduit mot à mot, syllabe par syllabe, bien plutôt qu'il ne le commente; les morts lui dictent leur prose, et il écrit sa musique sous leur inspiration. Cela vous rappelle par instans le tableau du musée espagnol où saint Bonaventure, sorti de sa tombe, achève dans le trépas la page commencée pendant sa vie. Chaque note est une parole du texte, et vous avez ainsi des effets d'un *rendu* surprenant; les voix des solistes ne se montrent à l'avant-scène que par rapides échappées, la plupart du temps vous les entendez gémir, implorer, se débattre au sein du formidable ensemble. Au *pianissimo* en *la mineur* du début, sépulcral, effrayant de mystérieux solennel, d'horreur funèbre, s'enchaîne l'ineffable lamentation d'un *Kyrie eleison* récité par le quatuor vocal, et qui se termine avec le chœur; puis éclate le *Dies iræ,* vertigineux dans sa désolation, enlevé à la Michel-Ange, vous diriez le *Jugement dernier* de la Sixtine s'animant et remplissant les airs de sa furie et de sa plainte. Dans le *Recordare,* les deux voix de la Waldmann et de la Stolz se posent devant nous pour la première fois, et quels accens! quels timbres, quel sentiment! Aucun appareil théâtral, point de décor, de mise en scène, point de gestes, l'art seul et son expression : c'est sublime. Quant à la Stolz, la phrase du *Libera* vous la livre tout entière, âme et voix. A cet organe d'une vibration saisissante qui s'enflamme et part comme un cheval de sang, vole à l'obstacle si escarpé qu'il soit, puis soudain s'arrête ferme, imperturbable, à ce soprano frémissant, indomptable, capable des alternatives les plus extrêmes, et qui de l'explosion en un clin d'œil passe à la douceur, à ce soprano merveilleux rendez le geste, le théâtre, et vous verrez quelle dona Anna, quelle Valentine! Ah! si Meyerbeer vivait encore, comme nous l'applaudirions bientôt à l'Opéra, cette Teresa Stolz, et comme il faudrait que la Waldmann l'y suivît au plus vite!

Deux sentimens dominent dans la messe de Verdi, l'épouvante et l'imploration. Impossible d'ailleurs de méditer sur la légende catholique qu'il s'agissait de mettre en musique sans être remué par ces deux voix grondantes et suppliantes au fond de ces versets et de cette prose incomparables. Mozart lui-même a fait de ces deux sentimens la note dominante de son *Requiem,* et Verdi doit avoir à cette occasion beaucoup lu Mozart. Je trouve en germe, dans l'œuvre du maître des maîtres, tel effet dont le musicien moderne s'est emparé en le développant, comme c'était son droit : le *Tuba mirum* par exemple, qui, proposé par un seul trombone dans l'œuvre de Mozart, deviendra dans la messe de Verdi ce prodigieux appel des cuivres. — La tempête du jour annoncée par les prophéties tonne et mugit à plein choral, à plein orchestre; soudain l'ouragan s'arrête, tout se tait, et du milieu de ce silence plus terrible encore que l'éploration universelle à laquelle il succède retentissent les

trompettes du jugement. — Cette phrase, qui semble projeter sa vibration du fond des abîmes de l'espace, vous arrive mystérieuse, étrange, irrésolue; les anges, des quatre coins de l'horizon, s'appellent, se répondent, les trompettes s'avancent, recrutant les cors et les trombones; cette vision a quelque chose d'effroyable, ces sonneries sortent de l'Apocalypse; pourquoi faut-il que le maître me gâte cet effet en ramenant quelques mesures plus loin une fanfare dont le réalisme trop militaire détonne en un pareil moment? Du reste, on ne peut qu'admirer la singulière habileté avec laquelle les cuivres sont maniés, à deux reprises ils occupent l'intérêt dans cette magnifique symphonie colorée comme un Delacroix. Employés d'abord, ainsi que nous venons de le dire, vous les retrouverez dans le *Libera* lugubres, sourds, voilés, et servant de pédale aux ravissantes harmonies d'une plainte dont le *Lacrymosa* de Mozart et l'*andante* de la sonate *Clair de lune* nous offriraient seuls l'équivalent. Et c'est devant de tels sanglots qu'on ose venir contester l'émotion d'un maître! Comment donc s'y prenait ce philosophe de l'antiquité pour prouver le mouvement? Il marchait. Voilà un musicien qui, pour nous prouver qu'il est ému, n'a rien trouvé de mieux que de pleurer; je plains ceux qu'une semblable émotion n'entraîne pas, et qui, au lieu de s'agenouiller devant cet *offertoire* et cet *Agnus Dei* adorable, continuent à ricaner en vous citant un passage où Verdi se sera souvenu un peu trop du théâtre.

On vous dit : Cette religion, cette compassion, ces larmes-là, sont humaines. Eh bien! après? Est-ce l'humanité, oui ou non, qui est en cause? Relisez donc une bonne fois les psaumes, allez au fond de cette *prose* gémissante et menaçante, et vous verrez qu'il n'y est question que de nos angoisses et de nos épouvantemens. Le sublime religieux en pareil cas n'est et ne saurait être jamais que le sublime humain : *Rex tremendæ majestatis!* Aux pieds de ce juge implacable des Écritures, l'humanité terrifiée implore, supplie; cet hymne d'invocation à sa miséricorde, ce cri de suprême pitié, d'où sortira-t-il, sinon du plus profond de nos entrailles? Et, puisqu'il s'agissait de résumer le sujet dans une œuvre épique, quel artiste l'idée religieuse ainsi comprise pouvait-elle trouver parmi les vivans, quel interprète plus convaincu que ce grand musicien qui en même temps est un homme?

Parlons maintenant des chanteurs; il sont quatre : un ténor de vigoureuse complexion, M. Capponi, assez mal en train du reste et dont l'émission est gutturale, une basse robuste, M. Maini, un mezzo-soprano, la Waldmann, et, planant sur le groupe d'un vol superbe, Teresa Stolz, le soprano. Enfin nous avons entendu de vraies voix, des voix qui sont des voix, et non plus des glapissemens, des bêlemens et des enrouemens perpétuels. Cette Maria Waldmann, quel mezzo-soprano! ductile, onctueux, caressant avec ses cordes pathétiques du médium et ses belles

notes graves qui vous magnétisent, — et la Teresa Stolz! dès la première vibration, le charme était produit : un timbre, une solidité, que rien n'effraie; vous l'écoutez monter, se perdre au suraigu, et vous restez tranquille à votre place, car vous savez d'avance que, si haut que le son aille se percher, elle l'y maintiendra vigoureusement en équilibre. De plus cette voix si passionnée, si chaude, d'un essor flamboyant, vous l'entendrez soupirer d'ineffable douleur dans le solo du *Libera,* et cette fois, après avoir admiré la splendeur de l'organe, vous applaudirez la grande artiste qui sait ainsi modérer, étouffer sa flamme. Nous a-t-on assez répété qu'il n'y avait plus de voix en Italie! Comment se laisser berner davantage par ces méchans propos de l'incurie et de l'avarice? Milan n'est pourtant point la Chine, et le public parisien aurait, ce semble, quelque intérêt à connaître un peu ce qui s'y passe; mais les directeurs de nos grandes scènes préfèrent ne nous en rien dire, et nous conserver dans un état d'obscurantisme dont s'accommode au mieux leur régime d'administration. Il a fallu cette circonstance extraordinaire d'une messe de Verdi pour nous faire assister l'été, en plein midi, à l'apparition de ces deux étoiles; aujourd'hui que le public vient d'être enfin, et comme par hasard, mis au fait, aujourd'hui qu'il a entendu, applaudi, et qu'on craint qu'il ne se fâche, on lui dit : « Cette Waldmann, cette Stolz, nous avons voulu vous les donner cet hiver, mais d'autres engagemens qui les liaient d'avance ont rendu nos efforts inutiles. » Comme si le public en était encore à se payer de semblables raisons, comme si nous ne savions pas que ce que veut un directeur prodigue et déterminé, une cantatrice le veut toujours. D'ailleurs il n'y avait pas que la Stolz et la Waldmann, il y avait aussi la Fricci; sans doute aussi que celle-là des engagemens antérieurs l'attachaient au rivage, car son nom n'a pas même été prononcé. Que le public se tienne donc pour averti, et rendons à Verdi le double hommage de reconnaissance que nous lui devons et pour avoir écrit un chef-d'œuvre, et pour nous avoir appris que les belles voix sont encore de ce monde.

Le Théâtre-Italien aura décidément fait cette année une campagne ridicule, et la plaisanterie aurait pu tourner au désastre, si l'Opéra, qui cherchait où se loger, ne fût venu en aide à l'entreprise, et n'eût apporté, comme on dit, de l'eau au moulin. Qui jamais se serait imaginé qu'un homme, réputé fort habile et passé maître dans l'art de jongler avec toutes les étoiles du firmament, n'arrivait là que pour restaurer le vieux programme de l'administration Bagier? Toujours la déception du fameux dîner de Boileau; la Patti nous a manqué et la Nilsson aussi, mais en revanche nous avons eu, s'il vous plaît, Mlle de Bellocca, *la Bellocca!* En l'honneur de cette illustration de commande, toutes les voix de la renommée ont donné d'un accord des plus vigoureux; puis ce bel enthousiasme, que rien ne justifiait, a peu à peu diminué, et finalement tout ce bruit s'en est allé comme il était venu. Singulière histoire que

celle de ces succès où la loyauté fait défaut; chaque matin, les journaux vous racontent l'avénement d'un nouvel astre, les grands souvenirs du théâtre et les plus glorieux noms sont mis en avant à cette occasion : dans la Rosine du *Barbier*, c'est une Sontag, et dans l'Arsace de la *Semiramide* c'est quelque chose entre la Pisaroni et la Malibran, si l'on s'en rapporte aux anciens habitués de la maison que naturellement on évoque pour la circonstance. Ainsi alléché, vous voulez en avoir le cœur net, et vous vous trouvez en présence d'une agréable pensionnaire douée d'une jolie voix et se débattant contre les difficultés d'un rôle qui l'écrase. A ce spectacle, déjà pénible, vient s'en joindre un autre plus attristant, je veux parler de ces bancs de l'orchestre déserts, de ces loges vides ou mal habitées, de ces applaudissemens qui sonnent creux et de toute cette nauséabonde pacotille de couronnes et de bouquets dont la scène se jonche à point nommé. A vous en fier aux bruits du dehors, chaque soirée est un nouveau triomphe pour la cantatrice, un bénéfice énorme pour l'administration, et quand arrive la fin de la saison, il se produit ce phénomène étrange, que toutes ces représentations de plus en plus splendides, toutes ces victoires préconisées à miracle, n'ont amené que la défaite. C'est qu'en dernière analyse la publicité, à elle seule, ne peut rien, si le talent, le vrai talent, n'est derrière elle pour l'appuyer de ses efforts : la publicité ne sert qu'à dire aux gens qui passent : Il y a là quelqu'un, prenez-y garde. La publicité ressemble au chant du coq : *evocat auroram;* mais quand elle a chanté trois fois, il faut absolument que le jour se lève. Le 9 juillet 1838, Rachel jouait *Andromaque* devant une recette de 373 francs; le 6 octobre de la même année, *Andromaque* avec Rachel faisait 6,296 francs. Entre temps, les journaux avaient parlé, oui sans doute, mais la grande actrice s'était montrée au niveau, sinon au-dessus de leurs éloges. Pour Mlle Bellocca aussi, la presse a parlé, elle a même énormément parlé; mais cette fois les recettes n'ont pas monté, bien au contraire. Souhaitons que cette fâcheuse expérience ne se renouvelle pas l'hiver prochain. Le Théâtre-Italien n'a plus de raison d'être parmi nous; d'utilité au point de vue de l'art, il ne nous en offre aucune; presque tous les grands chanteurs d'aujourd'hui sont cosmopolites, et quant à ce vieux fonds de répertoire, fatigué, fané, hors d'usage, il serait temps de le soustraire aux ricanemens des générations préoccupées d'autres tendances qui, elles aussi, deviendront caduques à leur tour, ni plus ni moins que le *cantabile fiorito* et la *cabaletta con perticchino,* car c'est la loi des choses d'ici-bas que la nouveauté qui nous passionne dans le présent devienne infailliblement le rococo de l'avenir.

N'importe, la mélodie continue et la mélopée sont à la mode, profitons-en pendant qu'elles réussissent. L'art ne s'arrête pas, il évolue, il cherche; que ses fouilles amènent une découverte, en voilà pour un demi-siècle de travaux et de rénovation. L'heure où nous sommes est

une heure de critique, la théorie règne et gouverne. Tous nos efforts se concentrent sur le côté *spécifique;* nous creusons la technique et lui demandons le mot de l'avenir : de là cet immense attrait de la musique instrumentale, ce délire symphonique dont semblent possédées les générations nouvelles. Quelle animation autour des salles de concert! Là seulement s'engagent désormais les discussions, souffle la vie, tandis qu'au théâtre tout est stérile. Nous venons de voir comment finissent les *Italiens,* l'Opéra ne subsiste que par son répertoire, et l'Opéra-Comique ne sait lui-même où il en est. Plus de genre, plus de troupe, un public qui de jour en jour se désagrége. On dit : Le directeur fait fausse voie, on se plaint de son humeur volontaire et capricante, et cependant ce directeur n'est point un homme incapable ni malintentionné, mais que peuvent les meilleures intentions contre la force d'une situation? Cette crise que l'Opéra-Comique traverse, le directeur ne l'a point provoquée, il la subit. Je ne nie pas que les moyens employés pour déjouer la mauvaise fortune n'aient leurs inconvéniens; les honnêtes gens éprouvent un certain embarras à voir ainsi la musique sacrée apparaître soudain sur la scène du *Pré aux Clercs* et de *Monsieur Pantalon.* Et quelle musique? une messe de *Requiem,* un oratorio où Jésus-Christ en personne concerte pittoresquement avec la Madeleine. Insensiblement la mise en scène s'accentue, espérons qu'au prochain carême on nous donnera les décors et les costumes, et si l'on veut avoir un avant-goût du beau spectacle que cela nous promet, il suffit de regarder certaine estampe affichée à la vitrine de tous les marchands de musique et représentant le ténor Jésus, qui, sous les traits d'un jeune Arabe de Belleville, a l'air de vendre des dattes à Marie-Madeleine déguisée en almée des Folies-Bergères. Impossible de rien se figurer de plus réjouissant que cette image; comme signe du temps, c'est impayable. Soyons sérieux; l'Opéra-Comique déserte peu à peu ses anciens pénates; l'agréable genre qui fit la joie de nos jeunes années n'a certes pas la moindre envie de quitter ce monde; nous l'aimons toujours, mais ne le cherchons plus à la même adresse. Cet assemblage de dialogue et de musique, ces chansonnettes et ces airs dansans, tout ce vaudevillisme amusant, spirituel et drôle jusque dans sa sensiblerie, que jadis nous goûtions à Favart, où des artistes tels que Roger, Couderc, Faure, Caroline Lefebvre, nous le donnaient en pleine saveur d'élégance, il nous plaît aujourd'hui d'aller le demander aux scènes secondaires. Plus c'est trivial, frelaté, dégradé, plus cela nous enchante; la même ineptie musicale qui passerait inaperçue, si elle était proprement et simplement jouée sur un théâtre de genre par un orchestre et des chanteurs qui se respectent, va suffire à notre enthousiasme de plusieurs années, pour peu qu'elle ait à nous offrir un joli assortiment de crincrins et de voix éraillées. On ne discute pas avec le public : qu'il bâille à Molière, disgracie Mozart et proclame un chef-d'œuvre *la Fille de Madame Angot,* il en est

le maître et ne doit de comptes à personne. Le public a pour lui le droit du plus fort, que dis-je? il a bien mieux, il a le vrai, le légitime droit, le droit de l'acheteur sur la marchandise qu'il paie et dont il dispose à son gré, libre de manifester son opinion à tout venant. C'est pourtant une vérité à reconnaître que le public pourrait bien n'avoir pas toujours raison; mais, s'il n'en veut absolument point convenir, le diable et la critique y perdront leur latin. Le Théâtre-Lyrique ayant cessé d'exister, l'Opéra-Comique élargit son cadre et lui succède; étant données les tendances musicales modernes, une pareille transformation est dans l'ordre et se laissait pressentir de loin.

Vous souvient-il de la première représentation de *l'Étoile du Nord* et du foudroyant effet de ce finale qui termine le second acte? « C'est fort beau, nous disait un soir M. Auber, mais ne trouvez-vous pas que cela fait un peu éclater la salle? » Vint ensuite *le Pardon de Ploermel,* et si ces deux coups de maître ne suscitèrent pas immédiatement les grandes tentatives, du moins il en résulta quelque discrédit pour le genre, qui, n'ayant depuis plus rencontré qu'un vrai succès, commença sitôt après le *Premier jour de bonheur* d'émigrer petit à petit vers les scènes secondaires. Encore peu d'années, et il y sera définitivement installé; l'Opéra-Comique pendant ce temps aura de son côté fait maison neuve; l'influence de M. Gounod, déjà très marquée à l'heure actuelle, s'y sera complétement substituée à la tradition des Grétry, des Nicolo, des Boïeldieu, que subissaient encore les Hérold et les Auber, et puisque le train du discours me ramène aujourd'hui à l'auteur de *Mireille,* qu'il me soit permis de tirer au clair la situation.

Bon nombre d'excellens esprits m'en ont voulu de mes idées sur la partition de *Faust;* il va sans dire que je ne rétracte pas un mot, ce qui ne m'empêche nullement de reconnaître l'importance du rôle que le maître a pu jouer dans le mouvement musical de ces dernières années. M. Gounod est un de ces délicats, un de ces curieux qui font le charme des périodes de transition, et son art me représente assez ce que l'art d'un Gérôme ou d'un Cabanel est dans la peinture du moment. Venu au lendemain des grands jours de Rossini et de Meyerbeer, il comprit qu'il fallait laisser reposer la couleur et chercher ses effets dans la demi-teinte; le siècle avait donné tous ses génies, l'ère des Titans était close, la parole appartenait au talent, à l'esprit, à l'ingéniosité. Il s'agissait non plus d'émerveiller un monde saturé de chefs-d'œuvre, mais simplement de l'intéresser, de l'occuper en préparant l'avenir, et cet emploi de précurseur, personne plus que M. Gounod n'avait les qualités pour le remplir. Tout l'y appelait : son parfait sentiment de la situation, son talent d'écrivain et son étonnante mémoire, où sont emmagasinées toutes les productions de l'art musical,— les plus illustres comme les plus obscures,— trésor de réserve qu'une dextérité imperturbable le met à même d'utiliser à son profit et sans plagiat. La consomption nous menace, il fallait

se régénérer sous peine de périr; mais cette régénération, où la trouver? Dans le style, éternel réservoir des forces vives et naturantes. La partition de *Faust* n'est à mon sens que la démonstration de cette vérité, et par là seulement elle a prévalu. Au point de vue dramatique, l'œuvre ne soutient pas la discussion : comparé au théâtre de Meyerbeer, ce théâtre est de l'art enfantin ; mais remarquez un peu, s'il vous plaît, quelle langue parle ce méchant drame, suivez cette mélopée du troisième acte, où se mêlent en nuances exquises les tons les plus divers de la palette. C'est de la symphonie, j'en conviens, mais quelle main savante et discrète ! Je sais tout ce qu'il y a de maniérisme dans cet art, je fais aussi la part des réminiscences, il n'importe, ce *Campo-Santo* m'attire parce qu'il est peuplé; comme dans ces visions chimériques, où foisonnent les héros et les walkyries, je retrouve, je vois flotter les spectres de toutes les idées, les ombres de tous les grands chefs reconnus ou discutés : voici Meyerbeer, Hérold, Spohr, Richard Wagner, et jusqu'à ce nostalgique Chopin, dont nul encore n'avait songé à réveiller la note endolorie. — Réductions tant qu'on voudra, ces réductions-là ménagent une transition, elles accoutument, charment et circonviennent le public, que les trop brusques secousses déconcertent, et servent au progrès d'une réforme bien autrement que les harangues tapageuses des sectaires. En ce sens, M. Gounod a tiré du *wagnerisme* tout ce qu'il avait de bon à nous donner, et j'étonnerai peut-être certains groupes en leur apprenant que, même sur le terrain de la mélodie continue, le chercheur délicat, le styliste convaincu est allé plus loin que le fameux oracle de Bayreuth (1).

Pourquoi dès lors l'Opéra-Comique n'appartiendrait-il pas à M. Gounod comme il appartint jadis à M. Auber? Chaque auteur de renom, par le temps qui court, a son théâtre. Alexandre Dumas fils règne au Gymnase, M. Sardou dispose seul de la scène du Vaudeville. Rien n'empêche que la salle Favart ne se mette à son tour sous l'invocation de M. Gounod. L'ancien répertoire veut être remisé, *Joconde* ne fait plus d'argent, *le Pré aux Clercs, Zampa, la Dame Blanche,* montrent la corde. Derrière M. Gounod et Verdi, il n'y a plus à compter que sur les jeunes, car parler de M. Thomas serait encore parler de M. Gounod, l'auteur d'*Hamlet,* comme on l'appelle quand on ne l'appelle pas « le chef de l'école française, » ayant passé sa vie à subir toutes les influences dominantes : influence d'Auber dans *Mina,* d'Hérold et de Weber dans *le Songe d'une Nuit d'été,* de Donizetti dans *le Caïd,* et de M. Gounod dans *Mignon.*

Un livre d'enseignement a rarement la bonne fortune de réussir d'emblée, surtout lorsqu'il s'adresse à des lecteurs à demi informés, et qui, sous prétexte qu'ils sont des professeurs ou des artistes, croiraient déchoir en ouvrant jamais une grammaire. J'ignore si les découvertes

(1) Voir dans la deuxième messe chorale de Gounod ce rhythme qui se termine sur un accord étranger à la note finale.

que vient de faire l'auteur du *Traité de l'Expression musicale* (1), et qu'il expose avec une irrésistible clarté de discussion, triompheront aisément du mauvais vouloir des gens trop instruits pour consentir à prêter l'oreille aux leçons d'une théorie complétement nouvelle; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'homme qui, après vingt ans d'application, d'étude et d'expérience, a produit l'ouvrage que je recommande ici, n'est certes pas un praticien ordinaire. « Tout est excellent dans ce livre, parce que tout y est mathématiquement vrai, » nous disait naguère le chef d'un conservatoire fort en crédit à cette heure et qui malheureusement n'est pas le nôtre, un de ces princes de l'érudition sur l'autorité desquels on aime toujours à s'appuyer. Le public confond souvent le sens des mots. A force de les entendre mal appliquer, il finit par adopter l'acception vulgaire et n'en point comprendre d'autre. Expression, pour la foule, veut dire quelque chose qui relève de l'imagination, de la fantaisie même, quelque chose d'excentrique et d'indépendant de toute règle. Or l'expression est au contraire ce qu'il y a de plus obligé, de moins libre. Ce qui est exprimé a besoin d'être, ce qui existe, c'est l'impression une fois produite. La moitié de ce qu'on appelle génie dépend de l'attention de l'âme, et si vous cherchez bien, vous trouverez le secret de tant d'interprétations absolument fausses dans l'inattention de l'âme qui n'est point frappée et ne reçoit pas d'impression. Faites qu'un coup porte, vous en aurez aussitôt l'écho; il y a d'abord impression produite par certaines notes ou par certains groupes de notes, puis expression, c'est-à-dire traduction, manifestation des impressions reçues. M. Lussy, dans son enseignement, va droit à ce qui doit être senti, bien convaincu que dès lors la traduction sera juste, car un des non-sens les plus curieux de notre langage familier consiste à dire de quelqu'un qu'il *sent faux*. On peut ne rien sentir, la chose n'arrive que trop fréquemment; mais dès que vous sentez, vous sentez juste. L'esprit peut se tromper, comprendre à faux, mais si l'on a pu sentir, la manifestation extérieure de l'impression reçue sera infailliblement juste. Diriger l'attention de notre âme sur les impressions musicales qu'elle doit subir, prouver combien partout la loi est inévitable, combien elle est *une*, le système de M. Lussy n'a point d'autre but. C'est la première fois qu'à ma connaissance on a démontré l'inséparabilité de l'expression et de la mesure : science des valeurs, secret de toute interprétation équilibrée et juste. Impossible d'échapper à cette loi, soit par la beauté de l'organe, la difficulté vaincue ou le diable au corps.

Selon l'auteur, toutes les impressions que l'artiste perçoit et qu'il exprime sont provoquées par des irrégularités dans la contexture musicale, et voici la manière dont ces irrégularités affectent le sentiment. La musi-

(1) *Traité de l'Expression musicale, — accens, nuances et mouvemens dans la musique vocale et instrumentale*, par Mathis Lussy; Paris, Heugel.

que moderne, basée sur la tonalité (dans son double mode majeur et mineur), la mesure et le rhythme, s'impose à nous par un triple besoin d'attraction, de régularité et de symétrie, et si prompte et en même temps si routinière est la logique du sentiment auquel nous sommes assujettis, qu'à peine avons-nous perçu un groupe de sons, nous préjugeons et désirons la succession d'un groupe analogue; en d'autres termes, dès que l'oreille a perçu le premier rhythme d'un air, elle préjuge et désire un rhythme pareil, dans le même ton, le même mode et avec la même disposition des notes. Donc chaque fois que se présentent une ou plusieurs notes étrangères à la gamme ou au mode figurant au commencement d'un air, — notes par conséquent de nature soit à déplacer la tonique, soit à changer le mode, soit à retarder le repos final et communiquer à l'oreille d'autres désirs, d'autres attractions, — chaque fois que se présentent des notes inattendues, insolites, qui rompent la régularité des accens métriques ou nuisent à la symétrie du dessin rhythmique initial, il faut pour ainsi dire les imposer au sentiment étonné, heurté, désorienté. Notre premier mouvement nous porte à regarder ces notes comme fausses, puis, voyant qu'elles répondent aux lois de la tonalité, de la modalité, de la mesure et du rhythme, et qu'elles tendent seulement à former une nouvelle gamme, un nouveau dessin rhythmique, nous faisons un effort pour les accepter, et c'est alors que le virtuose manifeste ses impressions par une sonorité plus intense, une plus grande animation, bientôt suivies d'épuisement et de langueur.

L'expression musicale n'est donc que la manifestation des impressions que les notes irrégulières, *destructives* du ton, du mode, de la mesure et du rhythme, produisent sur le sentiment. Les grands artistes ayant en eux l'observation spontanée des lois de la nature, je doute que cette grammaire de l'expression en augmente beaucoup le nombre; mais la masse des exécutans ordinaires doit nécessairement tirer d'immenses avantages d'un tel enseignement, destiné à substituer les principes rationnels, la règle et la théorie, à l'observation empirique. D'ailleurs les grands artistes naissent d'eux-mêmes, inutile de leur préparer la voie; « à celui-là qui s'en occupe le moins, dit Goethe, et qui n'y pense seulement pas, à celui-là tout est donné, tout va! ». Ce qui n'empêche pas que la raison ne vienne fort sagement à son heure pour expliquer et codifier les mystérieuses révélations que les grands inspirés tiennent de Dieu. Aux natures exceptionnelles le don, aux esprits ordinaires le travail, la faculté de s'approprier par l'étude ce que M. Lussy appelle « la divine intuition qui saisit les irrégularités tonales, modales, métriques et rhythmiques, » *principium et fons* de la langue musicale.

Un musicien qui déjà compte dans la pléiade des jeunes et qui pourra bien trancher du maître lorsque la scène s'ouvrira pour lui, le marquis d'Ivry, vient d'écrire deux nouveaux morceaux. L'un, intitulé *l'Hymne français,* a été exécuté dans une cérémonie à Notre-Dame par la bande

militaire de Paulus et fait en ce moment partie des concerts Besselièvre aux Champs-Élysées; c'est un chant large, tout d'une venue et fort belle, qui, par sa puissance d'expression à la fois entraînée et calme, rappelle le *Rule Britannia* des Anglais et le *Gott erhalte Franz den Kaiser* des Autrichiens, et tôt ou tard aura sa place dans la liturgie du patriotisme; l'autre est un cantique à la Vierge :

Regnum Galliæ,
Regnum Mariæ,
Nunquam peribit.

Il semble que cette poésie de Benoît XIV ait mis en verve le compositeur, dont le motif respire un air de fête; c'est de la musique tout en dehors, vivante, aimable, ensoleillée, et qui d'un coup d'aile vous transporte au pied des Pyrénées parmi ces populations pittoresques qu'enflamme une religion allègre et voyante comme leurs habits, où la note écarlate domine. Du reste ces tons chauds et qui s'enlèvent en vigueur caractérisent au premier chef le talent du marquis d'Ivry. C'est en musique un homme du midi, et le public en jugera lorsqu'il lui sera donné d'assister à la représentation des *Amans de Vérone,* et d'entendre cette partition, non point telle qu'elle fut imprimée il y a quelques années, mais telle qu'elle est maintenant que l'auteur l'a mise à son point. Où et quand l'événement se produira, Dieu seul le sait, mais il se produira en dépit des obstacles. Nous avons en France aujourd'hui une jeune école musicale des plus riches en promesses; quelles mesures prennent les directeurs pour aider à l'avénement de toutes ces forces généreuses, qui, faute d'être encouragées au théâtre, ne se dépensent plus que dans les salles de concert? L'état cependant fait ce qu'il peut, il paie des subventions, entretient à Rome un collége de lauréats, et par ses soins nous avons pu entendre au Conservatoire, le mois dernier, un oratorio de M. Rabuteau (*le Passage de la Mer-Rouge*), et une suite d'orchestre de M. Lefebvre, ouvrages recommandables à divers titres; mais toute cette bonne volonté ne fructifiera qu'autant que les directeurs de nos grandes scènes seront vigoureusement ramenés et maintenus dans le droit chemin. La difficulté, c'est d'abord et avant tout qu'on ne veut rien faire, ensuite qu'avec les nouveaux il faudrait savoir choisir, endosser une responsabilité, chose grave, tandis qu'avec les vieux, les talens *consacrés,* on n'a pas besoin de discerner, on prend tout bonnement ce qu'ils vous apportent, et, s'il y a échec, eux seuls en répondent.

Dans huit ou dix mois d'ici, un an peut-être, la nouvelle salle de l'Opéra ouvrira ses portes. Quelle sera l'œuvre d'inauguration? D'abord on avait parlé des *Huguenots,* mais il a été remarqué fort à propos que cette partition-là, tout chef-d'œuvre qu'elle est, est d'un Prussien, et qu'en pareil cas une musique de nationalité française vaudrait peut-être mieux. *Jeanne d'Arc* s'offrait d'elle-même, pièce de circonstance s'il en

fut, il n'en a pas été question, du moins jusqu'à présent. Si *Jeanne d'Arc* n'existait pas, probablement qu'on l'aurait inventée à cette occasion; mais, comme elle existe, on trouve honnête de l'éconduire poliment et de la renvoyer aux calendes. Et le *Polyeucte* de M. Gounod que devient-il? a-t-on seulement fait prendre de ses nouvelles? Nous n'aurons ni *Jeanne d'Arc,* ni *Polyeucte.* Pourquoi donc alors ne point s'adresser directement aux jeunes; si l'on craint de trop s'aventurer avec un seul, pourquoi ne pas les convier tous à la fête? Un intermède dramatique et symphonique où prendraient part M. Bizet, M. Massenet, M. Reyer, M. Léo Delibes, aurait du moins cela de bon de montrer quelles sont les réserves musicales de notre prétendue décadence. Cela serait à la fois habile et national, c'est peut-être la raison pour laquelle on n'en fera rien, et vous verrez qu'on s'en ira chercher pour ouvrir la nouvelle salle quelque vieillerie de M. Thomas, sa *Psyché* par exemple, tombée à l'Opéra-Comique.

Ces abus qui se commettent journellement dans nos théâtres sans être jamais des cas pendables méritent pourtant d'attirer l'attention de la critique, il est temps aussi que l'administration supérieure s'en occupe. L'assemblée, après des discussions rapides et banales où les avocats officieux du *statu quo* n'ont le plus souvent à répondre qu'à des contradicteurs de la force de M. de Lorgeril, — vote les fonds qu'on lui demande, et ces millions, le fruit des entrailles du pays, vont se perdre ensuite sans profit pour l'art et pour les lettres. Tranchons le mot, la surveillance n'est plus suffisamment exercée; sous la restauration, sous le gouvernement de juillet et sous l'empire, il y avait une direction des beaux-arts autorisée et compétente dont les théâtres redoutaient assez la vigilance. Aujourd'hui ce pouvoir-là n'existe plus. Les commissaires sont trop près des coulisses, le ministre est trop loin. Entre le directeur d'un grand théâtre et le ministre, il faut un intermédiaire sérieux et dont l'autorité s'affirme moins encore par son côté administratif que par une certaine position hautement consentie dans les arts et dans les lettres. A Dieu ne plaise que je songe à mettre en doute les aptitudes et les talens du marquis de Chennevières, il me sera cependant accordé d'avancer que sa compétence, fort à sa place lorsqu'il s'agit d'une exposition de peinture, perd beaucoup de son prestige dans une question musicale, dramatique ou littéraire. Même au temps où florissaient les surintendances, les théâtres et le Conservatoire formaient un cercle à part, et c'est seulement au 4 septembre qu'on s'est imaginé de les réunir aux attributions du directeur des musées; or il y a là une incompatibilité criante. Les théâtres et le Conservatoire veulent être surveillés activement; un directeur des musées a d'ailleurs assez à travailler chez lui; qu'il invente son salon des copies, qu'il institue ce fameux prix de l'exposition, objet de tant de controverses parmi les peintres, ce sont là ses affaires et point les nôtres; mais nous voulons que les emplois

soient définis et qu'il y ait, comme par le passé, entre les directeurs des théâtres subventionnés, du Conservatoire, et le ministre une autorité capable de s'exercer en dehors de toutes les petites influences locales dont ne manque pas d'être assailli le fonctionnaire médiocrement renseigné. Le moyen que nous proposons n'est en somme qu'un retour aux anciens usages, et nous ne voudrions pas dire que, par sa simple efficacité, du jour au lendemain toutes les récriminations se tairont, mais du moins aurons-nous quelque chance de voir le mal ne pas empirer. Quant à l'heure présente, c'est la confusion. De la tradition et des genres, on s'en moque; former des troupes, à quoi bon, puisque le public court niaisement à l'ordinaire qu'on lui sert? Si vous parlez de l'art, on vous rit au nez, car ces lourdes subventions que l'état s'impose ne sont point faites évidemment pour indemniser nos premières scènes des frais que pourraient occasionner certaines tentatives profitables au talent digne d'être encouragé, et il n'y a que la recette qui compte. Les grosses recettes, les recettes forcées, doivent-elles être l'unique et suprême but? S'il en est ainsi, supprimons les subventions, qui représentent après tout de rigoureux engagemens contractés envers l'art et les artistes et sont là pour garantir des intérêts généraux qu'on s'efforce de subordonner à des intérêts particuliers. F. DE LAGENEVAIS.

LES SOUFRIÈRES DE LA SICILE.

Sull' estrazione dello solfo in Sicilia e sugli usi industriali del medesimo.
Relazione dell' ingegnere Lorenzo Parodi. Firenze 1873.

Il y a quelque dix ans, les géologues anglais, ayant voulu dresser le bilan de leurs richesses minérales, ont constaté que les houillères du royaume-uni seraient épuisées avant deux siècles. Tous les bassins carbonifères de l'Europe sont dans le même cas, et les vastes gisemens, encore à peu près vierges, de l'Amérique du Nord ne pourront eux-mêmes fournir indéfiniment à la consommation gigantesque dont la houille est l'objet. Aussi on se préoccupe des moyens de prolonger le terme fatal; on veut exploiter le charbon minéral au-delà de 1,000 mètres, on tire parti des plus minces couches et des qualités de houille médiocres que l'on dédaignait autrefois. La plus stricte économie est à l'ordre du jour; mais d'un autre côté la consommation augmente toujours, et il faudra bien que tôt ou tard les générations qui nous succéderont apprennent à se passer du combustible que le soleil avait créé et que les révolutions géologiques ont entassé pour nous dans les entrailles de la terre.

La houille n'est pas le seul produit du sol dont l'épuisement prochain puisse être prévu pour ainsi dire à jour fixe. La Sicile verra se tarir

avant peu une de ses sources de richesse : d'après les calculs des hommes compétens, les soufrières de l'île seront vides dans cinquante ou soixante ans. En effet, la superficie totale des gisemens ne dépasse pas 2,000 hectares, et, en admettant que l'épaisseur moyenne des couches est comprise entre 3m,50 et 4 mètres, ces gisemens représentent 75 millions de mètres cubes de minerai ou 300 millions de quintaux de soufre, dont le tiers au moins a été déjà enlevé; il ne reste qu'environ 200 millions de quintaux à extraire du sol. La quantité de soufre que l'on retire annuellement des mines est de 2 millions 1/2 de quintaux, et, grâce au progrès de l'industrie, elle pourrait atteindre 3 ou 4 millions; il s'ensuit que dans 50 ou 60 ans au plus tard l'exploitation des mines de soufre touchera à son terme naturel. Le gouvernement italien a pensé que le moment était venu de provoquer une enquête sur l'état présent et l'avenir de l'industrie du soufre, et il en a chargé M. Lorenzo Parodi, ancien directeur des mines de Grottacalda. Nous emprunterons au rapport de M. Parodi quelques données d'un intérêt général.

Le soufre à l'état naturel se rencontre en Sicile sous deux formes différentes : d'abord comme dépôt résultant d'émanations volcaniques, dans ce qu'on appelle les *solfatares,* ensuite dans des gisemens profonds où il est associé aux roches sédimentaires et qu'on nomme des *solfares* (soufrières). Le soufre fourni par les solfatares n'entre que pour une faible part dans la production totale, qui est principalement alimentée par les *solfares.* Le nombre de ces dernières est aujourd'hui en Sicile d'environ 250, et elles livrent au commerce chaque année 1,800,000 quintaux de soufre brut, sans compter l'énorme quantité qui est perdue par le traitement du minerai. L'exportation atteignait en 1871 le chiffre de 1,725,000 quintaux. Sur cette quantité, l'Angleterre consomme en moyenne de 500,000 à 600,000 quintaux, la France environ 400,000 ; à elles deux, la France et l'Angleterre absorbent donc les deux tiers du soufre que produit la Sicile.

Le minerai que l'on exploite est un calcaire marneux injecté de soufre, dont la présence se trahit d'ordinaire par des affleuremens blanchâtres, composés d'une substance granuleuse ou pulvérulente que les mineurs du pays appellent *briscale,* et qui n'est autre chose que du sulfate de chaux hydraté. La profondeur des mines varie de 40 à 100 mètres; on y descend par des galeries inclinées que l'on creuse en suivant toujours les filons, et qui sont soutenues par des piliers abandonnés. Les *picconieri* abattent les blocs de soufre au moyen du pic, et l'enlevage a lieu à dos d'enfans. Tous frais compris, on peut fixer le prix de revient d'une tonne de minerai à 5 francs en moyenne. Pour les mines très profondes, comme Grottacalda, Bosco, où l'extraction du minerai est un travail très pénible, le prix de revient est bien plus considérable, mais un système d'extraction plus rationnel l'abaisserait de moitié.

Le traitement auquel on soumet le minerai de soufre est des plus pri-

mitifs; c'est une simple fusion où le soufre lui-même sert de combustible, et qui a lieu presque en plein air, sans aucun souci des pertes qui en résultent; aussi le minerai, qui renferme le soufre dans la proportion de 15 à 40 pour 100, ne rend-il en général que les deux tiers de ce qu'il contient, c'est-à-dire de 10 à 25, en moyenne 14 pour 100. Le procédé habituel consiste à empiler sur un plan incliné un amas conique de minerai, d'au moins 200 mètres cubes, que l'on maintient par des murs en calcaire compacte et que l'on recouvre de poussières du même minerai. C'est ce qu'on appelle un *calcarone*. On l'allume sur plusieurs points à la fois, le soufre fond et sort par un trou de coulée où on le recueille dans des formes en bois de peuplier pour le façonner en pains (*balate*) de 50 à 60 kilogrammes.

Un *calcarone* de 200 mètres cubes brûle pendant un mois; pour 700 mètres cubes, il faut compter deux mois. Pendant ce temps, les vapeurs sulfureuses empoisonnent les campagnes environnantes. Dans les centres miniers, où les *calcaroni* marchent toute l'année, il est défendu de les établir à moins de 200 mètres des habitations et à moins de 100 mètres des champs cultivés; là où cette restriction n'est pas appliquée, on ne brûle le soufre que du 1er août au 31 décembre, c'est-à-dire depuis l'époque des moissons jusqu'à celle de la germination des nouvelles semailles. Ces précautions, tout en entravant l'exploitation des soufrières, sont loin de suffire à la protection des cultures. Malgré tout, le *calcarone* est déjà un progrès réel sur la méthode en usage avant 1850, car alors on se bornait à disposer le minerai en petits tas (*calcarelle*) de 2 ou 3 mètres de diamètre, que l'on allumait à découvert à l'approche de la nuit; le matin, le soufre commençait à couler, et le soir du même jour la fusion était terminée. On recueillait ainsi à peine un tiers du soufre contenu dans le minerai, tout le reste était perdu sous forme d'acide sulfureux qui empoisonnait l'air à de grandes distances.

On a essayé dans ces derniers temps plusieurs procédés nouveaux : le four Hirzel, où le minerai est chauffé en vase clos, le système Thomas, qui repose sur l'emploi de la vapeur d'eau surchauffée, et d'autres moyens plus ou moins ingénieux, qui tous se heurtent à la cherté du combustible ordinaire. Provisoirement le *calcarone* est donc encore le moyen le moins coûteux d'opérer la fusion du minerai. Aujourd'hui le prix de revient du soufre brut est de 6 fr. 60 cent. le quintal livré sur place, et il ne paraît guère possible d'aller au-dessous. Au contraire, les frais de transport du lieu d'origine jusqu'aux ports de Catania, Terranova, Licata, Porto-Empedocle, Palerme, se trouveront réduits de moitié par l'ouverture du réseau de voies ferrées dont quelques tronçons ont été déjà livrés au public. Somme toute, le prix du quintal de soufre brut livré à bord d'un bâtiment dans les ports de Sicile était de 12 fr. en 1871, en y comprenant le droit d'exportation, qui est de 1 fr.; avant deux ans, ce prix se trouvera réduit à 10 fr. 50 cent.; il tomberait

à 9 fr. 50 cent., si le droit d'exportation était supprimé; on pourrait dès lors livrer le soufre brut au prix de 11 ou 12 francs le quintal à Marseille, et de 12 ou 13 francs dans les ports d'Angleterre. Il s'agit de savoir si ces prix permettraient de soutenir la concurrence avec les pyrites.

Pour la fabrication de l'acide sulfurique, l'industrie utilise en effet depuis longtemps une substance minérale des plus répandues, où le soufre existe non pas à l'état naturel, mais combiné au fer, la pyrite. Il se consomme aujourd'hui en Europe chaque année 800,000 tonnes de pyrites, qui représentent 250,000 tonnes de soufre pur, — autant qu'en produisent les mines de la Sicile. L'emploi des pyrites équivaut à une économie de 2 à 4 francs par quintal de soufre; la réduction de 2 francs 50 cent. que pourrait subir le prix du soufre de Sicile ne suffirait donc pas à lui assurer la supériorité. Heureusement, en dehors des fabriques d'acide sulfurique, le soufre sert à une foule d'usages où il est employé à l'état naturel; aussi la production des mines de la Sicile a-t-elle quadruplé en quarante ans, malgré l'extension qu'a prise en même temps la consommation des pyrites de fer. M. Parodi pense donc qu'il serait inutile d'abolir le droit d'exportation, qui procure à l'état 2 millions par an, pour stimuler une production qui ira d'elle-même en augmentant jusqu'au jour peu éloigné où les mines seront épuisées.

On sait que les pyrites ne sont point utilisées pour l'extraction du fer, à cause de la mauvaise qualité du produit; mais on en retire souvent une certaine quantité de cuivre, ce qui en double la valeur commerciale. Il y a donc là un succédané de tout point avantageux du soufre natif pour la fabrication de l'acide sulfurique, cette cheville ouvrière des industries chimiques. Ajoutons que des quantités énormes d'acide sulfurique sont consommées pour la fabrication de la soude artificielle et passent dans les résidus; si on parvenait à régénérer économiquement le soufre contenu dans ces résidus, il y aurait là de quoi livrer au commerce chaque année 1 million de quintaux de soufre brut, au prix de 12 ou 13 francs le quintal. Directement et indirectement, les pyrites, qui sont répandues partout à la surface du globe, pourraient donc suppléer au soufre natif, s'il venait à manquer. Tant que les mines dureront, le soufre demeurera néanmoins une belle source de revenus pour l'Italie. On s'est demandé à ce propos s'il ne serait point possible, en y activant la fabrication de l'acide sulfurique, de développer en Italie la grande industrie chimique; à cette question, la réponse de M. Parodi est négative : le manque de combustible interdit à ce pays les branches d'industrie qui enrichissent les pays du nord. R. R.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

MAI — JUIN 1874.

Livraison du 1er Mai.

L'Empire des tsars et les Russes. — VI. — L'église russe. — II. — Le patriarcat et le saint-synode, la tolérance religieuse et la situation des différens cultes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 5

Les Albigeois. — Origines, développement et disparition du catharisme dans la France méridionale, d'après de nouvelles recherches, par M. Albert RÉVILLE. 42

L'Idée de force et la Philosophie dynamiste, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 77

La Guerre de France. — 1870-1871. — L'empire et l'invasion. — IV. — L'armée de Chalons et la bataille de Sedan, par M. Charles de MAZADE. 108

Le Tonkin et les relations commerciales, par M. Edmond PLAUCHUT 147

Le Mariage de Gérard, première partie, par M. André THEURIET. 172

Une Sotie au XIXe siècle. — *La Tentation de saint Antoine*, de M. Gustave Flaubert, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 205

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 224

Essais et Notices. — L'*Histoire de France* de M. Guizot, par M. Gaston BOISSIER. 236

Livraison du 15 Mai.

La Poésie philosophique dans les nouvelles écoles, un poète positiviste, par M. E. CARO, de l'Académie Française. 241

Les Révolutions de l'Asie centrale. — III. — La Birmanie, le Thibet, un nouvel empire musulman aux frontières de la Chine, par M. H. BLERZY. 263

Impressions de Voyage et d'Art. — VI. — Souvenirs du Forez. Boen, le

Lignon, les d'Urfé, le chateau de la Batie et l'*Astrée*, par M. Émile MONTÉGUT. 291
Une Mer intérieure a rétablir en Algérie, par M. E. ROUDAIRE, capitaine d'état-major. 323
Le Mariage de Gérard, deuxième partie, par M. André THEURIET. 351
La Politique conservatrice de Casimir Perier, 1831-1832, par M. le comte de MONTALIVET. 387
Le Roman de sport en Angleterre, M. Whyte Melville, par M. Th. BENTZON. 423
L'exposition de peinture du Palais-Bourbon au profit des Alsaciens-Lorrains, par M. Ch. TIMBAL. 444
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Essais et Notices. — L'Atlantide et les Atlantes. 477

Livraison du 1er Juin.

Le Mariage de Gérard, dernière partie, par M. André THEURIET. 481
L'Idée moderne du droit. — Le droit, la force et le génie d'après les écoles allemandes contemporaines, par M. Alfred FOUILLÉE. 517
La Fontaine a propos d'une nouvelle édition illustrée, par M. Henri BLAZE DE BURY. 550
Les Mines de diamans du Cap, souvenirs d'un mineur, par M. DESDEMAINES-HUGON. 569
Poètes contemporains de l'Italie. — M. Giosuè Carducci, par M. Louis ÉTIENNE. 601
Le Droit électoral de l'ancienne France, les élections aux états-généraux dans les provinces, par M. George PICOT. 626
Le Salon de 1874, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 651
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 700
Essais et Notices. — La Corruption et l'assainissement des rivières, par M. R. RADAU. 711

Livraison du 15 Juin.

Un homme d'état américain. — le sénateur Charles Sumner, par M. Auguste LAUGEL. 721
Les six filles de Louis XV, d'après des documens inédits et de nouvelles publications, par M. Jules SOURY. 750
L'Empire des tsars et les Russes. — VII. — L'église russe. — III. — La caste sacerdotale et la réforme ecclésiastique, le clergé noir et le clergé blanc, moines et popes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. . . 799
De l'origine des êtres. — I. — La Variabilité des espèces et la lutte pour l'existence, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . 837
La rénovation du cadastre et la péréquation de l'impôt foncier, par M. E. HÉLY D'OISSEL. 868
Prudence Palfrey, première partie, par M. Th. BAILEY ALDRICH. 898
Revue musicale. — La messe de Verdi, le Théatre-Italien, l'Opéra-Comique, M. Gounod, par M. F. de LAGENEVAIS. 941
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 931
Essais et Notices. — Les Soufrières de Sicile. 955

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

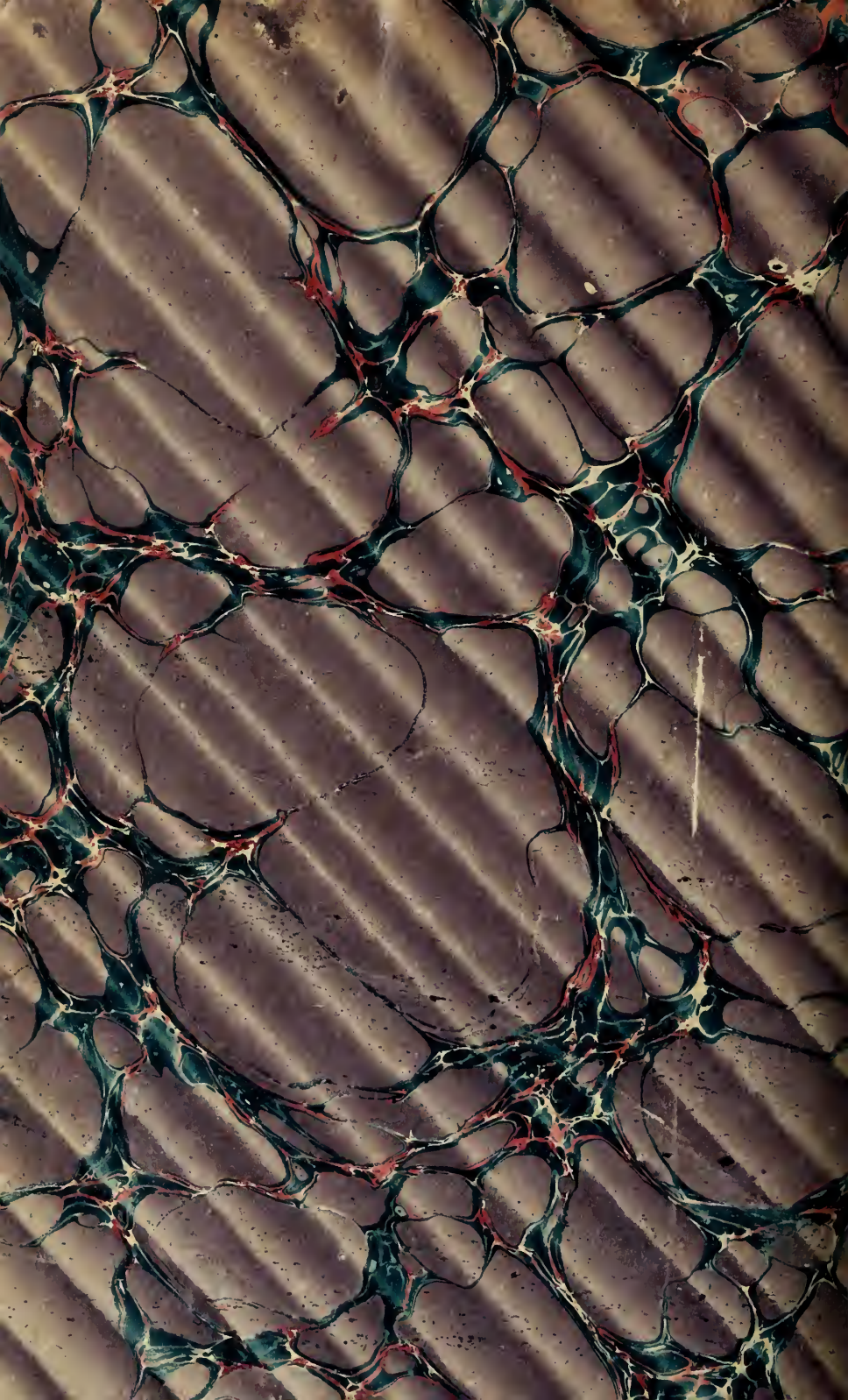

AP
20
R5
pér.3
t.3

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY